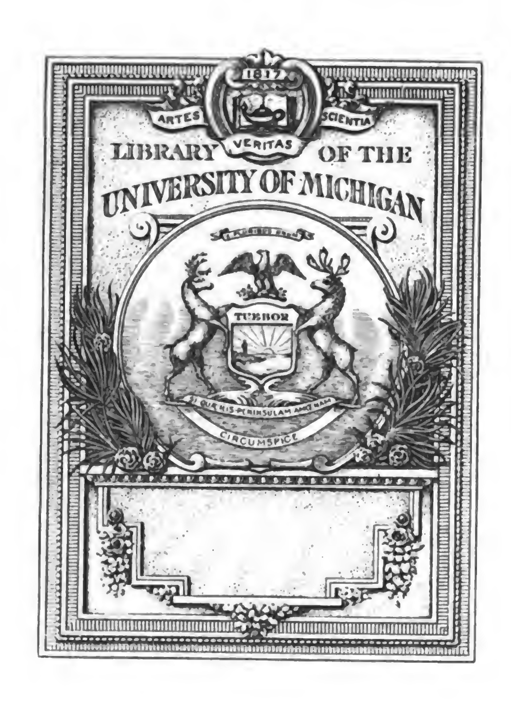
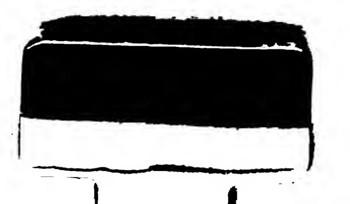
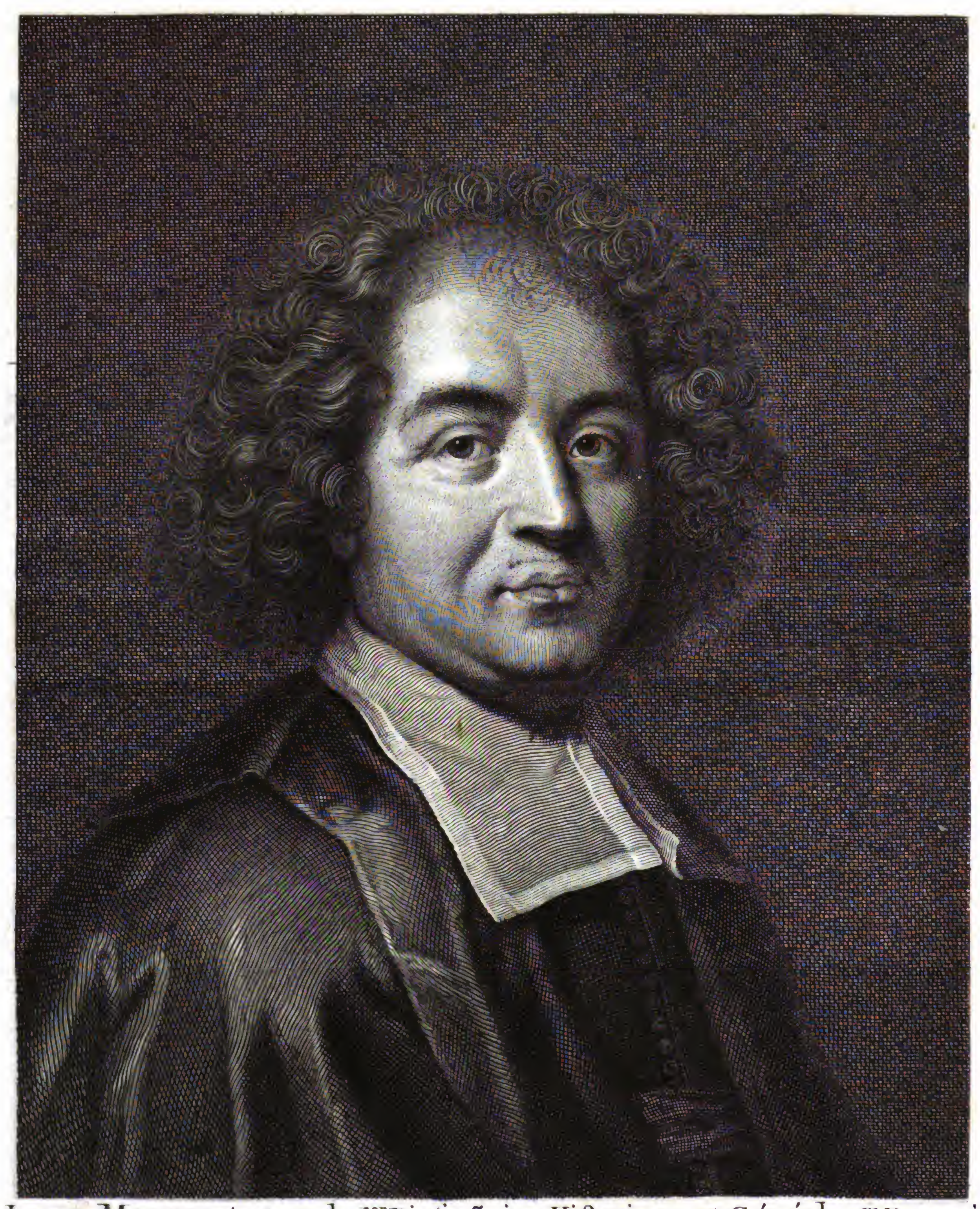

Google




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





LOUIS MORERI Auteur du I.er Dictionaire Historique et Généalog.que François.
Né en 1643. à Bargemont en Provence, Mort à Paris le 10. Juillet 1680.
Destiné à orner la seconde Edition du Grand Dictionnaire de la Noblesse.

La Chesnaye-Desbois, François Alexandre Aubert de

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. soit par création, par héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats, ou autrement.

ON a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

ET à la fin de chaque Volume ou *de chaque Lettre, on trouvera les* Noms & Armes *des Familles Nobles sur lesquelles on n'a point reçu de Mémoires.*

TOME I.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.



A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Augustins. }

M. DCC. LXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



AVANT-PROPOS.

DANS le droit naturel, les Hommes sont égaux; mais la force & la vertu ont fait les distinctions de la *Liberté* & de l'*Esclavage*, de la *Noblesse* & de la *Roture*.

Sans parler des premieres Monarchies de l'Orient [les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perses*] qui furent fondées sur la *force*, & gouvernées sous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* se piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Noblesse* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux; on sçait la considération qu'ils avoient pour certaines Familles, descendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogistes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles*; CÉNŒTHON *le Lacédémonien*, dit PAUSANIAS *in Corinthicis*, a composé des Généalogies en vers; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans sa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur premiere origine, connurent la *Noblesse*: ils l'attacherent au *sang* de quelques Familles, auxquelles ils confierent le *Pouvoir public* par l'établissement du *Sénat* SALUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître son origine: *nescire Proavum turpe est*, dit CICERON; & le même Auteur, dans une de ses Lettres à son ami ATTICUS, s'exprime ainsi: « il n'y a point de plaisir » plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les per- » sonnes animées du desir d'avoir quelque connoissance des » actions des grands Hommes; » *nihil potest esse dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum Virorum*. OVIDE, dans ses Fastes, *lib*. 4, nous a transmis la Généalogie détaillée du Fondateur de Rome, qu'il fait remonter à JUPITER; & il y a des Gentilshommes parmi nous [mais à la vérité en plus petit nombre qu'autrefois, parce que nous vivons dans un siecle plus éclairé] qui ne sçavent pas même le nom de leurs ayeuls. Ils dorment dans cette ignorance, contens de jouir paisiblement de la fortune de leurs Ancêtres.

Les *Gaulois* furent gouvernés par les Nobles (*a*), sous l'auto-

(*a*) Ce mot vient du latin *Notus*, *Notabilis*, c'est-à-dire, *Recommandable*, qui est connu, & sans doute connu de bonne part, & dont la renommée a pour fondement la *Vertu*.

rité de plusieurs Rois, avant que César entrât dans leur pays. Le Comte de Boulainvilliers présume que la dignité de la *Noblesse* étoit aussi ancienne parmi ces Peuples, que leur Gouvernement. Mais il n'y avoit chez eux pour *gens de distinction* que les *Druïdes* [leurs Prêtres] & les *Chefs de la Nation*. Ce fut Caligula qui fit ouvertement la guerre aux *Nobles* de la Gaule. Cet Empereur & ses Successeurs ayant, par leur violente domination, éteint ce qu'il y avoit d'*ancienne Noblesse* dans les Gaules, on vit naître en sa place de *nouveaux Nobles*, formés par la Magistrature suivant le Droit Romain. Ceux-ci ne laisserent pas de s'attirer quelque considération dans l'esprit des peuples; mais l'arrivée des *Francs*, depuis nommés *François*, dissipa dans peu toute leur grandeur.

Ces nouveaux Conquérans leur ôterent bientôt toutes les Magistratures, & leur défendirent expressément l'exercice des armes. C'est ce qui fit que la plûpart d'entre les principaux *Gaulois* embrasserent l'état ecclésiastique, ne trouvant point d'autre objet à leur ambition que ce genre de dignité, qui n'étoit pas en usage chez les *François*, à cause de leur ignorance du latin, qu'ils n'apprirent jamais assez bien pour le parler en public.

Ces *François*, dans leur origine, étoient un *Peuple du Nord*, étranger à l'égard des *Gaulois* & des *Romains*, & par conséquent compté au nombre des *Barbares*. Ils méritoient assez ce nom par la grossiereté de leurs mœurs. Les anciens Auteurs les dépeignent *amateurs de la liberté*, *vaillans*, *légers*, *avides de gain*, *inquiets* & *impatiens*. A mesure qu'ils étendirent leurs conquêtes, la puissance de leurs Chefs ou Rois s'éleva de même à proportion, & ces Peuples s'assujettirent en quelque sorte, dans leur élection, à garder l'ordre successif, de la maniere qu'elle fut pratiquée sous la premiere & la seconde race.

L'Histoire marque expressément qu'il y avoit entre les *François*, des Seigneurs au service desquels le Peuple se dévouoit, soit que ce degré de supériorité fût un droit de leur naissance, soit qu'il fût le fruit de leurs belles actions, ce qui paroît le plus probable. L'engagement que les inférieurs prenoient en cette occasion, étoit d'aider, de servir, de mourir avec leurs Seigneurs dans les périls; & celui de ces Seigneurs, alors seulement *Nobles de distinction*, étoit de défendre leurs Sujets & leurs Coutumes, & de les exempter de toute autre servitude que de la leur. On voit, dès le berceau de la Monarchie, dans la personne de nos Rois tout l'éclat & la grandeur réelle qui

appartient au *Chef d'une Nation si belliqueuse*, & en même tems les droits & les avantages que cette Nation a acquis & conservés sous la conduite & la protection de ces mêmes Rois.

Les Nations voisines de la nôtre, encore plus attachées que nous ne le sommes à la *distinction des rangs*, ont aussi conservé à leur *Noblesse* l'idée de la supériorité comme due à la naissance, & prise dans le sang des Conquerans.

Hidalgos, fils de *Goth*, signifie parmi les *Espagnols* la même chose que *Noble* & *Gentilhomme* parmi nous, parce que les *Goths* ont été les Conquérans de l'Espagne, comme les *François* de la Gaule; &, entre ceux-là, les *Aragonois* ont conservé dans la plus importante de leurs cérémonies, qui est celle du *Couronnement de leurs Rois*, un formulaire qui fait connoître que les *Nobles* ne prétendoient point se donner un Roi pour augmenter leurs priviléges & leurs dignités, mais pour conserver ceux qu'ils possédoient au droit de leur naissance, en choisissant un de leurs pareils pour *Chef* de tous les autres, afin qu'il les conduisît & les gouvernât conformément aux Loix établies.

Les Maisons distinguées du Royaume d'Angleterre cherchent leur origine dans le sang des *Normands* & des *Saxons*, & elles justifient leur antiquité par l'étymologie de leurs noms, qu'ils tirent de la Langue de ces deux Peuples.

Ceux qui, comme les *Allemands*, se croient *Aborigènes* (*b*), font monter si haut le commencement de leur *Noblesse*, que la mémoire des hommes, qui conserve à peine l'histoire des grands événemens, est facilement confondue dans ces recherches particulieres, & ne présente au-dessus des titres, qui sont assez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il est vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un sentiment commun de caractériser la *Noblesse* par l'*avantage du sang*, aussi ancien que la *Royauté*. En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens États dont nous venons de parler, on voit que cette *distinction du sang* fut la récompense du mérite & des services rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'est ainsi que l'amour de la gloire produisoit sans cesse d'excellens Citoyens, & grossissoit toujours la *classe des Nobles*.

(*b*) Terme formé du grec ὄρος, *Montagne*, & γένος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui semblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

Dans la suite, l'enthousiasme ayant fait passer les *distinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de sa Patrie, jusques sur ses fils, dans l'espérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formerent ce qu'on appelle la *Noblesse d'origine*, & il arriva que, jouissant de cet honneur par leur naissance, ils négligerent souvent de marcher sur les traces de leurs peres. Cette *Noblesse d'origine* fut inconnue aux *François* sous les Rois de la premiere Race, & long-tems sous ceux de la seconde. Cependant il y avoit dans l'État deux classes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *distinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *personnelles* & non *héréditaires*; & voilà cette *Noblesse de distinction* beaucoup plus ancienne que la *Noblesse d'origine*, puisqu'elle remonte à la naissance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen se distinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite supérieur, le Roi le faisoit ANSTRUSTION ou LEUDE (*c*). On ne trouve point dans les anciens Écrivains les cérémonies que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE; ils apprennent seulement que, pour prêter serment de fidélité entre les mains du PRINCE, il étoit tiré de la *classe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre supérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Noblesse personnelle*, avoient des priviléges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Assemblées générales de la Nation [appellées le *Champ de Mars* & dans la suite le *Champ de Mai*] une place distinguée; de former le Conseil toujours subsistant de la Nation [*Cour de Justice*] dont le Roi étoit le Président, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince* & ce *Conseil de la Nation* (*d*).

(*c*) L'*Auteur de l'Esprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germains*, suivoient les Princes dans leurs entreprises. TACITE les désigne par le nom de Compagnons, *Comites*; la LOI SALIQUE par celui d'*Hommes* qui sont sous la foi du Roi, *qui sunt in truste Regis*; les Formules de MARCULFE par celui d'ANSTRUSTIONS *du Roi*, du mot *Trew*, qui signifie *Fidèle* chez les Allemands; & chez les Anglois *True*, *Vrai*. Nos premiers Historiens le sont désignés par celui de LEUDES, de FIDELES, en latin *Leudes*, *Fideles*. Les autres qui les ont suivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles* & *Seniores*.

(*d*) Les Ducs & Pairs du Royaume représentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres assemblées du Parlement de Paris, le Conseil subsistant de la Nation, où le Roi préside, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient son Lit-de-Justice.

Leur *Nobleſſe*, qui ne ſe tranſmettoit point alors par le *ſang*, laiſſoit leurs enfans dans la *claſſe commune des Citoyens*, juſqu'à ce qu'ils euſſent mérité, par des ſervices perſonnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ſerment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des LEUDES. Cette ſage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorſque la dignité de LEUDE ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent aſſociés: toute émulation même fut éteinte, quand des *Eſclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent ſcandaleuſement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une ſimple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit auſſi infiniment le cœur d'un nouveau LEUDE; mais ces marques de diſtinction, pour des ſervices rendus à la Patrie, ne furent plus de ſaiſon, quand la cupidité s'empara des cœurs; & alors nos Rois ſe trouverent contraints d'y ſubſtituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtiſans flatteurs & intriguans, ſans être faits LEUDES, obtinrent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils ceſſerent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoibliſſement de la Puiſſance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, ſe virent [après la mort des enfans de CHARLEMAGNE] preſque ſans domaines, & par conſéquent preſque hors d'état de rien donner. C'eſt la juſte remarque de tous nos Hiſtoriens.

Ce Traité de Paris produiſit encore un abus manifeſte; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les deſcendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Nobleſſe* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foibleſſe avoit beſoin d'appui, n'arrêterent pas cette uſurpation dans l'eſpoir que l'indulgence qu'ils faiſoient paroître, attacheroit davantage à leurs perſonnes; & peu-à-peu on s'accoutuma à penſer que les fils des LEUDES tenoient de leur *naiſſance* les mêmes droits dont leurs peres avoient joui; & l'on commença à diſtinguer dans l'État deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*,

commença à paroître sur la fin de la seconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que sous les premiers Rois de la troisieme, que ces *Chevaliers* commencerent à former un second corps, tant dans l'État que dans les Armées. Il y avoit alors une espèce de Jurisprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions nécessaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appelloit *Miles* sous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Noblesse* par de bons titres, par sa valeur & ses belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LA CURNE-SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas assez de la naissance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'est-à-dire des preuves de *Noblesse* de nom & d'armes [dont cependant nos Rois dispensoient quelquefois]; il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'est-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de son courage. C'est ce qui fait que dans nos Historiens on trouve beaucoup de Seigneurs de la premiere qualité qui n'ont que le titre d'*Écuyer*. GUILLAUME LE BRETON, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit signalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naissance, mais il n'étoit point encore *Chevalier*. Nos Rois accordoient quelquefois la dispense d'âge, sur-tout aux enfans des Princes. Le Sire DE JOINVILLE écrit que SAINT-LOUIS fit *Chevalier* le fils du Prince D'ANTIOCHE, qui n'avoit que seize ans. Il se trouve quantité d'autres exemples semblables.

Ces *Chevaliers* avoient sous eux des *Ecuyers* : ceux-ci étoient de deux sortes, les uns portoient ce nom à cause de la qualité de leurs Fiefs ; & il y en avoit beaucoup de cette espéce, sur-tout dans les États du Roi d'Angleterre. *Ecuage* est appellé en latin *scutagium*, c'est-à-dire *servitium scuti*, & *tel tenant que tient sa Terre par écuage, tient par service de Chevalier.*

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faisoient le service auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette derniere dignité : on les appelloit en latin *Scutarii*, *Scutiferi*, *Armigeri*. Leurs fonctions étoient d'être assidus auprès des *Chevaliers*, & de leur rendre

rendre certains services, sur-tout à l'Armée & dans les Tournois. Telles sont l'origine & la différence des *Chevaliers* & des *Ecuyers*.

Quand les premiers prirent le parti de se retirer du Parlement, & d'abandonner une de leurs plus anciennes & illustres prérogatives, qui étoit celle de juger les Peuples [ce qui arriva sous les règnes des premiers VALOIS], les *Légistes* resterent seuls; car déja les *Prélats* étoient exclus de cette Assemblée, où ils avoient eu droit d'opiner. C'est ce qui donna dès ces tems-là, c'est-à-dire vers le commencement du quatorzieme siécle, à la *Robe* cette considération dont elle a toujours joui depuis; & de-là vient cette distinction, qu'on ne connoissoit point autrefois, de la *Noblesse d'Epée* & de la *Noblesse de Robe*.

On dit que les premieres Lettres d'annoblissement furent données en 1270 par PHILIPPE *le Hardi* en faveur de *Raoul l'Orfèvre*; mais on trouve des annoblissemens dès le tems de PHILIPPE-AUGUSTE (*e*). CHARLES V accorda la *Noblesse* à tous les Bourgeois de Paris: elle leur fut confirmée par CHARLES VI, LOUIS XI, FRANÇOIS I & HENRI II; mais HENRI III restreignit ce privilége, en 1577, aux seuls Prevôts des Marchands & aux Échevins. Il fut supprimé en 1667, rétabli en 1707; supprimé de nouveau en 1715, & rétabli enfin en 1716, tel qu'il subsiste aujourd'hui.

Le *Fief* est une espéce de dignité, sur-tout quand il est titré; mais, quoiqu'héréditaire, il ne communique point la *Noblesse* aux Roturiers. Avant l'Ordonnance de Blois, le *Roturier* qui achetoit un *Fief noble*, devenoit *Noble*: par l'Article 268 de cette Ordonnance, HENRI III supprima ce privilége. On compte en France environ 70000 Fiefs, dont 3000 ou environ sont des Fiefs titrés, tels, par exemple, que les Principautés, les Duchés, les Marquisats, les Comtés, Vicomtés & Baronnies, &c. On compte aussi 4000 Familles ou environ d'*ancienne Noblesse*, & environ 90000 *Familles nobles*, qui

---

(*e*) Ce fut VICTOR BRODEAU, dont nous parlerons au *Tome II* de ce *Dictionnaire*, qui fut *annobli* par ce Prince, au camp devant Acre en Egypte, à cause des belles actions de son pere & des siennes. La traduction de ces Lettres d'annoblissement commence par ces mots: PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE, SALUT: le principal soin des Princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, nous le faisons en accordant la *Noblesse* à VICTOR BRODEAU, *dont le pere a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, & nous voulons qu'il porte sur son écu trois pals en chef sur la croix recroisettée*; donné à Paris l'an 1191.

b

toutes donnent 400000 têtes ou personnes, dont 100000 ou environ sont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le service du Roi & la défense de la Patrie.

La profession des Armes *annoblissoit* autrefois ceux qui l'exerçoient ; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient servi si glorieusement, déclara, par son Édit de 1600, qu'elle cesseroit d'*annoblir*, & qu'elle ne seroit pas censée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profession des Armes que depuis l'an 1563, c'est-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétablissant ce droit par son Édit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profession des Armes (*f*).

De quelque maniere donc qu'on ait acquis la *Noblesse*, elle passe aux descendans de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grace, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des services signalés, sans se transmettre par le *sang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'État, & fait qu'ils lui doivent les services personnels pour lesquels ils n'ont reçu prématurément une récompense si honorable & si utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *distinctions* ont formé la *Noblesse personnelle ;* que de celle-ci est sortie la *Noblesse héréditaire*, cette *Noblesse* de *nom* & d'*armes* d'*origine* qui a commencé au premier LEUDE, FIDÉLE ou ANSTRUSTION, dont l'origine n'étoit souillée d'aucune tache de servitude ; car alors l'antiquité seule faisoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui se distinguoient par les ser-

---

(*f*) Par l'Article X de cet Édit, tout Officier né en légitime mariage, dont le pere & l'ayeul auront acquis par leurs services l'exemption de la Taille, sera *Noble* de droit, après toutefois qu'il aura été créé Chevalier de Saint-Louis ; servi le tems prescrit par les Articles IV & VI, ou profité de la dispense accordée par l'Article VIII ; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Noblesse*, acquise par les Articles ci-dessus cités, passe de droit, suivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Édit du mois de Novembre 1750 ; *voyez* l'un & l'autre. Nous ajouterons seulement que les Articles I & II de l'Édit confere la *Noblesse* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de services, & demeurent *annoblis* avec toute leur postérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Édit, étoit M. DE CHEVERT, dont la postérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laissé.

vices rendus à la Patrie. Ainsi quand un attachement à une ancienne *Noblesse* est le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en sont souvent le fruit.

La *Noblesse* se perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainsi qu'il est porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans. LOUIS *le Grand* ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expressément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer sans déroger; & LOUIS XV vient de le renouveller.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laissent *dormir leur Noblesse*, & cessent de jouir des priviléges qui y sont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent leur *Noblesse* sans avoir besoin de *Lettres de Réhabilitation*. Une simple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur suffit.

Un *Noble* qui déroge, perd sa *Noblesse*, & ne peut être relevé que par une grace spéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux sur le degré jusqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. LE BRET assure que cela se peut jusqu'au septieme degré; CHARLES D'HOZIER n'admet que le troisieme à demander cette grace; & LA ROQUE veut que ce soit jusqu'à l'infini, parce que, dit-il, les graces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que sa puissance.

HENRI IV aimoit beaucoup sa *Noblesse*, & un jour un Ambassadeur d'Espagne lui ayant marqué sa surprise de ce qu'il étoit souvent environné d'une foule de *Gens de qualité* & *de condition*, ce Monarque lui répondit : *si vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me pressent bien davantage.* Quel éloge de la *Noblesse de France*, sorti de la bouche de HENRI IV!

Plusieurs tournent en ridicule la délicatesse des *Allemands* en matiere de *Noblesse*, mais ils ignorent de quelle conséquence il est en Allemagne de ne pas se mésalier. AMIOT-DE-LA-HOUSSAYE dit dans ses Mémoires qu'on voit à la porte de la sale où s'assemble le Chapitre de *Trèves*, encore un vieux tableau presqu'effacé qui représente un fils naturel de l'Empereur CONRAD III, demandant un Canonicat de cette Eglise. Le Prevôt ou le Doyen lui répond au nom du Chapitre :

Domine, te filium Imperatoris esse credimus, proba te esse utrinquè Nobilem : « Seigneur, nous ne doutons pas que vous » soyez fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes » *Noble* des deux côtés ».

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de seize quartiers de *noblesse paternelle* & *maternelle*, sans mésalliance ; & nous avons peu de Maisons en France qui pussent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis sur-tout que l'*ancienne Noblesse* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance*.

Les idées *Espagnoles* sur la *Noblesse* sont à-peu-près aussi séveres que celles des *Allemands*. Dans leur esprit, il suffit d'être *Espagnol* pour être *Noble*, sur-tout parmi les *Castillans*, qui se croient une espéce d'hommes supérieurs aux autres.

Quand le *Duc de* Vendôme fit signer les Chefs de la *Noblesse Espagnole* en faveur de Philippe V, plusieurs ajouterent à leur signature, *Noble comme le Roi.* Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agissoit, les laissa faire ; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, cet mots : *un poco piu*, UN PEU DAVANTAGE ; *apparemment*, lui dit le *Duc de* Vendôme, *vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la Maison de France, la plus ancienne de l'Europe ?.... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Espagnol, *mais* Philippe V *est François, & moi je suis Castillan*.

On compte quatre classes de Noblesse ; la premiere, est celle des *Princes du Sang* ; la seconde, celle de la *Haute Noblesse* ; la troisieme, celle de la *Noblesse ordinaire* ; & la quatrieme, celle des *nouveaux annoblis*. Cette division n'est pas nouvelle, beaucoup d'Écrivains s'en sont servi. Mais depuis que François I voulut bien se qualifier de *premier Gentilhomme* de son Royaume, quelqu'auguste que soit la naissance des *Princes du Sang*, on peut, sans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Noblesse*.

Plusieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme*, *Homme de qualité* & *Homme de condition*. Le fils d'un *Homme annobli*, disent-ils, est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle* ; & les enfans de la *haute Noblesse* & d'*ancienne Race*, mais sans illustration, sont *Gens de condition*.

Pour nous, nous nous bornons à diviser la *Noblesse*, en

Noblesse de race & *Noblesse de naissance.* Ceux dont les ancêtres ont toujours passé pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, sont *Nobles de race*; ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur annoblissement remonteroit jusqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui est l'époque des premiers, ne sont *Nobles que de naissance*; car leur acte d'*annoblissement* prouve qu'ils ont été *Roturiers*, au lieu que la *Noblesse de race* n'est fondée que sur la possession; & si le titre paroissoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges considérables, qui, quoiqu'elles ne soient pas Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Noblesse*: telles sont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ses Gardes, &c. La *haute Noblesse* comprend aussi les *Chevaliers du Saint-Esprit*; ceux qui commandent la *Noblesse*, comme les *Maréchaux de France*, les *Gouverneurs des Provinces*, les *Lieutenans-Généraux*, &c. Il y a encore certaines Familles illustres, mais qui, sans posséder aucune Charge, ont aussi rang parmi la *haute Noblesse*.

En Normandie, ceux qui sont dans l'ordre de la *Noblesse ordinaire*, sont appellés *Nobles*; &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne sont qualifiés que d'*Écuyers*. Cependant il y en a dont la manie est de se titrer de *Chevaliers*, de *Marquis*, *Comtes*, &c. même de HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS; qualifications aussi que des *Tabellions de Campagne*, ou le *Bailli* d'un *petit Seigneur*, donne à cet *Ecuyer*, qui souvent n'a pas cent ans de *Noblesse*. LE SAGE & DESTOUCHES [ces célebres Comiques], l'un dans sa Comédie de *Turcarel*, & l'autre dans celle du *Glorieux*, ainsi que BOURSAULT dans son *Mercure Galant*, en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en soit, nous allons donner dans cette nouvelle Édition du *Dictionnaire de la Noblesse*, les GÉNÉALOGIES des *Nobles de race* & des *Nobles de naissance*, d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait passer, & nos recherches, tant sur les Familles qui subsistent, que sur celles qui sont éteintes. Il est inutile, comme nous l'avons dit ailleurs (*g*), de re-

---

(*g*) Dans le *Prospectus* de cet Ouvrage, publié au mois de Mars 1769.

lever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidéle des plus grandes Maiſons de France & de l'Europe, & de ces Maiſons qui ont mérité la *Nobleſſe* par des ſervices rendus à la Patrie & à l'État.

Leur Hiſtoire repréſente celle de l'Héroïſme; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers*, ces illuſtres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont ſervi utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empreſſe de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-deſſus des peuples pour leur donner l'exemple, & des devoirs & des vertus.

C'eſt donc une étude utile que celle des *Généalogies*, qui aſſigne en quelque façon l'illuſtration & le rang à chaque *Famille noble*. Sans le fil de l'*Art Généalogique* & *Héraldique*, on ſe perd dans le labyrinthe des noms; on confond tout, & l'on ne diſtingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts, qui ne ſe méprennent point ſur les origines, & qui ſçavent diſtinguer l'ordre des Familles. Tels ſont de nos jours les Hiſtoriens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les ſervices & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naiſſance.

Beaucoup de perſonnes regardent les *Généalogies* comme un Ouvrage inutile: jamais déciſion ne caractériſa plus l'ignorance. Les *vraies* [car pour les *fauſſes* on les abandonne au plus grand mépris] ſont auſſi utiles à l'*Hiſtoire*, que les *Cartes de Géographies*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'*état des Familles nobles*.

Quelle ſcience même eſt plus néceſſaire à l'harmonie de la ſociété, que celle des *Généalogies!* C'eſt par elle que l'on apprend à diſtinguer ces *Races illuſtres* d'avec ces *Familles nouvelles:* c'eſt en rappellant à celles-ci les bornes qui leur ſont preſcrites, que l'on conſerve aux premieres les rangs qui leur ſont réſervés. Auſſi ne voit-on que ceux dont l'ambition ſe trouve par-là arrêtée, s'élever contre cette ſcience, qui d'ailleurs exige de ſi vaſtes connoiſſances, qu'on peut dire qu'il n'en eſt point de plus difficile à acquérir?

Nous avons déja fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en *trois Volumes in-8°.* en 1757, lequel a été ſuivi de *trois Volumes de Supplément* en 1761, & d'un *quatrieme* en 1765. Cet Ouvrage eut beaucoup de ſuccès, ce-

pendant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impossible d'y mettre l'étendue & les perfections nécessaires. Un pareil Ouvrage ne peut être bien composé que par le concours des *Familles nobles*. C'est par cette raison que nous avons ouvert au mois de Mars 1769 une Souscription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

C'est ce qu'a déja fait un très-grand nombre de personnes, & ce que plusieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Édition, sont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* exposées clairement, & appuyées [presque toutes] sur des *titres authentiques* & *non équivoques*. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juste valeur, c'est pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui sont comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illustres Maisons du Royaume, dont les noms sont consignés dans les Fastes de notre Histoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier Volume, ainsi que dans les suivans [qui se distribueront de quatre en quatre mois au plus tard] un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles sont dressées sur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains* & *légalisés* par les Juges des lieux.

Nous constatons aussi dans ce même Ouvrage l'origine & l'état présent des Maisons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'histoire des Érections successives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronnies, Comtés, Marquisats, Duchés, Principautés, &c. & nous parlons des Maisons qui les ont autrefois possedés, & de celles qui en ont la jouissance actuelle, soit par alliance, héritage, acquisition ou donation du Prince : objet intéressant & propre à répandre plus de lumieres sur notre travail.

La premiere Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un essai en ce genre; car, depuis la publication de notre *Prospectus*, il a pris une telle consistance, que nous l'envisageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque; c'est ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'*in-4°*. au lieu de l'*in-8°*. que nous avions annoncée d'abord; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume *in-4°*. en fait deux *in-8°*. & la Souscription,

qui eſt la même, ſera ouverte juſqu'après la publication du ſecond Volume.

A la tête de ce premier Volume, on trouve une Table des noms des Familles & des Terres qu'il contient. Les autres ſeront, chacun, précédés d'une pareille Table.

Les Terres & Seigneuries ſont, à la tête de leurs articles, marquées d'un *aſtérique* (*), pour les diſtinguer des *Généalogies*.

Celles-ci, ſur leſquelles nous avons reçus de nouveaux *Mémoires*, ſont marquées d'un *trait* (—) pour les diſtinguer auſſi de celles qui ſont dans notre premiere Édition.

A la fin de ce premier Volume, on trouvera ſur la lettre A, & une partie de la lettre B, une Table alphabétique, la plus complette qu'il nous a été poſſible de dreſſer, des noms & armes des Familles ſur leſquelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*. De pareilles Tables ſur les autres lettres ſe trouveront à la fin de chaque Volume, à meſure qu'ils paroîtront.

Et le dernier Volume ſera terminé :

1°. Par un Catalogue des principaux *Auteurs Généalogiſtes*, & de ceux qui ont écrit ſur les *Armoiries*, avec l'année de l'impreſſion de leurs Ouvrages.

2°. Par quelques *Recherches ſur les Armoiries*, ſuivies d'un *Indicatif* des principaux termes employés dans le Blaſon en faveur de la *jeune Nobleſſe*, & de ceux qui n'ont pas une connoiſſance parfaite de l'*Art Héraldique*.

3°. Et par des *Recherches ſur les Fleurs-de-lys*, avec une liſte des Villes, Maiſons, Familles, Communautés, &c. qui, par conceſſion du Prince, portent des *Fleurs-de-lys* dans leurs armes. Elles ſont corrigées des fautes qui avoient échappées à feu M. le Préſident *de Noinville*, qui nous les remit pour les faire imprimer enſuite du troiſieme Volume de notre premiere Édition.

TABLE



TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce Volume.

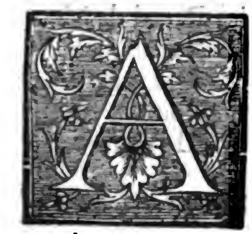
ARMAND-

B

Fin de la Table.



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.



BANCOURT, Famille de Beavoisis.

Adrien d'Abancourt est qualifié de *Monseigneur & Chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455, contenant le rachat fait par Guillaume d'Abancourt, Écuyer, son fils, de la Terre & Seigneurie de Courcelles-les-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit Adrien.

François d'Abancourt, septieme petit-fils d'Adrien, Seigneur de Puiseaux, de Courcelles & du Bus-David; reçu d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de-Jérusalem, au Grand Prieuré de France, où ses preuves ont été admises, le 14 Octobre 1662, & maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'État, rendu contradictoirement, le 23 Juin 1667; épousa à Amiens, le 31 Janvier 1574, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Charlotte-Madelene de Pience*; de ce mariage sont issus :

1. Jean-Baptiste d'Abancourt, Écuyer, Seigneur de Puiseaux & de Courcelles.

2 & 3. Marie-François, & Anne d'Abancourt, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, à Saint-Cyr. Voyez l'*Armorial de France*, tome I, partie I, page 1.

Les armes : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les aîles étendues.*

— ABBANS : Maison éteinte, qui tiroit son nom d'un Château situé dane le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Besançon. Elle étoit une des quatre familles qui avoient droit de sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de cette Ville. Une prérogative si grande fait présumer que les Seigneurs d'Abbans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, soutenue par l'éclat des alliances, leur donna, parmi la Noblesse du Comté de Bourgogne, un rang distingué, dans lequel ils se maintirent jusqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette Maison étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roses de même en chef.*

L'Auteur de l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, a donné celle de la famille d'Abbans, *Tome I, page 36, chiffre 10.*

— ABBÉ. *Voyez* aux Additions de la lettre A, pag. 626.

ABEILLE (d') en Provence. On trouve dans les Archives de Tarascon, que Louis d'Abeille étoit compris parmi les Nobles de cette Ville, dont il étoit Juge en 1427. Il laissa :

I. Joseph d'Abeille, marié, par contrat du 13 Février 1460, avec *Anne de Laugier* ; Il vivoit encore en 1480, & eut pour fils :

II. Pierre d'Abeille, qui épousa *Gabrielle de Roc*, par contrat du 26 Juin 1528, dont il eut Pierre II, qui suit :

III. Pierre d'Abelle, II du nom, fut nommé Viguier Royal de Marseille, le 13 Novembre 1555 ; de son mariage avec *Alione de Paul*, qu'il avoit épousée en 1553, naquirent Charles, qui suit, & Balthasar, Auteur d'une branche établie à Tarascon, & éteinte de nos jours.

IV. Charles d'Abeille s'allia par contrat du 26 Avril 1579 avec *Madelene de Raoux*, de laquelle il eut :

V. Victor d'Abeille, qui épousa, le 2[illegible] Septembre 1639, *Claire de Cazeneuve*, fille de *François-Marie de Cazeneuve*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Peyrolle, & d'*Ysabelle de Forbin-la-Barben* ; il eut :

VI. Antoine d'Abeille, Seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié, par contrat passé à Aix le 13 Octobre 1663, avec *Louise de Mathieu*, fille d'*André de Mathieu*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucréce d'Isnard-Léonard*.

VII. André d'Abeille, Seigneur de Rognete, & en partie de Peyrolle, issu de ce mariage, épousa *Gabrielle de Ricard*, fille de Noble *Louis de Ricard*, & d'*Anne de Thomas*, veuve de *Guillaume de l'Hesaud*, de laquelle il eut :

VIII. Jean-Louis d'Abeille, Seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat passé le 9 Mars 1726, avec *Anne-Ga-*

brielle-Catherine d'Abeille, fille de *Jean-Baptiste d'Abeille*, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'Artillerie en Provence, & de Dame *Suzanne de Villele*; il a eu de ce mariage :

1. JACQUES D'ABEILLE, mort en 1755, Garde de la Marine au Département de Toulon.

2 & 3. Deux filles, l'une est Religieuse à l'Abbaye Royale de Tarascon, l'autre non établie.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse le 10 Avril 1669. *Voy*. le nouvel armorial de la Noblesse de Provence.

Les armes sont : *d'azur à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef & une en pointe.*

I. ABILLON (D'). JOACHIM D'ABILLON, I du nom, fut élu Maire de Saint-Jean-d'Angely le 27 Mars 1547.

II. JEAN D'ABILLON, I du nom, son fils, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Echevin l'an 1581, puis Maire, & Cap. de ladite Ville l'an 1582; épousa, le 13 Juin 1547, *Marie Dubois*, sœur de *Pierre Dubois*, Seigneur du Sudre & de Savignac; dont il eut :

1. FLORIZEL D'ABILLON, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Commandant de la garnison de Saint-Jean-d'Angely.

2. JEAN D'ABILLON, Ecuyer, Sieur de la Ligne, Lieutenant Général de Saint-Jean-d'Angely en 1589, nommé Echevin & Conseiller de la même Ville le 14 Mars 1603.

3. SIMON D'ABILLON qui suit.

III. SIMON D'ABILLON, Sieur de Sudré & de Savignac, a eu de son mariage avec *Suzanne Brachet*, qu'il épousa le 20 Octobre 1600, fille d'*Isaace Brachet*, Sieur de la Milletiere, célebre Protestant :

1. JEAN D'ABILLON, II du nom, qui suit.

2. SUZANNE D'ABILLON, femme de Noble homme *Joachim de Sainte-Hermine*, Ecuyer, Sieur de la Funelliere;

3. Et MADELEINE D'ABILLON, femme de *Josué d'Abillon*, Ecuyer, Sieur de Beaufief.

IV. JEAN D'ABILLON, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. & de Bochemore, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épousa en troisiemes noces, le 3 Mai 1652, *Marguerite Truchon*, veuve de *Jean Tarteau*. Ils instituerent conjointement le 7 Décembre 1669, par leur testament, pour héritier leur fils.

V. JOACHIM D'ABILLON, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. lequel fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. Il eut de *Marie-Suzanne-Angelique de Belhade*, son épouse, fille d'*Alexis de Belhade*,

1. JOACHIM D'ABILLON, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre;

2 MARIE-ANGELIQUE D'ABILLON, née le 31 Mars 1696, & reçue à Saint Cyr le 10 Février 1707.

Les armes *de gueules à cinq billettes d'argent couchées & posées, l'une au-dessus de l'autre en pal.*

* ABLAINSEVILLE, ou ABLAINSEVELLE, en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie, qui appartient à une branche de la Maison de *Gantès*. Voy. GANTÈS.

* ABLEIGES. Les Seigneuries d'Ableiges & de Villeneuve-Saint-Martin, furent unies, & érigées en Châtellenies par Lettres du mois de Février 1671, enregistrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars suivant; puis en Comté, par Lettres, du mois de Décembre 1691, enregistrées le 12 Mars 1692 en faveur de *Gilles François de Maupeou*, Maître des Requêtes. Voy. MAUPEOU.

ABON, Famille originaire de Gap en Provence, où, selon le nouvel Armorial de cette Province, elle jouissoit des Priviléges accordés aux Nobles dès 1414.

I. PIERRE D'ABON, qui y vivoit à-peu-près vers ce tems, épousa *Anne de Justus*, dont il eut:

II. JEAN D'ABON, I du nom, qui fut compris comme Noble dans la révision des feux qui se fit en Dauphiné l'an 1457.

III. GUILLAUME D'ABON, I du nom, fils de *Jean*, s'allia en 1496, avec *Alexis de Valavoire*, Dame de Reyner.

IV. JEAN D'ABON, II du nom, Seigneur de Reyner, issu de ce mariage, épousa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524, *Marguerite de Glandèves-de-Gréoux*, qui le rendit pere de quatre enfans mâles.

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. OLIVIER & FRANÇOIS, qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille existe encore;
4. Et PIERRE D'ABON, qui fut Chevalier de Malte.

V. GUILLAUME D'ABON, II du nom, Seigneur d'Antraye & de Reyner, épousa *Eléonore d'Autane* le 25 Juillet 1567; JEAN & CHARLES naquirent de ce mariage.

VI. JEAN D'ABON, III du nom, Seigneur de Reyner, se maria le 14 Février 1599, avec *Suzanne de Piaule*, de laquelle il laissa:

VII. MELCHIOR D'ABON, qui fit alliance par contrat du 1 Février 1634, avec *Julie d'Abon*, sa cousine au troisieme dégré; leurs descendans n'ont laissé que des filles, qui font leur demeure à Perthuis, où cette famille a toujours subsisté depuis qu'elle est en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné, est sorti JACQUES-AUGUSTE D'ABON, Ecuyer, Seigneur de Boulays, qui a eu de *Madeleine-Thérese de l'Aigneau*, Sous-Gouvernante de feue MARIE-ANNE d'Orléans, Duchesse de Savoye,

RENÉE-THERESE D'ABON, morte à Paris dans la soixante-dix-huitieme année de son âge, le 18 Juillet 1736, étant née le 16 Février 1659; elle avoit été Fille-d'honneur de la même Duchesse de Savoye, & avoit été mariée en 1687 avec *Jean-Baptiste de Rouvroy*, Marquis de Rouvroy,

par création du mois de Janvier 1714, Sieur du Puy-de-Froissy, &c. Lieutenant Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, décédé à 85 ans le 23 Mars 1744; frere de *Jean*, Chevalier de Malte, & des Comtesses *de Saint-Valier* & *d'Oisy*. Voyez ROUVROY.

Les armes d'Abon, *fascé, emmanché d'or & d'azur de trois pieces & demie, les pointes arrondies.*

—ABONDE, Famille noble, originaire de Mantoue, qui, suivant l'Armorial de France, *Tom. I. Part. I. pag. 4.* a pour Auteur:

I. Jean Abondi, Noble Citoyen de la Ville de Mantoue. Il avoit épousé en 1511, suivant un certificat du 7 Juin 1596, donné par le Garde des Archives de ladite Ville, Noble *Paule Aldegati*, fille de *Louis Aldegati*, de laquelle il eut:

II. Frédéric Abondi, qualifié Gouverneur de la Ville de Ponsas dans le Montferrat, qui de *Marguerite Sivelli*, avec laquelle il se maria le 19 Avril 1558, eut:

III. Jules-Jean d'Abonde, né à Mantoue, élevé Page du Roi dans sa petite Ecurie. Il fut naturalisé par Lettres du mois d'Août 1597, confirmées par le Roi Louis XIII au mois d'Août 1620, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 18 Janvier suivant. Il avoit épousé le 5 Août 1596, *Françoise Piedefer*, fille de Noble Seigneur *Charles Piedefer*, Seigneur de Bondernaut, & de *Marguerite du Moutier*; de ce mariage vinrent:

1. François d'Abonde, qui suit;
2. Et Louis d'Abonde, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie dudit François son frere.

IV. François d'Abonde, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Longueval, épousa, le 15 Février 1641, *Marie de Catelan*, fille de *Georges de Catelan*, Seigneur de Mauni, de Maupas, & en partie de Bagnaux, Chevalier des Ordres, de Notre-Dame-de-Montcarmel, & de Saint-Lazare-de-Jérusalem, Maréchal des Logis d'une Compagnie de 200 Hommes d'Armes d'Ordonnance, sous le titre de la Reine; & de *Françoise le Pelletier*. Il eut de ce mariage:

V. Charles-Alexis d'Abonde, I du nom, Seigneur de Vulaine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant Colonel du Regiment de Chartres, qui fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer par Ordonnance de M. Phelypeaux, Commissaire departi, du 31 Décembre 1701. Il fut tué en Flandres le 27 Novembre 1708, commandant l'arriere-garde d'un Détachement, après 45 années de services. Il avoit épousé en troisiemes noces, le 12 Août 1699, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi, Elu à Nemours; & de *Marie Lefévre*. Il eut de ce mariage:

1. Charles-Alexis, qui suit;
2. & 3. Marie-Alexis & Louise-Marguerite d'Abonde, reçues toutes deux à Saint Cyr, l'une le 20 Décembre 1709, & l'autre le 3 Février 1718.

VI. Charles-Alexis d'Abonde, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, né le 22 Août 1702, Lieutenant d'Infanterie en 1718.

Les armes, *d'azur à trois étoiles d'or, posées 2 & 1; parti d'un échiqueté d'or & d'azur, & un chef d'argent, chargé d'un aigle de sable, les ailes étendues.*

ABOS DE FOLLAINVILLE-PALLETIERE; Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, qui fut maintenue dans sa noblesse le 22 Juin 1667.

Maximilien d'Abos de Binanville, fut reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Gabriel d'Abos de Thémirecourt, fut aussi reçu Chevalier de Malte le 7 Août 1663.

Louis d'Abos de Binanville, qui fut reçu le 11 Août 1711 Conseiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

De cette famille étoit Marie-Louise d'Abos de Saint-Hilarion, née en 1675, & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1683, après avoir prouvé sa noblesse, depuis Bertin d'Abos, Seigneur de Thémirecourt, qui épousa en 1516 *Françoise de Silliquet*, qui étoit le quart ayeul de ladite *Marie-Louise.*

Les armes, *de sable au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

ABOT DE CHAMPS-DE-LA-METRUINIERE, Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1666 & le 3 Juillet 1667.

I. Jean Abot, Ecuyer, Sieur de Mellad, & *Jeanne* sa femme, vivans, le 30 Juillet 1399, eurent pour fils,

II. Pierre Abot, Ecuyer, Seigneur de Gournai en 1463, qui fut marié avec *Jeanne Gabelle*, dont est issu :

III. Denis Abot, Sieur de la Chaise, à cause de sa mere. Il épousa, le 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, mere de

IV. Guillaume Abot, Conseiller ordinaire en la Cour des Grands Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, depuis Conseiller au Parlement de Paris. Il fut marié le 15 Mars 1522 avec *Agnès Croquet.*

V. Gilles Abot, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Chaise & de Champs, fut Enseigne de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Gentilhomme servant de Sa Majesté. Il servit à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit à Rouen, le 5 Janvier 1597; de son mariage accordé le 28 Juin 1580, avec *Françoise de Sansavoir*, est issu:

VI. Antoine Abot, Sieur de Champs, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 31 Mai 1636, Gentilhomme servant de Sa Majesté, marié le 13 Janvier 1618 avec *Renée de Pasti*, dont nâquit

VII. Pierre Abot, Sieur de Recay & de Champs, Lieutenant dans le Regiment de Picardie, qui se maria le 7 Mars 1658 avec *Marie du Chesnay*; de ce mariage sortit

VIII. Jacques Abot, Sieur de Recay, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683 avec *Marguerite Picard.*

IX. Pierre Abot, leurs fils, Sieur de Champs, épousa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, dont est né, le 29 Mai 1718,

X. Pierre-Renée Abot, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 16 Août 1734.

Les armes, écartelé, au 1 & 4, *d'azur, à une coquille d'argent; au 2 & 3, d'argent, à une branche de fougere, posée en pal.*

—ABRANTES, (Ducs d'), sortis de la Maison Royale de Portugal. Le premier Duc de ce nom fut Alphonse de Portugal-Alencastro, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro & de Val-de-Fuentes, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques en Portugal, Conseiller d'Etat pour la Guerre, Général des Galères, & Grand Justicier du Royaume de Portugal; second fils d'Alvaro de Portugal-Alencastro, Duc d'Aveiro, & de Julienne de Portugal-Alencastro. Alphonse fut fait Général des Galères du Royaume en 1625, & créé Duc d'Abrantes & Grand d'Espagne par Philippe IV, Roi d'Espagne en 1645. Il épousa Anne de Sande-Padilla-Bobadilla, Marquise de Val-de-Fuentes en Castille, fille unique d'Alvare de Sande, premier Marquis de Val-de-Fuentes, & de *Marie-Anne de Padilla-Bobadilla*, héritiere du Comte de *Méjorada*. En étant resté veuf le 26 Janvier 1649, il embrassa l'état ecclésiastique, ce qui donna lieu à une dispute de la part des Grands d'Espagne, qui ne voulurent point que dans les Chapelles il eût séance sur leur banc avec sa soutane; ce qui fut décidé en leur faveur par le Roi d'Espagne. Il mourut le 28 Mars 1654, laissant de son mariage

1. Augustin de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes, qui suit;
2. Louis de Portugal-Alencastro, mort sans alliance,
3. Et Marie de Portugal-Alencastro, mariée le 22 Octobre 1654, avec *Pierre de Leyva-de-la-Cerda & la Cuéva*, Comte de Bannos, Marquis de Ladrada, duquel elle fut la premiere femme, & n'en eut qu'une fille.

Augustin, (ou, selon quelques-uns, Constantin) de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes, Grand d'Espagne, Marquis de Porto-Séguro, de Sardoal, & de Val-de-Fuentes, Comte de Méjorada, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques, prétendit succéder aux biens du Duc d'Aveiro, au préjudice de Marie de Portugal-Alencastro, sa cousine, mariée au Duc d'Arcos, soutenant que les filles ne pouvoient en hériter; mais il fut débouté de ses prétentions au mois d'Octobre 1679, & mourut au mois de Février 1720 âgé de 83 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Noronna*, fille de *Ferdinand de Noronna*, premier Duc de Linarès, & de *Marie-Anne de Sylva*. Les enfans sortis de ce mariage furent,

1. Ferdinand de Portugal-Alencastro, Marquis de Val-de-Fuentes, qui suit;
2. Jean-Emmanuel-de-da-Croix de Portugal-Alencastro, Duc d'Abrantes en 1720 après la mort de son pere, & de Linarès du chef

de sa mere. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de Novembre 1717, puis à celui de Cuença au mois de Mars 1721, & sacré le 7 Septembre suivant.

3. Anne-Augustine de Portugal-Alencastro, Religieuse au Couvent de l'Incarnation à Madrid.

4. Isabelle de Portugal-Alencastro, mariée en 1686 à *Bernard de Carvajal*, Commandeur d'Anjarada.

5. Emmanuelle-Françoise de Portugal-Alencastro, Dame-d'honneur des Reines d'Espagne Marie Louise d'Orléans & Marie-Anne de Baviere-Neubourg, toutes deux femmes du Roi Charles II. Elle épousa en 1689 *Joseph-Bernardin Bazan-de-Bénavides & Pimentel*, Marquis de Santa-Cruz, de Viso & de Bajone, Grand d'Espagne, après la mort duquel, arrivée en 1694, elle se fit Religieuse aux Carmelites déchaussées à Madrid.

6. Et Josephe de Portugal-Alencastro.

Ferdinand de Portugal-Alencastro, Marquis de Val-de-Fuentes, Duc de Linarès, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, Lieutenant Général de ses Armées, & Viceroi du Méxique, mourut avant son pere en 1692. Il avoit été marié le 26 Janvier 1685 avec *Léonore de Sylva*, Dame-d'honneur de la Reine, & fille d'*Isidore* de Sylva-Portugal, Marquis d'Oran; & de cette alliance sortirent,

1. Augustin de Portugal-Alencastro, mort jeune;

2. Et Ignace de Portugal-Alencastro, aussi décédé jeune.

Les armes, *d'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix, chargés chacun de cinq besans d'argent en sautoir, ayant un point de sable; & une bordure de gueules, chargée de huit Tours d'or, posées trois, deux & trois, & un lambel d'argent à deux pendans, brochant sur les trois premieres Tours.*

Hist. des Grands Officiers de la Couronne, Tom. I. pag. 673 & suiv. Edition de 1736. *Voy.* au mot ALENCASTRO dans Moreri, nouv. Ed.

ABSOLU : famille de l'Isle-de-France, qui porte *de gueules, à une croix de Malte d'or, posée en cœur, & accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

Madeleine Absolu, née le 4 Juillet de l'an 1681 du mariage de Jacques Absolu, Ecuyer, Sieur de la Gâtine, & de *Marie Charpi*; fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1692, & prouva sa noblesse depuis l'an 1536, que vivoit Mauri Absolu, Seigneur de Launai, son quart-ayeul.

—ABZAC : originaire du Périgord, où est une Forteresse de son nom. Cette Maison est reconnue, par son ancienneté, pour une des premieres de la Province, qui a été son berceau. Une généalogie de feu M. d'Hozier (*Charles*) remonte la filiation à Hugues d'Abzac, qui fit bâtir la Forteresse *d'Abzac* sur la Dordonne. Il étoit en 1220 Chevalier, Baron de Languais, sans doute du chef d'*Helinette de Languais*, sa femme. La même généalogie lui donne pour fils Aimar d'Abzac,

d'Abzac, Sénéchal pour le Roi d'Angleterre. Si on l'en croit encore, cet Aimar d'Abzac fut pere de Pierre.

Le Juge d'Armes de France ne doute point que la Maison d'Abzac n'ait toute cette ancienneté, & même qu'elle ne puisse encore aller au-delà. Mais comme feu M. *Charles* d'Hozier n'a point eu les titres originaux, garants des filiations, & que tout autre témoignage, quelque fidele qu'il puisse être, n'a point lieu, on ne compte la descendance que depuis Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338. N'ayant point reçu de mémoires particuliers de cette Maison, nous parlons d'après ce qu'on lit dans l'Armorial de France, *Registre second, partie premiere*.

I. Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338, servit avec deux Ecuyers ès parties de Guyenne, sous *Pierre* de Marmande, Sénéchal du Périgord. On lui donne pour femme *Jeanne de Pradelle*, Dame de Beauregard. Quoi qu'il en soit, il fut pere de trois fils, savoir :

1. Aimar d'Abzac, qui suit;

2. Elie, mort sans postérité;

3. Gantonnet, qui paroît avoir été un des *Preux Chevaliers* de son tems. Il fit le voyage de la Terre Sainte en 1390, avec le Duc de Bourbon, Louis II, lorsque ce Prince alla mettre le siege devant Tunis. Il passa dans l'isle de Chypre; après cette expédition, il fut Général des troupes de l'Eglise, sous le Roi Jacques I, ou son fils Janus ou Jean II, durant les guerres contre les Génois, qui tenoient alors dans l'isle de Chypre la ville de Phamagouste. Il devint Connétable de ce Royaume, charge considérable, qui n'étoit donnée qu'aux Princes du Sang de Rois. Il revint mourir en France.

II. Aimar ou Adhemar d'Abzac, Seigneur d'Abzac, de la Douze, de Prouet, de la Cropte, de Montastruc, & des Château & Seigneurie de Beauregard, fit vente de la Terre d'Abzac, des forêts qui en dépendoient, & d'une autre Terre à *Amalric* ou *Amauri* de Barriere, Chevalier, Habitant de la Cité de Périgueux, qui en reçut l'investiture le 16 Mai 1386, des mains du Comte de Périgord, *Archambaud*, IV du nom, surnommé *le Viel*.

Aimar d'Abzac épousa Noble *Catherine de Wals*, dite *de Boniface*, veuve d'*Archambaud-de-Barriere*, Dame de Villamblar, de Longuo près Mussidan, d'Hiran, de la Roche, de Ferrieres, de Limeirac, &c. qui lui fit une donation universelle de tous ses biens, le 28 Mai 1394, à condition d'écarteler les armes *de Wals* & *de Boniface*. Il eut de son mariage,

1. Olivier, qui suit;

2. Bertrand d'Abzac, Seigneur de Doume, Chevalier. Il fut un zélé Partisan des Anglois, au nom desquels il conclut le 10 Janvier 1421, un Traité avec Charles de Bourbon, Capitaine Génér. pour le Roi, & agissant au nom du Roi Charles VII, alors Dauphin. Gantonnet d'Abzac, son oncle, lui légua tous les biens qu'il possédoit, c'est-à-dire, les Seigneuries de Clarens, de Montclard, de Montledier, de Bregerac ou Bergerac, de Mourens, de Beauregard, avec une somme

de *mille francs d'or. Guillemette de Boniface* lui fit aussi donation de la Paroisse de Mayac. Il mourut au tems de cette transaction, laissant deux fils tous deux appellés JEAN, morts sans postérité; & une fille, nommée MARQUISE.

3. JEAN D'ABZAC, qui eut pour son domaine la Seigneurie de Beauregard, avec d'autres biens assis dans la Paroisse de Boissac, vers la riviere de Creuze. Il fut pere d'AMALRIC ou d'AIMERI D'ABZAC, aussi Seigneur de Beauregard, qui vivoit encore le 25 Avril 1515. Celui-ci eut pour fils HUGUES D'ABZAC, Seigneur de Beauregard, marié par contrat du 1 Juillet 1489, avec Demoiselle *Marguerite d'Aix*, Dame de Méimi. De ce mariage sortit JEANNE D'ABZAC, fille unique, qui épousa, le 15 Juillet 1515, *François d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de Castel-Nouvel, cadet de l'illustre Maison d'Aubusson de la Feuillade, & tige de la branche des Seigneurs de Beauregard & de Castel-Nouvel.

III. OLIVIER D'ABZAC, pour remplir la condition que son pere contracta par son mariage avec *Catherine de Wals*, dite de *Boniface*, prit pour armes : *d'or à une fasce de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur*, qui est de *Boniface; écartelé de gueules à une fasce d'or*, qui est de *Wals;* & sur le tout D'ABZAC, qui est *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, à la bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

OLIVIER D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de Mayac, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, &c. est qualifié *Ecuyer* dans des lettres que JEAN de France, Duc de Berry, frere de CHARLES V, & oncle de CHARLES VI, lui donna le 30 Juillet 1412, environ quinze jours après le Traité de Bourges, qui désarma l'oncle & le neveu. Il épousa *Jeanne de Barriere*, dont il laissa à sa mort,

1. GUY, qui suit;

2. ELIE, Chanoine de Saint-Front de Périgueux, & Curé d'Auriac.

3. BERTRAND D'ABZAC de la Douze, qui suivit, comme son oncle, le parti des Anglois; & ayant été pris les armes à la main, fut décapité à Limoges, en punition de son attachement opiniâtre pour les ennemis de l'Etat.

IV. GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, de Saint-Gerard, de Saint-Felix, de Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, de Mortemer, du Château de Mayac, & aussi Seigneur de la Maison noble de Périgueux, c'est-à-dire, du Domaine que les Seigneurs de Boniface avoient eu dans cette Ville, fut Consul & Maire en 1445, Charges Municipales, qui ont été quelquefois possédées par des Seigneurs de la plus haute naissance, qui ne les croyoient pas au-dessous d'eux. On sçait d'ailleurs qu'à Bordeaux, le Maire doit être toujours un Seigneur du premier rang; & l'usage a été anciennement le même dans toute la Province, comprise sous le nom d'Aquitaine, & aujourd'hui sous le Gouvernement général de Guyenne. GUY D'ABZAC testa au Château de la Douze le 29 Juillet 1478, âgé de 78 ans; & il eut de sa femme *Agnès de Montlouis*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpaon, de

Malayoles, de Bonnes, de Vergnolles, &c. & de *Belleguette de Limeuil de Saint-Alvaire.*

1. JEAN, qui suit;

2. PIERRE, Abbé de Notre-Dame-de-la-Grace, au Diocèse de Carcassone, successivement Evêque de Rieux, de Leictoure, Archevêque de Narbonne, &c.

3. HUGUES, Abbé de Billeux, Diocèse de Poitiers, Prieur de Fontenai, Camérier Commendataire de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, Prieur de Champdolant, &c.

4. BERNARD, Chanoine des deux Eglises Cathédrale & Séculiere de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Curé de la Force, & Archiprêtre de Saint-Méard d'Exideul,

5. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après;

6. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui, lors du testament de son pere, en 1478, étoit *pour lors outre-mer.*

7. LOUISE, femme de Noble *Antoine de Carbonnieres*, Seigneur de Pelavezi;

8. ANNE, accordée le 29 Mai 1466, & veuve de Noble *Jean de Grossoles*, Seigneur de Flamarens & de Montastruc;

9. JEANNE, veuve de Noble *Pierre de Goth*, Seigneur de Pelatignon.

10. CATHERINE, mariée avec *Antoine de Grossoles*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Caumont en Lomagne, qui moururent, laissant trois enfans, *Raimond*, *Jean & Bernard de Grossoles.*

11. JEANNE la jeune, femme de noble *Raimond d'Aix*, Seigneur de Mesmi, de Mesmiaco, que GUY D'ABZAC nomme exécuteur de ses dernieres volontés, avec son fils BERNARD D'ABZAC, le Chanoine.

V. JEAN D'ABZAC, I du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, &c. qualifié Ecuyer, Chambellan & Maître-d'Hôtel de JEAN Sire D'ALBRET, dans une Ordonnance du 18 Juin 1491, épousa 1°. le 10 Août 1455, *Jeanne de Saint-Astier*, fille du Seigneur des Bories; 2°. le 14 Février 1470, *Jeanne de Narbonne Taleyran*, fille de *Jean*, Baron *de Taleyran* & de *Sibille de Carmain.* Il eut du premier lit

1. JEAN, qui suit;

2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de Saint Etienne & de Saint Front de Périgueux, Protonotaire Apostolique, Conseiller-Clerc au Parlement de Bordeaux, Prieur de la Faye, &c.

3. AUDOUIN, Moine de l'Abbaye de la Grasse, d'abord Abbé de la Sauve Majeure (*Sylvæ Majoris*) au Diocèse de Bordeaux, puis Prieur de Camon au Diocèse de Mirepoix, & Chambrier ou Camérier de Grasse, sur la démission de son oncle, & Abbé de la même Abbaye au commencement de 1495, & Vicaire Général de tout le Diocèse de Narbonne, qu'il ne gouverna pas long-tems, étant mort le 25 Octobre 1498.

4. Un autre JEAN, qui paroît avoir embrassé l'état ecclésiastique. Un Mémoire de la Maison le fait aussi Abbé de la Grasse, après son frere AUDOUIN.

De trois filles, nées sans doute du second lit, l'aînée, nommée JEANNE, épousa le 15 Juin 1525, *Etienne de Cauna*. On ignore quel parti prirent les deux autres.

VI. JEAN D'ABZAC, II du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, n'est qualifié que Noble & Ecuyer dans son testament du 30 Janvier 1528. Il épousa le 23 Novembre 1490, *Gabrielle de Salignac*, sœur de *Claude de Salignac*; femme de *Guy de Gontaut*; de ce mariage il laissa,

1. PIERRE D'ABZAC, qui suit;

2. Et JEANNE, femme de *Bertrand de la Cropte*, Seigneur de Languais.

Le mémoire domestique met deux enfans de plus, & les fait même aînés des précédens. Ce sont

1. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, tué à Panpelune, au tems de l'usurpation de la Navarre;

2. Et CHARLOTTE, qui épousa le 26 Septembre 1507, *Annet de Fay*.

VII. PIERRE D'ABZAC, I du nom, Chevalier, Baron de la Douze, Seigneur de la Barriere, de la Cropte, de Senillac ou Sanillac, de Vergnolles, de Reillac en Limousin, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 18 Novembre 1550, & ne vécut que fort peu de tems depuis son mariage avec *Jeanne de Bourdeille*, fille puînée de *François*, Seigneur, Baron de Bourdeille, de Brantosme, &c. & d'*Hilaire du Fou-de-Vigean*. De ce mariage vinrent,

1. GABRIEL, qui suit;

2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Toulouse en 1549, mort avant son pere, ou peu de tems après, suivant un acte du 17 Décembre 1551.

3. Un second FRANÇOIS, dont les preuves, dit l'Abbé de Vertot, furent faites pour l'Ordre de Malte en 1555.

4. GEORGES, Prieur de la Faye.

5. FOUCAUD, Chanoine des deux Eglises de Périgueux, Saint Etienne & Saint Front.

6. Autre GABRIEL, reçu dans l'Ordre de Malte en 1560, & Commandeur de Bordeaux en 1592.

7. JEAN, dont la mort est marquée avant celle de son frere FRANÇOIS.

8. JEANNE, mariée par contrat du 17 Décembre 1551, avec *Annet de Bourbon-Malause*, Vicomte de Lavedan, Baron de Beaucan, de Barbasan, de Malause, &c.

VIII. GABRIEL D'ABZAC, I du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de Vieilleville & de Peiramond, qualifié Ecuyer dans le testament de son pere, du 18 Novembre 1550, eut commission de CHARLES IX, le 30 Mai 1569, pour donner en cette qualité le Collier de l'Ordre à *Clinet d'Aidie*, Seigneur de Cailus & de Riberac. Il épousa par contrat du 25 Juillet 1546, *Antoinette Bernard*, Dame de Vielleville & de Peiramont, & testa le 24 Février 1575. Les enfans sortis d'eux furent:

1. GABRIEL, qui suit;

2. Foucaud, à qui son pere légua, ainsi qu'à ses autres enfans puînés, une somme de quinze mille livres, pour tous droits, même sur la succession de leur mere.

3. Pierre d'Abzac, tige d'une seconde branche rapportée ci-après.

4. Jeanne, mariée le 1 Juillet 1571 à *François de Lambertie*, Ecuyer, Seigneur de Lambertie, de Saint-Paul-de-la-Roche, de la Valouze, &c.

5 & 6. Françoise & Jacquette, mortes lorsque leur pere testa, mais après avoir été mariées, l'une par contrat du 8 Décembre 1571, avec *Jean de Sireuil*, Ecuyer, Seigneur de Sireuil, & Co-Seigneur de Scicurac; l'autre, le 8 Juin 1572, avec *François de Royere*, Ecuyer, Seigneur de Brignac, dont elle laissa un fils unique, nommé *Gabriel-Guy de Royere*.

7. Ysabeau, mariée par contrat du 25 Avril 1581.

8. Anne, mariée 1°. le 22 Septembre 1582, avec *Jean de Calvimont*, Ecuyer, Seigneur de Lern de Tursac, de Saint Paul; & 2°. le 14 Janvier 1588, avec *Foucaud d'Aubusson-Castel-Nouvel*, Seigneur de Beauregard, de la Ruë, &c.

9. Gabrielle, l'aînée, mariée par contrat du 7 Août 1586, avec *Georges de Tilhet*, Seigneur de Maurouse, & depuis, Baron d'Orgueil.

10. Gabrielle la jeune, mariée 1°. 21 Novembre 1585 avec *Raimond de Marquessac*, Seigneur dudit lieu, & de Saint-Pantali; 2°. 22 Février 1594 avec *Jean de Saint-Astier*, Seigneur de Sauveterre.

11. Marguerite, mariée 1°. à *Philippe de Fayoles de Melet*, ou plutôt, *de Melet de Fayoles*, frere puîné, consanguin de *Madelon de Melet* que Catherine de Medicis envoya en Pologne pour en faire revenir Henri III, après la mort de Charles IX; 2°. par contrat du 14 Avril 1588, à *Odet de Montlezun*, Chevalier, Seigneur de Seudat de Montcassin, de Farges, de Saint-Cyprien, & Chambellan du Roi.

IX. Gabriel d'Abzac, II du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de la Ruë, Baron de Lastours, de Peiramont & de Vielleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, dès le 5 Mai 1599, puis Gentilhomme de sa Chambre, obtint au mois de Novembre de l'an 1615, des Lettres-Patentes, en forme de Charte, portant érection de la Terre & Baronie de la Douze en Marquisat. Il fut Capitaine de cinquante hommes d'Armes. Il avoit épousé par contrat du 29 Janvier 1591, *Jeanne de Lastours*, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Lastours en Limousin, qui lui porta en mariage cette Baronie, avec le titre de premier Baron de la Province. Ils testerent l'un & l'autre le 14 Août 1616; leurs enfans furent:

1. Gabriel, qui suit;

2. Charles, rapporté après son frere;

Et quatre filles. L'aînée Marguerite étoit en 1658, veuve de *Philippe de Melet de Fayoles*, Seigneur de Neufvic, & Saint Pardoux; la seconde, appellée Jeanne, fut Dame *de la Bermondie*; & Anne, qui étoit la quatrieme, épousa le Seigneur *des Coutures*.

X. Gabriel d'Abzac, III du nom, qualifié Marquis de Vergnolles,

ne succéda pas au Marquisat de sa Maison, ayant été déshérité par le testament commun de son pere & de sa mere, pour avoir épousé, contre leur volonté, *Esther de Larmandie*, fille du Baron de Longa, non que le mariage ne fût sortable, puisque les deux Maisons avoient déja des alliances, au moins indirectes, mais parce qu'il y avoit alors de l'inimitié entr'eux & le Baron. Gabriel d'Abzac, Colonel d'un regiment, fut assassiné au retour d'un voyage de Paris, & ne laissa qu'une fille Madeleine d'Abzac de la Douze; mariée le 27 Août 1745, à *Charles Gouffier*, Comte de Gonnor & de Maulevrier, une des Dames d'Atour de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV.

X. Charles d'Abzac, Marquis de la Douze, Baron de Lastours, Seigneur de Barriere, Senillac, Vieilleville, Peiramond, &c. second fils de Gabriel, II du nom, & d'*Anne de Lastours*, qui l'instituerent leur héritier, à condition qu'il ne pourroit désunir les Terres de la Douze & de Lastours qu'en faveur des mâles, fut, ainsi que son pere, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, & ensuite Colonel d'un regiment d'Infanterie, avec lequel il servit en Italie sous Louis XIII. Il testa le 11 Février 1659. Il fut marié deux fois; 1°. le 15 Janvier 1621 avec *Anne-Louise Chapt de Rastignac*, fille de *Jean*, mort en 1625, Maréchal de Camp des Armées du Roi; 2°. avec *Charlotte Thinon*. Il eut pour enfans:

Du premier lit, 1. Jean d'Abzac de la Douze, mort jeune;

2. François d'Abzac de la Douze, appellé le Marquis de Vergnolles, qui ne laissa point d'enfans de *Marie de Besançon*, fille de *Charles*, Seigneur du Plessis Besançon;

3. Charles d'Abzac de la Douze, mort Mestre de Camp ou Colonel d'Infanterie, sans avoir été marié;

4. Une fille, mariée avec le Seigneur *de Fayac*.

Du second lit resterent:

1. Pierre d'Abzac de la Douze, qui suit;

2. Charlotte, mariée, 1°. le 9 Février 1660, à *François David de la Tour*, Seigneur de Ventaut en Limousin; 2°. à *N.... Ribette*, de la ville de Riom en Auvergne;

3. Marie-Anne, Mariée à *Henri de Taillefer*, Comte de Roussilles, Seigneur de Barriere, &c.

XI. Pierre d'Abzac, II du nom, Marquis de la Douze, Baron de Lastours, Seigneur de Vergnolles, de Barriere, de Senillac, &c. fut décolé à Toulouse en 1669, après avoir été marié deux fois; 1°. le 17 Janvier 1655, avec *Madeleine de Clermont la Batut*, fille de *Louis de Clermont*, Seigneur de Clermont & de la Batut; & de *Louise de Pardaillan de Gondrin*; 2°. avec *Finette Pichon*, fille d'un Président à Mortier du Parlement de Bordeaux. Il étoit accusé d'avoir empoisonné la premiere de ces deux femmes, pour pouvoir épouser la seconde: il souffrit la mort avec beaucoup de fermeté, protestant de son innocence jusqu'au dernier soupir. Il eut du premier lit,

Jean-François, qui suit;

Et du second lit, un autre fils qui ne lui survécut pas de beaucoup.

XII. Jean-François d'Abzac fut encore Marquis de la Douze, Baron de Lastours, Seigneur de Barriere, de Vergnolles, de Senillac, &c. par la remise que la Demoiselle de Clermont, sa tante, lui fit de tous ses biens confisqués à son profit. Il épousa le 2 Août 1688, *Marie-Therese Taillefer*, sa cousine germaine. Il est mort sans postérité en 1698, & sa succession passa dans la seconde branche que nous allons rapporter : pour sa veuve, elle prit une seconde alliance avec *Annet d'Aubusson Castelnouvel*, frere puîné du Comte d'Aubusson, Lieutenant Général des Armées du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IX. Pierre d'Abzac de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, troisieme fils de Gabriel d'Abzac de la Douze, I du nom, & d'*Antoinette Bernard*, épousa par contrat du 2 Décembre 1612, *Marie Jay*, veuve de *Denis de la Porte*, Conseiller du Roi, Juge Criminel en la Sénéchaussé de Périgord, fille de Noble homme *Bertrand Jay*, Seigneur de Beaufort, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Adrienne de Laud*, dont

1. Bernard, qui suit,
2. Jean, qualifié Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche.
3. N.... mort en bas âge;
4. Une fille, épouse de *N.... Royere*, Ecuyer, Sieur de Montlieu.

X. Bernard d'Abzac de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche en Périgord, & de la Baronie de Montançais, épousa par contrat du 16 Novembre 1636, *Sibylle Mérigat*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & de Jeanne Carrier, sœur de Jean, ancien Contrôleur des Décimes de Périgord, dont

1. Jean, qui suit;
2. N.... mort sans enfans de son alliance avec une Demoiselle *de la Marthonie*, veuve du Seigneur des Hommes, du nom de *Chabans* ;
3. N.... Prieur de la Faye;
4. Jeanne, mariée avec *François de Hautefort*, dit le Marquis d'*Hans-Hautefort*, Seigneur d'Ajac, &c.

XI. Jean d'Abzac de la Douze, III du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche, épousa par contrat du 29 Janvier 1667, *Gabrielle Joumart-Tison-d'Argence*, fille de *François*, Seigneur d'Argence, &c. & de *Françoise de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont

1. N.... mort à Calais dans le Service;
2. N.... mort sans alliance.
3. Jean, qui suit;

XII. Jean d'Abzac de la Douze, IV du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de la Cropte, &c. succéda au Marquis de la Douze après la mort de son cousin Jean-François d'Abzac. Il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi : ayant quitté le Service, il épousa par contrat du 18 Avril 1699, *Isabelle d'Alesme de*

Lauterie, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. Conseiller du Roi, Lieutenant Général & Criminel au Siege Présidial de Périgueux, & d'*Ysabelle de Landry*. Il eut de son mariage,

1. JEAN, qui suit;

2. PIERRE, Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche, & en même tems, Seigneur de cette derniere Terre, aujourd'hui réunie au Prieuré.

3. GEORGES, qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires;

4. BERNARD, qui a aussi servi dans la même Compagnie, appellé le *Chevalier de la Douze*;

5. MARIE-ANNE-URSULE, veuve de *François Philibert du Chesne de Montréal*, Lieutenant Général de Périgueux;

XIII. JEAN D'ABZAC de la Douze, V du nom, dit le Comte de la Douze, né le 19 Avril 1700, Page du Roi, dans sa Grande Ecurie, au mois de Mars 1725, Lieutenant dans le Regiment de Condé, après quelques années de Service, a épousé le 3 Août 1728, *Marguerite de Combabessouse*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Qentin de Loupiac, Conseiller en la Grand Chambre du Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Gascq* : de ce mariage restent trois fils & deux filles:

1. JEAN, qui suit;

2 & 3. BERNARD; GANTONNET-MICHEL;

4 & 5. MARIE-ANNE-URSULE; & ANNE.

XIV. JEAN D'ABZAC de la Douze, né en Juillet 1729.

TROISIEME BRANCHE.

Seigneurs de Mayac.

V. GUILLAUME D'ABZAC, Seigneur de Mayac & de Limeirac, cinquieme fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, & d'*Agnès de Montlouis*, épousa le 3 Septembre 1476, *Antoinette de la Cropte*, fille de *Jean*, Damoiseau, Seigneur dudit lieu & de Languais ; il eut pour enfans;

FRANÇOIS, qui suit;

2 & 3. GUILLAUME, Ecclésiastique, & ANTOINE;

4 & 5. PHILIPPE ou PHILIPPETTE, & MARIE, Religieuses au Monastere de Sainte Claire à Toulouse;

6 & 7. ANTOINETTE & JEANNE, femmes, l'une de *Raimond de la Vergne*, Seigneur de la Vergne au Diocèse de Limoges; l'autre, de *Jean Commarques*, Seigneur de Baissac;

8. HELENE, mariée à *François Rançonnet*;

9. ALIX. alliée à un Habitant de la ville de Sarlat;

10. JEANNE la jeune, mariée à *Jean de Belli*, Seigneur de Rasac.

VI. FRANÇOIS D'ABZAC DE MAYAC, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut pour femme *Souveraine de Paleyrac*, fille de *Bertrand*, dont

1. PIERRE,

1. Pierre, qui suit;

2. Guinot ou Gui, Curé de Gouzelles;

3. François, Seigneur de Sarrazac. Il traita avec son frere aîné les 16 & 24 Juin 1568, & laissa, de *Louise Dubois* sa femme, Pierre, aussi Seigneur de Sarrazac, dont la postérité subsistoit encore dans ces derniers tems en la personne de son arriere-petit-fils Henri d'Abzac, Seigneur de Sarrazac, marié en Normandie au mois de Février 1715, avec une Demoiselle du nom de *Fay*;

4. Guillaume, Religieux en Notre-Dame-de-Rosaliez en Poitou, & Prieur de Saint Gaudin de Niort;

5. Gabriel, Seigneur de la Chouzedie, qui n'est connu que par le testament de sa mere;

6. Jeanne, femme de *Jean Maignac*, Ecuyer, Seigneur de Mazerolles en Angoumois.

VII. Pierre d'Abzac, Seigneur de Mayac, étoit marié le 25 Juillet 1541, avec *Marguerite de Salignac de Rochefort*, fille de *Raimond*, dont la maison avoit déjà une alliance avec celle d'Abzac. *Marguerite* testa le 18 Mai 1572, & son mari le 30 Octobre 1575. Leurs enfans substitués tous les uns aux autres, furent:

1. François, qui suit;

2. Guinot ou Gui, Seigneur de Villard, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;

3. Bardin, tige d'une branche distinguée par le nom de Cazenac;

4. Souveraine, mariée avec *François de Cussac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, proche Bergerac;

5. Marguerite, mariée le 18 Février 1571, avec *Léonard Leroux*, fils de *Pierre*, Seigneur de Lussor, &c.

VIII. François d'Abzac, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mayac & Rimerac, Gentilhomme ordinaire de S. M. épousa par contrat du 25 Juin 1577, *Bonne de Heu*, fille mineure de *Robert*, Seigneur de Malleroyau, pays Messin, & de *Claude du Chastelet*; dont

1. Isaac, qui suit;

2. Jacob, né le 10 Mai 1588;

3. Marguerite, mariée à *Louis Perry*, Ecuyer, Seigneur de la Chaussie.

4 & 5. Jeanne & Henriette, mariées, la premiere, 1°. à *N.... Jay*, Seigneur de Rossignol; 2°. à *Jean de Biron-Montferrand*, Ecuyer, Seigneur de Fontlongue. La seconde s'allia avec *François de Cosnac*, & elle fut sa seconde femme, sans enfans.

IX. Isaac d'Abzac, Ecuyer, Seigneur de Mayac, &c. épousa 1°. *Marie Couraudin*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Villautrange, & de *Françoise Lerry*; 2°. le 20 Mai 1629, *Esther de Livenne*, unique héritiere de *François*, son pere, Ecuyer, Seigneur de Bouix.

Du premier lit sont sortis, 1. Jacques d'Abzac de Mayac, qui suit;

2. Pierre, Capitaine dans le Regiment de Conti, qui fut blessé à la bataille de Fribourg en 1644;

3. Bernard, tué le 3 Août 1645 au combat de Norlingue, étant Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon.

Du second lit vinrent,

1. François d'Abzac, Seigneur de Mailleroi & de Bouix dans l'Election d'Angoulême, marié à Paris le 15 Novembre 1661 à *Béatrix-Françoise d'Atraupré*, fille de *Louis*, Seigneur d'Atraupré en Bourgogne;

2. Un second François, appellé le Chevalier de Mayac.

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Mayac, de Limerac, &c. fut successivement Page du Roi dans sa petite Ecurie, & Capitaine dans le Régiment de Gaston, frere unique de Louis XIII. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec ses freres & cousins, par M. Daguesseau, Intendant de Limoges. Il étoit alors premier Chambellan de S. A. R. Monsieur, Gaston Duc d'Orléans, & mourut Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1678. Il fut marié trois fois; 1°. le 22 Mai 1648 avec *Madelene Estourneau*, fille de *François*, Baron de Ris, Seigneur de la Motte-Tersanne en Périgord; 2°, le 30 Juin 1650 avec *Anne de Babaine*, fille de *Paul*, Seigneur d'Usson en Saintonge, & de *Diane d'Estuer de Caussade*; 3°. le 8 Juin 1654 avec *Louise de Brémond d'Ars*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Ars, &c. & de Dame *Marie de Verdelin*. Il n'eut des enfans que de la troisieme femme, qui lui apporta la Terre de Migré; savoir,

1. Jacques d'Abzac, mort en 1701, sans avoir été marié;

2. Henri, qui suit;

3. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, qui de son mariage avec une Demoiselle du nom de *Vaulx*, laissa un fils, mort sans postérité & deux filles, une Religieuse à Exideuil, l'autre mariée à *Charles d'Estrade*, Seigneur de Contie;

4. Jacques, Seigneur du Bourg;

5. François, Seigneur de Villautrange;

6. Et une fille, Religieuse aux Carmelites de Saintes.

XI. Henri d'Abzac, Baron de Rouffiac, Seigneur de Mayac, &c. mourut subitement en 1722, après avoir été successivement Capitaine de Chevaux-Légers & de Carabiniers. De son mariage le 15 Novembre 1694 avec *Marie-Benoîte Saunier de Montplaisir*, fille unique de *François*, Seigneur de Montplaisir, & d'*Adrienne de Lannes*, Dame de Pommiers; il avoit eu,

1. Annet-Joseph d'Abzac de Mayac, né le 7 Octobre 1695, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 22 Mai 1714, mort en 1719, sans avoir été marié;

2. François, qui suit;

3. Guillaume, Capitaine dansle Régiment d'Enghien;

4. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Poitou;

5. Un second François;

6. Un troisieme François, né le 5 Septembre 1712, reçu Page de la grande Ecurie le 4 Septembre 1727, ensuite Officier dans le Régiment de Saint-Simon, Cavalerie;

7. **Bernard**, Garde-Marine;

8. **Marthe**, mariée 1°. à *François-Jean*, Seigneur de la Roche, &c. Chevalier de Saint Louis; 2° le 20 Mai 1721 à *Charles Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu, Capitaine dans le Régiment de Lambeſc, Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis;

9. **Barbe**, l'aînée, alliée à *François Faucher*, Seigneur de Veſſac;

10. **Marie**, femme du Baron *de la Luminade*, du nom de *Beaupoil-Saint-Aulaire*;

11. Et **Barbe d'Abzac**, la jeune.

XII. **François d'Abzac**, III du nom, Seigneur de Mayac, de Montplaiſir, de Pommiers, dit le Marquis de Migré, étoit Mouſquetaire du Roi lorſqu'il épouſa *Marie d'Aydie-Ribérac*, fille d'*Armand*, appellé le Vicomte d'Aydie, & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*; dont

1. **Antoine d'Abzac** de Mayac;

2. **Guillaume d'Abzac** de Mayac;

3, 4 & 5. **Marie**, **Marthe**, & **Marie**, la jeune.

QUATRIEME BRANCHE.

Seigneurs de Villard, de Saint-Pardoux, &c.

VIII. **Guy d'Abzac** de Mayac, Seigneur de Villard, dans la Paroiſſe de Saint-Pardoux-la-Riviere en Périgord, ſecond fils de **Pierre d'Abzac**, Seigneur de Mayac, & de *Marguerite de Salignac de Rochefort*, épouſa par contrat du 3 . . . . . . 1576 *Louiſe Brun de la Valade*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Lur-de-Longa*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont,

1. **Pierre**, qui ſuit;

2. **Jacques**, qui épouſa par contrat paſſé le 31 Décembre 1612 *Catherine le Poivre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tuffas, & de *Judith de Barbezieres*. Il eut de ce mariage **Isaac**, qui, fut avec ſes deux couſins, maintenu dans ſa nobleſſe le 14 Août 1767, par M. Dagueſſeau, Intendant de Limoges. Il avoit épouſé le 20 Octobre 1645 *Anne d'Eſcranayac*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Verger, & de *Jeanne Bigot*, mais on en ignore la poſtérité;

3. **Helie**, Seigneur de la Combe près de Ruffec en Angoumois, qui épouſa une Demoiſelle du nom de *Chevalier*; on ignore auſſi quels furent ſes enfans, & ſi ſa poſtérité ſubſiſte;

4. **Raimond**, auteur de la Branche des Seigneurs de Preſſac, rapportée ci-après;

5. **Jacob**, mort ſans poſtérité;

Et quatre filles : la premiere & les deux dernieres ne ſont connues que par une tranſaction du 25 Novembre 1621. La ſeconde, nommée **Marguerite**, épouſa, le 18 Février 1602, *Antoine de Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu en bas Limouſin.

IX. **Pierre d'Abzac**, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Ri-

viere, épousa par contrat du 27 Septembre 1607 *Anne Perry*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazieres, &c. & de *Marie Eschallard*. De ce mariage sortirent,

1. Jean, qui suit;

2. Un autre fils, Seigneur de Saint-Pardoux, mort à Tours sans postérité,

Et trois filles, dont les deux premieres prirent le voile, l'une à Périgueux, & l'autre à Saint-Pardoux; & la troisieme, mariée au Seigneur de Bélac en Angoumois.

X. Jean d'Abzac, Ecuyer, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Riviere, &c. épousa, le 25 Janvier 1640, *Renée de Lambertie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Prung, &c. & de *Jeanne Coustin du Masnadac*, dont,

1. Jacques, qui fut Page de la Reine;

2. Helie, qui suit;

3. Raimond, Lieutenant de Cavalerie;

4. N.... appellé le Sieur de Robertie, Capitaine dans le Régiment de Picardie;

5. N.... Lieutenant dans la Compagnie de son frere;

6. Une fille, Religieuse à Saint-Pardoux;

7. Marie, femme d'*Antoine de la Roche-Amyond*, Seigneur de Prémillac, de la même Maison dont est l'Archevêque de Reims, & Grand Aumônier de France depuis 1760.

XI. Helie d'Abzac de Villard, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1667, ensuite Capitaine dans le Régiment du Roi, qui n'eut de son mariage avec *N.*.... pour unique héritiere, que,

XII. Renée-Françoise d'Abzac, Dame des Terres de Villard, de Mazieres & de Saint-Pardoux-de-la-Riviere, qui les porta toutes en mariage à *Claude d'Alogni*, Seigneur du Puy-Saint-Astier, qu'elle épousa par contrat du 24 Octobre 1702.

CINQUIEME BRANCHE.

Seigneurs de Pressac.

IX. Raimond d'Abzac, Seigneur de la Forest & de Villard en Périgord, quatrieme fils de Guy d'Abzac, Seigneur de Villard, & de *Louise le Brun de la Vallade*, successivement Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Epernon Infanterie, & de Cavalerie, se maria 1°. le 5 Janvier 1613, avec *Guionne de Singarreau*, Dame de Pressac en Angoumois, fille & héritiere de *Jean*, mort Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Bermondet*, morte sans enfans : mais elle l'institua son héritier, au moins en partie, & la Terre de Pressac lui resta par transaction; & il se maria 2°. à *Anne d'Alouë*, fille de *Louis*, Seigneur des Ajots en Angoumois, & de *Marie de Livenne*. Il eut du second lit,

X. Jacques d'Abzac, Seigneur de Pressac & de Vouzan, Page du Roi en sa grande Ecurie, marié, 3 Juillet 1655, avec *Marie Raoul*, fille

de *Samuël*, Ecuyer, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, & de *Claude Guerin*, dont,

1. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac;

2. Antoine d'Abzac, Seigneur de Vouzan;

3 & 4. Louis d'Abzac & Susanne;

5. Julie, mariée par contrat du 9 Janvier 1694, avec *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac & des Pouffes en Limousin, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie Taveau*, laquelle, devenue veuve, se remaria avec un Jean d'Abzac, qualifié Seigneur de Fermage, qui, de concert avec sa femme, stipula par le contrat, que s'ils venoient à se séparer des futurs époux, ceux-ci jouiroient de la Terre des Pouffes; & Jacques, pere de Julie, conjointement avec son fils Gabriel d'Abzac, délaissa à sa future épouse la Terre de Vouzan, au moyen de quoi elle renonça à toute succession, soit paternelle, soit maternelle.

XI. Gabriel d'Abzac, Seigneur de Savignac.

Les armes de la branche de la Douze : *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, & une bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

* ACERAC, Seigneurie en Bretagne, qui est entrée avec la Baronnie d'Ancenis dans la Maison de Rieux par l'alliance de *Jeanne de Rochefort* avec Jean II, Sire de Rieux, créé Maréchal de France en 1397; dignité à laquelle fut élevé en 1417, son second fils Pierre de Rieux, Seigneur d'Acerac. Cette Seigneurie retourna par sa mort à son frere aîné Jean III, pere de François, & ayeul de Jean IV, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne en 1470, & nommé par le testament du Duc François II, tuteur & gardien de ses deux filles, comme son proche parent. *Jeanne de Rohan*, sa mere, étoit fille de *Marguerite de Bretagne*, tante du Duc. Son second fils François de Rieux, eut en partage la Seigneurie d'Acerac, que son fils Jean fit ériger en Marquisat par Lettres du mois de Septembre 1574, enregistrées le mois d'Avril 1576. Son fils étant mort sans alliance, *Acerac* passa à son neveu Jean de Rieux. *Voyez* RIEUX.

—ACHARD. Le nom d'Achard est fort ancien, & un nom patronymique, & connu dans les tems les plus reculés.

En 640 vivoit Achard, Evêque de Noyon, & Grand Référendaire sous les regnes de Clotaire II & de Clovis II, Rois de France; il fut sacré sous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illustre à la Cour de Clotaire II dans la charge de Grand Référendaire, qui avoit le Sceau Royal, & sous lui étoient les petits Référendaires, que l'on nommoit Chanceliers. *Voyez* Mézeray, Histoire de France, pages 372 & 418.

Le même Mézeray rapporte que le même pays d'Angoumois fut délivré des Sarrasins en 725, sous le regne de Chilpéric II, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril.

Ce fut sans doute en mémoire de cette victoire qu'on érigea une

Croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

» *Les Achards, les Tisons & les Voisins*
» *Du Pays ont chassé les Sarrasins.*

Ces Infidèles avoient été attirés en France par Eudes, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un Achard, lequel fit ensuite rebénir les Eglises, & rétablit l'Evêque de cette Ville sur son Siége épiscopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la maison d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême, lors de sa premiere entrée dans cette Ville; & ce droit qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi Louis XIV; *voyez* les Provisions données par ce Prince à *Pierre Joumard-Tison*, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne du 16 Septembre 1710.

On trouve un Jacques Achard qui souscrivit le 10 Octobre, indiction 9, & la troisieme année du regne d'Eudes, Roi de France, l'acte de donation que fit *Ebles*, II du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint-Martin de Tours d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint-Savignien, sur la riviere de Charente. *Voy. l'Histoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne*, p. 209.

Elbon Achard signa l'acte de donation que firent en 985 *Robert* & *Adéard* sa femme, au Monastere de Saint-Cyprien de Poitiers. Cet acte est rapporté par *Besly*, p. 292, *des preuves de son histoire des Comtes de Poitou.*

Un Achard signa en 990 l'acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume.* Voyez *Besly*, p. 287.

Un autre Achard & *Amélie*, sa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monastere de Saint-Cyprien, des terres & marais salans; & l'acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne; *Guillaume*, son fils; *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte *Boson*. Voy. *le même Besly*, p. 277.

Un autre Achard, *Rosalie*, sa femme, & Caladon, leur fils, fonderent, le 14 des Calendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars. Voy. *Gallia Christiana*, Tome II.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signerent, le 6 des Nones (2 Mars) 1096, l'acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oleron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles de Chastellaillon.* L'an 1124, & sous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un Pierre Achard souscrivit l'acte de la fondation de l'Abbaye de Trisai en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana*, Tome II, p. 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé

le 10 Février 1126, son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers; & l'acte de son inhumation fut signé par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Émeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul Achard*, « connu parmi la Noblesse distinguée de Poitiers », *dit le Comte de Boulainvilliers, dans son Etat historique de la France, fait sur les Mémoires des Intendans*, Tome V, p. 339; & par *Guillaume d'Aspremont*. Voyez *Besly, Histoire de Poitou*, p. 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une Porte qui subsiste encore sous le nom de *la Porte Achard*. Les mémoires domestiques disent qu'il avoit épousé *Elizabeth Raymond*. Quelques-uns prétendent que ce Pierre Achard étoit frere d'Achard, appellé Jean dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme siecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors soumise au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint-Augustin, & fut le deuxieme Abbé de Saint-Victor-lez-Paris. Il succéda à *Guildouin* en 1155, & fut élevé sur le Siége de l'Eglise d'Avranches en 1162, après la mort de *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, Roi d'Angleterre, & il fut le parrein d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonse IX, Roi de Castille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Eglise de la Sainte-Trinité de l'Abbaye de la Luzerne au Diocèse d'Avranches. On y voit cette épitaphe : *Hic jacet Achardus, Episcopus, cujus charitate ditata est paupertas nostra*. On trouve dans le livre des Abbés de Saint-Victor cette inscription en vers :

» *Hujus oliva domûs, Anglorum gloria Cleri,*
» *Jampridem dignus cœlesti luce foveri;*
» *Fœlix Achardus, florens ætate senili,*
» *Præsul Abrincensis ex hoc signatur ovili.*

Et on a de ce Prélat divers ouvrages, entr'autres : *De divisione animæ, de Sanctâ Trinitate, de tentatione Domini in deserto*; Et une Histoire de la vie de Saint Gézelin. Moreri, au mot ACHARD.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, ou Gens d'armes, selon Dupleix, p. 537; c'étoit un poste fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui sont *trois étoiles*. Quelques uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard-de-Pommiers, duquel descendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris, dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294, au rang des Vicomtes désignés par Edouard I, Roi d'Angleterre, pour passer en Gascogne au service de ce Prince dans la guerre qui s'étoit

allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France PHILIPPE IV, dit LE BEL, & laquelle fut terminée heureusement par *Raoul de Clermont*, dit *de Nesle*, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux reprises, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & plusieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbestier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur residentiam in Castro Thalomon annis singulis .....; scilicèt Helias Achardy, per très menses sequentes continuos, haredesque Gumberti de Mothâ per quindecim dies continuos tenentur facere residentiam in Castro de Thalomon*, &c.

MARGUERITE, déguerpie de GUILLAUME ACHARD-VARLET.

Le nom d'*Achard* est encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il est ici question, son origine est des plus anciennes : elle est sortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le *bienheureux Saint Roch*), selon les provisions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au Département de l'Autunois, de l'Auxois, & de l'Auxerrois, données par le feu Roi LOUIS XIV à PIERRE JOUMART-TISON, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans lesquelles il est dit, qu'il n'y a point de familles qui aient prodigué plus généreusement sa vie & ses biens pour l'Etat.

Cette Maison s'est divisée en diverses branches ; sçavoir, des Seigneurs de Pommiers, de Vesac, & Desogers, ou des Augiers, de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes ; dont quelques-unes sont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une substitution ; & celle d'Argence a ajoûté au nom de Joumart, celui de *Tison-d'Argence* par une autre substitution.

I. Nous avons remarqué ci-dessus qu'ACHARD, que l'on dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, épousa une fille du Seigneur de Pommiers. Cet ACHARD, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202, à la tête d'une Compagnie de cent Archers, selon Dupleix. On présume, d'après cet Auteur, que,

II. PIERRE ACHARD, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci est compris au nombre des Chevaliers qui suivirent en 1214 PHILIPPE AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, & se trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque sur cet Empereur.

III. OLIVIER ACHARD, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de PIERRE ; il souscrivit en 1269 l'acte de l'accord fait entre ALPHONSE de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Christiana*, p. 434. On lui donne pour femme une Demoiselle *de Grailly*.

IV. LOUIS ACHARD, Seigneur de Pommiers, suivoit en 1345 le parti d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, contre JEAN de France, Duc de Normandie, & se distingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356 ; il passa en Espagne avec EDOUARD, Prince de Galles, surnommé *le Noir*, selon

selon l'Auteur de l'Histoire de CHARLES V, p. 918; lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369; ces Seigneurs étoient *le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan; le Sire d'Albret, le Seigneur de Pommiers, & ses freres, dits Achards*, ceux de l'Esparre & de Curton; on lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronsac.

V. CHARLES ACHARD, Seigneur de Pommiers, fils de LOUIS ACHARD, fit hommage de sa Seigneurie de Pommiers, à EDOUARD, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne en 1373. Il accompagna le Roi CHARLES VI au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui resterent auprès de ce Prince pour sa garde pendant la bataille donnée à Rosebecq, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1282, où les Flamands, qui s'étoient revoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur dans son histoire de CHARLES VI, p. 60, dit qu'il ne resta auprès de la personne du Roi, pour sa garde, que l'élite des plus braves, & des plus renommés Chevaliers de ce tems; sçavoir, Messire *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Messire *Guy* le Baveux, & Messire *Enguerrand* de Heudin, tout le reste de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de CHARLES ACHARD fut, selon un mémoire domestique, une Demoiselle de la Maison de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. PIERRE ACHARD, Co-Seigneur de Pommiers, Auteur des Seigneurs de Verac, qui subsistent encore.

2. Et de JACUUES ACHARD, aussi Co-Seigneur de Pommiers, qui suit;

VI. JACQUES ACHARD, Co-Seigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, servit utilement dans les guerres de son tems. Il setrouva au siége d'Orléans sous le Comte de Dunois, & il y périt malheureusement sous le pont de cette Ville, où il se noya dans une sortie que ce Comte fit sur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415, il avoit été marié avec *Jeanne Joumart*, Dame de Sufferte, issue d'une ancienne Maison, sœur & héritiere d'*Audouin Joumart*, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne de Creyssac*.

VII. AUDOUIN JOUMART se voyant sans enfans, fit son testament le 20 Décembre 1441 en faveur de sa sœur, & l'institua son héritiere dans tous ses biens, & lui substitua AUDOUIN ACHARD, son neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, lesquelles étoient d'*azur à trois annelets d'or, posés 2 & 1*; & à son défaut, PIERRE son frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans:

1. PIERRE ACHARD, qui étoit l'aîné, continua la postérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où sont sortis les Seigneurs des Augiers, qui subsistent encore dans le Bordelois.

2. AUDOUIN ACHARD, surnommé JOUMART, qui continua la postérité sous le nom de JOUMART.

VIII. AUDOUIN ACHARD, Damoiseau, prit le nom & les armes de Joumart, en vertu de la substitution de son oncle, & fut Seigneur de

Sufferte, de la Borde, de Légé, & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son vassal, le 12 Août 1446. Le Roi CHARLES VI, & PIERRE, II du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'AUDOUIN JOUMART, son oncle maternel, lui donnerent, & à JEANNE JOUMART sa mere, la confiscation de ces biens en 1451; & le 8 Août 1452, il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaussing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs, & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

AUDOUIN ACHARD-JOUMART avoit épousé, le 10 Octobre 1450, Noble *Agnès Jaubert*, fille de Noble *Bernard Jaubert*, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & Montardy. Il mourut avant le 6 Mai 1492; les enfans sortis de cette alliance furent,

1. BERNARD JOUMART-ACHARD, dit *le vieux*, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

2. BERNARD JOUMART-ACHARD, surnommé *le jeune*, Seigneur de Sufferte en partie, qui transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successious de ses pere & mere avec CHARLES JOUMART, son frere.

3. CHARLES JOUMART-ACHARD, Seigneur de Fargès, vivant en 1513.

4. PIERRE JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique, présent aux articles du mariage de JACQUES JOUMART, son neveu, le 12 Décembre 1510.

5. MARIE JOUMART-ACHARD, Dame en partie de Sufferte, mariée, avant le 28 Août 1487, avec *Jean Gombaut*, Ecuyer, Seigneur de l'Escardiere en Fronsadois, & qui vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et JEANNE JOUMART-ACHARD, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

IX. BERNARD JOUMART, surnommé *le vieux*, Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec MARIE JOUMART, sa sœur aînée; transigea avec sa mere & avec ses freres & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492; fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Chassaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise de la Porte*, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès de Plederan*, Dame de Champnieres en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine d'Ayts*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Dumesnil*. De ce second mariage sortirent:

1. JACQUES JOUMART, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Loirat, & de Fougerat, Auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte, & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore.

2. JEAN JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique;

3. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

4. Armoise Joumart, femme de *Jean de Montferrand*, Seigneur de Bellegarde.

5. Et Morelle Joumart, morte sans enfans du Seigneur de *Puyregnier* son mari.

X. Jean Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double, & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511, avec Jacques Joumart, Seigneur de Sufferte, son frere aîné; fit son testament le 14 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1542. Il avoit été marié en premieres noces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte de la Cropte-de-Languais*, vivante en 1527, fille puînée de *François de la Cropte*, Vicomte de Languais, & de *Marguerite de Roffignac*; *Gilberte de la Cropte-de-Languais* étoit de la même maison, & parente, du quatrieme au neuvieme dégré, d'*Uranie de la Cropte-de-Beauvais*, Comtesse de Marennes en Saintonge; mariée le 17 Décembre 1682 à *Louis-Thomas de Savoye*, Comte de Soissons, Duc de Carignan. Jean Joumart-des-Achards épousa en secondes noces *Marguerite de Vaux*, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

1. Jacques Joumart-des-Achards, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

Et du second mariage sortirent:

2. François Joumart-des-Achards, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de son mariage avec *Marguerite Jaubert de Cumont*, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laissa,

Marguerite Joumart-des-Achards, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean Bouchard*, Ecuyer, Seigneur de Plaussons, qui fit son testament le 12 Juin 1621.

3. Annet Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épousa *Louise de la Place-de-Torsac*, & en eut,

Gaspard Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maspoitevin, & en partie de Saint-Méard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583; de *Michelle Bouchard d'Aubeterre*, sa femme, fille de *Mery Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Monchaude, & de *Renée Gillier*, il laissa,

Philippe Joumart-des-Achards, mariée par contrat du 24 Août 1588, à *Antoine de Chabans*, Seigneur de Chabans, de Menesplez, & de la Chapelle-Fauchier, lequel testa le 15 Mai 1608.

4. Honorette Joumart-des-Achards, vivante le 2 Octobre 1533.

XI. Jacques Joumart-des-Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épousa par contrat du 25 Novembre 1544, *Catherine de Montardy*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Lascoux, Co-Seigneur de Montagrier, & de *Marguerite de Salagnac*; & fit son testament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine de Montardy*, sa femme,

1. Poncet Joumart-des-Achards, Seigneur de Sufferte, qui suit;

2. Nicolas Joumart-des-Achards.

3. Et Marguerite Joumart-des-Achards.

XII. Poncet Joumart des-Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirat, & de Fougerat; Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut institué héritier de son pere par son testament du 8 Janvier 1554. Il signala sa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots; fit son testament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre suivant. Il avoit épousé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louise de Chabans*, fille de *Pierre de Chabans*, Seigneur de Menesplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier; Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, commandée par M. de *Sanssac*, son beau-frere, & de *Louise Prévôt de Sanssac*; de cette alliance il avoit eu,

1. Antoine Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

2. François Joumart-des-Achards;

3. Louise Joumards-des-Achards;

4. Et Catherine Joumart-des-Achards, tous nommés dans le testament de leur pere, du 11 Avril 1590.

XIII. Antoine Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, épousa, par contrat du 16 Février 1616, *Louise Pasquier*, fille de *Nicolas Pasquier*, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Mincy, de Gemus, & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; & de *Susanne de Brémont d'Ars*, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance:

1. Gaspard Joumart-des-Achards, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Castel-Jaloux.

2. Nicolas Joumart-des-Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

3. Antoine Joumart-des-Achards, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agénois.

4. Henriette Joumart-des-Achards, Abbesse de l Abbaye d'Aubeterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux.

5. Et Jeanne Joumart-des-Achards, mariée, par contrat du 24 Février 1642, avec *Jean-François de Beyrac*, Seigneur de Tayac, de Malmoissons & de la Pomarede, fils de *Claude de Beynac*, Co-Seigneur de Tayac, de Castels, & de Meirals; & de *Catherine de Saillans*. Il fit son testament le 9 Août 1661, & *Jeanne Joumart* étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

XIV. Nicolas Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Mesne, de la Borde, & de Balauzac; Vicomte de la Double; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commission

du 23 Mai 1646; fit son testament le 30 Mai 1674. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire de Chabans*, fille de *Louis de Chabans*, Chevalier, Baron de Chabans & de Mesne, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foy, & Ambassadeur à Venise; & de *Susanne Guillard de l'Epicheliere*; elle tiroit son extraction par *Marie de Bethune*, sa bisayeule maternelle, des Maisons les plus illustres d'Angleterre & de France : il en eut,

1. Antoine-Henri Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la postérité.

2. Henri Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Isle de la Martinique, servant en qualité d'Officier dans la Marine.

3. Géoffroy Joumart-des-Achards, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite de Fayolles de Mellet*, fille *de Philippe de Fayolles de Mellet*, Marquis de Neuvie, & de *Louise de Taillefer-de-Barriere-de-Mauriac*, dont les Vicomtes de ce nom qui existent encore; & dont est sortie Marie-Antoinette Joumart-des-Achards, veuve de *François-Isaac de la Cropte*, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frere aîné de feu *Jean-François de la Cropte de Bourzac*, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France.

4. Pierre Joumart-des-Achards;

5. François Joumart-des-Achards;

6. Louis Joumart-des-Achards, tous nommés dans le testament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et Julie Joumart-des-Achards, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

XV. Antoine-Henri Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Remignac & de Papalis, servit pendant l'espace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit son testament en 1701. Il avoit été marié par contrat du 1 Août 1667, avec *Angelique de Taillefer-de-Barriere*, fille de *François de Taillefer-de-Barriere*, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie du Marcheis* : elle étoit tante de *Marguerite de Taillefer*, femme de *Gabriel de Taleyrand de Perigord*, & ayeule de *Gabriel-Marie*, Comte de Taleyrand, Prince de Chalais, Grand d'Espagne de la premiere classe. Antoine Joumart-des-Achards eut de son mariage,

1. Hélie-François Joumart-des-Achards, Comte de la Brangelie, Baron de Balauzac, marié avec *Hippolyte-Angele de Beaumont-Gibaud*, sœur de feu *Léon-de-Beaumont*, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri de Beaumont-Gibaud*, Seigneur de Saint-Germain-du-Sault, de Juignac, de la Brisseriere & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & de *Marie de Salignac*, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambrai, & fille de *Pons de Salignac*, Comte de Fénelon; & d'*Ysabeau d'Esparbez*, fille de *François d'Esparbez-Bouchard-d'Aubeterre*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte.

2. René Joumart-des Achards, Ecclésiastique;

3. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, Baron de Balauzac, dont la postérite existe;

4. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, qui suit;

5. GABRIEL JOUMART-DES-ACHARDS, Ecclésiastique;

6. Et LOUISE JOUMART-DES-ACHARDS, morte fille.

XVI. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte de Villars*, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre de Villars*, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie-Anne de Saint Jean-de-la-Fillolie*: elle tiroit son extraction par *Jean-Louis*, dernier Marquis de Saluces, son quatrieme ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, Châlon de Savoye, de Sicile, & autres Maisons des plus illustres. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS transigea, le 4 Novembre 1716, au sujet de la succession de son beau-pere, & le 7 Avril 1729 au sujet de celle de sa belle-mere, avec *Nicolas de Villars*, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel de Villars*, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux-freres. Les enfans nés de ce mariage étoient,

1. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine.

2. JOSEPH JOUMART-DES-ACHARDS, qui servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son parent, & mourut aussi à l'âge de dix-sept ans.

3. ANGELIQUE-GABRIELLE JOUMART-DES-ACHARDS, Baronne de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, & veuve de *François-Alexandre de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. *Voyez* à Galard de Béarn, de Brassac, sa postérité.

4. LOUISE JOUMART-DES-ACHARDS, morte ayant le voile blanc.

5. MARIE-LOUISE JOUMART-DES-ACHARDS,

6. Et ANNE-FRANÇOISE JOUMART-DES-ACHARDS, toutes deux Religieuses à la Visitation de la Rochefoucauld, où cette derniere est Supérieure depuis 1761.

ACHARD porte: *coupé, le chef d'argent, à trois doubles triangles de sable, posés deux & un; & la pointe aussi d'argent, à trois fasces de gueules.*

Et JOUMART-DES-ACHARDS-LA-BRANGELIE, *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux & une, au 2 & 3 d'azur, à trois besans d'or, posés deux & un.*

ACHARD-DUPIN, Sieur d'Hautenoë & des Aulnis; famille de Normandie, Généralité d'Alençon maintenue dans sa noblesse le 2 Août 1666.

REGNON ACHARD épousa en 1477 *Jaquette de Lezay.*

FRANÇOIS ACHARD, Sieur Dupin, fut reçu Chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes, *d'azur au lion d'argent à deux fasces de gueules alaisées, brochant sur le tout.*

ACHÉ DE MARBŒUF, en Normandie.

I. EUDES D'ACHÉ, Seigneur de Beuzeval, épousa *Jeanne Mauvoisin*, laquelle étant veuve de lui au mois de Juillet 1423, fournit au Roi son aveu de la Terre & Seigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume Mauvoisin*, & *d'Isabelle de Harcourt*, ses pere & mere.

II. JEAN D'ACHÉ, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Beuzeval, a eu de *Marie de Tournebu*, Dame de Marbœuf, près d'Evreux, son épouse,

III. SIMON D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Serquigny & de Beuzeval, marié l'an 1466 avec *Catherine de Courtenai*, fille de *Jean de Courtenai*, Seigneur de Bléneau, de Champignelle, &c. & de *Catherine de l'Hôpital*, dont

IV. JEAN D'ACHÉ, II du nom, Seigneur de Serquigny & de Marbœuf, qui épousa, le 24 Septembre 1489, *Louise de Dreux*, fille de Noble Seigneur *Gauvain de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Muzi, &c. & de *Marguerite de Fourneaux*.

JEAN II fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487, tant à cause des Fiefs, Terres & Seigneuries de Marbœuf, de Fumechon & de la Barre, mouvantes du Comté de Beaumont-le-Roger, que pour la Seigneurie de Villequier, mouvante du Comté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du Comté de Pont-Audemer. Il obtint des Lettres Royaux le 22 Juin 1496 pour rentrer par droit de lignage dans la possession de la Châtellenie de Beaumesnil, que JEAN de Tournebu, son grand oncle, avoit donnée l'an 1448 à *Jean* de Lorraine, pour l'unir à perpétuité à son Comté de Harcourt, contre laquelle convention son neveu l'avoit transportée à *Jean* Bâtard de Vaudemont, son oncle, pour le prix de deux mille écus d'or.

V. CHARLES D'ACHÉ, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de Serquigny, &c. fut Pannetier du Roi FRANÇOIS I. De *Marguerite de Vassi*, qu'il épousa le 22 Avril 1524, fille de *Philippe de Vassi*, Vicomte héréditał de Fontenai-le-Marmion, Seigneur de la Quaise, &c. & de *Jeanne de Rupierre*, il eut,

VI. JEAN, III du nom, Seigneur de Serquigny, &c. Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, par Lettres du 27 Mai 1562, Capitaine du Château de Tancarville l'an 1590, marié le 19 Février 1546 avec *Renée le Comte*, fille de Noble & puissant Seigneur *Charles le Comte*, Seigneur & Baron de Nonant, & de *Catherine d'Amfreville* : de ce mariage,

VIII. GILLES D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai & d'Azeville, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'Armes du Seigneur de Fervaques l'an 1594, qui épousa le 17 Juillet 1583 *Madelene de Mailloc*, fille & héritiere de Noble & puissant Seigneur *Jacques de Mailloc*, Seigneur du Mont-de-la-Vigue, & de *Françoise de Créquy*. De ce mariage vinrent

1. JACQUES D'ACHÉ, qui suit;
2. FRANÇOIS D'ACHÉ, Seigneur du Hommet,
3. Et ROBERT D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai.

VIII. JACQUES D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, épousa, le

14 Juin 1616, *Marguerite de la Luzerne*, fille de *Pierre de la Luzerne*, Ecuyer, Seigneur de Brevant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont Saint-Michel.

IX. Gabriel d'Aché, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Saint Aubin & de Marbœuf, se maria le 6 Septembre 1667 avec *Catherine de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Ecuyer, Seigneur de Peincourt, & de *Charlotte de la Motte*; ils eurent entr'autres enfans,

X. Pierre-François-Placide d'Aché, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, reçu Page du Roi dans la grande Ecurie le 1 Avril 1694, qui épousa *Anne du Roulet* le 20 Mai 1680.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de six piéces.*

* ACHERES : Seigneurie dans le Gâtinois François, unie à la Baronnie de Rougemont, sous le nom de Baronnie d'Acheres, par Lettres-Patentes du 28 Juillet 1626, registrées le 8 Novembre suivant. Il y eut dans la suite une autre union de la même Baronnie d'Acheres, à la Baronnie de la Chapelle-la-Reine, sous le titre de Marquisat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1680, registrées le 18 Décembre suivant, en faveur de *Jean-Pierre d'Argouges*. Voyez ARGOUGES.

ACHEY : Maison connue, il y a plus de 500 ans, au Comté de Bourgogne. Elle est une des plus illustrées par ses alliances avec les Maisons de Vienne, de Beauffremont, de Gramont, de Poitiers, &c. & par les premieres dignités de l'Eglise & de l'épée. *Voyez*, pour la généalogie, l'*Histoire du Comté de Bourgogne* par M. Dunod.

Marguerite-Etiennette d'Achey, Dame & Comtesse de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701 avec *Etienne Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux en Nivernois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, étranger, dont elle est restée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. Elle mourut le 2 Avril 1743, âgée de 63 ans, laissant deux garçons & deux filles. *Voy.* le *Mercure de France du mois de Juin* 1743, *pages* 1238 & 1239.

Les armes, *de gueules à deux haches d'armes d'or, mises en pal, & adossées.*

* ACHY, Terre qui est un Fief qui releve de l'Evêché de Beauvais, qui vaut environ 7000 livres de rentes. Il est situé à deux lieues & demie de Beauvais sur la riviere du Terrai.

* ACIER en Querci : une branche de Ricard-Gourdon qui avoit la Seigneurie d'*Acier*, portoit pour armes, *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or mises en pal; au 2 & 3, d'or à trois bandes de gueules*, qui est Ricard.

La Terre d'*Acier* appartenoit depuis long-tems à la Maison de Ricard, une des plus anciennes du Languedoc.

Jean Ricard, troisieme fils de Pierre Ricard, Seigneur de Gourdon, fit la branche d'Acier en épousant *Catherine du Bos*, Dame d'*Acier*, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Acier en Querci.

Jacques

Jacques Ricard, fils aîné de Jean, fut grand Ecuyer de France. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Catherine d'Archiac ;* & de sa seconde *Françoise de la Queille*, il eut François, mort sans postérité, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisolles en 1544. Il avoit épousé *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté-Nabert, fille unique de *Claude d'Estampes* & d'*Anne Robertet.*

Jeanne, sa sœur, devenue héritiere de son frere, en épousant *Charles de Crussol*, Vicomte d'Uzès, lui apporta la Terre d'Acier qui resta aux enfans qu'elle eut de ce premier mariage; car après la mort du Vicomte d'Uzès, elle se remaria à *Jean-Philippe Rhingrave.* Voy. le P. Anselme, Tom. III. p 768.

* ACIGNÉ : Terre en Bretagne que Judith, Dame d'Acigné, porta à son mari *Charles II de Cossé*, Maréchal de France. Elle fut le partage de leur second fils *Charles*, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Juillet 1609, enregistrées le 7 Juin suivant. *Charles* étant mort sans postérité, ce Marquisat retourna à son frere *François*, Duc de Brissac. *Voy.* COSSÉ.

* ACQUEST : c'est une des premieres Seigneuries de la Maison de Montmorenci. *Pierre de Montmorenci*, septieme fils de *Jean de Montmorenci-Bours*, donna à sa branche le nom d'Acquest de Montmorenci, vers l'an 1569; & quelques cadets de cette branche porterent le nom de Villeroi. *Voyez* MONTMORENCI.

—ACQUEVILLE : Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 17 Juin 1666.

Les armes, *d'argent ; au gonfanon d'azur frangé de....*

ACRES (des), dont les Seigneurs & les Barons de l'Aigle en Normandie, Généralité de Rouen.

Sébastien des Acres, Seigneur de la Chapel-Vieil & de la Manceliere, épousa *Marie d'Aubrai* en 1587, qui lui porta en dot la Baronnie de l'*Aigle.* Il étoit fils de Florentin des Acres, Ecuyer, Seigneur de la Manceliere, & petit-fils de Jean des Acres, Ecuyer, qui vivoit en 1491. *Marie d'Aubrai*, son épouse, fut mere de

Nicolas des Acres, Baron de l'Aigle, mort au siége de la Rochelle, où se signala son frere Jean des Acres, Chevalier de Malte, qui y commandoit un Vaisseau de Roi. Le Baron de l'Aigle avoit épousé, le 12 Mai 1612, *Genevieve de Vipart-de-Silli*, dont naquit

Jacques des Acres, Baron, puis Marquis de l'Aigle, en faveur duquel, en considération des services de ses ancêtres, la Baronnie de l'Aigle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1550, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 19 Décembre 1654. Il avoit épousé, le 10 Novembre 1640, *Marie de Briançon*, Dame de la Saludie, mere de

Louis des Acres, second Marquis de l'Aigle, Baron du Lac & de

la Saludie, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie. Louis, décédé le 21 Mars 1717, avoit épousé, le 7 Avril 1669, *Marie-Charlotte de Lancy-Razai*, morte le 27 Août 1724 : leur fils

Jacques Louis, Marquis de l'Aigle, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie, Brigadier des Armées du Roi le 26 Avril 1704, a épousé en premieres noces en 1698 *Marie Chopin*, décédée en 1723 ; en secondes, en 1732, *Gabrielle-Françoise de Château-Thierri*, veuve du Baron de Rai, pere de la Dame Dupleix de Bacquancourt. Ses enfans du premier lit sont,

1. Louis-Gabriel des Acres, Comte de l'Aigle, fait en 1748 Lieutenant Général des Armées du Roi, marié 1°. en 1735, à *Anne Petit de Villeneuve*, morte sans postérité la même année, laquelle étoit lors veuve, du 21 Octobre 1734, de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier, Seigneur du Plessis-aux-Bois, de Villoyer, d'Iverny, & Cuisy ; Conseiller du Roi au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel ; & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Passy, &c. Conseiller, puis Président de la Cour des Aydes de Paris ; & de *Marie-Anne Neyret*. 2°. en 1740, à *Françoise* ou *Therese-Gillette Loquet*, fille de *Charles Loquet*, Armateur de Saint-Malo, du même nom, & niéce de la Maréchale de Broglie, décédé le 6 Septembre 1750, & son fils au mois d'Avril 1751. 3°. le 19 Mai 1756, à *Anne-Salomé-Josephine de Waës*, fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës, & de *Catherine de Limingue*, dont un fils né à Paris Paroisse Saint-Sulpice le 27 Mars 1758.

2. Marie de l'Aigle, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724 avec *Parfait de Prunelé*, Seigneur de Thignonville, né le 13 Décembre 1795 ; morte le 22 Décembre 1762. *Voyez* PRUNELÉ.

3. Marie-Therese, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720 à *Jacques-Adrièn-Alexandre du Bosc de Marchainville*, & veuve depuis 1647, avec une fille non mariée.

4. Angelique-Charlotte, décédée en Février 1740, mariée en Avril 1736 à *Louis de Karuel-Merci*, mort en 1744, son fils mort en 1747, & sa fille mariée en 1745 à *N.... de Boisgarein*.

5. Angelique, dite *Demoiselle de l'Aigle*, née le 18 Juin 1404, morte fille à Paris en 1746.

Du second lit, N.... des Acres-de-l'Aigle, Chevalier de Malte, Enseigne dans le Régiment des Gardes-Françoises, a obtenu un Guidon de Gendarmerie en 1747 ; a quitté la Croix de Malte, & s'appelle le Comte de l'Aigle depuis son mariage le 3 Mars 1763 avec *Anne-Esperance Chauvelin*, née le 8 Décembre 1725, veuve sans enfans du 30 Janvier 1748 de *Henri Colbert-Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Beauvais*. Le Comte de l'Aigle, Mestre de Camp du Régiment des Cuirassiers, a un fils né le 3 Août 1764.

Les armes de *des Acres-de-l'Aigle* sont *d'argent à trois aigles de sable*.

AÇUMAR : la branche des Comtes d'*Açumar* tire son origine de celle de *Ferreira*, si connue tant par ses ancêtres, d'où sont sortis les der-

niers Rois de Portugal, que par ses descendans, qui ont formé plusieurs branches illustres.

CONSTANTIN, quatrieme fils de FRANÇOIS DE PORTUGAL-LEMOS, Marquis de Ferreira, & d'*Eugénie de Bragance*, reçut en partage le Comté d'*Açumar*. Il n'eut point d'enfans de *Marie de Mendosa*, sa premiere femme; mais de sa seconde *Béatrix de Silveira-Castro*, il eut 1. FRANÇOIS; 2. JEAN, Religieux Carme; 3. ALVARE, Chevalier de Malte. FRANÇOIS fut fort considéré à la Cour, & parvint aux premieres dignités. Nommé Général d'Armée, il gagna la bataille de Honnecourt en 1642. De son épouse *Antoinette de Villena-Sousa*, neuvieme fille de *Henri de Sousa*, Comte de Miranda, il eut GASPARDE-CONSTANTINE-BÉATRIX, MENCIE, MARIE-THERESE, toutes trois mariées & mortes sans postérité, ainsi que GASPARD-CONSTANTIN, leur frere, qui n'eut point d'enfans d'*Antoinette Henriquez-de-Ribéra*, son épouse. Le Comté d'Açumar à sa mort est rentré dans la Maison de Ferreira. Cependant GASPARD-CONSTANTIN eut de *Marie Ruis*, sa concubine, *Joseph-François de Lémos*, à qui il laissa le Marquisat de Villescas, qui lui fut disputé par le Duc de Cadaval; mais ce Duc perdit son procès en 1685.

Les armes, *d'argent au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.*

ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE : Famille de Normandie, Election de Coutance.

THOMAS ADAM, Ecuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496 à *Guillaume-Michel de Cambernon.*

FRANÇOIS ADAM, Seigneur de Morche-Bosc, fut présent à un Traité fait avec *Pierre de Harcourt* le 28 Février 1578.

GUILLAUME ADAM, Ecuyer, épousa en 1495 *Jeanne Murdiac*, dont naquit JEAN ADAM, Ecuyer. *Voyez* d'Hozier, La Roque, & histoire de Harcourt, pag. 1416.

Porte, *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : Sieur d'Orville, ancienne noblesse, Election de Carantan; porte, *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : autre famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 10 Mai 1670, qui subsiste en deux branches.

Porte, *d'azur à trois maillets d'argent, surmontés chacun d'une rose d'or.*

ADAOUST : on trouve, dit le nouvel Armorial de Provence, dans un registre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un Jugement rendu en 1664 par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Noblesse, qui confirme la famille d'ADAOUST dans la qualité de Nobles que ses auteurs prenoient.

I. LAURENT D'ADAOUST acquit un Office de Grand Audiencier &

de Sécretaire en la Chancellerie de Provence, par Lettres-Patentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet Office pendant six mois, & laissa deux fils, JEAN & BARTHELEMY D'ADAOUST, qui ont fait chacun une branche.

PREMIERE BRANCHE.

II. JEAN D'ADAOUST épousa par contrat passé le 22 Mai 1677, *Louise d'Azan*, fille de *Pierre d'Azan*, Avocat Général au Parlement, de laquelle il eut

PIERRE-FRANÇOIS D'ADAOUST, qui suit;

Et THERESE D'ADAOUST, mariée en premieres noces à Noble *François de Martins-Puilobier*, & en secondes à Noble *André Tressemanes-Brunet*.

III. PIERRE-FRANÇOIS D'ADAOUST fit alliance avec *Jeanne Corbille*, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance,

1. LAURENT-MARIE-PIERRE D'ADAOUST;

2. JEAN-JOSEPH-CORNEILLE D'ADAOUST, Garde de la Marine au Département de Toulon.

3. MARIE D'ADAOUST, non mariée en 1757.

SECONDE BRANCHE.

II. BARTHELEMY D'ADAOUST, deuxieme fils de LAURENT, fut pourvu de l'Office d'Avocat du Roi au Bureau des Présidens & Trésoriers de France à Aix en Provence. Il épousa par contrat du premier Janvier 1684, *Anne de Ravel*, des Seigneurs d'Esclapon; de laquelle il a deux fils qui suivent:

1. JEAN-BAPTISTE D'ADAOUST, pourvu de l'Office de son pere, mort sans enfans;

2. PIERRE, qui suit;

III. PIERRE D'ADAOUST, marié par contrat du 10 Novembre 1745, avec *Catherine de Gastaud*, fille d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la Cour des Comptes; dont il a deux fils, qui sont

JEAN-BAPTISTE-LAURENT D'ADAOUST,

Et IGNACE-PIERRE-AUGUSTE D'ADAOUST.

LAURENT D'ADAOUST, neveu germain de LAURENT, Grand Audiencier, avoit fait une troisieme branche. Il est mort Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, laissant ELISABETH D'ADAOUST, femme d'*Ignace de Gastaud*, Conseiller en la même Cour; & ROSE D'ADAOUST, mariée à *Joseph Raymond de France*, Conseiller au Parlement de Provence.

JEAN-JOSEPH D'ADAOUST, dont l'ayeul, BARTHELEMY D'ADAOUST, étoit Sécretaire du Roi, fait une quatrieme branche à Pertuis; les deux premieres branches sont établies à Aix.

Les armes, *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de même en abîme, & surmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

—ADHEMAR. On ne se propose point ici de rapporter ce qu'on sçait depuis long-tems sur l'ancienneté & l'illustration de la Maison d'ADHEMAR ou AZEMAR. On trouve dans la Provence & dans l'Albigeois, & chez tous les Ecrivains des XIII[e], XIV[e] & XV[e] siécles, des preuves évidentes de sa grandeur. Si l'on en croit un ancien poëme Italien sur la conquête de la Corse, intitulé *Adhémaro*, on verra qu'un ADHEMAR, désigné parent de CHARLEMAGNE, après avoir conquis Gènes & la Corse, en a été le premier Souverain. Tous les Auteurs anciens ont eu la même opinion sur cette origine.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que cette Maison a donné les Comtes d'Orange de la premiere race, des Vicomtes de Marseille; & qu'elle a possédé en souveraineté, par une filiation prouvée depuis le X[e] siécle, des terres considérables entre le Rhône & la Mer, dont la plûpart se nomment encore aujourd'hui *terres franches*.

La Maison d'ADHEMAR fut maintenue dans ses droits de souveraineté par une ratification de l'Empereur FRÉDÉRIC I. La charte scellée en lacs de soie rouge, & de la bulle d'or de l'Empereur, se conserve dans les archives du Château de Grignan.

La ville de Montelimar en Dauphiné, qui porte encore de nos jours le nom de *Montivelven Adhemarii*, est une des anciennes possessions des branches de la Maison d'ADHEMAR, si puissante en Provence & en Dauphiné. On ne parlera ici d'aucune de ces branches éteintes; l'extrait généalogique que nous allons donner, commence à la séparation de la branche qui s'est établie en Albigeois. Il a pour objet de faire connoître les rameaux existans qui, sortant de cette branche, se sont étendus dans le Languedoc & le Rouergue. Avant que d'en donner la filiation, on croit devoir prévenir que le nom d'*Azémar* a été dans les premiers siécles de cette Maison aussi souvent porté que celui d'*Adhémar;* vérité constatée par tous les sceaux & les titres anciens; vérité connue de tous ceux qui ont travaillé sur la Maison d'Adhémar, & que M. d'*Hozier* de Sérigny a certifiée au Roi, d'après l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majesté d'examiner les pieces originales, & de lui en rendre compte. *Voyez* de plus le nouveau Traité de Diplomatique, où vous trouverez de ces variations d'orthographe, sur toutes les anciennes Maisons de France.

I. LAMBERT D'ADHEMAR ou AZEMAR, fils de GUILLAUME-HUGUES, & de *Laure de Genève*, vivoit en 1170. Il fut déshérité par son pere (disent les archives du Château de la Garde; & l'Abbé *Pithoncurt*, Tom. III, p. 42) pour l'avoir attaqué dans son Château de la Garde. L'Empereur FRÉDÉRIC I approuva, le 20 Août 1178, cet acte de sévérité & de justice. Ce LAMBERT MONTEIL-ADHEMAR, si cruel dans sa famille, passa avec GIRAUD ADHEMAR, Seigneur de Monteil & de Grignan, une transaction authentique, qui constate les droits des habitans de la ville de Montelimar; il n'y a pas long-tems qu'elle étoit encore enchâssée dans les murs de cette ville sur une plaque de bronze.

Il y a un traité passé le 8 des calendes de Février 1280, entre Noble Messire A. de Poitiers, Comte de Valentinois, d'une part, & Messire

aux nones de Mars 1240, entre *Alazie*, sa belle-sœur, veuve de Hugues Adhemari, Seigneur de Monteil, son frere, &c. Tous ces titres se trouvent dans les archives du Château de Panat, dans celles de M. le Marquis de Castellanne au Château de la Garde en Dauphiné.

Enfin, Messire Lambert de Monteil-Adhemar, Chevalier, Seigneur, Baron de Lombers, fut caution d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, lorsqu'il promit de payer à Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, fils du Roi de France Louis VIII, la somme de deux mille livres tournois; & lui Lambert scella de son sceau les dites lettres d'obligation le Vendredi d'après la fête de S. Pierre & de S. Paul l'an 1270. Il en est parlé dans les preuves de l'histoire de Languedoc, T. III, p. 596. Ce feu Messire Lambert de Monteil-Adhemar, Seigneur de Lombers, est nommé dans une quittance donnée, aux nones de Décembre 1302, par Tiburge de Clarensayes, sa fille. L'original de cette quittance en parchemin, avec le sceau de ladite Tiburge en cire verte (brisé), est dans les archives du Château de Panat. Il eut de son mariage avec *Berengere*, cinq enfans; sçavoir,

1. Hugues de Monteil-Adhemar ou Azemar, mort en 1307, lequel eut une fille unique, nommée Marguerite, qui par son contrat de mariage de l'an 1309, où elle est dite fille de feu Hugues, porta les biens de la Maison d'Adhémar dans celle de Cominges; c'est sans doute ce qui a fait croire que cette branche du Languedoc étoit éteinte, ne pensant point aux oncles de ladite Marguerite, qu'on va faire connoître d'une maniere non équivoque.

Noble & puissant homme Messire Hugues Adhemari, Chevalier, Seigneur de Lombers, transigea, le Jeudi veille de la Circoncision de N. S. l'an 1304, avec noble & puissante Dame *Aliénore de Montfort*, Comtesse de Vendôme: voulant terminer les procès qui depuis long-tems causoient des brigues & des dissensions, ils se jurerent une paix perpétuelle, & convinrent par cette transaction que Marguerite, fille unique dudit Seigneur de Lombers, & de feu Dame *Helise*, épouseroit un des fils de la Comtesse de Vendôme, & du feu Comte *Jean*.

Cette transaction en original, qui est dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, liasse des titres de Lombers, fait connoître *Agnès de Penna*, seconde femme de Hugues, rappellée dans le contrat de mariage de Marguerite, sa fille, qui épousa, comme on l'a dit, le 8 des ides de Janvier 1309, Noble homme *Guy de Cominges*, fils de magnifique homme & puissant Seigneur *Bernard, par la grace de Dieu*, Comte de Cominges; ladite Demoiselle future épouse, stipulant en présence, & du consentement d'*Agnès de Penna*, sa belle-mere, & d'Adhemar de-Clarensayes, son cousin germain paternel, *consanguinei mei germani*. L'original est en parchemin dans les archives du Roi, au Château de Foix, & se trouve en copie légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, *vol.* 38, *fol.* 140.

On n'a rapporté ici le contrat de mariage de Marguerite, que pour

pour faire connoître son coufin, fils de BRIAND, qui suit, qui a continué la lignée.

2. BRIAND, qui suit, second fils de HUGUES, & oncle de MARGUERITE.

3. N..... ADHEMAR, mort sans postérité.

4. TIBURGE ADHEMAR, nommé dans l'accord cité ci-dessus, passé entre son pere & son oncle le 17 des calendes d'Octobre 1237, & dans la quittance qu'elle fit à GIRAUD ADZEMARII, Seigneur de Monteil, & non dans les articles donnés par HUGUES, où il est dit que son pere LAMBERT mourut laissant quatre enfans, HUGUES, BRIANDUS, ADHEMARII & VACQUERIA.

5. Et Demoiselle VACQUERIE-DE-MONTILIO, mariée, 1°. avec *Pierre*, Vicomte de Lautrec, mort sans enfans en 1270; (ce premier contrat de mariage se trouve dans les manuscrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol.* 39, *fol.* 194). Cette Dame VACQUERIA ADHEMARII, sœur de HUGUES & de BRIAND, épousa en secondes noces *Jourdain de Lisle*, Chevalier, dit *le vieux*. Ils étoient morts tous les deux au mois d'Août 1332, que leurs enfans furent condamnés par Arrêt de la Cour du Roi (qui se trouve dans les archives de Montpellier) à rendre à *Aliénore de Montfort*, Comtesse de Vendôme, ce qui étoit convenu par la transaction passée entr'elle & Messire ADHEMARII, Chevalier, Seigneur de Lombers. Les enfans du second mariage de VACQUERIE avec *Jourdain de Lisle*, furent trois filles mariées dans les Maisons de *Narbonne*, d'*Astarac*, & de *Colonne* en Italie.

HUGUES, Seigneur de Lombers, ne forma point de degrés. On vient de voir que sa postérité finit dans la personne de MARGUERITE, sa fille. On en parlera cependant encore, parce qu'il fut l'aîné des enfans de LAMBERT DE MONTEIL, qu'il soutint lui seul le procès sur la Baronnie de Lombers, & qu'enfin il a fait connoître son frere cadet, BRIAND D'ADHEMAR, lequel a continué la branche du Languedoc, & se trouve nommé dans tous les actes qui ont rapport à HUGUES, son frere.

HUGUES, Seigneur de Lombers, fils aîné de LAMBERT DE MONTEIL, fut sommé par GUIGUES, Seigneur de la Garde, de lui rendre hommage pour la Terre de Clarensayes, conformément aux conditions stipulées dans l'accord passé le 17 des calendes d'Octobre 1237 entre HUGUES, Seigneur de la Garde, Grand-pere du demandeur, & LAMBERT DE MONTEIL, son frere, pere du défendeur. L'acte fut passé le Jeudi d'après la fête de Saint Michel de l'an 1292, dont l'original en parchemin est aux archives du Château de Panat.

Dans une transaction passée le 22 Juillet 1305, en présence d'illustre *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, entre magnifique & puissant Seigneur Messire ADHEMARII, son petit-fils (*nepos*), Seigneur de *Montilio-Adhemarii*, Baron de la Garde d'une part, & puissant Seigneur GIRAUD ADHEMARII DE MONTILIO, Seigneur & Baron des Baronnies de Grignan, son cousin; il est stipulé que l'on donnera la Baronnie de *Monte-Albano*, possédée par HUGUES ADHEMARII, Baron de la Garde,

à magnifique & puissant homme Messire HUGUES ADHEMARII-MONTILIO, Seigneur, Baron de Lombers, son cousin (*consanguineus*), pour toutes ses prétentions sur la Maison de Monteil de la Garde-Adhemar. Ainsi cette Baronnie fut transportée, du consentement des Parties contractantes, & de celui dudit Seigneur Comte de Valentinois. Cette transaction est en original dans les archives du Château de Panat. C'est pour la seconde fois que la branche du Languedoc à renoncé à la succession des branches de Provence & du Dauphiné.

HUGUES, Seigneur de Lombers, passa un bail à fief, sous le seul nom d'AZEMAR à Albi, le Vendredi avant la Translation de S. Martin de l'an 1306. Cet acte se trouve dans les archives des manuscrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol. in-folio*, *no.* 108, *p.* 176, en copie légale, tirée de son original en parchemin, qui se trouve dans les archives de l'Eglise Cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi.

Le même HUGUES soutint, pour lui & pour ses freres, la fameuse querelle mue entre les Adhemar & les Montfort, prouvée par ce qui est dit dans les Registres du Parlement, nommés *olim*, qui sont les plus anciens Registres, [c'est le 3e, *folio* 28] & par le Mémoire que lui HUGUES donna au Parlement d'hyver, séant à Paris en 1293. Ce titre déja cité plusieurs fois sous le nom d'*Articles*, est un rouleau de parchemin immense qui jette un très-grand jour sur ces degrés. Il y est dit, entr'autres choses :

[Article 85.] *Que ledit Seigneur LAMBERT, Baron de Lombers, mourut laissant après lui lesdits Seigneurs HUGUES, BRIAND, ADHEMAR, & Dame VACQUERIE, ses enfans.*

[Article 86.] *Que ledit Seigneur HUGUES se mit dans le droit & place de BRIAND & d'ADHEMAR, ses freres, qui prêterent hommage audit Seigneur PHILIPPE, pere du Roi vivant.*

Que Philippe de Montfort, le jeune, voulant le troubler dans sa possession, assembla une armée pour le déposseder à force ouverte ; qu'en ayant porté sa plainte au Roi LOUIS, Philippe de Montfort lui en fit réparation, & promit, en sa présence, de restituer tout ce qu'il avoit usurpé sur le Lomberrois, &c. &c. &c.

Cependant il perdit son procès, comme nous le verrons dans la suite. HUGUES fut de plus condamné avec son frere BRIAND, à rendre hommage à *Begue* de la Barriere, pour la Terre de Villelongue, autrefois nommée Malemort, située au Diocèse de Rhodès ; hommage qu'ils vouloient bien rendre à *Alphonse*, Comte de Poitiers & de Toulouse, mais non à ceux qui en avoient acheté la Terre. Les Parties ayant comparu devant le Sénéchal de Rhodès, BRIAND appella de sa condamnation au Jugement du Roi : la Sentence du Sénéchal fut confirmée par Arrêt rendu en ladite Cour du Roi, au mois d'Août 1278. Cet acte en parchemin, scellé d'un grand sceau en cire verte, sur lacs de soie verte, est dans les archives du Château de Panat.

Comment a-t-on pu ignorer cette postérité, qui est si évidemment annoncée dans des titres conservés à la Chambre des Comptes de Mont-

pellier, & dont tout le monde pourroit avoir connoissance ?

III. BRIAND DE MONTEIL-ADHEMAR, second fils de LAMBERT, & pere d'ADHEMAR-DE CLARENSAYES, qui suit, étant mort avant HUGUES, son frere, il lui laissa ses droits sur la Terre de Lombers à soutenir. HUGUES, dans tout le cours du procès, parle de BRIAND ADHEMAR, son frere. BRIAND est qualifié Chevalier, Damoiseau, Co-Seigneur de Lombers, de Clarensayes, & de Villelongue, aliàs *de Malâ-morte*, comme on l'a vu ci-dessus; lui BRIAND est rappellé dans l'hommage que LAMBERT, leur pere, rendit volontairement à son frere BERTRAND DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. Il est nommé dans le nombre des enfans que LAMBERT MONTEIL laissa. *Voy.* les articles donnés par HUGUES en 1293, l'Histoire de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & les Manuscrits de la Bibliothéque d'Aubezases.

BRIAND fut condamné avec son frere aîné HUGUES, comme nous venons de le dire, par des Lettres à grand sceau, émanées de la Cour du Roi. On verra au Ve degré, que cette condamnation oblige GALVAN ADHEMAR, leur petit-fils, à rendre hommage de la Terre de Villelongue.

Feu noble homme BRIAND ADHEMARII est nommé avec feu HUGUES ADHEMARII dans une quittance donnée le 27 Août 1255, au sujet d'un legs pie qu'ADHEMAR DE CLARENSAYES, fils de BRIAND, avoit fait à l'intention de tous les morts de sa Maison (*de genere suo*); HUGUES & BRIAND sont rappellés dans le contrat de mariage de VACQUERIE, leur sœur.

Enfin, dans une requête, présentée au Sénéchal de Carcassonne par les héritiers de Montfort, contre Messire HUGUES ADHEMAR, Chevalier, BRIAND, Damoiseau, son frere, & Dame VACQUERIE, sa sœur; il est dit que lesdits HUGUES, BRIAND & VACQUERIE tiennent injustement lesdites Ville & Château de Lombers. Cette requête est énoncée à la tête d'un Arrêt qui fut rendu en conséquence au mois d'Août 1332, où il est dit que la susdite requête avoit été présentée, il-y a long-tems (*dudùm*); & effectivement elle doit être antérieure à l'année 1278, puisque BRIAND ADHEMAR n'y est qualifié que *Damoiseau*, & qu'il est qualifié *Chevalier* dans les Lettres à grand sceau de cette année, rapportées ci-dessus.

Nous nous sommes étendus sur les preuves de ces deux degrés; 1°. ils sont l'époque de la séparation des branches de Provence & de Languedoc; 2°. il nous a paru que les Auteurs qui ont écrit de la Maison d'Adhémar, n'avoient pas suffisamment connu ce BRIAND, frere de HUGUES, Seigneur de Lombers, & pere de tous les ADHEMARS qui existent aujourd'hui dans le Rouergue & le Languedoc. Les preuves de sa filiation sont dans les archives publiques de Montpellier, de Paris & du Château de Foix, où tout le monde peut les vérifier. Il étoit mort avant 1293, & il laissa de son mariage avec N..... ADHEMAR DE CLARENSAYES OU CLAIRANSAC, qui vit terminer à son désavantage la querelle de ses peres,

IV. ADHEMAR OU AZEMAR DE CLARENSAYES, en latin *Clarensayis*;

fut, ainſi que BRIAND ſon pere, & HUGUES ſon oncle, Co-Seigneur de Villelongue, autrefois nommée Malemort. On ne voit point qu'il ait pris la qualité de Co-Seigneur de Lombers : à peine eut-il le tems d'établir ſes prétentions ſur cette Terre, dont MARGUERITE, ſa couſine germaine, avoit porté les droits à la Maiſon de Cominges, ainſi qu'il eſt prouvé par ſon contrat de mariage de 1309, auquel nous avons dit qu'ADHEMAR DE CLARENSAYES ſigna.

On trouve des Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE V, données en ſon Parlement le 5 Juin 1318, dans leſquelles il eſt dit que procès s'étant mû au ſujet de la Baronnie de Lombers entre HUGUES ADHEMARII, &c. *Guy de Cominges* plaidant pour une part, demanda un ajournement des héritiers dudit HUGUES, ce qui lui fut accordé; & en effet, il fit ajourner *Jeanne de Narbonne*, *Gaucerande de Colonnes*, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, qui ſe dit couſin germain & le plus proche héritier de MARGUERITE D'ADHEMAR, fille unique dudit HUGUES ADHEMARII, ſon oncle, &c. L'original en parchemin eſt dans les archives de Montpellier.

On retrouve dans un autre acte, à la ſuite de ces Lettres du Roi, *toute la longue hiſtoire du procès de la Baronnie de Lombers, & la maniere dont il fut ſuivi, juſqu'à la mort de ladite MARGUERITE ADHEMAR; que la Dame de Narbonne & ſa ſœur, ſes couſines germaines d'une part, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, ſon couſin germain, comme mâle & héritier plus prochain, & inſtitué par le teſtament de la même MARGUERITE D'ADHEMAR, d'autre part, ſe porterent pour ſes héritiers devant le Sénéchal de la Cour du Roi à Carcaſſonne*, &c. Original tiré des archives de Montpellier, *armoire des titres de Caſtres, liaſſe des* Lombers, *n*$_o$. *20*.

Guy de Cominges ſe fondoit ſur ce qu'il avoit été mari de MARGUERITE, & ſur une ceſſion à lui faite par ADHEMAR DE CLARENSAYES. *Voy.* les archives de Montpellier.

Enfin, la Cour du Roi rendit un dernier Arrêt à Paris au mois d'Août 1332, dans lequel il eſt dit : *vû que la Comteſſe de Vendôme a mieux prouvé ſon droit, toutes les parties de la Baronnie de Lombers lui ſont adjugées*, &c.

C'eſt à la perte de ce grand procès, qu'on peut fixer l'époque du peu d'aiſance & de l'oubli de cette branche du Languedoc. La Baronnie de Lombers comportoit plus de trente villes ou villages.

Il ne reſta à ADHEMAR DE CLARENSAYES, que la Seigneurie de Villelongue, & ſans doute auſſi ſa Terre de Clarenſayes; fondé ſur la donation qui en fut faite à LAMBERT, ſon grand-pere, pour lui & ſes enfans mâles à l'infini. Acte de 1237 motivé entre les deux freres, & dont voici le paſſage littéral : *Notum ſit omnibus hominibus, modernis hominibus & futuris, quòd ego HUGO ADZEMARIUS, Dominus Montilii, filius quondam Domini LAMBERTI, Domini Montilii, dono, concedo & trado per me & ſucceſſores meos tibi LAMBERTO, fratri meo, & filiis tuis maſculis, qui de te ex legitimo matrimonio fuerint procreati; & filiis maſculis qui ex filiis tuis maſculis fuerint de legitimo matrimonio procreati uſque in*

infinitum, in feudum, salvis conditionibus infrà scriptis omnibus, quidquid Dominus LAMBERTUS*, pater meus & tuus, habebat vel alius, vel alii pro eo, in Castro de Clarensayis*, &c. &c. &c.

S'il ne posséda pas cette Terre, du moins il en porta le nom; ce nom de CLARENSAYES n'étoit pas nouveau dans sa famille. LAMBERT, son grand-pere, le prit souvent: BERTRAND, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, son grand-oncle, & TIBURGE, sa tante, n'en porterent jamais d'autre. Il signa sous ce nom au mariage de MARGUERITE ADHEMAR, qui contracta en présence & du consentement d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son cousin germain (*consanguinei mei germani*); (c'est elle qui parle). Le Notaire se sert dans le même acte du terme de *consobrinus*, pour exprimer la qualité de cousin maternel, que la future épouse, fille d'*Helis de Lautrec*, y donne à *Guillaume*, Vicomte de Lautrec. Ceux qui voudront juger par eux-mêmes, trouveront ce contrat de mariage en forme légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, *Vol.* 38, *fol.* 140. l'original est au Château de Foix.

Feu (*quondam*) ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, Seigneur en partie (*Domini parcelarii*) du Château de Villelongue, est nommé dans la quittance donnée en l'an 1355 à Noble Dame *Fines Rattier*, sa femme, tutrice de GALVAN ADHEMAR, son fils, qui suit; cette quittance a pour objet un legs pie qu'ADHEMAR DE-CLARENSAYES fit dans son testament à l'intention que Dieu lui remît ses péchés, ceux de BRIAND, HUGUES, & tous autres morts de sa lignée (*de genere suo*). Il mourut avant l'an 1355, laissant de *Fines Rattier*, sa femme;

V. GALVAN D'ADHEMAR ou AZEMAR, mineur lors du décès de son pere, fut, comme lui, Co-Seigneur du Château *de Villâ-longâ*, aliàs *Malâ-morte*. Il y a une réquisition faite en 1384, par GALVAN D'ADHEMAR, appellé quelquefois AZEMAR, à LAMBERT ADHEMAR, Seigneur de la Garde-Monteil, &c. des biens & terres qu'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son pere, avoit dû posseder dans ce pays-là; sans doute qu'il ne fut pas plus heureux que l'avoit été son pere dans ses prétentions sur la Baronnie de Lombers; du moins l'on n'entend plus parler de la Terre de Clarensayes, qu'il redemandoit par cet acte de 1384. Il assista, comme témoin, au contrat de mariage passé le 10 Juillet 1396, devant *Guillaume Guiberti*, Notaire, entre Noble *Geraud de Barreria*, Seigneur de Firmy, *de Firminio*, & Noble Marquise de Servieyra.

GALVAN D'ADHEMAR, fils de feu (*quondam*) DE CLARENSAYES, Seigneur parcelier du Château de Villelongue au Diocèse de Rhodès, fit hommage le Lundi 14 Juillet 1399 à Noble *Guillaume Barreria*, Seigneur de Châteauneuf-de-Perrelézio, de ce qu'il tenoit dans ledit Château de Villelongue, en exécution de l'Arrêt [ou Lettres de la Cour du Roi] rendu en 1278 contre HUGUES, son grand-oncle, & BRIAND, son grand-pere, dont on a parlé ci-dessus. Cette Terre de Villelongue, appellée autrefois *Malemort*, vint en entier à GALVAN, par son mariage avec *Hélene Berenguieres*, Dame du Château de Malemort; mais comme ils n'eurent point de postérité, elle retourna aux héritiers de cette Dame,

à la suite d'un grand procès, qui fut intenté en 1419 contre RIGAL D'ADHEMAR, qui suit, fils & héritier du susdit GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, avec laquelle ledit GALVAN s'étoit remarié en secondes noces. Ladite HELIPSE fit donation de tous ses biens à RIGAL D'ADHEMAR, son fils, en l'an 1424 : acte original au Château de Panat.

Comme les degrés suivans, depuis la Baronnie de Lombers, n'offrent plus que la décadence d'une Maison jadis puissante, nous en abrégerons l'histoire.

VI. RIGAL D'ADHEMAR, fils de GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, Seigneur, ainsi que le fut son pere, de Villelongue & de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, & de quelques autres Terres, fit hommage le 23 Février 1420 des Château & Forteresse de Villelongue, avec ses Fauxbourgs (*suburbanis*), Ville (*villâ*), Mandemens, dépendances, &c.

RIGAL ADHEMAR, qualifié noble & puissant homme (*nobilis & potens vir*, ratifia, le 22 Février 1428, une donation de quelques piéces de terre) faite à HUGUES & à JEAN de Cossinhiegres. Il est encore nommé dans une donation qui lui fut faite, le 2 Janvier 1424, par HELIPSE D'ADHEMAR, sa mere, veuve (*relicta*) de GALVAN D'ADHEMAR. Le même RIGAL D'ADHEMAR, nommé AZEMAR dans un acte qui se trouve dans les archives de Villelongue, & ADHEMAR dans tous les autres, soutint un procès considérable contre les héritiers de sa belle-mere, qui redemanderent la Terre de Villelongue, portée à GALVAN, son pere, par *Helene Berenguieres*, Dame de Malemort, décédée sans postérité. La perte de ce procès & la très-nombreuse famille que RIGAL laissa, ne contribuerent pas peu à appauvrir ses descendans. Il épousa, par contrat passé le 15 Août 1411, Noble *Célébie de Barreria*, petite-niéce du Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun, vivant en l'an 1283; ce qui se prouve par une réquisition de RIGAL AZEMAR, (qui est dans les archives du Château de Firmy en Rouergue) à l'effet de faire exécuter l'accord ancien, passé entre les Sieurs de Barriere, pour raison de la Terre de Firmy, qui revenoit à sa femme. Cette Terre avoit été donnée à son grand-pere maternel en 1283 par le Révérendissime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun.

RIGAL D'ADHEMAR testa le 12 Mai 1473; il fit une fondation remarquable dans une Chapelle de l'Eglise Paroissiale de Trebas, pour la rédemption de tous ses péchés, & de ceux de Noble *Fines Rattier*, son ayeule. En suivant le testament, l'on trouve : *Plus, ledit Pierre, un de ses enfans*, (son légataire universel) *sera tenu de faire transporter les ossemens de Noble Fines, son ayeule, enterrée dans le cimetiere de N. D. de Cabres, dans le tombeau de la Maison.* Titre important, qui fait une nouvelle preuve pour le IVe degré & le suivant, puisqu'il nous fait connoître la femme d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, & la mere de GALVAN ADHEMAR. *Cébélie de la Barriere*, Dame de Firmy, testa le 11 Décembre 1461, & laissa de son mariage avec RIGAL D'ADHEMAR, douze enfans; entr'autres,

1. JEAN D'ADHEMAR, qualifié *haut & puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Firmy, marié à *Borguine d'Herail-de-Lugan.* Il fut pere de

Gaspard, Chevalier, Seigneur du même lieu, marié 1°. avec Noble *Marguerite d'Hebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces avec Demoiselle *Delphine de Durfort*, laquelle attira dans sa Maison les biens de Jean, son fils unique, mort sans postérité, & qui fit sa mere son héritiere.

2. Pierre, qui eut la Terre de la Rocque-Rocozel, & dont la postérité finit dans la personne d'Isabeau d'Azemar, laquelle épousa en 1582, Noble *Jean-Pierre de Montazet*, Seigneur de la Motte, à qui elle donna ses biens, que ses descendans possedent encore aujourd'hui.

3. Guillaume, qui suit;

4. Un autre Pierre, dont la postérité subsiste dans les personnes de Messieurs d'Adhemar-de-Cransac, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, & d'Adhemar-de-Lantagnac, Capitaine dans celui de Flandres.

Ces Adhemar-Lantagnac ont plusieurs alliances avec les Voisin & les Rigaud-Vaudreuil, dont l'ancienneté est conservée par une chanson connue de toute la Province, & déja rapportée ci-dessus:

Les Rigauds & les Voisins
Ont chassé les Sarrazins.
Les Voisins & les Rigauds
Ont chassé les Visigoths.

Les autres enfans de Rigal d'Adhemar & de *Cébélie de la Barriere*, sont morts sans postérité.

VII. Guillaume d'Adhemar ou Azemar, troisieme fils de Rigal, fut institué légataire de la Barriere par le testament de *Cébélie* de la Barriere, sa mere, du 11 Décembre 1461, & par celui de son pere du 12 Mai 1473. Il épousa par contrat de mariage du 29 Décembre 1475, *Souveraine de Salgues*, fille de *Jean*, Seigneur de Salgues, & Dame de la Garinie, Terre, qui, par ce mariage, est entrée dans la Maison d'Adhémar. La minute originale de ce contrat est dans les archives du Château de Panat. De ce mariage vinrent;

1. Raymond, qui suit;

2. Marc d'Azemar, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lequel dans son certificat de noblesse, donné par la vénérable Langue en 1506, & déposé dans les archives d'Arles en Provence, est reconnu de très-ancienne Maison. Lui Marc Azemar fit une donation à Raymond d'Adhemar, son frere, le 4 Mai 1506, à condition de payer son passage, & de lui fournir les vêtemens & harnois nécessaires, un hoqueton, appellé soubreveste, de satin cramoisi, avec ses manipules pour l'ornement des Chevaliers (*ad decorem militum*); il fut reçu Chevalier sous le nom d'Azemar, tandis que son frere se maria sous celui d'Adhemar. L'original en parchemin de la donation de Marc d'Azemar est dans les archives du Château de Panat.

VIII. Raymond d'Adhemar, Seigneur de la Garinie, prit, ainsi que ses ancêtres, le nom d'Adhémar dans son premier contrat de mariage

avec *Claire de Peyrusse*, du 23 Novembre 1491 : l'original de ce contrat est dans les archives des Prêtres de Peyrusse en Rouergue; mais dans le testament qu'il fit le 4 Mai 1506, & qui se trouve dans les archives du Château de Panat, il changea l'orthographe de ce nom en celui d'*Azémar*, que ses descendans ont plus particulierement adopté depuis, variation fréquente dans les branches de Montelimar, de Grignan, de la Garde, dans les sceaux & les anciens titres, où, comme on l'a déja dit, les noms des anciennes Maisons se trouvent écrits dans la même page de deux & trois façons différentes Voy. *le nouveau Traité de Diplomatique*, *Tom. IV*, *p. 503*. RAYMOND n'eut point d'enfans avec *Claire de Peyrusse*. Il laissa d'*Hélix de Seguy*, sa seconde femme, un fils nommé BALTHAZARD, qui suit; la grosse de son testament, en parchemin, du 12 Mars 1542, est dans les archives du Château de Panat.

IX. BALTHAZARD D'AZEMAR, Seigneur, ainsi que le fut son pere, du Château de la Garinie, de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, &c. transigea pour lui & pour Dame *Hélix de Seguy*, sa mere, & pour la Dame *de Glandieres*, sa femme, le 14 Avril 1538, avec Dame *Delphine de Durfort*, veuve de GASPARD ADHEMAR, Seigneur de Firmy, pour raison de la substitution des biens de RIGAUD D'AZEMAR, &c. La grosse de cette transaction, en parchemin, signée du Notaire recevant, est dans les archives du Château de Panat. BALTHAZARD épousa, par contrat du 21 Juin 1526 (il se trouve dans les mêmes archives) *Catherine de Glandieres*, fille d'*Antoine de Glandieres*, Seigneur de Prades & de Balzac. Il fit son testament au Château de la Garinie, le 1 Mai 1553, dans lequel on reconnoît neuf enfans, dont cinq filles & quatre garçons; trois moururent à la guerre sans postérité, servant avec le Duc de Genevois, & resta MARC, qui suit;

X. MARC D'AZEMAR, institué héritier universel par le testament de Dame *Catherine de Glandieres*, sa mere, le 21 Février 1571, (déposé aux mêmes archives du Château de Panat) laquelle avoit survécu à BALTHAZARD, son mari, fut, ainsi que ses ayeux, Seigneur du Château de la Garinie & autres Terres. Il épousa, par contrat passé le 6 Novembre 1572 (déposé dans les mêmes archives) Demoiselle *Françoise de Narbonne*, fille de feu *Balthazard de Narbonne*, Seigneur & Baron de Puylones, & de Demoiselle de *Saint-Gerry*, sa femme. Il étoit mort le 5 Décembre 1592, que ladite Demoiselle de *Narbonne*, administratrice de la personne de JEAN, leur fils unique, qui suit, fit une donation de cinq cents livres, insinuée le 20 Février 1593 en la Sénéchaussée de Rouergue. Cet acte de donation se trouve dans les archives du Château de Panat, ainsi que tous les contrats.

XI. JEAN D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, fils de MARC & de *Françoise de Narbonne*, se maria en 1603 avec *Isabeau de la Garde-de-Sagues*; il en eut quatre fils, sçavoir,

1. PIERRE, qui suit;
2. RENÉ-MARC, Chef de la branche des Seigneurs de Panat, dont la postérité sera rapportée ci-après;

3 & 4.

3 & 4. N..... & N..... morts à la guerre sans postérité.

XII. PIERRE D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie & de Montfalcon, Gouverneur pour Sa Majesté de la Citadelle de Perpignan en 1662, épousa, le 21 Septembre 1642, *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, fille de *Jean de Thubieres*, tige de la branche des Comtes de Caylus. Il en eut deux garçons, sçavoir,

1. RENÉ D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, qui suit;

2. Et BALTHAZARD, Auteur de la branche du Vicomte d'ADHEMAR, rapportée ci-après.

XIII. RENÉ D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, par son mariage avec *Jeanne de Seguy* fit les branches de la Garinie & de la Bourresie. Il eut entr'autres enfans,

1. Noble PIERRE D'AZEMAR, auteur de la branche des Seigneurs de la Garinie, qui suit;

2. Et BALTHAZARD, auteur de la branche de la Bourresie, rapportée ci-après.

XIV. Noble PIERRE D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, né environ l'an 1676, a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie, & se retira du service pour épouser, le 7 Juillet 1719, Demoiselle *Anne de Bonnes*, née le 26 Août 1691, fille de feu Noble *Sébastien de Bonnes*, Seigneur de Ronel, & de Demoiselle *Marie-Madelene de Penel-de-Parlan*. Il est mort le 2 Décembre 1744, & a laissé de son mariage,

1. LOUIS, qui suit;

2. JOSEPH D'AZEMAR, né le premier Avril 1730, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Rhodès;

3. PIERRE, né le 7 Juin 1731, Volontaire au Régiment de Bourbonnois;

4. MARIE-ANNE D'AZEMAR-DE-LA GARINIE, née le 18 Mai 1720, mariée à N.....

5. LOUISE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 19 Mai 1726, non mariée;

6. JEANNE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 20 Décembre 1732, mariée à Noble *François d'Orsal*, Seigneur de la Souliere;

7. Et CATHERINE D'AZEMAR-DE-LA-GARINIE, née le 29 Avril 1734, Religieuse à l'Abbaye du Buis, près Aurillac.

XV. LOUIS D'ADHEMAR, fils de PIERRE D'AZEMAR, Seigneur & Propriétaire des Fiefs & Terres de la Garinie & de Montfalcon, chef des nom & armes d'ADHEMAR, est entré au service âgé de 20 ans, en 1745, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, est entré au mois d'Octobre de la même année dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles*, où il sert depuis ce tems, & a fait toutes les campagnes depuis 1745 : il est connu dans ce Corps sous le nom de *Montfalcon*.

XIV. BALTHAZARD D'AZEMAR, second fils de RENÉ & de *Marie de Seguy*, auteur de la branche de la Bourresie, épousa, par contrat du 6 Février 1723, *Louise de Sausoc-de-Montblanc*, née le 21 Juin 1695, fille de *Jacques* & de *Gabrielle Fabret*. Il a laissé, étant mort le 9 Mars 1744, & elle le 12 Juin de la même année,

1. FRANÇOIS, né & baptisé le 26 Décembre 1723, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles* depuis 17.....

2. LOUIS, mort Volontaire dans le Régiment d'Aubigny, Dragons; il étoit né le 20 Septembre 1728;

3. MARC-ANTOINE, Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, né le 23 Juillet 1730;

4. Et ANTOINE, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, aussi Compagnie de *Noailles* depuis 17..... né le 8 Août 1733.

BRANCHE DU VICOMTE D'ADHÉMAR.

XIII. BALTHAZARD D'ADHEMAR, Seigneur de Montfalcon, second fils de PIERRE D'AZEMAR & de *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, servit le Roi pendant plus de 75 ans, & mourut âgé de 97 ans, commandant les Ville & Château de Nîmes, où il a établi sa postérité. Il fut pere de huit enfans, dont trois filles reçues à Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, & cinq garçons, dont un mort Ecclésiastique, deux morts au service du Roi, le quatrieme, nommé FRANÇOIS D'AZEMAR-DE-LA-BORIE, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, vit sans postérité dans ses terres en Languedoc: il est le cadet de feu BALTHAZARD, qui suit;

XIV. BALTHAZARD D'AZEMAR-DE-MONTFALCON, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, qu'avoit acquis BALTHAZARD D'AZEMAR, son pere, lui succéda, comme aîné, dans tous ses biens. Il eut de son premier mariage, avec Mademoiselle *du Bousquet*, un fils tué à la bataille de Rosbac. Il mourut en 1761, après avoir servi le Roi plus de 50 ans. Il avoit épousé en secondes noces en 1735 Demoiselle *Marie de Cambis*, fille de *Louis de Cambis*, Baron de Fons, issu d'une des meilleures Maisons du Languedoc, originaire d'Italie, dont JEAN-BALTHAZARD, qui suit;

XV. JEAN-BALTHAZARD D'ADHEMAR-DE-MONTFALCON, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, institué aux biens de son pere, par testament du mois de Janvier 1758; Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. C'est lui qui, pour monter dans les carrosses du Roi, a établi (d'après les titres originaux que nous avons cités) sa descendance de l'ancienne Maison d'ADHEMAR, dont il ne portoit pas le nom, par un usage dont il n'y a que trop d'exemples en France. *Voyez* la *Gazette de France* du 8 Mars de l'année 1765 à l'article de Versailles. Cette branche, toujours sans fortune, & plus connue par la continuité de ses services, que par des illustrations, porte en effet pour devise : *plus d'honneur que d'honneurs.*

Comme on n'avoit pour objet dans cette généalogie que la filiation, on n'a parlé ni des alliances, ni des grandes Charges, ni des Chevaliers de l'Ordre, que la Maison d'ADHEMAR a fournis.

Elle porte pour armes : *d'or à trois bandes d'azur, sur mi-parti de France & de Toulouse, ainsi que le portoit au XIIIe siecle LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR ou AZEMAR, Baron de Lombers, treizieme ayeul du Vicomte d'ADHEMAR, & Chef des branches établies en Languedoc.* Voyez son sceau au 5e volume de l'Histoire du Languedoc : il est conservé en original dans le trésor des chartes de Toulouse, ce qui est une piece non moins curieuse qu'honorable pour la Maison d'ADHEMAR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANAT.

XII. René-Marc d'Azemar, second fils de Jean & d'*Isabeau de la Garde-de-Sagnes*, fut Aide-de-Camp des Armées du Roi, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, après avoir fait vingt-deux campagnes en qualité de Capitaine, pour avoir défendu Villefranche contre les *Croquans*, & lui avoir maintenu cette Place sous son obéissance. Il avoit épousé en 1648 *Delphine de Fontanges*, fille de Noble *Pierre-Jean de Fontanges-d'Aubrogues*, Seigneur de Panat & de Cap-de-Naguet. Il en eut six garçons, dont quatre sont morts sans postérité au service du Roi. Le troisieme, nommé Pierre d'Azemar, Seigneur de la Sere, lequel servoit dans le même Régiment que ses freres, avoit formé un rameau éteint dans la personne du feu Comte de la Sere, Lieutenant Géneral des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur des Invalides.

Le premier des enfans de René-Marc d'Azemar & de *Delphine de Fontanges*, est Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;

XIII. Pierre-Jean d'Azemar, Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet, Bruejouls, fut Major d'Infanterie, & épousa, le 29 Novembre 1680, *Marie*, fille de Messire *François de Sennecterre*, dont quatre garçons,

1. René-Marc, qui suit;
2. Charles d'Azemar, dit le *Chevalier de Panat*, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, mort sans postérité;
3. Pierre-Jean d'Azemar, décédé jeune;
4. Et Louis d'Azemar, Prieur-Commendataire de Saint-Pantaléon, & Chanoine de Rhodès, vivant en 1769.

XIV. René-Marc d'Azemar, fils aîné de Pierre-Jean & de *Marie de Sennecterre*, qualifié, ainsi que son pere, Chevalier & Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet & Bruejouls, fut Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & ensuite Capitaine au Régiment de *Gondrin*, cidevant *Crussol*, dans lequel cinq de ses oncles, dont trois étoient morts les armes à la main, avoient servi en qualité de Capitaines. Il épousa, le 27 Février 1713, *Claudine*, fille de Messire *Jean-François d'Albignac*, Marquis de Triadou & de Saint-Gervais, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville de Meyruès en Languedoc, & de *Lucrece de Lastic-de-Saint-Jal*. Il est mort en 1751, laissant de son mariage quatre enfans, sçavoir,

1. Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;
2. François-Louis, dit le *Chevalier de Panat*, élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, successivement Cornette, Lieutenant, Aide-Major, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, aujourd'hui Royal-Navarre; Lieutenant-Colonel par commission du mois de Mai 1748; nommé par Sa Majesté, au mois de Juillet 1764, Commandant en Chef de l'Ecole de Cavalerie établie à Metz; Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi;

3. René-François, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier de Madame Adelaïde, & Abbé de l'Abbaye Royale & Séculiere de Sainte-Foy-de-Conques;

4. Et Elizabeth, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Saint-Cernin près Rhodès.

XV. Pierre-Jean d'Adhemar, qualifié Chevalier, Comte de Panat, Seigneur de Bruejouls, Saint-Georges-de-Grandval, Pradels, Abbas, Savignac, Saint-Christophe, Cap-de-Naguet, le Caillaret, & autres lieux, a été élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, & a servi dans le Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin; s'est marié, le 6 Juillet 1737, avec *Marie-Jeanne-Félice*, fille de *Louis-Arnaud de Corn*, Chevalier, Marquis d'Ampare, Baron de Lieucamp, la Chapelle-Saint-Gerand, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & de Dame *Anne-Françoise de Bar*, Marquise d'Ampare. Le Comte de Panat a été pourvu successivement de la Charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, de celle de Commissaire de la Noblesse en Rouergue. Il a de son mariage, pour fils unique,

Louis-Elizabeth d'Adhemar, d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie, & ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

*Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, & d'après les titres originaux. Toutes les branches connues de la Maison d'*Adhemar*, sont rapportées dans cette Généalogie.*

ADONVILLE; famille noble de la Beauce.

I. Jean d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Jonville-Bertrand près Epernon, avoit pour femme *Hardouine de Fougerais*, devenue veuve en 1507; dont trois enfans, qui partagerent la succession de leurs pere & mere, devant *Berault*, Notaire & Tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519, sçavoir:

1. Jean mort sans postérité.

2. Louis, qui suit.

3. Marguerite, qui épousa, par contrat passé pardevant Guyamet, Notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507, *Jean d'Averton*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe.

II. Louis d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Teseux, avoit pour femme, *Yvonne Martin:* l'un & l'autre moururent avant 1581, ils eurent Jacques, qui continue la postérité, &

Charles, Seigneur de la Barte, qui acquit devant *Renard*, Notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581, les droits successifs de son frere Jacques, Seigneur de Reseux; il fit, conjointement avec *Louise Loriflan* sa femme, son testament devant ledit *Renard*, le 29 Mars 1589.

III. Jacques d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de Reseux, fut nommé tuteur des enfans de *Noël Bardin*, Ecuyer, par Sentence du 17 Mars 1581, rendue au Bailliage d'Etampes, & transigea devant *Truants*, Notaire Royal à Sermaise, le 2 Novembre 1596, *Philippe Bardin*, sa femme, étant présente; de laquelle il eut, entr'autres enfans:

IV. JEAN D'ADONVILLE, II du nom, Ecuyer, Seigneur, de Reſeux, qui partagea les ſucceſſions de ſes pere & mere devant ledit *Truants*, Notaire, le 8 Février 1643; il épouſa, par contrat paſſé devant *Bachelet*, Notaire Royal à Rouville, le 16 Juillet 1643, *Antoinette de Marcheville*, de laquelle il eut :

V. PIERRE D'ADONVILLE, Chevalier, Seigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30 Juillet 1646, mort le 23 Février 1717, maintenu dans ſa nobleſſe ſur le vû des titres, par Jugement de M. de *Bouville*, Intendant d'Orléans, du 26 Août 1709; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mibault*, Notaire Royal à Praſville, le 6 Juillet 1694, *Jacqueline de Frétard*, née le 3 Novembre 1653, fille de *Louis de Frétard*, Chevalier, Seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline de Croix*; dont MARIE-MADELENE, née le 24 Juillet 1700, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr, morte ſans alliance; & FRANÇOIS, qui ſuit;

VI. FRANÇOIS D'ADONVILLE, I du nom, Chevalier, Seigneur de Roinvilliers, au Bailliage d'Etampes & de Nangeville en partie, né à Praſville en 1695, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence de l'Election de Chartres, du 19 Septembre 1719; il a épouſé, par contrat paſſé devant *Colleau*, Notaire Royal à Sermieuſe en Beauce, le 26 Juillet 1717, *Claude de Vidal*, fille d'*André de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Ezerville, & de *Claude de Vigny*, dont eſt iſſu :

VII. FRANÇOIS D'ADONVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tourneville, né en 1723, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, qui ſe trouva à la bataille Dettingen en 1743, & fit les campagnes ſuivantes juſqu'à la paix; il épouſa dans l'Egliſe de Roinvilliers, le 18 Février 1749, en vertu d'une diſpenſe de Rome, *Marie Anne-Françoiſe de Vidal*, ſa couſine-germaine, née en 1721, fille de *Guy de Vidal*, Chevalier, Seigneur en partie de Moulineux; & de *Marie-Anne de Sainxe-d'Ormeville*, dont ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, né le 17 Mai 1750.
2. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE, né le 1 Octobre 1752.
3. LÉON, né le 4 Septembre 1754.
4. Et MADELENE-JULIE-VICTOIRE, née le 29 Juillet 1751.

Extrait tiré ſur les titres & mémoires de famille, & envoyé par M. le Marquis de Prunelé.

Les armes : *d'azur à ſix Annelets d'or*, 3, 2, & 1.

—ADOUE-DE-SAILHAS; dans le Comté de Cominge, ancienne Nobleſſe de nom & d'armes. Généalogie dreſſée ſur les titres, & jugée véritable par le Juge des lieux, *Jean-François de Paliſſard*, Conſeiller du Roi, Juge en chef, civil & criminel, de partie du Comté de Cominge, au Siége & Châtellenie de l'Iſle & Dodon, & à laquelle M. de *Lartigue*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général-né en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de la ville de Toulouſe, a appoſé le ſceau de ſes armes, & ſigné que les trente-huit ſignatures au bas des pages ſont les véritables de M. *Jean-François de Paliſſard*, à qui les titres de cette Maiſon

ont été communiqués. L'origine de cette Maison remonte à

I. Bernard Adoue-de-Sailhas, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut un des grands Seigneurs du Pays de Cominge, sous le regne de Philippe III, Roi de France. Il est qualifié de *Chevalier* dans l'hommage qu'il rendit à *Bernard* Comte *de Cominge*, l'an 1276, de la Seigneurie, Château & Forteresse de Mirepeix. Il peut être pere de

II. Sicard Adoue-de-Sailhas, Damoiseau, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut témoin à une concession le 15 Janvier 1352, en présence de très-illustre Prince, *Pierre-Raimond*, par la grace de Dieu, Comte de Cominge. Il servit dans la guerre de Gascogne, & fut du nombre des deux cents hommes d'armes des Ordonnances du Roi, menés par le Comte de Foix en 1339, au Mont-de-Marsan, contre les Anglois; l'histoire générale du Languedoc par Dom *Claude de Vic* & Dom *Vaissette*, Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, en fait mention. Il fut pere de

III. Roger Adoue-de-Sailhas, qualifié *Damoiseau*, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix, qui testa le 8 Août 1412, en faveur de Bernard, II du nom, son fils aîné qui suit, laissa la jouissance de certains biens à *Seguine de Paramiers*, sa femme, & ordonna qu'il fût enterré honorablement.

IV. Bernard Adoue-de-Sailhas, II du nom, épousa, par contrat du 6 Février 1486, *Marguerite de Luscan*, fille du Seigneur de Luscan, Chevalier; testa le 20 Septembre 1542, en faveur de son fils aîné qui suit, nomma pour exécuteurs testamentaires *Jean* & *Savari d'Aure*, Vicomtes de Larboust, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Marcet, & mourut peu de tems après. Il laissa sa femme jouir de ses biens. Ses enfans furent:

1. Raymond, qui suit.

2. Guillaume Adoue-de-Sailhas, qui embrassa l'état Ecclésiastique.

3. Un autre Guillaume Adoue-de-Sailhas, homme d'Armes des Ordonnances du Roi, qui, suivant deux actes, des 27 Mai 1606 & 25 Juillet 1621, épousa *Isabeau d'Orbessan*, fille de *Roger*, Seigneur de Sainte-Foi.

V. Raymond Adoue-de Sailhas, Seigneur de Sailhas, Saint-Marcet & Lalouret, fut institué héritier universel, par le testament de son pere. Il épousa, 1°. par contrat du 27 Octobre 1557, *Jeanne de Gestas*, fille légitime de *Pierre de Gestas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet & de Flauran. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Marcet, outre les *accoutremens nuptiaux, joyaux de noces & ornemens de tête. Jean d'Aure*, Vicomte de Larboust, & plusieurs autres Seigneurs signerent ce contrat de mariage. Elle mourut sans enfans peu de temps après, & son mari fut son héritier universel.

Il épousa, 2°. par contrat du 8 Octobre 1564, *Madelene*, Vicomtesse *d'Aure*, proche parente de *Ménaud-d'Aure*, Vicomte d'Asté, fille légitime du Vicomte *d'aure-de-Larboust*, issue par femmes, des anciens

Ducs d'Aquitaine & de Gascogne, & par mâles, des premiers Comtes de Cominge. Elle eut, par voie de succession, la Terre & Seigneurie de Lalouret, qu'elle aliéna peu de tems après à *François*, Vicomte d'*Aure*. De ce mariage nâquirent :

1. PIERRE, qui suit.

2. MARGUERITE ADOUE-DE-SAILHAS, mariée, 1°. avec *N... Jacques de Laloubatere*; & 2°. avec *Jean de Bobene*, duquel elle eut *Jean-Louis de Bobene*, Chevalier, Seigneur de Fossat, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

3. Et ISABEAU ADOUE-DE-SAILHAS, mariée à *Jean de Foix*, Seigneur de la Bone-Issen, de la famille de Foix-Candate, Barons de Doazit en Béarn. Elle donna quittance, le 26 Mars 1607, d'une partie de sa dot.

Une transaction du 15 Mai 1617 prouve les alliances de MARGUERITE & d'ISABEAU D'ADOUE-DE-SAILHAS.

VI. PIERRE ADOUE-DE SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet, fut, par le testament de son pere, héritier d'une partie de ses biens, & eut la Seigneurie de Sailhas. Il épousa, par contrat passé le 9 Décembre 1586, *Isabelle*, Comtesse de *Cominge*, de la maison des premiers Comtes de *Cominge*, & fille légitime de *Nicolas*, Comte de *Cominge*, Seigneur de Mancieux, & de *Françoise de Montpezat*. *Roger*, Comte de *Cominge*, Baron de Peguilhan, son oncle, & plusieurs autres grands Seigneurs signerent à son contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit.

2. ODET ADOUE-DE-SAILHAS, qui épousa *Marguerite d'Espagne*. Il paroît qu'elle fut veuve le 24 Juin 1617, & l'on croit qu'ils n'eurent aucune postérité.

VII. JEAN ADOUE-DE-SAILHAS, épousa, par contrat du 1 Février 1613, *Bernarde de Baisse*. Il mourut à Saint-Marcet le 27 Juillet 1654, & fut inhumé dans l'Eglise dudit lieu au tombeau de ses ancêtres, ayant par son testament fait plusieurs legs pieux. Il laissa de son mariage,

1. CHARLES, qui suit.

2. Et JEAN ADOUE-DE-SAILHAS : on ignore ce qu'il est devenu.

VIII. CHARLES ADOUE-DE-SAILHAS, né le 12 Mai 1620, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet, par engagement du Domaine; il en fut ensuite évincé par Sentence du Sénéchal de Toulouse, du 17 Décembre de l'année 1641, confirmée par transaction du 15 Mars de l'année suivante; son pere l'institua son héritier universel. Il eut acte, le 1 Juin 1667, de la représentation de ses titres de Noblesse, de l'Intendant de Guyenne, Commissaire député du Roi, qui le maintint dans sa Noblesse, par son Ordonnance de la même année. Il eut ordre du Roi le 6 Juillet 1674, de se rendre aux frontieres d'Espagne, pour servir dans la convocation de la Noblesse auprès du Maréchal d'*Albret*, Gouverneur pour le Roi en Guyenne. Il fut pourvu l'année suivante du Commandement de la Vicomté de Nebouzan, pour y convoquer & commander la Noblesse pour la sûreté & garde du Pays, & soutenir la guerre que LOUIS XIV avoit contre l'Espagne. Il mourut le 9 Juin 1694, âgé de 74 ans, & fut inhumé le soir suivant dans l'Eglise de Saint-Marcel, au tombeau de ses ancêtres. Il

avoit épousé, 1°. par contrat passé au Château de Tailhebourg, Diocèse de Cominge, le 27 Août 1692, *Marie de Sentérame*, fille légitime de *Nicolas de Sentérame*, sieur de Guierlas, & de *Marguerite d'Espagne*; elle renonça, par son contrat de mariage, aux prétentions qu'elle avoit sur les biens de *Bernard d'Espagne* & de *Marie-Paule d'Antin*, ses ayeux. Elle testa le 30 Décembre 1665, en faveur de son mari, & mourut sans enfans, le même jour, après avoir nommé pour son exécuteur testamentaire le Seigneur de Montpezat.

Et 2°. par contrat passé au Château de Pomarede, Diocèse de Cominge, le 17 Mai 1678, *Angelique de Castaigner*, fille légitime de *Pierre Corbeyran-de-Castaigner*, Seigneur de Pomarede, & de *Léonore de Saint-Paston*, fille de *François de Saint-Paston*, Seigneur de Salerm, & de *Paule-Marguerite de Pechepeyrou-de-Beaucaire*; dont,

1. JEAN-GUILLAUME, qui suit:
2. JEAN-BERTRAND, rapporté après son frere aîné.

IX. JEAN-GUILLAUME ADOUE DE-SAILHAS, né à Saint-Marcet le 7 Février 1684, fait Lieutenant au Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 21 Juillet 1711, quitta le service & épousa, par contrat passé au Château de Beaumont, Diocèse de Toulouse, le 27 Décembre 1714, *Catherine de Bertier*, de l'ancienne famille des *Bertier* de Toulouse, niéce d'*Antoine-François de Bertier*, Evêque de Rieux, & fille de *François de Bertier*, Vicomte de Chateleux, Marquis de Pinsaguel, Seigneur de Pouze, Mourvilles, Jantes, & autres places, & de *Jeanne d'Anglar de Roche-d'Agoult*, Vicomtesse de Chateleux. De ce mariage sont nés:

1. ADRIEN ADOUE-DE-SAILHAS, mort âgé de 25 ans sans postérité.
2. Et ANNE ADOUE-DE-SAILHAS, morte jeune en 1719. Leurs pere & mere, qui testerent les 10 Mars 1744 & 10 Septembre 1754, sont morts au Château de Garravet en Septembre 1754, & ont été inhumés dans l'Eglise du même lieu.

IX. JEAN-BERTRAND ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, Chevalier de Saint Louis, second fils de CHARLES & d'*Angelique de Castagner*, né & baptisé à Saint-Marcet le 6 Mai 1686, prit la tonsure en 1695, & se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour embrasser le parti des armes. Il fut d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Béarn, par commission du Roi du 23 Septembre 1710 & du 4 Juillet 1720, Capitaine au même Régiment le 5 Mai 1739, premier Capitaine de Grenadiers en 1736, Chevalier de Saint Louis le 8 Mars 1738, avec une pension de 500 livres sur le Trésor Royal. Il rendit hommage au Roi de sa Baronnie de Garravet & Seigneurie de Salerm, & autres biens nobles & féodeaux, pardevant les Trésoriers de France le 7 Janvier 1755. Il mourut au Château de Garravet le 13 Janvier 1762, âgé de 75 ans, 8 mois & 7 jours, & a été enterré dans le Chœur du même lieu. Il avoit épousé, par contrat passé au Château d'Aujean, Diocèse d'Auch, le 4 Novembre 1739, avec dispense du Pape de la même année, sur le

second

ſecond au troiſieme degré de parenté, *Marie-Angélique de Laforgue*, fille d'*André de Laforgue*, Ecuyer, Seigneur de Pommarede, Anjean & Vianzam, & de *Françoiſe de Mont-d'Aux*; dont,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;

2. JEAN-JOSEPH, né & baptiſé à Salerm le 19 Mars 1742, mort à Salerm le 1 Septembre 1744;

3. BERTRAND-ALBERT-CLAUDE, né à Garravet le 4 Mars 1749, & mort le 2 Mai 1755;

4. Et JEANNE-THERESE, née à Salerm le 30 Juillet 1744, & morte l'année ſuivante.

XI. JEAN-BAPTISTE ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, né à Salerm le 24 Mars 1741, a été reconnu le 12 Octobre 1766 & le 7 Octobre 1768, par les Conſuls & la Communauté de Garravet, pour ſeul Seigneur, & Baron-Juſticier, haut, moyen & bas Foncier, dans toute l'étendue de cette Baronnie; il y perçoit les lods & ventes, & enfin tous les autres droits utiles & honorifiques, ſpécifiés dans ſes titres. Il a fait hommage au Roi le 7 Avril 1769 de ſa Baronnie de Garravet, Seigneurie-Dîme inféodée à Salerm, & autres biens nobles & féodaux. Il a épouſé, par contrat du 6 Août 1768, *Jeanne Bergé*, fille unique de *Bertrand Bergé*. Il n'y a juſqu'à préſent, de ce mariage, que BERTRAND-MARIE-ANGELIQUE ADOUE-DE-SAILHAS, né le 4 Juin 1769.

Les armes, *au 1 & 4 d'or, à une levrette de gueules accollée, & bouclée de ſable, à une bordure de ſable, chargée de huit bezans d'or*, qui eſt des anciens Comtes d'Aure: *au 2 & 3 de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui eſt des premiers Comtes de Cominge; ſur le tout, *de gueules, à la face ondée d'or, chargée d'une tourterelle d'azur, becquée & membrée d'argent*, qui eſt d'ADOUE-DE-SAILHAS.

* ADRETS (DES): Terre & Baronnie en Dauphiné, Diocèſe de Grenoble, qui appartenoit vers l'an 1562 à *François de Beaumont*, Gentilhomme du Dauphiné; elle appartient encore à la même Maiſon. *Voyez* BEAUMONT.

* ADUISART-DE-LA-CHAPELLE: Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1666.

Les armes, *de gueules, au chevron d'argent.*

—AFFAGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Mars 1667. *La Rocque*, dans ſon Traité des Bans & Arriere-Bans, parle d'un ROBERT AFFAGARD, & d'un *Guillaume de Heſtroy*, Chevaliers, qui ſervoient l'an 1271 pour *Robert d'Eſtouteville*, qui devoit ſervice de deux Chevaliers & demi par quarante jours. Le *même*, dans ſon Hiſtoire de *Harcourt*, p. 1858, parle de MICHELLE AFFAGARD, mariée vers l'an 1480 avec *Thomas Duval-de-Beaumontel.* Dans la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, comparut,

suivant le même Historien, Guillaume Affagard, armé de brigandines, sallades, gantelets & javelines.

C'est tout ce que nous sçavons de cette famille, dont les armes sont *de gueules, à trois diamans d'argent, posés 2 & 1.*

—AFFRY : le nom primitif de cette Maison, l'une des plus illustres & anciennes de la Suisse, étoit d'Avril, d'Avrie, d'Avry, & en latin *de Aprili.* Ce ne fut que vers le milieu du XVI[e] siecle que ce nom fut changé en celui d'Afri, d'Affri, d'Affry, pour remplacer, dans l'Idiôme François, par la lettre F, l'V que l'on prononce en Allemand dans bien des endroits, comme la lettre F.

Jean Sibenmacher, qui publia à Nuremberg, en 1605, l'armorial général de l'Empire, y comprit, à l'article de la Suisse, les armes des Nobles Von Avry, en françois d'Avry; ce sont les mêmes armes que cette Maison porte aujourd'hui, qui sont, *d'argent, à trois chevrons de sable, casque couronné & réhaussé d'un bonnet pyramidal d'argent, chargé de trois chevrons de sable, la pointe du bonnet surmontée d'une houppe de plumes mêlées de sable & d'argent, lambrequins d'argent & de sable.*

Ces armes avoient été gravées en 1585 à la tête d'une Epître dédicatoire. *Sébastien Werro*, Curé de la ville de Fribourg en Uchtlandt, dédia, cette année, la traduction Allemande du Traité du Jesuite Ecossois, *Jean Hayum*, contre les Protestans, à Noble Seigneur Louis Von Afry, Avoyer de la Ville de Fribourg en Suisse. Il plaça au-dessus de l'écu d'Afry, *Invia virtuti nulla est via* : c'est-à-dire en françois, *Il n'est pas de chemin inaccessible pour la vertu.* On lit aussi les vers suivans au bas des mêmes armes :

Si genus à Proavis longum deducere claris
Est minus ; at magnum est factis extendere famam :
Nobilitate potens AFRINUS, *pectore major*
Magnanimo, nactus quùm consilioque manuque
Sit decus & laudem laus illi à numine summa
Perdurans est prisca patrum pietasque fidesque.

Nous observerons encore que les armes de la Maison d'Affry, telles qu'elle les porte aujourd'hui, sont sculptées aux quatre coins de la tombe de Pierre d'Avrie, Abbé de Hauterive, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lausanne, mort le 2 Novembre 1449 dans son Abbaye.

Il y a dans le Canton de Fribourg deux villages du nom d'*Avry*, l'un dit *Avry* devant *Pont*, l'autre dit *Avry-sur-Matran.* Le premier, qui est situé dans le Bailliage de Pont, comprend dans la banlieue de sa Paroisse le château & le village de Pont, qu'on nomme aussi Pont-en-Ogoz. L'autre village d'*Avry* dépend de la Paroisse de Matran, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg.

L'ingénieux M. *Bochat*, dans ses Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'Histoire ancienne de la Suisse, fait

dériver le nom du village d'*Affry* de la langue celtique *Affon-Ry*, qui vouloit dire le courant de l'eau. Il prétend qu'on en a formé le nom de ce village qui est sur la riviere; c'est apparemment d'Avry-sur-Glane (*Glana*) dont il veut parler.

Ce qui est certain, par les plus anciennes chartes de l'Abbaye de Hauterive, c'est que la Maison d'Affry possédoit des droits Seigneuriaux dans ce village; mais on ne sçait si elle leur a donné son nom, où si elle le leur doit primitivement: telle est l'ancienne preuve de la noblesse de nom & d'armes de la Maison d'Affry.

M. Leu, Bourguemaître de la République de Zurich, & M. le Baron d'Alt, Avoyer de celle de Fribourg, ont donné des extraits généalogiques de la Maison d'Affry. Le plus ancien titre qui en fait mention, est du XIIe siecle; on le trouve dans le recueil des actes de l'Abbaye de Hauterive (*liber donationum*) qui est conservé dans ce Monastere.

Jacques Carmentran, Notaire & Commissaire, dressa ce recueil le 12 Février 1468; la plupart des titres qui y sont rapportés, existent encore dans les archives de Hauterive. Dans leur nombre il en est un qui dit que, *Guillelmus, Miles, de Aprilis*, Guillaume d'Avril, Chevalier; Mario de Treyvaux ou Troisvaux, Chevalier, *Mario, Miles, de Tribus Vallibus*, & Ulric Decuvillens, Chevalier, furent témoins de la donation faite à Hauterive entre les mains de Guillaume, Abbé de ce Monastere, par *Hugues de Spindes*, Chevalier. Cet acte est sans date; mais comme il se trouve dans le recueil de *Carmentran*, entre les chartes depuis 1173 jusqu'en 1209, on peut raisonnablement déterminer le tems où vivoit Guillaume d'Avril ou d'Apvril, Chevalier.

Cette charte parle aussi du Chevalier *Guy Desspindes*, de *Conrad Desspindes*, Religieux de Hauterive, de *Cono*, Prêtre de Saydors, & de *Pierre*, Juge principal (*Minister*) d'Arconcié. Ce dernier se trouve nommé dans quatre autres actes de Hauterive, des années 1162, 1172 & 1173. *Cono*, Prêtre de Saydors, paroît dans un acte de la même Abbaye de 1169. *Henri*, fils de *Burchard de Spindis*, avoit fait une donation à ce Monastere, dès l'an 1142, en présence de *Pierre* & *Hugues de Spindis*. *Ulric Decuvillens*, & *Cono*, Prêtre de Saydors, sont nommés dans un acte de Landric, Evêque de Lausanne, en faveur du Monastere de Hauterive.

Willelmus, Miles, de Avril, Guillaume d'Avril, Chevalier, assista, avec *Guillaume*, Seigneur de *Pont*, & *Otton de Pont*, frere de ce dernier, à la donation que *Pierre* & *Rodolf*, Comtes de Gruieres, freres, firent des dixmes d'Unens au Monastere de Hauterive; cet acte est de l'an 1171. Unens ou Onnens est un grand village du Canton de Fribourg dans l'ancien territoire de cette ville. La collation de la Cure de ce village dépend de l'Abbaye de Hauterive.

Guibert, Seigneur de Rivoria (Ruéres), Guillaume d'Avril, *Ganier de Dreitlar*, *Pierre*, son neveu, fils de *Rodolf*, *Rodolf de Saint-Pierre*, & *Pierre*, son frère, *Hugues*, Chevalier *Desspindes*, *Rodolf de*

Praroman, *Bertold de Marlie*, *&c.* furent témoins de la donation faite au Monastere de Hauterive par *Jordan de Gregnegles.* Cette donation consistoit en des biens situés à Neurvoz, autrement Neiruz, village considérable, dont l'Abbaye de Hauterive a encore aujourd'hui la basse Jurisdiction. Ce village est dans la paroisse de Matran, & dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg. Cette donation doit être antérieure à l'année 1161. GUILLAUME D'AVRIL n'y est pas encore qualifié de Chevalier, ainsi qu'il en prend le titre dans l'acte de 1171.

L'Abbaye de Hauterive (en latin *Alta Ripa*) fondée en 1137 par *Guillaume*, Seigneur de Glane, compte parmi ses bienfaiteurs les Nobles d'AVRIL, & ils y ont leur sépulture dans la Chapelle de Saint Nicolas. Nous allons rapporter quelques-unes des donations faites à cette Abbaye par les Nobles de cette Maison, rassemblées dans un recueil par Dom *Bernard de Lenzbourg*, Abbé de ce Monastere, & d'une ancienne noblesse, dont nous donnerons la généalogie dans son rang.

HERBERT D'AVRIL donna au Monastere de Hauterive une pose de terre de son alleu de *Magnoldens*, aujourd'hui *Magnudens* ou *Magnedens*, village dans la Seigneurie d'Illens, Paroisse d'Escuvillens, éloignée à une petite lieue de l'Abbaye de Hauterive. Cette donation est de la fin du douziéme siecle.

PEROT D'AVRIL, c'est-à-dire PIERRE, en patois PEROT D'AVRIL, fut témoin de l'insinuation du *Mas du Dessalay*. RADULPHE D'AVRIL, Religieux de Tela, fut témoin de la donation faite au Monastere de Hauterive par *Huet de Posdor*, au sujet des dixmes de Rupa. ULRIC D'AVRIL, Religieux de Hauterive, fut témoin de la confirmation que *Conon de Prez* fit de la donation que son pere *Boson* & sa mere Dame *Floreta* avoient faite au Monastere de Hauterive, d'un bois situé à Chavanie. Le même ULRIC D'AVRIL avoit aussi été présent, en automne 1209, à un acte, par lequel *Borcard de Chebri*, Chevalier, conclut son accommodement avec le Monastere de Hauterive, au sujet de quelques dixmes.

GIROLD (GERAUD) D'AVRIE, frere du susdit ULRIC, fut présent à l'acte daté de Matran, par lequel *Guillaume de Nurvoz*, sa femme *Agnès*, leur fils *Pierre*, & *Guibert*, frere de *Guillaume Guerpirunt*, donnerent au Monastere de Hauterive une garantie pour quelques fonds de terre, situés à Chavanei. Un acte dont nous allons bientôt parler, & qui est de 1282, fait mention de *Pierre de Nyrvez*. GUILLAUME, JEAN & BOVON, tous trois fils d'ALEYSON D'AVRIE, & non encore mariés, reconnurent, en 1260, tenir de l'Abbaye de Hauterive quelques terres jointes à leurs alleus d'Avrie. Le même BOVON, fils d'ALEYSON D'AVRIE, & son neveu GUILLAUME reconnurent, en 1283, tenir de la même Abbaye quelques fonds de terre annexés à leurs biens allodiaux situés à Avrie.

JEAN D'AVRIE, fils de GUILLAUME, dit *de Nyrvez*, donna, en Février 1293, en aumône perpétuelle (*in perpetuam eleemosynam*) pour le salut de son ame, & celui de ses ancêtres, au Monastere de Hauterive, tout son alleu & héritage qu'il possédoit dans le territoire d'Avrie, tant en terres, prés, bois, &c. que cens, avoyeries, services, avec tout do-

maine & toute jurisdiction quelconque, *cum pleno dominio & omnimodâ jurisdictione.* Le même JEAN D'AVRIE, excité par le même motif que celui de ses ancêtres, pour le salut de son ame, donna en Février même année 1293 au Monastere de Hauterive, *tout ce qu'il possédoit encore dans certaines piéces & ténemens, riere le territoire d'Avrie, avec tout domaine*, aussi-bien que tous les biens-immeubles. Ces deux actes prouvent les droits seigneuriaux dont jouissoit alors la Maison d'AVRIE, & font entendre qu'elle étoit une branche de celle de *Nyrvez*, qui, suivant un acte de 1282, dérivoit de celle de *Praroman.* Il peut se faire que ces trois Maisons ayent eu une même & commune origine, & qu'elles fussent partagées en plusieurs branches.

On croit que la Maison de *Nyrvez* s'éteignit dans celles d'AVRIE & de *Praroman.* Celle de *Praroman*, qui fit des donations considérables au Monastere de Hauterive dans les XIIe & XIIIe siécles, jouissoit des droits seigneuriaux dans le village de Praroman, en latin *Pratum-romanum.*

PERRETTE D'AVRIE, veuve d'*Humbert de Lovens*, donna, en Avril 1293, en aumône au Monastere de Hauterive, tout l'alleu de Lovens, avec les terres, cens, & tout ce que son mari pouvoit y avoir, en exécution de sa derniere volonté. Parmi les témoins de cette donation, étoit GUILLAUME D'AVRIE, pere de la veuve de Lovens, Bourgeois de Fribourg. C'est la plus ancienne date du droit de Bourgeoisie que la Maison d'AFFRY ait eue dans la ville de Fribourg.

La tradition veut que les d'AFFRY aient donné les premiers ornemens à l'Eglise Collégiale de Fribourg, qui est sous l'invocation de Saint Nicolas. Cette Eglise fut bâtie en 1178 par *Bertold*, Duc de Zeringen, Fondateur de la ville de Fribourg.

GUILLAUME D'AVRIE, Bourgeois de Fribourg, dès l'an 1293, ne vivoit plus en Juin 1295. Un acte de cette année porte qu'ULRIC D'AVRIE, fils de ce GUILLAUME, & ses sœurs PERETTE, MARGUERITE & BÉATRIX confirmerent au Monastere de Hauterive douze deniers de cens, que leur pere avoit légués à ce Monastere, pour le salut de son ame, & celui de ses ancêtres.

Plusieurs de cette Maison ont été Abbés du Monastere de Hauterive, entr'autres JEAN D'AVRIE en 1389, mort en 1394, enterré à Hauterive dans la Chapelle des Nobles d'AVRIE. PIERRE, élu Abbé en 1405, mort le 2 Novembre 1449 avec une haute réputation, après avoir reçu du Pape MARTIN V, le 23 Juin 1416, par une Bulle datée de Genève, la premiere année de son Pontificat, pour lui & ses successeurs, le droit de porter les ornemens Pontificaux, la mître & l'anneau. Il avoit assisté au Concile de Bâle. Il augmenta les rentes de son Abbaye, bâtit à neuf la maison que ce Monastere avoit anciennement dans Fribourg : on voit son tombeau dans la chapelle de ses ancêtres. C'est une pierre aux quatre coins de laquelle on remarque un écu aux armes d'AVRIE, telles que cette Maison les porte aujourd'hui. La filiation que nous en allons donner depuis JEAN, qui vivoit en 1380, est prouvée par les registres & actes de la République de Fribourg, par les registres de l'Eglise Parois-

siale de cette ville, par un grand nombre de titres, comme contrats de mariage, testamens, acquêts, ventes, brevets militaires, épitaphes, & par le témoignage de plusieurs Historiens.

I. Jean d'Avrie, I du nom, qui vivoit en 1380, eut de son mariage avec *Marguerite N.....*

Jean, qui suit;

II. Jean d'Avrie, II du nom, paroît par l'acte du renouvellement de Bourgeoisie à Fribourg, passé en 1409, être fils de Noble Jean d'Avrie, I du nom. Il épousa en 1425 *Isabelle*, fille de Noble *Jacques de Praroman*, dont il eut

Guillaume, qui suit;

III. Guillaume d'Avry, I du nom, étoit mineur à la mort de son pere, suivant un acte du 8 Mai 1457, qui nous apprend le second mariage de sa mere *Isabelle* avec Noble *Pierre de Foucigny*, d'une des plus nobles familles de la ville de Fribourg. Guillaume d'Avry renouvella en 1446 sa Bourgeoisie de Fribourg, il fut élu du Conseil des Soixante en 1459, Banneret en 1470, Conseiller d'Etat en 1472, Baillif ou Gouverneur de Pont-en-Ogoz en 1487 & 1488. Il étoit en même tems Conseiller d'Etat, il mourut en 1493. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1457, Noble Dame *Jacquette*, veuve de Noble *Jacques d'Endlisperg :* cet acte est souscrit par Noble *Petermann Pavillard*, Conseiller d'Etat de Fribourg, ce qui fait présumer que l'épouse de Guillaume d'Avry, au nom de laquelle *Petermann Pavillard* signa, étoit née *Pavillard*, d'une Maison illustre dans les fastes de Fribourg. Guillaume d'Avry avoit commandé en 1476 dans Morat le contingent des troupes que Fribourg avoit envoyées pour la défense de cette Place, contre Charles, Duc de Bourgogne; il s'y acquit une gloire immortelle avec *Adrien de Bubenberg*, qui commandoit 2000 Bernois dans la même ville. *Bubenberg* & d'Avry la défendirent avec tant de bravoure, qu'ils donnerent aux secours des Cantons le tems d'arriver. Les Suisses remporterent une victoire complette sur les Bourguignons devant Morat, le 10 Juin 1476, & le Duc Charles fut forcé d'en lever honteusement le siége. Guillaume d'Avry écrivit une relation de la guerre de Bourgogne, qui doit être d'autant plus curieuse, que son auteur avoit été témoin d'une partie des événemens dont il parle. Cette relation a passé dans les mains d'une branche de la noble famille de *Fégelin*.

Guillaume d'Avry fut Baillif de Granson en 1476, après la bataille de Morat; il obtint en 1482 le Bailliage de Morat, après *Gilian de Rumlingen* de Berne. Il fut en 1491 l'un des Députés du Canton de Fribourg avec *Thierry d'Endlisperg*, pour pacifier le différend survenu entre Berne & les habitans de Sanen. Ils le terminerent amiablement.

On ignore de quelle branche étoit Jean d'Avry, qui travailla en Août 1450 avec *Guillaume de Felga*, *Pierre de Corbieres*, & plusieurs autres dans la Diette de Berne, à rétablir la paix entre Fribourg & les mécontens de cette ville. Ulman d'Avry étoit en 1472 du Petit-Con-

feil de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY laiffa de fon mariage LOUIS, qui fuit ;

IV. LOUIS D'AVRY, I du nom, fut du Confeil Souverain de Fribourg en 1487, du Confeil des Soixante en 1490, Baillif de Pont-en-Ogoz depuis 1494 jufqu'en 1496; Baillif de Chenaux, aujourd'hui Eftavayé, depuis 1499 jufqu'en 1501; Baillif d'Illens depuis 1506 jufqu'en 1508. Il mourut en 1513, & avoit époufé en premieres noces, le 19 Décembre 1486, *Catherine de Vullierens*, fille de Noble *Othon d'Avanche*, d'une ancienne Maifon, dont la nobleffe remontoit à l'antiquité la plus reculée; en fecondes noces, le 23 Novembre 1494, *Elizabeth-Catherine*, fille de Noble *Henri Matter*, Confeiller d'Etat de Berne, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit;

V. FRANÇOIS D'AVRY, ou D'AFFRY, I du nom, porta en 1536 l'un des deux drapeaux de la levée de 1000 à 1200 hommes que le Canton de Fribourg avoit accordés cette année à FRANÇOIS I, Roi de France, fous le commandement des Capitaines *Cafpar Werli* ou *Verli*, *Rodolf Lowenftein*, & *Ulric Köenig*. Cette levée fervit en partie dans la Provence. Il fut élu Confeiller de Fribourg en 1541, Bourguemaître de cette Ville en 1543, Confeiller d'Etat en 1547. Il mourut entre la Saint-Jean de 1570 à celle de 1571. Il avoit époufé *Catherine de Clery* ou *Cleri*, fille de Noble *Louis de Cleri*, d'une famille noble, établie à Fribourg, & originaire du Pays de Vaud, & de Noble Dame *Agnès de Wippingen* ou *Wippens*. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui fuit.

2. ELISABETH, mariée à Noble *Pierre de Griffach* ou *Creffier*.

VI. LOUIS D'AFFRY, II du nom, Seigneur de Givifiez, élu du Confeil Souverain de Fribourg en 1560, fut au fervice de CHARLES IX, Roi de France, & combattit en 1562, à la bataille de Dreux, autrement dite bataille de Blainville. Les Suiffes contribuerent le plus, par leur valeur, au gain de cette bataille, qui fut donnée le 19 Décembre, furveille de Saint-Thomas Apôtre; & leurs Capitaines imaginerent d'établir entr'eux un Ordre de Chevalerie, & pour perpétuer le fouvenir de leurs fervices rendus, & pour augmenter l'ardeur de leurs compatriotes au fervice du Roi. C'eft une médaille d'or, qui eft entre les mains de M. le Comte D'AFFRY. Elle eft attachée à une chainette d'or; fa forme eft ovale; on y voit d'un côté l'Apôtre Saint Thomas, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur, & de l'autre on lit ces mots :

Superftites Helvet. Legion. Duces fuperatis in vigilia D. Thomæ apud Druidas hoftibus hanc focietatem inftituerunt, 1567

Ce monument prouve le zele de LOUIS D'AFFRY & des autres Capitaines Suiffes, pour le fervice du Roi CHARLES IX. Ce zéle éclata fous ce regne en plufieurs autres occafions, comme à la retraite de Meaux, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, & au fiége de la Rochelle. LOUIS D'AFFRY fut élu à Fribourg du Confeil des Soixante en 1564, & il fe diftingua encore en 1567, qui eft la date de la médaille ci-deffus rapportée, par fon attachement pour le Roi CHARLES IX. Ce fut lui qui fut envoyé à Lyon à la tête des Suiffes de la Garde du Roi, pour y pacifier les

troubles qui s'y étoient élevés. Il fut fait Conseiller d'Etat de Fribourg en 1571, & obtint en 1572 la premiere dignité de cette République, qui est celle d'*Avoyer*. Ses infirmités l'obligerent de se démettre de cette charge en 1601, & il mourut le 14 Février 1608, laissant d'*Ursule de Praroman*, fille de Noble *Guillaume de Praroman*, & de Noble Dame *N....*, *de Garmisweil*,

1. François, qui suit.

2. Et Catherine-Anne, mariée à Noble *Nicolas-Jean d'Alex*, fils de Noble *Antoine d'Alex*, & de Noble Dame *Anne Fégelin*.

VII. François d'Affry, II du nom, du Conseil Souverain de Fribourg en 1611, du Conseil des Soixante en 1616, Conseiller d'Etat en 1618, Bourguemaître & Conseiller de la Guerre en 1619; fut créé Lieutenant des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi Louis XIII en Mai 1624, à la mort du Colonel *Jacques Fégelin*, & posséda cette charge jusqu'en 1645. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes du Régiment Suisse d'Am-Rhin, depuis 1625 jusqu'à la réforme de ce corps le 12 Mai 1627. Il leva le 28 Mars 1630 un Régiment Suisse de son nom au service de la France: ce Régiment, composé de 3000 hommes, servit sur la frontiere de la Lorraine, dans l'armée du Maréchal de Marillac, & fut reformé en Septembre 1630, les motifs de crainte qu'on avoit du côté de l'Allemagne ayant cessé. D'Affry leva un nouveau Régiment Suisse de son nom, composé de 3000 hommes, en Août 1635: ce Régiment servit en Picardie dans l'Armée du Maréchal de Châtillon; il fut réformé au commencement de 1637. François d'Affry fut fait Stathalter, ou second Chef de la République de Fribourg en 1630, & Envoyé de ce Canton en 1644. Il assista à plusieurs Diettes ordinaires & extraordinaires du Corps Helvétique en 1627, 1629, 1633, 1639 & 1644. Et au milieu des divisions qui partagerent les esprits entre le service de France & celui d'Espagne, il continua de s'attacher à celui qu'il croyoit le plus utile & le plus honorable pour la Suisse en général. Le Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel & de Valengin, le nomma en 1628, Gouverneur de ces Comtés. Ce Gouvernement ne l'empêcha pas de remplir les premieres charges de l'Etat de Fribourg, ni même de servir à la tête de son Régiment en France. Il conserva ce Gouvernement jusqu'à sa mort. Des infirmités l'obligerent en 1645, de prendre les eaux de Bourbon; mais au lieu d'y trouver sa guérison, il y trouva le terme de sa vie. Il mourut à Moulins en Bourbonnois, le 5 Mai de cette année, & l'on voit son Epitaphe sur une pierre en relief dans l'Eglise Royale, Collégiale & Paroissiale de cette ville, il avoit épousé *Anne de Diesbach*, fille de Noble *Roch de Diesbach*, Baron de Grandcourt, & de Noble Dame *Marie de Messelo* ou *Messello*, & petite-fille de *George de Diesbach* & de *Marguerite Verli*. Voyez *Diesbach*. Il en eut:

1. Jean-Louis, qui suit.

2. Et François-Pierre, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. Jean-Louis d'Affry, Conseiller d'Etat de la République de Fribourg,

Fribourg, Capitaine dans le Régiment Suisse de Wolffgang Grederen-France, au mois de Mai 1635; servit dans la Valteline, sous le commandement du Duc de Rohan; se distingua le 10 Novembre de cette année au combat de Morbegno, où ce Général remporta la victoire sur les Espagnols. *Voyez* l'Histoire Militaire des Suisses, par le Baron de *Zur-Lauben*, *T. II*, & *T. VI*. Le Régiment de Greder fut réformé en Avril 1637, & d'AFFRY fut fait Lieutenant de la Compagnie de son père au Régiment des Gardes Suisses en Avril 1639. Il l'obtint au commencement de 1643, par la démission de son pere, & la posséda entiere jusqu'en 1650, qu'une moitié en fut réformée; celle qui lui fut conservée resta couplée avec la demie-Compagnie de Fégelin, depuis le 27 Novembre 1650, jusqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent licenciées. D'AFFRY avoit servi à la tête de sa Compagnie aux Gardes, en Juin 1645, au siége de la Mothe en Lorraine; en 1646, à celui de Longwy; en 1647, 1648 & 1649, à Piombino en Toscane; en 1650, le 27 Novembre, sa demi-Compagnie aux Gardes, couplée avec celle de *Pierre Fégelin*, étoit à Paris; en 1655 il la commandoit aux siéges de Landrecies & de Condé; en 1658, au siége de Gravelines; & en 1667, à celui de Lille. Il avoit aussi levé, en 1641, une Compagnie dans le Régiment Suisse de Praroman, qui servit dans la Catalogne & dans le Roussillon. Cette Compagnie fut réformée en Novembre 1650; elle étoit alors dans le Régiment de Reynold, ci-devant Praroman.

JEAN-LOUIS D'AFFRY épousa *Françoise de Roussel* ou *Roucelz*, née le 7 Juillet 1620, d'une Maison illuste de la Lorraine, établie à Metz, fille de *Nicolas de Roussel*, Seigneur de Vernivelle & Vany. De ce mariage vinrent:

1. N..... D'AFFRY, qui suit.

2. Et MARIE-MARGUERITE, mariée à *Georges de Diesbach*, fils de *Jost de Diesbach*, & de *Madelene Manuel*. Voyez *Diesbach*.

IX. N..... D'AFFRY, eut de son mariage avec *N.....* trois fils & une fille; le fils se nomme JEAN-PIERRE-NICOLAS D'AFFRY-DE-VANY: cette branche est prête à s'éteindre.

On ne sçait de quelle branche étoient JACQUES D'AFFRY, Bailli ou Gouverneur de Morat en 1665—1669; & N..... D'AFFRY, Religieux de l'Abbaye de Wettingen, Ordre de Cîteaux, dont on voit le tombeau avec l'écusson de ses armes dans l'Eglise de l'Abbaye des Religieuses de Frauenthal, même Ordre de Citeaux, Canton de Zug.

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-PIERRE D'AFFRY, III du nom, fils puîné de FRANÇOIS II, Avoyer de la République de Fribourg, & d'*Anne de Diesbach*; du Conseil Souverain de Fribourg en 1644; du Conseil des Soixante en 1647; Gouverneur des Comtés de Neuchâtel & de Vallengin, au nom du Duc de Longueville en 1671; Conseiller du Conseil d'Etat de Fribourg, en 1683; Conseiller de la Guerre en 1688; il mourut le 14 Mai

1689, ayant résigné, à cause de son âge avancé, le Gouvernement & la Charge de Lieutenant-Général des Comtés de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686. Etant Lieutenant aux Gardes Suisses, il combattit vaillamment comme Volontaire en 1652, à la défaite de 400 Espagnols près du Catelet, par le Marquis de Saint-Geniés & le Gouverneur d'Arras. Il obtint en 1659 la moitié de la Compagnie de *François-Pierre de Praroman*, dans le Régiment des Gardes Suisses; & en 1666 il leva une Compagnie franche, laquelle, à sa mort, passa à son fils aîné, qui la fit entrer dans le nouveau Régiment du jeune *Stuppa*. Il laissa de son épouse *Marie-Otile*, fille de *Nicolas de Praroman*, Seigneur de Wevy, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom au service de France, & Capitaine au Régiment des Gardes Suisses, & de Noble Dame *Elisabeth de Wallier-Saint-Albin* :

1. Joseph-Nicolas, qui suit.
2. Et François, rapporté après son frere aîné.

IX. Joseph-Nicolas d'Affry, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suisse du jeune Stuppa en 1679 & 1681, & Capitaine d'une demi-Compagnie franche Suisse; Chevalier de Saint Louis en 1703, fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Comtés souverains de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686, par Louis de Bourbon, Prince de Condé, & Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enghien, Curateurs honoraires du Duc de Longueville leur neveu. A la mort du dernier Duc de Longueville en 1694, d'Affry favorisa les prétentions du Prince de Conti. La Duchesse de Nemours, qui avoit été reconnue par les Etats de Neuchâtel, Souveraine de Neuchâtel & de Vallengin, destitua d'Affry de son Gouvernement. Il se retira à Fribourg, y fut fait Conseiller d'Etat, & Général d'Artillerie au nom du Corps Helvétique. Il mourut à Fribourg en Mars 1729, ayant eu de son mariage avec *Ursule Wild*, d'une ancienne famille Patricienne de la République de Fribourg, trois filles, sçavoir :

1. Ursule-Laure, mariée à *Rodolf de Castella*, mort sans enfans à Paris le 28 Février 1743, Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Maréchal-de-Camp dans les Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses de S. M.
2. Marie-Marguerite.
3. Et Marie-Othile.

IX. François d'Affry, IV du nom, baptisé le 6 Mai 1667; Enseigne dans le Régiment Suisse du jeune Stuppa, aujourd'hui Jenner, obtint le 25 Octobre 1686 une Compagnie vacante dans le même Régiment par la démission de son frere aîné, qui avoit été nommé Gouverneur de Neuchâtel. Il fut créé Major du Régiment Suisse de Surbeck en 1693. Ce fut lui qui à la bataille de Nerwinde, en 1693, indiqua à la Cavalerie un endroit pour passer un ravin sous le feu des Brigades de Surbeck & de Zur-Lauben. On peut lire dans l'histoire Militaire des Suisses, Tome III, les efforts extraordinaires que firent ces Brigades, pour fixer la victoire dans cette mémorable journée. D'Affry obtint du Roi, en Mars 1698, la distinction de sa Compagnie de deux cents hommes dans

le Régiment de Brendlé, qui lui fut conservée entiere à la réforme qui suivit la paix de Riswick dans les troupes Suisses. Il fut nommé Lieutenant Colonel du Régiment de Brendlé, le 10 Février 1701; obtint commission de Colonel d'Infanterie, le 29 Mai 1702; & une moitié de la Compagnie de Wagner aux Gardes Suisses, le 25 Juin de la même année. Il conserva cette troupe jusqu'à sa mort. Il fut créé Chevalier de Saint Louis le 1 Janvier 1705; Brigadier le 18 Juin 1709; Aide-de-Camp de M. le Duc de Bourgogne le 8 Mai 1708. Il se jetta en 1711 dans Bouchain, pour défendre cette place avec M. de Ravignan, contre les Alliés qui l'assiégeoient. Il eut une pension de quinze cents livres le 12 Août 1714; fut nommé, le 22 Décembre de la même année, Colonel du Régiment Suisse de Greder, aujourd'hui Waldener, sans perdre son rang de Capitaine aux Gardes Suisses; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719. Le Roi le choisit, le 4 Octobre 1733, pour aller servir comme Maréchal-de-Camp à l'Armée qui s'assembloit du côté des Alpes. S. M. le nomma, le 6 Octobre de la même année, Maréchal-de-Camp dans l'Armée d'Italie, dont elle avoit donné le commandement au Maréchal de Villars, sous les ordres du Roi de Sardaigne. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 Février 1734; servit aux siéges de Gerra-d'Adda, de Novarre, du Château de Tortonne, & de Colorno; & il se trouva au combat de Parme : il fut tué le 19 Septembre 1734 à la bataille de Guastalla, en combattant à la tête du Régiment du Roi Infanterie, & fut enterré dans la ville de Guastalla. Cet Officier Général s'étoit acquis une grande réputation dans cette campagne & dans les guerres de Louis XIV. Il avoit épousé, le 31 Juillet 1700, *Marie-Madelene de Diesbach*, fille de *Jean-Fréderic de Diesbach*, Seigneur de Heitenriet, & de *Marie-Elisabeth de Steinbrougg*, morte à Fribourg le 27 Mars 1752. De ce mariage sont nés:

1. N....., mort en son bas âge.

2. Louis-Auguste-Augustin, qui suit.

3. Othile, née en 1701, mariée à Noble *Constantin* de *Maillardor*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Suisses. *Voyez* Maillardor.

4. Marie-Elisabeth, née en 1705, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté.

5. Et Marie-Anne-Thérese, reçue aussi Chanoinesse du Noble Chapitre de Lons-le-Saulnier, le 16 Mai 1729, après avoir fait preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels. Cette Dame est aujourd'hui Religieuse à Montdorge, Diocèse de Lausanne, Canton de Fribourg.

X. Louis-Auguste-Augustin, Comte d'Affry, Seigneur de Prévondavaux, Saint Barthelemi, Biolley, & de Melani, né à Versailles le 28 Août 1713, Cadet dans la Compagnie de son pere aux Gardes Suisses, le 15 Avril 1725, Enseigne le 14 Août 1729, Capitaine commandant la Compagnie Colonelle du Régiment Suisse de son pere, le 25 Février 1733; Capitaine-Commandant de la demi-Compagnie de son pere aux Gardes Suisses le 21 Janvier 1734, Capitaine en titre le 13 Octobre de la même année, Chevalier de Saint Louis le 29 Mai 1740, Brigadier

le 2 Mai 1744, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suisses le 11 Avril 1746, Maréchal de Camp le 1 Janvier 1748; obtint, le 30 Novembre 1749, une seconde demi-Compagnie aux Gardes. Il avoit aussi obtenu, en Octobre 1734, la Compagnie de son pere dans le Régiment de Wittmer. Il fut créé Lieutenant Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, & Colonel du Régiment des Gardes Suisses le 26 Août 1767. Le Roi lui a accordé les entrées de sa chambre le 5 Octobre de la même année.

Il s'est trouvé en 1733 en Italie aux combats de Colorno & de Parme, & à la bataille de Guastalla; il a fait en 1743, avec le Régiment des Gardes Suisses, la campagne sur le Rhin; il le commandoit à la bataille de Fontenoi & au siége de la Ville & Citadelle de Tournay en 1745; aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, & au siége de Mastricht en 1746, 1747 & 1748. Le Roi l'a nommé en 1755 son Ministre Plénipotentiaire, & en 1760 son Ambassadeur près des Etats-Généraux. Après avoir rempli pendant plusieurs années cette dignité, avec l'applaudissement général de la France & de la Hollande, il a servi comme Lieutenant-Général en 1762 à l'armée du Roi en Westphalie & dans la Hesse. Le Canton de Fribourg lui a donné en 1756, par une distinction toute particuliere, la dignité honoraire de Conseiller d'Etat & de Guerre.

Il a épousé, le 2 Juillet 1738, *Marie-Elizabeth*, fille unique de *Protais-Joseph d'Alt*, Baron du Saint Empire Romain, Seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthelemi, de Biolley & Melani, Colonel au service du Roi de Sardaigne, mort le 10 Janvier 1741. De ce mariage sont nés,

1. Louis-Auguste, Comte d'Affry, baptisé à Fribourg en Suisse le 6 Avril 1744, Officier aux Gardes Suisses en 1758, Aide-Major de ce Régiment, & aujourd'hui Capitaine-Commandant de la Compagnie de son pere dans le même Régiment des Gardes Suisses, depuis 1766.

2. Jean-Pierre-Nicolas-Charles-Joseph, appellé le Chevalier d'Affry, second Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Suisses, depuis 1766.

3. Et Madelene, Comtesse d'Affry, nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée par l'Imperatrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Marie-Therese d'Autriche, le 3 Mai 1764; mariée le 21 Septembre 1762 à *François*, Comte de *Diesbach-Torny*.

Voyez l'explication des armes de cette Maison au commencement de cette généalogie.

* AGAR, ancien nom de la Terre & Duché de Saint-Aignan en Berry. *Voyez* SAINT-AIGNAN.

* AGARD-DE-MAUPAS. Les Terres & Seigneuries de *Morogues*, de *Maupas* & de *Parassis*, situées en Berry, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de Marquisat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregistrées au Parlement le 3 Décembre suivant; & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur & en considération des services

de Pierre-Antoine Agard-de-Morogues, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils d'Antoine Agard, Ecuyer, Seigneur de Morogues, & d'*Anne Turpin-de-Lincham ;* & petit-fils de Clément Agard, Ecuyer, Seigneur de *Rosiers* & de *Bourgneur*, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine le Large*. Le Marquis de Maupas a épousé, le 30 Août 1716, *Catherine-Madelene Bougard-de-Villedart*. De ce mariage sont nés,

1. Pierre-Marie Agard, Marquis de Maupas, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, qui a épousé, le 4 Avril 1748, *Agnès Cailleteau-de-la-Chapelloire*, mere de Jerôme-Antoine-Clément Agard, né le 10 Avril 1750;

2. Louis-Vincent Agard-des-Morogues, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Bourges.

Clément Agard, Seigneur de Rosiers, avoit pour frere Antoine Agard, Ecuyer, Sieur des Turaux, pere de Joseph Agard, Sieur des Turaux, qui a laissé de *Madelene Sabathier*, son épouse;

1. Jean Baptiste Agard-des-Turaux, Docteur de la Maison de Sorbonne, Doyen de l'Eglise de Bourges;

2. Clément Agard, Sieur des Turaux, ancien Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Vieille-Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis;

3. Et Marie Madelene Agard.

Les armes d'Agard-de-Maupas sont, *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une tête de Léopard de même.*

Il y a en Provence une autre Maison du nom d'Agard, dont les armes sont, *de gueules, à un molette d'éperon d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une croix fleuronée d'or.*

—AGAY (d') : ancienne noblesse de Franche-Comté, subsistante aujourd'hui dans la branche des Seigneurs *de la Tour-de-Laubespin*, & celle des Seigneurs *de Myon*. Elle s'est toujours distinguée & soutenue avec éclat dans l'épée & la robe. Cette Maison a toujours été & est encore admise dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de seize quartiers. Nous n'en commencerons la généalogie qu'à

I. Hugues d'Agay, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, Officier de Philippe, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1463, fut nommé du Conseil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de la même année. Il avoit épousé *Sibille Vincent*, fille de *Jean Vincent*, Maître des Requêtes des Ducs de Bourgogne; dont

1. Jean, I du nom, qui suit;

2. Autre Jean, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté en 1474.

3. Et Henri, reçu en 1509 Conseiller au Parlement de Franche-Comté, marié, & mort sans postérité.

II. Jean d'Agay, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Louise Annol*, dont,

1. JEAN, II du nom, qui suit;

2. PIERRE, mort sans postérité,

3. Et DENISE, mariée à *Renaud de Faulquier.*

III. JEAN D'AGAY, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Charlotte de Cizé*, dont

1. GUILLAUME, qui suit;

2. JEAN, III du nom, marié avec *Jeanne du Tartre*, de laquelle il eut SIMON D'AGAY, mort sans postérité de *Françoise de Vésoul*, sa femme.

IV. GUILLAUME D'AGAY, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, épousa *Barbe du Tartre*, sœur de *Jeanne du Tartre*, mariée à JEAN D'AGAY, III du nom, son frere. Il eut de ce mariage,

1. BONAVENTURE, I du nom, qui suit;

2. Et CLAUDINE, mariée à *Guillaume de Sarrazin*, Seigneur de Saint-Martin.

V. BONAVENTURE D'AGAY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, fut nommé en 1619 Gouverneur du Château de Grimont-sur-Poligny, pour les Archiducs ALBERT & ISABELLE, & épousa *Philiberte Sordet*, dont il eut

1. ETIENNE, qui suit;

2. ANTOINE, Capitaine d'une Compagnie d'hommes-d'Armes au service du Roi d'Espagne, tué sur la brèche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637.

3. Et CHARLOTTE, mariée à *Philibert de Bauthoin.*

VI. ETIENNE D'AGAY, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, fut reçu en 1636 Auditeur-Général des Armées du Roi d'Espagne en Bourgogne, & en 1655 Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épousé en 1627 *Barbe-Angele de Froissard*, dont il eut

1. BONAVENTURE, II du nom, qui suit;

2. PHILIPPE-CHARLES, Prieur de Clairveaux & Chanoine de Poligny.

3. FRANÇOIS-NICOLAS, Prieur de Rey, & Chanoine d'Arbois,

4. ANTOINE, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, tué au siége de Salins en 1674.

5. FERDINAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Myon*, rapportée ci-après;

6. JEANNE PHILIBERTE, mariée à *Claude de Gillaboz*, Ecuyer.

7. Et JEANNE-GUILLEMETTE, mariée à *Hugues de Gabriel*, Chevalier.

VII. BONAVENTURE D'AGAY, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conseiller au Parlement de Franche-Comté, épousa *Therese-Louise de Laborey*, Dame de Byarnez, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE, qui suit;

2. Et ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée à *Denis-Grégoire de Pétremand*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté.

VIII. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE D'AGAY, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de Byarnez, reçu Conseiller à la Chambre des Comptes

de Franche-Comté ; il épousa en 1690 *Jeanne-Madelene Mairot-de-Mutigney*, dont,

1. PHILIPPE-CHARLES, Chevalier, Commandant de Bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort sans alliance en 1765 ;

2. JEAN-PROSPER, qui suit ;

3 & 4. BARBE-THERESE, ANTOINETTE-FRANÇOISE ;

5 & 6. ANNE-JEANNE, & JEANNE-MADELENE, mortes toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye noble de Sainte-Claire-de-Montigny en Dauphiné.

IX. JEAN-PROSPER D'AGAY, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de Byarnez, Chevalier de Saint Louis, a épousé en 1766 *Anne-Josephe de Montgenet.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MYON,

Issue de celle des Seigneurs de la Tour-de-Laubespin.

VII. FERDINAND D'AGAY, Chevalier, fils puîné d'ETIENNE, Seigneur de la Tour-de-Laubespin, & de *Barbe-Angele de Froissard* ; reçu Conseiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épousé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laissé de son mariage,

1. ANTOINE-PHILIBERT, qui suit,

2. CHARLES-DENIS-FRANÇOIS, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Sorèze, Vicaire-Général & Archidiacre d'Orléans, & ensuite Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;

3. PHILIPPE-CHARLES, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, Infanterie, en 1746 ; & en 1748 Lieutenant de Roi au Fort Griffon de Besançon, & Chevalier de Saint Louis ;

4. JEAN-CLAUDE, dit *M. de Montsaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint Louis,

5. LUC, dit *le Chevalier* D'AGAY, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Major de la Ville de Colmar en 1752 ;

6 & 7. N..... & N..... toutes deux Religieuses.

VIII. ANTOINE-PHILIBERT D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, &, du chef de sa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c. fut reçu d'abord Conseiller au Parlement de Franche-Comté, puis Président-à-Mortier au même Parlement en 1744 ; il est mort en 1766. Il avoit épousé *Anne-Ignace de Boitouset-d'Epernay* ; de laquelle sont nés,

1. MARIE FRANÇOIS BRUNO, qui suit ;

2. PHILIPPE-JOSEPH FRANÇOIS, Prieur-Commendataire des Prieurés de Heauville & de Clairveaux, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;

3. JEAN-GABRIEL, Chanoine du Chapitre noble & Cathédrale de

Saint-Claude, & Vicaire-Général du Diocèse d'Autun.

4. MARGUERITE-FRANÇOISE-BERNARDINE, mariée en 1748 à *Claude-François-Joseph de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Montaigu, Colombier, &c.

5 & 6. LOUISE-FERDINANDE & JEANNE-FRANÇOISE-URSULE, mortes toutes deux Chanoinesses de Lons-le-Saulnier, la derniere en 1740.

IX. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO D'AGAY, Chevalier, créé Comte d'AGAY par Lettres-Patentes de l'an 1766; Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney; reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Président au Grand-Conseil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767. Il a épousé *Charlotte le Bas-du-Plessis*, dont

1. ANTOINE-FRANÇOIS-IGNACE, Chevalier;
2. ANTOINE-THERESE-JOSEPH, Chevalier;
3. ANNE CHARLOTTE JOSEPHINE;
4. Et MARGUERITE-FRANÇOISE-NICOLE.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.

Les armes sont, *d'or, au lion de gueules armé & rampant; au chef d'azur.* Support, *deux lions de gueules.* Cimier, *un lion de même issant du casque, avec une couronne de Marquis.*

AGE (DE L'). Cette Maison, très ancienne en Berri, est devenue illustre par ses alliances & ses emplois à la Cour; elle portoit pour armes, *d'or, à la croix de gueules, brisée d'un lambel.* Elle a fourni dix degrés. GUILLAUME DE L'AGE, Lieutenant-Capitaine de la Tour de Vincennes en 1369, fut pere d'ADAM DE L'AGE, Seigneur de Chazelet en Berri, marié à *Jeanne du Gué*, qui eut pour enfans, RENIER, JACQUES, JACQUETTE & JEANNE. RENIER, Seigneur de Chazelet & de Chaulmet, avoit pour armes, *d'or, à la croix de gueules.* Son fils JEAN I, eut d'un second mariage, en 1488, avec *Gabrielle de Laval*, JEAN II, Chevalier, Seigneur de Tendu en Berri, qui marié en 1507 à *Anne Berruyer*, en eut RENÉ DE L'AGE, qui échangea en 1540 ses Terres du Chazelet & de Tendu, pour celle de Puy-Laurens. Il épousa en 1529 *Gilberte Savary-Lancosme*, & en eut HONORÉ DE L'AGE, RENÉ, JEAN, GUY, qui furent hommes-d'Armes sous le Chevalier d'Angoulême en 1572, & une fille nommée MARIE, mariée à *Jean de Chabannes.* HONORÉ, Seigneur de l'AGE & de Puy-Laurens, Chambellan du Duc d'Anjou, Gentilhomme de sa Chambre, eut de son mariage, en 1561, avec *Anne d'Aubusson*, fille puînée de *Jean d'Aubusson II*, Seigneur de la Feuillade, RENÉ, Seigneur DE L'AGE, FRANÇOIS, GUILLAUME, JACQUELINE, GILBERTE, & FRANÇOISE. RENÉ fut Conseiller, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sous Gouverneur de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, &c. marié en 1602 avec *Jeanne Pat*, fille puînée de *Guillaume Pat*, Seigneur de Rhodez, Prevôt & Maître de Cérémonies des Ordres du Roi, &c. dont,

1. ANTOINE DE L'AGE, qui suit.
2. ANNE, Supérieure de Sainte Marie à Bourges.

3. MADELENE

3. Madelene, Religieuse à l'Annonciade de Bourges.

4. Et Louise, Religieuse à Sainte Claire de Limoges.

Antoine fut élevé Enfant d'honneur de Gaston de France, Duc d'Orléans, jusqu'à l'âge de vingt ans; ce qui le fit monter aux plus hautes dignités dans la maison de ce Prince. Le Duché-Pairie d'Aiguillon en Guyenne étant éteint en 1621, par la mort de *Henri de Lorraine*, fils de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne; Louis XIII, à la recommandation de son frere Gaston de France, érigea ce Duché sous le nom de Duché-Pairie de *Puy-Laurens* en 1634, en faveur de cet Antoine de l'Age. Il n'en profita pas long-tems; le Roi le fit arrêter en 1537 & conduire à Vincennes, où il mourut sans enfans cinq mois après: ainsi ce Duché s'éteignit une seconde fois avec la maison de l'Age. *Marguerite-Philippe de Cambout*, sa veuve, niéce du Cardinal de Richelieu, & fille puînée de *Charles de Cambout*, Baron de Pont-Château, & de *Philippe de Beurges* sa premiere femme, se remaria en 1539 à *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, second fils de *Charles de Lorraine*, I du nom, Duc d'Elbeuf. Voyez *P. Anselme, T. IV, p.* 284.

* AGÉNOIS. C'est un Comté que Louis XIII engagea au Cardinal de Richelieu: les héritiers de ce Ministre en jouissent aujourd'hui sous ce titre. *Emmanuel-Armand de Vignerot-du-Plessis*, né le 31 Juillet 1720, par la démission d'*Armand-Louis* son pere, a porté pendant quelque tems le nom de *Duc d'Agénois*. L'Evêque d'Agen prend la qualité de *Seigneur & Gomte d'Agen*, depuis que *Gombault*, fils de *Garcias*, Duc de Gascogne, & son fils *Hugues*, tous deux Seigneurs & Comtes d'Agen, en ont été successivement Evêques. Néanmoins ce Prélat n'a aucune Jurisdiction sur la ville. *Voyez* AIGUILLON.

AGIMON. *Voyez* LOOS.

—AGNEAUX. Il est constant que la Maison d'Agneaux tire son origine des Bailliages de Caen ou du Cotentin; mais nous n'avons pas assez de preuves de cette Famille pour décider de celui dont elle est sortie.

Il y a un titre de l'an 1228, qui parle de Messire Philippe d'Agneaux, Chevalier Banneret.

Les mémoires de M. *Bigot-sous-Mesnil*, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention du même Philippe d'Agneaux, Chevalier, & de Guillaume, Seigneur d'Agneaux, en 1223.

Parmi ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, au voyage qu'il fit sur Mer l'an 1295, est nommé Monsieur Jean d'Agneaux, Chevalier.

L'armorial dressé par le commandement du Roi Charles V, l'an 1368, fait mention de Fouques d'Agneaux, Chevalier.

Guillaume d'Agneaux épousa *Catherine de Fontaines* en 1373, dont sortit, entr'autres enfans, Jeanne d'Agneaux, femme d'*Alexandre de Nolent*, Seigneur de Saint-Contest.

Guillaume d'Agneaux, Chevalier, épousa *Jeanne d'Escageul.*

Les armes sont, *d'or, à deux fasces de sinople, accompagnées de sept merlettes de gueules, & mises en orle.*

AGOULT. Maison ancienne & originaire de Provence. Guillaume d'Agoult, Seigneur d'Apt, vivoit en 1008. Raymbauld d'Agoult, un de ses descendans au quatriéme degré, mort en 1113, eut de *Sance*, héritiere de la Maison de *Simiane*, deux fils : l'aîné, nommé Guiraud, prit le surnom de *Simiane. Voyez* Simiane. Le cadet, Bertrand Raymbauld, Seigneur de Sault, continua (suivant le P. *Jean Colomby*, Jésuite; *Guy Alard*; le P. *Dominique*; le P. *Briaçon*, Dominicain, & d'autres écrivains), la lignée du surnom d'Agoult, qui se partagea en plusieurs branches, dont une produisit plusieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns subsistent encore. Foulques d'Agoult, un des arriere-petits-fils de Bertrand Raymbauld, quitta le nom d'Agoult, quoiqu'il fût l'aîné de sa Maison, & prit les nom & armes de Pontevez, écartela seulement d'Agoult *au 2 & 3.* Il en usa ainsi à cause de sa mere, héritiere de sa Maison; & c'est de lui que sortirent les Seigneurs de Pontevez, Comtes de Carces, qui dans le dix-septiéme siécle sont confondus dans les *Simiane*, Marquis de Gordes. Une sœur de ce Fouques épousa *Burgundion de Trets*, souche des Barons d'Olieres, qui prirent le surnom d'Agoult, & dont je parlerai plus bas. Quant à la Terre & Seigneurie de *Sault*, qui fut le partage d'un frere puîné de Foulques-d'Agoult *dit* Pontevez, elle se conserva dans les descendans, dont, faute d'hoirs mâles, elle passa en 1394 dans une branche cadette d'Agoult, Seigneur de Mison; elle en sortit aussi faute de mâles, & entra, par une Louise d'Agoult, dans la Maison de *Montauban*, laquelle prit les surnom & armes d'Agoult. Ce fut pour l'un d'eux que la Terre de *Sault* fut érigée en Comté l'an 1561. Mais Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, fils aîné d'un autre Louis d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, mourant sans enfans, institua pour son héritiere *Chrétienne d'Aguerre*, sa mere. Jeanne d'Agoult, sœur du testateur, & femme de *Claude-François de la Baume*, Comte de Montrevel, contesta en vain ce testament: le Comté de Sault fut adjugé à *Chrétienne d'Aguerre*, qui se rendit célèbre en Provence pour le parti de la Ligue : elle donna ce Comté à *Charles de Créqui*, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, son fils du premier lit : ce Comté a passé dans la Maison de Villeroy. On peut voir pour la généalogie de la Maison d'Agoult, *Allard, des Mazures*, part. II, p. 1; *le Laboureur*, p. 102, & suivantes. Quant à la branche aînée d'Agoult, qui a changé ce nom en celui de Simiane, *voyez* SIMIANE.

Burgundion, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marseille, épousa en secondes noces Mabile d'Agoult-d'Entrevenes, de laquelle il eut Isnard, à qui la Seigneurie de d'Olieres tomba en partage. La postérité d'Isnard a pris & conservé le nom d'Olieres; il est le sixiéme ayeul de Louis d'Agoult, Baron d'Olieres, mari de *Dauslne de Villeneuve*, dont

les deux fils, BALTHAZARD & PIERRE, partagerent la Baronnie d'Olieres: la postérité du premier subsiste dans les enfans de BALTHAZARD IV, Baron d'Olieres.

PIERRE D'AGOULT, deuxiéme fils de LOUIS, fut pere d'ANTOINE, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de PIERRE, qui épousa *Marguerite de Forbin-de-Solieres*, & fut pere de JOSEPH, qui obtint l'érection d'Olieres en Marquisat, par lettres du mois de Mars 1689, enregistrées à Aix le même mois. Il a eu de sa femme *Françoise de Glandevez*:

1. AUGUSTE D'AGOULT, Marquis d'Olieres.

2. GASPARD D'AGOULT, reçu Chevalier de Malte en 1688, devenu depuis Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*; de ce mariage est né

JOSEPH-GABRIEL-GASPARD-ANNE D'AGOULT, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Baron & Marquis d'Olieres, marié le 27 Juin 1751 *à Marie-Anne de Lanion*, fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis *de Lanion*, Maréchal de Camp, & de *Marthe Kfulques*; il a pour sœur CATHERINE D'AGOULT, mariée à *N..... de Raousset*, Marquis de Seillons, dont il a trois garçons & trois filles.

—AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dauphiné. HECTOR-SAMSON D'AGOULT, Baron de Montmaur, n'a eu de son mariage avec *Marie Françoise Amieu de-Fautrieu*, Dame en partie du Comté de Vinssobres en Dauphiné, qu'une fille unique:

MARIE-JUSTINE-ESPÉRANCE D'AGOULT, mariée avec *Jean-Joseph-Paul-Antoine Montpezat-Tremoletti-de-Bucelli*, Marquis, puis Duc de Montpezat, Lieutenant de Roi du Languedoc, aujourd'hui Baron de Montmaur.

Les armes d'AGOULT en Dauphiné sont, *d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueules.*

—AGOULT. Autre famille qui subsiste en Provence, & qui a pour tige:

I. FOUQUET D'AGOULT, Seigneur des Terres de Rogne, Valonne, Angles, Verguons & Saint-Auban, dont il prêta hommage au Roi le 19 Mai 1489. Il est qualifié *Chevalier* dans cet hommage, & *magnifique Seigneur* dans plusieurs reconnoissances de ses Vassaux. Il fit son testament reçu, (par *Maliverni*, Notaire à Aix) le 6 Août 1526, & laissa d'*Anne de Bouic*, qu'il avoit épousée à Arles en 1490, (*Donil*, Notaire), HONORÉ, RAYMOND, FRANÇOIS & ARNAUD, qui suivent:

II. HONORÉ fut chef de la branche des Seigneurs de Rogne, terminée en la personne de JULIE D'AGOULT, mariée l'an 1597 avec *Henry de Raffelis*, Seigneur de Courmes, auquel elle apporta la Seigneurie que ses descendans possedent encore.

II. RAYMOND, Seigneur de Saint-Auban, avoit épousé *Antoinette de Raymond* des Seigneurs d'Eoux. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Jean Flotte*, dont les descendans ont pris le nom de FLOTTE-D'AGOULT.

II. ARNAUD D'AGOULT, Seigneur de Mauriès, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Lucrece de Gerente-Cabanes*, de laquelle il eut,

1. François, Seigneur de Mauriès.

2. Et Balthazard, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles : cette branche est encore éteinte.

II. François d'Agoult, Seigneur d'Angles, Saint-Laurent, & Saint-Jurs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de deux cents hommes d'armes, se maria avec *Françoise de Castelane*, des Seigneurs de Montmeyan, par contrat passé devant *Minuti*, Notaire à Moustiers, le dernier Novembre 1578, & fit son testament, reçu par le même Notaire, le 24 Novembre 1586; il eut entr'autres enfans :

1. Balthazard, qui suit.

2. Et Rolland, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Gap.

III. Balthazard, II du nom, Seigneur d'Angles, Saint-Jurs & Saint-Laurent, s'allia avec *Anne d'Aguillery de Lespeoux*, le 25 Avril 1594, (*Chaussegros*, Notaire à Saint-Jurs), & laissa de son mariage :

1. Jean, qui suit.

2. Rolland, Chevalier de Malte.

3. Et Claude-Jean, qui fit une branche éteinte depuis peu par la mort de Louis d'Agoult, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Landes.

IV. Jean d'Agoult, Seigneur des susdits lieux, épousa *Melchione de Marin*; (*Jacques*, Notaire à Saint-Michel, le 3 Mars 1633); il fit son testament le 29 Mai 1671, (*Perrimond*, Notaire à Quinson); & eut de son mariage :

1. Antoine, qui suit.

2. Annibal, Chevalier de Malte.

3. Et Jean, Prieur de Deuil.

V. Antoine d'Agoult, Seigneur d'Angles & de Saint-Laurent, épousa *Madelene de Desidery*, le 2 Novembre 1683, (*Guraud*, Notaire à Quinson). Il testa à Saint-Michel le 20 Juillet 1724, & laisse de ce mariage trois fils encore vivans :

1. André, qui suit.

2. Jean-Antoine, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de N. D. de Bonneval, Diocèse de Rhodez.

3. Et Louis-Annibal-François, Mestre-de-Camp au Régiment de Conti, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis.

VI. André d'Agoult, Seigneur, Baron de Saint-Michel, Capitaine au Régiment de Toulouse, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Syndic de la Noblesse en 1746, & ensuite Procureur-Joint, a épousé *Madelene Daunet*, par contrat passé à Marseille le 22 Février 1727; leurs enfans sont :

1. Louis Fouquet, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

2 & 3. Charles-Cesar & Jean-Antoine, Gardes de la Marine.

4. François-Auguste.

5. Louis-Annibal, qui est à l'Ecole Militaire.

6. Louise-Marguerite-Antoinette.

7. Madelene-Alexandre, mariée à *Louis de Saint-Chamas*, Capitaine dans le Régiment de Médoc.

8. Et Marie-Anne-Angelique.

Les armes : *d'or, au loup d'azur ravissant*, qui sont les même qu'Agoult-Montmaur en Dauphiné.

—AGUENIN, en Bourgogne.

Guy Aguenin, natif de la ville de Tonnerre en Bourgogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *Jean* Duc de Bourgogne en 1360, épousa *Catherine de la Baume*; dont il laissa :

1. Jean, qui suit.

2. Pierre Aguenin, Chanoine de Sens.

3. Et Jacques Aguenin, mort sans hoirs.

Jean Aguenin, fut premierement Procureur Général, puis second Président du Parlement de Paris l'an 1417. Il épousa *Jeanne de la Porte*, de laquelle il eut :

1. Pierre, mentionné ci-après.

2. Jean Aguenin, Chanoine de Notre-Dame, & Conseiller au Parlement, mort l'an 1472.

3. André Aguenin, Chanoine de Saint-Méderic, & Chapelain de Saint-Bon, mort l'an 1483.

4. Guy Aguenin, Conseiller au Châtelet, mort l'an 1463, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Cornillan* son épouse.

5. Philippe Aguenin, femme de *Jean de Longuejoue*, Avocat du Roi au Châtelet.

6. Et Jeanne Aguenin, femme de *Nicolas de Longueuil*, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet.

Pierre Aguenin, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & depuis Conseiller en icelui, prit pour femme *Marguerite le Duc*, fille de *Guillaume le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Président au Parlement, & de *Jeanne Porcher* son épouse. Il mourut à 28 ans, l'an 1433, laissant un seul fils :

Guillaume Aguenin, Conseiller au Parlement, qui fut marié deux fois: 1°. avec *Girarde de Longueuil*, fille de *Jean de Longueuil*, III du nom, Seigneur de Maisons, Lieutenant Civil de Paris; & de *Marie de Morvillers* son épouse. 2°. Avec *Jossine Sanguin*. Il mourut en 1508. Il eut des enfans de ses deux mariages.

Du premier lit :

1. Pierre, qui suit.

2. Jean Aguenin, Chanoine de Saint-Méderic.

3. Marie Aguenin, mariée, l'an 1462, à *Robert Lotin*, Conseiller au Parlement.

4. Marguerite Aguenin, femme de *Jean Beauliard*, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes.

5. Jeanne Aguenin, Religieuse à Longchamp.

Du second lit :

6. GUILLAUME AGUENIN, mort l'an 1476.

7. YVONNE AGUENIN, femme de *Jean de Livres*, Maître des Requêtes.

8. Et CLAUDE AGUENIN, femme de *Jean Bloſſet*, Seigneur de Saint-Main.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, Conſeiller-Auditeur en la Chambre des Comptes, épouſa, l'an 1487, *Catherine le Cocq*, fille de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Eſgrenay, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marguerite Culdoë* ſon épouſe; dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné.

3. JEANNE AGUENIN, femme de *Jean des Landes*, Seigneur de Magnanville.

4. MARIE AGUENIN, femme de *Jean Hutin*, Seigneur de Bonville en Gâtinois.

5. GIRARDE AGUENIN, femme d'*Antoine Vachot*, Seigneur du Pleſſis-Pommeray, Auditeur des Comptes.

6. MARGUERITE AGUENIN, femme de *François Ravaut*, Procureur du Roi à Montargis.

7. MADELENE AGUENIN, Religieuſe à Pont-aux-Dames.

8. CATHERINE AGUENIN, Religieuſe à Gerſy, morte en 1572.

9. Et ANTOINETTE AGUENIN, femme de *Robert Fuſée*, Seigneur de Voiſenon.

JEAN AGUENIN, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Paris, épouſa *Marie Thibaut*, dont il eut :

1. MARIE AGUENIN, femme de *Jacques de Nogental*, Vicomte de Troly en Picardie;

2. Et JUSTINE AGUENIN, femme de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes.

GUILLAUME AGUENIN, Seigneur de Faverieux, deuxieme fils de PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, & de *Catherine le Cocq*, ſon épouſe, prit pour femme, le 1 Décembre 1544, *Marie le Berruyer*, fille de *Jean le Berruyer*, Seigneur de Moüy, & mourut le 3 Octobre 1569, laiſſant :

1. PIERRE, qui ſuit;

2. NICOLAS AGUENIN, Chevalier de Malte;

3. FRANÇOIS AGUENIN, Seigneur de Faverieux, qui eut pour femme *Lucrece de Selve*, dont ſortit une fille MARIE AGUENIN, née l'an 1586;

4. Et MARIE AGUENIN, femme de *Gabriel le Sueur*, Seigneur de Puyſieux-en-Mulcien.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, épouſa, le 15 Août 1578, *Marguerite Matthieu*, fille de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes, & de JUSTINE AGUENIN, ſon épouſe. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, mentionné ci-après;

2. Jean Aguenin, Conseiller au Parlement, & Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Pere;

3. François Aguenin, Chanoine de l'Eglise de Sens;

4. Pierre Aguenin, Chevalier de Malte;

5. Marie Aguenin, femme de *Jean Aurillot*, Seigneur du Perray;

6. Et Justine Aguenin, morte sans alliance.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Faverieux, épousa, le 28 Février 1618, *Elizabeth Millot*, fille de *Nicolas Millot*, Ecuyer, & d'*Elizabeth de Creil*, son épouse; dont sont sortis :

1. Louis, duquel nous allons parler;

2. Jean Aguenin, Religieux de la Sainte-Trinité;

3. François Aguenin, Religieux à Sainte-Geneviéve de Paris;

4. Nicolas Aguenin, Seigneur de Faverieux;

5. Et Elizabeth Aguenin.

Louis Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Puysieux, Conseiller au Grand-Conseil, épousa, le 16 Juillet 1645, *Marguerite de Pleure*, fille de *Claude de Pleure*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Vialard*; dont il eut plusieurs enfans.

Les armes sont, *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, deux en chef & l'autre en pointe.*

—AGUERRE. Guillenton d'Aguerre, Seigneur de Marquigny-au-Bois, épousa *Madelene de la Fontaine*, Dame de Ruffieu; dont il eut,

1. Helene d'Aguerre, femme en 1568 de *François de Chabeu*, Seigneur de Feillens, fils de *Humbert de Chabeu*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine de Monspey*;

2. Jacqueline d'Aguerre, femme de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, veuf de *Guillemette de Chevriers*, & fils de *Claude Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & d'*Isabeau de Châteauneuf-de-Lascaris*, son épouse; puis en secondes noces, du Sieur *de Sennemond*, Gentilhomme du Duc de Nemours;

3. Guillemette d'Aguerre, Dame de Marquigny-au-Bois.

Gratian d'Aguerre, Baron de Vienne, épousa *Madelene de Castres*; dont il eut,

Jean d'Aguerre, Baron de Vienne, qui prit pour femme *Jacqueline de Lenoncourt*, fille de *Thierry*, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Jeanne de Ville*; dont sortit,

Claude d'Aguerre, Baron de Vienne, Grand-Maître de Lorraine. Il épousa *Jeanne de Hangest*, Dame de Moyencourt, fille de *Joachim de Hangest*, Seigneur de Moyencourt, & de *Marie de Moüy*, son épouse; dont il eut,

Chrétienne d'Aguerre, femme en premieres noces d'*Antoine*, Sire *de Créquy & de Canaples*, Prince *de Poix*, fils de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie*, Dame *de Créquy & de Canaples*, son épouse, pere & mere du Maréchal *de Créquy*, tué à Brême; puis en secondes noces de *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, fils de

François d'Agoult, Comte de Sault, & de *Jeanne de Vesc*, son épouse, dont sortit le dernier Comte de Sault.

Les armes, *d'argent, à trois corbeaux de sable, 2 & 1.*

AGUESSEAU (D'). HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Seigneur de Frêsnes, né le 26 Novembre 1668, Chevalier, Chancelier de France honoraire, Commandeur des Ordres du Roi, mourut à Paris le 9 Février 1751, âgé de 82 ans & deux mois, & a été inhumé dans le cimetiere d'Auteuil, où est sa sépulture. Il a rempli la Charge d'Avocat-Général à vingt-deux ans, & celle de Procureur-Général à trente-deux : les lumieres que ce sçavant Magistrat y fit paroître, lui mériterent la place de Chancelier à sa quarante-huitiéme année. Il a commencé à l'occuper le 22 Février 1717, & l'a quittée à cause de ses infirmités le 28 Novembre 1750, qu'il fit remettre les Sceaux à Sa Majesté. Il étoit fils de HENRI D'AGUESSEAU Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal des Finances, & de *Claire-Eugénie le Picart-de-Perigny*. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1694, *Anne Lefevre d'Ormesson*, morte à Auteuil près Paris le 1 Décembre 1735, âgée de 57 ans, fille d'*André Lefevre d'Ormesson*, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, Intendant à Lyon, & d'*Eléonore le Maître-de-Belle-Jamme*. Comme il est fait mention de cette famille dans plusieurs Auteurs, & que nous n'en avons pas la généalogie; pour la satisfaction du Public, voici l'état actuel de la postérité de feu M. le Chancelier d'AGUESSEAU.

1. HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE D'AGUESSEAU, Conseiller d'Etat ordinaire, né le..... marié le 4 Avril 1729 à *Françoise-Marthe-Angélique de Nolent*, mort le 31 Décembre 1764;

2. JEAN-BAPTISTE-PAULIN D'AGUESSEAU-DE-FRESNE, Comte de Compans & de Maligny, Conseiller d'Etat ordinaire, né le 25 Juin 1702; marié 1°. le 1 Mars 1736, à *Anne-Louise-Françoise Dupré*, Dame *de la Grange-Bléneau*, décédée le 13 Février 1737, dont est née, le 12 dudit mois,

HENRIETTE-ANNE-LOUISE, Dame de la Principauté *de Tingri*, Comtesse d'Ayen, mariée le 4 Février 1755, mere du Marquis de *Noailles*, né le 17 Septembre 1756. *Voyez* NOAILLES.

M. DE FRESNE s'est remarié le 16 Août 1741 à *Marie-Geneviéve-Rosalie le Bret*, fille du Premier Président de Provence, dont il reste

ANGELIQUE-FRANÇOISE-ROSALIE, née le 20 Septembre 1745,

Et CLAIRE-GENEVIÉVE-PAULINE, née le 26 Août 1747; *voyez* au mot CHASTELUS pour Me. la Comtesse *de Chastelus*, fille de feu M. le Chancelier.

Le Cardinal *de Tavannes*, Archevêque de Rouen, étoit neveu de M. le Chancelier; & M. *de Vienne*, de la premiere Maison de Bourgogne, a épousé sa petite-niéce.

Voyez, sur cette Maison, l'Histoire de Saintonge, donnée par *Armand Maichin*, l'an 1671, page 134.

Les armes, *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six coquilles d'argent, posées trois en chef, deux entre les deux fasces, & une en pointe de l'écu.*

AGUILLINQUI

AGUILLINQUI, en Provence. L'Auteur du Nobiliaire de Provence, dit qu'il y avoit deux familles de ce nom; celle dont PIERRE D'AGUILLINQUI, Seigneur de Châteaufort, annobli en 1608, étoit auteur, n'existe plus depuis 1722 : l'autre est plus ancienne. GUILLAUME D'AGUILLINQUI étoit Consul d'Aix en 1522; il eut pour fils GASPARD pere de NICOLAS, qui alla s'établir à Sisteron. Cette ville ayant été ravagée en 1564, & les Lettres Patentes de ses Priviléges ayant été brûlées, NICOLAS fut député auprès du Roi CHARLES IX, qui passoit par Arles, pour en obtenir de nouvelles, que ce Prince lui accorda avec bonté, après lui avoir donné des marques de sa protection. Ledit NICOLAS mourut en 1612, laissant GASPARD, II du nom, marié avec *Jeanne d'Audifred*, de la ville de Manosque, par contrat du 4 Avril 1624. Il en eut plusieurs enfans, dont deux embrasserent l'état ecclésiastique.

L'aîné, ALEXANDRE D'AGUILLINQUI, fit alliance avec Demoiselle *l'Evêque*, des Seigneurs de Saint-Etienne, de laquelle il laissa

PAUL D'AGUILLINQUI, aujourd'hui Chef de cette famille.

Les armes, *fascé de six piéces, argent & sable, au chef de gueules chargé d'un lion d'or passant*

AGUT, en Provence. BARTHELEMY D'AGUT, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de Conseiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils HONORÉ, habile Jurisconsulte, fut Assesseur-Procureur du Pays, & reçu en 1603 Conseiller au Parlement. Il épousa en 1590 *Marguerite Blégiers*, dont il eut

JEAN-BARTHELEMY D'AGUT, qui succéda à l'office de son pere en 1631, & fut marié avec *Isabeau de Toron*. De ce mariage nâquirent :

1. JEAN D'AGUT, auteur d'une branche éteinte;
2. PIERRE, qui suit;
3. Et CATHERINE, mariée en 1648 avec *Henri des Laurens*, Seigneur de Saint-MARTIN, Conseiller au Parlement de Provence.

PIERRE D'AGUT fut pourvu de la charge de Conseiller, que son pere & son ayeul avoient exercée. Il épousa *Anne du Perrier*, fille de *François du Perrier*, & de *Marguerite de Duranti-Saint-Louis*.

JOSEPH SCIPION, leur fils, Seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Président en la Cour des Comptes, le 10 Février 1693. Il épousa *Claire de Viany*, fille unique de *Jacques de Viany*, Conseiller en la même Cour.

JEAN-BAPTISTE D'AGUT, issu de ce mariage, a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, & marié en 1716 avec *Marie-Marguerite de Grimaldi-de-Beuil*, de laquelle il a eu un fils décédé sans alliance.

Les armes, *d'azur, à trois fléches d'or, posées en pal & en sautoir, les pointes en bas.*

Devise : *Sagitta potentis acuta.*

* AJAC, Château & Terre dans le Périgord, tombés en partage à

François d'Hautefort, troisième fils de René d'Hautefort, Seigneur de Marqueſſac, de Buzac & d'Ajac, qui épouſa *Jeanne de Marqueſſac.*

François s'allia en 1718 avec *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, dont il a eu,

Bernard-Jean-Louis, dit le Comte d'Hautefort-Bozein, premier Ecuyer de M. le Comte *de Toulouſe* en 1727, mort ſans poſtérité.

Marie d'Hautefort, mariée à *Jean du Cheſne*, Marquis de Montréal.

Jeanne, femme d'*Antoine de Biron-Montferrant*, & Capitaine dans le Régiment de Toulouſe.

Et Jeanne, alliée à *Jean de Sanzillen*, Seigneur de Douillac.

Bernard d'Hautefort, dit le Marquis d'*Ajac*, a épouſé *Marie-Jeanne de Monteſquiou-Fages*, dont eſt ſorti

François-Joseph d'Hautefort, Marquis d'Ajac, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* HAUTEFORT.

AIDIE, *voyez* AYDIE.

* AIGLE (l') : Ville & ancienne Baronnie de Normandie, la premiere du Duché d'Alençon. Ses anciens Seigneurs, connus dès le règne du Duc *Raoul*, avoient ſéance à l'Echiquier d'Alençon, avant tous les autres Seigneurs.

Angenou, I du nom, Seigneur de l'Aigle, qui fut tué en 1086 à la bataille gagnée par *Guillaume le conquérant*, contre le Duc *Harald*, fonda le Prieuré de Saint-Sulpice de l'Aigle.

La Baronnie de l'Aigle paſſa ſur la fin du douzieme ſiécle dans la Maiſon de *Harcourt. Jeanne de Harcourt*, fille du Maréchal *Jean*, Sire de *Harcourt*, la porta dans celle d'*Avaugour*, par ſon mariage avec *Henri*, IV du nom, Seigneur d'*Avaugour.*

Leur fille aînée, *Jeanne d'Avaugour*, la porta à ſon mari *Guy de Bretagne*, Comte de Penthiévre. Leur fille, *Jeanne de Bretagne*, la porta en 1337 à *Charles de Blois-Châtillon*, Duc de Bretagne du chef de ſa femme.

Ce Prince la donna en 1351 à ſa fille *Marguerite*, en la mariant à *Charles d'Eſpagne*, Comte d'Angoulême, Connétable de France, que Charles *le mauvais*, Roi de Navarre, fit aſſaſſiner le 6 Janvier 1364, dans la ville de l'*Aigle.*

Marguerite de Bretagne-de-Blois n'ayant point eu d'enfans, cette Baronnie retourna à ſon frere *Jean de Blois*, Comte de Penthiévre, dont le fils *Charles* laiſſa pour fille unique & héritiere,

Nicole de Blois, dite *de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre, Vicomteſſe de Limoges, Dame de l'Aigle, mariée en 1437 à *Jean de Broſſe*, II du nom, Vicomte de Bridiers, auquel le Roi fit don de la baſſe Juſtice de l'Aigle, par Lettres du mois de Février 1474. Son petit-fils *René de Broſſe*, dit *de Bretagne*, ayant quitté le ſervice du Roi, & ſuivi en Italie le Connétable de Bourbon, ſes biens furent confiſqués.

François I, dans ſa détention à Madrid, après la perte de la bataille de Pavie, donna la Baronnie de l'Aigle à *Aimée Mottier-de-la-Fayette*, femme de *François de Silli*, Baron de Lonnai.

En 1555 cette Baronnie fut vendue à *François d'Aubrai*, Baron de Bruyeres-le-Châtel, Gentilhomme de FRANÇOIS de France, Duc d'Alençon; qui de *Catherine Pretesecelles* eut, entr'autres enfans, *Nicolas Aubrai*, Baron de l'Aigle, marié à *Jeanne de Godefroi*, & qui en eut trois filles.

Marie Aubrai, l'aînée porta en 1587 la Baronnie de l'Aigle à *Sébastien des Acres*, encore aujourd'hui possédée par sa postérité. *Voy.* ACRES.

AIGREFEUILLE, famille originaire du Languedoc. PIERRE D'AIGREFEUILLE, marié à *Jeanne d'Agier-de-la-Bastide*, étoit Conseiller en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1636.

PIERRE D'AIGREFEUILLE son fils, mort Sous-Doyen des Conseillers de cette Chambre des Comptes, le 2 Octobre 1695, a eu de *Marie-Hiacinthe de Cœur-de-Chêne*, JEAN-PIERRE D'AIGREFEUILLE, Seigneur de Caunelles, Lafosse, &c. Président à la même Chambre, le 20 Janvier 1705, puis Conseiller d'Etat, par brevet du 22 Janvier 1736. Il a eu *Louise-Marie Duché-de-Caunelles* :

FULERAND-JEAN-JOSEPH-HIACINTHE D'AIGREFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Fosse, &c. reçu premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, le 16 Janvier 1755. Il est né le 26 Février 1700, avoit été reçu, le 28 Septembre 1720, Président en la même Chambre, en survivance de son pere, sur la démission duquel il entra en exercice au mois de Juillet 1724. Il a épousé le 6 Juin 1746, *Pauline d'Arcussia*, fille de *Charles-Michel*, Marquis d'*Arcussia*, Seigneur de Fos, &c. & de *Madelene Liste*. Il a de ce Mariage :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-TOUSSAINT D'AIGREFEUILLE, né le 1 Novembre 1747.

2. FRANÇOISE-ANTOINETTE D'AIGREFEUILLE, encore fille.

3. MARIE D'AIGREFEUILLE, mariée le 9 Décembre 1728, à *Joseph de Flogergues*, Conseiller en la Chambre des Comptes; dont plusieurs enfans.

Cette famille est divisée en plusieurs branches établies en différentes Provinces. Elle a donné un grand nombre de sujets recommandables dans l'Eglise & dans l'Épée, avant qu'elle entrât dans la Magistrature.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or de six raies, posées deux & une, au chef cousu de gueules.*

* AIGREMONT; ULRIC, Seigneur d'*Aigremont*, fondateur de l'Abbaye de Morimont, vivoit en 1102, avec *Adelnie de Choiseul* sa femme. La Maison de *Choiseul* portoit anciennement *au* 1 & 4 de Choiseul, *au* 2 & 3 *de gueules au Lion couronné d'or*, qui est *Aigremont*, avant l'an 1247, depuis l'alliance d'ALIX, Dame d'AIGREMONT, avec *Jean* Sire de *Choiseul*, fils d'*Alix-de-Dreux*, Princesse du Sang.

REGNIER DE CHOISEUL, fils puîné de JEAN, II du nom, eut la Seigneurie d'*Aigremont* par le partage du 24 Juin 1310.

Cette branche, après avoir formé sept dégrés, s'est éteinte en la personne de GILLEQUIN DE CHOISEUL, Seigneur d'*Aigremont*, & de Rinsecourt, pere de MARIE DE CHOISEUL, qui porta en dot la Terre de Rin-

faucourt, à *François d'Anglure*, l'an 1490; & après la mort de GILLEQUIN son pere, sans enfans mâles, la Terre d'*Aigremont* passa aux Seigneurs du Fremoy, vers l'an 1491, du même nom de CHOISEUL, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Luxembourg Duc, né le 11 Octobre 1593, mort le 23 Mai 1616, est qualifié Souverain de la même Terre d'*Aigremont*. Voyez *Tom. III*, *p.* 832, *des Grands Officiers de la Couronne*. Et de cette branche de *Choiseul-Aigremont* étoit issue celle d'*Isché*, dont il n'est resté que la Comtesse de *Gonzague*, mariée en 1702, & la Baronne de *Haneff*, mere de la Marquise d'*Olonde*, mariée le 26 Novembre 1740, au Chef du nom de *Harcourt*; dont deux fils. *Voyez* CHOISEUL.

—AIGUEBONNE: c'étoit une des branches les plus distinguées de la Maison d'Urre, dans le Diocèse de Valence. Le Comte d'AIGUEBONNE mérita d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le Baron d'AIGUEBONNE, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanez, après le passage de la Mora, où le Prince THOMAS DE SAVOYE battit le Marquis de Velada, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645. *Voyez* URRE.

* AIGUILLON. Les Baronnies d'*Aiguillon*, Montpezat, Sainte-Livrade & d'Olmerac, furent érigées en Duché-Pairie par HENRI IV, en 1599, en faveur de *Henri de Lorraine*, fils aîné de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne. Mais ce Duché s'éteignit par sa mort sans enfans mâles, l'an 1621. LOUIS XIII. l'érigea de nouveau en 1634, sous le nom de Puylaurens, en faveur de l'*Age*, & s'éteignit également. Enfin le même Prince l'érigea encore en 1638, en faveur de *Marie-Madelene Vignerot*, niéce du Cardinal de Richelieu, laquelle testa en faveur de sa niéce *Marie-Thérese de Vignerot*, morte Religieuse Carmelite en 1705. Il a passé à *Louis-François-Armand de Vignerot* son neveu, fils de *Jean-Baptiste-Amador*, Marquis de Richelieu, institué héritier du Duché d'*Aiguillon*, par sa tante, mais non reçu, & qui est mort le 22 Octobre 1730.

ARMAND-LOUIS, son fils, d'abord appellé Comte d'Agénois, créé de nouveau Duc & Pair d'Aiguillon, reçu le 10 Mai 1731, avec rang de ce jour, né en Octobre 1683, épousa le 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Crussol-Florensac*; & est mort le 31 Janvier 1750.

EMMANUEL-ARMAND, son fils unique, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord Comte d'Agénois, fait Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, en 1739; puis Duc, par démission ou par brevet, en Janvier 1740, & appellé Duc d'Agénois, fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, déclaré Noble Génois, avec le Maréchal Duc de Richelieu, & inscrit au Livre d'Or le 17 Octobre de la même année, est devenu *Duc d'Aiguillon* le 31 Javier 1750, par la mort d'*Armand-Louis de Vignerot-du-Plessis-Richelieu*, Duc d'*Aiguillon*, son pere, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des armées, & ci-devant au Gouvernement du Comté de Nantes, Commandant en chef de la Pro-

vince de Bretagne, premier Commissaire du Roi aux Etats de cette Province, Gouverneur de la Fere en Picardie, puis d'Alsace, le 7 Mai 1762; Capitaine-Commandant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, après la mort du Duc de Chaulnes, arrivée en Septembre 1769; a été marié le 4 Février 1740, à *Louise-Félicité de Bréhant*, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite*, appellé Comte de *Plelo*, Ambassadeur de France en Danemarck, & d'une sœur du Comte de *Saint-Florentin*, nommée Dame du Palais de la feu Reine en 1748; dont, pour enfans vivans, un garçon & une fille mariée le 18 Novembre 1766, avec le Comte de *Chabrillant*. *Voyez* pour les armes à la branche de *Richelieu*, au mot PLESSIS-RICHELIEU.

* AILESBURI, en Angleterre. La Maison de BRUCE tiroit son origine des Lords de Skletond ou Cleveland, dans la Province d'Yorck, où elle s'est distinguée pendant un long espace de tems. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598 : Elle y posséda les premieres dignités de la Cour. On trouve de cette Maison un Pair d'Angleterre, un Garde des Registres de la Chancellerie, plusieurs Chambellans, plusieurs Comtes & Marquis, des alliances avec les plus grandes Maisons de ce Royaume, même avec MARIE, sœur de HENRI VIII, & Reine de France. ROBERT BRUCE, fut créé Comte d'*Ailesburi*, le 18 Mars 1664. Son arriere-petit-fils ROBERT est né en 1707, de CHARLES & d'*Anne Sackville*, de la Maison d'*Halifax*.

AILHAUD-DE-MÉOUILLE, anciennement AILLY : en Provence, originaire de Picardie, où elle portoit le nom d'AILLY.

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille est une transaction du 5 Mars 1215, par laquelle PIERRE & GUY D'AILLY ont partagé les biens de feu leur pere qui possédoit à Bargols la Terre de Calion, & où il y est dit que cette Terre appartenoit à leurs ancêtres.

I. GUY D'AILLY épousa le 10 Mars 1216 SIBILE AILHAUT, qui lui porta en mariage les Terres d'Arlan & de Mus, & qui testa en faveur de FOUQUET leur fils qui suit :

II. FOUQUET AILHAUD, Seigneur & Damoiseau d'Arlan & de Mus, prit le nom de sa mere, en vertu de son testament fait l'an 1245, (*Giraud*, Notaire) il se retira en Provence, où il épousa, par contrat passé devant *Tornatori*, Notaire à Sisteron, en 1248, *Anne d'Agoult*. De ce mariage il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit.

2 ANTOINE, qui accompagna CHARLES D'ANJOU à la conquête de Naples en 1264.

III. JEAN AILHAUD, Seigneur d'Arlan & de Mus, épousa *Lucis de Lascaris*, par contrat du 10 Octobre 1278, dans lequel il se dit fils de magnifique FOUQUET. Il eut de son mariage :

1. PIERRE, qui suit.

2. JACQUES, qui prit le parti de l'Eglise : il se fit d'abord Moine, puis il fut Evêque de Glandève, comme il est prouvé par une transaction qu'il

fit faire à ses deux neveux, GUY & JEAN, le 29 Avril 1333.

IV. PIERRE AILHAUD, fit alliance le 7 Septembre 1312 (*Reclus*, Notaire) avec *Cecile de Podio*, de laquelle naquit :

1. GUY AILHAUD, qui s'attacha aux Princes de Savoye. De lui est descendu au troisiéme dégré THOMAS AILHAUD, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye; qui fut pere de CATHERINE AILHAUD, mariée, par contrat du 15 Juin 1549, à *Jean Mengin*, II du nom, Ecuyer. *Voyez* MENGIN. On ignore la destinée de cette premiere branche.

2. JEAN, qui suit.

V. JEAN AILHAUD, Coseigneur de Méouille, passa une transaction avec GUY son frere, le 29 Avril 1333, dans laquelle ils se disent fils de Noble & généreux PIERRE AILHAUD; le sujet de cette transaction a donné lieu à une autre que nous citerons ci-après. Ledit JEAN, dont on ignore l'alliance, fut pere de

VI. BLAISE AILHAUD, Ecuyer, Coseigneur de Méouille, qui fut pere de JACQUES, qui suit.

VII. JACQUES AILHAUD, Ecuyer, Coseigneur de Méouille, passa une transaction le 23 Avril 1423 avec la Communauté de Méouille, au sujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans avec le sieur Durfort de la Grave. Il est dit dans cette transaction qu'elle avoit été commencée par feu Noble & généreux JEAN AILHAUD, Coseigneur de Méouille, & avoit continué pendant la vie de Noble & généreux BLAISE, fils de JEAN. Ledit JACQUES eut pour fils, GUILLAUME, qui suit, & ETIENNE.

IX. GUILLAUME AILHAUD, Ecuyer, succéda à JACQUES son pere, ainsi qu'il est justifié par une donation du 7 Septembre 1484, que ledit GUILLAUME fait à son frere, où ils se disent fils de Noble JACQUES, Ecuyer.

X. PIERRE AILHAUD, Seigneur de Cheiron, fils de GUILLAUME, servit sous le Roi LOUIS XII, & continua son service pendant le regne de FRANÇOIS I, se trouva à la journée des Eperons & à plusieurs autres rencontres. Il avoit épousé *Fréméfie Ambroisie*, dont il eut LAURENT, & JEAN qui suit, en faveur duquel il fit son testament le 4 Juillet 1540, où il se dit fils de Noble GUILLAUME, & institue son héritier JEAN son fils.

XI. JEAN AILHAUD, Ecuyer, Seigneur de Cheiron, fut marié à *Catherine d'Arbaud*, fille de Noble *Jacques d'Arbaud*, Seigneur de Pourchiery, dont il eut :

1. JEAN, Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante hommes de guerre, tué au siége de la Rochelle, mis devant cette ville par HENRI III.

2. CLAUDE, qui suit.

3. ANTOINE, Conseiller au Parlement d'Aix en 1592.

4. PIERRE, qui prit le parti des armes & servit long-tems avec distinction. Ses Lettres de service lui furent données à Saint-Germain-en-Laye. Le Roi lui accorda d'autres lettres portant droit de cens pour une partie de la Terre de Méouille, de la vente faite ou à faire de cette Seigneurie. Sa Majesté s'exprime en ces termes :

Désirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien aimé PIERRE AILHAUD, *Ecuyer, pour les bons & recommandables services qu'il nous a rendus, & ses peres, lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le* 17 *Février* 1600, & enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence.

XII. CLAUDE AILHAUD, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Mars 1587, (*Rasqui*, Notaire à Draguignan) *Catherine de Rascas*, fille de Noble *Jacques*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN-HONORÉ, qui suit.

2. JEAN, Capitaine d'Infanterie, mort à Méouille en langueur des blessures qu'il avoit reçues à la guerre.

XIII. JEAN-HONORÉ D'AILHAUD, épousa 1°. *Catherine de Demandols*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat passé devant *Barenne*, Notaire à Châteauneuf, le 6 Février 1617, *Jeanne de Lascaris*, des Comtes de Vintimille, fille d'*Augustin*, niéce du Grand-Maître. Ledit JEAN-HONORÉ marcha au ban & arriere-ban. Il eut de son second mariage, parmi plusieurs enfans mâles morts au service du Roi :

1. ANTOINE, qui suit.

2. Et PIERRE, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Leras en 1640.

XIV. ANTOINE AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles & de Gheiron, marcha au ban & arriere-ban à la prise d'Orange. Il épousa le 6 Février 1652, (Martin, Notaire à Castellane) *Claire de Martini*, des Seigneurs de Brénon & de Saint-Jean ; dont il eut :

1. PAUL, qui suit.

2. JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie à Metz.

3. ANTOINE, mort Prêtre, Docteur en Droit Civil & Canon.

XV. PAUL AILHAUD, Seigneur de Mèouille, d'Angles, & autres lieux, fut confirmé dans sa Noblesse par Ordonnance de M. le Bret en 1710. Il avoit fait la Campagne en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & quitta le service après la mort de son frere : il épousa, le 3 Juin 1693, (*Gal*, Notaire à Rians) *Marie de Desidery*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS.

3. JEAN-JOSEPH.

4. JEAN-BAPTISTE.

XVI. ANTOINE AILHAUD, Seigneur du Villars & de Méouille, a servi en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Luc ; à la derniere paix de LOUIS XIV, il passa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec pension. Du tems de la derniere peste de Provence en 1720, il eut le commandement de la ligne qui s'étendoit depuis Vinon jusqu'à Castellane ; après quoi le Roi lui donna une gratification. Il avoit eté employé quelquefois par les Ministres du Roi, pour des négociations ou affaires de Sa Majesté. Lorsque l'armée de la Reine de Hongrie passa le Var en 1746, M. le Maréchal de Maillebois donna commission à ANTOINE AILHAUD de lever une milice dans la Viguerie de Castellane, avec la per-

mission de choisir les Officiers qui devoient commander sous ses ordres. Il est mort sans tester le 12 Févier 1750. Il avoit épousé, par contrat passé le 10 Février 1733, (*Garnier*, Notaire à Montferrat) *Marie-Anne du Perrier-la-Garde*, dont il eut :

1. François Ailhaud, né le 24 Février 1749.

2. & 3. Marie-Anne-Clotilde, & Anne-Elisabeth Ailhaud.

Les armes, *écartelé au 1 & 4 de sable, à trois têtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or; au 2 & 3 de gueules, à trois bandes d'or.*

L'Auteur du *uouveau Nobiliaire de Provence*, donne l'état actuel d'une famille du nom d'Ailhaud, dont est chef Jean-Gaspard Ailhaud, Seigneur de Vitrole, Castelet, & Montjustin, marié avec *Anne-Luce Icard*, de laquelle il a postérité. Il est fils de Jean Ailhaud, qui avoit été Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne Bacquet* sa femme. Celui-ci fut pourvu en 1745 d'un Office de Secrétaire du Roi. Il acquit une réputation peu commune par les heureuses découvertes qu'il fit dans la science de la Médecine. Il remontoit (dit le même Auteur) par différens dégrés, selon les piéces qu'on lui a présentées, signées des Notaires, &c. jusqu'à Laurent, fils de Pierre Ailhaud, & de *Fréméssie Ambroisie*, ainsi qu'il conste par le testament dudit Pierre, visé dans l'Ordonnance de M. *le Bret*, de 1710. Ses autres fils sont Denis & Louis Ailhaud, Ecclésiastiques. Son cousin Louis d'Ailhaud, Conseiller au Siége d'Aix, fut marié avec *Lucrece le Brun*, de laquelle il n'eut qu'un fils, qui n'a point de postérité de son mariage avec *Jeanne-Françoise-Scolastique d'Honoré.*

Les armes de cette branche sont : *de gueules, à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

* AILLECOURT : Seigneurie qui appartient à la Maison de *Choiseul*, & dont une branche a porté le nom. *Voyez* CHOISEUL.

AILLY : le nom de cette Maison s'écrit indifféramment, d'Ailly ou d'Ally, & plus ancienement, d'Arly. On voit aussi les mêmes différences dans les anciens titres latins : *de Ailliaco, de Alliaco.* Les armes, *des gueules à deux branches d'alizier d'argent, passées en double sautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

La Terre d'*Ailly-haut-Clocher* en Picardie, a donné le nom à la Maison d'Ailly, qui est une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les registres du Parlement.

On lit dans ces registres du Parlement de l'an 1442, Jean d'Arly, sieur d'Aresnes, est de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie; son pere fut Chambellan du Roi, Bailli de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville.

Et dans un Arrêt du même Parlement, du 5 Juin 1501, on lit : *Domui d'Ailly ex Patria Picardia antiquioribus & majoribus domibus existenti complures, magnates & principes, & potentissimum defuctus carissimus consanguineus noster Dux Brabantii, alligati & confederati existerant.*

Cette

Cette Maison a l'honneur d'être alliée à la Maison de France, par le mariage de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens, & de *Jacqueline de Bethune*, avec JEAN DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, Duc de Brabant, arriere-petit-fils du Roi JEAN.

Elle a pris alliance avec celles de Lannoi, Péquigni, Auxi, Anglure, Reinneval, Créqui, Estourmel, Clermont-Nesle, Bouflers, Harcourt, Bethune, Mailly, Hénin-Liétard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, Epinai-Saint-Luc, Estampes, Beuil, Batarnai, Longueval, Mouchi, Humieres, Laval, Riencourt, Coligni, Cambray, Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvau, &c.

ROBERT III D'AILLY, Seigneur de Boubers & de Fontaines, connu sous le nom de Sire d'ARLY, descendant au neuviéme degré de ROBERT D'AILLY, vivant en 1090, épousa, 1°. la Dame *du Bruc*, en Flandres, dont il eut un fils, pere de CATHERINE D'AILLY, mariée à *Jean de Fosseux*, dont la postérité est passée dans la Maison de Montmorency; 2°. En 1342, *Marguerite de Péquigni* : par ce mariage, la Terre de Péquigni & le Vidamé d'Amiens passerent dans la maison d'AILLY; &en 1620 dans celle d'Albert, par le mariage de CHARLOTTE-EUGENIE D'AILLY, héritiere de la branche aînée de la Maison d'AILLY. *Voyez* ALBERT-DE-CHAULNES.

Outre la branche des Vidames d'Amiens, cette Maison en a formé plusieurs autres, entre lesquelles sont les branches de Varenne, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Aresne, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'AILLY-DE-LA-MAIRIE, qui est la seule en France dont la postérité subsiste aujourd'hui, se partage en deux autres branches par les enfans de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, fils de WALERAN D'AILLY, Ecuyer, Seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierre-Pont près Montdidier, en 1470, avec *Nicole de Saint-Quentin* sa femme; & à Brai-sur-Somme en 1497.

CHARLES D'AILLY, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut, dans une assemblée de parens du Vidame d'Amiens, élu tuteur de JEAN D'AILLY, Seigneur de Bellonne Il épousa, 1°. *Michelle de Maillé*, morte en couches en 1500; 2°. *Perrette Cossart*, fille de *Jean Cossart*, Ecuyer, Seigneur d'Espiés & d'Anneri, & de *Catherine Dampont*.

Du premier lit il eut ANTOINE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de la Mairie, filleul d'ANTOINE D'AILLY, Vidame d'Amiens, suivant les registres de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier, du 3 Juin 1557. Il s'offre de s'enfermer dans la ville, avec M. de Morville, M. le Baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en fût besoin, sans qu'aucun de la ville les eût priés, mais seulement de leur propre volonté, & pour faire service au Roi & aider ceux de la ville. ANTOINE eut de sa femme *Charlotte de Famechon*, fille d'*Yvain de Famechon*, Ecuyer,

Chef du Conseil de Malines, & d'*Antoinette Thory*, HECTOR D'AILLY, Seigneur de la Mairie, & d'Hardinval près Dourlens, mort sans enfans de sa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume* Baron de *Maubec*, & de *Jacques*, Seigneur de *Monceaux*; & deux filles, l'une desquelles épousa *Nicolas de Massue*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, ayeul de *Henri de Massue*, Marquis de Ruvigni, Seigneur de Rainneval, réfugié en Angleterre avec Milord *Gallowai* son fils. CHARLES D'AILLY eut de son second mariage, avec *Perrette Cossart-d'Espiés*:

1. JEANNE D'AILLY, mariée à *Jean de Launoy*, Ecuyer, Seigneur d'Ichandung, en Champagne, dont postérité.

Elle est rappellée dans le Codicile de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, de la branche d'Aresnes, passé à Brach, Prevôté de Montdidier, le 13 Février 1513, par lequel ladite JACQUELINE D'AILLY laissa cent livres à JEANNE D'AILLY, Fille de CHARLES D'AILLY, son cousin.

2. HUGUES D'AILLY, qui a formé la branche d'Anneri, &c.

3. Et CLAUDE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Montgerout, Lannoi, Clerson, Montcornel, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville-de-Villebon, un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme d'honneur de la Reine. Il épousa, 1°. *Jeanne de Joigni-Blondel*, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Renaud; 2°. le 12 Juin 1579, *Catherine de Graveron*, fille de *Robert*, Seigneur de Gondreville, & de *Nicole de la Haie*.

ANNE D'AILLY sa fille fut mariée à *Nicolas de Riencourt*, Chevalier, Seigneur de Tilloloi; & FRANÇOISE D'AILLY, sa petite fille, le fut à *Etienne de Roussé*, Chevalier, Baron de Wabent, ils ont laissé postérité.

Celle de CLAUDE D'AILLY, est éteinte dans ANTOINE D'AILLY, Seigneur de Tilloloi, son arriere-petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de Rambures*, qu'il avoit épousée le 3 Juillet 1658.

HUGUES D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, frere aîné de CLAUDE, Seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du second mariage de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Anneri près Pontoise, qui lui étoit échu du chef de sa mere; il étoit en 1567 & 1569, homme d'armes de la Compagnie de M. de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, puis Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon. Il eut de son mariage avec *Madelene d'Auvergne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gagin, & de *Marie de Sailly*, entr'autres enfans, MARIE D'AILLY, qui épousa *Emmanuel de Joigni-Blondel-de-Bellebrune*; ils eurent plusieurs enfans, dont deux Chevaliers de Malte. Dans deux Enquêtes faites en 1611 & 1618, pour la réception de ces deux Chevaliers, huit Gentilshommes attestent que *René & François de Joigni* étoient fils de Demoiselle MARIE D'AILLY, qu'elle est sortie de noble race de nom & d'armes, qu'ils ont connu le

pere de ladite Demoiselle, qu'on l'appelloit HUGUES D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Anneri & Montgerout, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit Gentilhomme de nom & d'armes, issu de la Maison des Vidames d'Amiens; qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu Seigneurial d'Anneri & dans le Chœur de l'Eglise dudit village, au-dessus du grand-Autel, proche le contre-table, les armes figurées d'un *échiquier, un lion au milieu*, qui sont les armes de la Maison du Vidame d'Amiens & de la Maison de Dampont.

Dans la seconde Enquête de Malte, de 1618, les Gentilshommes attestent que Demoiselle MARIE D'AILLY, mere de *François de Joigny*, étoit Demoiselle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ses armes un *échiquier d'argent & de bleu*, & *deux branches d'alisier au-dessous*.

C'est le *chef échiqueté* qui de tout tems a fait les armes distinctives de la Maison d'AILLY. Les branches d'*alisier* ont été ajoûtées dans la suite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les Vidames d'Amiens les ont prises & supprimées indifféremment dans leurs sceaux. Les Seigneurs d'Anneri ont également pris & supprimé les branches d'*alisier* dans leurs armes, comme on le voit dens le Nobiliaire de Champagne de M. Caumartin, généalogie de *Lannoi*; & dans celui de Picardie de M. Bignon, généalogie de Roussé. HUGUES D'AILLY, Seigneur d'Anneri, & CLAUDE D'AILLY, Seigneur de Montgerout, son frere, pour distinguer leurs armes de celles des autres branches, portoient souvent (comme on le voit dans la premiere Enquête de Malte 1611, dans les titres scellés de Gagnieres à la Bibliotheque du Roi, & Cabinet de M. de Baujon) sur le tout des armes d'AILLY, l'*écusson* de *Dampont*, leur grand'mere: entre plusieurs exemples semblables, ou en trouve un dans les armes de *Jacqueline de Béthune*, femme de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens; elle portoit sur le tout de *Béthune*, l'écusson de la Maison de *Ghistelles*, dont étoit sa mere.

CHARLES II D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, servit sous la Cornette-Blanche devant Amiens, en 1597; épousa le 27 Août 1595, *Genevieve Testu-de-Balincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Balincourt & Margicourt, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Genevieve le Sueur*; dont, entr'autres enfans, GENEVIEVE, mariée à *André de Cleri*, Chevalier, Seigneur de Serans, &c.

CHARLES III D'AILLY, Chevalier, Baron d'Anneri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, Conseiller d'Etat, épousa le 23 Janvier 1539, *Renée de Vieuxpont*, Fille-d'honneur de la Reine, fille de *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fatouville, & d'*Esther de Poix*; dont:

JACQUES D'AILLY, Chevalier, Marquis d'Annebaut, Comte de Pont-Audemer & de Ponteautou, Vicomté de Verneuil, Seigneur d'Anneri, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, servit en 1674, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi: il épousa, 1°. *Marie-Thérese de Châtel-*

de-Saint-Aignan, fille de *Charles*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Piombino, en Italie, & de *Marguerite de Damiette-de-Béthencourt*; 2°. le 8 Novembre 1682, *Françoise-Josephine de Gouffier*, fille de *Maximilien*, Marquis d'Epagni, Maréchal-de-Camp, & de *Renée de la Roche-Cousin*. Il eut du second lit, PHILIPPE, Chevalier d'AILLY, Maréchal-de-Camp, & plusieurs filles, dont une morte Chanoinesse d'Avesne, & une mariée à *Claude Amable*, Chevalier d'Enfernet, dont la Comtesse d'Auberterre, veuve du Marquis de Bouillé, & la Marquise de Néry, mere du Marquis de Rarai, Enseigne de Gendarmerie, marié à *Isabelle de Bazan-de-Flamanville*. Du premier lit il eut PIERRE-LOUIS, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai, & Chassant, premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort le 7 Août 1741; marié le 4 Août 1733, à *Marie-Louise-Madelene de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, & de *Marie-Madelene de Brancas*, morte en 17...; dont LOUIS-JOSEPH, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai & Chassant, non encore marié en 1770.

* AILLY. Il y a eu des Seigneuries de ce nom, dont une branche de l'ancienne & illustre Maison de Clermont en Beauvoisis, éteinte dans le XIVe siécle, portoit le nom. *Voyez* CLERMONT en Beauvoisis.

AIMAR, en Provence : cette famille se trouve divisée en deux branches. Il est dit dans le *Nobiliaire* de Provence qu'elles ont une tige commune.

PREMIERE BRANCHE.

I. GUILLAUME D'AIMAR, de la ville de Perthuis, fut pourvu de l'Office de Conseiller au Parlement de Provence en 1554, & mourut Doyen du même Parlement, après avoir plusieurs fois exposé sa vie pour le service du Roi à l'occasion des guerres de la Ligue. Il avoit épousé *Antoinette d'Etienne*, dont il eut,

1. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montlaux, reçu Procureur-Général au Parlement d'Aix en 1587, & Président-à-Mortier l'an 1604. Il épousa *Marguerite de Mistral-Montdragon*, de laquelle il n'eut que des filles.

2. HONORÉ, Seigneur de Montsalier, fut d'abord Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite reçu Président au Parlement d'Aix en 1610. Il n'eut d'*Eléonore de Forbin*, sa femme, qu'une fille, mariée au Seigneur *de la Valette*, fils naturel du Duc *d'Epernon*.

3. JEAN-ANDRÉ D'AIMAR, d'abord Conseiller au Parlement de Toulouse, fut ensuite reçu en survivance de l'Office de son pere l'an 1588. Il vécut plus en solitaire qu'en homme du monde : sa façon de vivre lui fit donner le surnom d'*Hermite*. Il ne se maria pas, & laissa ses biens aux Chartreux d'Aix, pour la construction de leur Monastere.

4. SILVY D'AIMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épousa

Jeanne de Forbin, de la branche des Seigneurs *de la Barbent*. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Claude d'Aube*, Marquis de Roque-Martine.

5. Et FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS D'AIMAR, après avoir exercé l'Office de Lieutenant-Particulier au Siége d'Aix, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence l'an 1614, & pourvu d'un Office de Président en la même Cour l'an 1624. Il eut de sa femme *Anne d'Albi*, Dame de Brés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

2. JOSEPH D'AIMAR, ci-après;

3. FRANÇOIS D'AIMAR, Capitaine au Régiment Royal, un des Gentilshommes de l'Académie d'Arles. Il fut plusieurs fois député en la Cour pour les affaires de ce Corps, dont on peut dire qu'il faisoit le principal ornement;

4. Et FRANÇOISE D'AIMAR, mariée avec *Jacques Grillet-de-Brissac*, Seigneur d'Aubres & de Cazillac, Gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. JEAN-FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, & Conseiller au Parlement en 1634, épousa *Anne de Grollée*, des Seigneurs *de Vireville*; dont

IV. FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, Seigneur de Brés, qui de *Catherine de Morel-Volonne*, sa femme, eut, entr'autres enfans :

V. JOSEPH D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays aux années 1709 & 1740. Il n'a laissé de son mariage avec Demoiselle *de Tonduty*, fille de *Pierre-François*, Baron de Malijay, qu'une fille unique, mariée avec le Vicomte *de Reillane*, de la Maison *de Thomassin*.

III. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montsalier, second fils de FRANÇOIS, Président en la Cour des Comptes, & d'*Anne d'Albi-de-Brest*, fut reçu Conseiller en la même Cour l'an 1650, & marié avec Demoiselle *de Villardy*, des Seigneurs *de Quinson* : ses descendans sont établis en Languedoc.

Les armes de cette branche sont, *de gueules, à une colombe essorante d'argent, tenant à son bec un rameau d'olivier, d'or, & au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRERUE.

I. JEAN D'AIMAR étoit Viguier de la ville de Perthuis au milieu du seizieme siécle. Il épousa *Anne d'Etienne*, dont il eut :

II. ANTOINE D'AIMAR, qui vint s'établir à Aix, où il fut pourvu d'un Office de Conseiller en la Cour des Comptes le 20 Novembre 1580, & reçu le 14 Juin 1583. Il épousa, par contrat du 20 Septembre 1587, *Bernardine de Durand*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. JEAN-BERNARD, qui suit;

2. Et GASPARD, qui a formé le rameau ci-après.

III. JEAN-BERNARD succéda à l'Office de son pere, dans lequel il

fut reçu le 23 Mai 1615. Il épousa *Honorade de Coriolis*, des Seigneurs *de la Bastide* & *de Limaye*, & mourut Doyen de la Cour. Il laissa :

1. Louis, qui suit;

2. Honoré, qui épousa *Catherine de Galifet*, dont il eut Pierre d'Aimar, qui a été second Consul d'Aix, Procureur du Pays;

3. Et une fille, mariée à *Sextius d'Arlatan*, Conseiller au Parlement de Provence.

IV. Louis d'Aimar, Seigneur de Pierrerue, Conseiller en la Cour des Comptes, épousa *Catherine d'Audifret*, par contrat du 14 Juin 1648, dont :

V. Louis, II du nom, Conseiller en la Cour des Comptes, marié à *Suzanne de Seguiran*, de laquelle il n'eut point de postérité.

III. Gaspard d'Aimar, second fils d'Antoine, servit d'abord pendant quelques années en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il fut ensuite reçu Trésorier-Général de France l'an 1647, & marié le 3 Mai 1633, avec *Gabrielle de Veteris*, Dame en partie de la Terre de Puymichel, dont il fit hommage au Roi le 9 Octobre 1664. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans :

1. Jean-François, Seigneur de Puymichel, qui fut reçu Trésorier-Général de France le 12 Mars 1685. Il n'eut point d'enfans d'*Anne d'Arbaud*, sa femme;

2. Et Pierre, qui suit.

IV. Pierre d'Aimar épousa *Anne Gautier*, dont,

V. François d'Aimar, qui succéda à l'Office de son oncle en 1713. Il épousa *Catherine d'Arnaud*, fille d'*Ignace*, Sécretaire du Roi, dont

1. Jean-Baptiste-Alexandre,

2 & 3. César & Esprit-Louis, Officiers dans les Armées du Roi.

4 & 5. Deux filles, Religieuses dans le Monastere Royal de Nazareth dans la ville d'Aix.

Cette branche porte, *d'azur, au chevron accompagné de trois dauphins, le tout d'or, & au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMINI, en Provence : noblesse connue depuis le treiziéme siécle.

Bertrand Aimini, Prevôt de l'Eglise Cathédrale d'Avignon en 1295, est le premier de cette Maison dont on ait connoissance. Il fut élu Evêque de la même ville vers l'an 1300, & rendit hommage pour les Châteaux de Noves, Barbantane, Verquieres & Airagues, à Robert d'Anjou, Roi de Naples & Comte de Provence, & à Charles, Duc de Calabre, son fils aîné, au Palais d'Aix le 3 Décembre 1309. Il mourut peu de jours après.

I. François-Bertrand Aimini, son frere, étoit Général des troupes du Roi Robert; il eut pour fils :

II. Pierre Aimini, Seigneur en partie d'Ainac, de Feissal, d'Auribeau & de Lambert, qui fut pere de

III. Giraud Aimini, Seigneur de Saint-Jurs; lequel rendit hommage au nom de son pere, pour les Seigneuries susdites, au Roi Robert en

1355, ainsi qu'il appert aux archives du Roi à Aix, regiſtre *Trioleti*, *fol.* 198, arm. *A*. Quoique ſa famille jouît des privileges des Nobles, il obtint des Lettres de Nobleſſe de René, Roi de Naples & Comte de Provence, données à Marſeille le 9 Avril 1470, enregiſtrées aux archives du Roi à Aix le 27 Janvier 1477, regiſtre *Aquila*, arm. *A*. *fol.* 56. Il fit ſon teſtament reçu par *Pauloni*, Notaire à Digne, le 27 Décembre 1496, en faveur de Louis, Faulquet, Antoine & Jean Aimini, ſes quatre fils.

Faulquet fut auteur de la branche des Seigneurs de Masblanc à Taraſcon, terminée en la perſonne de Marguerite Aimini, mariée à *Guillaume de l'Eſtang-Parade* de la ville d'Arles. On ignore la deſtinée de Jean & d'Antoine.

IV. Louis Aimini, Seigneur en partie de Saint-Jurs, Viguier de la ville d'Arles en 1476, accepta pour ſon pere une obligation de 25 florins d'or de *Monet d'Ozal*, devant *Bricy*, Notaire à Puymichel, le 30 Septembre 1462. Il fut pere de

1. Antoine, qui ſuit.

2. Et Etienne, qui épouſa par contrat paſſé devant *Bricy*, Notaire, le 25 Mars 1477, *Dauphine Nadal*, ſans enfans.

V. Antoine Aimini, Co-Seigneur de Saint-Jurs & de Saint-Julien-d'Aſſe, fut Capitaine de quatre Compagnies d'Ordonnance, & marié 1°. le 28 Décembre 1516, (*Pechelini*, Notaire à Riez) avec *Paſquette Blanqui*, 2°. avec *Madelene le Grars*, ſans poſtérité. Il eut de ſon premier mariage, entre pluſieurs enfans,

1. Maxime, qui ſuit;

2. Et Jean Aimini, Abbé de Lure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Siſteron.

VI. Maxime Aimini épouſa 1°. à Valenſole le 6 Février 1545, *Melchionne Britton*, fille de *Géoffroy* & de *Brienne Serve*, 2°. *Helene de Safalin*, d'une famille noble de Manoſque, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage :

Antoine Aimini, & Annibal, qui fut Aumônier de la Reine Marguerite, & Abbé de Lure après le décès de ſon oncle.

VII. Antoine Aimini étoit Gouverneur du Château de Lure en 1579. Il fut tué devant Gènes à la tête de pluſieurs Compagnies qu'il commandoit. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ferrand*, Notaire à Manoſque, le 19 Mai 1566, *Jeanne Roſtang*, fille de *Jean* & de *Louiſe de Vacheres*, de laquelle il eut :

1. André, qui ſuit;

2. Et Pons Aimini, Prieur de Pierrevert.

VIII. André Aimini, au rapport du Pere *Colomby*, donna des preuves de ſa bravoure aux ſiéges de la Rochelle & de Montauban, auxquels il ſe trouva parmi les Volontaires. Il ſe maria à Marſeille avec *Françoiſe Rebut*, fille de *Jean* & de *Marguerite du Chemin*, & devint pere de pluſieurs enfans, en faveur deſquels il fit ſon teſtament, reçu par *Peſſaire*, Notaire à Manoſque, le 2 Janvier 1622. Ces enfans ſont :

1. Honoré, qui ſuit;

2. Pierre, Archidiacre de Riez;

3. Et Catherine Aimini, qui eut un legs de son pere, qu'elle exigea avec la dot que la ville de Tarascon étoit tenue de lui donner en exécution du testament de Louis Aimini, Archidiacre de Nîmes.

IX. Honoré Aimini fit alliance le 8 Avril 1646, (*Chatelinat*, Notaire à Manosque) avec *Sibile Figuiere*, fille de *Paul* & de *Claire Faucher*, & fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 11 Janvier 1668. Il laissa,

1. Joseph Aimini, qui suit;

2. Paul, Co-Seigneur de Puymichel, Prieur du Castelet & d'Entrevènes;

3. Félix Aimini, Archidiacre de l'Eglise de Riez;

4. Et une fille non mariée.

X. Joseph Aimini épousa, le 25 Avril 1677, *Marie Richieud*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur d'Argent, & d'*Anne Fresse-de-Montval*, & fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *le Bret*, Intendant de Provence, le 6 Avril 1710. Il eut de son mariage,

XI. Pierre Aimini, Officier de Vaisseaux au Département de Toulon, qui s'allia en 1714 avec *Thérese de Sabran*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Chanterene & d'Aiguine, & de *Françoise de Demandols*. Leurs enfans furent,

1. Honoré, qui suit;

2. Et Jean-Baptiste, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Riez.

XII. Honoré Aimini, Seigneur en partie de Puymichel & d'Hauteval, Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Sénéchal de Digne par provisions du Roi, données à Versailles le 15 Mars 1729, se maria le 7 Septembre 1726 (*Cheris*, Notaire à Castellane) avec *Marguerite de Raymond*, fille de *César*, Seigneur d'Eoulx & de Thorene, & de *Rosaline de Villeneuve-la-Gaude*, de laquelle il a postérité.

Il y a une branche de cette famille établie à Tarascon, de laquelle il y a un Officier de Vaisseau.

Consultez, sur cette famille, *Nostradamus*, *Jean Colombi*, Jésuite, dans ses Opuscules, liv. 1, p. 98, *GalliaChristiana*, le Nobiliaire du Comtat Venaissin, archives du Roi à Aix, armoire *A*, regist. *Trioleti*, *fol.* 199, & le Nobiliaire de Provence, *Tom. I*, *p. 15*.

Les armes d'Aimini sont, *échiqueté de douze pièces*, *sable & or*, *3 3 3 3*, *les six de sable chargées chaçune d'un bezan d'or.*

AINARD; ancienne Maison du Dauphiné, qui date dès l'an 965, & qui dans le quinzieme siécle a pris le nom de Montainard, sous lequel elle est connue aujourd'hui. *Voyez* MONTAINARD.

—AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne. Les Seigneurs de cette Maison descendent de celle d'Althan, par Guillaume, I du nom, des fils de Wolffgang, Baron de Murstetten, & ont eux-mêmes donné naissance à d'autres branches.

Christophe,

CHRISTOPHE, Baron d'Althan, Seigneur d'Ainods & d'Osſlawen, fut fait Conſeiller de l'Empereur MAXIMILIEN, II du nom. Son mérite l'éleva, ſous RODOLPHE II, à la dignité de Préſident de la Chambre Impériale.

MICHEL-ADOLPHE, ſon fils, ſoutint la réputation de ſes ancêtres. Son mérite diſtingué l'éleva à la dignité de Général, & à celle de Feld-Maréchal, & de Membre du Conſeil de Guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'Empereur RODOLPHE II, qui, pour récompenſer ſes ſervices, érigea en ſa faveur la Baronnie d'Althan en Comté, dont ſes deſcendans ont pris le nom.

MICHEL-JEAN, ſon fils aîné, Comte d'Althan, Baron de Murſtetten, &c. fut Chambellan de l'Empereur FERDINAND III, & enſuite Colonel de mille Chevaux.

MICHEL-VINCESLAS-FRANÇOIS, ſon ſecond fils, fut Conſeiller Intime de l'Empereur, & ſon Ambaſſadeur en Suede.

MICHEL-JEAN eut de ſon épouſe *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, Prince d'Eggenberg & Duc de Crumlan, pluſieurs enfans, dont entr'autres :

MICHEL-JEAN, Comte d'Althan après lui, qui eut de ſon mariage avec *Thereſe-Marie*, fille de *Hartmann*, Prince de Lichtenſtein,

MICHEL-JEAN, né en 1679. Celui-ci fut Conſeiller Intime & Grand-Maître des Ecuries de Sa Majeſté Impériale, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or. Il épouſa en 1709 *Marie-Anne*, de la Maiſon de *Pignatelli* à Naples, de laquelle ſont ſortis :

1. MICHEL-JEAN, né à Barcelonne en 1710.
2. MICHEL-BORROMÉE, né en 1715.
3. MICHEL-ANTOINE-IGNACE, né en 1716.
4. Et MARIE-THERESE, née en 1711.

QUINTIN, Comte d'Althan, né en 1577, cinquieme fils de CHRISTOPHE, Baron d'Althan, & Seigneur d'Ainods & d'Osſlawen, a commencé la branche *Quintilienne*. Il eut de ſa troiſieme femme :

FRANÇOIS-RICHARD, Chambellan de l'Empereur, qui, marié deux fois, ne laiſſa que deux filles.

CHRISTOPHE-JEAN, Comte d'Althan, né en 1633, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé pluſieurs fois en ambaſſade, où ſon mérite le diſtingua.

GUNDAKER-LOUIS, l'aîné de ſes enfans, lui ſuccéda dans tous ſes honneurs, biens & dignités, & fut fait Général, Feld-Maréchal & Gouverneur de Raab en 1706. Il a eu de ſa femme *Elizabeth*, Comteſſe *de Wratiſlaw*,

1. JOSEPH-ANTOINE, né en 1709.
2. Et JEAN-VENCESLAS, né en 1710.

Les armes, *d'azur à la faſce d'argent, chargée d'un* A *de ſable.*

AJON : cette famille, ſuivant un mémoire envoyé, eſt originaire

d'Allemagne, & eſt venue s'établir en baſſe Normandie, dans le tems de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

ALEXANDRE D'AJON, le premier dont il ſoit fait mention, prit poſſeſſion en 1312 d'une Terre auprès de Vire dans la baſſe Normandie, Bailliage de Condé, à laquelle il donna ſon nom. Il épouſa en 1318 *Judith de Matignon*, dont vint,

ROBERT-MAURICE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1320. Il épouſa en 1343 *Jeanne Duthizac*, dont il eut,

CHARLEMAGNE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1347. Il ſe maria en 1372 avec *Charlotte de Vieſville*, de laquelle vint,

HENRI, Chevalier, Seigneur d'Ajon, du Meſnil, &c. né en 1374, & marié en 1397 à *Suſanne d'Elbœuf*, de laquelle eſt iſſu,

JEAN-BONAVENTURE, né en 1397, qui ſe maria en 1424 à *Jeanne de Lis*, elle fut mere de

GABRIEL-TOUSSAINT, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Lauzen, né en 1450, lequel épouſa en 1471 *Helene Brunel-de-Grandſée*, dont eſt iſſu,

JERÔME, Chevalier, Seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501 avec *Henriette de Boutteville*, dont eſt ſorti,

TRISTAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon, & autres lieux, né en 1503, qui eut pour femme en 1529 *Catherine de Pignerol*, mere de

DANIEL, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, né en 1531, & marié en 1556 à *Claire de Cajeux*; il en eut,

DANIEL, II du nom, né en 1567, lequel épouſa en 1590 *Louiſe-Eliſabeth d'Aguay*, dont eſt iſſu,

ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Grand-Champ, né en 1592. Il ſe maria en 1611 à *Mathurine Darcy*, & en eut,

GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1614.

Ce GUILLAUME fut maintenu dans les droits & priviléges de la Nobleſſe, par Sentence du 10 Juillet 1534, rendue en l'Election de Caen, ſur les preuves par lui faites pour ſatisfaire à l'Edit du Roi, donné contre les uſurpateurs des titres de la Nobleſſe. Il épouſa en 1635 *Bonne de Quetiſſens*, mere de

BÉNÉDIC, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1636, & marié en 1656 à *Elizabeth de Luxbois*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bateille de Ramillies : il n'eſt reſté de ce mariage que

JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Bugny, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, né en 1672, & marié en 1698 à *Marie-Madelene de Gueldrap-d'Honnecourt*, qui deſcendoit, dit le mémoire domeſtique de la famille, des Princes de Gueldres. Il a eu de ce mariage :

JEAN-CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Ajon, Sommette, Tris, la Chapelle, Nacre, Bray, Saltibray, Thillancourt, le Puchot & Bugny; ancien Capitaine d'Infanterie, né le 15 Février 1710, & marié le 11

Juin 1734 à *Jeanne-Elisabeth-Ursule Tondu-d'Heronval*, dont plusieurs enfans, sçavoir :

1. Jeanne-Elisabeth-Ursule de Sommette, née le 24 Mai 1735.

2. Marie-Victoire-Ursule-Amélie de Thillancourt, née le 25 Mai 1744.

3. Jean-Charles-Marie-Maurice d'Honnecourt, né le 22 Septembre 1753.

4. Et Louise-Agnès-Gabrielle de Maucourt, née le 9 Juillet 1756.

Les armes, *d'or, à l'aigle de sable éployée, abaissée, surmontée d'une trangle de gueules, chargée de trois étoiles d'argent au chef dénué.*

* AIRAGUES ou EYRAGUES : Terrre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Avignon, acquise du Marquis *de Trans*, le 17 Novembre 1628, par *François Bionneau*. Elle est aujourd'hui possédée par *Etienne Joachim de Bionneau*, fils de *Jean-Baptiste*, & issu au cinquieme degré de *Jean Bionneau*, fils d'*André*, originaire du Poitou, & de *Perette Chesnier*. Ce *Jean de Bionneau* suivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marseille, où il se maria avec *Douce Gantelme*, par contrat du 28 Décembre 1555. Il fut reçu Sécretaire de la Chambre du Roi en 1590, & testa en 1600.

* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLEDIEU. La Villedieu-de-Comblé, Châtellenie dans le Bailliage de Saint-Maixant, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1689, en faveur & en récompense des services de Jean d'Aix-de-Mesmi, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. & de ceux que ses ancêtres avoient rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, & notamment Michel d'Aix, son pere, Seigneur de la Cuillotiere ; lequel, après avoir été successivement Colonel d'Infanterie, & de Cavalerie, Gouverneur de Mardick & de Landrecy, Sergent de Bataille, Maréchal-de-Camp, & Conseiller d'Etat, périt par accident sur mer, au retour de Gigeri, où il avoit été envoyé pour servir dans cette expédition en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté.

* ALAIS. La Ville d'*Alais*, Capitale des Cevenes en Languedoc, étoit possédée aussi-bien que celle d'*Anduse* & plusieurs autres, avant le tems de Saint Louis, par la Maison *de Bermond*, l'une des plus anciennes & autrefois des plus puissantes du Languedoc. C'est de cette Maison que Saint Louis acquit *Alais* & *Anduse* en 1243. Ces deux Places furent possédées par les Rois de France jusques vers l'an 1345, que Philippe de Valois les donna à *Humbert*, Dauphin de Viennois, par acte du 21 Juillet 1347 ; ce dernier les vendit pour la somme de trente mille livres parisis à *Guillaume Roger I*, Seigneur de Beaufort, frere du Pape Clément VI, mort avant le 24 Juillet 1383. *Raimond-Louis*, son petit-fils, testa le 5 Juillet 1399 en faveur d'*Antoinette de Beaufort*, sa fille unique. C'est en faveur de ce *Raimond-Louis* que la Seigneurie d'Alais fut érigée en Comté vers l'an 1396. A *Antoinette de Beaufort* succéda dans

le Comté d'Alais & la Baronnie d'Andufe, *Louis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, fils de *Marques de Beaufort*, & petit-fils de *Guillaume Roger I.* Ce *Louis de Beaufort*, Comte d'Alais, mourut le 14 Juillet 1455; il eut pour fucceffeur *Charles de Beaufort*, fon fils, mort avant l'an 1494. *Jacques de Beaufort*, frere de *Charles*, lui fuccéda, & inftitua héritier fon neveu *Jacques de Montboiffier*, fils de fa fœur *Ifabeau*, & le même qui mourut vers l'an 1577.

Jean de Montboiffier, fils de *Jacques*, céda en 1584 le Comté d'Alais à *Henri*, Duc *de Montmorenci*, qui lui donna Saint-Ciergues & autres Terres en Auvergne. *Henri*, Duc *de Montmorenci*, donna en 1591 le Comté d'Alais à fa fille *Charlotte*, mariée avec Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Louis-Emmanuel de Valois, fils de Charles & de *Charlotte de Montmorenci*, étant mort fans poftérité le 13 Novembre 1653, le Comté d'Alais échut aux enfans de *Charlotte de Montmorenci*, Princeffe de Condé, & fut donné en partage à Armand de Bourbon, Prince de Conti, bifayeul de Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, Comte d'Alais, Grand-Prieur de France, &c. né le 13 Août 1717. *Voyez* CONTI.

Outre le Comté d'Alais, il y a la Baronnie d'Alais, que *Dominique de Cambi* ou *Cambis*, fils de *Luc* & de *Marie de Pazzi*, acheta de la famille de *Pelet-Narbonne*. Cette Baronnie a été érigée en Vicomté au mois de Décembre 1574 par Henri III, en faveur de *François de Cambis*, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & Chevalier de fon Ordre. *Voyez*, pour les Lettres de cette éréction, dans le Tome I du Dict. des Gaules, art. *Alais*, p. 84. *Ifabelle de Cambis*, fille aînée de *Jacques*, Vicomte d'Alais, mariée avec *Jacques de Berard*, Seigneur de Montalet; & *Anne de Cambis*, fa fœur cadette, mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, partagerent entr'elles le Vicomté d'Alais, & porterent chacune leur part dans les Maifons de *Montalet* & de *la Fare*.

* ALBAROUX ou AUBEROUX, dans le Comtat-Venaiffin, Diocèfe de Vaifon : Fief avec haute, moyenne & baffe Juftice, dans la mouvance du Roi, qui a été poffédé anciennement par la famille des *Baux*, & enfuite par celle de *Budes*, & fucceffivement par celles de *Peyre*, *de Pelletier*, de *Gigondas* & *Pannis*.

ALBENAS (d') Albenacii; Nobleffe établie à Sommieres en Languedoc, depuis 1608, originaire de Nîmes, Seigneurs de Gajan depuis 1524.

I. Raimond d'Albenas, Profeffeur-ès-Loix, fervoit le Roi en 1349, dans la Cavalerie, pour lors appellée Gendarmes ou Chevaux-légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gafcogne entre les Anglois & les François l'an 1351, rapporté par le *P. Daniel*, tom. 5, p. 6. Les François commandés par *Guy de Nefle*, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en piéces; premiere époque de ce grade dans l'*Hiftoire du Languedoc par* Dom *Vaiffette*, *tom.* 4, *p.* 274. L'on voit que l'Archevê-

que d'Auch, Commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Noblesse de la Sénéchaussée, avec ordre de se trouver à Toulouse le 1 Janvier 1350 : il donna des lettres de répi, le 4 Décembre 1349, à Noble RAIMOND D'ALBENAS, Professeur-ès-Loix, qui étoit actuellement en armes au service du Roi dans la présente guerre en Gascogne, à la suite de *Bernard de Perme*, Seigneur de la Guépie, pour ne pas se trouver à cette assemblée des Nobles de la Sénéchaussée.

L'on trouve dans un livre manuscrit de l'ancienne Bibliothèque de Harlay, intitulé, *Registre du Parlement de Paris, cotté N° 7, fol. 523*, déposé dans la Biblothèque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, non-seulement la Lettre de répi, mais encore le certificat de ses services, donné par *Bernard de Perme*, sous les ordres duquel RAIMOND D'ALBENAS servoit, adressé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349; & la lettre du Roi PHILIPPE DE VALOIS, à son Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregistrement de cette lettre de répi, ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y est qualifié de Noble, & de Professeur-ès-Loix, qualité distinguée que prenoit la Noblesse qui composoit les Parlemens, & qui jugeoit les peuples.

L'on voit dans les actes du Procès de PHILIPPE-LE-BEL, en 1303, contre le Pape BONIFACE VIII, que les Chevaliers *Pierre Flotte*, *Duplessis*, *Guillaume de Nogaret*, prennent cette qualité de Professeur-ès-Loix.

RAIMOND D'ALBENAS épousa, en 1360, *Garice Azat*.

II. EMILIE D'ALBENAS épousa, en 1387, *Anne de Gondrin*.

III. PAUL épousa, en 1430, *Gillette Ponchut*, fille de *Claude Ponchut*, & de *Julie d'Arennes*, connu dans l'histoire de Nîmes. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1454; il étoit Docteur-ès-Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1462, au rapport de *Ménard, hist. de Nîmes, tom. 6, p. 7 & 24, & au tom. 4, p. 385.*

Il est compris dans le Rôle de la représentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & Nîmes, pour le service du ban & arriere-ban. Ces Rôles qui existent encore aux archives du Domaine de Montpellier, Sénéchaussée de Nîmes en général, premiere liasse, N° 3, sont rapportés par Dom *Vaissete, hist. de Languedoc, tom. 5, p. 18, & aux preuves, p. 15.*

Par son testament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian Denidis*, Notaire de Nîmes, il fait héritier LOUIS son fils aîné, legue à CLAUDE qui mourut sans postérité.

Selon *Ménard, hist. de Nîmes, tom. 3, p. 53, & aux preuves, p. 327*, le Roi de Portugal ALPHONSE V logea chez lui le 3 Septembre 1475 : la preuve citée ci-dessus est un compte rendu par les Consuls, de leur administration & de la dépense qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. LOUIS, Docteur-ès-Loix, épousa en 1475, le 14 Novembre, *Marguerite de Bordes*, fille de *Gaspard de Bordes*, Seigneur de Vendargues : il testa le 4 Mars 1572. Par son testament reçu par *Costa*, Notaire à Nîmes, il fait JEAN son héritier; il legue à JACQUES son autre fils,

Ce JACQUES, premier Consul de Nîmes en 1520, épousa *Louise Gerarde*; il a formé une autre branche à Nîmes qui a continué jusqu'en 1753, dont la suite est établie à Lauzanne en Suisse.

V. JEAN I, Seigneur de Gajan, épousa en 1510, *Catherine d'Anduse*, fille de *Pierre d'Anduse*, & de *Jeanne Ardouin*; il fut premier Consul de Nîmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1522, testa le 11 Janvier 1541. Par son testament reçu par *Jean Ducrose*, Notaire de Nîmes, il donna à JEAN son fils cadet, sa charge & ses biens situés à Nîmes. Ce JEAN reçut des lettres de HENRI III, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Président du Sénéchal-Présidial de Montpellier. Sa branche finit à LOUISE D'ALBENAS, qui avoit épousé *Henri de Porcelet*, Marquis du Baye, 14 Avril 1640.

JEAN I fit plusieurs legs à ses autres enfans, & donna sa Terre de Gajan, située dans le Diocèse d'Uzès, à JACQUES son fils aîné.

VI. JACQUES I, Seigneur de Gajan, épousa le 30 Février 1540, *Jeanne de Treize-Emines*, fille de Noble *Barthelemi de Treize-Emines*, Conseiller au Présidial de Nîmes, & de *Jeanne d'Ortobanque*. Il fut premier Consul de Nîmes en 1538. Par son testament, du 3 Août 1552, reçu par *Jean Ursi*, Notaire de Nîmes, il fait des legs à GUIDON, à JACQUES, & à plusieurs filles; substitue ses biens à ses enfans de l'un à l'autre. Il eut une commission datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes de pied que FRANÇOIS I fit joindre à l'Armée de Monseigneur le DAUPHIN, qui faisoit le siége de Perpignan.

VII. JACQUES II, Seigneur de Gajan, épousa le 4 Octobre 1570, *Claude Comte*, fille de *Paul Comte*, & de *Toinette Fressieux*, (acte reçu par *Raimond Paul*, Notaire de Pons) : il testa le 24 Mars 1586, legue à plusieurs enfans, fait héritier JEAN son fils aîné; il a servi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-légers, commandée par *Charles de Vaux*.

VIII. JEAN II, Seigneur de Gajan, épousa le 2 Novembre 1608, *Susanne du Verger*, (contrat reçu par *Pierre Rozel*, Notaire de Nîmes) fille de *Daniel du Verger*, Seigneur de Rozieres, & de *Susanne de Vilage*; testa le 22 Décembre 1654, (*Persin*, Notaire de Sommieres); legue à plusieurs enfans, fait héritier JEAN son fils aîné, substitué à JACQUES puîné, à ses enfans & autres enfans de ses enfans: ses descendans étant morts sans postérité, la substitution a été ouverte en faveur de celle de JACQUES, en 1739. JEAN II eut une Commission du Roi de Sardaigne, du 16 Juillet 1616, avec la permission du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduisit dans le Milanez. Il fut aussi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. JACQUES III, Seigneur, de Gajan, épousa le 14 Mars 1662, *Susanne Rosiere*, fille de *Pierre Rosiere*, & de *Marguerite Bosanquet*; testa le 10. Août 1690, (*Persin*, Notaire de Sommieres); fait héritier JEAN-JOSEPH

X. Jean-Joseph, Seigneur de Gajan, épousa, le 19 Juillet 1704, *Marie de Rosset*, fille de *Jean de Rosset*, Conseiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Susanne de Rozel*; (acte reçu par *Chrétien*, Notaire de Sommieres); testa le 3 Juin 1710 (acte reçu par le même) en faveur de François-Alexandrin.

XI. François-Alexandrin d'Albenas, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épousa le 23 Avril 1739, *Charlotte-Philiberte de Montlaur*, fille de *Charles-Philibert de Montlaur*, Marquis de Murles, & de *Lucrece Michel* (acte reçu par *Bellonet*, Notaire de Montpellier). De ce mariage il reste trois garçons:

XII. François-Laurent, né le 6 Août 1758; Jean-Joseph, né le 19 Mars 1761; & Louis-Victoire, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.*

ALBERT-DE-LUYNES. La Maison d'Alberti, ou d'Albert, titrée de Luynes, est une branche de l'ancienne & illustre Maison des Alberti, Seigneurs de Catenaïa, qui étoit des plus puissantes de la République de Florence, & non moins célèbre par les fiefs de l'Empire qu'elle possédoit dès le onziéme siécle, que par ses services dans les armées & dans le gouvernement de cette République. Elle y a rempli onze fois la charge suprême de Gonfalonnier de Justice, & quarante-neuf celle de Prieur de la Liberté. Elle a donné à l'Eglise des Cardinaux & des Evêques illustres; à l'Etat, des Ambassadeurs & un grand nombre d'Officiers morts au service de leur Patrie. Elle demeuroit à Arezzo, ville de Toscane, avant quelle s'établît à Florence. On apprend de *Nicolo Pallanti*, qui en compulsa les registres en 1349, (cop. auth. & d'*Ammirato*, p. 149) qu'avant Fabiano, Seigneur de Catenaïa, elle étoit divisée en trois branches distinguées par les fiefs de Catenaïa, de Talla & de Montégiové *ou* Montegiobbio, & si éloignées de leur souche commune, qu'elles pouvoient, sans dispense d'affinité, contracter alliance entr'elles.

De celle de Montégiové descendent les Alberti, Comtes de Mongoué, de Prato, &c. Alberto-Alberti, fils de Tancrede Alberti, Comte de Montégiové, fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur Frédéric I, en 1164. Quelques historiens remontent l'origine de cette Maison aux anciens Marquis Souverains de Toscane; mais nous bornant ici à ce qui est prouvé par des actes authentiques, nous ne commencerons cette généalogie qu'à Fabiano, Seigneur de Catenaïa, & nous ne suivrons, de sa postérité, que la filiation de la Maison Alberti ou d'Albert-de-Luynes, & celle des branches qu'elle a faites en France, indiquant seulement les auteurs de celles qui ont été formées en Italie.

I. Fabiano Alberti, Seigneur de Catenaïa, fils de Domicio, surnommé de Grinti, naquit à Arezzo, ville de Toscane, vers la fin du dixiéme siécle. On trouve sa postérité dans les tables généalogiques que *Benevenuti*, Généalogiste & Historiographe de Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, dressa sur titres en travaillant, par ordre de ce Prince, sur

les principales Maisons de Toscane. On a conservé à Florence, dans un dépôt des archives du Grand-Duc, des copies ou des extraits des titres de la Noblesse. A Naples, à Capoue, & dans plusieurs autres villes d'Italie, on s'y borne à faire inscrire le nom des enfans des Nobles sur des registres conservés dans un lieu appellé le *Nido*, ou le siége de la Noblesse: c'est une précaution sage que le Gouvernement y prend contre les accidens qui dispersent ou détruisent les titres. *Benevenuti* y a suivi les descendans qui regardent l'article des ALBERTI, jusqu'à THOMAS II, qui y est qualifié *Vicario Regio della citta del Ponte di Santo-Spirito*, 1416. Ceux qui ont rempli cette place après lui, ont continué son ouvage; &, appuyés sur des titres du Comtat-Venaissin & de France, ils l'ont étendu jusqu'à MARIE-CHARLES-LOUIS ALBERTI ou ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse. FABIANO fut marié trois fois: il épousa, 1°. *N..... de Pallanti*, de la ville d'Arezzo, & héritiere de son pere & de son oncle; 2°. *N..... de Tarlati*, des Seigneurs de *Pritra-Mala*; 3°. & de *N..... de Beuzi*, des Seigneurs de *Valdarno*.

Il eut de son premier mariage:

1. ARRIGUCIO, auteur d'une branche.

Du second lit.

2. RUSTICO, qui suit.

Et du troisiéme il eut,

3. BARTHOLOMEO, surnommé MALANCA, auteur d'une branche.

II. RUSTICO ALBERTI fit un accord avec les héritiers de BARTHOLOMEO son frere. Il s'établit à Florence, & y épousa *N.... Malespini*, de la Maison de *Malespini* de cette ville; dont il eut GIUDICÉ, qui suit:

III. GIUDICÉ ALBERTI est le premier de cette branche, qui naquit à Florence. Le nom de GIUDICÉ, qui lui étoit propre, a distingué ses descendans qui se sont qualifiés ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fit son testament dans le *Sestier* de Sainte Lucie en 1142; & un codicille la même année, par lequel il laissa à Madona *Andrea de Pallanti* une pension de 150 florins, réversible apres sa mort à ses fils qui furent:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

2. BENCI, qui suit.

IV. BENCI ALBERTI partagea avec son frere ORLANDINO la pension que leur pere avoit donnée à Madona *Andrea de Pallanti*, par son codicille de 1142; il eut:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

2. JACOPO, qui suit.

3. ALBERTO, auteur d'une branche: son fils CENNI étoit Gonfalonnier en 1303; son petit-fils BARTHOLINO étoit au combat de Mont-Accianico en 1306; & en 1315, à celui du Mont-Catini, où CIRPRIANI & VANNI-ALBERTI furent tués.

V. JACOPO ALBERTI étoit marié en 1258 avec *Ravenna*, dont il eut:

1. ALBERTO, auteur d'une branche: il fut plusieurs fois des Prieurs de la Liberté, & Gonfalonnier en 1316.

2. Lapo, qui suit.

3. Neri, qui fut des Prieurs de la Liberté, & auteur d'une branche. Son fils Agnolo, étant Chevalier, fut fait Gonfalonier en 1346, & fit son testament en 1348.

VI. Lapo Alberti, fut Ambassadeur à Pistoïa en 1298; il fit en 1306 & 1307, des actes de partage avec ses freres; ils y sont qualifiés fils de Messer Jacopo Alberti-del-Giudicé. Il fut marié deux fois : 1°. avec *Giovanna*; & 2°. avec *Bicé*.

Il eut de son premier mariage :

1. Cipriano, tué en 1315 au combat de Monté-Catini.

2. Caroccio, qui suit.

3. Duccio, mort à Venise pendant son Ambassade, le 30 Octobre 1336 : il y fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie-di-Frari, où l'on voit un beau mausolée qui lui fut élevé, c'est de lui que descend au troisieme degré Alberto, qui, étant Evêque de Camerino, fut fait Cardinal au Concile de Florence, par le Pape Eugene IV, le 18 Décembre 1439. Il mourut en 1445, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence, où est son mausolée.

Lapo eut de son second mariage :

4. Alberto, qui laissa, par son testament du 9 Juillet 1348, une somme pour faire bâtir une Chapelle dans l'Eglise de Sainte-Croix de Florence. Il fonda une Chapellenie dans l'Hôpital de Saint-Onufre, & fut auteur d'une branche.

VII. Caroccio Alberti : c'est à lui que se réunissent la branche des Alberti qui existe encore à Florence, & celle des Alberti, titrés Ducs de Luynes, de Chevreuse, & de Chaulnes, qui est en France. Il étoit des Prieurs de la Liberté en 1327; son épitaphe porte, que Caroccio, fils de Lapo Alberti-del-Giudicé, mourut le 23 Juillet 1347. Il eut de *Sandra Gherardini*, sa femme, qui mourut le 16 Juin 1348 :

1. Jacopo, Chevalier, & des Prieurs de la Liberté en 1365, qui fut auteur d'une branche, & eut plusieurs enfans, dont Paolo, son troisieme fils, fut Evêque d'Ascoli en 1422, & mourut en 1438.

2. Bartholommeo, qui épousa *Avegnente*, fille du Chevalier *Bindaccio Ricasoli*; il fut des Prieurs de la Liberté en 1371, & mourut en 1374.

De lui descendent Gio-Giorgio, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Florence, & Prevôt de Prato, & son frere Gio-Vincenzio, Comte de Catenaïa, né le 28 Avril 1715, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Comte du Saint-Empire Romain, du Conseil de Régence de Toscane, Conseiller intime & actuel de Sa Majesté Impériale; & marié en 1658, à la Baronne *Thérese de Furthner*, née Comtesse de Spauer, & nommée par l'Impératrice Reine Marie-Thérese, le 10 Mai 1769, Dame de la Croix étoilée.

3. Tommaso, qui suit, duquel descendent les Alberti ou d'Albert, Ducs de Luynes, rapportés ci-après.

4. Duccio, qui eut plusieurs enfans, dont Caroccio, son fils aîné, mourut à Avignon.

5. Giovanna, mariée à *Agnolo Frescobaldi.*

6. Bandecca, mariée à *Giovanni Peruzzi*, dont la famille, qui passa à Avignon, y subsiste encore; étant devenue veuve, elle se remaria à *Nastagio.*

7. Et Margherita, mariée à *Tano Magaloti;* elle en devint veuve, & se remaria à *Lionardo Strozzi.*

VIII. Tommaso ou Thomas Alberti, I du nom, fut envoyé en Ambassade vers *Mastino della Scala*, Seigneur de Veronne, en 1344; fit son testament le 16 Octobre 1374; & mourut le 18 du même mois, laissant de sa femme *Margherita Gianfigliazzi:*

1. Giannozzo ou Jean.

2. Antonio ou Antoine.

3. Luigi ou Louis, qui suit.

4. Filippo ou Philippe. Les deux premiers se retirerent à Venise, & les deux autres dans le Comtat-Venaissin, pendant l'exil qui fit sortir, en 1400, les Alberti de Florence.

5. Et Agneza, mariée à *Nicolo Cavalcanti.*

IX. Luigi ou Louis Alberti, Chevalier, compris dans l'exil de sa maison, se retira avec son frere Philippe, & plusieurs autres de sa famille, dans le Comtat-Venaissin. On apprend du Nécrologe de *Francesco di Bivigliano, degli* Alberti, que Caroccio, fils de Duccio, mourut à Avignon; Nicolaïo à Montpellier, en 1420; Alberto, fils de Bernard, à Viviers, en 1405; que Diamanté, Calcidonio & Altobianco, fils de Niccolo Alberti, Gonfalonnier en 1363, moururent à Paris; le premier en 1409; le second en 1414; & le troisieme en 1417.

Il y a dans le Chapitre des Grands-Augustins de Paris, à gauche de l'Autel, deux grandes tombes des Alberti, sur l'une desquelles on lit cette épitaphe: *Hîc jacet corpus Diamanti, filii quondàm egregii Militis Domini Nicolai de Albertis, de Florentiâ, qui obiit Parisiis anno à Nativitate Domini millesimo quadringentesimo nono, die vigesima nonâ Martii; cujus anima requiescat in pace.* Amen.

Plusieurs familles, qui eurent, à Florence, le même sort que les Alberti, se retirerent aussi dans le Comtat-Venaissin. Les Historiens Florentins, & singulierement *Machiavel*, dans son Histoire de Florence, *Livre III*, placent cet événement en 1400, & l'attribuent à la jalousie que la Maison Alberti avoit excitée contr'elle, dont *Mazzo Albizzi* profita pour la rendre suspecte au Gouvernement. La Seigneurie ayant été avertie en 1411, que quelques-uns des Alberti, qui étoient restés en Italie, fomentoient, par leurs correspondances, un soulevement dans la Ville, fit, la même année, un décret qui les déclara rebelles; &, par un autre decret de 1412, il fut défendu, aux Sujets de la République, d'avoir aucune correspondance avec les Alberti. Louis, & ses freres, qui n'étoient pas entrés dans ce complot, demanderent à la Seigneurie de n'être pas compris dans cette défense générale, par une Requête, dans laquelle ils se disent fils de Thomas, & petit-fils de Caroccio, & déclarent qu'ils se sont retirés; sçavoir, Jean & Antoine à Venise, Louis &

PHILIPPE dans le Comtat-Venaissin : ce qu'ils obtinrent par une délibération générale du 26 Avril 1413. Les Loix contre les ALBERTI ne furent révoquées que le 31 Octobre 1428. LOUIS fut marié deux fois; il eut de *Sandra Ricci*, sa premiere femme :

1. ALBERTO;
2. THOMMASO, qui suit;
3. GIULIANO;

Et de *Lisa*, sa seconde femme :

4. TOMMASO, le jeune;
5. GIOVANNI;
6. ANTONIA;
7. NERA;
8. MATTEA;
9. Et VAGGIA.

X. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, II du nom, ou D'ALBERT, suivant la prononciation françoise, que nous suivrons dans la suite de cet article, ayant reçu de son pere ce qu'il avoit à prétendre de son bien, & de la dot de *Sandra Ricci*, sa mere, renonça à tous ses droits par acte passé à Carpentras dans le Comtat-Venaissin, le 15 Avril 1409. Par ce même acte il vendit à son oncle PHILIPPE, certains biens de la dot de sa mere, situés en Italie, & qui lui avoient été cédés; il en reçut en paiement un billet sur *Bindaccio Altoviti*, Banquier d'Avignon. Il s'attacha à la France, & obtint pour ses services, le 13 Janvier 1415, la charge de Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Esprit; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de son cousin, passé à Carpentras le 14 Juin 1416. *Inter Nobilem JOANNEM ALBERTI, filium Nobilis PHILIPPI, Militis, de Florentiâ, &c. præsentibus Nobilibus viris LUDOVICO ALBERTI, Milite Florentino, & THOMASSIO ALBERTI, ejus filio, de Florentiâ, Viguerio pro Rege Villæ Santi-Saturnini de Portu*, aliàs *Pontis-Sancti-Spiritûs, dicti PHILIPPI respectivè fratre & nepote*, &c.

Le 27 Juin de la même année, PIERRE ALBERTI passa avec les héritiers de *Bindaccio Altoviti*, une transaction au nom de THOMAS ALBERTI, où il prend les mêmes qualifications. Il se distingua en 1418 à la défense de Beaucaire. Ayant cessé d'être Viguier de la ville du Pont-Saint-Esprit, il obtint la charge de Viguier de la ville de Bagnols, par Lettres du 24 Avril 1420. Au mois de Mai suivant, le Dauphin ayant repris la ville du Pont-Saint-Esprit, lui en donna le commandement, & *il servit ce Prince avec une Compagnie d'Ecuyers, tant à la garde, sûreté & défense du Pays & de la Sénéchaussée de Beaucaire & de la ville du Pont-Saint-Esprit, que pour maintenir ledit Pays en la bonne & vraie obéissance du Roi & de Monsieur le Régent, & par-tout où il plaira à iceux Seigneurs ordonner, en la Compagnie de* Guillaume de Meouillon, *Chevalier, Sénéchal de Beaucaire.* Ce Prince étant monté sur le Thrône sous le nom de CHARLES VII, le fit son Pannetier. On lui en donne la qualité dans les Statuts municipaux, que les habitans de la ville de Bagnols firent le 9 Juillet 1429, & dans plusieurs autres actes. Il acquit, le 4 Avril 1442,

la Terre, Tour & Forteresse de Bouffargues, de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Privas; & obtint, le 17 Mars 1446, la charge de Bailly d'épée du Vivarais & du Valentinois, dont il prit possession le 26 Juillet 1447.

Le 18 Juin 1448, les habitans de la ville du Pont-Saint-Esprit lui remirent, par une délibération générale, reçue par *Raimond Daude*, Notaire, une somme qu'il devoit à leur Ville, & l'exempterent de quelques impositions, en considération des grands services qu'il leur avoit rendus. *Considerantes & perpendentes quamplarìma beneplacita servitia, amparamenta & defensiones de & pro universitate prædictâ fecisse, & quæ quotidiè incessanter facere & impendere non cessat nec desinit, & ipsam universitatem à quamplurimis damnis, gravaminibus & oppressionibus preservasse & amparasse & defendisse; & plura alia commoda & servitia diversis modis eidem universitati fecisse & impendisse.* Il fit son testament le 10 Novembre 1454, & mourut le 28 Août 1455, ayant été marié trois fois. Il avoit épousé 1°. *Renaude Felix*; 2°. *Armandete d'Auvergne*; & 3°. *Panitte Champelles.*

Il eut de son premier mariage,

1. Hugues, qui suit.

2. Jean, *le vieux*, auteur de la branche des Seigneurs de Bouffargues, de Saint-André, & de Montdragon, rapportée ci-après.

3. Jean, *le jeune*, Baron de Montclus, Chevalier, ensuite Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. Etant Ecuyer du Roi Louis XI, il obtint le Gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, dont il prit possession le 15 Novembre 1467, & mourut sans enfans le 6 Juin 1499.

4. Jacques, qui fut d'abord Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Viviers depuis 1445, & ensuite nommé à la dignité de Sacristain de la même Eglise en 1476; il mourut en 1505.

5. Catherine, mariée le 25 Septembre 1435 à *Géoffroi* (*Godefredus*) *de Bondillon.*

6. Et Louise, mariée à *Jean Clari*. Elle testa le 15 Octobre 1454, & mourut sans enfans.

Du second lit il eut,

7. Pierre, mort sans alliance.

8. Claude, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Viviers.

9. Charles, Religieux de Cluni, & Sacristain de Tulette, qui permuta son Prieuré de Rousset pour celui de Gigorno, le 22 Juillet 1455. Hugues d'Albert, son frere, le nomma son exécuteur testamentaire.

10. Et Delphine, mariée le 12 Septembre 1453 à *Pierre de Maroani.*

Thomas d'Albert n'eut point d'enfans de sa troisiéme femme, mais il eut une fille naturelle, nommée *Sibile*, mariée *à Jean Ruffi.*

Ses armes étoient un *écusson d'azur, à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissant en cœur à un anneau d'argent, sur le tout un écusson d'or au lion couronné & lampassé de gueules.* Ses descendans ont séparé les deux *écussons*, & les portent ou *écartelé* ou *parti.*

XI. Hugues d'Albert, Seigneur de Sagriès, &c. épousa, le 10 Décembre 1451, *Catherine de Malingris*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac,

& de feu *Antoinette de Cuires*. Il fit son testament le 7 Juin 1479. Ses enfans furent :

1. Jacques, qui suit ;

2. Et Guillaume, légataire de son pere.

XII. Jacques d'Albert, Seigneur de Sagriès, donna conjointement avec *Pierre du Guasc*, mari d'*Aragonde de Bondillon*, le 5 Mai 1484, une procuration à Pierre d'Albert, leur oncle, pour terminer une contestation qu'ils avoient avec Jean d'Albert, Baron de Montclus, aussi leur oncle. Il fit son testament le 27 Mars 1528. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1492, *Doulce de Sarrats*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontareches, & de *Marie de Piboliers*, sa premiere femme, dont il eut :

1. Léon, qui suit ;

2. Louis, qui mourut sans alliance, ayant institué pour son héritier, par son testament du 15 Juin 1544, Honoré d'Albert-de-Luynes, son neveu, & fait un legs à Louise d'Albert, sa cousine, femme d'*André de Ragouse*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguise.

3. Et Antoinette, mariée le 21 Août 1531, à *Jean de Brignac*, Baron de Montarnaud.

XIII. Léon d'Albert, Seigneur en partie de Luynes, épousa *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandevès*, le 21 Septembre 1535. *Louise de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit sur la Seigneurie de Luynes. Il servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied François, avec Paul d'Albert-de-Montdragon, son cousin, dans l'Armée envoyée en Piémond, aux Ordres du Duc d'Enghienf. Il avoit fait, avant son départ, l'obligation d'une somme, qui fut acquittée le 15 Novembre 1565, par Honoré d'Albert, son fils. Il fit son testament au camp de Carmagnoles, le 22 Mars 1544, & fut tué à la bataille de Cérizolles, donnée quelques jours après. Il eut, entr'autres enfans, de son mariage, Honoré, qui suit.

XIV. Honoré d'Albert, Seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes & de Mornas, au Comtat Venaissin, se rendit célébre dans les guerres de son tems, sous le nom de *Capitaine-Luynes*. Il commença à servir pour le Roi sous les ordres de M. *de Thermes*, en 1553. Il étoit Capitaine en 1562 ; étant Gentilhomme servant du Roi, il passa en la même qualité de Capitaine dans le Régiment de *Sarlabos* en 1565, fut Gouverneur de Beaucaire en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, nommé Gouverneur de Château-Dauphin en 1571, pour remplacer, en cas de mort, *du Puy-Saint-Martin*, qui étoit dangereusement malade. Etant Colonel des Bandes Françoises, il obtint, en 1575, du Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc, la Charge de Sur-Intendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence.

Charles de France, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, frere du Roi, le fit son Chambellan, le 17 Février 1576. Il se battit la même année en champ clos au bois de Vincennes, en présence du Roi & de toute la Cour, contre le Capitaine *Panier*, Exempt de la Compagnie des Gardes-

du-Corps-Ecossois, qui lui avoit reproché le soupçon que la Cour avoit eu contre lui, d'avoir voulu favoriser en 1574 l'évasion du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, qui vouloient se mettre à la tête du parti des *Politiques*. Il tua son accusateur, & eut toute la gloire de ce combat, qui est le dernier que nos Rois aient autorisé. Il s'empara, par ordre du Roi, des villes du Pont-Saint-Esprit & Bourg-Saint-Andéol; & Sa Majesté lui accorda, par Lettres datées de Blois du mois de Mars 1577, *non-seulement le gouvernement de la ville du Pont-Saint-Esprit, mais de Bourg-Saint-Andéol, & autres lieux, Bourgs & Places qui ont été fraîchement & seront par lui remises en mon obéïssance dans les Diocèses de Viviers & d'Usez*. Le Sieur *de Bigordon* s'étant emparé du Château Saint-Julien, Sa Majesté l'exhorte à le bien garder, par sa lettre datée de Chenonceaux, le 11 Mai 1577: *Vous conduisant*, dit le Roi, *& gouvernant, ainsi qu'il vous sera ordonné de ma part, par le Sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, suivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là*. Le Roi lui fit divers dons en considération de ses services; & il ordonna, en 1587, qu'outre une pension de deux mille livres qu'il lui accorda, ses chevaux & tous ses bagages passassent & séjournassent le long de la riviere du Rhône & par terre, tant de montée que descente, franchement & sans rien payer.

Le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat d'Avignon, lui donna, le 5 Février 1589, le commandement de la ville de Boulenne, dans le Comtat-Venaissin. Il mourut à Melun en revenant de la Cour, après avoir fait un second testament, le 6 Février 1592. Il avoit épousé, le 6 Mars 1573, *Anne de Rodulf*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, &c. & de *Louise de Benaud-de-Villeneuve*, de laquelle il eut:

1. François, mort jeune;

2. Charles, Connétable de France, qui suit;

3. Honoré, auteur de la premiere branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après;

4. Léon, auteur de la branche des Ducs de Luxembourg, rapportée ci-après.

5. Marie, qui épousa à Mornas, le 12 Juillet 1599, *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne*, femme de *Charles de Créqui*, Comte de Canaples, & mere des Duc, & Maréchal *de Créqui*, & du Duc *de Lesdiguieres*.

6. Antoinette, mariée à Mornas, le 12 Juin 1605, à *Barthelemi de Vernet*. Elle fut nommée Dame-d'Atours de la Reine en 1619. Etant devenue veuve, elle se remaria, le 14 Avril 1628, avec *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sedan, Comte de Braine, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Roi.

7. Louise, baptisée en 1578, qui eut pour parrein Paul d'Albert-de-Montdragon, son oncle, & fut mariée, le 21 Juillet 1616, avec *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Mons, &c.

8. Et Anne, Supérieure du Monastere des Ursulines de la ville du Pont-Saint-Esprit. Elle refusa l'Abbaye de Maubuisson, & obtint pour son Monastere tous les priviléges des fondations royales, & mourut le 27 Décembre 1623.

XV. CHARLES D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde-des-Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur d'Amboise, l'Isle-de-France, Normandie, Picardie, &c. naquit à Mornas, dans le Comtat-Venaissin, en 1577, & ne fut baptisé qu'en 1592, dans l'Eglise de Saint-Denis en France. Il eut pour parrein le Roi HENRI IV, qui, n'étant pas encore réconcilié à l'Eglise, le fit présenter au baptême par le Cardinal DE BOURBON & par le Baron *de Thermes*, depuis Duc de Bellegarde, son Grand Ecuyer. Le Roi, qui l'avoit reçu au nombre de ses Pages de la Chambre, fut si content de sa conduite, qu'il l'attacha dans la suite au DAUPHIN; il en gagna les bonnes graces & la confiance. Ce Prince étant monté sur le Thrône en 1610, le combla d'honneurs & de biens. LUYNES étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorsqu'il obtint, le 1 Mars 1615, le Gouvernement d'Amboise. Il fut fait Grand-Fauconnier de France, le 7 Novembre 1616, premier Gentilhomme de la Chambre, le 25 Avril 1617, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, le 16 Mai de la même année. Etant nommé Chevalier des Ordres du Roi, la vérification de ses titres de noblesse, depuis THOMAS II, Viguier pour le Roi de la ville du Pont-Saint-Esprit en 1415, & qui s'établit le premier dans le Comtat-Venaissin, où sa postérité étoit toujours restée jusqu'alors, se fit en la ville du Pont-Saint-Esprit, en présence du Procureur du Roi & des Notaires, par *Rostain d'Ancesune*, Baron de Thor & de Caderousse, & par *Rostain de la Baume*, Comte de Suze, Commissaires du Roi, dont procès-verbal du 17 Septembre 1618. Les titres rassemblés furent ensuite produits par-devant M. *de Liancourt*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui en fit la vérification.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en Duché-Pairie, sous le nom de *Luynes*, au mois d'Août 1619. Le Roi lui déclara qu'en considération du zèle & de l'affection qu'il lui avoit témoigné dans ses plus grandes affaires, & dans l'espérance qu'il continueroit à le bien servir, il lui donnoit l'Office de Connétable de France. Il fut reçu le 2 Avril suivant, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées, lorsque CHARLES VI donna l'épée de Connétable à CHARLES D'ALBRET. Il mourut après la prise de Monheur, au Château de Longuetille, suivant son épitaphe, le 12 Décembre 1621. Son corps fut porté & inhumé dans une Eglise de son Duché de Luynes.

Il épousa, le 11 Septembre 1617, *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Madelene de Lénoncourt*, sa premiere femme; comme il n'étoit pas encore Duc, il obtint, qu'avant son mariage, elle seroit assise chez la Reine, qu'après son mariage, elle continueroit à jouir des mêmes honneurs; elle fut nommée en 1619, Surintendante Générale de la Maison & finances de la Reine. Il en eut :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit.

2. ANNE-MARIE, promise en mariage à *Charles-Louis de Lorraine*,

Duc de Joyeuse, né le 15 Juillet 1618. On fit lecture au Roi, le 25 Janvier 1620, des articles du contrat de mariage; mais la célébration fut remise au tems qu'ils auroient l'âge requis. Elle n'eut pas lieu, le Duc de Joyeuse étant mort à Florence, le 15 Mars 1637. Elle mourut sans alliance, à Paris, le 21 Septembre 1646.

3. Et N.... morte le 10 Mai 1630, auquel tems ses biens furent partagés entre sa mere, son frere & sa sœur.

Marie de Rohan étant devenue veuve, se remaria le 19 Avril 1622, avec *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, Duc de Chevreuse; elle mourut le 12 Août 1679, dans la maison du Prieuré de Saint-Fiacre, appellée la Maison-Rouge, Paroisse de Gagni, à trois lieues de Paris, & fut inhumée dans l'Eglise Paroissiale de ce lieu.

XVI. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, né le 25 Décembre 1620, obtint, par brevet du 15 Mai 1623, la survivance du Gouvernement de Picardie, qu'avoit le Duc de Lesdiguieres, Connétable de France; fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 24 Novembre 1639; pourvu le 6 Janvier 1643, de la charge de Grand Fauconnier de France, sur la démission du Prince *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, son beau-pere, qui l'avoit obtenue à la mort du Connétable de Luynes, pour la remettre à son fils, quand il auroit vingt ans. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661. Etant Mestre-de-Camp d'un Régiment, il se distingua à la défense du Camp devant Arras, attaqué par les Espagnols, le 2 Août 1640, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris, le 10 Octobre 1690, & son corps fut transporté & inhumé dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, qu'il avoit fondé. Il épousa 1°. le 23 Septembre 1641, *Louise-Marie Séguier*, fille de *Pierre Séguier*, Marquis d'O, Comte de Sorel, & de *Marguerite de la Guesle*. Elle mourut le 13 Septembre 1651, & fut inhumée dans l'Eglise de Port-Royal-des-Champs, avec les deux jumeaux qu'elle eut de sa derniere couche; leurs corps en furent exhumés le premier Décembre 1711, & réinhumés dans l'Eglise Paroissiale de Saint-André-des-Arcs à Paris: 2°. par dispense du Pape en 1661, *Anne de Rohan*, fille de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*; morte le 29 Octobre 1684. Son corps fut d'abord déposé dans le tombeau de ses ancêtres, d'où il fut levé six ans après, & transporté, comme elle l'avoit ordonné, dans l'Eglise de l'Hôpital de Luynes, où il fut inhumé, le 23 Octobre 1690: & 3°. *Marguerite d'Aligre*, veuve de *Charles-Bonaventure*, Marquis de *Manneville*, & fille d'*Etienne d'Aligre*, II du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, sa premiere femme; morte sans enfans, à Paris, le 26 Septembre 1722, âgée de quatre-vingt-un an, & inhumée aux Incurables.

Il eut de son premier mariage:

1. Hercule-Louis, mort en 1645, & inhumé à Lesigni.
2. & 3. Deux enfans morts jeunes.
4. Challes-Honoré, qui suit.

5. Marie-Louise,

5. MARIE-LOUISE, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torci.

6. HENRIETTE-THÉRESE, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, morte à Torci, où elle avoit suivi sa sœur.

7. FRANÇOISE-PAULE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Février 1667, avec *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi.

8 & 9. FÉLIX-PAUL, & THÉRESE, jumeaux, morts après avoir reçu le Baptême.

De son second mariage, avec *Anne de Rohan*, vinrent :

10. LOUIS-JOSEPH, Prince de Grimberghen, Prince du Saint-Empire Romain, Conseiller d'Etat Impérial, Intime, actuel & privé, Colonel des Gardes à pied, feld-Maréchal des Armées, & Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur CHARLES VII, Electeur de Baviere, à la Cour de France; né le premier Avril 1672, marié le 17 Mars 1715, à *Madelene-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, née Princesse de Berghes, dont il eut deux fils, morts jeunes, & THÉRESE-PÉLAGIE, mariée à MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Chevreuse. Le Prince de Grimberghen est mort à Paris le 8 Novembre 1758.

11. CHARLES-HERCULE, né le 8 Mai 1674, & reçu de minorité dans l'Ordre de Malte, le 3 Février 1688; Capitaine de Vaisseau, en 1692; Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral, en 1716; Chef d'Escadre, le 19 Mai 1722; mort le 31 Janvier 1734.

12. MARIE-ANNE, mariée, le premier Février 1678, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémené, puis Duc de Montbazon; morte à Paris, le 21 Août 1679, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Magloire.

13 CHARLOTTE-VICTOIRE, mariée le 29 Août 1682, à *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, morte à Paris le 22 Mai 1701.

14 CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée le 23 Janvier 1694, à *Charles-Antoine de Gouffier*, Marquis d'Heilli, morte le 12 Septembre 1746.

15. JEANNE-BAPTISTE, mariée le 25 Août 1683, à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jerôme Scaglia*, Comte de Verrue, en Piémont, Maréchal-de-Camp, & Commissaire général de l'Artillerie, tué à la bataille d'Hocstet en 1704.

16. Et JEANNE-THÉRESE-PÉLAGIE, mariée le 16 Mars 1698, à *Louis de Guillem-de-Castelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Saissac, morte à Paris le 14 Janvier 1756.

XVII. CHARLES-HONORÉ D'ALBERT, Duc de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 7 Octobre 1646, & connu sous le nom de Duc de Chevreuse, successivement Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, Lieutenant de la Compagnie de deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, par commission du 7 Août 1670, reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 31 Décembre 1688; nommé le 2 Décembre de la même année Chevalier des Ordres du Roi, & reçu le premier Janvier

1689, eut la furvivance du Gouvernement de Guyenne, depuis 1695; & en fut pourvu le 27 Mars 1698. Il mourut à Paris, le 5 Novembre 1712. Il avoit époufé, le premier Février 1667, *Jeanne-Marie Colbert*, fille aînée de *Jean-Baptifte Colbert*, Marquis de Seignelai, Miniftre & Secrétaire d'Etat, Grand-Tréforier & Commandeur des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de fes Finances, & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France; & de *Marie Charron-de-Menars*; elle fut nommée Dame du Palais de la Reine, le premier Janvier 1674, & mourut le 26 Juin 1732, âgée de quatre-vingt-deux ans; fes fœurs devinrent par leurs mariages, l'une Ducheffe de *Beauvilliers*, & l'autre Ducheffe de *Mortemart*. Il en eut:

1. Charles-Jean-Baptiste, Comte de Montfort, né le 27 Octobre 1667, mort le 3 Août 1672.

2. Honoré-Charles, qui fuit.

3. N.... dit le *Marquis d'Albert*, mort jeune.

4. Paul, Comte de Châteaufort, mort jeune.

5. Louis-Auguste, auteur de la feconde branche des Ducs de Chaulnes rapportée ci-après, p. 118.

6. Louis-Nicolas, connu fous le nom de Chevalier d'Albert, tué à la tête de fon Régiment de Dragons au combat de Carpi, le 9 Juillet 1701.

7. Marie-Thérese, morte en 1670.

8. Marie-Anne, mariée le 28 Août 1686, à *Charles-François-Frédéric de Montmorenci-Luxembourg*, Duc de Piney.

9. Marie-Thérese, mariée, 1°. le 2 Avril 1693, à *Michel-Adelbert de Radriborsko*, Comte de Mortein & de Châteauvillain, Comte du Saint-Empire, &c. & 2°. le 5 Août 1698, avec *René-Ifmidon*, Comte de *Saffenage*, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, frere unique du Roi.

10. Et Marie Françoise, mariée le 26 Janvier 1698, à *Charles-Eugene de Lévis*, Comte de Charlus, depuis Duc de Lévis, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *Voyez* LÉVIS.

XVIII. Honoré-Charles d'Albert, Comte de Tours, connu fous le nom de *Duc de Montfort*, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1696, Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le premier Janvier 1702; Maréchal-de-Camp, le 29 Janvier même année, né le 6 Décembre 1669; donna dans toutes les occafions des preuves de la plus grande valeur. Lorfqu'il prit congé du Roi, Sa Majefté eut la bonté de lui dire: *Je fçais que vous vous expofez trop, ménagez-vous pour l'amour de moi.* En revenant d'efcorter un convoi d'argent qu'il avoit fait entrer dans Landau, il trouva un corps confidérable d'ennemis près de Belliken, qui lui barroit le paffage, il l'attaqua avec intrépidité, mais en fe faifant jour à travers, il reçut, le 13 Septembre 1704, un coup de piftolet dans les reins: il fut porté à Langkandal au quartier général, & y mourut deux heures après, regretté de toute l'Armée pour fa grande valeur & fa capacité. Il avoit époufé, le 17 Février

1694, *Marie-Anne-Jeanne de Courcillon*, fille unique de *Philippe de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Gouverneur de la Province de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat d'Épée, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, puis de Madame la Duchesse de Bourgogne, Grand-Maître des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de *Françoise Morin*, sa premiere femme; elle mourut le 28 Juin 1718, & eut de son mariage :

1. Charles-Philippe, qui suit.

2. Paul, appellé le *Comte de Montmort*, né le 5 Février 1703, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 6 Mars 1719; ayant ensuite embrassé l'Etat Ecclésiastique, il a été nommé à l'Evêché de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie Françoise en 1743; premier Aumônier de Madame la Dauphine, Princesse de Saxe, le 14 Janvier 1747; Archevêque de Sens, le 9 Août 1753; de l'Académie des Sciences en 1755; Cardinal-Prêtre, du titre de Saint-Thomas *in Parione*, en 1756; Prélat-Commandeur des Ordres, le premier Janvier 1759; il a assisté au Conclave pour l'Election du Pape Clement XIII, en 1758; & en 1769, pour celle du Pape Clément XIV. L'Académie des Belles-Lettres de Caen lui doit son rétablissement, & l'Université de la même ville sa Bibliotheque, qu'il a beaucoup augmentée, & rendue publique trois fois la semaine. C'est un Prélat respectable pour ses grandes connoissances dans les Sciences & les Belles-Lettres, & plus encore par son aménité, sa bienfaisance, son zèle & la science de son état, dont il fait toujours sa principale occupation.

3. Charlotte-Mélanie, née le 10 Septembre 1696, morte Prieure perpétuelle des Bénédictines de Montargis, le 12 Avril 1761.

4. Et Marguerite Eustochie, née le 2 Octobre 1697, Religieuse Bénédictine à Montargis, morte le 11 Mars 1736.

XIX. Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 25 Juillet 1717, & connu sous le nom de *Duc de Luynes*, né le 30 Juillet 1695, reçu au Parlement en qualité de Pair, le 26 Janvier 1723, fit avec le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, une substitution de mâles en mâles, graduelle & perpétuelle des Duchés de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, par contrat du 18 Juin 1732, confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1733, registrées au Parlement, &c. Elles portent qu'elles sont « pour la conservation d'une maison, qui » depuis plus de trois cens ans qu'elle a passé dans notre Royaume, après avoir » tenu les premiers rangs dans la *Toscane*, où elle possédoit des fiefs de l'Empire dès le onzieme siécle, n'a cessé de donner des preuves d'un attache- » ment inviolable aux Rois nos prédécesseurs, par les grands & recom- » mandables services que les ancêtres de nos cousins les Ducs de *Luynes* & » de *Chaulnes* ont rendus dans les armées contre les ennemis de l'Etat, dès » le tems de leur établissement en *France*, sous les regnes de Charles VI » & de Charles VII, qui les ont honorés de charges & emplois considérables; que ceux, qui ont suivi, n'ont pas fait paroître moins de zèle & de » courage à s'acquitter de leurs emplois, plusieurs ayant généreusement

» sacrifié leur vie à la défense de notre Couronne, &c ». Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1748. Il mourut dans son Château de Dampiere, le 2 Novembre 1758; son corps fut transporté & inhumé le 6 du même mois dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, à Paris. Il épousa, 1°. le 10 Février 1710, *Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, Princesse de Neufchâtel, née le 24 Octobre 1696, fille aînée de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, Prince de Neufchâtel & de Wallengin, en Suisse, connu sous le nom de *Prince de Neufchâtel*; & d'*Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg*, qui avoit été Abbesse du Chapitre des Chanoinesses de Poussai. Elle mourut le 11 Janvier 1721, & fut inhumée dans la Paroisse de Saint-Sulpice. 2°. Le 13 Janvier 1732, avec *Marie Brulart*, veuve de *Louis-Joseph de Bethune*, Marquis de Charost, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709; & fille de *Nicolas Brulart*, Marquis de la Borde, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Bouthilier-de-Chavigni*, depuis Duchesse de *Choiseul*. Elle fut reçue Dame d'Honneur de la Reine, le 18 Octobre 1735, & mourut à Versailles, le 11 Septembre 1763, n'ayant point eu d'enfans.

Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, eut de son premier mariage:

1. Marie-Charles-Louis, qui suit.

2. Elizabeth-Angélique, née le 28 Juillet 1715, morte le 2 Février 1722.

3. Et Marie-Charlotte, née le 21 Septembre 1719, morte le 11 Août 1721.

XX. Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel, & Wallengin, en Suisse, & d'Orange, connu d'abord sous le nom de *Duc de Montfort*, ensuite sous celui de *Duc de Chevreuse*, né le 24 Avril 1717, Capitaine dans le Régiment de Luynes, Cavalerie, le 12 Mars 1732; Mestre-de-Camp de ce Régiment, le 6 Juillet suivant; pourvu de la Charge de Mestre-de-Camp général des Dragons, le 9 Juin 1736; &, par brevet du même jour, fait Brigadier; Maréchal-de-Camp, le 20 Février 1743; Lieutenant-Général des Armés du Roi, le premier Janvier 1748; Colonel-Général des Dragons, le 24 Janvier 1754; Gouverneur de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, le 22 Septembre 1757; Chevalier des Ordres, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1759. Il a toujours servi avec la plus grande distinction: il étoit à la tête des Dragons qui, joints au Corps des Carabiniers, battirent à Sahai, en 1742, les Cuirassiers de l'Empereur, qui étoient supérieurs en nombre de plus du double; il reçut dans cette action trois coups de feu, l'un à la joue, l'autre à la poitrine, le troisieme au travers du talon; de plus, un coup de sabre aux lévres, & un cheval fut blessé sous lui. Il se trouva la même année à la défense de Prague; & lorsque les troupes dûrent sortir de la Ville, il vendit sa vaisselle pour remonter les Dragons. Pendant la retraite de Bohême en 1743, il fit presque toujours l'ar-

riere-garde : lorsque l'armée fut séparée, il en commanda une division, qu'il ramena en France. Cette même année il reçut deux coups de feu sur ses armes à la bataille d'Ettingen. Il se trouva en 1744 aux siéges de Menin, Ypres, Furnes & Tournai; fut à la bataille de Fontenoi & à l'escalade de Gand en 1745, à celle de Raucoux, & aux siéges de Namur & de Bruxelles en 1746, à celui de Berg-op-Zoom, ayant été chargé particuliérement de garder le poste de Voude, par où les ennemis pouvoient venir attaquer notre armée; il fit échouer la tentative qu'ils en firent la nuit du 9 au 10 Août 1747. La guerre qui finit par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, ayant recommencé, il servit dans l'armée de Westphalie, & se trouva à la bataille d'Hastembeck le 26 Juillet, s'empara d'Hanover le 9 Août, fut nommé Gouverneur de Paris le 22 Septembre, & instalé en cette qualité le 31 Décembre 1757, à l'Hôtel-de-Ville, avec beaucoup d'éclat & de magnificence. En passant avec son cortége devant les prisons, il délivra trente prisonniers, dont il avoit payé les dettes. L'année suivante il se trouva, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt; à Soëst, étant à cinq lieues en avant de notre armée, avec un corps de 3500 hommes, il fit échouer le projet du Prince FERDINAND, qui, ayant décampé la nuit, le fit attaquer le 18 Octobre à la pointe du jour par son avant-garde, composée de 14000 hommes, suivis de toute l'armée, dans l'espérance d'enlever ce petit corps, d'empêcher la jonction des deux autres que Messieurs de *Fitz-james* & de *Chevert* amenoient, & de pénétrer jusqu'à notre armée. Le Duc de *Chevreuse*, à la premiere nouvelle qu'il eut de ce mouvement, renvoya les bagages, avertit les corps avec lesquels il étoit en correspondance, & en se retirant devant des forces trop supérieures, il prit des mesures si sages, qu'il arrêta l'impétuosité des ennemis. Il avoit bloqué Lipstat en 1759, avec un corps de 4000 hommes, lorsqu'ayant fait une marche forcée de huit lieues en avant, le 1 Août, il apprit à Brackvede, la perte de la bataille de Minden, donnée le même jour; sur cette nouvelle, il fit évacuer les Hôpitaux de Billefelt & de Ridberg, en fit transporter les magasins & les effets; & comme cette opération lui prit trois heures, il refit la même marche forcée, qui déroba aux ennemis le corps qu'il commandoit, & le mit à portée de joindre le lendemain à Paderborn le Marquis d'*Armentieres*. Il a été marié deux fois : 1°. le 22 Janvier 1735, par dispense du Pape, avec THÉRESE-PÉLAGIE D'ALBERT-DE-GRIMBERGHEN, âgée de 16 ans, fille de LOUIS-JOSEPH D'ALBERT, Prince de Grimberghen, & de *Madelene-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, morte à Surenne le 5 Juillet 1736; & 2°. le 27 Avril 1738, avec *Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*, née le 19 Avril 1719, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin d'Egmont-Pignatelli*, Duc de Gueldres & de Juilliers, *par la grace de Dieu*, Duc de Bizache, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Espagne de la premiere classe & de la premiere création; & d'*Henriette-Julie de Durfort-de-Duras*. Elle a été nommée Dame d'honneur de la Reine, en survivance de la Duchesse de Luynes, sa belle-mere, le 12 Février 1751, & elle a donné sa démission, le 15 Avril 1761.

Il a eu de son premier mariage;

1. N.......... né le 14 Octobre 1735, mort peu de tems après sa naissance.

Et du second :

2. Charles-Marie-Léopold, appellé le *Comte de Dunois*, né le 23 Mai 1740, Mestre-de-Camp, Lieutenant en second du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 26 Décembre 1755; mort à Ruremonde le 12 Avril 1758; son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville, & son cœur fut porté à Paris dans l'Eglise paroissiale de Saint-Sulpice.

3. Louis-Joseph Charles-Amable, qui suit.

4. Charles-Casimir-Joseph, Comte de Montfort, né le 5 Février 1754, mort peu de tems après sa naissance.

5. Henriette-Charlotte, née le 23 Mars 1739, morte le 25 Mars 1744.

6. Marie-Paule-Angélique, née le 7 Septembre 1744, mariée à Dampierre le 23 Mai 1758, avec Marie-Joseph-Louis d'Albert d'Ailli, Vidame d'Amiens, rapporté ci-après.

7. Et Pauline-Sophie, née le 16 Décembre 1756, appellée *Mademoiselle d'Albert.*

XXI. Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, connu d'abord sous le nom de *Comte d'Albert*, puis sous celui de *Duc de Luynes*, né le 4 Novembre 1748; Sous-Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 4 Novembre 1764, Capitaine le 28 Mars 1766, Mestre-de-Camp-Lieutenant du même Régiment le 24 Mars 1769, a épousé, le 19 Avril 1768, *Guyonne-Elisabeth-Josephe de Laval-Montmorenci*, née le 14 Février 1755, fille de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortense de Bullion-Fervaques.*

Les armes d'Albert-de-Luines sont : *un écu* écartelé; *au 1 & 4, d'azur à quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur à un anneau d'argent; au 2 & 3, d'or au Lion de gueules couronné, armé & lampassé de même; & sur le tout de* Neufchâtel *qui est d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.*

Seconde branche des Ducs DE CHAULNES *sortis de la Maison* D'ALBERT-DE-LUYNES.

XVIII. Louis-Auguste d'Albert-d'Ailli, cinquieme fils de Charles Honoré, Duc de Luynes & de Chevreuse, & de *Jeanne-Marie Colbert*, né le 22 Décembre 1676. Etant devenu, par la mort de deux de ses freres, le second fils, fut substitué au Duc de Chevreuse, son pere, dans la succession de Charles d'Albert d'Ailli, dernier Duc de Chaulnes de la branche rapportée ci-après, cousin-germain de son ayeul, avec la condition, pour lui & ses descendans, de porter les nom, armes & cri de cette ancienne Maison; il prit le titre de *Vidame d'Amiens.* Le Régiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, ayant été réformé, il obtint celui de Dragons, qu'avoit son frere le Chevalier d'Albert, tué au combat de Carpi le 9 Juillet 1701 : il fut pourvu le 2 Novembre 1704, de la Charge de Lieu-

tenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, vacante par la mort de son frere aîné le Duc de Montfort, tué près de Bellikem, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 1 Décembre 1711, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, Maréchal de France le 11 Février 1741, & mourut le 7 Novembre 1744. Il avoit épousé, le 22 Janvier 1704, *Marie-Anne Romaine de Beaumanoir*, fille de *Henri-Charles*, Sire *de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne-Louise-Marie de Noailles*, sa seconde femme; il en eut:

1. Louis-Marie, né le 31 Juillet 1705, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son pere, le 20 Mai 1717, mort à Chaulnes âgé de 7 ans, le 23 Novembre 1724.

2. Charles-François, Comte, puis Duc de Pecquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, sur la démission du Comte de Montfort, depuis Cardinal de Luynes, & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son pere, le 8 Janvier 1729. Il mourut le 14 Juillet 1731, n'ayant eu qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie Sophie de Courcillon*, fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, & de *Françoise*, héritiere de *Pompadour*, Dame du Duché de la Valette, qu'il avoit épousée le 17 Janvier 1729. Etant devenue veuve, elle se remaria avec *Hercule-Meriadec de Rohan*, Prince de Rohan & de Soubise, & mourut au mois d'Avril 1756.

3. Louis-Joseph, né en 1713, mort en 1714.

4. Michel-Ferdinand, qui suit.

5. Marie-Thérese, née le 10 Février 1709, mariée, le 21 Janvier 1722, avec *Louis de Rougé*, Marquis du Plessis-Belliere, dont elle devint veuve le 24 Juin 1732, en ayant eu deux garçons, morts en bas âge; elle est morte le 11 Juillet 1765.

6. Marie-Françoise-de-Sales, née le 4 Août 1710, morte Religieuse Bénédictine à Montargis le 14 Janvier 1749.

7. Et Marie-Thérese, née en 1711, & morte en 1714.

XIX. Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailli, né le 31 Décembre 1714, fut reçu à l'âge de 7 ans Chanoine de Strasbourg. Après la mort de ses freres, ayant quitté l'état ecclésiastique, il prit le titre de *Vidame d'Amiens*, ensuite celui de *Duc de Pecquigny*; fut pourvu de la Charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 25 Février 1735, eut une des places d'Honoraire de l'Académie des Sciences en 1743, fut fait le 14 Mai de la même année Maréchal-de-Camp; après la mort de son pere, il prit le titre de *Duc de Chaulnes*, fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 8 Avril 1745, fait Lieutenant-Général en la Province de Bretagne le 1 Juillet 1747, eut, le 27 Septembre 1750, une commission pour commander en chef dans cette Province, en l'absence du Duc de Penthièvre, Gouverneur-Général;

ſut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748, Chevalier de ſes Ordres le 1 Janvier 1751, pourvu le 1 Janvier 1752 de la Charge de Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & d'Artois. Il a ſervi aux ſiéges de Kell en 1733, de Philisbourg en 1734, a fait la campagne de 1735, celle de Bohême en qualité de Volontaire en 1742, ſe trouva au ſiége de Prague; il reçut deux coups de feu à la bataille d'Ettingen en 1743. Il étoit aux ſiéges de Menin, Ypres, Furnes & Fribourg en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi; & eut l'honneur de ſuivre Sa Majeſté dans toutes les campagnes; s'eſt trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, au ſiége de Namur, & autres expéditions des campagnes de cette guerre en Flandres. Il étoit à la bataille d'Haſtembeck en 1757, & eſt mort à Paris le 23 Septembre 1769. Il avoit épouſé, le 23 Février 1734, *Anne-Joſephe Bonnier-de-la-Moſſon*, fille de *Joſeph*, Baron de la Moſſon, Tréſorier-Général des Etats de Languedoc, & d'*Anne Melon*, dont il a eu MARIE-JOSEPH-LOUIS, qui ſuit.

XX. MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT-D'AILLI, né le 24 Novembre 1741, connu d'abord ſous le nom de *Vidame d'Amiens*, enſuite ſous celui de *Duc de Pecquigny*, & ſous celui de *Duc de Chaulnes* après la mort de ſon pere; il a été pourvu d'un brevet de Cornette ſurnuméraire de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, avec commiſſion de Meſtre-de-Camp le 19 Juin 1756, dont il a donné ſa démiſſion ſur la fin de l'année 1769. Il a été marié à Dampierre le 23 Mai 1758 avec MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE D'ALBERT, née le 7 Septembre 1744, fille de MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Chevreuſe, Gouverneur de Paris, & d'*Henriette Nicole d'Egmont-Pignatelli;* elle a été nommée Dame du Palais de la feue Reine, le 29 Janvier 1766: & nommée par le Roi, en Mai 1770, une des Dames pour aller recevoir Madame LA DAUPHINE à Straſbourg.

Les armes de cette branche ſont, *de gueules, à deux branches d'aliſier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*, qui eſt d'AILLI; *ſur le tout d'azur, à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent; parti d'or, au Lion couronné, lampaſſé & armé de gueules*, qui eſt d'ALBERT.

Premiere branche des Ducs DE CHAULNES, ſortis d'un frere du Connétable DE LUYNES.

XV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Cadenet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, né à Mornas dans le Comtat-Venaiſſin en 1581, frere du Connétable DE LUINES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne de Rodulph;* fut fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Normandie le 16 Mai 1617, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, le 23 Juillet de la même année, enſuite Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances du Roi; fait

Maréchal

Maréchal de France, le 6 Décembre 1619; le 31 du même mois, reçu Chevalier des Ordres du Roi; il alla en Angleterre sur la fin de Décembre 1620, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; il réussit dans sa commission, & le Roi lui accorda, sur la fin de Janvier 1621, l'érection du Comté de Chaulnes, en Duché-Pairie; il fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 9 Mars suivant. Après la mort du Connétable de Luynes, arrivée le 12 Décembre 1621, il fut pourvu, le 1 Janvier 1622, du Gouvernement des Ville & Château d'Amiens, fut Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, le 1 Novembre 1629, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis, le 5 Juin 1633. Il commanda un Corps de Troupes en 1635, & une des Armées du Roi les années suivantes. Etant nommé Gouverneur de la haute & basse Auvergne, il fit en cette qualité son entrée à Riom, le 11 Janvier 1646. Il étoit le plus ancien des Maréchaux de France, lorsqu'il mourut à Paris, le 30 Octobre 1649. La Reine fit l'honneur à la Duchesse de Chaulnes d'aller chez elle pour la consoler. Il devoit épouser Eléonore de Bourbon, fille de Henri I, Prince de Condé, & de *Catherine de la Trémoille*, & veuve de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange; mais étant morte en 1619, lorsqu'elle venoit à Paris pour accomplir le mariage, il épousa, le 13 Janvier 1620, *Charlotte-Eugenie d'Ailli*, Comtesse de Chaulnes, Menine de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays Bas, fille unique & héritiere de *Philibert-Emmanuel d'Ailli*, Baron de Pecquigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Ognies*, Comtesse de Chaulnes; à la charge de porter les noms, armes & cri de cette ancienne Maison. Il eut de ce mariage :

1. Henri-Louis, qui suit.

2. Charles, dit le *Marquis de Renneval*, tué au service du Roi en 1647.

3. Un autre Charles, Chevalier de Malte, puis Duc de Chaulnes, rapporté après son frere aîné.

4. Armand, dit l'*Abbé de Chaulnes*, pourvu, en 1652, de l'Abbaye du Gard, en Commende, mort âgé de 21 ans, le 29 Avril 1656.

5 Anne, baptisée à Amiens le 15 Juin 1625, ayant eu pour parrein *Monsieur*, frere du Roi, & pour marreine la *Reine*, qui étoit alors à Amiens; elle fut pourvue de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1648, & mourut le 4 Février 1672.

6. Marie-Madelene-Urbaine-Thérese, Coadjutrice de l'Abbaye-aux Bois de Paris, depuis 1656, en devint Abbesse, & fut bénite en cette qualité le 8 Janvier 1685, où elle mourut en 1687.

7. Charlotte, qui étoit Religieuse à l'Abbaye-aux-bois de Paris, lorsqu'elle fut nommée, par brevet du Roi, au Prieuré Royal & Conventuel de Poissi. La Reine lui fit l'honneur de l'y conduire dans son carrosse, accompagnée de Madame, de Mademoiselle d'Orléans, & de Madame de Guise; elle y fut installée le 21 Décembre 1669, & mourut en 1707.

8. Et Antoinette, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon, après la mort de sa sœur, en 1672, où elle mourut en 1708.

XVI Henri-Louis d'Albert-d'Ailli, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de la haute & basse Auvergne, étant âgé de quatre ans, fut baptisé à Amiens, le 15 Juin 1625, eut pour parrein le Roi, qui étoit à Compiegne, & qui fut représenté par le Duc de Chevreuse, & pour marreine la Reine-mere, qui étoit alors à Amiens avec la Reine régnante, &c. qui accompagnoit, jusqu'à la frontiere du Royaume, Henriette de France, sa fille, Reine d'Angleterre, qui s'en alloit dans les Etats du Roi Charles I, son mari. Il porta d'abord le titre de *Vidame* d'Amiens, obtint la suivivance du Gouvernement de cette Ville en 1632, en fut pourvu, sur la démission de son pere, par Lettres du 2 Juin 1643, qui, rappellant ses services, portent que » le Vidame d'Amiens, commandant un Régiment d'Infanterie, avoit donné des marques de sa valeur » aux siéges d'Hesdin & d'Arras, à l'attaque des Fauxbourgs de Lille, au » siége de Perpignan, & à la bataille de Rocroi ». Le 3 Octobre suivant, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis; obtint, le 20 Septembre 1649, le Gouvernement d'Auvergne en survivance de son pere; fut Bailli d'Amiens, le 15 Juillet 1650, après la mort de son pere, fut reçu au Parlement, en qualité de Pair, le 17 Mars 1651; servit en qualité de Lieutenant-Général sous le Maréchal du *Plessis-Praslin*, dans l'Armée de Flandres, en 1650, & en 1651 sous le Maréchal d'*Aumont*; & mourut à Chaulnes, le 21 Mars 1653. Il avoit épousé, le 2 Mai 1646, *Françoise de Neuville*, veuve de *Just-Louis*, Comte *de Tournon*, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Dauphiné & de Languedoc, & fille de *Nicolas de Neuville*, Duc de Villeroi, Maréchal de France, Gouverneur de la personne du Roi, & de ses Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Madelene de Crequi*: étant encore devenue veuve, elle se remaria avec *Abel-Jean Vignier*, Marquis d'Hauterive, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche; elle mourut le 11 Mai 1701, âgée de soixante-seize ans. Les enfans qu'en eut Henri-Louis, sont:

1. Madelene-Charlotte, mariée le 6 Janvier 1664 à *Jean-Baptiste-Gaston-de-Foix-de-Candale*, Duc de Randan, Pair de France, Comte d'Astarac, fils de *Gaston-de-Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Dame de Randan, Marquise de Senecey: elle mourut en couches, le 3 Août 1665, & fut inhumée à Sainte Geneviéve.

2. Catherine, morte jeune, en 1662.

3. Et N... morte le 10 Février 1649.

XVI. Charles d'Albert-d'Ailli, frere puîné de Henri-Louis, Duc de Chaulnes, né à Amiens, le 19 Mars 1625, baptisé le 15 Juin même année, par l'Evêque d'Amiens, eut pour parrein Charles I, Roi d'Angleterre, représenté par les Ducs de Chevreuse & de Buckingham, & pour marreine Henriette de France, Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Amiens. Il fut d'abord Chevalier de Malte, obtint, en 1642, l'Abbaye du Gard, en Commende, quitta cet Ordre, & devint *Duc de Chaulnes* par la mort de ses deux freres aînés; il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, lorsqu'il fut fait Sergent de Bataille des Armées, le

6 Mai 1651, fut Maréchal-de-Camp, le 11 Septembre même année, & Lieutenant-Général en l'Armée de Picardie, pour commander sous le Duc d'*Elbeuf* & le Maréchal d'*Aumont*, par Lettres du 14 Juillet 1653, & en 1654, dans l'Armée de Flandres, sous les ordres du Vicomte de *Turenne*, Maréchal de France; fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 27 Février 1655; Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661; obtint la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 30 Juillet 1664; fut envoyé trois fois Ambassadeur Extraordinaire à Rome pour l'élection des Papes CLÉMENT IX, en 1667, CLÉMENT X, en 1670, & ALEXANDRE VIII, en 1689; obtint pendant sa premiere ambassade une Bulle du Pape, portant ampliation de l'*Indult* en faveur du Parlement, qui, toutes les Chambres assemblées, arrêta, le 14 Décembre 1668, que le Duc de Chaulnes seroit remercié d'avoir procuré cette Bulle; ce qui fut exécuté par le Premier Président, dans une Séance publique, le 14 Février 1669. Il fut pourvu du Gouvernement & de la Lieutenance-Générale de la Province de Bretagne, le 24 Juillet 1670; fut Plénipotentiaire pour la paix dans l'Assemblée qui se fit à Cologne, en 1673; obtint le Gouvernement de la Province de Guyenne, le 26 Mars 1695. Il avoit déterminé, par ses sages négociations, le Pape INNOCENT XII, à faire satisfaction au Roi en 1690, & Sa Majesté rendit à Sa Sainteté le Comtat-Venaissin & la Ville d'Avignon, qui avoient été réunis à la Couronne, par Arrêt du Parlement, du 7 Octobre 1688. Il mourut le 4 Septembre 1698. Les services importans qu'il avoit rendus en plusieurs occasions à la Bretagne, porterent les Etats de cette Province à lui élever un monument dans l'Hôpital-Général de Rennes, où son cœur fut déposé; & le Parlement de Paris, en considération de ceux qu'il avoit reçus, envoya témoigner de sa part, par un Sécretaire de la Cour, ses regrets à la Duchesse de Chaulnes sur la perte du Duc de Chaulnes; cette démarche du Parlement étoit alors sans exemple. Il avoit épousé, le 11 Avril 1655, *Elizabeth le Féron*, veuve de *Jacques de Stuert-de-Caussade*, Marquis de Saint Maigrin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en sa trente-neuvieme année, le 2 Juillet 1652, au combat de la Porte Saint-Antoine à Paris, qui, la veille de cette sanglante journée, avoit été déclaré Maréchal de France, & fut inhumé par ordre de Sa Majesté dans le Tombeau des Rois, à Saint-Denis; fille & unique héritiere de *Dreux le Féron*, Chevalier, Seigneur de Savigni & de Lormoi, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire de la premiere Chambre des Requêtes du Palais; & de *Barbe-Servien-de-Montigni*, remariée en secondes noces à *Pierre de Gruel*, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres, Pays Chartrain & Pont-Saint-Esprit, pere des Seigneurs de la Frette, célébres par leur duel contre le Prince de Chalais & autres; & niéce d'*Oudard de Féron*, I du nom, & de *Jerôme le Féron*, I du nom, tous les deux Chevaliers, Seigneurs d'Orville & de Louvres, en Parisis, Conseillers d'Etat, Présidents au Parlement de Paris, & Prevôts des Marchands. Elle mourut le 6 Janvier 1699, n'ayant point eu d'enfans, & fut inhumée à côté du feu Duc de Chaulnes, son mari, en l'Eglise du Château de Pecquigny.

Branche des Ducs DE LUXEMBOURG & DE PINEY, *sortis de la Maison* D'ALBERT.

XV. LÉON D'ALBERT, Seigneur de Brantes, au Comtat-Venaissin, Conseiller d'Etat d'épée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, ensuite Duc de Luxembourg, Prince de Tingri, Gouverneur de Blayes, &c. né à Mornas, en 1582, frere du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françoises, &c. & d'*Anne de Rodulf*; fut Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes en 1617; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de CHARLES D'ALBERT, son frere. Il eut la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, lorsqu'il fut reçu Chevalier de ses Ordres, le 31 Décembre 1619; peu de tems après il obtint le Gouvernement de Blayes, se distingua à l'attaque de Clerac en 1620, à la journée du Pas-de-Suze en 1639, & mourut à Paris le 25 Novembre 1630; son corps fut porté & inhumé aux Célestins d'Avignon, ses entrailles aux Célestins de Paris, dans la Chapelle de Luxembourg, & son cœur à Ligni. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1620, *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Madelene de Montmorenci*, Dame de Thoré, à la charge de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison. Le Roi renouvella en sa faveur le titre de *Duc de Luxembourg*, par Lettres du 10 du même mois. Sa veuve se remaria avec *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, & mourut à Ligni, au mois de Novembre 1680. Les enfans de LÉON furent :

1. HENRI-LÉON, qui suit.

2. Et MARIE-LOUISE-CLAIRE, née en 1623, destinée à être Religieuse; elle fit profession en l'Abbaye-aux-Bois de Paris, fut ensuite nommée à la Coadjutorerie de l'Abbaye du Chapitre des Chanoinesses de Poussai, fit ses preuves, & fut reçue en 1665; dans la suite, s'étant fait relever de ses vœux, elle devint Dame du Palais de la Reine, sous le nom de *Princesse de Tingri*; donna, le 18 Mars 1699, sa démission de la Coadjutorerie en faveur de sa niéce *Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg*, qui fut reçue Abbesse la même année, & qui quitta ensuite cette Abbaye, & épousa le Prince *de Neufchâtel*. La Princesse de Tingri mourut à Versailles, en 1706, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucines de Paris.

XVI. HENRI-LÉON D'ALBERT, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, né le 5 Août 1630, trois mois & demi avant la mort de son pere, destiné à l'Etat Ecclésiastique, entra dans les Ordres Sacrés, fut connu sous le nom d'*Abbé de Luxembourg*, céda son Duché & tous ses biens à sa sœur uterine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, en considération de son mariage avec *Henri de Montmorenci*, Comte de Boutteville, depuis Duc de Luxembourg, & Maréchal de

France. Il mourut le 19 Février 1697, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle des *Luxembourg*.

Branche des Seigneurs DE BOUSSARGUES, *Barons* DE MONTCLUS, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XI. JEAN D'ALBERT, dit *le vieux* (*ſenior*), ſecond fils de THOMAS II, Pannetier du Roi CHARLES VII, & ſon Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, & de *Rainaude Felix*, ſa premiere femme, Seigneur de Bouſſargues, Viguier pour le Roi des Villes & Baronie de Bagnols, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 Mars 1446, en prit poſſeſſion le 21 Juillet 1447, & épouſa, le 20 Février 1452, *Catherine de Beziers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Julien, Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit, & de Noble *Jeannette Rochi*, dont il eut :

1. THOMAS III, qui ſuit.

2. Et THIBAUT, auteur de la branche des *Barons de Montclus*, Seigneurs de *Saint-André* & de *Montdragon*.

XII. THOMAS D'ALBERT, III du nom, Seigneur de Bouſſargues, rendit hommage au Roi pour cette Seigneurie, le 8 Avril 1499, après la mort de JEAN D'ALBERT, ſon oncle, Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre du Roi; il eut, dans le partage de ſes biens, la Baronie de Montclus, qu'il céda enſuite à ſon frere THIBAUT; il fit ſon teſtament le 24 Janvier 1518, & fut marié trois fois, 1°. le 7 Février 1486, avec *Catherine Ebrard*, veuve de *Simon de Valaurie*, & fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Julien-de-Peyrolas, & d'*Armande Corderii*; 2°. le 30 Novembre 1503, avec *Marthe de Porcelet*, fille d'*André*, Seigneur de Maillane, Fos, &c. & de *Raimonde de Boche*; & 3°. avec *Alix d'Urre*, fille de *Jean*, Seigneur de Teſſieres & de Venterol, & de *Mainarde deSainte Jalle*. Il lui donna, par ſon teſtament, l'uſufruit & l'adminiſtration de tous ſes biens.

Les enfans du premier lit ſont :

1. ARMANDE, mariée à *Jean Petiti*, qui fut Juge de la ville de Bagnols, & dont le frere *Guillaume Petiti* fut Confeſſeur & Prédicateur du Roi FRANÇOIS I, & depuis Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux en 1532.

2. CATHERINE, mariée à *Pierre d'Agrain*, dit *de Bagnols*; elle en étoit veuve le 19 Avril 1537.

3. CLAUDE, mariée le 28 Novembre 1518, à *François de Fienne*.

Du ſecond lit il eut :

4. GABRIELLE, mariée le 21 Février 1523, à *Antoine de Banne*, Seigneur d'Avejan : le Comte d'*Avejan*, Commandant des Mouſquetaires Gris, étoit de leurs deſcendans.

Et du troiſieme lit :

5. ANTOINETTE, inſtituée héritiere par le teſtament de ſon pere, avec ſubſtitution à LOUISE, ſa ſœur, en cas de mort ſans enfans; elle mourut ſans alliance.

6. LOUISE, qui ſuit.

7. Et JEANNE, mariée, le 20 Novembre 1531, à *Antoine de Vezenobres*, Seigneur de Ferrieres, Viguier de Sauve, dans le Diocèse de Nîmes.

Il eut une bâtarde, nommée *Toinette*, rappellée dans le testament de son pere.

XIII. LOUISE D'ALBERT, Dame de Bouffargues, substituée à sa sœur ANTOINETTE par le testament de son pere, est rappellée dans celui de LOUIS D'ALBERT, son cousin, du 15 Juin 1544. Elle fut mariée deux fois : elle épousa, 1°. le 18 Septembre 1531, *Jean de Montfaucon*, Seigneur de Conilhac, fils de *Guerin*, Seigneur de Roquetaillade. De ce mariage elle eut un fils, nommé *Jean*, à qui elle donna, le 9 Mai 1569, la Seigneurie de Bouffargues, qui fut ensuite portée dans la famille de *Volgué*, par le mariage de *Dorothée de Montfaucon*, fille de *Jean*, avec *Melchior de Volgué*. LOUISE, étant devenue veuve, se remaria, le 3 Novembre 1541, avec *André de Ragouse*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguise, en Champagne, Lieutenant de Haroncourt, au Gouvernement de la Chapelle, en Thiérache, & Enseigne de la Compagnie du Duc d'Estampes.

Branche des Barons DE MONTCLUS, *Seigneurs de Saint-André, & de Montdragon, sortis de la Maison* D'ALBERT.

XII. THIBAUT (*Theobaldus*) D'ALBERT, dit *de Bagnols*, Baron de Montclus, Seigneur de Saint-André-d'Oleyrargues, second fils de JEAN D'ALBERT, dit *le vieux*, Seigneur de Bouffargues, & de *Catherine de Béziers*, accepta, le 17 Novembre 1496, la déclaration des biens d'un de ses vassaux, conjointement avec *Antoine de Bagnols*, son beau-pere, dans laquelle ils se disent Seigneurs de Saint Michel-d'Euzet, de Saint Gervais & de Saint-André-d'Oleyrargues. Il rendit hommage au Roi, & reconnut tenir de lui les censives qu'il prend dans la ville de Bagnols. Il est dit Seigneur du Pin, de Saint-André-d'Oleyrargues, de Gabrieres, & Coseigneur de Sabran, dans un acte de vente du 25 Septembre 1510; il fit son testament le 29 Janvier 1526; & fut marié deux fois : 1°. le 23 Novembre 1486, avec *Michélette de Bagnols*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Michel-d'Euzet, Coseigneur de Saint-Laurent-de-Cornols, Saint-Gervais, la Roque, Cocols, & d'*Armande Rainaud-de-Dieu* (*de Deo*), dont il eut deux fils, morts en bas âges; & 2°. avec *Gabrielle*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Montdragon*, de l'ancienne Maison de *Montdragon*, & de *Louise de la Baume-Suze*. Il l'établit, par son testament du 29 Janvier 1526, tutrice & administratrice de ses enfans, qui furent ;

1. PAUL, qui suit.
2. EDOUARD, dont il sera parlé après son frere aîné.
3. MARGUERITE, qui se fit Religieuse, & passa le 24 Avril 1565 un bail à ferme, où elle est dite *Prieure de Notre-Dame de Valsauve-lez-Verdfeuil, & du Monastere de Saint-Denis de la ville de Bagnols* : elle avoit été faite Prieure perpétuelle de ce Monastere après *Anne de Montdragon*, sa tante maternelle. Elle fut nommée, en 1566, à l'Abbaye de

Saint-Pierre-du-Puy, de la ville d'Orange, & de Sainte-Marie-des-Plans, dont elle donna sa démission en faveur de sa sœur, en 1591.

4. Louise, mariée en premiere noces à *Jean-Pierre de Sades*, Baron de Romanil & de la Goy; & en secondes noces, le 6 Janvier 1555, à *François de Mistral*, Baron de Dons & de Croze, Seigneur de Mirabel.

5. Et Anne, dite *Mademoiselle de Saint-André*, qui fut d'abord Religieuse au Monastere de Valsauve-lez-Verdfeuille; suivit ensuite sa sœur dans celui de la ville d'Orange, dont elle fut Abbesse, en 1591, sur sa démission.

XIII. Paul d'Albert, dit de Montdragon, suivant l'obligation de porter le nom & les armes de cette ancienne Maison, que lui imposa *Amauri de Montdragon*, oncle maternel, en l'instituant son héritier par son testament du 19 Mai 1541, fut Seigneur de Montdragon, de Barbantanne, de Darboux, &c. Il servit avec son cousin Léon d'Albert, Seigneur de Luynes, dans l'armée qu'on envoya en Piémont; donna, en 1544, à la bataille de Cérizolles, où son cousin fut tué, des preuves d'une grande valeur, qu'il a soutenue dans les guerres du Comtat-Venaissin, de Languedoc & de Provence; se trouva au combat donné près Louveze, à celui de Vauréas, & avec le Capitaine Saint-André, son frere, à celui de Saint-Gilles, en 1562; à la prise de plusieurs places & postes, que les Huguenots défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Le Maréchal de la *Vieilleville* s'étant rendu à Avignon, en 1563, pour traiter de la paix, Montdragon, dit *Peruzzi* dans ses mémoires, fut un des Seigneurs qu'il nomma pour en régler les articles dans l'assemblée qui fut tenue dans le Palais d'Avignon. Charles IX ayant égard *aux bons & grands services que son amé & féal PAUL DE MONTDRAGON avoit ci-devant faits aux feus Rois, ses prédécesseurs & à lui, à son avenement à la Couronne, ainsi qu'il fait & continue encore; desirant iceux reconnoître envers ledit Seigneur, & l'approcher de sa personne avec état & qualités honorables, & correspondantes à ses vertus & mérites, le retient en l'état de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par lettres du 21 Décembre 1564*. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1568; fit son testament le 9 Novembre 1592: il y est qualifié de *puissant Seigneur PAUL DE MONTDRAGON*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Montdragon & de Barbantanne. Il fit un legs à *Jeanne de Tende*, son épouse, dont il n'avoit point d'enfans; & institua pour son héritier, Paul de Mistral, Baron de Dons, son neveu, fils de sa sœur Louise d'Albert.

XIII. Edouard d'Albert, dit de Saint-André, frere de Paul d'Albert-de-Montdragon, lui fut substitué par le testament de son pere; il étoit Seigneur de Saint-André, Coseigneur du Pin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Capitaine de la Tour de la Carbonniere, sur la révocation du Capitaine *Pierre d'Aise*, par lettres du 7 Mars 1560. Il fut mis en possession de cette charge, par lettres de commission du Vicomte de *Joyeuse*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, du 22 Mars; & le 23 Mars 1566, il obtint la charge de Capitaine d'une bande de cinquante hommes de pied

Arquebusiers, pour tenir garnison dans la ville & château d'Aigues-Mortes. Il servit dans les guerres du Comtat-Venaissin, de Languedoc & de Provence. Il se trouva, en 1568, au siége de Mornas, qui fut emporté d'assaut. Il y étoit avec le Capitaine LUYNES, son neveu, qui, la même année, fut fait Gouverneur de Beaucaire. En 1569, il battit plusieurs fois les partis des ennemis qui dévastoient les avenues & les territoires de Lunel, de Montpellier, &c. contribua à la levée du siége d'Alais; il ravitailla ensuite cette place. Avec un camp volant de quatre mille hommes & trois cens chevaux, & avec l'artillerie qu'il fit venir d'Aigues-Mortes, il attaqua Combas, & l'emporta d'assaut. Il donna une commission, le 12 Janvier 1569, à *Erasme du Rahous*, Enseigne de la Compagnie de Saint-André; il y est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Commandant au Bas Languedoc, en l'absence du Vicomte de *Joyeuse*. Cette Commission est scellée de ses armes qui sont *un Lion, avec deux burelles pour brisure*; il fut tué au mois de Novembre 1569, étant venu pour défendre la ville de Nîmes, que les Protestans avoient surprise. Il avoit épousé, le 29 Juin 1564, *Marguerite de Bourdicq*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Montan, Capitaine du Château de Moulins, & Gouverneur de Montpellier, & de *Françoise de Gaudete-des-Urcieres*, dont il eut MARGUERITE, qui suit:

XIV. MARGUERITE D'ALBERT, Dame de Saint-André, est qualifiée dans son contrat de mariage, du 10 Janvier 1588, fille de puissant Seigneur feu EDOUARD D'ALBERT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. & de Dame *Marguerite de Bourdicq*: elle épousa *Charles d'Audibert*, fille de puissant Seigneur *Gabriel d'Audibert*, Seigneur de Lussan; leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui suit:
2. MADELENE, mariée à *Denis de Barjac*, Seigneur de Rochegune.
3. Et GABRIELLE, mariée le 1 Juin 1612, avec *Jacques II*, Baron de *la Fare*, bisayeul du Maréchal de la Fare, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, Princesse de Saxe.

JACQUES D'AUDIBERT, I du nom, Comte de Lussan, épousa, le 20 Juillet 1628, *Jeanne de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont plusieurs enfans, & entr'autres, JEAN, qui suit:

JEAN D'AUDIBERT, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de CONDÉ, Chevalier des Ordres du Roi, en 1688, & marié à *Marie-Françoise de Raimond-de-Brignon*, dont il n'eut qu'une fille.

MARIE-GABRIELLE D'AUDIBERT, mariée, 1°. sans enfans, en 1700, à *Henri de Fitz-James*, Duc d'Albermale, fils naturel de JACQUES II, Roi d'Angleterre, & frere du Maréchal de Barwick; 2°. avec Milord *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Ecossois, dont elle a eu:

1. JACQUES, Duc de Melfort, Comte de Lussan, marié à *N... Bérenger*.
2. LOUIS, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Ecossois, & Maréchal-de-Camp, en 1761.
3. Et JEAN, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

Généalogie dressée sur les titres communiqués.

ALBERT

ALBERT ou ALBERTI : famille originaire de Nice, qui a toujours été mise au nombre des plus illustres de cette ville. Elle a pour auteur, Guy ou Guido Alberti, Seigneur de Thou, qui vivoit en 1362, sous le regne de la Reine Jeanne. Cette famille subsiste dans les enfans de Michel, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, qui sont trois fils, dont un Chanoine de Saint-Victor de Marseille; & l'aîné, nommé Antoine, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, marié en 1747 à *Thérese d'Isoard-de-Chenerilles*, dont il a postérité.

Les armes: *de gueules à trois croissans d'or.*

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'Albert.

La premiere est celle des Seigneurs de Seillans, habituée à Barjols, qui tire son origine d'Antoine d'Albert, Contrôleur-Général des Finances, qui acquit la terre de Regusse en 1564. Sa postérité subsiste dans Louis-François d'Albert, Officier des Vaisseaux du Roi, marié en 1742, à *Louise-Elizabeth de Seytres-de-Caumont*, dont il a trois filles en bas âge.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de sable.*

La seconde, originaire d'Aubagne, y subsiste encore aujourd'hui: elle a pour tige Joseph d'Albert, marié en 1558, à *Marguerite de Bausset.* Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1610 il fit ériger en arriere-fief une maison de Campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, sous le nom de Roquevaux. *Nouvel armorial de Provence, Tom. I.*

Les armes d'Albert, Seigneur de Roquevaux, sont : *d'azur, à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERTAS ou ALBERTAZZO : Maison originaire d'Italie, que *Léandre Alberti* & *Equicola* font descendre des Princes souverains de Luques, Parme & Régio, comme l'a observé *Tristan l'Hermite.*

Pour ne rien dire sur cette maison qui ne soit certain, nous n'en commencerons la généalogie qu'à Antoine qui suit :

I. Antoine Albertas, pour se soustraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au tems que le Pape Innocent VI siégeoit à Avignon, & sous le regne de le Reine Jeanne de Naples, comme l'a remarqué *Nostradamus*, dans son histoire de Provence. Antoine Albertas avoit pris pour sa devise particuliere, ces paroles de Virgile : *fata viam invenient.* Il fixa son séjour à Apt, où il fit bâtir une maison que ses descendans ont vendue (*a*). Il épousa, le 16 Février 1365,

(*a*) Au bout d'une galerie il avoit fait graver l'inscription suivante : *Antonius Albertazzius, natione Italus patriâ, Albensis, ex Nobilibus Albertasiis, Montis-Lupi Dominis, ortus, has Ædes erexit; primusque Albertassiam gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini 1360.* Lorsqu'il fallut rebâtir cette maison en 1693, on fit, le 12 Août de la même année, une enquête qui constate que l'inscription qu'on vient de rapporter, subsistoit dans son entier.

Allacette de Simiane, issue des anciens Souverains de Forcalquier. Il mourut sans enfans en 1422, & par son testament du 29 Avril 1415, il institua son héritier JEAN, qui suit, fils de son frere ALBERT ALBERTAS.

II. JEAN ALBERTAS, héritier & neveu d'ANTOINE, épousa, le 28 Avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis de la Roque*. Peu de tems après il quitta Apt, & vint s'établir à Marseille, où il mourut en 1455, laissant de son mariage, entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui suit.

2. SUFFREN, tige de la branche des Seigneurs de Villecroze, éteinte au huitiéme degré dans les enfans de JEAN-AUGUSTIN D'ALBERTAS, qui furent VICTOIRE, mariée à *César de Sabran*, Seigneur de Chantereine; & GASPARD, Chevalier de Malte. Leur mere étoit *Julienne de Forbin*, des Seigneurs de Solliers.

3. BAUDET, qui prit la Tonsure à Apt en 1433.

4. ISNARD.

5. Et BAUDOUIN, auteur de la branche de Géménos, qui subsiste & est rapportée ci-après.

III. ANTOINE, II du nom, épousa, le 4 Mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet de Salle*, Seigneur d'Eyguieres. Il eut de ce mariage :

1. COLIN, qui suit.

2. HONORADE, Abbesse du Monastere Royal de Sainte-Croix d'Apt, morte en 1518.

3. Et ANNE, mariée à *Nicolas des Rolland*, Seigneur de Réauville.

IV. COLIN D'ALBERTAS, épousa *Hélene de Sade*, sa parente, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit :

V. CLAUDE D'ALBERTAS, épousa *Madelene*, fille d'*Eléonor de Côme*, Seigneur d'Auribeau, & eut, entr'autres enfans :

VI. GASPARD D'ALBERTAS, qui épousa, le 13 Février 1615, *Felice de la Broca*, dont il eut huit enfans, tous morts sans postérité.

Branche des Seigneurs DE GÉMÉNOS.

III. BAUDOUIN, cinquiéme fils de JEAN ALBERTAS, épousa le 19 Février 1452, *Billone de la Cépède*; il en eut :

1. SURLÉONS D'ALBERTAS, qui, s'étant signalé dans le service du Roi & dans celui du Saint-Siége, obtint d'ALEXANDRE VI une Bulle confirmée par le Pape LÉON X, tant pour lui que pour sa famille, qui leur donne pouvoir de choisir un Prêtre ou Religieux pour les absoudre de leurs péchés, même des cas réservés, de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un Autel portatif; cette Bulle est datée du 8 Mars 1495. SURLÉONS fit entrer son frere ANTOINE dans le dessein d'aller à la conquête de Naples; ils armerent deux Gallions, & SURLÉONS, ayant été tué dans cette expédition, fit son frere son héritier, par testament du 2 Juin 1502.

2. ANTOINE, qui suit.

3. CATHERINE, mariée le 16 Juin 1488, à *Jacques d'Escales*, Seigneur de Bras, ayeul du premier Président de Provence.

IV. ANTOINE D'ALBERTAS fut fait premier Consul de Marseille en 1511. La prudence avec laquelle il se conduisit dans cet emploi, engagea LOUIS XII à lui donner une galere entretenue qu'il posséda jusqu'à sa mort. Il eut de son mariage avec *Aimare de la Cépède*, qu'il épousa sur une dispense donnée par le Vice-Légat d'Avignon en 1506:

1. PIERRE, qui suit.

2. GEORGE, qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu de plusieurs Bénéfices, & mourut à Reims chez le Cardinal de Lorraine.

3. HENRIETTE, mariée à *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare.

4. Et LOUIS D'ALBERTAS.

V. PIERRE D'ALBERTAS fut premier Consul de Marseille en 1542. Le Roi CHARLES IX, ayant une confiance particuliere en sa fidélité, lui donna le Gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marseille. Il mourut le 16 Décembre 1584, laissant de *Marquise de Vinto*, qu'il avoit épousée le 31 Mai 1554:

1. ANTOINE-NICOLAS, qui suit.

2. Et AIMARE, mariée en premieres noces à *François de Jarente*, Baron de Senas, le 6 Octobre 1570; & en secondes noces, le 26 Juillet 1579, à *Jean de Castellanne*, Seigneur de Saint-Julien-d'Esparron.

VI. ANTOINE-NICOLAS D'ALBERTAS, commença de porter les armes de bonne heure. Son esprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de sa Province. Il fut député de la Noblesse de Marseille aux États de Blois tenus en 1588. Le Roi, congédiant tous les députés du Royaume, après la mort du Duc de Guise, lui commanda de suivre la Cour. Il se trouva à Saint-Cloud lors du siége de Paris, & ne quitta point le service de ce Prince que pour entrer dans celui de HENRI-LE-GRAND en 1595; il fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & eut commission la même année de lever une Compagnie de deux cents hommes-d'Armes au service du Roi. Il fut cinq ou six ans Syndic de la Noblesse, & plusieurs fois député en Cour. Il mourut le 25 Février 1611, laissant de son Mariage avec *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, qu'il avoit épousée le 10 Novembre 1596, entr'autres enfans:

1. PIERRE, Seigneur de Géménos, Villegénie, &c. lequel, après avoir servi dès l'âge de quinze ans & s'être signalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une Charge de Maître des Requêtes. Il épousa, 1°. *Elizabeth de Vendestraden*, d'une très-illustre famille de Flandres, de laquelle il eut THOMAS, mort sans enfans; 2°. le 17 Octobre 1683, *Jeanne de Rhodis*, dont il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684.

2. CHARLES, mort sans enfans.

3. SÉBASTIEN, Conseiller au Parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laissé un fils nommé JEAN-BAPTISTE, mort sans eufans.

4. SURLÉONS, Chevalier de Malte, lequel quitta la Croix & se maria avec *Françoise Dumas-de-Castellanne*, & forma par ce mariage la branche des Seigneurs d'ALBERTAS DE-JOUQUES, divisée à Marseille & à Aubagne, ci-après rapportée.

5. ANTOINE, qui suit.

6. MARGUERITE, mariée à *Alphonse du Rouve.*

7. MARQUISE, alliée à *Louis de Berton-de-Crillon.*

8. Et GENEVIEVE, Religieuse au Monastere d'Hyeres.

VII. ANTOINE D'ALBERTAS, Seigneur de Saint-Maime, après avoir long-tems servi dans les armées, se retira en Provence, où il épousa, le 23 Juillet, 1638, *Marquise de Vento.* Il fut Syndic de la Noblesse en 1639, & eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1682, Commandeur de Saint-Felix, & Grand-Bailli de Manosque, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles, le 4 Avril 1750.

2. FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, qui fut tué sur une des Galeres du Roi.

3. SURLÉONS, qui épousa, en 1672, *Madelene Humbert*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joseph-François de Glandeves*, Seigneur de Cuges, le 28 Octobre 1691.

4. MARC-ANTOINE, qui suit.

5. THÉRESE, mariée le 8 Mars 1670, au Baron de *Bras* & d'*Ausonis.*

6. Et JEANNE, Religieuse à Hyeres.

VIII. MARC-ANTOINE D'ALBERTAS, reçu Lieutenant des Vaisseaux du Roi, par brevet du 19 Janvier 1669, marié le 3 Août 1673 à *Madelene de Séguiran*, est mort Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. ANTOINE, surnommé le Chevalier de Dauphin, reçu Chevalier de Malte en 1690, qui a servi sur les Vaisseaux du Roi en qualité de Lieutenant; en 1752 Grand-Commandeur & Économe de l'Ordre de Malte.

2. HENRI-RAYNAULD, qui suit.

3. Et GABRIELLE, veuve de *Gaspard de Lombard-de-Castellet*, second Président en la Cour des Comptes de Provence.

IX. HENRI-RAYNAULD D'ALBERTAS, né le 22 Mai 1674, reçu premier Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 13 Février 1708. Il avoit épousé, le 10 Août 1715, *Louise de Coret-de-Marignane*, fille de *Joseph-Gaspard de Coret*, Marquis de Marignane, Gouverneur des Isles Port-Cros, & de *Diane-Marie de Crussol-d'Uzès-de-Saint-Sulpice.* Sa femme est morte le 14 Août 1722, & lui décédé le 28 Janvier 1746, laissant pour enfans:

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit.

2. JOSEPH-MARIE-PIERRE-MARGUERITE, Chevalier de Malte & ancien Lieutenant anx Gardes-Françoises.

3. Et NICOLAS-PIERRE-GABRIEL, aussi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment de Rouergue, encore vivant.

X. JEAN-BAPTISTE D'ALBERTAS, Chevalier, Marquis de Boue, Baron de Dauphin & de Saint-Maime, Comte de Neff, Seigneur de Péchauris, Géménos, Cousonoves, & autres lieux, fut reçu Conseiller

en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Octobre 1737, & premier Président de la même Cour le 11 Mars 1745. Il a épousé, le 28 Avril de la même année, *Marguerite-Françoise de Montullé*, fille de *Jean-Baptiste de Montullé*, Conseiller au Parlement de Paris. Il a actuellement de ce Mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-SUZANNE.
2. Et JEANNE-CHARLOTTE.

Branche des Seigneurs DE JOUQUES, *divisée à Marseille & à Aubagne.*

VII. SURLÉONS D'ALBERTAS, quatriéme fils d'ANTOINE NICOLAS, & de *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, après avoir quitté la Croix de Malte, se maria le 7 de Juin 1636, à *Françoise Dumas-de-Castellanne*. Il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-BACQUI-PIERRE, Seigneur de Péchauris, mort sans enfans.
2. JOSEPH-ANTOINE-MARGUERITE.
3. SURLÉONS, qui a formé la branche des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne.
4. Et MICHEL-JULES, qui suit.

VIII. MICHEL-JULES D'ALBERTAS fut reçu Chevalier de Malte le 3 Avril 1658 : il quitta la Croix & se maria le 25 Novembre 1691, à *Aymare de Villages*. Il eut de son mariage :

1. PIERRE L'ANGE, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1712.
2. Et MICHEL-GASPARD, qui suit.

IX. MICHEL-GASPARD, se maria le 25 Novembre 1716, à *Claire de Candole*. Il a de ce mariage :

1. THERESE-PIERRE-POMPONNE, Chevalier de Malte, reçu le 15 Mars 1728.
2. LOUIS-CHARLES.
3. ALFONSE RODOLPHE, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1751. Ils sont tous trois employés au service de la Marine.
4. MICHEL-GASPARD, Chanoine de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille.
5. AIMARE-BIBIANNE-MARIANNE, alliée avec *François-Xavier de Fontierme*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Les armes de la Maison d'ALBERTAS sont : *de gueules, au loup ravissant d'or ;* cimier, *deux chiens courans, issans & affrontés au naturel ;* supports, *deux chiens de même ;* devise, *deux flambeaux posés en sautoir, tortillés de méches allumées*, avec ces paroles : *talis noster amor*. Ces armes sont écartelées des Maisons de *Simiane, Castellanne, Forcalquier*, & *Glandeves*, dans lesquelles cette famille a fait alliance. *Nouvel Armorial de Provence, par* Artefeuil & Moreri, *édition de 1759.*

—ALBON, dans le Lyonnois : ancienne Maison qui subsiste encore en différentes branches.

I. ANDRÉ D'ALBON, Seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épousa, 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moissons ou Moiffons (*Moreri* écrit l'un & l'autre) en Dauphiné, & d'*Anne de Vassalieu*; 2°. *Marguerite de Sur*, dont il eut un fils posthume. Ses enfans du premier lit furent :

1. GUY, qui suit.

2. GUILLAUME, qui fit la tige des Seigneurs de *Baignols*, rapportée ci-après.

3. Et HENRI, qui fit la branche des Seigneurs de *Pouillenai*, aussi mentionnée ci-après.

II. GUY D'ALBON, Seigneur de Curis, *Courier* ou *Juge* de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épousa, le 28 Décembre 1288, du vivant de son pere, *Marguerite d'Yoing*, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Roussillon*, dont il eut :

1. JEAN, Camérier de l'Eglise de Saint-Paul de Lyon.

2. HENRI, qui suit.

3. LOUIS, Chanoine de Troyes.

4. GUY, Chevalier de Rhodes.

5. AGNÈS, mariée en 1303 à *Jean d'Azergues*, dit *de Faverges*.

6. SIBILLE, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigni.

7. Et CHARLOTTE, qui épousa en 1313 *Gaudemar de Revois*, Seigneur de Raïl.

III. HENRI D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois en 1343, fit son testament le 11 Août 1361 en allant à l'armée. Il épousa, par contrat du 21 Novembre 1327, *Blanche Richarde-de-Saint-Priest*, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Priest en Dauphiné, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. HENRI, Religieux de l'Abbaye de l'Isle-Barbe.

3. GILLES, Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427.

4. AYNARDE, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazette en Beaujolois.

5. Et AGNÈS, mariée en 1349 à *Mathieu de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. GUILLAUME D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit son testament l'an 1404. Il épousa, l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Espinasse & de Saint-André près de Roanne, à condition que le second fils de son mariage porteroit le nom de *l'Espinasse*, & seroit Seigneur de Saint-André. Il laissa de ce mariage :

1. GUICHARD, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui servit l'an 1413 en l'armée levée contre le Duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le Roi envoya à Chambéri en 1423 pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne. Il épousa, l'an 1400, *Philiberte de Sémur*, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne de Cerci*, Dame de Savigni, dont il eut vingt enfans, morts au berceau,

ce qui l'engagea à marier ses neveux, & à leur partager ses biens l'an 1440

2. Jean, qui suit.

3. Guillaume, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigni en 1415, mort l'an 1455.

4. Henri, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Constance.

5. Renaud, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon.

6. Blanche, Prieure de Saint-Simphorien de Nevers.

7. Perronne, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1435.

8. Marguerite, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429.

9. Catherine, morte jeune.

10. Alix, mariée à *Antoine de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

11 & 12 Jeanne & Jeannette, mortes jeunes.

V. Jean d'Albon, dit *de l'Espinasse*, Seigneur de Saint-André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme second fils de ses pere & mere; ce qui avoit été stipulé par leur contrat de mariage. Il fut Capitaine-Châtelain de Bressenai, & servit dans l'armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, desquels il demeura prisonnier en 1417. Pendant sa prison, le Chapitre de Lyon l'élut en 1420 Bailli & Gouverneur de toutes les terres de l'Eglise de Lyon; il tint ce Bailliage & Gouvernement jusqu'à sa mort, & fit son testament le 22 Septembre 1442. Il épousa *Guillemette de Laire*, fille de *Rodolphe de Laire*, & de *Béatrix de Balzac*, Dame de Cerzieu, dont il eut:

1. Guillaume, II du nom, qui suit.

2. Guichard, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461.

3. Jean, Abbé de Savigni après la mort de son oncle, en 1455.

4. Gilles, qui fit la branche des Seigneurs *de Saint-André*, rapportée ci-après.

5. Et Guicharde, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon.

VI. Guillaume d'Albon, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit son testament en 1488. Il épousa, le 21 Février 1436, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigni*, dont il eut:

1. Guillaume d'Albon, III du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1471 sans enfans de *Marguerite de Lévis*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, Dame de Cousan, qu'il avoit épousée en 1471.

2. Henri, II du nom, qui suit.

3. François, Abbé de Savigni en 1493, mort en 1520.

4. Antoine, Religieux de Savigni, Prieur de Saint-Clément.

5. Et Catherine, née en 1424, mariée 1°. en 1463 à *Claude de Lavieu*, Seigneur de Porcins; 2°. à *Jean de Bourguignon*, Sécretaire du Chapitre de Lyon.

VII. Henri d'Albon, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, servit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épousa, du vivant de son pere, le 28 Décembre 1475, *Anne de Montmorin*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montmorin*, & de *Philippe de l'Espinasse*, dont il eut :

1. Jean, mort jeune.

2. Guillaume, IV du nom, qui suit.

3. Antoine, Chanoine, puis Prevôt & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525.

4 & 5. Sibile & Marie, Religieuses à Saint Pierre de Lyon.

6. Guillemette, mariée à *Israël de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

7. Et Guicharde, alliée l'an 1500 à *François de Sassenage*, Seigneur du Pont-du-Royans, mort en 1523.

VIII. Guillaume d'Albon, IV du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, & Lieutenant des cents Gentilshommes en 1555, fit son testament en 1560. Il épousa, par contrat du dernier Août 1505, *Gabrielle de Saint-Priest*, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne de Tournon*, dont il eut :

1. Antoine d'Albon, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574.

2. Claude, qui suit.

3. Henri, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon, Prevôt de l'Isle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodève.

4. René, Chanoine & Comte de Lyon.

5. Bertrand, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux, rapporté ci-après.

6. Anne, mariée 1°. en 1526 à *Hector l'Hermite*, Seigneur de la Faye; 2°. à *Jean Maréchal*, Seigneur de Fourchaut; 3°. à *Jean de Marconnay*, Seigneur de Montare.

7. Guicharde, alliée à *Pierre d'Espinac*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bourgogne.

8. Françoise, qui épousa *Antoine de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

9. Et Gabrielle, mariée 1°. à *Amblard de Chalus*, Seigneur de Cordaix; 2°. à *René de Brou*, Seigneur de la Liegue.

IX. Claude d'Albon, Seigneur de Chazeul, commanda une Compagnie de deux cents Chevaux-Légers au voyage d'Écosse, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au siége de Metz l'an 1552. Il épousa, du vivant de son pere, le 14 Mars 1548, *Françoise*, Dame *de Sugny*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Sugny*, & d'*Antoinette de Marconnai*, dont il eut pour fils unique

Guillaume, V du nom, qui suit.

X. Guillaume d'Albon, V du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu,



Gregnieu & Paniſſieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à BERTRAND D'ALBON, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or, une fois payés, à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon, ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 22 Avril 1622, laiſſant de *Catherine Roybons*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madelene Montmajour*:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs *de Montaut*, rapportée ci-après.

3. PIERRE, mort ſans alliance.

4 & 5. CLAUDE & BALTHAZARD, Chevaliers de Malte.

6. DIANE, Prieure de la Voire-près-Marigné.

7. ISABELLE, mariée 1°. à *Claude Popillon*, Seigneur d'Avrilli; 2°. à *François de Chantelot*, Seigneur de Beaupoirier.

8. Et MARIE, alliée à *N*..... Comte de Copoli-Florentin.

XI. FRANÇOIS D'ALBON, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gens-d'armes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1609, ratifié le 10 Décembre 1613, *Antoinette de Bigni*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette Popillon-du-Ruau*, dont il eut:

1. GILBERT-ANTOINE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705.

3. PERRONELLE-CLAUDE, mariée en 1642 à *Albert de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Mâcon.

4. Et MARIE, alliée en 1628 à *Philibert de Rébé*.

XII. GILBERT-ANTOINE D'ALBON, Comte de Chazeul, &c. Chevalier-d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé, le 2 Août 1644, *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Averton*, Comte de Belin, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, &c. Sécretaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont il eut:

1. CATHERINE, mariée à *François-Chriſtophe*, Seigneur de la Barge.

2. HENRIETTE, Religieuſe à la Viſitation de Tours.

3. Et CLAIRE, alliée à *Louis de Houſtun*, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME D'ALBON, VI du nom, ſecond fils de GUILLAUME D'ALBON, V du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine Roybons*, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte le Brun*, Dame de Saint-Dizier, dont il eut:

1. N..... Chanoine & Comte de Lyon.

2. Et BALTHAZARD, qui suit.

XII. BALTHAZARD D'ALBON, Seigneur de Montaut, chef de la Maison d'ALBON, a épousé *Claude d'Apchon*, dont des enfans.

Seigneurs DE *SAINT-FORGEUX.*

IX. BERTRAND D'ALBON, dernier des enfans mâles de GUILLAUME D'ALBON, IV du nom, & de *Gabrielle de Saint-Priest-de-Saint-Chamond*, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été institué héritier universel de son pere après la mort de son frere aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye. Il tint constamment le parti du Roi contre la Ligue au Pays de Lyonnois, étant demeuré seul de la Province fidèle à son Prince, qui le fit Chevalier de son Ordre, & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épousa, le 2 Novembre 1572, *Antoinette de Galles*, fille unique & héritiere de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne de Bron-de-la-Liegue*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623.

3. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après.

4. GUILLAUME, Chanoine, Comte & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Prieur de Tarrare.

5. BERTRAND, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp en France, en Italie, & en Lorraine, où il fut tué en 1636.

6, 7 & 8. GABRIELLE, ANNE & FRANÇOISE, mortes sans alliance.

9. GUICHARDE, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Espinac.

10. CLAUDINE, alliée en 1598 à *Renaud de Nanton*, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Pisei en Beaujolois.

11. CATHERINE, Prieure de Leignieu en Forez.

12. MARGUERITE, qui épousa *Christophe de Foudras*, Seigneur de Contenson.

13. ISABELLE, mariée à *Hugues de Rougemont*, Seigneur de Pierre-Clos & de Bussieres, morte en 1671.

14. Et ANNE, Religieuse à Leignieu.

X. PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épousa, 1°. *Anne de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Sugni*; 2°. le 3 Septembre 1620 *Marthe de Sassenage*, fille d'*Antoine*, Baron de Sassenage, & de *Louise de la Beaume-Suse*. Du premier mariage vinrent :

1. ANTOINETTE, mariée 1°. en 1626 à *Géoffroi de la Guiche*, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628; 2°. à *François*, Baron de Sassenage, Marquis du Pont-de-Royans.

2. HILAIRE, alliée par contrat du 17 Juillet 1630 à *Gaspard de Vichi*, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit.

Du second lit sortirent :

3. Gaspard, qui suit.

4. Claude, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigni.

5. Et Susanne, mariée en 1646 à *François de Sainte-Colombe*, Baron de Laubépin.

XI. Gaspard d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c. épousa, par contrat du 17 Janvier 1646, *Françoise de Damas*, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chanebre*, dont il eut :

1. Claude-Joseph, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon.

2. Camille, qui suit.

3. Claude, mort jeune.

4. Bertrand-Antoine.

5. Jeanne, mariée à *Jeanne d'Amanzé*, Seigneur de Choffailles.

6. Marthe, alliée à *Joachim de la Baume*, Comte de Suse.

7 & 8. Hilaire & Antoinette.

XII. Camille d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, &c. épousa *Françoise-Julie de Crevant*, Princesse Souveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu

1 & 2. Louis, mort jeune, & Françoise d'Albon.

Seigneurs DE SAINT-MARCEL.

X. Claude d'Albon, troisieme fils de Bertrand d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette de Galles*, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit son testament le 6 Janvier 1635. Il épousa, le 2 Mars 1619, *Bénigne de Damas*, fille de *François*, Seigneur de la Bastie, & de *Melcnionne Nagu*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui suit.

2. Et Marie, alliée à *Thomas Meschatain*, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. Jean Pierre d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament le 24 Février 1661, & laissa de *Charlotte de Nami*, fille de *Claude*, Seigneur de la Forez-Nami, près Thisi, & de *N.... de Damas*,

1. Thomas, qui suit.

2. Claude, Prieur de Sal en Forez.

3. Gaspard, Chevalier de Malte.

4. Raimond, Chanoine de Brioude.

5. Claude, Chevalier de Malte.

6. Alexandre, Prieur de Crouzieu.

7 & 8. Agathe & Marthe, Religieuses à Leignieu.

9. Bénigne, mariée à *Salomon de Digoine*.

10. Et Marie, Religieuse à Marcigni.

XII. Thomas d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-Légers.

Seigneurs DE *SAINT-ANDRÉ*.

VI. Gilles d'Albon, fils puîné de Jean d'Albon, dit de l'Espinasse, & de *Guillemette de Loire*, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épousa, le 21 Février 1436, *Jeanne de la Palisse*, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont la fille aînée, *Marie de la Palisse*, Dame de Chazeul, épousa le même jour Guillaume d'Albon, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frere aîné de Gilles. De son mariage vinrent:

1. Guichard, qui suit.
2. Philibert, Chanoine & Comte da Lyon.
3. Jean, Sacristain de l'Abbaye de Savigny.
4. Jean d'Albon, le jeune, Prieur de Tarrare.
5. Antoine, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Abbé de l'Isle-Barbe & de Saint-Jean-au-Mont, près Thérouanne.
6. Robinet, Prieur de Mornan, mort l'an 1502.
7. Louis, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491.
8. Gui, Chanoine & Comte de Lyon.
9. Guillemette, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 Juin 1503.
10. Et Marguerite, alliée, 1°. à *Louis de Ryvoire*, Seigneur de Gerbais; 2°. à *Jean d'Urfé*, Baron d'Aurose.

VII. Guichard d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'esprit duquel il se mit si bien, qu'il lui donna la Lieutenance de sa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Pays de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lanci. Ayant été envoyé en Guyenne, il y réduisit sous l'obéissance du Roi plusieurs places qui favorisoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant passé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il se joignit à l'armée du Roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & se trouva à la journée de Saint-Aubin-de-Cormier. Après la paix il se retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur du Languedoc, & surprit la ville de Salces en Roussillon, sur le Roi d'Arragon; il mourut en 1502. Il épousa, 1°. *Anne de Saint-Nectaire*; 2°. *Catherine de Talaru*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent:

1. Louis, mort sans alliance.
2. Jean, qui suit.
3. Gui, Chanoine & Comte de Lyon.
4. Claude, mort jeune.
5. Jeanne, mariée à *Guillaume de Laire*, Seigneur de Cornillon.
6. Et Françoise, alliée à *Artaud*, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Aupins.

VIII. Jean d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Cheva-

lier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & basse Marche, & Pays de Combraille, suivit en Italie le Sire de la Tremoille, l'an 1512; & l'Amiral Bonivet au siége de Fontarabie en 1521. Deux ans après, étant passé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le Gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui assiégeoient Thérouanne; & mourut en Août 1550. Il épousa, du vivant de son pere, *Charlotte de la Roche*, fille unique de *Jean*, Sire de Tournouelles, & de *Françoise Dubois*, dont-il eut:

1. JACQUES, qui suit.
2. Et MARGUERITE, alliée à *Artaud de Saint-Germain*, Baron d'Apchon, &c. laquelle devint héritiere de son frere.

IX. JACQUES D'ALBON, Marquis de Fronsac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, est connu sous le nom de Maréchal de Saint-André, & s'est rendu célèbre par sa naissance, par ses exploits, par la faveur du Roi HENRI II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de son tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un esprit adroit, civil & insinuant, qualités qui lui acquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi (sous le nom de HENRI II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. *Saint-André* avoit déjà donné des preuves de son courage à la bataille de Cérisoles, & au siége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ses efforts pour se jetter dans la place. HENRI II, en 1547, l'honora de la Charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de sa Chambre. Au Sacre du Roi, *Saint-André* avoit fait l'Office de Grand-Maître de France; & en 1549, il fut un des tenants au célèbre Tournois qu'on fit à Paris. L'année suivante le Roi le choisit pour porter le collier de son Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de *Saint-André* de celui de la Jarretiere. A son retour il eut le Commandement de l'armée de Champagne en 1552; & en 1554 il contribua beaucoup à la prise de Marienbourg, ville des Pays-Bas. L'année suivante il ruina le Câteau-Cambrésis, & acquit une grande gloire à la retraite du Quesnoi. Il se trouva depuis à la Bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Câteau-Cambrésis, qui fut suivie d'un évenement funeste pour la France, & pour le Maréchal de *Saint-André*; ce fut la mort de HENRI II. Au Sacre de CHARLES IX, ce Maréchal fit encore l'office de Grand-Maître de France. Il avoit déjà embrassé le parti de Messieurs de *Guise* qui l'estimoient beaucoup, & qui avoient même résolu le mariage du Prince *Henri de Guise*, qui fut depuis tué à Blois, avec CATHERINE, fille unique du Maréchal de *Saint-André*; la mort de *Henri de Guise* rompit toutes les mesures. Il se trouva en 1562, à la Bataille de Dreux, où il agit avec sa conduite & sa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Robigni de Mezieres d'un coup de pistolet.

C'étoit un Gentilhomme Huguenot ; dit *Brantôme*, à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaisir. Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point & qu'ils l'appelloient Arquebusier du Ponant. Voici comme il parle du pressentiment que *Saint-André* eut de sa mort : le matin avant la bataille, il vint trouver le Duc de *Guise* dans sa Chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelian, brave Gentilhomme qui en sortoit, ce que M. de *Guise* faisoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Messe & de faire ses Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. *Ah! Dieu! ce dit-il*, (car je l'ouis & y étois) *je suis bien malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me sois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne sçais quoi, &c.* Il épousa *Marguerite de Lustrac*, laquelle se remaria à *Geoffroi*, Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568; ayant eu de son premier mariage CATHERINE D'ALBON, Fille d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte fort jeune au Monastere de Long-Champ, du poison que lui fit donner sa mere, dans l'espérance d'épouser le Prince de CONDÉ, auquel elle donna sa Terre de Valleri, avec tous les riches & précieux meubles dont ce Château étoit garni.

Seigneurs DE BAIGNOLS.

II. GUILLAUME D'ALBON, second fils d'ANDRÉ, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moissons*, fut Seigneur de Bagnols & de Châtillon-d'Azergue, par le mariage qu'il contracta le même jour que son frere en 1288, avec *Eléonore d'Yoing*, fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Roussillon*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui suit.
2. Et GUI, vivant en 1309.

III. ETIENNE d'Albon, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laissa de *Jacqueline de Saint-Germain*, fille d'*Artaud*, Seigneur de Mont-Rond :

1. JEAN, qui suit.
2. THIBAUD, qui continua la postérité.
3. ETIENNE, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Prieur de Mouvans, vivant en 1369.
4. Et JACQUETTE, Religieuse de Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN D'ALBON, Seigneurs de Bagnols, &c. mort avant l'an 1361, laissa de *Marguerite*, fille de *Gui*, Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-Lys-Varei*, ETIENNE D'ALBON, qui demeura sous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux; ce qui causa plusieurs différens qui furent terminés par sa mort, arrivée en 1370.

IV. THIBAUD D'ALBON, frere de JEAN, Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Coseigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme, *N.... de Thélis*, & pour enfans :

1. THIBAUD, II du nom, qui suit.
2. BERTRAND.
3. ETIENNE.

4. Théode.

5. Hugues, Prevôt de Saint-Jean.

6. Et Jacques.

V. Thibaud d'Albon, II du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit son testament en 1416, & laissa de *Catherine de Varei*:

1. Guichard, qui fut déshérité par son pere, & plaidoit contre ses neveux en 1418 & 1434.

2. Amédée, qui suit.

3. Et Guillaume, Religieux de Savigny.

VI. Amédée d'Albon mourut du vivant de son pere, à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de *N*..... sa femme, dont le nom est ignoré:

1. Antoine, qui suit.

2. Et Guillaume, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. Antoine d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. fut institué héritier de Thibaud, II du nom, son ayeul, par son testament, au préjudice de Guichard son oncle, qui vivoit en 1464. Il épousa *N*.... dont le nom est inconnu; il en eut Jeanne d'Albon, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, Seigneur de Balsac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs DE POUILLENAI.

II. Henri d'Albon, troisiéme fils d'André d'Albon, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moissons*, traita de ses droits avec Guillaume son frere, acheta la Terre de Pouillenai, & laissa de *Marguerite de Fuer* sa femme:

1. Simon, mort sans enfans.

2. Humbert, qui suit.

3. Nicolas, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon.

4. Louis, qui laissa de *Marguerite de Mauber*, Humbert, vivant en 1346.

5. Et Blanche, mariée à *Artaud Nespo*, Seigneur de Chalumon.

III. Humberd d'Albon, Seigneur de Pouillenai, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Briguais, & à la prise de la ville d'Ance; demeura prisonnier en ces trois rencontres, & pour avoir fourni des vivres aux ennemis en paiement de ses rançons, il obtint rémission par lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laissa de *N*..... sa femme, dont le nom est inconnu, Humbert d'Albon, qui vendit la Terre de Pouillenai à *Claude de Pompierre*. Cette Généalogie est extraite de *Moreri*, & comme nons n'avons point reçu de mémoire particulier sur cette ancienne Maison, nous ne connoissons que l'état actuel de Camille d'Albon marié à *Jacqueline Olivier*, qui a pour enfans les trois suivans:

1. Claude-François, né le 13 Juillet 1751.

2. Antoine-Suzanne, né le 15 Mai 1760.

3. Et une fille, Suzanne-Christophe, née le 28 Avril 1761.

Voyez, sur la Maison d'Albon : *le Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe; le *P. Anselme*, Hist. des grands Off. de la Couronne ; & sur ce qui regarde le Maréchal de *Saint-André*, *Brantôme*, Vie des Hommes illustres : *Davila*, *Mezerai*, *Daniel*, Hist. de France, *in-4°.* 1722, & *Moreri.*

Les armes des Seigneurs d'Albon, sont : *de sable à une croix d'or.*

Du Buisson, en son armorial les écartèle au 1 & 4, *de sable à la croix d'or*, qui est Albon moderne; au 2 & 3 *d'or*, *au Dauphin d'azur*, *crêté & oreillé de gueules*, qui est Albon ancien.

* ALBRET : ancienne Vicomté dont les Seigneurs préféroient souvent la qualité de *Sire* à celle de *Vicomte*. François I érigea en 1550 la Sirie ou Vicomté d'Albret, en Duché en faveur de Henri I, Sire d'Albret, qui avoit épousé Marguerite de Valois, sœur de ce Monarque. Jeanne d'Albret, leur fille unique, épousa en 1548 Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, Prince du Sang; & elle mourut en 1572. De ce mariage naquit Henri IV, qui réunit le Duché d'Albret à la Couronne en 1589. Louis XIV l'en démembra en 1652, & le donna avec ses dépendances au Duc de Bouillon, en échange des Principautés de Sedan & de Raucourt, mais à la charge que le Duc d'Albret n'auroit rang & séance que du 20 Février 1652.

L'ancienne Maison d'Albret éteinte, une des plus nobles & des plus anciennes de la France, tire son origine de

I. Amanieu, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, que l'on croit pere d'Amanieu, II du nom, qui suit.

II. Amanieu, II du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon, l'an 1096, & fut pere d'Amanieu, III du nom, qui suit.

III. Amanieu, III du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils Bernard, qui suit.

IV. Bernard, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & on le croit pere d'Amanieu IV, qui suit.

V. Amanieu, IV du nom, Sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa *d'Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume IV*, Comte d'Angoulême,

1. Amanieu, V du nom, qui suit.

2. N......., mariée à *Roger-Bernard*, Comte *de Fezenzac*.

3. Et Marthe d'Albret, alliée à *Raymond-Bernard*, Vicomte *de Tartas*.

VI. Amanieu, V du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Assalide de Tartas*, fille de *Dicque*, Vicomte de *Tartas*, Amanieu VI, qui suit.

VII. Amanieu, VI du nom, Sire d'Albret, qui vivoit en 1272; il épousa *Marthe de Bordevrux*, fille de *Pierre de Bordevrux*, Seigneur de Puiguilhem; vivante en 1281, dont il eut :

1. Bernard-Ezi,

1. BERNARD-EZI, I du nom, qui suit.

2. AMANIEU, VII du nom, qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.

3. ARNAUD-AMANIEU, qui fut d'Eglise.

4. MATHE, alliée à *Guillaume Seguin*, Seigneur d'Arions.

5. Et ASSALIDE D'ALBRET, mariée, par contrat du premier Mai 1278, à *Centule*, III du nom, Comte d'Astarrac.

VIII. BERNARD-EZI, I du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épousa *Jeanne de Lezignan*, fille de *Hugues*, Comte de la Marche & d'Angoulême, & de *Jeanne*, Dame de Fougeres, dont il eut:

1. MATHE, Dame d'Albret, Vicomtesse de Tartas, morte sans lignée.

2. Et ELIZABETH, Dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU D'ALBRET, VII du nom, puîné d'AMANIEU VI, Sire d'Albret, Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comtesse d'Armagnac sa niéce, & vivoit en 1324; il épousa, en 1288, *Rose du Bourg*, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomasse Gombaut*, Dame de Veyres, dont il eut:

1. AMANIEU, mort l'an 1309.

2. BERNARD-EZI II, qui suit.

3. GUITARD, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épousa, l'an 1321, *Mascarose d'Armagnac*, fille de *Gaston*, Vicomte de Fezenzaguet.

4. ARTAUD, pere d'AMANIEU, Vicomte de Tartas, mort sans postérité.

5. BERNARD, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil.

6. ASSALIDE, mariée le 11 Août 1323, à *Raymond*, Seigneur de Fronsac.

7. MATHE, alliée, 1°. l'an 1308, à *Arnaud Raymond*, III du nom, Vicomte de Tartas; 2°. l'an 1314, à *Renaud Rudel-de-Pons*, Seigneur de Bragerac; vivante en 1338.

8. THOAMASSE, qui épousa *Guillaume Maingos*, VII du nom, Seigneur de Surgeres.

9. MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée.

10. Et JEANNE D'ALBRET, mariée l'an 1319 à *Renaud*, V du nom, Sire de Pons.

IX. BERNARD-EZI, II du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358; il épousa, 1.° l'an 1318, *Isabelle de Gironde*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde; & de *Talasse de Caumont*, morte sans enfans; 2°. l'an 1321, *Mathe d'Armagnac*, fille de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile*, Comtesse de Rodez, dont il eut:

1. ARNAUD AMANIEU VIII, qui suit,

2. BERNARD, qui se rendit Cordelier.

3. BERARD, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épousa, l'an 1357,

Helene de Caumont, Dame de Sainte-Bazeille, dont il eut François d'Albret, Seigneur de Sainte-Bazeille, mort ſans poſtérité, l'an 1435.

4 & 5. Geraud & Guitard, dont on ne trouve que les noms.

6. Rose, mariée à *Jean*, IV du nom, Seigneur de Grailli & Captal de Buch, morte ſans enfans.

7. Souveraine, alliée à *Jean de Pommiers*, Seigneur de Leſcun.

8. Jeanne, qui épouſa, le 8 Juillet 1350, *Jean*, I du nom, Comte de l'Iſle-en-Jourdain.

9 & 10. Marguerite & Cise, Religieuſes de l'Ordre de Sainte Claire.

11. Taladie, mariée, le 7 Mars 1361, à *Barthelemi*, Seigneur de Piis, vivante en 1410.

12. Et Gerarde d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. Arnaud Amanieu, VIII du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. Grand-Chambellan de France, ſe trouva engagé dans le parti d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de ſon pere: mais le Roi Charles V trouva moyen de l'en retirer, en lui faiſant épouſer la ſœur de la Reine ſa femme. Il ſe trouva à la bataille de Roſebecque contre les Flamands en 1382, fut nommé Grand-Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épouſa, par contrat du 4 Mai 1368, *Marguerite de Bourbon*, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon; & d'*Iſabelle de Valois*, dont il eut:

1. Charles I, qui ſuit.

2. Louis, mort jeune.

3. Et Marguerite d'Albret, alliée par contrat du 10 Avril 1410, à *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. Charles, I du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, Connétable de France, &c. obtint du Roi Charles VI, ſon couſin, en 1389, permiſſion pour lui & pour ſes deſcendans, d'*Ecarteler ſes armes de celles de France.* L'année ſuivante il accompagna Louis II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique & ſe trouva au ſiége de Thunis. En 1402 il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne: mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 14 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoiſe. Il épouſa, le 27 Janvier 1400, *Marie*, Dame de Sulli & de Craon, veuve de *Guy*, Sire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, Sire de Sulli, & d'*Iſabelle*, Dame de Craon, dont il eut:

1. Charles II, qui ſuit.

2. Guillaume, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvroi en 1419.

3. Jeanne, ſeconde femme de *Jean*, Comte de Foix.

4. Et Catherine d'Albret, mariée à *Charles de Montagu*, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonnois.

XII. Charles, II du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne d'Armagnac*, seconde fille de *Bernard*, VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne de Berri*, qu'il avoit épousée le 28 Octobre 1417 :

1. Jean, qui suit.

2. Louis.

3. Arnaud Amanieu, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, rapportée ci-après.

4. Charles, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 Avril 1473, pour avoir trahi *Pierre de Bourbon*, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré ès mains du Comte d'Armagnac.

5. Marie d'Albret, Comtesse de Dreux, alliée en 1456 à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers.

6. Et Jeanne d'Albret, mariée en Juillet 1442, à *Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444. Il eut aussi pour fils naturel, Gilles, Seigneur de Castelmoron, mort avant son pere, laissant un fils nommé Etienne.

XIII. Jean d'Albret, Vicomte de Tartas, mourut avant son pere, laissant de *Catherine de Rohan*, veuve de *Jacques de Dinan*, Baron de Château-Briant, & fille d'*Alain*, IX du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite de Bretagne*, sa premiere femme :

1. Alain, qui suit.

2. Louis, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape Sixte IV, mais sans preuve.

3. Marie, alliée en 1480, à *Bonfile de Juge*, Comte de Castres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à Alain d'Albret, son beau-frere, en 1494.

4 Et Louise d'Albret, mariée en 1480, à *Jacques*, Sire d'Estouteville, Comte de Tamerville.

XIV. Alain, Sire d'Albret, surnommé le Grand, Comte de Gaure, de Perigord & de Castres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa en 1470, *Françoise de Bretagne*, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avesnes, fille aînée & héritiere de *Guillaume de Châtillon*, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges; & d'*Elizabeth de la Tour*; dont il eut :

1. Jean, qui suit.

2. Amanieu.

3. Pierre, Comte de Périgord, mort sans alliance.

4. Gabriel, Seigneur d'Avesnes, Viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503.

5. Louise, mariée le 9 Décembre à *Charles de Croi*, Prince de Chimai.

6. Isabelle, alliée en 1494 à *Gaston de Foix*, II du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte des Benauges.

7. Charlotte, mariée à *César Borgia*, Duc de Valentinois, vivante en 1513.

8. Et Anne d'Albret, nommée dans le testament de sa mere.

XV. Jean, Sire d'Albret, fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17 Juin 1516; il épousa, par contrat du mois de Janvier 1484, *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, fille de *Gaston*, Prince de Viane, & de *Madelene de France*, morte de tristesse de la perte de son Royaume, le 12 Février 1517; dont il eut :

1, 2 & 3. Jean-André-Phœbus, Martin-Phœbus, & Bonaventure, morts jeunes.

4. Henri, qui suit.

5. Charles-Pierre de Navarre, mort au siége de Naples en 1528, sans alliance.

6. Anne, mariée à *Jean de Foix-Candale*, Comte d'Astarac, morte sans postérité.

7. Isabelle, alliée en 1536 à *René*, I du nom, Vicomte de Rohan.

8. Catherine, Abbesse de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532.

9. Quitterie, Prieure de Prouille en Languedoc.

10. Et Madelene d'Albret, Religieuse.

XVI. Henri d'Albret, II. du nom, Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c. né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555; épousa, le 3 Janvier 1526, *Marguerite d'Orléans-Angoulême*, sœur de François, I du nom, Roi de France, dont il eut :

1. Jean, mort jeune.

2. Et Jeanne, qui suit.

XVII. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, &c. épousa le 20 Octobre 1548, Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, qui fut, à cause d'elle, Roi de Navarre, & mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Rouen, le 17 Novembre 1562. La Reine sa veuve, qui embrassa la Religion & le parti des Huguenots, mourut le 9 Juin 1572, en sa quarante-quatriéme année, ayant eu entr'autres enfans Henri, IV du nom, Roi de France & de Navarre, qui a transmis ce dernier Royaume à ses successeurs Rois de France.

Seigneurs d'Orval.

XIII. Arnaud-Amanieu d'Albret, troisiéme fils de Charles, II du nom, Sire d'Albret, & de *Marie d'Armagnac*, fut Seigneur d'Orval & des Châteaux de Bruyeres, Espineul, Château-Méliand, Saint-Amand, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Roussillon, & mourut en 1463. Il épousa le 25 Novembre 1457, *Isabeau de la Tour*, fille de *Bertrand de la Tour*, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut :

1. Jean, qui suit.

2. Gabriel, Baron de l'Esparre, Lieutenant Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limousin, &c. mort sans alliance.

3. Et Françoise d'Albret, mariée en Mars 1479, à *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, dont elle fut la troisiéme femme, morte le 6 Mars 1521.

XIV. JEAN D'ALBRET, Sire d'Orval, &c. fut Gouverneur de Champagne, & mourut le 10 Mai 1524. Il épousa, le 25 Avril 1486, *Charlotte de Bourgogne*, Comtesse de Rhétel, seconde fille de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers; & de *Paule de Brosse*, sa seconde femme, dont il eut:

1. MARIE-D'ALBRET, Comtesse de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504, à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, son cousin germain.

2. CHARLOTTE, alliée à *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec.

3. Et HELENE D'ALBRET, accordée à *Louis de Cleves*, Comte d'Auxerre, morte avant l'accomplissement du mariage. Il eut aussi pour fils naturel, JACQUES, Evêque d'Auxerre, mort le 12 Février 1559.

Comtes DE *MIOSSANS.*

Les Comtes DE MIOSSANS qui étoient de la Maison D'ALBRET, & en portoient le nom & les armes, descendoient de

I. ETIENNE, bâtard d'ALBRET, premier Sénéchal de Foix, premier Chambellan de JEAN D'ALBRET Roi de Navarre, qui épousa *Françoise de Béarn*, Dame de Miossans, fille & héritiere de *Pierre*, Baron de Miossans, dont il eut JEAN, qui suit:

II. JEAN D'ALBRET, Baron de Miossans, Lieutenant Général de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, en son Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn, & Comté de Foix, épousa *Suzanne de Bourbon*, Gouvernante de la personne de HENRI IV, Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, bâtard de Bourbon, Seigneur de Busset, & de *Marguerite d'Alegre*, dont il eut:

1. HENRI, I du nom, qui suit.

2. Et ANNE, mariée à *Joseph de Cochefilet.*

III. HENRI D'ALBRET, I du nom, Baron de Miossans, de Coarase, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de deux cents Hommes-d'armes, épousa *Antoinette*, Dame de Pons, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie de Monchenu* sa seconde femme, dont il eut:

1. HENRI II, qui suit.

2. Et APPOLLON, Protonotaire du Saint-Siége.

IV. HENRI D'ALBRET, II du nom, Baron de Pons & de Miossans, Comte de Marennes, épousa, par contrat du 3 Janvier 1611, *Anne de Gondrin*, fille d'*Antoine-Artaud*, Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Montespan, Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Maine* sa premiere femme, dont il eut:

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit.

2. CÉSAR-PHŒBUS, qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.

3. FRANÇOIS-AMANIEU, Comte de Miossans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, sans laisser de postérité d'*Elizabeth de Pons-du-Bourg*, morte le 23 Février 1714.

4. ANTOINETTE D'ALBRET l'aînée, mariée le 6 Avril 1637, à *Rene Gruel-de-la-Frette*, Marquis de Lonzac en Xaintonge.

5. DIANE, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680.

6. PAULE, Prieure de Notre-Dame de Passy, morte le 28 Février 1683.

7. ANTOINETTE D'ALBRET, la jeune, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682.

8. JEANNE, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornusson.

9. Et FRANÇOISE, alliée à *Henri-Bernard de Miossans*, Comte de Saussons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épousa le 16 Octobre 1644, *Anne Poussard*, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur de Vigean, dont il eut, pour fils unique, CHARLES-AMANIEU D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, *dit* le Marquis d'Albret, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, tué au Château de Pinon en Picardie, le 5 ou 6 Août 1678, sans laisser de postérité de MARIE D'ALBRET sa cousine, fille de CÉSAR-PHOEBUS, Maréchal de France.

VI CÉSAR-PHOEBUS D'ALBRET, fils puîné de HENRI D'ALBRET, II du nom, Baron de Pons & de Miossans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mourut le 13 Septembre 1676, âgé de soixante-deux ans. Il épousa, le 6 Février 1645, *Madelene de Guenegaud*, fille puînée de *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur de Plessis-Belleville, Trésorier de l'Epargne; & de *Marie de la Croix*, Vicomtesse de Semoine; dont il eut, pour fille unique, MARIE D'ALBRET, Dame de Pons, Princesse de Mortagne, Souveraine de Bédeille, & mariée, 1°. le 2 Mars 1662, à CHARLES-AMANIEU D'ALBRET son cousin germain; 2°. en Mars 1683, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan, Chevalier des Ordres du Roi; morte le 13 Juin 1692, âgée de quarante-deux-ans, sans postérité.

Les armes d'ALBRET sont: *de gueules plein, écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'Albret.* MORERI.

ALDART, anciennement ELDERT: JOSEPH D'ALDART, Chevalier Seigneur de Châtre, Mignieres & de Bernardiere, Chevalier-Baronnet d'Angleterre, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit épousé le 1 Février 1712, *Anne-Françoise Picot*, fille d'*Achile-Alexandre Picot*, Seigneur de Lavau, &c. Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Françoise-Hodoard de Vaujouan*. De cette alliance sont issus:

1. LOUIS-JOSEPH D'ALDART-DE-MINIERES, né le 7 Avril 1727, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; qui épousa, au mois de Mars 1748, *Marie de Kesé*, dont il a un fils & une fille.

2. Anne-Elizabeth d'Aldart, née le 2 Juillet 1710, mariée, au mois de Juin 1733, à *Louis de Machault*, Seigneur de la Motte & autres Lieux.

3. Louise-Françoise d'Aldart, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de la ville de Montargis.

Joseph d'Aldart a pour frere Alexandre-Jacques d'Aldart de Melleville, Seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié aussi du titre de Chevalier-Baronnet d'Angleterre, lequel a épousé, le 14 Novembre 1718, *Marie-Françoise d'Autri*, fille de *François-Gaston d'Autri*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, & d'*Elizabeth de Menou*, dont il a eu, entr'autres enfans, Elizabeth-Marie Anne d'Aldart de Melleville, née le premier Juillet 1723, & reçue à Saint-Cyr le 16 Septembre 1734, sur les titres qui ont été produits, & qui justifient sa filiation depuis Jean Aldart, son trisayeul, Gentilhomme Ecossois, Archer de la Manche dans la Compagnie de la Garde Ecossoise du Roi Henri IV, l'an 1591, lequel épousa, le 22 Septembre 1599, *Jeanne de Voyer*, fille de *Jean de Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Bénion, & d'*Emée de Corquilleray*. *Voyez* le Mercure de France du mois d'Avril 1751.

Les armes : *d'argent à une fasce cablée de gueules & de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croissant de même, & sur le tout un écusson d'argent, chargé d'une main gauche, apaumée & posée en pal.*

—ALEGRE : illustre & ancienne Maison d'Auvergne, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances que par les grands hommes qu'elle a produits; elle descend

d'Asailli, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & servit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne, sous le Maréchal de Sancerre, en 1386. Il épousa *Marquise d'Espinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Espinchal, dont il eut :

1. Morinot, qui suit.
2. & 3. Cécile, & Isabelle de Tourzel.

II. Morinot, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alegre, &c. fut Conseiller & Chambellan du Roi, & de Jean, Duc de Berri, duquel il fut d'abord Echanson, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui ayant cédé tous les droits qu'il avoit aux Châteaux, Terres & Seigneuries d'Alegre, de Chamels, Saint-Just, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi; il acquit aussi de Jean, Comte de Boulogne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros & de Livrados; servit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1338, fut présent le 5 Juin de l'année suivante au mariage du Duc de Berri, avec *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de son Conseil en 1407. Il est dit dans un Arrêt que les Officiers du Duc de Berri, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'Hôtel de Nesle & de-là à Dourdan; mais qu'il

fut mis en liberté par la Duchesse de Berri. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde de Vichi*, Dame de Busset, Puissagut & de Saint-Priest, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Vichi, &c. & d'*Isabelle de Saligni*, qu'il avoit épousée l'an 1387:

1. YVES, qui suit.

2. ANTOINETTE, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur d'Apchon; 2°. à *Guillaume de Tinieres*, Seigneur de Mardoigne.

3. Et PIERRE TOURZEL, Seigneur de Préci, qui servit sous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épousa, l'an 1400, *Isabelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Tremoille, & de *Marie de Sulli*, dont il eut pour fille unique, CLAUDE DE TOURZEL, Dame de Préci, mariée à *Claude*, Seigneur d'Apcher.

III. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alegre, mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois en 1442; il épousa *Marguerite d'Apcher*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Apcher; & d'*Anne de la Gorce*, dont il eut:

1. JACQUES, qui suit.

2. GABRIEL, Chanoine de Clermont.

3. CHRISTOPHE, Chanoine du Puy.

4. MARIE, qui épousa l'an 1448, *Gilles Brachet*, Baron de Magnac.

5. ANNE, mariée en 1452 à *Antoine de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont.

6. LOUISE, alliée en 1459, à *Pierre*, Seigneur de Dinteville.

7. ANTOINETTE, qui épousa en 1465, *Pierre de la Gorce*, Seigneur de la Londe & de Taillac.

8. Et BERTRAND DE TOURZEL, dit D'ALEGRE, qui étoit le second fils, qui fut Baron de Busset, de Puissagut, du Temple & de Saint-Priest, & Chambellan du Roi en 1474; & épousa, 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre de la Tartiere*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2°. *Jeanne de Lévis*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Florensac, & d'*Alis de Cousan*, dont il eut:

1. MARGUERITE, Dame de Busset, mariée, 1°. en 1493, à *Claude*, Seigneur de Lénoncourt; 2°. à *Pierre de Bourbon*, fils naturel de l'Evêque de Liége, dont sont descendus les Comtes de Busset.

2. CATHERINE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à *Charles de Bourbon*, Seigneur de Carenci.

3. Et ANNE D'ALEGRE, Religieuse.

IV. JACQUES, Baron d'Alegre, &c. & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épousa, 1°. *Gabrielle*, fille de *Draginet*, Seigneur de Lastic, & de *Gabrielle de Peyrol*; 2°. *Isabelle de Foix*, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore de Comminges*. Du second lit sortirent:

1. MORINOT, mort sans enfans.

2. Et FRANÇOISE D'ALEGRE, alliée, 1°. à *Charles de la Perouse*, Seigneur de Posols; 2° à *Pierre de Rohanne*. Du premier lit vinrent:

1. YVES, II du nom, qui suit.

2. GUILLAUME, Protonotaire.

3. ANNE

3. Anne, alliée à *Tristan de Langheac.*

4. Marie, qui épousa *Antoine de Saint-Nectaire.*

5. Et François d'Alegre, Comte de Joigni, Baron de Viteaux, Seigneur de Préci, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, Chambellan du Roi & Grand-Maître Réformateur général des Eaux & Forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec son frere au Gouvernement de la Basilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épousa, 1°. *Jeanne Malet*, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montausan*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Charlotte de Châlons*, Comtesse de Joigni, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrien de Saint-Maure*, Comte de Néelle, fille de *Charles de Châlons*, Comte de Joigni, &c. & de *Jeanne de Banquetin*, dont il eut:

1. Anne d'Alegre, Dame de Viteaux & de Préci, mariée 1°. le 30 Novembre 1527, à *Antoine Duprat*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris; 2°. à *Georges de Clermont*, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566.

2. Et Avoye d'Alegre, mariée le 8 Août 1531, à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, morte en 1534.

V. Yves, II du nom, Baron d'Alegre, Conseiller & Chambellan de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, suivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi Charles VIII, qui le fit Gouverneur de la Basilicate, & le Roi Louis XII, qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il accompagna aussi le Duc de Nemours, lorsqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape Jules II; fut Gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épousa en 1474 *Jeanne de Chabannes*, fille de *Géoffroi*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte de Prie*, dont il eut:

1. Jacques d'Alegre, Seigneur de Viveros, tué à la vue de son pere, à la bataille de Ravenne, l'an 1512.

2. Gabriel, qui suit:

3. Et Cristophe, dont descendent les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir, rapportés ci-après.

VI. Gabriel, Baron d'Alegre, Seigneur de Saint-Just & de Millaut, Chambellan du Roi Louis XII, étoit Maître des Requêtes en 1509, Prevôt de Paris en 1513, & Bailli de Caën, où il reçut le Roi François I, en 1532. Il épousa en 1513, *Marie d'Estouteville*, Dame de Mainville, d'Oisal, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, Baron de Beine, Prevôt de Paris, & de *Gillette de Coëtivi.* Elle prit une seconde alliance avec *Jean de Fages*, Seigneur du Boucher, ayant eu de son premier mariage:

1. François, Baron d'Alegre, Seigneur d'Oiseri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-sept ans, sans laisser d'enfans de *Madelene de Miolans*, Comtesse de Montmajour.

2. Gilbert, Baron d'Alegre après son frere, mort en 1552, à l'âge de 30 ans, sans alliance.

3. Yves, Baron d'Alegre, en faveur duquel cette Baronnie fut éri-

gée en Marquisat en 1576, pour récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois HENRI II, CHARLES IX, & HENRI III. Ce Prince le choisit, avec le Comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au Comte Palatin pour ses troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea à sa place le Baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jacqueline d'Aumont*, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoise de Sulli*,

4. CHRISTOPHE, qui suit.

5. ANTOINE, Baron de Millaut, qui servit le Roi CHARLES IX & le Duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Montcontour, & étant sur le point de partir pour accompagner HENRI, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux, son parent. Il avoit épousé *Françoise de Mailli*, fille de *René*, Baron de Mailli, & de *Françoise d'Hangest*, dont il eut:

1. ISABELLE, mariée à *Gabriel du Quesnel*, Seigneur de Coupigni, qui prit la qualité de Marquis d'Alegre après la mort de son beau-frere.

2. RENÉE-ANGELIQUE, qui épousa *Georges de Beaufremont*, Comte de Crusilles.

3. JEANNE, dont l'alliance est ignorée.

4. Et YVES D'ALEGRE, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alegre, par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince JEAN-CASIMIR, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reitres, qui, offensés de n'être point payés, l'emprisonnerent au Château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580, & étant de retour, il plaida contre ses cousins, se fit adjuger le Marquisat d'Alegre & tous les biens desquels YVES, Marquis d'Alegre son oncle, avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la ligue il tua *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux son parent, en vengeance de la mort de son pere. Le Roi HENRI IV lui ayant donné le Gouvernement d'Issoire, il fut tué dans une sédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. CHRISTOPHE D'ALEGRE, Seigneur de Saint-Just & d'Oiseri, prétendit le Marquisat d'Alegre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épousa *Antoinette du Prat*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne d'Alegre*, Baronne de Vitaux, morte en 1598, dont il eut:

1. CHRISTOPHE, qui suit.

2. ANNE, mariée, 1°. par contrat du 1 Septembre 1583, à *Paul de Coigni*, dit *Gui*, XIX du nom, Comte de Laval; 2°. en 1599, à *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France.

3. MARIE, alliée, 1°. à *Jerôme d'Arcona*; 2°. à *Jean de Sabrevois*, Baron de Bethomas; 3°. en Novembre 1608, à *Philippe de Bethune*, Comte de Selles & de Charost.

4. Madelene, qui épousa FRANÇOIS D'ALEGRE, Seigneur de Viveros & de Beauvoir, son cousin.

5. Et MARGUERITE, alliée à *Georges Dufai*, Seigneur de la Mesaugere, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHE, Marquis d'Alegre, II du nom, Baron de Saint-Just: ayant tué le Seigneur de Hallot, en 1593, il se retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie, d'où étant de retour, il épousa *Louise de Flageac*, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Tourcieux, Saint-Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite de Rostaing*, dont il eut:

1. CLAUDE-YVES, qui suit.

2. PIERRE, Jésuite.

3. LOUIS, Seigneur d'Oiseri, mort sans alliance en la guerre de Lorraine.

4. CLAUDE-CHRISTOPHE, Comte d'Alegre, Seigneur de Ferrieres, &c. mort sans alliance le 29 Avril 1677.

5. EMMANUEL, qui continua la Postérité rapportée après celle de son frere aîné.

6. ANNE, mariée à *Aimé de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixant.

7. Et MARGUERITE, qui épousa *Emmanuel de Lascaris-d'Urfé*, Comte de Saint-Just, Marquis de Baugé, morte le 6 Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, Marquis d'Alegre, &c. mort le 14 Novembre 1664; épousa, 1°. en 1636, *Louise Echallart*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye & de *Marie Hurault-des-Marais*, dont il n'eut qu'une fille morte jeune; 2°. le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte de Roquefeuil*, veuve de *Gaspard*, Comte de *Coligni*, Marquis de Dorne, & fille d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le 1 Février 1699, dont il eut:

1. N....., morte jeune.

2. Et MARIE-MARGUERITE, Marquise d'Alegre, mariée, par contrat du 8 Février 1672, à *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelai, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi; morte le 16 Mars 1678, laissant pour fille unique, *Marie-Jeanne Colbert*, Marquise d'Alegre, morte le 14 Avril 1680.

IX. EMMANUEL, Vicomte d'Alegre, fils puîné de CHRISTOPHE, II du nom, Marquis d'Alegre, succéda à la Marquise de Seignelai sa niéce, aux Marquisat d'Alegre, Seigneuries de Blainville, Oiseri, Flageac, Aurouse, Lodieres, &c. Il épousa *Marie de Remond-de-Modene*, veuve de *Jean-Gabriel Motiers*, Seigneur de Champertiers, & fille de *François de Remond*, Baron de Modene, Grand-Prevôt de France, morte le 16 Janvier 1689, dont il eut:

1. YVES, qui suit.

2. Et LOUISE-MARIE, alliée en 1683 à *Pierre de Cambout*, Marquis, puis Duc de Coislin, Pair de France, morte sans postérité le 15 Septembre 1692.

X. YVES, Marquis d'Alegre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer & Lieutenant-Général du Haut-Languedoc,

a épousé, en 1679, *Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade*, fille de *Jean-Georges de Garaud*, Seigneur de Doneville, Marquis de Miremont, Baron de Mauvesin, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marthe de Caminade*, dont il a eu :

1. YVES-EMMANUEL, Comte d'Alegre, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Cavalerie, mort sans alliance, le 9 Mai 1705, âgé de dix-neuf ans.

2. MARIE-THÉRESE-DELPHINE-EUSTOCHIE, alliée, le 11 Janvier 1696, à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbesieux, Ministre & Secrétaire d'État, Chancelier des Ordres du Roi ; morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans.

3. MARIE-MARGUERITE, qui épousa, le 25 Janvier 1705, *Philippe-Eugene-François-Joseph de Boulogne*, Baron de Liegues, Comte de Rupermonde en Flandres.

4. MARIE, alliée le 26 Janvier 1713, à *Jean-Baptiste-François Desmarets*, Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobe du Roi, &c.

6. EMMANUEL.

7. Et MARGUERITE-THERESE.

Seigneurs DE *VIVEROS* & DE *BEAUVOIR*.

VI. CHRISTOPHE D'ALEGRE, troisiéme fils d'YVES, II du nom, Baron d'Alegre, Seigneur de Viveros, épousa *Madelene Loup*, fille d'*Alain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule Dupui*, dont il eut GASPARD, qui suit.

VII. GASPARD D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Bastie, Saint-Marcel, Saint-Désiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1559, épousa *Charlotte de Beaucaire*, Dame de Puy-Gaillon-de-la-Creste, de Saint-Désiré & de Chaumedies ; fille de *Jean de Beaucaire*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne du Breuil*, Dame d'Atours de la Reine ; dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. MARIE, alliée à *Claude de la Fayette*, Seigneur de Hautefeuille.

3. GABRIELLE, mariée à *Charles Caponi*, Seigneur d'Amblerieux, Chevalier de l'Ordre du Roi.

4. GUYOTINE, qui épousa *Jean de Chauvigni-de-Blot*, Seigneur de Vivier.

5. LOUISE, mariée à *Louis de Rollat*, Seigneur de Thouri.

6. Et MARGUERITE, alliée, 1°. à *Isaac de Beaucaire*, Seigneur de Liesse ; 2°. à *Gilbert de Rollat*, Seigneur de Brughat.

VIII. FRANÇOIS D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, de Beaucaire, &c. épousa, par contrat du 27 Août 1610, MADELENE D'ALEGRE sa parente, fille de CHRISTOPHE, Seigneur de Saint-Just, & d'*Antoinette du Prat* ; dont il eut :

1. GASPARD, II du nom, qui suit.

2. Et CLAUDE, mariée, 1°. à *Gilbert de Beaufort*, Vicomte de

la Mothe-Canillac ; 2°. à *Jacques le Groing*, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD D'ALEGRE, II du nom, Seigneur de Beauvoir, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, 1°. *Madelene de Tournon*, fille de *Just-Louis*, Sire de Tournon, & de *Madelene de la Rochefouçauld*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat du 6 Mars 1628, *Marie d'Estaing*, fille de *Jean*, Vicomte d'Estaing, & de *Catherine de la Rochefoucauld* ; dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et MARIE, alliée à *Philippe de Canillac-Mont-Boissier*, Comte de Dienne.

X. CLAUDE D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la ville & Château de Montaigu-les-Combrailles, épousa, par contrat du 30 Août 1654, *Marie Ligondez*, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près Riom, & de *N*...... *Rouvignac*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit.

2 & 3. N....., fils. Et N....., mariée en 1690, à *Timoléon Damoresan*, Seigneur de Précigni, Conseiller au Parlement.

XI. JEAN D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. mort le 31 Janvier 1692, avoit épousé en Juillet 1680, *Marie-Madelene-Françoise Dufresnoi*, fille d'*Hélie Dufresnoi*, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbesieux, Ministres & Secrétaires d'Etat ; dont il a eu : CLAUDE-CATHERINE D'ALEGRE, mariée le 23 Décembre 1710, avec *Henri de Boulainvilliers*, Comte de Saint Saire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubourg-la-Ville & de Nesle, veuve de *Marie-Anne Hurault-des-Marais*. Il est connu par le grand nombre de ses ouvrages. Il mourut le 23 Janvier 1722, & sa femme le 1 Septembre 1723, âgée de quarante-deux ans.

Cette Noblesse subsiste dans JOSEPH, Comte d'Alegre, né en 1702, Exempt des Gardes-du-Corps, marié le 15 Février 1737, à *Madelene-Genevieve*, fille de *Louis-Henri*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & de *Marie-Marguerite Morel-de-Putange*, dont :

YVES-CHALES-GODEFROI, né le 17 Novembre 1741.

Les armes : *de gueules, à la tour quarrée d'argent, accostée de six fleurs de lys d'or en flanc, posées trois de chaque côté en pal.*

ALEN-DE SAINT-WOLSEN : famille noble d'Irlande. *Voy.* SAINT-WOLSEN.

* ALENC : c'est une Terre qui fut acquise par *Jacques de Renaud*, qui testa en 1469, & la laissa à son fils *Nicolas-IV*, ayeul de *César de Renaud*, Chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mars 1691, enregistrées à Aix. Il est pere de *Philippe-Emmanuel de Renaud*.

ALENCASTRO, *voyez* ABRANTES.

* ALENÇON : ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché d'*Alençon*, étoit autrefois possédé par les Seigneurs de Bellême, qui se qualifierent dans la suite Comtes du Perche, & enfin Comtes d'Alençon, lorsqu'ils eurent établi leur demeure au Château d'Alençon, situé sur la riviere de Sarte.

Saint Louis, au mois de Mars 1268, donna à Pierre de France, son cinquieme fils, les Seigneuries de Mortaigne & de Bellême, & tout ce qu'il possedoit dans le Comté d'Alençon & du Perche, pour en jouir en apanage & en Pairie, à la charge de réversion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles; ce qui arriva par sa mort le 6 Avril 1283.

Charles de France, fils puîné de Philippe *le hardi*, fut Comte de Valois & d'Alençon. Charles de Valois, II du nom, son second fils, eut en partage, le 3 Avril 1326, les Comtés du Perche & d'Alençon. Le Vicomté de Domfront fut uni au Comté d'Alençon le 13 Septembre 1367 en faveur de Pierre, Comte d'Alençon, fils de Charles, Comte d'Alençon, petit-fils de Charles de Valois, fils du Roi Philippe *le hardi*.

Le Comté d'Alençon fut érigé en Duché-Pairie, le 1 Janvier 1414, en faveur de Jean II, petit-fils de Charles II. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laissa Jean III, son successeur, qui mourut en prison à Paris en 1476, âgé de 67 ans. René, Duc d'Alençon, son fils, mourut sans postérité; & Marguerite d'Orléans, sa veuve, eut la jouissance de ce Duché. Après sa mort il fut réuni à la Couronne.

Henri II en accorda la jouissance, le 10 Décembre 1559, à Catherine de Médicis. François de France, fils puîné du Roi Henri II, reçut, le 8 Février 1566, du Roi Charles IX, son frere, & du consentement de leur mere, le Duché d'Alençon en apanage.

Il échut à Gaston de France, Duc d'Orléans, frere de Louis XIII. Sa fille Elisabeth d'Orléans, femme de *Louis-Joseph*, Duc de Guise, en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Ce Duché devint partie de l'apanage de Charles de France, Duc de Berry, au mois de Juin 1710, & fut de nouveau réuni à la Couronne par sa mort, sans enfans, arrivée le 4 Mars 1714.

Alençon ancien portoit, *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Alençon de France portoit, *semé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit bezans d'argent; puis d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à la même bordure.*

—ALENÇON, Sieur de Survie, de Serrant & de Sacy, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 6 Avril 1666.

Charles d'Alençon, Sieur de Survie & de Serrant, eut pour fille Catherine d'Alençon, mariée à *Pierre de Sarcilly*, Sieur d'Ermes, vers 1640.

C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille, qui porte, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de sable, deux en chef, & une en pointe.*

—ALENCOURT, *voyez* AGNEUX-ALENCOURT.

ALEPY, de la ville de Salins en Franche-Comté : famille qui a pour tige GUILLAUME ALEPY, lequel obtint des Lettres de nobleſſe de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, datées de Saint-Laurent-le-Royal le 22 Mai 1592. Il mourut l'année ſuivante, laiſſant de *Jeanne d'Alonval*, ſa femme :

1. JEAN, qui ſuit.
2. LOUISE, femme de *Gaſpard Coquelin* de Salins.
3. Et ETIENNETTE, alliée à *Guyenet Girardot*.

JEAN ALEPY épouſa, le 28 Novembre 1574, *Philibert de Vaux*, fille de *Gaſpard de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, & de *Claudine de Gilley*. On voit par ſon teſtament, publié au Bailliage de Salins le 23 Août 1507, qu'il eut pour fils :

1. GASPARD, qui ſuit.
2. Et PHILIPPE, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Bailliage d'Aval.

GASPARD ALEPY s'allia, par contrat paſſé au Château de Marnoz le 20 Octobre 1613, avec *Hippolite de Pontalier*, fille de *Philibert de Pontalier*, Seigneur de la Mothe-de-Veillant. *François de Vaux*, Seigneur de Marnoz & Chaſoy, ſon oncle, lui fit une donation de tous ſes biens en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendroit ſon nom & ſes armes, & qu'il les tranſmettroit à ſes deſcendans. GASPARD ALEPY fut convoqué l'an 1625 aux États du Comté de Bourgogne. Son teſtament, publié au Bailliage de Salins le 26 Septembre 1635, lui donne pour fils,

1. JOACHIM, qui ſuit.
2. ELÉONOR, qui a fait la branche rapportée ci-après.
3. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Anatoile.

JOACHIM DE VAUX, dit ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c. épouſa, par contrat du 12 Juin 1646, *Jeanne de Buade*, fille de *Henri de Buade*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant de ſa Venerie, & d'*Euſtache de Courcelles* : elle étoit petite-niéce d'*Antoine de Buade*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. De cette alliance ſortirent,

1. JOSEPH, qui ſuit.
2. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Mai 1672, à Noble *Jean-Baptiſte Richard*, Seigneur de Villerſvaudey.

JOSEPH DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c. s'allia le 10 Juin 1676 avec *Anne-Déſirée Pourtier*, fille de *Charles de Pourtier*, & de *Didiere Mouret*, de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE DE VAUX, dit D'ALEPY, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Armande-Joſephine de Vallin*.
2 & 3. ALEXIS & CHARLES, Chanoines de Saint-Anatoile de Salins.
4. Et MADELENE-GABRIELLE, mariée par contrat du 31 Janvier 1713 à *Charles-François Pillot*, Ecuyer, Seigneur de Chenecey.

Branche des Seigneurs du Paroy & de Montmarlon.

ELÉONOR DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, ſecond fils de GASPARD,

contracta alliance le 13 Septembre 1643 avec *Marguerite de Vers*, fille de *Pierre Merceret*, dit *de Vers*, Ecuyer, Seigneur de Montmarlon, & de *Catherine Fauche*. Il fut convoqué en 1656 & 1666 aux États du Comté de Bourgogne, & laissa pour fils,

1. JOACHIM, Seigneur de Saint-Anatoile.

2. Et PIERRE-HIPPOLITE, qui suit.

PIERRE HIPPOLITE DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, épousa, par contrat du 11 Mai 1688, *Anne-Nicole-Françoise de Saint-Mauris*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Faletans & Malange, & d'*Antoinette-Philippe Jaquinot-de-Goux*. De ce mariage sortirent,

1. FERDINAND-ELÉONORE, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort sans alliance en 1731.

2. JEANNE-BERNARDINE, mariée, par contrat du 20 Août 1714, à *Constance de Marenches*, Ecuyer, Seigneur de Chassey.

3. Et JEANNE, épouse de *François-Emmanuel Colin*.

Les armes : *d'argent, au pin de sinople, chargé de fruits de pourpre ; écartelé, 2 & 3*, des armes DE VAUX, qui sont, *d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or*.

—ALÈS-DE-CORBET, en Touraine. On lit dans *Moreri*, édition de 1759, que cette Maison, aussi recommandable par son ancienneté que par ses alliances, passe pour être issue de celle de même nom en Irlande, dont de sçavans Auteurs remontent la filiation dans les siécles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les *O-Brien*, les *O-Neille*, les *O-Carolles*, les *Mac*, les *Géogéghan*, les *O-Donnel*, les *Maccarti-More*, &c..... La tradition de la Maison d'ALÈS en France est même conforme en ce point avec celles des D'ALÈS, O-D'ALÈS ou O-D'ALI d'Irlande. Les Auteurs Généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un siecle, par les Commissaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave de Brisay-Dénonville*, dont la mere étoit d'ALÈS-DE CORBET. Les Irlandois ajoûtent que deux cadets de cette Maison, étant passés en France, il y a plusieurs siecles, y ont formé deux branches differentes, l'une dans le cœur du Royaume, l'autre dans les Provinces de Flandres. Il est certain que le nom d'ALÈS y est fort ancien, sur-tout en Touraine où est la Terre de Corbet, qui a donné le nom distinctif à la branche qui y subsiste, & dont nous allons parler.

Branche des Barons DE SAINT-CHRISTOPHE & DES CHATEAUX.

I. HUGUES D'ALÈS, le premier qui soit connu, signa en 978 une charte de la Comtesse *de Leutgarde-de-Vermandois*, veuve de *Thibaut le Tricheur*, Comte de Champagne, pour une donation à l'Abbaye de Saint-Pere de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte est en original. On croit qu'il étoit Seigneur d'Ievre-le Châtel, & frere du fameux *Arnoul*, Evêque d'Orléans. Si son origine étoit Irlandoise, son pere avoit pu passer en

en France avec *Tertullus*, Comte d'Anjou; il y a même lieu de croire qu'il y avoit entr'eux beaucoup d'affinité, puisqu'on va voir les descendans de HUGUES I parmi les plus grands Seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* posséderent ces Provinces. L'Histoire nous apprend que vers ce tems-là il y avoit une grande correspondance entre le Royaume de France & d'Irlande, & que CHARLES *le chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne Noblesse de ce pays-là, & se l'attachoit par de grands fiefs.

II. HUGUES II, Baron de Saint-Christophe en Touraine, fut, selon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques III*, dit *Nerra*, Comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ses guerres, & le recevoit dans son château lorsqu'il traversoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboise. Outre HUGUES, qui suit, on trouve JEAN D'ALÈS, du Diocèse de Tours, qui passa un acte avec *Guillot Daen* en 1061; LANFROY D'ALÈS, qui, conjointement avec ASCELIN, son neveu, passa un acte avec les Religieux de Chalmousei en 1090; & WALTERIUS ou GAULTIER D'ALÈS, nommé, dans un acte de 1069, frere de HUGUES, mari de *Richilde*.

III. De HUGUES III, Baron de Saint Christophe, on a différentes chartes conservées dans plusieurs Abbayes, telles que Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il épousa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, Doyen laïc de Saint-Martin de Tours, & Baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette Baronnie. Ses enfans sont, entr'autres:

1. JEAN, qui suit.
2. HUGUES D'ALÈS, que *Carreau* dit s'être trouvé en 1115 avec JEAN, son frere aîné, à la bataille de Scès. Il épousa, vers 1120, *Mathilde*, veuve de *Païen du Bois*, dans le Pays Chartrain.
3. GEOFFROI D'ALÈS, nommé dans une charte de Saint-Florent de Saumur de 1122, avec JEAN, son frere aîné, & ANDRÉ, son neveu.
4. Et ADÉLAÏS D'ALÈS, mariée vers 1100 à *Gui Trousseau* ou *de Trosselle*, Seigneur de Mont-le-Hery, & qui donna son nom à la ville de la Ferté-Alès, près d'Etampes, qui s'appelloit auparavant *Feritas-Balduini*.

IV. JEAN I, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, accompagna *Foulques V*, dit *le jeune*, Comte d'Anjou, à la bataille de Scès l'an 1115, avec HUGUES, son frere, & servit utilement le Seigneur d'Amboise dans la guerre qu'il eut avec *Geoffroi de Preuilli*, Comte de Vendôme. Il fit aussi plusieurs donations dont on a les chartes, & eut de *N.... de Semblançay*, fille de *Robert II*, Baron de Semblançay, entr'autres enfans,

V. HUGUES, IV du nom, qui, selon l'Historien *Carreau*, fut un des plus considérables Barons du Royaume. Il passa en Angleterre avec les troupes que LOUIS *le jeune*, Roi de France, envoyoit au secours des Rebelles d'Angleterre contre le Roi; mais l'Armée, conduite par *Robert*, Comte de Leicestre, fut défaite l'an 1173: & HUGUES D'ALÈS, pris prisonnier avec *Robert* & plusieurs autres Seigneurs, qui furent menés au Château de Falaise, & depuis délivrés moyennant une légere rançon, se croisa pour la Terre-Sainte, & épousa ensuite *Guiburge de Sourches*, dont il eut, entr'autres enfans,

VI. André, I du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux: il épousa *Elisabeth d'Amboise*, fille de *Sulpice II*, & d'*Agnès de Donzi*, de la Maison de *Nevers* & de *Bourgogne*. Elle mourut d'une phthisie, & fut enterrée à l'Abbaye de Pont-Levoy, près Blois, laissant plusieurs enfans, entr'autres,

1. Hugues, qui suit.

2. Et Jean, auteur de la branche d'Alès-de-Corbet en Touraine, rapportée ci-après.

VII. Hugues, V du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, succéda, dit *Carreau*, à son pere en tous ses États, & eut pour fils,

VIII. Jean II, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, nommé entre les principaux Seigneurs du Royaume qui portoient bannieres sous le règne de Philippe-Auguste en 1214. Il fit plusieurs dons à l'Abbaye de la Clarté, où il est enterré, & où l'on voit encore son mausolée, dont *Carreau* & le Chevalier *l'Hermite* ont donné la description. On lui donne pour fils, Hugues, qui suit.

IX. Hugues, VI du nom, Baron de Saint-Christophe & de Châteaux, fit aussi des dons à l'Abbaye de la Clarté. Il épousa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont plusieurs furent mariées; entr'autres Marguerite, qui suit. Il se croisa, & fut enterré comme son pere à l'Abbaye de la Clarté, où l'on voit encore son mausolée. Il y a lieu de présumer que Hugues VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. Marguerite d'Alès, l'aînée des quatre filles de Hugues VI, épousa *Rotrou de Montfort*, II du nom, Seigneur de Semblançay, fils de *Rotrou I*, & de *N.... de Perrenay*, Dame de Semblançay, d'où *Jeanne de Montfort*, mariée à *Guillaume l'Archevêque*, Sire de Parthenay, Maison issue de celle de *Lusignan*, & fondue dans celles de *Melun-Tancarville*, de *Longueville*, de *Harcourt de Lorraine*, & la derniere branche dans celle de *Rohan*, à qui elle a apporté la Principauté de Soubise. Pour un plus long détail sur cette branche, consultez *Moreri*, Edition de 1759, Tom. I, pag. 327 & 328.

Branche des Seigneurs d'Alès-de-Corbet *en Touraine.*

L'Éditeur du Livre que nous venons de citer, dit que la filiation de quelques-uns des premiers de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a suppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoissance, suivant l'ordre qui a paru le plus vraisemblable. Les preuves qu'on donne de l'existence de tous ceux qu'on va nommer, pourront toujours servir de guide à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches sur cette ancienne Maison, sans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puisse nuire aux nouvelles découvertes qu'on pourra faire par la suite.

VII. Jean d'Alès, I du nom de sa branche, dont on a parlé à l'article d'André, & qu'on présume frere de Hugues V, quoique bien des raisons puissent le faire croire son pere, eut pour enfans Pierre, qui suit, & Hugues.

VIII. Pierre, I du nom, est nommé dans une charte de l'Abbaye de la Clarté de 1225, avec Jean d'Alès, son pere, & Hugues, son frere;

on lui donne pour fils, JEAN, qui suit, & GIRARD D'ALÈS, mis au nombre des Vassaux de l'Eglise de Chartres en 1229.

IX. JEAN, II du nom, Ecuyer, est cité avec les autres Nobles du Royaume, au ban convoqué à Tours en 1272, dit *la Roque*, p. 65.

X. BAUDOUIN, Ecuyer, vivoit en 1292, suivant le compte de *Pierre de Hangest*, Bailli d'Amiens, & un Extrait du Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XI. PIERRE II, du Bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 Septembre 1338, de partie de ses gages, & de ceux d'un Ecuyer de sa Compagnie. Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XII. JEAN III, Ecuyer, étoit en 1349 & 1350 Gendarme de la Compagnie de *Jean de Fricamps*, Capitaine d'Angoulême. Outre CHARLES, qui suit, on trouve encore JEAN, qui servoit, aussi-bien que CHARLES, en Guyenne, dans la même Compagnie que lui; & COLIN, l'un des treize Archers de la Compagnie de *Jean de Saint-Ron* en 1380, & Ecuyer de la Compagnie de Messire *Guillaume Aux-Epaules* en 1385. On présume que c'est le même, quoique son nom soit orthographié de trois façons différentes, sçavoir, ALÈS, AALÈS & ALLÈS.

XIII. CHARLES I, dont on vient de parler, & JEAN, son frere, Ecuyer, servoient en Guyenne dans la Compagnie de Messire *Renaut de Pont*, Seigneur de Montfort en 1350 & 1353.

XIV. JEAN, IV du nom, Gendarme sous *Valleran de Luxembourg*, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Commandant pour le Roi dans le Pays de Gènes en 1386. On voit encore JEAN, Ecuyer de la Compagnie de *Thomas Fortin*, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit, le 1 Juillet 1416, Ecuyer de la Compagnie d'*Olivier Païen*.

XV. JEAN, V du nom, l'un des treize Ecuyers de la Montre de *François Lescarabis* en 1420. C'est celui par lequel le Chevalier *l'Hermite-Souliers*, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la Maison d'ALÈS, quoiqu'il la reconnoisse pour être issue des Seigneurs de Saint-Christophe.

Ce JEAN D'ALÈS, Ecuyer & Homme-d'armes en 1452, suivant un titre du 6 Juin, étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette du Mesnil*, fille de *Georges*, & de *Catherine de Préaux*. Il en eut LOUIS, qui suit.

XVI. LOUIS, I du nom. *L'Hermite Souliers* passe tout de suite de JEAN à CHARLES, qu'il suppose son fils, & le même ordre a été suivi dans plusieurs preuves pour l'Ordre de Malte & pour Saint-Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occasions, prouvent bien la parenté de JEAN avec CHARLES; mais aucun n'établit cette filiation immédiate: la raison est qu'on sautoit un dégré; c'est celui de LOUIS I, Ecuyer, fils de JEAN & d'*Antoinette du Mesnil*; lequel épousa, le 13 Avril 1447, *Madelene de Préaux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Préaux, & de *Marie de Harcourt*.

XVII. CHARLES I, Ecuyer, Seigneur de Corbet, l'un des cent Archers de la Compagnie de cinquante lances des Ordonnances du Roi, sous *Raimond de Cadillac* en 1491, épousa, le 16 Août 1492, *Madelene du Saix*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Durestal, & de *N.... d'Azai*, Maison illustre dont *Guichenon* a dressé la généalogie. Les enfans de CHARLES sont,

1. François, qui suit.

2. Isabeau, femme de *N. H. Fr. de Bisac*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, le 29 Août 1525.

3. Marie, femme de *Jean de Choisy*, Seigneur de Montubois, le 15 Juillet 1534.

4. Jeanne, femme de *Gabriel de l'Homme*, dit *de l'Isle*, Ecuyer, Seigneur de la Flovieres, le 17 Mars 1536.

5. Isabeau, femme d'*Antoine de Medes*, Ecuyer, Seigneur de Gresves, le 3 Novembre 1538.

6. Et Renée, femme de *N. H.* Messire *Jean de Lyon*, Chevalier, Seigneur de Lussac en Périgord, le 14 Novembre 1547.

XVIII. François, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, par titres des 15 Mars 1548 & 26 Février 1551, dans l'un desquels le Roi dit qu'il l'a choisi à cause de sa noblesse, épousa Demoiselle *Françoise de la Roque*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Rogier, & de Dame *Françoise d'Allemagne*. Ses enfans furent,

1. René, qui suit.

2. Et Hubert, Homme-d'armes de la Compagnie du Comte *du Bouchage*, marié le 15 Mars 1583 à *Renée de Bolac*, fille de *Charles*, & de *Françoise de Gersolles*, dont Marguerite d'Alès, mariée le 2 Juin 1614 à Messire *Edme d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de Buré.

XIX. René, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'abord Lieutenant de la Compagnie de 50 Hommes-d'armes du Seigneur d'Armentieres, puis Capitaine de 100 Hommes-d'armes, armés & montés à la légere, ainsi que le porte la commission de Henri-le-Grand, du dernier Septembre 1590. Ce grand homme, (comme l'appelle le Chevalier *l'Hermite*) en combattant contre la Ligue, fut tué à la tête de sa Compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le Maréchal de Cossé. Il fut enterré à Béziers. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Gabrielle Couaigne*, fille de *René*, Seigneur de Marteau & de la Roche-Couaigne, & de *Marguerite de Sulli*, par contrat du 3 Juillet 1582; & 2°. avec *Gabrielle de Château-Châlons*, issue, selon *l'Hermite*, des Princes Ducs de Bourgogne & Comtes de Châlons. Il eut de la premiere, entr'autres,

1. René, qui suit.

2. Et François, qui a formé la branche qui subsiste en Picardie, rapportée ci-après.

XX. René, II du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Capitaine de cent Chevaux-Légers après le décès de son pere, fut aussi Capitaine & Gouverneur du Château de Chambord, Ecuyer de la Petite Ecurie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Châteaudun, & du Dunois. Il épousa, 1°. *Marguerite Musset*; & 2°. le 13 Octobre 1602, *Louise Hatte*, fille *d'Euverte*, Seigneur du Noisement (maintenant Corbet en Dunois) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiselle *Marie de Mareau*, belle-sœur de *Horace de Saint-Severin*,

fils de *Bernardin*, Duc de Somme, & dont la mere *Anne Testu* a été grande-tante du feu Maréchal de Balincourt. Les enfans de RENÉ II, sont:

1. PIERRE, qui suit.

2. EUVERTE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, tué dans une attaque près Sainte-Marie-Querque.

3. JOACHIM, Maréchal des Camps & Armées du Roi, chargé par le Maréchal de Marsin, du siége de Tortoze, le jour même que la ville fut prise, fut emporté avec 400 hommes par un magasin à poudre, auquel le feu prit; il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été Page du Roi en 1636, Capitaine au Régiment de Bellefonds en 1637, gratifié ensuite d'une pension de 3000 liv. & fait Maréchal-de-Bataille, &c.

4. LOUISE, mariée à *Pierre de Brisay*, Chevalier, Seigneur de Dénonville, d'où M. *de Brisay* d'aujourd'hui & beaucoup de filles mariées dans les Maisons de Rogres-de-Champignelles, de Picot-de-Dampierre, de Guion-de-Diziers, de Languedoue-de-la-Villeneuve, de la Barre-d'Auvillars, de Courtin-d'Ussy, &c.

5. Et GENEVIEVE, mariée à *Pierre des Bans*, Seigneur de Mareuill, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France dans le Blaisois; dont *François Marie des Bans-de-Mareuill*, mort en 1721, Bailli de la Morée & grand Trésorier de l'Ordre de Malte.

XXI. PIERRE, III du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, (l'autre Terre de Corbet en Touraine ayant passé, par mariage, dans la Maison de Mareuill) Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & son Maître-d'Hôtel ordinaire; épousa, le 25 Avril 1636, Demoiselle *Marie Musset*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Pré, issu par sa mere de la Maison de Salviati, & de *Marie Arnauld-Pomponne*, belle-sœur du fameux Marquis de *Feuquieres*. *Marie de Musset* fut une des Dames d'honneur de la Reine-Mere, ANNE d'AUTRICHE, par brevet du 10 Avril 1654. Leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui suit.

2. ALEXANDRE, dit le Chevalier de Corbet, qui servit trente-trois ans dans le Régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, auxquelles M. le Maréchal d'Alegre rendit des témoignages honorables, & fut ensuite placé Major du vieux-Brisack. Il épousa, le 11 Octobre 1708, *Marie-Charlotte de Ruest*, fille de *Fréderic-Guillaume*, & de *Marie-Ursule de Wapnerin*, & mourut à Colmar en 1722.

3. Et MARIE, qui épousa, le 26 Juillet 1666, *Michel de Percy-Northumberland*, Chevalier, Seigneur de Loché en Touraine; dont: 1. N.... DE PERCY, Chevalier de Malte en 1703; mort en 1744, Commandeur de Castelnaudari en Languedoc & d'Aartins, près Vendôme. 2. Et N.... DE PERCY, d'abord Chanoine de la Cathédrale de Chartres, & ensuite de celle d'Agde.

XXII. JACQUES, I du nom, né en 1640, fut fait à douze ans Capitaine de l'ancienne Compagnie de cent Carabins, mise d'abord sur pied

par *Isaac Arnauld*, Mestre-de-Camp-Général des Carabins, son grand-oncle. Le brevet d'assurance est du 20 Septembre 1652, & la Commission du 26 Février 1653. Il servit avec honneur sous le Vicomte de Turenne. Il étoit Chevalier de Saint-Lazare; &, le 1 Juin 1666, il fut député par le Chapitre général de l'Ordre pour faire la visite des Commanderies. Le 3 Février 1682 le Roi le nomma pour assister & présider, en son nom, à l'assemblée provinciale que les Calvinistes du Gouvernement d'Orléans desiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y passât rien de contraire à son service, à la tranquillité de l'Etat, & au bien de la Religion Catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les Jésuites de Paris, & étoit aussi instruit que zelé, de sorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du Roi, de captiver celle des principaux de l'assemblée, & de contribuer à la conversion de plusieurs par des conférences & des écrits qui ont mérité les éloges de MM. Bossuet & Pélisson. Le 12 Novembre 1665 il avoit épousé *Louise-Aimée de Pathay*, fille de *Henri*, Seigneur de Pathay, Baron de Claireau, & de *Marie du Val*. Les enfans de JACQUES I, sont:

1. PIERRE, qui suit.
2. MARIE, reçue à Saint-Cyr en 1689, morte à l'Abbaye de Juvigny.
3. Et LOUISE, Dame de Membrolles, & de la Cigognoles, vivante.

XXIII. PIERRE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord Page de M. le Duc du Maine. La Maison de *Bans-des-Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la possession de la Terre de Corbet de Touraine, qu'il vendit ensuite. Le 13 Avril 1711 il épousa *Françoise Le Breton*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Bordages, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Marie Courtarvel-Pezé*, après la mort de laquelle il a embrassé l'état ecclésiastique, & a été nommé par le Roi, Chanoine de la Cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans dont cinq morts en bas âge, les autres sont:

6. PIERRE-ALEXANDRE, qui suit.
7. RENÉ-ALEXANDRE, Chevalier de Corbet, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1735, puis Capitaine, Aide-Major-Général du corps que commandoit feu M. *de Chevert* pour la prise des Isles de Sainte-Marguerite, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1747, avant son rang, par ses bons services. Il est mort le 23 Décembre 1748. Le 11 Mars précédent il avoit épousé *Marie-Thérese de Perrot*; fille de *Jean-Joseph*, Seigneur d'Avayes, & de *Marguerite de Lombard*, de la ville de Draguignan; dont LOUISE D'ALÈS, née le 20 Décembre 1748.
8. N..... D'ALÈS, morte Carmelite à Tours.
9. N...., D'ALÈS, morte à la Fontenelle.
10. MARIE, Dame de Richeville, vivante.
11. Et GENEVIEVE, Dame du Lude, aussi vivante.

XXIV. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Corbet, né le 17 Avril 1715, reçu Mousquetaire en 1732, entra dans l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg, où il servit au siége de Kell en 1733, puis fut fait Lieutenant au Régiment de la Marine, & il a continué d'y servir d'une

façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, jusqu'en 1741, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. MM. les Maréchaux de France le nommerent, le 27 Avril 1747, Juge du point d'honneur & leur Lieutenant dans le Blaisois, la Sologne, une partie du Berri & du Pays Chartrain. Il a épousé, le 13 Mai 1743, Demoiselle *Marie-Anne Daguet*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauvoir, ancien Capitaine au Régiment de......., & de *Marie-Anne de Courtarvel-Pezé* sa parente. De ce mariage naquirent six enfans, dont quatre morts en bas âge, & les autres sont :

5. Pierre-Louis-Hugues, né & baptisé le 2 Février 1755, sur la Paroisse Saint-Eustache à Paris.

6. Et N..... d'Alès.

Branche des Seigneurs d'Alès en Picardie.

XX. François d'Alès, second fils de René I du nom, & de *Gabrielle Couaigne*, d'abord Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis d'Armentieres, puis Gouverneur de Saint-Quentin, épousa, le 21 de Septembre 1606, *Jeanne de Mailli*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines, Sénéchal du Vermandois, & de *Catherine de Créci*. Leurs enfans furent :

1. Eustache, Seigneur d'Holnon, d'abord Lieutenant au Régiment de Châtelierbalot, puis premier Capitaine & Major du Régiment de Lusignac, marié le 1 Novembre 1644, à *Catherine d'Hedouville*, fille de *François*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maître-d'Hôtel de sa Maison, & de *Nicole de Creil*; dont : Catherine d'Alès, alliée le 1 Février 1633, à *Charles de Folleville*, Seigneur de Beaumartin.

2. Claude, d'abord Lieutenant au Régiment du Vidame d'Amiens, puis premier Capitaine au Régiment d'Espagni, & Sénéchal du Vermandois, tué au service du Roi, dans les guerres de Paris

3. Henri, qui suit.

4. Charles, d'abord Page du Comte de Saint-Aignan, ensuite Officier & successivement Lieutenant & Capitaine au Régiment d'Estrées, puis premier Capitaine & Major au Régiment d'Humieres, Cavalerie; mort en 1662, des maladies que lui causoient les blessures qu'il avoit reçues au service du Roi pendant vingt-deux campagnes, laissant une fille de son mariage avec Demoiselle *Marie Cagnet*.

5. François, mort jeune.

6. René, tué en duel a l'âge de douze ans.

7. Isabelle, morte Religieuse à Fervaque.

8. Françoise, mariée à *Siméon le Sart*, Chevalier, Seigneur d'Hourdain.

9. Charlotte, morte jeune.

10. Et Agnès, mariée à *N..... de Lendisi*.

XXI. Henri d'Alès, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'Holnon, de Janville, de Taille-Fontaine, & autres lieux, Sénéchal du Vermandois, Lieutenant, puis Capitaine de Cavalerie, par commission du Roi,

du 15 Juillet 1646, fait Sergent-de-Bataille, le 13 Mai 1651, puis Maréchal-de-Bataille en 1652; avoit obtenu du Roi, le 13 Janvier 1653, un brevet de 2000 livres de pension, dans lequel il est qualifié *premier Capitaine & Major-Commandant* du Régiment de Cavalerie du Marquis *d'Humieres*. Il épousa, par contrat du 18 Mars 1653, *Marguerite le Féron*, veuve en premieres noces de Messire *René de Broully*, Chevalier, fille & troisiéme enfant de *César le Féron*, Ecuyer, & de *Radegonde de Charmoluë*, & sœur de *Louis le Féron*, Ecuyer Seigneur de la Tour, Fontenay, Braine, la Motte, &, pour moitié, des fiefs de l'Exemption, & de Jean-Héron, l'un des huit Pairs & Barons Fieffés de l'Abbaye Royale de Saint-Corneille de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Criminel & Prevôt de Maréchaussée de l'Isle-de-France à la résidence de Compiegne, qui, n'ayant point d'enfans de son mariage avec *Marthe Sublet* sa femme, l'institua, en faveur de ce mariage, son unique héritière. Il fut maintenu en sa noblesse par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi, du 12 Janvier 1668; se présenta à la Justice Royale de Saint-Corneille de Compiegne, pour faire la foi & hommage, & donner le dénombrement des fiefs de la Motte, de l'Exemption & de Jean-Héron, le Vendredi 23 Juin 1679; & vendit, conjointement avec sa femme, avant le 22 Octobre 1683, la Terre & Seigneurie d'Holnon. Il eut de ce mariage:

1. LOUIS, qui suit,

2. FRANÇOIS, rapporté après son frere, qui a continué la postérité.

3. Et ANNE-THÉRESE, mariée à *Louis Dennet*, Ecuyer, Seigneur de Mesbrecourt & de Charlet, dont elle n'eut qu'une fille, nommée MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Claude-Hyacinthe Copin*, Seigneur de la Cour, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

XXII. LOUIS, fils aîné de HENRI & de *Marguerite le Féron*, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville & de Rétheuil en Valois, Officier, & successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Locmaria, Cavalerie; épousa à Valenciennes, le 4 Février 1690, *Alexandrine-Norbertine de Harchies*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Molain, de la Tourelle, &c. & de *Marie Charlotte de la Rue*, dont elle étoit seule héritiere, ainsi que de Dame *Catherine de la Marck* sa tante, Baronne d'Hautec au Pays de Liége; de ce mariage il n'y a eu que deux filles:

1. ALEXANDRINE D'ALÈS, Dame de Rétheuil en Valois, mariée le 28 Janvier 1713, à *Jean de Pujol*, Baron de la Grave, Seigneur d'Étampes en Languedoc, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Mars 1707, Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol en Guyenne, par lettres du 12 Août 1711, renouvellées le 3 Février 1717, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps; dont 7 enfans, sçavoir: *Augustin-Abel de Pujol*, Chevalier, Vicomte de Créci-au-Mont, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps, Brigadier des Armées du Roi, marié

à

à *Marie Françoise de Pipemont*, fille de *N*....., Marquis de Couvron, & de *N*....., *de Blane-Buisson-de-Longueval*, dont plusieurs enfans: un fils Colonel des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis; deux autres fils morts jeunes au Château de Compiegne par accident de feu; N..... DE PUJOL, Abbé, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèse de Blois; & trois filles mariées, l'une près N. D. de Liesse; l'autre, appellée Mademoiselle de Kalistots, à *N*.....; & la derniere, à *Jacques de la Fond*, Chevalier, Seigneur de Coucy & de Saint-Algy, Lieutenant, & successivement Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Maître particulier des Eaux & Forêts dudit Coucy.

2. AIMÉE-MARIE-LOUISE D'ALÈS, mariée le 29 Mars 1636, & veuve de *Daniel*, Chevalier, Marquis de Joyeuse & de Ville-sur-Tourbe, Baron de Cernay en Dormois, Seigneur de Melzicourt, Berzieux, Virgini, Massiges, Muyaucourt, Wargemoulin, Val-Saint-Jean-sur-Tourbe, Somme-Tourbe, Tahure, Rouvray, & autres lieux; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, aîné de cette Maison, & héritier du dernier Maréchal de Joyeuse, dont elle avoit eu un fils mort en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Oignies, épousa, par contrat du 22 Octobre 1683, *Marguerite Couturier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Doublet, de Gillocourt, de Bellival, de Cathénon, & autres lieux, Commissaire des Guerres, & de *Henriette Marie* sa femme, qui donnerent à leur fille, en faveur de ce mariage, la Terre & Seigneurie de Cathénon près Thionville. Il eut,

1. JACQUES, qui suit.
2. LOUIS-FRANÇOIS, mort jeune.
3. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte sans alliance.
4. Et ALEXANDRINE-NORBERTINE, qui n'a pas été mariée.

XXIII. JACQUES D'ALÈS, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville, & d'Oignies près Villers-Cotterets, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, par commission du 9 Juin 1703, puis en 1705 dans celui d'Agenois; Commissaire des guerres en exercice à Avesnes, par Lettres-patentes du 11 Juin 1711, a épousé, 1°. le 3 Février 1726, *Madelene-Elizabeth de Lizi*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Elizabeth de Bernadoue*; & 2°. le 12 Décembre 1748, *Louise-Françoise-Colombe de Foi*, fille de *Louis-Auguste*, Lieutenant d'Artillerie au Département de Peronne, & de *Marie-Catherine de Barellier*. MORERI.

Les armes des ALÈS de France & celles des ALÈS d'Irlande, sont: *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de même, sans bec ni pattes.*

ALEXANDRE-D'HAMACHE, famille noble du Beauvoisis. LOUIS ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Hamache, vivoit l'an 1501. Il étoit sixiéme ayeul de HUGUES ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Hamache, de Pomereu & de Fontenelle, suivant les titres que ce dernier a fait voir pour justifier de sa noblesse.

Hugues fut d'abord Page de Madame la Duchesse d'Orléans, puis Lieutenant dans le Régiment de Montrevel, Cavalerie, & ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Châtillon. De *Marie-Pierrette Légier*, son épouse, il a eu, entr'autres enfans, Henriette-Suzanne Alexandrine-d'Hamache, reçue à Saint-Cyr le 18 Décembre 1711. *Voyez* l'armorial de France, Tom. I, p. 1, & p. 10.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, à deux têtes, becquée & onglée d'or.*

—ALICHAMP en Champagne : François-Honoré d'Alichamp, Ecuyer, Seigneur d'Epaigne, a justifié par titres de sa noblesse depuis Jean d'Alichamp, son cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint-Aubin, vivant l'an 1501, & dont les armoiries sont gravées sur sa tombe que l'on voit encore dans l'Eglise de Brielle au Diocèse de Reims. Arm. de France, Tom. I, p. 1.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roses de même, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

—ALIGRE ou HALIGRE, selon le Pere *Anselme*, Maison originaire de la ville de Chartres en Beauce, qui a donné deux Chanceliers de France, & plusieurs autres personnages distingués, tant dans la robe que dans l'épée ; & dont est le Premier Président actuel du Parlement de Paris.

I. Suivant l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, elle a pour auteur, Etienne d'Aligre, I du nom, qui eut pour enfans,

1. Raoul, qui suit.

2. Jean, Seigneur de la Brosse, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, marié à *Marie d'Auvergne*, fille de *N.... d'Auvergne*, Sieur de Dampont, qui eut N.... d'Aligre, Seigneur de la Brosse, & Jeanne d'Aligre, mariée le 28 Février 1585 à *Jean de Longueil*, Vicomte d'Argeville, Baron d'Erissé, Maître des Requêtes, fils puîné de *Charles de Longueil*, Seigneur de la Grange, & d'*Isabelle Hubert*, Dame de la Noue.

3. Et Denise, mariée à *Guillaume Rubantel*, Seigneur de Maudetour.

II Raoul d'Aligre, Seigneur de la Riviere, Chouvilliers, épousa *Jeanne Lambert*, & eut pour enfans,

1. Etienne, qui suit.

2. Et Marie, femme de *Louis Mineray*, Président à Chartres.

III. Etienne d'Aligre, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Chouvilliers, fut d'abord Président au Siége Présidial de Chartres, & prêta serment pour cette Charge au Parlement de Paris le 4 Septembre 1587. Il fut ensuite Conseiller au Grand Conseil, & Intendant de la Maison de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louis, son fils. Les grands services qu'Etienne d'Aligre avoit rendus à l'Etat, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus sçavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait destiner par le Roi Henri IV pour remplir un Office de Président au Parlement de Bretagne ; mais il fut depuis retenu par Louis XIII pour exercer une charge de Conseiller ordinaire dans ses Conseils d'Etat & des

Finances. Le 6 Janvier 1624, il fut fait Garde-des-Sceaux; & au mois d'Octobre de la même année, après la mort de M. de Silleri, Louis XIII le nomma Chancelier de France; Charge qu'il exerça avec intégrité & beaucoup de désintéressement. Des intrigues de Cour lui firent ôter les Sceaux en 1626, avec ordre de se retirer en sa maison de la Riviere au Perche, où il mourut le 11 Décembre 1635, âgé de 75 ans. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jacques Chappelier*, Conseiller d'Etat, & de *Madelene le Boulanger*, dont il eut :

1. Etienne, II du nom, qui suit.

2. Louis, Seigneur de Chouvilliers, mort sans alliance.

3. Nicolas, Abbé de Saint-Evroult, mort en Espagne le 26 Octobre 1638.

4. N..... Religieuse au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevrault.

5. Marguerite, Prieure de Bellomer.

6. N...... Religieuse en l'Abbaye de Gif.

7. Et Elizabeth, mariée à *François de Courceulles*, Baron de Rouvrai.

IV. Etienne d'Aligre, II du nom, Chancelier de France, né à Chartres le 13 Juillet 1592, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi Louis XIII l'envoya peu après en Ambassade à Venise, & le nomma Conseiller d'Etat à son retour en 1635, & Intendant de Justice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645 pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut fait Conseiller d'honneur au Parlement de Paris en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la Charge de Surintendant des Finances sous le titre de Directeur, & fut établi Chef du Conseil de Commerce de Marine en 1654. Louis XIV ayant établi en 1661 un Conseil Royal des Finances, il fut choisi pour le premier des Commissaires qui devoient le composer. Etant devenu Doyen des Conseils, & le Roi lui-même voulant tenir les Sceaux après la mort du Chancelier Seguier, il fut le premier des Commissaires nommés pour y assister avec voix délibérative; & quelques mois après, Sa Majesté étant obligée de se mettre à la tête de ses Armées, M. d'Aligre fut pourvu de la Charge de Garde-des-Sceaux de France par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta serment le 24; & au mois de Janvier 1674 il parvint à la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 10, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 25 Octobre 1677 : il étoit âgé de 85 ans.

Etienne d'Aligre, II du nom, épousa 1°. *Jeanne l'Huillier*, fille de *François*, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conseil, & d'*Anne Brachet-de-Portmorand*; 2°. *Geneviéve Guynet*, veuve de *Jean de Gué*, Seigneur de Villetaneuse, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas Guynet*, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Geneviéve Gasteau*, sa premiere femme, morte en Septembre 1657; 3°. & *Elizabeth l'Huillier*, veuve de *Michel Moreau*, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, & fille de *Jerôme l'Huillier*, Procureur en la Chambre des Comptes, & d'*Isabelle Dreux*, morte le 8 Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages, mais du premier lit il en eut dix-huit, sçavoir :

1. Louis, Marquis d'Aligre ; qui, après avoir été Abbé de Saint-Jacques de Provins, prit le parti des armes. Il fut d'abord Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, & mourut le 12 Août 1654, âgé de 73 ans sans alliance.

2. N...... mort jeune.

3. François, né le 24 Décembre 1620, fit profession le 27 Décembre de l'année 1636 chez les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Augustin de la Congrégation de France. Il obtint le 12 Février 1643, sur la démission de Michel d'Aligre, son frere, l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, Diocèse de Sens, qu'il posseda en régle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son pere ayant été fait Garde-des-Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette Charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zèle pour la justice. Après la mort du Chancelier, son pere, il retourna dans son Abbaye, où, après avoir vécu dans une grande austérité & occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 Janvier 1712 dans la quatre-vingt-douzieme année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des Pauvres & pour la commodité publique de la Ville de Provins. Son Oraison funèbre fut prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Jacques le 19 Avril 1712, par le R. P. *Lenet*, Chanoine Régulier, alors Professeur en Théologie de la même Maison; & elle fut imprimée à Paris, la même année, *in-4°*. Une piété solide & une éloquence noble & digne du sujet, caractérisent ce beau discours. On a aussi sur la vie & la mort de M. d'Aligre une lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée à Paris, en 1712, *in-4°*.

4. Michel, qui suit.

5. Etienne, Chevalier de Malte, tué le 28 Septembre 1644 à la prise du Gallion de la Sultane-mere.

6. Charles, Abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, Diocèse d'Amiens, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parlement, lorsque son pere fut nommé Garde-des-Sceaux. Il mourut le 20 Mai 1695 âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il avoit abandonné les revenus de son Abbaye de Saint-Riquier, de la valeur de 20000 liv. aux Moines de cette Maison, qui bâtirent une belle Eglise, & il n'en exigeoit seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux; ce qui arrivoit une fois l'an.

7. Jean, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lez-Abbeville, mort le 15 Octobre 1710, âgé de 78 ans, étant né le 1 Mai 1632.

8. Marie, née à Venise.

9. Elizabeth, aussi née à Venise; Abbesse de Saint-Cyr près Versailles.

10. Anne, Religieuse à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le 1 Avril 1669.

11. Marie, mariée 1°. à *Michel de Verthamon*, Seigneur de Bréau,

Marquis de Manœuvre, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat; & 2°. en 1679, à *Godefroi*, Comte d'Estrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. Elle est morte le 2 Février 1724, âgée de 91 ans. Elle eut du premier lit *François-Michel de Verthamon*, Premier Président du Grand-Conseil, mort le 2 Janvier 1738, ancien Secrétaire des Ordres du Roi.

12. Hélene, alliée le 4 Février 1655 à *Claude de Laubespine*, Marquis de Verderonne en Beauce, & morte le 16 Mars 1712, a été la grand-mere de la Comtesse Douairiere de Pontchartrain, mere de la Duchesse de Nivernois.

13. Françoise, Coadjutrice, puis Abbesse de Saint-Cyr, morte le 3 Février 1719, âgée de 85 ans.

14 & 15. Susanne & Genevieve.

16 & 17. N..... & N..... d'Aligre, mortes jeunes.

18. Et Marguerite d'Aligre, alliée, 1°. en 1658, à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville au pays de Caux; & 2°. à *Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & bisayeul du Duc de Luynes dernier mort, dont elle fut la troisieme femme, & n'eut point d'enfans. De son premier mariage elle eut pour fils le grand-pere de *Charlotte-Natalie de Manneville*, aujourd'hui Duchesse de Rochechouart. Elle est morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

V. Michel d'Aligre, Seigneur de Villenesle, Boislandry, &c. quatrieme fils d'Etienne, II du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, sa premiere femme; fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon. Il fut marié trois fois, 1°. en Mars 1651 à *Catherine de Machault*, décédée le 10 Juillet suivant; 2°. à *Marie Arragonet*, fille d'*Antoine*, Trésorier des Gardes-Françoises, & de *Jeanne le Gendre*, morte le 16 Mars 1657; 3°. & à *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Madelene le Boults*. Il mourut le 10 Août 1661, & sa femme le 12 Juillet 1696. Du second lit naquit:

1. N..... d'Aligre, mort jeune.

Et du troisieme lit il laissa deux fils;

2. Etienne, qui suit.

3. Et Gilles, Seigneur de Boislandry, Conseiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épousé, en Août 1686, *Catherine Turgot-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes, dont il a eu Jeanne-Elizabeth d'Aligre, née le 21 Septembre 1691, morte le 2 Avril 1692.

VI. Etienne d'Aligre, III du nom, second fils de Michel & de *Madelene Blondeau*, sa troisieme femme, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Frétigny, Vieux-Château, &c. fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 7 Mai 1683, Maître des Requêtes le 10 Avril 1688, Conseiller d'honneur au Parlement en 1689, & enfin Président-à-Mortier le 18 Novembre 1701,

Il avoit épousé, 1°. le 3 Avril 1684, *Marie-Madelene le Pelletier*, fille de *Claude*, Ministre d'État, Surintendant des Postes, Contrôleur-Général des Finances, & depuis Président-à-Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene Fleuriau*, morte le 19 Septembre 1701, âgée de 32 ans; 2°. le 6 Août 1708, *Marie-Anne-Fontaine Desmontées*, morte en couches le 1 Juin 1711, âgée de 31 ans : elle étoit sœur d'*Antoine*, Sieur de Desmontées, Evêque de Nevers; 3°. &, le 17 Septembre 1711, *Madelene-Catherine de Boivin*, fille de feu *Jean-Baptiste*, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Baqueville, Premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Jeanne-Marie-Mallet*, vivante en 1769. Elle est veuve du 15 Juin 1715.

Du premier mariage il a eu:

1. Etienne, mort jeune.

2. Etienne-Claude, qui suit.

3. Madelene Françoise, née le 2 Avril 1690, Abbesse de Saint-Cyr, morte à la Ville-l'Evêque âgée de 60 ans.

4. Marie-Madelene-Geneviéve, née le 19 Mars 1693, Religieuse de Sainte-Marie.

5. Et Madelene-Louise, née le 23 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711 à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancménil, ancien Chancelier de France, morte le 8 Janvier 1714.

Du second mariage vint,

6. Marie-Anne, morte douze jours après sa mere.

Du troisieme lit sont issus :

7. Etienne-Jean-François-Marie d'Aligre-de-Boislandry, né le 19 Janvier 1717, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Pau, puis de Picardie, Maître des Requêtes honoraire, marié le 10 Mai 1757 à *N...... Masson*. Il est mort le 4 Septembre de la même année sans enfans.

8. Jeanne-Madelene-Catherine, née le 18 Octobre 1712, morte à Paris le 14 Avril 1738 dans la vingt-sixieme année de son âge, ayant épousé, le 15 Juin 1735, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, par la mort de son frere aîné, né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

9. Et Marie-Catherine, née le 30 Décembre 1713, mariée le 21 Février 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel-Robert le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, Maître des Requêtes, fils de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Ministre d'État, Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Louise de Lamoignon*, dont deux enfans, sçavoir, le Président-à-Mortier du Parlement de Paris, ci-devant Avocat-Général, & la Princesse *de Chimay*.

VII. Etienne-Claude d'Aligre, Seigneur de la Riviere au pays du Perche, de la Forêt, le Favril, la Lande, le Plessis, Comte de Maran, Pays d'Aunis, &c. né le 26 Mai 1694, mort le 8 Juillet 1752, enterré

à Saint-Germain-l'Auxerrois dans la Chapelle de la Maison d'Aligre; il fut reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. Il obtint, au mois d'Août 1724, la survivance de la Charge de Président-à-Mortier, dont son pere étoit revêtu; fut reçu en cette qualité le 29 Novembre suivant, & prit séance au mois de Juin 1725. Il épousa, 1°. le 21 Février 1726, *Marie-Louise-Adélaïde Durey*, fille de *Jean-Baptiste Durey-de-Vieuxcourt*, Président au Grand-Conseil, & ci-devant Trésorier de l'État des Guerres, & de *Louise le Gendre*; 2°. en 174.... *Geneviéve Parent*, fille de *N*.... *Parent*, Conseiller au Parlement, dont il a eu une fille, morte en bas âge. De son premier mariage il avoit eu cinq enfans, sçavoir :

1. Etienne-François, qui suit.

2. Etienne-Jean-Baptiste, né le 16 Août 1729, mort à onze ans.

3. Marie-Madelene, née le 27 Août 1731, mariée le 26 Février 1748 à *Charles-Jean-Baptiste des Galloys-de-la-Tour*, Chevalier, Vicomte de Glené, Premier Président du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, fils de *Jean-Charles*, aussi Président & Intendant de Provence, & de *Jeanne-Charlotte du Pré-de-la-Grange*, dont plusieurs enfans.

4 & 5. Deux filles, mortes sans alliance.

VIII. Etienne-François d'Aligre, Comte de Maran, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, la Lande, le Plessis, &c. né le 17 Juillet 1727, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1745, puis dans la charge de Président-à-Mortier, dans l'exercice de laquelle il est entré le 27 Juillet 1752; a été nommé en Septembre 1768 Premier Président du même Parlement. Il est veuf sans enfans depuis le 9 Décembre 1767 de *Françoise-Madelene Talon*, fille unique de *Denis-Omer*, Président-à-Mortier, morte âgée de 37 ans, & est remarié en secondes noces depuis 1768 avec......

SECONDE BRANCHE.

Etienne, II du nom, Chancelier de France, avoit pour cousin-germain Jean d'Aligre, Valet-de-Chambre du Roi, lequel de *Catherine Trouillard*, sa seconde femme, eut, entr'autres enfans,

IV. Michel, Baron de Saint-Lié, successivement Trésorier-Général des Menus-Plaisirs du Roi, Intendant de Justice, Police & Finances en Catalogne & Roussillon en 1651, puis en Alsace en 1653, Intendant des Finances, & Général des vivres en Allemagne, & Conseiller d'Etat, mourut en 1675. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1639, Demoiselle *Marie Perou*. Il en eut :

1. Philippe-François, Capitaine de Vaisseaux, commandant la Marine à Toulon, puis Lieutenant-Général des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort sans alliance en 1719, âgé de 80 ans.

2. Etienne-Armand, qui suit.

3. Et Marie-Thérese, mariée, le 15 Juin 1697, à *Claude-Louis*,

Hyacinthe Ploumier, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Commissaire-Ordonnateur de la Marine.

V. Etienne-Armand d'Aligre, Chevalier, Baron de Saint-Lié, a servi dans la Marine. Il a été Lieutenant de Vaisseaux, & est mort en 1724. Il avoit épousé en 1693 *Marie Gauvriet*, dont il a eu, entr'autres enfans,

1. Michel-César, qui suit.

2. René-Pierre, Chevalier d'Aligre, né en Avril 1712, marié en Septembre 1756 à *N..... Théard-du-Bordage*.

3. Gui, dit *l'Abbé d'Aligre*, né le 2 Février 1718, Prieur de Fosse-Bellay & de Moussi-le-Neuf.

VI. Michel-César, Marquis d'Aligre, né le 7 Août 1711, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie par brevet du 2 Février 1757, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de *Noailles*, a épousé en premieres noces *Madeleine-Catherine-Françoise de Roussiac*, & en secondes, le 12 Février 1754, *Philiberte-Catherine Baudry*, fille d'*André Baudry*, Conseiller au Parlement, & Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Artois & Pays conquis, & de *Catherine Lorancher*.

Les armes : *burelé d'or & d'azur, de dix pièces, au chef d'azur chargé de trois soleils d'or*. Voy. P. Anselme, *Tom. VI, p. 550 & suiv.* Moreri, *Edition de 1759*, & Mercure de France, *Juin 1725, p. 1455*.

ALION : c'est une branche de la Maison d'Usson-Bonac. Louis d'Usson, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, est cousin au sixiéme degré du Marquis de Bonac, ci-devant Ambassadeur auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. Le Comte d'Alion a été nommé, en 1724, Commissaire médiateur du Roi, pour le partage des limites en Perse, entre les Turcs & les Russes, Ministre plénipotentiaire de France à Péterbourg, en 1742, pour la seconde fois en 1744, & il y a demeuré jusqu'en 1748. Il a épousé, en 1550, *Louise-Elizabeth Choart*, fille unique de feu *Guillaume*, Seigneur de Buzenval, en la Paroisse de Ruel près Paris; mort Brigadier de Cavalerie, ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, appellé le Marquis de Buzenval.

Les armes d'Usson-d'Alion de Bonac, sont : *de gueules, au lion d'argent*. Voyez BONAC.

—ALIX : famille noble de Salins, éteinte, & qui remonte à Claude Alix, convoqué à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551 & 1561. Pierre Alix, Chanoine de Besançon, Prieur de Sainte-Madelene de Salins, nommé par le Pape à l'Abbaye de Saint-Paul de Besançon en 1632, mourut en l'an 1676, laissant une histoire manuscrite de son Abbaye qu'il avoit gouvernée pendant quarante-quatre ans.

ALLAMANON : famille noble, qui tire son nom de la Terre & Seigneurie d'Allamanon qu'elle possédoit dans le onziéme siécle. Jean & Albert d'Allamanon embrasserent le parti du Comte de Provence en

1150.

1150, dans la fameuse guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette des Baux*. BERTRAND D'ALLAMANON suivit celui de la Princesse. ALBERT étoit du nombre des Barons qui firent hommage à *Bérenger* dans la ville de Tarascon, l'an 1146.

On trouve dans le douziéme siécle un autre BERTRAND D'ALLAMANON, qui se distingua par sa bravoure & par son sçavoir; il étoit du nombre des fameux Poëtes Provençaux, auxquels on avoit donné le nom de *Troubadours*. Il fut présent au traité de paix qui se fit entre *Bérenger* & les Génois, lorsque ceux-ci se mirent sous la protection de ce dernier Comte de Provence de la Maison de Barcelonne. *Bérenger*, charmé du mérite de BERTRAND, lui fit présent de 2000 sols à prendre sur le péage d'Arles.

BERTRAND, II du nom, Seigneur de Rognes, accompagna CHARLES D'ANJOU, lorsqu'il alla faire la conquête du Royaume de Naples, l'an 1264.

IMBERT D'ALLAMANON, son fils, Seigneur d'Aurielle, suivit la Cour de CHARLES II en l'année 1293, & son frere AICARD D'ALLAMANON, Seigneur de Rognes, fut Amiral de Provence en 1297.

PIERRE D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon & Lambesc, fit hommage de ses Terres en l'année 1330 & en 1341.

Un second AICARD D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon, testa en faveur de

FLORIMONT D'ALLAMANON son fils, qui fit aussi son testament le 19 Juin 1524. Il fut pere de

JEAN D'ALLAMANON, marié avec *Melchiore de Portanier*. Leur contrat de mariage est du 13 Janvier 1545. Ils eurent, parmi plusieurs enfans, HONORÉ, JOSEPH, & PIERRE.

HONORÉ, étoit premier Procureur du Pays en 1591. Il immortalisa son nom dans les guerres civiles de la ligue, auxquelles il eut beaucoup de part. Il se noya en voulant passer à gué la riviere d'Argens. JOSEPH & PIERRE, ses freres, partagerent son héritage & firent tige.

PIERRE se retira à Brignoles où il fut Chef d'une branche éteinte de nos jours.

JOSEPH, après avoir vendu la part qu'il avoit à la Terre d'Allamanon, alla s'établir à Salon où il forma aussi une branche dont il ne reste plus que deux freres fort âgés, vivans sans alliance en 1757, l'un à Nevers, & l'autre à Salon. *Arm. de Prov. Tom. I, p. 33.*

Les armes: *tranché d'argent sur sable, diapré de l'un en l'autre.*

— ALLARD, en Dauphiné. La généalogie de cette famille noble commence dans l'Armorial de France, *Reg. second, premier partie*, à

I. Noble GABRIEL ALLARD, Ecuyer, demeurant à Montvendre, Diocèse de Valence. Il épousa, 1°. le 20 Janvier 1517, Demoiselle *Cécile du Perrier*; & 2°. le 25 Février 1527, Demoiselle *Blanche d'Urre*. Il testa en 1548, & laissa du premier lit:

1. GASPARD, qui suit.

2. JEAN, Seigneur de Beauchêne, commandant une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi en 1584.

Et du second lit:

3. BALTHAZARD, auteur de la seconde Branche rapportée ci-après.

II. GASPARD ALLARD, Sieur de Montvendre en 1542, eut, entr'autres enfans, de Demoiselle *Marguerite Masuere* son épouse:

1. CHARLES.

2. GUILLAUME, qui suit.

3. & 4. BLANCHE, & LOUISE.

III. GUILLAUME ALLARD, demeurant au Lieu de Chantemerle, Diocèse de Vienne, épousa, par contrat du 26 Octobre 1587, Demoiselle *Gilberte de Bost*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin, au Diocèse de Mâcon, & de *Françoise de Rochefort-de-la-Valette.* Il mourut au mois d'Octobre 1604. Il eut de son mariage:

1. EUSTACHE.

2. JEAN, qui suit.

3. & 4. CATHERINE, & GASPARDE.

IV. JEAN ALLARD, servit en 1636 dans l'armée de Picardie, & au siége de Corbie. Dans deux actes, l'un du 31 Janvier 1637, l'autre du 29 Juillet 1649, il est qualifié Lieutenant pour le Roi aux Isles de Porquerolles. Il épousa, le 24 Janvier 1635, *Marguerite de la Faye*, fille de *Louis de la Faye-de-Lantozat*, Juge de la Baronnie d'Aubenas, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit.

2. & 3. LOUIS & JOSEPH.

4. Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Faucon-Saint-Laurent.*

V. JEAN-BAPTISTE ALLARD, Maire perpétuel de la ville d'Aubenas, & du Comté de Montlor, fut déchargé de la contribution au ban & arriere-ban, par Sentence du 9 Mai 1690, attendu qu'il avoit un fils au service de S. M. Il fut maintenu dans son ancienne Noblesse, le 28 Janvier 1698, par ordonnance de M. de Lamoignon-de-Courson, Intendant du Languedoc. Il mourut le 2 Octobre 1710. Il avoit épousé, 1°. le 26 Avril 1664, *Louise du Chier*, fille de *Jean*, & de *Susanne Montagne*; 2°. *Jeanne de Borne.* Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui suit.

2. Et MARIE, femme de *Pierre Aymard*, Conseiller, Procureur du Roi en la Jurisdiction de *Pierre-Latte.*

VI. LOUIS ALLARD, légataire universel de *Marguerite de la Faye* son ayeule paternelle, par le testament qu'elle fit le 19 Décembre 1688. Il épousa, le 17 Avril 1700, *Anne Chastannier*, dont:

VII. PIERRE ALLARD, né le 21 Janvier 1706, marié le 18 Février 1730, avec *Marguerite du Faur-de Montjeau*, fille de *François*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine-Major au Régiment de Périgord, & de *Thérese Drival.*

SECONDE BRANCHE.

II. BALTHAZARD ALLARD, I du nom, fils du second lit de GABRIEL

& de *Blanche d'Urre*, Coseigneur de Mayn, de Montvendre, &c. & Commandant d'une Compagnie de gens de pied pour le service du Roi. Il épousa, 1°. le 18 Avril 1565, *Sibile Gigou*, fille de *Bernardin Gigou*, de la ville de Romans; 2°. le 6 Mars 1572, Dame *Caroline de Doncieu*. Il testa le 5 Août 1582. *Caroline de Doncieu* resta tutrice de ses enfans, qui furent entr'autres:

1. Annet Allard, Ecuyer.
2. Et Pierre, qui suit.

III. Pierre Allard, né posthume, épousa, le 13 Avril 1612, *Hélene Serret*, fille de *Pierre*, Secrétaire de la Chambre du Roi; il en eut:

1. Laurent d'Allard, maintenu avec ses freres & sœurs dans la possession de leur Noblesse, par l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, datée du 22 Janvier 1643.
2. Balthazard, qui suit.
3. & 4. Pierre & André.
5. & 6. Catherine, & Jeanne.

IV. Balthazard d'Allard, II du nom, Capitaine dans le Régiment du Duc de Modene, testa le 12 Décembre 1656, & vivoit encore en 1670. Il eut de son mariage accordé le 4 Octobre 1653, avec *Charlotte de Blanchard-de-Savinhac*, fille de Noble *Anne de Blanchard-de-Savinhac*, Sieur de Carricy, & de *Spirite de Baratier*:

1. Laurent, qui suit.
2. Gabrielle.

V. Laurent d'Allard, Ecuyer, Seigneur de Montaille du Cros, & de la Crouzilliere, en Touraine, Commissaire & Lieutenant-Provincial de l'Artillerie de France, Chevalier de Saint-Louis, épousa le 27 Février 1697, *Marie Charlotte de Rostaing*, fille de *Jean*, Sieur de Champhérier, & de *Claudine le Bon*. Il testa le 1 octobre 1735, & laissa pour enfans:

1. Marc-Antoine-Laurent, qui suit.
2. Claude, Lieutenant, puis Commissaire-Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.
3. Hugues-Charles, rapporté après son aîné.
4. Louis, né au mois de Juillet 1713.
5. Marie-Madelene, femme d'*Alexandre Lancelin*, Ecuyer, Seigneur de la Roliere.

VI Marc-Antoine-Laurent d'Allard, reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, en Février 1723; Ecuyer du Roi, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, successivement Capitaine réformé, à la suite du Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie; Exempt de la Compagnie des Gardes de feu M. le Duc d'Orléans; Capitaine en pied en 1729 dans le Régiment de Limousin, Infanterie; a eu de son mariage accordé le 16 Septembre 1728, avec *Marie-Madelene du Fresne*:

1. Laurent-Gaspard d'Allard, né le 6 Juillet 1729.

2. MARIE-LOUISE, née le 17 Décembre 1733.
3. ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 1 Décembre 1737.
4. Et MARIE-LOUISE-ANGELIQUE, née le 17 Juin 1739.

TROISIEME BRANCHE.

VI. HUGUES-CHARLES D'ALLARD, Ecuyer, Commiſſaire d'Artillerie, frere puîné de MARC-ANTOINE-LAURENT; a épouſé, le 18 Décembre 1729, *Marie Montchenu*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Thodure, & de *Louiſe de Lemps*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans:

MARIE-MADELENE, née le 16 Octobre 1731, reçue à Saint-Cyr le 2 Mars 1739.

Les armes: *d'or, à un chevron de ſable, accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, & d'un croiſſant de gueules, poſé à la pointe de l'écu.*

— ALLARD, en Provence. I. BALTHAZARD ALLARD, de la Ville de Brignoles, fut annobli par Lettres-patentes du Roi LOUIS XIV, en l'année 1654. Ces Lettres furent enregiſtrées en la Cour des Comptes d'Aix, le 16 Novembre 1655, Regiſtre *afflictio Provinciæ*, arm. B. fol. 68. Il avoit été marié à Brignoles en 1609, (*Taneron* Notaire) avec *Marguerite Martin*, dont il eut quatre enfans:

1. & 2. JEAN & BALTHAZARD, II du nom.
3. ANDRÉ, qui ſuit:
4. Et ELIZABETH ALLARD, mariée le 4 Juillet 1656, avec *Lazarin Doria*, Seigneur de Saturnon.

II. ANDRÉ D'ALLARD, acquit la terre de Néoules en 1657, & fut pere de

III. LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, marié avec *Catherine de Gantès*, par contrat du 2 Octobre 1720. De cette alliance ſont iſſus, entr'autres enfans, deux fils, dont l'aîné,

IV. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, Conſeiller au Parlement de Provence, a épouſé Demoiſelle *Dauphine de Bauſſet-de-Roquefort*, niéce de l'Evêque de Béziers, de laquelle il a des enfans, le cadet vit ſans alliance.

Les armes: *d'azur, trois barres d'argent, ſupportant une trangle d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, ſurmontés d'un vol de même.* Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 34.

— ALLARD, Sieur de la Houſſaye en Normandie, Généralité d'Alençon. *La Roque*, dans ſon traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, *Audon-Lenfant* préſenta pour lui, NOEL ALLARD, Archer, armé de brigandine, ſallade, arquetrouſſe, pour ſe un Archer. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, la derniere accompagnée de 3 croiſſans d'argent, 1 & 2.*

* ALLASSAT: Seigneurie qui appartient en partie à l'Evêque de Li-

moges, & en partie au Marquis de Rastignac. On prétend que cette Seigneurie est la plus ancienne du Limousin.

— ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon, Sieur de la Ramée & du Bois. *La Roque*, dans son traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arc, pour *Nicolas Gallopin*, se présenta JEAN ALLEAUME, armé de brigandine, sallade, & avec lui un Page portant une javeline pour se vouger. *Masseville*, dans son histoire de Normandie, parle d'un GUILLAUME D'ALLEAUME, nommé à l'Evêché de Lisieux en 1622.

RAOULIN D'ALLEAUME, Ecuyer, Sieur de la Ramée, épousa *Gueranne Patrice*, dont une fille, & PHILIPPE, qui suit.

PHILIPPE D'ALLEAUME, Seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567, à *Madelene Barbier*, fille de *Noël Barbier*, Seigneur de Pelleus, & de *Susanne Gerveseaux*, dont GILLES, & CHARLES, qui suit.

CHARLES D'ALLEAUME, Ecuyer, Seigneur de Beaupréau, Conseiller au Parlement de Rouen, & Président aux Requêtes du Palais, se maria, par contrat du 13 Septembre 1617, à *Anne Besnard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Lépinay, &c. & de *Claire de Quesade*, dont CLAIRE D'ALLEAUME, mariée, en 1652, à *André de Mercastel*, Ecuyer, Seigneur de Mercastel, &c. & CHARLES, qui suit.

CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Trefforest, &c. épousa, par contrat du 9 Avril 1667, *Marie de Galentine*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne Brice*, dont.

1. FRANÇOIS D'ALLEAUME, Prieur de l'Abbaye du Parc.
2. BRICE D'ALLEAUME, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Rouen.
3. MARIE, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Amand.
4. Et BARTHELEMI, qui suit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, & autres lieux, premier Avocat Général en la Cour des Aides de Normandie, épousa, par contrat du 2 Juillet 1701, *Catherine Davoult*, fille de *Jacques*, & de *Michelle Ugo*; dont:

ANDRÉ-JOSEPH D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, Baudribose, Grandpré & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié le 27 Mars 1737, à *N.... Midy*, dont deux filles Religieuses à l'Abbaye de Saint-Amand, & un fils, qui suit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforest, Passy, Baudribose & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié, par contrat du 8 Octobre 1744, à *Anne-Marie-Thérese-Françoise-Genevieve du Mesnil*, Marquise de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas du Mesnil*, Marquis de Sommery, Chevalier, Seigneur & Patron des Paroisses de Sommery & de Sainte-Genevieve, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & de *Jeanne-Thérese Carel*, dont:

1. Pierre-Barthelemi-François, né le 8 Novembre 1748.
2. Jacques Charles, né le 25 Septembre 1749.
3. Augustin-Etienne, né le 11 Novembre 1751.
4. Anne Marie-Augustin, né le 27 Novembre 1753.
5. Anne-Catherine-Louise, née le 27 Août 1746.
6. Et Angelique-Thérèse, née le 29 Septembre 1747.

Les armes : *d'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'un oiseau, la tête contournée, surmontée d'une étoile, le tout de même.*

ALLEMAGNE, autrefois Germanie : elle est, depuis le regne de Charlemagne, divisée en haute & basse. L'Empereur Maximilien, en 1512, divisa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles.

Le premier, le Cercle d'Autriche, qui comprend L'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie, le Tirol, & les Evêchés de Trente & de Brixen.

Le second, le Cercle de Baviere, qui comprend les Etats Séculiers & les Etats Ecclésiastiques.

Le troisiéme, le Cercle de Souabe, qui comprend divers Etats Séculiers & Ecclésiastiques, & quelques Villes Impériales.

Le quatriéme, le Cercle de Franconie, qui contient les Evêchés de Bamberg, de Wirtsbourg, & d'Aichter, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, &c.

Le cinquiéme, le Cercle de la Haute-Saxe, qui comprend l'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, &c.

Le sixiéme, le Cercle de la Basse-Saxe, qui comprend les Duchés de Mekelbourg, Saxe-Lawembourg, Brunswick, Lunebourg, Alsace, Holstein, &c.

Le septiéme, le Cercle de Westphalie, qui comprend Munster, Paderborn, Osnabruk, &c.

Le huitiéme, le Cercle du Bas-Rhin, qui comprend les Electorats de Mayence, de Treves, & de Cologne.

Le neuviéme, le Cercle du Haut-Rhin, ou Cercle d'Alsace, qui comprend Wormes, Spire, Francfort, Haguenaw, Wessembourg, &c.

Le dixiéme, le Cercle de Bourgogne, qui ne contient à présent, dans les Pays-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Impératrice Reine.

Il y a des Villes Impériales hors des Cercles, comme Prague, Dantzich, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, &c.

Mayence, Cologne, Treves, Saltzbourg, Magdebourg, Konisberg, Revel & Deerpt, sont des Villes Impériales hors des dix Cercles.

L'Empire d'Allemagne est un corps dont l'Empereur est le Chef, & dont les membres sont les Etats de l'Empire, divisés en trois classes : sçavoir, le Collége des Princes Ecclésiastiques, celui des Princes Séculiers, & le Collége des Villes Impériales, qui entrent dans les Diètes ou assemblées générales.

Sur l'élection & le couronnement de l'Empereur, sur son pouvoir, son Domaine, ses Conseils; sur les Colléges de l'Empire, l'assemblée des Electeurs pour l'élection de l'Empereur, les Princes de l'Empire, les Princes souverains d'Allemagne, le Collége des Villes Impériales, les Diètes Impériales, les Cercles de l'Empire, les Tribunaux de la Justice de l'Empire, la Noblesse libre de l'Empire, &c. voyez *Moreri*. *Heiss*, entre les modernes, a le mieux écrit de l'Allemagne : l'Empereur regnant est le cinquante-neuviéme Empereur, depuis Charlemagne.

Le premier établissement du dernier Empire des Romains, ou d'Occident, est en la personne de CHARLEMAGNE, Roi de France, le 25 Décembre 800, suivant notre maniere de compter. La premiere possession de l'Empire par des Princes Allemands, est en Février 962. La premiere élévation de la Maison d'Autriche sur le Trône, en la personne de RODOLPHE, Comte d'Hapsbourg, est en Octobre 1273. La possession non interrompue du Trône Impérial par la Maison d'Autriche, est depuis le mois de Juin 1438, jusqu'en Octobre 1740. *Voyez* AUTRICHE.

— ALLEMAND : cette Maison, comptée aujourd'hui parmi celles du Dauphiné, descend de RAOUL ALLEMAND, VI[e] fils de RAOUL, Prince de Faucigny, qui vivoit l'an 1125; & l'héritiere du Faucigny, AGNÈS Allemand, épousa PIERRE, Comte de Savoye. (Voyez l'histoire de Savoye, second volume, tab. 19, art *Faucigny*, page 1171). Cette Maison ayant jusqu'à vingt branches, le plus grand nombre d'elles s'est établi en Dauphiné, d'autres en Bugey, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs d'Arbent & de Mornay, & d'autres en Franche-Comté, sous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs de Montjesson. En 1455, il y eut un Concordat fait entre 15 branches de la Maison ALLEMAND, en présence de SIBOUD ALLEMAND, Evêque & Prince de Grenoble, leur oncle & cousin commun, par lequel les ALLEMANDS se promettent de s'aider de biens & d'armes dans leurs affaires, & de juger entr'eux les différends qui pourroient survenir dans leur Maison, & de traiter de concert du mariage de leurs filles; ils promettent, pour cela faire, de se rassembler tous les ans le 1 de Mai, dans une Chapelle fondée par SIBOUD ALLEMAND, Evêque de Grenoble, ou autre Chapelle qu'ils choisiront à leur gré, & où ils promettent d'entretenir un luminaire à certaines fêtes & à certains jours à l'honneur du bienheureux Cardinal LOUIS ALLEMAND, du titre de Latran, Archevêque d'Arles & Comte de Lyon, béatifié par le Pape CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527, 70 ans après sa mort. Ce Cardinal, né en 1392, fut d'abord Comte de Lyon, par la résignation de GALOIS ALLEMAND, son frere aîné; ensuite il fut Abbé de Tournus-sur-Saône, puis Evêque de Maguelonne; de-là il fut appellé à l'Archevêché d'Arles; &, le 24 Mai 1426, il fut fait Cardinal par le Pape MARTIN III. Avant d'être Cardinal, le même Pape l'avoit pourvu de la charge de Vice-Camerlingue de l'Eglise, & député à la République de *Sienne*, pour la tenue du Concile qui y avoit été transféré de Pavie. Il

fut après cela Légat de Boulogne, & réforma la police des villes d'Ymola & de Forly. Il obtint de Louis III, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, la confirmation des priviléges & immunités accordés à son Eglise d'Arles, par les Empereurs & les Rois d'Arles & de Provence. Quelque tems après, le Concile de Pavie ayant été convoqué à Bâle, arriva la mort du Pape MARTIN III, & l'élection d'EUGENE IV, que le Cardinal ALLEMAND ne favorisa pas; de sorte qu'à sa persuasion le Concile fut continué à Bâle, malgré les défenses d'Eugene. Ce Concile où le Cardinal ALLEMAND présidoit, ne voulant point reconnoître EUGENE pour Pape, nomma pour l'être, AMÉ, VII du nom, premier Duc de Savoye, qui prit le nom de FELIX V; ce qui fit qu'EUGENE refusa à LOUIS ALLEMAND le titre de Cardinal, accordé par son prédécesseur, tandis que FÉLIX, qui le maintenoit, l'envoya, comme son Légat, auprès de l'Empereur FRÉDERIC, à l'assemblée de Francfort. Cependant FÉLIX, ayant cédé le Pontificat à NICOLAS V, élu Pape après la mort d'EUGENE, NICOLAS V confirma à LOUIS ALLEMAND son ancienne dignité de Cardinal, & le fit aussi Légat dans l'Allemagne inférieure. Enfin ce Prélat se retira à Arles, son Archevêché, & il mourut à Salon le 16 Septembre 1450. Il n'avoit que cinquante-huit ans. On lit cette épitaphe au dessus de sa tombe dans l'Eglise d'Arles :

Omnia sunt hominum tenui pendentia filo,
Et subito casu, quæ valuêre, ruunt.

Il fut reconnu que le Cardinal ALLEMAND n'avoit agi que par zèle pour l'Eglise, dans toutes les affaires où il s'étoit trouvé, & ce fut à sa persuasion que FÉLIX V se démit de son Pontificat. PIE II lui écrivit une lettre fort honorable. Sa probité, ses vertus, la piété dont il étoit rempli, le firent canoniser par CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527. Voyez *la Bulle de sa Béatification dans l'histoire de Bresse par* Guichenon.

Quinze branches, du nom de ce Cardinal, & de ses parens assemblés, comme on a dit ci-dessus, statuerent en 1455, par un Concordat entre elles, en présence de l'Evêque de Grenoble, qui étoit aussi de cette Maison, de mettre le portrait du Cardinal dans une Chapelle où chacun devoit se rendre tous les ans pour se maintenir mutuellement. On voit dans ce Concordat que les ALLEMANDS vouent obéissance & service au *Dauphin* de Viennois & au *Duc* de Savoye, dans l'espérance d'en être aidés & défendus, vu la consanguinité & les affinités contractées d'ancienneté entr'eux & les ancêtres desdits Princes. Par ce même Concordat, les ALLEMANDS, dont chaque branche avoit des armes différentes, s'accordent tous à prendre ou à ajouter aux leurs celles de la branche de VALBONEY qui étoit l'aînée. Les armes de la branche de VALBONEY, sont : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout.* Ce Concordat est autorisé par LOUIS, Duc de Savoye, qui y a signé & fait signer son approbation par ses Officiers.

I. FRANÇOIS ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, avoit épousé *Girardette Ademar*, fille de *Giraud Ademar*, & de *Tiburge Amy*, l'an 1279. Il eut deux fils;

1. JEAN, qui suit.

2. Et AYMOND, qui fut Religieux de l'Isle-Barbe, & qui vivoit dès 1292.

II. JEAN ALLEMAND, I du nom, Seigneur d'Uriage, laissa deux fils & une fille:

1. ODO, mort sans postérité.

2. SIBOUD, qui suit.

3. Et ALEXIS, femme de *Louis de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin, fils de *Guillaume de la Poype*, Seigneur de ce lieu, & de *Béatrix de Palagnin*.

III. SIBOUD ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, rendit hommage de la Seigneurie d'Uriage à HUMBERT, dernier du nom, Dauphin de Viennois, l'an 1345. L'on voit par les preuves faites par BONIFACE ALLEMAND, pour entrer dans l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, que la femme de SIBOUD, bisayeule de BONIFACE, s'appelloit *Jourdaine Morges*, de laquelle il eut:

1. GUIGUES, qui suit.

2. FRANÇOIS, Religieux de Saint-Antoine.

3. JEAN, Seigneur de Revel.

4. & 5. ISABEAU & FRANÇOISE.

IV. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, eut pour femme, *Agnès de Châteauneuf*, fille de *Bertrand de Châteauneuf*, & d'une fille de la Maison de *Clermont*, qui lui donna:

1. JEAN, II du nom, qui suit.

2. GUIGUES,

3. Et GUIGONNE, femme d'*Antoine de Chandieu*.

V. JEAN ALLEMAND, II du nom, Seigneur d'Uriage, fut marié deux fois. En premieres noces il épousa *Bonne de Chalant*, fille de *Boniface de Chalant*, Chevalier, Seigneur de Fénis, & de *Françoise de Roussillon*, fille de *Jacques de Roussillon*, Seigneur de Tullins. *Chalant* porte: *d'argent au chef de gueules, à la cotice de sable brochant sur le tout.* En secondes noces, JEAN ALLEMAND épousa *Catherine de Savoye*, fille de *Humbert de Savoye*, Seigneur d'Arvillars, d'Eclose, des Moulettes & de Lormes, Gouverneur de Faucigny; & de *Catherine de Clef*, le 8 Décembre 1422. *Savoye-Arvillars* porte: *de Savoye brisé sur la croix de 5 têtes de léopard de sable*, Il fit son testament en 1446, & eut pour enfans:

1. GUI, fils unique du premier lit, mort en bas âge.

2. GUIGUES, aîné du second lit, qui suit.

3. BONIFACE, pourvu d'une place de Chanoine & reçu Comte de Lyon, ayant au préalable fait ses preuves de noblesse selon l'usage. Ensuite il changea d'état, se maria & eut cinq filles, toutes cinq mortes en bas âge. Il porta la qualité de Seigneur de Châteauneuf, & selon les mémoires domestiques, il fut Gouverneur du Dauphiné.

4. SOFFREY, co-Seigneur de Châteauneuf, mourut avant ses freres; BONIFACE lui succéda en la part qu'il avoit sur Châteauneuf, & GUIGUES à BONIFACE.

5. AIMOND, Seigneur de Revel, & selon *Guichenon*, d'Uriage.

6. SIBOUD.

7. Françoise, femme de François de Villette, Seigneur de Chevron.

8. Et Guigonne.

VI. Guigues Allemand, Seigneur d'Uriage, de Molaret, de Châteauneuf, Conseiller & Chambellan de Louis XI, se trouva à la bataille de Mont-le-Héri & s'y distingua. *Marie de Grinde* lui apporta la Terre de Molar. Les armoiries de *Grinde-Molar* sont : *d'azur, à la bande componnée d'or & d'argent, à trois croissans de même, deux dessus & un dessous.* Guigues Allemand testa en 1496, & eut pour enfans :

1. Soffrey, qui suit.

2. Felix, rapporté après son frere

3. Louis, Ecclésiastique, qui n'est point le même que Louis Allemand, Cardinal, mort, comme on l'a dit, dès l'an 1450, qui n'étoit pas, comme on le voit, de cette branche ; différent encore d'un Louis Allemand, Chevalier, Seigneur d'Arbent, de Mornay, de Coisselet, & de la Marche, homme aussi fameux dans le Militaire, que Louis Allemand, Cardinal, l'avoit été dans l'Eglise. Ce Louis, Chevalier, est ce Seigneur d'Arbent, que *Philippe de Commines* qualifie *d'homme vaillant & expérimenté, sur-tout en armée de Mer.* Après avoir servi pendant long-tems le Duc de Bourgogne, dont il fut fort estimé, ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Nancy, il se saisit du Château de Lon en Bourgogne-Comté, & l'armée de Louis XI, victorieuse du Duc de Bourgogne, l'y assiégea ; il ne rendit la place que le 27 Avril 1480, capitulation faite auparavant avec le Seigneur d'Andelot que le Roi lui avoit envoyé. Il fut présent au serment que *Philippe de Savoye*, Comte de Provence, prêta en 1484, de tenir le scellé donné à *Charles*, Duc de Savoye. Sur ce qu'en dit *Mathieu*, en l'histoire de Louis XI, il paroît que le Roi Charles VIII & le Prince d'Orange, le considérerent beaucoup, car ils l'emmenerent avec eux à la conquête de Naples en 1494, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes-d'Armes du Prince d'Orange. De retour de Naples, il fut au siége de Tuscanelle, où *Gabriel de Saint-Julien*, de la Maison de Baleurre, son allié, fut tué. En 1495 le Roi de France Charles VIII lui donna la conduite d'une armée navale, composée de deux mille homme Suisses & Gascons. Il avoit pris pour femme, *Jeanne du Châtelet*, Dame de la Marche, fille de *Philibert du Châtelet*, & de *Louise de Grandson.* En lui finit la Branche des Allemand, Seigneurs d'Arbent.

4. Guigonne, Abbesse des Ayes.

5. Marie, épouse de Humbert Allemand, Seigneur d'Aillieres.

6 Et Claudine.

VII. Soffrey Allemand, dit *le Capitaine Molar*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Dauphiné, fidele compagnon du Chevalier sans peur & sans reproche (*Pierre du Terrail*), fut un des braves hommes de son siécle. A l'attaque de Gènes, sous Louis XII, il commandoit trois mille hommes ; cette ville fut prise & il y eut bonne part. Il fit des merveilles à la prise de Bresse par le Duc de Nemours, où il se trouva ; & le Roi, qui connoissoit sa vertu & son courage, l'ayant envoyé au secours du Duc de Ferrare, il défit dans un combat naval l'Armée Vénitienne,

prit quinze galères & en coula une à fond. *Arnoul le Ferron*, qui rapporte cette action dans son histoire du Chevalier *Bayard*, cite le Poëte *Cœlius Caleagninus*, à cause de la description qu'il en a faite en fort beaux vers. Enfin le Capitaine *Molar* montra sa bravoure encore à la bataille de Ravenne, où il mourut victorieux avec son Général. Il avoit épousé *Richarde de Saint-Prix* en Dauphiné ; il en eut :

1. Guillaume, mort sans enfans.

2. Philibert, mort sans alliance.

3. Et Marguerite, femme de *Jacques de Sassenage*, fils de *Louis*, Baron de Sassenage, & d'*Anne de Montlaur*.

VII. Felix Allemand, fils de Guigues, puîné de Soffrey, & Seigneur de Montlaur, recueillit tous les biens de sa Maison, & eut pour femme, *Marguerite de Bouilliers*, dont :

VIII. Gaspard Allemand, fils unique, marié à *N*...... Il eut pour enfans :

1. Louis, mort jeune.

2. Antoine, mort jeune.

3. Jean-Claude qui fut marié : mais se voyant hors d'espoir d'avoir des enfans, il institua héritiere Françoise Allemand sa sœur.

4. & 5. Louise & Mérite.

6. Et Françoise, qui épousa Claude, fils d'Aymar Allemand, Co-seigneur de Chattes, & de *Madelene de Laire-de-Glandages*, le 17 Janvier 1572.

Branche des Allemand, Seigneurs de la Rochechinard, issue de celle des Allemand-d'Uriage.

I. Aymar Allemand, Seigneur de la Rochechinard, fut pere d'un fils qui suit.

II. Jean Allemand, épousa une Dame nommée *Falconne*. C'est peut-être celui qui servit le Roi Jean, sous le Comte de Valentinois, & qui passa à la montre à Lyon, lui & sept Ecuyers de sa compagnie, le 8 Août 1356 ; il laissa un fils qui suit.

III. Albert Allemand ; tout ce que l'on sçait de ce Gentilhomme est qu'il fut marié & qu'il laissa deux fils :

1. Jean, qui suit.

2. Et Claude, mort sans postérité.

IV. Jean Allemand, II du nom, épousa *Margaronne Dumas*, de laquelle il eut cinq fils, il testa en 1466 ; ses enfans furent :

1. Aymar, qui suit.

2. Antoine, I du nom, Evêque de Cahors. *Voyez* l'histoire des Evêques de Cahors.

3. Charles, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Saint-Gilles, qui s'est acquis une louange immortelle, par les biens immenses qu'il a faits à son Ordre en général, & en particulier à l'Eglise de son Prieuré de Saint-Gilles. Ce fut lui qui amena en France le Prince Zizime, frere du Sultan Selim, Empereur des Turcs, lequel il présenta au Roi Charles VIII.

4. & 5. JEAN & PIERRE.

V. AYMAR ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinar, fut marié à *Jeanne de Bofczozel*, fille de *Gui de Bofczozel*, Seigneur d'Eclose & de Mont-Martin; il mourut sans tester, laissant huit fils vivans, qui eurent tant de respect pour *Jeanne de Bofczozel* leur mere, qu'ils lui déférerent le droit de choisir un héritier; ce qu'elle accepta, & nomma l'aîné, BARRACHIN ALLEMAND, qui fut reconnu & considéré par ses freres comme le maître, chef & gouverneur de toute la maison; aussi en usa-t-il bien, les ayant tous pourvus, chacun selon son inclination.

1. BARRACHIN, fils aîné, déclaré héritier par sa mere, ne se maria point pour vaquer avec plus de liberté au gouvernement de sa famille, ce qui ne l'empêcha pas de servir le Roi aux occasions qui se présenterent. En effet, le Roi CHARLES VIII ayant formé le dessein de la conquête de Naples, BARRACHIN ALLEMAND partit avec le Duc D'ORLÉANS, lequel ayant pris Novarre, qui fut depuis assiégé par *Louis Sforce*, il s'enferma dans cette place avec lui, & y mourut en 1492. Il avoit fait son testament, par lequel il laissa la Rochechinard à son frere ANNEQUIN, Chattes à CLAUDE, & divers legs à tous les autres, qui étoient Ecclésiastiques.

2. ANNEQUIN continua la lignée.

3. CLAUDE, Seigneur de Chates, qui a fait la branche de Pavelin.

4. ANTOINE, Evêque de Cahors, que l'on a confondu avec son oncle ANTOINE, Evêque de la même ville, qui fonda 8 Chapelains, pour 2 Chapelles par lui édifiées dans son Eglise, auxquels il assigna à chacun 60 liv. tournois de rente, à prendre sur le Commun de la ville de Gènes qui les devoit payer à Lyon; donna la Collation de ces Prébendes à ses successeurs Evêques de Cahors. Il fonda aussi une aumône journaliere de trente pains qui devoient être distribués aux pauvres, en mémoire des trente deniers de la Passion. Toutes lesquelles choses furent homologuées à Rome par des Bulles du Pape INNOCENT VIII, l'an 1491, reçues & agréées par le Corps de la Ville, deux ans après, qui fut le tems de sa mort, marquée dans le Calendrier de la ville en ces termes: *l'an 1493 reddet l'esprit à Dieu, Mouffen ANTONE ALLEMANDI, à la Ville de St-Nazari el Pays de Dauphina, & l'ay ensevelit son corps.* De maniere qu'il fut seize ans Evêque, à compter depuis 1476, premiere année de son Episcopat, jusqu'en 1493.

5. ANTOINE, Archidiacre de Cahors.

6. TALEBAR, Archidiacre de la même Eglise.

7. CHARLES, Chanoine de Gap, & non Evêque de Cahors, comme on a dit.

8. JACQUES, Chanoine de Romans.

9. AYMAR, Religieux, mort avant son pere.

10. Et EUNEMONDE, femme de *Hugues de Maubec*, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Châteauneuf & du Monestier en Vivarais, fils de *Hugues II*, & de *Jeanne de Montlaur*.

VI. ANNEQUIN ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard & d'En-

tezieux, épousa *Catherine de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoison, & de *Jeanne de Groslée*, le 10 Septembre 1473. *Clermont* porte : *de gueules, à deux clefs d'argent en sautoir. Voyez* les mémoires de la Maison de Montoison. Il eut entr'autres enfans :

1. Falque, qui suit.
2. Et Aymar.

VII. Falque Allemand, Chevalier, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épousa l'an 1508, *Françoise de Saint-Priest*, fille de *Gabriel*, Baron de Saint-Priest en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Anne de la Roue*. Elle survéquit à son mari qui mourut l'an 1525, & se remaria avec *Claude de Mareste*, Seigneur de Prissat, dont elle eut un fils, *Claude de Mareste*. Ceux de son premier mariage furent :

1. Gabriel, qui suit.
2. Gaspard, héritier de sa mere avec Antoine son frere, qui a eu postérité.
3. Et Antoine, co-héritier de sa mere avec Gaspard.

VIII. Gabriel Allemand, ainsi nommé en mémoire de son ayeule maternelle, fut Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux. Il épousa *Antoinette de Torchefelon*, le 10 Janvier 1529; dont il eut :

1. Georges, Seigneur de Vercheres en Dauphiné.
2. Et Gaspard, qui suit.

IX. Gaspard Allemand, Seigneur d'Entezieux, Montcarra, Renevie, Crassieux & Crappe, épousa *Françoise de Montreux*, le 25 Décembre 1558. Il testa le 11 Février 1601, laissant :

1. Pierre, Seigneur d'Entezieux, qui suit.
2. Et Vincent, mort du vivant de son pere, sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Poisieux*.

X. Pierre Allemand, Seigneur d'Entezieux, épousa l'an 1607, *Marie de Dorne*, fille de *N*** Dorne*, Président au Parlement de Grenoble, dont :

XI. Claude Allemand, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Entezieux, de Montcarra, l'an 1639, épousa *Marguerite de Seve*, fille de *Pierre de Seve*, Seigneur de Saint-Geniès-Laval, premier Président au Parlement de Dombes & au Présidial de Lyon, & d'*Hélene de Villars*, dont :

XII. Pierre Allemand, Seigneur d'Entezieux, Saint-Savin & le Colombier, qui eut pour femme, le 11 Août 1663, *Eléonore de Bernard*, fille unique de *Melchior de Bernard*, Seigneur du Bourg-de-Cize.

Branche des ALLEMAND-DE-MONTMARTIN & DE CHAMPIER, issue de celle des ALLEMAND-DE-LA-ROCHECHINARD.

VIII. Gaspard Allemand, fils puîné de Falque Allemand, Seigneur de la Rochechinard, & de *Françoise de Saint-Priest*, épousa, le 9 Août 1556, *Jeanne de Vercors*, dont :

1. Gaspard, II du nom, qui suit.
2. Pierre, Seigneur de Laval, qui eut pour femme *Claudine de Tho-*

lose, dont il eut Antoine, qui de *N. Michallon* a laissé Anne Allemand, femme de *Jean de Menon*, Seigneur d'Almossieres.

3. Diane, femme de *Georges de Garcin*, puis de *Geoffroi de Bruniere*.

4. & 5. Jeanne & Bonne, Religieuses.

IX. Gaspard Allemand, II du nom, Seigneur de Mont-Martin, épousa *Jeanne de Champier*, fille de *Vincent de Champier*, Seigneur des Curées, & d'*Antoinette de Longecombe*. Il testa en 1606, & eut pour enfans :

1. Gaspard III, qui suit :

2. Et Madelene, mariée à *Claude de Fenoil*.

X. Gaspard Allemand, III du nom, Seigneur de Mont-Martin, fut marié le 27 Janvier 1615, avec *Jeanne de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montplaisant, & de *Marguerite Duprey*. Il testa, l'an 1639, & laissa pour enfans mâles :

1. Gaspard, IV du nom, Seigneur de Mont-Martin, marié & ayeul de feu Mesdames la Maréchale de *Balincourt*, & la Marquise d'*Ally-Rochefort-de-Saint-Point*.

2. Et Claude-Jerôme, qui suit.

XI Claude-Jerôme Allemand, Seigneur de Champier, Capitaine de Cavalerie, épousa, le 12 Septembre 1648, *Jeanne de Chapponay*, & en eut.

1. Abel, qui suit.

2. Marguerite, femme de *François Raynaud*, Conseiller à Lyon

3. & 4. Jeanne & Claudine, Religieuses.

XII. Abel Allemand, Capitaine au Régiment de Saulx, épousa, le 22 Mai 1692, *Jeanne-Marie de Beaumont*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui suit.

2. Pierre, Chanoine & Comte de Lyon.

3. Melchior, Chanoine & Sacristain de Saint-Chef.

4. François, Chevalier de Malte.

5. Et Joseph-Abel, Camerier, Comte de Lyon.

XIII. Jean-Pierre Allemand, épousa le 5 Décembre 1730, *Jeanne de Bosrozel-de-Mont-Gonthier*, dont :

XIV. Pierre-François Allemand, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Roussillon, le seul, à ce qu'on croit, qui reste de la Maison des Allemand. Il épousa, le 17 Février 1765, *Marie-Madelene-Judith Fyot-de-la-Marche*, fille de *Jacques-Philippe Fyot-de la-Marche*, Comte de Neuilly, ancien Ministre plénipotentiaire près de la République de Gènes, & de *Judith Thomas*, l'un & l'autre d'une ancienne Maison de Bourgogne. Il a pour sœur :

Françoise-Marie Allemand, Chanoinesse d'Alix. *Mémoire envoyé.*

Les armes de la Maison Allemand, sont, comme on l'a déjà dit : *de gueules, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, à la bande d'argent brochant sur le tout. Voyez* l'histoire de Bresse par *Guichenon*, & les titres de la Chambre des Comptes de Grenoble.

—ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND : famille illustre & patricienne de la République & Canton de Lucerne en Suisse. Suivant une généalogie manuscrite, dressée d'après les titres, qui nous a été adressée,

I. NICOLAS, I du nom, AN-DER-ALLMEND, eut de son mariage avec *Idde de Werten* (en allemand *Am-Werten*.) JACQUES, qui suit.

II. JACQUES AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conseil de la République de Lucerne en 1517, Bailli ou Gouverneur de Kriens en 1547, eut de son mariage avec *Cecile Haas*, JEAN, qui suit;

III. JEAN AN-DER-ALLMEND, I du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Kriens en 1541, Sénateur du Petit-Conseil en 1543, & Banneret de la ville de Lucerne en 1548; épousa, 1°. *Dorothée Hug*, 2°. *Marguerite de Mettenweil.*

Il eut du premier lit,

1. JEAN, qui suit.

Et du second,

2. MAURICE, auteur de la sixieme branche, rapportée ci-après.

IV. JEAN AN-DER-ALLMEND, II du nom, du Petit-Sénat Souverain de la République de Lucerne en 1575, & Banneret de la ville de ce nom en 1589, laissa de son mariage avec *Catherine Helmelin-de-Pfefficken*,

1. JEAN, qui suit.

2. JODOC, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. Et BARBE, mariée avec le Chevalier *Pfiffer.*

V. JEAN AN-DER-ALLMEND, III du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Capitaine-Général de Vyl en 1614, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne en 1617, Bailli de Munster en 1621, & du Comté de Rottembourg en 1625, Bailli ou Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1632; eut de son mariage avec *Marguerite d'Orer de Bale :*

1. MAURICE, Prevôt du Chapitre noble de Munster en Argeu en 1674, & mort en 1688. Il est Auteur d'une histoire manuscrite de son Chapitre.

2. JEAN, qui suit.

3. JACQUES, mort Enseigne au service de France.

4. WALTHER ou WAUTIER, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après.

5. BARBE, mariée avec *Melchior Schuomacher*, Banneret de la ville de Lucerne.

6. CATHERINE, mariée en premieres noces avec *Jean-Rodolphe Spengler*, de Lucerne, Bailli de Kriens; & en secondes noces, avec *Jost-Renouard Hartmann.*

7. Et MARIE-JACOBÉE, mariée avec *Jean-Baptiste Bircher.*

VI. JEAN AN-DER-ALLMEND, IV du nom, du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1656, élu Stathouder de ce Canton en 1685, & Banneret en 1687; épousa en premieres noces *Catherine Bircher*, & en secondes *Elisabeth de Sonnenberg.*

Il eut du premier lit,

1. MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munster, puis de celui de Saint-Liéger de Lucerne, Chevalier de l'Eperon-d'Or, & Protonotaire Apostolique.

2. JEAN-JODOC, Doyen du Chapitre de Surſée.

3. ADRIEN, Capucin.

4. JEAN-LOUIS, qui ſuit.

5. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Jodoc Ruttimann*, de Lucerne.

6. MARIE-CATHERINE.

7. DOROTHÉE, mariée 1°. avec *Melchior Pfiffer*, & 2°. avec *N.... Puntiner*, de Braunberg.

8. SALOMÉE, mariée à *Jodoc-Bernard Haas*, de Lucerne.

9. MARIE-ANNE.

10. Et JEANNE, mariée en premieres noces avec *Antoine-Marie Zelger*, & en ſecondes noces avec *Alphonſe de Sonnenberg*, Stathouder de la République de Lucerne.

Et du ſecond lit, FRANÇOIS-IGNACE, rapporté ci-après.

VII. JEAN-LOUIS AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Buren en 1703 & 1704, n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Lucie Leuw*.

SECONDE BRANCHE.

VII. FRANÇOIS-IGNACE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN IV, & d'*Elizabeth de Sonnenberg*, a eu de ſon mariage avec *Dorothée de Goeldin*, FRANÇOIS AN-DER-ALLMEND.

TROISIEME BRANCHE.

VI. WALTER ou WAUTHIER AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JEAN III, & de *Marguerite Dorer*, Capitaine des Lucernois, ſe diſtingua en 1656 à la bataille de Vilmergen contre les Bernois. Il fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1687. Il épouſa en premieres noces *Dorothée de Cloos*, & en ſecondes *Catherine Harder*.

Il eut du premier lit,

1. MARIE-ELIZABETH, mariée à *Liéger Schuomacher*.

2. DOROTHÉE, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.

3. N..... Religieuſe à Lucerne, dans le Couvent de Sainte-Anne.

4. Et N..... Religieuſe à l'Abbaye d'Eſchenbach, Ordre de Cîteaux.

Du ſecond lit il eut:

5. JOSEPH, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu.

6. SALOMÉE, mariée à *Charles Durler*, de Lucerne.

7. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Studer*, de Lucerne.

8. Et CATHERINE, mariée à *Joſeph Hartmann*, de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

V. JODOC AN-DER-ALLMEND, ſecond fils de JEAN II, & de *Catherine Helurlin*, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, eut de ſon mariage avec *Jacobé Segeſſer*, de Braunegg,

1. Jodoc.
2. Rodolf, Jésuite.
3. Meinrad, Bénédictin de l'Abbaye de Muri.
4. Jean-Roch, Chanoine du noble Chapitre de Munster, Protonotaire Apostolique, & Docteur en Théologie & des deux Droits.
5. Joseph, qui suit.
6. Louis, Doyen du Chapitre de Willisau.
7. Charles, auteur de la cinquieme branche, rapportée ci-après.
8. Guillaume, Enseigne lors de l'expédition de Portugal, puis Capitaine-Lieutenant en France, où il mourut.
9. Et Marie Béatrix, mariée à *Jacques de Sonnenberg*.

VI. Joseph An-der-Allmend, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1665, Bailli de Ruswyl en 1669, & de Rottenbourg en 1677, Banneret de la ville de Lucerne en 1693, mourut en 1695. Il avoit épousé en premieres noces *Catherine de Sonnenberg*, & en secondes noces *Marie-Elisabeth Hartmann*.

Il eut du premier lit,
1. François, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans alliance.
2. Catherine, mariée à *Charles Pfyffer*, d'Alhshoffen.
3. Marie-Anne, morte sans alliance.

Et du second lit,
4. Jean-Baptiste.
5. Ignace, Capucin.
6. Et Marie-Barbe, mariée avec *François-Joseph Meyer*, de Lucerne.

CINQUIEME BRANCHE.

VI. Charles An-der-Allmend, fils puîné de Jodoc & de Jacobé Segesser, de Brunegg, Sénateur du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Bailli de Malters en 1675, épousa, en premieres noces, *Marie-Jacobé Hartmann*; & en secondes noces, *Dorothée Pfyffer*, d'Alhshoffen.

Du second lit vinrent :
1. François-Roch, du Grand-Conseil de Lucerne en 1690, du Petit-Conseil de ce Canton en 1709, mort la même année, sans enfans de son mariage avec *Anastasie Pfyffer*.
2. Et Joseph-Christophe, qui suit.

VII. Joseph-Christophe An-der-Allmend, du Grand-Conseil de Lucerne en 1696, Bailli de Knutwyl en 1697, de Malters & Littau en 1707, élu Sénateur du Petit-Conseil d'Etat en 1715, est mort en 1733, & avoit épousé en premieres noces *Marie-Elizabeth Segesser*, de Brunegg, & en secondes noces *Marie-Elizabeth Schuomacher*. Il a eu du second lit,

VIII. Joseph-Ignace An-der-Allmend, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne jusqu'en 1737.

SIXIEME BRANCHE.

IV. Maurice An-der-Allmend, fils de Jean I, & de *Marguerite*

Mettenweil, d'une illustre & ancienne Maison de Lucerne, présentement éteinte, fut élu Sénateur du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1606, Avoyer ou Chef de ce Canton en 1629, & en même tems Banneret de la ville. Il épousa en premieres noces *Catherine Holdermeyer-de-Beinweil*, & en secondes noces *Marie Helmlin-de-Pfefficken*, illustres familles de Lucerne, présentement éteintes.

Il eut du premier lit,

1. Jacques, Enseigne au service de France, mort sans enfans de son mariage avec *Anne Zimmermann*.

Il eut du second lit,

2. Jean-Jacques, Chanoine du Chapitre de Munster.

3. Malachie, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux.

4. Martin, Capitaine dans le Milanès, & auparavant Lieutenant de la Garde Suisse de Lucques, marié en premieres noces avec *Elizabeth Goeldlin-de-Tieffenan;* en secondes noces avec *Marie Madelene Moersler*, & en troisiemes noces avec *Claire de Klageneck*.

5. Nicolas, qui suit.

6. Charles, mort sans alliance.

7. Catherine, mariée avec *Jean-Jacques Burgisser*.

8. Et Anne, mariée avec *Balthazard Kundig*.

V. Nicolas An-der-Allmend, II du nom, du Grand-Conseil de la République de Lucerne, Lieutenant de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, épousa en premieres noces *Madelene Schulthess-Dschopff*, & en secondes *Marguerite de Moitemont*.

Il eut du premier lit,

1. Jean-Jacques, du Grand-Conseil de Lucerne, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite de Herteustein*.

Et du second lit,

2. Jean-Albert, Lieutenant de Cavalerie au service du Prince d'Orange.

3. Jacques-Maurice, Chanoine du Chapitre de Munster en Argeu, Chevalier de l'Eperon-d'Or, & Aumônier du Duc de Lorraine.

4. Marie-Béatrix, mariée à *Jodoc-Charles Rutimann*, de Lucerne.

5. Anne-Marie, mariée avec *Sébastien Capeller*, de Lucerne.

6. Jean Caspard, qui suit.

7. Et Jean-Thuringe, Curé de Russwyl dans le Canton de Lucerne, Bénéfice qui vaut par an dix mille livres de France.

VI. Jean-Caspard An-der-Allmend, du Grand-Conseil de Lucerne, Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Lorraine, épousa *Jacobé de Cysat*. Le 20 Juin 1625, Léopold, Duc de Lorraine, gratifia Jean-Caspard d'Allmend, Capitaine des cent-Suisses de sa Garde, & Conseiller du Canton de Lucerne, & les deux enfans qu'il eut de son mariage, leurs hoirs & ayant cause, *de la Seigneurie de Baldegg*, située dans le Comté de Rottenbourg, Canton de Lucerne. Son Altesse Royale venoit

de rembourser le prix de cette Terre à *Ferdinand*, Marquis de Lunaty-Viscomti, Colonel des cent-Suisses de sa Garde, & son Chambellan, lequel avoit acheté en 1717 le Château & la Seigneurie de Baldegg, de *Jean-Rodolf Meyer-de-Baldegg*, Bailli de Habspourg, dans le Canton de Lucerne.

Le descendant de JEAN-CASPARD AN-DER-ALLMEND, MELCHIOR-GEORGES-JOSEPH AN-DER-ALLMEND, né en 1748, est aujourd'hui Seigneur de Baldegg, & a été élu Sénateur du Grand-Conseil de Lucerne en 1765.

Les armes : *de gueules, à l'arbre de Sinople, tigé & arraché d'or, l'écu bordé d'or, casque de Chevalier, au bourlet de Sinople & d'argent, rehaussé d'un demi-vol de gueules, chargé d'un arbre de Sinople, tigé & arraché d'or. Lambrequins de Sinople.*

* ALLEMOGNE : Terre & Marquisat dans le Pays de Gex, qui a été possédée long-tems par la Maison *de Livron*. *Marguerite*, fille & héritiere d'*André-Gaspard de Livron*, Marquis d'Allemogne, & de *Raymondine de Choisy*, porta ce Marquisat, ainsi que le Comté de Choisy & autres Terres, à *Édouard de Conzié*, II du nom, qu'elle épousa en 1696. *Voyez* CONZIÉ.

* ALLEVARD : Terre & Seigneurie du Dauphiné, érigée en titre de Comté en faveur de *Jean-Baptiste-François Barral-de-Clermont*, Président-à-Mortier au Parlement de Dauphiné. Le nom d'*Allevard* a été commué en celui de *Barral* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, registrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble les 14 Avril & 25 Juin suivant, en récompense des services que la famille *de Barral* a anciennement rendus à l'Etat, entr'autres de ceux rendus aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, par *Guillaume de Barral*, Grand-Prieur d'Ainay en 1520, par *Claude*, *Louis*, *Edmont* & *Pierre-Romain de Barral*, tués au service du Roi. *Voyez* BARRAL.

ALLEURS-PUCHOT. ROLLAND PUCHOT-DES-ALLEURS, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, ci devant appellé Chevalier, depuis nommé Comte DES ALLEURS, né en..... a été d'abord Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République Royale de Pologne en 1741, & nommé Ambassadeur à Constantinople en Février 1747; il épousa, à Dresde en 1744, MARIE, née Princesse de Lubomirski, fille de GEORGES, Prince de Lubomirski, de laquelle il a eu des fils & des filles. Il est mort à Constantinople en Janvier 1755.

Le feu Comte DES ALLEURS avoit pour sœur MARIE-SOPHIE, mariée en 1728 à *Louis-Auguste Sonning*, ancien Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, oncle maternel de la Comtesse *de Grammont*.

Le Comte DES ALLEURS étoit cousin-germain de FRANÇOIS PUCHOT, Seigneur des Alleurs près Rouen, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, aussi appellé Comte DES ALLEURS; celui-ci a laissé pour héritiers deux freres, qui possédent aujourd'hui la Terre des Alleurs.

Les armes de PUCHOT-DES-ALLEURS-DE-GUERPONVILLE sont: *d'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef cousu de même.*

ALLINGTON, famille noble des plus considérables d'Angleterre. Elle est en possession depuis très-long-tems du droit d'être Échanson du Roi le jour de son couronnement. Ce droit appartenoit autrefois à la Maison d'*Argenton*, éteinte sous le règne de HENRI VI. Il a passé dans celle D'ALLINGTON par le mariage d'*Elizabeth d'Argenton* avec GUILLAUME D'ALLINGTON, qui le posséde aujourd'hui. *Voyez* Imhoff. *Hist. des Pairs d'Angleterre.*

*—ALLONVILLE, terre en Beauce, relevant de l'Évêché de Chartres, qui a donné son nom à une ancienne famille, dont on remonte l'origine à GEOFFROI, Seigneur d'Allonville, qualifié de *Chevalier*, dès l'an 1370. Son arriere-petit-fils CHARLES D'ALLONVILLE, Seigneur dudit lieu, & Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, devint Seigneur d'Oisonville, en vertu du don porté par son premier contrat de mariage avec *Marguerite de Crosne*, qui étoit encore sa femme en 1457, & petite-fille d'*Adam de Crosne*, Chevalier, Seigneur d'Oisonville en 1386. Il étoit veuf & sans enfans, lorsqu'il épousa en secondes noces *Bertrande de Richebourg-d'Orral*, fille de *Jean de Richebourg*, Écuyer, Seigneur d'Orral. C'est de ce CHARLES que descendent les Seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit EDME D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur d'Arnancourt, qui justifia de sa noblesse devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, laissant d'*Antoinette d'Hérisson*, sa femme, FRANÇOIS CHARLES D'ALLONVILLE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Besons, marié en 1695 à *N... d'Amboise*, mere d'un fils posthume, marié en 1728. Et les Seigneurs du Plessis-Saint-Benoît subsistent dans JACQUES D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur du Plessis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte Guyonnet*, sa femme, Dame de la Brosse-Vertron, entr'autres LOUIS-FRANÇOIS-MARIE D'ALLONVILLE, né audit la Brosse, le 9 Novembre 1736.

La branche des Seigneurs de Louville est présentement éteinte, elle a commencé par *Pierre*, frere puîné du susdit, que *Jeanne* de *Languedoue*, sa femme, rendit pere de JEAN D'ALLONVILLE, Seigneur de Louville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Chambellan, en faveur duquel LOUIS XI, par des Lettres du 7 Août 1481, attacha la haute, moyenne & basse Justice à sa terre de Louville. Il avoit pour femme *Madelene de Prunelé*, Dame du Poussier, en Dunois, fille d'HUGUES, II du nom, Seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c. & de *Guillemette de Tussay*. Le dernier de cette branche a été CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, dit *le Marquis de Louville*, mort dans son Château de Louville, qu'il avoit rebâti sur le modele de l'Hôtel d'Humieres, à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laissé d'*Hiacynthe-Sophie-Bechameil-Nointel*, sa femme, morte en Février 1757, *Angélique-Louise-Sophie d'*ALLONVILLE, Dame de Louville, née le 10 Février 1710, & morte en Septembre 1756, qui avoit été mariée, le 10 Juin 1733, à *Pierre-François-Marie Baglion*, dit le *Marquis de Baglion*, Capitaine aux Gardes-

Françoises, en 1754, dont *Françoise-Sophie-Scholastique de Baglion*, héritiere de Louville, née le... & mariée le 24 Janvier 1759 au Comte du *Roure*, légataire de la Duchesse de la *Force*.

Les armes sont : *d'argent, à deux fasces de sable.*

—ALLORGE, Sieur de Seineville, de la Herape, Méville, Brémont, Malicorne, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 10 Août 1666. On lit dans l'Histoire de Rouen que ROBERT D'ALLORGE fut Maire de la ville de Rouen en 1349 : que N... D'ALLORGE, Abbé de Lyre, fut excommunié en 1392; & que GUILLAUME ALLORGE fut Échevin de la même ville de Rouen, en 1394.

Le P. *Anselme* fait mention de JEAN D'ALLORGE, marié à *Elizabeth du Bosc*, qui mourut en 1406. Suivant l'Armorial de France de MM. d'*Ozier* EDMOND D'ALLORGE, Ecuyer, Sieur du *Havart*, épousa, le 21 Mars 1688, *Elizabeth de Guissencourt*; & MADELENE D'ALLORGE DE SEINEVILLE, leur fille, fut reçue à Saint Cyr en Décembre 1702. Il justifia la possession de sa noblesse depuis ROBERT D'ALLORGE, son sixieme ayeul, Écuyer, Seigneur de Seineville & du Châtellier, l'an 1486.

Suivant un titre de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, c'est GUILLAUME D'ALLORGE qui fut annobli en 1395.

Les armes : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, posées deux & une, & accompagnées de sept molettes d'éperon, aussi d'or, posées trois en chef, une au milieu de l'écu, & trois en pointe, deux & une.*

* ALLUYE, dans le Perche-Gouet, & qui est une des cinq Baronnies de cette Contrée. Ces Baronnies ne furent désunies qu'après la confiscation qui en fut faite sur le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 19 Décembre 1475. Les Baronnies d'*Alluye* & de *Brou* furent ensuite données à *Florimond Robertel*; un de ses descendans étant mort sans enfans de *Madelene Brulard*, la Baronnie d'*Alluye* échut à *François d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, du chef de sa femme *Isabeau Babou-de-la-Bourdaisure*, qui avoit pour mere *Françoise Robertel*, fille de *Florimond*. C'est en faveur de ce même *François d'Escoubleau* que la Baronnie d'*Alluye* fut érigée en Marquisat, & après avoir été possédée plus de cent ans par ses descendans, elle a été vendue par décret à *Jean*, Marquis de *Gassion*, dont la fille aînée, Comtesse de Peyre, posséde aujourd'hui le Marquisat d'*Alluye*. Voyez GASSION.

—ALMADA, Maison illustre & ancienne de Portugal, qui tire son origine d'un Chevalier Anglois, qui étoit Colonel de *Guillaume-Longue-Epée* : il vint au secours D'ALPHONSE HENRIQUÈS I, Roi de Portugal, lorsqu'il prit Lisbonne sur les Maures. JEAN-EAUNES D'ALMADA, dit *le Grand*, à cause de ses belles actions, vivoit vers l'an 1340. ALVAR-VAS D'ALMADA, son arriere-petit-fils, fut créé *Comte d'Avranches*, par CHARLES VII, Roi de France. Il suivit l'Empereur SIGISMOND contre les Turcs. FRANÇOIS D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Portugal, femme de JEAN V,

mourut en 1739, & laissa, entr'autres enfans, BERNARD D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes. *Voyez* MORERI.

ALMEIDA, Maison des plus illustres de Portugal, qui a produit de grands Hommes. Frere *Bernard de Brito*, Auteur Portugais, la fait remonter à PELAYO D'ALMEIDA, de la Maison de *Coelho*, qui vivoit du tems de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, mort l'an 1112. La branche aînée de cette Maison a fini à CHRISTOPHE D'ALMEIDA, marié, âgé de quatre-vingt-trois ans, à *Louise de Tavora*, qui avoit déja été mariée deux fois.

Les autres branches sont :

1°. Celle D'ALMEIDA-CONTADOR, ou chef de la branche des Comtes, dont le dernier, D. ANTOINE D'ALMEIDA, est mort sans postérité.

2°. Celle des Comtes d'*Abrantes*, qui a donné un Gouverneur de Dio, aux Indes Orientales; un premier Vice-Roi des mêmes Indes, un Grand-Prieur de Crato, dans l'Ordre de de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut deux fois au secours de l'isle de Rhodes.

3°. Celle d'*Avintes*, de laquelle est sorti un Amiral des Indes Orientales, un Commandeur de Saint-Martin de Soulheira & de Bemposta, dans l'Ordre de Christ; un Gouverneur de Rio-de-Janeiro; un Gouverneur de la Province de Tras-dos-Montes; un Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de l'Infant Dom FRANÇOIS, frere puîné du Roi JEAN V; un Gouverneur & Capitaine-Général des Indes Orientales; un Gouverneur de Fernambuc, & des Mines d'or, au Brésil.

4°. Celle d'ALMEIDA-LANCASTRE, qui a donné un Gouverneur de Ceuta, en Afrique.

5°. Et Celle des Seigneurs d'*Assumar*, parmi lesquels on trouve un Chef du Sénat, ou Maison de Ville de Lisbonne; des premiers Maîtres-d'Hôtel du Roi; un Gouverneur des Mines du Brésil; des Ambassadeurs; un Amiral des Armées Navales aux Indes Orientales.

D. FRANÇOIS D'ALMEIDA, le premier Vice-Roi des Indes, étoit un des plus grands hommes que cette Maison ait fournis : il fut tué le premier Mars 1509, âgé de soixante ans. *Voyez la généalogie de cette Maison, dans* MORERI.

Les armes........

—ALMERAS : GUILLAUME D'ALMERAS, Viguier du Roi en la Ville de Bagnols, fut pere d'ANTOINE D'ALMERAS, Conseiller du Roi, aussi Viguier de Bagnols, qui eut de FRANÇOISE D'ALMERAS, son épouse, ANTOINE D'ALMERAS, Seigneur de Mirevaux, institué héritier universel de GUILLAUME D'ALMERAS, son oncle, Seigneur de Mirevaux par testament du 11 Janvier de l'année 1676.

JEAN-GUILLAUME D'ALMERAS, fils d'ANTOINE, Seigneur de Mirvaux, de Goure & de Bossuge, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par Lettres du 29 Décembre 1718, épousa, le 31 Août précédent, *Catherine Chicoineau*, fille de noble *François Chicoineau*, Conseiller en ladite Cour des Comptes,

Aides & Finances de Montpellier, & de *Catherine Fournier.*

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules ; au chef d'or, chargé de trois palmes de sinople.*

ALOGNY-DE-ROCHEFORT : Le Chevalier l'*Hermite Souliers*, dans son Histoire Généalogique de Touraine, imprimée à Paris en 1669, fait mention de la Maison d'*Alogny*, qu'il appelle *Alougny*, & la divise en deux branches, l'une appellée *Alogny-Rochefort*, & l'autre *Alogny-de-la-Groye.*

Eglantine de la Trémoille porta le Château de *Rochefort* à PIERRE D'ALOGNY, II du nom, son mari, & elle le donna, par son testament de 1380, à GUILLAUME D'ALOGNY son fils, qui suit.

GUILLAUME D'ALOGNY, II du nom, épousa *Jacquette Couraud*, il en eut :

1. EUSTACHE, mort sans enfans,
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, III du nom, épousa, le 28 Décembre 1442, *Marguerite de la Touche*, dont,

1. FRANÇOIS, qui suit.
2. Et GUILLAUME, IV du nom, qui n'eut que des filles.

FRANÇOIS D'ALOGNY DE ROCHEFORT, épousa, le 20 Octobre 1484, *Catherine Guérin*, il en eut :

RENÉ DE ROCHEFORT, marié le 6 Juillet 1533, à *Gabrielle de la Trémoille* : de ce mariage vint,

PIERRE D'ALOGNY, III du nom, qui fut Enseigne de cent hommes-d'armes, & épousa, le 27 Janvier 1548, *Marguerite de Salignac*, dont,

1. ANTOINE, qui suit.
2. Et GUI, dont la postérité sera rapportée ci-après.

ANTOINE D'ALOGNY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes-d'armes, épousa *Lucrece de Perion*, & eut pour fils ;

LOUIS D'ALOGNY, Chevalier des Ordres, qui s'allia à *Marie Habert* ; de ce mariage naquirent :

1. HENRI-LOUIS, qui suit.
2. PIERRE, mort dès l'enfance.
3. Et FRANÇOIS-ANNIBAL, mort sans hoirs.

HENRI-LOUIS D'ALOGNY, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de son Ordre, & Maréchal de France, épousa *Madelene de Laval*. Il en eut :

LOUIS D'ALOGNY, II du nom, Marquis de Rochefort, Colonel du Régiment de Bourbonnois, mort garçon.

Le Maréchal D'ALOGNY eut aussi pour fille MARIE-HENRIETTE D'ALOGNY, Comtesse Douairiere de Blanzac, morte le 18 Septembre 1736, dans sa soixante-treizieme année : elle avoit épousé 1°. *Louis-Fauste de Brichantau*, son cousin-germain, dont elle a eu un fils ; 2°. en Août 1692, *Charles de Roye-de-la-Rochefoucauld*, Comte de Blanzac, mort le 4 Septembre 1732, dont le Duc *d'Estissac* & deux filles mariées.

GUI D'ALOGNY, fils de PIERRE III, & de *Marguerite de Salignac*, Seigneur de Boismorand, Capitaine des Gardes de M. le Prince de

Condé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa *Renée de la Pouge*, dont,

1. René, II du nom, qui suit.
2. Charles, rapporté après la postérité de son aîné.
3. Et Gui, Chevalier de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée.

René d'Alogny, II du nom, eut pour fils,

Honoré d'Alogny, Chevalier, Seigneur de Boismorand, qui n'a eu qu'une fille.

Charles d'Alogny, Chevalier, Seigneur des Bordes, second fils de Gui & de *Renée de la Pouge*, fut Capitaine au Régiment d'Amboise, & se maria, le 26 Avril 1638, avec *Marie Ajasson*. Il fut pere de Charles d'Alogny, seul garçon, qui suit.

Charles d'Alogny, II du nom, épousa, le 20 Juillet 1666, *Gabrielle Clabat*, dont,

Charles d'Alogny, III du nom, marié le 7 Mai 1718, à *Jeanne-Baptiste Goulard-d'Aison*, dont pour fils unique,

N. d'Alogny, qui a fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France, en 1735, pour être reçu Page de Sa Majesté. Il réside au Château de la Gosseliniere, près Thouars. *Mémoire envoyé.*

Les armes: *de gueules, à trois fleurs de Lys d'argent, posées deux & une.*

Voyez *la généalogie de cette Maison, dans* Moreri.

—ALORGE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. *Voyez* ci-dessus ALLORGE, page 197.

—ALOUE, famille noble du Diocèse de Luçon en Poitou, dont est François-Hector d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, résidant au Château de Fougeroux, même Diocèse. Il a été reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en Décembre 1708, & s'est marié, par contrat du 25 Juillet 1719, avec Demoiselle *Renée-Suzanne de Grellier*, fille de *François de Grellier*, Ecuyer, Seigneur des Aspaix, & de *Susanne Regnon*. Sa filiation a été prouvée par titres depuis André d'Aloue, son septieme ayeul, Seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478, dont le fils Clément d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, fut marié le 11 Octobre 1498 avec *Marie de Saint-Gelais*, fille de *Guyot de Saint-Gelais*, Ecuyer, Seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette de Peyre*.

Les armes: *d'argent, à deux chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de sable.*

—ALPHERAN. Claude Alpheran, de la ville d'Aix, obtint des Lettres d'annoblissement dans le mois de Juin 1724; elles furent enregistrées le 21 Avril de l'année suivante, registre *Misericordia*, fol. 105.

Il s'étoit marié avec *Claire de Troussier*, dont il a eu Melchior-Louis-Boniface Alpheran-de-Bussan, Conseiller au Parlement, qui a fait alliance avec *Anne-Henriette-Thérese de Regina*, fille de Noble *Jean-François de Regina*, Greffier en chef au Parlement, & de *Marie-Thérese de Gautier-du-Poët*, dont il a des enfans.

Melchior,

Melchior, oncle de Claude Alpheran, est mort Prieur de l'Eglise de Malte. Il a encore deux freres vivans, Paul, Evêque de Malte, & Melchior, ancien Prieur de Saint-Jean d'Aix, & à présent Abbé Régulier de Septfons.

Les armes : *écartelé, 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent ; au 2 & 3, de gueules au Léopard d'or passant.* Nouveau Nobiliaire, p. 35.

—ALPOZZO. La Maison d'Alpozzo est une des anciennes & des plus illustres du Piémont. Elle remonte jusqu'au douzieme siecle, & a fourni grand nombre d'hommes illustres dans l'Eglise, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoye, entre lesquels étoient Charles-Antoine, Archevêque de Pise, & Amédée, Marquis de Voghere, Majordome-Major du Duc de Savoye, qui avoit épousé *N..... de Valpergue*, dont la Maison est une des quatre premieres du Piémont. Il y a plusieurs branches de la Maison d'Alpozzo établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'est souvent alliée aux premieres Maisons d'Italie, notamment à celles de *Valpergue*, de *Conti*, de *Vassala di Fauria*, de *Saluces*, &c.

Jacques d'Alpozzo, un des descendans de cette Maison, Prince de la Cisterne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur de la Province de Bielle, & Grand-Ecuyer des derniers Ducs de Savoye, épousa *Anne Litta-Visconti*, Dame-d'honneur de la Reine de Sardaigne, mere d'Amédée-Alphonse d'Alpozzo, Prince de la Cisterne en Piémont, Marquis de Voghere, Grand-Veneur & Crand-Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Colonel du Régiment de Saluces, marié avec *Henriette-Marie le Hardy-de-la-Trousse*, Gouverneur d'Ypres, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Commandant en chef celle d'Italie. De ce mariage naquit Jacques-Auguste-Laurent-Ferdinand-Philippe-Marie d'Alpozzo, Marquis de la Trousse, marié le 15 Juin 1746 avec *Marie-Anne-Augustine de la Vieuville*, fille de *René-Jean Baptiste*, Marquis *de la Vieuville*, & d'*Anne-Charlotte de Creil*, dont est née Marie-Henriette-Augustine-Renée, baptisée le 13 Février 174.... son pere est mort à 53 ans le 9 Mars 1750, & sa mere s'est remariée en Mai 1751 à *François-Bruno de la Barandiere*, Comte de la Chaussée, fils d'*Antoine-Louis*, Comte *de la Gorge*, & de *Marie-Anne-Josephine de la Chaussée-d'Eu.*

Les armes d'Alpozzo sont : *écartelé au 1 & 4 d'or, au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de sinople ; au 2 & 3 d'or, à l'aigle éployée & couronnée de sable.*

* ALSACE, Province du Royaume de France, qui passa de la domination des Romains sous celle des Allemands, & qui fit ensuite partie du Royaume d'Austrasie. Après la mort de Louis IV, Roi d'Austrasie, arrivée en 954, l'Alsace passa sous la domination des Rois & Empereurs d'Allemagne, & fit partie de ce qu'on appelle l'Empire. Vers l'an 1180, & même plutôt, les Empereurs détacherent l'Alsace de la Souabe, & y

établirent des *Landgraves* ou *Comtes Provinciaux*. L'Alsace est divisée en en haute & basse. Par le Traité de Munster de 1648, l'Empereur, l'Empire & la Maison d'AUTRICHE ont cédé l'Alsace à la France, dont Strasbourg est la Capitale, avec tous les droits de souveraineté, seigneurie, féodalité; & le Roi en jouit en véritable Monarque.

Les armes du Landgraviat de la haute Alsace sont, *d'azur, à la bande d'or, accottée de six couronnes de même :* celles du Landgraviat de la basse Alsace sont, *de gueules à une barre dentellée d'or.*

—ALSACE-HENNIN LIÉTARD : cette Maison, divisée aujourd'hui en quatre branches, comme on le verra ci-après, descend, suivant un Mémoire domestique envoyé, de SIMON D'ALSACE, deuxieme fils de THIERRY D'ALSACE. THIERRY étoit fils puîné de THÉODORIC, surnommé *le Vaillant*, Duc de Lorraine; étant devenu Comte de *Flandres*, par son mariage avec *Gertrude*, il céda le Comté de Bitch, qu'il eut pour son apanage, à SIMON, son frere aîné, qui succéda à THÉODORIC. On place la mort de THIERRY l'an 1168.

C'est le sentiment de la plûpart des Généalogistes, de *Pontus Hnterus*, Liv. 6. *de Pierre-le-Boucq*, dans l'Histoire de la Vicomté de Sébourg, de *Carpentier*, dans celle du Cambresis, &c. cités par *Charles d'Hozier*, dans les preuves de JACQUES-ANTOINE HENNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal & de Blincourt, en Champagne, pour être reçu Page du Roi, l'an 1683. Ce sentiment est appuyé sur une tradition constamment suivie, sur plusieurs titres & monumens authentiques, tels que des inscriptions sur des tombes & mausolées en plusieurs terres & Seigneuries qui ont été possédées en Flandres par les ancêtres de cette ancienne Maison, ou Abbayes dont ils ont été les Fondateurs.

Enfin, ce qui rend ces témoignages incontestables, est un diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en date du 26 Avril 1740, par lequel il accorde au *Haut & bien né Seigneur Comte d'ALSACE, avec la Clef d'Or*, le rang de Chambellan Impérial, *en considération de sa fort ancienne & bien méritée famille, & de son extraction des anciens Comtes d'ALSACE.* Ces Patentes, munies du sceau Impérial, & signées au bas, le *Comte de Cobenzl*, Conseiller d'État, Chevalier de la Toison d'Or, & grand Chambellan, sont adressées à FRANÇOIS, Comte D'ALSACE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, de Wavrans, &c. chef de la branche aînée établie en Brabant; mêmes Patentes de Chambellan, avec la Clef d'Or, revêtues de la même forme, adressées, en 1758, au Comte JEAN D'ALSACE, fils aîné de FRANÇOIS, premier Major de Los-Rios, Régiment Wallon, aujourd'hui Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur, où il est également qualifié, ainsi que dans plusieurs autres.

I. SIMON D'ALSACE, second fils de THIERRY D'ALSACE, & de *Gertrude de Flandres*, épousa peu après la mort de son pere, c'est-à-dire vers l'an 1170, MARGUERITE, Dame & Comtesse de HENNIN-LIÉTARD; dont il eut BAUDOUIN, qui suit.

II. BAUDOUIN D'ALSACE, I du nom, se maria à *Isabeau de Hainault*, fille de *Philippe de Hainault*: (plusieurs sont d'opinion que MARGUERITE DE HENNIN-LIÉTARD, ci-dessus nommée, sortoit de la même

Maison). Quoi qu'il en soit, *Isabeau* porta pour dot à BAUDOUIN D'ALSACE la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN, surnommé le *Courageux*, Comte de Hainault les avoit cédés à HENRY son frere, lequel, de son mariage avec *Jeanne de Cisoins*, avoit eu PHILIPPE, pere, avec *Marie de Ville*, de deux fils & quatre filles: les deux fils étant morts en bas-âge, les filles diviserent la succession, & *Isabeau*, comme l'aînée, réunit dans son partage la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angres & de Fayt; BAUDOUIN D'ALSACE quitta le nom d'*Alsace* pour prendre celui de sa mere, qui étoit HENNIN-LIÉTARD, & que sa postérité a continué de porter, quoique la terre de *Hennin-Liétard*, située entre Douay & Lens, ne soit plus dans cette Maison depuis le treiziéme siécle, & qu'elle soit possédée aujourd'hui par celle de *Duras*. Cependant il paroît que les différentes branches dont cette Maison est composée ont repris, depuis un siécle ou environ, leur nom primitif, qui est incontestablement celui d'*Alsace*.

Revenons à BAUDOUIN; il eut d'*Isabeau* de *Hainault*, sa femme, BAUDOUIN, Comte de *Hennin-Liétard*, qui suit. Il est ainsi qualifié sur une ancienne tombe, dans l'Église de Sébourg, avec ses armes qui sont, *de gueules, à la bande d'or.*

III. BAUDOUIN de HENNIN-LIÉTARD, II du nom, Vicomte de Sébourg, Seigneur d'Angres & de Fayt, fit alliance avec *Méhaut*, Dame *de Bossu* & de Fontaine, que lui céda *Nicolas*, son frere, Évêque de Cambray. Ce BAUDOUIN, vers l'an 1220, vendit son Comté de *Hennin-Liétard* pour faire le voyage de la Terre-Sainte. De ce mariage sortit BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, qui suit.

IV. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, III du nom, Seigneur de Sébourg, de Fontaine, & de Bossu, s'allia à *Méhaut de Bousies*, fille de *Vatier*, Sire de Bousies, Pair du Cambrésis, de laquelle il eut:

1. BAUDOUIN, mort sans avoir été marié.
2. autre BAUDOUIN, qui suit.
3. Et ÉLIZABETH, Abbesse de Maubenge, l'an 1291.

V. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD IV, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Bossu, &c. épousa *Béatrix de Luxembourg*, Dame de la Marche, fille de *Henry de Luxembourg;* il vivoit l'an 1295. Il eut de son mariage BAUDOUIN & JEAN, deux freres jumeaux, qui eurent pour leur partage les terres de Sébourg, Fontaine & la Marche, & JEAN, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Bossu, dont la postérité sera rapportée ci-après. Celle des deux jumeaux prit alliance avec les Maisons d'*Apremont*, de *Melun*, de *Berlaimont*, d'*Ailli*, de *Gavre*, de *Crouy*, de *Lannoy*, de *Hamal*, &c. La terre de Fontaine passa dans la Maison de *Crouy*, par le mariage de *Jacques* de *Crouy*, Seigneur de Sempi avec ANNE DE HENNIN-LIÉTARD, héritiere de BAUDOUIN & *de Jossine de Gavre*, ses pere & mere; & JACQUELINE DE HENNIN LIÉTARD, sœur de BAUDOUIN, porta la Seigneurie de la Marche à *Jean de Hamal* son mari. Quant à la Vicomté de Sébourg, elle fut achetée par *Jean* de *Lannoy*, Chevalier de la Toison d'Or.

Cette branche aînée, sortie des deux freres jumeaux, ne nous fournissant plus aucuns descendans, du moins dont on ait pu avoir connoissance, nous passerons à JEAN, troisieme fils de BAUDOUIN & de *Béatrix de Luxembourg*.

VI. JEAN HENNIN-LIÉTARD, I du nom, fils de BAUDOUIN IV & de *Béatrix de Luxembourg*, se maria à *Marie*, Dame *de Blaugies*, dont il eut plusieurs enfans.

1. BAUDOUIN, dit le *Borgne*, Seigneur de Bossu, &c. tué à la Bataille de Courtray, l'an 1302, ayant laissé d'*Alexandrine de Roeux*, sa femme, deux enfans, BAUDOUIN & JEAN, morts sans lignée.

2. JEAN, qui ne fut point marié.

3. NICOLAS, Chanoine de Cambray.

4. VATIER, qui suit.

5. Et MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Hamaide*.

VII. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, fils de JEAN & de *Marie de Blaugies*, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, s'allia à *Jeanne* de *Mouy-de-Vermandois*, laquelle, après la mort de son mari, arrivée vers l'an 1319, se retira près *Jeanne de Valois*, Comtesse de Hainault, sa cousine. VATIER eut de ce mariage,

1. BAUDOUIN, qui suit:

2, 3 & 4. RICHARD, JEAN & VATIER; tous les trois morts sans avoir été mariés.

5. Et JEAN, qui ayant été déclaré héritier de la Seigneurie de Bossu par JEAN son cousin, fils de BAUDOUIN, dit le *Borgne*, & d'*Alexandrine* de *Roeux*, dont il est parlé ci-dessus, est le Chef de la branche des Comtes de Bossu, aujourd'hui Princes de Chimay, & Grands d'Espagne de la premiere Classe, rapportée ci-après.

VIII. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, V du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, se maria à *Marguerite de Montigny*, en Ostrevant, dont vinrent, entr'autres, BAUDOUIN, tige de la branche des Comtes d'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, Wavrans, &c. en Brabant, dont on va parler; & JEAN, Chef de celle des Comtes de HENNIN LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneurs de Bleincourt, en Champagne, de laquelle branche sortent les Seigneurs de Semides, de Morgny & du Cury, en Thiérache, aussi rapportée ci-après.

Branche des Seigneurs de Dion-le-Val & de Wavrans, &c. en Brabant.

IX. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VI du mom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fils aîné de BAUDOUIN V, & de *Marguerite de Montigny*, épousa *Élizabeth*, fille du Seigneur de Beauvoir, en Cambrésis, de laquelle il eut:

1. VATIER, Chanoine de Cambray.

2. Et BAUDOUIN, qui suit.

X. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VII du nom, pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fut marié à *Marie de Rosois*, fille de JEAN, Seigneur de *Rosois*, dont il eut BAUDOUIN, qui suit.



XI. Baudouin de Hennin-Liétard, VIII du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fit alliance avec *Isabeau de Croix*, fille de Jean, Seigneur de Croix, & de *Catherine de la Tannerie*, dont il eut, entr'autres, Jean, qui suit.

XII. Jean de Hennin-Liétard, II du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, de la Courtré, épousa *Jacqueline d'Estrée*, dont vint,

1. Antoine, qui suit :

2. Et Marie, femme de *Jean de Gonnelieu.*

XIII. Antoine de Hennin-Liétard, I du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, &c. se maria avec *Antoinette de Méricourt*, qui le rendit pere, entr'autres enfans, de Jean, qui suit.

XIV. Jean de Hennin-Liétard, III du nom, Pair du Cambresis, Seigneur de Cuvilers, épousa en premieres noces, *Anne de Prevost*, dite *de la Basserode.* Il acheta la Baronnie de Fosseux, de la Maison de Montmorency, par droit lignager; & il épousa en secondes noces, *Marie de Lannoy*, dont il eut deux fils & cinq filles, sçavoir :

1. Philippe, tué à la déroute de l'Ecluse en 1573.

2. Louis, qui suit.

3. Éléonore, mariée, 1°. à *Guillaume*, Seigneur de Noireul; & en condes noces, à *Jean des Waziers*, fils de *Louis*, Seigneur de Gousancourt, de Rebreviette, & de *Michelle de Gonnelieu.*

4. Françoise, mariée à *Philippe de Haynin*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.

5. Anne, Chanoinesse à Maubeuge.

6. Jeanne, femme de *François de Quincy*, Seigneur de Liebersart.

7. Et Antoinette, Chanoinesse à Denain.

XV. Louis de Hennin-Liétard, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Bliquy, Baron de Fosseux, épousa *Françoise-Louise de la Fosse*, Dame d'Ayette-de-Courcelles, fille de *François*, Seigneur d'Ayette, & de *Jacqueline de Hem*, de laquelle il eut :

1. Le Baron de Cuvilers, mort sans lignée, six semaines après son mariage avec *Nicole de Hamal.*

2. Jean, qui suit.

3. Charles, Seigneur de Courcelles, marié à *N. de Glimes.*

4. Et Anne, mariée à *Jean d'Assignies*, Seigneur de la Tourelle.

XVI. Jean de Hennin-Liétard, IV du nom, Baron de Fosseux, de Cuvilers, de Bliquy, fils de Louis & de *Françoise-Louise de la Fosse*, fit alliance avec *Jossine*, Dame de *Dion*, qui lui donna pour fils, Maximilién, qui suit.

XVII. Maximilien d'Alsace Hennin Liétard, Baron de Fosseux, de Cuvilers, fut le premier de cette branche qui reprit le nom d'*Alsace*; il épousa *Françoise de Vignacourt*, dont il eut plusieurs enfans :

1. Alexandre, qui vendit en 1700 la Baronnie de Fosseux en Artois, & qui eut deux filles, l'une & l'autre mariées. La cadette porta la Terre de Cuvilers au sieur de la *Bastide* son mari, ainsi que la Terre de Bliquy en 1717. L'aînée, Elizabeth, Chanoinesse à Nivelle, épousa Messire *Charles de Cotterel.*

2. Philippe-Albert, marié à *Madelene Vilain-de-Gand*, Chanoinesse à Nivelle.

3. Et Théodore, qui suit.

XVIII. Théodore d'Alsace-Hennin-Liétard, titré *Marquis d'Alsace*, & Baron de Fosseux, épousa Dame *Marie de Corniellio*, dont il eut:

1. François, Comte d'Alsace-Hennin-Liétard, qui suit:

2. Et Thérese, morte Prevôte des Dames Chanoinesses de Berlemont.

XIX. François d'Alsace-Hennin-Liétard, titré *Marquis d'Alsace* & Baron de Fosseux, Seigneur de Dion-le-Val & Wavrans, Chambellan de S. M. I. par un Diplôme de Charles VI, du 26 Avril 1740, où il est qualifié *haut & bien né Seigneur*, *Comte d'Alsace*, en considération de son extraction des anciens Comtes d'Alsace, a épousé, le 25 Août 1731, Dame *Marie-Catherine de Partz*, des Marquis de Pressy en Artois, sœur de l'Evêque de Boulogne, & fille de *François-Joseph de Partz*, Marquis de Pressy, & de *Jeanne-Isabelle de Beaufort-de-Lassus*, dont il a eu:

1. Jean François, qui suit.

2. Thierry.

3. Marie-Françoise, ci-devant Dame-d'honneur de S. M. I. mariée à *Jerôme*, Comte *de Rannuzzy*, Chambellan de S. M. I. & Senateur de Bologne en Italie.

4. Alix, reçue Dame-d'honneur de S. M. I.

5. Et Dorothée, Chanoinesse réguliere de la noble Abbaye d'Avennes.

XX. Jean-François-Joseph d'Alsace-Hennin-Liétard, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à son service, né le 29 Mai 1733, a épousé le 19 Mars 1768, *Albertine-Françoise Wandewerve*, fille du Comte de *Vorssellaer*, Membre des Etats Nobles de Brabant.

Branche des Marquis de S. Fal, Seigneurs de Bleincourt, &c. en Champagne.

IX. Jean-Hennin-Liétard, dit *de Cuvilers*, frere puîné de Baudouin VI, tige de la branche établie en Brabant, qu'on vient de rapporter, fut Seigneur d'Eppes. Il épousa *Anne de Beaumont*, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de Juvigny. Il est rappellé dans son contrat de mariage, en date de l'an 1450, fils de Baudouin de Hennin Liétard, Pair du Cambresis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Marguerite de Montigny*, & petit-fils de *Vatier* & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*. Il rendit foi & hommage le 28 Décembre 1453, à *Jean de Crouy*, Seigneur de Montchavalon, pour la terre de Juvigny, qu'il avoit eue de sa femme. De son mariage avec *Anne de Beaumont*, vinrent:

1. Baudouin, qui suit.

2. Et Jeanne, mariée à *Gerard de Blois*, Seigneur de Bellecourt.

X. Baudouin de Hennin-Liétard, IX du nom, dit *de Cuvilers*, le premier qui s'établit en Champagne, Seigneur d'Eppes en 1467, vendit la Terre de Beaumont, & plusieurs autres en Hainault, & fut marié à *Jeanne d'Orgeaut*, laquelle épousa en secondes noces *Guillaume de Dinteville*, Seigneur de Roche & Spoy. Baudouin eut de ce mariage, entr'autres,

1. Antoine, qui suit.

2. Jean, pere de Jacqueline, mariée à Messire *Claude de Marle*.

3. Et Jean, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Commandeur de Soissons.

XI. Antoine de Hennin-Liétard, II du nom, dit *de Cuvilers*, Seigneur d'Eppes, de Semides & de Roche, en l'an 1502, fit alliance avec *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume de Dinteville*, & de *Jacqueline d'Inchy*, duquel mariage sortirent :

1. Jacques, Seigneur de Roche, Commandant 500 hommes légionnaires de Champagne, lequel eut de *Jeanne d'Apremont* sa femme, Guilain & Antoine, morts sans postérité.

2. Et Philbert, qui suit.

XII. Philbert de Heninn-Liétard, Seigneur d'Eppes, de Roche & de Semides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de 500 hommes légionnaires de Champagne, en 1550, épousa *Marguerite de Luxembourg*, dont il eut :

1. François, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardenne, qui ne laissa point de postérité.

2. Antoine, qui suit.

3. Et Jacques, Seigneur de Semides, qui a formé la branche établie en Thiérache, dont la postérité subsiste aujourd'hui en N. de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny, lequel a pour frere François-Joseph d'Alsace-de-Hennin-Liétard, Seigneur de Cury, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, reçu dans l'Ordre de Malte ; & Philippe-Louis d'Alsace-Hennin-Liétard, Chevalier Profès dans ledit Ordre.

XIII. Antoine de Hennin-Liétard, III du nom, Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Epagne, Baron de Dienville, &c. épousa *Louise de Semur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Cercy*, l'an 1589. Il eut de ce mariage :

1. Charles, Seigneur de Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, dont la postérité s'est éteinte en Jean-François-Gabriel d'Alsace-Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Embrun, le 26 Avril 1724.

2. Et Antoine, qui suit.

XIV. Antoine de Hennin-Liétard, IV du nom, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, & Baron de Dienville, l'an 1633, épousa *Anne le Clerc*, veuve de *Geoffroi de Fontaine*, & fille de *Robert le Clerc*, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne Hennequin* ; de ce mariage vinrent :

1. Gabriel, tué aux lignes d'Arras.

2. Et Antoine, qui suit.

XV. Antoine d'Alsace-Hennin-Liétard, V du nom, reprit le nom d'Alsace en 1660. Il fut Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal. Il épousa *Guyonne de Gaune*, fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée ; dont il a eu :

1. Jacques-Antoine, qui suit.

2. Jeanne-Baptiste, mariée au Marquis de *Sorans* en Franche-Comté.

3. Et Anne, mariée au Marquis de *Beaurepaire* en Bresse.

XVI. Jacques-Antoine d'Alsace-Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal, Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, s'allia, l'an *1697*, avec *Anne-Nicole de Belloy*, fille de *N.... de Belloy*, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz, dont;

1. Jean-Louis, qui suit.

2. Pierre, reçu dans l'Ordre de Malte, mentionné ci-après.

3. Un autre Pierre, Chanoine de Baume-les-Messieurs.

4. Antoine-Denis, reçu dans l'Ordre de Malte, aussi rapporté ci-après.

5. Charlotte, Chanoinesse de Château-Châlon.

6. Et Dominique, Chanoinesse de Lons-le-Saunier.

XVII. Jean-Louis d'Alsace-Hennin-Liétard, Marquis de Saint-Fal, Seigneur de Bleincourt, de Laigny, de la Rochette, épousa, en 1725, *Marie-Elizabeth d'Anglebermer-de-Lagny*, duquel mariage il a eu:

1. Antoine-Denis d'Alsace-Hennin-Liétard, mort en 1742, âgé de 13 ans, au Collége de Louis-le Grand à Paris.

2. Louise-Charlotte, morte jeune.

3. Et Marie-Elizabeth-Jacqueline, devenue héritiere des Terres & Seigneuries de Saint-Fal, de Bleincourt, de Laigny, &c. qu'elle a portées à son mari, *Felix-Tancrede*, Marquis de *Muy*, Comte de Grignant, Lieutenant-Général des armées du Roi, frere du Comte de *Muy*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées & Commandant en Flandres. La Marquise *de Muy* est morte le 27 Mai 1764, & n'a laissé qu'une fille.

Il ne reste plus en 1770, de cette branche établie en Champagne, que :

Pierre d'Alsace-Hennin Liétard, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robécourt, ci-devant Chargé des affaires du Roi à Malte, Ambassadeur extraordinaire de son Ordre en Cour de Rome, Capitaine-Général des escadres de la Religion; & Antoine Denis d'Alsace-Hennin-Liétard, Bailli, Grand-Croix du même Ordre, Commandeur d'Abbeville : l'un & l'autre fils de Jacques-Antoine d'Alsace-Hennin-Liétard, Marquis de Saint-Fal, & d'*Anne-Nicole de Belloy*.

Branche des Princes DE CHIMAY, *& du Saint-Empire, Comtes de Bossu, Grands d'Espagne de la premiere classe,*

VIII. Jean de Hennin-Liétard, frere de Baudouin, marié à *Marguerite de Montigny*, & fils de Vatier, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, fut déclaré héritier de la Terre de Bossu, par Jean, son cousin, fils de Baudouin, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Roeux*, tué à la bataille de Courtray, l'an

l'an 1302, ainsi qu'il a été rapporté ci-dessus. JEAN mourut en 1379, & laissa de *Jeanne de Rochefort* en Ardenne,

1. VATIER, qui continua la postérité.

2 & 3. THIERRY & JEANNE, morts sans lignée.

4. ISABEAU, mariée au Seigneur *de Clervaux* dans le pays de Luxembourg.

5. Et GILLES, Seigneur de Blangis, mort l'an 1400.

IX. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, &c. épousa *Sibille de Berg-Saint-Vinox*, fille du Vicomte *de Berg*, Seigneur de Coupelle, &c. de laquelle il eut:

1. JEAN, Seigneur de Bossu, mentionné ci-après.

2, 3 & 4. JACQUES, VATIER & GERARD, morts jeunes.

5. THIERRY, décédé à Venise l'an 1430, où il fut qualifié *Seigneur vaillant & illustre de noblesse.*

6. ANNE, qui épousa en premieres noces *Guillaume d'Egmond*, Sieur Discelstein; & en secondes noces, *Jacqües de Borsele*, Sieur de Brigdam, de Saint-Laurent, Avoué de Mons.

7. Et ISABEAU, mariée à *Siger de Gavre*, dit *d'Hérimés.*

X. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, &c. épousa *Catherine de Béthune*, fille aînée de *Jean*, II du nom, Seigneur de Mareuil, & d'*Isabeau d'Estouteville*, Dame d'Autreche, &c. Il mourut l'an 1452, & sa femme l'an 1458. Leurs enfans furent,

1. PIERRE, qui suit.

2. VATIER, Seigneur de Bailly, &c.

3. ISABEAU, qui épousa *Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, &c.

4. Et ANNE, mariée à *Sohier d'Hérimés*, Seigneur de Bangnies.

XI. PIERRE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, de Gamérages, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or l'an 1481, épousa *Isabeau de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bugnicourt, &c. Il mourut l'an 1490, & laissa,

1. JACQUES, Seigneur de Chavency, tué à la bataille de Nancy, sans enfans de sa femme *Louise d'Inchy.*

2. GERARD, mort aussi sans enfans de *N.... de Luxembourg.*

3. PHILIPPE, qui suit.

4. GUILLEMETTE, femme de *Philippe de Barbançon.*

5. ISABEAU, mariée à *Guillaume de Goux.*

6. GABRIELLE, alliée à *Jean de Barbançon.*

7. Et FRANÇOISE, morte en bas âge.

XII. PHILIPPE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bossu, Gamerages, &c. épousa *Catherine de Ligne-de-Barbançon.* Il mourut au siége de Venlo l'an 1511. De ce mariage vinrent

JEAN, qui suit.

Et trois filles, dont l'une, nommée YOLANDE, épousa *François de Merode*, Seigneur de Morianméz, &c.

XIII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Comte de Bossu, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Grand-Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, Colonel de sa Cavalerie légere, bâtit le Château de Bossu en Hainault,

& se qualifioit *Seigneur de Gamerages* & de plusieurs autres Terres, *Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainault*; il épousa *Anne de Bourgogne*, veuve de *Jacques*, Comte *de Hormes*, Chevalier de la Toison d'Or, & fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Marquis de Laverre, de Bevres, de Flessingue, &c. & d'*Anne de Berg*, fille de *Jean*, Seigneur de Berg-op-Zoom. De ce mariage vinrent :

1. Charles de Hennin-Liétard, Comte de Bossu, décédé sans enfans de *Charlotte de Werchin*.

2. Maximilien, qui ayant recueilli le Comté de Bossu par la mort de son frere aîné, en épousa la veuve, dont vint Pierre, Comte de Bossu, mort sans enfans de *Marguerite de Crouy*, son épouse, fille de *Philippe*, Duc d'Arschot.

3. Antoine, Prevôt d'Utrecht.

4, 5 & 6. Philippe, Jacques & Antoine, morts en bas âge.

7 Jacques, qui suit.

8. Et Eléonore, mariée au Baron *de Roisin*.

XIV. Jacques de Hennin-Liétard, Baron de Hanssy, Marquis de la Verre & de Flessingue, Seigneur de Liédequerque, &c. Gouverneur des Villes d'Alost & de Gand, Grand Bailli des Eaux & Forêts de Hainault, épousa en premieres noces *Marie de Hannart*, fille héritiere de *Charles d'Ideghem*, Baron de Liédequerque, Vicomte de Bruxelles, &c. Il se maria en secondes noces à *Jacqueline de Cotterel*, fille du Seigneur du Bois Lessines. Il laissa de son premier mariage,

1. Maximilien, qui suit.

2. Marie, qui épousa *Othon-Henri*, Duc de Brunswick & de Lunébourg.

3. Anne, mariée à *Louis de Vélasco*, Comte de Salazart, Grand-Maître de l'Artillerie de Flandres, dont sortit le Comte *de Salazart*, Gouverneur de Cambrai, issu des Connétables de Castille.

4. Jacqueline, alliée à *Maximilien*, Comte *d'Iterstein*.

5. Hélene, mariée à *Inigo de Borgias*, fils du Duc *de Gandie*, Gouverneur d'Anvers.

6. Eléonore, alliée à *Daniel de Hertaing*, Seigneur de Marquette, Lieutenant-Général de la Cavalerie, & Gouverneur d'Ostende pour le service des Provinces-Unies.

7. Et Bonne, Abbesse de la Thure en Hainault.

XV. Maximilien de Hennin-Liétard, devenu Comte de Bossu après la mort de Pierre, son cousin, qui n'avoit point laissé d'enfans de la susdite *Marguerite de Crouy*, Baron de Liédequerque, &c. Chevalier de la Toison d'Or, prit alliance avec *Alexandrine de Gavre*, fille de *Jean*, Comte *de Fresin*, Baron d'Inchy, & de *Françoise de Renty*, dont il eut une nombreuse postérité, entr'autres :

1. Eugene de Hennin-Liétard, Comte de Bossu, marié avec *Anne d'Aremberque*, fille du Prince de Chimay.

2. Albert-Maximilien, qui épousa *Honorine de Berg*, fille du Comte de Grimbergen. Il mourut au siége d'Arras l'an 1640, sans lignée, & sa femme se remaria au Duc *de Guise*.

3. CHARLES-FLORENT, Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

4. ANNE, femme de *Hugues-Albert Onœil*, Comte de Tirconel en Irlande, issu des anciens Comtes d'Armach.

5. Et PHILIPPE-ANTOINE, qui suit.

XVI. PHILIPPE-ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 25 Mars 1688, avoit épousé Dame *Anne-Louise de Vreycken*, dont il eut :

1. CHARLES-LOUIS-ANTOINE, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant-Général au service d'Espagne, puis de France; qui épousa en premieres noces, le 6 Avril 1699, *Diane-Gabrielle-Victoire Mancini-Mazarini*, morte sans enfans le 12 Septembre 1716; & qui se maria en secondes noces, le 2 Mai 1722, avec *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviéve-Françoise de Durfort-de-Lorges*. Il mourut à Bruxelles sans enfans, le 2 Février 1740.

2. THOMAS-LOUIS DE HENNIN-LIÉTARD, lequel reprit le nom d'ALSACE, Primat des Pays-Bas, mort Cardinal & Archevêque de Malines.

3. Et ALEXANDRE-GABRIEL D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, qui suit.

XVII. ALEXANDRE-GABRIEL D'ALSACE-HENNIN LIÉTARD, Marquis de la Verre, Prince de Chimay après la mort de son frere, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Gouverneur d'Oudenarde, épousa *N. de Beauvau-Craon*, fille de *René-Marc de Beauvau*, Prince de Craon, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, mort en 1754, & de *Marguerite de Ligniville*, née Comtesse de Ligniville, duquel mariage sont sortis :

1. THOMAS-ALEXANDRE-MARC, qui suit.

2. PHILIPPE-GABRIEL-MAURICE, rapporté après son frere aîné.

3. CHARLES-JOSEPH, aussi rapporté après ses deux freres.

4. ANNE-GABRIELLE, mariée le 26 Octobre 1750 à *Victor-Maurice de Riquetti*, Marquis de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

5. GABRIELLE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée au Vicomte de Cambis.

6 & 7. LOUISE-FRANÇOISE & ELIZABETH-CHARLOTTE.

XVIII. THOMAS-ALEXANDRE-MARC D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Colonel dans les Grenadiers de France, Commandant des Gardes de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, marié le 25 Avril 1754 à *Madelene-Charlotte le Pelletier-Saint-Fargeau*, nommée l'une des Dames de Mesdames de France. Il fut tué à la bataille de Minden, n'ayant laissé qu'un fils mort au berceau.

XVIII. PHILIPPE-GABRIEL-MAURICE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, né le 12 Septembre 1736, Prince de Chimay depuis la mort de son frere aîné, Grand d'Espagne de la premiere Classe, a épousé, le 25 Septembre 1762, *Laure de Fitz-James*, fille du Duc de ce nom, Pair de France, & Gouverneur du Limousin.

XVIII. Charles-Joseph d'Alsace-Hennin-Liétard, né le 17 Juin 1744, nommé ci-devant le *Marquis de la Verre*, aujourd'hui le *Prince de Hennin*, a épousé *N. de Montconseil*, fille du Marquis de *Montconseil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Cette Maison, depuis un tems immémorial, porte pour armes, *de gueules, à la bande d'or.*

On pourroit observer que ce ne sont pas les véritables armes de l'ancienne Maison d'Alsace; mais ce changement dans les armes n'aura rien de surprenant pour quiconque sera versé dans les anciennes généalogies : on en trouve la preuve dans les augustes Maisons de Lorraine & d'Habspourg, &c.

—ALT, ancienne & illustre famille de la ville de Fribourg, en Suisse: On en trouve un extrait généalogique dans le Dictionnaire historique de la Suisse, par M. *Leu*, Bourgue-mestre de la ville & République de Zurich, *Tom. I, p.* 142 *&* 143, *Zurich* 1747 *in-4°. en Allemand.* Elle est au nombre des quinze familles nobles de la ville de Fribourg, qui font un Corps distinct des autres familles de l'État, & qui, à cause de leur caractere de Nobles, ne peuvent posséder les Charges de *Banneret* & *Secret* de la République. On donne, par distinction, à ces familles le titre allemand de *Juncker*, en françois *Nobles.* Le mot *Juncker* signifie proprement en allemand *jeune Seigneur*, Jun-Herr : on le donnoit anciennement aux fils des Nobles, avant d'être armés Chevaliers; c'est l'équivalent de *Donzel*, *Damoiseau.*

Dans les anciens titres, les Auteurs de cette famille sont nommés Alt-Von-Alt, & en françois *Veillard*, ou *Vieillard:* mot qui signifie en allemand Alt. On trouve Ulric Von-Alt, ou d'Alt, Conseiller de Fribourg en 1300, dans le tems que la Maison d'*Autriche* possédoit encore cette ville.

Son fils Henri fut pere d'Étienne d'Alt, & ayeul de Pierre d'Alt, qui servit en 1468, au siége de Waldshut, comme on le voit par un rôle de signal, dressé cette année par *Pierre Faucon*, des troupes qui furent envoyées par la ville de Fribourg en Alsace au siége de Waldshut.

Jean & Pierre Veillard étoient Conseillers d'État du Canton de Fribourg; le premier en 1504, & le second en 1505.

Sébastien Veillard, ou Alt, remplissoit la même place en 1544. Il étoit en 1548 Bailli ou Gouverneur de Wallembuch, & en 1564 Bourgue-mestre de la ville de Fribourg.

Pierre Veillard, ou d'Alt, qui avoit été Bailli de Farvarguilsen, en 1509, fut l'un des Commandans du contingent des troupes que les Fribourgeois envoyoient, en 1512, en Italie contre l'armée de France. Il prit Castion, près de Côme, & démolit les châteaux de Lugano, & de Locarno.

Son fils Nicolas d'Alt, porta le drapeau général du Canton de Fribourg en 1531, dans la guerre de Muss. Pierre d'Alt étoit Bailli de Bull en 1628.

La noble famille d'Alt a contracté des alliances avec la maison de *Sales*, dont étoit *Saint François*, Évêque de Geneve, & avec celles d'*Affry*, de *Diesbach*, de *Maillard*, de *Tœringin*, de *Ligern*, de *Manneberg*, de *Meiss*, de *Russ* de Lucerne.

Protais d'Alt, Chevalier, fut Chancelier de la République de Fribourg, depuis 1648, jusqu'en 1680. Il fut envoyé, en 1663, avec le Capitaine *François-Pierre d'Affry*, par le Canton de Fribourg, pour traiter avec le Roi Louis XIV de quelques affaires relatives à ce Canton. Il laissa quatre fils, dont l'aîné,

Jean-Jacques-Joseph d'Alt, Seigneur de Prévondavaux, en allemand *Tieffenthal*, Chevalier de Saint-Maurice & de Saint Lazarre de Savoye, fut Conseiller d'État de Fribourg, Trésorier de cette République en 1705. Il mourut Bailli de Lugano, le 14 Novembre 1716. Il avoit servi en France, Capitaine dans le Régiment de *Pfiffer*, aujourd'hui *Castella*, & il avoit reçu trois blessures, en 1674, à la bataille de Senef; il fut depuis Colonel au service du Duc de Savoye, & il laissa pour fils,

Protais-Joseph d'Alt, Seigneur de Prévondavaux, de Saint Barthelemi, Biolley & de Melani, l'un des soixante du Conseil d'État, Bailli de Corbiere en 1716, & Colonel au service de Savoye. Il mourut le 10 Janvier 1741, & ne laissa qu'une fille,

Marie-Élizabeth, mariée avec *Louis-Augustin d'Affry*, titré *Comte d'Affry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, & ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté très-Chrétienne en Hollande.

Ce mariage a apporté, dans la maison d'*Affry*, les Seigneuries de Prevondavaux, de Saint-Barthelemi, Biolley & Melani. Celle de Saint-Barthelemi, située dans le Bailliage d'Eschalens, qui appartient par indivis aux Cantons de Berne & de Fribourg, étoit possédée anciennement par les Nobles *Mestral* ou *Mestraul*, en allemand *Ammann*, qui la vendirent dans le dix-huitieme siécle *aux Nobles d'*Alt. Le château & le village de Saint-Barthelemi sont dans la Paroisse d'Assens. On y trouve aussi le village de Biolley. Le village & les Seigneuries de Prévondavaux sont dans la Paroisse & dans le Bailliage de Wuissens, qui sont du Canton de Fribourg.

François-Joseph-Nicolas d'Alt, second fils du Colonel Jean-Jacques-Joseph d'Alt, né le 17 Février 1689, Officier aux Gardes Suisses en France, en 1708, Capitaine au service de l'Empereur Charles VI, en 1713; Bailli de la Comté de Romont, en 1724, Conseiller d'État du Canton de Fribourg, en 1729, élu *Avoyer* en chef de cette République, le 6 Juin 1737, remplit encore cette dignité en 1770. Il est en même tems Commandant-Général du Militaire de son Canton, depuis le 28 Février 1743. Il est l'Auteur d'une Histoire des *Helvétiens*, aujourd'hui connus sous le nom de *Suisses*, en dix volumes *in-12*. On y trouve des morceaux intéressans & neufs sur les Cantons de Berne & de Fribourg. M. l'Avoyer, Baron d'Alt, a un fils qualifié Colonel & Baron d'Alt.

Les autres fils du Colonel Protais d'Alt, qui vivoient encore en 1680, étoient:

Béat, Officier en France, tué en 1674, à la bataille de Seneff.

Antoine, Prevôt du Chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, depuis 1708 jusqu'en 1736, le même qui défendit les droits de son Chapitre contre l'Évêque de Lausanne.

Et Romain Joseph, qui, après avoir servi quinze ans, comme Officier en France, fut fait Bailli ou Gouverneur de la Baronnie de Pont-An-Ogol, Canton de Fribourg, l'an 1738. L'Empereur Leopold accorda, le 21 Mai 1704, à la Noble famille d'Alt de Fribourg, le titre & le rang de Baron d'Alt de Tieffenthal, Baron du Saint-Empire Romain, & des États héréditaires de la Maison d'*Autriche*, en faveur des services du Colonel Jean-Jacques-Joseph d'Alt.

Les armes actuelles de cettte ancienne & illustre Maison sont : *écartelé au premier & dernier quartier de gueules, à la roue d'or; au 2 & 3 d'or, au lévrier de sable rampant, accolé & bouclé d'argent; sur le tout, un écusson en cœur, de gueules à la face d'argent, qui est* Autriche; *parti d'or à l'aigle de sable, au chef parti, c'est-à-dire à deux têtes, becqué & membré de gueules, qui est* Empire; *timbré d'un casque grillé & bordé d'or, avec un collier de même, & fourré de gueules mis de front, avec des lambrequins d'or, de sable & de gueules; pour cimier une couronne de Baron, de laquelle sortent sept plumes rangées en demi-cercle, dont la premiere en commençant par la dextre est de gueules; la seconde d'or; la troisieme de gueules; la quatrieme & la plus élevée d'argent, & finissant par la sénestre; la cinquieme d'or; la sixieme de gueules; & la septieme d'or, avec un bras mouvant vers le chef, la main d'azur, le bras vêtu de même, armé d'une badelaise ou épée large, en coutelas, & courbé, à la garde d'or, & lame d'argent prête à frapper, brochant sur le tout; & pour supports deux lévriers d'argent à la tête contournée, lampassés, accollés de gueules, bordés & bouclés d'or.* C'est ainsi que ces armes sont décrites par M. le Baron d'Alt de Tieffenthal, Avoyer de la République & Canton de Fribourg, dans son Histoire des Suisses, *tom.* VIII. *pages.* 374, 375. *Fribourg* 1752, *in-12.*

—ALTHAN : c'est une famille d'Allemagne, en Souabe, si ancienne qu'on ne peut trouver l'époque certaine de son origine. Quelques-uns prétendent qu'elle descend des Comtes de Than, connus sous Charlemagne : d'autres assurent qu'en l'an 334 les Ducs d'Allemagne firent présent à un certain *Gebhar* de Than, du Château de Waldebourg, dont en effet ces Seigneurs ont été en possession pendant très long-tems. Comme il n'est pas facile de concilier les différens sentimens, les généalogistes fixent l'époque de cette Maison à Conrad, si connu dans l'Histoire, qui vivoit en 1200. Il est cependant certain que cette Maison est plus ancienne, comme on le voit dans *Heiss*, *Moreri*, &c. *Conrad*, Seigneur de Than, quoiqu'avancé en âge, s'engagea dans une croisade pour la Terre-Sainte. Il rendit de grands services au Duc d'*Autriche*, qui, par reconnoissance, l'honora de ses armes ducales, & on y ajoûta un *A*, ce qui a composé le nom d'Althan, que ses descendans ont conservé. Ce Conrad eut de son épouse *Gutte*, Baronne de Neiffen, Henri, Évêque de Constance, &

Conrad, qui servit sous l'Empereur Conrad IV, lorsque ce Prince, en 1248, alla prendre possession de ses Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, & soumettre ces villes qui s'étoient révoltées depuis la mort de Frédéric II, son pere. Jean, Chef des Comtes d'Althan, & fils de Conrad II, laissa Wolffgang-Guillaume, qui eut un fils nommé Wolffgang : de ce Wolffgang sortirent Jean, tué en 1421 au siége de Grenade, Guillaume, & Adolphe, qui continua la postérité. On trouve un Adolphe, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Turcs, près de Nicopolis. Son frere Wolffgang-Diecteric, eut pour fils Léonard, Conseiller de Sigismond, Archiduc d'Autriche, mort en 1487, & Guillaume, qui eut d'*Anne Bibra*, sa femme, Wolffgang, Baron de Murstellen. Christophe, son premier fils, fut Chef de la branche d'Ainods & d'Osslawen : Eustache, le second, Chef de Zizersdorff & Wolffgang : Guillaume, de celle de Waltreischs & de Camp. De ces trois branches, il n'y a plus que celle d'Ainods qui subsiste aujourd'hui, les deux autres sont éteintes.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un* A *de sable, & couronnée d'un chapeau ducal.*

ALTIERI, Famille Romaine, noble & ancienne, qui a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'Altieri-de-Parralucils, mort le 4 Juillet 1431, âgé de 110 ans, laquelle se trouve encore dans l'Eglise de la Minerve à Rome en la Chapelle du Saint-Sacrement. Laurent, son fils, prit le surnom d'Altieri, que sa famille a depuis retenu. Cette Famille Romaine a donné plusieurs Cardinaux & Evêques à l'Eglise, & un Souverain Pontife en la personne de Clément X.

De Gaspard Paluzzi-Altieri, mort à Venise le 9 Avril 1720, & de Laure Altieri, son épouse, niéce du Pape Clément X, morte à Rome au mois de Mars de la même année, sont nés, entr'autres enfans,

1. Emile Altieri, Prince de Monterano, mort à Rome le 6 Août 1721, âgé de 58 ans. Il avoit épousé, au mois d'Avril 1697 *Constance Chigi*, fille d'*Augustin* & de *Marie-Virginie Borghès :* il la laissa veuve, & mere de Marie-Virginie Altieri, mariée à Rome le 6 Juillet 1732 avec *Philippe Lanti-de-la-Rouere*.

2. Roland Altieri, né à Rome le 9 Juin 1671, créé Cardinal-Diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par le Pape Alexandre VIII le 13 Novembre 1690. Il fut déclaré Légat d'Urbin, par le Pape Innocent XII le 26 Septembre 1696. Il laissa la Diaconie de Saint-Nicolas *in carcere*, & passa à celle des Goths le 14 Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre, & obtint, le 24 Juillet 1730, celui de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le premier de l'Ordre des Cardinaux-Diacres, dont il prit possession le 3 Août suivant.

3. Antoine Altieri, mort jeune.

4. Jean-Baptiste Altieri, né à Rome le 6 Août 1673, & fait Président des chemins le 27 Avril 1713. Le Pape Benoît XIII lui donna, à son avénement au Saint-Siége, le titre d'Archevêque de Tyr, qu'il

proposa dans son premier Consistoire le 12 Juin 1724. Ayant été ensuite ordonné Prêtre le 12 Juillet, il fut sacré le 16 du même mois, & il fut déclaré Evêque-Assistant au Trône le 15 Août suivant. Il fut le premier que BENOÎT XIII créa Cardinal, le 11 Septembre de la même année 1724; il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Matthieu *in Merulanâ*.

5. Et JERÔME ALTIERI, Prince Romain, auquel Dom ANGE ALTIERI, son ayeul, laissa tous ses biens. Il épousa en 1721 *Marie-Madelene Borromée*, fille de *Charles*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Commissaire-Général de l'Empereur en Italie, & ci-devant Viceroi de Naples, & de *Camille Barberin*, sa seconde femme, de laquelle il a eu:

1. EMILE-CHARLES-MARC-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH-ANGE-PASCAL-GASPARD ALTIERI, baptisé à Rome le 26 Avril 1723.

2. VINCENT-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHAZARD ALTIERI, né le 27 Novembre 1724.

3. JEAN-BAPTISTE-ANGE-SILVESTRE ALTIERI, né le 31 Décembre 1725.

4. THÉRESE-MARIE-ANNE-LOUISE-GERTRUDE ALTIERI, née le 14 Octobre 1728.

5. Et MARIE-LOUISE-ANNE-FRANÇOISE-LUTGARDE-GERTRUDE ALTIERI, née le 2 Juin 1731.

Les armes.......

ALVAIRE, *voyez* SAINT-ALVAIRE.

ALVAREZ, *voyez* TOLEDE.

—AMANZÉ, en Bourgogne. JEAN, I du nom, Sire d'Amanzé au Comté de Mâconnois, eut deux femmes; la premiere, l'an 1323, *Marguerite de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*, Seigneur de la Motte; & la seconde, *Jeanne de Marsilly*, fille d'*Antoine de Marsilly*, Seigneur de Chalmazel. Il laissa de la premiere un fils & une fille:

1. GUILLAUME, qui suit.

2. Et MARGUERITE D'AMANZÉ, seconde femme de *Guillaume de Bussenl*, dit *Mouton*, Seigneur de Saint-Saturny.

GUILLAUME, I du nom, Sire d'Amanzé, épousa *Marguerite de Busseul*, dont il eut aussi un fils & une fille:

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. Et MARIE, femme de *Jean*, Sire de Chauvirex au Comté de Bourgogne.

JEAN, II du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme *Antoinette de Villon*, fille de *Jacques*, Sire de *Villon*; dont, entr'autres enfans, il eut GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, II du nom, Sire d'Amanzé, fut conjoint par mariage avec *Marguerite de Semur*, fille de *Gauguin de Semur*, Sire de Seny, dont il eut deux fils:

1. JACQUES, qui suit.

2. GUILLAUME,

2. Guillaume, Chevalier, mort sans enfans de *Marie Damas* son épouse.

Jacques, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois, 1°. avec *Etiennette de Chantemerle*, l'an 1468, fille de *Louis de Chantemerle*, Seigneur de la Clayette, & de *Françoise de Chastelus*, 2°. avec *Philippine de Damas*, de la branche de *Digoine*. Il eut du premier lit :

1. Jean, qui suit

2. Françoise, femme de *Jean*, Seigneur de *Chandieu*.

Et du second lit :

3. Et François, Sire de Choffailles, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jean, III du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme, *Béatrix Mitte*, dite *de Chevrieres*, fille de *Jean Mitte*, Seigneur de Chevrieres, & d'*Anne de Layre*, dont sortirent vingt-deux enfans : ceux qui survéquirent, furent :

1. Jacques d'Amanzé, mort à la bataille de Pavie, sans être marié, l'an 1525.

2. Claude, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Doyen du Chapitre.

3. Guillaume, mort à la bataille de Renty, l'an 1554, sans avoir d'enfans.

4. Pierre, qui a continué la postérité.

5. Charles, Chevalier de Malte, fait esclave par les Turcs à la prise de Gelbes l'an 1560.

6. Jean, Enseigne de la Colonelle au Régiment de Piémont, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557.

7. Jeanne, Abbesse de Soyon en Vivarais.

8. Marie, femme de *Charles de Villeneuve*, Sire de Joux-sur-Tarare.

9. Louise, Abbesse de Soyon après sa sœur.

10. Marguerite, Abbesse de Chazaulx.

11. Marthe, Religieuse.

12. Catherine, aussi Religieuse.

13. Et Bénigne, morte sans alliance.

Pierre, Sire d'Amanzé, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, sous *François de Coligny*, Sire d'Andelot, fut marié, le 1 Avril 1555, avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Renaud de Coligny*, dit *Lourdin*, Baron de Saligny, & de *Jacqueline de Montboissier*; dont il eut un fils & quatre filles :

1. Jean qui suit.

2. Louise, femme d'*Antoine*, Sire de Montjournal.

3. Marie, femme de *Claude*, Seigneur de Balorre en Bourbonnois.

4. Irsabeau, femme de *François de Bouloigne*, Seigneur de Salles en Dauphiné.

5. Et Esther, femme de *François*, Seigneur de Montcoquier.

Jean, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal des Camps & Ar-

mées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Bourbon-Lancy, fut marié deux fois, 1°. l'an 1595, avec *Isabeau d'Escars*, Dame de Combles, fille de *Jean d'Escars*, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Clermont*; 2°. avec *Françoise de l'Aubespin*, fille de *Jean de l'Aubespin*, Seigneur de Chigy, dont il n'eut point d'enfans; de la premiere femme sortirent trois fils:

1. Gaspard, qui suit.
2. Antoine, mort jeune.
3. Et François, mort jeune aussi.

Gaspard, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épousa, le 28 Juin 1630, *Françoise-Jacquot de Mypont*, fille de *N.........*, dont il a laissé les enfans qui suivent:

1. Henri, mort jeune.
2. Jean-Jacques, mort jeune aussi.
3, 4 & 5. Louis, Joseph & Bernard, morts au berceau.
6. Louise, Religieuse.
7. Madelene.
8. Françoise, Religieuse.
9. & 10. Anne & Marie, aussi Religieuses.
11. Claude-Gabrielle, morte sans alliance.
12. Et Diane, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs DE CHOFFAILLES.

François d'Amanzé, Sire de Choffailles, fils de Jacques, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, & de *Philippine Damas* sa seconde femme, épousa *Catherine de Semur*, fille de *Louis de Semur*, Sire de Lestang, dont il eut six fils & six filles:

1. François, qui suit.
2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Saint-Rigaud.
3. Claude, mort à la prise d'Issoire.
4. Jean, mort, comme son frere, à la prise de la même ville d'Issoire.
5. Marc, Seigneur de Bois-du-Mont, auteur de cette branche rapportée ci-après.
6. Jean, Chevalier de Malte.
7. Françoise, femme, en 1563, de *Christophe de Montchanin*, Seigneur de la Garde-Marsat.
8. Renée, femme, en 1570, de *Gaspard*, Seigneur du Verney; puis d'*Antoine Racquin*, Sieur des Gouttes.
9. Cecille, Abbbesse de Chazaulx.
10. Marie, Religieuse.
11 & 12. Jeanne & Marguerite, aussi Religieuses.

Guillaume d'Amanzé, Seigneur de Choffailles, épousa, en 1578, *Françoise de la Guiche*, fille de *Georges de la Guiche*, Seigneur de Sévignon, & de *Marguerite de Beauvau* son épouse, dont il eut quatre fils & quatre filles:

1. Jean, mort jeune.
2. Claude, Baron de Choffailles, mort sans avoir été marié.
3. Jacques, Chanoine & Comte de Lyon.
4. Jean-Antoine, qui suit.
5. Marguerite, femme de *Claude de Bayard*, Seigneur de Marzat.
6. Gelberge-Françoise, Abbesse de Chazaulx à Lyon.
7. Françoise, Religieuse à Mareigny.
8. Et Léonore, Religieuse au même lieu.

Jean-Antoine d'Amanzé, Seigneur de Choffailles, fut conjoint par mariage, l'an 1613, avec *Françoise Damas*, Dame d'Estienges, dont il eut les enfans qui suivent:

1. François, Baron de Choffailles, mort au siége de Saint-Omer.
2. Jacques, Baron de Choffailles.
3. Jean-Baptiste, mort au siége de Lérida.
4. Claude, Baron d'Estienges.

5, 6, 7 & 8. Jean, Basile, Robert & autre Basile, morts en bas âge.

9. Françoise, Religieuse.
10. Une autre Françoise, morte sans alliance.
11. Léonore, morte jeune.
12. Et Gabrielle. Cette Branche subsiste dans le Marquis d'Amanzé, qui n'est point marié. Il a une sœur mariée à un Gentilhomme du Boulonnois.

Branche des Seigneurs DE BOIS-DU-MONT.

Marc d'Amanzé, Seigneur de Bois-du-Mont, cinquiéme fils de François d'Amanzé, II du nom, Sire de Choffailles, se retira dans le Gévaudan, où il fut marié deux fois; 1°. avec *N....... de Rocheneuze*, Dame du Bois-du-Mont, dont il eut une fille morte au Berceau; 2°. avec *Antoinette de l'Hobbe*, dont il a laissé trois fils:

1. Antoine, qui suit.
2. Marc, Seigneur de la Fond, qui épousa *Louise de Marle*, fille de *Mathurin de Marle*, Seigneur de Ragonaul, dont il n'eut point d'enfans.
3. Et Jean, dont on ignore l'alliance.

Antoine d'Amanzé, Seigneur de Thiracou, épousa *N..... Alart*, dont il laissa trois fils.

De la même Maison étoit Robert d'Amanzé, Chanoine de Montbrison, nommé dans un titre de l'an 1298. Il n'en dit pas davantage.

* Il y a la Terre d'*Amanzé* dans le Mâconnois, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1617, enregistrées au Parlement de Paris le 18 Juillet 1625, & à la Chambre des Comptes de Dijon le 28 Novembre 1644, en faveur de Jean, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal-de-Camp, qui d'*Isabeau d'Escars-la-Vauguyon*, eut Gaspard, Comte d'Amanzé, dont le fils Louis n'a laissé de *Marie-Louise Falconi* son épouse, que deux filles.

L'aînée, Marie-Josephe, Dame d'Amanzé, épousa, le 20 Mars 1706, *Anne-Gilbert de la Queille*, Marquis de Château-Gai & de Vendat, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, à la charge de porter les nom & armes d'Amanzé, qui sont: *de gueules, à trois coquilles d'or, posées 2 & 1.*

—AMAT : famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir en Provence où elle fut connue sous le nom de *Graveson-du-Poët & de Vaulx*, Terres que ceux de cette famille possédoient.

I. Louis Amat vivoit en Dauphiné vers le milieu du treiziéme siécle, & fit son testament le 30 Mars 1280, en faveur de

II. Bernard Amat son fils, Seigneur du Puget, qui épousa *Lucrece des Dourbes*, le 19 Janvier 1299.

III. Feraud Amat, issu de ce mariage, fut son héritier, & marié le 12 Avril 1352, à *Lucrece de Cucuron*. Il fit hommage des Terres de Lauris, Pièverd, la Roque-d'Antheron, & Lambesc, à *Raymond d'Agoult*, Comte de Sault, Gouverneur de Provence, le 9 Mars 1351.

IV. Pierre Amat, fils de Feraud, & son héritier, épousa en 1421, *Claudine de Cadenet*, dont il eut :

V. Etienne Amat, marié, le 19 Janvier 1459, avec *Anne-Claire d'Agoult*, fille de *Fouquet*.

VI. Jacques Amat leur fils, co-Seigneur de Lauris, fit alliance avec *Catherine de Moustiers*, le 29 Juin 1490, & après avoir prouvé sa noblesse, il fut exempt des Tailles le 13 Novembre 1510. Il institua, par son testament du 30 Novembre 1511, ses deux fils Pierre & Etienne héritiers. Pierre eut les biens de Provence, & Etienne ceux de Dauphiné.

VII. Etienne se maria, le 14 Mai 1531, avec *Marguerite de Clary*, dont il laissa, entr'autres enfans, Claude, qui suit, & Jacques, rapporté ci-après.

VIII. Claude Amat obtint des Lettres de réhabilitation à cause de quelque dérogeance l'an 1632. Ces Lettres furent vérifiées par Arrêt de la Chambre des Comptes, le 10 Juin 1634. On les trouve au Regiſtre *sterilitas*, *arm. B. No 41*, *fol. 132.* Il fit son testament le 14 Février 1633, & laissa de *Claudine de Grimaud*, qu'il avoit épousée en 1580:

Benoît, Seigneur de Sigoyer, Claude & Antoine. Les deux premiers ont fait branche en Dauphiné.

IX. Antoine, Seigneur de Graveson, s'établit à Arles. Il épousa, à Avignon, *Marguerite de Bertons*, des Seigneurs de Crillon, le 14 Février 1652. Cette branche s'est terminée à une fille mariée dans la Maison de *Forbin-Sainte-Croix*.

VIII. Jacques II, fils d'Etienne & de *Marguerite Clary*, acquit la Terre de Poët. Il fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conseiller d'État en 1647; il laissa de son mariage avec *Elizabeth de Souchon*, Claude Noel, qui suit, & deux filles mariées dans les Maisons de *Forbin-Solliers*, & de *Valavoire-Vaulx*.

IX. Claude-Noel, Seigneur du Poët, Château-Renard, Montauquier,

Rabeau & Chaudon, épousa *Catherine le Maire*, de laquelle il eut :

X. Louis-Balthazard, Marquis de Vaulx & du Poët, marié, le 16 Février 1707, à *Louise-Elizabeth Tiremaut*, de la Ville de Paris. De ce mariage sont issus le Marquis de Vaulx, l'Abbé du Poët, Archidiacre d'Arles, & la Marquise de Glandevès-Niozelle. Le Marquis de Vaulx a des enfans de son mariage avec *N.... de Ricous* de la ville de Marseille. Il se trouve dans les actes passés par ceux de cette famille, qu'ils y sont qualifiés de *Nobles* & d'*Ecuyers*, & qu'elle étoit comptée parmi les Maisons Nobles du Dauphiné, lorsque Louis Amat se retira en Provence. *Nouv. Arm. de Prov. tom.* 1, *pag.* 35.

Les armes : *de gueules, au bras armé d'une épée, mouvant du flanc sénestre de l'écu ; d'argent ; la garde & la poignée, d'or.*

* AMBERT ; famille du Querci. La Terre & Seigneurie de la Tourette en Querci, a été érigée en Marquisat sous le nom de la *Tourette-d'Ambert*, par lettres du mois de Mai 1749, en faveur de Jean-Joseph d'Ambert, Gentilhomme du Querci, Sous-Lieutenant dans les Gardes-Françoises.

—AMBLARD ; Pierre d'Amblard, Seigneur de Maleras en Agénois, fut pere de Robert d'Amblard, Ecuyer, qui acquit la Terre de Las-Marrrès, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481, par l'échange qu'il fit alors de sa Terre de Campagnac, au Diocèse de Cahors, avec Noble & puissant homme & Baron *Jean de Bonneville*, Seigneur de Bonneville & de Las-Martrès. Il étoit sixiéme ayeul de Frix-Antoine d'Amblard Seigneur de Las-Martrès, Capitaine du Régiment de Dragons de Breteuil, l'an 1701. De son mariage avec *Jeanne-Marguerite Bavelier*, il a laissé plusieurs enfans, entr'autres : Jean d'Amblard, & Ursule d'Amblard-de-Las-Martrès, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de Noblesse qu'elle a faites ont remonté successivement par titres jusqu'à Pierre d'Amblard, son septiéme ayeul mentionné ci-dessus. *Armor. de France.*

Les armes : *d'azur, à une martre d'argent, rampante sur une palme de sinople en pal, le tout mouvant d'une terrasse de même, & un chef de sable, chargé de trois étoiles d'or.*

—AMBLI ; Jean d'Ambli, Seigneur d'Ambli-sur-Bar, vivoit en 1427. Cette Terre lui échut comme héritier de Jean d'Ambli son oncle, Seigneur d'Ambli & de Malmi. Il étoit le 7[e] ayeul de Louis d'Ambli-d'Esevelles, suivant les preuves de noblesse que ce dernier fit en 1714 devant le Juge-d'Armes de France, par titres, pour être reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, dit *des Quatre-Nations*, à Paris. Celui-ci étoit fils de Philippe-François d'Ambli, Ecuyer, Seigneur d'Esevelles & de Chauvirei, marié le 23 Février 1693, avec *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel du Châtelet*, Ecuyer, Seigneur de Lénoncourt en Lorraine, & d'*Elizabeth de la Fontaine-Verton*, dont il eut plusieurs autres enfans. *Voyez l'Armorial de France, tome* 1, *part.* 1, *pag.* 13.

Les armes : *d'argent, à trois lions de sable, langués de gueules, posés 2 & 1.*

—AMBLIMONT; CLAUDE-THOMAS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Marquis d'Amblimont, Chef d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec la pension de Commandeur; en Août 1754, fut marié *à Marguerite-Michelle de Saint-Fort*..... CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Comte d'Amblimont son fils, a épousé, à Cachan près d'Arcueil, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont-de-Quitri*, fille de feu *Jacques-Antoine de Chaumont*, Marquis de Quitri, Baron d'Orbeck, & de *N*..... *Dufay* sa seconde femme.

* AMBLISE; c'est une Terre située en Hainault, qui fut portée en dot par *Isabelle*, Dame de Kievrain, à *Geoffroi III*, Sire d'*Apremont*, qualifié *Prince d'Amblise* en 1416. AMBLISE a passé dans la Maison d'*Anglure* par le mariage d'*Antoinette d'Apremont*, sœur de *Jean II*, mort sans postérité, avec *René d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont. *Gloude*, son petit-fils, vendit AMBLISE à *Florent I*, fils de *Lamoral*, créé, en 1602, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Espagne, mort en Avril 1622. *Voyez* LIGNE.

AMBLISE-D'AUBIJOUX, *Voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

* AMBOISE; Ville de Touraine sur la Loire, qui a donné son nom à une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de France, éteinte en 1256, par la mort, sans enfans mâles, de HUGUES, III du nom, Seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Chaumont, de Bleré, &c. Ces Seigneuries furent portées dans la Maison de *Berry* vers l'an 1200, par le mariage de *Marguerite*, fille unique & héritiere, avec *Renaud*, Seigneur de Berry. Cette Maison, enrichie de tant de Seigneuries, devint une des plus puissantes & des plus illustres par ses alliances avec les premieres familles du Royaume, par les dignités où elle a été élevée, & les branches qu'elle a formées. La premiere est celle de *Chaumont*, qui commença vers l'an 1300, & finit en 1524, par la mort de *Georges*, fils du Maréchal de Chaumont; la seconde, celle de *Bussy*, qui commença vers l'an 1474, & finit à *Jacques*, tué à la bataille de Marignan en 1515, sans successeurs; la troisiéme, celle d'*Aubijoux*, qui commença vers l'an 1480, & finit en 1656, par la mort de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux, sans enfans mâles. Cette Seigneurie, érigée en Comté en 1665, passa dans la Maison de *Bermont-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, Marquis de Thoiras, par le mariage d'ELIZABETH D'AMBOISE avec ce Seigneur. Son fils aîné fut Comte d'Aubijoux. Cette illustre Maison a donné naissance au Cardinal *Georges*, si connu dans le Ministere, de Grands-Maîtres de Saint-Jean-de-Jerusalem, deux Grand-Prieurs de France, & plusieurs Chambellans & Maréchaux de France.

Les armes sont : *pallé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AMBOISE-D'AUBIJOUX, *voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

AMBOISE, *voyez* CLERMONT-D'AMBOISE.

AMBRES-DE-VOISINS. *Voyez* GELAS.

* AMBRIERES; Ville, Château & Baronnie dans le Maine, qui a appartenu au Seigneur de Mayenne. *Guillaume le Conquérant*, pour punir *Geoffroi de Mayenne*, à cause qu'il avoit embrassé le parti *de Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, son ennemi, prit Ambireres de vive force en 1069, & y fit bâtir un Château. Mais *Geoffroi-le-Bel*, étant devenu Duc de Normandie après la mort de *Henry I*, rendit Ambrieres à *Juhel de Mayenne* en 1135. *Artus*, Duc de Bretagne, arriere-petit-fils de *Henri I*, s'étant déclaré Comte des trois Provinces, confirma cette donation, afin de mieux attacher les Seigneurs de Mayenne à son parti. Il ne reste à présent de l'ancien Château que des ruines. Au reste, la Terre & Seigneurie d'Ambrieres appartient à la Maison de *Froulay-Tessé*.

* AMBRUGEAC; Terre située dans le Diocèse de Limoges, relevant de l'ancien Duché de Ventadour, entrée dans la Maison de BOUCHERON, *aliàs* DE WALLONS, en l'année 1453. *Voyez* au mot BOUCHERON.

—— AMÉ : ancienne famille de la ville de Reims en Champagne, qui s'est établie depuis près d'un siécle à Sisteron en Provence : elle a des alliances avec les Maisons les plus considérables de Provence, de Dauphiné & de Champagne. L'aîné de cette famille posséde la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commissaire de la Marine; l'autre, Officier d'Artillerie; & le troisiéme, Garde de la Marine. Il a eu & il a encore plusieurs Freres : l'un qui, servoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Isle de Minorque; & un troisieme, qui est marié à Saint-Chamas en Provence, a plusieurs enfans.

Les armes : *d'or, à trois œillets de gueules, tigés de sinople; au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

* AMÉLECOURT : branche cadette de la Maison de *Rennel*, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux siécles. Les Seigneurs d'Amélecourt descendent de JEAN-BAPTISTE-HENRI, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amélecourt, second fils de FRANÇOIS-DE-RENNEL, & d'*Antoinette le Febvre-d'Anci*. Cette branche subsiste ainsi que celle de l'*Escut*, autre branche de la Maison de *Rennel*. *Voyez* ESCUT & RENNEL.

—AMELOT, famille originaire de la ville d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de Magistrats qui ont exercé avec distinction les Charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'Eglise de Tours, & elle s'est alliée non-seulement avec les principales familles de la Robe, mais encore avec quelques-unes des plus grandes du Royaume.

I. JACQUES AMELOT, Seigneur de Carnetin, vint à Paris, où il suivit

le barreau en qualité d'Avocat au Parlement, sous le règne de FRANÇOIS I. Il se rendit célebre dans sa profession, & fut fort employé. *Loisel* en fait mention dans son Dialogue des Avocats, *p. 505 & 522.* Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne Vialart*, sœur d'*Antoine*, Archevêque de Bourges, & fille de *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, sa seconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui suit.

2. JACQUES, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1580.

3. Et CHARLES, Avocat au Parlement, successivement Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris par Lettres du 26 Juillet 1579, & Maître ordinaire en la même Chambre par d'autres Lettres du 27 Avril 1585. Il mourut le 8 Août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à Saint Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, le 16 Février 1579, *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Président au Parlement de Paris, & de *Nicole Habert*, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans. Il avoit eu d'elle CHARLES AMELOT, Seigneur de Laumoïau, premier Maître-d'Hôtel de Sa Majesté, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 Octobre 1653 : il ne paroît pas qu'il ait laissé d'enfans.

II. JEAN AMELOT, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, suivit le barreau pendant plusieurs années. Il fut pourvu successivement d'un office de Maître des Requêtes par Lettres du 15 Juillet 1573, & en 1580 de celle de Président aux Enquêtes du même Parlement. Il avoit épousé *Marie de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès Hervieu* : elle se remaria en 1601 avec *Michel Marillac*, qui fut depuis Garde-des-Sceaux de France. JEAN AMELOT avoit eu d'elle

1. JACQUES, qui suit.

2. JEAN, rapporté après son frere aîné.

3. DENIS, dont la postérité sera aussi rapportée après celle de ses freres.

4. Et N...... mariée avec *Jacques Prevôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle fut la premiere femme.

Branche des Seigneurs DE MAUREGARD-AMELOT.

III. JACQUES AMELOT, fils aîné de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Mesnil, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 Décembre 1597, & Président en la premiere Chambre des Requêtes du Palais le 19 Mars 1608; fut marié avec *Charlote Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maisons & affaires du Connétable *de Montmorenci*, & auparavant Conseiller du Roi, Trésorier des Lignes Suisses, & de *Lucréce de Merle* ; & en eut,

1. JACQUES, qui suit.

2. CHARLES, baptisé le 20 Août 1614.

3. MARIE,

3. Marie, baptisée le 5 Février 1609, mariée le 2 Mars 1628 avec *César d'Aumont*, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de la Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud; restée veuve le 20 Avril 1661, morte à Paris le 22 Octobre 1675 dans la soixante-septieme année de son âge.

4. Charlote, baptisée le 31 Octobre 1610, morte en bas âge.

5. Autre Charlote, baptisée le 17 Mai 1612.

6. Elizabeth, baptisée le 29 Juillet 1613.

7. Et Anne, baptisée le 4 Septembre 1620, mariée le 8 Mai 1638 avec *Charles Maignart*, Seigneur de Bernieres, &c. Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 Juillet 1653, dans la trente-troisieme année de son âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, le Mesnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lez-Meaux, &c. baptisé le 23 Juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 8 Janvier 1633, aussi Président au Grand-Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & Premier Président en sa Cour des Aides de Paris le 9 Février 1643, ayant été pourvu de cette Charge par Lettres du 29 Janvier précédent: il résigna cette derniere Charge en faveur de son fils aîné le 29 Février 1668, & mourut à Paris le 11 Avril de la même année dans la soixante-sixieme année de son âge. Il avoit été marié le 29 Avril 1632 avec *Elizabeth du Pré*, fille de *Barthelemi du Pré*, Trésorier-Général de France à Moulins, & d'*Elizabeth Martin*. Elle mourut dans le Couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée, le 22 Novembre 1690. Leurs enfans furent,

1. Jacques-Charles, Marquis de Mauregard, du Mesnil-Amelot, la Planchette, &c. baptisé le 27 Avril 1633, reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvû, en survivance de son pere, de l'état & office de Premier Président en la Cour des Aides, par Lettres données à Compiegne le 25 Août 1656; en l'exercice duquel il n'entra que le 29 Février 1668. Il mourut le 6 Janvier 1671 dans la trente-septieme année de son âge, sans avoir été marié.

2. César, mort jeune.

3. Et Charles, Marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur du Mesnil, la Planchette, &c. baptisé le 31 Octobre 1644. Il étoit en 1668 Conseiller-Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Hermieres, Diocèse de Paris, & fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisieme Chambre des Enquêtes, le 17 Février 1673, & Président en la même Chambre le 17 Mars 1687. Il renonça à ses Bénéfices, & se maria, par contrat du 27 Octobre 1692, avec *Antoinette de Brion*, fille de *Jean de Brion*, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie de la Barde*; mais il mourut sans enfans dans son Château de Salvert en Auvergne, le 5 Novembre 1726, âgé de 82 ans.

Branche des Seigneurs DE GOURNAY & DE NEUVY.

III. JEAN AMELOT, Seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 4 Juin 1605, & étoit aussi, en 1610, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Président en son Grand-Conseil. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, le 28 Septembre 1626, & résigna alors sa Charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 Octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine de Creil*, inhumée avec lui le 28 Septembre 1647. Elle étoit fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay & de Neuvy-sur-Aronde, & d'*Adrienne Gamin*; de ce mariage vinrent dix enfans, qui sont :

1. CHARLES, baptisé le 11 Novembre 1613, mort en bas âge.
2. JEAN, baptisé le 20 Octobre 1617, mort jeune.
3. CHARLES, qui suit.
4 MICHEL, baptisé le 18 Août 1624, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 Janvier 1648, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye du Gay-de-Launay, Diocèse du Mans, en 1656, pourvû aussi de celle de Saint-Calès & d'Evron dans le même Diocèse. Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur, le 5 Janvier 1671, & donna alors sa démission de l'Abbaye de Saint-Calès, & fut transféré à l'Archevêché de Tours, le 14 Janvier 1673. Il y mourut le 17 Février 1687, dans la soixante-troizieme année de son âge.
5. MARIE, baptisée le 4 Février 1611, mariée, par contrat du 15 Octobre 1627, avec *Antoine Nicolaï*, Seigneur de Goussainville & de S. Victor, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, restée veuve le 1 Mars 1656, & morte à Paris le 25 Juin 1683, dans la soixante-treizieme année de son âge.
6. CATHERINE, baptisée le 3 Septembre 1612.
7. ANNE, baptisée le 16 Janvier 1616.
8. MARGUERITE, baptisée le 23 Janvier 1619, mariée avec *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c. successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, restée veuve le 3 Février 1674, morte le 23 Février 1684, âgée de soixante-cinq ans un mois.
9. ELIZABETH, baptisée le 2 Juin 1623.
10. Et THÉRESE, baptisée le 5 Octobre 1625.

IV. CHARLES AMELOT, Seigneur de Gournay, de Neuvy, &c. baptisé le 8 Juin 1620, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 6 Mars 1645, & depuis Président au Grand-Conseil, obtint ses lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 Février 1671, dans la cinquante-unieme année de son âge. Il eut de son mariage avec *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, grand Audiencier de France, &

de *Marie de Grieu*, morte le 24 Juin 1702, âgée de soixante-dix ans six mois;

1. Michel, qui suit.

2. Charles, Abbé & Baron d'Evron, sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, aussi Conseiller & Aumônier du Roi; mort à Paris le 10 Mars 1694.

3. Jean-Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au Grand-Prieuré de France, le 24 Septembre 1668, mort jeune.

4. Et Catherine, mariée, le 28 Octobre 1680, avec *Louis-Claude de Haussonville-de-Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, dont elle resta veuve sans enfans en 1705. Elle mourut à Paris le 16 Avril 1710, âgée de cinquante-quatre ans.

V. Michel Amelot, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, & Président au Bureau du Conseil du Commerce, s'est rendu célebre par les différentes Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de sa grande capacité, de son attachement au service de son Prince, & de son zéle pour le bien public. Il mourut le 21 Juin 1724, & eut de son mariage contracté, au mois de Juin 1679, avec *Catherine le Pelletier-de-la-Houssaie*, morte le 16 Mai 1743, dans la quarante-troisieme année de son âge, fille de *Nicolas le Pelletier*, Seigneur de la Houssaie & du Château-Poissy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine le Picard-de-Perigny*:

1. Charles-Michel, qui suit.

2. Ours-Victor, Seigneur de Brunelles, tué à la chasse le 6 Septembre 1707, à l'âge de seize ans.

3. N..... Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

4. Et Marie-Anne-Ursule, mariée le 3 Mars 1712, avec *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain du côté maternel, morte à Dijon le 12 Janvier 1741, âgée de quarante-neuf ans.

VI. Charles-Michel Amelot, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 8 Mai 1707, & enfin Président à Mortier au Parlement de Paris le 18 Janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 Décembre 1730, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié le 25 Octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie Danycan*, fille de *Noël Danycan-de-Lespine*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur du Plessis, Silly, Oiseri, &c. & de *Marguerite Chantoiseau*. De ce mariage naquirent:

1. Michel-Marie-Noel, né le 14 Décembre 1713.

2. Charles-Marie-Michel, né le 13 Janvier 1715, mort le 19 du même mois.

3. Et Michelle-Catherine, mariée le 27 Décembre 1725, avec *Joseph-Antoine Crozat*, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté, puis reçû Président en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

Branche des Seigneurs DE CHAILLOU.

III. Denis Amelot, Seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c. troisieme fils de Jean & de *Marie de Saint-Germain*, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil, puis reçû Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 Novembre 1610, envoyé Intendant à Limoges en 1616; &, en 1623, en Saintonge, Aunis, Poitou & la Rochelle. Etant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa Charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 7 Février 1655; il avoit été marié, 1°. le 12 Septembre 1604, avec *marguerite du Drac*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Prevôt*; 2°. & avec *Louise de l'Hôpital*, veuve de *Henri de Vaudetar*, Baron de Persan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitri, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, & de *Françoise de Brichanteau-de-Nangis*. Il eut de sa premiere femme :

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. Jacques, dont la postérité sera rapportée après son aîné.

3. Et Marie, mariée avec *Charles de Beon de Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle resta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 Janvier 1702, âgée d'environ 97 ans.

IV. Jean-Baptiste Amelot, Vicomte de Bisseuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 22 Novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Février 1642, obtint ses Lettres d'Honneur le 8 Avril 1664. Il mourut à Paris le 15 Avril 1688, âgé de soixante-seize ans. Il avoit épousé *Charlotte Brulart*, veuve de *Louis Frere*, premier Président au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denis Brulart*, Marquis de la Bourbe, Baron de Sombernon & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie Massol*. Elle mourut subitement, le 6 Janvier 1688. De ce mariage vinrent :

1. Denis-Nicolas-Anne, baptisé le 27 Août 1655, mort à onze mois.

2. Marguerite, née le 15 Mai 1646.

3. Marie-Jacqueline, née le 2 Mars 1649, morte à deux ans & demi.

4. Jeanne, baptisée le 8 Août 1653, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs, à Paris.

5. Marguerite-Françoise, mariée, au mois de Mai 1676, avec

Charles de Bourgoing, Seigneur, Marquis de Faulin, Coulanges-sur-Yonne, &c. dont elle resta veuve le 14 Juillet 1699.

6. Et Charlotte-Angélique, mariée, le 12 Mai 1687, avec *Jean Baptiste du Deffend*, Marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la soixante-dix-septieme année de son âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, second fils de *Denis* & de *Marguerite du Drac*, sa premiere femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil au mois de Décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la résignation de son pere, le 10 Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conseiller d'État ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes, le 19 Décembre 1699, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avoit épousé, le 15 Juin 1655, *Marie-Valence Lescuyer*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Chaumontel, & de *Louise Godefroi*. Elle décéda fort âgée, le 26 Septembre 1714, dans le Couvent des Filles de la Visitation-Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De leur mariage naquit Denis-Jean-Michel, qui suit.

V. Denis-Jean-Michel Amelot, Seigneur de Chaillou, de Châtillon sur Indre, & des Pruneaux, né le 15 Janvier 1666, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 11 Avril 1687; puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 10 Avril 1690; fut pourvu, au mois de Mai 1708, d'une des six Charges d'Intendant du Commerce, nouvellement créées, & supprimées au mois de Décembre 1715. Il avoit été marié, le 21 Avril 1688, avec *Philberte de Barillon d'Amoncourt*, née le premier Novembre 1664, fille aînée de *Paul de Barillon d'Amoncourt*, Conseiller d'État ordinaire, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Madelene Mangot*. Il en a eu :

1. Jean-Jacques, qui suit.

2. Michel-Denis, né le 20 Mai 1696.

3. Valence, baptisée le 22 Septembre 1690, morte le 14 Mai 1694.

4. Marie-Philberte, née la nuit du 6 au 7 Mars 1692, & mariée au mois d'Octobre 1715, avec *Henri-Hubert d'Étampes*, Marquis de Valençai.

5. Et Madelene Bonne, née le 5 Juin 1693.

VI. Jean-Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, né le trente Avril 1689, reçu Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi au mois de Janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire ledix-sept Décembre 1712, fut nommé, au mois de Juillet 1720, Intendant de la Rochelle, & pourvû, au mois de Juin 1726 d'une Charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoise, le 25 Août 1727. Il avoit épousé en premieres noces, au mois de Mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarda*, fille de feu *Jean-Paul*, Romain de Nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. Conseiller de la Chambre des Finan-

ces, & Trésorier-Général de l'Électeur Duc de Baviere, & de *Gertrude Clootz*, & en secondes noces, le 26 Février 1726, *Anne de Vougny*, fille de *Jean-Marie*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire du Conseil-d'État, Directeur des Finances, & d'*Anne Mousle*. Sa premiere femme mourut le 4 Mai 1719, âgée de 22 ans, & lui est décédé à Paris, le 7 Mai 1749, âgé de 60 ans. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de sa mere.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.*

*AMERMONT, dans le Duché de Bar : Terre unie avec celles de Bouligny, Norroy-le-sec, Dom Remi, Pienne & Abbeville, érigées en *Baronnie*, sous le nom d'AMERMONT, par Lettres du 17 Mai 1725, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 4 Juin suivant, en faveur de *Jean-Bapiste Joseph Bourcier-de-Villers*, Conseiller-d'État & Maître des Requêtes ordinaire du Duc LÉOPOLD, auparavant Avocat-Général en la Cour Souveraine de Nancy ; tant en considération de ses services que de ceux rendus au Prince par *Jean-Léonor Bourcier*, oncle de l'Impétrant, premier Président de la même Cour.

—AM-RHYN : famille illustre & Patricienne de Lucerne en Suisse ; *Bucelin* a donné un extrait généalogique des Nobles AM-RHYN, de Lucerne, depuis l'an 1495, & M. *Leu*, Bourgue-mestre de Zurich en a aussi inséré un précis dans son Dictionnaire Historique de la Suisse, imprimé à Zurich en 1747.

I. MICHEL AM-RHYN, vint s'établir de Strasbourg à Lucerne, & y obtint le droit de Bourgeoisie, en 1518, le samedi avant la Sainte-Trinité, avec son fils aîné JODOC, ou JOSSE. Il gît dans l'Église des Cordeliers, à Lucerne, où il avoit fondé un anniversaire. On ne connoît pas le nom de sa femme. Ses enfans furent :

1. JODOC, qui suit.
2. CASPARD, dont on rapportera aussi la postérité.
3. BALTHAZARD, Enseigne au Service de France, mort sans alliance.
4. Et URSULE, mariée à *Pierre de Wellemberg*, Seigneur de Pflungen. Les armes de Wellemberg sont ; *d'or, à deux pattes d'ours entrelassées de sable.*

II. JODOC ou JOSSE AM-RHYN, I du nom, né en 1495, fut nommé du Grand Conseil de la République de Lucerne en 1533 ; le jour de Saint-Jean-Baptiste, Bailli de Krientz & de Horb, en 1557 ; Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne, en 1564 ; Bailli de Munster, en 1565 ; & il mourut en 1569, laissant de son mariage avec *Anne de Briseck* :

1. JOSEPH, qui suit.
2. JODOC, Enseigne au service de France, où il mourut, en 1576, sans avoir été marié ;
3. Et BÉAT, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1579, Bailli d'Ebiken la même année, & de Weygis en 1589 ; Sénateur du Petit-Conseil, la même année ; Bailli du Val-Entlibuch, en 1595 ; Ambassadeur de son Canton à Rome, où le Pape le créa Chevalier de l'Éperon d'or ; puis

Capitaine de la Ville de Lucerne; Bailli de Rufwil, en 1615; Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye; mort le 20 Octobre 1617, sans enfans de son mariage avec *Anne Am-Lehn*, fille de *Nicolas Am-Lehn*, Avoyer ou Chef de la République de Lucerne. Il donna aux Cordeliers de cette ville, pour la fondation de son anniversaire, un bien situé en Am-Burgen, que l'Avoyer WALTER AM-RHYN rédima depuis, par mille florins.

4. ELISABETH;

5. Et MARGUERITE, mariée avec le Capitaine *Chrétien Bircher*, de Lucerne.

III. JOSEPH AM-RHYN, I du nom, succéda à son pere dans le Petit-Conseil de Lucerne, en 1568, fut fait Bailli de Munster en 1575, de la Province libre de l'Argeu en 1579, du Comté de Willisau en 1583, Capitaine au service de Savoye, & Banneret de la République de Lucerne en 1582: il mourut en 1585, laissant de son mariage avec *Barbe Am-Stutz*, Dame d'une piété exemplaire:

1. WALTHER, qui suit.

2. Et ANNE, mariée au Capitaine *Bermond Méyer*, Seigneur de Baldegg.

IV. WALTHER, ou WAUTHIER AM-RHYN, né en 1570, obtint en 1586 la Charge de Sénateur de la République de Lucerne, fut nommé Bailli de Munster en 1604, & de la Province libre de l'Argeu en 1607; Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de CHARLES EMMANUEL, Duc de Savoye, I du nom, en 1608; Banneret de la ville de Lucerne, en 1610, Stathalter ou Stathouder en 1622, & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1623; il fut Député de son Canton aux Diètes générales du Corps Helvétique, à Baden, en 1605, 1621, 1624, 1626, 1627 & 1629; il leva en 1625 un Régiment Suisse de son nom, au service de LOUIS XIII, Roi de France. Ce Régiment fut envoyé en Picardie pour garder plusieurs Places de cette Province, licentié à Saint-Jean-de-Laune, le 12 Mars 1627, & le Roi donna une Chaîne d'or au Colonel & à chaque Capitaine. AM RHYN leva encore un autre Régiment Suisse, en 1615, au service de Savoye, contre les Espagnols. CHARLES EMMANUEL, satisfait de ses services, le nomma Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, &, ayant été réformé à la paix, il retourna en sa Patrie, à laquelle il rendit de grands services jusqu'à sa mort, arrivée à Lucerne le 21 Mars 1635, dans la soixante-cinquieme année de son âge. Il fut enterré dans le charnier de l'Eglise Paroissiale de Lucerne, où il fonda un aniversaire. Il avoit épousé en premieres noces *Jacobée Pfiffer d'Alishoffen*, fille *Léger Pfiffer* & *d'Anne Faber de Randeck*; & en secondes, *Elizabeth Bodmer-de-Waldenfluë*; il n'eut des enfans que du premier lit:

1. JOSEPH, qui suit.

2. LOUIS, dont on rapportera la postérité.

3. JODOC, Conseiller du Grand-Conseil de Lucerne, en 1646, Capitaine au service de France, en 1634, Bailli ou Gouverneur du Comté

de Baden, en 1651, Conseiller du Petit-Conseil, en 1665, & Capitaine de la Garde Suisse du Duc de Savoye, la même année; il se distingua beaucoup par sa valeur à la bataille de Vilmergen, que les Lucernois gagnerent en Janvier 1656 sur les Bernois; il étoit en cette journée Major Général des Troupes de Lucerne; il mourut le 3 Mars 1671, ne laissant point d'enfans de son mariage avec *Marguerite*, fille du Colonel *Nicolas Pfiffer*, de Lucerne.

4. Et CATHERINE, mariée en premieres nôces avec *Christophe Pfiffer de Mavensée*, & en secondes, avec *Jacques de Sonnemberg*, Chevalier, Avoyer de la République de Lucerne.

V. JOSEPH AM RHYN, II du nom, né à Lucerne, le 9 Septembre 1589, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoye, & Colonel d'un Régiment Suisse au Service de ce Prince, en 1629, nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1609, Bailli de la Comté de Baden, en 1619, Bailli de Weggis, en 1625, de Buren & de Triengen, en 1633, Conseiller d'État du Petit-Conseil, en 1635: il mourut le 6 Septembre 1645, âgé de cinquante six ans, fut enterré dans l'Église des Cordeliers de Lucerne, où il avoit fondé un anniversaire; il épousa *Susanne Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen*, Seigneur de Hilficken, & de *Jeanne de Sonnemberg*, dont il eut, entr'autres enfans;

1. VICTOR-AMÉDÉE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye, Enseigné en France, où il mourut, non marié.

2. WALTHER, mort en France, Enseigne.

3. JOSEPH, qui suit.

4. JODOC, Jésuite.

5. BÉAT, Jésuite; il publia, en 1616, à Ingolstadt, un Traité de sa composition, qui a pour titre: *Philosophia in obsequium Orthodoxæ Fidei*; & il fut depuis Missionnaire dans la Chine, où il mourut.

6. MARIE JEANNE, mariée au Chevalier *Rodolf Mosr*, Avoyer de Lucerne.

7. JACOBÉE, Religieuse de l'Abbaye d'*Eschembach*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Constance.

8. Et REINE, Religieuse du Couvent de Sainte-Anne Im-Bruch, à Lucerne.

VI. JOSEPH AM-RHYN, III du nom, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1643, du Petit-Conseil, en 1652; Bailli de Ruswil, en 1653; du Landgraviat de Turgovie, en 1660; du Comté de Rottembourg, en 1669; Capitaine au service du Pape, en 16....; Avoyer de la Ville de Lucerne, en 1673. Et remplit avec beaucoup de gloire cette premiere Charge de l'État, pendant quinze ans; il la résigna, le 20 Décembre 1688, étant devenu perclus par ses différentes attaques d'apoplexie: il mourut le premier Novembre 1692, âgé de soixante-sept ans, & fut enterré à Lucerne, dans l'Église des Cordeliers, où il avoit fondé un anniversaire, & où l'on voit son épitaphe, dans la Chapelle de Notre-Dame.

Il

Il fut auſſi Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre de Savoie; il avoit épouſé *Sibylle Goeldlin de Tieffenan*, fille de *Jean Renouard Goeldlin*, & de *Marguerite Pfiffer d'Alhiſoffen*, de laquelle il eut :

1. François Xavier, Jéſuite en 1691, Recteur du Collége de Munich, en 1712, puis de celui de Ratiſbonne, & en 1719, Provincial de ſon Ordre dans la haute Allemagne, mort en 1731, à l'âge de ſoixante-onze ans; on a de lui pluſieurs Sermons, imprimés en allemand.

2. Charles-Antoine, qui ſuit.

3. Ignace, né le 5 Août 1662, élu Prevôt du Chapitre de Munsk, en 1707, & mort le 19 Janvier 1746, après avoir rebâti, avec beaucoup de magnificence, l'Égliſe de ſon Chapitre, & fondé une ſubſtitution conſidérable pour la famille Am-Rhyn.

4. Jodoc, dont on donnera la poſtérité.

5. Rodolf.

6. Renouard.

7. Marie-Elizabeth, Religieuſe du Couvent de Sainte-Anne de Lucerne.

8. Et Marie-Ursule, mariée à *Chriſtophe Pfiffer*, Seigneur d'Alhiſoffen.

VII. Charles-Antoine Am-Rhyn, né en 1660, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1680, Bailli de Knuſwil en 1683, Capitaine-général de Wyl en 1686, Capitaine dans le Milanès, au ſervice d'Eſpagne en 1690, du Petit-Conſeil en 1693, Bailli du Landgraviat de Turgovie en 1702; Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de Philippe V, Roi d'Eſpagne, dans le Milanès, en 1703, ſe trouva à la bataille de Caſſano la même anuée, Ambaſſadeur des Cantons Catholiques près de la République du Vallais en 1709, à cauſe des circonſtances critiques de la guerre; il fut élevé à la charge d'Avoyer de Lucerne en 1712, & mourut le 16 Juin 1714, âgé de cinquante-quatre ans, il gît dans le Charnier de l'Égliſe Paroiſſiale de Lucerne, où il avoit fondé un Anniverſaire. Il eut de ſa femme *Anne-Marie de Sonnenberg*, fille d'*Alphonſe*, Avoyer de Lucerne, & de *Catherine de Fleckeuſtein* :

1. Joseph-Célestin, qui ſuit.

2. Sibylle-Jeanne-Barbe, mariée au Major *Béat-Joſeph Mohr*.

3. Anne-Marie, Religieuſe.

4. Et Marie-Ursule-Suzanne, mariée en premieres noces avec *Joſeph-Chriſtophe de Cloos-de-Manenſée*, d'une illuſtre Maiſon de Lucerne, préſentement éteinte; & en ſecondes noces avec *Léopold-Chriſtophe Féer d'Emmen*, Maiſon dont la généalogie entrera dans ce Dictionnaire.

VIII. Joseph-Célestin Am-Rhyn, né le 4 Août 1687, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1710, Directeur de l'Arſenal en 1714; Adminiſtrateur de Saint-Jodoc de Bladten en 1713, du Petit-Conſeil en 1714, Bailli de Ruſwil en 1717, Colonel Major du Canton de Lucerne, mourut en 1743, âgé de cinquante-ſix ans, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-*

Jeanne Meyer, fille de *François-Léonce Meyer*, & d'*Anne-Catherine de Cloos-de-Mauensée*, entr'autres enfans :

1. Walther-Louis-Léonce, qui suit.

2. Et Joseph-François.

IX. Walter-Louis-Léonce Am-Rhyn, né en 1716, du Grand-Conseil de Lucerne en 1742, du Petit-Conseil en 1744, aujourd'hui Trésorier de la République de Lucerne, & l'un des plus respectables Magistrats de la Suisse, a de son mariage avec N... *de Durler*, famille illustre & Patricienne de Lucerne, entr'autres enfans :

Un fils, qui est du Grand-Conseil de Lucerne.

Et une fille, mariée à *Joseph-Xavier-Thuring Schwytzer*, Seigneur de Buonass, & Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne.

SECONDE BRANCHE.

VII. Jodoc Am-Rhyn, II du nom, fils puîné de l'Avoyer Joseph III, & de *Sibylle Goeldlin de Tieffenau*, Capitaine dans le Milanès, au service d'Espagne en 1691, du Grand-Conseil de Lucerne en 1693, Bailli de Malters en 1699, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de Philippe V, Roi d'Espagne, en 1703; mort le 28 Avril 1713, âgé de 49 ans, enterré dans l'Église Paroissiale de Lucerne, eut, entr'autres enfans, de son mariage avec *Marie-Catherine Schuomacher*, fille de *Léger Schuomacher*, & *d'Anne-Marie Schnider-de-Wartensée*, illustre famille de Lucerne :

1. Jean-Martin, qui suit.

2. Sibylle, Religieuse au Couvent Im-Bruch.

3. Et Marie-Ursule, mariée à *Aurelien Zur-Gilgen*.

VIII. Jean-Martin Am-Rhyn, né le 3 Août 1695, du Grand-Conseil de Lucerne en 1716, Administrateur de la Seigneurie de Heidegg en 1718, du Petit-Conseil de Lucerne en 1717, Bailli du Val-Entlibuch en 1731, Bailli de Rusweil la même année, du Comté de Willisau en 1736, & de Rottenbourg en 1743; mort en 1752, avoit épousé *Anne-Barbe-Claire de Hartmann*, fille de *François-Melchior de Hartmann*, & de *Marie-Catherine Pur*, il a laissé :

1. Joseph-Irenée, qui suit.

2. Et une fille, mariée à N... *de Mohr*, du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Val-Entlibuch.

IX. Joseph-Irenée Am-Rhyn, du Petit-Conseil de Lucerne depuis 1752, & aujourd'hui Directeur ou Grand-Maître de l'Arsenal du Canton de Lucerne, a plusieurs enfans de son mariage avec N... *Castoreo*, d'une noble famille originaire de Lugano, en Italie, & établie à Lucerne, où elle a obtenu le droit de Bourgeoisie, habile au Gouvernement.

TROISIEME BRANCHE.

V. Louis-Am-Rhyn II, fils du Colonel & Avoyer Walther Am-Rhyn, & de *Jacobé Pfiffer*, Chevalier de Jérusalem, & du Mont-Sainte-

Catherine, où il avoit fait un pélérinage, fut fait du Grand-Conseil de Lucerne en 1646, auparavant Gouverneur du Château de Wiken en 1641, du Petit-Conseil en 1646, Bailli du Val-Entlibuch en 1647; & mourut le 8 Mai 1665, âgé de soixante-douze ans. Il avoit été Lieutenant-Colonel, & Capitaine de la Garde-Suisse du Duc de Savoye. Il laissa des enfans de sa premiere femme *Anastasie Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen de Hilffincken*, & de *Jeanne de Sonnenberg*, mais il n'eut point d'enfans de son second mariage avec *Anne-Marie Helmieln de Pfeffincken*. Ses enfans du premier lit se nommoient :

1. Jodoc-Gualter-Louis, mort sans enfans.

2. Marie-Jacobé, ensuite Anastasie, Supérieure du Couvent de Sainte-Anne, à Lucerne.

3. Anne-Marie-Elizabeth, mariée en premieres noces avec *Jost-François Helmelin Pfeffincken*, & en secondes noces avec le Capitaine *Jean Thuring Goeldlin de Tieffenan*.

4. Et Jeanne-Barbe, mariée à *Jean-Baptiste Bircher*, d'une famille Patricienne de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

II. Caspard Am-Rhyn, fils de Michel, nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1570, mort en 1601, laissa de son mariage avec *Marthe Kung*, Bernard, qui suit.

III. Bernard Am-Rhyn, du Grand-Conseil de Lucerne en 1605, mort le 25 Avril 1717, laissa de son mariage avec *Marguerite de Schuomacher* de Lucerne :

1. Béat, qui suit.

2. Anne, mariée, 1°. avec *Jean-Jacques Bircher*, 2°. avec *Guillaume Meyer*, & 3°. avec *Louis Meyer*, Statthalter ou Stathouder du Canton de Lucerne.

3. Anne-Marie, mariée à *Jean Cysal*.

4. Et Marie-Jacobé, mariée à *Léopold Cysal*.

IV. Béat-Am-Rhyn, du Grand-Conseil de Lucerne en 1634, Chancelier du Comté de Willisau, nommé du Petit-Conseil de Lucerne en 1654, Bailli de Munster en 1657, Intendant de l'Hôpital-Général de la Ville de Lucerne, pendant 10 ans, depuis 1661; mort le 21 Octobre 1669, n'a point eu d'enfans de sa femme *Jocobé Hartmann*.

Les armes : *d'azur, au croissant montant d'or, armé par les deux pointes d'une étoile d'or en pointe : casque d'argent couronné d'or, réhaussé d'un vol sénestre d'azur, chargé d'un croissant montant d'or, armé par les pointes d'une étoile d'or, à l'étoile d'or en pointe : lambrequins d'or & d'azur.*

AMERVAL : famille noble & ancienne du Hainault, que l'on fait descendre de celle de Boulogne.

I. Jean d'Amerval, dit *Maillet*, Seigneur de Parpres, est le premier de cette famille, dont la filiation soit bien prouvée par titres. On lui

donne pour pere ANTOINE, Chevalier, Sieur d'Amerval, vivant vers le quatorziéme siécle, & que l'on trouve qualifié de Gouverneur des Pays-Bas; & pour mere, une Dame de la Maison de *Bossu*. Ce JEAN, dit *Maillet*, eut deux fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des Seigneurs d'*Asservilliers*, qui suivent; le second de ceux de *Liancourt*, si connus à la Cour de HENRI IV.

II. JEAN D'AMERVAL, II du Nom, fils aîné de JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, étoit Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit ès années 1407, 1416 & 1417; il étoit qualifié de *haut, puissant & rédouté Seigneur*, dans un des actes de 1421, & il y en a encore un de 1454. Il épousa *Marguerite d'Ailly*, qui devint héritiere d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458, & mere de

1. GILLES, Seigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la postérité s'éteignit après quelques générations; il est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans plusieurs actes de 1488 & 1494. Il donna la terre d'Amerval à JACQUES D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines son cousin germain, qui sera rapporté ci-après.

2. ANTOINE, qui suit.

3. JEANNE, épouse de *Louis du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Belenglise, par contrat de 1444.

4. Et ANTOINETTE, femme de *Louis de Gomel*, Chevalier, Seigneur de Balagny.

III. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. acquéreur de la Terre de Fins, comme il paroît dans les titres de 1456 & 1459; épousa, le 19 Mai 1470, *Antoinette de Bayencourt*, fille de *Jean*, Sieur de Bayencourt & de Bouchavannes. Il vivoit en 1497, & fut pere de

1. JEAN, III du nom, Seigneur d'Asservilliers, &c. mort sans avoir eu de postérité de sa femme *Marie de Roussy*, de la Maison de *Sissonne*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1531.

2. Et PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fins, hérita de JEAN III son frere, de la Terre d'Asservilliers, &c. épousa *Jeanne de Gosson*, fille de *Hellin*, dit *Aigneux*, Sieur de Saint-Floris, & de *Marie de Nedonchel*. Elle étoit veuve en 1517, & paroît avec LOUIS, son fils aîné, dans un titre de 1528; ses enfans furent:

1. LOUIS, Seigneur de Fins, &c. qu'il céda, en 1546, à SIMON son frere.

2. Et SIMON, qui suit.

V. SIMON D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. épousa, par contrat du 6 Septembre 1546, *Adrienne de Lameth*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Beaurepaire, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & d'*Adrienne de Lannoy*; il en eut:

1. JEAN, IV du nom, né en 1553, mort sans postérité de ses deux femmes, *Isabeau de Ravenel*, & *Isabeau Rillette*, Dame de Francieres.

2. Et CHARLES, qui suit

VI. Charles d'Amerval, Chevalier, Sieur de Fins, &c. hérita de son frere, des Terres d'Asservilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers-sous-Ailly, &c. comme il paroît dans des titres de 1606 & 1607; Il épousa *Barbe du Hamel*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne des Essarts*, qu'il laissa veuve en 1613, & qui se remaria avec *Gédéon de Béthisy*, Sieur de Mézieres, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi; elle eut de son premier mariage,

VII. Philippe d'Amerval, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. né le 28 Juillet 1601. Il s'allia, le 15 Avril 1622, avec *Louise de Longueval*, fille de *Jean*, Chevalier, Sieur de Guist, & de *Vulganne des Essarts*; & en secondes noces, le 13 Août 1628, avec *Marie de Monceau-d'Auxy*, fille de *Claude*, Chevalier, Sieur de la Houssaye. Du second mariage vint:

VIII. Henri d'Amerval, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. né le 9 Mai 1640, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1658, *Henriette du Clozel*, fille de *N.... du Clozel*, Chevalier Seigneur de Voisins, &c. & de *Madelene de Saulthoy*, d'où sont sortis;

1. Philippe, qui suit.

2. Et Louis, mort au service du Roi, des blessures qu'il reçut à Saint-Guillain.

IX. Philippe, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Asservilliers, &c. Capitaine de Cavalerie en 1688; épousa, le 21 Septembre 1680, *Suzanne de Boitel*, fille de *Louis*, Ecuyer; d'où sont nés, entr'autres enfans:

1. Louis-Alexandre-Joseph, qui suit.

2. Alexandre, qui sera rapporté après son aîné.

3. Et Louis, tige des Seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention ci-après.

X. Louis-Alexandre-Joseph, Seigneur d'Asservilliers, de Béthencourt, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, connu sous le nom de *Marquis d'Amerval*; épousa *Louise Charlote de Wingtfeild-de-Montagu*, fille de *Henri-Milon de Wingtfeild-Montagu-de-Lotheringham*, d'une illustre Maison d'Angleterre. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, desquels est restée héritiere,

XI. Marie-Louise d'Amerval, Dame d'Asservilliers, de Bethencourt, &c. Elle a épousé, en 1749, *Charles-Oudart-Joseph de Couronel*, Chevalier, Seigneur de Vélu, &c. fils de *Louis-Joseph*, Chevallier Seigneur de Vélu, député auprès du Roi pour le corps de la Noblesse d'Artois en 1714, & de *Françoise Gertrude de Rietz*, fille de *Jerôme*, Chevalier, Comte de Willerval, &c. & de *Marie-Michelle d'Aoust*, Dame de Barastre. Il a hérité en 1758, du chef de sa mere, du Comté de Willerval & de la Terre de Barastre, par la mort, sans postérité, de *Marie-Hélene-Alexandrine-Livine de Rietz*, Marquise de Monchi, sa cousine germaine. *Voyez* WILLERVAL.

Alexandre d'Amerval, second fils de Philippe, II du nom, fut Seigneur de Rouy, *dit* Molineaux, &c. Il épousa en Lorraine, le 28 Janvier 1716, *Marie-Thérese-Reine du Puis*, fille de *François*, Conseil-

ler d'État de son Altesse Royale de Lorraine, & de *Catherine de Jobinville*; il en a eu:

1. Gabriel, Comte d'Amerval, Seigneur de Molineaux, &c.

2, 3, 4, & 5. Quatre Demoiselles.

X. Louis, dit *le Baron d'Amerval*, troisiéme fils de Philippe, II du nom, fut Seigneur d'Applincourt, proche la ville de Pérone, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis. Il épousa, le 28 Février 1725, *Nicole-Louise de Récourt*, fille de *François de Récourt*, Chevalier, Seigneur du Sart proche la Fère, de laquelle il a laissé:

1. Jean-Louis, appellé *le Baron d'Amerval*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Cambis.

2. Antoine, mort au service du Roi, étant Capitaine au Régiment de Guise.

3, 4, 5, 6 & 7. Cinq Demoiselles, dont l'une Religieuse à Vauville, deux Chanoinesses à Etrem, & deux dans le monde.

Branche des Seigneurs DE LIANCOURT *& Barons* DE BENAIS, *éteinte.*

II. Jean d'Amerval, surnommé *Maillefer*, second fils de Jean, dit *Maillefer*, Seigneur de Parpres, fut Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. comme il paroît dans un titre de 1403, & fut pere de

III. Jacques, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines & de Rogeris; il devint Seigneur d'Amerval après la mort de son cousin germain, ci-devant mentionné, & eut pour fils

IV. Jean, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines, &c. qui laissa de *Claire Harponlieu* sa femme

V. Philippe, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines & de Liancourt, comme il paroît dans les titres de 1540 & 1544. Il épousa *Gabrielle Mousquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Neville, Baron de Benais, & de *Marie de Thumery*; ses enfans furent:

1. Antoine, qui suit.

2. Jeanne, épouse *d'Antoine d'Hervilly*, Seigneur de Beaumont.

3. Et Claire, femme de *François de la Vieuville*, Baron d'Hervilly.

VI. Antoine, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, Baron de Benais, s'allia avec *Adrienne Cauchon*; il partagea, le 15 Décembre 1558, avec sa sœur & son beaufrere, les biens de pere & mere. De lui vinrent:

1. Nicolas, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, de Mézieres, &c. Baron de Benais, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Enseigne d'une Compagnie de cent hommes-d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur & Bailli de Chauny. Il épousa en premieres noces, le 22 Janvier 1591, *Anne de Gouffier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Crevecœur, & d'*Anne de Carnazet*; en secondes noces, *Gabrielle d'Estrées*, si connue depuis sous le nom de *Duchesse de Beaufort*, de laquelle il fut séparé pour cause d'impuissance, le 7 Janvier 1593. Il vendit la Terre d'Amerval à

Robert d'Esclaibes, Comte de Clermont, située à quelques lieues de Cambray en Hainault, & possédée actuellement par le Baron de la Torre, du chef de *N..... d'Esclaibes* sa mere.

2. Antoine, qui suit.

3. Charlotte, alliée à *Olivier de Longueval*, Seigneur dudit lieu.

4. Marie, qui épousa en 1612, *Isaac de Saint-Simon*, Vicomte de Clastres.

5. Et Esther, femme de *Denis de Rosie*, Vicomte de Voisins.

VII. Antoine d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. partagea, en 1584, avec Nicolas son frere aîné; il épousa, le 22 Décembre 1588, *Antoinette des Fossés*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. & de *Marie d'Oy*, d'où vint,

VIII. Henri d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Fiennes & de Bosqueaux, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, comme il paroît dans un acte de 1633. Il s'allia, le 11 Mars 1634, avec *Angelique de Bouchast*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Valencourt. Il vivoit encore en 1668, & fut pere de,

1. Louis, tué à l'attaque d'Ypres, étant Capitaine au Régiment de la Reine.

2. César, qui suit.

3. Et Angelique, Abbesse à Moncel, proche Pont-Sainte-Maxence.

IX. César d'Amerval, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. épousa, le 8 Décembre 1684, *Marguerite de Stainville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollancourt, Baron d'Hennecourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceaux*. Il n'en eut que deux filles :

1. Louise-Colombe, Dame de Richemond, qui fut mariée, le 14 Mai 1712, avec *François de la Noüe*, Chevalier, Sieur de Brisset.

2. Et Jeanne, qui s'allia, le 24 du mois de Décembre 1714, avec *César-Alexandre de Bouchart*, Chevalier, Seigneur de Valencourt, de Ravenel, &c. Capitaine de Bombardiers, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes sont : *d'Argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1*. La devise ou cri, *Boulogne*.

Il y a encore eu plusieurs branches du nom d'Amerval, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celle des Seigneurs de Biécourt, & celle des Seigneurs de Fanneux portent les mêmes armes.

Celle des Seigneurs de Fresne porte : *d'azur, à trois besans d'argent*.

*—AMFROIPRET : famille de noble extraction, suivant les archives de l'Abbaye de Saint Guilain, en Hainault. Une héritiere de cette Maison, petite-fille de Galgen-Amfroipret, porta dans le troisiéme siécle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par son mariage avec *Brougnard*, Sire de Haynin. *Voyez* HAYNIN.

* AMIÉNOIS : pays avec titre de Comté, dans la haute Picardie, qui prend son nom d'Amiens, qui en est la Capitale. Les Comtes d'Amiens

relevoient autrefois de l'Évêque de cette Ville. En 1193, ce Prélat céda au Roi de France l'hommage qui lui étoit dû. En 1435 CHARLES VII engagea au Duc de Bourgogne, pour la somme de quatre cent mille écus d'or, toutes les Villes qui étoient situées sur la riviere de Somme. LOUIS XI les conquit après la mort de CHARLES *le Téméraire*, arrivée en 1477. Depuis ce tems la Ville d'Amiens n'a point été aliénée, non plus que la Picardie. Par le Traité de Madrid, de l'année 1526, l'Empereur CHARLES-QUINT renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir, tant sur la Ville d'Amiens que sur les autres Villes de Picardie. Cette renonciation a été confirmée par le Traité de Cambrai, en 1529, & par celui de Crépi, en 1544.

AMIOT, ou AMYOT, Seigneur d'Inville, de la Barre, famille de Paris, sur laquelle nous n'avons point reçu de mémoires, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois fasces d'or, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, posées dans le sens de la bande.* Voyez *le Mercure de France, du mois de Juillet 1742.*

—AMIOT, Sieur du Boisrayer, de la Grandière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 6 Avril 1666. Dans la montre de l'an 1470, Châtellenie de Vernon, il est parlé de MICHEL AMIOT, qui présenta pour lui *Gervais Roussier*, armé de Brigandines, Sallades & Vouges, pour ce un Vouger. C'est tout ce que nous savons de cette famille, dont les armes sont : *d'argent à 4 fasces de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

—AMONVILLE (d'), Sieur Desnos, en Normandie, Généralité de Rouen : N... D'AMONVILLE étoit Lieutenant-Général de la Ville de Vernon, conjointement avec *Edme Mordante*. Son fils N... D'AMONVILLE vendit la moitié de sa Charge au Sieur *Mordante*, & acheta une Charge de Sécretaire du Roi, qui l'annoblit. Il avoit épousé, vers l'an 1710, Mademoiselle N... *de Manneville*, dont il eut plusieurs enfans.

Les armes : *coupé de sable & d'argent, à la licorne de l'un en l'autre.*

—AMOURS-DE-COUCELLES, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 15 Février 1669, selon l'Abbé de *Vertot;* AUGUSTIN D'AMOURS, demeurant à Paris, fut reçu Chevalier de Malte en 1598; &, suivant *Chevillard*, LOUIS D'AMOURS, Conseiller au Châtelet, & Echevin de Paris en 1619. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes : *d'argent, à 3 clouds de sable, rangés en face dessus, un porc de même, surmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

AMPLEMAN : Famille noble & originaire d'Ardres, de la Généralité d'Amiens, établie à Calais, qui remonte à ANTOINE AMPLEMAN, Ecuyer,

Écuyer, Seigneur d'Éricourt, vivant sous le regne de FRANÇOIS I. Il épousa, en 1563, *Marguerite Dodenfort*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Granvillier, de laquelle il eut PIERRE, qui suit.

PIERRE AMPLEMAN, Écuyer, Seigneur de la Cressonniere, du Blanquart, Coulombier & autres lieux, se maria 1°. en 1609, à *Jeanne Lamirand*, fille de *Jacques*, Écuyer, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui suit.

2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur du Blanquart, Capitaine au Régiment de Picardie, marié à *Anne Wasthier*, & mort en 1682, sans postérité.

3. PIERRE, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort sans alliance.

4. CLAUDE, Curé de Saint-Jacques-sur-Dernetal, près Rouen.

5. LÉONORE, mariée à *Joachim de Roubion*, Écuyer, Seigneur de la Haye & du Vord, Capitaine au Régiment du Marquis de Rouville.

6. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre Cavilier*, Seigneur de la Galenne, Saint-Jacques, &c. Lieutenant de Roi de Brouage, & Gouverneur de l'Isle-de-Ré.

Ledit PIERRE AMPLEMAN se maria en secondes noces, en 1646, à *Jeanne de la Haye*, fille du Mayeur de Gravelines, dont il eut :

7. CATHERINE, mariée à *Antoine-François de Berne*, Écuyer, Seigneur de Mecourt, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & en secondes noces à *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur du Manegre, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine.

8. Et LÉONORE, morte sans alliance.

PHILIPPE AMPLEMAN, Chevalier, Seigneur de la Cressonniere, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province de Picardie, épousa, en 1637, *Jeanne du Rozel*, fille de *Georges*, dont :

1. PIERRE, qui suit.

2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment d'Anjou, marié à *Marie-Josephe le Mesureur*, en 1682, dont il eut :

1. JACQUES, mort sans alliance.

2 & 3. Deux filles, nommées l'une MARIE-JOSEPHE-MADELENE, morte Religieuse, & l'autre MARIE-THÉRESE, mariée à *Louis de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont.

4. Et LÉONORE, morte sans alliance.

PIERRE AMPLEMAN, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Capitaine au Régiment de Rouville, Gouverneur de la Ville & Souveraineté d'Ardres, se maria en 1666, à *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine de Ray*, Écuyer, Seigneur d'Auxy, dont il eut :

ANTOINE AMPLEMAN, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Nôtre Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Capitaine au Régiment de Provence.

Il épousa en premieres noces, en 1699, *Jeanne-Elisabeth le Porcq*, fille de *Philippe*, Écuyer, Seigneur d'Ausque, d'Imbretun & d'Herlen; & en secondes noces, en 1718, *Marie-Elisabeth de Guillebert*. Les enfans de ce second lit sont morts sans alliance, & il n'a eu du premier pour fils unique, que

MARC-ANTOINE AMPLEMAN, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, qui s'est marié deux fois, sçavoir, 1°. en 1729, à *Marie-Françoise-Josephe d'Erigson*, morte sans avoir laissé d'enfans, & 2°. en 1732, à *Marie-Françoise Huguet*, fille de *Pierre Huguet*, de Sémonville, Écuyer, Seigneur de la Motte, Bruneanbois, Dupuis & autres lieux, Conseiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournehan, d'où sont sortis:

1. PIERRE-MARC-ANTOINE FRANÇOIS, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises.

2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, Officier de Cavalerie.

3. MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Noirberne*, âgé de dix-neuf ans, en 1761.

4. Et MARIE-ANNE-GÉNEVIEVE, dite Mademoiselle *de la Cressonniere*.

Ils sont proches parens de Mesdames la Comtesse d'Estrade, la Maréchale Duchesse de Biron, la Duchesse d'Ancenis, & du Duc de Charost. Leur ayeul maternel portoit le même nom & les mêmes armes de la mere de Mesdames de Biron & d'Ancenis, dont il étoit cousin-germain. Ils sont aussi alliés aux Maisons de Choiseul & de la Rochefoucauld. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1705. Mémoire envoyé.

Les armes: *d'argent, à trois aigles éployées de sable;* supports, *deux licornes blanches surmontées d'une couronne de Vicomte.* Les cadets de cette famille prennent pour brisure, *un chevron d'azur.*

* AMPLEPUIS, dans le Beaujolois, Diocèse de Lyon, Châtellenie qui fut donnée en 1331, pour appanage, avec Thel, Ranchal & Chavigny-le-Lombard, à *Guillaume*, second fils de *Guichard VI*, Sire de Beaujeu; JACQUES D'AMPLEPUIS, fils de GUILLAUME, fut pere de PHILIBERT, qui épousa *Catherine d'Amboise*, & qui fit avec elle une donation mutuelle. Il mourut en 154...., & *Catherine d'Amboise* épousa en secondes noces *Louis de Cleves*, Duc de Nevers. En vertu des Lettres-Patentes de CHARLES IX, du premier Mars 1556, les Seigneurs de Cleves & de Gonzagues vendirent, en 157[illegible], la Châtellenie d'Amplepuis à *Claude de Rébé*. Voyez REBÉ.

—AMPROUX, Seigneur & Comte de la Massais, & de Salletret, en Bretagne.

JEAN AMPROUX, Seigneur de la Massais, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fut marié deux fois; 1°. avec N .... & 2°. avec *Elizabeth de Massane*, de laquelle il eut, entre autres enfans,

Henri Amproux, Seigneur de la Massais, & du Parc-de-Soubise, qui fut Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur-Général d'Infanterie, & Lieutenant-Général au Gouvernement du bas-Poitou. Il mourut en Janvier 1701, laissant de son mariage avec *Marie-Anne Frezon*, entre autres enfans,

Henri-Gabriel Amproux, Comte de la Massais, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, le 15 Mars 1740; Brigadier des Armées du Roi le 23 Février 1746, & Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, mort à Paris le 7 Octobre 1764. Il avoit épousé, le premier Février 1747, à Saint Roch, à Paris, *Anne-Catherine Douet*, fille de *Claude Douet*, Écuyer, Seigneur de Vichy, & de *Catherine Gervais*.

Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, dont les armes sont: *de Sinople, à 3 larmes d'argent, posées 2 & 1.*

AM-RHYN, en Suisse: voy. ci-devant pag. 230 & suiv.

* AMY, c'est une Seigneurie que *Diane*, fille & héritiere de *Charles de Belloy*, porta en mariage l'an 1659, à *Jean Scarron*, Seigneur de Vaujour, Conseiller au Parlement, dont elle fut la premiere femme, & en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1678, enregistrées le 30 Décembre suivant. *Voyez* BELLOY.

—ANCEAU-DE-LA-FORGE, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 6 Février 1668.

On lit dans l'*Histoire de Rouen*, que Guillaume Anceau, Conseiller du Roi, fut Bailli de Rouen & de Gisors en 1371.

Les armes: *d'azur, à la tour d'or, de laquelle est issant un lion d'argent tenant une épée.*

—ANCEL, famille de Normandie, dans le Diocèse de Coutances.

Gilles d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, Diocèse de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1574. Il fut annobli pour ses services en 1579. François d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, un de ses descendans, épousa *Françoise d'Anvirai*, dont il a eu Guillaume-Heliodore d'Ancel, Écuyer, Seigneur & Patron de Quineville & de Videcoville, qui justifia sa noblesse par titres, depuis ledit Gilles d'Ancel.

N.... d'Ancel, Sieur de Quineville, fut Page du Roi en sa petite Ecurie en 1751.

Les armes: *d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naissant, & en pointe de trois trefles de sinople, posés 2 & 1.*

—ANCENIS, en Bretagne; Geoffroy, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, vivant l'an 1269, épousa *Eléonore de Taillebourg*, dont il eut:

Geoffroy, II du nom, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, qui eut deux

femmes, la premiere, dont le nom est inconnu; la seconde, *Isabeau de Beaumont*.

Il eut du premier lit:

1. GEOFFROY, qui suit.

2. MARIE, femme en premieres noces de *Renaud de Montrelais*, & en secondes noces de *Bonabez-de-Rochefort*.

Et du second lit:

3. JEAN, Seigneur de Martigné, qui fit une branche dont nous parlerons ci-après.

4. Et RENAUD, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, aussi Chef d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GEOFFROI, III du nom, Seigneur d'ANCENIS, épousa, 1°. *Jeanne de Précigny*, fille de *Renaud*, Seigneur de Précigny, & d'*Eustache de Lisle-Bouchard*, 2°. *Isabeau d'Avaugour*, fille de *Henry*, IV du nom, Seigneur d'Avaugour, & de *Jeanne de Harcourt*.

Il eut du premier lit:

1. JEANNE, femme en premieres noces de *Guillaume*, Seigneur de *Rochefort*; puis en secondes noces de *Charles de Dinam*, Seigneur de Montafilam.

Et du second lit:

2. Et CATHERINE, Dame d'Esnaude, femme de *Renaud de Vivonne*, Seigneur de Thors.

Branche des Seigneurs DE MARTIGNÉ.

JEAN D'ANCENIS, Chevalier, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, fils aîné de GEOFFROY, II du nom, & d'*Isabeau de Beaumont*, sa seconde femme, épousa *Agnès de Graçay*, dont il eut

JEAN D'ANCENIS, II du nom, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, qui épousa *Isabeau d'Amboise*, fille d'*Ingerger d'Amboise*, Seigneur de la Roche Corbon, & de *Jeanne de Craon*.

Branche des Seigneurs D'AURILLÉ.

RENAUD D'ANCENIS, Seigneur de l'Isle d'Aurillé, second fils de GEOFFROY II, & d'*Isabeau de Beaumont*, sa seconde femme, épousa *Isabeau de Clisson*, fille d'*Amaury de Clisson*, Seigneur de Mortier-Cyoule, & d'*Isabeau de Ramefort*, son épouse, en 1351, dont il n'eut que deux filles.

1. ISABEAU, Dame d'Aurillé, femme de *Bertrand du Guesclin*, Seigneur de Vauruse.

2. Et MARGUERITE, femme de *Guy*, Seigneur du *Gué*, Chevalier.

Les armes de cette ancienne Maison, éteinte, sont: *de gueules, à 3 quinte-feuilles d'hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

—ANCEZUNE: la maison des Ducs de Caderousse, Vicomtes de Cadenet, & Seigneurs de plusieurs autres terres qu'elle posséde en Provence & dans le Comtat-Vénaissin, est une des plus anciennes & des plus illustres du Pays.

I. GUILLAUME D'ANCEZUNE en est la tige. Il vivoit l'an 1080, & avoit part aux Seigneuries d'Orange, de Caderousse, d'Entraigues & de Cadenet.

II. RAMBAUD D'ANCEZUNE, son fils, fut pere de GUILLAUME, qui suit, & de JEANNE, mariée avec *Bérenger*, Co-Seigneur de Caderousse.

III GUILLAUME D'ANCEZUNE, II du nom, eut de sa femme *Alix*, laquelle fit son testament, reçu par *Jourdain Ytier*, Notaire à Caderousse, en 1213.

IV. RAIMOND D'ANCEZUNE, marié avec *Galburge*, que d'autres appellent *Valpurge*, dont il laissa, entre autres enfans,

V. GUILLAUME D'ANCEZUNE, III du nom : il fut Seigneur de Caderousse & de Cadenet, & épousa *Alix de Poitiers*, de laquelle il laissa plusieurs enfans, qu'il nomme dans son testament, reçu par *Rostaing Maurice*, Notaire à Orange, dont entr'autres enfans :

VI. RAMBAUD D'ANCEZUNE, II du nom, Seigneur de Caderousse & de Cadenet, qui laissa d'*Alix de Saint-Just*, sa femme, dès l'an 1341,

VII. JACQUES D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderousse, Cadenet, Saint-Just & autres lieux, mentionné dans une Délibération du Conseil d'Orange de l'an 1379, (*Guillaume Doctis*, Notaire,) & marié dans la même Ville, en 1381, avec *Catherine d'Hugolen*, dont

VIII. RAYMOND D'ANCEZUNE, II du nom, Seigneur de Caderousse & de Cadenet, marié, 1°. en 1413 avec *Catherine de Laudun*, sans enfans; 2°. en 1430 avec *Marguerite de Cornillan*, des Seigneurs *de la Baume-Cornillan*, dont il eut AIMAR-ANTOINE, qui suit, & ANDRÉ Connétable de Provence, sous CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence en 1480.

IX. AIMAR-ANTOINE D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderousse, Cadenet, Aureille, &c. Pannetier du Roi en 1471, commanda le ban & arriere-ban de Provence, par commission du Roi CHARLES VIII, datée du 25 Juin 1485. Il épousa *Louise de Falcos*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lauriol, & d'*Antoinette de Salmas*, & fit son testament à Caderousse, le 27 Mars 1486, (*Pierre Guerin*, Notaire) : il laissa GUILLAUME, qui suit; CHARLES, Seigneur de Marguerites & de Vauvert, en Languedoc, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, & conservateur des Juifs en Provence. Il fit une branche éteinte à ses petits-fils; & ROSTAIN, Evêque de Fréjus, Ambassadeur du Roi auprès du Pape JULES II, dont il fut le Camérier, mort à Rome en 1510.

X. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IV du nom, Seigneur de Caderousse, Conseiller du Roi, Visiteur général des Gabelles en Languedoc, Gouverneur de Roquemaure & de la Motte, fut marié à Caderousse, en 1475, avec *Gabrielle de Montdragon*, qui le rendit pere d'AIMAR, qui suit, & de deux filles, dont l'aînée, JEANNE, fut mariée, en 1498, à *Louis de Rochemaure*, Baron du Besset, Bailli du Gevaudan; & la cadette, le 16 Mai 1506, à *Jean de Pontevès*, Seigneur de Carces & de Cotignac.

XI. AIMAR D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderousse, Cadenet & autres lieux, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de

France, épousa *Nicole Cadart*, des Barons du Thor, & reçut dans son Château la Reine, accompagnée de Henri & de René de Nassau, pere & fils, Princes d'Orange. Ses enfans prirent le nom & les armes de *Cadart*. L'aîné, Guillaume, ne laissa point d'enfans de sa femme *Guigogne d'Alleman*.

XII. Jean d'Ancezune, le cadet, qui joignit à son nom celui de *Cadart*, fut Seigneur de Caderousse, Cabrieres, Cadenet & Baron du Thor, Lieutenant-Général du Royaume d'Ecosse en 1549. Il avoit été marié le 10 Octobre 1546, (*Faure*, Notaire à Saint-Valier, en Dauphiné), avec *Philiberte de Clermont*, dont il eut :

XIII. Rostain d'Ancezune-Cadart, Seigneur de Caderousse & Baron du Thor, élevé parmi les enfans d'honneur des Rois Charles IX & Henri III. Il fut un des quatre Seigneurs offerts en ôtage par le Comte *de Suze*, Commandant à Avignon & au Comtat-Vénaissin en 1568, à Warik, Gouverneur d'Orange, au sujet de la reddition de cette place. Il obtint du Roi, le 6 Mars 1590, le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & une Compagnie de 50 hommes-d'armes de ses Ordonnances. Il épousa, en 1570, *Madelene de Tournon*, fille de *Just*, Comte de Roussillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant de Roi en Languedoc, & de *Claudine de la Tour-Turenne*, qui le rendit pere de

XIV. Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart, Seigneur de Cadenet & autres lieux, Baron du Thor, Commandant la Compagnie des Chevaux-Légers du Pape au Comtat-Vénaissin. Il obtint l'érection de la terre de Codolet en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de Louis XIII, en 1622. Il fut marié le 23 Novembre 1594, (*Guillaume de Boise*, Notaire,) avec *Diane de Crussol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ses Ordres & Conseiller-d'État d'Épée, & de *Françoise de Clermont-de-Talard*, dont il eut, entre autres enfans,

1. Rostain, qui suit.

2. Philippe-Guillaume, Seigneur d'Aureille, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, en 1650 & 1657.

3. Jacques, Seigneur de Chuselau, reçu Chevalier de Malte en 1618, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1691, Colonel du Régiment de Conti, Cavalerie, & ensuite d'un autre d'Infanterie qui prit le nom d'*Ancezune*, Gouverneur des Ville, Cité & Château de Carcassonne.

4. Et Henri, Seigneur de Saint-Alexandre, tué au Siége de Roses en 1603, à la tête d'un Régiment d'Infanterie.

XV. Rostain d'Ancezune-Cadart, II du nom, Seigneur de Caderousse, Cadenet, &c. Marquis du Thor & de Codolet, se distingua au siége de Casal, où il se trouva en qualité de Colonel d'Infanterie. Il épousa, en 1638, *Marguerite de Simiane*, fille de *Guillaume de Simiane*, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Pontevès*, Comtesse de Carces, de laquelle il eut, entre autres enfans,

XVI. Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart, Seigneur de plusieurs terres, Baron de Velergues, Marquis du Thor & de Codolet,

créé *Duc de Caderousse* par le Pape ALEXANDRE VII, en 1663. Il fut Aide-de-Camp du Roi LOUIS XIV, & marié deux fois; 1°. le 24 Mars 1665 avec *Claire-Benoîte de Guénégaud*, fille de *Henri*, Marquis de Plancy, Ministre & Sécretaire d'État, & d'*Elizabeth de Choiseul-Prâlin*; 2°. avec *Marie-Renée de Ram-bures-de-Renel-de-Courtenar*, fille de *Charles* & de *Marie Beautru-de-Nogent*, sans enfans. Il laissa de son premier mariage,

XVII. JACQUES-LOUIS D'ANCEZUNE-CADART-DE-TOURNON, Baron de Velorgues, Marquis du Thor & de Codolet, Duc de Caderousse, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, marié avant 1700 avec *Madelene d'Oraison*, fille d'*Alphonse*, Marquis d'*Oraison*, & de *Gianis-la Roche*, dont il eut :

1. JOSEPH-ANDRÉ, qui suit.

2. Et MADELENE, mariée sans enfans avec *Yves d'Alegre*, Prince titulaire d'Orange.

XVIII. JOSEPH-ANDRÉ D'ANCEZUNE-CADART, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Conti, Brigadier des Armées du Roi, épousa, le 12 Avril 1715, *Françoise-Félicité Colbert*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Torcy & de Sablé, Ministre & Secrétaire d'État, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pompone*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *de gueules, à deux dragons monstrueux d'or affrontés.*

Consultez sur cette Maison le *Laboureur* Mazures de l'Isle-Barbe, tom. 1. ch. 7. pag. 182. *Bouche*, Histoire de Provence, tom. 2. liv. 10 pag. 516. *Nostradamus*, Histoire générale du Languedoc, tom. 3. pag. 376, aux preuves. *La Pise*, Histoire d'Orange. *Gallia Christiana*; Arch. du Comtat-Vénaissin. *Peruzzi*, Mémoires Domestiques *Pitoncur*, Hist. de la Noblesse du Comtat-Vénaissin. *Nouveau Nobliliaire de Provence*, pag. 37.

—ANCIENVILLE en Berry. LOUIS D'ANCIENVILLE, Baron de Réveillon, épousa, en 1573, *Françoise de la Plâtriere*, fille de... & de *Catherine Mortier-de-la-Fayette*, & niéce du Maréchal *de Bourdillon*, qui lui porta en mariage Espoisses, ancienne Baronnie de Bourgogne. Cette Baronnie fut en sa faveur érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Janvier 1613, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame de Prie, fut la troisieme femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils *Achille de la Grange*, Comte de Maligny, & Marquis d'Espoisses, épousa GERMAINE-LOUISE D'ANCIENVILLE, Dame des Bordes. Leur fille *Françoise de la Grange*, Marquise d'Espoisses, fut mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi. Sa femme, morte sans postérité en 1667, l'institua son héritier. Il se remaria en 1669 à *Elizabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle est né *Louis-Athanase de Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Marquis d'Espoisses, Maréchal-de-Camp en 1719. *Voyez* PEICHPEIROU.

Les armes : *d'or, à trois marteaux de gueules, posées 2 & 1.*

* ANCRE, ou ENCRE-DE-PUIS-ALBERT, en Picardie, Diocèse d'Amiens, petite ville avec titre de Marquisat, connue anciennement sous le nom de Terre & Châtellenie d'*Ancre*, que *Jeanne de Couci* donna à sa petite-fille *Jeanne de Saluse*, mariée le 12 Juillet 1427 à *Guy de Nesle*, IV du nom, Seigneur d'Offemont ou Oisemont. *Louise de Nesle*, petite-fille de *Guy* & de cette *Jeanne de Saluse*, donna, par contrat du 13 Avril 1524, la même Terre & Châtellenie d'*Ancre*, avec celles d'Oisemont, de Mello & de Brai-sur-Somme, à *Catherine d'Humieres* & à *François de Montmorenci* son époux, à condition que, s'il mouroit sans enfans, *Ancre* appartiendroit à la maison d'Humieres. Ce fut en vertu de cette clause que *Jacques d'Humieres* hérita en 1563 de la Seigneurie d'*Ancre*, qui fut unie à la Châtellenie de Miromont, érigée en sa faveur en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1576. *Charles d'Humieres*, fils de *Jacques*, étant mort sans enfans le 10 Juin 1595; il eut pour héritieres ses sœurs, *Anne*, qui mourut sans enfans, & *Jacqueline*, épouse de *Louis de Crevant*. C'est de ces derniers que *Concini*, Gentilhomme Florentin, depuis Maréchal de France, acquit le Marquisat d'*Ancre* en 1610, pour la somme de 300000 livres.

Après la mort tragique de ce favori, le Roi fit don à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, de la totalité des biens, tant meubles qu'immeubles, qui avoient appartenu audit *Concino-Concini*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1620; ce Marquisat d'*Ancre* prit le nom de Marquisat d'*Albert*, en faveur de *Charles d'Albert*, Duc de Luynes. Le 18 Mai 1695, le Comte de Toulouse, Amiral de France, fit l'acquisition du Marquisat d'*Albert*. Ce Prince en a joui jusqu'à sa mort, arrivée le 1 Décembre 1737, & par son testament olographe, fait le 5 & le 11 Mars 1735, il légua cette Terre à Madame la Comtesse de Toulouse sa femme, pour en jouir seulement à titre d'usufruit, la propriété devant appartenir à S. A. S. Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, fils unique du feu Comte de Toulouse, qui en est possesseur depuis la mort de sa mere.

* ANDELOT : est une Terre acquise par *Gaspard Guiénard*, en faveur duquel elle a été confirmée dans le titre de *Marquisat*, par lettres du mois de Juin 1744. Les Marquis d'*Andelot* étoient une branche de la Maison de *Coligny*. Ils ont fini *à Bernard de Coligny*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne.

— ANDELOT en Bresse. On a cru que ceux d'Andelot, Seigneurs de Pressia, étoient issus de la Maison d'Andelot de Franche-Comté, dont la Seigneurie principale, qui est *Andelot*, a été dans la Maison de *Coligny* plus de cinq cents ans. C'est l'opinion de *Pierre de Saint-Julien*, dans ses Mélanges historiques; mais *Guichenon* dit n'avoir rien trouvé dans les titres de cette famille qui le puisse persuader, joint que leurs armes sont différentes; car Andelot du Comté porte *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules sur le tout*; & Andelot-Pressia, *de gueules, à une fleur de*

de lys d'or. Ainsi on ne doute nullement que ce ne soient deux Maisons différentes.

ACHARD-D'ANDELOT, ou d'ANDELOST, Chevalier, vivant l'an 1200, est le premier de cette famille dont nous ayons connoissance : il eut deux fils :

1. GUILLAUME qui suit.

2. Et HUMBERT, Chevalier.

GUILLAUME D'ANDELOT, Chevalier, Seigneur du Bois, donna aux Religieux de Seillon, avec HUMBERT d'ANDELOT son frere, certains prés appellés de Laval, en 1240, pour le salut de l'ame d'ACHARD-D'ANDELOT Chevalier, leur pere. Il épousa *Marguerite de Loysia*, Dame du Bois, au nom de laquelle il fit hommage à *Amé de Savoye*, Seigneur de Beaugé & de Bresse, après Pâques, l'an 1273, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui. Il laissa deux fils & une fille :

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. HUMBERT, Chanoine à Châlon-sur-Saône.

3. Et FLEURIE.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont en Revermont, vivoit ès années 1289 & 1306. Il eut pour femme, *Béatrix de Serve*, fille de *Jean*, Seigneur *de Serve*, Chevalier, dont sortirent un fils & deux filles :

1. ALEXANDRE, qui continua la postérité.

2. GUYE, femme de *Guillaume de Montrichard*, Chevalier, souche des Seigneurs de Montrichard en Comté.

3. Et MARGUERITE.

ALEXANDRE D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont, s'allia avec *Adrianne de la Vernée*, fille de *Robert* Seigneur *de la Vernée*, dont il eut un fils & deux filles :

1. HUGUES, duquel nous allons parler.

2. CATHERINE.

3. Et PERONNETTE ou PERNETTE.

HUGUES D'ANDELOT, Seigneur de Pressia & de Marmont, épousa *Jeanne de Mathéfélon*, fille de *Jean de Mathéfélon*, Damoiseau en 1372 : leur enfans furent deux fils & une fille :

1. JEAN, qui suit.

2. ALEXANDRE, Seigneur de Marmont.

3. Et GUYE femme de *Jean*, Seigneur de *Chacipol.*

JEAN D'ANDELOT, II du nom, Seigneur de Pressia & de Marmont, Gouverneur de Mâcon, épousa, le 22 Août 1421, *Jeanne de Fitigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Fitigny*, en Comté, & de *Marguerite Aleman*, de la Maison d'*Arbent*, sa femme; il en eut les dix enfans qui suivent :

1. LOUIS, qui suit :

2. JEAN, Seigneur de la Vernée, lequel eut pour femme *Claudine d'Oncieux*, fille de *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Montiernos, & de *Claudine de la Geliére* son épouse, de laquelle il eut une fille, PHILIBERTE D'ANDELOT, son héritiere par testament du 16 Décembre 1478.

3. PIERRE, mort sans hoirs.

4. HUGUES, Religieux en l'Abbaye de Tornus, Prieur de Coligny en 1477.

5. JEAN, Prieur de Villars-sur-Saône, & Infirmier en l'Abbaye de Tornus où il gît, étant mort le 29 Août 1443.

6, 7, 8, & 9. FRANÇOISE, BÉATRIX, JEANNE, & ISABELLE, Religieuses au Villars-sur-Saône.

10. Et CLAUDINE, femme de *Pierre de Vergier*, Seigneur de Dulphey près Mâcon, dont sortirent quatre filles alliées aux Maisons de *Saint-Julien-Baleure*, *de Chavanes-Saint-Nizier*, *de Saint-Point*, & *de Gorrevod.*

LOUIS D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, de la Vernée & de Marmont, Conseiller & Chambellan de CHARLES Duc de Bourgogne, par lettres-patentes du premier Janvier 1468, avoit épousé, dès l'an 1450, *Catherine de Montdragon* en Savoye, dont il eut deux fils :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et CHARLES, qui prit pour femme l'héritiere de la Maison de *Terreau*, en Charolois, dont une fille.

FRANÇOIS D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont, & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel des Ducs de Savoye, PHILIPPE & CHARLES, & Vidame de Genève en l'an 1507, avoit épousé, dès le 9 Mars 1479, *Claude* ou *Claudine de Rochebaron*, fille de *Claude*, Seigneur *de Rochebaron*, & de *Jeanne d'Anglure*, dont il laissa un fils & trois filles :

1. AMÉ, qui suit.

2. GILEBERTE, morte sans alliance.

3. GUILLEMETTE, Religieuse au Villars-sur-Saône.

4. Et PHILIBERTE, mariée, l'an 1522, avec *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit Lieu.

AMÉ D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont, & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc de Savoye, Gouverneur du Château de Pignerol & de la Roche, puis en l'an 1526, son Lieutenant-Général au Comté de Nice, fit hommage au Roi FRANÇOIS I après la Conquête de la Bresse, le 6 Avril 1536. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1518, *Philiberte de Nance*, fille de *Ferri de Nance*, Seigneur de Lessot; dont quatre fils & cinq filles :

1. PHILIPPE qui suit.

2. ANDRÉ, Seigneur de Lessot, qui épousa, en l'an 1551, *Claudine de Montjonvent*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montjonvent*, & de *Pernette de Gorrevod* son épouse, dont il n'eut point d'enfans.

3. CLAUDE, Religieux à Saint-Claude en Comté.

4. RENAULT, Religieux à Tornus.

5. CLAUDINE, femme d'*Antoine de Tenarre*, Seigneur de Deniset : dont sortit *Antoinette de Tenarre*, Dame de Deniset.

6. LOUISE, femme d'*Antoine de Clugny*, Seigneur de Venarre, dont elle n'eut point d'enfans : elle mourut l'an 1590.

7 & 8. FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses au Villars-sur-Saône.

9. Et PHILIBERTE, femme de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, morte l'an 1555, dont sortirent *Jean de Malmont*, Seigneur du Tillet, mort sans enfans; *Adrianne de Malmont*, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buisson; *Antoinette* & *Pernette de Malmont*.

PHILIPPE D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont & de la Vernée, épousa, le 15 Septembre 1550, *Jeanne de Foissy*, fille de *Jacques de Foissy*, Seigneur de Chamesson, & de *Humberte d'Ugny*, de la Maison de *Courgeangoux*, dont sortirent un fils & une fille :

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et FRANÇOISE, femme de *François de Cleron*, Seigneur de Pozanges.

CLAUDE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Lessot, Marmont & de la Vernée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, epousa *Anne de Vaudray*, fille de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Valleroy, & d'*Eve d'Orsan* son épouse; il mourut l'an 1623, laissant deux fils & dix filles.

1. JEAN-BAPTISTE, mentionné ci-après.

2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Belle-Croix.

3. GABRIELLE, femme, 1°. de *Jean-Jacques de Severt-d'Urigny*, Seigneur de la Vernée & de Flory, fils d'*Ennemond de Severt*, Seigneur d'Urigny, & d'*Antoinette de Maillorgues*; & 2°. de *Bertrand du Breuil*, Baron de la Bastie-sous-Cerdon.

4, 5 & 6. ANNE, CLAUDINE & LOUISE, mortes jeunes.

7 & 8. PHILIBERTE & CATHERINE, mortes aussi sans être-mariées.

9, 10 & 11. ANTOINETTE, ROSE & ANNETTE, Religieuses à Lons-le-Saunier.

12. Et MARGUERITE, Religieuse à Chau-Châlons.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Marmont, & de la Vernée, fut député l'an 1601, du corps de la Noblesse de Bresse, pour faire hommage au Roi HENRI IV. Il épousa *Marguerite de Hériot*, fille de *Daniel de Hériot*, Baron de Moulins, & de *Louise de Foissy*. Il mourut en 1635, laissant de son mariage:

1. JEAN, mort jeune avant son pere.

2. ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Foudras*, Capitaine au Régiment d'Enghien.

3. Et MARIE, femme de *Jacques d'Apchon*, Baron de Saint-Germain, fille de *Claude d'Apchon* Baron de S. Germain, & de *Philiberte de Saint-Aubin*.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or*.

—ANDELOT en Comté. Nous venons de parler de la Maison d'ANDELOT-PRESSIA en Bresse; celle-ci qui est originaire du Comté de Bourgogne, s'appelle, par différence, ANDELOT-MYONS.

Les histoires de Bourgogne font mention de BERARD D'ANDELOT, Chevalier en 1285; de VAUCHIER D'ANDELOT, Chevalier en 1290; & de HENRI D'ANDELOT en 1302.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Seigneur de Myons en Comté, fut Bailli

de Dôle ; & GEORGES D'ANDELOT, Seigneur de Done, son frere, aussi Bailli de Dôle.

CLAUDE D'ANDELOT, Seigneur de Pesmes en Comté en 1410, épousa *Marie de Feillens*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Feillens*, & de *Guyotte de la Chapelle*, sa seconde femme.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Myons, Bailli de Dôle, & premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, épousa, en 1548, *Guillemette d'Igny*, veuve de *Claude de la Baume*, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & fille de *Cleriadus*, Seigneur *d'Igny*, Chevalier, & de *Claire de Clermont* son épouse.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Hones en 1582, épousa *Anne de Jausse*, i te *de Mastaing*, dont, entr'autres enfans, il eut pour fils,

CHARLES D'ANDELOT, Seigneur de Hones, premier Chevalier du Roi Catholique en la Cour souveraine de Mons en Hainault, l'an 1630, qui fut conjoint par mariage avec *Jeanne de Bourgogne*, Vicomtesse de Loos, fille de *Pierre de Bourgogne*, Seigneur de Bredam, & de *Catherine Doyembruche-Duras* son épouse, dont il eut six fils & une fille.

GASPARD D'ANDELOT, Baron de Chemilly, épousa *Antoinette de Rye*, fille *de Girard de Rye*, Marquis de Varembon, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Gueldres, & de *Louise de Longny*, son épouse, dont deux filles; LOUISE D'ANDELOT, femme de *Constantin*, Baron de *Palvilers*; & CLAUDINE D'ANDELOT.

Les armes, *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or sur le tout.*

—ANDIGNÉ : c'est un des plus anciens noms de la Province du Poitou : mais la filiation ne remonte pas aussi haut. Suivant les titres produits devant le Juge-d'armes, elle ne prend clairement son époque que depuis

I. *Monseigneur* GEOFFROY D'ANDIGNÉ, I du nom, Chevalier, Seigneur d'*Andigné* & d'*Angrie*. Un Mémoire de famille lui donne pour femme, *Barbe de la Porte*, fille de *Baudouin*, Seigneur de *Vezins*, & de *Marie de Lusignan*. Il eut trois fils :

1. GEOFFROI, qui suit.
2. OLIVIER, rapporté après son frere.
3. Et JEAN, vivant en 1360, vraisemblablement pere ou ayeul d'un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Prieur de Saint-Giran, près de la Rouvraie, & d'un YVON D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Montjauger. Ce dernier a fait la tige des Seigneurs *de Montjauger* & *des Escotais*.

II. GEOFFROY D'ANDIGNÉ, II du nom, étoit mort le 5 Décembre 1390, & laissa un fils unique, nommé GUILLAUME, qui avoit épousé une *Mahault du Gué*, fille de *Gui du Gué*, Chevalier. Il n'eut qu'un fils, nommé LANCELOT, Seigneur d'ANDIGNÉ, de qui sont descendus les Seigneurs d'*Angrie*, de la *Jaille* & de *Vezins*.

II. OLIVIER D'ANDIGNÉ, second fils de GEOFFROI, I du nom, eut par partage du 30 Juin 1392, avec GUILLAUME D'ANDIGNÉ, son neveu, les domaines & hébergement du Bois, les domaines & hébergement de

la Nobletiere, les vignes & l'étang du Gué-d'Availles, & l'étang de Boullon. Il avoit épousé *Jeanne du Bois-de-la-Court*, qui, après sa mort, fit une seconde alliance avec *Louis de Juigné*, dont elle eut *Jean de Juigné*, Ecuyer.

Du premier lit étoit sorti JEAN D'ANDIGNÉ, qui suit.

III. JEAN D'ANDIGNÉ, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, fit, le 23 Février 1399, un partage avec *Jean de Juigné*, son frere uterin, à qui il donna pour sa part dans la succession de sa mere, la métairie de la Bonaudiere, située dans la paroisse du Lion en Anjou, mais seulement pour en jouir, sa vie durant, en usufruit & en bienfait, comme juveigneur d'aîné. Il épousa *Aliette de la Motte*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. MARIE, mariée à *Macé de la Faucille*, Ecuyer.

3. Et ISABEAU, morte avant le 23 Juin 1445, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Guillaume Barateau*, Ecuyer.

IV. GUILLAUME D'ANDIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Bois-de-la-Court, & à cause de ses domaines de la Bonaudiere, des Brosses, des Gilloteries, des vignes du fief du Pont, & du fief du Bourg-Ribou, vassal de son cousin LANCELOT, Chevalier, Seigneur d'Andigné, paroît en cette qualité dans l'acte d'un aveu & dénombrement que ce LANCELOT D'ANDIGNÉ donna de ses hébergement, Terre & Ville d'Andigné, le 12 Février 1437, à *Jean de Châteaubriand*, Chevalier, Seigneur de Chavannes & du Lion, de qui la Terre d'Andigné relevoit en toute Justice, haute, moyenne & basse, en sa qualité de Seigneur du Lion. GUILLAUME D'ANDIGNÉ épousa *Isabeau de la Faucille*, dont :

1. JEAN, qui suit.

2. SIMON, I du nom, qui eut avec son frere, par ses partages du 17 Octobre 1459, le lieu de la Gauderie, tant en fief qu'en domaine. Il épousa, le 3 Septembre 1491, *Renée Briand*, Dame de *l'Isle-Briand*, & eut de ce mariage JEAN D'ANDIGNÉ, Seigneur de l'Isle-Briand, tige d'une nouvelle branche qui, au commencement du siecle passé, étoit subdivisée en trois rameaux subsistans dans les personnes, 1°. de FRANÇOISE D'ANDIGNÉ, Dame & héritiere de l'Isle-Briand, comme fille de l'aîné; mariée, par contrat du 31 Janvier 1607, avec un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2°. de SIMON D'ANDIGNÉ, Sieur d'Eves, pere d'une CHARLOTTE D'ANDIGNÉ, mariée à *Pierre de Madaillan*, Seigneur de Chauvigny en Anjou; & 3°. de PHILIPPE D'ANDIGNÉ, vivant en 1622, tous trois cousins-germains, & descendans au cinquieme degré de SIMON D'ANDIGNÉ, I du nom, fils de GUILLAUME.

V. JEAN D'ANDIGNÉ, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épousa *Bonne de la Rue*, fille de Messire *Jacques de la Rue*, Chevalier. Il en eut :

1. JEAN, qui suit.

2. BRIAND.

3. CERBRON, à qui JEAN, leur frere aîné, donna, le 16 Mars 1485, la Terre & Seigneurie de la Lande, pour en jouir tous deux ensemble,

&, après la mort de l'un, le survivant par maniere de viage.

4. Jeanne, morte sans enfans, le 6 Décembre 1484, de son mariage avec *Raoul du Chastelet*, Ecuyer, Seigneur du Chastelet.

5 & 6. Jacquette & Thibaude.

7 & 8. Marie & Charlote.

VI. Jean d'Andigné, III du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épousa, le 7 Février 1460, *Béatrix de Vangeau*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Vangeau*, &c. & de *Thomines de Joncheres*. Cette alliance apporta de grands biens à Jean d'Andigné. Il en eut :

1. Jean, qui suit.

2. Guillaume, marié avant le 8 Août 1525 à *Antoinette de Lancoet*, dont il eut, 1. François, Ecuyer, mort sans postérité; 2. Gaston, Seigneur de Grand-Fontaine, ayeul d'un Hector d'Andigné, qui vivoit en 1619; 3. René, Seigneur de Segré, puis de Maineuf, du chef de *Françoise de Veron*, sa femme; 4. & Lancelot, marié avec une *Bertrande de la Chasse*, tige d'une branche dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire.

3. Et Joachim, qui fut aussi marié, & eut un fils, nommé Charles, dont on ignore aussi la postérité.

VII. Jean d'Andigné, IV du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court & de Vangeau, épousa, 1°. le 8 Avril 1502, *Louise Montaillais*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de l'Espinai & de Rosnyvinen; 2°. le 29 Janvier 1519, *Jeanne de Bouillé*, veuve de *François de la Daviere*, dont elle eut deux filles. Jean d'Andigné eut de sa premiere femme,

VIII. Mathurin d'Andigné, Seigneur du Bois-de-la-Court, de Vangeau, &c. Il épousa, par contrat du 3 Octobre 1530, l'aînée des deux filles de *Jeanne de Bouillé*, sa belle-mere, nommée *Renée*. Il en eut :

1. Jean, qui suit.

2. Louis, Sieur de Sermond, mort sans alliance.

3. Et Jean Baptiste, Sieur des Touches, rapporté après son aîné.

IX. Jean d'Andigné, V du nom, n'eut point d'enfans de son mariage, accordé le 14 Janvier 1566, avec *Louise le Porc-de-la-Porte*, fille de *Jean*, Baron de Larchas & de Charné, & de *Marthe le Porc-de-la-Porte*, héritiere de la branche de la *Porte-Vezins*.

IX. Jean-Baptiste d'Andigné, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, du vivant de son frere aîné, par contrat du 30 Janvier 1587, *Marie de Chazé*, fille de *François*, Seigneur *de Chazé*, & de *Charlotte de la Motte*. Il en eut :

1. René, qui suit.

2. Jean, & deux filles mariées, l'une avec Hector d'Andigné, dont on a parlé plus haut, petit-fils de Gaston, frere des premiers Seigneurs de Maineuf & de la Chasse; l'autre avec *René de Launai*, Ecuyer, Seigneur de la Haie.

X. René d'Andigné, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, de Ribou, &c. épousa en 1620 *Madelene le Goulz*, fille de *Raoul*, Ecuyer, Seigneur de Poligny, &c, & de *Marie Charlot*, dont il eut :

1. René, qui suit.

2. Jean, Seigneur de Saint-Gemme.

3. Louis, marié, par contrat du 23 Octobre 1660, avec une Demoiselle du nom d'*Aubron*.

4. François, nommé dans une transaction du 3 Août 1662.

5. Et Marie, accordée le 24 Janvier 1648 à *Louis Robin*, Chevalier, Seigneur de la Simboire.

XI. René d'Andigné, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ribou, &c. épousa, par contrat du 9 Mai 1650, Susanne d'Andigné, sa cousine-germaine, alors veuve de *Jean Héliand.* Il mourut le 3 Août 1662, & laissa sous la tutelle & garde-noble de Susanne, sa femme,

1. René, qui suit.

2. Louis, Ecuyer, Sieur de Changé, mort avant le 20 Octobre 1679.

3. Jean-Baptiste, Prêtre & Curé de Ruillé au Pays du Maine, en 1710, & qui vivoit encore en 1726.

4 & 5. Madelene-Charlotte & Renée-Françoise, toutes deux Religieuses, l'une à l'Abbaye de Roncerai, où elle vivoit en 1726; & l'autre au Couvent du Buron de Château-Gontier.

XII. René d'Andigné, III du nom, Seigneur de Ribou, de la Blanchaie, de Saint-Gemme, &c. épousa, le 20 Octobre 1679, *Renée-Marie Suirot-des-Champs*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur des Champs, & de *Jeanne de Villiers*, dont:

1. Charles François, qui suit.

2. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dès l'an 1710.

3. Marie-Anne, mariée, par contrat du 19 Juillet 1710, avec Louis-René d'Andigné, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, d'une autre branche rapportée ci-après.

4. Et Renée.

XIII. Charles-François d'Andigné, Seigneur de Ribou, &c. Capitaine dans le Régiment de la Chenelaie, épousa, par contrat du 23 Mai 1726, Demoiselle *Elisabeth-Charlotte Pentin-de-Belle-Isle*, fille & unique héritiere de *François Pentin*, Seigneur de Belle-Isle, & d'*Ursule-Henriette Goyon-de-Marcé.*

AUTRE BRANCHE.

Louis-René d'Andigné, Ecuyer, Seigneur de Maineuf & de l'Isle-Briand, épousa, le 19 Juillet 1710, Marie-Anne d'Andigné, fille de René, III du nom, & de *Renée-Marie Suirot-des-Champs.* De ce mariage est issu, entr'autres enfans,

Charles-Gabriel-Auguste d'Andigné, né le 21 Septembre 1715, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie sur les preuves de sa noblesse, qu'il a justifiée par titres jusqu'à Jean d'Andigné, III du nom, son septieme ayeul, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la Court, vivant en 1460.

De la même famille sont:

Joseph-François d'Andigné-de-la-Chaise, nommé Evêque de

Saint-Paul-de-Léon en 1763, sur la démission de *Jean-Louis de Goyon de Vauduran*; dont il prêta serment entre les mains du Roi le 27 Août de la même année.

Et JEANNE-FRANÇOISE D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, femme d'*Emmanuel-Augustin de Cohidéuc*, Comte du Bois-de-la-Mothe, Lieutenant-Général des Armées navales du 25 Septembre 1755, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis, à 6000 liv. de pension, de 1761. Elle est morte à Rennes le 7 Mars 1762.

Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

* ANDOUINS, dans le Diocèse de Lescar en Béarn; c'est une des douze premieres Baronnies de cette Province. CORISANDE D'ANDOUINS, derniere de sa Maison, la porta en mariage à *Philippe d'Aure*, Comte de Grammont. De leur postérité sont issus les Ducs de Grammont, qui possédent la Baronnie d'*Andouins*. Voyez GRAMMONT.

—ANDRAS. ANNET ANDRAS, Seigneur de Chaugy, présent à la rédaction de la Coutume d'Auxerre en 1561, étoit arriere-petit-fils de PIERRE ANDRAS. Il eut pour femme, le 12 Août 1539, *Catherine de Villaines*. Il est bisayeul de GUILLAUME ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Revere, qui justifia de sa noblesse en 1668, tant pour lui que pour JEAN-DOMINIQUE & PIERRE, ses freres.

PHILIPPE ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Montoi, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Poitou, épousa, le 26 Novembre 1713, *Antoinette le Liévre*, fille de *Charles le Liévre*, Ecuyer, Seigneur du Fosset, & d'*Emée le Marquenat*, dont il a eu MARIE-ANTOINETTE ANDRAS-DU MONTOI, reçue à Saint-Cyr le 10 Novembre 1732, sur les preuves qui ont été faites sur titres originaux de sa noblesse, qui remonte à JEAN ANDRAS, son sixieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés deux en chef & un en pointe.*

ANDRAULT : GEOFFROI ANDRAULT, Ecuyer Seigneur de Langeron en Nivernois, épousa en 1532 *Gabrielle Raquiet*. Leur fils aîné PIERRE, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, eut d'*Aimée de Combier*, JACQUES ANDRAULT, Seigneur de Langeron, Gouverneur de la Charité, Bailli du Mâconnois, & Conseiller-d'État, marié en 1602 à *Marguerite de la Tournelle*, mere de PHILIPPE ANDRAULT, Seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars & Baron de Cougny, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Charité & de Nevers, Bailli du Nivernois & de Donziois, Maréchal-de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de M. GASTON, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page, en faveur duquel la Seigneurie de Langeron fut érigée en Comté, par Lettres datées du mois d'Août 1656, registrées au Parlement le 30 Juillet 1660. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Maître des

des Requêtes, du 8 Mars 1669. Les titres qu'il produisit alors remontent jusqu'à LAURENT ANDRAULT, Écuyer, Seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude de Faye-d'Espesses*, qu'il épousa en 1641, il eut :

JOSEPH ANDRAULT II, Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Gouverneur de la Charité, mort le 28 Mai 1711, qui, de *Jeanne-Madelene du Gourai-de-la-Coste*, a eu :

1. LOUIS-THÉODORE, qui suit :

2. Et SYLVIE-ANGÉLIQUE, veuve depuis 1723 de *Claude de Thiard*, Comte de Bissy, *voyez* THIARD.

LOUIS-THÉODORE ANDRAULT III, Comte de Langeron, Marquis de la Coste, Baron de la Ferté-Langeron, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1717, Brigadier le 1 Octobre 1734, Maréchal-de-Camp le 16 Janvier 1739, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744; marié 1°. le 2 Août 1751, à *Augustine-Marie de Menou*, quatrieme fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, & d'*Anne-Thérése de Cornuau*; 2°. à *Marie-Thérese de Damas-de-Crux*, niéce de sa premiere femme, & fille de *Louis-Alexandre*, Comte de *Damas-de-Crux*, & de *Marie-Louise de Menou*, morte le 5 Février 1763, âgée de vingt-trois ans; & 3°. le 21 Avril 1764 à Mademoiselle de *Saint-Pierre*. Il est aujourd'hui l'un des Directeurs du Corps de la Noblesse, & Commandant en chef de la Province de Guyenne.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE II, fils de GEOFFROI ANDRAULT, Seigneur de Langeron, fut Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa en 1591 *Charlotte de Cremeaux*, mere d'HECTOR D'ANDRAULT, Seigneur de Maulevrier, en Bourgogne, allié en 1635 à *Anne du Maine*, tante du feu le Maréchal du Bourg.

Il en eut FRANÇOIS, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, qui de *Françoise de la Veuhe* a eu :

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ANDRAULT, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, Comte de Banains, né le 3 Novembre 1677, d'abord Officier d'Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, Maréchal de France le 1 Mai 1745, & Chevalier de la Toison d'Or, mort le 22 Mars 1754, âgé de soixante-seize ans, laissant de son mariage contracté le 27 Mai 1716 avec *Elizabeth le Camus*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bligny, premier Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Elizabeth Langlois* :

1. CHARLES-CLAUDE, dit le *Comte de Langeron*, né le 7 Septembre 1720, titré *Marquis de Langeron*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé le 20 Août 1743, Brigadier le 3 Juin 1748, Maréchal-de-Camp, le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, marié le 15 Janvier 1754 à *Louise Perrinet*, fille de *David-Pierre*, Sieur de *Pezeau*, Receveur-Général des Finances de Flandres, Hainault & Artois, dont

1. CHARLES-PIERRE, né le 21 Juin 1756,

2. Et CLAUDE-NICOLAS-HECTOR DE LANGERON, né le 2 Novembre 1732, Colonel en 1762 du Régiment de Foix, appellé le *Comte de Maulevrier-Langeron*, marié le 22 Avril 1764 à *N... Castel de Saint-Pierre de Creve-Cœur.*

Le Maréchal de *Maulevrier* avoit pour frere CHRISTOPHE ANDRAULT, dit le Comte de *Maulevrier*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1740, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort en 1768.

Les armes d'ANDRAULT-DE-LANGERON sont : *d'azur, à trois étoiles d'argent posées 2 & 1*, qui est d'Andrault; *écartelé d'argent à trois fasces de gueules, vivrées, & une bande d'azur semée de fleurs-de-lys d'or, & brochante sur le tout*, qui est de Gencien.

—ANDRAY ou ANDREY, de Fontenay en Normandie, Diocèse de Bayeux.

I. JACQUES ANDRAY, I du Nom, est qualifié *noble Homme & Ecuyer*, Sieur de *Seillery*, dans le contrat de mariage de son fils JACQUES, qui suit.

II. JACQUES ANDRAY, II du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur des Fiefs nobles de Baudienville & de Fontenay, épousa le 29 Juillet 1609 *Jeanne Bréart*, fille aînée d'*Olivier*, Écuyer, Seigneur de Gasgoing, & de *Jeanne Mauger*. Il en eut :

1. JACQUES, qui suit.

2. Et CHRISTOPHE ANDRAY, Écuyer, Seigneur de Seillery, mort sans alliance le 22 Juin 1679, après avoir servi dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, où il donna des preuves de bravoure, de valeur & de fidélité au service du Roi, suivant trois certificats du Maréchal de Navailles, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc de Chaulnes, successeur du Maréchal de Navailles, & Vicomte de Turenne, du 14 Novembre 1653, des 15 Février & 16 Mars 1665.

III. JACQUES ANDRAY, III du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur de Baudienville & de Fontenay, épousa par contrat passé au Château de Sainte-Marie-du-Mont, le 2 Juillet 1650, *Françoise de Scelles*, fille de *Jean*, Écuyer, sieur de Bapaulme, & de *Scholastique Cadot-de-Sepbville*, dont :

1. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, qui suit.

2. Et JACQUES-CHRISTOPHE ANDRAY, Sieur de Seillery, successivement Cadet dans la Compagnie de son frere au Régiment de Picardie, Lieutenant dans celui de Piémont le 5 Février 1673, & Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Maréchal Duc de Duras; tué au combat de Senef, en Flandres.

IV. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, Écuyer, Seigneur & Patron de Fontenai-de-Neuville, au Plain de Seillery, &c. commença à servir en 1668 en qualité de Cadet dans les Gardes-Françoises; en 1670 dans la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, jusqu'en 1672, qu'il fut Capitaine dans le Régiment de Picardie, & servit dans cet emploi, en Flandres & en Hollande, tant que dura la guerre. Il quitta le service à la paix de Nimègue, & fut pourvu, le 9 Juillet 1689, de la Charge de

Lieutenant-de-Roi des Ville & Château de Carentan. Il avoit été marié, le 11 Novembre 1679, avec Demoiselle *Marie-Madelene de Cardonville*, fille de *César*, Baron de *Cardonville*, Seigneur de Presle, &c. & de *Marie Midorge*, dont :

1. Chrétien-Jean-François Andray de Fontenay, Seigneur de Baudienville, Sous-Diacre.

2. François-César Andray de Fontenay, qui suit.

3. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, rapporté après son frere.

4. Françoise-Hilaire Andray de Fontenay, mariée en 1723 à *Charles-Alexandre le Fevre*, Écuyer, Seigneur & Patron de Clitours & de Grainthville.

5. Et Élisabeth Andray de Fontenay.

V. François-César Andray de Fontenay, Écuyer, Seigneur & Patron de Neuville, de Fontenay, &c. Capitaine d'infanterie, servit pendant quatre ans, & épousa, par contrat du 21 Mai 1729, Demoiselle *Charlotte-Thérese du Mesnilurry*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur, Patron, Châtelain & Marquis de *Gonneville-Mesnilurry*, & de *Louise-Thérese Simon*, Dame & Patrone de *Vasteville*.

V. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, frere cadet du précédent, servit en qualité d'Officier d'Artillerie en Flandres en 1712, en 1713 en Allemagne, & fut Commissaire-Extraordinaire d'Artillerie le 15 Octobre 1716, & Ordinaire en 1721. Il servit dans la guerre de 1734 & 1735 en Allemagne en qualité de Commissaire-Provincial, & se trouva aux Siéges de Kell & de Philisbourg. Il a été fait Brigadier d'Infanterie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759.

Les armes : *de sable, au sautoir d'argent, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon d'or, & aux flancs dextre & senestre d'un croissant du second.*

—ANDRÉ (d') : La famille d'André, originaire d'Annot, vint s'établir à Aix il y a plus de deux siécles.

I. Paul d'André, qui en est la tige, y épousa *Gasparde de Félix*, fille de noble *Philippe de Félix*, & de *Marguerite-de-Loques-Puymélix*,

II. Balthasar, issu de ce mariage, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637. Il épousa *Claudine de Signier*, dont il eut :

III. Balthasar, II du nom, Conseiller en la même Cour, & marié le 24 Novembre 1664 avec *Gabrielle de Meyronnet*. De ce mariage naquirent Paul, Jacques, & une fille mariée à *Jean de Bonnet*, Seigneur de Costefrede, Conseiller en la Cour des Comptes; Jacques fut fait Capitaine d'Infanterie. Il est mort sans postérité.

IV. Paul d'André, son frere aîné, a laissé de son mariage avec *Françoise de Gaufridy*, Jacques-Joseph; Philippe, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Medoc, & Gabrielle-

Therese, mariée à Noble *Jacques de Clapier*, issu des anciens Seigneurs de Colongue.

V. Jacques-Joseph d'André exerçe l'Office de Conseiller en la Cour des Comptes, que son ayeul & son bisayeul avoient exercé. Il n'étoit pas marié en 1757.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules*. Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

—ANDRÉ : famille originaire d'Aigues-Mortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse.

I. Guillaume André, Habitant de la ville d'Aigues-Mortes, épousa *Catherine Bourque*.

II. François André, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite Bausse*, 2°. *Catherine d'Antonne*.

III. Pierre André, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa, par contrat du 7 Avril 1639, *Marguerite Hugues*, fille de *Jean*, & de *Madelene de Flory*, (*vulgò* de Fleury). Par ce mariage, la famille d'André se trouve alliée à celle du Duc *de Fleury*.

IV. Étienne André, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'Artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot*.

V. Claude-Alexandre André, Écuyer, né le 20 Septembre 1697. Directeur général des équipages de l'Artillerie, pendant la guerre de 1733 ; Fourrier des Logis des Ecuries du Roi, Inspecteur-général de la grande Fauconnerie de France, à présent l'un des Secrétaires des Commandemens de son Altesse Sérénissime M. le Prince de *Conti*, a épousé, en 1730, *Élizabeth Martin*, fille du Capitaine *Martin*, & de *N... Varlet*, née *Demoiselle*.

VI. Alexandre-Louis André, Écuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi en son Présidial & Bailliage de Langres.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

ANDRÉ (S.) : branche sortie de la Maison d'Albon. *Voyez* ALBON.

—ANDRÉA : Cette famille est ancienne à Marseille, d'où elle est originaire : la révolution des tems & le peu de soin que l'on a eu des papiers domestiques ne permettent pas de prouver sa noblesse avant

I. Jacques d'Andréa, Écuyer, marié avec *Delphine d'Etienne Mimet*, fille de *noble homme Berenger*, Seigneur de *Mimet*, le 10 Mars 1559.

II. François d'Andréa, son fils, acquit la terre de Nibles en 1615, & en fit hommage au Roi le 18 Février de la même année. Il fut marié le 17 Juin 1608 avec *Honorée de Bermond*, des Seigneurs de Penafort ; d'où :

III. Jean-Augustin d'Andréa, Seigneur de Nibles, qui fut déchargé de la taxe des Francs-Fiefs en 1644, & maintenu dans son état de Noble par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, le 19 Avril 1669 ; il se maria, par contrat du 3 Février 1633,

avec *Marie de Barcillon*, Dame de Château-double, dont il eut ARNAUD, qui suit, JEAN-AUGUSTIN, JEAN, & CATHERINE D'ANDRÉA, mariée à *François de Pontevès*, Marquis de Giens. JEAN-AUGUSTIN, & JEAN, Seigneur d'Esclan & d'Esperel, sont morts sans alliance. Le premier avoit servi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Jonsac, & l'autre en qualité de Lieutenant dans le même Régiment.

IV. ARNAUD D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles & de Château-double, épousa, par contrat du 6 Mars 1662, *Isabeau de Coriolis*, fille d'*Honoré Coriolis*, Baron de Corbieres, Président en la Cour du Parlement de Provence, & d'*Isabeau de Ville-Neuve-Trans-d'Espinouse*.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉA, Seigneur de Château-double, issu de ce mariage, épousa Noble Demoiselle de *Piscatoris*, dont il a laissé :

VI. ANDRÉ-JOSEPH D'ANDRÉA, Seigneur de Château-double, Écuyer, qui vit à Cadenet sans alliance.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'or, soutenans un annelet de sable ; bordure d'azur, chargée de 8 fleurs-de-lys d'or.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

* ANDRES dans le Calésis : c'étoit la premiere Baronnie du Comté de Guines : mais ce titre fut aboli après que les Anglois se furent rendus maîtres de Calais & de Guines. Ce pays étant revenu à la France, il ne fut plus parlé ni de Baronnie ni de Seigneurie d'*Andres* jusqu'en 1603, qu'un Seigneur Flamand s'en mit en possession. Ce fut *Hippolite Spinola*, lequel se porta héritier de la Maison de *Renti*, à qui *Andres* avoit appartenu avant que les Anglois en eussent fait la conquête, ainsi que du pays voisin. Le Comte de *Broy*, héritier de la Maison de *Spinola*, jouit à présent des censives & de la dixme de cette Baronnie : mais il n'y exerce point de Jurisdiction.

— ANDREVET en Bresse. Les ANDREVET sont venus de la Savoye : leur Maison se voit encore à Montmélian.

PIERRE ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corsant, a fait la souche de cette famille : son mérite & sa vertu lui procurerent de belles charges en Savoye ; car en l'an 1383 il fut Ecuyer ordinaire d'AMÉ V de Savoye ; &, l'an 1397, Trésorier-général de Savoye, sous le Comte AMÉ VII : depuis le même Prince le retint pour son Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Lettres-Patentes du 25 Janvier 1412. Il épousa *Jeanne de Genost*, Dame de Genost & de Pont-de-Vesk, dont il eut un fils & une fille :

1. PHILIBERT, qui suit.

2. Et MARIE, femme, 1°. d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay en 1416 ; 2°. de *Guillaume Bouchard*, Seigneur de Montflori, qui avoit pour mere *Anne de Crangeac*.

PHILIBERT ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corsant, Beaurepaire & Saint-Julien en Comté, Conseiller & Chambellan de PHILIPPE Duc de Bourgogne en 1424, prit alliance avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Jacquemard*, Seigneur de Coligny & d'Andelot, & de *Huguette de la Baume*, dont sortirent un fils & une fille :

1. Claude, qui ſuit.

2. Et Jeanne, femme de *Jacques de Chalant*, Seigneur d'Aymeville, puis Comte de Chalant.

Claude Andrevet, Seigneur de Corſant, Beaurepaire, Saint-Julien en Comté, & Amarains en Dombes, fut envoyé par le Duc de Bourgogne, l'an 1456, en Savoye & en Breſſe, pour empêcher les Seigneurs de ce pays de jurer l'alliance faite entre le Roi & le Duc de Savoye. Il épouſa, l'an 1453, *Guillemette de Chandée*, Dame de Montfalcon, fille, & héritiere de *Philibert de Chandée*, Chevalier, Seigneur de Montfalcon & de *Claudine de Langheac*; dont il eut trois fils & quatre filles :

1. Philibert, qui ſuit.

2. Gilbert, Seigneur de Beaurepaire, Conſeiller, Chambellan de Charles, Duc de Savoye. Il s'allia avec *Marie de Rouſſillon*, fille d'*Antoine de Rouſſillon*, Seigneur de Beauretour, & de *Françoiſe de Fonts* ſon épouſe, & décéda à Turin ſans enfans.

3. Autre Philibert Andrevet-de-Corsant, Protonotaire Apoſtolique, Doyen de Mâcon, Prieur de la Boiſſe, & de Saint-Laurent-des-Roches.

4. Antoinette, femme en premieres noces de *Jacques*, Seigneur de *Marmont*; puis, l'an 1472, de *Claude*, Seigneur de *Chavanes* en Breſſe.

5. Anne, femme de *Humbert*, Seigneur de *Fitigny* & de *Bernay* au Comté de Bourgogne; le mariage ſe fit l'an 1480.

6. Etiennette, Religieuſe & Prieure à Neuville en Breſſe en 1487.

7. Et Jeanne.

Philibert Andrevet, II du nom, Seigneur de Corſant, Montfalcon, Beaurepaire & Eſnes, épouſa, le 13 Avril 1470, *Louiſe de Marmont*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Marmont & de Longes, & d'*Aimée de Verſey* ſon épouſe; & mourut l'an 1510, laiſſant quatre fils & deux filles :

1. Philibert, qui continua la poſtérité.

2. Jean, dit de Corsant, Prieur de Neuville en Breſſe en 1518, Chanoine & Chantre en l'Egliſe de Mâcon en 1526.

3. Claude, Seigneur de Beaurepaire, mort ſans enfans.

4. Antoine, Protonotaire Apoſtolique, Prieur de Saint-Laurent-des-Roches & de la Boiſſe, par réſignation de Philippe Andrevet ſon oncle.

5. Etiennette, Religieuſe à Neuville en Breſſe.

6. Et Jeanne, mariée le 25 Juillet 1499, avec *Jean*, Seigneur de *Colombier*.

Philibert Andrevet, dit *de Corſant & du Saix*, III du nom, Seigneur de Corſant, Eſnes, Aſnieres, Marmont, &c. Bailli de Breſſe, Conſeiller & Chambellan de Charles, Duc de Savoye, ſe maria le 2 Septembre 1507, avec *Huguette du Saix*, Dame de Banains, fille d'*Aimé du Saix*, Seigneur de Banains, & de *Renaudine de Verges* ſon épouſe. Il en eut :

1. Claude, qui ſuit.

2. Philibert, décédé à trois ans, l'an 1529.

3. Madelene, femme de *Jacques*, Baron de *Chandée.*

4. Claudine, femme d'*Humbert de la Poype*, Seigneur de Serrieres en Dauphiné.

5. Jeanne, mariée, le 3 Juillet 1541, avec *Adrian de la Garde*, Seigneur dudit lieu & de Chassigny.

6. Philiberte, Religieuse à Neuville en Bresse.

7. Et Guillemette, femme de *Jacques de Monspey*, Baron de Béost.

Claude Andrevet, Chevalier, Baron de Corsant, Seigneur de Marmont, Thoiria, Montfalcon, Longes, Corent & Beaurepaire, le dernier de ce nom, épousa, le 23 Août 1551, *Jeanne Aleman*, fille de *François Aleman*, Seigneur de Champs en Dauphiné, & de *Justine de Tournon* son épouse, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochante sur le tout.*

—ANDRIEU; Jean-Baptiste d'Andrieu, Ecuyer, Seigneur de la Houssaye & de la Poterie, demeurant dans le Diocèse de Chartres, fut marié, le 14 Octobre 1708, avec *Marie-Anne de Trousseauville*, fille d'*Antoine de Trousseauville*, Ecuyer, Seigneur de Chérizy, & de *Marie-Charlotte le Roy*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, Marguerite d'Andrieu-de-la-Houssaye, reçue à Saint-Cyr le 22 Juillet 1722, sur les titres qu'elle a produits pour justifier sa noblesse. Suivant ces titres, Guillaume Andrieu, Ecuyer, Seigneur de Guittancourt, vivant en 1529, étoit son septieme ayeul. *Armorial de France, tome* 1, *part.* 1, *pag.* 15.

Les armes : *d'argent, à une fasce de sable, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de sable, à huit pointes de flêche chacun, & un chef de gueules.*

* ANDUZE; Seigneurie, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, qui fut vendue, la moitié par l'Evêque du Puy-en-Velay, le 7 Juillet 1539; & l'autre moitié le 30 Juin 1547, par le Marquis de Canillac, *Jacques de Montboissier*, à *Jean-Nicolas d'Aireboudouze*, qui testa le 27 Avril 1553. *Urbain d'Aireboudouze*, Marquis d'Anduze, arriere-petit-fils de *François*, qui étoit fils de *Jean-Nicolas*, mourut après le 20 Septembre 1668. *Charles-Gui*, son fils, mourut après le mois d'Avril 1724. *N.... d'Aireboudouze*, sa fille & héritiere, a épousé *N..... de Saxy*. De *Jacques de Montboissier*, le même qui vendit la moitié de la Baronnie d'*Anduze*, descendent les trois branches de l'illustre Maison de *Montboissier* qui subsiste à présent. *Voyez* MONTBOISSIER.

— ANFERNET, Baron de Contorbis, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 15 Mars 1667. Guillaume d'Anfernet, à ce que dit *la Roque*, fut Trésorier des Guerres en 1383. Jacques d'Anfernet épousa *Perrine du Pont-Bellanger*, le 18 Avril 1482, laquelle lui

apporta la Seigneurie du Pont-Bellanger. François d'Anfernet, Baron du Mont-Chauvet, eut pour épouse, *Françoise de la Riviere-de-Gouvis*.

La Roque parle encore d'un Julien d'Anfernet, fils de Jacques; & de Jean d'Anfernet, qui épousa, le 29 Mai 1562, *Françoise Pigast*.

Les armes: *de Sable, à l'aigle éployée d'argent*.

* ANFREVILLE en Normandie, Diocèse de Coutances. Terre & Seigneurie, qui a le titre de Marquisat, & qui appartient à la Maison d'*Anfreville-Davy*, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoires.

Il y a une autre Terre d'*Anfreville* dans la même Province, Diocèse de Rouen, dans l'Election de Caudebec, dont le fameux *Laws* étoit Seigneur.

—ANFRIE-DE-CHAULIEU. M. *D'Hozier*, & le Mercure de 1744, p. 1487, disent cette famille de Normandie, originaire de Vire, Diocèse de Bayeux, d'où elle se transporta à Rouen vers l'an 1592, que Guillaume Anfrie, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conseiller au Parlement.

Après Roulph Anfrie, l'histoire nomme son fils Raoul Anfrie; Thomas Anfrie, Seigneur de Clermont, son petit-fils; Louis Anfrie, Seigneur de Chaulieu, fils de ce dernier, qui tous se signalerent au service de nos Rois. Les Terres de Clermont, de Reculei, de Chaulieu, & de Gilletiere, possédées par la même famille, étoient dans la même Province, & toutes considérables, de même que celle de Saint-Martin-de-Talvende, qui entra dans la même famille par le mariage de Raoul Anfrie avec *Catherine de Talvende*, riche héritiere de ce nom. Guillaume Anfrie, dans son contrat de mariage du 7 Mai 1587, est qualifié *Noble Homme*; Il entra dans le Parlement de Normandie.

Julien Anfrie, son ayeul, laissa trois fils.

1, 2 & 3. Jean., Louis & Thomas, qui formerent, chacun, une branche.

Jean, l'aîné, emporta les principaux Domaines en vertu de la Coutume de Normandie. Sa postérité masculine s'est éteinte sous le ministere du Cardinal de *Richelieu*, à qui le dernier de ses descendans fut attaché. Il mourut à la tête de la Compagnie des Gendarmes qu'avoit ce Ministre; sa succession tomba en quenouille, & se perdit dans des mains étrangeres avec le nom.

Thomas Anfrie eut aussi son lot: sa ligne subsistoit encore il y a quelques années.

La Terre de Chaulieu & le fief de la Gilletiere furent le partage de Louis Anfrie, qu'il ne conserva pas long-tems par son peu d'œconomie, & pour avoir pris parti dans les guerres civiles sous Charles IX & sous Henri III, ce qui fit que ses Domaines furent souvent la proie du parti opposé au sien. Ayant été lui-même fait prisonnier, il fut contraint de vendre sa Terre de Chaulieu pour payer sa rançon: il retint seulement le nom de la Seigneurie, que ses descendans ont toujours porté depuis

depuis successivement. GUILLAUME & JEAN ANFRIE, ses fils, prirent le parti de la Robe.

GUILLAUME suivit d'abord le Barreau de Rouen en qualité de simple Avocat, & passa à une place de Conseiller au même Parlement. Il se maria, le 7 Mai 1587, avec *Marie Arondel*, sœur de *Robert Arondel*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS. JACQUES-PAUL ANFRIE-DE-CHAULIEU son fils, Seigneur de Beauregard, Conseiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, le 16 Juin 1618, *Madelene de Bretigneres*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pertuisiere, Trésorier général au Bureau des Finances de Rouen, & mourut Doyen de la Chambre.

JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, petit-fils de GUILLAUME, posséda, comme lui, une charge de Conseiller au Parlement de Rouen; & l'un & l'autre furent faits, pour récompense de leurs services, Conseillers d'honneur en la même Cour.

JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, frere du feu Abbé de CHAULIEU, eut huit fils :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. GUILLAUME, dit *le Comte de Chaulieu*, Capitaine de Vaisseau au département de Toulon, mort en 1720.

3. RENÉ-GUSTAVE-ADOLPHE, Lieutenant de Vaisseau, tué au bombardement de Gènes, où il commandoit cent hommes.

4. AUGUSTE, aussi Lieutenant de Vaisseau, tué dans un Vaisseau particulier, contre un Vaisseau de guerre Hollandois.

5. GILLES-EMMANUEL-THÉODORE, Capitaine de Vaisseau, mort aux Isles de l'Amérique, dans la bataille que les Anglois y livrerent à l'armée navale de France : il y faisoit les fonctions de Major-Général.

6. FRÉDERIC-MAURICE, mort de ses blessures reçues au siége de Tournai en 1706.

7. FRANÇOIS-ACHILLE, qui embrassa l'état ecclésiastique & fut Prieur de l'Abbaye Royale de Saint-Victor de Marseille.

8. Et LOUIS-JOSEPH, connu sous le nom de *Chevalier de Chaulieu*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoises, auquel grade il étoit parvenu par son seul service : il vivoit encore en 1745.

JACQUES-PAUL, dit *le Marquis de Chaulieu*, né le 11 Novembre 1653, du mariage de JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, avec *Espérance le Charpentier*, fille de *Nicolas le Charpentier*, Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux, après avoir été Page de la Grande-Ecurie du Roi, eut une Lieutenance, ensuite une Compagnie de Dragons; fut Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, le 1 Janvier 1691, Mestre-de-Camp de Cavalerie en Mai 1693; se trouva à la Bataille de la Marsaille en Piémont, où il demeura estropié & fait prisonnier, & mourut au Château de Beauregard, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit épousé, en 1700, *Marie-Madelene-Angélique Pellard*, fille d'*Etienne Pellard*, Commissaire Provincial des Guerres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

La succession est passée aux deux fils du Comte de Chaulieu son second

frere, nés du mariage de ce Comte avec *Françoise-Floust de la Noue*, fille de *Michel-Floust de la Noue*, Commissaire de la Marine au département de Toulon, & Gouverneur de la ville de Fréjus. Ils sont tous les deux dans la Marine.

L'aîné, aujourd'hui Seigneur, Patron de Fontenay, Marquis de Guitry ou Quitry, Seigneur de Beauregard, de Forêts, de Leubecourt, & du fief de Saint-Clerc au Vexin Normand, est marié, depuis le 23 Avril 1743, avec *Claude-Madelene Courtin-de-Tanqueux*, fille de *Pierre-François Courtin*, Seigneur de Tanqueux, &c. Il a de son mariage :

1. Jacques-Pierre-Louis, né le 23 Août 1752.
2. Louis-Abraham, né le 14 Juillet 1757.
3. Claude-Madelene, née le 25 Mai 1751.
4. Et Claude-Madelene-Josephine, née le 25 Avril 1755.

Joseph-Alexandre Anfrie, second fils du Comte de Chaulieu, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, s'est retiré du service de la Marine, étant Enseigne des Vaisseaux du Roi : il a eu de son mariage avec feu Dame *Lengles de Guerbus*, Louis-Alexandre-Stanislas Anfrie.

Guillaume Anfrie-de-Chaulieu, Abbé Commendataire de Saint-Martin d'Auchi-lez-Aumale, Seigneur spirituel & temporel de Saint-George d'Oleron, homme d'un commerce aimable & très-connu par ses Poësies, mort le 27 Juin 1720, étoit grand-oncle de Messieurs de Chaulieu d'aujourd'hui. Cet article est tiré d'un extrait d'une Lettre critique de M. l'Abbé d'*Estrées*, Prieur de Nefville, à M. le Chevalier de *la Roque*, Auteur du Mercure, sur la noblesse de la Maison de Chaulieu; 1745, *in-12*.

Les armes de la Maison d'Anfrie sont : *d'azur, à trois triangles d'or, 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois têtes de Licorne d'or, ayant le cou posé de profil & accostées de deux croisettes aussi d'or.*

ANGE (l'), en Nivernois. I. Michel de l'Ange, se maria, vers l'an 1341, à *Béatrix de Tande*, fille d'*Emmanuel de Tande*, & de *Louise de Beyne*, de laquelle il eut :

II. Antoine, Seigneur de l'Echenault, Château-Renaud, &c. qui épousa *Eléonore d'Autry*, fille de *Martin d'Autry*, & de *Catherine de Chazeron*, dont il eut :

III. Philippe, qualifié comme dessus, qui épousa *Anne d'Anglure*, fille de *Charles d'Anglure*, & d'*Eléonore de Laval*; il eut de son mariage :

IV. Jean de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange & de Château-Renaud : il paroît d'abord avoir été au service du Duc de Savoye, & avoir eu en Bresse une Seigneurie, qu'il appelle aussi de son nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France, sous le titre de Baronnie de l'Ange ; & il est dit qu'il l'aliéna ; peu après il passa au service du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à sa défaite devant Nanci, à la tête de ses hommes-d'armes en 1476. Il avoit épousé *Jeanne de Chaumond*, fille de *Pierre*,

& de *Marie de Breuillars-Courson*. On prétend que Michel, dont parle *Paradin*, fut le premier fruit de ce mariage; mais on n'en voit nulle part la preuve; au lieu qu'il est certain qu'Imbert, qui suit, Renaud & Jean en naquirent. Jean, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1503, dans la Langue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au service de la Religion. Ce que rapporte le P. *de Goussancourt* à cet égard se trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Registres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier, dans la famille, une procuration qu'il donne à Bon de l'Ange, fils d'Imbert, & il l'appelle deux fois son neveu.

V. Imbert épousa *Odille de Maugis*, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle de Gournay-de-Marcheville*. Il eut de ce mariage:

1. Bon, qui suit.

2. Et Louis, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte, le 19 Février 1532, après avoir administré son enquête de noblesse en bonne & due forme.

VI. Bon de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renaud, Villemenan, &c. épousa en secondes noces *Catherine du Châtel-Chaussy* en 1530, fille de *Milon du Châtel-Chaussy*, & de *Marguerite de Vizier*. Il eut de ce mariage trois enfans:

1. Charles, qui suit.

2. & 3. François & Jean, qui entrerent dans l'Ordre de Malte. François y fut reçu le 16 Février 1546; il eut diverses Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le P. *de Goussancourt*, en l'employant aussi dans la liste de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont succédé dans ces dignités, ajoûte qu'il portoit l'étendard de la Religion au secours de Malte, en 1556, contre les Turcs, qu'il a défendu courageusement la ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'assiégerent diverses fois, en remerciement de quoi le Pape Sixte V lui écrivit une Lettre le 10 Février 1588; & qu'enfin en 1590, ayant reçu à un nouveau siége de la Charité une mousquetade, il fut porté à Château-Renaud où il mourut, & fut enterré à Germini. Jean, dont on a aussi l'enquête de noblesse, du 9 Avril 1591, fut tué en repoussant les Turcs qui avoient assiégé Castelli dans le golphe d'Esquirassi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. Charles de l'Ange, Seigneur de Château-Renaud, Chevenon & Villemenart, &c. épousa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant *Pichon*, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madelene de Bréchard*, fille de *Michel de Bréchard*, & de *Genevieve de Chatelux*; 2°. *Anne de l'Enfernat*, fille de *Georges de l'Enfernat*, & de *Françoise d'Etampes*.

Du premier mariage il eut:

1. Philippe, qui suit.

2. Louise, mariée à *Paul de Vieurre*, Seigneur de la Salle-Millier.

Du second mariage naquirent six garçons & une fille; sçavoir,

3 & 4. JACQUES & GEORGES, Chevaliers de Malte, qui furent tués au siége de la Tour-d'Allade, possédée par les Turcs.

5. MADELENE, mariée à *Jacques de Chery*, dont vint *Anne de Chery*, qui épousa *François de la Roche-Aymond*.

Et quatre fils qui moururent jeunes.

VIII. PHILIPPE, Marquis de Châtoau-Renaud, Baron de Villemenart, Seigneur de la Tour-Chevenon, Marcy, les Chardonnieres, la Croix-Rousse, Faubourg-de-Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte; il avoit déja plusieurs Commanderies, quand, voyant tous ses freres morts & qu'il restoit seul de son nom, il se fit relever de ses vœux, & épousa, par contrat du 1 Avril 1598, par-devant *Castaing*, Notaire à Lyon, ELÉONORE DE L'ANGE, sa parente au quatrieme degré; de ce mariage il eut:

IX. ARNAUD, qui fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois sous PHILIPPE son pere, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, Gentilhomme & député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épousé, par contrat du 20 Octobre 16.., *Marie de la Grange-d'Arquien*, fille d'*Antoine de la Grange*, & de *Marie de Cambray*. Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. NICOLAS DE L'ANGE, cousin-germain, par sa mere, de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de *Béthune*, & de Madame la Comtesse de *Viellopolski*, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont; il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1660, *Catherine-Marie de Lévis*, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'escadre de Monsieur de *Pointis*, & fille de *Louis de Lévis*, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de *Marguerite-Catherine de Boisflorée*. De ce mariage sont nés HIACINTE, qui suit, & une fille morte sans postérité.

XI. HIACINTHE a commencé d'abord à servir dans la Marine, ensuite il est entré dans les Chevaux-Légers du Roi, où il a fait toutes les guerres de LOUIS XIV; &, ayant été blessé en plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le Service. Il épousa, 1°. *Hélene de Forestier*, mere de quatre enfans dont il n'y a point eu de postérité; 2°. *Marie de Berthier*, par contrat du 3 Février 1711. De ce second mariage sont nés:

1. JOSEPH-HIACINTHE, qui suit.

2. BALTHAZARD, mort jeune dans la Marine.

3 & 4. ELIZABETH-CATHERINE & HENRIETTE, élevées à Saint-Cyr, & qui vivent filles dans la Communauté de Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye.

XII. JOSEPH HIACINTHE DE L'ANGE, allié, par *Marie de la Grange* sa bisayeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de *Bouillon*, de *Béthune*, de *Saint-Aignan*, a servi pendant trente ans à Saint-Domingue, & s'est retiré Commandant de la partie du nord de cette-Isle, avec deux mille livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée d'Astier*, dont il a huit enfans; sçavoir, deux garçons & six filles.

XIII. L'aîné, Charles-Achille-Casimir-Hiacinthe, après avoir fait ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même, ayant deux Anges pour suppports, & un autre pour cimier, tenant à la main droite l'étendard de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, avec deux couronnes ; l'une d'épines, qui est à la main droite ; & l'autre de laurier, qui est à la main gauche ; avec l'inscription :* Hàc ad illam ; *& pour dévise,* nomine l'Ange & omine.

ANGENNES : noble & ancienne Maison de France, éteinte, & qui a été féconde en personnes illustres. Robert d'Angennes rendit de bons services au Roi Charles V, & se signala en diverses occasions contre les Anglois. Jean d'Angennes, son fils, Seigneur de la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414 & du Château du Louvre. Jacques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de François I. C'étoit un Gentilhomme de grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaisante. Il épousa *Elizabeth Cottereau*, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. Jacques d'Angennes, II de ce nom, Seigneur de Rambouillet, mort sans postérité. Il étoit Maréchal-de-Camp sous Henri II.

2. Charles, Évêque du Mans & Cardinal.

3. Renaud, Cornette de la Cavalerie légere du Roi, tué en Piémont.

4. Nicolas, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & du pays Messin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Charles IX, étoit un Seigneur, dont la qualité & le mérite lui avoient fait faire une illustre alliance. Il sçavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. *Davila* & M. de *Thou* parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III, & il fut Ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne d'Arquenai*, & il en eut Charles, qui suit, & Madelene, mariée 1°. à *Charles du Bellai*, Prince d'Ivetot ; 2°. à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cani.

Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenai, &c. Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de sa Maison, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit été Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, & avoit négocié la paix entre Louis XIII & le Duc de Savoye, en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de soixante-quinze ans. De *Catherine de Vivonne*, fille & héritiere de *Jean de Vivonne*, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut Léon, tué à la bataille de Nortlingue en 1645 ; un autre fils, mort de la peste en 1631 ; Julie-Lucine, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis premiere Dame d'Hon-

neur de la Reine MARIE-THÉRESE, femme de LOUIS XIV. On voit souvent son nom dans les Lettres de *Voiture* & dans les Ouvrages des plus célebres Auteurs du dix-septieme siécle. Elle fut mariée le 13 Juillet de l'an 1645, à *Charles de Saint-Maur*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de M. le Dauphin, &c. elle mourut le 15 Novembre de l'an 1671, âgée de soixante-quatre ans. On l'enterra au grand Couvent des Carmelites auprès de Madame sa mere; CLARICE-DIANE, Abbesse d'Hieres, morte en 1670 ou 1671; LOUISE-ISABELLE, Abbesse de Saint-Etienne de Reims; CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse d'Hieres, après sa sœur, morte en 1691; & ANGELIQUE premiere femme de *François d'Adhémar-de-Monteil*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE, Evêque de Noyon, puis du Mans.

6. LOUIS, Baron de Meslai, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal des-Logis de la Maison du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, qui fut Ambassadeur Extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne d'O*, & il a fait la branche des Marquis de MAINTENON-D'ANGENNES. Ses enfans furent, 1. CHARLES, mort sans postérité. 2. JACQUES, Evêque de Bayeux, mort en 1647. 3. HENRI, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie de Rochefort*. 4. JEAN, Seigneur de Bertoncelle, mort sans enfans de *Catherine de Pommereuil*. 5. Et LOUISE-ISABELLE, épouse d'*Antoine d'Aumont*, marquis de Nolai, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS, Maréchal-de-Camp & Ambassadeur en Suisse, qui a fait la branche des Seigneurs de Montlouet & de Lise.

8. JEAN, Seigneur de Poigni & de Boisoreau, Chevalier des Ordres du Roi, qui fut Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, & près le Duc de Savoye, à qui il fut envoyé pour demander la restitution du Marquisat de Saluces, avec ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi Ambassadeur Extraordinaire en Allemagne. *Davila* & *Mathieu* parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Madelene*, fille & héritiere de *François Thierri*, Seigneur de Boisoreau, il laissa plusieurs enfans, & entr'autres, JACQUES, Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres, le 7 Janvier 1637. La branche de POIGNI finit en la personne de CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Colonel du Régiment Royal-Marine, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut blessé au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le 11 Septembre 1709, à l'âge de trente ans, sans laisser d'enfans de *Henriette-Madelene Desmarêts*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Vauxbourg, Conseiller d'État ordinaire, & de *Marie-Madelene Voysin*, qu'il avoit épousée le 20 Février 1702. Il étoit fils unique de JOSEPH D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort âgé de trente-quatre ans, le 22 Mars 1687, & d'*Anne-Marie-Therese de Lomenie*, sa premiere femme, morte en 1680. Elle étoit fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Sécretaire d'État, & avoit été mariée en 1678.

9. Et Philippe, Seigneur du Fargis, qui fut Gouverneur du Maine & Ambassadeur en Angleterre. Sa postérité a fini en Charles d'Angennes, Comte de la Rochepot, mort des blessures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 Août 1640.

Les armes : *de sable, au sautoir d'argent.*

On peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *tome II*, *pag. 421*, *& suiv.* Moréri, *édition de 1759*; & le Mercure d'Avril de 1753, *page 1991*, où il est dit que Gabriel, Comte d'Angennes, mort le 9 Novembre 1752, en sa Terre du Tremblay, près Saint-Cyr, âgé de soixante-six ans, n'a laissé qu'une fille unique, âgée de ving-six ans. Il étoit fils de Charles-François d'Angennes, Marquis de Maintenon, & Gouverneur de l'Isle Marie-Galande, en Amérique; lequel vendit la Terre de Maintenon à *Françoise d'Aubigny*, si connue sous le nom de Madame de *Maintenon*. Il fut marié le 20 Mars 1712 à *Françoise de Mailly*.

* ANGERVILLE, au pays de Caux, en Normandie. La Terre & Seigneurie d'*Angerville-la-Martel* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655, en faveur de *Charles l'Etendart*, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie; qui avoit épousé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut *Henri*, Baron d'*Angerville*, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq, en Bourbonnois. De cette alliance vint *Charles-Dominique de l'Etendart-d'Angerville*, qui épousa, le 17 Novembre 1711, *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont est né, le 23 Mars 1717, *Charles-Alexandre de l'Etendart*, Baron d'*Angerville-la-Martel.*

—ANGERVILLE-D'AUVRECHES: en Normandie, proche Caën, Diocèse de Bayeux.

Angerville-la-Martel est un Bourg de l'Election de Caudebec, où il y a Foire & Marché. Les noms d'*Angerville* & d'*Auvreches*, dit *la Roque*, dans son Traité de l'origine des Noms, page 29, sont ceux d'une même famille. Les Seigneurs d'*Angerville-d'Auvreches*, qui faisoient une branche de la Maison des Comtes de *Tancarville*, étoient Maréchaux héréditaires de Normandie.

Dans la liste de la Noblesse qui accompagna Robert, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1096, sont compris les Sires d'*Angerville-d'Auvreches.*

Guillaume d'Angerville, fut témoin, vers l'an 1140, des donations faites par la Princesse Mathilde, fille de Henri, Roi d'Angleterre, aux Moines de *Saint-André* de Goufiers, & de *Saint-Nicolas* d'Angers.

Robert d'Angerville, aumôna de ses fonds au Couvent de Notre-Dame du Vœu, vers l'an 1200.

Dans une Charte en latin, du mois d'Octobre 1204, du Monastere de Beaumont-en-Auge, on trouve Guillaume d'Angerville, qui confirme la donation de la dixme de la Terre & du Moulin de Fauguernon, faite par son pere, & ses prédécesseurs.

Par une autre Charte en latin, sans date, GUILLAUME D'ANGERVILLE, du consentement de *Hadvige*, sa femme, donne en pure aumône les deux tiers de la dixme de tout son Fief du Mesnil, situé à Fauguernon.

On trouve encore dans le même Chartrier un ROBERT D'ANGERVILLE, dont les biens furent confisqués par le Roi de France, pour crime de félonie. Il possédoit un Fief considérable, nommé le Fief *Le Tillet*, lequel fut aumôné au Prieuré de Beaumont, par le Roi de France.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, Maréchal héréditaire de Normandie, possédoit la Terre d'*Auvreches*, sous le dernier Duc de Normandie, avec un Fief à Fauguernon; ce qui paroît par un aveu rendu au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, par RICHARD D'ANGERVILLE, après la réunion faite du Duché de Normandie à la Couronne de France.

On voit, par l'extrait d'une Charte de la Couronne de France, citée dans le Traité de la Noblesse, par la *Roque*, que GUILLAUME, Sire d'ANGERVILLE, étoit Maréchal héréditaire de Normandie. Les Registres de la Chambre des Comptes, dressés sous le Régne de PHILIPPE-AUGUSTE, font aussi mention, que ledit Seigneur GUILLAUME étoit Maréchal héréditaire de Normandie.

Parmi les Seigneurs qui furent admonestés par le Roi SAINT-LOUIS, pour se trouver en armes à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1236, comparurent les cinq Évêques de Normandie, le Chambellan de Tancarville, LOUIS & THOMAS D'ANGERVILLE. Dans une autre sémonce de la Noblesse, en 1242, un LOUIS D'ANGERVILLE, l'épouse de feu THIBAULT D'ANGERVILLE, la veuve de *Richard de Harcourt*, &c. sont obligés de fournir.

Les Anglois, en 1321, voulant faire une descente sur les côtes de Normandie, le Roi envoya des Commandans dans ces Places, & le Sire d'AUVRECHES eut le Commandement du Mont-Saint-Michel.

On trouve dans le Traité de la Noblesse de la *Roque* un OBERI D'ANGERVILLE, Sénéchal du Rouergue en 1324; & dans l'Histoire de la Maison de Harcourt par le même, un JEAN D'ANGERVILLE, qui servoit en 1338.

GUILLAUME D'AUVRECHES, Écuyer, Sire d'*Auvreches*, & Maréchal de Normandie, aumôna plusieures pieces de terre, en Décembre 1341, au Prieuré de Notre-Dame-des-Bois, près Harfleur.

Noble Dame *Jeanne de Plannes*, veuve de ROBERT D'AUVRECHES, acquit, par contrat du 29 Février 1374, de *Guillaume de Cordouan*, six livres que lui faisoit *Renouf*.

Messire JEAN D'AUVRECHES, Chevalier, est compris dans le rôle des Grands de Normandie, qui fut dressé sous le régne de CHARLES VI.

Le droit qu'avoit *Philippe de Harcourt* à la Maréchaussée de Normandie, étoit fondé sur le contrat d'acquisition par lui fait, en 1386, de la Terre d'Auvreches; lequel contrat est mentionné dans les registres de la Chambre des Comptes. On tire aussi de ces registres la preuve très-ancienne

ancienne de la possession de cette Charge, dans la Maison d'*Angerville d'Auvreches*, puisque Guillaume d'Angerville & d'Auvreches prenoit la qualité de Maréchal héréditaire de Normandie, du tems de Philippe-Auguste.

Charles VI établit pour Commandants sur les côtes de Normandie, en 1388, le Maréchal de *Blainville*, & les Sires de *Rouville* & d'*Auvreches*.

L'échiquier de l'année 1390 nous apprend que Messire Jean d'Auvreches, Seigneur de la Terre de ce nom, prenoit le titre de Maréchal héréditaire de Normandie, comme héritier de feu Messire Robert d'Auvreches, son pere, plaidant conjointement avec Noble Dame *Jeanne de Préaux*, sa mere, contre *Guillaume de Saint-Marc*, Vicomte de Blosseville. Le même échiquier de l'an 1390 parle encore de Messire Jean d'Auvreches, Chevalier, Sire d'*Auvreches*, Maréchal de Normandie, plaidant contre Guillaume d'Auvreches, Vicomte de Blosseville; M. *Renaud des Isles*, lors Bailli de Caux; & *Olivier du Guesclin*, Chevalier, Comte de Longueville.

Noble homme Robert d'Angerville, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & Noble homme Pierre d'Angerville, Ecuyer, possédant des Fiefs dans la Paroisse de Douville, en rendirent aveu au Roi dans les années 1391 & 1392.

Dans un titre de 1400, Jean d'Auvreches prend les qualités de Sire d'*Auvreches*, & de Maréchal héréditaire de Normandie. Sa fille unique, Jeanne d'Auvreches, étant morte sans enfans, sa succession passa à *Guillaume-Crépin de Mauni*, Chevalier, & à Jacqueline d'Auvreches sa femme, sœur dudit Sire d'Auvreches; lesquels biens furent confisqués, en 1423, par le Roi d'Angleterre, qui occupoit alors la Normandie. *Hist. de la Maison de Harcourt*, tom II. chap. 67, pag. 1981.

Jean d'Auvreches & de Plannes, Maréchal héréditaire de Normandie, épousa, vers l'an 1430, *Jeanne de Bréauté*, fille de *Roger III*, Sire de *Bréauté*, Vicomte de Mainneval, Chambellan des Rois Charles VI & Charles VII, & de *Marguerite d'Estouteville*.

Dans des Mémoires manuscrits de M. de *Brezé-Malet*, Chanoine de Rouen, on trouve le mariage de *Raoul Morel de Brionne*, avec Perrette d'Auvreches. Leurs armes se voient au Prieuré du Parc de Harcourt.

Il y a une branche d'Angerville-d'Auvreches en Angleterre, qui possède la terre de Herfort. Il en est parlé dans les antiquités de Leicester, par *Guillaume Biorton*.

Le premier du nom d'*Angerville*, dont la filiation soit suivie, est Messire Robert d'Angerville-d'Auvreches, Seigneur de Grainville, fils de Richard, qui épousa *Marguerite de Tonneville*, Dame de Gonneville, le 18 Avril 1396; d'eux sortirent :

1. Robert, qui suit.

2. Richard, Seigneur de Grainville, marié avec *Marie de Trousseauville*, dont Marie d'Angerville, mariée, en 1441, avec Messire *Guillaume d'Epinai-Saint-Luc*, Seigneur de Bosguerout.

Robert d'Angerville-d'Auvreche est compté parmi les Gentils-Hommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424. Ses armes se conservent à l'Abbaye, & ses descendans jouirent du Privilége d'y entrer armés. *Voyez* l'Hist. de Normandie, par *Masseville.* Ce Robert d'Angerville épousa Noble Demoiselle *Jeanne de Meurdrac*, fille aînée & héritiere en partie de *Guillaume de Meurdrac*, Seigneur de Treilly, & de *Jeanne de Brionne*, Dame d'Heuditot, Manneville & autres lieux. Robert d'Angerville partagea le 2 Octobre 1438, avec Noble Demoiselle de *Meurdrac*, sœur de *Jeanne de Meurdrac*, son épouse, la succession de *Jeanne de Brionne.* Il eut de son mariage Robert, qui suit.

Robert, III du nom, Seigneur de Grainville, Gonneville, Beuzeval, Treilly, &c. épousa Noble Demoiselle *Thomine Dubois*, Dame de Petiville, dont il eut :

Charles, Seigneur de Grainville, qui prit alliance avec Noble *Marie Louvel*, Dame de Valencé, dont est sorti :

Jean d'Angerville, Seigneur de Grainville, &c. qui épousa en premieres noces, Demoiselle *Renée le Vavasseur ;* & en secondes noces, le 13 Juillet 1516, Noble Dame *Jacqueline de Dreux*, veuve de Messire *Olivier d'Epinay*, dit *de Hayes*, Seigneur de Bosguerout. Il eut du premier lit deux filles, Antoinette & Louise, & du second lit François qui suit.

François d'Angerville s'est marié avec *Catherine le Doyen*, fille & héritiere de *Pierre le Doyen*, Seigneur d'Authou; desquels sont sortis René, qui suit, & Robert.

René, Seigneur de Grainville, s'est allié avec Noble *Madelene Boyvin;* dont,

Jean, Seigneur de Grainville, II du nom, marié avec Demoiselle *Barbe Jubert :* il en a eu

Louis d'Angerville d'Auvreches, I du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Branville, la Montagne, Thiesse, &c. qui s'est marié avec Noble Demoiselle *Anne Bellet*, fille de *Pierre Bellet*, d'où sont sortis :

1. Louis, qui suit.

2. Et Robert, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

BRANCHE AINÉE.

Louis d'Angerville d'Auvreches, II du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, &c. épousa Noble Demoiselle *Marguerite d'Abos*, Dame de Saint-Cloud-en-Auge, dont est sorti

Louis d'Angerville d'Auvreches, III du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, &c. Il a épousé Noble Demoiselle *Marie-Madelene Huë*, fille de Messire *Pierre Huë*, Seigneur de Mutrecy, Sainte-Honorine, &c. De ce mariage sont nés :

1. Thomas-Robert, qui suit.

2. Et HENRI-RENÉ.

THOMAS-ROBERT a épousé, le premier Décembre 1767, Noble Demoiselle *Augustine d'Auray*, fille de Messire *Bœuve d'Auray*, Marquis de Saint-Poix.

SECONDE BRANCHE.

ROBERT D'AUVRECHES-D'ANGERVILLE, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesse, second fils de LOUIS I, & d'*Anne Bellet*, a épousé en premieres noces Noble Demoiselle *Louvel*; & en secondes noces Noble Demoiselle de *Clacy*, Dame du Mesnil-Toufray.

Du premier lit est venu THOMAS, marié à Noble Demoiselle *Marie de Francqueville*.

Et du second lit, LOUIS-ROBERT, Seigneur de Branville, la Montagne, Thiesse, & Mesnil-Toufray, marié à Noble Demoiselle *Bernieres Gaurus*; dont,

MARIE-HENRIETTE.

La Roque, pag. 1990, dit aussi qu'il y a une troisieme branche établie en Angleterre, dont étoient ROBERT, ROGER, & JEAN D'ANGERVILLE, possédant la terre de Herfort.

Les armes: *d'or, à la fleur de nesflier de sable, surmontée d'un lion passant de gueules*. Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.

ANGERVILLIERS. *Voyez* BAUYN.

— ANGLADE-DE-L'ANGLADE: NICOLAS-JOSEPH-BALTHAZARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ses Ordres, Directeur-Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche, en Roussillon; Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Bontauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villeres, d'Apcher, Saint-Préjet, Belveret, en Gévaudan; Maubec, en Auvergne; Bourdeny & Épreville, en Normandie; marié par contrat du 16 Octobre 1725 avec *Catherine-Joseph-Agathe Robert de Lignerac*, fille aînée de Messire *Joseph-Robert*, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Lignerac*, & de *Marie-Charlotte de Tubieres*, de Grimoard, de Pestel, de Lévy de Caylus, Marquise de Lignerac, mort sans enfans en son Hôtel, à Paris, âgé de soixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, le premier Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ses preuves de noblesse, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiste desdits Ordres, par-devant Messieurs le Maréchal Duc de Noailles, & le Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir: ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui est établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y subsiste encore en la personne de son héritier,

NICOLAS-JOSEPH-BALTHAZARD DE L'ANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles,

Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larrode, Vachallaries, &c. ancien Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils de défunt ANTOINE-PLACIDE LE LANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul-du-Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, cousin-germain du Vicomte *du Chayla*, & de défunte MARIE-ANNE DE L'ANGLADE-DU-CHAYLA, sa sœur, marié par contrat du 10 Février 1714, avec dispense de parenté au second dégré, obtenue de la Cour de Rome : ledit Comte *de Saint-Paul*, marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille de Beaufort de Pestel*, fille légitime d'*Alexandre-Emmanuel de Cassaigne de Beaufort*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramont, & de défunte Dame *Marguerite-Emilie-Esther de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Marquise de Miramont. De ce mariage est issu, jusqu'à présent, ALEXANDRE-EMMANUEL-MARIE-ANNET DE L'ANGLADE-DU-CHAYLA, Chevalier, né au Château de Beauregard, pays de Gévaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres :

1. JEAN-ANTOINE-MARIE, Vicaire-Général & Chanoine du Puy.

2. Et CLAUDE-JOSEPH, appellé le Chevalier *du Chayla*, premier Enseigne des Vaisseaux du Roi, & quatre sœurs, dont une morte mariée à *Jean de la Faige*, dont une fille ; l'autre mariée à *Jean-Baptiste de Verthamy*, & deux autres Religieuses, l'une à l'Abbaye-Royale des Chaizes, en Auvergne, l'autre à la Visitation du Puy.

Les armes sont : *d'argent à trois tafs de gueules, deux & un ;* pour supports, *deux centaures, moitié femme & moitié cheval*, & pour devise. . . . .

*—ANGLADE : Terre située dans le Bourdelois, qui a eu ses Seigneurs particuliers, à qui l'on ne connoît point d'autres noms ; ainsi, ou ils ont donné le nom à la terre, ou la terre le leur a donné ; le premier que l'on connoisse est :

1. GUILLAUME, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, qui fit hommage à ÉDOUARD I, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, pour la terre d'Anglade en 1273. Cet hommage ainsi conçu : *Anno 1273, Guillelmus de l'Anglade pro casale de l'Anglade*, se trouve en la Chambre des Comptes de Paris, dans un grand livre *in-folio*, couvert de cuir noir sur bois, marqué d'une double *F.* rouge, commençant au 55eme feuillet de vélin, concernant les hommages de Guyenne, faits au Roi d'Angleterre, & par extrait au Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi.

Le même nom de famille, le même pays, la même Seigneurie, & le même tems ne permettent point de douter que de ce même GUILLAUME D'ANGLADE & de sa femme, dont on ignore le nom, ne soit venu,

II. PIERRE, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, qualifié *Caver*, c'est-à-dire *Chevalier*, dans le contrat de mariage d'ARNAUD D'ANGLADE,

son fils, avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, du 3 Juin 1300, auquel il assista; outre cet ARNAUD qui suit, qu'il eut de sa femme, dont le nom est aussi inconnu, il paroît par un acte du 2 Février 1280, & par un autre du 3 Juin 1303, qu'il eut un second fils nommé JAMES.

III. ARNAUD, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, est qualifié *Donzet*, c'est-à-dire *Damoiseau*, dans son contrat de mariage avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, fille de *Robert Tidon-de-Lormon*, *Damoiseau*, & de noble *Marcese*, sa femme, du 3 Juin 1300. Ils donnerent à leur fille 100 francs Bourdelois, & 15 livres de rente à prendre sur les biens qu'ils ont en Kairie, ou sur la terre de Lormon, avec l'ameublement spécifié dans le contrat de mariage, & un cheval enharnaché.

Après la mort de *Jeanne Tidon-de-Lormon*, dont on ignore s'il eut des enfans, ARNAUD D'ANGLADE se remaria avec *Pelegrue de Curton*, branche de la Maison de *Chabannes*. Un bail à nouveau Fief, du 2 Février 1317, dans lequel *Pelegrue de Curton*, est dite mere de PIERRE D'ANGLADE, pupille, fils d'ARNAUD D'ANGLADE, Damoiseau, prouve qu'elle en étoit veuve en 1317; qu'elle en avoit eu PIERRE D'ANGLADE, qui suit, qu'elle institua son héritier & son exécuteur testamentaire, avec frere *Luc de Latapie*, Gardien des freres mineurs de Libourne, par son testament du 2 Décembre 1346. Elle fit beaucoup de legs & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Sulpice d'Ison entre-deux-mers, devant l'Hôtel Notre-Dame, à côté d'ARNAUD D'ANGLADE, son mari. Elle demande d'être ensévelie en habit de Religieuse de Sainte-Claire, & ordonne qu'on dise mille Messes pour le repos de son ame.

IV. PIERRE, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut un de ceux qui, avec les Comtes d'*Armagnac*, & de *Périgord*, les Seigneurs d'*Albret*, de *Buch*, de *Rausan*, &c. reconnurent contre leur gré, par ordre du Roi JEAN, EDOUARD III, Roi d'Angleterre, pour Souverain de Guyenne & de Gascogne, après le Traité de Brétigny, conclu, le 19 Mai 1359, entre ces deux Monarques. (*du Tillet*, *Froissard*, Hist. de Guyenne.)

Ce PIERRE testa, le 24 Août 1359. Il est qualifié dans son testament de *Chevalier* & dit avoir été marié avec *Rose d'Albret*. Il donne à ses enfans leurs droits respectifs, fait plusieurs legs, demande à être enterré dans l'Eglise de Saint-Sulpice d'Ison, devant l'Autel de Notre-Dame à côté de sa femme; & nomme *Berard* d'*Albret*, Seigneur de Langoiran, pour son exécuteur testamentaire. Il laissa de son mariage:

1. ARNAUD, qui suit.

2. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, pourvu de l'Archevêché d'Ausch par le Pape URBAIN VI. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui accorda des Lettres datées de Westminster le 16 Mai de la sixieme année de son régne (1383), par lesquelles il mande à ses Lieutenans & autres ses Officiers en Guyenne, de protéger, maintenir & secourir à main armée, s'il en est besoin, *Venerabilem Patrem fratrem* PETRUM DE ANGLANDA, *sacræ paginæ professorem*,

Archevêque d'Auch, pourvû par le Pape URBAIN VI de cet Archevêché, dont il ne fut jamais paisible possesseur.

3. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ainsi qualifié daus le testament de son pere.

4. Et ANNE, mariée à *Gui de Durfort*, Damoiseau.

V. ARNAUD, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut du nombre des Chevaliers qui, suivant le grand livre de cuir noir déposé à la Chambre des Comptes de Paris, déja cité, firent hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglise de Saint-André de Bordeaux, le 9 Juillet 1363. Il se trouva en 1366 avec nombre d'autres Gentils-hommes dans l'armée que le Prince de Galles emmena au secours de PIERRE *le Cruel*, Roi de Castille, détrôné par HENRI son frere. (*Voyez Froissard*, *Hist. de France*, *Hist. de Guyenne*, *Hist. d'Angleterre*, &c.) Il fut chargé en 1371 du gouvernement de la Guyenne avec le Captal de *Buch*, & les Seigneurs de *Mucidan* & de *l'Esparre*, par le Duc de LANCASTRE, Gouverneur de cette Province, qui mena en Angleterre CONSTANCE, fille aînée de PIERRE, Roi de Castille, qu'il avoit épousée à Rochefort. (*Hist. de Guyenne*). ARNAUD D'ANGLADE obtint le 19 Décembre 1377, de RICHARD II, Roi d'Angleterre, des Lettres de Sauve-garde, pour lui, pour sa famille & pour ses biens. Il fut député en 1393 avec les Sires de *Labarde*, de *Tarride*, de *Pinterne*, de *Castelnau* & de *Caupane*, les Jurats & Consuls de Bordeaux, de Bayonne & de Dax, vers RICHARD II, Roi d'Angleterre, afin d'empêcher que la donation que RICHARD avoit faite de la Guyenne & de la Gascogne, en faveur du Duc de LANCASTRE, son oncle, n'eût lieu. (*Hist. de Guyenne.*)

ARNAUD D'ANGLADE épousa en premieres noces *Catherine d'Aubeterre*, après la mort de laquelle il prit une seconde alliance avec *Marguerite de Monlaur*. Les enfans du premier lit furent :

1. GUILLEM-AMANIEU, qui suit :

2. PIERRE, Ecuyer dans la Compagnie de *Jean-Charelles*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de sa Chambre & Compagnie, reçus à Croces-lez-Bourges, le 28 Juin 1418. (*De la Montre originale en parchemin au Cabinet du Généalogiste des Ordres du Roi.*)

3. BONNE D'ANGLADE, mariée par contrat du 24 Mai 1384 à *Gaillard de la Roque*, Damoiseau, Seigneur du Gua. ARNAUD, son pere, lui constitua 500 livres Bourdeloises, & 35 livres de rente en Fief, qu'il lui assignera dans quatre ans sur quelque partie de ses terres; au moyen de quoi elle renonça à tous droits paternels & maternels, & à la portion des biens de *Pierre-Lambert d'Aubeterre*, Chevalier : elle fut assistée par *Arnaud de Curton*, Baron de Curton, Chevalier. Du second mariage il eut :

4. Et GAILLARD D'ANGLADE, Damoiseau, pere de MARGUERITE, mariée avec *Jean de Copessac*, Damoiseau, par contrat du 16 Août 1425.

VI. GUILLEM-AMANIEU, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, accepta, pour lui & pour PIERRE, Damoiseau, son frere, en son

absence, la cession que MARGUERITE, leur niéce, fille de GAILLARD, Damoiseau, leur fit, par acte du 6 Août 1425, de tous ses droits paternels, sur les terres d'Anglade, de la Mothe-Géniſſac entre-deux-mers, sur l'hébergement de Fromac & de tous autres endroits qui pourroient lui appartenir, tant aux droits de son pere que de *Marguerite de Montlaur*, son ayeule, mere de GAILLARD, & femme en secondes noces d'ARNAUD, son ayeul; à condition qu'ils lui donneroient 400 livres Bourdeloises, avec les robes & habillemens nuptiaux, & feroient les frais de ses noces; ce qui fut exécuté; & elle épousa par contrat du 16 du même mois d'Août 1425 *Jean de Copessac.*

GUILLEM-AMANIEU testa le 9 Septembre 1428. Il fait mention dans son testament d'ARNAUD D'ANGLADE & de *Catherine d'Aubeterre*, ses pere & mere, & déclare être marié avec *Jeanne de Montferrand*, à qui il donne la jouissance de la terre de la Mothe-de-Géniſſac, pour la payer de ses droits, & la laisse jouissante, conjointement avec PIERRE son frere, de tous ses autres biens, jusqu'à ce que son héritier ait atteint l'âge de 20 ans; il dit en avoir eu 1. JEAN, qui suit, 2. NAVARROT, auteur de la branche des Seigneurs de Colombieres & de Savonieres, rapportée ci-après; & il y nomme *David de Montferrant*, Archevêque de Bordeaux, son exécuteur testamentaire. Il ne vécut pas longtemps après son testament: c'est ce qui se voit par une reconnoissance du 2 Janvier 1429, passée en faveur de PIERRE, comme tuteur de ses deux neveux. GUILLEM-AMANIEU eut encore un fils-naturel, connu sous le nom de *Bâtard d'Anglade*, archer à la petite paye sous Messire *Louis de Crussol*, Grand Panetier de France, & ensuite Capitaine de 100 Lances, le 25 Septembre 1461, à qui il légua par son testament 200 livres Bourdeloises.

VII. JEAN, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, Beleyron, la Mothe-Géniſſac, Castelbel, Laubet, &c. Chevalier, signa avec l'Archevêque de Bordeaux, les Seigneurs de *Montferrant*, *Duras*, *Lansac*, &c. Les articles du traité que les Bourdelois conclurent avec le Roi CHARLES VII, le 12 Juin 1451, & le 19 du même mois le Comte de *Dunois* reçut le serment des mêmes Seigneurs (disent *Jean & Alain Chartier*, *Monstrelet*, *Hist. de Guyenne*, *Chronique Bourdeloise.*) Cependant ces Seigneurs, persuadés que le traité de Brétigni les rendoit, malgré ce serment, sujets du Roi d'Angleterre, que leurs ancêtres avoient reconnu cent ans auparavant par ordre du Roi JEAN, reçurent le Général *Talbot*, dans Bordeaux le 30 Octobre 1452; & le 12 Juillet suivant; ce Général ayant éte tué avec son fils au combat de Castillon, JEAN D'ANGLADE y fut fait prisonnier, disent les Auteurs ci-dessus cités, & sa terre d'Anglade fut confisquée & donnée à *Antoine d'Aubusson*, Seigneur de Monteil, Chambellan du Roi, par Lettres du 26 Novembre 1453, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 25 Juillet 1456. Voyez l'*onzieme Mémorial de cette Chambre des Comptes*, *cotté* L.

JEAN D'ANGLADE resta prisonnier au Châtelet de Paris, jusqu'au régne de LOUIS XI, que ce Monarque donna des Lettres datées de Blan-

quefort, du 27 Février 1471, enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 3 Août 1486, portant abolition pour JEAN D'ANGLADE, Chevalier, natif du pays de Bordeaux, qui avoit été pris dans l'armée du Général *Talbot*, non-obstant son serment fait au Roi CHARLES VII, après la réduction de la Guyenne, en 1451. Il lui permet de s'accorder avec *Antoine d'Aubusson*, Chevalier, à qui le Roi son pere avoit donné la terre d'Anglade. Ce JEAN D'ANGLADE fut un des favoris de LOUIS XI, l'un des cent Gentilshommes de son Hôtel de la premiere bande, ordonnés pour la garde de son Corps, depuis 1473 jusqu'au dernier Août 1483; un de ses Chambellans & aussi Capitaine des Villes de Montflanquin & de Villeréal, en la Sénéchaussée d'Agénois, par Lettres données à Paris le 7 Septembre 1472, signées par le Roi. En cette qualité il donna, le 3 Décembre 1476, quittance de 80 livres tournois, attachées à son emploi de Capitaine, signée de lui, & scellée du sceau de ses armes, où l'on voit une *aigle à deux têtes*, pour cimier, *une figure humaine*, & autour *scel de Jean d'Anglade*.

Il fit hommage au Seigneur de *Rosan*, pour la terre de Laubesc, en Basadois, par acte du 10 Août 1474. Il fut enterré à Bordeaux dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, de la Paroisse de Saint-Remi, ainsi qu'il se voit dans le testament de PIERRE D'ANGLADE, son fils, du 15 Juillet 1492, qui prouve qu'il avoit été marié deux fois; que de *Jeanne de la Lande*, sa premiere femme, connue par une reconnoissance en sa faveur, du 15 Février 1466, dans laquelle elle est dite femme de JEAN D'ANGLADE, Chevalier, sont venus:

1. PIERRE, qui suit.

2. ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur de *Nanian*, Damoiseau.

D'ISABEAU *de Ferranhes*, sa seconde femme, il eut:

3. SIMON, substitué par PIERRE, son frere; ce SIMON est auteur de la branche des Seigneurs de Sarrasan, rapportée ci-après.

4. Et GUILLAUME, Capitaine dans les bandes Gasconnes, tué en 1537, au pas de Suze.

VIII. PIERRE, III du nom, Seigneur d'ANGLADE, Castelbel, Laubesc & Béléyron, Chevalier, fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi LOUIS IX, de la premiere bande ordonnée pour la garde de son corps, depuis le premier Septembre 1472 jusqu'en 1486; Écuyer de Sa Majesté; &, en cette qualité, il donna quittance de 330 livres tournois, attachées à sa charge, le 19 Août 1481, signée de lui & scellée de son sceau, où l'on ne distingue plus rien. On lit dans le *tome III* des Grands Officiers de la Couronne, *page* 382, qu'il épousa, en 1478, *Marguerite de Béarn*, fille naturelle de *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges & de Longueville; de laquelle on ne lui reconnoît point d'enfans. Après sa mort, il se remaria avec noble Dame *Bernerique*, dont il fait mention dans son testament passé à Bordeaux, le 15 Juillet 1492, par lequel il lui donne 1100 livres Bourdeloises, & il veut qu'elle soit entretenue dans sa maison jusqu'à ce qu'elle soit payée, ainsi que des 2000 livres de dot, qu'elle lui avoit apportées. Il donne à ISABEAU D'ANGLADE, sa

sa sœur, femme de *Jean*, Seigneur de *Nanian*, les maisons nobles de *Castelbel* & de *Laubesc*, avec tous les droits y appartenans. Il fait des legs à deux enfans naturels qu'il avoit; il veut qu'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere, jouisse de la terre de Beleyron, jusqu'à ce qu'elle soit payée de sa dot, & de ce que JEAN D'ANGLADE, son mari, & pere du testateur, lui a donné par son contrat de mariage. Il fonde à perpétuité pour tous les vendredis un Service dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié de l'Eglise de Saint-Remi; il institue son héritier ou son héritiere l'enfant posthume dont sa femme pourra accoucher, & au cas qu'elle ne soit pas enceinte, il nomme SIMON D'ANGLADE, son frere, fils d'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere, son héritier, suivant la substitution apposée au testament de JEAN son pere. Cinq jours après, & le 20 du même mois de Juillet, il fit un codicile dans lequel il confirme la substitution faite par son testament, &, dans le cas de la substitution, il donne 200 livres Bourdeloises à GUILLAUME son autre frere, second fils d'*Isabeau de Ferranhes*, sa belle-mere.

Soit que PIERRE D'ANGLADE mourut ou ne mourut pas de cette maladie, noble Dame *Bernerique*, sa seconde femme, accoucha d'une fille, nommée CATHERINE, qui suit.

IX. CATHERINE D'ANGLADE, par son mariage, porta la terre d'Anglade & ses autres biens dans la maison de *Verdun*; elle est qualifiée Dame d'ANGLADE, dans une reconnoissance en sa faveur, du 21 Janvier 1509. Elle ne vivoit plus, vraisemblablement en 1533, puisqu'on trouve une reconnoissance du 20 Février de la même année, en faveur de *Jean de Verdun*, son fils, Seigneur d'Anglade.

Un bail à nouveau fief, du 20 Juillet 1543, fait par *Antoine de Montpezat*, tant en son nom qu'au nom de *Jean de Montpezat*, son fils, & la quittance que SIMON D'ANGLADE leur donna le 5 Octobre de la même année, des droits qu'il avoit sur la terre d'Anglade, prouvent qu'*Antoine de Montpezat* avoit épousé l'héritiere d'Anglade; & une reconnoissance du 7 Juillet 1566, en faveur de *Gabrielle de Montpezat*, prouve aussi qu'elle avoit pour son partage cette terre, qu'elle porta, par son mariage, dans la maison de la *Roche-Aymond*, d'où elle passa par vente, en 1578, à *Etienne de Pontac*, Trésorier de France à Bordeaux. *Jean-François de Pontac*, Conseiller au Parlement de cette même Ville, l'a vendue en 1736 à *Jean Pelet*, Sécretaire du Roi à Bordeaux, qui la posséde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE SARRASAN.

VIII. SIMON D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, fils de JEAN, Seigneur d'Anglade, Chevalier, & d'*Isabeau de Ferranhes* sa seconde femme, ne profita pas, comme on vient de le voir, de la substitution faite en sa faveur par PIERRE, son frere. Après avoir servi en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Sire *d'Albret*, il s'établit à Condom, où il épousa, par contrat du 3 Décembre 1510, en présence d'*Isabeau de Ferranhes* sa mere, & *Simon de Ferranhes*, Seigneur de Bermon son oncle, *Isabeau du Luc*, fille de

Jean-Pierre, & de *Françoise de Lupé*. Sa mere l'institua son héritier par son testament du 9 Décembre 1512. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Religieux Carmes de Condom. SIMON d'ANGLADE donna, par un contrat du 5 Octobre 1543, & par un autre du 2 Mai 1551, quittance à *Jean de Montpezat*, Seigneur d'Anglade, de tous les droits qu'il avoit sur cette Terre, tant du Chef d'*Isabeau de Ferranhes*, sa mere, que de celui de GUILLAUME D'ANGLADE, son frere, mort Capitaine dans les Bandes Gasconnes; par son testament du 21 Juillet 1551, il dit avoir eu de sa femme *Isabeau du Luc* :

1. JEAN, qui suit.

2. ARNAUD, né le 22 Mai 1524, Gendarme dans la Compagnie du Duc de *Guise*, tué à la bataille de Dreux en 1562.

3. MARGUERITE, née le 7 Avril 1527, mariée par contrat du 18 Janvier 1550 à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur *de Monteils*.

4. Et JEAN, né le 5 Octobre 1529, Guidon d'une Compagnie de 50 Hommes-d'Armes, comme il paroît par un acte du 29 Janvier 1589, dans lequel il est qualifié *Curateur* de JÉRÉMIE, Homme-d'Armes, & de JEAN d'ANGLADE, Archer de la même Compagnie, ses neveux. *Isabeau du Luc*, femme de SIMON, morte quelques jours après avoir fait son testament le 18 Mai 1551, y rappelle ses quatre enfans, & legue à *Catherine d'Artigola*, sa belle-fille, ses perles & son diamant.

IX. JEAN D'ANGLADE, II du nom, Écuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 12 Septembre 1512, entra fort jeune dans les Bandes Gasconnes de la Compagnie de GUILLAUME, son oncle, qui fut tué au pas de Suze en 1537, & lui considérablement blessé; ce qui le força de quitter le service. Il épousa, par contrat du 18 Juin 1545, en présence de SIMON, son pere, *Catherine d'Artigola*, fille de *Samson*, Seigneur de Bélac, & de *Marie de Montlezun*. Il paya, suivant un acte du 26 Août 1551, à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils, son beau-frere, les droits qui revenoient à MARGUERITE D'ANGLADE, sa sœur. Dans son testament du 27 Février 1572, où il nomme JEAN son frere son exécuteur testamentaire, il dit avoir eu de feu sa femme, *Catherine d'Artigola* :

1. JÉRÉMIE, qui suit.

2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Bastide, rapportée ci-après.

X. JÉRÉMIE D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le premier Septembre 1567, vingt-deux ans après le mariage de son pere, étoit, en 1589, Homme-d'Armes dans une Compagnie de cinquante hommes, dont JEAN D'ANGLADE, son oncle, étoit Guidon, suivant un acte du 29 Janvier de cette même année, & il en fut ensuite Lieutenant. Il fut fondé de procuration le 4 Avril 1606, par JEAN, son frere, Capitaine au Régiment de *Nérestan*, pour toucher toutes les sommes dues à l'hérédité, & il transigea avec lui, relativement aux dispositions testamentaires de JEAN, leur pere commun, par acte du 20 Novembre 1609. Il épousa, par contrat du 1 Novembre 1612, en présence d'*Antoine de Cous*, Evêque de Condom, & de JEAN D'ANGLADE, son frere,

Françoise de Nort, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & d'*Isabeau Duroy*. Il testa le 27 Février 1624, & mourut à Paris le 29 Novembre de la même année : il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois ; sa femme étoit morte en 1660, & il en eut :

1. Guillaume, qui suit.

2 & 3. Deux filles jumelles, nées le 19 Décembre 1619 ; Marie, Religieuse Clariste à Nérac ; & Silvie, mariée avec *Bertrand Dupuy-Pensens*, Président à l'Election de Condom.

4. Et Jérémie, né le 22 Juillet 1622, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, suivant un acte du 25 Novembre 1652. Il mourut le 30 Septembre 1673, sans avoir été marié.

XI. Guillaume d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 13 Décembre 1617, épousa, par contrat du 23 Février 1647, *Françoise de la Roche*, fille d'*Isaac*, Seigneur d'Arnauton, & de *Marie de Cisteris*. Il transigea avec Jérémie d'Anglade, son frere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, par acte du 25 Novembre 1652. Il testa le 6 Juillet 1676 ; & mourut le 14 Août 1678 ; & sa femme *Françoise de la Roche*, le 15 Janvier 1688, ses enfans furent :

1. Isaac, qui suit.

2 & 3. François, & autre François, morts jeunes.

4. Jean, né le 20 Septembre 1654, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Oléron, & Chevalier de Saint-Louis. Les lettres de passe à cette Compagnie lui furent expédiées au Camp devant Barcelonne, le 4 Avril 1706, par le Maréchal *de Tessé*, & le 23 Mai suivant il eut sa commission de la Cour. Il mourut en 1707, au Camp devant Tortose, de la suite de cinq blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza, à la tête de ses Grenadiers qui y périrent tous à la réserve de sept.

5. Françoise, née le 14 Mai 1656, mariée, par contrat du 18 Juin 1674, à *Guillaume de Peirecave*, Seigneur de Pomès, morte en 1715.

6. Joseph, né le 25 Mai 1661, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 20 Août 1688, fit au siége de Namur, en 1692, des actions de valeur qui le distinguerent. Il fut tué sur la brêche où il monta des premiers à la prise de cette place que la présence de Louis XIV fit emporter au bout de huit jours.

7. Jeanne, née le 22 Mai 1662, Religieuse Clariste à Nérac, morte le 7 Décembre 1739.

8 & 9. Catherine & Marie, Religieuses Claristes à Condom.

10. Anne, née le 18 Octobre 1667, Religieuse Ursuline à Condom, morte en 1725.

11. Et Madelene, née le 1 Mai 1669, mariée, en 1688, à *Jean de Mineri*, Seigneur de la Teulere, morte en 1740.

XII. Isaac d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 14 Juillet 1648, Capitaine au Régiment de Piémont, par commission du 28 Décembre 1677, fut blessé à la défense de Mastricht, assiégé en 1676 par le Prince d'Orange. Il transigea, par acte du 12 Janvier 1686, avec

Joseph d'Anglade son frere, Lieutenant au Régiment de Piémont. Il épousa, par contrat du 10 Février 1679, *Hélene de la Bastide*, fille de *Michel*, Seigneur du Port-de-Bonneau, & de *Marie de Langelie*. Elle mourut en 1690, & Isaac son époux, le 5 Mai 1715. De leur mariage naquirent :

1. Jean, qui suit.

2. Françoise, née le 25 Août 1683, mariée en 1704, à *Jean de Mélignan*, Seigneur de Trignan, morte en 1734.

3, 4, 5 & 6. Catherine, Hélene, Marie, & une autre Hélene, mortes jeunes.

7. Et Joseph, né le 19 Mars 1689, Enseigne de la Colonelle au Régiment d'Oléron, par lettres du 27 Mars 1707; il eut une jambe emportée d'un boulet de canon au siége de Tortose, le 25 Août de la même année, suivant le certificat du Maréchal de *Barwick*, du 16 Janvier 1708. Il est mort le 28 Janvier 1760, retiré du service avec une pension du Roi.

XIII. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 4 Octobre 1680, a épousé, par contrat du 26 Novembre 1705, *Jeanne de Rieutort-de-Bourrousse*, fille d'*Antoine de Rieutort*, Seigneur de la Nogarede, & de *Marie de Bourdieu*. *Jeanne de Rieutort* est morte le 4 Septembre 1733, & Jean d'Anglade le 27 Octobre 1748. De leur mariage sont nés :

1. Joseph-Marie, qui suit.

Sept enfans mors en bas âge.

Et Laurent, né le 20 Octobre 1720, Prêtre de l'Oratoire où il est entré en 1735.

XIV. Joseph-Marie d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, né le 31 Mai 1713, a épousé, le 1 Décembre 1745, *Anne de Courtade-de-Graziac*, fille de *Gaston de Courtade*, Seigneur de Léberon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuirassiers, & de *Marie du Puy-Pensens*. *Anne de Courtade* est morte le 19 Décembre 1755. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Anne, né le 15 Juin 1749, reçu au mois d'Octobre 1767 Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie.

2. Marie-Jeanne, née le 4 Mai 1747, morte le 18 Mai 1749.

3. Et Laurence, née le 19 Novembre, & morte le 19 Décembre 1755, le même jour que sa mere.

Branche des Seigneurs de la Bastide.

X. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, né en 1568, second fils de Jean, Ecuyer, Seigneur de Sarrasan, & de *Catherine d'Artigola*, fut d'abord Archer dans une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, dont Jean son oncle étoit Guidon; ensuite Lieutenant dans la même Compagnie, après Jérémie son frere, & puis Capitaine de cent hommes au Régiment de *Nérestan*. Il épousa, par contrat du 12 Décembre 1609, en présence de Jérémie son frere aîné, *Marie d'Im-*

bert, fille de *Robert*, Lieutenant-Particulier au Sénéchal de Condom, & d'*Anne le Sage*. Dans son testament du 22 Juillet 1616, il substitua graduellement les enfans mâles de ses enfans, & dans le cas où ils n'en auroient ni les uns ni les autres, il appelle à la substitution Jérémie son frere, & à son défaut ses enfans mâles, s'il en a : il mourut dans le même mois. De son mariage naquirent :

1. Jean-François, mort sans alliance.

2. Jean, qui de *Marie de Cisteris* son épouse, eut Esther, mariée, en 1678, à *Sebastien de Redon*, Seigneur des Fosses ; morte en 1730.

3. Et Jacques, qui suit.

XI. Jacques d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie ; puis Major dans celui d'Anjou, Infanterie, suivant des lettres de rémission, du 26 Mars 1648 ; il épousa, par contrat du 12 Janvier 1649, *Esther du Broca*, fille d'*Isaac*, Avocat du Roi au Présidial de Condom, & de *Catherine Gasguet de Vinzole*. Il testa le 28 Avril 1657, & fit sa femme héritiere, à la charge de rendre son hérédité à son fils Antoine, qui suit, quand il auroit atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il eut encore deux filles de son mariage, sçavoir :

2. Françoise, mariée, par contrat du 22 Mai 1678, à *Michel de Blatbourg*, Seigneur de la Bartuille.

3. Et Marie, morte en bas âge.

XII. Antoine d'Anglade, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, attaqua Esther sa cousine-germaine, épouse de *Sébastien de Redon*, Seigneur des Fosses, au sujet de la substitution apposée au testament de Jean, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, leur ayeul, du 22 Juillet 1616. La substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, par Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Juillet 1684 ; mais ils se concilierent par une transaction du 8 Janvier 1687, confirmée par une nouvelle du 27 Juillet 1711, entre Esther & Joseph d'Anglade, dont il sera parlé ci-après. Antoine, I du nom, Seigneur de la Bastide, épousa, par contrat du 28 Mars 1678, *Marie de la Fourcade*, fille de *Philippe de la Fourçade*, Seigneur du Pin, & de *Marguerite Broguieres-de-Nosieres*. Il mourut en 1697, & *Marie de la Fourcade* sa femme, le 1 Février 1737. De ce mariage sont sortis

1. Jean, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, suivant un certificat de service du 1 Mai 1698, ensuite Cornette dans le Régiment de Fimarcon, Dragons : il fut tué en 1702, à la surprise de Crémone, où il fit des prodiges de valeur. S'étant trouvé, dans cette nuit pleine d'effroi & de confusion, à la tête d'une trentaine de Dragons, à l'entrée d'une rue par où les Cuirassiers de l'Empereur vouloient passer pour aller à la porte du Pô, d'où ils devoient aller s'emparer du pont par où un gros détachement de l'armée du Prince *Eugene* devoit arriver ; il les l'arrêta avec sa petite troupe, dont une partie périt avec lui. Les Cuirassiers Allemands resterent assez longtems pour donner le tems à deux Régimens Irlandois d'arriver à la porte du Pô, d'où ils repousserent les Cuirassiers quand ils se présenterent ; &,

le Marquis de Praslin ayant profité de ce tems pour faire couper les ponts, le secours ne put arriver, & la ville fut sauvée.

2. Joseph, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Février 1705; Chevalier de Saint-Louis, par provisions du 30 Mai 1731, mort à Condom le 10 Janvier 1751; retiré chez lui criblé de blessures après quarante ans de service.

3. Jacques, Lieutenant d'une Compagnie franche, mort Curé de Réault au Diocèse de Condom en 1740.

4. François, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 10 Décembre 1710, mort en 1734, après le siége de Philisbourg.

5. André, Lieutenant au Régiment de Boulonnois, par lettres du 17 Novembre 1710, tué au siége de Bouchain.

6. Antoine, qui suit.

7. Thérese, morte à Condom sans alliance, le 11 Juin 1766.

8. Et Marie, mariée, par contrat du 8 Juillet 1730, à *André de Saint-Germe-d'Ascongues*, Seigneur d'Estrepaci, morte le trois Avril 1768.

XIII. Antoine d'Anglade, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bastide & de Grave, né le 8 Décembre 1695, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commission du 21 Janvier 1735; Chevalier de Saint-Louis par lettres du 8 Octobre 1745; Lieutenant-Colonel dans le même Régiment de Boulonnois, par commission du 15 Mai 1757, s'est retiré après quarante-cinq ans de service; il a été blessé à l'attaque des lignes d'Ettingen en 1734, à la bataille de Raucoux, & il a reçu quatre coups de feu à l'affaire de l'Assiette en 1747, à la tête de ses Grenadiers. Il a épousé, par contrat du 19 Août 1751, *Marie de Saigues*, fille de *Joseph*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Thibaudin, & de *Catherine-Eléonore de Chaboneau*. Il en a eu :

1 & 2. Joseph & Marie, morts en bas âge.

3. Et Marie-Eléonore, née le 23 Septembre 1753.

Branche des Seigneurs de Colombieres & de Savonieres.

VII. Navarrot d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Colombieres & de Savonieres, second fils de Guillem-Amanieu, Seigneur d'Anglade, & de *Jeanne de Montferrant*, fut un des Enfans-d'honneur de Louis XI, en 1463 & 1464; un des Ecuyers-d'honneur de ce Prince en 1466, comme le marque l'état des Officiers de ce Monarque de ces mêmes années; il fut son Chambellan, Capitaine des Ville & Châtel de Mauléon en Poitou, & fit hommage au Roi le 4 Août 1473, pour la Terre de Colombieres, acquise du Seigneur de *Maillé*. Il épousa en premieres noces, le 8 Janvier 1469, *Madelene de Chabot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne de Courcillon*, stipulans pour leur fille : il est dit dans le contrat, que ledit Navarrot la prendra avec tous les droits de succession qui lui pourront appartenir, & qu'il promet bailler, avant les épousailles, à *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, ou au Seigneur de Mauléon, la somme de dix mille écus d'or, pour retirer du Seigneur de *Maillé* les Terres de Colombieres & de Savonieres, autrefois ven-

dues par ledit *Louis de Chabot*, audit Seigneur de *Maillé*, lesquelles Terres seront héritages audit NAVARROT, Ecuyer. Il épousa en secondes noces *Françoise de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*, & femme, en premieres noces, de *Joachim de Rouault*, Seigneur de Boismenard, de Gamaches & de Fronsac, Maréchal de France, mort en 1478. NAVARROT D'ANGLADE fit hommage au Comte *Jean d'Angoulême*, à cause de *Françoise de Volvire* sa femme, le 2 Mai 1486. Il fut enterré dans la Chapelle de Notre-Dame du Château de Gamaches, où il mourut le 2 Septembre 1489, suivant l'atteſtation de plusieurs Prêtres de la Paroisse & Seigneurie de Gamaches, du 19 Mars 1492. On ne connoît point sa postérité.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or éployée à deux têtes*; pour supports, *deux griffons*; & pour devise tout autour, *faisons bien, laissons dire.*

Cette Généalogie est conforme aux titres qui nous ont été communiqués.

—ANGLARD, en Berri : JACQUES D'ANGLARD, Ecuyer, Seigneur de Crezancy en Berri, Sous-Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épousa, le 12 Mars 1700, *Françoise Sergent*, fille de *Louis Sergent*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinure, & de *Marguerite Boulard*, de laquelle il eut :

1, 2, 3 & 4. JACQUES, HENRI, JOSEPH, & ANNE D'ANGLARD-DE-CREZANCY, reçue à Saint-Cyr le 6 Décembre 1725. Cette Demoiselle a prouvé par titres sa noblesse successive, depuis PIERRE, son cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur d'ANGLARD, l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules.*

—ANGLEBERMER, famille ancienne, suivant une épitaphe que l'on voit dans la Chapelle de Saint-Jean au lieu d'Irson en Thiérache, conçue en ces termes :

Ci gît Noble Demoiselle Mabille de Cahembert, *femme jadis de Messire* JEAN D'ANGLEBERMER, *Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Irson, &c. laquelle trépassa l'an de grace 1302 au mois d'Août. Priez Dieu pour son ame, qui des péchés pardon lui fasse.*

ROBERT D'ANGLEBERMER, Ecuyer, Seigneur de Lagny, de Pailly & de Juvincourt, demeurant dans la paroisse de Saint-Remi-de-Juvincourt, Diocèse de Laon, fut marié avec *Anne de Clermont-d'Amboise*, reçue auparavant Dame Chanoinesse d'Espinal, fille de *Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis du Resnel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Bassigny, & de *Diane de Pontaillier.* De ce mariage est issue, entr'autres enfans, CÉLINIE-TRÉBONIE D'ANGLEBERMER, reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, remontée à PIERRE, son cinquieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur de Lagny*, &c. Avant l'année 1500, l'héritiere de la Maison d'ANGLEBERMER-LAGNY épousa le Marquis *de Bleincourt*, Seigneur d'Hennin-Cuvillers, dont est sortie la feue Marquise *de Muy.* Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

Les armes : *d'azur, fretté d'or de six piéces.*

* ANGLES (DES) : la Terre & Seigneurie *des Angles* est la premiere Baronnie du Comté de Bigorre. Cette Terre entra dans la Maison de *Lons*, par le mariage de *Françoise*, fille du Maréchal *de Grammont*, & de *Claude de Montmorenci* avec *Bernard de Lons*. Depuis ce tems, la même Baronnie des Angles est passée dans la Maison de *Roux-de-Gaubert*, à qui elle a été apportée par le mariage de *Marie-Angélique de Lons* avec *Paul le Roux-de-Gaubert*, Marquis de Courbons, Premier Président du Parlement de Pau.

*—ANGLETERRE. Il y a peu de Royaumes qui aient autant d'anciennes Noblesses que l'*Angleterre* ou *la Grande-Bretagne*; il y a même plusieurs Seigneurs qui peuvent le disputer d'ancienneté avec plusieurs Souverains. La Constitution du Gouvernement, presque républicain, de cet État, fait que cette Noblesse s'y est toujours bien soutenue. Mais leur dignité diminue insensiblement par le nombre de nouveaux Pairs que les Rois introduisent de tems en tems dans le Parlement de la Grande-Bretagne. Par-là un simple Gentilhomme devient égal à un des plus grands Seigneurs & des plus anciens de l'Angleterre. Telle est la politique dont les Rois se sont servis & se servent encore pour être les maîtres dans le Parlement : mais laissons cette matiere à d'autres, & voyons seulement ce qui regarde ses Rois.

Il n'y a plus chez eux aucun Prince de la Race Saxonne, ni même de Race Normande, quoiqu'on y trouve encore des Seigneurs de ces anciens tems, tels sont les *Courtenay*, les *Montgommery*, les d'*Harcourt*, &c. Deux choses en sont la cause; la premiere est la succession à la Couronne, qui va aux femmes, & qui a placé plusieurs Princes étrangers sur le Trône; la seconde, sont les guerres civiles dans lesquelles cette Nation a été plongée pendant des tems considérables, & qui peut-être ont fait périr plus de Princes du Sang, que de Seigneurs. Il faut donc s'en tenir à deux Maisons; l'une de STUART, & l'autre de BRUNSWICK-HANOVRE.

JACQUES VI, Roi d'Écosse, fils de MARIE-STUART & de HENRI STUART, Duc de Lénox, fut appellé à la Couronne d'Angleterre. Ce fut une espéce de réparation qu'ELIZABETH fit à la mémoire de MARIE STUART, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois États d'Angleterre, d'Écosse & d'Irlande, en une même Monarchie sous le nom de *la Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625.

CHARLES I, son fils, lui succéda; c'est lui que ses Sujets firent mourir en 1649 : les principaux ministres de ce parricide furent *Fairfax* & *Cromwel*; ce dernier se fit déclarer Protecteur de la République, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être : il mourut en 1658.

Richard Cromwel, son fils, lui succéda, sous le titre de Protecteur; mais il fut bientôt dépossedé : car le Général *Monk*, Vice-Roi d'Écosse, disposa si bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que CHARLES II fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis sur le Trône de ses peres. Il épousa en 1662 CATHERINE de Portugal, fille

fille de JEAN IV, de laquelle il n'eût point d'enfans, & il mourut le 19 Février 1685.

JACQUES II, son frere, mort en 1701, lui succéda. Celui ci fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, son gendre, qui se fit reconnoître Roi sous le nom de GUILLAUME III.

Après la mort de GUILLAUME, qui avoit été précédée de celle de MARIE, son épouse, fille aînée du Roi JACQUES II, la Princesse ANNE, sœur de MARIE, & femme du Prince GEORGES de Danemarck, monta sur le Trône d'Angleterre en 1702.

Après sa mort, arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, suivant un acte du Parlement, pour régler la succession dans la ligne Protestante, fait sous le règne de GUILLAUME III, ont appellé à la Couronne GEORGES, Duc de Brunswick-Hanovre, qui se trouvoit le plus proche parent de la Branche Royale entre ceux qui sont de la Religion Protestante. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit son entrée à Londres le 1 Octobre suivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il est mort le 22 de Juin 1727 à Osnabruck. Il avoit épousé, le 21 Novembre 1682, SOPHIE DOROTHÉE, sa cousine, fille de GEORGES-GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell, dont il eut GEORGES-AUGUSTE, qui suit, & SOPHIE-DOROTHÉE, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706 à FRÉDÉRIC GUILLAUME, Électeur de Brandebourg, & Roi de Prusse.

GEORGES-AUGUSTE, reconnu Roi d'Angleterre après la mort de son pere, le 26 Juin 1727, épousa, le 12 Septembre 1705, GUILLELMINE-DOROTHÉE-CHARLOTE, fille de JEAN-FRÉDÉRIC, Marquis de Brandebourg-Anspach.

GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 4 Juin 1738, son petit-fils, & fils de FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince de Galles, mort le 31 Mars 1751, & d'AUGUSTE DE SAXE-GOTHA, Princesse Douairiere de Galles, lui a succédé à la Couronnne d'Angleterre le 25 Octobre 1760. Il a de son mariage, contracté le 8 Septembre 1761 avec SOPHIE-CHARLOTE DE MECKELBOURG-STRELITZ, née le 16 Mai 1744:

1. GEORGES-FRÉDÉRIC AUGUSTE, Prince de Galles & Electoral d'Hanovre, né le 12 Août 1762.

2. FRÉDÉRIC, né le 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Osnabruck le 27 Février 1764.

3. GUILLAUME-HENRI, Duc de Lancastre, né le 21 Août 1765.

4. EDOUARD, né le 2 Novembre 1767.

5. CHARLOTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princesse d'Angleterre, née le 29 Octobre 1766.

6. AUGUSTE-SOPHIE, Princesse d'Angleterre, née le 8 Novembre 1768.

7. Et ELIZABETH, née en Mai 1770, & baptisée le 17 Juin suivant.

Le Roi d'Angleterre a pour freres & sœurs vivans,

1. GUILLAUME-HENRI, né le 25 Novembre 1743, Duc de Glocester & d'Edimbourg en 1764.

2. HENRI-FRÉDÉRIC, Duc de Cumberland, né le 7 Novembre 1745.

3. AUGUSTE, Duchesse de Cornouailles, née le 11 Août 1737, mariée le 16 Janvier 1764 au Prince héréditaire de Brunswick.

4. LOUISE-ANNE, née le 19 Mars 1749, mariée en 1764 au Duc de MECKELBOURG-STRÉLITZ, frere de la Reine d'Angleterre.

5. Et CAROLINE-MATHILDE, née posthume le 22 Juillet 1751, mariée le 1 Octobre 1766 au Roi de Danemarck.

Et pour tantes,

1. AMÉLIE-SOPHIE-ELÉONORE, née le 15 Juin 1711.

2. Et MARIE, mariée au Landgrave de Hesse-Cassel.

Les armes : *écartelé, au premier de gueules, à trois léopards d'or, passans l'un au-dessus de l'autre*, qui est d'Angleterre ; *parti d'or, à un lion de gueules, enfermé dans un double trescheur de gueules, fleurdelisé & contrefleurdelisé*, qui est d'Écosse ; *au second* de France ; *au troisieme* d'Irlande, *qui est d'azur, à une harpe d'or ; au quatrieme de gueules, à deux léopards d'or, langués & onglés d'azur*, qui est de Brunswick ; *parti d'or, semé de cœurs de gueules, & un lion d'azur, brochant sur le tout*, qui est de Lunebourg ; *la pointe de ce parti, mantelé de gueules, à un cheval d'argent courant*, qui est de basse Saxe ; *& sur le tout de ce parti, de gueules, à un bonnet électoral d'or. Cet écu entouré de l'Ordre de la Jarretiere, & sur lequel est écrit HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE : couronné d'une couronne royale, réhaussée de quatre Croix de Malte, & de quatre fleurs-de-lys, le tout d'or ; sommet, un léopard d'or passant, couronné de même ; l'écu supporté par un léopard d'or, couronné de la couronne d'Angleterre à droite, & à gauche d'une licorne d'argent, ayant une couronne d'or de Duc passée dans le cou, de laquelle sort une chaîne d'argent, passant entre les jambes de derriere ; & au-dessous de cet écu est la devise DIEU ET MON ROI.*

ANGLOS, à Perrone : THOMAS D'ANGLOS, Écuyer, Seigneur de Provinlieu & de Froissi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540 devant les Élus de Perrone, justifie que ledit THOMAS D'ANGLOS, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, avoit commandé cinq cents hommes de pied, sous la charge de Monseigneur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour pere PIERRE D'ANGLOS, Écuyer, Seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille, en Flandres.

ANTOINE D'ANGLOS, un de leurs descendans, Écuyer, Seigneur d'Herouval & de Lepli, fut Page du Roi dans sa grande écurie, & obtint ensuite, l'an 1678, une Commission de Capitaine de Cavalerie. Il épousa, le 26 Avril 1683, *Marie Salomé Deffitat*, fille de *Jacques Deffitat*, Lieutenant-Criminel à l'ancien Châtelet de Paris, & de *Marie Santeuil.*

JACQUES & DENIS D'ANGLOS, leurs enfans, furent reçus tous deux Pages du Roi dans sa grande écurie en Avril 1701, sur les preuves qu'ils firent de leur noblesse. Les titres qu'ils produisirent remontent à THOMAS

d'Anglos, leur cinquieme ayeul, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes: *d'azur, à un écusson d'argent, posé au milieu de l'écu, & accompagné de trois quinte-feuilles d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

* ANGLURE: Cette Terre & Seigneurie est une des plus anciennes Baronnies de la Province de Champagne. Elle est aussi une des quatre Baronnies mouvantes de l'Evêché de Troyes. Saint-Just, les moulins & rivieres banales de Méry-sur-Seine, & le Poussey, sont les trois autres Baronnies qui se trouvent sous la mouvance de cet Evêché. Les quatre Seigneurs possesseurs de ces Baronnies, qu'on vient de nommer, sont obligés de porter processionnellement l'Evêque de Troyes depuis l'Abbaye de Notre-Dame jusqu'à la Cathédrale, le jour que ce Prélat fait son entrée publique dans sa Ville Episcopale.

Anciennement la Baronnie d'*Anglure* a appartenu à des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom. Leurs armes étoient d'*or, semé de grillets* ou *sonnettes d'argent, supportées de pieces lavées de gueules, en forme de chevrons renversés.* Ensuite elle passa par alliance, en 1256, dans la famille de *Saint-Chéron*, qui en prit aussi le nom, & qui l'illustra beaucoup par les grandes Charges & les dignités, tant Ecclésiastiques que Militaires, qu'elle exerça dans l'Etat.

Helene de Cardonne, fille de Bernard, Baron d'Anglure, porta en mariage la Baronnie de son nom à *Côme de Braux*, Seigneur de Saint-Florent, Président au Bureau des Finances de Champagne, pere de *Pierre-Ignace de Braux*, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Baronnie d'Anglure fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1657, régistrées au Parlement de Paris. Celui-ci, qui testa le 12 Juillet 1661, étant mort sans enfans, eut pour héritiere sa sœur *Louise-Angélique de Braux*, mariée, le 11 Avril 1646, à Antoine de Savigny d'Anglure, créé Comte d'Estoges en 1656. Leur fils, Marc-Antoine-Saladin-d'Anglure-du-Bellai-de-Savigny, obtint en Septembre 1682 de nouvelles Lettres de l'Erection d'Estoges en Comté. Charles-Nicolas Saladin, & Marc-Antoine-Scipion, fils de Marc-Antoine-Saladin d'Anglure, & de *Marie-Jeanne de Rouville*, furent successivement l'un & l'autre Marquis d'Anglure & Comtes d'Estoges, & étant morts sans postérité, ils eurent pour héritiere Anne-Angélique d'Anglure-de-Savigny, leur tante. Après la mort de cette derniere, arrivée en 172...., *Enard*, Marquis de *Livron*, se porta héritier de cette succession, du chef de son ayeule paternelle Anne d'Anglure-de-Savigny, tante d'Anne-Angélique.

La Terre d'Anglure avoit été acquise par M. de *Commerfort*, Anglois; mais celui-ci l'a vendue en 1752, & nous ignorons qui en est le possesseur.

ANGO, en Normandie, famille noble & ancienne, dont le chef est M. Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, Magny, la

Haye, &c. lequel vivoit en l'an 1540. Il eut de *Renée Biard de Saint-Georges*, sa femme :

RENÉ ANGO, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. qui épousa *Barbe Goupil*, fille de *Nicolas Goupil*, Écuyer, Seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage :

NICOLAS ANGO, Écuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. lequel acquit, de la maison de *Montgommery*, la terre de la Motte, qui fut érigée en Marquisat, sous le nom de la *Motte-Lézeau*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet *1693*, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août *1696*. Il épousa en 1607 *Catherine Cochon*, fille du Seigneur de Courgeron & de la Chaise. De ce mariage est sorti :

JEAN-BAPTISTE ANGO, Marquis de Lézeau, Conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa en 1650, Demoiselle *Marie le Févre-de-Lézeau*, fille unique & héritiere de *Nicolas le Févre-de-Lézeau*, Doyen du Conseil d'Etat du Roi, qui étoit devenu Seigneur de Lézeau, par alliance avec *Marie d'Alesso*, qui avoit pour bisayeule *Brigilde-Martatille*, sœur de Saint-François de Paule. Ledit JEAN-BAPTISTE ANGO eut de ce mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, II du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit :

2. Et RENÉ-PHILIPPE, Seigneur de la Motte, qui épousa en 1717 *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maison de *Flers*, & de *Pellevé*.

JEAN BAPTISTE ANGO, II du nom, épousa en *1697* *Catherine du Monstier*, duquel mariage sont sortis :

1. JEAN-BAPTISTE, III du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, ci-devant Conseiller au Parlement de Rouen, qui suit.

2. NICOLAS-PHILIPPE, ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis.

3. HENRI-BRUNO, Seigneur de Lézeau, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de l'Eglise de Rouen, & Conseiller-Clerc au même Parlement.

4. Et LOUIS CHARLES-JOSEPH.

JEAN-BAPTISTE ANGO, III du nom, épousa en 1732 *Marie-Michelle Hébert*, duquel mariage est sorti :

JEAN-BAPTISTE ANGO, IV du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Escouché, Seigneur de Joué, du Plain, Vieux-ponts, &c. Seigneur & Patron de Méville, Calleville, Port-de-Navarre, en Caux, & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises.

Les armes d'ANGO-DE-LÉZEAU sont : *d'azur, à trois annelets d'argent ; écartelé*, de le Févre.

Du mariage de RENÉ-PHILIPPE de la MOTTE-ANGO, avec *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maison de *Flers* & de *Pellevé*, sont sortis :

1. ANGE-HIACINTHE, Seigneur de la Motte, &c. ci-devant Capitaine au Régiment du Commissaire Général Cavalerie.

2. Philippe-Antoine-François, Seigneur de Flers & d'Hémevès, ci-devant Capitaine au Régiment de Bretagne, &c.

3. Et Louis-Paul, dit le Chevalier de *Flers*, Chevalier de Saint-Louis, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

Ange-Hiacinthe Ango a épousé, en 1744, *Madelene-Charlotte Chertemps.*

La Branche d'Ango-de-Flers porte les armes d'Ango-de-Lézeau, qui sont *écartelées*, de Pellevé.

—ANGOS, famille orignaire de Bigorre. Christophe d'Angos, Sieur de Boucarez, épousa le 5 Mars 1541, *Bertrande de Cazaux*, sœur de *Pierre-Armand de Cazaux*, Seigneur de Laran, en Magnoac, Diocèse d'Auch.

Une Enquête faite le 18 Novembre 1569, par les Nobles du Pays de Bigorre, énonce que noble Armand d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être pere dudit Christophe, avoit servi le Roi pendant quarante-cinq ans, dans les Compagnies d'Ordonnance; que, de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au service, & les deux autres continuoient à servir Sa Majesté dans ses armées; que, depuis vingt-deux ans, alors lui Armand d'Angos faisoit l'Office de Lieutenant de Robe-Courte en la Sénéchaussée de Bigorre, au siége de Tarbes, & qu'en haîne de ce qu'il s'opposa au passage des Troupes que menoit en Béarn le Comte de *Montgommeri*, celui-ci lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla aussi sa maison & place d'*Angos.*

Arnaud-Jean d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Espiel, a laissé de son mariage avec *Marie-Marguerite de Beaudéan*, fille de *N...* Baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire de Mus*, Jean-François d'Angos, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 8 Janvier 1683, sur les preuves de sa noblesse, qu'il fournit alors par titres, qui remontent à Noble Christophe d'Angos, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes: *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

* ANGOULÊME: ancien Comté que Philippe *le Long*, Roi de France, donna à *Jeanne* de France & à *Philippe* d'Evreux, son mari. *Charles*, leur fils, en fut privé pour félonie en 1351. Le Roi Jean céda ce Comté à *Charles d'Espagne*, dit *de la Cerda*, Connétable de France, le même qui fut assassiné en 1354. Par le traité de paix de Brétigny, l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre en toute souveraineté: mais en 1371 ou 1372 les habitans d'Angoulême chasserent les Anglois de leur Ville, & se donnerent, de leur propre mouvement, à Charles V, Roi de France.

Dans la suite, l'Angoumois fut donné en appanage à la seconde

branche de Valois, dont étoit François I, qui portoit le titre de Comte d'Angoulême avant que d'être Roi de France. Ce Prince l'érigea en Duché en 1515, pour Louise de Savoye, sa mere.

Après la mort de cette Princesse, arrivée en 1531, ce Duché fut réuni à la Couronne, & donné depuis en 1552, par Henri II, à sa fille *Diane*, légitimée de France, mariée à *Horace Farnese*, & ensuite à *François de Montmorenci*, & morte sans postérité en 1619. C'est cette même Princesse qui reconcilia Henri III avec le Roi de Navarre Henri IV.

En 1619 ou 1620 Louis XIII donna le Duché d'Angoulême en engagement à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, mort en 1650. Louis-Emmanuel, son fils, étant mort sans postérité en 1653, le Duché d'Angoulême fut réuni au Domaine. Cependant l'usufruit fut continué au Duc de *Joyeuse*, *Louis*, mort en 1654, le même qui avoit épousé, en 1644, Louise de Valois, fille de Louis-Emmanuel. Ce même usufruit fut ensuite continué au Duc de *Guise*, & à la Duchesse, sa veuve: après leur mort le Duché d'Angoulême fut réuni de nouveau à la Couronne. Louis XIV, en 1710, le donna en augmentation d'appanage & à titre de Pairie à son petit-fils Charles, Duc de Berri. Depuis sa mort, sans postérité, arrivée en 1714, ce Duché est réuni à la Couronne.

Angoulême ancien portoit: *lozangé d'or & de gueules.*

—ANGRAN: Ambroise-Euverte Angran, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716, étoit fils d'Euverte Angran, Seigneur de Bouchemont, aussi Conseiller du Roi, Correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1701, comme petit-fils d'Euverte Angran, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, Conseiller, Notaire & Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, pourvu le 24, & reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France, tom. I. part. I. pag. 18.*

Les armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* ANGRES, en Artois, Terre & Seigneurie acquise par *Charles de Briois*, qui vivoit en 1595. *Voyez* BRIOIS.

—ANGUETIN, Sieur du Bois, en Normandie, Généralité d'Alençon. Florence Anguetin fut mariée vers 1550 avec *Jean Loubert*, Ecuyer, Seigneur de Martainville. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 vases de même, deux en chef & un en pointe.*

* —ANHALT, Principauté d'Allemagne, qui a pour Capitale une petite ville de ce nom, presqu'entierement ruinée. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons, non-seulement d'Allemagne, mais de

toute l'Europe. Ce n'est pas qu'on doive donner dans les fables de certains Auteurs, lesquels, avec *Linnæus*, la font descendre d'*Ascanie*, fils de *Gomer*, fils de *Japhet*, fils de *Noë*.

Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce *Berenthobalde*, qui, dans le sixieme siecle, fit la guerre aux Thuringiens; & des Princes qui ont regné dans la Saxe, entre lesquels est *Wittiking*, à qui CHARLEMAGNE donna la qualité de Duc.

Dans la suite, la Maison d'ANHALT a possedé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, Comte d'Ascanie, &c. fut pere d'ALBERT, dit *l'Ours*, que l'Empereur CONRAD III fit Marquis & Electeur de Brandebourg; la Maison de *Stade*, qui avoit long-tems possedé ce Marquisat, ayant manqué vers l'an 1150.

Quelque tems après, HENRI *le Lion*, Duc de Saxe & de Brunswick, s'étant soulevé contre l'Empereur FRÉDÉRIC I, dit *Barberousse*, perdit sa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diète de Wirtsbourg, à BERNARD, l'un des fils d'ALBERT *l'Ours*.

BERNARD a eu pour successeurs ALBERT I, ALBERT II, RODOLPHE I, RODOLPHE II, VINCESLAS, RODOLPHE III, & ALBERT III, mort en 1422.

Les descendans d'ALBERT *l'Ours*, qui ont possedé l'Electorat de Brandebourg, sont, OTHON I, OTHON II, ALBERT II, JEAN I, OTHON III, JEAN II, CONRAD, JEAN III, WOLDEMAR I, JEAN IV, jusqu'à LOUIS DE BAVIERE, vers l'an 1417: alors l'Empereur SIGISMOND tira l'Electorat de cette famille.

Les Princes d'ANHALT d'aujourd'hui descendent de BERNARD par HENRI, son fils, à qui FRÉDÉRIC *Barberousse* donna le titre de Prince d'ANHALT.

Les Ducs de *Saxe-Lawenbourg* sont de la même Maison. Ils viennent d'ALBERT I & d'HÉLENE, fille de l'Empereur OTHON IV, sur la fin du seizieme siecle. JOACHIM ERNEST, Prince d'ANHALT, étant mort en 1586, laissa seize enfans. Les fils partagerent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquieme pour un des cadets, qui voulut se marier.

L'aîné a la direction des affaires, & se trouve aux Diètes. Les Princes de cette Maison suivent tous le Calvinisme, excepté la branche de *Zerbst*, qui a repris la Confession d'Augsbourg, dont leur pere avoit été zélé défenseur. *Voyez* la généalogie de cette Maison dans *Moréri*. Voici l'état actuel de ses différentes branches:

Branche d'ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD-FRANÇOIS FRÉDÉRIC, Prince d'ANHALT, né le 10 Août 1740, fiancé le 15 Juillet 1765 avec LOUISE-HENRIETTE-GUILLELMINE, seconde fille du Prince FRÉDÉRIC-HENRI, Margrave de Brandebourg, & marié le 25 Juillet 1765.

Freres : 1. Le Prince JEAN-GEORGES, né le 28 Janvier 1748.

2. Et le Prince ALBERT, né le 22 Avril 1750.

Sœurs : 1. La Princeſſe Henriette-Catherine-Agnès, née le 5 Juin 1744, Chanoineſſe de Hervord.

2. La Princeſſe Marie-Léopoldine, née le 18 Novembre 1746, mariée le 28 Septembre 1765 à *Simon-Auguſte de la Lipe-Detmold.*

3. Et la Princeſſe Casimire, née le 13 Janvier 1749.

Oncles : 1. Le Prince Dietrich, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feld-Maréchal au ſervice de Pruſſe, Colonel d'Infanterie, né le 2 Août 1702.

2. Et le Prince Frédéric-Henri-Eugène, Chevalier de l'Aigle Blanc, Général de Cavalerie au ſervice de Saxe, Gouverneur de Wittemberg, né le 27 Décembre 1705.

Tantes : 1. La Princeſſe Anne-Wilhelmine, née le 12 Juin 1715.

2. La Princeſſe Léopoldine-Marie, née le 18 Décembre 1716, mariée, le 13 Février 1739, à Henri-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Schewet.

3. Et la Princeſſe Henriette-Amélie, née le 7 Décembre 1720, Chanoineſſe de Hervord.

Enfans de l'oncle paternel, GUILLAUME GUSTAVE, dénommés ſeulement Comtes & Comteſſes D'ANHALT.

1. Léopold-Louis, Lieutenant-Colonel au ſervice de Pruſſe, né le 28 Février 1729, marié, le 8 Avril 1766, avec *Caroline-Elizabeth de Prinzen*, âgée de 23 ans.

2. Frédéric, Major & Adjudant au ſervice de Pruſſe, né le 21 Mars 1732.

3. Albert, Capitaine au ſervice de Pruſſe, né le 24 Juin 1735, marié, le 24 Juin 1763, avec *Sophie-Louiſe Henriette de Wedel*, âgée de 18 ans.

4. Jeanne-Sophie, née le 9 Juillet 1731.

5. Et Léopoldine-Anne-Diétrique-Henriette-Mauriciane, née poſthume le 26 Janvier 1738.

Mere : Jeanne-Sophie Herrin, Douairiere du Prince Guillaume Gustave, née le 8 Juillet 1706, élevée par l'Empereur au rang de *Comteſſe de l'Empire* en 1749, & cette dignité fut rendue héréditaire dans ſa poſtérité. Elle réſide à Deſſau.

Branche D'ANHALT-BERNEBOURG.

Le Prince Frédéric Albert, Major-Général en Danemarck, marié, le 4 Juin 1763 avec *Louiſe-Albertine*, fille du Duc *Frédéric-Charles de Holſtein-Ploën*, âgée de 20 ans, le 25 Juillet 1766.

Sœurs du Prince : 1. La Princeſſe Charlote-Wilhelmine, née le 25 Août 1737; *voy.* Schwartzbourg-Sondershausen.

2. La Princeſſe Frédérique-Auguste-Sophie, née le 28 Août 1744, mariée le 27 Mai 1764 à Frédéric-Auguste, Prince d'Anhalt-Zerbst.

3. La Princeſſe Christine-Elizabeth-Albertine, née le 11 Novembre

bre 1746, mariée en Juin 1762 à AUGUSTE, Prince de Schwarlzbourg-Sondershausen.

Du premier mariage de VICTOR-FRÉDÉRIC D'ANHALT-BERNEBOURG, pere du Prince regnant, avec la Princesse LOUISE, fille du Prince D'ANHALT-DESSAU, vint la Princesse SOPHIE-LOUISE, née le 28 Juin 1732, mariée, le 20 Mai 1753, à *Frédéric-Gottlieb*, Comte regnant de Solms-Baruth.

Tante du Prince : ELIZABETH-ALBERTINE, née le 31 Mars 1693; *voyez* SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Oncle, autrefois *Comte*, depuis *Prince de BŒRENFELD.*

CHARLES-LÉOPOLD, Général-Lieutenant des troupes de Cassel, né le 1 Juillet 1717.

Enfans du grand-oncle, le Prince LEBRECHT-DE-HOYM.

VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né à Schaümbourg le 7 Septembre 1693, marié en secondes noces, le 14 Février 1740, à *Hedwige-Sophie*, née Comtesse d'*Henckel-de-Donnersmack*, 4 Mai 1717.

Les enfans du premier mariage avec *Charlote-Louise*, Comtesse d'*Issembourg*, morte le 2 Janvier 1739, sont :

1. CHARLES-LOUIS, Colonel au service de Hollande, né le 16 Mai 1723, marié, le 16 Décembre 1765, à *Amélie-Eléonore*, Princesse de *Solms*.

2. FRANÇOIS-ADOLPHE, Général-Major au service de Prusse, né le 7 Juin 1725, marié, le 19 Octobre 1762, à *Marie-Josephe*, née Comtesse d'*Hasslingue* le 13 Septembre 1742, dont VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 28 Février 1764.

3. VICTOIRE-CHARLOTE, *voyez* BRANDEBOURG-CULMBACH.

Les enfans du second lit sont :

4. FRÉDÉRIC-LOUIS, Capitaine au service de Hollande, né le 29 Novembre 1739.

5. VICTOR-AMÉDÉE, né le 21 Mai 1744, au service de l'Impératrice Reine.

6. Et SOPHIE-CHARLOTE-ERNESTINE, née le 3 Avril 1743; *voyez* ISSEMBOURG.

Sœurs du Prince VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE : CHARLOTE-WILHELMINE; voy. *Hesse-Philipstat :* & SOPHIE-CHRISTINE; voy. *Schwartzbourg-Sondershausen.*

Branche D'ANHALT-CŒTHEN, de la Religion Réformée.

Le Prince CHARLES-GEORGES LEBRECHT, né le 15 Août 1730, marié le 26 Juillet 1763 à *Louise-Charlote-Frédérique*, fille de *Frédéric*, Duc de *Holstein-Glusksbourg*.

Frere & sœurs du même lit :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-ARMAND, né le 26 Octobre 1731, Colonel au service de France, Lieutenant-Général, a eu les entrées en Août 1765, & a épousé, le 13 Juin 1766, *Louise-Ferdinande*, Comtesse de *Stolberg-Wernigerode.*

Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, remontée par titres jusqu'à Louis leur sixieme ayeul, par lequel M. d'*Hosier* à commencé cet article.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de sinople, posés 2 & 1.*

* ANJOU en Dauphiné, Terre & Baronnie qui fut erigée en *Comté* par lettres du mois d'Avril 1620, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 10 Juillet 1621, en faveur de *Jean-François Mitte-de-Chevrieres*, Comte de Miolans, qui mourut sans postérité le 19 Octobre 1621. En 1670 cette Terre & Seigneurie d'Anjou fut acquise d'*Armand Mitte-de-Chevrieres*, par *Alexandre de Falcos-de-la-Blache*, qui obtint pour cette Terre d'Anjou une nouvelle érection en Comté pour lui & pour ses descendans mâles & femelles, par lettres du mois d'Août 1679, enregistrées le 4 Juillet 1681. *Voyez* FALCOS-DE-LA-BLACHE.

* ANJOU : Province qui a titre de Duché. Le Roi HENRI III, FRANÇOIS son frere, Duc d'Alençon, PHILIPPE DE FRANCE, frere unique de LOUIS XIV, ont été titrés Ducs d'Anjou. Ce titre a été celui de deux fils de LOUIS XIV, morts en bas âge ; & de son petit-fils PHILIPPE, qui dans la suite devint Roi d'Espagne, sous le nom de PHILIPPE V. Le même titre fut donné en 1710, au troisieme fils du Duc de Bourgogne, aujourd'hui LOUIS XV. Le deuxieme fils de ce Monarque, & le deuxieme fils de M. le Dauphin, ont été également titrés de Ducs d'Anjou, & sont morts en bas âge.

Les armes d'ANJOU ancien : *de gueules, à une Escarboucle fleuronnée & pommetée d'or.*

ANJOU-FRANCE ancien : *semé de France, au lambel à 3 ou 4 pendans de gueules.*

ANJOU FRANCE moderne : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules.*

— ANISY : Il y a diverses opinions sur la Maison d'ANISY ; plusieurs veulent qu'elle soit originaire de Picardie, mais la plus commune & la plus vraisemblable est, qu'elle est sortie du Bailliage de Caën, où de tout tems elle a possédé ses principales Terres.

THOMAS D'ANISY, Chevalier tenant un fief à Gourfaleur, l'an 1215, fut pere de,

RAOUL D'ANISY, Chevalier, nommé dans un Arrêt de l'Échiquier, de l'an 1236. Il eut un fils & deux filles :

1. JORES, qui suit.
2. SIMONNE, femme de *Guillaume d'Angerville.*
3. Et PERONNE, femme de *Jean d'Escageul*, Seigneur de la Ramée.

JORES D'ANISY, partagea avec ses sœurs, l'an 1315, & épousa *Peronnelle de Mallemains*, dont sortit,

FERRY D'ANISY, nommé entre les Bannerets & Chevalier de la Province l'an 1337. Il eut, entr'autres enfans,

JEAN D'ANISY, Chevalier, qui partagea avec ses co-héritiers l'an 1396, il épousa la fille du Chevalier de la *Bretonniere*, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. Et GUILLEMETTE, femme de *Guillaume de Graveren-de-Colomby.*

JEAN D'ANISY, II du nom, passa un contrat l'an 1410. Il épousa *Jeanne Hamon* qui lui donna deux fils :

1. JEAN, III du nom, mort sans postérité.

2. Et GIRARD, qui suit.

GIRARD D'ANISY, I du nom, obtint du Roi d'Angleterre, HENRI V, la restitution de ses biens l'an 1423, & prit pour femme *Guillemette de Vaux ;* dont, entr'autres enfans,

GILLES D'ANISY, I. du nom, vivant en 1446. Il donna aveu de ses terres ès années 1451 & 1458, & laissa deux fils :

1. GIRARD, qui suit.

2. PIERRE, qui fut d'Eglise.

GIRARD D'ANISY, II du nom, eut le fief d'Anisy par le transport que lui en fit son pere en 1476, & eut cinq fils :

1. GILLES, qui suit.

2. Et JEAN, qui fut d'Eglise.

3. GUYON, Seigneur de Brécy, auteur d'une branche rapportée ci aprés.

4. THOMAS, mort sans hoirs.

5. Et GILLET, mort jeune.

GILLES D'ANISY, II du nom, passa un Contrat avec les Chanoines & Chapitre de Bayeux l'an 1533. Il épousa *Marie le Sens*, dont il eut deux fils :

1. MARC, qui suit.

2. Et PIERRE, Curé de Ver.

MARC D'ANISY, Seigneur de Ver, & de Bernieres, épousa *Anne Flambart*, de laquelle il eut trois fils :

1. JEAN, IV du nom, de la postérité duquel nous n'avons pas connoissance.

2 & 3. GILLES & NICOLAS.

Branche des Seigneurs DE BRÉCY.

GUYON D'ANISY, Seigneur de Brécy, troisieme fils de GIRARD, II du nom, Seigneur d'Anisy, épousa *Jacqueline le Sens*, sœur de *Marie le Sens*, femme de GILLES D'ANISY son frere. Il en eut deux fils & une fille :

1. PIERRE, qui suit.

2. GILLES, Chevalier.

3. Et MICHELLE, femme de *Guillaume Quélier*, Seigneur d'Amigny en 1506.

PIERRE D'ANISY, Seigneur de Brécy, eut pour femme, *Marguerite de Saint-Manvieux.* Nous n'avons point de mémoires de sa postérité.

Du tems de Guillaume *le Conquérant*, l'an 1099, vivoit Godefroi d'Anisy.

Jacques de Benneville épousa Granette d'Anisy, fille du Seigneur de Criqueville.

Dans l'Echiquier de l'an 1344, est présent Renaud d'Anisy.

Robert d'Anisy, Chevalier; Robert de Bercy, Chevalier, & Marguerite d'Anisy sa femme, fille de Pierre d'Anisy, Chevalier; Jean, & Marguerite d'Anisy, Dame de Saint-Célerin, femme de *Philibert de Brey*, Chevalier, sont nommés dans l'Echiquier de l'an 1452.

Guyon d'Anisy-de-Combrisard, Guillaume d'Anisy-de-Castillon, demeurans en l'Election de Falaise; Richard d'Anisy-de-Ver, demeurant en l'Election de Bayeux, firent leur preuve de noblesse l'an 1463.

Gilles & Guyon d'Anisy, demeurans à Ver, firent aussi leur preuve l'an 1540.

Il y a un Arrêt de l'an 1505, où l'on voit que Jacques d'Anisy, Ecuyer, plaidoit, à cause de Damoiselle *Antoinette de Fontaines*, sa femme, contre *Hélene le Huilier*, veuve de *Louis de Boissay*, Baron de Mainieres.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes de même.*

* ANLEZY : Terre & Seigneurie dans le Nivernois, portée en dot en 1480, avec les Seigneuries de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-les-Bois, par *Isabeau d'Avenieres*, à *Evrard de Damas*, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Capitaine de 80 Hommes-d'Armes, Gouverneur du Nivernois & d'Auxerrre. *Voyez* DAMAS.

—— ANNEBAUT. La Terre d'*Annebaut*, dont cette Maison tire son origine, est située dans les confins du Bailliage de Rouen & de Caen, sur les bords de la riviere de Rille, près la ville du Pont-Audemer.

Cette Maison est éteinte il y a près de six vingts ans; nous allons toutefois rapporter ici ce qui est venu à notre connoissance.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui accompagnerent, l'an 1066, leur Duc Guillaume, à la conquête du Royaume d'Angleterre, est nommé le Seigneur d'Annebaud.

Dans celui du voyage de la Terre-Sainte sous Robert Courteheuse, Duc de Normandie, l'an 1097, est Monsieur Jean d'Annebaud.

Dans un vieux manuscrit des Nobles de la Province sont Richard d'Annebaud, & Enguerrand d'Annebaud, Seigneur *du Bosc d'Annebaud*.

Jean, Seigneur d'Annebaud, vivant, comme nous avons dit, l'an 1097, sous Robert Courteheuse, Duc de Normandie, eut pour fils :

Richard, Seigneur d'Annebaud en 1133, lequel, entr'autres enfans, fut pere de

Robert, Seigneur d'Annebaud, qui est nommé dans un Registre de la Chambre des Comptes, de l'an 1198; son fils fut

Jean, Seigneur d'Annebaud, II du nom, qui vivoit l'an 1208, auquel tems il fit quelques donations à l'Abbaye de Préaux, & fut pere de

Raoul, Seigneur d'Annebaud; celui-ci est nommé, avec plusieurs autres Seigneurs de la Province, dans l'Enquête qui fut faite pour les coutumes de la Vicomté d'Andely, l'an 1225, & eut pour fils,

Jean, Sire d'Annebaud, III du nom, qui épousa, l'an 1301, *Colette*, Dame de *Quietteville*. Il mourut l'an 1356, laissant deux fils:

1. Pierre, mort sans enfans de *Peronne de Jeucourt* sa femme, qui ensuite se remaria à *Gui*, Seigneur de *Matignon* en 1396.

2. Et Jean, qui suit.

Jean, Seigneur d'Annebaud, IV du nom, après la mort de son frere aîné en 1421, fut conjoint par mariage avec *Catherine de Jeucourt*, sœur de *Peronne de Jeucourt*, ci-dessus, toutes deux filles de *Jean de Jeucourt*, Chevalier, Seigneur de Reubecourt, & de *Perrette de Trousseauville*, son épouse; de ce mariage sortirent deux fils & trois filles:

1. Jean, qui suit.

2. Guillaume, Seigneur de Bonnebosc, qui fit branche.

3. Marie-Jacqueline, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Basqueville*.

4 & 5. Jeanne & Anne.

Jean, Seigneur d'Annebaud, V du nom, en 1453, eut pour femme *Marguerite de Blosset*, fille de *Jean de Blosset*, Seigneur de Carouges, & de *Marguerite de Darval*, son épouse; il en eut deux fils & deux filles, sçavoir:

1. Claude, qui suit.

2. Jacques, Evêque de Lisieux, puis Cardinal du titre de *Sainte-Susanne* en 1544, mort à Rouen l'an 1547.

3. Anne, femme de *Jean de Vieuxpont*, Sire de Chailloné.

4. Et Jacqueline, femme d'*Elie de Saint-Germain*, Seigneur de Harneville.

Claude, Seigneur d'Annebaud & de Bristol, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont en 1538, puis Maréchal de France, & ensuite Amiral l'an 1543, fut un des Favoris du Roi François I. Il épousa *Françoise de Tournemine*, Dame de la Hunaudaye, dont il eut:

1. Jean, qui suit.

2. Et Madelene, qui eut deux maris; le premier fut *Gabriel*, Marquis de *Saluces*; & le second, *Jacques de Silly*, Comte de la Rochepot, fils de *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, & de *Philippe de Sarrebruche*, son épouse.

Jean, Seigneur d'Annebaud, VI du nom, Baron de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, eut deux femmes; la premiere fut *Antoinette de la Baulme*, fille unique & héritiere de *Joachim de la Baulme*, Comte de Chauvillain, & de *Jeanne de Mony*, son épouse. La seconde fut *Catherine de Clermont*, qui depuis se remaria avec *Albert de Gondy*, Duc de Rèts. Il fut tué, au service du Roi Charles IX.

à la Bataille de Dreux l'an 1562, ne laissant de son premier mariage qu'une fille,

Diane d'Annebaud, morte un peu après son pere.

En sorte que la succession de cette Maison passa à Madelene d'Annebaud, Comtesse de la Rochepot, sa tante, qui morut aussi sans enfans; & ceux de ses deux grandes tantes, mariés dans les Maisons de *Vieuxpont*, & de *Saint-Germain*, hériterent de la Terre d'*Annebaud*, laquelle, étant tombée dans celle de *Vieuxpont*, est venue par filles à *Bernard Potier*, Seigneur de Blérencourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Rouen, Lieutenant-Général de la Cavalerie légere de France, en faveur duquel la Baronnie d'*Annebaud* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1643, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. Il étoit frere de *René Potier*, Comte, puis Duc de Tresmes. Il mourut sans enfans en 1669.

La Terre d'*Annebaud* & les autres biens du Marquisat de Blérencourt sont demeurés en direction jusqu'en 1723, que *Jean-Baptiste-Julien d'Hanicamp*, Maître en la Chambre des Comptes à Paris, en fit l'acquisition, ainsi que de la Terre d'Aubigny en Auge.

Branche des Seigneurs DE BONNEBOSC.

Guillaume d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, deuxieme fils de Jean, IV du nom, & de *Catherine de Jeucourt*, son épouse, épousa *Anne d'Achey*, fille de *Jean*, Sire d'*Achey*, dit *le Grand-Galois*, V du nom, & d'*Isabelle de Harcourt*; dont il eut

Guillaume d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, mort sans hoirs en l'an 1540.

Dans quelques mémoires on trouve une *Jeanne de Bellengerville*, femme de Guillaume d'Annebaud, qui peut avoir été un puîné de cette Maison; mais il n'y a point de date.

Guillaume d'Annebaud, en 1408, épousa *Isabelle de Garquesalle.*

A la montre de *Jean*, Seigneur de *Harcourt*, l'an 1368, étoient Raoul d'Annebaud, & Compagnon d'Annebaud.

Jean d'Annebaud, Seigneur de Bonnebosc, épousa, en 1450, *Marie de Vipart*, *fille* de *Jean de Vipart*, Seigneur de l'Annay, & de *Guillemine d'Estourmel*, son épouse.

Les armes de l'ancienne Maison d'Annebaud, étoient: *de gueules, à une croix de vair.*

* ANNEMARIE: Terre dans la Brie Françoise, Diocèse de Sens, qui a titre de Baronnie, & qui appartient au Trésorier de l'Eglise de Tours; elle rapporte dix mille-livres de rente.

— ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen; Famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668. Dans le traité des ban & arriere-ban par *la Roque*, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à son Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'*Anneval*.

Les

Les armes de cette Famille, dont nous ne sçavons rien de plus, sont: *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

—ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast, de Tamerville, & le Weaast, &c. ancienne Noblesse dans la Généralité de Caen, & de la Vicomté de Valognes, dont parle *la Roque* dans son histoire de *Harcourt*, *p. 603*.

ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE servoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de *Jacques de Harcourt*, & de *Jean*, Sire de *la Ferté*, de *Guillaume Painel*, Sire de Hambie, avec *Jean de Montenay*, *Guillaume de Briqueville*, *Richard Carbonnel*, *&c.*

L'Abbé de *Vertot*, dans son histoire de Malte, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité le 31 Décembre 1663.

La Roque, Tom. II, p. 1023, parle de GUILLAUME D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, qui eut un différend avec la Maison de *Harcourt*, vers le milieu du quinzieme siécle.

FRANÇOISE D'ANNEVILLE, fut mariée vers l'an 1500, à *Raoul de Crosville*, Seigneur dudit lieu.

JEAN FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, au mois d'Avril 1702, épousa, le 7 Février 1709, *Jacqueline-Henriette le Hericie-de-Lif*, dont il eut:

GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, en Janvier 1729.

C'est de lui que sortent le Marquis de CHIFFREVAST, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, marié depuis quelques années; & le Chevalier de CHIFFREVAST, Capitaine de Vaisseaux, aussi marié, & dont nous ignorons l'état actuel.

Leurs pere & grand-pere ont prouvé leur noblesse par titres, depuis GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevast & de Tamerville, qui rendit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes de Paris, le 6 Mars 1547, pour sa Terre de Chiffrevast, mouvante du Roi à cause de sa Vicomté de Valognes. Ce GUILLAUME avoit épousé, avant l'an 1536, *Louise de Longaunay*, fille d'*Hervé de Longaunay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour S. M. en Normandie, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre.

Les armes: *d'hermines, à la fasce de gueules.*

Il est à présumer qu'il y a eu une branche de cette famille, puisqu'on trouve N..... D'ANNEVILE, Seigneur de Merville en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes sont: *d'hermines, au sautoir de gueules.*

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne avec titre de Marquisat, qui a passé, de la Maison de *Levy-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubise*.

* ANQUAINVILLE (D'), Subdélégation de Lisieux. La Baronnie d'Anquainville est un démembrement de la Terre de Ferriere, elle est

possédée par M. le Marquis de *Bonnelle*, qui l'avoit achetée de M. le Duc de *Broglie* dans le tems de son ambassade en Angleterre.

— ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaast en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Ecuyer, dans la montre qui se fit au Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. *La Roque*, dans son Histoire de *Harcourt*, *p.1657*, parle de JEAN ANQUETIL, Ecuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défense de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épousa *Renée de Carbonnel*, pere & mere de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Noblesse à Rouen, l'an 1614. Il avoit épousé, vers l'an 1635, *Elizabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Felix le Comte*, sieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaast. *Voyez* l'hist. de Rouen par *Masseville*; *la Roque*, hist. de *Harcourt*, *p.* 547; le *P. Anselme*, & l'Armorial de France.

Les armes : *d'or, à trois feuilles de sinople, posées 2 & 1.*

* ANSOUIS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Aix, qui a été possédée par la Maison de *Sabran*, sous le titre de Baronnie, depuis le treizieme siécle jusqu'au commencement du dix-septieme. *Gaspard de Sabran*, Viguier de Marseille, n'ayant point d'enfans, institua héritier de cette Baronnie, par son testament du 14 Mai 1614, *Sextius d'Escalis*, Baron de Bras-d'Asse, son cousin, fils de *Marc-Antoine*, Premier Président du Parlement de Provence. *Henri d'Escalis*, fils de *Sextius*, & de *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, sa seconde femme, vendit, sur la fin du dix-septieme siécle, la Baronnie d'*Ansouis*, à *Jean-Baptiste de Villeneuve*, dont le fils unique, *Jean-Hiacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, devint son gendre, ayant épousé *Marie-Thérese d'Escalis*, fille de *Henri* & de sa seconde femme, *Thérese-Albertas Sainte-Mesme*. De ce mariage vint *Louis-Théodore de Villeneuve*, Baron d'Ansouis & de Bras, Seigneur d'Estoublon & de Bellegarde, mort Conseiller au Parlement d'Aix. Son fils *Elzéar de Villeneuve*, né en 1733, qu'il a eu de son épouse *Gabrielle de Cabre*, des Marquis de Roquevaire, est Baron d'Ansouis & de Bras.

Le Chef de la branche aînée de *Villeneuve* est le Marquis de *Villeneuve-Forcalquier*, & Vicomte de Pourieres, ancien Colonel d'Infanterie, fils de *Louis-Sauveur*, Ambassadeur à la Porte en 1728. Il est marié à une *Glandevès*. Voyez VILLENEUVE.

ANSPACH : il y a *Anspach* moderne & *Anspach* ancien ; ce sont des branches cadettes de la Maison Electorale de Brandebourg.

Anspach moderne a pour auteur JOACHIM ERNEST, second fils du troisieme lit de l'Electeur JEAN GEORGES. Il a eu pour son partage le Bas-Burgraviat de Nuremberg, où se trouve le Château d'Anspach, lieu

de sa naissance. Il naquit le 16 Juin 1583, fut fait Général d'une armée de Protestans en 1610, & mourut le 25 Février 1625. Sa postérité subsiste dans CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 Mai 1712, beau-frere du Roi de Prusse; mort le 3 Août 1757. Il avoit épousé à Berlin, le 30 Mai 1723, FRÉDÉRIQUE-LOUISE, Princesse Royale, & seconde sœur du Roi de Prusse.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Marquis de Brandebourg-Anspach, né le 24 Février 1736, vraisemblablement son fils, a épousé FRÉDÉRIQUE-CAROLINE de Saxe-Saalfeld, née le 26 Juin 1735. Il a hérité en 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, sans enfans mâles, du Margrave FRÉDÉRIC de Brandebourg-Culmbach, son cousin.

Anspach ancien de Culmbac & de Prusse est éteint depuis 1618, dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Prusse, né le 29 Avril 1553. Cette branche avoit commencé à FRÉDÉRIC II, fils d'ALBERT, surnommé l'*Achille*. Il eut pour son partage les biens situés en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg-Anspach, Culmbach, &c. Il naquit le 2 Mai 1460, & mourut le 4 Avril 1536. *Voyez* BRANDEBOURG.

—ANSTRUDE: ancienne Maison originaire d'Ecosse. Elle a occupé les Charges de Maître-d'Hôtel & d'Ecuyer-tranchant chez les Rois d'Ecosse. Elle a donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or, entr'autres ALEXANDRE, JEAN & JACQUES; elle a pris des alliances dans les Maisons de STUART & de GORDON; a possédé dès l'an 1550, & posséde encore la Ville & Baronie d'Anstrulher.

Par des Lettres-Patentes, en forme d'Edit du mois d'Août 1737, enregistrées au Parlement de Dijon le premier Juillet 1738, & rapportées dans l'Armorial général, il paroît que ROBERT ANSTRUTHER, un des descendans de cette Maison, eut de son mariage avec *Isabelle Béton* de *Balfour* trois enfans, ANDRÉ, ROBERT & DAVID; & que ces deux derniers vinrent s'établir en France, vers l'an 1515, pour y servir le Roi FRANÇOIS I, dans la Compagnie des Gardes Ecossoises, où ils se signalerent par leurs services. Nous ignorons si ROBERT a eu postérité, & nous rapporterons la filiation de DAVID, après avoir parlé de ceux de ce nom établis en Angleterre.

JACQUES D'ANSTRUDE fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or; il obtint, sur la résignation de son pere, des Lettres-Patentes du Roi pour posséder la Baronnie d'ANSTRUDE. Il fut choisi en 1585 pour être le premier Ecuyer-tranchant de JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & en l'an 1592 il fut établi Maître-d'Hôtel.

GUILLAUME D'ANSTRUDE fut aussi choisi par le Roi JACQUES VI pour être Gentilhomme de sa Chambre; &, après la mort de ce Monarque, la Reine ELIZABETH le créa Chevalier de l'Ordre du Bain. Il fut encore Gentil-homme de la Chambre du Roi CHARLES I.

ROBERT D'ANSTRUDE fut continué dans toutes les charges de GUILLAUME, & fut envoyé en 1620, en qualité d'Ambassadeur, auprès du Roi de Danemarck, en 1627, par le Roi CHARLES I; en qualité d'Ambas-

sadeur & de Ministre Plénipotentiaire à la Diéte de Ratisbonne ; & enfin en 1630, il fut encore envoyé, par le même CHARLES I, en Ambassade à l'assemblée des Princes d'Allemagne, convoquée à Helbrun.

JEAN, Baron d'ANSTRUDE, à présent membre du Parlement d'Angleterre.

PHILIPPE D'ANSTRUDE, Colonel d'un Régiment de son nom.

Les armes d'ANSTRUDE, en Ecosse, sont : *d'argent, à troix pieux de sable, posés 2 & 1.*

Branche établie en France.

I. DAVID D'ANSTRUDE, (orthographié dans quelques actes ANSTRUDOS) I du nom ; qui avec son frere ROBERT vint s'établir en France, comme il est dit ci-dessus, y fut Ecuyer, Archer de la Garde Ecossoise du Corps du Roi, l'an 1537, sous la charge du Maréchal d'*Aubigny*, (*Robert Stuart*). Il épousa *Claude de Mussy*, fille de *Nicolas de Mussy*, Ecuyer, & de *Jopherine Calo*. De ce mariage sont issus :

1. ARNOUL, Ecuyer, Archer de la Garde Ecossoise du Roi, l'an 1581, qui fut pere de DAVID & de GABRIEL.

2. DAVID, qui suit.

3. Et ROBERT, Ecuyer, Enseigne de la Garde Ecossoise du Corps du Roi, sous la charge du Seigneur de *Châteauvieux*, &c. lequel testa le 24 Avril 1580, & laissa de *Jeanne de Cléry*, sa femme, veuve en premieres noces d'*Edme de Gutteri*, Ecuyer, Seigneur de Tronchoy, deux filles, nommées ROBERTE & CLAUDE.

II. DAVID D'ANSTRUDE, II du nom, Ecuyer, Archer de la Garde Ecossoise du Roi l'an 1575, & Capitaine-Exempt des Gardes de Sa Majesté l'an 1597, fit hommage de ses Fiefs de Pacy & de Leignes, le 22 Janvier 1601, à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Tanlay ; & de son mariage, accordé le 8 Septembre 1575 avec Demoiselle *Leonore de l'Esclufe*, fille d'*Edme de l'Esclufe*, naquirent :

1. JOSEPH, Ecuyer, qui épousa, le 28 Juillet 1615, *Charlote de Thélis*, fille de *Philbert de Thélis*, Ecuyer, Seigneur de Meignane, de Fulvy en partie, &c. & d'*Esther de Guerard*.

2. CHARLES, qui suit.

3. Et HENRI, Ecuyer, vivant en 1620.

III. CHARLES D'ANSTRUDE, Ecuyer, Seigneur d'Huilly, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes & Archers de la Garde Ecossoise du Roi, l'an 1615, fut marié le 4 Septembre 1617 avec Demoiselle *Peronne Bente*, dont il eut,

IV. CLAUDE D'ANSTRUDE, Ecuyer, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes de la Garde Ecossoise du Roi, l'an 1639 ; lequel épousa en premieres noces, le 3 Septembre 1649, Demoiselle *Françoise de Chargere*, veuve de *Jean de Challemaison*, Ecuyer, Seigneur de Genoilli, & petite-fille de *Charles de Chargeres*, Ecuyer, Seigneur de la Bourtiere de Bierri & de Villiers-les-Haut en partie ; & en secondes noces *Claire-Perrette de Sandon*, qui, conjointement avec son mari, fit une donation, le 9

Juillet 1698, à ANDRÉ FRANÇOIS D'ANSTRUDE de tout ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-les-Haut, de Bierri-les-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'Eglise de Saint Silvestre de Tanlay par CHARLES D'ANSTRUDE, ayeul du donataire. Du premier lit naquit

V. ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE, Seigneur de Bierri-les-Soulias, de Villiers-les-Haut, & de Mareuil en partie, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Toulouse, par Commission du 20 Février 1684, puis Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Aligni, l'an 1695, fit hommage au Comte de *Noyer*, le 6 Juin 1696, à cause de sa Terre & Seigneurie de Bierri-les-Soulias. De son mariage, accordé le 12 Juillet 1694, avec *Jeanne de Bezanne*, il a eu

FRANÇOIS-CESAR, Baron D'ANSTRUDE, qui a épousé, le 7 Septembre 1730, *Hélene-Thérése Quarré-d'Aligny*, fille de *François Quarré-d'Aligny*, Premier Avocat-Général au Parlement de Bourgogne, & d'*Hélene Bouscaut*. Voyez l'Armorial de France, tom. I. part. 1.

Les armes de la branche établie en France sont : *coupé, emmanché de sable sur argent de trois piéces.*

—ANTERROCHE : c'est le nom d'un château, ainsi nommé, sans doute, parce qu'il est bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne presque entierement. Plusieurs titres latins prouvent que cette dénomination est tirée du local. On y lit *Nobilis*, ensuite le nom de Baptême, & puis *Dominus de Interruptis*, *Domicellus*, &c.

Cette Terre a toujours été possédée par les Seigneurs du même nom, comme il se voit par les hommages rendus depuis le douzieme siécle jusqu'à nos jours par les Seigneurs d'ANTERROCHE, ou par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'est une des plus anciennes Maisons, & une des mieux alliées de la Province d'Auvergne, dit le *Mercure de France du mois d'Août 1729, pag. 1902*, à l'occasion du contrat de mariage, signé par le Roi, de JOSEPH-ALEXANDRE, Comte d'ANTERROCHE, Capitaine aux Gardes-Françoises, Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, avec Demoiselle *Louise-Françoise d'Erlach*, que le même *Mercure* dit aussi être d'une des plus illustres Maisons d'Allemagne. *Voyez* ERLACH.

Le nom d'*Anterroche* est connu dans presque tous les Chapitres nobles du Royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint-Claude. *Charles d'Albon*, Comte de l'Eglise de Lyon, au commencement de l'autre siécle, étoit petit-fils d'une ALIX D'ANTERROCHE, mariée à *Guillaume*, Comte d'*Apchon*, Signeur des Tournelles & d'*Albret*. Voyez l'*Histoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne, tome VII. troisieme édition.* Il y a eu quelque temps auparavant un d'ANTERROCHE, Comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La Maison d'ANTERROCHE entre dans les preuves de celle d'*Ailly-de-*

Rochefort, aussi-bien que dans les preuves de plusieurs autres Maisons très-distinguées, comme celles de *Montauban*, de *Bourbon-Malauze*, de *Saint-Chamaran*, de *Reilhac*, de *Saint-Projet*, &c. elle entre aussi dans les preuves de beaucoup d'autres grandes Maisons.

François d'Anterroche, arriere-grand-oncle du Capitaine aux Gardes Françoises, est mort Commandeur de Malte, après avoir rendu de grands services à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Projet. Ses ancêtres ne se sont alliés qu'avec des Demoiselles de qualité, telles qu'une *Lastic*, une *Bosredon-de-Pui-Saintgulmier*, une *Bonnefoux-de-Presque*, une *la Tour-de-Gouvernet*, une *Brezons*, Maison fondue dans celle de *Brancas*, une *de Limoges*, une *Lavaur*, une *Roquelaure*, une *Caissac*, une *d'Alegre*, &c.

Le Comte d'Anterroche conserve dans ses archives, en original, plusieurs lettres écrites à ses ancêtres, des Rois & des Princes, dans lesquelles ils sont traités comme amis & avec beaucoup de distinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les Places qui leur avoient été confiées, ainsi que le Château de Muret, dont ils ont été Gouverneurs, jusqu'au tems où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il se trouve un concordat passé, en l'an 1500 & tant, entre vingt-quatre Gentilshommes pour le service de Sa Majesté, & empêcher qu'il n'y eût débat entre eux; du nombre est Jean d'Anterroche.

Le Comte d'Anterroche a deux freres, tous deux Ecclésiastiques, l'un appellé l'*Abbé* d'Anterroche, & l'autre Alexandre-César d'Anterroche, nommé en Janvier 1763 à l'Evêché de Condom. Il étoit Vicaire-Général du Diocèse de Cambray.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée de deux croisettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, surmontée en chef de trois ondes d'argent.*

*ANTHELUPT: Seigneurie dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, qui est partagée entre l'Abbé de *Senones*, le Chapitre de Remiremont, & un Seigneur particulier.

—ANTHENAISE, Sieur de Rouilly & du Douet, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juin 1666.

Eustache d'Anthenaise, fut mariée, vers 1350, à *Regnaud*, Seigneur de *Monbason*.

Jacques d'Anthenaise, Seigneur du Fresne & de Villerat, épousa, le 25 Mars 1506, *Françoise de Froulay*, fille de *Guillaume de Froulay*, Ecuyer, Seigneur de Beauchesne, & de *Catherine de Chauvigny*. Il étoit le quatrieme ayeul de Claude d'Anthenaise, Ecuyer, Seigneur de Rouilly, marié, le 10 Novembre 1708, avec *Anne-Thérese*, fille de *N... de Gourdemanche*, Ecuyer, Seigneur des Bois, & de *Catherine du Chellet*. De ce mariage est issu, entr'autres enfans, Henri-Geoffroy d'Anthenaise, reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1733, sur preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, tom. I. part. 1. pag. 20.*

Les armes; *d'argent, à trois bandes de gueules.*

—ANTHÈS, en Alsace : HENRI D'ANTHÈS, Entrepreneur d'une Manufacture d'armes blanches, dans la Province d'Alsace, en vertu de Lettres-Patentes du 15 Juillet 1730, qui lui accordent ce privilége exclusif pendant trente années, fut annobli par le Roi avec sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres en forme de Charte données à Versailles au mois de Décembre 1731, adressées au Conseil Supérieur d'Alsace, à Colmar, où elles ont dû être enregistrées. Il a des enfans.

Les armes : *de gueules, à trois épées d'argent, liées de sinople, les gardes & les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

* ANTHON, dans le Diocèse de Lyon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Geneve* à *Fréderic I*, Marquis de Saluces. Elle fut le partage de leur troisieme fils *Amédée*, Cardinal de Saluces, qui la donna à son neveu *Bertrand*. Celui-ci étant mort sans postérité, la Seigneurie d'*Anthon* passa à son cousin *Louis*, Marquis de Saluces, en faveur duquel elle fut érigée en Baronnie, par Lettres du 16 Avril 1439, avec union des Terres de Saint-Romain, Colombier, Genas, Saint-Laurent, Septême, Roibon & Saint-Donat, qui ne pourroient être désunies sans le consentement du Roi.

* ANTHON, autre Terre & Seigneurie du Perche-Goët, en Bauce. C'est une Baronnie qui avoit été acquise, avec celles de la Bazoche & de Montmirail, par LOUIS ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, dont la veuve, MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, les ayant eu pour reprises, les a revendues. Celle d'*Anthon* a été acquise par *N... de Lesseville*, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Tours.

—ANTHONIS : I. GILLES ANTHONIS, Seigneur de Barron, Veymars, & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthisi, en la forêt de Cuise ; Sécretaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le 13 Juin 1483, laissa de *Perrette Baston*, sa femme :

1. GILLES II, qui suit.
2. FRANÇOIS, Seigneur de Perreux, mort sans alliance.
3. & 4. JEAN & JACQUES, reçus Avocats au Châtelet en 1485.

II. GILLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, vivoit en 1499. Il épousa *Anne Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vilaines, & de *Jeanne Hennequin* ; morte le 21 Juillet 1517, dont :

1. CHARLES, qui suit.
2. GILLES, Seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf se fit d'Eglise, & fut Curé de Barron, ayant eu de N... sa femme une fille, nommée CLAUDINE ANTHONIS, Dame en partie de Barron, mariée à *N... Trouillard*.
3. ROBERT, qui a fait la *Branche des Seigneurs du Hazoi*.

4. Marie, alliée à *Germain Castellier*, Seigneur de Mandiné, Conseiller au Parlement.

5. Marie, mariée à *Clériadus de la Rosiere*, Seigneur de Poix, & de Maure, au Perche, Conseiller au Parlement.

6. Et Françoise, mariée à *Simon le Grand*, Seigneur des Marets & des Puirieux, Bailli & Gouverneur de Beaumont-sur-Oyse.

Charles Anthonis, Seigneur de Barron & de Perreux, Conseiller en la Cour des Aides, mourut en 1574. Il épousa *Madelene de la Faye*, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandregis, & de *Jeanne Bidan*; morte en 1578, dont:

1. Charles II, qui suit.

2. Madelene, alliée à *Louis de Rouville*, Seigneur de Chars.

3. Et Anne, mariée à *Jean Bochard*, Seigneur du Menillet.

IV. Charles Anthonis, II du nom, Seigneur de Barron & de Perreux, suivit le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Samson de Parcarlarre*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite Perlin*, dont:

1. Pierre, mort sans alliance.

2. Guy, mort Page de la grande Ecurie.

3. Philippe, qui suit.

4. Elizabeth, mariée à *Michel Berger*, Seigneur de Combaut & de Villiers.

5. Et Marie, alliée, le 5 Juin 1634, à *Charles de Gomer*, Seigneur de Tusanci.

V. Philippe Anthonis, Seigneur de Roquemont, &c. Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, fut pourvu de la Charge de Grand Louvetier de France, vers l'an 1629; la remit en 1636, & mourut en 1652, sans enfans de *Jacqueline Roger*, sa femme, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Jacqueline Hotman*: elle prit une seconde alliance avec *Alexandre de Moreuil*, Marquis de Caumesnil, & mourut en Décembre 1669.

Branche des Seigneurs du Hazoi.

III. Robert Anthonis, troisieme fils de Gilles Anthonis, II du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, & d'*Anne Brinon*, fut Seigneur du *Hazoi*, en Valois, & épousa *Marie de Harlus*, fille de *Jean*, Seigneur de Cormailles, & de *Marie Vollant*, sa seconde femme, dont il eut:

1. Nicolas, qui suit.

2. Et Françoise, mariée à *Nicolas Thibaut*, Procureur-Général du Parlement.

IV. Nicolas Anthonis, Seigneur du Hazoi, laissa d'*Hélene*, Dame de *Bonneval*, en Valois, sa femme,

V. Jean Anthonis, Seigneur du Hazoi, qui épousa *Adrienne de Hombliereς*, fille de *François*, Seigneur de Malvoisine, & de *Marie Damerval*, dont il eut:

1. Albert,

1. Albert, Seigneur du Hazoi.

2. 3. & 4. François, Marie, & Angélique.

Branche des Seigneurs DE VEYMARS.

II. Jacques Anthonis, fils puîné de Gilles, Seigneur de Barron, &c. fut Seigneur de Veymars, Ville-Parisis, & mourut le 11 Septembre 1554. Il épousa, 1°. *Marguerite Fournier*, morte sans enfans en Janvier 1526. 2°. *Madelene Jayer*, Dame de Galande, en Brie, veuve de *Jean Poncet*, & fille de *Philippe Jayer*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne Prosart*, morte en Août 1549, dont il eut:

1. François, qui suit.

2. Marguerite, alliée à *Jean de Gorris*, Seigneur de Voisins, de Noëcourt & de Médelin.

3. Marie, mariée à *Jacques Auberi*, Seigneur de Monleau, en Anjou, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris.

4. Et Anne, mariée à *Philippe Sevin*, Seigneur de Villeran.

III. François Anthonis, Seigneur de Veymars & de Fretel, en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épousa *Anne*, fille de *Nicolas Colas*, & de *Marguerite de Crespi*, dont il eut:

1. Jerome, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu, & Prégontier, mort en 1597, sans postérité.

2. & 3. Claude, & Madelene, mariée, 1°. à *Jean Prudhomme*, Seigneur de la Horpinière; 2°. à *Martin de la Porte*. P. Anselme & Moréri.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un sanglier de même*

* ANTIBES: cette Ville de Provence a eu des Princes particuliers. Vers l'an 960, *Roboard* fut établi Prince d'*Antibes*, par *Guillaume*, Comte d'Arles. *Roboard* eut pour successeurs ses deux fils, *Ganceran & Guillaume*, surnommé *Grulta*, qualifiés l'un & l'autre *Princes d'Antibes*. Le premier fut pere de *Guillaume Gaucheran*, appellé quelquefois *Guillaume de Grasse*, du nom de la Ville principale de ce Comté. Celui-ci eut, entr'autres fils, *Rombaud de Grasse*, I du nom, Seigneur d'Antibes en 1056, le même qui est reconnu pour tige de la Maison de *Grasse*, qui subsiste encore en Provence. Il fut pere de *Bertrand* & de *Raimond de Grasse*. *Bertrand de Grasse* étoit Seigneur d'Antibes en 1125, & son fils *Rambaud* II en 1175. *Voyez* GRASSE.

Les Evêques d'Antibes furent ensuite Seigneurs de cette Ville jusqu'au tems de *Robert de Genève*, le même qui fut élu Pape, sous le nom de Clément VII. Le Souverain Pontife donna la Seigneurie d'*Antibes* à l'Evêque de Grasse, & l'unit à la Chambre Apostolique. Quelque tems après (en 1383 & 1392), il engagea cette même Seigneurie à *Marc* & à *Luc Grimaldi*, l'un & l'autre fils d'*Antoine*, Seigneur de Prat, & de *Catherine Doria*. Voyez GRIMALDI.

*— ANTIGNI : Terre & Seigneurie située en Bourgogne, qui étoit le premier patrimoine, & le nom d'une illustre Maison. Le nom d'*Antigni* fut substitué, vers l'an 1250 à celui de *Vienne*, dans la personne de HUGUES IV, fils aîné de HUGUES III, Sire d'ANTIGNI & de Pagni, & de BÉATRIX de *Vienne*. HENRI, frere de HUGUES IV, eut en partage Antigni, dont sa postérité conserva le nom. Il fut pere de GUILLAUME, & ayeul de HENRI, dont la fille HUGUETTE devint l'héritiere d'Antigni & de Sainte-Croix, qu'elle porta dans une branche de sa Maison, par alliance avec *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pimont, issu de HUGUES IV, & pere de *Gui VII*, ayeul de *Jacques de Vienne*, qui eut, par partage fait avec son frere aîné, les Baronnies de Busei & d'Antigni, que sa fille *Claude-Alexandrine de Vienne*, née de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris Montbarré*, porta en dot, l'an 1651, à *Claude de Damas*, Seigneur de Breuil & de Buisson, en Dombes, en faveur duquel la Baronnie d'Antigni fut érigée en Marquisat, par Lettres de Septembre 1654. *Claude de Damas* avoit pour sixieme ayeul *Philibert de Damas*, dernier des fils de *Robert de Damas*, Seigneur de Marcilli, & d'*Isabeau de Montagne ;* lequel eut en partage les Terres de la Bezolle, de la Bastie & de Villers-la-Faye. Le Marquis d'ANTIGNI fut fait, en 1660, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes; son deuxieme fils LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, mort le 24 Septembre 1722, sans alliance, fut sous-Gouverneur de la personne du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & Gouverneur de Maubeuge.

JEAN-JACQUES, son troisieme fils, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lieutennant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Maubeuge, en Hainault, mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de soixante-dix ans. Il avoit été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Grammont*, ensuite Colonel d'un des cinquante Régimens d'infanterie, levés en 1695, & réformés à la Paix de Riswick. Il leva, en 1702, un nouveau Régiment d'Infanterie, fut fait Brigadier le 10 Février 1704, & obtint, au mois de Juillet 1708, le Régiment de Monchamp, aussi Infanterie. Il fut fait Maréchal-de-Camp, le 14 Février 1711, & enfin Lieutenant-Général le 30 Mars 1720. Le Gouvernement de Maubeuge, vacant par la mort de LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, son frere, lui fut donné au mois de Septembre 1722. *Mercure de Décembre 1739, page 3151.*

FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis d'ANTIGNI, fils aîné de CLAUDE, lui succéda dans le gouvernement de Dombes, & épousa *Marie-Jacqueline de la Baume Mont-Revel de Saint-Martin*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS DE DAMAS, Marquis D'ANTIGNI, Brigadier en 1733, mort en 1736, laissant de *Judith de Vienne*, Comtesse de Caumartin, FRANÇOIS-JACQUES DE DAMAS, Marquis d'ANTIGNI, né le 31 Décembre 1732, Gouverneur de Dombes en survivance de son oncle; marié le 8 Octobre 1755 avec *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, niéce de

l'Evêque de Laon, dont une fille, née le 4 Juillet 1756, & Françoise-Alexandrine de Damas, mariée à *Daniel Charles*, Marquis de *Taleyrand*, fils *de Gabriel-Marie*, Comte de *Taleyrand*, tué au siége de Tournay en Mai 1745, & de *Marie-Elizabeth Chamillard*, dont un fils, né en 1752.

2. François-Joseph, dit le *Comte de Ruffey*, Gouverneur de Dombes, Maréchal-de-Camp, du premier Janvier 1748, épousa en Mars 1750, *Elizabeth Lorimier*, veuve depuis le 6 Octobre 1744 de *Paul-Emile*, Comte de Braque & de Loches, & fille aînée d'*Antoine-Charles de Lorimier*, Maître de la Chambre aux Deniers, & de *Marie-Louise Boucher*.

3. Et Madelene, dit *Mademoiselle de Ruffey*, Chanoinesse à Neuville, en Bresse. *Voyez* DAMAS.

Les armes de Damas d'Antigni sont : *d'or, à la croix ancrée de gueules, au lion issant de sable*. Voyez ANLEZI & DAMAS, pour les autres branches.

* ANTIN, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes. La Terre & Seigneurie d'*Antin* entra dans la Maison de *Pardaillan* par l'alliance de Jacquette d'Antin, avec *Arnaud de Pardaillan*, Baron de Gondrin, & fut érigée en Marquisat en 1612 & en 1615, en faveur d'*Antoine-Arnaud*, leur arriere-petit-fils, le même qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, & qui mourut le 28 Mai 1624.

Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis de Montespan & d'Antin, arriere-petit-fils d'*Antoine-Arnaud*, fut créé en Mai 1711 Duc d'Antin. Les Lettres-Patentes, données à ce sujet, portent union des Baronnies, Terres & Segneuries de *Belle-Isle*, *Mieslan*, *Tuillerie*, & de *Pis* au Marquisat d'*Antin*. *Louis de Pardaillan*, I du nom, Duc d'Antin, petit-fils de *Louis-Antoine*, mort le 9 Décembre 1743, a laissé de *Françoise-Gillane de Montmorenci-Luxembourg*, son épouse, *Louis de Pardaillan*, II du nom, dernier Duc d'Antin, né le 15 Février 1727, mort sans postérité en Allemagne en 1757. *Voyez* PARDAILLAN.

*—ANTIOCHE : Ville située sur le fleuve d'Oronte, capitale de la Syrie, qui passoit autrefois pour l'une des plus considérables de l'Orient. Après avoir essuyé diverses révolutions & être tombée au pouvoir des Sarrazins, les Princes Chrétiens de la premiere Croisade en firent le siége, & elle devint le partage de *Boëmond*, Prince de Tarente, qui ne laissa qu'une fille unique, héritiere de sa Principauté.

Constance, Princesse d'Antioche, l'apporta en dot à *Rémond de Poitiers*, second fils de *Guillaume IX*, Duc de Guyenne, qui vivoit encore en 1182. Ces Princes d'Antioche, issus des Ducs de Guyenne, ont formé six degrés, jusqu'à *Boëmond*, VII du nom, dernier Prince d'Antioche, & Comte de Tripoli, mort le 19 Octobre 1287, sans enfans.

— ANTOINE : La famille d'Antoine, qui fait trois branches à Aix

où elle est depuis près d'un siècle & demi, tire son origine de la ville de Florence, d'où elle passa à Marseille vers l'an 1530.

I. Antonio d'Antoine fut le premier qui vint s'établir dans cette ville.

II. Louis, dont il fut pere, épousa *Anne de Cipières*, de laquelle il eut deux fils, Claude & François, qui firent chacun une branche, & Anne d'Antoine, mariée à Salon, avec noble *Paris de Milani*, Seigneur de Cornillon.

III. Claude d'Antoine vint établir sa demeure à Aix, où il épousa *Françoise de Veuil*, l'an 1615. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1620.

IV. Jean-Louis d'Antoine, son fils, fut reçu dans le même Office en 1650, & marié avec *Anne de Bugues*, d'une noble & ancienne famille de Bourgogne, il eut :

V. Henri d'Antoine, reçu dans l'Office de son pere & de son ayeul en 1675. Il s'allia avec *Françoise de Petra*, de laquelle il eut :

VI. Gaspard d'Antoine, qui hérita des biens de la famille de *Venel*, & qui fut obligé en conséquence d'en porter le nom & les armes. Il fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 19 Décembre 1701. Il a laissé de son mariage avec *Jeanne de Mazenad*, de la ville de Marseille :

VII. Charles-Henri d'Antoine-de-Venel, ci-devant Conseiller en la Cour des Comptes, & le cinquieme de pere en fils, marié avec une des filles du Marquis de *Castellane-Saint-Jeurs*, dont il n'a eu qu'une fille qui a épousé, en 1756, *Augustin-Louis de l'Evêque*, Conseiller en la Cour des Comptes.

III. François d'Antoine, second & dernier fils de Louis, & d'*Anne de Cipières*, fut reçu Trésorier-Général de France en l'année 1625, & marié avec *Valentine de Gaspari*, dont il eut, entr'autres enfans :

IV. François, II du nom, Seigneur de Saint-Pons, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1650, & marié avec *Anne d'Agoult-de-Seillons*, de laquelle il eut :

1. Jean-Emmanuel, qui suit.
2. Jean-Baptiste, rapporté ci-après.

V. Jean-Emmanuel d'Antoine, Seigneur de Saint-Pons, exerça l'Office de son pere en 1680. Il se maria deux fois, 1°. à *Félice-Marie de Clermont-Tonnerre-de-Montoison* ; 2°. à *Marquise de Blacas*, des Seigneurs d'Aups. Il eut de son premier mariage :

VI. Antoine-François d'Antoine, Seigneur de Saint-Pons, Conseiller au Parlement de Provence, mort depuis peu, veuf de la niéce du fameux Président *Bouhier*, de Dijon, dont il a laissé une fille, Catherine-Rose-Françoise d'Antoine, veuve de *Jean-Ignace de Gassendi*, Seigneur de Campagne, Conseiller en la Cour des Comptes de Provence.

Il eut de son second mariage François-Antoine, qui a été Capitaine au Régiment de Richelieu, non marié, premier Ecuyer de feu Madame de France, Duchesse de Parme & de Plaisance.

V. Jean-Baptiste d'Antoine, un des puînés de François & d'*Anne d'Agoult*, fut Mousquetaire dans la Maison du Roi. Il a laissé de *Catherine de Barre*, sa femme :

VI. Jean-Baptiste d'Antoine, marié avec *Marie-Anne de Crose*, du lieu de Pennes, de laquelle il a postérité.

Les armes : *d'azur, à un chevron accompagné de trois flammes, posées 2 & 1, le tout d'or.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 42.

ANTOINE, suivant ce nouveau Nobiliaire de Provence, *p. 44* : François-Alexis d'Antoine, Seigneur de Pierrousse, du lieu de Gordes, fut reçu Secrétaire en Chancellerie près la Cour de Parlement, le 25 Mai 1731. Il a laissé deux fils, dont le cadet est Ecclésiastique ; l'aîné, Seigneur de Blious & de Taillas, a des enfans de la fille de *François de Nantes*, Seigneur de Pierredon & de Montmeyan, Président, Trésorier-Général de France en la Généralité de Provence.

Les armes : *argent, bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

ANTOINE : Jean d'Antoine, Huissier en la Chambre du Roi, fut annobli avec sa postérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il rendoit depuis vingt-huit ans dans ladite charge, & de ceux que ses pere & ayeux avoient rendus aussi depuis soixante-dix ans dans la même charge. Les Lettres de cet annoblissement sont du mois d'Avril 1728, & adressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregistrées.

François-Louis Antoine, un des petits-fils de Jean, né à Versailles en 1744, fut fait en 1761, Cornette au Régiment de Cavalerie de *Vogué*, incorporé la même année dans le Régiment Royal, dont il a été fait Sous-Aide-Major en Mars 1763.

Les armes : *un écu d'or, à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une tige de trois roses de gueules, les feuilles & la tige de sinople, mouvantes d'un croissant d'azur.*

Voyez l'Armorial de France, *tom. I, part. 1, pag. 21.*

ANTONELLE : Il y avoit autrefois deux familles de ce nom, habituées à Arles. Elles avoient fait quatre branches, dont l'une s'est éteinte dans la Maison de *Cays*, une autre dans celle de *Porcelets*, & la troisieme dans la maison de *Grille.* Celle qui reste tire son origine de Gouin d'Antonelle, annobli avec son frere Antoine d'Antonelle, par Henri III, dans le mois de Mai 1578. Les Lettres d'annoblissement que ce Prince leur accorda en récompense de leurs services militaires, furent enregistrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 22 Octobre 1668. Registre *fulgur.* arm. *B. n°. 51, fol. 505.*

I. Gouin d'Antonelle épousa, par contrat du 5 Novembre 1542, *Marguerite Taulemesse*, & fit son testament le 22 Août 1683. Il laissa, entr'autres enfans :

II. HONORÉ D'ANTONELLE, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, premiere femme du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres du 10 Juillet 1606. Il s'allia avec *Antoinette d'Avignon*, le 7 Novembre 1589.

III. JEAN D'ANTONELLE, son fils, épousa *Marie d'Usane*, le 6 Octobre 1635, dont il eut:

IV. JACQUES D'ANTONELLE, Seigneur de Saint-Léger & de Fonblanque, qui fut marié, le 8 Octobre 1664, avec *Marie de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*. Ils eurent de ce mariage:

1. ETIENNE, qui suit.
2. JOSEPH, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie en 1702.
3. Et ANNE, mariée à *Jean de Damian*, Seigneur de Vinsargues.

V. ETIENNE D'ANTONELLE, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1697; épousa, par contrat du 22 Avril 1702, *Marie d'Icard-de-Perignan*, & eut pour fils,

VI. PIERRE-FRANÇOIS D'ANTONELLE, Seigneur de Pinet, marié avec *Thérese-Agathe de Sabatier-de-la-Melière*, le 30 Mai 1745. Il a de ce mariage:

VII. JACQUES-AUGUSTIN & PIERRE-FRANÇOIS D'ANTONELLE, encore jeunes.

Les armes: *d'azur, cinq étoiles d'or en sautoir.*

Nouveau Nobiliaire de Provence *p. 45*.

ANTRAGUE ou ENTRAGUE, du nom de Montvallat; ancienne Maison de la haute Auvergne, connue à Paris sous le nom d'ANTRAGUES. M. le Comte d'*Antrague* est d'une branche Cadette, & a pour cinquiéme ayeul *François de Montvallat*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Cette Maison a donné un Syndic de la Noblesse pour assister aux Etats, plusieurs Comtes de Brioude en différens tems, & un Grand-Bailli des Montagnes d'Auvergne au quatorzieme siécle. Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Bourbon-Malause*, *Levi-Charlus*, *Lignerac*, *Apchon*, *Scorailles*, *Montgon*, *Mornac-Miremont*, *Valadi*, *&c.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries sont dressées sur le procès verbal de recherche de noblesse par M. de *Fortia*, Intendant d'Auvergne.

— ANZERAY, sieur de Courvaudon & de la Gogne en Normandie, Généralité de Caen. M. *Huet*, dans son origine de la ville de Caen, *p. 127*, parle d'un HUBERT ANZERAY, qui vivoit en 1229. Suivant *la Roque*, histoire de *Harcourt*, *p. 991*, la filiation d'ANZERAY commence à GUILLAUME, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, en 1339 & 1344, pere de JEAN ANZERAY.

Celui-ci fut pere de SIMON, Vicomte d'Eurecy; pere de JEAN, qui épousa *Alix de Camville*, Dame de Courvaudon, vivans ensemble en 1444, pere & mere d'HUGUES, sieur de Courvaudon, vivant en 1496, pere de JEAN, vivant en 1507, pere de NICOLAS, vivant en 1535, pere de JEAN, vivant en 1571; celui-ci pere de JEAN-HÉLIE & de PIERRE, Sieurs de Courvaudon, qui firent preuves de noblesse en 1592.

La Roque parle d'ANNE ANZERAY, alliée à *Jean de Harcourt* en 1530; de JEAN ANZERAY, Sergent-d'Armes du Roi CHARLES VI.

Le P. *Anſelme* parle de FRANÇOIS ANZERAY-DE-COURVAUDON, époux de *Catherine d'Amours*, dont il eut FRANÇOIS, qui épouſa *Catherine d'Angennes*. Son frere, ſuivant l'hiſtoire de Rouen, fut Conſeiller au Parlement de Normandie en 1581. FRANÇOIS laiſſa pour fils LOUIS, Conſeiller au Grand-Conſeil.

La Roque, dans ſon hiſtoire de *Harcourt*, p. 993, dit que les Regiſtres de la Chambre des Comptes rapportent que HENRI V, Roi d'Angleterre, donna à *Jean Brigges* les biens de JEAN ANZERAY, par Letttres données à Caen le 12 Avril 1420, parce qu'il avoit pris le parti du légitime Roi de France.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de léopard arrachées & languées d'or.*

—AORELI, ſelon l'armorial de France, *tom. I, part. I, p. 22*; CLAUDE-PHILIPPE-JOSEPH-MELCHIOR AORELI, baptiſé le 17 Juin 1671 à Pérouſe, ville d'Italie, fut reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illuſtriſſime Seigneur le Comte OTTAVIANO AORELI, de ladite ville de Pérouſe, Comte du Puy-Aquilon, Terre qu'il acquit le 27 Août 1681 du Seigneur, Marquis, *Alexandre Copolli.*

Ledit OTTAVIANO AORELI fut pourvu, le 23 Juillet 1660, de l'Office de Capitaine de la Garde du Cardinal Impériali, Gouverneur de Rome. Il avoit épouſé, le 22 du mois de Septembre de l'an 1670, *Marguerite-Nicole gli-Oddi*, fille d'illuſtriſſime Seigneur le Comte *François gli-Oddi*, & d'*Artemiſe Buontempi*. Les titres produits pour la preuve dudit ſieur AORELI, Page du Roi, remontent ſa filiation juſqu'à CHERUBINO, ſon triſayeul, dont la veuve *Suſanne Meniconi*, fit ſon teſtament le 7 Avril 1573.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à ſix rayes; poſées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

*—APCHIER ou APCHER: les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon de *Châteauneuf-Randon*, & la Terre d'Apchier eſt une ancienne Baronnie en Languedoc, qu'ALIX D'APCHIER porta en dot, dans le douzieme ſiécle, à *Guerin de Châteauneuf*, Chevalier, qui avoit pour biſayeul *Guillaume*, Seigneur *de Châteauneuf Randon*, vivant en 1050, & pour frere puîné *Gui de Châteauneuf*, qui a fait la branche de Joyeuſe.

ALIX D'APCHIER fut mere de *Guillaume de Châteauneuf*, qui accompagna Saint LOUIS au voyage d'Outremer en 1248, & fut élu Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jeruſalem; & de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier.

La branche aînée finit en 1630, dans la perſonne de CHRISTOPHE, Comte d'APCHIER, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes; dont la fille MARGUERITE, Comteſſe d'APCHIER, épouſa en 1636, *François* Comte *de Cruſſol*, Duc d'Uzès.

La Maiſon d'APCHIER a formé pluſieurs branches: celle des Seigneurs d'APCHIER-TIBIRON, celle des Seigneurs d'APCHIER-MONTBRUN, &

celle des Seigneurs d'APCHIER-SAINT-AUBIN, sont éteintes : il n'y a plus que les Branches de LA GARDE & de VABRES qui subsistent.

La premiere fut formée par JACQUES D'APCHIER, fils puîné de JEAN II, & de *Marguerite Chazeron.* Il eut en partage les Seigneuries de la Garde & de Thouras, & mourut en 1606, laissant de *Dauphine de Tailhac*, CHRISTOPHE, & FRANÇOIS-PHILIBERT, rapporté après son frere aîné.

CHRISTOPHE épousa *Marie de la Rochefoucauld-Langheac* : il testa en 1679, & fut pere de

CHRISTOPHE II, dit *le Comte d'Apchier*, marié en 1693, à *Madelene Filbot*, mere de

JOSEPH, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 4 Mars 1698, marié, le 24 Août 1747, *à Antoinette de la Rochefoucauld-Saint-Ilpise*, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Saint-Ilpise, & de *Madelene de Michel*, Dame de Lachant, morte au commencement de Mars 1751, des suites d'une couche; laissant deux enfans :

FRANÇOIS-PHILIBERT D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, qui fut marié, en 1645, à *Anne de Pontaut*, Dame de Saint-Didier, dont il eut :

HUGUES D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, mort en 1709. Il avoit épousé, en 1685, *Anne de Chevailler-de-Rousses* ; de ce mariage sont nés :

1. CHARLES-PHILIBERT D'APCHIER, Baron de Saint-Didier, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 7 Mars 1692.

2. CLAUDE-ANNET, dit *le Comte d'Apchier*, né le 14 Juin 1693, entré en 1707 dans le Régiment Dauphin, Infanterie; Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, en 1710; Enseigne des Gendarmes de la Garde en Décembre 1719; Capitaine-Sous-Lieutenant de la même Compagnie en 1726; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; Lieutenant-Général, le 2 Mars 1744; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février suivant; & mort, non marié, le 12 Février 1753, âgé de soixante ans.

3. MADELENE-FRANÇOISE D'APCHIER, née le 13 Mars 1690, veuve, depuis 1728, de *Louis de Grimoard-du-Roure*, Marquis de Grizac, morte sans postérité, à Paris le 3 Juin 1763, dans sa soixante-quatorziéme année.

4. Et MARIE-MARGUERITE, née le 20 Août 1695, mariée en 172... à *Charles-André Fullaire*, Seigneur de Cherruil.

La branche de VABRES ne subsiste plus que dans le frere de JOSEPH-PHILIPPE ou PHILIBERT D'APCHIER, Comte de Vabres & de la Baume, né le 9 Juillet 1686, fait Grand-Sénéchal d'Arles le 28 Mai 1714; marié, en Septembre 1730, avec *Anne-Marguerite Genet-de-Franqueville* ; & mort, sans enfans, le 2 Avril 1755, âgé de soixante-neuf ans.

Les armes : *d'or, au Château semé de trois tours de gueules, maçonnées de sable, à deux guidons posés en pal aussi de gueules, mis aux deux côtés de la tour du milieu. Voyez*, sur la Maison d'APCHIER, le tom. 3 des grands Officiers de la ouronne, *p. 822.*

APCHON : Terre & Seigneurie en Auvergne ; le Seigneur d'Ap-

chon est nommé le premier aux assises d'Aurillac ; c'est à cause de cela qu'il se dit premier Baron de la haute-Auvergne.

Le Château d'Apchon a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la haute-Auvergne, & l'une des trois qui portent le nom de *Comptour*, (les deux autres étoient celles de *Saigne* & *de Saint-Nectaire.*) Ce nom *Comptour*, signifioit, à ce qu'on croit, Receveur des deniers royaux.

Au commencement du onzieme siecle, la Maison d'Apchon se fondit dans celle de *Saint-Germain* qui en prit le nom & les armes. Louis Comptour-d'Apchon, qui testa le 15 Février 1415, laissa de sa femme *Marguerite d'Estaing*, deux fils, sçavoir, Guillaume, qui mourut sans alliance, & Jean, qui d'*Antoinette d'Alegre* eut, pour fille unique, Annette, femme de *Guillaume de Thimieres*, & morte sans postérité. Alors la Baronnie d'Apchon passa aux descendans de Louise d'Apchon, fille aînée de Louis, mariée en 1414 à *Artaud de Saint-Germain*, Chevalier, Seigneur de Montrond, Rochetaillé, &c. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans :

1. Artaud, qui suit.

2. Et Louis, qui prit le nom d'*Apchon*, & mourut sans postérité.

Artaud de Saint-Germain, II du nom, Baron d'Apchon, fut allié, par contrat du 21 Novembre 1462, à *Marie de Verd*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, Michel *dit* Artaud, III du nom. Celui-ci épousa *Marguerite de Lavieu*, qui le fit pere d'Artaud de Saint-Germain, IV du nom, *dit* d'Apchon, Sire d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant-Général ès Gouvernemens de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourbonnois & Auvergne, Capitaine de cent Hommes-d'Armes. Par contrat du 17 Juin 1519, cet Artaud de Saint-Germain, IV du nom, épousa *Marguerite d'Albon*, sœur de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & héritiere de *Catherine d'Albon*, sa niéce. De cette alliance vinrent neuf garçons, & entr'autres, Gabriel, Antoine, Henri & Jacques, qui ont fait les branches d'*Apchon*, de *Serezat*, de *Saint-André-d'Apchon*, & de *Saint-Germain-d'Apchon*.

Gabriel d'Apchon, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'Artaud IV, épousa *Françoise de la Jaille* fille unique de *René*, Seigneur de Rochetalbot & de *Madelene de Montgommeri*, & fut pere de Charles, Baron d'Apchon, qui, de *Louise de Châtillon*, sa seconde femme, eut pour fille unique Renée, morte en 1612, sans laisser de postérité de son mari *Jacques de Beauvau*, Baron de Rivau. Son oncle Jacques d'Apchon, hérita de la Baronnie d'Apchon, & épousa, 1°. *Sidoine de Vendomois* ; 2°. *N.... du Puy-du-Fou*, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laissa de sa premiere femme, que Louise d'Apchon, qui fut mariée, 1°. à *Jacques-Louis*, Comte d'*Estaing*; 2° en 1631 à *François de Guillebert-de-Sacqueville*. Elle avoit trois tantes : 1. Gabrielle, mariée à *Gabriel de Chabannes*, Vicomte de Savigny; 2. Marguerite, femme de *François d'Espinchal*; 3. N.... d'Apchon, épouse de *François de Sotlayes*, Baron de Tollet.

Antoine d'Apchon, Seigneur de Serezat & de Chanteloube, Abbé

de Cerisy, second fils d'ARTAUD IV, fut Lieutenant aux Gouvernemens de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en l'absence du Maréchal de Saint-André son oncle. Il laissa de *Chrétienne d'Abin*, JEAN, Seigneur de Serezat, mort avant 1620, laissant de sa femme *Jeanne de Saint-Paul*, entr'autres enfans, JACQUES-ARTAUD, le même qui fut mis en possession de la Terre & Seigneurie d'Apchon, en vertu de la substitution par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Août 1626, confirmé par un autre du 1 Juin 1641, Il épousa en 1644 GILBERTE D'APCHON-SAINT-ANDRÉ, fille de JEAN & d'*Éléonore de Saulx-Lugny*. Son fils CLAUDE ÉLÉONOR, Marquis d'APCHON, né en 1653, fut marié avec *Françoise de Blick*, fille de *N*.... Président, Lieutenant-Général à Lyon, d'origine Angloise, & en eut une fille unique, PHILIBERTE, héritiere d'Apchon, morte en 1748, ayant été mariée en 1708, avec *Gilbert-Gaspard de Chabannes*, Comte de Pionzac.

HENRI D'APCHON, troisieme fils d'ARTAUD, IV du nom, eut de sa mere *Marguerite d'Albon-Saint-André* la Terre de Saint-André en Roannois, à condition de porter les armes d'*Albon*, écartelées avec celles d'APCHON. Il eut aussi la Terre de Montrond, & fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gouverneur de Charlieu & de Paray-le-Monial. Il épousa *Marguerite de Stuert-de-Caussade-Saint-Mesgrin*, de laquelle il eut JACQUES D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur du Roannois, allié en 1606, à *Éléonore de Saulx-Tavanes-de-Lugny*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, PHILIBERTE D'APCHON-DE-SAINT ANDRÉ, alliée en 1644 à JACQUES-ARTAUD, Comte d'APCHON; & CLAUDE D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, qui épousa en 1636, *Renée-Béatrix de Grolée*. Leur fils aîné, Marquis de ST-ANDRÉ-D'APCHON, n'eut qu'une fille qui porta la Terre de Saint-André dans la Maison de *Saint-Georges-de-Verac*. Son oncle PHILIBERT D'APCHON, Comte de Montrond, continua la lignée par son mariage contracté en 1685, avec *Anne de Pouderoux*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, JACQUES-ANTOINE-JOSEPH-MARIE, Marquis de Montrond, Syndic général de la Noblesse de Bresse, marié le 20 Mai 1710, à *Claudine de Chapuis*, Dame de Corgenon, fille de *Philippe de Chapuis*, Baron de Corgenon, Chevalier d'honneur au Présidial de Bourg, & premier Syndic de la Noblesse de Bresse, & d'*Elizabeth de Sauzion*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, ANTOINE-MARIE, Mestre-de-Camp de Dragons, du mois de Janvier 1749, Brigadier le 15 Août 1758, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 25 Février 1761, veuf, du 5 Septembre 1750, de *Marie-Louise de Cremeaux-d'Antragues*, mariée le 21 Août 1748, & fille de *Louis-César*, Marquis d'*Antragues*, Lieutenant-Général du Mâconnois, & de *Marie-Claude-Aimée de Héron*. Il a pour frere CLAUDE-MARC-ANTOINE D'APCHON, nommé, en Juillet 1755, Evêque de Dijon, & sacré le 19 Octobre suivant. Ce Prélat est né à Montbrison en Forez en 1721.

La Maison d'Apchon subsiste, en 1770, dans la personne d'ANTOINE-MARIE, Comte d'APCHON, qui, après avoir été Page du Roi, fut fait

Capitaine de Dragons le 5 Novembre 1733, dans le Régiment qui étoit *Montécler* en 1766, & Mestre-de-Camp d'un autre de son nom, le 29 Novembre 1748. Il a été fait Brigadier le 15 Août 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a été nommé, en 1762, Gouverneur du Duc de BOURBON, fils unique du Prince de CONDÉ.

Les armes: *d'or, semé de fleurs de lys d'azur.*

* APINAL, ou ESPINAC: Château, Terre & Seigneurie en Forez, qui a donné son nom à une famille noble dont étoit PIERRE D'ESPINAC, Archevêque de Lyon. Sa niéce porta cette Seigneurie dans la Maison de *Flachat*, en 1589.

—APPELVOISIN, en Poitou: GUILLAUME D'APPELVOISIN, Chevalier Seigneur d'Appelvoisin & du Bois-Chapeleau, vivoit en 1321, fit son testament l'an 1354. Il avoit épousé *Jeanne Fortine*, dont il eut trois fils.

1. PIERRE, Seigneur d'APPELVOISIN, Chevalier, mort sans enfans.

2. JEAN, qui suit.

3. Et autre JEAN, dit GUILLAUME, Seigneur de la Girardieu, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, mort en 1371, eut pour femme *Jeanne du Puy-du-Fort*, dont il laissa:

1. GUILLAUME, qui suit.

2. PERROT, Chevalier.

3. & 4. LOUIS & JEAN, morts sans hoirs.

5. & 6. MARGUERITE & THIPHAIGNE.

GUILLAUME, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, Chevalier, épousa *Ide de Montfaucon*, fille de *Pierre de Montfaucon*, Seigneur de Saint-Mesmin, & de *Jeanne Bazoges*, de ce mariage sortirent:

1. GUICHARD, qui épousa *Jeanne Juvenel des Ursins*, & mourut sans lignée.

2. HUGUET, qui suit.

3. MATHURIN, Seigneur de Thyers, rapporté ci-après.

4. Et CATHERINE, femme de *Jean Bouchet*, Seigneur d'Avaux.

HUGUET D'APPELVOISIN, Chevalier, mourut avant son frere aîné; laissant pour fils,

MATHURIN, Seigneur d'APPELVOISIN, après la mort de son oncle; il eut pour femme *Catherine de la Nohe*, dont sortit

HÉLENE, Dame d'APPELVOISIN & du Bois Chapeleau, femme de HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, comme nous allons voir ci-après.

MATHURIN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, troisieme fils de GUILLAUME, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Ide de Montfaucon*, son épouse, épousa *Marguerite de Meules*, Dame de Pompoy, dont il eut,

JEAN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, Chevalier, Conseiller

& Chambellan du Roi, lequel épousa *Renée Roux*, qui lui laissa,

Hardi d'Appelvoisin, Seigneur de Thyers, marié, comme nous avons dit ci-devant, avec Hélene, Dame d'Appelvoisin, sa cousine, fille de Mathurin, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Catherine de la Nohe*; ils eurent pour fils,

René, Seigneur d'Appelvoisin & de Thyers, Chevalier, qui eut deux femmes; la premiere femme *Louise de Puiguyon*, & la seconde *Bonne Chaudrier*, fille de *Jean Chaudrier*, Seigneur de Noirette, & de *Françoise Bonenfant*, son épouse. Il eut du premier lit,

François, Seigneur d'Appelvoisin & de Thiers, Chevalier, qui épousa *Françoise Tiercelin*, fille & héritiere de *Charles Tiercelin*, Seigneur de la Roche-du-Mayne, & d'*Anne Turpin*: de ce mariage sortirent deux fils:

1. Charles, ci-après.

2. Et Antoine, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, qui a fait branche.

Charles Tiercelin d'Appelvoisin, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du-Mayne, qui eut pour femme *Claude de Châtillon*, fille de *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, & de *Renée Sanglier*, son épouse, dont sortirent:

1. Charles, qui suit.

2. Et Françoise, femme, en premieres noces, de *Jacques de Beaumont*, Seigneur de la Jarcie, & en secondes de *René de Saint-Offange*, Seigneur de la Frapiniere.

Charles Tiercelin d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur d'Appelvoisin & de la Roche-du Mayne.

Branche des Seigneurs DE LA CHASTEIGNERAYE.

Antoine d'Appelvoisin, Seigneur de la Chasteigneraye, en Touraine, fils puîné de François, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Françoise Tiercelin*, fut mariée deux fois, la premiere avec *Anne du Bellay*, fille de *René*, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princesse d'Ivetot; dont un fils,

N.... d'Appelvoisin, pere d'une fille mariée au Marquis de *Crevant*. Il épousa en secondes noces *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Seigneur de Rivarennes, & de ..... dont N...., d'Appelvoisin, Enseigne des Gardes du Cardinal de *Richelieu*, mort sans enfans:

Et N..... d'Appelvoisin, non marié.

Branche des Seigneurs DE CHALIGNÉ.

Jean, dit Guillaume d'Appelvoisin, troisieme fils de Guillaume, Seigneur d'Appelvoisin, & de *Jeanne Fortine*, son épouse, fut Seigneur de la Guyaire, de Parnay, de Chaligné, la Guyraire & Boisbaudran, & prit alliance avec *Heliette de Coloigne*, fille de *Geoffroy de Coloigne*, Che-

valier, Seigneur de Puigné, & de *Perrenelle Brune*; elle vivoit encore l'an 1422, & laissa :

1. Louis, qui suit.

2. Et Jeanne, femme de *Pierre Chauvereau*, Chevalier, dont sortit *Jean Chauvereau*, Ecuyer, Seigneur de Pampelie.

Louis d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné, de la Guyraire, & Boisbaudran, fut marié trois fois, 1°. avec N .... dont le nom ne nous est pas connu; 2°. avec *Jeanne Chasteigner*, fille de *Jean Chasteigner*, II du nom, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, & d'*Isabeau de Gourville*, son épouse; 3°. avec *Perrete Mignosse*.

Il eut du premier lit :

1. Gilles d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de la Guyraire, & de Puigné, allié à *Françoise de la Roche*, mort sans postérité en 1435.

Et du second lit :

2. Jacques, qui suit.

3. Marguerite, mariée en 1416 avec *Guyard de Beaumont*, Seigneur de Glénay, fils de *Milet de Beaumont*, puîné de la Maison de *Bressuire*, & de *Philippine Beau*, sa femme.

4. Guillemette, femme de *Pierre Mesnard*, Seigneur de Tonchéprais, fils de *Jean Mesnard*, Seigneur de Toncheprais, & de *Catherine de Constigny*, son épouse, auquel elle porta en mariage la Seigneurie de Boisbaudran.

Il eut du troisieme lit :

5. Perceval, Seigneur de Seaux.

6. & 7. Guyonnette & Héliette.

Jacques d'Appelvoisin, Chevalier, fils de *Louis* & de *Jeanne Chasteigner*, succéda à son frere aîné, du premier lit, aux Seigneuries de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire : Il eut pour femme *Jeanne de la Jumeliere*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Jumeliere, dont :

Guillaume d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire, Ecuyer du Roi Louis XI, qui, en l'année 1474, lui octroya le droit de Foire dans son lieu de Puigné; il prit alliance avec *Isoult de Liniers*, de laquelle il eut seulement deux filles :

1. Anne Dame de Puigné & de la Guyraire, femme de *Léon de Saint-Maure*, II du nom, Seigneur de Montauzier, dont sont issus les Seigneurs de *Montausier*.

2. Et Hardouine, Dame de Chaligné, femme d'*Antoine Echalard*, Seigneur de la Boulaye, dont sont aussi venus les Seigneurs de la *Boulaye*.

Les armes sont : *de gueules, à une herse d'or de trois traits.*

—APPIANI : Jacques Appiani, Florentin, Chef de cette Maison, rendit son nom célébre par sa perfidie & par son attentat : devenu Sécretaire de *Pierre*, surnommé *Gambacurta*, qui s'étoit rendu maître de Pise

en 1369, à la faveur des troubles, il gagna tellement l'affection & la confiance de son maître, que profitant de cet avantage, il se fit un parti considérable parmi les Florentins, qu'il augmenta des Siennois, & de *Galéas Viscomti de Milan*, qui lui donna la Principauté de Piombino, en Sienne, qu'il gouverna avec tant d'équité, qu'il fit oublier à ses nouveaux Sujets sa perfidie envers *Gambacurta*. Ses descendans s'y fortifierent par leur valeur & par leur alliance avec les premieres Maisons d'Italie, mais leur postérité finit en 1622.

POLIXENE DE MENDOZA, Princesse de Piombino, fille & unique héritiere de MARIE-ISABELLE APPIANI, Princesse de Piombino, & de *George de Mendoza*, porta la succession de tous ses biens dans la maison de *Ludovizo*, par son mariage avec *Nicolas Ludovizo*, Duc de Fiano, dont le petit-fils etant mort au berceau en 1698,

HIPPOLITE ou OLIMPIE, sa fille, restée seule de cette Maison, porta la Principauté de Piombino dans la Maison de *Boncompagno*, en 1683, où elle est aujourd'hui. *Voyez* BONCOMPAGNO.

Les armes : *lozangé d'argent & de gueules.*

* APPIGNÉ : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en Châtellenie & Vicomté par Lettres du mois de Mars 1574, en faveur de *Julien Botherel*, Sieur d'APPIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en la Ville de Rennes, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pattée, clechée & pommée d'or.*

* APREMONT, ou ASPREMONT, dans le Duché de Bar. C'étoit autrefois le Chef-Lieu d'une Baronnie considérable, & l'un des plus grands Fiefs de l'Evêché de Metz : ce lieu a donné le nom à une Maison noble & illustre, qui, après la mort de l'Evêque *Etienne de Bar*, se trouva en possession de cette Baronnie. Les descendans mâles de GOBERT D'APREMONT, qui accompagna SAINT-LOUIS à la Terre-Sainte, établis dans le Réthelois, où ils étoient Seigneurs de Sorcy, prenoient le titre de Comtes d'APREMONT. Le Château d'Apremont, situé au haut d'une montagne de difficile accès, fut ruiné en 1545, & *Apremont*, qui étoit autrefois un gros Bourg, n'est plus aujourd'hui qu'un petit Village.

GOBERT I, qui vivoit en 984, étoit Seigneur d'Apremont. GEOFROI IV, un de ses descendans, obtint de l'Empereur CHARLES IV un diplôme du 12 Mars 1354, par lequel la Seigneurie d'*Apremont*, seroit affectée à perpétuité aux aînés mâles de cette Maison, qui auroient droit d'annoblir & de battre monnoie.

JEANNE, instituée héritiere, par son frere GEOFROI V, au préjudice de son frere GOBERT VII, dont étoient issus les Princes d'Amblise, les Seigneurs de Sorcy, Vandy & de Saint-Loup-au-Bois, dont il ne subsistoit plus, en 1761, que le Comte d'APREMONT, âgé de soixante-cinq ans, & sans enfans, porta en dot à son mari JEAN, Sire d'Autel, le Comté d'Apremont.

Anne-d'Autel, leur fille & héritiere, épousa **Emicon VII**, Comte de Linage, d'Achesbourg.

Emicon, IX du nom, leur petit-fils, vendit *Apremont* à *François de Cleves*, Duc de Nevers; que sa fille,

Henriette, femme de *Louis de Gonzagues*, vendit à **Charles II**, Duc de Lorraine, par contrat du 5 Septembre 1566.

Son petit-fils, **Charles III**, pour assoupir les prétentions que **Charles III d'Apremont**, Seigneur de Sorci, avoit renouvellées pour la possession de ce Comté, épousa sa fille unique **Marie d'Apremont**, remariée ensuite au Prince de **Mansfeld**, & morte en 1675.

Il y a eu **Jean d'Apremont**, Baron de Saint-Loup, & Seigneur de l'Aubresle, qui épousa, par contrat du 8 Janvier 1660, *Madelene de Faber*, sœur du Maréchal de ce nom. Il en a eu, entr'autres enfans :

1. **Abraham-Jean-Louis**, Comte d'**Apremont**, qui épousa, le premier Septembre 1697, *Madelene d'Aubly*.

2. **Gilles**, aussi Comte d'**Apremont**, qui épousa le même jour que son frere *Marie-Anne d'Aubly*, sœur de *Madelene*.

D'un de ces deux mariages est venu **Henri-Ange**, Comte d'**Apremont**, Seigneur de Baricourt, qui épousa, le 24 Janvier 1741, *Josephine-Monique-Mélanie de Merode*, sa cousine issue de germaine maternelle, comme étant fille de *Claude-François de Merode*, Marquis de Frelon, & de *Dieudonné de Faber*, fille du Maréchal de ce nom.

Il y a aussi un Comte d'**Apremont**, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoises en 1710, & ayant passé par tous les grades, d'Enseigne, de Sous-Lieutenant & de Lieutenant, y acheta une Compagnie en 1730. Il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le premier Mai 1758. Il a quitté en 1761, étant Commandant de Bataillon : il étoit Capitaine du 4 Janvier 1730. Peut-être est-il d'une autre Maison d'**Apremont**, différente de la premiere, dont nous venons de parler. Quoiqu'originaire aussi du Château d'Apremont, en Lorraine, dont les premiers Auteurs avoient été Châtelains; on la distingue de l'autre par le surnom d'*Apremont aux merlettes*, qui étoient ses premieres armes, dit l'Auteur *des Tablettes Généalogiques*.

Les armes d'Apremont sont : *de gueules, à la croix d'argent*.

—APRIX-DE-MORIENNE : Sieur de Gruchet, de Vimont & de Morienne, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 21 Février 1667.

Jean Aprix, Ecuyer, Seigneur de Vimont, vivoit en 1524.

Annibal Aprix, Sieur de Vimont, épousa, vers l'an 1575, *Marguerite de Normanville*.

Nicolas Aprix-de-Morienne, un de ses descendans, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de *Saumeri*, & Chevalier de Saint-Louis, demeurant en Bourgogne, Diocèse de Bezançon, épousa, le 11 Juillet 1723, *Claudinette Bardenet*.

Jeanne-Françoise Aprix-de-Morienne, leur fille, née le 24 Décembre 1723, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Mars 1733, sur les preuves de sa noblesse, justifiées par titres, depuis Jean Aprix, mentionné ci dessus. Elle avoit un oncle nommé François Aprix-de-Morienne, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, reçu en Septembre 1682. *Voyez l'Armorial de France, tom. 1. part 1. pag. 22.*

Les armes : *d'azur, à un château d'argent.*

Selon quelques-uns : *au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent; au 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

—AQUAVIVA : famille illustre du Royaume de Naples, qui a produit plusieurs grands hommes; dont un grand nombre ont été revêtus de la pourpre Romaine. La Généalogie que plusieurs Auteurs en ont donnée, & d'après eux Moréri, commence à Mathieu, Seigneur d'Aquaviva, qui fut reçu Chambellan de Jeanne, I du nom, Reine de Naples, en 1349.

Scipion Diacette d'Aquaviva, Comte de Châteauvilain, prit le titre de Duc d'*Atri*. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz. Il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal, mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. De toutes les branches de cette Maison, il n'y a que celle des Ducs d'*Atri* qui subsiste dans les enfans de Dominique d'Aquaviva d'Arragon, Duc d'Atri, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Capitaine de la Compagnie Italienne, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Philippe V.

Trojan Aquaviva d'Arragon, fils puîné de Jean-Jerome, Duc d'Atri, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Léonore-Cécile Spinelli*, sa seconde femme, fut déclaré Cardinal par le Pape Clément XII, le premier Octobre 1732; il est mort en 1749, & il est frere de Dominique d'Atri, qui fait le sujet de cet article. *Voyez* Imhoff & Moréri, *Hist. Italiæ & Hispaniæ Geneal.*

* AQUIGNY, ou ACQUIGNY : Bourg avec titre de Baronnie, en Normandie, Diocèse d'Evreux.

* AQUITAINE : les anciens Ducs d'Aquitaine étoient issus de la race des Merovingiens. Clovis fut le premier Roi de France qui la posséda. Elle comprenoit alors les pays qui sont entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Après la mort de Clovis, Clodomir, Roi d'Orléans, l'eut en partage.

Après sa mort, Clotaire I, son frere, la posséda, & la laissa à Charibert, l'un de ses fils, mort sans enfans mâles. Gontrand, Sigebert & Chilperic la partagerent entr'eux. Clotaire II, resté seul de la postérité de Clovis, réunit en sa personne toute l'Aquitaine; Charibert, son second fils, eut l'Aquitaine qui comprenoit le Toulousain, le Querci, l'Agénois, la Saintonge, le Périgord, la Novempopulanie

populanie, ou Gascogne, avec Arles, & la partie de Provence qui dépendoit du Royaume de Neustrie. RYDERIC ou CHILPERIC fut son successeur. DAGOBERT ensuite la donna à BOGGIS & à BERTRAND, ses neveux, à titre de Duché. Ce fut le premier appanage qui fut donné aux Princes de la Maison Royale. Il fut possédé héréditairement par les descendans de BOGGIS, jusqu'à la fin de la premiere race. WAIFFRE fut le dernier Duc héréditaire d'Aquitaine de la premiere race de nos Rois.

PEPIN, fils de CHARLES-MARTEL, auteur de la seconde race, réunit l'*Aquitaine* à la Couronne, en 768. CHARLEMAGNE en fit un Royaume, dont il se réserva l'autorité. Elle fut confondue sous LOUIS *le Begue* avec le reste de la Monarchie; & cessant d'être un Royaume à part, elle fut réduite en Duché.

RANULPHE, Grand-Seigneur de Bourgogne, parent de CHARLES *le Chauve*, fut le premier qui porta le titre de Duc.

GUILLAUME, son neveu, Comte d'Auvergne, lui succéda. On trouve GUILLAUME-HUGUES, Duc d'Aquitaine, en 935,

GUILLAUME *Tête d'Estoupes;* GUILLAUME, surnommé *Godefroi;* & SAINT-GUILLAUME, qui laissa une fille nommée

ÉLÉONORE, qui porta en mariage le Duché d'Aquitaine à LOUIS *le jeune:* mais elle n'apporta que la Guyenne propre ou le Bordelois, les Landes, l'Agénois, le Basadois, le Périgord, la Saintonge, le Limosin, & beaucoup de droits sur les autres Provinces. ÉLÉONORE, étant répudiée, porta, par son second mariage avec HENRI, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ce second mari devint Roi. RICHARD *cœur de Lion*, l'eut après lui, & rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. Enfin l'Aquitaine, passant alternativement, en tout ou en partie, de l'Anglois au François, du François à l'Anglois, confisquée plusieurs fois sur les Anglois, a eu pour dernier Duc CHARLES, frere de LOUIS XI, & cette contrée n'a plus été séparée du Domaine de la Couronne.

Le Roi LOUIS XV a renouvellé le titre de Duc d'Aquitaine, en faveur de

FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-JOSEPH de France, second fils de feu M. le Dauphin, né le 8 Septembre 1753, & mort le 22 Février 1754.

* ARAMONT: Terre en Languedoc, Diocèse d'Uzès, qui est une Baronnie fort ancienne, que la Maison de ce nom posséde depuis longtems.

—ARAZOLA-D'OGNATE, ancienne Noblesse d'Espagne, établie en Flandres, depuis l'Archiduc ALBERT, à la suite duquel un de ceux de cette famille y passa. Ils ont toujours entré depuis dans tous les grands Chapitres Nobles.

JEAN ARAZOLA-D'OGNATE, Seigneur de Gaumont, un des descendans de cette maison, avoit épousé *Isabelle de Cardes*, dont il a eu

GRACE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE ARAZOLA-D'OGNATE, morte à Paris le 16 Septembre 1746, âgée de 70 ans, étant née au mois de Décembre 1676.

Elle avoit épousé, 1°. au mois de Mai 1696, *Armand Nompar-de-Caumont-la-Force*, Marquis de Montpouillan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & Gouverneur d'Arnheim; & 2°. le premier Juin 1702, *Marc-Antoine Bosc-du-Bouchet*, mort le 18 Avril 1734, dont elle a eu deux filles, qui sont mariées. *Mercure de France, du mois de Novembre 1746, pages 198 & 199.*

Les armes d'ARAZOLA-D'OGNATE sont en plein de la Province de Biscaye, sçavoir : *d'argent, à un arbre de sinople, & 2 loups de sable passans l'un sur l'autre.* La devise, *ou* le cri de la Maison d'ARAZOLA-D'OGNATE est : *Ara soli Deo.*

—ARBALESTE, SIMON ARBALESTE, Maire de la ville de Baune, épousa *Madelene Bochart*, fille de *Guillaume*, Sieur de Norpy, natif du Vézelay, vec laquelle il gît en ladite ville de Baune, & fut pere de

GUY, I du nom, Seigneur de la Borde-le-Vicomte & de la Riviere, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Avril 1480, & Président aux Enquêtes du même Parlement, ensuite Président en la Chambre des Comptes; il gît aux Grands-Augustins de Paris, où l'on voit son effigie. Il eut de *Charlote de Marle*, son épouse, fille & troisieme enfant d'*Arnoul*, d'abord Maître des Requêtes, & ensuite Président au Parlement de Paris,

JEAN, Seigneur de la Borde, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1510. Il épousa *Marguerite* ou *Madelene de Fragelais*, fille de *Jean*, Seigneur de Néron, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Mai 1454, & de *Jeanne Chambellan*, sa femme, dont il eut :

1. GUY, II du nom, qui suit.

2. Et MARIE, femme de *Jacques de Cochefilet*, Seigneur de Vaucelas.

GUY, II du nom, Seigneur de Néron, de la Borde, &c. Président en la Chambre des Comptes à Paris en 1555, avoit acquis en 1552 le Vicomté de Melun. Il épousa *Madelene Chevalier*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Vicomte de Melun, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans.

2. CHARLES, qui suit.

3. Et CHARLOTE, mariée, 1°. à *Jean de Pas*, Seigneur de Martinsart, puîné de Feuquieres; & 2°. à *Philippe de Marnay*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Marly, & Gouverneur de Saumur.

CHARLES, Seigneur de la Borde & de Néron, Vicomte de Melun, fut marié avec *Louise Boucher*, fille d'*Arnoul*, Seigneur d'Orsay & de Piscop, & reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Novembre 1544, Maître des Requêtes le 11 Septembre 1555, & Président au Grand-Conseil; dont il eut :

1. LOUIS, qui suit.

2. Et ISABELLE, femme de *N..... du Hallot*, Vicomte de Lestourville.

LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Borde, Néron, & Vicomte de

Melun, épousa, 1°. *Marie Hennequin*, fille & troisieme enfant de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur du Fay, Sécretaire des Finances du Roi & du Duc d'Anjou, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi; & de *Marguerite le Féron*; & 2°. *Marguerite* ou *Madelene de Beauvau*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Pimpéan, & de *Philippe de Naillac*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de postérité.

Il eut du premier lit :

1. Guy, III du nom, Chevalier, Vicomte de Melun, Bailli & Gouverneur de ladite ville, tué en Allemagne à la journée de Marienthal en 1645, laissant de *Marie de Montmorenci*, fille de *Pierre*, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée Duval*, Dame de Mareuil, Fontenay, &c. qu'il avoit épousée en 1637, une fille unique, Françoise-Marie, dont l'alliance est ignorée.

2. Et François-Louis, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croisilles, &, par la mort de son frere aîné, Seigneur de la Borde, Néron & Champigny, marié, 1°. à *N*..... morte sans postérité; & 2°. à *Marie-Anne Mousle*, dont une fille unique, Anne-Françoise, mariée, par contrat du 22 Avril 1731, à *Louis de Mailli*, II du nom, Chevalier, Marquis de Rubempré, fils de *Louis*, I du nom, Comte de Nesle, & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*; dont des enfans. Elle a été nommée, en 1747, Dame de feu Madame la Dauphine, *voyez* au mot MAILLI.

La Vicomté de Melun, acquise en 1552 par Guy Arbaleste, II du nom, héritage de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, dont il ne subsiste plus que ceux mentionnés en l'article de MELUN, est aujourd'hui incorporée dans le Duché-Pairie de Villars.

Les armes de cette Maison éteinte étoient : *d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de quatre arbalestes de gueules.*

—ARBALESTIER (d') : c'est une famille noble du Dauphiné, dont l'origine est si ancienne, que l'on n'en peut découvrir la souche. Le premier de ce nom que l'on connoisse, & dont fait mention *Chorier* dans son histoire du Dauphiné, est

I. Guigues d'Arbalestier, Ecuyer, qui fut nommé exécuteur testamentaire de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage, & probablement son ayeul maternel, en 1275. Il possédoit différentes Terres dans les Comtés de Diois & Valentinois, ainsi que Pons, I du nom, son fils, pour lesquelles ce dernier prêta hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Prince Aymar de Poitiers, Comte de Diois & Valentinois, de qui lesdites Terres relevoient, le 18 Avril 1332.

II. Pons d'Arbalestier, I du nom, Ecuyer, possédoit, comme nous venons de le dire, plusieurs Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, pour lesquelles, ainsi que pour celles que possédoit son pere dans ces Comtés, il rendit hommage au Prince Aymar de Poitiers, de qui elles relevoient, le 18 Avril 1332. Il avoit épousé *Falconne Arthaud*, Dame d'Auriole, laquelle, par acte passé devant *Silvestre*, Notaire èsdits Comtés,

le 27 Octobre 1381, institue son héritier universel Noble Pons d'Arbalestier, II du nom, son fils, qui suit.

III. Pons d'Arbalestier, II du nom, Ecuyer, fut institué héritier universel de sa mere, par acte passé devant *Silvestre*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 27 Octobre 1381, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, Jean, I du nom, qu'il émancipa par acte passé devant le Juge-Mage desdits Comtés, le 18 Février 1406, où ils sont tous deux qualifiés *Nobles*.

IV. Jean d'Arbalestier, I du nom, Ecuyer, fut émancipé par son pere le 18 Février 1406, par acte passé devant le Juge-Mage des Comtés de Diois & de Valentinois. Il étoit Seigneur de Gigors & autres lieux pour lesquelles Terres & Seigneuries, ainsi que pour celles que son pere possédoit èsdits Comtés, il rendit hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Duc de Savoye, Comte de Valentinois & de Diois, de qui lesdites Terres relevoient, le 21 Mars 1441; il rendit pareillement hommage, tant pour lui que pour son pere, au Dauphin qui fut ensuite Louis XI, le 14 Février 1446; il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la révision générale des feux du lieu de Gigors, en 1447, avec Claude d'Arbalestier, son fils aîné. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. Claude, qui suit.
2. Et Pierre, Ecuyer, Seigneur de Blazac, dont la branche est éteinte.

V. Claude d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac & autres Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, rendit hommage tant pour lesdites Terres, que pour celles que son pere possédoit èsdits Comtés, comme nous avons dit, d'abord au Duc de Savoye, le 21 Mars 1441, puis au Dauphin qui fut ensuite Louis XI, le 14 Février 1446. Il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la révision générale des feux du lieu de Gigors, avec son pere, en 1447; puis à une autre révision des feux du même lieu en 1474. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Monotoni*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Décembre 1444, *Blanche-Odon de Monteiller*, dont il eut deux fils, qui passerent entr'eux, le 14 Février 1481, un acte d'association & communion, au bas duquel il mit son approbation le 19 du même mois. Il fit son testament, par lequel il substitue tous ses biens en faveur de son petit-fils. Ses enfans furent:

1. Georges, qui suit.
2. Et Antoine, qui mourut sans postérité. Il avoit fait avec son frere aîné un acte d'association & communion, le 14 Février 1481, que leur pere avoit ratifié le 19 dudit mois.

VI. Georges d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, & autres Terres en Valentinois, s'associa avec son frere puîné, par acte du 14 Février 1481, approuvé par son pere le 19 du même mois, du vivant duquel il épousa *Louise de Massebœuf*, qui fit une donation à son

fils de tous ses biens, par son contrat de mariage du 16 Juin 1523. Ses enfans furent :

1. Aimar, qui suit.

2. Et Jeanne, qui fut mariée, & dont les héritiers transigerent avec Aimar, son frere aîné, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de Georges, leur pere commun, qui furent acquittés par ledit Aimar, qui protesta de ses droits à la substitution portés en sa faveur au testament de Claude, son ayeul.

VII. Aimar d'Arbalestier, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, & autres lieux, transigea avec les héritiers de Jeanne, sa sœur, par acte passé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de Georges, leur pere commun, qu'il acquitta avec protestation de ses droits portés en sa faveur au testament de Claude, son ayeul. Il étoit si estimé du Pape Clément VII, qui siégeoit alors, que ce Pape lui accorda par une Bulle différentes graces spéciales & des priviléges particuliers, tant pour lui que pour cinq autres personnes qu'il voudroit nommer, Ecclésiastiques ou Laïques, en considération de ses services. Il testa, par acte passé devant *Sauvain*, Notaire, le 14 Février 1547, en faveur de ses enfans, & avoit épousé, par contrat passé devant *Mirabelli*, Notaire, le 16 Juin 1523, en présence de sa mere qui lui fit, en faveur de ce mariage, donation de tous ses biens, *Marguerite Planchette*, laquelle, étant veuve, donna quittance à son fils aîné, par acte passé devant *Dusserre*, Notaire, le 8 Décembre 1547, par *Gaspard Colau*, son fondé de pouvoir. Ses enfans furent :

1. Jean, II du nom, qui suit.

2. Et Charles, qui céda tous les droits qu'il avoit dans la succession de son pere, à Jean, son frere aîné.

VIII. Jean d'Arbalestier, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. fut institué cohéritier universel par le testament de son pere du 14 Février 1547, conjointement avec Charles, son frere puîné, qui lui céda tous ses droits. Il donna quittance tant pour lui, que comme étant aux droits de Charles, son frere, par acte passé devant *Dusserre*, Notaire, le 8 Décembre de la même année, à *Gaspard Colau*, fondé de procuration de la Dame sa mere, lors veuve dudit Aimar d'Arbalestier, son pere. Il servit dans l'arriere-ban de la Noblesse que Henri II avoit envoyée à Aigues-mortes, suivant un acquit du 20 Juillet 1552; puis fut Gouverneur de Barzet, Montpézat, Royac, Meyras, par commission du 8 Mars 1570. Il avoit épousé *Louise d'Urre*, avec laquelle il avoit fait un testament mutuel & réciproque le 22 Octobre 1567, par lequel ils instituent Noble Isaac, leur fils unique, leur héritier universel.

IX. Isaac d'Arbalestier, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. institué héritier universel de ses pere & mere par leur testament mutuel en sa faveur du 22 Octobre 1567, il commanda

une Compagnie de gens de guerre dans le Régiment de *Cugé*, par commission de M. *d'Ornano*, Lieutenant de Roi de cette Province, du 1 Août 1592; fut ensuite Gentilhomme servant du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres de retenue du 18 Décembre 1594; rendit hommage pour ses terres de Gigors, Blazac, Beaufort, Montclar, Labatro, le Plan-Suze, Montmeyron, la Gardotte, &c. à la Chambre des Comptes du Dauphiné, les 1 Juillet 1604 & 4 Février 1621; servit ensuite dans l'arriere-ban, suivant une quittance du 13 Février 1634; céda à ses enfans, par acte passé devant *Béranger*, Notaire, une somme de 500 livres sur *Pierre Marcon*, du lieu de Montclar. Il avoit épousé, par contrat du 22 Février 1590, *Esther de Sauvain-de-Chailar*, dont il eut :

1. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Montclar, Beaufort, Labatro, Gigors, le Plan-Suze, Montmeyron, &c. dont il rendit hommage à la Chambre des Comptes le 24 Juillet 1655; il obtint Arrêt de la Chambre de l'Édit contre la Communauté de Loriot, qui lui disputoit un fonds de Terre qu'il avoit acquis en 1639, par lequel cette Cour, après avoir vu ses titres & piéces, ordonne qu'il continueroit d'en jouir aux mêmes franchises attribuées aux anciens Nobles par le réglement de l'année 1639. Il fut Colonel de quatre mille Légionaires, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épousé, en 1622, une femme dont le nom est ignoré, de laquelle il eut trois fils, deux desquels furent tués au service du Roi, & le troisieme mourut *ab intestat*. Les Terres de Beaufort & autres furent partagées entre quatorze cohéritiers.

2. JEAN, qui céda à PAUL, son frere, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, le Château de la Gardotte & autres Terres à lui échues par le décès de CHARLES, son frere, & de ses neveux.

3. Et PAUL, qui suit.

X. PAUL D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, Mirabel, Gigors, Blazac, & autres lieux; transigea, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, avec JEAN, son frere, qui lui céda le Château de la Gardotte & autres Terres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garnier*, Notaire, en 1630, en présence & du consentement de son pere, *Eléonore de Lambert-de-Saint-Vincent-de-Barcy*, dont il eut,

XI. GASPARD D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, de la Gardotte, Gigors, Beaufort, Blazac, &c. né le 26 Décembre 1634, & tenu sur les fonts de baptême par *Gaspard de Chabriant*, son oncle maternel, & *Esther de Sauvain-du-Chailar*, son ayeule paternelle; fut émancipé par son pere en 1646, & maintenu dans sa noblesse, conjointement avec lui, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, en 1668, après avoir produit ses titres de noblesse, & comme tels déchargés l'un & l'autre des taxes auxquelles ils avoient été imposés. Il reçut quittance, le 18 Avril 1675, de *Louis Targier*, Conseiller du Roi, ancien Receveur des Tailles de la ville de Montelimart, & commis par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, pour le recouvrement des taxes qui devoient être payées par les Gentilshommes pour la convocation de l'arriere-ban; & mourut en 1718. Il avoit épousé, par contrat du 12 Sep-

cembre 1662, en présence de son pere & de CHARLES D'ARBALESTIER, son oncle, *Charlote d'Armand-de-Luz*, dont il eut :

1. GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. qui fut premier Capitaine & Major du Régiment de *Saint-Serond*, d'où il s'est retiré à cause de ses blessures, & mourut en 1736. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1695, en présence & du consentement de ses pere & mere, qui lui firent donation de tous leurs biens, & fixerent la légitime de ses freres, & notamment d'ISAAC, II du nom, son frere puîné, Noble Demoiselle *N...... de Reynier*, dont il eut quatre filles : l'une fut mariée avec *N.... de Bouets*, Conseiller au Parlement de Grenoble; la seconde avec *N.... d'Aspremont*; la troisieme avec *N.... de Blocard-d'Orange*; & la derniere, nommée LUCRÉCE, fut mariée, par contrat du 1 Mars 1730, avec GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, son cousin-germain, pour réunir dans la Maison les biens de famille, ses sœurs n'ayant point d'enfans.

2. ISAAC, II du nom, qui suit.

Et quatre garçons, tués au service du Roi.

XII. ISAAC D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. servit long-tems dans le Corps-Royal d'Artillerie, résident à Grenoble; il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche des fiefs en Languedoc, par Jugement de l'Intendant de cette Province, en 1718, après avoir produit ses titres, & comme tel, déchargé des taxes auxquelles il avoit été imposé; & mourut en 1747. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1704, en présence & du consentement de son pere, & du Seigneur de Mirabel, son frere aîné, *Marie Gaillard-de-la-Chaux*, dont il eut, entr'autres enfans,

XIII. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. Il servit long-tems avec son pere dans le Corps-Royal d'Artillerie résident à Grenoble, & mourut en 1761. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Saunier*, Notaire à Grave, le 1 Mars 1730, LUCRÉCE D'ARBALESTIER, sa cousine-germaine, fille & quatrieme enfant de GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD D'ARBALESTIER, oncle de son mari, & de *N.... de Reynier*, en présence & du consentement de leurs peres, qui leur donnoient, en faveur de cette alliance chacun, la moitié de tous leurs biens. Il eut de ce mariage,

1. GASPARD-MELCHIOR, II du nom, qui suit.

2. Et PAUL-ISAAC, Chevalier, Seigneur de la Gardotte & de Beaufort, d'abord Lieutenant au Régiment de *Ségur*, Infanterie; puis Lieutenant en premier dans celui de Soissonnois, reformé en 1749; remplacé dans les Grenadiers-Royaux du Dauphiné en 1750, d'où il a passé dans le Régiment de *Belsunce* en 1753; il a fait toutes les dernieres guerres avec ce Corps, & a été créé Chevalier de Saint-Louis & Major-Commandant à Mont-Dauphin en 1768. Il a épousé, cette même année, *Catherine de Michalon*, sœur d'*Arnaud-Louis de Michalon*, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Chef en Dauphiné, où les preuves se font pour y

être admis; dont il a ARNAUD-LOUIS, Chevalier, né en 1769.

XIV. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. a épousé, en 1756, *Louise de Chanancille-de-Bellenave*, dont il a :

1. ISAAC-PAUL-CLAUDE, Chevalier, né en 1761.
2. FRANÇOIS-RÉGIS, Chevalier, né en 1762.
3. Et LUCRÉCE, Demoiselle, née en 1759.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, & certifié avoir été fait sur les titres, par M. le Baron *de Bruyeres-Saint-Michel*, Syndic de la Noblesse du bas Dauphiné.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq pommes de pin de sinople, & accompagné de trois étoiles d'or, posées deux & une.*

—ARBAUD, en Provence. I. BARTHELEMI D'ARBAUD, Chancelier du Roi ROBERT, est la tige de cette famille. On le trouve qualifié *Miles*, Chevalier, dans plusieurs actes passés aux années 1324 & 1326. *Nostradamus* le nomme parmi les Hommes illustres de ce tems-là, dans son Histoire de Provence, *fol.* 338. Il épousa *Béatrix de Fos*, fille de *Rosselin de Fos*, de laquelle il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit.
2. MELCHIOR, rapporté ci-après.

JEAN D'ARBAUD s'établit à Arles, où il passa plusieurs actes dans lesquels il est qualifié *Damoiseau*. Il conste, par une Charte de l'Eglise de Saint-Trophime de cette Ville, en date de l'an 1343, qu'il fonda une Messe qu'on doit dire chaque lundi, à la Chapelle des ames du Purgatoire de la même Eglise, pour le repos de l'ame de BARTHELEMI D'ARBAUD, son pere. Ses descendans ont toujours soutenu de la maniere la plus honorable leur noblesse. Ils l'avoient illustrée par leurs services dans les Armées de nos Rois & par leurs bonnes alliances. Cette branche étoit connue à Arles sous le nom d'ARBAUD BLONZAC. Elle portoit pour armes : *d'argent, au griffon de sable, la patte dextre d'aigle, & la jambe sénestre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.*

II. MELCHIOR D'ARBAUD, second fils de BARTHELEMI, succéda aux Seigneuries & possessions que son pere avoit dans la haute Provence. Il épousa, en 1338, *Blanche de Sabran*, dont il eut :

III. GUILLAUME D'ARBAUD, qualifié *Nobilis & potens vir*, dans plusieurs reconnoissances passées par divers particuliers de la ville d'Aups, aux années 1389 & suivantes, jusqu'en 1400. Il épousa *Antoinette de Pigono*, ou *Pingon*, & fut pere de

IV. ARBAUD D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, marié avec *Suzanne de Castellane*, fille de *Pons*, le 18 Août 1420. Il fut premier Consul de la Ville d'Aix, en 1428. *Nostradamus*, Histoire de Provence, *fol.* 561 parlant des Gentilshommes célebres en l'an 1419, fait mention D'ARBAUD ARBAUD, Seigneur d'Aups ; il est qualifié, *Magnificus & potens vir*, dans plusieurs reconnoissances des années 1405, 1408, jusqu'en 1427, reçues

reçues par *Bellandt*, Notaire d'Aups. Il fit son testament, le 14 Janvier 1445, en faveur de son fils.

V. GUILLAUME D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, Seigneur de Brest, de Bargemont, de Comps, de Callas, de Malignon & de Fabregues; lequel testa aussi en 1505, (*Poësi*, Notaire de Villecroze). Il laissa d'*Honorade de Fabry*, sa femme, trois fils :

1. PIERRE, tige des Seigneurs de *Gardane* & de *Jouques*.

2. HONORÉ, chef de celle des Seigneurs de *Brest* & de *Châteauvieux*, rapportée ci après.

3. Et JEAN, qui fut légataire de la Seigneurie de Fabregues. Il se retira à Aix, où il acquit un Office de Maître Rational, en 1502. HONORÉ, son fils, fut pourvû de la même Charge en 1523. Cette branche est éteinte dans la Maison de *Roux-la-Perusse*, qui en porte le nom & les armes.

Premiere branche des Seigneurs DE GARDANE & DE JOUQUES.

VI. PIERRE D'ARBAUD, institué co-héritier par GUILLAUME, son pere, eut les terres de Bargemont & de Callas; il fut premier Consul d'Aix, Procureur du pays, en 1545. Il épousa en premieres noces *Marguerite de Pontevès*, dont il eut

JACQUES D'ARBAUD, surnommé *le Majeur*, qui fit la branche des Seigneurs de *Rognac*, éteinte dans la Maison de *Thomassin Raillane*. Il se maria en secondes noces avec *Honorade de Bourgarel*, de laquelle il laissa : JACQUES D'ARBAUD, dit *le Mineur*, & HONORÉ, qui suit. De JACQUES *le Mineur*, étoient issus les Seigneurs de *Porcheres*, qui faisoient leur demeure à Saint-Maximin & à Marseille, & celle des Seigneurs *de la Chapelle-Senevois*.

VII. HONORÉ, Seigneur de Gardane, fut pourvu d'un Office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes de Provence, l'an 1554; il acquit une portion de la terre de Gardane, & eut de *Jeanne de Bompar*, sa femme :

1. JOSEPH, qui suit.

2. HONORÉ, Chevalier de Malte, & pourvû d'une Commanderie en 1607.

3. GÉRARD, second Colonel d'Aix en 1621, mort sans alliance.

4. Et LOUISE, mariée en 1588 à noble *Jean de Gaillard*.

VIII. JOSEPH D'ARBAUD fut reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes, l'an 1595; & marié avec *Louise Thomas*, dont il eut :

IX. JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, l'an 1632. Il réunit encore une portion de la terre de Gardane, le 28 Août 1635. Il fit son testament en 1649, & institua héritier JACQUES, son fils.

X. JACQUES D'ARBAUD, Seigneur de Gardane, acquit la terre de *Jouques*; il épousa, en 1674, *Marguerite de Maurel du Chafaut*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

1. ANDRÉ-ELZEARD, qui suit.

2. Charles, mort Major dans le Régiment de Champagne.

3. Et Joseph, Seigneur de Gardane, Chef d'Escadre des Armées Navales.

XI. André Elzeard, Seigneur de Jouques & de Gardane, a été successivement Conseiller & Président à Mortier au Parlement d'Aix. Il épousa, en 1697, *Anne de Citrany*, fille de *Joseph*, Conseiller à la Cour des Comptes. Il est mort en 1744, & a laissé :

1. Jean-Joseph-Augustin, qui suit.

2. Gaspard, Officier de Galere, & Chevalier de Saint-Louis.

3. François-Casimir, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Abbé de Saint-Laurent de Combelongue.

4. Et Bache-Alexandre, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

XII. Jean-Joseph-Augustin d'Arbaud, Seigneur de Jouques & d'Ongles, Conseiller au Parlement à épousé *Lucrece-François-Cécile de Renaud*, Dame d'Ongles, fille de *Jean de Renaud*, Seigneur dudit lieu, de laquelle il a eu deux enfans mâles.

1. & 2. André-Elzeard, & Joseph Bache, qui est Officier des Vaisseaux du Roi.

Cette branche a formé des alliances, par les filles, avec les Maisons de *Bricar*, *Dedons*, *Durand-Gaillard*, *Isoard*, *Michaëlis*, *Thomassin-Bailliane*, *Thomassin-Mazaugues*, *Bonnet-Costefredes*. Il y a une tante & une sœur de Jean-Augustin d'Arbaud, ci-dessus, Religieuse au premier Monastere de Sainte-Ursule d'Aix.

Les armes de cette branche : *d'azur, au chevron d'argent & au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Seconde branche des Seigneurs DE BREST *&* DE CHATEAUVIEUX.

VI Honoré d'Arbaud, institué aussi héritier, par le testament de Guillaume II, son pere, fut Seigneur de Saint-Jean de Brest; il testa le 12 Septembre 1524, & laissa de *Marguerite de Clary*, sa femme,

VII. Honoré II, qui eut de sa femme *Antoinette de Portanier :*

VIII. Melchior d'Arbaud, marié en 1545 à *Françoise de Laugier*, dont il eut Guillaume, qui suit, & Antoine-Marcellin, marié avec *Blanche de Barras*. Il étoit chef de la branche éteinte des Seigneurs de *Brest*.

IX. Guillaume, épousa *Diane de Barras*, sœur de *Blanche*, en 1571. Il fut pere de

X. François d'Arbaud, marié, en 1625, avec *Marguerite de Fabri Fabregues*, dont il eut :

1. Melchior II, qui suit.

2. François, reçu Chevalier de Malte en 1653.

3. Et Marguerite, mariée à *César de Fabran*.

XI. Melchior II, Seigneur de Fos-Amphoux, & de Chateauvieux, épousa, en 1660, *Françoise de Reimond-Déoux*, dont il eut :

1. Alexandre, qui épousa la Dame de *Pontevès-Bargeme*, dont naquit Françoise, mariée dans la Maison de *Chailans-Mouriés*.

2. Antoine, qui suit.

3. Et François, reçu Chevalier de Malte.

XII. Antoine d'Arbaud, Seigneur de Châteauvieux, ci-devant Chevalier de Malte, a été marié deux fois. De son premier mariage est né Louis, Chevalier de Saint-Louis, Officier des Vaisseaux du Roi. De son second mariage, avec *Jeanne de Gaufridy de Fos*, qu'il avoit épousée le premier Juin 1723, sont nés deux fils, l'un reçu Chevalier de Malte, & mort Officier des Vaisseaux du Roi; l'autre fut admis, après avoir fait ses preuves, dans l'une des places de l'Abbaye sécularisée de Saint-Victor-lez-Marseille, le 19 Juillet 1751. *Armorial de Provence*, tome 1, page 47.

Cette branche porte les mêmes armes que la branche aînée, éteinte, qui avoit été formée au second degré par Jean. *Voyez* ci-dessus.

—ARBO-DE CASTELMERLE: ancienne Noblesse, originaire du pays de Navarre, suivant un inventaire des pieces produites à Saint-Sèvere, le 14 Mars 1668, devant le Commissaire subdélégué de l'Intendant de la Province, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse. Jeannot & Peirot d'Arbo, freres, Seigneurs de Castelmerle & de Lier, appellés *Tingon*, parce qu'ils sortoient de l'ancienne Maison de *Tingon*, rendirent hommage le 30 Juin 1445, à *Charles*, Seigneur d'Albret.

Jeannot d'Arbo est Chef de la branche aînée; & Peirot, chef de la branche cadette, rapportée après celle de son aîné.

PREMIERE BRANCHE.

Jeannot d'Arbo, Seigneur de Castelmerle-Bettoq, & de Lier, eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils, aussi appellé Jeannot.

Celui-ci eut pour fils Bertrand, Seigneur des mêmes terres.

Et Bertrand eut Guillaume, qui suit.

Guillaume d'Arbo, Ecuyer, Seigneur de Castelmerle & de Lier, donna, devant l'Evêque de l'Escar, Lieutenant-Général du Roi de Navarre, le dénombrement des biens qu'il tenoit à foi & hommage dudit Seigneur Roi, comme Duc d'Albret. Il épousa, par contrat du 19 Août 1582, *Lionne de Bessabat*, dont il eut Jean-Bertrand, qui suit:

Jean Bertrand d'Arbo, Sieur de Castelmerle, &c. rendit hommage des mêmes terres à la Chambre des Comptes de Mérac, le 18 Février 1606. Il épousa, par contrat du 27 Mars 1615, *Susanne de Montgrand*. Il en eut François, qui suit.

François d'Arbo, se maria, par contrat du 30 Avril 1652, avec *Bertrande du Casse*. Il fut Capitaine du Régiment de Montausier, par Commission du 19 Mai 1650. Il eut de son mariage François, qui suit.

François d'Arbo, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Castelmerle, de Castera, &c. fut assigné pour produire ses titres de noblesse. Le Chef de cette branche est André d'Arbo-de-Castelmerle, Sieur de Lier, fils de Jean; habitant dans sa maison noble de Lier, autrement Castera, de la Paroisse du Var, Duché d'Albret.

SECONDE BRANCHE,

Établie en Artois sous le nom d'ARBO-CASAUBON.

Noble Peirot, ou Pierre d'Arbo-de-Castelmerle, frere puîné de Jeannot, chef de la branche aînée, épousa, en 1460, Demoiselle *Marguerite de la Lanne*. Ils eurent de leur mariage,

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, II du nom, qui se maria, en 1493, avec Demoiselle de *Coudroy*, dont naquirent :

1. Pierre, qui suit.
2. Et Jean, dont on ignore la postérité.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, III du nom, se maria, en 1529, avec Demoiselle *Jeanne du Plan*, dont Pierre, qui suit, & Philippe.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, IV du nom, épousa, en 1562, Demoiselle *N... du Cros*. Il en eut :

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, V du nom, qui s'allia, en 1597, avec Demoiselle *Marguerite de Lartige*. De ce mariage naquit

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, VI du nom, marié, en 1635, à Demoiselle *Saubarde de Clanche*. De ce mariage sont nés :

1. François, qui suit.
2. Et René, Curé de Gouts, dans la Sénéchaussée de Saint-Sever.

François d'Arbo-de-Casaubon, Capitaine au Régiment de *Tessé*, s'allia, en 1671, à Demoiselle *N.... de la Bert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Casalieu. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre, Capitaine au Régiment de *Tessé*.
2. Et René, qui suit.

René d'Arbo, aussi Capitaine dans le Régiment de *Tessé*, suivant une Commission donnée par Sa Majesté, partagea avec son frere aîné la succession de leurs pere & mere. Il épousa, en 1723, Demoiselle *N... de la Pierre*, dont :

1. Joseph.
2. Pierre, appellé *le Chevalier d'Arbo*, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie.
3. Jean-Pierre.
4. & 5. Et deux filles.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à deux lions rampans de gueules, au 2 & 3 d'argent, à deux arbres de sinople.*

—ARBOUSSIER, famille du Languedoc. Gaspard d'Arboussier fit son testament en l'an 1556. Il étoit trisayeul de Jean-François

d'Arboussier, Seigneur de Montagut, Capitaine de Cavalerie en 1692, mort le 8 Octobre 1725, âgé de cinquante-sept ans, laissant de son mariage, accordé en 1704, avec *Anne d'Avessens*, fille de *Jean-Jacques d'Avessens*, Seigneur de Saint-Rome, & de *Marie de Rosel* :

1. Jean-Jacques, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Diocèse de Toulouse.
2. Louis, Ecuyer, né le 22 Juin 1711.
3. Philippe, né le 10 Novembre 1712.
4. Jean-Louis, né le 25 Octobre 1716.
5. Jean-François, né le 26 Février 1718.
6. Joseph, né le 5 Novembre 1720.
7. & 8. Gabrielle & Louise, Religieuses.
9. Et Marie, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, tom. I, part. 1.

Les armes : *d'argent, à un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accosté de deux lions de gueules, affrontés contre le tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derriere posée sur la terrasse.*

ARC, en Barrois : branche cadette de la Maison de *Vienne*, en Bourgogne, dont le dernier, François de Vienne, II du nom, mort à Turin, sans alliance, en 1537, institua pour son héritier *Antoine de Bauffremont*, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Vienne*. Voyez VIENNE.

* ARCELOT, en Bourgogne : Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Mars 1694, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Mars 1697, en faveur d'*Alphonse de Guerribout*, Chevalier, Marquis de Favery, Gouverneur de Marsal, Grand-Bailli de Melun. Il n'a laissé d'*Elisabeth de Tinerand-de-Chalange* que trois filles; une de ces trois filles, *Elisabeth Guerribout*, épousa, le 23 Mars 1695, *Jean-Louis de Massuau*, Président au Grand-Conseil, auquel elle porta en dot le Marquisat d'*Arcelot*, qui depuis ce tems est dans cette famille; une autre, nommée *Genevieve de Guerribout-de-Favery*, mariée avec *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Mautry, de Carrel, &c.

—ARCEMALE : cette famille, d'une ancienne noblesse de Sologne, où elle possédoit le Fief de Marembert, en la Paroisse de Tremblevie, relevant du Comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360, que vivoit Bernard d'Arcemale, Ecuyer, pere de Guillaume, qualifié *Damoiseau*, en 1377, dont le fils Robert, Ecuyer, Seigneur de Marembert, avoit pour femme, vers l'an 1410, *Marion de Guilly*, fille de *Jean de Guilly*, Ecuyer, Seigneur des Marais. Cette branche, après avoir fourni huit degrés, à fini par deux filles.

Les Seigneurs de la Blanchardiere, la Fretiere & du Langon, en Berry, & dans le pays d'Aunis, sont sortis des Seigneurs d'Arembert,

& ont commencé à *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Fretiere, pere de *Louis*, Seigneur de Blanchardiere, Paroisse de Villegouin, en Berry, qui épousa en premieres noces *Silvine Bodot de la Viorne*, & en secondes noces, en 1573, *Anne Bodin*. Ce *Louis*, est ayeul de Jacques d'Arcemale, Ecuyer, Seigneur du Langon, qui a laissé plusieurs enfans de *Claude de Berthon*, fille de *Jean de Berthon*, Ecuyer, Seigneur de Logerie.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croissant de même.*

— ARCES, Maison des plus anciennes & des plus illustres du Dauphiné, même une des plus considérables, tant par les différens Grades & grands Emplois Militaires dont ceux de ce nom ont été décorés, que par les éminentes Dignités Ecclésiastiques dont ils ont été revêtus.

M. d'*Hozier*, Juge-d'Armes de France, a dressé la généalogie de cette Maison, en 1626, & la remonte, par une suite d'ayeux prouvée par des titres authentiques, au milieu du douzieme siécle, c'est-à-dire à l'an 1160. Elle a été considérable dans sa Province, & ce Vaudeville :

Arces, Varces, Granges & Commiers,
Tel les regarde, qui n'oseroit les férier.

qu'on lit dans les Historiens du Dauphiné, fait voir qu'elle y étoit même redoutable. Tous les Registres de la Chambre des Comptes du Dauphiné sont remplis des hommages rendus par les Seigneurs d'Arces aux Dauphins Viennois, & ensuite aux Rois de France, & M. d'Arces vient tout récemment (en 1769) d'y faire entégistrer tous ses titres.

Cette Maison, dans le treizieme siécle, se divisa en deux branches par Guigues & Aimon d'Arces. De celle de Guigues sont sortis, entr'autres personnages illustres, Jean d'Arces, Archevêque de Tarantaise, créé Cardinal par le Pape Nicolas V, en 1449 ; & le fameux Antoine d'Arces, dit le *Chevalier Blanc*, Seigneur de Licieux & de Livarrost, & premier Baron de Normandie, Capitaine de cinq cents hommes de pied, & Lieutenant-Général du Royaume d'Ecosse, où il fut nommé Viceroi. Il fut un des favoris les plus chéris du Roi Henri III, & un des Athletes qui sortit victorieux du combat des *trois contre trois*. Cette branche a fini dans Jacques d'Arces, Seigneur de la Roche-de-Glun, & Gouverneur de la Ville de Crest, en Dauphiné.

Il reste, sous le nom d'Arces, la branche qui a pour auteur, Aimon, frere de Guigues, établie à Domene, dans la vallée de Grésivaudan, en Dauphiné.

I. Aimon d'Arces, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Pierre, épousa, en 1289, *Ambroisie de Beaumont*, de laquelle il eut deux fils, Soffrey, qui suit, & Aimon.

II. Soffrey d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, de la Pierre & de Réaumont, fort considéré des deux derniers

Dauphins Viennois, fut Maréchal de Dauphiné, (Charge semblable à celle des Maréchaux de France, dit Monsieur de *Valbonnois*, dans son Histoire du Dauphiné, *tome* I, *pages* 49 & 50.) Il en fut décoré, tant en considération des bons services qu'il avoit rendus à l'État, que de ceux de ses prédécesseurs. Une autre preuve de la considération qu'on avoit pour lui à la Cour des Dauphins Viennois, c'est qu'il fut un des premiers favoris d'Isabelle de France, épouse de Guigues, Dauphin, XIII du nom, qui lui donna procuration le 23 Mars 1330, pour aller en France poursuivre ses droits sur la succession du Roi Philippe *le Long*, son pere, & de la Reine Jeanne de Bourgogne, sa mere. Il fournit des troupes au Dauphin, pour garder ses châteaux, comme on le voit par les anciens Comtes de la Châtellenie du Briançonnois.

C'étoit un Seigneur que le Dauphin qualifioit de son *Conseiller*, & même de la qualité de *Chevalier*, (*Miles*), qualification des plus honorables, qui n'étoit donnée qu'aux personnages les plus illustres. Il occupa les premieres charges de la Province, aussi le trouve-t-on qualifié de *Noble & Puissant Seigneur*, de même qu'Arthaud, son fils & plusieurs de ses descendans. Il fut Bailli du Briançonnois, & en même tems Maréchal de l'Armée du Dauphin, & en cette qualité il conduisit les Troupes du Dauphin en France, pour aider le Roi à combattre les Anglois. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais il eut cinq garçons: Soffrey, Louis, Jean, Pierre & Arthaud, qui suit; (la postérité des quatre premiers nous est inconnue) & une fille nommée Aiglantine.

III. Arthaud d'Arces, épousa Dame *Aynarde de Ceuson*, veuve du Connétable de *Theis* en 1343: dans plusieurs comptes de la Recette générale il est qualifié de *Messire*, de *Chevalier* & de *Bailli du Briançonnois*, & dans son testament de *Puissant Seigneur*, & suivant un compte de la Recette générale de 1393, il avoit pour son Lieutenant Noble *Michel Raoul*. Il rendit hommage à Humbert, Dauphin, pour les Maisons Fortes & Réaumont, le 2 Juin 1348, & testa le 25 Février 1378. Il eut pour fils Guigues, qui suit.

IV. Guigues d'Arces est qualifié par-tout de *Messire & de Chevalier*: on trouve à la Chambre des Comptes du Dauphiné une quittance passée en 1381, par plusieurs Seigneurs, pour leur vacation à l'Arriere-Ban convoqué par M. de *Beauville*, pour la défense du Dauphiné, au nombre desquels Seigneurs (qui n'étoient que les plus illustres de la Province) étoit Guigues d'Arces; il épousa, 1°. *Arthaude de Bompar*, de laquelle il eut un fils & deux filles, qui moururent sans postérité. 2°. *Jeanne de Commiers*, fille de *Raoul*, Seigneur de *Commiers*; il testa le 14 Décembre 1397, & eut de son mariage:

1. Arthaud, qui suit.

2. 3. 4. & 5. Morard, Guigues, Marie & Catherine.

V. Arthaud d'Arces, II du nom, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de Réaumont, suivant une délibération des États de la Province, tenus à Vienne, pour la défense du

Dauphiné, lorsque l'on craignoit que les Anglois, qui étoient en France, ne passassent le Rhône, pour y venir, en 1388, fut élu pour faire la distribution des Vavasseurs. Dans une convocation des États à Grenoble, du 19 Octobre 1392, par M. de *Montmaur*, Gouverneur de la Province, parmi les noms de ceux auxquels on écrivit, qui n'étoient que les Seigneurs les plus distingués, on trouve Messire Arthaud d'Arces, & dans une délibération prise à Romans, en 1400, où étoient assemblés les gens des trois États, Artaud d'Arces y est qualifié, avec quatre autres Seigneurs, de *Messire* & *d'Auditeur des Comptes des trois États :* il épousa Françoise d'Arles, sa parente, fille de Louis, Seigneur de la Bastie; il mourut *ab intestat*, en 1426, & laissa :

1. Claude.

2. Et Louis, qui suit.

Claude fit son cadet héritier, par son testament du 8 Octobre 1481.

VI. Louis d'Arces, I du nom, fut Mistral de Réaumont. *Ducange, Tome IV de la nouvelle édition de son Glossaire, folio* 778, dit : » Que » les Mistraux avoient le commandement des villes, avec tout pouvoir » d'imposer des Loix ». Les prédécesseurs d'Arthaud II avoient, de pere en fils, tous possédé la Mistralie de Réaumont, qui avoit été donnée à Sofferey d'Arces, en récompense des services rendus par sa Maison, & ses descendans l'ont encore possédée long-tems après lui. Dans la révision des feux de Réaumont, il est fait mention de Noble Louis d'Arces, & il est qualifié de *Mistral dudit lieu.* Il épousa *Guygonne du Fray*, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne de Grolée*, & il mourut en 1490, & eut pour enfans :

1. Louis, qui suit.

2, 3 & 4. Isabeau, Guygonne, & Françoise.

VII. Louis d'Arces, II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Montferrat*, Infanterie, par brevet du trois Octobre 1503, Mistral de Réaumont, fut un grand Capitaine. On trouve à la Chambre des Comptes de Grenoble l'ordre & le nombre des Gens de Guerre, avec les lettres du Chevalier *Bayard*, écrites à l'Evêque de Grenoble, son oncle, où il parle de la bravoure de Louis d'Arces, qui étoit Capitaine employé contre l'armée du Pape, du Roi d'Espagne & des Vénitiens, devant la ville de Ravenne; il fut laissé en ôtage lors de la capitulation faite par M. de *Belliers*, avec le Duc de Savoye. Il testa le 3 Juillet 1506, & eut de *Catherine Machi-de-Montagneu* ;

1. Antoine.

2. Humbert, qui suit.

3, 4 & 5. Soffrey, Louis & Guigues.

6. Et Claude, Abbé de Boscodon, élu Archevêque d'Embrun en 1510.

VIII. Humbert d'Arces, Chevalier, Seigneur de Montagneu & de plusieurs autres Terres, acquit en 1536 la totalité de la Seigneurie de Réaumont, où il avoit déja de grands biens, & dont il possédoit, à même

même titre que ses ancêtres, la Mistralie. Le Domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems, il est qualifié de *puissant Seigneur* dans la transaction que fit CLAUDE, son fils, avec ses freres en 1565. Il épousa *Louise de la Poype*, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoise de la Balme*; il en eut :

1. CLAUDE, qui suit.

2. JEAN, qui fut un des braves Guerriers de son tems; il se signala à la bataille de Moncontour, gagnée sur le Comte de *Mansfeld*, le 7 Octobre 1569 : il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par CHARLES IX.

3. CHRISTOPHE.

4. & 5. LOUISE & JEANNE.

6. Et CATHERINE, qui fut mariée à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin.

IX. CLAUDE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. qui épousa, le 12 Octobre 1561, *Françoise de Boulogne*, fille d'*Antoine de Boulogne*, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reinette de Ville*; il en eut :

X. JEAN D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. qui se distingua à la bataille de Pontcharra, gagnée par le Duc de *Lesdiguieres*, sur les Troupes du Duc de Savoye. Il recueillit les biens de ses ancêtres, qui lui étoient substitués, & qui étoient fort considérables; ils lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Dauphiné, du 17 Mars 1593; il fut subrogé pour faire élection de ceux qui feroient le service au Ban des Etats de Valentinois & Diois, & pour faire les cottes. Il fit une Capitulation très-honorable au Fort d'Aigue-Belle, dont il étoit Commandant, avec EMMANUEL, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. Il fut ensuite Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, où il se retira en 1618. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; & comme il aimoit toujours le service, il obtint une commission le même jour que celle de sa Charge de Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, pour commander une Compagnie de gens de pied François, établie en garnison audit Fort; il fut ensuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans le Fort. Il épousa, le 7 Avril 1596, *Claudine de Berenger*, d'une des plus illustres familles du Royaume, fille de *Giraud*, Seigneur de Gua & de Morges, de laquelle il eut;

XI. ALEXANDRE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Bayette, eut une commission, le 1 Septembre 1630, pour commander une Compagnie de cent hommes au Fort de Barraux, par la démission de son pere qui la commandoit. L'Intendant de la Province, Commissaire-Juge pour la vérification des titres de noblesse, rendit, en sa faveur, une Ordonnance le 6 Juin 1641; cette Ordonnance, (dans le vû de laquelle il remonte, & prouve sa filiation & noblesse par titres authentiques qu'il produisit, & qui sont visés) le maintient dans sa qualité d'*ancien Noble de sa Province*, & affranchit ses fonds de tailles. Cette Ordonnance fut rendue contradictoirement sur les différends surve-

nus entre lui, & plusieurs Communautés voisines; il fut Seigneur de plusieurs Terres; & eut de *Bonne de Francon*, qu'il épousa le 29 Novembre 1630:

1. Hugues.

2. Etienne, qui suit.

3. Et Meraude.

XII. Etienne d'Arces, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux que son pere, fut fait Lieutenant d'une Compagnie Françoise dans le Fort de Barraux; il fut aussi confirmé dans l'ancienneté de sa noblesse, ainsi qu'il appert par le certificat de M. *Dugué*, départi pour la vérification des titres de noblesse, du 16 Juillet 1668; il laissa de *Lucrece le Maître*, fille de Noble *Henri*, qu'il avoit épousée le 18 Mai 1669,

1. Louis, qui suit.

2. Abel.

3. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Castres, par commission du 8 Août 1685, qui a laissé de *Marthe de Nave*, plusieurs enfans bâtards; sçavoir, *François*, *Jean-Baptiste*, *Marie*, *Anne* & *Marthe*, se disans d'*Arces*; contre lesquels Louis-Antoine vient d'obtenir un Arrêt, le 28 Juillet 1769, sur sa Requête, portant: « *inhibitions & défenses* » *à ces dits enfans naturels de prendre la qualité de Nobles & de légitimes*, » *& de porter les armes de la Maison d'*Arces; *à peine de faux*, *& d'en* » *être informé* ».

XIII. Louis d'Arces, Chevalire, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Bayette, fut Capitaine au Regiment de Champagne, par commission du 24 Octobre 1683, & Commandant à Villeneuve-lez-Avignon; il fut aussi un des vaillans Capitaines de son tems. On conserve dans la famille une lettre que lui écrivit M. de *Larrey*, Commandant de la Province, du Camp à Diblon le 30 Juillet 1694, qui le félicite sur *la belle & satisfaisante défense qu'il fit lorsque les ennmis l'attaquerent dans son poste*. Il épousa, le 13 Octobre 1684, *Françoise-Barbe de Pelegren*, fille d'*Esprit de Pelegren*, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine, dont il eut:

1. Joseph-Henri, qui suit.

2. Jean-Baptiste, mort jeune.

3. Louise, élevée à Saint-Cyr.

4 & 5. Dorothée & Jeanne.

6 & 7. Barbe & Emerentianne.

XIV. Joseph-Henri d'Arces, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domaine, a épousé, le 29 Mars 1719, *Marie-Claudine de Nantes*, dont:

1. Joseph-Henri, II du nom, Chanoine du Noble Chapitre de Saint-Chef en Dauphiné, né le 28 Mars 1722.

2. Louis-Antoine, qui suit.

3. Antoine-Modeste, né le 1 Avril 1730, Capitaine au Régiment de Hainault, par commission du 27 Septembre 1760.

4. Et Virginne, née le 8 Janvier 1720, mariée à Noble *Benoît de Chyvallet-de-Chamond*, Seigneur d'Aigue-Belle, & autres lieux.

XV. Louis-Antoine d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. né le 19 Décembre 1728, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par commission du 1 Mars 1758, Chevalier de Saint-Louis le 3 Juillet 1762; a obtenu, comme on l'a dit plus haut, un Arrêt du Parlement de Grenoble, du 28 Juillet 1769, qui fait *défenses aux enfans naturels d'*Antoine d'Arces *de prendre la qualité de Nobles & légitimes, & de porter les armes de la Maison d'*Arces. Il vient aussi d'obtenir un Arrêt d'enrégistrement le 31 Juillet de la même année, à la Chambre des Comptes de Grenoble, de ses titres originaux qui se trouvent dans cette Chambre, & en grande quantité, & qui servent à prouver qu'il descend en ligne directe du grand & illustre Soffrey d'Arces, Chevalier & Maréchal de Dauphiné, à qui les Dauphins Viennois firent des dons, en considération de ses services en 1322, & de ceux que ses ancêtres avoient rendus à leurs prédécesseurs Dauphins. Il devoit vivre avant l'an 1280, car il n'est pas à présumer que, s'il avoit été fort jeune, il eût pu rendre des services éclatans à ses Souverains, & en mériter des récompenses. Sa filiation ne forme que quinze degrés, parce que ses titres de noblesse se sont perdus par le laps des tems, où par le malheur des guerres civiles, & même depuis que le Juge-d'Armes de France dressa la généalogie de sa Maison, comme on l'a dit en 1626, & qu'elle est remontée par titres authentiques & originaux, suivant son certificat, jusqu'à 1160, & par conséquent de trois degrés au moins plus haut.

Louis-Antoine d'Arces a de son mariage contracté le 1 Janvier 1765:

Louis-Marie-Joseph, né le 8 Décembre 1766.

Cette Maison a donné un Cardinal dans Jean d'Arces, sous le titre des *Saints Achilée & Nerée*, pendant le Pontificat de Nicolas V; un Philibert d'Arces, Chevalier d'Armes & de Loix, ainsi qualifié sur sa tombe dans l'Eglise des Freres-Prêcheurs, près celle du Dauphin à Grenoble; un Arthaud, qui soutint lui seul le siége de la Terrasse contre le Comte de Savoye; le brave Antoine, dont les actions héroïques sont célébrées dans l'histoire du Chevalier *Bayard*. Jean, Baron de Livarrost, eut les bonnes graces du Roi Henri III, & il fut le troisieme Champion avec *Maugeron* & *Cailus*, dans ce fameux duel dont il est parlé dans le traité des duels par *Audiquet*. Hugues d'Arces se signala dans la guerre que Humbert, Dauphin, I du nom, eut avec Amé *le grand*, Comte de Savoye, & servit utilement son Prince qui le fit Gouverneur du Château de la Terrasse dans la vallée de Grésivaudan, qu'il défendit & soutint vigoureusement contre les attaques du Comte de Savoye. Dans l'assemblée des trois Etats du Dauphiné, le 28 Mai 1429, Soffrey d'Arces, Chevalier, est nommé parmi les plus grands personnages de la Province; il est au nombre de ceux qui sont qualifiés, *magnifiques, puissans Seigneurs & Chevaliers*. Enfin, on trouve encore Claude d'Arces, Abbé de Boscodon & Archevêque d'Embrun en 1510; & Raymond d'Arces, Seigneur de Burles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

du Roi FRANÇOIS I, par brevet du 18 Juin 1545, où il est qualifié *Enseigne* de cinquante Hommes-d'Armes dans la Compagnie du Chevalier de *Boutiers*. Il eut pour femme, *Blanche de Moreton*, fille de *François*, Seigneur de Chabrillant, & de *Delphine Seytre*; elle testa le 1 Février 1565, & laissa cinq garçons & deux filles.

Cette Maison fonda, au Prieuré de Domene, une Chapelle dans le même tems que les auteurs du Marquis de *Monteynart* y fonderent le Prieuré, qui est de l'an 1027. Les Messieurs d'ARCES-DE-DOMENE ont toujours joui & jouissent encore actuellement du Patronage de cette Chapelle, dont, pour ainsi dire, leurs ancêtres ont augmenté la fondation: ils y ont leur sépulture; on les y voit tous peints, tant en tableaux que sur le mur, avec leurs armes; *d'azur, au franc-quartier d'or, surmonté d'une couronne de Marquis*, dès l'an 1027; ils sont encore fondateurs d'une quantité d'autres Chapelles, à Saint-Ismier, Montbonnod & Réaumond en Viennois, dont ils étoient Seigneurs.

Ils furent aussi les fondateurs de l'Hôpital de Montbonnod, qui existe. Ces différentes fondations & libéralités ont fait donner à cette Maison la devise de *Charité d'Arces*, qu'ils portent au-dessus de leurs armes.

Les alliances de cette Maison sont avec celles des *Allemand*, *Albéat*, *Albin*, *Arvillars*, *Aynard*, *Beaumont*, *Bellecombe*, *Briançon*, *Bompar*, *Berenger*, *Boulogne*, *Boqueron*, *Châteauneuf*, *Coet*, *Cognoz*, *Combourcier*, *Commiers*, *Damas*, *de Laigne*, *d'Urre*, *Esparon*, *Fay*, *Ferrieres*, *Francon*, *Grinde*, *Grolée*, *Gruel*, *Guillon*, *Lemps*, *Lestang*, *Leusson*, *Lionne*, *Loras*, *Loval*, *Lugny*, *Machy*, *Maugiron*, *Monteynard*, *Mayard*, *Morard*, *Moreton*, *Motet*, *Oraison*, *la Porte*, *la Poype*, *Salignon*, *Salvaing*, *Stuart*, *Terrail*, *Theis*, *la Tour*, *Vieux*, *Villette*, *Virieux*, &c.

Généalogie dressée sur celle de M. d'*Hozier*, & différens titres communiqués.

— ARCHERIES : cette famille est une des anciennes & illustres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, suivant *Guichenon*, dans son *histoire de Bresse & de Bugey*, *tom. I*. Elle tire son nom de la Terre d'*Archeries*, située dans l'Election d'Alençon, à six lieues de cette ville, qu'elle possede dès le commencement du onzieme siecle, tems où elle commence à paroître dans l'histoire.

On voit un PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui, en 1035, accompagna ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, dans son pélerinage à Jérusalem.

On trouve un autre PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui commanda un corps de Troupes dans la guerre que GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie, entreprit contre PHILIPPE I, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'est exactement suivie que depuis CHARLES, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine de mille hommes de pied en 1190, pour le service de RICHARD, sur-

nommé *Cœur de Lion*, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épousé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils :

CHARLES, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES : le nom de la femme est inconnu, ainsi que celui de la femme de son fils GUILLAUME, Seigneur d'ARCHERIES, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi PHILIPPE *le Hardi*, qui le fit Chevalier en 1280.

JEAN, I du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, fils de GUILLAUME, fut Capitaine d'une Compagnie de trois cents Lanciers, sous PHILIPPE *le Bel* en 1295. Celui-ci épousa *Marguerite d'Isles*, qui fut mere de

JEAN, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cent Lanciers, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, sous PHILIPPE DE VALOIS, en 1330 & 1350; marié en 1341, à *Ide*, Dame de *Breches*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Breches*, & de *Jeanne de Malleville*. De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, auquel le Roi CHARLES VI, en 1390, fit don de mille livres tournois, en considération de la belle défense qu'il fit au siége d'Alençon, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé, dès le 8 Janvier 1381, (vieux style) *Perrette de Stainville*, Dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut pere de

JACQUES, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, de Breches, de Sanville, &c. Capitaine d'une Compagnie de six cents Lanciers pour le service du Roi, mort le 5 Février 1460, (vieux style) laissant de sa femme, *Jeannette de Boudeville*, morte en 1463, pour fils aîné,

CHARLES, III du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, &c. Gouverneur, pour le Roi LOUIS XI, du Pont-Audemer, mort en 1508, ayant épousé, en 1464, *Louise de Pontette*, qui le rendit pere de

FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, pour le Roi FRANÇOIS I; marié, en 1500, à *Claudine de Mandreville*, dont il eut pour fils;

CHARLES, IV du nom, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1540, *Jeanne de Mailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Haucourt & de Saint-Léger, & d'*Alphonse du Quesnoy*. Il eut pour fils,

LOUIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, en faveur duquel le Roi HENRI IV érigea la Terre d *Archeries* en Comté, avec union des Terres de Breches & de Sanville, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1596. Il épousa, en 1590, *Jeanne de Bisthelle*, qui le rendit pere de,

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte d'ARCHERIES, tué à la bataille de Cassel en 1677. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1630, *Claudine-Charlotte de Bonneries*, qui le rendit pere de deux enfans, sçavoir :

1. LOUIS-JACQUES, qui suit.
2. Et CHARLES-AUGUSTE, dont la postérité a fini en 1730.

LOUIS-JACQUES, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Capitaine de Ca-

valerie dans le Régiment d'*Enghien*, épousa, en 1649, *Charlotte de Solleville*, & en eut,

Jacques-Charles, Comte d'Archeries, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épousé, en 1660, *Jeanne-Claude d'Estinsec*, qui fut mere de deux filles & de

François-César-Auguste-Charlemagne, Comte d'Archeries, Chevalier, Baron d'Affre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756, au Château d'Archeries en Normandie, dans la quatre-vingt-onzieme année de son âge. Il a laissé de son mariage fait, en 1702, avec *Claude-Françoise-Luce-Angelberte de Vauché*, d'une très-illustre Maison de l'Isle-de-France, trois enfans;

1. Louis-Claude-Dagobert-César, Comte d'Archeries, né en 1711, Capitaine de Cavalerie, & marié en 1751, avec *Claude-Françoise-Etiennette d'Albes*, de laquelle il a eu deux garçons.

2. Charles-Lothaire-Claude d'Archeries, Chevalier de Malte, né en 1720, Lieutenant dans le Régiment de son frere.

3. Et Melanie-Pierrette-Jeanne-Amable-Marie, mariée en 1730, avec *Claude-François-Etienne de Villermort*, Président au Parlement de Besançon, mort en 1741. *Mercure du mois d'Avril* 1757, *p.* 206.

Les armes......

— ARCHIAC; la Maison d'Archiac est éteinte depuis un si long-tems que tout ce que nous en pouvons rapporter, est qu'elle étoit une des plus illustres & des plus anciennes du pays de Xaintonge, où le Château d'Archiac est situé.

Maynard d'Archiac, dit le *riche Seigneur* d'Archiac & de Bouteville, vivoit l'an 1030, & laissa:

1. Foucaud, qui suit.

2. Et Petronille, femme de *Geoffroi*, Comte d'Angoulême, en 1048.

Foucaud, Seigneur d'Archiac en 1095, laissa quatre fils:

1. Aymar, qui suit.

2, 3 & 4. Aldouin, Hélie & Foucaud, Chevaliers.

Aymar, Seigneur d'Archiac, I du nom, Chevalier en 1120, eut pour fils & successeur,

Foucaud, Seigneur d'Archiac, II du nom, en 1169, qui eut pour fils,

Foucaud, III du nom, Seigneur d'Archiac en 1249, qui eut pour femme une nommée *Almodis*, dont sortit,

Aymar, II du nom, Seigneur d'Archiac, vivant ès années 1269, 1271 & 1282, qui épousa *Marguerite de Rochechouart*, fille d'*Aymeri*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, dont il eut cinq fils:

1. Aymar, qui suit.

2. Foucaud, Chevalier en 1314, qui eut pour fils Aymar, aussi Chevalier.

3. Aimery, Seigneur de Saint-Germain, qui fit branche.

4. SIMON, Chanoine en l'Eglise de Saintes en 1318, Archevêque de Vienne, puis Cardinal, du titre de *Saint-Prisque* en 1320.

5. Et GUILLAUME, Religieux Cordelier.

AYMAR, III du nom, Seigneur d'ARCHIAC en 1298 & 1309, fut celui qui se rendit paisible possesseur de la Terre d'*Archiac*, usurpée par les Comtes d'Angoulême; il assista ensuite le Roi PHILIPPE *le long* dans la guerre de Flandre l'an 1317, & eut de sa femme, nommée *Agnès*, deux fils & une fille :

1. AYMAR, qui suit.

2. FOUCAUD, Seigneur d'Availles-Limousine, rapporté après son frere.

3. Et MARQUISE, femme d'*Hélie de Gournille* en 1317, fils de *Guillaume* dit *de Chabanais*, Seigneur de Gournille en 1285.

AYMAR, IV du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1337 & 1351, épousa *Marie de Chasteigner*, Dame de la Chasteigneraye, fille de *Thibaud de Châsteigner*, VI du nom, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Jeanne de la Guierche*, sa femme, dont il eut :

1. AYMAR, V du nom, Seigneur d'ARCHIAC, mort sans enfans en 1374, de *Marguerite*, son épouse.

2. Et JEANNE D'ARCHIAC, morte aussi sans alliance.

FOUCAUD D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limousine, deuxieme fils d'AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, III du nom, & d'*Agnès*, son épouse, prit pour femme *Létice de la Marche*, dont il eut un fils.

AYMAR, VI du nom, Seigneur d'ARCHIAC & d'Availles-Limousine en 1374 & 1379, duquel, faute de mémoires, on ne peut donner la postérité.

Branche des Seigneurs DE SAINT-GERMAIN.

AIMERY D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain, troisieme fils d'AYMAR, II du nom, Seigneur d'ARCHIAC, & de *Marguerite de Rochechouart*, son épouse eut. Il pour femme, *Alips de Vivonne*, dont il eut un fils :

JEAN D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, pere de deux filles :

1. JEANNE, Dame de Vivonne & de Saint-Germain, femme d'*Aimery de Rochechouart*, II du nom, Seigneur de Mortemar.

2. Et MARGUERITE, femme de *Louis Feydeau*, Chevalier.

ODET D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limousine, épousa *Susanne Dupuy*, fille de *Louis Dupuy*, Seigneur du Coudraymonin, & de *Catherine de Prie*, sa femme.

Les Armes de cette Maison éteinte, étoient : *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.*

— ARCHIER, famille noble du Brabant. La Seigneurie de Tildoncq, dans le Duché de Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de CLAUDE L'ARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Tildoncq & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, honoré du titre de Chevalier, par Lettres du Roi PHILIPPE

IV, du 16 Décembre 1661; dont le bisayeul avoir été créé Comte du facré Palais de Latran, par Diplôme du 5 Janvier 1585.

Le Comte de Tildoncq avoit époufé *Marie-Françoife Dennetieres*, dont il eut, pour fille unique & héritiere univerfelle, MARIE-CATHERINE L'ARCHIER, Comteffe de Tildoncq. Elle époufa, le 31 Janvier 1703, *Maximilein-Jofeph de Lalaing*, Vicomte d'Oudenarde, & qui fut admis à l'Etat noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707, & élu député ordinaire du Corps de la Nobleffe, le 13 Janvier 1711. *Tabl. gené. part. 5, p. 223. Voyez* au mot LALAING.

Les armes.....

—ARCI : PHILBERT D'ARCI, Écuyer, Seigneur de la Farge en Beaujolois, au Diocèfe de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481, par l'entremife de *Jean d'Urfé*, Chevalier, Seigneur d'Aurofe, Confeiller, Chambellan du Roi, avec *Jacquette de la Trie*, fille de *Jean de la Trie*, Chevalier, Seigneur du Puy-Sainte-Lifaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne Chevriere*, fa Femme.

PIERRE D'ARCI, un de fes defcendans, Écuyer, Seigneur de Montfriol, & de Toiri en Beaujolois, époufa, le 11 Février 1702, *Marie-Edme Quefte*.

MARIE-ANNE D'ARCI, leur fille, née le 5 Juillet 1705, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Décembre 1714, fur les preuves de fa nobleffe juftifiée par titres depuis PHILBERT D'ARCI, fon fixieme ayeul, par lequel M. d'*Hozier* a commencé cet article.

Les armes; *de gueules, à trois arcs d'argent, couchés & pofés en pal l'un fur l'autre, furmontés d'un cafque couronné d'une Couronne de Comte.*

—ARCIZAS : la Maifon d'ARCIZAS eft une des plus anciennes, & des plus diftinguées parmi la Nobleffe du Comté de Bigorre. On trouve dans un Manufcrit de l'Hiftoire des Vallées d'Aure, qu'un Seigneur d'ARCIZAS, étant au fervice d'un Roi d'Arragon, contre les Maures, avoit propofé une entreprife extrêmement difficile & périlleufe; que le Roi, la regardant impoffible, lui promit un *Merle blanc*, s'il parvenoit à l'exécuter : & qu'ayant effectivement réuffi, il prit pour armes : *un Merle blanc fur un champ d'azur.*

Cette maifon à poffédé long-temps les terres & Châteaux d'Arcizas-devant, & d'Arcizas-deffus, fituées dans le pays de Lavedan, à deux lieues & demi de Lourdes, & à fix de Tarbes. On trouve dans les Mémoires de l'Abbaye de Saint-Savin, Ordre de Saint-Benoît, fituée dans ledit pays de Lavedan, que la premiere de ces Terres fut donnée par un de fes Seigneurs à ladite Abbaye, dans le treizieme fiecle; & la feconde fut portée en mariage, par LOUIS D'ARCIZAS, au Seigneur de *Dornée d'Arras*, vers l'an 1518.

On ignore fi c'eft la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'*Arcizas*, ou fi les Seigneurs d'Arcizas l'ont donné à la Terre; mais, quoi qu'il en foit, il eft certain que les Seigneurs d'Arcizas ont tenu, depuis le onzieme fiecle, un rang diftingué dans les Comtés de Bigorre &

& de Cominge; qu'ils y ont possédé plusieurs Terres, qu'ils y ont fait la guerre & des traités de paix en leur nom, comme on le citera ci-après; & qu'ils s'y sont toujours alliés avec les familles les plus distinguées. Ils sont qualifiés, dans tous les actes, des titres de *Noble*, de *Damoiseau*, d'*Ecuyer*, de *Chevalier*, de *Messire*, de *Monseigneur* & de *Puissant Seigneur*, titres qui n'appartenoient anciennement qu'aux Souverains & à la haute Noblesse.

Cette ancienne Maison, qui a produit plusieurs branches, ne subsiste plus aujourd'hui que dans celle des Seigneurs de la *Broquerre* & d'*Estansan*, dans le Comté de Cominge. Le premier Seigneur d'Arcizas, connu par titres, est

I. Raymond-Arnaud d'Arcizas. On trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans les Archives de la même Abbaye, que ce Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier (*Miles*), Seigneur d'Arcizas, avec *Raymond de Vieusac*, aussi Chevalier, fut présent à la donation faite de la moitié de la dixme, & de l'Eglise d'Agos, à l'Abbaye de Saint-Savin, par *Arnaud de Tors*, en l'an 1083. On trouve encore dans les Archives de la même Abbaye que ce Raymond-Arnaud d'Arcizas autorisa de son seing la donation faite à la même Abbaye, de l'Eglise d'Adast, par *Arnaud Sanche*, Seigneur d'Adast, en l'an 1105. Il eut pour fils & successeur,

II. Bernard d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans *Marca*, Histoire de Béarn, que Bernard, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qualifié aussi de *Puissant Seigneur*, assista, avec *Centule*, Comte de Bigorre, en l'an 1130, à un duel ordonné par le Comte & sa Cour entre l'Abbé de Saint-Savin & les habitans de la Vallée d'Azun, au sujet d'un différend élevé entr'eux pour raison de sépulture. Il eut pour fils & successeur,

III. Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, qu'il signa la donation faite par *Guailliarde d'Orout*, de la Terre d'Uz à l'Abbé & au Monastere de Saint-Savin, en l'an 1157. Le même Arnaud paroît encore, avec Geraud, son frere, dans un acte de l'an 1158. Il eut pour fils & successeur,

IV. Bernard d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin qu'il fut Plaige en caution de la donation faite à l'Abbaye de Saint-Savin, de la dixme & Eglise de Silhen, par *Pierre de Silhen*, & *Sens*, son fils, en l'an 1167. Il fut pere de Raymond-Arnaud, qui suit; & de Raymond, Abbé de Saint-Savin en l'an 1202. On trouve dans *Marca*, Histoire du Béarn, & dans les Chartes du Roi, conservées dans la tour du Château de Pau, en Béarn, qu'il signa le contrat de mariage de *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, avec *Gui de Montfort*, passé à Tarbes, le 4 d'Octobre 1216.

V. Raymond-Arnaud d'Arcizas, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, eut pour fils:

1. ARNAUD-GUILLAUME, qui suit.

2. Et BERNARD.

VI. ARNAUD-GUILLAUME D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, paroît avec BERNARD, son frere, dans un acte de l'an 1267. Il fut pere de

1. RAYMOND ARNAUD, qui suit.

2. Et FORTANER, Abbé de Saint-Savin en l'an 1292.

VII. RAYMOND ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Chartes du Roi, à Pau, un acte qui dit que, s'étant assemblé avec *Pierre d'Avillac* & *Guillaume de Miremont*, Damoiseaux, & les principaux habitans, ils reçurent *Constance* pour Comtesse de Bigorre, & en cette qualité lui firent serment de fidélité, & lui rendirent hommage pour leurs Terres & toute la Vallée de Lavedan, le 15 d'Octobre 1292. On trouve encore dans le trésor de la Sainte-Chapelle du Roi, à Paris, & dans les archives de Bigorre, un rôle qui fut fait par ordre du Roi PHILIPPE-LE-BEL, au mois de Février 1299, des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dans lequel il est compris, avec la qualité de *Chevalier*. On trouve aussi dans les archives de la Tour-de-Lus, en Barrege, que le même RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, avec FORTANER, Abbé de Saint-Savin, son frere, fit un traité de paix avec les Seigneurs de Lavedan, d'Asté, de Barege & la Vallée de Barege, en l'an 1305. On trouve aussi dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, que ce même FORTANER écrivit, en l'an 1292, à PHILIPPE LE BEL, Roi de France, en faveur de *Constance*, Comtesse de Bigorre. RAYMOND-ARNAUD eut pour fils & successeur,

VIII. PIERRE D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas & de Biscaye, qui paroît dans un acte de l'an 1324, inséré dans les registres de *Noaillis*, Notaire dans la Vallée d'Azun. Il eut pour fils & successeur,

IX. MANAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qui se trouve dans un titre qui est dans les Chartes du Roi, à Pau, intitulé *la Montre des Alliés & Confédérés des Comtes de Foix*, en l'an 1338. Il servoit sous la Banniere d'*Arnaud-Guilliem*, Seigneur de Barbasan, avec les Seigneurs de *Barbasan*, d'*Asté*, de *Villepinte*, *de Nestier*, d'*Argeles*, de *Lansac*, de *Luppé*, &c. Il eut pour fils & sucesseur,

X. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, dit *le Borgne d'Arcizas* : il se trouve dans un titre qui est dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *Liste des Hommes-d'Armes étrangers* qui se sont joints à *Arnaud-Guillem de Béarn*, dans la guerre contre les Anglois, en l'an 1376. Il est dans cette liste, avec les Seigneurs de *Lavedan*, de *Begolle*, &c. Il eut pour fils & successeur,

1. MERLE, qui suit.

2. & 3. BERNARD, & ARNAUD-GUILLEM, qui étoient au service en 1420.

XI. MERLE D'ARCIZAS, Damoiseau, Seigneur d'Arcizas. On trouve

dans les Registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, une quittance en sa faveur, faite par le Receveur du Roi, d'un droit d'achat de fief, appellé *acapte* & *recapte*, du 24 Mai 1417. On trouve dans les mêmes registres une transaction entre noble MERLE D'ARCIZAS, MIRALNONDE-D'ABBADIE-D'ARCIZAS, sa femme, Dame d'Abbadie; noble THIBAUD D'ARCIZAS, leur fils, & la Communauté d'Arcizas. On trouve aussi dans les archives de Bigorre qu'il rendit aveu & dénombrement de ses Terres devant les Commissaires du Comté de Bigorre, en l'an 1429; il eut :

1. THIBAUD, qui mourut sans postérité.
2. RAYMOND-ARNAUD, qui suit.
3. & 4. BERNARD & FORTANER.

XII. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montousset, la Louret & Carillon, acquit, par acte du 30 Décembre 1450, la Terre de la Broquerre, en Cominge. Il paroît aussi dans une Sentence arbitrale de l'an 1454, insérée dans les registres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, obtenue contre deux de ses Vassaux d'Arcizas, au sujet des fiefs. Il avoit épousé *Blanche-Flore*, héritiere & Dame de *Nestier*, & eut pour fils & successeur,

XIII. MANAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, Montousset, la Louret, la Broquerre & Carillon, paroît dans un acte de l'an 1477, conservé dans les registres de *Noaillis*, Notaire de la Vallée d'Azun, dans lequel il est dit que noble RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, son pere, avoit fait un legs au Monastere de Saint-Savin, pour lequel il affecta des fiefs en paiement de l'*obit* à Arcizas. Il eut pour fils :

1. THIBAUD, qui suit.
2. GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *Nestier*.
3. Et RAYMOND-GUARCIE, qui forma la branche des Seigneurs de la *Broquerre*, rapportée ci-après.

XIV. THIBAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, n'eut qu'une fille, nommée LOUISE, qui lui succéda; & en lui s'éteignit la branche aînée des Seigneurs d'ARCIZAS.

LOUISE D'ARCIZAS, fut mariée vers l'an 1518 à *Arnaud-Guilliem de Majourau*, Ecuyer, Seigneur de d'Ornée-d'Arras, à qui elle porta la Terre d'Arcizas. *Barthelemi de Majourau*, leur fils, rendit hommage pour la Terre d'Arcizas, le 21 Octobre 1541, comme Procureur de LOUISE D'ARCIZAS, sa mere, qualifiée Dame D'ARCIZAS, ainsi qu'il se voit dans ledit hommage, conservé dans les Chartes du Roi, à Pau. *Barthelemi de Majourau* n'ayant aussi eu qu'une fille, nommée *Louise*, qui lui succéda, elle fut mariée, vers l'an 1580, à *Georges de Castels*, Baron d'Aurioulle, à qui elle porta la Terre d'Arcizas; & *Louise de Castels*, leur fille, la porta à *Alcibiade de le Blanc de la Batut*, Seigneur d'Argelouse, à qui elle fut mariée en l'an 1615: *Alcibiade* échangea la Terre d'Arcizas avec *Antoine de Mont*, Seigneur du Zer, pour la Terre d'Aurice, en Chalosse, par contrat de l'an 1630. La Terre

d'Arcizas est possédée encore aujourd'hui par la Maison de *Mont-du-Zer.*

Branche des Seigneurs DE NESTIER.

XIV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Nestier, Montousset & Carillon, fils de MANAUD, transigea par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire à Origniac, avec RAYMOND-GUARCIE, son frere-germain. Il eut pour fils & successeurs :

1. JEAN, qui suit.

2. Et GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *la Batut-d'Estansan.*

XV. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Nestier, Montousset & Carillon, fit son testament le 17 Mars 1547, retenu par *Pujol*, Notaire; par lequel il nomma pour son héritier universel, CHARLES, son fils. Il constitua un douaire à CATHERINE, sa fille, qu'il dit avoir mariée avec noble *Macaire de Saint-Paul*, Seigneur de Buguar, en Bigorre, & fixa des légitimes à GASPARDE & à MARGUERITE, ses autres filles; & au cas que ledit CHARLES vienne à mourir sans enfans, il substitue à ses filles.

CHARLES étant décédé sans enfans, la branche aînée des Seigneurs de *Nestier* se trouva éteinte en lui, & les Terres de Nestier, Montousset & Carillon passerent à CATHERINE D'ARCIZAS, mariée à *Macaire de Saint-Paul*, qui, n'ayant eu lui-même qu'une fille, la maria à un Seigneur de *Casaux*, à qui elle porta les Terres de Nestier & Montousset; & un des descendans de ce Seigneur de *Casaux* a vendu les Terres de Nestier & Montousset, au pere de M. *de Lassus*, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui les posséde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE LA BATUT & D'ESTANSAN.

XV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut, fils puîné de GERAUD, Seigneur de Nestier, épousa, par contrat du 27 Janvier 1550, retenu par *la Batut*, Notaire, *Rose de Martres*, fille de feu *François de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Gensac. Il en eut, entr'autres enfans,

XVI. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut & d'Estansan, qui ayant épousé *Paule de Bordes*, eut pour fils & successeur,

XVII. ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Estansan, qui épousa, par contrat du 20 Juin 1608, retenu par *Dabbadie*, Notaire de Salies, *Marie de la Porte*, fille de feu Noble *Jean de la Porte*, & de Dame *Catherine de Casteras*, assistée de Dame *Germaine d'Espagne*, sa belle-mere, & de Messire *François de Fraisse*, son oncle paternel & Curateur. Il est dit dans ce contrat qu'il est fils de JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, & de Demoiselle *Paule de Bordes*. Il eut pour fils & successeur,

XVIII. ALEXANDRE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Estansan; il épousa, par contrat du 24 Juillet 1646, retenu par *Dominique Boube*,

Notaire de Martres-Tolosane, *Marthe de Sarrieu*, fille de feu Noble *Geraud de Sarrieu*, Seigneur de Castel-Biague & autres Places, & de Demoiselle *N... de Seignan-de-Binos*. Il en eut pour fils & successeur BERTRAND, qui suit; & deux autres fils, qui furent tués au service du Roi, étant Officiers dans le Régiment de la Couronne.

XIX. BERTRAND D'ARCIZAS, Ecuyer, Sieur d'Estansan, avoit servi long-tems dans le Régiment de la Couronne, d'où il se retira, y étant le premier Capitaine. Il eut acte de représentation des titres de sa noblesse d'extraction, ensuite duquel intervint jugement de maintenue, à Montauban, le 30 Mai 1669. Il épousa, par contrat du 12 Février 1680, retenu par *Bazergue*, Notaire de la Ville Sarrancolin, *Catherine d'Ossun*, fille de noble *Pierre d'Ossun*, Seigneur d'Orles, & de Dame *Madelene Voisin*. Il en eut un fils aîné, tué au siége de Barcelonne, étant Capitaine au Régiment d'Anjou; un second, mort Supérieur-Général des Religieux de la Merci; & JOSEPH, qui suit.

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Ecuyer, Sieur d'Estansan, a servi pendant trente-quatre ans dans le Régiment de la Couronne, d'où il s'est retiré, étant second Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec une pension du Roi, de 400 livres. Il a épousé, par contrat du 26 Juillet 1740, *Genevieve du Guaric-d'Uzèch*, fille de feu Messire *Charles du Guaric-d'Uzèch*, Ecuyer, Seigneur de Bouvée, & de Dame *Marguerite de Bonnefont*. Il en a eu :

1. BERTRAND, actuellement Garde du Roi, dans la Compagnie du Duc de *Villeroy*.

2. DENIS, actuellement sous-Aide-Major dans le Régiment de Royal-Picardie, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare.

3. GILLES, mort à l'Ecole-Royale-Militaire.

4. ALEXANDRE.

Et deux filles: MADELENE & CATHERINE.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à un cœur de gueules, traversé d'une clef de sable; parti de gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Branche des Seigneurs DE LA BROQUERRE.

XIV. RAYMOND-GUARCIE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fils de MANAUD, & petit-fils de RAYMOND-ARNAUD, Seigneur d'Arcizas, de Nestier, de Montousset, Carillon, la Batut & de la Broquerre, & de *Blanche-Flore de Nestier*, transigea pour ses droits, tant paternels que maternels, avec GERAUD, Seigneur de Nestier, son frere germain, qui, par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire d'Origniac, lui céda les Terres de la Broquerre & de la Louret. Il fut blessé en Espagne, étant au service du Roi de Navarre, & fit son testament à Gadsolat, près Pampelune, le 22 Novembre 1512, par lequel il donne l'administration de ses biens & de ses enfans à Dame *Isabeau de Benque*, sa femme, d'une des plus anciennes Maisons du pays,

issue des Comtes de Cominge ; fait héritier Pierre, son fils aîné ; donne la Terre de la Louret à Fabien, & fixe une légitime à Bernard, à Guillaume & à Isabeau, ses autres enfans.

XV. Pierre d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, avoit épousé *Marguerite de Vize*, d'une des plus anciennes Maisons, & des plus distinguées du Comté de Cominge, qui s'est fondue dans la Maison de *Cardaillac*. Il rendit hommage & dénombrement de ses Terres devant le Sénéchal de Toulouse, par un Procureur, le 21 Avril 1540, étant pour lors employé dans les guerres de Piémont. On le trouve encore compris dans un rôle de la Compagnie d'Hommes-d'Armes du Roi de Navarre, en l'an 1551, avec les *Bourbon*, les *Béonferre*, *Montesquieu*, *Lamezan*, *Cominge*, *Faudoas*, *Espagne*, *Belsunce*, *Navailles*, *Montlezun*, *Beaumont*, *Montpesat*, *Bearn-Riviere*, *Bize*, *Lisle*, *Foix*, *Montauban*, *Arros*, *Caumont*, *Durfort*, & beaucoup d'autres Noblesses de Guyenne & de Gascogne. Il vivoit encore en l'an 1572, qu'il fut déchargé, par ordonnance du même Sénéchal, du ban & arriere-ban, à cause de son grand âge. Il eut pour fils & successeur,

XVI. François d'Arcizas, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui commandoit un Corps de Gens de pied, dans les guerres Civiles. Il se distingua en plusieurs occasions, & le Roi Henri III lui écrivit en l'an 1587, » pour » lui marquer la satisfaction qu'il avoit de son zèle, de sa valeur & de » sa fidélité, dont il venoit de donner des preuves à la reprise de sa » Ville de Saint-Bertrand de Cominge, & pour le remercier de la pro- » tection qu'il ne cessoit de donner au soutien & à l'avancement de la » Religion Catholique ». Au moment de la mort de Henri III, en l'an 1589, le Ministre lui écrivit & le conjura de persévérer dans ses bonnes intentions, & d'y maintenir ses voisins. Il se maria, par contrat du 20 Juillet 1571, retenu par *Figuarol*, Notaire à Saint-Frajou, avec *Catherine de Mauléon*, fille de *Denis de Mauléon*, Écuyer, Seigneur de la Bastide, & de Dame *Catherine d'Esparbès-Lussan*. Elle étoit sœur de *Jean-Jacques de Mauléon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en Provence ; & petite-fille de *Bernard de Mauléon*, & de *Jeanne de Faudoas*. Il eut de ce mariage Denis, qui suit ; Marthe, mariée à noble *Charles de Bic* ; & Bertrande, mariée à *Jean de Preissac*, Écuyer, Seigneur de Mirepeich & du Verger. On trouve encore dans un acte d'achat d'un arpent & demi de terre qu'il fit de Jean d'Arcizas, Seigneur de la Batut, en l'an 1580, un Bertrand, Seigneur de Maurejau, qui signa comme témoin.

XVII. Denis d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, épousa par contrat du 28 Août 1600, retenu par *Demasqueyras*, Notaire de Noilhan, *Françoise de Touges*, fille d'*Ozer de Touges*, Seigneur de Noilhan, Commandant d'un Corps de 500 hommes Arquebusiers à cheval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Toul, en Lorraine, & de Dame *Jacquette de Polastron-la-Hiliere*. Elle étoit sœur de *Jacques de Touges*, mort Général des Galeres de Malte, n'étant âgé que de vingt-trois ans, & de *Jean de Touges-Noilhan*, Commandeur des Comman-

deries d'Amaury & de Marbantis. Elle fit son testament le 14 Novembre 1646 ; & son mari, le 10 Août 1653. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre-Jean, qui suit.

2. Charles, destiné à l'Ordre de Malte, & accepté au Chapitre qui fut tenu au Marquisat de Laramet ; mais qui, à l'âge de 16 ans, fut blessé d'un coup de mousquet à travers la tête, au passage du Thessin, en Italie, qui le rendit aveugle. Cette blessure lui valut une pension de 600 livres, par brevet du Roi Louis XIII, du 28 Septembre 1637.

3. Catherine, mariée, par contrat du 10 Juin 1625, à *Philippe de Casaux-Larran*, Écuyer, Seigneur de Lassalles.

4. Marie, mariée, par contrat du 14 Juillet 1630, avec *Bernard de Martres*, Écuyer, Seigneur de Bouillac.

5. Bertrande, mariée, par contrat du 22 Mai 1633, à *Bertrand de Hunaud*, Écuyer, Seigneur de Bartere.

6. Autre Marie, Religieuse aux Malthaises, à Toulouse, en l'an 1629.

7. & 8. Et Anne-Cécile & Isabeau, Religieuses au Monastere de Gimont.

XVIII. Pierre-Jean d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, se trouva dans le rôle des Gentilshommes du Comté de Cominge, qui furent joindre le Roi Louis XIII en Roussillon, sous les ordres du Duc *de la Valette*. Il eut acte de la représentation des titres de sa noblesse d'extraction devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 12 Janvier 1667, ensuite duquel intervint jugement de maintenue. Il rendit hommage & dénombrement de sa Terre de la Broquerre, devant la Chambre de Montauban, le 28 Juin 1667. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juillet 1647, retenu par *Dubuc*, Notaire de Mirande, *Isabeau d'Armentieu de Béon*, fille de *Jean-Antoine de Béon*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, d'une des plus distinguées Maisons de Guyenne, issue des anciens Vicomtes de Béarn, & de Dame *Marguerite de Lasseran de Mansencomme-Montluc*, laquelle testa, le 28 Avril 1665, & laissa pour enfans :

1. Denis, qui suit.

2. François, tué au siége de Lille.

3. 4. & 5. Pierre, Jean & André, morts sans postérité.

6. Bernard, qui a formé la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après.

7. 8. 9. 10. & 11. Marie, Louise, Claire, Gabrielle & Cécile, mortes sans postérité.

XIX. Denis d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, épousa, par contrat du 17 Juin 1680, *Marie de Preissac*, fille d'*Alexandre de Preissac*, Écuyer, Seigneur de Mirepeich, & de *Catherine de Binos-Seignan*, dont il eut :

1. Jean, qui fut tué au service, sans alliance.

2. François, qui suit.

3. & 4. Cécile & Claire, mortes sans postérité.

XX. FRANÇOIS D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, fut marié, par contrat du 7 Décembre 1715, avec *Marie d'Aure*, fille de *Louis d'Aure*, Écuyer, Seigneur d'Ardiege, & de *Marie de Bordes*. Il est mort sans postérité, ayant institué son héritier général & universel, par testament du 23 Avril 1762. JOSEPH D'ARCIZAS, son cousin-germain, établi en Dauphiné, & substitué à CHARLES-LOUIS, fils aîné de JOSEPH.

Branche établie en Dauphiné.

XIX. BERNARD D'ARCIZAS, Écuyer, fils puîné de PIERRE-JEAN, Seigneur de la Broquerre, & d'*Isabeau de Béon*, servoit au Régiment de Castres, où étant Capitaine, il se maria à Crest, en Dauphiné, par contrat du 22 Avril 1688, retenu par *Planel*, Notaire à Crest, avec *Marie de Barnaud*, fille de Noble *Pierre de Barnaud*, Seigneur de Salennes, & de Dame *Françoise Adhémar-de-Brunier-de-Monteil*. Il mourut en l'an 1697, des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il eut pour fils & successeur,

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, qui, après avoir servi dans le Régiment de *Seves*, & dans celui de Vermandois, fut marié deux fois; 1°. par contrat du 8 Septembre 1720, retenu par *Bouvard*, Notaire à Allais, Diocèse de Valence, avec *Louise-Victoire-Alexandrine Vernet*, fille de feu Noble *Joseph-Marie Vernet*, Seigneur de Vermenelle, qui, après avoir été Capitaine au Régiment de *Sault*, eut la Majorité de l'Arsenal de Grenoble, & le Commandement de la Ville; & de Dame *Catherine de Surville*. Il a eu de ce premier lit CHARLES-LOUIS, qui suit; & VICTOIRE, morte sans postérité. 2°. Il fut marié, par contrat du 20 Janvier 1736, avec Demoiselle *Armande-Rose Krafft*. Il a eu de ce second lit JOSEPH-MARIE, Clerc tonsuré, mort le 21 Septembre 1764; ARMANDE-ROSE, Religieuse à l'Abbaye Royale des Ayes, morte le 12 Novembre 1765; MARIE-JULIE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Just, à Romans; ANNE-SPIRITE, & CATHERINE, Religieuses à l'Abbaye Royale de Vernaison, à Valence. Il est mort à Allais, le 4 Juillet 1764.

XXI. CHARLES-LOUIS D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, & en partie d'Allais & Aubonne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, sert le Roi depuis vingt-huit ans, & est marié.

Les armes : *d'azur, au corbeau d'argent, passant*. Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.

* ARCS : la Terre & Seigneurie des *Arcs*, en Provence, Diocèse de Fréjus, est une de celles que le Comte de Provence donna, en 1201, à *Geraud* ou *Giraud de Villeneuve*; *Hélion*, un de ses descendans, la substitua, en 1430, aux mâles. C'est en vertu de cet acte que, *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Baron des Arcs, n'ayant laissé que deux filles, *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Revert, leur cousin & issu

issu de germain leur fut préféré, & obtint la Baronnie des Arcs. Cette Baronnie fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1612, registrées à Aix le 15 Octobre suivant, en faveur d'*Arnaud de Villeneuve*, Viguier & Gouverneur de Marseille, & député de la Noblesse de Provence aux Etats-généraux tenus à Paris en 1614. Le Marquisat des Arcs est aujourd'hui dans la Maison de *Vintimille.*

ARCUSSIA : Cette Maison est une des plus anciennes de Provence ; & une des vingt-huit familles que le Roi René d'Anjou, Comte de Provence, désigna & distingua par des *sobriquets.* On disoit de celle-ci, *gravité d'Arcussia.* Au sentiment de *Jules-César Capacius*, qui a écrit l'histoire de Naples, elle descend des Ducs d'*Amalfis* ou d'*Amarsis*, & elle a possédé ce Duché en souveraineté depuis l'an 830 jusqu'à l'an 1086. Cette Maison subit le même sort de tant d'autres, lorsque Robert, fils de Tancrede *le Normand*, envahit la Pouille & la Calabre, & son fils Roger le Royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoissance de cette Maison, que sous le regne de l'Empereur Fréderic *Barberousse*, qui fit Général de ses Galeres, Élisée d'Arcussia, Seigneur de l'Isle de Capro, &c. lequel, en 1191, maria sa fille Madelene à *Christophe Constantin*, qui étoit d'une des plus nobles familles de l'Allemagne, & laissa son fils Pauzelle d'Arcussia, héritier de son Isle & de ses autres biens.

Pauzelle eut un fils, nommé François, Secrétaire d'État & Trésorier-Général du Royaume de Naples, lequel épousa *Philippe Rossa*, dont il eut deux fils, Jacques & Augustin, & une fille, Isabelle, qui fut mariée à *Marin Squalleto*, Gentilhomme Napolitain. Augustin ne laissa point de postérité.

Jacques d'Arcussia, Comte de Minorbin, Seigneur de Haute-Mure, de l'Isle de Capro, &c. Secrétaire & Trésorier-Général de la Reine Jeanne, fut très-considéré de cette Princesse ; elle le fit son grand Chambellan en 1375, & lui accorda le privilége de faire battre monnoie : d'un côté étoient les armes de cette Princesse, & de l'autre celles d'*Arcussia.* Elle lui donna cinquante Terres, Comtés, Baronnies & fiefs dans le Royaume de Naples, & plusieurs autres dans son Comté de Provence ; sçavoir, le Vicomté de Martigues, ou l'Isle-de Saint-Geniez, les Châteaux de Tourvès, de Gueylet, de Soissons, de Senas, &c. desquels il rendit foi & hommage en 1385. Il mourut dans son Isle de Capro, le 23 Novembre 1386, & fut inhumé dans la Chartreuse dont il étoit fondateur, comme on l'apprend par son épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus Dominus JACOBUS ARCUSSIUS *de Capro, Regni Siciliæ magnus Camerarius, Comesque, Minorbini & Alta-Mura Dominus* ;

Sacri hujus Monasterii fondator ; defunctus anno M. CCC. LXXXVI. *die* xxiij *Novembris, feliciter. Amen.*

L'épouse de Jaccques d'Arcussia s'appelloit *Morette de Valva*, du nom d'un Château situé dans la Province *del Principatu.* Elle étoit

de l'illustre Maison de *Maramalde ;* il en eut un fils, JEANNUCCIO ou JEAN, & une fille nommée CATHERINE. JEAN fut marié par son pere, le 15 Mai de l'année 1377, avec *Laudune de Sabran*, Comtesse d'Anglon, fille & héritiere de *Guillaume de Sabran ;* & CATHERINE épousa, en 1380, *Elsias de Sabran*, Comte d'Arian & d'Alpici, grand Sénéchal de Sicile.

FRANCIQUELLO ou FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de JACQUES, s'établit en Provence du vivant de son pere en 1370; lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le Royaume de Naples par le schisme d'URBAIN VI & de CLÉMENT VII, & par conséquent sa disgrace future, parce qu'il avoit conseillé la Reine JEANNE de favoriser CLÉMENT VII, la pria de confirmer la donation de ses biens en Provence, à FRANÇOIS, son second fils, ce qu'elle fit, à condition que le fils aîné de FRANÇOIS s'appelleroit LOUIS. Les Lettres données à ce sujet furent enregistrées à Aix le 12 Octobre 1399; FRANÇOIS s'attacha au service de CHARLES D'ANJOU, qui, ayant déclaré la guerre à LADISLAS DE DURAS, pour le recouvrement du Royaume de Naples, donna le Commandement de son armée navale à FRANÇOIS. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit épousé *Cizula Artus*, des Comtes de Sainte-Agathe, de laquelle il eut LOUIS & JACQUES.

JACQUES fut élevé par ISABELLE, sa grand'-tante, de laquelle il hérita, & continua la postérité des ARCUSSIA à Naples, où elle subsistoit encore au siécle passé.

LOUIS D'ARCUSSIA, Vicomte de Martigues, Seigneur de Tourvès, &c. épousa *Catherine de Castellane.* Il mourut à Tourvès en 1463. Il substitua ses biens aux mâles par son testament du 4 Novembre 1462, reçu par *Bertrand Arpille*, Notaire Royal de Sisteron. Il laissa trois fils qui sont, HONORÉ, FRANÇOIS & JACQUES.

HONORÉ, chef de la branche de Tourvès, épousa, l'an 1453, *Françoise de Rodulphe*, de la Maison des Seigneurs de *Limans*, dont il eut deux fils, sçavoir, ISNARD & MICHEL.

ISNARD n'eut qu'une fille, mariée à *Gaspard de Vintimille*, qui hérita des biens de cette branche. MICHEL & JACQUES entrèrent dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte. MICHEL mourut Commandeur de Pimoissons. LOUIS fit l'échange de leur Comté de Martigues, pour plusieurs Terres avec la Maison de Luxembourg.

FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de MICHEL, a commencé la branche d'ARCUSSIA D'ESPARRON, par le mariage qu'il fit avec *Madelene d'Esclapon*, Vicomtesse d'Esparron, en 1480, dont il eut un fils appellé JEAN, & trois filles, DOULCE, LOUISE & MARGUERITE. Il mourut en 1505. LOUISE fut mariée à *Pierre de Fabre*, Seigneur de Fabregues, en 1502; DOULCE à *Jean de Vintimille*, Seigneur de Saint-Laurent, en 1503; & MARGUERITE, à *Paschal de Vascheres* en 1505.

JEAN D'ARCUSSIA, Vicomte d'Esparron, &c. mort en 1546, laissa, d'*Honorade de Seguiran*, son épouse, trois fils & deux filles :

1, 2 & 3. GASPARD, JEAN & PIERRE.

4 & 5. LOUISE & CATHERINE.

JEAN fut Seigneur de Gardanne, & PIERRE, Chevalier de Malte.

CATHERINE épousa, en 1529, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Châteauvieux, dont *Louise & Pierre de Castellane*, en l'an 1551.

GASPARD D'ARCUSSIA, Vicomte d'Esparron, &c. épousa, en 1546, *Marguerite de Glandevès*, dont il eut un fils nommé CHARLES, & deux filles, MARGUERITE & ANNE; l'aîné fut mariée, en 1573, à *Jean de Raphaëlis*, Seigneur de Saint-Martin; & la seconde, à *Philippe de Jarente*, de Marseille, en 1578.

CHARLES, en 1572, fut marié à *Marguerite de Fourbin*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit.

2, 3, 4 & 5. JEAN-BAPTISTE, PIERRE, CHARLES & HENRI.

6 & 7. MARGUERITE & DIANE.

PIERRE, CHARLES & HENRI, ont été Chevaliers de Malte.

MARGUERITE, épousa, l'an 1596, *Antoine de Castellane*, Seigneur de Joucques.

FRANÇOIS a continué la branche des Vicomtes d'Esparron, qui subsistoit encore en 1740.

JEAN-BAPTISTE, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix de cet Ordre, & épousa *Marie de Puget*, de l'ancienne Maison du Vice-Sénéchal de ce nom, connu maintenant sous le nom de *Barbentanne*, & commença, en 1623, la branche de *du Revest*. Il eut trois fils:

1. CHARLES, qui suit.

2 & 3. MELCHIOR & SEXTIUS; celui-ci mourut Commandeur.

Les deux premiers entrerent dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

CHARLES, II du nom, épousa *Marthe d'Antoine*, de Marseille, en 1648, dont il eut quatre fils, & trois filles:

1. JOSEPH, qui suit.

2, 3 & 4. CHARLES, JEAN-BAPTISTE & LOUIS.

5, 6 & 7. THÉRESE, ANNE & GABRIELLE.

CHARLES fut ancien Capitaine des Galeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

JEAN-BAPTISTE & LOUIS sont morts sans postérité.

THÉRESE fut Abbesse de Sion, Ordre de Saint-Bernard, dans la ville de Marseille.

ANNE & GABRIELLE, sont mortes Religieuses de la Présentation.

JOSEPH fut marié, en 1686, à *Madelene Bégon*, fille de *Michel Bégon*, Intendant des Galeres, Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, puis Intendant de Justice, Police & Finance du Pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. JOSEPH mourut jeune étant Officier des Galeres du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laissa deux fils:

1 & 2. CHARES-MICHEL & JOSEPH.

CHARLES-MICHEL, Seigneur de Boisvert, &c. épousa, en 1709, *Madelene de l'Isle*, dont il a eu deux fils & deux filles.

1. CHARLES-MICHEL-ANNE, qui suit.

2. CHARLES-JACQUES, qui étoit Garde de l'Etendard en 1740.

3. & 4. Thérese & Pauline, la premiere Religieuse à la Visitation.

Charles-Michel-Anne d'Arcussia, Chevalier, Baron de Fos, avoit épousé en premieres noces, le 27 Mars 1737, *Louise de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de *Louise Charlotte de Foix*, morte à Marseille le 7 Juillet de la même année; & en secondes noces, le 26 Mai 1740, au Château de Villequoi, *Gabrielle de Belsunce-Castelmoron*, fille de feu *Charles-Gabriel de Belsunce*, Marquis de Castelmoron & de Born, Baron de Gavaudun, Seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, grand Sénéchal & Gouverneur du Pays d'Agénois & de Condomois; & de *Cécile-Genevieve de Fontanieu*. Voyez *le Mercure de France du mois de Mars 1737, p. 617*; & celui *du mois de Juillet 1740, p. 1676*.

On trouve dans le *nouvel Armorial de Provence*, intitulé *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, la généalogie de cette Maison, tom. 1, page 50.

Les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs de fleches de gueules, cordés de même, & posés en pal, 2 & 1; pour* supports, *deux aigles*.

—ARDENNE. Voici une Maison des plus anciennes de la Province de Normandie; & il y a si long-tems qu'elle est établie en Angleterre, que cela feroit douter de son origine, si on ne voyoit pas que la Terre d'*Ardenne*, située près de Caen, & où il y a présentement une Abbaye, n'étoit le lieu d'où cette famille a tiré son nom, & si le Cartulaire de Warwick, n'assuroit que la branche aînée, demeurant en Normandie, fit la premiere fondation de l'Abbaye de Montmorel près d'Avranches.

Guillaume Dugdal, dans ses Antiquités de Warwick, tire l'origine de cette Maison d'Alain, Vicomte, qui vivoit du tems du Roi d'Angleterre Édouard *le Confesseur*, & laissa deux fils,

1. Gutmund de Warwick.

2. Et Turkil, qui suit.

Turkil d'Ardenne fut marié deux fois; le nom de sa premiere femme est inconnu, mais il en eut trois fils:

1. Seuvard, qui suit.

2. Pierre, Moine de Torney.

3. Et Raoul, Seigneur de Hampton.

La seconde femme, nommée *Leverune*, lui donna pour fils;

Osbert, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Seuvard d'Ardenne, Chevalier, vivoit sous le regne de Henri I. Il épousa une femme, nommée *Cécile*, dont il eut:

1. Henri, mentionné ci-après.

2. Geoffroy, Moine en l'Abbaye de Couventre.

3, 4, 5 & 6. Hugues, Joseph, Richard & Osbert, Chevaliers.

7 & 8. Cecile & Félice.

Henri d'Ardenne, Chevalier, eut pour femme une nommée *Olive*, qui lui donna trois fils & une fille:

1. Hébert, mort sans hoirs.

2. Thomas, qui suit.

3. Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4. Et Lelire, femme de *Geoffroy Labuaing* ou *Salvain*, Chevalier, dont sortirent ceux de la Maison de *Salvain*.

Thomas d'Ardenne, I du nom, vivoit sous le regne de Jean *Sans-Terre*, & eut pour fils & successeur,

Thomas d'Ardenne, II du nom, qui épousa, sous le regne de Henri III, *Eustache de Mauléon*, sœur de *Savary de Mauléon*, Chevalier, & eut pour fils,

Thomas d'Ardenne, III du nom, dont la postérité n'est point connue.

SECONDE BRANCHE.

Guillaume d'Ardenne, second fils de Henri & d'*Olive*, son épouse, fut Seigneur de Rodburn, & vivoit sous le regne de Jean *Sans-Terre*. Il laissa deux fils,

1. Thomas, qui suit.

2. Et Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Draitton, vivant sous les Rois Jean I & Henri III, eut,

1. Thomas, mentionné ci-après.

2. Et Robert, Seigneur de Draitton, qui fit une branche de ce nom, dont nous parlerons ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Hammelle, Chevalier, épousa, sous le regne d'Édouard I, *Rose de Vernon*, fille de *Raoul de Vernon*, dont il eut :

1. Thomas, mort sans hoirs.

2. Raoul, qui suit.

3. Et Thomas, qui fut pere de Jeanne, femme de *Jean de Suvinford*.

Raoul d'Ardenne, I du nom, eut pour fils & successeur,

Raoul, II du nom, lequel prit pour femme, sous le regne d'Édouard II, *Isabelle de Bromwick*, fille d'*Anselme*, Seigneur *de Bromwick*, dont il eut,

1. Jean, qui suit.

2. Et Henri, auteur de la troisieme branche de ce nom, rapportée ci-après.

Jean d'Ardenne vivoit sous le Roi Édouard III, & n'eut qu'une fille, Rose, femme de *Thomas de Paklon*, sous le Roi Richard II.

TROISIEME BRANCHE.

Henri d'Ardenne, second fils de Raoul, II du nom, & d'*Isabelle de Bromwick*, son épouse, vivoit sous le Roi Henri IV, & eut de sa femme, nommée *Hélene*,

1. RAOUL, qui suit.

2 & 3. GUILLAUME & GEOFFROI, Chevaliers.

RAOUL D'ARDENNE, Chevalier, épousa une femme, nommée *Sybille*. Il vivoit sous le regne de HENRI V, & eut pour fils,

VAUTIER D'ARDENNE, Chevalier, qui épousa *Aliénor de Hampden*, fille de *Jean de Hampden*; dont sortirent:

1. JEAN, qui suit,

2. MARTIN, qui eut une fille, ELIZABETH, femme de *Guillaume Rugeley-d'Easton*.

3, 4, 5 & 6. THOMAS, ROBERT, HENRI & GUILLAUME, Chevaliers.

7 & 8. ALIX & MARGUERITE.

JEAN D'ARDENNE, Ecuyer du Corps du Roi HENRI VII, épousa *Alix de Bracebrigge*, fille de *Richard de Bracebrigge*, Ecuyer; dont il eut:

1. THOMAS, mentionné ci-après.

2. Et JEAN, Chevalier, mort sous le regne de HENRI VIII.

THOMAS D'ARDENNE fut conjoint par mariage avec *Marie Androuas-ae-Charwelton*, fille de *Thomas Androuas-de-Charwelton*; dont il eut:

1. GUILLAUME, qui suit.

2. SIMON, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3 & 4. RICHARD & ÉDOUARD, Chevaliers.

GUILLAUME D'ARDENNE épousa *Elizabeth Conway*, fille d'*Édouard Conway*, Ecuyer, dont il eut:

ÉDOUARD D'ARDENNE, Chevalier, qui s'allia avec *Marie Trockmorton*, fille de *Robert Trockmorton-de-Congthon*, dont il eut:

1. ROBERT, mentionné ci-après.

2, 3, 4 & 5. CATHERINE, MARGUERITE, MURIEL & ELIZABETH.

ROBERT D'ARDENNE, Chevalier, épousa *Elizabeth Corbet*, fille de *Renaud Corbet*, l'un des Justiciers d'Angleterre. Il mourut le 27 Février 1635 dans une extrême vieillesse, laissant pour fils,

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, né en Avril 1580, fait Chevalier par le Roi JACQUES, & marié avec *Dorothée Feilding*, fille de *Basile Feilding-de-Neuwham*; dont il eut:

1. ROBERT, mort le 21 Août 1643.

2. ELIZABETH, femme de *Guillaume de Polcy-de-Boxsted*.

3. GODITHE, femme de *Hébert Price*.

4. DOROTHÉE, femme de *Hervé Bagot*, fils de *Hervé Bagot*, Baronnet.

5. Et ANNE, femme de *Charles d'Adderley-de-Lea*.

QUATRIEME BRANCHE.

SIMON D'ARDENNE, second fils de THOMAS & de *Marie Androuas-de-Charwelton*, son épouse, eut deux femmes; la premiere, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans; la seconde, *Chrétienne*, veuve de *Robert Boud-de-Wardend*, dont il eut,

AMBROISE D'ARDENNE, qui mourut en 1624, laissant un fils,

HUNST, pere de

HENRI, Seigneur de Longeroft-Hall, près d'Ioxhalle en la Comté de Stafford.

Branche des Seigneurs DE DRAITTON.

ROBERT D'ARDENNE, Seigneur de Draitton, second fils de THOMAS, Seigneur du même lieu, vivoit sous les Rois JEAN I & HENRI III. Il fut fait Chevalier sous le Roi ÉDOUARD II, & eut de sa femme, nommée *Nicole*,

1. GILLES, qui suit.

2. Et NICOLE, femme de *Richard Basset*, Seigneur de Weldon, fils de *Raoul Basset*, Seigneur de Weldon, sous ÉDOUARD III.

GILLES D'ARDENNE, Chevalier, I du nom, Seigneur de Draitton, eut pour fils & successeur,

GILLES, II du nom, Seigneur de Draitton, qui n'eut qu'une fille, MARGUERITE, femme de *Louis de Greville*, Ecuyer.

Branche des Seigneurs DE RODBURN.

GUILLAUME D'ARDENNE, Seigneur de Rodburn, second fils de GUILLAUME, Seigneur du même lieu, épousa *Amicie de Cestreton*, fille de *Robert de Cestreton*; dont il eut,

GUILLAUME, II du nom, qui eut pour fils & successeur,

GUILLAUME, III du nom, qui fut pere de

GUILLAUME, IV du nom, vivant sous le regne d'ÉDOUARD III. En lui finit la branche des Seigneurs de *Rodburn*.

CINQUIEME BRANCHE

Des Seigneurs D'ARDENNE.

OSBERT D'ARDENNE, fils de TURKIL & de *Leverune*, sa seconde femme, laissa

1 & 2. PIERRE & PHILIPPE, morts sans hoirs.

3. OSBERT, qui suit.

4. Et AMICIE, femme de *Pierre Bracebrigge*.

OSBERT D'ARDENNE, II du nom, n'eut de son mariage que deux filles,

1. ALIX, femme de *Simon de Harcourt*, Seigneur de Beacheley.

2. Et AIMABLE, femme de *Robert*, fils de *Vautier*.

Une autre filiation de cette maison commence à GUILLAUME D'ARDENNE, frere de RAOUL, Seigneur de Hantonne, vivant sous ETIENNE, Roi d'Angleterre; il eut trois fils,

1. ROGER, qui suit.

2. PIERRE, Chevalier.

3. Et ROBERT, Archidiacre de l'Eglise de Lisieux.

ROGER D'ARDENNE épousa la fille d'*Alain*, fils de *Tursin*, dont il eut.

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2 & 3. VAUTIER & ROGER, vivans sous HENRI II.

Guillaume d'Ardenne épousa *Amicie de Tracy*, dont sortirent un fils & deux filles :

1. Hugues, qui suit.
2. Olive, femme de *Robert Lemegre.*
3. Et Hauvise, femme de *Richard Peche.*

Hugues d'Ardenne, Chevalier, vivant sous le regne de Henri III, eut deux fils :

1. Guillaume, mort sans hoirs.
2. Et Richard, mort aussi sans hoirs sous le regne d'Édouard I.

Il y a une charte de *Raoul de Glauville*, Fondateur de l'Eglise de Butele l'an 1171, qui fait mention de Raoul d'Ardenne & d'*Amable*, sa femme, dont sortit Thomas, pere de Raoul, Seigneur de Baudesire, pere de Thomas d'Ardenne.

Le Cartulaire de Warwick fait mention de Thomas d'Ardenne & autres de cette famille, dont la branche aînée demeuroit en Normandie.

Enfin cette Maison se divisoit en plusieurs branches, dont l'aînée portoit le titre d'*Ardenne*, & les autres étoient celles de *Hampton*, de *Kinsbury*, de *Rodburn*, de *Rotley*, de *Harmuelle*, de *Draitton*, de *Grafton* & de *Parkhalle.*

Les armes : *d'hermines, à la fasce échiquetée d'or & de sable.*

— ARDENS (des) : Jean des Ardens, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere en Normandie, Généralité de Rouen, Capitaine du Château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il est nommé, dans une enquête de Noblesse de l'an 1599, fils de Pierre des Ardens, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere.

Edme-Hector des Ardens, Écuyer, Seigneur de Guineri & de Courtemont, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1701, épousa, le 2 Mars 1716, *Louise Vaillant*, avec laquelle il étoit établi audit Gumeri en Champagne, au Diocèse de Sens. Il fut maintenu dans sa noblesse, avec *Jeanne-Claude-Courtois*, veuve d'Hector des Ardens, son oncle, Chef d'Escadre des Armées navales de Sa Majesté, sur les côtes du Royaume de Navarre & du Pays de Biscaye, par une Ordonnance de M. *Phelippeaux*, Conseiller d'Etat & Commissaire départi dans la Généralité de Paris, du 11 Mars 1701. De ce Mariage est issu, entr'autres enfans :

1. Charles.
2. Et Marie, reçue à Saint-Cyr le 3 Octobre 1724, sur les preuves de sa noblesse remontée par titres à Jean, son quatrieme ayeul, dont nous avons parlé ci-dessus. *Voyez l'Armorial de France, tom. I, part. I, p. 25.*

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois besans d'Argent, rangés en fasce, & en pointe d'une fleur-de-lys d'or.*

— ARDORE, Maison originaire de la ville de Valence en Espagne, de laquelle est sorti,

Jacques-François Milano, substitué aux noms de *France & d'Aragon*, Seigneur, Prince d'Ardore au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo,

Paolo, & Marquis de Saint-George du même Royaume, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier de Naples, Cavalier ou Noble Napolitain, appellé *Prince d'Ardore*; il a été Ambassadeur extraordinaire du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France en 1741; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février suivant, & retourné à Naples en 1753 : il a épousé *Dona Henriette Caracciola*, fille du Marquis de Santo-Buono, Cavalier ou Noble Napolitain. Il y a plusieurs enfans de ce mariage.

* ARECHES : C'est une Seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergemont, de Chiley, de Poiret & de Germigney, & érigée en Marquisat en faveur de *Jacques-François de Germigney*, par Lettres du mois de Décembre 1717, enregistrées à Besançon & à Dole. *Tab. généalogiques, partie 4, p. 203.*

—AREGGER ou ARREGGER, ancienne & illustre famille de la République & Canton de Soleure en Suisse. Le premier connu de ce nom, est

I. Laurent d'Arregger, I du nom, Sénateur de Soleure en 1520, Avoyer de la ville d'Ochen, depuis 1527 jusqu'en 1529; Bailli ou Gouverneur de Bechburg au nom du Canton de Soleure en 1530. Il mourut en 1555, après avoir rendu de grands services à la Religion & à l'État, dans les troubles qui agitoient alors la Suisse. Il eut de son mariage avec *N.......*

II. Ulric d'Arregger, du Grand-Conseil de Soleure en 1552, mort en 1561. Il fut pere de

III. Ours d'Arregger, qui fut Capitaine au service de Henri III, Roi de France, & servit en Guyenne. On conserve à Soleure, dans les archives de l'État, la lettre que le Roi écrivit de Chartres, le 22 Août 1588, au Canton de Soleure, sur la réforme de la Compagnie d'*Ours d'Arregger*, sur les services qu'il lui avoit rendus en Guyenne & ailleurs. Ours d'Arregger mourut en 1597, laissant de son mariage avec *Barbe Sury*, d'une ancienne & illustre famille patricienne de Soleure,

IV. Laurent d'Arregger, II du nom, qui fut en 1567 Enseigne de la Compagnie d'*Etienne Schwaller*, de Soleure, dans le Régiment Suisse de *Pfiffer*, au service de Charles IX, Roi de France. Il se trouva à toutes les expéditions où ce Régiment fut employé jusqu'à sa réforme. Il étoit en 1585 Trésorier de la République de Soleure; en 1586 Banneret de ce Canton. Il fut, depuis 1569 jusqu'en 1574, Bailli de Goesgen; en 1581 Bailli de Flumenthal; en 1585 Bailli de Kriegstetter, & en 1593 Bailli du Buchenberg. Il étoit du Conseil d'État depuis 1579, étant encore Banneret, c'est-à-dire, revêtu de la seconde Charge de la République. Il leva en Mars 1589 un Régiment Suisse de treize Enseignes au service de Henri III. Ce Corps fut l'un des Régimens Suisses que *Sanci* mena si à propos au secours de ce Prince dans sa plus cruelle détresse, & il rendit de très-grands services à son successeur dans les batailles d'Arques, d'Ivry, &c. Henri IV lui donna l'accollade de Che-

valerie, de sa propre main à Mantes, le 15 Juillet 1591. Ce Monarque licencia ensuite le Régiment d'*Arregger*. On peut voir dans l'Histoire militaire des Suisses, tous les obstacles que ce Corps essuya dans sa marche en Suisse. Le Duc de *Mayenne*, chef de la Ligue, usa de tous les moyens pour l'attirer à son service, mais ses efforts furent constamment inutiles. ARREGGER continua à servir l'État de Soleure le reste de sa vie; il en fut élu Avoyer en 1594, & remplit cette premiere dignité avec beaucoup de sagesse pendant vingt deux ans. Il mourut à Soleure le 14 Juin 1616, âgé de 76 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été, en 1577, l'un des Députés de Soleure qui renouvellerent, le 10 Février de cette année, l'alliance & la combourgeoisie entre Berne & Soleure. Le Chevalier LAURENT D'ARREGGER, Colonel-Avoyer de la République de Soleure, signa, au nom de son Canton, à Lyon le 22 Septembre 1595, le Traité conclu entre HENRI IV, Roi de France, PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & les Cantons, pour le rétablissement de la neutralité entre le Duché & le Comté de Bourgogne. Il parut aussi en 1602 comme Ambassadeur de son Canton à la cérémonie du renouvellement d'alliance, qui fut fait à Paris entre le Roi HENRI IV & le Corps Helvétique. Il laissa de son mariage avec *Agnès d'Egenspieul*,

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. GUILLAUME, Capitaine en France dans le Régiment Suisse de *Gallaty* en 1606, mort sans postérité.

3. Et ELIZABETH, qui fut mariée à *Victor Haffner*, Capitaine en France, lequel mourut, en 1633, Chancelier de la République de Soleure.

V. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, I du nom, Conseiller d'Etat de Soleure en 1623, mourut à Soleure en 1638, âgé de 50 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. Il avoit été Bailli de Leberen en 1631. Il épousa en premieres noces *Marguerite*, fille de *Benoît Glutz*, Banneret du Canton de Soleure; & en secondes noces *Barbe Ruchti*, toutes deux d'anciennes familles patriciennes de l'État de Soleure. Il eut pour fils,

VI. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, Capitaine du Régiment Suisse de *Molondin*; sa Compagnie fut reformée à Metz en 1637. Il mourut à Soleure en 1675, étant Sénateur de cette République. Sa femme *Catherine de Wellier-Saint-Aubin* étoit morte à Soleure en 1644, âgée de 31 ans. On voit son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Ours. De ce mariage vinrent

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. JEAN-BAPTISTE-MARTIN, mort en 1689, de sept blessures qu'il avoit reçues au siége de Négrepont, étant Colonel d'un Régiment Suisse au service de Venise, & pere de JEAN-MARTIN, Conseiller du Grand-Conseil de Soleure, lequel est mort sans successeur.

3. Et JERÔME, Lieutenant au service de France, tué au siége d'Arras en 1640, sans avoir été marié.

VII. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, III du nom, Capitaine en France

dans le Régiment Suisse de *Rolt*, en 1641, obtint le 20 Mars 1655, moitié de la Compagnie de *Jean Schwaller*, dans le Régiment des Gardes-Suisses. Elle fut réformée le 6 Mai 1661. Il mourut à Soleure en 1682, étant Sénateur de cette République, & Conseiller-Interprète du Roi près des Ligues Suisses. Il laissa de son mariage avec *Marguerite de Besenval.*

VIII. Antoine d'Arregger, créé Sénateur de la République de Soleure en 1682, mort en 1701. Il avoit épousé *Marie-Madelene Buch*, fille d'*Ours Buch*, Procureur Général de l'Etat de Soleure. Il eut de ce mariage,

1. Ours-Joseph, Sénateur de Soleure, mort en 1743, sans alliance;

2. François-Antoine, entré au service de France le 1 Octobre 1709, Cadet au Régiment Suisse de *Castella*, Compagnie de *Besenval*, où il fut Enseigne le 17 Mai 1710; Enseigne de la Compagnie de *Macher* aux Gardes-Suisses, le 25 Mars 1711; Sous-Lieutenant le 19 Mai de la même année; second Lieutenant, le 27 Octobre 1716; premier Lieutenant, le 4 Juin 1719; Chevalier de S. Louis, le 13 Septembre 1727; Capitaine-Commandant de la Compagnie de *Macher*, aux Gardes, le 5 Décembre 1733; Capitaine titulaire de la Compagnie aux Gardes, vacante par la démission de M. de *Vigier*, le 16 Mai 1740; créé Brigadier des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, retiré du service le 17 Janvier 1746, à cause de ses infirmités, en conservant sa demi-Compagnie aux Gardes; mort à Soleure en Août 1763. Il avoit épousé *N. .. Karrer*, fille de *François-Adam Karrer*, de Soleure, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service de la Marine de France, de laquelle il eut Adélaïde, mariée à *François-Robert de Vigier-Steinbrugg*, aujourd'hui Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suisses, & morte à Soleure en Août 1763; & Rosalie, mariée à *N. .... Sury*, Sénateur de Soleure.

3. Pierre, qui leva en 1733 un Régiment Suisse de son nom, au service de Philippe V, Roi d'Espagne, & mourut à Montanche en 1736, sans successeurs mâles de son mariage avec *N. .... Schwaller*.

4. Jean-Victor-Laurent, qui suit.

5. Et Etienne, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le Canton de Lucerne.

IX. Jean-Victor Laurent d'Arregger de Wildenstegg, Baron du S. Empire Romain, Lieutenant-Colonel du Régiment de son frere en Espagne, fut pris en 1732 par les Algériens, en voulant joindre sa Compagnie au Régiment de *Niderist*, à Oran, qui étoit assiégé par ces Barbaresques. Il fut racheté en 1738 pour dix mille piastres. Pendant sa captivité, le Roi d'Espagne lui conféra le Régiment d'*Arregger*, vacant par la mort de son frere, & il le commanda jusqu'en 1743, qu'il fut nommé Sénateur du Conseil d'Etat de Soleure. En considération de l'ancienne Noblesse de la Maison d'Arregger, qui, depuis plusieurs siécles, avoit produit plusieurs Chevaliers de différens Ordres, & des personnes distinguées par leurs charges & leur mérite, l'Impératrice Reine Marie-Thérese d'Autriche, par Diplôme du 5 Juillet 1749, l'éleva à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*, & de ses Pays Héréditaires : elle

y confirme aussi les armes d'ARREGGER, & ajoûte au nom de Baron le surnom de WILDENSTEGG. L'Empereur FRANÇOIS I notifia par un decret daté de Vienne le 30 Novembre 1750, à la Chancellerie de l'Empire & à celle d'Inspruck, le contenu du Diplôme. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER est aujourd'hui Banneret ou second Chef de la République de Soleure, & a épousé en 1744. *Anne-Marie-Helene-Jacobée*, Baronne de *Roll-d'Hemmenholl*, fille d'*Ours-Victor*, Baron de Roll, Avoyer de la République de Soleure, il a de ce mariage,

1. VICTOR JOSEPH AUGUSTIN-HERMINGILD, Baron d'ARREGGER DE-WILDENSTEGG, né en Août 1746.

2. OURS-JOSEPH-LOUIS-FERDINAND, né en Février 1748.

3. ET MARIE-JOSÉPHE-HELENE-JACOBÉE, née en 1761.

Les armes, telles qu'elles sont dépeintes dans le Diplôme de l'Empereur, en date du 30 Novembre 1750, sont : *d'argent, au demi-Aigle éployé de sable, langué de gueules, couronné d'or, tourné à droite, coupé d'un échiquier d'or & de sable, qui est* d'Arregger. *L'écu réhaussé de la couronne perlée de* Baron, *au-dessus un casque d'argent, grillé & couronné d'or, dont sort un demi-Aigle éployé de sable, langué de gueules & couronné d'or, tourné à droite; lambrequins à dextre d'argent & de sable, & à sénestre d'or & de sable;* supports *deux aigles de sable becqués d'or, langués de gueules, couronnés d'or, ayant les serres d'or, & tenans chacun dans leur bec une tige de fleur-de-lys d'azur.*

On ne sçait de quelle branche étoient JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun, depuis 1593 jusqu'en 1599. ADAM D'ARREGGER, Bailli de la même Comté en 1623, & JEAN-GUILLAUME D'ARREGGER, Bailli de Goësgen en 1605. Voici un trait qui doit concerner JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun. M. d'*Argouges de Fleury*, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, possédoit en 1752 une grande médaille d'or émaillée, dont on peut voir la description dans l'Histoire Militaire des Suisses. Elle fut donnée par les Députés des treize Cantons à l'enfant de *Henri Claude de Fleury*, Ambassadeur de HENRI III, Roi de France & de Pologne, qu'ils tinrent à Soleure sur les fonts de Baptême en 1586. Cette médaille offre les armoiries des treize Cantons, & au revers les écussons des Députés, entr'autres, celui de JEAN D'ARREGGER de Soleure, de *sable, au demi-aigle couronné d'or, coupé d'un échiquier d'or & de sable.*

Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.

AREMBERG. Les Princes & Ducs d'*Aremberg*, branche cadette d'*Arschot* & de *Croy*, sont sortis de l'illustre Maison de *Ligne*, séparée par *Guillaume de Ligne*, second fils de *Michel de Ligne*, Baron de Barbençon, à qui *Bonne d'Abbeville* apporta en dot la Baronnie de Barbençon, avec les Terres de la Bussiere, de Couy. *Guillaume* épousa *Adrienne de Halwin. Jean de Ligne*, son petit-fils, qui se rendit célébre dans les guerres de Flandres, & qui demeura toujours fidéle à l'Espagne, pendant les divisions de ce Pays, épousa *Marie de la Marck*, Comtesse d'Aremberg. L'Empereur MAXIMILIEN II le créa *Prince de l'Empire* en

1568. CHARLES, Prince d'AREMBERG, fils aîné du précédent, fut marié le 4 Janvier 1587, avec *Anne de Croy*, fille aînée de *Philippe*, Sire de *Croy*, Duc d'Arſchot par la mort de *Charles*, Duc d'Arſchot, ſon frere aîné, arrivée le 13 Janvier 1612, le Duché de Croy, mouvant de celui de Picquigny, eſt poſſédé par le Duc d'*Havré*, comme il l'étoit par ſes auteurs. ANNE devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, & Princeſſe de Chimay, & hérita des grands biens de ſa Maiſon. PHILIPPE-CHARLES, Prince d'AREMBERG, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand Fauconnier des Pays-Bas Eſpagnols, mort à Madrid en 1640, fut marié trois fois, & eut des enfans de ſes trois mariages. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'AREMBERG, &c. ſorti du premier lit, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort le 13 Décembre 1674, eut de *Madelene-Françoiſe Borgia*, ſon épouſe, des enfans morts en bas âge. CHARLES-EUGÈNE, ſon frere conſanguin, lui ſuccéda : il fut Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, en 1678, & mourut en 1681, laiſſant de *Marie-Henriette de Cuſance*, dite *de Vergy*, ſon épouſe, entr'autres enfans, PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'AREMBERG, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort à Petri-Waradin en Hongrie, le 25 Août 1691. Il laiſſa de *Marie-Henriette Carretto*, entr'autres enfans, LÉOPOLD, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand Bailli & Officier Souverain de la Province de Hainault, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, &c. né le 14 Octobre 1690, marié le 29 Mars 1711, avec *Marie-Françoiſe*, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angelique*, née Comteſſe d'*Egmont*. Il eſt mort en 1754, & a laiſſé, entr'autres enfans, CHARLES-MARIE-RAIMOND DE LIGNE, Prince d'Aremberg, marié, le 10 Juin 1748, à *Louiſe-Marguerite de la Marck*, âgée de 18 ans, fille de *Louis Engilbert*, Comte de la Marck, & de *Marie-Anne-Hiacynthe de Viſdelou*, Comteſſe de Bienaſſis, ſa premiere femme, mort le 17 Octobre 1731 ; & pluſieurs filles, dont l'aînée, née le 26 Octobre 1714, fut mariée le 7 Décembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, devenu Prince de Baden, après la mort de ſon frere aîné, ſans enfans mâles. Cet *Auguſte-Guillaume-George-Simpert* eſt mort peu de tems après ſon frere, en 1751, ſans enfans. *Voyez* ARSCHOT.

Les armes ſont : *de gueules, à trois feuilles de neſſlier d'or.*

— ARENE-CONKUBLET, famille qui tient un rang honorable parmi les plus illuſtres de la Provence. *Nouv. Arm. de Prov. Tom. I. p. 53.*

EVANDOL, Comte de CONKUBLET, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il fut grand homme de mer ; & après avoir ſervi pendant quelque tems le Roi d'Angleterre, & fait pluſieurs actions de valeur avec ſix Galeres qui lui appartenoient, il ſe retira à Naples, où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le Royaume de Naples, dans celui d'Eſpagne, & en Italie. Un de ſes petits-fils épouſa l'héritiere de la maiſon d'*Arene*, & acquit par ce mariage la Baronnie de ce nom, ſituée

dans la Calabre, du côté du Diocèse de Bary. Depuis cette alliance, les CONKUBLET prirent le nom d'*Arene*, & c'est sous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de 500 ans.

En 1206, MATHIEU d'ARENE, pour obliger CLEMENCE, Dame d'ARENE, sa mere, fait don au Monastere de Sainte-Croix, bâti devant son Château d'Arene, de l'Eglise de Sainte-Elie, & de ses appartenances, le 11 Janvier 1309.

CHARLES II, Roi de Naples & des Deux-Siciles, donna à RICARD d'ARENE, Chevalier, la Terre & Baronnie de Saint-Ginets, en récompense des sommes qu'il lui avoit prêtées, & des services qu'il lui avoit rendus.

JOURDANO D'ARENE fut Chambellan de la Reine JEANNE, I du nom. En 1365, cette famille possédoit les Terres de Caperinono, Suriano, la Cazal, & autres.

NICOLAS D'ARENE fut créé *Comte* le 5 Mai 1421, par le Roi LOUIS III, qui lui accorda les Terres de Lamotta, di Carida, & la Baronnie de Saint-Demestrio. L'on trouve dans les mêmes titres qu'en 1427, le Prince donna pouvoir à ZARDORIO D'ARENE, Seigneur de Châteaumer, Capitaine de Galeres, d'armer celle qu'il commandoit pour aller en course, le 10 Mai 1428. NICOLAS, Comte d'ARENE, acheta du Roi LOUIS III la Terre de Milleto pour le prix de 5000 ducats; & l'on voit dans un vieux parchemin, qu'on conserve parmi les papiers domestiques de cette famille, que le Roi fait don à *respectable, magnifique, très-cher & fidele sujet NICOLAS d'ARENE, Comte de Stil & de Milet*, de la charge de Grand Justicier du Royaume de Naples.

CHARLES-QUINT accorda à JEAN-FRANÇOIS D'ARENE, le titre de *Marquis*; & le Pape Eugène donna en 1440 le commandement de ses troupes à LOUIS D'ARENE, Archevêque de Florence, lequel fut ensuite Cardinal & Patriarche d'Aquilée. L'Abbé *Fleury* en parle comme d'un grand homme, dans son Histoire Ecclésiastique. Il mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans.

NICOLAS D'ARENE, dont nous avons déja parlé, fut le premier de cette famille qui passa en Provence : il y accompagna LOUIS III, Roi de Naples & des Deux-Siciles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, son bienfaiteur. Ledit NICOLAS étoit fils de JEAN, & de *Béatrix Artamissia*, des Comtes de *Rutiliano*, de la Ville de Bary, Comte de Stil & de Milet, Gouverneur & Commandant du Fort Espelugue, & autres places dans le Royaume de Naples, où la famille d'*Arene* n'existe plus, après y avoir fait les plus belles alliances, & possédé les premieres charges. Ses biens passerent en 1670 au Duc d'*Atry*, de l'illustre Maison d'*Aquaviva*.

Après le Traité de Madrid, NICOLAS D'ARENE fut un des trois Gentilshommes que la Ville de Marseille envoya au Roi en 1424, pour complimenter sa Majesté sur son heureux retour en France.

I. NICOLAS obtint à cette occasion la permission de faire battre monnoie à Marseille. Il se maria deux fois dans cette ville : 1°. avec *Sibilone*

de Montolieu, en 1428 (*Durand*, Notaire à Marseille); d'où plusieurs enfans, entr'autres,

JEAN D'ARENE qui suit :

2°. En 1463, avec noble *Agneta-Atenoza*, sans postérité. Le Roi RENÉ le fit son Conseiller d'Etat en 1447, & lui accorda plusieurs priviléges, tant pour lui que pour la ville de Marseille, qui l'avoit député auprès de ce Prince.

II. JEAN D'ARENE fut deux fois premier Consul de la ville de Marseille, & marié avec *Alayana Blanqui* ou *de Blanc*, de la ville de Nîmes. Il eut de cette alliance,

III. NICOLAS D'ARENE, III du nom, qui fut premier Consul de Marseille, & ensuite Viguier de cette ville, en 1534 & en 1547. Il épousa *Marguerite Bourgogne-de-Carodet* en 1518, (*Massety*, Notaire), & fut pere de

IV. ANTOINE D'ARENE, lequel, en 1569, eut commission de commander une Légion de 300 hommes, & ensuite ordre de M. *de la Garde*, Général des Galeres, de conduire en Ponant une Compagnie de 200 hommes de pied. Il fut élu premier Consul de Marseille en 1583, & député en Cour par délibération de cette ville en 1584. Il fit alliance avec *Catherine de Valbelle*, le 2 Février 1552 (*Gaspard*, Notaire à Marseille). Il laissa quatre enfans mâles, dont :

1. ANTOINE qui suit.

2 PAUL-EMILIE, ci-après.

3. FRANÇOIS ensuite.

4. ET JEAN, dont la branche se termina en la personne d'ANNE, mariée avec son cousin IGNACE.

V. ANTOINE D'ARENE fut marié deux fois, 1°. avec Demoiselle de *Bricard*, le 17 Novembre 1582, de laquelle il n'eut que trois filles, mariées dans les Maisons d'*Arnaud*, Seigneur de Rousset, du chef de cette femme, de la *Brillane*, & de *Felin-la-Renade*; 2°. avec *Marthe de Béissan*, d'où une fille, *Madelene*, épouse de *François*, son cousin-germain.

V. PAUL-EMILIE D'ARENE, deuxieme fils d'ANTOINE, fut Conseiller, Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siége de Marseille, premier Consul de cette ville, & marié avec MADELENE D'ARENE, sa cousine-germaine, dont il eut quatre enfans mâles & deux filles :

1. IGNACE l'aîné, marié avec ANNE D'ARENE, fille d'ANTOINE, sans enfans.

2. & 3. HENRI & JEAN-BAPTISTE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1675. & 1688.

4. FRANÇOIS, Pere de l'Oratoire.

La premiere des filles épousa le sieur d'*Audifroy*, & l'autre le sieur de *Piozin*, de la ville de Toulon.

V. FRANÇOIS D'ARENE, troisieme fils d'ANTOINE & de *Catherine de Valbelle*, se maria avec *Claire de Laurent* le 15 Août 1610 (*Puget*, Notaire à Marseille). Elle lui apporta la Terre de Septême, & le rendit pere de deux fils :

1. ANTOINE qui fuit.

2. Et NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1635.

VI. ANTOINE D'ARENE, IV du nom, époufa *Louife de Carquerane*, dont il eut :

1. FRANÇOIS ci-après.

2. Et NICOLAS, mort Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie.

Et quatre filles, dont l'aînée fut mariée dans la Maifon de *Martin*; la feconde vécut fans alliance, & les deux autres furent Religieufes au Monaftere des Préfentines de Marfeille.

VII. FRANÇOIS D'ARENE, IV du nom, fit alliance avec *Marguerite de Mazanad*, des Seigneurs de Beaupré, par contrat du 23 Janvier 1684, paffé devant *Emery*, Notaire. Il eut fix enfans de ce mariage; fçavoir,

1. ANTOINE qui fuit.

2. NICOLAS, mort jeune.

3. CHARLES, mort avec Commiffion de Capitaine de Cavalerie, après avoir fervi plufieurs années.

4. FRANÇOIS ci-après,

Et deux filles, dont l'une mourut en bas âge, & l'autre fut Religieufe aux Urfulines de Toulon.

VIII. ANTOINE D'ARENE, VI du nom, Chevalier de Saint-Louis, entra au fervice en 1702. Il fut Aide-de-Camp de M. d'ARENE, fon parent, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & la même année le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il fe retira après 31 ans de fervice; & époufa en 1723, (*Rougier*, Notaire) Demoifelle *Françoife de Pauthoui*, de la Province de Poitou : ils n'ont eu qu'un fils de ce mariage.

IX. FRANÇOIS D'ARENE, reçu Garde de l'Etendard en 1737, mort en 1742.

VIII. FRANÇOIS D'ARENE, V du nom, a époufé *Madelene-Catherine de Maffias*, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'aîné des garçons,

IX. FRANÇOIS D'ARENE, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1742. Extrait *de l'Hiftoire Héroïque & Univerfelle de la Nobleffe de Provence. Tom. I. imprimée à Avignon l'an* 1757.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à la foy d'argent, vêtue de pourpre, pofée en bande, & mouvante d'une nuée d'argent; au 2 & 3 d'argent, à quatre fafces de gueules.*

— ARÉRES, Seigneur de la Tour & du Thuit en Normandie, Généralité de Rouen, famille originaire de Savoye, maintenue en fa nobleffe le 17 Janvier 1668.

GUILLAUME D'ARÉRES vivoit avec *Nicole*, fa femme, en 1441. AIMOND D'ARÉRES, fon petit-fils, Seigneur de la Tour en Bugey, étoit Chambellan de CHARLES III, Duc de Savoye, en l'année 1528.

HENRI D'ARÉRES, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur du Château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sibille Fautrier*, fon époufe :

1. JEAN-

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit.

2. ET PIERRE-FRANÇOIS, sieur de la Tour, mort le 13 Février 1733, Supérieur-Général de la Congrégation de l'Oratoire.

JEAN-BAPTISTE D'ARÉRES, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur pour le Roi du Château de Fougues, épousa *Marie le Grand*, veuve alors de *Jacques d'Euvres*, Ecuyer, Seigneur des Valasses, & fille de *Charles le Grand*, sieur de Saint-Ouen, & de *Gabrielle de Coloré*. De ce mariage est issu, entr'autres enfans,

FRANÇOISE MARGUERITE D'ARÉRES DE LA TOUR, reçue à S. Cyr le 28 Août 1686, sur les preuves de sa Noblesse, justifiée par titres depuis GUILLAUME D'ARÉRES mentionné ci-dessus. Voyez l'*Armorial de France*, *Tom. I. Part. I. p. 25*.

Les armes sont : *d'azur, à un sautoir dentelé d'or.*

—ARFEUILLE (D') : Maison de la haute Marche, près Feuilletin, une des plus anciennes de la Province. Elle tire son origine d'un vieux Château & de la Terre appellée d'*Arfeuille ;* sa Noblesse remonte aux tems les plus reculés ; mais pour avoir une filiation suivie & prouvée par titres authentiques, on ne commencera qu'à :

I. JEAN D'ARFEUILLE, I du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, lequel vivoit au treiziéme siécle. Il avoit épousé *Philippe de Courcelles*, sœur de *Geoffroy de Courcelles*, Chevalier, duquel mariage sont sortis :

1. JEAN, qui suit.

2. Et NICOLAS, dit de *Saint-Saturnin*, lequel entra dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, au Couvent de Clermont-Ferrand, en Auvergne ; il fut Provincial de la Province, ensuite Maître du Sacré Palais de GRÉGOIRE XI, & fait Cardinal par CLÉMENT VII, le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon, le 21 Janvier 1382. Il fit son testament en date du 20 Décembre 1381, en faveur des Freres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, auxquels il fit de grands dons. Il légua quelques sommes à quelques-uns de ses parens ; l'original dudit testament est dans les archives du Couvent des Fréres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, par lequel il ordonna que son corps y fût transporté pour y être inhumé ; on voit son mausolée à gauche dans le Chœur de ladite Église, sur lequel les armes de la Maison d'*Arfeuille* sont taillées ; on voit aussi les mêmes armes en deux endroits dans les vîtreaux de ladite Église.

II. JEAN D'ARFEUILLE, II du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut marié à *Bonne Malogué*, Demoiselle, fille de *Jean Malogué*, Écuyer, Seigneur d'Epinasse. Il mourut à Arfeuille, sur la fin du treiziéme siécle ; &, par son testament, il laissa une rente au Collége de Feuilletin. Il eut de son mariage :

1. JEAN, héritier de la maison, qui suit.

2. JACQUES, Prevôt du Chapitre de Moustier-Rouseille, en 1403.

3. Et une fille, mariée du vivant de son pere.

III. JEAN D'ARFEUILLE, III du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille

& autres lieux, épousa, en 1410, *Marguerite Cotete*, fille de Noble Homme *Jean Cotete*, Écuyer, Seigneur de la Ville de Peira, & d'*Agnès de Grammont*. Il testa en l'an 1440, fit plusieurs legs pieux, & mourut en 1444, laissant de son mariage :

1. ANTOINE, héritier de la maison, qui suit.

2. LOUIS, Prêtre & Chanoine de Moustier-Rouseille.

3. JEAN, Prêtre & Chanoine à Emoutier, & gradué dans l'Université de Paris.

4. ANTOINETTE, mariée avec Noble Homme *Bertrand de Ris*, Écuyer, Capitaine de Feuilletin.

5. Et N.... mariée avec noble Homme *Jacques de Gioux*, Écuyer, Seigneur de Croze.

IV. ANTOINE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut qualifié de *Haut* & *Puissant Seigneur*; il fit faire des fossés, ponts-levis & autres fortifications au Château d'Arfeuille, suivant la permission à lui donnée, en 1481, par PIERRE DE BOURBON, Comte de la Marche; il avoit servi le Roi tant qu'il fut en état de servir, & fournit un Gentilhomme à sa place, étant âgé & indisposé. *Jacques d'Aubusson*, Chevalier, Seigneur de la Borne, Capitaine, pour le Roi, du Limousin & de la Marche, l'avoit employé dans ces Provinces pour affaires importantes, concernant le service du Roi. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1448, *Louise Piedieu*, fille de *Guillaume Piedieu*, Chevalier Licentié ès Loix, Garde de la Sénéchaussée de la Marche, Seigneur de Sainte-Fayre, & de *Marguerite de Ville-Moneix*. Les descendans du mariage du susdit ANTOINE D'ARFEUILLE, & de ladite *Louise Piedieu*, furent cinq garçons & trois filles.

1. JEAN, qui suit.

2. JACQUES, Prevôt du Chapitre de Moustier-Rouseille.

3. GUILLAUME, Chanoine dudit Moustier-Rouseille.

4. Frere OLIVIER, Commandeur de Saint-Antoine-la-Chassaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Aigrefeuille & de Chamberi.

5. Autre OLIVIER.

6. MARGUERITE, Religieuse à Blessac.

7. GUICHARDE, mariée avec *Philippe de Magilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pontet.

8. Et MADELENE, mariée avec noble homme *Blaise Regnier*, Écuyer, Seigneur du Faux.

V. JEAN, IV du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, de la Caux-Mouri & de Ville-Vialle & autres lieux, épousa, en 1497, *Marie de la Roche-Aimon*, fille de puissant Seigneur *Louis de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Minsac, du Crai, des Rois & de Talandes, & de Dame *Jeanne Tinieres*, dont plusieurs enfans morts en bas âge. Il ne resta qu'un garçon & une fille, sçavoir :

1. LOUIS, qui suit.

2. Et JEANNE, qui fut mariée avec noble homme *Gilbert de Cardaillac*, Baron & Seigneur de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Le susdit JEAN D'ARFEUILLE fut fait Capitaine de Montrichard, & en reçut les Lettres par MARIE de Savoye, l'an 1492. Il fut aussi fait Gouverneur du Comté de Perdriat & de la Capitainerie de Montluçon, par MARGUERITE & CHARLOTTE, Duchesses de Nemours, & Comtesses d'Armagnac, en considération des services que ledit JEAN D'ARFEUILLE avoit rendu au Prince leur frere; les Lettres sont du 5 Juillet 1503. Il fit son testament, le 30 Septembre 1511, au Château d'Arfeuille, par lequel il fit plusieurs legs & fondations, notamment à la Chapelle d'Arfeuille, nommée de *Saint-Jean*, dans l'Église Paroissiale de Beaumont, lieu de sa sépulture & de celle de ses ancêtres, où est leur tombeau relevé en forme de mausolée, avec les armes d'Arfeuille. Ledit testament fut passé en présence de noble *Louis de la Roche-Aimon*, & de Messire *Louis de Saint-Julien*, & reçu par *Silvain*, Notaire-Royal de Feuilletin. Il lui fut donné un répit d'hommage pour la Terre & Seigneurie d'Arfeuille, par ANNE de France, Duchesse de Bourbon & d'Auvergne, Comtesse de la Marche, l'an 1506.

VI. LOUIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Néoux, & en partie des lieux nobles de Chaume, de Ville-Vialle & autres, épousa, en 1547, *Gilberte du Guet*, fille de puissant Seigneur *Claude du Guet*, Chevalier, Seigneur de Ternes & de Persenat, Capitaine & Bailli de Montaigu, & de *Françoise-Jeanne de Bellenave*; de leur mariage descendirent trois garçons & quatre filles.

1. ANNET, qui suit.

2. JEAN, qui épousa *Bonne de la Rosiere*, héritiere de la Maison *de la Baume*; il mourut sans postérité.

3. LÉONARD, mort en bas-âge.

4. LOUISE, Religieuse à Ponratier.

5. MARGUERITE, qui épousa, 1°. en 1571, *Léonet Tourton*, Ecuyer, Seigneur de Villefort; & 2°. en 1612, *Antoine Aurol*, Ecuyer, Seigneur de Naleche & du Bésu.

6. CLAUDINE, qui épousa, en 1580, *Gabriel de la Maille*, Ecuyer, Seigneur de Fleurier.

7. Et JACQUELINE, mariée à *Jacques d'Anglars*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Ecuyer de la grande Ecurie du Roi de Navarre.

LOUIS D'ARFEUILLE mourut l'an 1565. Il avoit fait son testament au Château d'Arfeuille, le 16 Juillet 1564, reçu par *Léonard de la Lune*, Notaire Juré: en qualité de Seigneur de Néoux, il fut convoqué au ban d'Auvergne, & fut déclaré exempt à Riom, au mois de Mai 1557, sur le certificat en forme, faisant mention qu'il étoit pour lors au service du Roi.

VII. ANNET D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, & autres lieux, épousa, en 1586, *Anne de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*,

Chevalier, Seigneur d: Douzon, de la Couture, & du Chaflard, & de *Gasparde de Chausse-Courte*. Il avoit servi le Roi, & s'étoit trouvé au siége de Sancerre. Il mourut le premier Septembre 1616. De son mariage sont sortis quatre garçons & deux filles :

1. CLAUDE, qui suit.

2. FRANÇOIS, mort en bas-âge.

3. BLAISE, Chevalier de Malte en 1608, lequel fit la guerre environ quinze ans sur mer, ayant armé plusieurs fois un vaisseau à ses dépens.

4. Et SIMPHORIEN, Page de M. le Duc de *Guise*, ensuite son Ecuyer, & Lieutenant de ses Gardes; il lui fut donné un passe-port par le Duc *de Guise*, Prince de Joinville, pour aller trouver le Roi de sa part, pour affaires importantes, daté du Camp de Simiés, le premier Avril 1629. Il fut ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; il avoit épousé *Aimée Audier*, fille de *Jean-Paul Audier*, Ecuyer, Seigneur de la Chezotte & de Vedignat, & de *Peronnelle de la Bussiere*, sa cousine-germaine, Demoiselle de Douzon, en Bourbonnois. Il mourut en Juillet 1646, & laissa un fils nommé LÉONARD, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 10 Septembre 1652; & une fille nommée JEANNE, mariée à *N... Dubuisson*, Chevalier, Président du Présidial de Moulins.

5. PÉRONNELLE, mariée en 1610, à *Pierre de Montroignon*, Chevalier, Seigneur des Crotes.

6. Et ANNE, mariée en 1617 à *François Tixier*, Ecuyer, Seigneur de Bordesoulles.

VIII. CLAUDE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux & du Chaflard, & en partie des lieux nobles de Chaume, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, servit Sa Majesté en différentes occasions; il épousa, en 1615, *Jacqueline de Plantadis*, fille de noble *Laurent de Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Bost, & de Dame de *Blanchefort*; leurs enfans furent un garçon & deux filles :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JACQUELINE, Religieuse aux Saintes-Claires de Clermont-Ferrand.

3. Et Anne, mariée, l'an 1636, avec *Annet de l'Estranges*, Chevalier, Seigneur & Baron de Magnac, fils de *René de l'Estranges*, Baron dudit Magnac, & de Dame *de Bonneval*.

CLAUDE D'ARFEUILLE avoit rendu foi & hommage au Roi, le 25 Octobre 1633, pour les Château, Terre & Seigneurie d'Arfeuille. Il mourut au Château d'Arfeuille, au mois de Juillet 1645, âgé d'environ soixante ans.

IX. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaflard & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Françoise de cent hommes dans le Régiment de *Saint-Germain-Beaupré*, sa Commission est de l'an 1644. Il fut marié en 1649 avec *Louise du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac & de la Villeneuve, & de *Madelene de Lusignan*; il fut ensuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie-Légere dans le Régiment de *Turi*.

Il fut tué à la tête de sa Compagnie, à la bataille de Cassel, le 11 Avril 1676. Son épouse étoit morte un an avant, à Clermont-Ferrand. Ses enfans furent,

1. N.... mort en bas-âge.

2. Annet-François, d'abord Page de *Monseigneur*, tué au service du Roi peu de jours avant son pere, étant Lieutenant de sa Compagnie dans un détachement de guerre.

3. Alexandre, Page de *Monseigneur*, tué sous les yeux de ce Prince à la même bataille, d'un coup de canon qui lui emporta une cuisse. Il portoit la cuirasse du Prince.

4. Charles-François, qui suit.

5. Antoinette, Religieuse à Blessac.

6. Olimpe, aussi Religieuse.

7. Françoise, mariée en 1686, à *Guillaume de Roustignac*, Ecuyer, Seigneur de Fursac.

8. Marguerite, mariée en 1680 avec *Antoine de Montgru*, Ecuyer, Seigneur de Secondat.

9. Marguerite-Aimée, mariée, en 1689, à *Alexandre de Beauverger-Montgon*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Merinchal.

10. Et Catherine, morte jeune.

François d'Arfeuille, rendit foi & hommage pour la Terre & Seigneurie de Néoux & du Chaslard, à son Altesse Royale Mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de feu *Monseigneur*, fils de France, oncle du Roi, Duc d'Orléans, le 9 Août 1669.

X. Charles-François d'Arfeuille, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaslard & autres lieux, fit plusieurs Campagnes dans le ban, avec la Noblesse de la Marche; il épousa, 1°. le 13 Janvier 1685, *Marguerite-Madelene de la Roche-Aimon*, fille de *Nicolas de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Barmon & de Rousine, & de *Marie-Madelene de la Roche-Aimon*, morte le 7 Juillet 1696; 2°. le 2 Août 1708, *Jeanne de la Borde*.

Du premier lit sont nés :

1. Gilbert, qui suit.

2. Augustin, mort jeune.

3. Théodore, mort garçon.

4. Joseph, qui, après avoir été sept ans Lieutenant au Régiment de Navarre, fut fait Prêtre, & ensuite Comte de Brioude; il est mort à Arfeuille.

5. Louis, Prêtre & Chanoine à Châteauroux, & ensuite Chanoine & Grand-Chantre de la Cathédrale de Tarbes, où il est mort en 1750.

6. Marie, morte pensionnaire au Couvent de Blessac.

7. & 8. Anne & Marguerite, mortes en bas-âge.

9. & 10. Thérese & Genevieve, Religieuses à l'Abbaye-Royale de Bonnesaigne, où elles sont mortes.

Du second lit sont nés sept enfans, deux garçons, qui sont morts en bas-âge; François est resté seul garçon; sa postérité sera rapportée

après celle de son aîné, & quatre filles: JEANNE, Religieuse Ursuline à Usselle, ANNE, OLIMPE, & FRANÇOISE.

XI. GILBERT D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de l'*Estranges*, par commission du 10 Décembre 1702; le Régiment étant réformé, il fut Cornette dans le Régiment des Cuirassiers du Roi, il y fut fait Lieutenant, & se retira quelques tems après la paix. Il mourut au Château d'Arfeuille, le 16 Juin 1724, & de son mariage avec *Louise-Agnès Feydeau*, fille de *N... Feydeau*, Ecuyer, Seigneur du Nonceiller, & de *Marguerite de Granchet-de-Ronteix*, il a laissé:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit.

2. Et MARIE-ANNE, qui a épousé *N... Combret*, Ecuyer, Seigneur de la Beysserie, & en partie de Marsillac & autres lieux, Gendarme de la Garde du Roi.

XII. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, II du nom, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, a épousé, 1°. *Anne de Boutiniergue-du-Theil*, dont il a:

1. N..., mort Lieutenant & Aide-Major au Régiment de *la Roche-Aimon*.

2. YVES, Lieutenant au Régiment de Hainault.

3. PIERRE-MARIE, Chanoine de la Métropole de Reims, & Prieur de Bessac.

4. ANNET-MARIE, tonsuré.

5. PIERRE, encore jeune.

6. MADELENE, Religieuse & Prieure de l'Abbaye-Royale de Charenton, en Berri.

7. Et LOUISE-CATHERINE.

XI. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaslard & autres lieux, fils de CHARLES-FRANÇOIS, I du nom, & de *Jeanne de la Borde*, sa seconde femme, est entré dans les Gardes du Roi, Compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729; s'est trouvé dans toutes les batailles & siéges, tant en Allemagne qu'en Flandres, en commençant par celui de Philisbourg, en 1734, jusqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747, le Roi le fit Gentilhomme de sa Manche, & le 8 Mars 1751, Chevalier de Saint-Louis: le premier Septembre 1751, il lui donna une Commission de Capitaine de Cavalerie; &, le 15 Février 1752, il lui accorda sa retraite avec pension. Il a épousé, le 6 Octobre 1750, à Ypres, en Flandres, *Anne-Marie-Colette Walwein*, fille de *Chrétien-Joseph Walwein*, Ecuyer, Conseiller de Sa Majesté Impériale & Catholique, en son Conseil, & de *Marie-Colette Damman*; de leur mariage sont nés quatre enfans, un garçon & trois filles.

1. FRANÇOIS-CHRÉTIEN-JOSEPH, Chevalier, né le 2 Janvier 1752, reçu Éleve de l'École Royale Militaire en 1770.

2. MARIE-THÉRESE-CONSTANCE, née le 24 Septembre 1751.

3. CATHERINE-JOSEPHE-ANTOINETTE, née le 6 Septembre 1755.

4. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 29 Août 1757.

Tous les titres de Noblesse de la Maison d'Arfeuille ont été produits à Gueret, Capitale de la Province de la Marche, pardevant M. *Lambert*, Chevalier, Seigneur d'Herbigni & de la Riviere-Tibouville, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Commissaire départi par Sa Majesté pour l'exécution de ses Ordres, vérifications des titres de Gentilshommes, & recherches de l'usurpation du titre de noblesse, ès Généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre de l'année 1667.

Les armes d'Arfeuille sont : *d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe, & une fleur-de-lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de Marquis ; & deux lions armés de gueules & de griffes, pour supports.* Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.

—ARGENCE : Tison d'Argence, Maison originaire de l'Angoumois, dont les biens ont passé dans celle de *Joumard d'Achard*, en 1608, par le mariage de *Gaspard Joumard* avec Gabrielle Tison d'Argence. *Voyez* ACHARD.

—ARGENCES : la Maison d'Argences est une des plus anciennes du Bailliage de Caen : la Terre d'Argences, dont elle tire son nom, est située sur le chemin de Caen à Lisieux.

Nous voyons, dans les Armoriaux, que ceux de ce nom ont porté différentes armes.

Nicolas d'Argences portoit : *d'Azur, à trois fermaux d'or, grenetés d'or.*

Robert d'Argences : *de sable, à deux fasces d'argent, & un quartier de Dammartin.*

Pierre d'Argences : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent*, & c'est à celle-ci que nous nous sommes arrêtés, comme à la plus vraie & la plus certaine ; vu que la Maison de *Saint-Germain-Langot*, qui est sortie de celle d'Argences, porte encore les mêmes armes.

Nous n'avons pas autant de connoissance de cette Maison que nous le désirerions, attendu le long-tems qu'il y a qu'elle est éteinte ; ce qui nous oblige de mettre confusément & sans ordre ce qui a pu venir jusqu'à nous.

Robert d'Argences tenoit des Fiefs en Normandie, l'an 1106.

Il étoit, selon les Chartes de l'Abbaye de Jumiéges, Célerier de cette même Abbaye, & depuis fut Abbé du Bedhellouin, l'an 1178.

Roger & Raoul d'Argences furent consécutivement Abbés de Fécamp.

Dans la Bulle du Pape Honoré, la septieme année de son Pontificat, Guillaume d'Argences, Archidiacre, y signa. Roger d'Argences étoit entre les tenans du Fief de Cleville.

Richard d'Argences est dit aussi avoir des Fiefs en Caux, & Guillaume au même lieu.

Richard d'Argences assista à l'accord fait à Rouen entre le Clergé & les Bannerets, l'an 1205. Il se trouva aussi à l'Enquête faite au nom

du Roi & de l'Evêque d'Evreux, pour la conservation de la Ville d'Evreux; puis il assista à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1213.

La Charte du même RICHARD, Chevalier Banneret, qui est enregîstrée dans la Chambre des Comptes de Paris, contient comme le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna le Fief d'Ollonde, l'an 1208, confisqué sur *Guillaume de Torville*.

GUILLAUME D'ARGENCES tenoit depuis le Fief de Chevalier d'Ollonde, l'an 1210.

RAOUL D'ARGENCES tenoit un Fief à cause de *Richard de Gisay*, & ROGER un Fief au Menil-Tison.

Dautre part, GUILLAUME, RAOUL, RICHARD & LOIR D'ARGENCES, sont compris dans les rôles des Fiefs pour les années 1214 & 1226.

JEAN D'ARGENCES devoit hommage de Fief en l'an 1232.

La même année il y eut Arrêt en l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel, concernant les héritiers de GUILLAUME.

Autre Arrêt de l'an 1234, sur un différend entre Monsieur PIERRE D'ARGENCES & Monsieur *Jean de Brucourt*.

Autre Arrêt prononcé en l'Echiquier tenu à Orbec, l'an 1237, en la cause entre *Roger Murdrac*, Seigneur d'Amblie, & JEAN D'ARGENCES, Chevalier.

JACQUES D'ARGENCES fut fait Chevalier par le Roi PHILIPPE-LE-BEL, l'an 1313.

Il y a un Arrêt de l'Echiquer de Pasques, de l'an 1331, pour GUILLAUME D'ARGENCES.

M. RENAUD D'ARGENCES rendit son aveu, l'an 1348.

Colard d'Estoutteville, Seigneur de Cricquebeuf, fils de *Pierre d'Estoutteville*, Seigneur de Cricquebeuf, & d'*Alix du Gal*, épousa, l'an 1349, ALIX D'ARGENCES, Dame de la Sierre, fille de ROBERT, Seigneur d'Argences, & de *Jeanne de la Sierre*.

Dans le Compte de *Barthelemy du Drac*, Tresorier des Guerres, de l'an 1350, est compris M. GUY D'ARGENCES.

GEOFFROY D'ARGENCES comparut à la montre de *Jean de Harcourt*, l'an 1368.

M. PIERRE D'ARGENCES est nommé dans un titre de l'an 1370.

Nous voyons, dans les Regîstres de la Chambre des Comptes de Paris, que JEAN D'ARGENCES rendit aveu au Roi CHARLES V, dit *le Sage*, le 27 Mars 1371, d'un Fief assis en la Paroisse de Saint-Germain le-Vasson; & c'est ce Fief qui a donné à cette famille le nom de *Saint-Germain*, qu'ils ont pris depuis.

GUILLAUME D'ARGENCES est nommé dans les archives de l'Evêché de Bayeux, comme Patron dudit Saint Germain-le-Vasson.

Madame JEANNE D'ARGENCES rendit son aveu, l'an 1371.

Damoiselle GILLETTE D'ARGENCES, veuve de *Jean Murdrac*, fieffa des héritages, l'an 1393.

Appointement fait entre Messire *Nicole Davry*, Ecuyer, & JEAN D'ARGENCES, frere de MARIE, femme de *Jean Davry*, Seigneur du Port,

Poſt, fils de *Jean Davy*, Seigneur de Saint-Pierre-Ays, Bailli de Rouen, & de *Jeanne Patris*, ſon épouſe, l'an 1469.

Nous avons dit ci-devant que ceux de cette famille prirent, à la fin, le nom de *Saint-Germain*, à cauſe de la Terre de ce nom, qu'ils poſſédoient : voici ce que nous avons pu découvrir de ceux du nom de *Saint-Germain.*

OLIVIER DE SAINT-GERMAIN eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier, de l'an 1459.

JEAN DE SAINT-GERMAIN, demeurant en la Sergenterie de Thury, fit ſa preuve de nobleſſe, l'an 1463.

JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN ſont auſſi nommés dans un autre Arrêt de l'Echiquier de l'an 1474.

Autre JEAN, Seigneur de Saint-Germain-Langot, héritier de Meſſire *Robert de la Poterie*, Prêtre en 1484.

OLIVIER, Ecuyer, Seigneur du Poſt.

Et GUILLAUME, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

Il y a un autre Arrêt, de l'an 1497, concernant JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur dudit lieu; autre JEAN, dit *le Jeune*; M^e^. JEAN, Curé de Saint-Laurent, en Caux; un autre JEAN, Ecuyer; MICHEL, & la Damoiſelle ſa femme; & FRANÇOIS, fils aîné d'OLIVIER.

Et les derniers Arrêts, donnés en 1505 & 1506, contiennent les différends entre les enfans & héritiers de défunt JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot; RICHARD, l'un deſdits freres, Seigneur de Saint-Germain & de Lignon; & JEAN DE SAINTE-MARIE, Ecuyer.

Le procès pour la poſſeſſion de la Terre & Seigneurie de Saint-Laurent, en Caux, s'étoit mû entre JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, freres & héritiers de THOMAS DE LA POTERIE, leur oncle, comme il ſe voit par Sentence donnée par le Bailli de Longueville, le 12 Décembre 1464.

Dans le dénombrement des Fiefs aſſis au Bailliage de Caux, de l'an 1503, il eſt dit que JEAN DE SAINT-GERMAIN, Prêtre, Curé de Saint-Laurent, en Caux, tenoit le Fief de la Motte, & un quart de Fief aſſis à Saint-Laurent.

Et dans le dénombrement des Fiefs nobles du Bailliage d'Alençon, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de la Nocherie, tenoit un quart de Fief de haubert, à Saint Boſmer.

Outre la preuve de nobleſſe faite par JEAN DE SAINT-GERMAIN, dont nous avons parlé, il y en eut une autre faite depuis, en l'an 1598, par JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils d'OLIVIER, demeurant à Uſſy, & depuis ſon décès, en l'an 1641, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils de JACQUES, fit pareillement ſa preuve, commençant à

FRANÇOIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Hélene de Cordey*, dont il eut pour fils,

Olivier de Saint-Germain, Seigneur du Post, qui épousa *Françoise de Breul*, dont sortit

Jacques de Saint-Germain, Seigneur du Post, marié à *Jeanne de Vauville*, par traité fait à Thorigny, le premier Octobre 1624, dont sortit

Louis de Saint-Germain, Seigneur du Post, lequel fit cette preuve.

Jean Pigare, Ecuyer, Seigneur du Fresnay-le-Vieil, épousa Gabrielle de Saint-Germain, fille du Seigneur du Post, présent Roland de Saint-Germain, Seigneur d'Eschallon.

Jacqueline de Saint-Germain, sœur de Henry & Olivier, Seigneurs du Post & de la Hortberie, épousa *Jean de Falaise*, Seigneur de Saint-Quentin de-la-Roche, fils de *Guillaume de Falaise*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin.

Catherine de Saint-Germain étoit sœur de Michel, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Elle épousa *Henri Patry*, Seigneur de Villeray, fils de *Gui Patry*, Seigneur de Villeray, & de *Jeanne de Sully*, son épouse.

Michel de Saint-Germain, Seigneur de Saint-Germain Langot, de Saint-Laurent, en Caux, & de Lignon, épousa *Stenevotte le Veneur*, fille de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, Seigneur de Houlme, & de *Marie Blosset*, Dame de Carouge, dont sortirent deux filles :

1. Marie de Saint-Germain, aînée, Dame de Saint-Laurent, en Caux, de Lignon, de la Nocherie & de Fresnay-le-Pureux, qui épousa, le 17 Juin 1546, Messire *Gui de Harcourt*, Baron de Beausson & de Beuvron, fils de *François de Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Françoise de Gaillon*, son épouse.

2. Et Jeanne de Saint-Germain, Dame de Saint-Germain-Langot, du Menil-Hermay & de Longlay, qui épousa *François d'Ollienςon*, Seigneur du Menil-Hermay.

Les armes : *voyez ci-dessus*.

—ARGENNES, Seigneur de Montmirel en Normandie, Diocèse d'Avranches, Généralité de Caen : Jean d'Argennes, Ecuyer, Sieur du franc fief de Montmirel, épousa *Marie-Madelene de Breil*, dont il eut

Antoine d'Argennes, sieur de Montmirel, qui épousa, le 9 Juillet 1687, *Anne Vivien*, fille de *Roger Vivien*, Ecuyer, Sieur de Chervel, & de *Françoise de Saint-Genis*. Il eut de ce mariage plusieurs enfans, & entr'autres,

Marie-Anne d'Argennes, reçue à Saint-Cyr le 22 Mars 1706, ayant justifié, par titres, sa filiation directe, depuis Pierre d'Argennes, son septieme ayeul, Ecuyer sieur de la Chatiere, au Diocèse de Séez, avant l'an 1461.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles de même, aux vols étendus.*

* ARGENS. La Terre & Seigneurie d'Argens fut érigée en Marqui-

sat par lettres de Février 1722, régistrées le 5 Mars suivant, folio 477, en faveur de *Pierre-Jean de Boyer*, Seigneur d'Aiguilles, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, & Procureur-Général en la même Cour en 1717: il est mort en 1757, laissant, de son mariage avec *Angelique l'Enfant*, *Jean-Baptiste de Boyer*, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Prusse, si connu par le nombre & le caractere de ses ouvrages, quatre autres garçons & deux filles. *Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer*, le troisieme des fils de *Pierre-Jean* & frere puîné du Marquis d'Argens, ci-devant Chevalier de Malte, & Président à Mortier au Parlement de Provence, a épousé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une très-ancienne Maison du Comté de Durham en Angleterre. Ce Président est Seigneur d'Aiguilles & autres lieux.

* ARGENSON, Terre & Seigneurie en Touraine, portée en mariage par *Jeanne Guessault*, à *Jean de Voyer*, III du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le même qui avoit pour quatriéme ayeul, *Philippe de Voyer* Sire de Paulmy, mort vers l'an 1419. La Seigneurie fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1700, en faveur de *Marc-René de Voyer-d'Argenson*, créé en Janvier 1718, Garde des Sceaux de France. *Voyez* VOYER.

—ARGENT : Jean d'Argent, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a eu pour fils Charles-Antoine d'Argent, Chevalier, Seigneur de Deux-Fontaines, au Diocèse de Reims, ci devant Mousquetaire de la Garde du Roi, lequel a justifié sa noblesse par titres depuis Louis d'Argent, son trisayeul, Seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Elizabeth de Scrpe*, sa femme, avant 1566. *Arm. de France*, *tom.* 1, *part.* 1. *p.* 26.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

* ARGENTAL, Châtellenie dans le Forez, qui fut réunie au Domaine en 1523, à cause de la félonie de Charles III de Bourbon, & ensuite donnée à *Jean de Jussac*, Seigneur de Noharet, en 1543. *N..... de Ballioud-de-Saint-Julien*, Receveur-Général du Clergé de France, est Seigneur engagiste, depuis 1762, de la Terre & Seigneurie d'Argental.

* ARGENTAN, en Normandie, devenu Vicomté, & ensuite Châtellenie, Domaine engagé le 17 Mai 1586, en faveur de la Duchesse de *Joyeuse*, est possédé actuellement par M. le Comte d'Eu, comme héritier de feu M. le Duc du Maine, son pere.

Cette ville n'a jamais porté le titre de Comté; elle n'avoit que celui de Seigneurie, & Philippe-Auguste la donna sous ce nom à *Henri Clément*, Maréchal de France.

—ARGENTON: Cette Maison est tombée dans celle de *Chabot*; voici ce que nous avons pu en découvrir :

Elle tire son origine du Poitou, & le premier de cette famille, dont nous ayons connoissance, est

GEOFFROI DE BLEIS, Chevalier, Seigneur d'ARGENTON, qui donna deux Eglises fondées en son Château d'Argenton, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil, environ l'an 1080, du consentement *de Petronnille*, sa femme, de laquelle sortit

AIMERI, I du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1121. Il épousa la fille de *Renaud de Coué*, sœur d'un Chevalier du même nom de *Renaud*, de laquelle il eut pour fils,

GEOFFROI, II du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1163. Il y a une Charte dans l'Abbaye de Bourgueuil, témoignant que, durant son bas âge, *Renaud de Coué*, son oncle, administra ses Terres & possessions. Il donna depuis à la même Abbaye de Bourgueuil une certaine Terre adjacente à l'Eglise de Beaulieu, avec une portion du vieux Château, pour y construire des cloîtres & maisons. Son fils fut

GEOFFROI, III du nom, Seigneur d'ARGENTON, qui fit hommage-lige au Roi SAINT LOUIS à Clisson, l'an 1230; moyennant deux cent cinquante livres tournois que le Roi lui assigna en héritage pour lui & ses successeurs, sur la Prévôté de Saumur. De lui sortit un fils,

GUI, I du nom, Seigneur d'ARGENTON, qui épousa *Alicie de Tournemine*, fille de *Geoffroi de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Juliane*, son épouse, comme le fait voir un titre de l'an 1250: d'eux naquirent,

1. AIMERI, qui continua la lignée.

2. Et ALICIE, femme de *Maurice de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Faye-la-Vineuse.

AIMERI, II du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier, vivoit ès années 1275 & 1280. Il épousa *Marguerite de Vitré*, fille d'*André*, Seigneur de *Vitré*, & de *Thomasse de Mathefélon*, sa seconde femme; duquel mariage sortirent:

1. GUI, qui suit.

2. Et PHILIPPE, qui épousa *Guillaume de Vernon*, Chevalier en 1303.

GUI, II du du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier, se trouve nommé dans un Arrêt du Parlement, de l'an 1309. Il fit alliance avec *Philippe de la Carrie* qui vivoit encore l'an 1336. De ce mariage vinrent:

1. GUI, qui suit.

2. GEOFFROI, qui continua la lignée, & dont nous parlerons aussi après son frere.

3. AIMERI, Seigneur d'Héricon, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4 ET JEANNE, qui eut deux maris: le premier fut *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Aisances & de la Touche, fils puîné de *Pierre de Jaunay-le-Vieil*, Chevalier, Seigneur de *Jaunay*, & de *Marguerite la Voyere*. Le deuxieme mari fut *Guillaume de Vouray*, Chevalier, avec lequel elle vivoit ès années 1353 & 1354.

GUI, III du nom, Seigneur d'ARGENTON, Chevalier en 1341, mourut sans avoir d'enfans, laisant pour héritier son frere

Geoffroi, IV du nom, Seigneur d'Argenton, de la Carrie & autres Terres, qui épousa *Jeanne de Surgeres*, fille de *Gui de Surgeres*, Seigneur de Valans, & de *Nicole Raymonde*, sa deuxieme femme. *Robert de Sanzai*, Chevalier, lui rendit aveu l'an 1349; puis quelque tems après il décéda, laissant :

1. Gui, duquel nous allons parler.
2. Geoffroi, rapporté après son frere.
3. Aimeri, Chevalier, mort sans hoirs,
4. Jolaud, qui épousa, l'an 1363, *Thibaud de Beaumont*, Seigneur de Bressuire.
5. Nicole, morte sans avoir eu d'enfans.
6. Et Jeanne, décédée dans sa jeunesse.

Guy, IV du nom, Chevalier, Seigneur d'Argenton, de la Motte, de Conffroux, de la Carrie & de la Vacheresse, reçut un aveu de *Robert*, Seigneur de *Sanzay*, l'an 1366; & depuis, pour avoir mis dans ses prisons *Robertaut de Breuil*, fils dudit Seigneur de Sanzay, il y eut Arrêt au Parlement, l'an 1385, donné entr'eux, par lequel les habitans de la Terre de Sanzay furent exemptés des réparations & du guet de son Château d'Argenton. Il épousa *Marie d'Amboise*, fille de *Hugues d'Amboise*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Saint-Verain*, sa premiere femme, & veuve de *Hélion de Neillac*, Chevalier; il fut depuis arrêté prisonnier, l'an 1392, par *Olivier de Clisson*; il décéda sans hoirs l'an 1418, laissant, pour héritier de ses biens, son frere,

Geoffroi d'Argenton, Chevalier, fils puîné de Guy IV, Seigneur d'Argenton, qui tint le parti des Anglois, avec les principaux Seigneurs du Poitou, & se fit renommer en plusieurs occasions, comme remarque *Jean Froissart* en son histoire. Il épousa *Jeanne de Vernon*, Dame de Gourge, d'Orfeuille & du Fourchelimiers, laquelle lui survéquit, ayant eu de lui :

1. Guillame, qui suit.
2. Jean, Chevalier en 1408.
3. Et Gacquelle, femme de *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres.

Guillaume d'Argenton, Chevalier, du vivant de Gui IV, Seigneur d'Argenton, son oncle, vers l'an 1402, rechercha en mariage *Jeanne de Neillac*, fille unique & héritiere de *Hélion de Neillac*, Seigneur d'Onjain, & de *Marie d'Amboise*, pour lors femme dudit Gui IV, lequel s'opposant à ce mariage, à cause du grand profit qu'il tiroit de la garde de sa belle-fille, Guillaume l'enleva secrettement du Château d'Argenton, l'an 1403, & l'alla épouser à Chicé. Depuis il succéda au même Gui, son oncle, aux Seigneuries d'Argenton, des Mottes & de Vilcortrois; &, pour sa prudence & vertu, il fut établi Gouverneur de Louis, Dauphin, fils aîné de Charles VII, depuis Roi de France, sous le nom de Louis XI, en 1432. Il fonda deux Chapelles en l'Eglise de Saint-Gilles & de Saint-Georges d'Argenton; & enfin décéda, laissant de son épouse :

1. Antoine, qui suit.
2. Brunissent, femme de *Thibaud Chabot*, Seigneur de la Greve.

3. Antoinette, femme de *Jean*, Seigneur de *Montenay* & de Garentieres, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montenay*, & de *Jeanne de Ferrieres*, son épouse.

4. Et Louise, qui épousa *Bertrand de la Haye*, Seigneur de Mallelievre, fils de *Jean de la Haye*, Seigneur de Passavant, & de *Thomine de Dinant*.

Antoine, Seigneur d'Argenton, des Mottes, de Gourge, de la Rigodeau, de Souvigné, & autres lieux, épousa *Marguerite de Razillé*, le 3 Février 1455, fit son testament en Carême, l'an 1460, & l'année d'après il mourut sans enfans, laissant ses trois sœurs héritieres de ses biens.

Branche des Seigneurs D'HÉRICON.

Aimeri, Seigneur d'Héricon, troisieme fils de Gui, II du nom, Seigneur d'Argenton, & de *Philippe de la Carrie*, son épouse, fut Lieutenant-Général en Anjou & au Maine, sous Monsieur le Duc d'Anjou, l'an 1362; & s'allia, par mariage, à *Mathurine Cherchemonde*, qui vivoit encore veuve l'an 1387. Il en eut:

1. Jean, qui suit.

2. Louis, Chevalier, qui épousa *Philippe de la Rochefason*, & mourut sans lignée du vivant de ses pere & mere. Sa veuve se remaria avec *Hélie Chosseigner*, Chevalier, l'an 1411.

3. Et Jeanne, qui épousa *Amaury de Lineres* ou *Linieres*.

Jean d'Argenton, Chevalier, Seigneur d'Héricon & de Gascongnolles, vivoit en 1400, & épousa *Charlotte du Mesle*, de laquelle il n'eut qu'une fille,

Marie d'Argenton, Dame d'Héricon & de Gascongnolles, qui eut trois maris, 1°. *Bertrand de Caselet*, Chevalier, Seigneur de Beaunlo; 2°. *Jean de Torsay*, Chevalier, Sénéchal de Poitou en 1405, puis Grand-Maître des Arbalêtriers de France; 3°. & *Jean d'Arigon*, Seigneur de l'Espinaye, avec lequel elle vivoit ès années 1430 & 1439.

De la même Maison étoient Geoffroi d'Argenton, Seigneur de Beaulieu, lequel épousa *Jeanne Poussart*; Thibaud, son frere, & Guillaume, fils de Patrice d'Argenton, & de *Jeanne de Chaourse*, qui vivoient environ l'an 1463. Il avoit aussi une sœur, Jeanne d'Argenton, femme de *Pierre le Vasseur*.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de sept croisettes d'azur.*

— ARGENTRÉ: Famille noble, originaire de Bretagne, qui a donné un Evêque de Tulles dans Charles du Plessis d'Argentré, fils d'Alexis du Plessis, Seigneur d'Argentré, mort Doyen des Etats de la Noblesse de Bretagne, & de *Marguerite de Tanvarn*. Charles d'Argentré mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit sur la Théologie. *Voyez* Moréri.

Les armes; *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

* ARGEVILLE : Seigneurie dans la Brie Françoise, Diocèse de Meaux, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1556, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé Baron d'Héricy. *Voyez* HÉRICY.

—ARGIES ou ARGIS : La Maison d'ARGIES ou d'ARGIS, (car les titres portent l'un & l'autre), est une des plus anciennes de la Province de Picardie.

BAUDOUIN, Seigneur d'ARGIES, & *Jeanne*, sa femme, surnommée *Béatrix*, vivoient ensemble l'an 1194, ils eurent entr'autres enfans, deux fils :

1. SIMON, qui suit.
2. Et BAUDOUIN, Chevalier.

SIMON, Seigneur d'ARGIES, épousa *Elizabeth Mello*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Mello*, & en eut trois fils, sçavoir :

1. RENAUD, qui suit.
2. SIMON, Châtelain de Roye, pere d'un autre SIMON D'ARGIES.
3. Et GOBERT, Chevalier.

RENAUD, Seigneur d'ARGIES, & de Catheu, florissoit l'an 1265 ; & d'une femme dont le nom est inconnu, il eut deux fils :

1. GOBERT, qui suit.
2. Et RENAUD, Seigneur de Boulongne, pere d'un RENAUD & de HUGUES d'ARGIES.

GOBERT, Seigneur d'ARGIES & de Catheu en 1274, eut deux filles :

1. JEANNE, Dame d'ARGIES & de Catheu, laquelle eut trois maris ; le premier fut *Hugues*, Comte de *Soissons*, fils de *Jean*, IV du nom, Comte de *Soissons*, & de *Marguerite de Rumilly* ou de *Rumigny*, son épouse ; le second fut *Jean de Clermont*, Baron du Charolois, fils de ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont, & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Bourbon, son épouse ; & le troisieme fut *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leuse & de Condé, fils de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuse, & de *Catherine de Carency*, son épouse. Elle mourut en 1334.
2. Et EUSTACHE D'ARGIES, femme du Seigneur *de Barbançon*, dont sortirent *Jean* & *Hugues de Barbançon*, freres.

Suivant un ancien manuscrit qui nous est tombé dans les mains, cette Maison est éteinte depuis plus de trois cents cinquante ans : cependant nous trouvons CHRISTOPHE D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de la Cour & de Mesure, Paroisse de Civray en Touraine, fils de FRANÇOIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de Mesure, & de *Marie Louault* ; ce qui nous fait croire qu'il y a eu une branche de cette maison établie en Touraine ; car ils portent les mêmes nom & armes.

Ce CHRISTOPHE d'ARGIS épousa à Tours le 2 Décembre 1518, *Gabrielle Moreau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur desdits lieux ; marié, par contrat passé à Blois le 16 Janvier 1615, à *Jacquette Ragueneau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour, de Mesure & d'Elbine, mort laissant des enfans de *Margue-*

rite Savare, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat passé à Blois le 29 Août 1656.

Les armes : *d'or, à huit merlettes de sable, mises en orle.*

— ARGOUD, en Dauphiné : suivant une généalogie dressée sur plusieurs actes en forme, par le Juge-d'Armes de France, & qui nous a été envoyée ;

Aymon Argoud, est qualifié *Homme-Lige* du Comte d'*Albon*, environ l'an 1262.

Vionet Argoud, fils de Pierre, fit hommage à *Humbert*, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, le 6 Janvier 1334.

Brémond, Nantelme, Pons, Richard, & François Argoud, sont tous les cinq inscrits au nombre des Nobles tenans fief, dans le Mandement de Morestel en Graisivaudan, le 6 Mars 1339, ainsi que

Noble Pierre ou Perronet Argoud, qui donna une procuration, le 14 Janvier 1345, à Jean Argoud, fils de Lantelme, son cousin, lequel Jean fit hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le 5 Mars 1350, pour les fiefs qu'il possédoit.

Jacquemont Argoud, rendit aussi hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le lendemain 6 Mars 1350, à cause des fiefs qu'il tenoit de Pierre, son pere.

François, aussi fils de Lantelme, fit pareillement hommage au Roi, Dauphin de Viennois, ledit jour 6 Mars 1350, pour raison des fiefs qu'il possédoit.

Lantelme Argoud, fut l'un des Conseillers & Auditeurs de la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 2 Septembre 1345.

Noble Louis Argoud, Vice-Châtelain de la Coste-Saint-André en 1490, dénommé avec les Seigneurs & Nobles du Bailliage de Viennois, passa un compromis, le 22 Février 1497, avec le co-Syndic de la Coste-Saint-André, au sujet de la Noblesse qu'on vouloit lui contester.

Et enfin un Antoine Argoud fut nommé, le 12 Septembre 1513, au nombre des Gentilshommes qui devoient fournir un Brigandin du Corps des Hommes-d'Armes & Archers levés dans le Bailliage de Graisivaudan.

Mais comme les dénommés ci-dessus ne sont rapportés que pour prouver l'ancienneté de la famille d'Argoud, on ne commencera les filiations suivies qu'à Louis. Il y a eu, en outre, plusieurs Conseillers au Parlement de Dauphiné, de ce même nom, & cinq Doyens consécutifs de l'Eglise de Vienne, dont il est fait mention dans l'état politique du Dauphiné par *Chorier*.

I. Louis d'Argoud, qualifié d'*Ecuyer* dans un Jugement du Bailliage Royal d'Annonay, du 4 Novembre 1664, eut, de *Catherine Androl*, sa femme :

1. Maurice, qui suit.

2. André, Docteur en Théologie, Chanoine & Capriscol de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame d'Annonay.

3. Joseph-Etienne, Chanoine de la même Eglise.

4. Et

4. Et Claire-Françoise.

II. Maurice d'Argoud, né le 6 Juillet 1642, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jérusalem, Gouverneur de la ville d'Annonay, & Major de la ville de Lille en Flandres, commença de servir en 1660 dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, dont il fut fait Aide-Major le 17 Mars 1676, & Capitaine le 2 Octobre 1680; ayant eu une jambe emportée au service du Roi, il obtint, le 31 Janvier 1681, la Commanderie de Creil en Normandie, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi dans ses troupes & armées, & des blessures qu'il y avoit reçues; il fut nommé Sergent-Major des troupes de Sa Majesté, en Garnison dans la ville de Dinan, le 28 Décembre 1688, & obtint, le 30 Janvier 1689, un ordre du Roi pour, en cette qualité, commander dans la ville de Dinan en l'absence du Commandant & du Lieutenant de Roi. Il fut fait ensuite, le 19 Mars 1690, Sergent-Major de la Citadelle de Tournay, où il épousa, le 27 Octobre suivant, Demoiselle *Albertine-Thérese de Celles*, née Comtesse de Beaufort : il fut créé Chevalier de l'Orde de Saint-Louis en 1693, & obtint une pension de 1000 livres sur cet Ordre. Il eut de son épouse, morte le 21 Février 1743, agée de quatre-vingts ans,

1. Pierre-Maurice, qui suit.

2. Pierre-Joseph; Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, puis Général-Major au service de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

3. Joseph, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Hainault, au service du Roi des Deux-Siciles.

4. Louis-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Guébriant*.

5. Et Pierre-Balthazard, Chanoine Régulier de Saint-Ruffe, & Prieur de Marsane.

III. Pierre-Maurice d'Argoud, successivement Capitaine d'Infanterie en 1706, Chevalier de Saint-Louis en 1730, Commandant de Bataillon dans le Régiment de Piémont, par commission du 1 Octobre 1743, s'est retiré du Service en 1754, avec une pension de 800 livres. Il avoit épousé, par contrat du mois de Mai 1718, Demoiselle Antoinette-Rose d'Argoud, niéce de Guillaume d'Argoud, Prieur de Saint-Siméon de Bressieu, & fille de Jean-François d'Argoud, alors Chanoine de l'Eglise Primatiale de Vienne, & de Demoiselle *Paule de Lasle*, sa femme. De ce mariage sont issus :

1. Maurice-André, Chanoine de l'Église de Vienne, & Prieur de Saint-Siméon.

2. Jean-Baptiste-Gaston, qui suit.

3. Robert, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Major-Général & Inspecteur des Troupes à Saint-Domingue, & Gouverneur de la partie du Sud dans cette Isle, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1763. Il est marié, & a postérité.

4. Pierre-Maurice, Capitaine au Régiment de Piémont.

5. Marie-Madelene, Religieuse dans l'Abbaye des Hayes, Ordre de Cîteaux.

6. Et Anne-Marie, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. Jean Baptiste Gaston d'Argoud, Seigneur de Veissilieu, de Panossas & de Moras, est entré dans le Régiment de Piémont en 1733, a été fait Capitaine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1747, & Commandant de Bataillon en 1756. Il a épousé, par contrat du 28 Septembre 1754, Demoiselle *Jeanne-Marie Cellard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montaclar, & de Demoiselle *Marie-Madelene de Court*, dont:

1. Etienne-Maurice, né le 23 Novembre 1756.

2. Et Jeanne-Rose.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or.*

— ARGOUGES (d'), Sieur de Grâtot, de Boussigny & de Gandville, en Normandie, Généralité de Caen : ancienne Maison, qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le regne de Guillaume *le Conquérant*. *La Roque*, dans son histoire de *Harcourt*, p. 527, parle de Raoul d'Argouges, nommé à l'Échiquier tenu à Falaise en 1209, & d'un autre Raoul d'Argouges, qui fut fait *Chevalier* à Paris en 1313.

Monseigneur Guillaume d'Argouges, Chevalier, comparut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 1 Juin 1383, avec huit Écuyers de sa compagnie.

Suivant le même *la Roque*, Pierre d'Argouges, assista, comme député, aux Etats tenus à Tours l'an 1483, avec *Philippe de Vassi* & *Jean le Sens*.

Jean d'Argouges étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1499.

I. Guillaume d'Argouges, I du nom, marié à *Jeanne de Grâtot*, eut pour fils,

II. Raoul d'Argouges, I du nom, marié à *Jeanne de Crôville*, pere & mere de

III. Raoul d'Argouges, II du nom marié, à *Emme de Bausou*, dont est sorti

IV. Raoul d'Argouges, III du nom, marié à *Jeanne de Semilly*, dont

V. Raoul d'Argouges, IV du nom, qui s'allia à *Thomasse de Beaumont*, dont

VI. Guillaume d'Argouges, II du nom, qui épousa *Jeanne de Clamargani*, pere & mere de

VII. Philippe d'Argouges, qui eut pour femme, *Marguerite de Champagne*, dont

VIII. Jean d'Argouges, vivant en 1420, qui épousa *Charlotte de Carbonnel-Canisy*, pere & mere de

IX. Pierre d'Argouges, I du nom, qui épousa le 17 Mars 1471, *Marie Aux-Epaules*, sœur de *Georges Aux-Epaules*, Écuyer du Roi Louis XI, marié, suivant l'histoire de *Harcourt*, p. 1525, vers l'an 1457, avec Madelene de Dreux, de la Maison Royale de France, &

fille de *Richard Aux-Epaules*, Capitaine du Pont-Au demer, & de *Jeanne de Surienne*. Il eut de ce Mariage,

X. Pierre d'Argouges, II du nom, vivant en 1508, avec sa femme *Guillemette de Foligny*, mere de

XI. Gilles d'Argouges, vivant en 1540, avec *Louise d'Angeville*, son épouse, pere & mere de

XII. Jacques d'Argouges, Seigneur de Grâtot, qui épousa, en 1550, *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rannes & d'Asnebec, Terres & Baronnies situées en Normandie, dans le Balliage de Falaise, qu'elle lui apporta en dot. Elle fut mere de

XIII. Charles d'Argouges, Seigneur de Grâtot, Baron de Rannes & d'Asnebec, qui épousa, le 5 Avril 1603, *Marie-Madelene Clausse*, Dame de Fleury, dont il eut:

1. Henri, qui suit.

2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de Fleuri, rapportée ci-après.

XIV. Henri d'Argouges, Baron de Rannes, Gouverneur & Bailli d'Alençon, se maria avec *N..... de Cauvigny*, Dame de Combray, dont

XV. Nicolas d'Argouges, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, en faveur duquel les Baronnies d'*Asnebec* & de *Rannes* furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rannes*, par lettres de 1672, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673. Le Marquis de Rannes fut tué en 1678, & laissa de *Charlote de Bautru*,

XVI. Louis d'Argouges, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp, mort le 15. Août 1748. Il avoit épousé le 12 Novembre 1708, *Charlote-Catherine d'Ernothon*, Dame de la Baronnie de Pont-l'Abbé en Bretagne, dont il a eu :

1. Charles-Louis, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp en 1748, marié, 1°. le 29 Mars 1742, à *Marie-Angelique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lievre-de-Cany*, morte en 1760; & 2°. le 7 Mai 1761, à *Louise-Melchiore de Carbonnieres*. Du premier lit il a un fils, nommé *le Baron d'Asnebec*, né le 26 Mai 1751.

2. Louis-François, dit *le Comte de Rannes*, Gouverneur d'Alençon, marié en Août 1750, à *N..... d'Autemare-d'Ervillé*. Il est mort le 29 Octobre 1767.

3. Nicolas-Louis, dit *le Chevalier de Rannes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Regiment de *Chapt*, Dragons.

4. Charlote, mariée à *Joseph-François-Louis*, Baron de *Gabriac*,

5. Anne-Françoise, mariée à *Jean de Moneins*, Baron de Trois Villes.

6. Marie-Thérese, Abbesse de l'Abbaye Royale de Chaillot-lez-Paris.

7. Et Marie-Anne, Religieuse.

Branche des Seigneurs D'ARGOUGES-FLEURI.

XIV. Jacques d'Argouges, Seigneur de Fleuri, du chef de sa mere, & Baron de Mondreville, second fils de Charles, Seigneur de Grâtot, Baron d'Asnebec & de Rannes, & de *Marie-Madelene Clausse*, Dame de

Fleuri, s'allia avec *Madelene-Genevieve de Montchal*, dont il eut

XV. Jean Pierre d'Argouges, Seigneur de Fleuri, qui obtint que la Chapelle-la Reine, Seigneurie unie à la Baronnie d'Acheres, fut érigée en *Marquisat* par lettres du mois d'Avril 1680, enregîtrées le 18 Décembre 1682. Il épousa *Françoise le Pelletier*, dont il eut:

1. Louis-Henri, dit *le Marquis d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes.

2. Et Jerôme, qui suit.

XVI. Jerôme d'Argouges, Conseiller d'État, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort en 176..., avoit épousé, le 10 Avril 1700, *Marie-Françoise-Adelaïde de Creil-de-Bournezeau*, dont il a eu:

1. Alexandre-François-Jérôme, ancien Lieutentant-Civil au Châtelet, après son pere, Conseiller d'État en 1766, marié, en 1746, à *Marguerite-Françoise Le Févre-de-la-Falluère.*

2. Michel-Pierre-François, Marquis d'Argouges, Capitaine dans la Gendarmerie, Maréchal-de-Camp, marié, par contrat du 22 Février 1741, avec *N.... de Courtarvel-de-Pezé.*

3 & 4. Marie-Françoise-Adelaïde & Marie-Susanne-Françoise.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef & une en pointe, brochantes sur le tout.*

— ARLATAN: la famille des Barons de *Lauris*, du nom d'*Arlatan*, du même tronc que celle éteinte qui faisoit sa demeure à Arles, dont elle porte les armes, tire son origine d'

I. Antoine d'Arlatan, qui épousa *Anne de Grimaldy*, de laquelle il eut,

II. Pierre, marié à Sallon, 1°. avec *Yolande de Cadonet*, le 2 Novembre 1552, (*Chabot*, Notaire): 2°. avec la Demoiselle *de Londes*, sans enfans, en 1560, (*Pichon d'Alais*, Notaire). Il eut de son premier mariage:

III. Jacques d'Arlatan, marié avec *Jeanne de Loseran*, qui possédoit les Terres de Fesc & de Montaud en 1561, (*Pichon d'Alais*, Notaire): de ce mariage naquit,

IV. Jean d'Arlatan de Montaud, lequel s'établit à Aix, où il épousa, par contrat passé en 1631, devant *Beaufort*, Notaire, *Anne de Salve*, dont il eut,

V. Sextius d'Arlatan, Conseiller au Parlement, pere de

VI. Jean d'Arlatan, pourvu de son Office en 1689, & marié, en 1692, avec *Marie-Anne de Venerosi de Pisciolini*, des Comtes d'Estredo. Il fit acquisition, en 1718, de la Baronnie de Lauris, des Terres de Puget & de la Roche; & par Lettres-Patentes du mois de Mars 1723, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, en 1725; cette derniere Terre fut érigée en *Marquisat*, en faveur dudit Jean d'Arlatan, & de toute sa postérité. Il eut pour fils:

1. Sextius, qui suit.

2. Jean-Louis.

3. Et Thérese, mariée en 1731, (*Vagier*, d'Aix, Notaire,) avec

Elzéard de Sabran-Baudinar, des Comtes de Forcalquier & d'Arian.

VII. SEXTIUS D'ARLATAN, l'un des Commissaires actuels de la Noblesse, Baron de Lauris, Marquis de la Roche, a épousé, en 1724, MARIE-THERESE-HONORÉE D'ARLATAN, de la Ville d'Arles, (*Brunet*, Notaire à Arles,) fille héritiere de MELCHIOR D'ARLATAN, par laquelle la famille, dont il est ici question, jouit de tous les biens & priviléges de celle d'Arles. De ce mariage sont nés,

1. JEAN-LOUIS-MARTIN.

2. MARIE-FRANÇOISE-EULALIE, mariée à Nîmes, en 1753, (*Boyer*, Notaire à Aix,) avec Noble *Charles de Pascal*, Baron de Reyranglade.

3. Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE GABRIELLE, mariée aussi dans la même Ville, (*Guyon*, Notaire,) avec Noble *Jean-Louis de Rouviere*, Seigneur de Dions, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général-Criminel du Présidial de Nîmes.

Les armes : *d'argent, à cinq losanges en croix, de gueules.*

ARLOS, ou ARLOZ : ancienne Noblesse qui a donné son nom à la Paroisse & au Château d'Arloz, dans le haut Bugey, Terre qu'elle a possédée pendant plusieurs siécles. *Guichenon*, dit que le Roi a tenu & tient encore garnison à Arloz.

Il y a dans les archives des Bénédictins, Ordre de Cluny, à Saint-Rambert, en Bugey, un titre en parchemin de la remise faite par le Comte de Savoye au Comte & Seigneur de Milan, du Marquisat de Saint-Sorlin, en l'an 1100. Le Comte & Seigneur de Milan choisit, & ne voulut pour caution de ladite remise qu'HENRI D'ARLOZ, nommé, dans ledit acte, *Nobilis Miles*, *potens* HENRICUS D'ARLOZ, *sponsum præstans, pro Domino Comite Sabaudiæ*, &c... Ce Comte ayant refusé toute autre caution dudit traité & remise, cet acte, avec ce que dit *Guichenon*, dans son *Histoire de Bresse*, sur la Maison d'ARLOS, prouve son antiquité, & la haute considération où elle étoit dès les dixieme & onzieme siécles. Son origine se perd dans l'obscurité des tems, & l'Auteur des Préludes veut persuader, par de solides raisons, qu'elle la tire des anciens Rois de Bourgogne. Elle a possédé, pendant plusieurs siécles, la Seigneurie d'ARLOS, dans le haut Bugey. Elle a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1245.

Une fille de cette Maison, JEANNE D'ARLOZ, fille de Noble JACQUES D'ARLOZ, & de *N... de Balleyson*, d'une famille sortie des anciens Ducs de Bretagne, est entrée dans celle de *Saint-François de Sales*, par son mariage avec *Christophe de Sales*; elle fut bisayeule paternelle du saint Evêque.

I. La filiation suivie de cette Maison ne commence qu'à JEAN D'ARLOS, Chevalier, qualité qui, dans ces tems-là, étoit la marque de la plus haute Noblesse. Il vivoit en 1235; il eut, entr'autres enfans :

II. GILLES D'ARLOZ, Chevalier en 1264, qui succéda à son pere

dans tous ses biens. Il épousa *Matheline Laure*, qui étoit d'une ancienne Noblesse, sœur de *Jacques Laure*, Chevalier, surnommé le *Busle*, de la Maison de *Laure*, de laquelle étoient issus les anciens Seigneurs de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, en Dauphiné; il en eut :

III. Gilles d'Arloz, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, quivivoit en 1312; il eut, entr'autres enfans :

IV. Gilles d'Arloz, III du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en l'an 1350, & eut de *Catherine de Conzié*, illustre & ancienne Noblesse, qui subsiste, *voyez* CONZIÉ,

V. Gilles d'Arloz, IV du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci se maria avec *Marguerite de Gletteins*, ancienne Noblesse éteinte, qui a fourni des Comtes à Sain-Jean-de-Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les Mazures de l'Isle-Barbe, de M. *le Laboureur*. Elle étoit fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de *Gletteins*, & vivoit encore, avec son mari, en 1390, dont elle eut Antoine, qui suit, & Guillaume.

VI. Antoine d'Arloz, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux Bourgeois & Syndic de Leymen, les franchises, immunités & priviléges, semblables aux franchises, immunités & priviléges des Bourgeois & Habitans de Crémieu, de Saint-Denis, de Chosson & de Lagnieu, accordés par Jean, Dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut Sentence arbitrale entre lui & les Habitans de Leymen, à l'occasion du guet & garde, & de la fortification du Château de la Servette, par laquelle les Habitans sont condamnés à faire lesdits guet & garde en tems nécessaire & de guerre, à fortifier ledit Château, & construire, dans l'enceinte de la Servette, des maisons pour s'y retirer en tems nécessaire, & ledit *Nobilis Miles & potens* Antonius d'Arloz à leur donner lesdites franchises ci-dessus, &c. Antoine d'Arloz épousa *Marguerite de Costain-de-Pusignan*, d'une ancienne Maison du Dauphiné. Il en eut :

1. Gilles, qui suit.
2. Jacques, Seigneur de Gletteins.
3. Gui, Seigneur de la Ville.
4. Et Isabeau.

VII. Gilles d'Arloz, V du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne de Nancuyse*, fille de Gui *de Nancuyse*, Chevalier, Seigneur de Boha, & de *Marie de Montagu*. Leurs enfans furent :

1. Galéas, Seigneur de la Servette, nommé Gallois d'Arloz, dans une Lettre du 20 Mars 1454, que lui écrivit le Duc de Savoye, afin qu'il eût à se tenir prêt à marcher à son service pour le mois d'Avril de la même année; mort en 1491.
2. Pierre, qui suit.
3. Et Huguette.

VIII. Pierre d'Arloz, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie de Malayal*, son épouse :

1. Jacques, qui suit.

2. Et ALEXANDRE, Seigneur du Chaffaut, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, & de Vaugrineuse.

IX. JACQUES D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut grand-Ecuyer de PHILIBERTE de Savoye, Ducheffe de Nemours, par Lettres de CHARLES, Duc de Savoye, du 31 Décembre 1504. Il se maria deux fois; 1°. avec *Claudine Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer; 2°. avec *Madelene Bouton*, fille de *Jacques*, dont est descendu en ligne directe le Maréchal de France *Bouton-de-Chamilly*; du premier lit il eut CLAUDE, qui suit; & du second, CLAUDINE, épouse de *Jean de Saubiez*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet & de Fontanez. JACQUES D'ARLOZ testa le 21 Juillet 1524.

X. CLAUDE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, co-Seigneur de Crangeac, épousa *Claudine-Alix de Montferrand*, fille de *François de Montferrand*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. & de *Denise de Lucinge*. Il testa le 12 Décembre 1559. Le Roi FRANÇOIS I avoit alors sous sa domination les Pays & Comté de Bresse, Bugey & Valromey. Ce Prince lui écrivit, le 3 Mai 1542, pour qu'il eût à se trouver à l'Assemblée des trois États des Pays ci-dessus mentionnés; cette assemblée fut indiquée à Bourg en Bresse, le 15 Juillet de la même année. Il eut neuf enfans, entr'autres HUBERT, & PIERRE, qui suit,

XI. PIERRE D'ARLOS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareysia, co-Seigneur de Crangeac, eut de *Pernette de Cusin*, sa femme, CÉSAR, qui suit. PIERRE fut employé dans toutes les guerres de son tems, pour le service du Duc de Savoye, qui lui donna la commission, le 5 Juillet 1590, de lever une Compagnie de deux cents hommes de pied, dont il eut le Commandement, & qu'il conduisit du côté de Chablais; & une autre, le 7 Décembre 1595, pour la levée d'une autre pareille compagnie de deux cents hommes, qu'il devoit aussi conduire & commander par de-là les Monts.

XII. CÉSAR D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareysia, se maria avec *Madelene de Chabaudy*. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres,

1. BENOÎT, qui suit.

2. Et HÉLENE, épouse de *N... de Quinson*, oncle d'un Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, Gouverneur de Perpignan, du pays de Roussillon & de Sardaigne.

XIII. BENOÎT D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Capitaine dans le Régiment de *la Motte-Houdancourt*, où il servit depuis 1625 jusqu'en 1640, en Italie & en Catalogne. Il y fut fait prisonnier de guerre, & conduit dans le Palais de Toloda, d'où il sortit par rançon après une prison de huit mois. Il eut, de *Jeanne de Longecombe*, sa femme, grande & ancienne Maison (*a*), qui étoit fille

---

(a) *Le feu Marquis* de Thoy, *Lieutenant-Général des Armées du Roi*, *Gouverneur de Belle-Isle*, *Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne*, &c. *portoit le même nom & les mêmes armes.*

de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Longecombe, & de *Françoise de Vaurion*, d'une famille dont il y a eu plusieurs Comtes de Lyon :

1. VICTOR, mort jeune.

2. ANTOINE, qui suit.

3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment étranger d'*Ethoy*, en 1693, mort Prêtre & Religieux de l'Ordre des Grands-Augustins.

Et deux filles, Religieuses au Couvent de Salettes, en Dauphiné, aussi décédées ; il falloit alors des preuves de Noblesse pour y être reçues.

XIV. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, Baron de Saint-Victor, de Saint-Just, la Fouilleuse, & Comte d'Entremont, Capitaine au Régiment d'*Ethoy*, en 1691, eut de *Sibille-Catherine-Laurence du Montet*, sa femme, fille de *Jean du Montet*, Ecuyer, Baron de la Collonge, & de *Charlotte de Lambertie*,

1. JEAN-JOSEPH, qui a servi long-tems, à présent Invalide.

2. PIERRE-JOSEPH, qui suit.

3. HONORÉ-HIACINTHE, rapporté après son frere.

4. Et JEANNE-MARIE, morte Religieuse de la Visitation, à Saint-Amour, en Franche-Comté; elle avoit été reçue à Saint-Cyr en 1705, & fit profession chez les Dames de la Visitation, en 1719. Les autres enfans, au nombre de sept, sont décédés.

XV. PIERRE-JOSEPH D'ARLOZ, Seigneur de la Servette, Chevalier, Baron de Saint-Victor, Comte d'Entremont, eut brevet d'Enseigne de la Compagnie Colonelle, dans le Régiment de *Durfort-Boissiere*, n'étant alors âgé que de onze ans & quatre mois. Il a épousé, le 23 Décembre 1739, *Marie-Claire de Bosredon*, fille de *N... de Bosredon*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Seigneur, Baron de Sugères, de Guerines & de Saurier, & Baron de Tour aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & particulier du Diocèse de Gévaudan, à cause de la Baronnie de Canilhac, & de *Louise d'Aubusson*, des mêmes nom & armes que les Ducs *de la Feuillade*, morte le 24 Janvier 1755. De ce mariage sont nés,

1. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant son brevet du Pape pour Malte.

2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, vivante, & âgée de 25 ans au mois d'Avril de cette même année.

XVI. HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, frere puîné de PIERRE-JOSEPH, ci-dessus mentionné, a servi depuis 1715 jusqu'en 1725, en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie. Il s'est marié deux fois; en premieres noces, par contrat du 27 Octobre 1740, avec *Claudine-Catherine de Morgnieu*, fille majeure de *François de Morgnieu*, Ecuyer, Seigneur de Gramont, & de feu Dame *Josephe du Plastre-d'Ambléon*; en secondes noces, avec *Marguerite de Gallien*, fille de *François de Gallien*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, ancien Major de Milice, Capitaine au

au Régiment de *Gensac*, par Commission de 1734, qui a servi trente-un ans, & auquel le Roi a accordé, en 1721, une pension de six cents livres, & de *Françoise Randan*.

Les enfans du premier lit sont :

1. CLAUDE-ANTHELME, né en 1748.

2. CLAUDINE-ADRIENNE, née en 1742.

Les enfans du second lit sont :

3. 4. & 5. FRANÇOIS-HONORÉ. JEAN-PIERRE. ET JEAN-BAPTISTE.

Marguerite de Gallien-de-la-Chaux, mere de ces trois enfans, en a été tutrice.

La famille d'ARLOZ a été maintenue dans sa noblesse le 26 Juin 1669, par M. *Bonchu*, Intendant de Bourgogne, & Commissaire député par Sa Majesté pour la recherche de la Noblesse du département de Dijon. Cette Sentence, rendue en faveur de BENOIST D'ARLOZ, a été enregistrée au Parlement de Dijon, & au Greffe de l'Election de Montbrison, le 7 Décembre 1725. Il y a eu aussi un Arrêt en commandement du Prince Souverain de Dombes, qui casse l'Arrêt de son Parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de PIERRE-JOSEPH, & HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, freres, du 16 Février 1736, qui les maintient aussi dans les exemptions & privilèges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la Maison d'ARLOS ou d'ARLOZ, sont avec les meilleures familles des Provinces de Bresse, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. Elle porte pour armes, *d'azur, à un lion d'or, armé & lampassé de gueules*; cimier, *un taureau* : supports, *deux taureaux de même*; devise anciennement : *Nobilis miles, potens*.

Guichenon s'est trompé aux armes de cette famille, lui ayant donné les armes de celle de *Granet de Saint-Julien*, qui s'étoit mise en possession de la Terre & Château de la Servette, qu'elle possédoit encore au tems qu'il écrivoit, par Arrêt du Parlement & du Conseil. Cette Terre de la Servette & de Leymen est revenue ensuite aux d'ARLOZ.

Les armes, (selon l'Armorial de France), sont : *d'azur, à un lion d'or, la langue & les griffes de gueules.*

—ARLOT-DE-FRUGIE : LOUIS-ISAAC ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, le 22 Mars 1712, *Suzanne-Françoise de la Doire*, fille de *Léonard de la Doire*, Ecuyer, Seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie Choqueux*, dont naquit LÉONARD ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, reçu Page de la Reine, le 20 Mars 1728, qui a prouvé par titres sa filiation, depuis JACQUES, son trisayeul, Seigneur de Frugie, vivant avant l'an 1600.

Il a de plus produit un Arrêt du Conseil, rendu contradictoirement, le 17 Novembre 1668, par lequel ÉLIE ARLOT, son ayeul, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la possession de sa noblesse, sur des titres qui y sont énoncés, &

qui remontent jusqu'à JEAN ARLOT, Ecuyer, Sieur de Frugie, vivant en l'an 1480, qui étoit le sixieme ayeul dudit LÉONARD, Page de la Reine.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasces, & accompagnées en chef d'un croissant de même, & en pointe d'une grappe de raisin, aussi d'argent, tigée & feuillee de sinople.*

* ARMAGNAC : Province, avec titre de Comté, en Gascogne, qui consiste aujourd'hui dans les Comtés & Seigneuries de Fezensac d'Armagnac, de Biranne & Baran ; les Vicomtés de Loumagne, d'Auvillard, Fezensaguet & de Bruillois ; les Seigneuries de Lectours, d'Ausan, Rivierre basse, où est le Château de Malbourque, Aure, Magnoac, Barrousse & Nertes. Lorsqu'elle ne comprenoit que le Comté d'Armagnac, elle fut possédée par *Guillaume Garcie*, Comte de Fezensac, qui la donna en partage à son second fils *Bernard* I du nom, Comte d'Armagnac, qui vivoit sous le Roi LOTHAIRE, fils de LOUIS d'*Outremer*. Le dernier des anciens Comtes d'Armagnac, mourut Archevêque d'Avignon en 1585, âgé de 80 ans. Il étoit fils d'un bâtard, & la branche des enfans légitimes étoit éteinte auparavant.

De ces anciens Comtes d'Armagnac, sont sortis les Ducs de Nemours par *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac, &c, mort en 1462. Le dernier de ces Ducs fut *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, mort à la bataille de Cérignolles, le 28 Avril 1503.

Les Vicomtes de Fezensaguet sont aussi sortis des anciens Vicomtes d'Armagnac, par *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, qui fut institué héritier de ce Vicomté par le testament de son pere. Il mourut en 1320 ; sa postérité a fini à *Jean d'Armagnac*, II du nom, Comte de Pardiac, Vicomte de Fezensaguet, marié à *Marguerite*, Comtesse *de Cominge*, morte en 1403.

L'Armagnac, qui fut démembré du Comté de Fezensac, par le Comte *Guillaume Garcie*, en faveur de *Bernard*, dit *le Louche*, son second fils, qui vivoit en 960, tomba en partage à *Charles*, Duc d'Alençon, du chef de son ayeule *Marie d'Armagnac*.

FRANÇOIS I, à qui ce Comté échut, en fit don à sa sœur MARGUERITE DE VALOIS, mariée en 1526 à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre. HENRI *le Grand* rapporta à la Couronne le Comté d'Armagnac. LOUIS XIV en fit don, le 20 Novembre 1645, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, second fils de *Charles* I, Duc d'Elbeuf, qui a fait la branche des Comtes de Harcourt & d'Armagnac, il est mort le 25 Juillet 1666. *Voyez* LORRAINE.

* ARMAINVILLIERS, Seigneurie en Bretagne, érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1704, enregîtrées en Parlement le 30 Juillet suivant, en faveur de *Jacques-Louis de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, mort en 1769.

— ARMAND ou D'ARMAND de Forest-de-Blacons, noblesse ancienne, qui tire son origine de la Province d'Auvergne, & qui est éta-

blie, depuis plusieurs siécles, dans celle du Dauphiné. *Louvet*, seconde partie de ses additions à l'*Histoire des Troubles de Provence, p. 107*, parle de la Maison d'ARMAND, ainsi que l'Abbé *Robert de Briançon*, Tom. I de l'*Etat de la Provence, p. 303*.

Cette Maison, comprise dans la révision des feux du Dauphiné en 1450, est issue, disent les Historiens ci-dessus cités, de l'illustre Vicomte d'ARMAND, qui vivoit l'an 1000. ALARD, dans son Nobiliaire du Dauphiné, dit qu'il s'est formé six branches de cette Maison, dont trois sont éteintes, & trois subsistent.

De la branche aînée, il n'y a plus que M. l'Abbé d'ARMAND, Prieur du Bourg à Valence, qui a deux niéces, l'une mariée à M. de *Charensi*, Gentilhomme de Grenoble; l'autre à M. *Garnier*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

La seconde est celle d'ARMAND DE BLACONS, dont nous allons parler.

La troisieme est celle établie en Provence.

La Maison d'ARMAND s'attacha aux Princes de la Maison d'Anjou. Plusieurs furent à la conquête de Sicile. Un d'eux, au retour de cette expédition, épousa une fille de la Maison de *Porcelet*, Dame en partie de la Seigneurie de l'Aubesc. En 1341, une fille de cette Maison s'allia avec *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault; & l'on trouve qu'en 1334, *Boniface de Vintimille*, Seigneur de la Verdiere, nomme, avec *Bertrand* & *Henri de Vintimille*, ses freres, HUGON D'ARMAND, pour ses exécuteurs testamentaires; ce qui fait conjecturer qu'il y a eu des alliances entre ces deux Maisons.

Voilà ce que dit *Louvet :* un acte d'acensement prouve que tous les biens situés en Provence, furent vendus ou affermés. Par un acte de 1364, PIERRE D'ARMAND & BERTRAND, acensent une vigne.

I. PIERRE I eut plusieurs enfans de sa femme de la Maison d'*Agoult*. BERTRAND & JEAN, les deux cadets, resterent en Provence. JEAN est auteur de la branche rapportée ci-après.

II. PIERRE II l'aîné, vint, avec un de ses freres, s'établir en Grisale, Paroisse de Saint-Paul-en-Trieve, où sa femme avoit quelques biens; & du produit de ceux qu'il avoit en Provence, il y en acheta d'autres. Le testament de PIERRE D'ARMAND, II du nom, de 1443, prouve qu'il étoit fils de PIERRE I, ainsi que son frere GUILLAUME, Abbé.

La révision des feux, faite à la Baume-des-Arnos, Diocèse de Gap, & qui est entre les mains de M. ARMAND DE BLACONS, prouve que PIERRE II fut nommé Châtelain par CHARLES VII, pour autoriser les Nobles à s'assembler, pour régler les subsides qu'ils devoient au Roi. LOUIS XI le continua dans la charge de Châtelain, qui ne se donnoit alors qu'aux plus anciens Nobles.

III. Le testament d'ANTOINE D'ARMAND prouve qu'il étoit fils de PIERRE II. Il hommagea ses biens en fief en 1510. Il fut pere de

IV. ISNARD qui paya l'arriere-ban. Il fut député aux Etats de Dauphiné, charge qui n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés Gentilshommes On lui donne pour femme une *de la Tour-Gouvernet*. Par son testament

de 1529, il fait ses héritiers Julien & Bidaut, & fait des legs à Raimond & à Pierre, qui suit. Raimond prit alliance dans la Maison *de Flotte*, & mourut sans enfans, ainsi que Julien & Bidaut.

V. Pierre III lui succéda dans ses biens. Il rendit hommage au Roi de plusieurs de ses Terres, & des autres aux Evêques de Die & de Valence. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, député à la Cour par les Etats de Dauphiné. Il commanda une troupe d'Infanterie sous le régne de Louis XII, & se trouva à la bataille de Ravenne, à la conquête du Duché de Milan; commanda un corps de troupes, & servit dans les guerres de son tems avec la derniere distinction. Il testa & laissa d'*Esperite de Remusa*, sa femme, plusieurs enfans, dont quatre sont morts au service de Henri IV. Gaspard & Jean, ses deux autres fils, lui succéderent.

VI. Gaspard se maria avec *Justine-Alleman Dupuy-Montbrun*. Il rendit hommage de plusieurs de ses Terres au Roi, & des autres à l'Evêque de Valence (droit que cet Evêque tient de l'Empereur). Gaspard mourut sans enfans, & laissa tous ses biens à Jean, son frere puîné.

VI. Jean d'Armand, Seigneur des Baronnies de Lux, Grefce, Boriere, Rochebrune, Mirabel, &c. fut marié deux fois. Les enfans de sa premiere femme hériterent de ces Terres, & formerent plusieurs branches, qui sont éteintes; Jean d'Armand épousa en secondes nôces, par contrat du mois de .... 1624, *Isabeau de Forest de Blacons*, fille aînée d'*Alexandre*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Orange, Commandant dans le haut & bas Vivarais, Capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite de Gouvernet*, aux conditions de joindre le nom de Forest de Blacons au sien. Les deux sœurs cadettes d'*Isabeau de Forest de Blacons*, épouserent, l'une le Marquis de *Pélégrin*, du Languedoc; l'autre M. *Tolons*, d'une ancienne Noblesse du Dauphiné. La Maison de Forest de Blacons étoit une des anciennes du Royaume. Elle possédoit, dès l'an 1100, la Comté de la Jonchere en Dauphiné, Saint-Privas en Vivarais, la Baronnie de Blacons, Pontoja, Condillac, Saint-Marcel, &c.

Jean d'Armand leva un Régiment d'Infanterie de dix compagnies en 1628, sous le nom de *Blacons*; ce qui prouve que le pere de sa femme lui avoit remis & son nom & ses biens de son vivant; car il ne mourut qu'en 1639. En 1632, à la tête de son Régiment, & d'un corps considérable de troupes, il s'empara de la Ville & du Fort du Ban, avec le Capitaine *du Port*. Le Roi & le Connétable de *Lesdiguieres* furent satisfaits de son intelligence. Outre les Terres qu'il eut de l'héritage de son pere & de son frere aîné, il eut du mariage de sa femme, la Baronnie de Blacons, Pontoja, la Buisce, Condillac, les Mongis, Mirabel, la Seigneurie de Soufet-Saint-Marcel; les deux dernieres ont été réunies par le Roi au Duché de Valentinois, en faveur du Prince de Monaco. Dans son testament de 1654, il nomme les enfans du premier & du second lit, qui moururent tous, excepté Hector, né de sa seconde femme; qui suit.

VII. Hector-d'Armand-de-Forest-de-Blacons n'eut qu'un legs sur les biens de son pere, & hérita des biens de sa mere, *Isabeau de Forest de Blacons*; sçavoir, Mirabel, Condillac & Blacons. Il vendit pour le service du Roi la Baronnie de Pontoja, la Buisce & Blacons, en se réservant le nom de *Blacons*, qu'il porta sur le fief du *Deves*, qui s'appelle aujourd'hui de *Blacons*. Hector fut compris dans la révision des feux de *1663*, & reconnu pour être d'une ancienne Noblesse, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant de la Province. Ayant été assigné pour payer l'arriere-ban, il en fut exempt à cause de son service. Il commanda une Compagnie de cent hommes à cheval. Le Roi lui donna mille hommes de troupes, pour enlever un fameux poste dans le Vivarais, qui étoit occupé par les Rebelles; ce qu'il fit conjointement avec du *Poët*. Le Connétable de *Lesdiguieres* lui en fit ses remercîmens au nom du Roi. Il servit ensuite en Savoye sous les ordres du même Connétable, successivement en qualité de Capitaine de Cavalerie & de Lieutenant-Colonel. Il se trouva en 1658 à la bataille des Dunes, sous le Vicomte de *Turenne*, & à beaucoup d'autres affaires. Il testa en *1669*, & de son mariage avec *Olimpe du-Puy-de-Villefranche-Montbrun*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, qu'il épousa par contrat du 30 Août *1656*, il laissa:

1. Alexandre-René, qui suit.

2. *N*.... Chevalier de Mirabel, tué au service étant Capitaine.

3. & 4. Le Chevalier de Forest, & le Chevalier de Condillac, aussi Capitaines, qui ne se retirerent du service, qu'à cause de leur grand âge, & de leurs infirmités.

VIII. Alexandre-René d'Armand de Forest, Seigneur de Blacons, émancipé par acte du 22 Avril *1686*, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Souternęau*. Il fit la campagne de *1673*, à la tête de sa Compagnie, sous M. le Vicomte de *Turenne*, & celle de *1674*, sous le même Général. Il parvint ensuite à la Lieutenance-Générale de Cavalerie, du Régiment de *Conflans*. Louis XIV l'honora de la Croix de Saint-Louis; lui permit en 1702 de lever un nouveau Régiment à ses frais, qui porta son nom. Il testa le 1 Juin 1725. Ses infirmités & ses blessures l'empêchant de continuer le service, il eut l'agrément du Roi, pour remettre, en 1705, son Régiment à son fils aîné. De son mariage, contracté le 16 Décembre 1678, avec *Françoise de l'Eglise*, tante du Cardinal d'*Angervilliers*, d'une ancienne famille de Languedoc, il eut:

1. Charles, qui suit.

2. & 3. Le Comte de Forest & le Chevalier Blacons, qui ont servi; le premier, mort Capitaine de Cavalerie dans *Savine*; le second, Capitaine au Régiment d'Auvergne, fut tué en 1734, au siége de Milan.

Et cinq filles, dont quatre Religieuses, & la cinquieme morte fille.

IX. Charles Armand de Forest de Blacons, Seigneur de Condillac, Mirabel, Espenel & Blacons, qu'il hommagea au Roi en 1738, & dont il donna le dénombrement le 12 Mars 1740; Colonel du même

Régiment que son pere en 1705; & après l'incorporation de son Régiment dans celui de Foix, Colonel-Réformé à la suite du Régiment d'Auvergne, dans lequel il fit la campagne d'Espagne; fut Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'Infanterie en 1734. Le Roi obligea les Colonels-Réformés à prendre des Régimens de Milices. CHARLES D'ARMAND eut le troisieme Bataillon du Dauphiné qui formoit son Régiment; il y servit sous les ordres du Bailli de Givry; & comme plus ancien Brigadier, il fut placé au Petit-Landeau. Il épousa, par contrat du 26 Septembre 1713, *Marguerite d'Hieres-de-Thuelin*, fille unique de *Balthasard d'Hieres*, Marquis de Thueiln, & de *Françoise de Collonne-de-Revillac*. L'ancienne Maison d'*Hieres-de-Thuelin* est éteinte; elle a donné grand nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; il en est parlé dans l'Histoire de Malte. De ce mariage sont nés:

1. *N.*.... D'ARMAND, Major du Régiment d'Auvergne, tué au siége de Prague.

2. CHARLES-PHILIPPE, qui suit.

3. ANDRÉ-BALTHAZARD, né le 28 Mai 1721, appellé l'*Abbé de Blacons*, Doyen du noble Chapitre de S. Pierre de Vienne, Vicaire Général du Diocèse de Riez, & Député à l'assemblée du Clergé de France en 1765 & 1766, Abbé de l'Abbaye d'Aunay, Diocèse de Bayeux, Ordre de Bernardins.

4. & 5. Et deux filles non mariées.

X. CHARLES-PHILIPPE D'ARMAND, Marquis de Blacons, a fait hommage au Roi en 1756, pour les Terres de Condillac, Mirabel & Blacons & Maison-Forte de Thuelin. Il a servi pendant dix-sept ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie; a fait les campagnes d'Allemagne, a passé en Corse, à la suite du Régiment d'Auvergne, en qualité de Capitaine-Réformé; s'est trouvé au siége de Prague, où son frere aîné fut tué, & son oncle, frere de sa mere, qui étoit Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere, avec commission de Colonel. Il a épousé par contrat du 25 Août 1755, *Madelene de Calviere de Boucoieran*, fille du Marquis de ce nom, dont:

1. LUCRETIUS.

2. Et LUCRETIUS-HIPPOLITE, mort au berceau, & trois filles.

Par le mariage de PIERRE D'ARMAND, I du nom, avec Mademoiselle d'*Agoult*, cette Maison est alliée à une des meilleures du Dauphiné.

Par celui de PIERRE III avec *Esperite de Remusa*, elle est alliée avec les *la Tour-du-Pin-Soyan*, &c.

Par celui de JEAN, 1° avec *Marguerite du Gouvernet*, 2° avec Mademoiselle *de Forest*, qui étoit fille d'une *la Tour-du-Pin-Gouvernet*, elle est alliée avec les *Duras*; les *Chabrillan*; les *Oraison*; les *de Vesc*; les *Lau*; les *Alaric*; les *Pélégrin*; les *Gadoigne*, lès *Tolon* & les *du Poët*, &c.

Celui d'HECTOR, avec *Olimpe de Villefranche-Montbrun*, lui donne les alliances de *la Tour-du-Pin*, la *Chaux*, *Montauban*; une sœur d'*Olimpe* épousa le Comte de *Donna*, & leur mere étoit une Comtesse de Frise.

Celui d'ALEXANDRE RENÉ avec Mademoiselle de l'*Eglise*, lui donne l'alliance d'*Argenvilliers* du Languedoc.

Celui de CHARLES avec *Françoise d'Hieres*, lui donne celles des *Colonnes*, des *Revillac*, des *Revol*, des *Villars*, des *Rivoire*, dont la branche aînée s'est éteinte dans celle d'*Hieres*. Celle-ci a aussi fini sur la tête de cette *Françoise d'Hieres*, qui a eu trois freres utérins de M. *Kuffert* & de Madame *Callone*, sa mere. Le premier, RENÉ, est mort Capitaine dans Alsace; le second a été Doyen & Prébendier de la Cathédrale de Strasbourg, & Conseiller Intime des Princes d'Empire; & le troisieme a été tué à Prague, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere.

Celui de CHARLES-PHILIPPE avec *Madelene de Calviere*, allie enfin la Maison d'ARMAND avec celle de *Calviere*, dont N.... le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon Rouge, ci-devant Commandant de la Maison du Roi.

La Maison d'ARMAND DE BLACONS est, par le mariage de quelques-unes de ses filles, entrée dans celle de *la Tour-du-Pin*, & y est doublement alliée.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules, de six pieces.*

—ARMAND-DE-GARCINIERE. Cette Famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, suivant un mémoire envoyé, est une branche de celle d'ARMAND, dont nous venons de donner la généalogie, & a, comme elle, pour tige le célebre ARMAND qui vivoit en l'an 1000. Ces deux branches sont, comme on l'a dit, originaires d'Auvergne, & celle-ci a pour auteur JEAN, qui suit, premier ou second fils de PIERRE I; car nous ignorons laquelle des deux est l'aînée.

II. JEAN D'ARMAND, Seigneur de Revest, de Turris, & du Val-d'Ardennes, servit les Comtes de Provence dans les guerres de Naples. Ce fut à cette considération que LOUIS III lui accorda, par Lettres-Patentes, données à Cossance, le onze Mars 1431, plusieurs dons & priviléges, avec une pension considérable, de même qu'à RAIMOND D'ARMAND, son frere, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui avoit aussi beaucoup servi dans les guerres que les Comtes de Provence avoient eues. Il épousa Demoiselle *Marguerite de Pontevès*, des Seigneurs de Lambest & de Château-Renard, le 16 Janvier 1400. Il lui fut permis, quelques années après, de déposer son contrat de mariage dans les archives de la Cour des Comptes de Provence, pour y être conservé, par une prérogative qui n'étoit accordée qu'aux principaux Seigneurs de la Province. Il rendit hommage au Comte de Provence, le 21 Décembre 1437, pour ses Terres de Turris, du Revest & du Val-d'Ardennes. Il testa le 12 Janvier 1438, & laissa de son mariage :

1. JEAN, mort sans postérité.
2. GUILLAUME, qui suit.
3. & 4. JEAN & RAIMOND, tous deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

III. GUILLAUME D'ARMAND, Seigneur de Turris, du Revest & du Val-d'Ardennes, obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes, données à

Aix le 26 Février 1473, qui lui confirmerent tous les dons qui avoient été faits à son pere, & la même pension, ainsi qu'à JEAN & à RAIMOND, ses freres; & ce, en récompense des pertes que sa famille avoit souffertes dans les guerres où ils avoient servi. GUILLAUME D'ARMAND fut encore fait Chambellan & Conseiller du Roi. Il fut aussi co-Seigneur de la Terre de Pierrefeu, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Pierrefeu*, dont il eut :

1. ROSOLIN, héritier par le testament de son pere, du 12 Octobre 1479, qui a fait la branche de *Pierrefeu*, éteinte depuis longtems.

2. NICOLAS, légataire de son pere, qui suit.

3. HUGON.

4. BÉRENGER, qui fut destiné pour être Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. On ignore s'il l'a été.

5. & 6. CATHERINE & ETIENNETTE.

IV. NICOLAS D'ARMAND vint s'établir à Marseille, où il épousa *Madelene d'Armand*, du même nom que lui; on croît même qu'elle étoit de la même famille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui suit.

2. & 3. MICHEL & HUGON.

4. Et HONORÉ, marié avec *Antoinette de Nantes* : dont il n'eut qu'un fils nommé FRANÇOIS, qui ne laissa point de postérité, de *Virginie de Caradet*, sa femme.

V. ANTOINE D'ARMAND, Sieur du Rodier, héritier par le testament de NICOLAS son pere, du 30 Avril 1523, servit le Roi FRANÇOIS I sur les galeres, & fut Lieutenant de celle nommé *la Lévriere*. Après le siége de Marseille, par CHARLES DE BOURBON, & l'Empereur CHARLES-QUINT, où il reçut quelques blessures, il épousa *Barthélemie de Sicaves*, fille de *François de Sicaves*, d'une famille originaire de la ville de Boniface, & de *Catherine Boëte*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. NICOLAS, qui servit, tant sur mer que sur terre, sous les régnes de CHARLES IX & de HENRI III. Il eut une Compagnie de cent hommes, lorsqu'on envoya une armée en Portugal, où il perdit la moitié de sa Compagnie, & fut dangereusement blessé d'une mousquetade à la jambe gauche. Étant dans le dessein de rentrer en France, pour se faire guérir de ses blessures, il reçut une lettre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par laquelle elle le prioit de s'arrêter dans l'Isle de Tresere, afin de s'opposer aux entreprises dont on étoit menacé par les Espagnols; & où elle lui marquoit qu'il ne pourroit rendre un plus grand service à l'Etat. Il y demeura & commanda les Troupes qui y étoient, jusqu'à la fin de l'année 1583, qu'il les ramena en France. Le Roi, en récompense de sa bonne conduite, & des services qu'il lui avoit rendus, lui fit expédier des Lettres-Patentes du don du Consulat de Lisbonne & de toute la Côte, pour le faire exercer par qui il voudroit : il fut ensuite Capitaine de Vaisseau de Sa Majesté, en l'année 1587. Il servit ensuite en qualité d'Aide-de-Camp,

Camp, pendant le siége de la Rochelle, & fut employé en diverses importantes occasions, par le Baron *de la Garde*, Général des Galeres de France; ce fut dans les fonctions de cet emploi qu'il fut fait prisonnier, dans une embuscade que dresserent les Rochelois. Bientôt il fut échangé, par ordre de la Reine-Mere, & peu de tems après il fut tué dans un combat naval, où il commandoit une escadre.

3. Et MADELENE, mariée avec *Claude de Boniface*, Sieur de Cabannes.

VI. FRANÇOIS D'ARMAND, héritier de son pere, par son Testament du 22 Juin 1535, acquit le 18 Juillet 1577, la Terre & Seigneurie de Garciniere. Il avoit servi dans toutes les guerres d'Italie sur les Galeres, & pendant les guerres & troubles de Provence. Ce fut en considération de ses services que le Roi HENRI III lui permit, par Lettres-Patentes données à Paris, le 23 Avril 1575, de racheter telle Place & Seigneurie aliénée des Domaines de Sa Majesté, à titre de rachat, pour en jouir en conséquence de sa noblesse, en titre de Baronnie. Par d'autres Lettres-Patentes, du 16 Juillet 1578, il inféoda audit Seigneur de Garciniere, & lui donna, en titre d'emphithéose & bail perpétuel, les Seigneuries de Quinson & la Bastidonne, avec toute haute & moyenne jurisdiction, à la pension de trente livres due à Sa Majesté. Le même Prince lui fit encore expédier d'autres Lettres-Patentes, données le 22 Août de la même année, pour le faire jouir d'un jardin situé proche l'Abbaye Saint-Victor, à Marseille, & le tout en récompense de ses services. Il obtint encore du Roi, le 22 Août de la même année, un brevet d'un des Gentilshommes ordinaires de sa chambre, pour pouvoir dorénavant l'exercer, & jouir de tous les honneurs, priviléges & prérogatives attachés à cette charge. Il épousa, le 2 Février 1380, *Louise d'Albi*, fille d'*André d'Albi*, Seigneur de Crose & de Bus, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de France, & de *Madelene de la Riviere*. Il fut député par la Ville de Marseille à la Cour, le 10 Avril 1578, pour des affaires d'une grande importance, qui regardoient la Ville de Marseille, & toute la Provence. Il s'en acquitta avec toute la conduite possible; c'est ce qui paroît par une lettre que les Consuls écrivirent au Roi. Il assista encore, le premier Septembre 1580, à une Assemblée générale, tenue en présence de M. le Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, en Provence, où on procéda à quelques Réglemens touchant l'élection des Consuls & autres Officiers de la Ville de Marseille. Ledit Seigneur de Garciniere se trouva placé dans cette Assemblée des premiers, & à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes des Maisons les plus considérables de la Province; enfin il employa toute sa vie au service du Roi & au bien de sa Patrie. Ce fut pour l'intérêt de l'un & de l'autre qu'il finit ses jours, en 1594, s'étant fortement opposé à la tyrannie de *Charles de Cazault*, & de *Louis d'Aix*; il tâchoit de se fortifier de ses amis contre ces tyrans, qui, connoissant sa fermeté, son mérite & sa valeur, chercherent les occasions de le perdre;

& en effet ils le firent assassiner dans une de ses maisons de campagne, appellé *le Rolier*, proche de Marseille. Il laissa de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, héritier, par testament, de son pere, du 6 Avril 1591, qui mourut au service du Roi, sans postérité.

2. PIERRE, qui suit.

3. MADELENE, mariée avec *Alexandre de Donodée*, Lieutenant-Principal, Civil & Criminel du Siége de Sault.

4. Et ANNE.

VII. PIERRE D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, légataire, par le testament de son pere, assista aux Assemblées de la Noblesse, convoquées en 1631 & 1636. Il se trouva à l'Arriere-ban que le Maréchal *de Vitry* fit convoquer, pour s'opposer aux Espagnols, qui vouloient faire une descente à Cane. Il épousa, le 23 Octobre 1616, *Anne de Borelli*, fille de *Louis de Borelli*, & de Dame *Jeanne de Meynard*. Il testa le 13 Août 1640, & laissa de son mariage :

1. JOSEPH, qui suit.

2. GASPARD, qui, à l'âge de dix-huit ans, fut Lieutenant de la Colonnelle du Régiment de *la Mothe-Houdancourt*. Il servit en Catalogne, se trouva au siége de Rose, & fut tué à celui d'Orbitelle.

3. ISABEAU, Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule, de l'Ordre de Saint-Augustin, au Couvent d'Aubagne, en 1646.

4. Et MADELENE.

VIII. JOSEPH D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de PIERRE, son pere, fut appellé à l'Arriere-ban que le Comte d'*Alais*, Gouverneur pour le Roi en Provence, fit convoquer, afin de chasser les Espagnols de nos côtes. Il se trouva aussi à la prise des Isles de Sainte-Marguerite; & il épousa, le 25 Avril 1646, Demoiselle *Valentine de Mantillery*, fille de *Jean-François*, & de Dame *Madelene de Mongin*. Il testa le 9 Février 1661, & eut de ce mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. SCIPION, qui, dans un âge fort jeune, eut une connoissance merveilleuse des sciences & des mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Après avoir été cinq ans Mousquetaire, au service de LOUIS XIV, ce Prince lui donna une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, en récompense des sciences qu'il possédoit. Il commanda un bataillon dans la Vallée de Quairas, où il fit de grandes entreprises contre les Huguenots. Il fut tué à la tête de sa Compagnie, au mois d'Août 1690, à la veille, au retour de la Campagne, d'être reçu Chevalier de Malte.

3. Et FRANÇOISE.

IX. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de son pere par son testament, épousa, le 28 Mai 1691, *Françoise de Léon*, fille de *Mathieu de Léon*, Seigneur de Treilles & de Feuillants, en Languedoc, & de Dame *Claire de Bosc*. Il testa, le 22 Mai 1694, & eut de son mariage :

1. JOSEPH, héritier de son pere, mort sans postérité.

2. Scipion, qui suit.
3. Jean-François-Mathieu, mort au service du Roi.
4. Alexandre, Capitaine d'Infanterie.
5. & 6. Valentine-Claire, & Madelene, mortes au berceau.

X. Scipion d'Armand, Seigneur de Garciniere, épousa, 1°. le 24 Août 1714, Demoiselle *Thérese-Marquise de Cypierre*, fille de *Joseph*, & de Dame *Catherine d'Ostager*; 2°. le 23 Novembre 1717, Demoiselle *Françoise-Thérese le Maître*, fille de *Pierre*, Seigneur de Brosses & de Beaumont, & de Dame *Catherine de Porrade*; 3°. le 9 Février 1723, Demoiselle *Marie-Gabrielle de Bastin*, fille de *Jean-Baptiste de Bastin*, & de Dame *Catherine de Brionneau*. Scipion a fait une quatrieme alliance, dont il n'a point laissé de postérité.

Du premier lit,
1. Jean-Baptiste, mort au berceau.
Du second lit, il eut:
2. Jean-François, qui suit.
3. & 4. Anne & Thérese, mortes au berceau.
Et du troisieme,
5. Jean-Baptiste, rapporté après son frere aîné.
6. Jean-Baptiste-Scipion, mort Garde de l'Etendard-Réal des Galeres.
7. Jean-Ange, mort Garde de la Marine.
8. & 9. Gabrielle-Thérese, & Thérese-Claire, mortes au berceau.

XI. Jean-François d'Armand, Seigneur de Garciniere, Ancien Officier des Galeres, fils, du second lit, de Scipion, & de Demoiselle *Thérese le Maître*, a épousé, le 18 Juin 1748, Demoiselle *Marie-Therese de Gantel-Guitton-de-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de Dame *Madelene Dumont*. Il a eu de ce mariage,
1. Scipion, devenu héritier, par le testament de son grand-pere.
2. & 3. Nicolas-François-André, & François, morts au berceau.

XI. Jean Baptiste d'Armand, fils, aîné du troisieme lit, de Scipion, a été Lieutenant dans le Régiment Royal-la-Marine, & quelques années après le Roi lui a donné une Compagnie d'Infanterie dans ses Troupes de la Marine, aux Isles de Saint-Domingue, où il s'est marié, & il a trois filles:
1. Marie-Anne.
2. Madelene Susanne.
3. Et Victoire-Constance.

Cette généalogie a été dressée sur un mémoire envoyé.
Les armes sont: *fascé d'argent & de gueules, de six piéces.*

ARMAND DE CHATEAUVIEUX, Famille noble, qui pourroit bien avoir la même origine que celles d'*Armand de Blacons*, & d'*Armand*

de la Garciniere, dont nous venons de parler ; quoi qu'il en soit, celle-ci a formé plusieurs branches, dont une établie à Geneve ; une autre dans le Comtat-Venaissin ; une troisieme en Bourgogne ; une quatrieme en Dauphiné ; & une cinquieme à Chaumont, en Bassigny.

Arnolphe Armand, mort en 1525, eut de *Raymonde de Pellasol*, son épouse, d'une noble Famille de Dauphiné,

Guillaume d'Armand, né à Theus, en Dauphiné, en 1509, mort en 1581, qui eut de *Marthe Dutant*, fille de *Sixte*, Seigneur de Cyquians, mariée le 20 Juin 1532,

1. Claude, qui suit.

2. Michel, Sieur de Laval, dont l'épouse fut *Louise de la Place*, fille de *François*, Capitaine du Château de Chabeuil en Valentinois, en Dauphiné.

3. & 4. Et deux autres garçons, morts sans postérité.

5. 6. & 7. Et trois filles.

Claude d'Armand, né en 1542, joignit à son nom celui de Châteauvieux, qui est une Seigneurie près Tallard, & dont ses descendans ont toujours porté le nom ; il épousa *Jeanne d'Issautier*, fille de *Sauvaire*, d'une famille noble de Sisteron, &c. mort en 1602, à Mizon, en Provence, de laquelle il eut :

1. André, qui suit.

2. Guillaume, II du nom, Capitaine de cent hommes de pied sous le Connétable de *Lesdiguieres*, qui epousa, le 22 Janvier 1623, *Marguerite de Bernardi*, fille de *François de Bernardi*, Seigneur de Saint-Barthélemi-de-Tallard, auteur des branches du Comtat-Venaissin, de Paris, de Flandres & de Bourgogne.

3. & 4. Et deux filles.

André d'Armand, né le 11 Avril 1595, fut marié, le 18 Novembre 1613, à *Antoinette de Bardel*, fille de *Georges de Bardel*, Seigneur de Theus & de Moront, dont il eut :

1. Georges, auteur de la branche établie à Geneve.

2. Claude, Lieutenant de Cavalerie, tué dans une rencontre, en 1681.

3. Alexandre, mort sans postérité.

4. André, auteur d'une branche éteinte.

5. Et Gaspard, auteur de la branche établie en Dauphiné, & à Chaumont, en Bassigny, rapporté après son frere.

Et quatre filles, qui ont été mariées.

Georges d'Armand, Sieur de Châteauvieux, né le 28 Avril 1620, mort en 1686, épousa *Marie Chevalier*, fille de *Pierre*, surnommé le *Capitaine*, de laquelle il eut :

André d'Armand, II du nom, né en 1650, mort en 1727, laissant de *Claudine de Calviere*, son épouse, fille de *François*, Seigneur, Baron de Saint-Côme, & de *Perrinette d'Arzillieres*, de la même famille dont est le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

1. Gaspard, qui suit.

2. Et Marie, mariée à *N... de Latit*, Procureur du Roi, en la Sénéchaussée de Sisteron.

Gaspard d'Armand-de-Chateauvieux, né en 1677, Capitaine de Dragons dans les Troupes de la Reine Anne d'Angleterre, fut fort estimé du Duc de *Malboroug*, qui lui confia son fils, le Comte *de Riaston*, lorsqu'il fit le voyage de France : il mourut à Geneve, en 1733, & a laissé de *Catherine Desmons*, son épouse, fille de *Claude* & de *Louise de la Condamine*, (mariage célébré le 24 Février 1725),

1. Jacques, né le premier Avril 1732, marié le 26 Février 1769, à *Madelene*, fille de noble *Léonard de Buisson*, ancien Syndic de la République de Geneve, de la même famille que les *de Buisson-de-Bauteville*, *Bournazel*, *d'Aussonne*, établis en Languedoc. *Voy.* BUISSON.

2. Frédérique-Louise, mariée, le 7 Janvier 1751, à Noble *François Grenus*, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de *Balthazard*, Suisse, au service de France, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire du Mérite, fils de noble *Gabriel de Grenus*, vivant, premier Syndic de la République de Geneve, & de Dame *Anne Perrachon*, dont un garçon, né en 1752.

Gaspard d'Armand, Sieur de Châteauvieux, cinquieme fils d'André & d'*Antoinette de Bardel*, né le 16 Juin 1636, se maria, le premier Septembre 1660, à *Françoise Bellon*, de la Ville de Gap, dont, entr'autres enfans,

1. Charles, qui suit.

2. Claude, mort sans postérité, à l'Isle Saint-Christophe, en Amérique.

3. Joseph, auteur de la branche établie à Chaumont, en Bassigny, rapportée ci-après.

4. André, né le 8 Juin 1686 tué à sa premiere campagne, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie.

Et deux filles, qui ont été mariées.

Charles d'Armand, Sieur de Châteauvieux, né le 2 Mai 1668, Cornette, le 4 Janvier 1689, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de *Presle*; Lieutenant dans la même Compagnie, le 5 Janvier 1690; réformé; puis rentré, le premier Mai 1702, dans le Régiment de *Livry*; mort en 1717; a eu de *Françoise de Pinchinat*, son épouse fille de *Jean*,

1. Joseph, Seigneur de Châteauvieux, de Jarlet & du Plan, né le 20 Janvier 1707; marié, le 13 Mai 1732, à *Olympe Robin-du-Villars*, de la ville d'Ayguebelle, fille de *François*, Seigneur du Villars & de Notre-Dame-en-Beauchêne, & de *Lucrece de Montauban*, dont il a des enfans.

2. Jean, d'abord Officier dans le Régiment de la Marche, Infanterie; puis Mousquetaire dans la seconde Compagnie; tué à la bataille d'Ettingen, en 1744.

3. Et Marguerite.

Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, troisieme fils de Gaspard, & de *Françoise Bellon*, né le 25 Février 1674, vint s'établir à Chaumont, en Bassigny, où il épousa *Thérese Guérapin*, fille de *François*; Dame de Belleval, par succession de *Louis-Gui Guérapin-de Vauréal*, ancien Evêque de Rennes, Grand d'Espagne de la premiere Classe, son cousin paternel; morte le 4 Juillet 1769, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il servit l'espace de 40 ans; il commença ses premieres campagnes dans les Carabiniers, fut fait Cornette, le 11 Janvier 1703, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie; puis Lieutenant, le 27 Janvier 1706; Chevalier de Saint-Louis, le 29 Juillet 1729; Capitaine, le 26 Novembre 1735. Il reçut plusieurs blessures, se trouva à plusieurs siéges & batailles, & se retira après les campagnes de la guerre de 1743. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement rendu contre les Maire & Echevins de Chaumont, qui lui disputoient sa qualité de *noble*, le 12 Janvier 1739, par M. *Pelletier-de-Beaupré*, Intendant de la Province, & mourut, le 23 Mai 1749, laissant de son mariage:

Etienne-Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749, à *Marie-Anne*, fille de *René de Montangon*, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de Long-Champs, & de Milliers; & de *Marie-Anne de la Rüe*, de Marseille, qui a eu de son mariage:

René-Joseph, né le 21 Mai 1750, éleve dans le Corps-Royal de l'Artillerie.

De Guillaume, II du nom, second fils de Claude d'Armand, Sieur de Châteauvieux, & de *Jeanne d'Issautier*, sont nés,

1. Alexandre, qui suit.

2. Dominique, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, en 1667, Chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité.

3. Joseph, Religieux, Grand-Vicaire de Cluny, & Prieur-Claustral du Pont-Saint-Esprit.

4. Françoise, femme de *Paul des Seguins*, Capitaine ou Gouverneur de Tulette.

5. Et Jean-Baptiste, Sieur de Châteauvieux, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Mestre-de-Camp, Cavalerie, qui se trouva en cette qualité à la bataille de Turkeim, que le Vicomte de *Turenne* gagna sur les Impériaux, le 6 Janvier 1675. Il s'y distingua dans la mêlée par son courage & son adresse, en se débarrassant d'un escadron ennemi, dont il étoit enveloppé, & auquel il emporta l'étendard; cette action lui attira des éloges de M. de *Turenne*, & lui mérita une gratification de la Cour. Il quitta le Régiment Mestre-de-Camp, pour entrer dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il parvint au grade de Maréchal-des Logis, qu'il avoit en 1686, avec la Croix de Saint-Louis. M. d'*Hozier* en parle, *tome premier*, *partie premiere*, *page 27 de son Armorial.* Il fut marié, le 23 Juillet 1697, à *Angélique du Marest*, Dame de Jouy, près de Dourdan, Diocèse de Chartres; fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de Verville, Maître-d'Hôtel de la Reine Anne

d'Autriche; & de. Dame *Perrine de Beauvais :* de ce mariage est sorti,

Guillaume d'Armand, III du nom, Sieur de Châteauvieux, Gendarme de la Garde du Roi, puis Capitaine au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, Seigneur de Ville-Louvel, la Motte & Moret, en l'Isle de France; marié, 1°. à *Marie-Anne Ferrand*, fille de *Jean-Baptiste*, Avocat au Parlement de Paris; & 2°. à Demoiselle *Françoise-Scolastique-Abondance Keinglaert*, fille de *Philippe*, Seigneur de Seravenaghen, Messenc, Entrenghen, & Lieutenant du Grand-Bailli de la Noble Cour de Cassel, en Artois; mourut laissant de son premier mariage,

1. Alexandre-Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, qui épousa, le 26 Août 1740, *Angélique-Genevieve-Marguerite la Bour*, veuve de *Jean-Baptiste le Brun*, Ecuyer, Seigneur des Portes, & en a eu Marie-Angélique d'Armand, Dame de Châteauvieux, la seule qui reste de la branche aînée, établie à Paris; mariée, le 8 Juin 1762, à Messire *François de Chozon-de-la-Combe*, Président en la Cour Souveraine des Aydes & Finances de Montauban, en Quercy : dont il y a des enfans.

2. Et Pierre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, appellé le *Marquis de Châteauvieux*. Il épousa, le 11 Août 1723, *Catherine-Jeanne Donta*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, premier Médecin de Madame la Duchesse de Berry, & de *Catherine Tartier-de-Chantemelle*, de laquelle il a eu,

1. Pierre, II du nom, appellé le *Comte de Châteauvieux*, Seigneur de Fontaine-Madame-Jacques & la Caille, Serain & Bonpain-lez-Capitaine, en Auxerrois, ancien Officier au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, & marié le 7 Novembre 1768, avec Demoiselle *Anne-Antoinette*, fille de Messire *Dieu-donné de Montéor*, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le grand Soussy, & Dame *Françoise-Louise-Antoinette d'Assigny*, sa mere.

2. Jean-Baptiste, appellé le *Chevalier de Châteauvieux*.

3. Et Marie-Angélique, morte fille, en l'Abbaye-Royale des Chazes, en Auvergne.

Alexandre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, Seigneur de la Garde-Perceval, vint s'établir dans le Comtat-Vénaissin, où il épousa *Françoise-Mivre de Canetti*, fille & héritiere d'*Antoine*, ancien Capitaine d'Infanterie, & d'*Antoinette de Martin ;* il eut pour enfans, de ce mariage :

1. Joseph, Sieur de Châteauvieux, Chevalier, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Gentilhomme de son Altesse Sérénissime, le feu Duc d'Orléans, Major au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans sa qualité de *Noble d'extraction*, par Arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721; mort à Paris, le 19 Décembre 1736, sans postérité : il fit son héritier universel *N... de Rostorand*, son neveu, fils de sa sœur aînée, à condition de porter le nom & les armes d'*Armand de Châteauvieux*, avec substitution de tous ses biens aux

héritiers les plus proches desdits nom & armes de Châteauvieux, à défaut d'enfans mâles sortis en légitime mariage de son neveu.

2. François, Sieur de Châteauvieux, Religieux de Clugny, Sacristain de Tulette, Prieur de Saint-Martin, & de Notre-Dame-du-Rouvre.

3. Alexandre, appellé l'*Abbé de la Garde*.

4. Marguerite, épouse de *Jean-Baptiste de Rostorand*, Gentilhomme de la ville du Pont-Saint-Esprit, morte en 1755; dont le fils, comme on l'a dit, est héritier des biens de son oncle maternel.

5. & 6. Deux filles, mortes Chanoinesses à l'Abbaye-Royale de Chazes, en Auvergne, dont une a été Prieure de la Maison.

Les armes : *de gueules, à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, accompagnée d'un croissant d'or, en chef; & d'un bœuf passant d'or, en pointe.*

Il y a eu à Marseille une autre famille du nom d'*Armand*, Marquis de Mizon, éteinte depuis peu, de laquelle étoit François d'Armand, Seigneur de Mizon, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, fils de Charles, & de *Marguerite de Valbelle*, des Seigneurs de Montfuron. Le dernier de ce nom est Léon d'Armand, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment aux Gardes, qui a quitté la Croix, & s'est marié, le 28 Avril 1732, par dispense du Pape Benoist XIII, avec Demoiselle d'Armand, sa niéce, fille de François d'Armand, Marquis de Mizon, son frere, & de *Marie-Madelene de Mistrail*. Il est mort depuis quelques années sans postérité: quelque tems après son mariage, le Roi lui donna une pension en récompense de ses services, & le fit Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit un autre frere, Louis-Nicolas, mort Chevalier de Malte. Cette Famille portoit pour armes, comme *Armand de Blacons* & *Armand de la Garciniere : fascé d'argent & de gueules, de six pieces;* & avoit pour supports *deux aigles d'or couronnés*.

ARMANTIERES, en Champagne, branche de la Maison de *Conflans*. Voyez CONFLANS.

* ARMANTIERES ; deux Terres portent ce nom en Flandres, dont l'une appartient à la Maison d'*Egmond*. Voyez EGMOND.

* ARMÉNIE : Les Rois d'Arménie, issus des Rois de Chypre, qui, par les Princes d'Antioche, descendoient, en ligne masculine, des Ducs de Guyenne, ont commencé à Mori de Chypre, quatrieme fils de Hugues III, Roi de Chypre, qui épousa Isabeau d'Arménie, fille aînée de Livon, II du nom, Roi d'Arménie.

Sa postérité a fini à Léon, II du même nom, son arriere-petit-fils, Roi d'Arménie. Les Sarrazins prirent sa femme & ses enfans, les emmenerent captifs & les massacrerent. Pour lui, il passa en Chypre; de-là en Castille; & puis en France, en 1384, où le Roi Charles VI le reçut honorablement, & lui fournit toujours de quoi soutenir sa dignité. Il mourut

mourut à Paris en 1363, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise des Céleftins.

Les Rois d'Arménie portoient pour armes : *d'or, au lion de gueules, armé, couronné d'or, & lampaffé d'azur.*

* — ARMOISES-D'AUNOY en Lorraine : Les Terres & Seigneuries, d'Aunoy-fur-Seille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en *Marquifat*, fous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc Leopold, du 16 Décembre 1726, en faveur de Charles, Comte des Armoifes, Confeiller d'Etat du Duc Léopold, & Gouverneur des Princes fes fils, mort fans enfans, le 9 Octobre 1728, & ayant fubftitué le Marquifat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de fes nom & armes, & ayant nommé pour premier inftitué Antoine-Bernard, Comte des Armoifes, aujourd'hui Marquis d'Aunoy, Officier Général au fervice de l'Empereur; lequel a époufé, en 1727, *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Marquis *de Beauvau*, Maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans.

Charles, Comte des Armoises, créé Marquis d'Aunoy, avoit pour dixieme ayeul, Colart des Armoises, Chevalier, Seigneur de Fléville, qui fut pere, par *Marie de Chambley*, de Robert des Armoises, Maréchal de Barrois, qui, d'*Alix de Fléville*, eut, Simon des Armoises; celui-ci époufa *Yolande de Morey*, & en eut Colart, qui fuit, & Richard. Ce dernier forma la Branche de *Jaulny*, dont le Marquis de Spincourt.

Colart des Armoises, l'aîné, fut Grand-Bailli de Saint-Michel, & eut de fa femme *Catherine de Deffey*, Didier, Grand-Louvetier de Barrois, marié, en 1419, à *Jeanne d'Augi*, mere de Guillaume, Grand-Louvetier de Barrois, par le decès de fon pere. Il eut pour fils,

Nicolas des Armoises, Seigneur de Neuville-fur-Orne, mort en 1571, laiffant de fa femme *Yolande de Nettancourt*,

Antoine des Armoises, tué en 1574, ayant été allié à *Ifabeau de Nancy*. Son fils Nicolas fut pere, par *Antoinette d'Oriocourt*, Dame de la Forte-Maifon d'Aunoy, de François, allié à *Antoinette le Bouteiller-de-Senlis*, fille de *Paul*, Comte de Vigeux, & d'*Antoinette de Haraucourt*. De ce mariage fortit

Paul, Comte des Armoises, Maréchal de Lorraine & de Barrois, marié, en 1658, à *Henriette de Rieux-de-Sourdéac*, de laquelle il eut pour fils unique,

Charles, Comte des Armoises, créé Comte d'Aunoy, lequel avoit époufé, en 1684, *Lamberte-Conftance du Faing*, Comteffe d'Affelt, morte en 1745, ayant été Gouvernante des Princeffes, filles du Duc Léopold de Lorraine. *Tabl. gén. part.* 8, *p.* 109.

ARMUR en Lorraine. *Voyez* LOUVENT.

—ARMUET en Dauphiné. Guillaume Armuet, Seigneur de Bonrepos, vivant l'an 1500, eut deux fils;

1. MARTIN, Seigneur de Bonrepos, de la Garcie, de Bresson, & d'Eschirolle, Gentilhomme servant de Monsieur le Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I; mort sans hoirs en 1530.

2. Et JEAN, qui suit.

JEAN ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres en 1537, épousa *Jeanne Flotte*, fille de *N*...... *Flotte*, Seigneur de Jarciages, & de *Catherine de la Villette*, son épouse. Il testa le 22 Novembre 1563, laissant:

1. HUGUES, Seigneur de Bonrepos, mort à la guerre contre les Religionnaires de Dauphiné, l'an 1570.

2. LOUIS, mentionné ci-après.

3. LAURENT, Écuyer, mort sans hoirs.

4. Et MARGUERITE, femme de *François de Viennois*, Seigneur d'Ambel & de Visan.

LOUIS ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Lieutenant-Général pour le Roi dans les Montagnes du Dauphiné, épousa, le 9 Novembre 1570, *Françoise de Saint-Marcel-d'Avanton*, fille de *Jean de Saint-Marcel*, Seigneur d'Avanton, Ambassadeur à Rome, & Surintendant des Finances du Roi HENRI II, & de *Philippine Aleman*, son épouse, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui suit.

2. FRANÇOIS, Seigneur de Bonrepos, Prieur de Reveſt, & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Grenoble.

3. FRANÇOISE, Dame de Bonrepos, femme de *N*..... *de Varces*, Seigneur de Briançon.

4. JEANNE, Dame de Bonrepos, femme de *Balthazard de Longecombe*, Seigneur, de Peysieu, fils de *François-Philibert de Longecombe*, Seigneur de Peysieu, & de *Françoise de Disimieu*, son épouse.

5. Et MARGUERITE, Dame de Bonrepos, femme de *Nicolas Grolier*, Seigneur du Soleil, fils d'*Imbert Grolier*, Seigneur du Soleil, & de *Lucrece d'Albissy*, son épouse.

GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, eut pour femme, le 10 Juin 1623, *Anne-Catherine de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaisant, & de *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu & du Saix, son épouse.

Voilà tout ce que nous pouvons rapporter sur cette famille, dont nous n'avons pas reçu de mémoire.

Les armes: *d'azur, à trois casques ou heaumes d'argent, posés 2 & 1.*

—ARNAUD, Sieur de Sérouville, de Cajeu, &c. famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

HENRI ARNAUD, Écuyer, testa le 30 Août 1521. *Catherine Milon*, sa femme, le rendit pere de quatre enfans; entr'autres, de

JEAN ARNAUD, I du nom, allié, le 18 Octobre 1552, avec *Anne Masmejan*, qui testa le 31 mars 1571. JACQUES ARNAUD, leur fils unique, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, & de la haute, moyenne & basse

Justice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre 1615, testa le 10 Août 1622. De son mariage, accordé le 5 Février 1599, avec *Jeanne Bastide*, naquirent huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui suit.

2. Et JEAN, auteur d'une branche, rapportée ci après.

DANIEL ARNAUD, Seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine de Villeneuve*, & testa le 22 Mai 1668. JEAN-HENRI, son fils, épousa, par contrat du 23 Août 1655, *Espérance de Bouet*, & en eut plusieurs enfans:

1. JEAN-ADAM, d'abord Jésuite, puis marié avec *Madelene de Laval*, dont est né JACQUES-ADHÉMAR D'ARNAUD, Capitaine au Régiment de Forez en 1744.

2 & 3. JEAN-NICOLAS & DANIEL.

4, 5 & 6. CHRÉTIENNE, JEANNE & MARTHE.

SECONDE BRANCHE.

JEAN D'ARNAUD, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, quatrieme fils de JACQUES, & de *Jeanne Bastide*, fut Major du Régiment de Cavalerie d'*Esquencourt* en 1654, & Lieutenant des Chasses du Gouvernement d'Abbeville, par Commission du 14 Février 1678: il fut marié deux fois; 1°. le 29 Novembre 1653, avec *Antoinette de Fléchin*, fille de *Jean de Fléchin*, Seigneur de Wamin; & 2°. le 30 Janvier 1659, avec *Anne Mourette*: de cette seconde alliance naquirent sept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts sans alliance, CHARLES, le troisieme fils, qui suit, a continué la postérité.

CHARLES D'ARNAUD, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Freterneulle, baptisé en 1675, épousa, le 8 Février 1709, *Marie Catherine de Calonne*, fille unique d'*Antoine de Calonne*, Ecuyer, Seigneur des Essarts; de ce mariage sont nés,

1. CHARLES, II du nom, Ecuyer Seigneur de Sérouville, de Cajeu de Freterneulle, & de la Vicomté de Beauvoir, Conseiller du Roi, Président en l'Election d'Abbeville, lequel produisit les titres de sa noblesse devant M. de *Chauvelin*, Intendant de Picardie, qui, par une Ordonnance du 16 Juin 1734, le déchargea de l'imposition de l'ustensile; & par une autre du 27 Novembre suivant, ordonna qu'il seroit employé dans le rôle de la Capitation de la Noblesse. Il n'a eu que deux filles de son mariage avec *Louise-Marguerite de la Gorgue*, fille unique de *Jacques de la Gorgue*, sieur de Rétouval; sçavoir, CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 4 Novembre 1736, & CONSTANCE-JOSEPHETTE D'ARNAUD-DE-BEAUVOIR, née le 20 Avril 1739.

2. JEAN-BAPTISTE, mort jeune.

3. JACQUES-JEAN-BAPTISTE, fait Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, en 1745.

4. FRANÇOIS-VITEBRADE.

5. JEAN-BAPTISTE-LIEVIN.

6. WULFRAN, Religieux.

7. Marie-Catherine, Religieuse Ursuline.

8. Et Marie-Anne-Marguerite.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de sinople adossées, & accompagné de trois besans d'or, posés deux en chef & l'autre en pointe; écartelé d'argent, à une aigle de sable, becquée & membrée de gueules, le vol abaissé.*

— ARNAUD-DE-ROUSSET, en Provence, ancienne Noblesse, qui a pour tige,

I. Almerand d'Arnaud, vivant en 960, qui portoit, selon les historiens de l'Eglise & de la Ville de Riez, le titre de Seigneur de Moustiers, & Prince de la Terre de Riez, *Senior de Mosteriis, & Princeps Terræ Regensis.* Il laissa trois enfans mâles :

1. Wifred, qui suit.

2. Girenus, dont la branche se termina à Félicité, mariée, par contrat du 3 des Nones de Février 1240, avec Bernard Arnaud, son cousin, Seigneur de Moustiers & de Paladol.

3. Et Almerad, Evêque de Riez, suivant les annales de cette Eglise.

II. Wifred Arnaud, fut Seigneur de Moustiers, fit une donation à l'Eglise de Saint-Maxime de Riez, & aux Moines de Saint-Benoît, par acte passé à Moustiers, dans le mois de Décembre 1001; par ce même acte, que l'on conserve aux archives du Chapitre de Riez, il s'engage & fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, avec quelques-uns de ses Vassaux & de ses serviteus : *Juro me Hierosolymam iturum, cum quibusdam Militibus ac servis meis;* cet acte est signé par Girenus, son frere, par Bernard, son fils, par sa femme *Ermengrade*, dont il eut

III. Bernard Arnaud, II du nom, Seigneur de Moustiers & de Paladol. Il signa l'acte ci-dessus, & est qualifié, dans le contrat de Mariage de son fils, *Potens vir, Senior.* Il laissa de son mariage avec *Astrude*,

IV. Rodolphe Arnaud, Seigneur de Paladol, marié avec *Ingilberte d'Yvrée*, à laquelle il donna, dans son contrat de mariage, & aux enfans qu'il auroit d'elle, la Comté de Paladol. L'acte est du 7 Mai 1080, signé par *Alloët*, Prêtre, & se trouve aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc. Il eut de son mariage :

1. Guillaume, qui suit.

2. Et Pierre, Abbé de Sandras, autrefois du Diocèse de Nîmes, aujourd'hui d'Alais.

V. Guillaume Arnaud, I du nom, fut Seigneur de Moustiers & de Salvasan, & Comte de Paladol; il possédoit une Terre à Carcassonne, & plusieurs autres Domaines qui lui furent confisqués, ainsi que la Seigneurie de Salvasan, par *Bernard Athon*, Vicomte de Beziers, & donnés à *Ferriere de Cabassole*, par acte du 4 des Nones de Mars 1124, signé par *Jean-Ebrard de Beziers.* Il fit hommage pour ses Terres à *Raymond Berenguier*, Comte de Provence en 1146, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, registre *Pargamenorum*, p. 48. Il te-

noit le parti des *Berenguier*, contre la Maison des *Baux* en 1140. Il eut pour fils,

VI. BERNARD D'ARNAUD, II du nom, Comte de Paladol & Seigneur de Moustiers, qui fut présent, avec l'Archevêque d'Aix, à la donation que *Raymond*, Comte de Provence, fit de la Terre de Cabasse, & de divers droits, aux Dames de *la Celle*; (Archives du Roi en Provence, regiſtre *Salamandra*, p. 239, armoire A.) Il épousa *Félicie de Riez*, sa cousine, fille de *Bozon*, par contrat du 3 des Nones de Février 1140, signé par *Baudouin*, Prêtre, & divers Seigneurs. On conserve cet acte aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc; de ce mariage naquit,

VII. BERTRAND ARNAUD, Comte de Moustiers & de Paladol, Seigneur d'Aigueperce, près Riom en Auvergne, marié avec *Adalazie de Posquieres*, fille de *Rostang de Posquieres*, Seigneur en partie d'Arles & du Château de Trinquetailles, fut présent à l'acte d'hommage prêté au Comte de Toulouse, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en 1195. Le 6 Août 1200 *Guillaume de Valence*, Seigneur de Toulon, lui fit hommage & passa reconnoissance des biens qu'il avoit à Ollioules sous sa Directe; (acte pris par *Rainaud Chautard*, Notaire, aux archives du Luc en Provence). Il eut quatre fils :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. BERTRAND, II du nom, qui alla s'établir en Auvergne, où étoient situés les biens qui lui étoient échus dans le partage qu'il fit avec son frere. Il fut chef d'une branche connue & illustrée par les grands hommes qu'elle a produits sous le nom d'ARNAUD, Seigneurs d'Andilly & de Pompone, & aujourd'hui éteinte dans les enfans de SIMON ARNAUD, Seigneur, Marquis de Pompone en Hurepoix, Ministre & Secrétaire d'Etat, Ambassadeur extraordinaire en Suéde & en Hollande; qui furent : 1. NICOLAS-SIMON, Marquis de Pompone & autres Terres, qui, de son mariage avec *Constance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traînel, n'a laissé qu'une fille, *Catherine-Constance-Emilie*, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches. *Voyez* GAMACHES. 2. HENRI CHARLES ARNAUD DE POMPONE, né à la Haye en Hollande, en 1669, nommé l'*Abbé de Pompone*, Abbé Commendataire de Saint-Médard de Soissons en 1693, d'abord Aumônier du feu Roi, Ambassadeur de France auprès de la République de Venise, Conseiller d'Etat ordinaire le 28 Novembre 1711, pourvu de la Charge de Chancelier-Garde-des-Sceaux, & Sur-Intendant des Ordres, le 15 Septembre 1716, devenu Doyen des Conseils par la mort de M. l'Abbé *Bignon*, le 14 Mars 1743. Elu la même année honoraire de l'Académie des Inscriptions, & Docteur d'honneur en la Faculté des Droits en 1745, mort à Paris le 26 Juin 1756, âgé de quatre-vingt-sept ans moins quatorze jours. 3. Et CATHERINE-FÉLICITÉ, née vers l'an 1679, mariée, le 13 Août 1696, à feu *Jean-Baptiste Colbert*, appellé *le Marquis de Torcy*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres, &c. *Voyez* COLBERT.

3. Pons, Chevalier du Temple de Jérusalem.

4. Et Jean, Abbé de Cîteaux, envoyé en qualité de Légat Apostolique par le Pape Innocent III, à *Raymond*, Comte de Toulouse, en 1203.

VIII. Guillaume Arnaud, hérita des grands biens de son pere, conjointement avec Bertrand, son frere, ainsi qu'il appert par le partage trouvé dans les archives du Chapitre de Riez, aux écritures d'*Honoré Signoret*, le 5 Mars 1220; fut Seigneur de Moustiers, eut plusieurs droits Seigneuriaux dans la ville d'Avignon, où il fut Podestat en 1257; il se maria avec *Jaumette de Barras*, & fut présent, dans le mois de Novembre 1202, à l'accord passé entre le Comte de Provence & celui de Forcalquier; (Archives du Roi en Provence, armoire *Folcalquier*). Il fut député par la Ville d'Avignon pour terminer les différends de cette Province avec les Comtes de Poitou, de Toulouse, & de Provence, ainsi qu'il appert par l'acte de transaction passé à ce sujet entre les Princes & la ville d'Avignon, dans le mois de Mai 1251; (Archives du Roi en Provence, & celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon). Il passa encore plusieurs autres actes; un, entr'autres, au sujet d'un legs qui avoit été fait par ses ancêtres à la Maison de Saint-Bal, au Montcaveau près de Cavaillon; (acte passé devant *Baudarcy*, Notaire de ce lieu, aux Ides de Septembre 1256). il laissa de son mariage avec *Jaumette de Barras* :

1. Hugues, qui suit.

2. Pierre, d'abord Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ensuite Evêque de Sisteron, qui est enterré dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, derriere le Maître-Autel, où l'on voit encore son Mausolée avec son Epitaphe.

3. Et Berenger, Chevalier du Temple de Jérusalem, qui confirma l'acte de vente de la Seigneurie de Moustiers, faite par Hugues, son frere.

IX. Hugues Arnaud, Seigneur de Moustiers, vendit une portion de cette Seigneurie à *Ribaud de Barras*, son cousin, par acte du 9 Août 1257; (aux écritures de Pons d'*Aquileria*, dans les Archives du Chapitre de Riez en Provence). Il eut pour fils,

X. Guillaume Arnaud, III du nom, Seigneur de Bellegarde, du Brusquet dans la vallée d'Oulx, & de Montpezat, marié avec *Porcelette de Porcelet*, qui lui apporta en dot une partie de la Seigneurie de Lambesc; il prêta hommage au Roi pour ses Terres, le 6 Mai 1320, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence (registre cotté n° 2. des hommages, fol. 61. Arm. *N.*). On trouve encore dans les mêmes Archives un acte de Procuration qu'il fait à ses fils pour prêter un nouvel hommage de ses Terres en son nom. Il est qualifié dans cette Procuration : *Nobilis & potens vir*; (Armoire Z, 17 carré, liasse SSSS, piéce 26. cottée le *Brusquet. Valdoulle*). Il eut deux fils & deux filles.

1. Guillaume IV, qui suit.

2. Guillaume V, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec

Delphine de Sabran, fille d'*Elzéar de Sabran*, dont la branche finit au quatrieme degré.

3. Amilie, épouse de *Diomede des Baux*, Seigneur de Cuers & de Pourières.

4. Et Agnés, mariée à *Raimond d'Agoult*, Baron de Sault, & de la Vallée d'Oulx, Grand Sénéchal de Provence; (l'acte reçu par *Guillaume Bayard*, Notaire d'Embrun en 1316.)

XI. Guillaume Arnaud, IV du nom, Seigneur de Montpezat, de Lambesc & de Bellafaire, vendit la Seigneurie de Lambesc à *Hugues d'Etienne*. On trouve l'acte de cette vente aux Archives du Roi en Provence, registre *Pargamenorum*, fol. 133. Il épousa *Béatrix des Baux*, fille d'*Hugues des Baux*, Vicomte de Marseille, Grand Justicier du Royaume de Naples, & Comte d'Avelin, frere de *N. . . . . des Baux*, Prince d'Orange, ainsi qu'il conste par la ratification de la vente de Lambesc, faite par ladite *Béatrix* à *Hugues des Baux*, son pere; (aux mêmes Archives, Registre *Pargamenorum*, fol. 137. Arm. *A.*). Il servit le Duc de Calabre, fils de Robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit contre l'Empereur Louis de Baviere, en Italie, l'an 1328, & laissa trois fils.

1. Guillaume V, qui suit.

2. Gilbert, Evêque d'Apt en 1364.

3. Et Pierre, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Trinquetailles en 1349.

XII. Guillaume Arnaud, V du nom, Seigneur de Montpezat & de Bellegarde, est nommé parmi les présens à l'acte de ratification faite par Guillaume IV, son oncle, de la vente de Lambesc; (Archives du Roi en Provence, registre *Pargamenorum*, fol. 138. Arm. *A.*). *Raimond d'Agoult*, son cousin, Grand Sénéchal de Provence, lui fit procuration, pour recevoir en son nom l'hommage des Nobles de la Vallée d'Oulx. L'acte est du 24 Juillet 1340, aux écritures de *Jean Portanery*, Notaire d'Hieres, conservées aux Archives du Luc en Provence. Il fut employé en 1341, pour soumettre les Tendiens à l'autorité de Jeanne, Comtesse de Provence, & de Louis, Comte du même Pays; & en récompense de ce service, ce Prince & cette Princesse lui donnerent l'inféodation de tout ce qu'ils avoient au lieu & Château de Cotignac. Il eut pour fils,

XIII. Antoine Arnaud, Grand-Maître Rational, Seigneur en partie de Montpezat & de Riez, ainsi qu'il appert par le testament de *Tiburge de Ville*, sa seconde femme, qui le nomme son héritier universel, & fait un legs à Raimond, que son mari avoit eu de *Douce de Blacas*, sa premiere femme; (aux écritures de *Pierre Barrali*, Notaire à Riez). *André d'Oraison* lui fit hommage le 25 Février 1403; (aux mêmes écritures où se trouvent encore d'autres actes qui le concernent). Il reçut conjointement avec *Pierre d'Acigne*, Grand-Sénéchal de Provence, l'hommage fait à Louis II par *Berenger de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf & d'Apt. L'acte est pris par *Andrinet de Breze*, Sécrétaire du Comte de Provence, en 1400, & le 5 du mois de Février; (aux Archives du Luc en

Provence). Il n'eut point d'enfans de son second mariage, & laissa deo n premier avec *Douce de Blaccas*, fille d'*Albert*, Seigneur de Baudinar & d'Eyguine, qui lui avoit apporté en dot une partie de cette derniere Terre;

1. Raimond, qui suit.

2. Béatrix, mariée avec *Amelias de Gombert*, (ainsi qu'il appert aux Extensoires B de *Lantelme*, Notaire d'Aix, *fol.* 11. & *fol.* 41.).

XIV. Raimond Arnaud, Co-seigneur de Riez & d'Eyguine, & Maître Rational, épousa *Mabile Bricy*, fille de *Jourdan Bricy*, Grand-Maître Rational, & de *Marguerite Arnaud;* le contrat de son mariage est du 7 Février 1428. (Notaire *Pierre Barrali* de Riez). Il eut par les droits de sa femme les Terres de Châteauneuf-le-Rouge, Briançon, Dromon, Antonin, Mazalgues, Saint-Estève & Auriac. Il laissa pour fils,

XV. Pierre Arnaud, Seigneur en partie de Riez, de Tourettes, de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Béatrix de Faucon*, fille de *Louis de Saussé*, Seigneur de Faucon. Il fit son testament le 6 Juillet 1485, par acte devant *Pierre Ursi*, Notaire de Riez, & eut de son mariage,

XVI. Honoré Arnaud, Coseigneur de Riez & de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Antoinette Fabri*, fille d'*Etienne Fabri*, Seigneur de Mazan, & Co-seigneur de Riez, & d'*Honorade d'Astouaud :* il fonda une Messe à perpétuité dans l'Eglise des Cordeliers de Riez, où l'on voit encore sa Chapelle, & ses armes dans le Chœur de l'Eglise. L'acte de cette fondation est du 4 Août 1323. (Notaire, *Honoré de Borna*, de Riez). Il fut pere de

XVII. Melchior Arnaud, Co-seigneur de Riez & d'Eyguine, qui épousa, par contrat passé devant *Pierre Ferreri*, Notaire à Riez, le 16 Juillet 1536. *Honorade de Miraillet*, fille d'*André* de *Miraillet*, Seigneur en partie de Riez; & de *Jeanne de Moreton.* Il fit son testament le 15 Juillet 1586. (Notaire, *Barthelemy Meige*, de Riez). Il laissa

1. Claude, qui suit.

2. Etienne, qui épousa, par contrat du 4 Février 1582, devant *Albin*, Notaire de Castellane, *Claire de Castellane*, de laquelle il n'eut qu'une fille, Françoise, mariée avec *Rolland de Vintimille*, Seigneur de Montpezat.

3. Mathieu, Co-seigneur de Riez, épousa, par contrat passé devant *Albin*, Notaire à Castellane, le 28 Février 1588, *Honorade de Castellane*, fille de *Balthasard de Castellane.* Il fit son testament le 20 Janvier 1627, par acte passé devant *Gilles*, Notaire à Aix; fit héritier Louis, son neveu, Conseiller au Parlement, fils de Ceaude, & ne laissa point de postérité.

4. André, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, du Petit-Gobian, Co-seigneur de Saint-Vincent de Mizon, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchaussée de Forcalquier, par provision du 23 Janvier 1573, prêta hommage pour ses Terres, le 18 Juillet 1603, (Archives du Roi en Provence, Registre des Hommages, *fol.* 87) : il épousa, à Forcalquier où il alla s'établir, *Louise de Marcelly.* Il fit la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, qui vient d'être éteinte dans la personne d'Ho-

norè

NORÉ ARNAUD, Prêtre & Prevôt de l'Eglise Con-Cathédrale de Forcalquier, mort le 4 Octobre 1757.

XVIII. CLAUDE ARNAUD, fils aîné de MELCHIOR & d'*Honorade de Miraillet*, vint s'établir à Aix, fut Conseiller au Parlement de Provence, & un des Commissaires députés pour tenir la Chambre Souveraine à Marseille, afin de pacifier les troubles de la Ligue; fut commis par Lettres Patentes du Roi pour procéder souverainement à la taxe des faux Nobles; épousa, par contrat du 4 Décembre 1584, passé devant *Jacques Duvon*, de Saint-Maximin, *Anne d'Agoult*, fille de *Joseph d'Agoult*, Baron d'Ollieres, Seigneur de Porcieux, Rousset, Mimet & le Castelet, & de *Melchionne d'Emenjaud*. Il mourut Doyen de sa Compagnie, laissant,

1. LOUIS, qui suit.
2. ESPRIT, qui a formé la branche Cadette rapportée ci-après.
3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maisons de *Foresta*, de *Cologue*, & de *Suffren*.

BRANCHE AINÉE

Des Seigneurs DE ROUSSET & DE VALLONGUE.

XIX. LOUIS ARNAUD, fils aîné de CLAUDE & d'*Anne d'Agoult-d'Ollieres*, fut reçu Conseiller au Parlement dans le mois de Juin 1611, prêta hommage au Roi de ses Terres de Rousset & de Vallongue, en 1640 (Archives du Roi en Provence, Registre des Hommages n°. 18. *fol.* 221. Arm. *N.*), obtint du Roi un brevet de dons de lods & rétention des Terres & Baronnies de Gréoux & Aurefrede, le 14 Juillet 1639, enregistré aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, les 12 & 14 Juin 1640, signé *Louis Bouthilllers*. Il épousa *Aymare d'Arene*, fille d'*Antoine d'Arene*, Seigneur de Fabregoulles, Commissaire Général de la Marine & Fortifications du Levant, & de *Madelene de Muans*. Sa femme lui fit ériger un Mausolée & une Epitaphe dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, à la Chapelle de la Famille. Il eut pour fils,

XX. LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Seigneur de Rousset & de Vallongue, Conseiller au Parlement de Provence, qui épousa, le 27 Janvier 1655, (Notaire *François Gilles*), Demoiselle *Marie de Forbin*, fille *d'André-Anne de Forbin*, Seigneur de Sainte-Croix, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Catherine de Séguiran*; il eut pour enfans:

1. HENRI, qui suit.
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte.
3. THERESE, qui épousa JEAN-ALPHONSE ARNAUD, son cousin.
4. Et ANNE, Religieuse au Grand Couvent des Dames de Sainte-Ursule d'Aix.

XXI. HENRI ARNAUD, Seigneur de Rousset & de Vallongue, prêta hommage pour ses Terres, en l'année 1673, (aux Archives du Roi en Provence, Registre des Hommages, n°. 21. *fol.* 120. Arm. N.). Il épousa *Elizabeth du Perrier*, fille de *Scipion du Perrier*, Conseiller au Parle-

ment, & de *Susanne de Fabri-Rians*, par contrat passé devant *Onde*, Notaire Royal à Aix, le 3. Septembre 1687. Il fit son testament le 15 Avril 1716 (*Gilles*, Notaire à Aix), & laissa de son mariage :

1. JEAN-BAPTISSE TOUSSAINT, qui suit.

2. Et MADELENE-FÉLICITÉ, mariée en 1708, avec *Jean-Louis-Hyacinthe d'Esmivy*, Chevalier, Baron de Moissac, Conseiller au Parlement.

XXII. JEAN-BAPTISTS-TOUSSAINT ARNAUD, Seigneur de Rousset & de Vallongue, dont il fit hommage au commencement de ce siécle, (ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, n°. 24. *fol.* 134. Arm. N.). Il épousa *Madelene de Coriolis*, fille de *Jean-Baptiste-Joseph*, Marquis d'Espinouze, Baron de Corbieres, Saint-Jeanet, & autres lieux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Président à Mortier au Parlement d'Aix, & d'*Isabeau de Grimaldy*, (par acte devant *Guyon*, Notaire à Aix, le 20 Février 1717.). Il a laissé :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui suit.

2. Et CHARLOTTE, Religieuse Carmélite à Aix.

XXIII. LOUIS-CHARLES-MARIE ARNAUD, Seigneur de Rousset & de Vallongue, Conseiller du Roi en la Cour de Parlement, a épousé *Louise-Gabrielle de Bruny*, fille de *François de Bruny*, Chevalier, Baron de la Tour-d'Aigues & de sa Vallée, Seigneur de Cabrieres, Lourmarin & autres lieux, & de *Marie-Louise Souffin*, par acte passé devant *Bernard*, Notaire de la Tour-d'Aigues. Il a un fils de ce mariage,

JOSEPH-FRANÇOIS ARNAUD.

BRANCHE CADETTE.

XIX. ESPRIT ARNAUD, second fils de CLAUDE, chef de cette branche établie à Aix, fut Conseiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, & épousa, par contrat du 1 Mars 1620, passé devant *Gilles*, Notaire à Aix, *Polixene de Guirand*, fille d'*Honoré de Guirand*, Seigneur de Brillane, Conseiller en la Cour de Parlement, & de *Polixene de Blancard*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et *N....* mariée à *Charles de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent.

XX. CLAUDE ARNAUD, succéda à l'office de son pere, épousa *Catherine de Quiqueran*, fille de *N.... de Quiqueran*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Foresta*, le 3 Octobre 1656. (*Jean d'Arbes*, Notaire à Aix). Il fut pere de,

1. JEAN-ALPHONSE.

2. Et d'ANNE, Religieuse à l'Abbaye de Sainte-Claire à Aix.

XXI. JEAN-ALPHONSE ARNAUD, marié à THERESE ARNAUD, sa cousine, fille de LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Chevalier, Seigneur de Rousset, Vallongue, & autres lieux, Conseiller du Roi au Parlement de Provence, & de *Marie de Forbin*. Il a laissé de ce mariage :

1. JOSEPH ANTOINE, qui suit.

2. ALEXANDRE.

XX. JOSEPH-ANTOINE ARNAUD, a eu de son mariage :

1. JOSEPH-AUGUSTIN.

2. Et Marie Anne.

Les armes : *tiercé d'azur, à la fleur-de-lys d'or; le second, de sable à la bande d'or; le troisieme de gueules, à la rose d'argent; à l'écusson d'azur en cœur, chargé d'un Lion d'or.*

Généalogie dressée sur le nouvel Armorial de Provence, pag. 60.

—ARNAUD : autre famille Noble de Provence, qui ne remonte qu'à Joseph Arnaud de la ville de Sisteron, qui s'établit à Aix, où il exerça un office de Conseiller-Sécretaire, Contrôleur à la Chancellerie du Parlement, le 18 Janvier 1685. Il s'allia dans la famille de *Laurens de Vaugreniere*, & eut pour fils,

Joseph Arnaud, Seigneur de Nibles, qui fut reçu Conseiller au Parlement en 1694: il épousa 1°. *N.* .... *de Richery*; 2°. *Elizabeth de Meyronnet de Saint-Marc.* Il eut du premier lit.

N. .... Arnaud, épouse de *Pierre de Balon*, Seigneur de Saint-Julien, Conseiller au Parlement.

Et du second lit,

Alphonse-Louis Arnaud, Baron de Vitroles & d'Esparron, qui exerce l'office de son pere depuis le 27 Mars 1727. Il est marié avec la fille aînée de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, au Lion d'or lampassé & armé de gueules.*

—ARNAUD : autre famille & différente des deux précédentes. Ignace Arnaud fut pourvû d'un Office de Secrétaire du Roi, près de la Chancellerie d'Aix, le 20 Octobre 1723. Il avoit épousé, par contrat passé dans le mois d'Août 1693, *Anne de Cazeneuve*, fille de *Melchior*, Conseiller du Roi au Siége Général d'Aix, & de *Catherine de Martel*, dont il a eu :

1. François-Melchior, qui suit.
2. *N.* .... Arnaud, mariée avec *François-d'Aymar-de-Puy-Michel*, Trésorier Général de France.

II. François-Melchior Arnaud a été Consul d'Aix, Procureur du Pays, en 1740; s'est marié, dans le mois de Mars 1724, avec *Therèse Cadet*, don il a :

1 & 2. Gaspard, & Georges-François.
3. François-Jean-Baptiste-Sextius, Garde de la Marine;
4. Et Therese-Françoise.

Les armes : *de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent, chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Extrait du nouvel Armorial de Provence.

—ARNAULD, famille d'Auvergne, éteinte en 1756.

Antoine Arnauld fut un des plus célebres Avocats du Parlement de Paris, sous le régne de Henri IV, il fut pere de

1. Robert Arnauld, Sieur d'Andilly, à qui *Catherine le Fevre de la Boderie* porta en dot la Seigneurie de Pompone. Robert Arnauld

d'Andilly est célébre par les ouvrages de Piété qu'il a donnés au Public.

2. Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne, mort à Bruxelles, le 8 Août 1694, fugitif du Royaume, après en avoir été un des plus précieux ornemens, par sa profonde érudition & ses écrits.

3. Et Henri Arnauld, mort Evêque d'Angers, le 8 Janvier 1692.

Robert Arnauld eut de son mariage,

Simon Arnauld, Seigneur, Marquis de Pompone, en Hurepoix, nommé Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangeres, le 31 Octobre 1671, après avoir été Ambassadeur Extraordinaire en Suéde & en Hollande; fut disgracié en Novembre 1679; rappellé au Conseil, en 1691, mais seulement comme Ministre. Il mourut dans l'exercice de cette fonction, le 26 Septembre 1699, & eut pour enfans,

1. Nicolas-Simon, Seigneur, Marquis de Pompone & autres Terres, frere aîné de l'Abbé de Pompone, rapporté ci-après; marié, le 11 Mars 1694, à *Constance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traisnel, en Champagne, & de Palaiseau, en Hurepoix, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, en Champagne, &c. & grande-tante du Marquis de Traisnel, aujourd'hui Brigadier d'Infanterie, & Colonel d'un Régiment de son nom, mort à Paris le 14 Juillet 1756. Le Marquis de Pompone a eu de ce mariage,

Catherine-Constance-Emilie, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Seigneur, Marquis de Gamaches en Ponthieu, d'abord nommé *Comte de Cayeux*, mort Maréchal de Camp, le 4 Février 1751, & pere du Marquis de Gammaches d'aujourd'hui, l'un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France. *Voyez* GAMACHES. Le Marquis de Pompone est mort le 7 Avril 1737, & sa femme, le 14 Juillet 1756.

2. Henri-Charles Arnauld de Pompone, né à la Haye, en Hollande, en 1669, &c. Il est le dernier du nom d'Arnauld de Pompone & d'Andilly, & le seul qui reste de Simon Arnauld.

3. Et Catherine-Félicité, sœur de l'Abbé, & du feu Marquis de Pompone, née vers 1671.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées d'or, & en pointe d'un rocher de six monts, aussi d'or.*

— ARNAULT, en Périgord: le mot *Arnaldus*, interprété en françois par celui d'*Arnault*, paroît devoir son origine aux manoir & Seigneurie des *Arnault-de-Paussat*, possédés depuis le quinzieme siécle par la Maison de *Bourdeille*.

La filiation de Messieurs d'Arnault ne remonte pas si haut que le nom, parce que, dans différentes révolutions, cette Famille a perdu

la majeure partie de ses titres. En 1569 le Château de la Borie, principal manoir des Seigneurs dudit lieu, fut brûlé au passage de l'Armée de Messieurs les Princes; & en 1575 leur maison de Périgueux fut saccagée par les Religionnaires, qui en firent une forteresse, qu'ils occuperent jusqu'en 1581, qu'ils en furent chassés par Messieurs de *Montardit*, de *Chellaud-des-Fieux*, soutenus de plusieurs Catholiques qui reprirent la Ville de Périgueux, & manquerent de surprendre, dans la forteresse, M. de *Bellozane*, Gouverneur pour le Roi de Navarre. Le Roi Henri III accorda, en 1578, au Sieur *de la Borie*, en récompense desdites pertes, quatre mille écus, à prendre sur sa recette générale de Guyenne. Le don en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris, en 1580.

Suivant les preuves de la famille d'Arnault, faites sur les titres de la Borie & de Sarasignac, & des remarques sur ses alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom, que je trouve, est

I. Élie Arnault, Damoiseau, qui vivoit dans le treizieme siécle; il eut trois fils :

1. Pierre, qui suit.

2. Un autre, Pierre, qualifié *Chevalier* en 1346, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé Jean, mort sans postérité.

3. Et Jean, Chanoine du Puy-Saint-Front. Il fut chargé de procuration, par acte passé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366, de Pierre Arnault, Chevalier, son frere.

II. Pierre Arnault, I du nom, Damoiseau de Paussat, se maria avec *Éléonore de Barriere*, femme d'*Olivier d'Abjac*, Seigneur de la Douze. Il transigea, à Périgueux, avec *Amalaric de Barriere*, Chevalier, son beau-frere, le 21 Juillet 1365. Il eut de son mariage,

III. Pierre Arnaud, II du nom, Damoiseau de Paussat, qui s'allia avec *Frontone de Merle*, fille de *Guilhem de Merle*, Lieutenant-Général, Juge-Mage de Périgueux, & d'*Alphede de Lur*. De ce mariage vint,

IV. Agmond Arnault, Damoiseau, Seigneur de la Fage, la Borie, Ospice, & Maison noble de Tâte-Vache, de Brantôme, &c. Il épousa *Marguerite Bonald-de-Campahac*, ou *Campane*, fille de *Jean Bonald*, Damoiseau de Montignac, & mere de *Pierre de Bonald*, Evêque de Sarlat en 1446, & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent,

1. Pierre, III du nom, qui suit.

2. Et Guillaume, Seigneur de la Chapelle, Homme-d'Armes du Roi de Navarre.

V. Pierre Arnault, III du nom, Seigneur de la Borie, la Fage, &c. se maria avec *Marguerite Dupuy*, de la famille de *Dupuy*, Seigneur de la Jarte, en Périgord. Il en eut :

1. Louis, qui suit.

2. Jean, Prieur de Cambres, au Diocèse de Bordeaux, en 1511;

ensuite Chanoine de l'Eglise de Saint-Front de Périgueux, qui testa le 11 Décembre 1545.

3. Jeanne, mariée avec *Joseph de Vallier*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, qui eut, entr'autres enfans, *Marthe de Vallier*, épouse d'*Arnault du Ferron*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, homme célebre par ses écrits. *Voyez* au mot DU FERRON, dans le Dictionnaire de Moreri.

4. Françoise, épouse de *Martial de la Vergue*, Seigneur dudit lieu.

5. Et Bertrande, mariée à *Michel d'Alix*, Capitaine de Vaisseau.

VI. Louis Arnault, Seigneur de la Borie, la Renaudie, & Maison-noble de Tâte-Vache, eut pour femme *Anne Arnault-de-Golce*, fille de *Jean Arnault*, Seigneur de Golce, & d'*Almoise de Belcien*. Il eut la Charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux, le 3 Septembre 1547, & mourut la même année; leurs enfans furent:

1. François, Chanoine des Eglises de Périgueux, Grand-Archidiacre de Saint-André de Bordeaux, par résignation de *François de Salignac*, Evêque de Sarlat, & Doyen de Carenat; par celle d'*Aimard de Ferriere-Sauvebœuf*, Abbé de Saint-Amand. François Arnault, dit l'*Archidiacre* de la Borie, fut député des trois Etats de Périgord, en 1589 & 1590; & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois, en 1578, & de celui de Sarlat, en 1576. *Belleforêt*, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans sa *Cosmographie*, tome I, page 196; & après lui l'Abbé *Langlet*, le Pere *le Long*, & l'Abbé *Goujet*, le mettent au rang des Historiens de France, pour avoir écrit les Antiquités du Périgord, & autres Ouvrages. Il se démit de son Archidiaconat de Bordeaux, après le décès du Seigneur de la Borie, son frere, pour celui de Périgueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établissemens de ses neveux & de ses niéces. Il mourut à Périgueux, en 1608, âgé de quatre-ving-dix ans.

2. Pierre, IV du nom, qui suit.

3. Louis, Seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la postérité est éteinte dans son arriere-petite-fille Marguerite Arnault, ayeule de *Marie-Thérese de Montozon*, Dame d'Arnault.

4. Marie, mariée avec *Jean de Mayot*, Seigneur de Saint-Vincent.

5. Almoise, qui fut femme d'*Antoine Chillaud*, Seigneur de Pronceau. *Chillaud* est une famille noble, qui a donné plusieurs Lieutenans-Généraux au siége de Bergerac, & Conseillers au Parlement de Bordeaux, d'où sont issus les Seigneurs de *Soumensat*.

6. Et Marguerite, mariée à *Raimond de Chalup*, Seigneur de Farerou, dont est issu, au septieme degré, *Jean de Chalup*, Page du Roi, de la grande Ecurie en 1756, Sous-Ayde-Major des Carabiniers en 1769.

VII. Pierre Arnault, IV du nom, Seigneur de la Borie & de

Saint-Laurent, avoit été tonsuré par l'Evêque d'Orléans, le 19 Décembre 1540. C'étoit un usage qu'on avoit alors, pour conserver les bénéfices dans les familles, en cas d'évenement. Il eut pour femme *Jeanne de Tricard*, fille de *François de Tricard*, Seigneur de Roignac, Homme-d'Armes du Roi de Navarre, & de *Marguerite de Ferriere-Sauvebœuf*. Il s'est rendu très-recommandable auprès des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, comme on le voit par plusieurs commissions importantes dont ils le chargerent, & les lettres qu'ils lui écrivirent. Il testa le 12 Septembre 1585, & eut pour enfans,

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine de Cavalerie dans *Montpezat*, tué au Perprat, en Quercy, le 4 Octobre 1591, dans un combat que livra aux Religionnaires M. le Marquis de *Montpezat*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Périgord, commandant alors les forces dudit Pays, en l'absence de M. l'Amiral *de Villars*.

2. ALAIN, qui suit.

3. JOSEPH, Chanoine & Prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux, le 18 Avril 1599, au nom de FRANÇOIS ARNAULT, son oncle, Chanoine, Archidiacre de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il testa le 10 Novembre 1629, & mourut le 5 Avril 1631.

4. MARIE, Demoiselle de la Borie.

5. GABRIELLE, mariée, par accord du 7 Juillet 1596, à *Jean de Barberin*, Seigneur de Vessats. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean de Barberin* passa à de secondes noces, le 4 Novembre 1601, avec la Marquise de *Montardit-de-la-Baylie*. Il fut Gentilhomme ordinaire servant du Roi. Il étoit le quatrieme ayeul de M. de *Raignac*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & pere des Marquises de *Saujon* & de *la Riviere*, en qui a fini la branche des Seigneurs de *Barberin*.

6. TOINETTE, mariée avec *Jean de Lespinasse*, Seigneur de la Roche, le 18 Mars 1602.

7. Et MADELENE, dite Demoiselle *de Saint-Laurent*.

VIII. ALAIN ARNAULT, Seigneur de la Borie, fut pourvû d'une Compagnie de cent hommes de Gens de pied, dans le Régiment de *Bourdeille*, par commission datée du Camp devant Montauban, le 27 Août 1621. Il avoit épousé, dès l'an 1603, *Marquise de Saint-Astier*, d'une des illustres & anciennes Maisons de Guyenne. Elle étoit alliée par *Marguerite de Cosnac*, son ayeule paternelle au deuxieme degré, aux Maisons de *Grammont*, de *Caumont*, de *Montault*, de *Bénac*, & de *Montluc*. Il avoit traité, le 15 Septembre 1606, avec les Maire & Consuls de la Ville de Périgueux, du dédommagement de sa maison, qui avoit été réduite en forteresse, qui avoit été brûlée peu de tems après que les Religionaires en avoient été chassés, par quelques séditions qui persuaderent au peuple que le Roi s'en serviroit pour les contenir. Il mourut en 1666, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit.

2. ALAIN, Seigneur de la Forêt, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Piémont. Il fervit long-tems, & s'acquit, par divers faits militaires, le réputation d'un des braves de fon tems. Il eut un fils naturel, nommé *Louis*, duquel font fortis trois enfans mâles, qui fe font confacrés à l'Etat Eccléfiaftique, & s'y font diftingués par leurs vertus & par leur favoir. Ces trois freres avoient une fœur, nommée *Gabrielle*; & en eux a fini cette poftérité. ALAIN ARNAUD tefta le 2 Novembre 1664.

3. JOSEPH, Chanoine de deux Eglifes de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il reconnut, le 24 Septembre 1662, avoir reçu diverfes fommes, tant du Seigneur de la Borie, fon pere, que du Seigneur de Bernabé, fon frere, lefquelles il veut être imputées fur fes droits légitimaires.

4. FRANÇOISE, dite Demoifelle *de la Borie*.

5. Et GABRIELLE, Religieufe à l'Abbaye du Bugné, Ordre de Saint-Benoît, du 13 du mois d'Août 1628.

IX. FRANÇOIS ARNAULT, Seigneur de la Borie & de Bernabé, fe maria avec *Catherine Saunier*, fille de *François Saunier*, Seigneur de Monplaifir, & de *Marthe Dulau-de-la-Cofte*, le 13 Août 1629. Il fervit pendant tous les troubles de Périgord, auprès de Meffieurs les Comtes *de Harcourt*, Marquis de *Sauvebœuf*, & autres commandant les Armées de Sa Majefté dans cette partie; en haîne de quoi M. de *Chanlot*, Gouverneur pour M. le Prince de Condé dans la Ville de Périgueux, exerça toutes fortes de violences & d'exactions fur les maifons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par M. de *Ribeyre*, Intendant en la Province & Armée de Guyenne, le premier du mois d'Octobre 1653, apprécie la perte à plus de vingt mille livres, pour les dégradations feules. FRANÇOIS ARNAULT avoit été nommé, dès le 3 Août 1651, par le corps de la Nobleffe, pour y faire l'office de Sécretaire. De fon mariage vinrent,

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sarafignac, tué le 23 Octóbre 1656, âgé de vingt-un ans, dans un combat fingulier, où Meffieurs *Dulau*, de *Savignac*, *la Cofte*, *Saunier*, *Monplaifir*, & *Arnault-de-la-Forêt*, fon oncle, lui fervirent de feconds.

2. JOSEPH, Seigneur de la Borie, marié avec *Marie de Chabans*, fille de *Claude de Chabans*, Seigneur des *Hommes*, & d'*Ifabeau de la Marthonie*. Il mourut fans poftérité.

3. ALAIN, Seigneur de Villatte, avoit été mis, dès fa plus tendre jeuneffe, dans l'Etat Eccléfiaftique; il fut Chanoine de deux Eglifes de Périgueux, & réfigna fes Bénéfices, en fe mariant à *Ifabeau de Grimoard*, par accord du 6 Août 1683. Il fervit, en 1706, avec le corps de la Nobleffe du Périgord. Il eut un fils, mort au berceau, & une fille, nommée MARIE, Dame de la Borie, aînée du nom, qui porta les biens d'ARNAULT, Seigneur de la Borie, dans la Maifon *de Loffe*, par fon mariage du 21 Septembre 1700, avec *Jean de Loffe*, Vicomte dudit lieu

lieu. Le Seigneur de Villatte mourut à Périgueux, en 1715, âgé de soixante-quinze ans.

4. François, II du nom, qui suit.

5. Jean, Seigneur de Laudonie, sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Duras*. Il donna, le 23 Novembre 1676, procuration à *Jean Dulau*, Chevalier, Seigneur de Savignac, son oncle, pour percevoir & recueillir en son nom la succession à lui avenue de son pere. Il étoit mort à Dijon, le 12 Avril 1685.

6. Marthe, Religieuse à la Visitation de Périgueux, du 11 Octobre 1644.

7. Françoise, mariée le 6 Septembre 1666, avec *Pierre Boussier*, Seigneur de Valette.

8. Gabrielle, dite *Mademoiselle de Villatte*, mariée avec *David Dupuy*, Seigneur de la Forêt-de-Cornille, qui étoit ayeule de *Pierre de Beaupoil-Saint-Aulaire*, mort Evêque de Tarbes. Elle est morte en l'année 1702.

9. Et Marie, dite *Mademoiselle de Laudonie*, mariée, le 9 Novembre 1670, à *Poncet de Robinet*, Seigneur de Mayot & de Plase.

X. François Arnault, II du nom, Seigneur de la Forêt & de Sarasignac, épousa *Toinette de Champagnac*, fille de *Henri*, Seigneur du Mas, & d'*Anne Duchêne*, morte le 24 Mars 1737, âgée de quatre-vingt-un ans. Elle étoit petite-fille de *Jean de Champagnac*, Seigneur du Mas, ci-devant Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, & petite-niéce de *Jean de Lambert*, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté. François Arnault avoit servi en qualité de Mousquetaire du Roi, & se trouva à la convocation de la Noblesse du Périgord, assemblée au Mont-de-Marsan, en 1674, sous les ordres de M. le Maréchal d'*Albret*. Il testa, le 26 Novembre 1692, & mourut à Sarasignac, le 15 du mois d'Août 1693, âgé de cinquante-trois ans. Ses enfans furent :

1. François-Henri, qui suit.

2. François, Seigneur de Laudonie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Marsan*, tué à la défense d'Ingelsingen, en Baviere, le 17 Mai 1743, âgé de quatre-vingt-huit ans, en ayant servi quarante-un dans les guerres d'Espagne, de Flandres & d'Allemagne. Il testa le 26 Février 1703.

3. Alain, Chanoine-Régulier de Chancelade, qui testa le 12 Mai 1699, à son entrée dans cette Congrégation.

4. Sicaire, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Montsoreau*, mort en Languedoc, le 5 Avril 1751, sans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées.

5. Françoise, mariée à *Pierre de Chalup*, le 28 Novembre 1696.

6. Et Gabrielle, Religieuse à Notre-Dame de Périgueux, le 20 Février 1701, morte en 1736.

XI. François-Henri Arnault, Seigneur de Sarasignac, Major au

Régiment d'Infanterie de *Montsoreau*, par brevet du 22 Janvier 1708, avoit épousé, par accord du 20 Mars 1705, sa cousine-germaine *Almoise de Champagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Marniaud, & d'*Anne Beaupoil*. Il en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. JOSEPH-MARIE, Seigneur de Sarasignac, né le 24 Mai 1716, entré au service en 1733, Capitaine au Régiment de *Talaru* : il fut fait prisonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746, par M. le Prince d'*Hylburghausen*, avec plusieurs Officiers de son Régiment. Il se trouva, avec sa Compagnie, à la retraite faite après la bataille de Rosbac, en 1757. Le Roi, en considération de ses services, lui donna la même année une pension de deux cents livres sur le Trésor-Royal, & cinq cents livres de gratification, par brevet du 27 Décembre 1758.

3. ELIZABETH, Religieuse à Fontaine, Ordre de Fontevrault, le 12 Mai 1731.

4. Une autre, ELIZABETH, Dame de la Foi & École Chrétienne, dotée le 10 du mois de Novembre 1743.

5 GABRIELLE, Demoiselle de Sarasignac, admise à Saint-Cyr le 10 Mai 1735.

6. Et ELIZABETH, dite *Demoiselle d'Arnault*, mariée, par accord du 27 Août 1747, avec *Etienne de Belcier*, issu au septieme degré de *François de Belcier*, Premier-Président au Parlement de Bordeaux, en 1518.

XII. JEAN FRANÇOIS D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, Lieutenant dans le Régiment de *Pons*, Infanterie, le 28 Août 1724, & ci-devant Enseigne de la Compagnie Colonelle, s'est marié, le 11 Février 1732, avec *Marie-Thérese de Montozon*, fille de *N.*..... Seigneur de Léguillac, & de *Marie de Borros*, Dame d'Atur & de Marcancy. Ses enfans furent :

1. DOMINIQUE, Seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733, Capitaine au Régiment de *Mailli*, tué à l'affaire de l'Assiète, en Piémont, le 20 Juillet de l'année 1747.

2. FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Sarasignac, qui suit.

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738, Lieutenant au Régiment de *Mailli*, (ensuite *Talaru*) par Lettres de 1747; depuis Capitaine au même Régiment, par Commission du premier Janvier 1758.

4. JOSEPH, dit *le Chevalier d'Arnault*, baptisé le 30 Octobre 1740, Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 6 Juin 1758.

5. Et FRANÇOIS-GABRIEL, né le 3 Juillet 1750.

XIII. FRANÇOIS-HENRI D'ARNAULT, Seigneur de Sarasignac, marié, par accord du 18 Janvier 1758, avec *Marguerite de la Croix*, fille de feu *Joseph de la Croix*, Seigneur de Hautefaye, & de *Marie Ferrand-de-Montaubert*.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois losanges*

de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, posées en bande; pour supports, *deux aigles.*

—ARNAY, & anciennement ARNEX: famille noble, d'abord établie à Orbe, & aujourd'hui à Lausane dans le Canton de Berne. Il paroît qu'elle a tiré son nom de la Terre & du village d'Arnay près d'Orbe, située dans le Bailliage de Romainmoutier, Canton de Berne. Cette Terre appartient aujourd'hui à la famille de *Jenner* de Berne.

Ruchat observe, dans l'Abrégé de son Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud, imprimé à Berne en 1707, *in-12, p. 67,* que les premiers & les plus anciens noms de famille étoient ceux des Gentilshommes, qui prenoient le nom de leurs Terres. De-là sont venus les noms des Maisons de *Gruyex*, de *Blonay*, d'*Estavay*, d'*Aubonne*, d'*Arlay*, d'*Arnay*, & autres semblables. Ils étoient déja en usage dès le onzieme siecle.

Le premier connu du nom d'ARNAY, est VALCHERUS ou VAULTIER D'ARNAY, Damoiseau, fils de défunt Seigneur HUGUES D'ARNAY, Chevalier (*Miles*), dont il est fait mention dans un acte du mois de Décembre 1295, où *Etienne*, Abbé de Bon-Mont, en latin *Abbas Boni Montis*, (Monastère, aujourd'hui sécularisé, du Canton de Berne, à deux lieues au-dessus de Nyon, & Chef-lieu du Bailliage de Bon-Mont), atteste que ce VAULTIER D'ARNAY s'étoit rendu caution pour *Jacques de Carnenis*, en françois *de Cuarnens*, Damoiseau.

Noble JEAN-RODOLPHE D'ARNAY, Citoyen de Lausane, est Auteur de plusieurs Ouvrages, entr'autres du *Traité de la Vie privée des Romains*, imprimé à Lausane en 1757, *in-12*, livre très-estimé des Connoisseurs. Il a deux freres, FRANÇOIS-SIGISMOND & GABRIEL-LOUIS D'ARNAY, domiciliés à Lausane.

De cette ancienne famille de Suisse étoit CLAUDE D'ARNAY, qui rendit des services importans à LOUIS XI, qui l'en récompensa en lui donnant, pour lui & ses hoirs mâles, descendans en loyal mariage, la Terre & Seigneurie de Châtelleine, les rentes & tailles annuelles de Pupillen au Comté de Bourgogne.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, l'écu réhaussé d'un casque grillé;* cimier, *plumaches de sable & d'argent; lambrequins de sable & d'argent.*

—ARNOLET. JEAN-BAPTISTE ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, obtint au mois de Juillet 1703, des Lettres, enregistrées le 1 Août suivant, pour l'union de la Terre de la Chapelle au Marquisat de Bussy-le-Château, Seigneurie qui avoit été érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1699, & enregîtrées le 9 Juillet suivant, en faveur du même JEAN-BAPTISTE D'ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, Marquis de Bussy-d'Amboise, Vicomte de Pény, Président en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant Conseiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706: il a eu, entr'autres filles, d'*Elizabeth de Creil*, son épouse,

MARIE-ANNE-JACQUELINE D'ARNOLET, morte à Paris le 30 Mars 1741, âgée de soixante-neuf ans, ou environ, sans laisser d'enfans d'*André*

de Colombet, Seigneur de Bourg-Baudouin, Vicomte de Pény, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Béringhen*, Chevalier de Saint-Louis, & Chambellan du feu Duc de Berry; avec lequel elle avoit été mariée le 30 Juin 1707. Elle a laissé pour héritiers les enfans de ses deux sœurs aînées, dont la mort est rapportée dans le *Mercure de France* du mois de Janvier, & dans celui du mois de Juin 1739, *deuxieme Vol. p. 182 & 1462.*

Les deux sœurs de Madame de *Colombet*, étoient

1. CATHERINE-ELIZABETH D'ARNOLET, morte à Paris le 19 Juin 1739, âgée d'environ soixante-dix-neuf ans, & veuve de *Louis-Abraham de Sahuguet*, Seigneur de Termes, dont elle a laissé des filles, mariées, & un fils. *Voyez* SAHUGUET.

2. Et ÉLIZABETH-NICOLE URSULE D'ARNOLET, morte à Paris le 5 Janvier 1739, âgée de soixante-douze ans & deux mois, & veuve, depuis le 21 Novembre 1707, de *Nicolas-René Berrier*, Seigneur de Ravenoville, &c. qu'elle épousa le 27 Décembre 1683. Elle a laissé trois filles & un fils. *Voyez* BERRIER.

Les armes: *d'azur, à la Croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anse de panier, fleurdelysée de huit pieces de même.*

—ARNOULT, en Champagne. POMPÉE D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie Mugaut*, son épouse,

EDOUARD D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, Sous-Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, puis Major des Ville & Gouvernement d'Amiens, marié, le 28 Février 1692, avec *Catherine de Saint-Aubin-de-l'Epinay*, élevée à Saint-Cyr, fille de *Claude de Saint-Aubin*, Seigneur de l'Épinay, & de *Marie de Creuset*. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par Ordonnance de M. *Bignon*, Conseiller-d'État, & Commissaire départi dans la Généralité d'Amiens; & il a de nouveau justifié, par titres originaux, sa filiation jusqu'à JEAN D'ARNOULT, son cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

Les armes: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, posés deux en chef & l'autre en pointe de l'écu.*

* ARPAJON. Cette Maison, originaire du Rouergue, est fort ancienne, & une des plus illustres du Royaume. BERNARD D'ARPAJON, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1170. La généalogie de cette Maison commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V, p. 890*, à HUGUES, I du nom, Sire d'ARPAJON, qui fonda en 1287 l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon-lez-Milau, Diocèse de Rhodès, pour des Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il portoit *de gueules à la harpe d'or.*

HUGUES, III du nom, Sire d'ARPAJON, épousa *Jeanne de Séverac*, sœur & héritiere de *Gui de Séverac*. Leurs descendans joignirent au nom d'*Arpajon* celui de *Séverac*. La Terre de Séverac est possedée par les Ducs d'*Ancenis*: voyez SÉVERAC.

Les Terres & Seigneuries de Châtres sous Mont-le-héry, de la Bretonniere & de Saint Germain, qui sont toutes trois contiguës l'une à l'autre, furent unies & érigées en Marquisat sous le nom d'*Arpajon*, par Lettres du mois de Mai 1720, regiſtrées au Parlement séant à Pontoise, & à la Chambre des Comptes les 12 & 19 Décembre suivant, en faveur de LOUIS II, Marquis d'ARPAJON, Chevalier de la Toison d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé Duc d'Arpajon & Pair de France par Lettres du mois de Décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées.

Le Marquis d'ARPAJON, le dernier de son illustre Maison, n'a laissé de sa femme, *Charlotte le Bas*, de Montargis, qu'une fille unique ANNE-CLAUDE D'ARPAJON, mariée, en 1741, à *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'or, Grand-Croix de Malte, &c. né le 7 Décembre 1715.

LOUIS, Duc d'ARPAJON, Pair de France, bisayeul de la Comtesse *de Noailles*, ayant sauvé l'Isle de Malte de l'invasion des Turcs, le Grand-Maître, JEAN-PAUL LASCARIS, lui accorda, du consentement de l'Ordre, le 30 Mai 1645, le privilége singulier, pour lui & ses descendans d'aîné en aîné, de porter l'écu de leurs armes sur une croix de Malte, comme le portent les Chevaliers de cet Ordre, & qu'un de ses descendans, au choix du pere, seroit Chevalier en naissant, & Grand-Croix à l'âge de 16 ans.

La Comtesse *de Noailles*, ANNE-CLAUDE D'ARPAJON, unique héritiere de sa Maison, fut reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le 13 Décembre 1745, par une Bulle du 28 Septembre 1741. L'Ordre de Malte a accordé au Comte *de Noailles* ce privilége de la Maison d'ARPAJON, en considération de son mariage avec l'unique héritiere de cette Maison. *Voyez* NOAILLES.

Les armes de la Maison d'ARPAJON : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouse d'or*, qui est de Lautrec ; *au 2 d'argent, à quatre pals de gueules*, qui est de Séverac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or*, qui est d'Arpajon ; *au 4 de France, au bâton peri en barre*, qui est Bourbon-Rouſſillon ; & *sur le tout de gueules, à la croix d'argent*, qui est de Malte.

—ARQUEMBOURG, Sieur de Flottemanville, en Normandie, Généralité de Caen. Il est parlé dans l'Histoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, de JACQUES D'ARQUEMBOURG-DE-TOURVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1529.

La Roque, dans son Traité des Bans & arriere-Bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, pour THOMAS D'ARQUEMBOURG, homme ancien, se présenta GUILLAUME D'ARQUEMBOURG, son fils, armé de brigandine, salade, avec lui un Page, portant un vouge, & deux chevaux, pour ce un vouger. *Voyez*, sur ces anciennes armures, pour l'explication, *notre Dictionnaire Militaire.*

C'est tout ce que nous sçavons de la famille d'ARQUEMBOURG, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.*

—ARQUIER. Pierre Arquier, Seigneur de Charleval, obtint, dans le mois de Février 1611, des Lettres de Nobleſſe, en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi, lors des troubles de Provence. Ces Lettres furent enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté à Aix, reg. *Ludovicus*, arm. B, n° 30, *fol.* 24. Les deſcendans de Pierre avoient fait pluſieurs branches établies à Marſeille, à Arles & à Lambeſc. Il ne reſte plus que celles des Seigneurs *de Barbegaud & de Saint-Paul*, dans ces deux dernieres villes. L'une & l'autre s'y ſoutiennent honorablement, & ont fait de bonnes alliances. La derniere femme qui eſt entrée dans la branche de *Saint-Paul*, eſt de la famille de *Montgrand* de Marſeille. Elle eſt mere de Jean-Baptiste d'Arquier, qui ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde de la Marine.

La branche des Sieurs *de Barbegal* ou *Barbegaud*, établie à Arles, eſt actuellement ſoutenue par Joseph d'Arquier, ancien Officier d'Infanterie, premier Conſul d'Arles en 1733, & marié, en 1739, avec *Trophimette Bégou*, de laquelle il a Louis d'Arquier-Barbegal, Seigneur de Ventabren, qui n'eſt pas encore établi; & deux filles, dont l'aînée, Marie-Ursule d'Arquier, eſt mariée avec le ſieur *de Bertrand*, Seigneur de la Bruyere en Languedoc; & la cadette, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire de la ville d'Arles.

François d'Arquier, frere de Joseph, a été marié deux fois; 1°. avec *Francoiſe de Velin*, ſans poſtérité; 2°. avec la Demoiſelle *de Richard-des Beaumelles*, de laquelle il a des enfans.

Les armes: *d'azur, au pont d'une arche d'argent, ſurmonté d'un lion d'or.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 70.*

—ARQUIER: cette deuxieme famille, du nom d'Arquier, eſt originaire de Lambeſc comme la précédente. Etienne d'Arquier, Seigneur de Saint-Eſteve, en eſt la tige. Il fut annobli dans le mois d'Avril de l'an 1655. Ses Lettres furent enregiſtrées aux Archives du Roi le 12 Juin 1657, reg. *Afflictio Provinciæ*, fol. 385. Autres Lettres du mois de Novembre 1698, enregiſtrées le 19 Janvier de l'année ſuivante, par leſquelles le Roi confirme ledit Etienne d'Arquier dans ſa nobleſſe, non-obſtant la révocation de l'annobliſſement, portée par l'Edit de 1664, Reg. *Propheta*, fol. 133.

I. Etienne d'Arquier avoit épouſé, en 1643, *Madelene d'Etienne*, de laquelle il eut:

1. Louis, qui ſuit.
2. Charles, qui entra dans les Mouſquetaires Noirs.
3. Joseph, mort Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, avec brevet de Capitaine de Vaiſſeau.
4. Et Anne, mariée avec *Joſeph de Blanc-Duveaune.*

II. Louis d'Arquier épouſa, en 1692, *Gabrielle de Spagnet*, des Conſeillers au Parlement de Provence, de laquelle il eut:

1. Marc-Antoine, qui ſuit.
2. Et Louis-Albert, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

III. MARC-ANTOINE D'ARQUIER épousa, en 1720, *Gabrielle de Valcroissant*, fille du Commandant pour le Roi de la Citadelle d'Arras. Il avoit servi dans la Compagnie des Cadets aux Gardes, & acquit en 1728 la Terre de Sué. Il fut delivré du droit de franc-fief en 1730, & il est mort sans postérité. Son frere, qui reste seul de cette famille, a hérité de ses biens.

Cette famille vivoit honorablement avant son annoblissement. Elle avoit fait alliance avec les Maisons de *Faudran* & de *Cadenet*, & ses auteurs prenoient la qualité de *Nobles*. On trouve dans l'Histoire de Provence un RICARD D'ARQUIER, qualifié *Chevalier*. Il commanda en 1335 une Compagnie de cent hommes au siége des Baux sous le Comte *Robert*.

Les armes : *d'or, au lion de sable couronné de même, chargé de trois fasces ondées, alaisées d'argent.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 71.*

—ARQUINVILLÉ en Picardie. JEAN D'ARQUINVILLÉ, Chevalier, Seigneur de Crapon, épousa *Isabelle d'Avion*, Dame de Saint-Rimaud, dont, entr'autres enfans, il eut

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, qui prit pour femme, *Louise de Soyecourt*, fille de *Charles de Soyecourt*, Seigneur de Mouy, & d'*Isabelle de Châtillon*. Leur fils fut

OLIVIER D'ARQUINVILLÉ, Seigneur de Saint-Rimaud, qui épousa *Andrée d'Aymeret*, Dame de Châteliers en Poitou, fille de *Guillaume d'Aymeret*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Etiennette de Harlay*, son épouse. Il mourut le 21 Septembre 1520, laissant

1. LOUIS, qui suit.

2. Et JEAN, Chevalier de Malte, mort dans un combat au Levant, le 19 Mai 1557.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, II du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, Conseiller au Parlement de Paris, épousa *Marthe Alléaume*, fille de *Jean Alléaume*, Seigneur de Pansy & de Chenoise, & de *Charlote Pinot*, son épouse. Il en eut

1. LOUIS, mentionné ci-après.

2. Et ANNE, femme de *N*..... Seigneur de *Goussencourt*.

LOUIS D'ARQUINVILLÉ, III du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, mourut à Paris, âgé de 70 ans, l'an 1590. Il avoit épousé *Susanne de Crenesme*, fille de *François de Crenesme*, Seigneur de Luzarche, & de *Susanne de Mainemares*, son épouse, dont il eut :

1. SUSANNE, femme de *Jacques-Annibal de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur du Castelet.

2. Et CLAUDE, Dame de Saint-Rimaud, femme de *Nicolas de Gaudechard*, Seigneur de Bachivillé, dont est sorti *Charles de Gaudechard*, Seigneur de Saint-Rimaud & de Bachivillé, qui épousa *N... de Mornay*, de la Maison de *Montchevreuil*.

Les armes : *d'hermines, papelonné de gueules.*

ARRABLAY, ancienne Maison du Périgord, qui a donné un Chancelier de France, & un Cardinal, Evêque de Porto.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, le premier que l'on connoisse, vivoit en 1290.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, II du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, fut pere; par sa femme *Jeanne d'Anlezy*, de PIERRE, & de JEAN, III du nom.

PIERRE D'ARRABLAY, Archidiacre de Narbonne, ensuite de Bourbonnois en l'Eglise de Bourges, Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, Chancelier de France en 1316, & ensuite Cardinal, Evêque de Porto, du titre de *Sainte-Susanne*, fut employé en plusieurs négociations par le Roi PHILIPPE *le Bel*. Il vivoit encore en 1332, & il étoit mort en 1346.

JEAN, III du nom, Seigneur d'ARRABLAY, surnommé *le jeune*, Maître-d'Hôtel du Roi, fut à Avignon avec *Philippe de Mornay* pour obtenir du Pape la dispense du mariage du Roi CHARLES *le Bel*. JEAN D'ARRABLAY épousa *Marguerite de Montliard*; dont il eut deux filles MARGUERITE & JEANNE, toutes deux mariées, la premiere à *Philippe de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere; & la seconde à *Jean d'Andrezel*, surnommé *le jeune*, Chevalier & Chambellan de JEAN, Duc de Normandie & de Guyenne. Cette Maison a fini en 1346.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de six piéces.*

ARRAC-DE-VIGNES, Baron de Sault, de Navailles, en Guyenne.

JEAN d'ARRAC, Ecuyer, Seigneur de Brostau & de Vignes, autrement de Romefort & de Beiries, homme-d'armes de la Compagnie de M. *de Poyanne*, épousa, en 1595, *Madelene d'Anglade*, fille & héritiere de *Louis d'Anglade*, Seigneur de la Maison Noble de Vignes, jurisdiction de Sault, dont :

1. BLAISE, qui suit.

2. Et ANNE, mariée le 2 Février 1627. (contrat du 19 Février 1623), au Seigneur de Baringue, *Gaston de Lomagne-Terride*. Voyez la pag. 38 de l'Abregé, imprimé en 1757, de la généalogie des Vicomtes de *Lomagne*, avec privilége du mois de Juin, dédié au Maréchal Duc de *Mirepoix*.

BLAISE D'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer, son arriere-petit fils, Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Nassiet, de Marpaps, &c. épousa, le 23 Février 1616, *Marie d'Abbadie-d'Arbocave*, fille de *Pierre d'Abbadie*, Baron d'Arbocave, & niéce de *Bernard d'Abbadie*, Evêque de Dax. Il en a eu, entr'autres enfans,

JOSEPH D'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer-Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Nassiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716, & marié, le 14 Octobre 1735, à *Marie de Laur*, fille de *Charles-César de Laur*, Baron de Lescur, Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Marthe de Faget*. Leurs enfans sont :

1 & 2. ALEXANDRE & HENRI, Seigneurs de Sault, Ecuyers, nés jumeaux le 29 Octobre 1740.

3. CHARLES-

3. CHARLES-DANIEL, Seigneur de Sault, Ecuyer, né le 24 Janvier 1736.

4. Et LOUISE-JOSEPHE, née le 24 Janvier 1738.,

Les armes : *d'argent, à un ſanglier de ſable paſſant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaiſſé.*

* ARRAGON : Royaume ſitué entre les Pyrénées du côté de la France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence & la Caſtille; il ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre, juſqu'à la mort de SANCHE, III du nom. La premiere race des Rois d'Arragon a commencé à RAMIR I, fils naturel de SANCHE III, mort en 1063, & a fini à RAMIR II, ſurnommé *le Moine*, mort en 1147.

La ſeconde race a commencé à RAIMOND BÉRENGER, IV du nom, Comte de Barcelonne, qui portoit, *d'or, à quatre pals de gueules :* ſes armes ſont dites depuis lui, *armes d'Arragon*, quoiqu'elles ne ſoient que celles de Barcelonne. Il avoit épouſé PETRONILLE, Reine d'Arragon, fille du précédent. Sa race a fini dans la perſonne de MARTIN, Roi d'Arragon, mort le 31 Mai 1430. Après la mort de ſon fils, les Etats d'Arragon & de Sicile reconnurent pour leur Roi légitime FERDINAND de Caſtille, Duc de *Panafil*, qui donna origine à la troiſieme race des Rois d'Arragon.

Les Royaumes de Caſtille, de Léon, d'Arragon, réunis par le mariage de FERDINAND V, Roi d'Arragon, & d'ISABELLE, Reine de Caſtille, de Léon, &c. ne formerent plus qu'un ſeul Royaume, ſous le nom d'Eſpagne, dont PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, pere de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut le premier Roi par ſon mariage avec JEANNE, héritiere de toutes les parties de ces vaſtes États, en Europe & en Amérique.

De la ſeconde race des *Rois d'Arragon*, ſont ſortis les *derniers Ducs d'Urgel*, les *Comtes de Prades*, les *Comtes d'Empuries*, les *premiers & derniers Rois de Sicile*, les *Ducs d'Athènes*, les *Rois de Majorque*, les *Seigneurs d'Ixar*; les *Comtes de Provence*, & les *Ducs Segorbe.* Voyez *Moreri* au mot ARRAGON *pour toutes les différentes branches.*

ARRAGON-SAINT-SEVERIN, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes d'Italie, au Royaume de Naples. Le nom de *Saint-Severin* y eſt trouvé dès le XI ſiécle : la Baronnie de Saint-Severin dans ce Royaume, fut d'abord ſon ſeul patrimoine. Elle prit le nom d'*Arragon*, depuis *Antoine-Marie de Saint-Severin*, I du nom, nommé *Antoine-Marie d'Arragon-Saint-Severin.* Voyez SAINT-SEVERIN D'ARRAGON.

—ARRAS : JEAN D'ARRAS, Ecuyer, Seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au Seigneur de *Montcornet*, le 12 de Septembre 1514, étoit cinquieme ayeul de *Philippe d'Arras*, Ecuyer, Seigneur de Prouilli & de Montigni-ſur-Veſle, marié le 25 Avril 1718, avec *Claude-Françoiſe Ducheſne*, fille de *Jacques Ducheſne*, Seigneur de Joui, Gouverneur du Château de Bouillon, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Brice.*

De ce mariage est issu, entr'autres enfans, MARGUERITE-THERESE-MARIE D'ARRAS-DE PROUILLI, baptisée le 20 Février 1720, & reçue dans la Maison de l'Enfant-Jesus à Paris, sur les preuves de sa Noblesse, qui remontent par titres à JEAN D'ARRAS, son sixieme ayeul.

Les armes sont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de sable, becquées & onglées de gueules, & affrontées.*

— ARREL, ou AREL suivant l'Armorial de Bretagne, par *Gui le Borgne*, imprimé à Rennes en 1681.

HENRI ARREL, Seigneur de Kermarquer, vivant l'an 1330, laissa pour fils,

ROBERT ARREL, Seigneur de Kermarquer, célébre par le combat des Trente, pour l'honneur de sa nation, l'an 1350. Il épousa *Jeanne de Penhoet*, dont sortit,

OLIVIER ARREL, I du nom, Seigneur de Kermarquer, Chevalier, qui fut du combat des Trente, avec son pere. Il eut pour femme *Olive du Chastel*, & eut pour fils,

OLIVIER ARREL, II. du nom, Seigneur de Kermarquer, qui épousa *Catherine de Kerrimel*, fille d'*Alain*, Seigneur de Kerrimel, & en eut,

OLIVIER ARREL, III du nom, Seigneur de Kermarquer. Il fut conjoint avec *Jeanne de Kergorlay*, dont sortit,

OLIVIER ARREL, IV du nom, Seigneur de Kermarquer. Sa femme fut *Clemence de Guermeur*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Guermeur & de Ponthon, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler.
2. HUON, Chevalier, pere de LANCELOT, aussi Chevalier.
3. Et OLIVE, femme d'*Yvon*, Seigneur de Kerousy.

JEAN ARREL, Chevalier, Seigneur de Kermarquer, eut pour femme *Jeanne de Ploeuc*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après.
2. PERRONNELLE, femme de *Pierre de Troplong*, Seigneur de Kerhis.
3. MARIE, femme d'*Olivier de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, fils de *Tristan de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, & d'*Anne de Robien*, son épouse.
4. Et CATHERINE, femme d'*Olivier*, Seigneur du *Pontglon*, dont sortit *Beatrix*, dame du *Pontglon*, femme de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Chesnelaye.

PIERRE, Seigneur de Kermarquer, en 1476, épousa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Feuillée*, & de *Tiphaine le Vayer*, son épouse, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui suit.
2. Et JEANNE, femme de *Roland*, Seigneur du Rouvre.

MARGUERITE ARREL, Dame de Kermarquer, fut mariée avec *Jean l'Evesque*, Chevalier, dont sortirent un fils & une fille.

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après.
2. Et BARBE, femme de *Piett e du Tertre*, Seigneur de Pennern, fils

de *Pierre du Tertre*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de l'Esquildry*, son épouse.

FRANÇOIS L'EVESQUE, Seigneur de Kermarquer, voyant périr en la personne de sa mere la Maison des ARRELS, prit des lettres du Roi pour en porter le nom, & épousa *Françoise de Coëtadres*, devenue veuve & remariée à *François*, Seigneur de Goësbriant. Il en eut un fils & trois filles.

1. PIERRE, qui suit.

2. MARGUERITE, femme de *Guillaume le Moyne*, Seigneur de Rambloube.

3. MARIE, femme de *François*, Seigneur de Kerousy.

4. Et LUCRECE, femme de *Henri*, Seigneur du *Rechaau*.

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, épousa *Louise de Goësbriant*, fille de *François*, Seigneur de *Goësbriant*, & d'une autre femme que *Françoise de Coëtadres*. Il en eut les enfans qui suivent;

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après.

2. JEAN, Seigneur de Coesquer, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. ROLAND, Seigneur de la Fontaine, qui épousa *Jeanne de Kergrehe*, fille du Seigneur de Kerlioné, dont il n'eut point d'enfans.

4. FRANÇOISE, femme de *Roland de Plusquellec*, Seigneur de Boisriou.

5. Et ANNE, femme de *Pierre le Lay*, Seigneur de Kerdala.

FRANÇOIS ARREL, Seigneur de Kermarquer, fut marié deux fois; 1°. avec *Jeanne de la Lande*, fille d'*Alain de la Lande*, Seigneur de Restmeur; & 2°. sans enfans, avec *Jeanne du Coesquer*, veuve d'*Yves de Quelen*, Seigneur de Loguenel. Il eut du premier lit:

1. RENÉE, Dame de Kermarquer, & du Restmeur, mariée 1°. avec *Jean Guegnen*, Seigneur de la Grandville; 2°. avec *Jean Budes*, Seigneur de la Coube, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, son épouse; & 3°. avec *Louis du Cambout*, Seigneur de Bessay, fils de *François du Cambout*, Seigneur du Pontchasteau, & de *Louise du Plessis*. Elle mourut sans enfans en 1641.

2. Et ANNE, Dame de Kermarquer, après sa sœur, femme de *Julien Budes*, Seigneur de Blanchelande, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, son épouse.

Branche des Seigneurs DE COESQUER.

JEAN ARREL, Seigneur de Coesquer, second fils de PIERRE ARREL, Seigneur de Kermarquer, & de *Louise de Goesbriant*, son épouse, prit pour femme *Françoise*, Dame de *Kermerchon*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Kermerchon*, & de *Lucrece le Chenoir*, son épouse, dont:

PIERRE ARREL, Seigneur de Kermerchon, Capitaine d'une Escadre de Vaisseaux pour le service du Roi, qui épousa *Jeanne de Coëtenscoure*, fille de *René de Coëtenscoure*, Seigneur de Kernenny, & de *Marie de Kerret*, son épouse, dont sont sorties deux filles:

1. MARIE, femme de *Sébastien le Bigot*, Seigneur de Kerjegu;

2. Et *N*....

Voilà ce que nous apprend un mémoire que nous avons sur cette ancienne Noblesse; nous ignorons si elle subsiste encore.

Les armes sont : *écartelé, d'argent & d'azur.*

* ARREN, en Béarn, Diocèse de Lescar, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres de...... en faveur de *N..... de Mesplez.* Elle a ensuite passé, par les Femmes, à *N..... de Cazeau-Major*, qui la possede actuellement.

* ARRICAN, dans le Diocèse de Lescar en Béarn, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *N...... d'Abadie*; par sa mort elle est échue à *N..... d'Artagnan*, sa niéce, veuve de *N..... de Montesquiou-d'Artagnan*, Seigneur de Beousté & de Tarasteix.

ARROS, en Béarn : c'est une des douze premieres Baronnies de cette Province; elle a donné son nom à une noble & ancienne Maison. ODDO D'ARROS, le même qui vivoit en 1097, est reconnu par l'Eglise de Lescar pour un de ses bienfaiteurs; de lui descendoit probablement GUILAIN D'ARROS, Sieur de Rode, créé *Baron-Juge* de Cour-Majoure en 1220; Cette Cour-Majoure étoit composée de douze Principaux Gentilshommes du pays, lesquels prirent pour eux & leur postérité, & privativement à tous autres, le titre de *Baron-Juge* de ladite Cour.

Le Seigneur d'ARROS fut un de ces douze Barons, il assista à la tenue de cette Cour en 1262.

RAMOND D'ARROS, descendu de GUILAIN, fut aussi présent à la tenue de la Cour-Majoure en 1337.

Le noble Baron ENDENOD D'ARROS suivit, en 1344, GASTON XI, Comte de Béarn & de Foix, contre les Anglois. La Noblesse, qui accompagna ce Prince, étoit fort illustre. Cet ENDENOD, Seigneur & Baron d'ARROS, & ARROD-RAMONNET, son fils, accorderent, le 3 Juillet 1349 plusieurs priviléges aux habitans du Bosc-d'Arros.

Il y a à remarquer ici, sur la particule *en*, qu'anciennement la seule Noblesse pouvoit la prendre. EN-RAMONNET ou RAMOND, Baron d'ARROS, Sénéchal de la Province, étoit fils du précédent & pere d'EN-PEYROUTON, qui suit, dans un contrat de vente de l'Abbaye laïque de Laruns. Ledit RAMOND est qualifié, dans cet acte, de *haut & redoutable Seigneur.*

EN-PEYROUTON ou PÉEZ, Seigneur & Baron d'ARROS, rendit hommage à son Souverain le 15 Juin 1428. En 1446, il fut un des nobles & puissans Barons qui se rendirent caution de la dot de *Catherine de Coarase*, qui épousoit *Mathieu*, Comte de *Foix* & de *Comminges*. En 1453, il fit un *affievement*, auquel fut témoin son cousin EN-JEAN D'ARROS, Abbé Laïc de Beuste, lequel EN-JEAN fut pere d'EN-PEYROUTON D'ARROS, aussi Abbé Laïc, allié à *Peyronne de Boclh*, fille de l'Abbé Laïc d'*Asson.*

EN-PÉEZ, Seigneur, Baron d'ARROS, s'allia à Noble *Violant*, fille de *Mossen d'Urrias*, Chevalier, & de Dame *Constance Cortils*, sa femme, comme il appert par un acte du 11 Août 1458.

En-Rogir, Seigneur & Baron d'Arros, fils de Péez, fut pere de Jean, & de Peyrouton, qui fut Abbé Laïc de Beuste. Cette Abbaye Laïque paroît avoir toujours fait le partage des Cadets de la Maison d'Arros.

Jean, Baron d'Arros, fut pere de Bernard, Lieutenant-Général des Royaume de Navarre & Souveraineté de Béarn, dont la fille unique Elizabeth, veuve, sans enans, de Henri d'Arros, de la branche de *Beuste*, s'allia à *Pierre de Contaud-Biron*. Voyez GONTAUT.

Peyrouton d'Arros, frere de Jean, Baron d'Arros, s'allia à *Jeanne de Beuste*. Il testa en 1532, & nomma pour son exécuteur testamentaire, ledit Jean, Baron d'Arros.

Hélie d'Arros, Abbé de Beuste, fils de Peyrouton, s'allia à *Jeanne de Neys Coarace*, & fut pere de Bernard, lequel, avec quatre de ses freres, tous Chefs & Capitains, accompagna Henri-*le-Grand* en toutes les guerres.

Bernard d'Arros, Abbé de Beuste, fut pere de Jacques, qui suit, & de Jean, qui a fait la branche d'Arros, dite d'Argelos, dont est le Capitaine de Frégate de nom.

Jacques d'Arros, s'allia à *Anne de Béarn*, & fut pere de Jean, allié à *Catherlne de Montaut-Navailles*, tante du Maréchal.

Jean d'Arros obtint l'érection en Baronnie des Terres de Viven, Argelos & Auriac, en considération de l'ancienneté de sa Maison & des services de ses ancêtres, entre lesquels est cité Arnaud d'Arros, Ecuyer de Henri II, Roi de Navarre, fait prisonnier avec lui à Pavie, & duquel l'Auteur de l'Histoire de Foix & de Béarn (*Olhagaray*) fait une mention distinguée. Jean eut trois fils :

1. Jean, Baron de Viven, fils aîné du précédent, qui n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Mespléz*.

2. Pierre, dit *le Baron d'Argelos*, Colonel du Régiment de Languedoc, mort sans enfans de son mariage avec *N..... de Lannoy*, fille de *N..... de Lannoy*, Baron de Wolmerange.

3. Et Jean, Seigneur de la Mothe, d'abord Major du Régiment de Boufflers, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Metz, allié à *Jeanne de Buchellé*, dont Armand, appellé *le Comte d'Arros*, chef de sa Maison, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De son mariage avec *Catherine de Pillemen*, sont nés

1. Charles, allié à *Marie-Catherine*, fille de *Nicolas Champion*, Seigneur d'Ancy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, & de *N.... le Goux*, son épouse.

2. Hector, Mestre-de-Camp, Exempt des Gardes-du-Corps.

3. Dorothée, Chadoinesse de Poulangis.

4. Marie-Esther, épouse de *Louis le Goullon-d'Hantioncourt*, Chevalier, Chambellan du feu Roi de Pologne.

5. Marguérite, épouse de *Michel-Judith de Sagey*, Chevalier, Seigneur de Neizey, Pierrefontaine, reçu à la Confrairie noble de Saint-Georges.

6. Et BARBE Religieuse à la Visitation de Nancy.

Les armes : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de gueules, timbrée d'une tête d'aigle de sable becquée de gueules.*

Cette généalogie a été dressée sur un mémoire signé & envoyé par M. d'ARROS, Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

— ARROUX, ou AROUX, prend son nom d'une Terre en Gascogne, comme il paroît par un fragment de titre de l'an 1389, entre SANCE D'ARROUX & son cousin germain, co-Seigneur d'Arroux, de Rupho, Forestier de l'Asterac (*Steraccensis*). Comme ce dernier y prend la qualité de Chevalier, nous le distinguons d'un JEAN D'ARROUX, Damoiseau, dont JEAN D'ARROUX-DE-LA SERRE fit, en 1566, expédier l'hommage de l'an 1389, pour le quart des Terres de Gardouch & Calmont, deux Baronnies en Lauraguais.

L'établissement de cette famille dans le Bordelois, & la séparation de la tige éteinte depuis long-tems doivent être d'environ six siécles, si l'on en juge par une Charte d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en la douzieme année de son regne, expédiée à la Tour de Londres, le 10 Avril 1319, laquelle énonce une possession immémoriale du fleuve de la Garonne en fief, Près Saint-Macaire, par les prédécesseurs de PÉTRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*, & par ceux de PIERRE ARROUX, alors défunt. Or comme ces prédécesseurs y sont nommés distinctement, il s'ensuit que le fief étoit divisé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers l'an 1200; ce qui sert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du Registre IV de *la Noblesse de France*, où sont les preuves, & le nom y est écrit différemment, *Ros* ou *Rous*, *Aros*, *Arros*, *d'Aroux*.

N..... issu des Seigneurs d'ARROUX en Gascogne, devoit jouir, vers l'an 1200, de sa part de la Garonne en fief, près Saint-Macaire en Bordelois, avec les auteurs de PETRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

N..... dut succéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

PIERRE D'AROUX, I du nom, (ainsi écrit) de Saint-Macaire en Bourdelois, souffrit des dégâts dans son fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gascogne en 1294. Il étoit mort en 1319, que ses héritiers PIERRE & VITAL, qui suivent, obtinrent la Charte déja citée. L'énoncé de ladite Charte & celui de la suivante se voient aux pages 54 & 55 des rôles des Gascons, *édition de Londres*.

PIERRE ROUS, (ainsi écrit) II du nom, obtint, le 18 Août de la même année 1319, une seconde Charte du même Roi ÉDOUARD, pour le même fief de la Garonne, dans lequel il est dit qu'il en jouissoit, (*pro indiviso infeodo & jure hareditario*) avec la femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

VITAL D'AROUX, qui n'a point, non plus que PIERRE ROUS, II du nom, de surnom dans la premiere Charte, disparoît dans la seconde. PIERRE ROUS s'y représente en qualité de pere sans doute.

Robert Rous, fut Maire de Bordeaux en 1373, depuis Chevalier de la Chambre du Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, & son envoyé, en 1383, auprès des Comtes d'*Armagnac*, & Sires d'*Albert*, (*Le Breto*) suivant le titre.

Pierre d'Aroux, III du nom, mourut avant l'an 1411, que ses enfans se trouverent substitués à leur oncle Sance d'Aroux qui suit. Voyez *le Registre IV. de la Noblesse de France.* Rien n'empêche que ce Pierre d'Aroux ne soit le même que le Pierre Rous, II du nom, de l'an 1319, dès que l'on ignore l'époque précise de sa mort; mais dans ce dernier cas, Sance d'Aroux, son frere, ne peut être que d'un second lit, car il ne peut être né que vers l'an 1340.

On observera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui suit & ce qui précède, qu'outre la même habitation, le même surnom & le rapport des tems, on voit reparoître successivement les mêmes noms de baptême. Le hasard ne peut aller jusques-là; l'identité des familles est certaine par cela seul, & la filiation déterminée par l'usage plus suivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des Grands-peres passoient aux petits-fils: ce principe, adopté par les sçavans, est dans toute sa force, quand on l'applique à une famille qui a vu périr ses titres les plus précieux dans l'incendie du Château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562, & c'est-là un de ces faits le plus sûrement & authentiquement prouvés.

Sance d'Aroux, Damoiseau, Seigneur de la Bastide-Saint-Pierre, & de Bréfols, marié avec *Perégrine de Blasin*, vers l'an 1380, (il y a un Abbé de Saint-Sernin de ce nom, mort en l'année 1380) demeuroit à Saint-Macaire en Bordelois, & se transporta en 1411, avec toute sa famille, à Montauban. Il servoit en 1416, qu'il obtint des Lettres-de-Répit du Roi Charles VI, qui le qualifie de son *amé* & *féal Conseiller*, & d'*Ecuyer*; le Roi donnoit cette qualité à ses Barons, c'est-à-dire, à ses Vassaux immédiats, parce qu'ils étoient Conseillers en la Cour Féodale, ou comme Roi, ou comme Comte. Sance d'Aroux lui avoit rendu hommage à Paris pour lesdites Terres de la Bastide & de Bréfols, & les Lettres du Roi regardent le dénombrement. Il eut pour fils Vital, qui suit, & plusieurs filles mariées, dont deux, entr'autres, avec deux Gentilshommes de Bazadois; sçavoir, *Pierre de Sclaus*, & *Guillaume-Raymond de Tioras.* Elles moururent avant leur pere, puisqu'elles ne sont pas comprises dans son testament de l'an 1424, par lequel il ordonne que la dot de sa femme soit reprise sur ses biens patrimoniaux de Saint-Macaire.

Vital d'Aroux, II du nom, étoit marié avant l'an 1416, avec *Marguerite d'Orgueilh.* Il obtint du Roi Charles VII, par lettres de 1440, certains priviléges, *en reconnoissance de sa loyauté envers elle* (*Sa Majesté*), & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & soutenus à l'occasion des guerres. On ne sçait pas quel rang il tint dans le Militaire; on l'ignore aussi de ses descendans jusqu'à Jean d'Aroux exclusive-

ment, mais leurs services sont énoncés dans les titres rapportés au *Registre IV de la Noblesse de France*. Il eut pour fils,

RAYMOND D'AROUX, marié à *Jeanne de Busquet-Verlhac*, proche parente du Cardinal de ce nom. De ce mariage sortit

ARNAUD D'AROUX, I du nom, Seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint-Macaire, où il avoit une maison noble de son nom, qui étoit l'ancienne habitation de ses peres avant l'an 1411, que se fit le transport de sa famille à Montauban; & cette maison porte encore le nom de la famille, quoiqu'elle ait passé depuis près de trois siécles, avec les fiefs qui en dépendent, dans des familles étrangeres. Il épousa, en premies noces, en 1464, *Françoise de Grimoard-Villebrumier*; & en secondes noces, en 1476, *Dauphine de Sales-Lescure*, niéce de *Bernard de Sales*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Il eut pour fils:

1. RAYMOND, qui suit.
2. Et HÉLIOT, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint-Macaire.

RAYMOND D'AROUX, II du nom, Seigneur d'Aroux & de la Serre, épousa, en premieres noces, en 1501, *Marguerite de Roquemaurel*, parente de l'Evêque de Montauban, Abbé de Moissac; & en secondes noces, en 1511, *Marguerite de Got* ou *Goût-du-Bouset*, de l'illustre Maison de *Goût*. *Voyez* l'histoire généalogique de la Maison de *Faudoas*, p. 197. De cinq fils que RAYMOND eut au service du Roi, quatre y moururent, l'un desquels, PIERRE D'AROUX, Chevalier, Capitaine de deux cents hommes au Régiment du *Lude*, avoit fait prisonnier un frere du fameux Comte de *Montgommery*.

JEAN D'AROUX, Seigneur d'Aroux, eut, comme on l'a déja dit, son Château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages estimés sur enquête montent à seize mille livres. Il obtint à ce sujet, le 4 Avril 1568, des Lettres du Roi CHARLES IX, qui a aussi un *singulier regard* (ce sont les termes de cette Lettre) *aux recommandables services que son cher & amé* JEHAN DE AROS, *Chevalier, Seigneur de la Serre, &c.* Une Lettre encore, du 2 Mai 1569, du Duc d'Anjou, depuis Roi, adressée à M. de *Montluc*, depuis Maréchal de France: *Pour ce que j'ai été averti*, dit ce Prince, *des bons & agréables services que* JEHAN D'AROUS, *Seigneur de la Serre, a fait aux Rois nos très-amez Seigneurs, pere, ayeul, Bisayeul & freres, & qu'il fait encore à présent, & que pour cette cause il est odieux, & malvoulu de nos ennemis les rebelles..... lesquels, pour cette seule cause, lui ont brûlé & saccagé, tant ès premiers que seconds troubles, que à présent, toutes ses maisons, que pillé & brûlé ce qui lui étoit demeuré & avoit pu sauver de son bien.*

Voici une consultation que JEAN D'AROUX eut de trois Avocats de Paris:

» Vu par le Conseil soussigné, le fait & piéces communiquées de la » part de Messire JEHAN DE ROUX, Chevalier, Seigneur de la Serre, » par lesquelles il conste que les rebelles avoient brûlé & saccagé le Châ- » teau, maison forte, molines, granges, étableries dudit lieu de la » Serre......, les papiers-terriers, titres & enseignemens, des rentes cen- » sives

» sives & directes..... ont été rompus..... Est d'avis ledit Conseil, que » ledit Seigneur de la Serre présente sa Requête au Roi pour lui faire » entendre les pertes par lui reçues;..... & là-dessus supplier Sa Majesté » de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en quelque ville de » son Royaume pour y commander, de lui faire service au fait des ar- » mes, dont il a fait profession jusqu'ici; car de demander don ni finan- » ces, vu l'état des affaires, ce seroit perdre tems. Délibéré à Paris le 17 » Octobre 1570. Signé *F. de la Porte*, ayeul paternel du Maréchal de » la *Meilleraye; F. de Serminges; F. de Montholon*, qui fut depuis Garde- » des-Sceaux, comme son pere.

Jean d'Aroux fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, selon une vieille Généalogie imprimée de la Maison des Présidens de *Caulet*, p. 4. Ce dut être l'effet de la Requête présentée au Roi. Il épousa en premieres noces, en 1550, *Jeanne de Gavarret-Saint-Léon*, Maison qui a donné un Grand-Prieur de Toulouse en 1331; & en secondes Noces, en 1564, *Françoise de la Tour-de-Lieux*, Maison du Comminges, qui remonte son origine à celle d'*Auvergne*. Il eut pour fils,

Balthazard d'Aroux, Seigneur de la Serre, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, formé de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il eut bien à souffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages, estimés sur enquête, montoient à trente mille livres, à la concurrence de laquelle somme le Roi Louis XIII lui accorda, en 1621, des lettres de représailles, & conséquemment le droit de faire la guerre en son propre & privé nom. Il fut tué en 1622, & sa mort occasionna la ruine de toute la famille, comme il résulte d'un Mémoire instruit, ou *Factum* imprimé en 1651, dont nous donnons un extrait, parce qu'il est cité au *Registre IV* de la Noblesse de France, & à cause des particularités qu'il renferme.

» Advertissement pour Noble Antoine d'Aroux, Seigneur dudit » lieu & de la Serre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, » contre Noble *Isaac de Guilhelmy*, Sieur de la Mole, & autres......... » après lequel décès ladite Damoiselle *Catherine de Maignau* se saisit » de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre,......... sans en avoir fait » aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobiliaires très-impor- » tantes, parce que ledit feu Sieur de la Serre décéda dans un emploi » fort considérable, pour le service du Roi, & avoit un équipage propor- » tionné à une personne de sa qualité & profession..... & au temps dudit dé- » cès, les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les princi- » paux biens de l'hoirie dudit feu sieur de la Serre se trouvant situés dans » le terroir de Montauban, ladite Damoiselle *Magnau* ne pouvoit pas » jouir des fruits d'iceux, à cause que ledit feu Sieur de la Serre, son » mari, elle & leurs enfans étoient Catholiques, & avoient toujours tenu » le parti du Roi; & ledit Sieur de la Mole se servant de cette occasion » pour s'approprier lesdits biens qui étoient de sa bienséance, comme » originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avoit beau-

» coup de pouvoir & autorité; il persuada à ladite Damoiselle de *Maignan* » de faire échange de la meilleure partie desdits biens, qui étoient de » notable valeur, avec quelques autres...... ensuite de quoi, le contrat » d'échange fut fait le 27 Avril 1624; & ledit sieur demandeur, né en » l'année 1616, s'est pourvu en 1646, avant qu'avoir accompli l'âge » de trente ans.... Et finalement la Cour fera considération, s'il lui plaît, » que ledit sieur demandeur se trouve entierement dépouillé de tous les » biens qui ont appartenu à son pere, la valeur desquels excédoit plus de » cent mille livres au tems de son décès, maintenant il n'en possede pas » un pouce de terre....... La lésion y est si extraordinaire, qu'elle s'y » rencontre de deux tiers au préjudice dudit Sieur de la Serre...... *Signé* » GASSAUD. M. DE LA ROCHETTE, *Rapporteur* ».

Sur ce on juge les dommages à soixante-dix mille livres, de sorte qu'en rapprochant sur un même point de vue les pertes que cette famille a essuyées durant le cours des guerres civiles, sçavoir, 16000 livres en 1562, 30000 livres en 1621, & 70000 livres en 1624; & en les évaluant dans la proportion intrinseque & extrinseque des espéces, & sur le rapport des temps, on voit que cette famille a sacrifié, pour l'attachement à ses Rois légitimes & à la Religion véritable, trois cent mille livres, valeur actuelle.

BALTHAZARD avoit épousé, en 1595, *Catherine de Maignau-Castillon*, la tante Bretonne de *Jean de Maignau*, Comte de Montegut en Armagnac, Lieutenant-Général de la Province de Guyenne & des Armées du Roi. Il eut sept fils tués au service, dont l'un avoit été Gouverneur de Jamets.

ANTOINE D'AROUX, un de ses fils, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Lieutenant-Colonel en 1644, à l'âge de vingt-huit ans, du Régiment d'Espenan, Infanterie, formé de vingt Compagnies de cent hommes chacun, ensuite du Régiment de Montauban, après avoir été Gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait, le 20 Novembre 1650, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, *en considération*, dit ce Prince, *des bons & agréables services qu'il avoit rendus depuis seize ans, au feu Roi, pere de Sa Majesté, & à elle-même, depuis son avenement à la Couronne, en ses Camps & Armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ses biens, de son pere & de six de ses freres.* Le Roi ajoûte, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux blessures par lui reçues au siége de Maubeuge en Hainault, & à celui de Salces, aux combats de Roussillon, Catalogne & Allemagne même, ayant soutenu le siége de Bretheim dans le Bas-Palatinat, contre les Armées de l'Archiduc* LÉOPOLD *& le Duc de Baviere; ce qui avoit donné lieu à l'Armée des Maréchaux de* Grammont *& de* Turenne, *de se retirer sous la Coulevrine de Philisbourg.* Il fut tué en 1652, près Miradoux. Il avoit épousé, en 1644, *Agnès-Germaine de Caval-Boissieres*; il eut pour fils,

JACQUES FRANÇOIS-GAVIER D'AROUX, Seigneur de la Serre. Il fut fait Capitaine, étant encore au berceau, d'une Compagnie de cent hommes

au Régiment de Montauban, ensuite Garde de la Manche du Roi. Il fut très-dangereusement blessé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche, au combat de Kokerberg en 1677. Il épousa en premieres noces, en 1678, *Marie Lherm*, petite-fille d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, & tante d'un autre; en secondes noces, en 1688, *Marguerite Falguiere*; & en troisiemes noces, *Marie-Anne Mouilhet*, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JOSEPH DE LA SERRE, mort Capitaine au Régiment de *Brancas*, Infanterie.

Du second lit:

Deux garçons, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant audit Régiment de *Brancas*, qui sont morts sans alliance.

FRANÇOIS D'AROUX, Seigneur de la Serre, entra en 1692 dans le Régiment de *Bassigny*, où il servit quelques années en qualité de Volontaire; après quoi il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment *Royal-des-Vaisseaux*, & ensuite il servit dans le Régiment de *Lostange*, en la même qualité de Sous-Lieutenant, jusqu'à la paix de Ryswick, qu'il fut remercié. Il a épousé, en 1722, *Marie Marin*, dont un fils & une fille;

FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-BAPTISTE D'AROUX, veuf de *Catherine-Anastasie Abrial*, fille unique du Procureur du Roi en chef de l'Albigeois; il a pour pour fille, JEANNE-MARIE-FRANÇOISE.

Les armes: *d'or, à un besan étartelé d'or, à l'aigle éployée de sable.*

Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.

*—ARSCHOT, Seigneurie en Brabant, possédée par les Ducs de Brabant avant 1179: le Duc JEAN la donna, en 1284, à son frere GODEFROY DE BRABANT, tué le 11 Juin 1302. ALIX, sa deuxieme fille, porta Arschot dans la Maison de *Harcourt*. *Marguerite de Lorraine* épousa, le 5 Octobre 1432, *Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1474. La Seigneurie d'*Arschot* fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Novembre 1518, avec union de la Baronnie d'Heverlé, & des Seigneuries de Bierbeck & de Retselaër, en faveur de *Guillaume de Croy*, petit-fils de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arschot, & d'*Antoine de Croy*.

Cette *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arschot, fille aînée d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie*, Comtesse de *Harcourt*, fut la seconde femme d'*Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1475. Selon le Pere *Anselme*, il étoit fils de *Jean I*, Sire de *Croy*, & de *Marguerite de Craon*, Dame de Tours-sur-Marne.

Philippe II, fils de *Henri de Croy*, succéda à son oncle, & fut créé Duc d'*Arschot*, le premier Avril 1533. Il mourut en 1549.

Charles, son fils, aussi Prince de Chimai, lui succéda dans le Duché d'Arschot.

Anne de Croy, sœur & héritiere de *Charles II*, porta en mariage le Duché d'Arschot à *Charles de Ligne*, fils de *Jean*, créé, en 1576, *Prince d'Aremberg*, mort le 18 Janvier 1616.

Philippe, Grand d'Espagne, Duc d'Arschot, est mort le 26 Février 1640; *Charles-Eugène*, le 26 Juin 1681, & *Philippe-Charles-François*, le 25 Avril 1691.

Léopold-Charles-Philippe-Joseph, né le 4 Octobre 1690, Chevalier de la Toison d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées Impériales, marié le 29 Mars 1711, à *Marie-Françoise Pignatelli*, fille de *Nicolas*, Duc de Bisache, Comte d'Egmont, mort en 1754, est le neuvieme Duc d'Arschot; ses enfans sont:

1. *Charles-Léopold*, né le premier Août 1721, d'abord Colonel du Régiment Wallon, Grand-Bailli de Hainault, aujourd'hui *Prince d'Aremberg*; il a épousé, le 10 Juin 1748, *Louise-Marguerite de la Marck*, fille du Prince *Louis*.

2. *Marie-Victoire*, née le 26 Octobre 1714, Dame de l'Ordre de l'Etoile de la Croix en 1736, mariée, le 7 Décembre 1735, à *Auguste-Guillaume-George Simpert*, Prince de Bade-Baden.

3. *Joseph-Anne*, née le 20 Septembre 1719, mariée, le 12 Janvier 1744, à *Joachim Maximin*, Comte de Mérode.

Voyez, pour la Maison de *Ligne*, AREMBERG, & la suite des Ducs d'*Arschot*, *dans les grands Officiers de la Couronne*, tome VIII, page 41. & *Voyez* au mot CROY, dans ce Dictionnaire.

—ARSONVAL. François d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur de Chavignon & des Tournelles, Gentilhomme servant du Roi, l'un des Chevaux-Légers de sa Garde, fut pere de Jean d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Piémont, qui donna à *Charles de Bourbon*, Evêque de Soissons, son dénombrement du Fief des Tournelles, le 14 Août 1680; il épousa, le 16 Juillet 1669, *Marie-Catherine d'Aumazanche*, fille de *David d'Aumazanche*, Commandant pour le Roi dans la Citadelle de Dourlens, & de *Madelene Bertrand*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Agnès-Anne d'Arsonval, reçue à Saint-Cyr, le 5 Avril 1695, sur les preuves de sa noblesse, remontée par titres à Guillaume d'Arsonval, son cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, dont il donna son dénombrement à l'Evêque de Soissons.

Les armes: *tranché d'azur sur or, & une étoile à huit raies de l'un en l'autre, chargée d'une croisette de gueules.*

Il y a une famille d'Arsonval ou Assonval, en Sologne, qui porte pour armes: *de gueules, à deux épées à l'antique d'argent, posées en sautoir, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en flancs & une en chef, & d'un croissant montant d'argent en pointe.*

* ARTAGNAN: Terre & Seigneurie dans le Comté de Bigorre, qui a passé dans la Maison de *Montesquiou*, par la donation de *Jacquette d'Estaing*, portée dans son testament, le 25 Octobre 1541, en faveur de son mari *Paul de Montesquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

— ARTHAUD, en Dauphiné: Humbert d'Arthaud-de-Montau-

BAN, Seigneur de la Roche, épousa *Marguerite Adhémar*, dont sortit,

CLAUDE D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui prit pour femme *Anne de Chaponay*, fille de *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feysin, & de *Catherine Palmier*, son épouse, dont il eut

FRANÇOIS D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche & de Baret, qui s'allia avec *Genevieve de Riviere Sainte-Marie*, fille d'*Antoine de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie, & de *Jeanne du Puy-Montbrun*, son épouse, dont,

LAURENT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui épousa *Angélique du Pont*, fille de *Jean*, Seigneur *du Pont*, & de *Catherine Berenger*, dont il eut

CHRÉTIEN D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Chevalier de Malte, mort à la prise de Sainte-Maure, le 26 Mai 1625.

Cette notice est tirée des manuscrits qui nous sont venus de *Piganiol-de-la Force.*

Les armes : *d'azur, à trois tonnes d'or, posées deux & une.*

—ARTIGUES : de cette famille noble étoit BERNARD D'ARTIGUES, Major du bataillon de *Thorigny*, dans le Régiment Royal-Artillerie, aujourd'hui nommé *Corps-Royal*, & Chevalier de Saint-Louis, qui a servi pendant plus de trente-trois ans, avec distinction, dans le même Régiment, où il entra en 1689, en qualité de Sous-Lieutenant, après avoir servi plusieurs années auparavant dans la Compagnie des Cadets à Brissac. Il fut fait Lieutenant dans ledit Régiment en 1690, Aide-Major en 1693, & Capitaine en 1696, pendant le cours de la guerre commencée en 1688, & qui finit en 1697 par la paix de Ryswick. Il se trouva aux siéges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux siéges de Palamos, de Gironne, d'Ostatric & de Barcelonne, en 1697, où il fut dangereusement blessé d'un coup de feu à la jambe. Pendant le cours de la guerre suivante, commencée en 1702, & qui finit par le traité de paix d'Utrecht, en 1713, il se trouva à la défense de Landau, où il fut chargé des fonctions de Major de la place, & depuis au siége du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochstet, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & ensuite aux siéges de Douay, de Bouchain, du Quesnoy, de Landau & de Fribourg.

Les armes : *un écu d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules ; le casque de profil.*

—ARTHUYS, ou ARTUYS : famille noble, originaire d'Angleterre, qui vint s'établir en Berry en 1195. PHILIPPE-AUGUSTE avoit alors cédé à RICHARD, Roi d'Angleterre, Issoudun & plusieurs autres villes du Berry.

Les armes, qui sont *d'argent, au chevron brisé de sinople, accompagné de trois feuilles de chêne de même, deux en chef & une en pointe*, se voient à Issoudun, dans plusieurs Eglises, notamment au frontispice du chœur du Chapi-

tre de Saint-Cyr, bâti en 1300, & au bas duquel est écrit le nom de Jehan-Arthuys, premier Lieutenant-Général du Bailliage d'Issoudun (*a*).

Il y a eu plusieurs branches de ce nom dans le Perche, l'Orléanois, le pays Chartrain, dont la plûpart sont éteintes; & de celles qui existent, on n'a pu jusqu'à présent recueillir les titres. Il y a encore une famille du même nom en Anjou, qui s'annonce pour avoir la même origine que celle de Berry. Elle dit être pareillement sortie d'Angleterre, trente ou quarante ans avant le schisme de Henri VIII. Elle prétend avoir possédé la Terre de l'Arthuisiere, en Anjou, ayant haute, moyenne & basse Justice.

Mais elle n'a pas les mêmes armes de celle qui subsiste en Berry, & qui a donné son nom à plusieurs Terres,

1°. A la *Grange-Arthuys*, possédée en 1735 par M. de *Verthamon-de-Villemon*, Conseiller au Parlement de Paris.

2°. Au *Franc-aleu de l'Arthuys*, sis en Berry, Paroisses de Reuilly, & Diou.

3°. A l'*Arthuyse*, au pays Chartrain, vendu par décret sur les héritiers de Guillaume Arthuys, auteur de la branche de *Villesaison*.

I. Suivant les mémoires domestiques, Perronet Arthuys est le premier connu en Berry. Il avoit pour femme *Jehanne Alamassée*. On ignore le tems de leur mariage, & celui de leur mort. Ils eurent pour enfans,

1. Yves, qui suit.

2. & 3. Jehan, & Guillelmine.

II. Yves Arthuys, I du nom, Commandant dans la Tour & Châtel d'Issoudun, fit, le 5 Août 1297, avec Jehan, son frere, & Guillelmine, sa sœur, partage des biens de *Jehanne Alamassée*, veuve de Perronet Arthuys, en son vivant homme-d'Armes. Le jeudi d'après *Reminiscere*, 1298, il épousa, par contrat passé devant *Pierre Daudu*, Notaire à Issoudun, *Marie d'Augy*, dont,

1. Jehan, qui suit.

2. Et Catherine, épouse de *Jean de Bosco*, qui est dit *Burgens de Exoldun*o, dans un acte du 27 Janvier 1336, après la Nativité de Notre-Seigneur, passé sous le scel de l'Official de Bourges.

III. Jehan Arthuys, I du nom, né l'an 1300, Lieutenant du Sénéchal & Maître des Fiefs & Mortailles au Siége & Bailliage d'Issoudun, en 1338, épousa, le 28 Octobre 1329, *Jacqueline de Freix*. C'est lui qui fit bâtir le frontispice du chœur de Saint-Cyr, où ses armes & son nom, comme on l'a dit, se voient encore. Il mourut le 3 Janvier 1369, & laissa:

(*a*) Le Juge-d'armes de France (*M. d'Hozier*), *Tome III de son Armorial de France*, substitue *trois feuilles de houx* aux *trois feuilles de chêne* qui sont dans les armes de cette famille. Pour nous aider dans notre travail, outre un Mémoire dressé sur titres, qui nous a été envoyé, & qui a l'authenticité des Officiers publics, nous avons eu en communication les titres originaux de cette famille.

IV. YVES ARTHUYS, II du nom, qui succéda, en 1370, à l'Office de son pere. Il avoit épousé, en 1363, Damoiselle *Charlotte de Durbois.* Il mourut le 9 Mars 1422, & laissa pour enfans,

1. JEHAN, qui suit.

2. SIMON, homme-d'Armes, marié, le 6 Août 1402, à Damoiselle *Elisabeth Grossetête.* Il mourut en 1436.

3. Et un autre JEHAN, qui fut Chevalier de Rhodes, & Capitulaire en la Commanderie de Villefranche, près Romorentin, comme le prouve un acte de cette Commanderie de 1409.

V. JEHAN ARTHUYS, II du nom, Licentié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi, & Garde du scel Royal à Issoudun, épousa, en 1401, Damoiselle *Claude de Rieux.* Il rendit, le 23 Juin 1418, foi & hommage à CHARLES, Dauphin, Duc de Berry, de Tourraine, Comte de Poitou, de tout ce qu'il tenoit mouvant en Fief, à cause du Châtel d'Issoudun. On ignore le tems de sa mort. Il eut pour enfant,

VI. Noble ETIENNE ARTHUYS, homme-d'Armes, qui se maria, en 1431, à Damoiselle *Simonne de Durbois.* Il est le premier qui paroît avoir possédé le *franc-aleu* de l'Arthuys, situé en Berry, Paroisses de Diou & Reuilly. Il fit, le 16 Février 1461, foi & hommage du quart des dixmes de bled & autres grains décimaux, & de la huitieme partie des lainage & charnage de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, qui, par le partage du 5 Août 1297, avoient été donnés en préciput & avantage à YVES ARTHUIS, I du nom. Il mourut le 2 Mai 1466, & fut inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, Ordre de Saint-Benoît, où sa femme, en 1512, a fondé des Messes & Services, qui se célébrent encore. Ses enfans furent,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JEHAN, Chanoine de Saint-Cyr à Issoudun, qui fonda, le 2 Septembre 1524, le *Sancta immaculata Virginitas*, qui se dit les Dimanches & Fêtes, à l'issue de Vêpres, par les Chanoines dudit Chapitre.

3. Et CATHERINE, mariée, le 12 Juin 1482, à *Jehan de Touzelle*, Licentié ès Loix, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général du Sénéchal & Bailli de Berry, au Bailliage d'Issoudun. Elle fit bâtir & fonda, en 1503, la Chapelle de Sainte-Genevieve, dans l'Eglise de Saint-Cyr, où on la voit représentée avec son mari, dans une tapisserie, avec leurs armes au bas. Elle mourut, sans enfans, en 1510.

VII. FRANÇOIS ARTHUYS, I du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, Commandant en qualité de Lieutenant en la Tour & Châtel d'Issoudun, rendit, le 24 Juin 1519, les mêmes foi & hommage que son pere; dans l'acte il est qualifié *Ecuyer:* il fit de nouvelles fondations à Notre-Dame d'Issoudun, en 1522, & mourut la même année laissant de Damoiselle *Perpétue Robinet*, qu'il avoit épousée le 18 Septembre 1459,

1. JEAN, qui suit.

2. JAZON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Soing, Echevin d'Issoudun, en 1545, marié 1°. à Damoiselle *Marguerite Poupardin*; 2°. à Damoiselle

Jacquette Boisrot, qui étoit veuve de lui en 1562. On ignore s'il a eu des enfans de ce second mariage, mais on lui connoît du premier JEANNE ARTHUYS, femme, en 1524, de *Philippe Heurtault*, Sieur de Chaumoy.

3. Autre JEAN, Licentié ès Loix, Avocat au Bailliage d'Issoudun, ensuite Prevôt en Garde de la Châtellerie de la même ville, qui épousa *Catherine Chambelly*. Il eut part, au mois d'Août 1560, à un événement que *Théodose de Beze*, sous le régne de FRANÇOIS II, rapporte fort amplement. On ignore le temps de sa mort, & s'il a eu des enfans.

4. Et CATHERINE, mariée à noble *François de Touzelle*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Issoudun, après *Jean de Touzelle*, son oncle, en 1517.

VIII. JEAN ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, de Villesaison & du Figuier, Conseiller, Procureur du Roi & de Madame la Duchesse de *Berry*, Garde de leur scel à Issoudun, épousa, le 2 Février 1523, Damoiselle *Catherine Bigot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Lieutenant-Général à Bourges, & sœur de *Nicolas Bigot*, Procureur-Général au Grand-Conseil. Il rendit, le 6 Septembre 1541, foi & hommage des biens à lui échus par le décès de son pere. Il fut un des plus zèlés fauteurs du Calvinisme. En 1536, il assista à la rédaction & réformation de la Coutume de Berry. *Théodose de Beze* en fait une mention honorable, ainsi que le Pere *Berthier*, Jésuite, dans son *Histoire de l'Eglise Gallicane* (*a*). Il rentra dans le sein de l'Eglise Romaine. Il testa en 1561, & mourut le 8 Mars 1563. Ses enfans furent,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. NICOLAS, marié à Damoiselle *Catherine Joulin*. Il en eut deux filles, *Marie*, qui étoit veuve, en 1582, de noble *Antoine de la Chastre*, Seigneur de Lauray; & *Françoise*, Dame d'Arnaize, épouse, en premieres noces, de *Jean Chappus*, Receveur des deniers communs de la Ville d'Issoudun; &, en secondes noces, de *Jacques Bernard*, Seigneur de Marandé, Echevin d'Issoudun, très-zèlé Royaliste, & qui contribua beaucoup à faire rentrer cette ville sous l'obéissance du Roi, en 1589. *Catherine Joulin*, devenue veuve de NICOLAS ARTHUYS, se maria, en secondes noces, avec *Nicolas Pain*, Ecuyer, Receveur & Trésorier de la Ville de Bourges, en 1564; & en troisiemes, avec *Mathurin Chappus*, Licentié ès Loix, vivant en 1587.

3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, & Décimateur de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, épousa, en 1559, *Jeanne du Brugerat*, morte en 1600. Il eut part à l'action du 14 Juillet 1589, dont parle la *Thaumassiere*, dans son Histoire du Berry, *page 363*. On ne lui connoît d'enfant que JEAN ARTHUYS, Sieur de Liénay, Conseiller

(*a*) *Théodose de Beze*, page, entr'autres, *66*, *de son Hist. Ecclésiast.* Edit. d'Anvers 1580, l'an 1545, parlant d'Issoudun, seconde ville du Berri, dit: *que ceux de la Religion reprindrent lors courage, à sçavoir, les principaux de la Justice, nommément le Procureur du Roi, nommé* ARTHUYS, *homme ancien, de grande réputation, & preudhomme.*

au

au Bailliage d'Issoudun, qui transigea, le 21 Mars 1630, avec Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, pour le dédommagement qui lui revenoit de la distraction de Châteauroux, du Bailliage d'Issoudun. Il mourut sans postérité.

4. GUILLAUME, auteur de la branche d'ARTHUYS & VILLESAISON, rapportée ci-après.

5. CATHERINE, mariée à *Claude-Robert*, Conseiller, Avocat du Roi au Bailliage d'Issoudun.

6. MARIE, femme de *Jacques Lenier*, Conseiller, Procureur du Roi, en l'Election d'Issoudun.

7. Et FRANÇOISE, mariée 1°. à *Claude Pignot*, & en secondes noces à *François Guillot*, Avocat au Siége Royal d'Issoudun, le 23 Juillet 1586. Elle disposa de ses biens, par acte passé pardevant *Barré*, Notaire.

IX. FRANÇOIS ARTHUYS, II du nom, Seigneur de Figuer, Conseiller, Procureur du Roi & de Monseigneur le Duc de Berri, Pensionnaire & Maître des Requêtes dudit Seigneur, frere unique du Roi, favorisa, ainsi que son pere & son oncle, pendant quelque tems, les nouvelles opinions : Le Duc de Berri l'honora de ses bienfaits; &, par Lettres du 18 Mai 1580, d'un droit d'Aubaine. Il contribua, avec CLAUDE, un de ses freres, à délivrer Issoudun, qui étoit sous la puissance des Ligueurs. Les Chefs, de leur propre autorité, l'exilerent à la Chastre, d'où il revint, la nuit du 14 Juillet 1589, pour assister à la réduction d'Issoudun, qu'il fit rentrer sous l'obéissance du Roi. *La Thaumassiere*, dans son Histoire du Berri, *Théodose de Beze*, *l'Abbé d'Expilly*, Histoire des Gaules, *la Martiniere*, *Bonnin*, *Bailly de Châteauroux*, &c. parlent de FRANÇOIS ARTHUYS avec éloge. Il épousa, par contrat de l'an 1558, où il est qualifié *Ecuyer*, Damoiselle *Claude Desmaretz*. Il fut assassiné par un parti de la Ligue, dans le tems qu'il étoit à donner des ordres dans un Fauxbourg d'Issoudun, pour le service du Roi & la conservation de cette Ville. Il fut inhumé le 4 Juin 1593, dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, sépulture de ses ancêtres. Il avoit pris pour devise l'anagramme de son nom ; *Franç au Roi suis*. Il eut de son mariage :

1. SIMON, qui suit.

2. CATHERINE, Dame de la Billauderie, épouse de *François Carcat*, Licentié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Issoudun, mort en 1638, dont elle eut des enfans.

3. ANNE, mariée à *Pierre de Valentiennes*, Ecuyer, Seigneur de Prunes & Bournoiseau.

4. MARIE, femme de *Jacques Baraton*, Sieur de Porcheresse.

5. MARTHE, mariée, le 9 Février 1587, à *Jean Fineau*, Seigneur Haut-Justicier de Neuvy-Pailloux, Conseiller du Roi, Receveur-Général en la Généralité de Languedoc, établi à Bourges.

6. Et N . . . . . épouse de noble *Etienne Sourdault*.

X. SIMON ARTHUIS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, Con-

feiller au Bailliage d'Iſſoudun, épouſa, par contrat du 8 Mai 1607; *Claude le Large*. Il y eſt qualifié fils de FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Procureur du Roi, à Iſſoudun. Il mourut, & fut enterré, en 1634, dans la ſépulture de ſes peres, laiſſant,

1. FRANÇOIS, III du nom, qui ſuit.

2. PIERRE, auteur des Seigneurs de la *Planchonnerie*, rapporté ci-après.

3. CLAUDE, mariée à *Pierre Heurtault*, Sieur des Petites-Granges.

4. Et ANNE, morte ſans alliance, après avoir fondé des Meſſes & Services au Couvent des Religieux Minimes d'Iſſoudun.

XI. FRANÇOIS ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Sieur de Veaux, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, à l'âge de 21 ans, après avoir été Subdélégué, & chargé de commiſſions importantes par le Conſeil & les Intendans de Bourges & de Moulins, fut le premier Officier au Bailliage d'Iſſoudun, auquel on accorda des Lettres de Conſeiller-Honoraire, dans leſquelles il eſt fait mention honorable de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeuls & biſayeuls. Il s'eſt marié en 1648, avec Damoiſelle *Marie de la Chaſtre*. Il mourut le 3 Juin 1684, & fut enterré en l'Egliſe de Notre-Dame d'Iſſoudun, où il avoit fondé des Meſſes & Services pour le repos de ſon ame & de celle de ſa femme. Il laiſſa de ſon mariage:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. GERMAIN, mort ſans poſtérité.

3, 4, 5 & 6. PIERRE, né le 16 Mai 1651; FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1654; PHILIPPE, né le 3 Juin 1656; & CATHERINE, née le 16 Janvier 1653, tous morts jeunes.

XII. JACQUES ARTHUYS, né le 9 Juillet 1649, Ecuyer, Sieur de Veaux & de la Gennevraye, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, ſe démit, en 1689, de ſon Office. La qualité d'Ecuyer lui ayant été conteſtée, il ſe pourvut, la même année, en Lettres du Grand-Sceau, pour être maintenu & jouir, lui & ſa poſtérité, des priviléges de Nobleſſe, dans laquelle ſes peres, depuis pluſieurs ſiécles, avoient vécu. Il fit vérifier leſdites Lettres contradictoirement avec M. le Procureur-Général de la Cour des Aides, & le Corps des Habitans d'Iſſoudun. L'Arrêt de ladite Cour qui en prononça l'enthérinement, le déclara *Noble & iſſu d'ancienne race*; & il fut enregiſtré en l'Election Générale d'Iſſoudun. Deux ou trois ans après, ayant été taxé, comme *réhabilité*, à une ſomme de 6000 liv. il en fut déchargé par Arrêt du Conſeil d'État, & compris, lors de l'arriere-ban, dans le rôle des Gentilshommes qui devoient ſervir, ainſi qu'il réſulte du Certificat de M. de *Gaucourt*, pour-lors Lieutenant-Général, & Commandant dans la Province de Berri. Taxé à la taille par les Habitans de la Paroiſſe de Condé, en Bommiers, à cauſe de l'exploitation du domaine de Veaux, il en fut déchargé par Sentence de l'Élection d'Iſſoudun, & le taux auquel il avoit été impoſé, fut réimpoſé ſur ladite Paroiſſe, par Ordonnance de l'Intendant pour lors en place. En 1715, les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe l'ayant auſſi attaqué, il fut, contradictoirement avec eux, maintenu par l'Ordonnance de l'Intendant de Berri, Commiſſaire en cette partie, qui ordonna

qu'il seroit inscrit dans le Rôle des Gentilshommes de la Province, dressé par Arrêt du Conseil en 1697. Il fut choisi par la Noblesse, résidente à Issoudun, pour leur Syndic, au sujet de différentes sommes auxquelles leur Corps avoit été cottisé.

Il épousa, en 1673, Damoiselle *Madelene Penier-de-l'Orme*. Il renounouvella les fondations faites par ses ancêtres à l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, & en fit de nouvelles pour le repos de son ame & de celle de sa femme. Il mourut en 1720, & fut enterré dans la sépulture de ses ancêtres, laissant :

1. & 2. Jacques, né le 20 Novembre 1674, & Jean-Baptiste, né le 9 Août 1675, morts jeunes.

3. Pierre-Joseph, né le 18 Décembre 1682, Profès chez les Peres Jésuites, célébre dans son tems, & mort âgé de 39 ans, après avoir composé plusieurs ouvrages fort estimés; entr'autres, la continuation des révolutions d'Espagne par le Pere d'*Orléans*.

4, 5, 6 & 7. François, né le 23 Août 1687; Jacques, né le 15 Mars 1689; Jean, né le 18 Mars 1690; & Jacques, né le 29 Mars 1691; tous les quatre morts sans alliance.

8. Jacques-François-Xavier, né le 27 Novembre 1692, mort à Orléans le 20 Août 1711, & inhumé dans l'Eglise de Sainte Catherine de cette Ville.

9. Louis, qui suit.

10. Gilbert-François, né le 7 Février 1700, entré au Noviciat des Jésuites le 2 Octobre 1716, d'où il sortit, pour maladie, le 15 Septembre 1717, décédé le 22 Février 1718, & inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun.

11. Jeanne-Ursule, née le 27 Mai 1677, morte, le 30 Avril 1752, sans enfans de son mariage célébré le 11 Avril 1717, avec Messire *Pierre des Gentils*, Chevalier, Seigneur des Rosieres & de Lavau, en Limousin.

12. Catherine, née le 24 Juin 1678, morte jeune.

13. & 14. Autre Catherine, née le 24 Décembre 1680, & Marie-Therese, née le 26 Novembre 1681, toutes les deux mortes Religieuses Professes aux Ursulines de Bourges.

15. Marie, née le 14 Novembre 1685, morte sans alliance.

16. Et Madelene, née le 13 Décembre 1698, & morte Religieuse aux Ursulines de Bourges.

XIII. Louis Arthuys, né le 4 Mai 1697, Ecuyer, Seigneur de Marandé, Veaux, la Gennevraye, Cloix, & autres lieux, a fait foi & hommage le 28 Mai 1734, au Bureau des Finances de Bourges, du Fief & Seigneurie de Marandé, dont il donna aveu & dénombrement le 23 Août 1738. Il avoit épousé, par contrat du premier Juillet 1726, Damoiselle *Madelene de Baraton de Chondai*, dont :

1. Philippe-Amable, qui suit.

2. Mathieu, Chanoine Régulier Mathurin, ancien Prieur, & Seigneur de Saint-James en Saintonge, Ministre-Prieur de la Maison-Dieu à Bar-sur-Seine, né le 2 Juillet 1728.

3. Philippe-Claude, né le 2 Juillet 1729, mort jeune.

4. Philippe-Cyr, Ecuyer, Seigneur de la Gennevraye & de Lur; né le 30 Mars 1732.

5. Et Marie-Anne, née le 8 Janvier 1731, Religieuse aux Ursulines d'Issoudun.

XIV. Philippe-Amable Arthuys, Chevalier, Seigneur de Villement, Président, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Berry, Siége Royal d'Issoudun, a épousé, par contrat du 26 Mai 1754, Damoiselle *Anne de Lestang*, fille de *Pierre-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent, Saint-Caprais, les Turlivins, Saint-Sonig, & autres lieux, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Présidial de Bourges, morte en 1770, dont il a eu :

1. Louis-François-Barthelemi, né le 24 Août 1755, mort le 5 Août 1761.

2. Philippe-Amable, né le 12 Juin 1762.

3. Philippe-Cyr, né le 20 Septembre 1763, décédé le 5 Février 1765.

4. Philippe-Claude, né le 26 Juin 1765.

5. Clément-Médard, né le 15 Avril 1767.

6. Louise-Claude-Elisabeth-Eugenie, née le 28 Décembre 1758.

7. Et Elizabeth-Euphrasie-Catherine-Olive, née le 24 Novembre 1759.

SECONDE BRANCHE.

XI. Pierre Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, second fils de Simon & de *Claude le Large*, épousa, le 7 Février 1650, Damoiselle *Huguette Legier*, dont :

1. Pierre, né le 17 Novembre 1656, mort sans alliance.

2. François, né le 8 Janvier 1662, mort Prêtre-Prieur de Villecelin, en Berry.

3. Jacques, qui suit.

4. Pierre, né le 7 Août 1668, Ecuyer, Sieur des Loges, Garde du Roi, marié en Basse-Bretagne. On ignore le nom de la famille de sa femme, & s'il a eu des enfans.

5. Claude, né le 8 Février 1670, mort jeune.

6. Anne, née le 9 Octobre 1650.

7. Claude, née le 24 Septembre 1652.

8. Jeanne, née le 26 Septembre 1654.

9. Marie-Josephe, née le 31 Août 1660.

10. Et Jacquette, née le 7 Août 1666, toutes mortes jeunes.

XII. Jacques Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, fut Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes établis à Metz, ensuite Lieutenant au Régiment Lyonnois, Infanterie : il épousa en premieres nôces, le 6 Février 1689, *Marie Chef-de-Ville*, veuve de noble *François-Marie Lombus*; & en seconde nôces, le 18 Juin 1724, à Saintes en Saintonge,

Dame *Benigne de Meaux*, veuve de Messire *Charles de Beaucorps*, Ecuyer, Seigneur de la Bercherie & Guillonville, fille de Messire *Louis de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, & de Dame *Madelene Hérisson*. Il n'a point eu d'enfans du second mariage; & du premier sont nés :

1. JACQUES, né le 27 Novembre 1692, mort au berceau.

2. Et JACQUES-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, épousa, en premieres nôces, *Elisabeth Bremer*, fille de *N.... Bremer*, Irlandois de nation, & négociant à la Rochelle; & en secondes noces, Damoiselle *Laurence de Grégoireau*, fille de Messire *Laurent de Grégoireau*, Conseiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont il n'a point eu d'enfans. Il est mort le 8 Février 1746. Il a eu de son premier mariage :

1. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Planchonnerie, né le 20 Juillet 1740.

2. CLÉMENT-MÉDARD, appellé *le Chevalier de la Planchonnerie*, Garde du Roi, Compagnie de *Luxembourg*, né le 15 Janvier 1741.

3. Et JEANNE GENEVIEVE, morte en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

IX. GUILLAUME ARTHUYS, quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Catherine Bigot*, Seigneur d'Arthuys, Terre située dans le pays Chartrain, & de Villesaison, fut Conseiller & Secrétaire du Roi, sous CHARLES IX, & Contrôleur Général des Guerres sous HENRI IV. Il épousa Damoiselle *Marie Brébard*, & mourut à Gisors, en Normandie, où il étoit pour le service du Roi. Son corps fut porté à Issoudun, & inhumé, le 18 Novembre 1590, dans l'Abbaye de *Notre-Dame*, Ordre de Saint-Benoît, ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire, & de l'inscription qu'on voit encore sur sa tombe. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit.

2. JACQUES, Ecuyer, vivant en la Châtellenie de Dangeau, l'an 1602.

3. Et DAVID, Ecuyer, Sieur des Cormes, dans la Châtellenie de Corville, qui y vivoit en 1600.

X. JEAN ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Villesaison, servit honorablement en qualité d'Officier, & épousa Damoiselle *Marthe Couronnée*, dont il eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu d'Arthuys, marié en 1660, à Damoiselle *Elizabeth de Gallot*, demeurante, en son vivant, en la Généralité d'Orléans.

2. Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de Villesaison, qui épousa Damoiselle *Louise de Gallot*, sœur de la femme de son frere. Sa Noblesse lui ayant été contestée, ainsi qu'à son frere, il y fut maintenu par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 25 Avril 1669, contradictoirement avec les Traitans pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse, dans la Généralité d'Orléans. On ne connoît point les descendans de cette branche.

Les armes, comme ci-dessus.

* ARTOIS : C'est une Province des Pays-Bas, située entre la Flan-

dre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambrésis. *Arras* en est la Capitale. Le Comté d'Artois fut érigé en Pairie par le Roi PHILIPPE LE BEL, au mois de Septembre 1297, en faveur de ROBERT II, Comte d'Artois. Ce Comté-Pairie fut adjugé, en 1309, à MAHAUD, fils du Comte ROBERT II, par préférence à ROBERT d'Artois, son neveu.

JEANNE de Bourgogne, fille unique de MAHAUD, Comtesse d'Artois, & d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, épousa le Roi PHILIPPE *le Long*. JEANNE de France, leur fille aînée, femme d'EUDES IV, Duc de Bourgogne, hérita de l'Artois, & le transmit à son petit-fils PHILIPPE, Duc de Bourgogne, par sa mort sans enfans. MARGUERITE de Flandres, sa cousine, qui lui étoit fiancée, lui succéda au Comté d'Artois. Elle épousa PHILIPPE de France, premier Duc de Bourgogne de la seconde race. Ses descendans jouirent de ce Comté, qui passa dans la Maison d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne, fille de son arriere-petit-fils, avec MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur. LOUIS XI se saisit d'Arras.

Les Comtes d'Artois ont commencé à ROBERT de France, I du nom, Comte d'Artois, Seigneur de Saint-Omer, &c. surnommé le *Bon* & le *Vaillant*, troisieme fils de LOUIS VIII, Roi de France, & de BLANCHE de Castille; tué en 1249, âgé de trente-trois ans, à la bataille de Massour.

La branche masculine des Comtes d'Artois & d'Eu a fini à CHARLES d'Artois, mort en France le 25 Juillet 1472, âgé d'environ soixante-dix-huit ans. Cette branche a duré environ deux cents cinquante ans, &, par le défaut de mâles, la Couronne de France reprit son droit sur le Comté d'Artois, qui en étoit sorti par appanage.

C'est sous PHILIPPE III que l'Artois fut conquis par les François, en 1640, & il leur a été cédé par la paix des Pyrénées, en 1659, & par celle de Nimégue, en 1678. En 1757, le Roi a donné le titre de Comte d'Artois à un de ses petits-fils, fils de feu Monseigneur le Dauphin.

Les armes: *semé de France, au lambel de quatre pendants de gueules: chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

—ARTUR: CHARLES & PHILIPPE D'ARTUR, demeurants à Pontorson, en Normandie, Election d'Avranches, furent maintenus dans leur Noblesse en 1666. Le dernier, grand Doyen de la Cathédrale d'Avranches, mort depuis quelques années, étoit de cette famille.

Les armes: *de gueules, à une coquille d'or, au chef cousu d'argent.*

— ARVIEUX: famille de Provence, maintenue dans sa noblesse par l'Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant de la Province, le 5 & le 11 Août 1710. Elle est établie à Marseille.

I. PIERRE ARVIEUX, qualifié *noble* dans les différens actes qu'il passa aux années 1515, 1516, &c. est le chef de cette famille.

II. ANTOINE D'ARVIEUX, son fils, épousa *Claudine Léotolde*, & testa le 7 Novembre 1533. Il eut de son mariage,

III. Laurent d'Arvieux, qui épousa, le 19 Octobre 1539, *Françoise Bartin*, dont, entr'autres enfans,

1. Laurent, qui suit.

2. Et Balthazard, rapporté ci-après.

IV. Laurent d'Arvieux se maria, le 19 Mars 1585, avec *Marie Motet*, dont Louis marié à *Marguerite Lambert*, de laquelle il eut Jean, dont les fils terminerent la branche à Laurent, qui fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Montcarmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, le 12 Avril 1637. Il fut envoyé par le Roi à la Porte-Ottomane, & auprès de plusieurs autres Puissances pour des affaires importantes, dont il s'acquitta avec succès. Il testa le 8 Juin 1693, & mourut sans laisser de postérité de son mariage avec *Marguerite Fabre*. Il a laissé des Mémoires très-curieux de ses Voyages du Levant, & de ses négociations pour le service du Roi.

IV. Balthazard d'Arvieux, fils cadet de Laurent & de *Françoise Bartin*, épousa *Jeanne Savine*, dont il laissa,

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. Et François, qui testa le 4 Juin 1630.

V. Jean-Baptiste d'Arvieux, I du nom, testa le premier Juin 1662, & eut de sa femme *Anne de Ravelli*,

VI. François d'Arvieux, marié avec *Françoise d'Espierre*, qui testa le 31 Octobre 1692, & laissa, entr'autres enfans,

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. Et Laurent, rapporté ci-après : l'un & l'autre maintenus dans leur noblesse, comme on l'a dit plus haut, les 5 & 11 Août 1710.

VII. Jean-Baptiste d'Arvieux, II du nom, épousa *Dorothée de Moustier*, le 22 Novembre 1706. Il est né de ce mariage,

1. Jean Baptiste, qui suit.

2. Et Jean-Joseph, tous les deux mariés.

VIII. Jean-Baptiste d'Arvieux, III du nom, a plusieurs enfans du mariage qu'il a contracté, le 11 Janvier 1743, avec *Madelene Turcon*.

VII. Laurent d'Arvieux, fils cadet de François & de *Françoise d'Espierre*, épousa, par contrat du 8 Juillet 1702, *Catherine Vernier*, dont,

Une fille, mariée à *Joseph Bouguier*, de la Ville de Marseille.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, couronné de même, à l'antique.*

— ARVILLARS : Les Seigneurs d'Arvillars, qui tiroient leur origine de Humbert, bâtard de Savoye, ont soutenu avec gloire l'honneur du sang dont ils étoient sortis. Ils ont donné des marques de leur courage en plusieurs occasions ; ce qui leur gagna l'estime des Ducs de Savoye, qui, en récompense de leurs services, leur donnerent plusieurs Terres & Fiefs ; mais Jean de Savoye, petit-fils de Humbert, de cette Maison, étant mort en 1469, sans successeur, cette branche s'éteignit avec lui, après un régne d'environ cent ans.

Les armes : *de* Savoye, *à la Croix chargée de cinq mufles de lion de sable.*

ARVISENET, François d'Arvisenet, Seigneur d'Auranges, Conseiller au Parlement de Besançon, obtint, par Lettres du Roi, du mois de Mars 1726, enregistrées à Dole, la confirmation du titre de *Marquis*, qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ARZAC, anciennement ARAZAC, famille de Rouergue.

Antoine d'Arazac, Seigneur de la Force, & co-Seigneur de Campnac & de Gilorque, en Rouergue, fut marié, le 9 Mai 1556, avec *Madelene Isarn*, fille d'*Armand Isarn*, Seigneur de Fraissinet & de Cornac, en Rouergue, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Baron de *Terride*, & de *Gabrielle Hérail du Brésis*.

Guyon d'Arzac, son arriere petit-fils, Ecuyer, Seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, épousa, le 20 Juillet 1697, *Marie de Saint-Chamaran*, fille de *N.... de Piéronenç-de-Saint-Chamaran*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, de Murat & de Verriere, & de *Louise de Senneterre*.

Louise-Christine d'Arzac, leur fille, née le 10 Novembre 1717, fut reçue à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1728, sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en fasce, & un mouton d'argent, passant sur une terrasse de sinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

* ASFELD, ou HARSEFELD : nom d'un Fief dans le Duché de Brémen, en Allemagne, que la Reine Christine de Suéde donna à *Pierre Bidal*, pere de *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France, le 7 Mars 1743. *Voyez* BIDAL.

—ASNIERES, en Saintonge : c'est une des plus anciennes Maisons de cette Province, qu'on peut remonter, par des époques certaines & justifiées, jusqu'à 1235 : elle a formé plusieurs branches. Nous ne parlerons ici que de la branche aînée.

I. Elle remonte à Ponthieu d'Asnieres, qualifié *Miles*, qui fut pere de Guillaume, qui suit.

II. Guillaume d'Asnieres, héritier de Ponthieu dans la Seigneurie de Gibran, Ville de Tonnay-Charente, & Taillebourg, fut aussi qualifié du nom de *Miles*. Il eut pour enfans.

1. Gombaud, qui suit.

2. Et Thibaud, ce qui est justifié par son testament de 1285, en faveur de ses petits-enfans, enfans de *Gombaud*.

Thibaud d'Asnieres fut reconnu *noble*, & *fils de Chevalier*, par Arrêt du Parlement de Paris, de Pentecôte de 1270, qui le déclare exempt d'une taille levée par Saint-Louis, Roi de France, ainsi qu'il est rapporté au Chapitre 101 du Traité de la Noblesse, par *André de la Roque*, imprimé en 1678, à Paris, chez *Etienne Michallet*, rue Saint-Jacques.

III. Gombaud

III. Gombaud d'Asnieres, frere aîné de Thibaud; aussi Chevalier, fut Seigneur de la Terre & Seigneurie d'Afnieres, ce qui est justifié par la concession à lui faite, par le Seigneur de *Pons*, du Fief des Cermilleres, en 1235, afin de le tenir de lui sous la même foi & hommage que ladite Terre d'Asnieres; ce qui s'est perpétué, & se pratique encore aujourd'hui envers la Sirie de *Pons*. Gombaud eut pour enfans,

1. Gombaud, II du nom, qui suit.

2. & 3. Guillaume; & Adélaïde, qui épousa en 1307, *Guillaume-Audouin Valter*, Seigneur de Chassaigne. Il est prouvé, par leurs partages de 1320, que Guillaume & Gombaud étoient freres.

IV. Gombaud d'Asnieres épousa, en 1317, Demoiselle *Anne de Monmusson*, fille du Comte de *Monmusson*, Souverain du Blayais; ce qui prouve bien l'ancienneté & la noblesse des d'Asnieres, sans laquelle le Comte de *Monmusson* n'auroit pas marié sa fille à Gombaud d'Asnieres: le contrat de mariage est en Anglois. Gombaud testa en 1327 & en 1360; &, par ses deux testamens, il institua son héritier universel Hélie, son fils unique, qui suit, & dota sa fille Adélaïde de la Terre de Gibran, qui, par cette voie, est sortie de la famille des d'Asnieres; & il nomma *Anne de Monmusson*, son épouse, tutrice de leurs enfans.

V. Hélie d'Asnieres, à qui Guillaume, son oncle, fit donation de tous ses biens, par son testament de 1318, épousa *Marguerite du Pui*. Il eut de son mariage,

VI. Séguin d'Asnieres, qui, en 1447, épousa *Hélie Fricon*. Il étoit revêtu de la Charge & du Titre de *grand Brigandinier* de Saintonge: son mariage est confirmé & justifié par l'arrangement & réglement des droits, faits, en 1448, entre Séguin d'Asnieres, & *Louis Ponthieu*, oncle maternel de ladite *Fricon*. Le même Séguin fut, en 1460, saisi de la moitié de la Terre de Besac, en Blayais, par *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Yonzac. Il eut avec ladite Damoiselle *Fricon*.

VII. Jean, Seigneur d'Asnieres, la Chapelle, le Breuil, de Vilars, la Malteniere, Bougneau, & autres terres, échangea, en 1485, avec *Gui*, Seigneur de *Pons*, les fiefs, rentes & domaines qui lui appartenoient dans les Paroisses de Montis, Montignac, Bougneau & autres, dont il jouissoit, ainsi que les Seigneurs d'Asnieres, ses prédécesseurs, en avoient joui. Jean d'Asnieres eut d'un premier mariage Jean, qui suit; il se remaria, le 27 Décembre 1492, avec Dame *Jouine de Glénais*.

VIII. Jean, son fils, se maria en même tems avec Demoiselle *Jeanne Suarde*, fille du premier mariage de ladite *de Glénais*. Il en eut,

IX. Jean d'Asnieres, III du nom, qui épousa Demoiselle *Jeanne de la Chassagne*, fille du premier Président du Parlement de Bordeaux; ce qui est justifié par acte de remplacement des droits du 4 Août 1540, où ce Jean est qualifié fils d'un autre Jean. Par son testament de 1561, Il est justifié qu'il eut pour enfans;

1. François, qui suit.

2. Duch, qui eut pour son partage la Terre d'Asnieres. Il fut Gentilhomme du Roi Henri IV. Il eut une fille nommée Jacquette, qui porta la Terre d'Asnieres dans la famille des *de Lage-de-Volude*.

3. & 4. Un autre François, & Jeannot, dont on ignore la postérité.

X. François d'Asnieres, l'aîné, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut marié, 1°. à Demoiselle *Françoise de Maisonnets*, & 2°. avec *Françoise Jounier*. Il eut du premier lit :

1. Jacques-Olivier, qui suit.

2. Et Pierre, Ecuyer; ce qui est justifié par le partage fait entr'eux, du 15 Janvier 1586.

Pierre d'Asnieres est auteur de la branche cadette qui subsiste, dans le Marquis d'Asnieres, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires. De la même branche est François, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, retiré du service à cause des blessures qu'il a reçues en Italie.

XI. Jacques Olivier d'Asnieres, épousa, par contrat du 29 Septembre 1650, Demoiselle *Marguerite de la Guyonnie*; de ce mariage est issu,

XII. Léon d'Asnieres, qui se maria, en 1605, avec Demoiselle *Gabrielle de Lezay*, fille de *François de Lezay*, Chevalier des Ordres, & Lieutenant de Roi de la Basse-Marche; de ce mariage sont issus,

1. Robert, qui suit.

2. N... d'Asnieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie, connu sous le nom de *Chevalier de Saint-Palavir*. Il la commanda en Italie, où il fut tué.

3. Et N... qui fut Abbé de Conat, en Saintonge, puis Archevêque de Vienne.

XIII. Robert d'Asnieres justifia de sa noblesse devant Monsieur *Barentin*, Commissaire départi en la Généralité de Poitiers, & il fut déclaré, en 1657, *noble*, & devoir jouir, ainsi que ses successeurs, des priviléges de la noblesse; & défenses furent faites de les y troubler. Il épousa, par contrat du 19 Avril 1657, Demoiselle *Marie de Barbeziere*, fille du Seigneur *de la Sourdiere*, & sœur de Messieurs de *Barbeziere*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, qui commanderent en Italie en 1700; de son mariage il eut :

XIV. François d'Asnieres, II du nom, Seigneur de Lage-Lisant, qui se maria, par contrat du premier Juin 1675, avec Demoiselle *Françoise Guillon-de-Monlévrier*. Il fut Ingénieur du Roi, & mourut de ses blessures, au service. Ses enfans furent :

1. Paul, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, qui n'eut qu'une fille de son mariage, rapportée ci-après.

2. Et Henri-François, qui suit.

XV. Henri-François, Ecuyer, a servi dans le Régiment d'Anjou, en qualité de Capitaine, & s'est retiré après vingt-deux ans de service.

Il s'est marié, le 3 Avril 1709, avec Demoiselle *Henriette Céleste de Bertineau.* De ce mariage est né,

XVI. Henri-Paul d'Asnieres, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & Saint-Denis, marié, par contrat du 15 Octobre 1743, avec Marie-Anne d'Asnieres, sa cousine-germaine, fille de Paul d'Asnieres, Seigneur de la Chapelle, frere de Henri-François. Henri-Paul a servi dans le Régiment de la Marine, en qualité de Lieutenant, & il est aujourd'hui Capitaine-Général de la Garde-Côte de Mortagne, en Saintonge. Il a de son mariage,

XVII. Léon d'Asnieres, Ecuyer, âgé de dix-sept ans en 1769, Capitaine de la Compagnie détachée de *Saint-Disant*, Garde-Côte de Saintonge.

La Maison d'Asnieres s'est toujours perpétuée & soutenue, sans altération; & plusieurs de ce nom ont été décorés de Charges & titres honorables. Jean d'Asnieres, marié avec Mademoiselle *de la Chassaigne*, fut Gouverneur de Pons, suivant les provisions à lui données par Henri III, Roi de Navarre, depuis Roi de France, sous le nom de Henri IV, datées de Coutras, du 16 Octobre 1580. Le Roi eut une confiance entiere en sa valeur, & lui donna la garde de la Ville de Pons, qui étoit alors en bute aux ennemis. Jean d'Asnieres commanda la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois, & fit lever le siége du fort de Saint-Basile, en Guyenne, que le Duc de *Biron* assiégeoit; c'est ce qui se prouve par une Lettre de Henri IV, par laquelle il le traite de *cousin*, & de son *bon ami*, & le remercie de ses bons services.

Les armes : *d'argent, à trois croissans de gueules, deux en chef & un en pointe; deux centaures* pour supports.

Par le contrat de mariage de Léon d'Asnieres avec Mademoiselle *Gabrielle de Lezay*, en 1655, il est stipulé que l'aîné du nom d'Asnieres, pourra seul porter *Merlusine* sur ses armes, & *deux centaures* pour supports. *Mémoire de famille envoyé.*

*ASNOIS : Bourg, avec un ancien Château autrefois fortifié, & le chef-lieu d'une Terre qui étoit anciennement une des plus considérables du Nivernois, possédée dès le onzieme siécle par la Maison de *Saint-Vérain.*

Regnaud de Saint Vérain, surnommé *Rongefer*, Chevalier, Sire d'Asnois, affranchit, en 1304, les habitans d'Asnois & dépendances, de l'état de servitude, & en obtint confirmation du Roi Philippe *le Bel*, & de Louis de Flandres, Comte de Nevers. *Isabelle de Saint-Vérain*, sa petite-fille, porta cette Terre à *Jean de Beaujeu* dit *du Colombier*, Chevalier, Chambellan du Roi, vivant en 1380 & 1396, issu des Comtes de Forez.

Pierre de Beaujeu, dit *du Colombier* & *de Montcoquier*, leur fils, fut pere de *Blénet de Beaujeu-Montcoquier*, qui vendit, le 25 Mai 1469, la Terre d'Asnois à *Pierre de Digoine*, Seigneur de Thianges, Chevalier, sous la réserve du Château & place forte dudit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Asnois-le-Château*, & dont la propriété & Sei-

gneurie passa dans la Maison de *Salazart*, par le mariage, en 1497, de *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, sa petite-fille, avec *Louis de Salazart*, I du nom, dit *de Montaignes*, Chevalier, Seigneur de Montaignes. La Seigneurie d'Asnois-le-Bourg, & le restant de ladite Terre vendus par *Blenet de Beaujeu*, passa de *Pierre de Digoine* à sa petite-fille *Anne de Digoine*, qui la porta en dot à *Jean de Damas*, II du nom, Seigneur de Marcilly, & que *Georges de Damas*, leur fils, vendit, en 1487, à *Jeanne de Corbigny*, veuve d'*Adrien de Perréaul*, Seigneur d'Agrie près Nevers, dont la fille *Léonarde*, Dame d'*Asnois-le-Bourg*, épousa, en 1509, *Armand de Cleves*, Seigneur engagiste de Cressy en Ponthieu. La postérité féminine des Seigneurs d'*Asnois-le-Château* & d'*Asnois-le-Bourg* est fondue dans le même siécle, par mariage, dans la Maison *de Blanchefort*, qui réunit la totalité de cette Terre. *Voyez* BLANCHEFORT.

* ASSAC, en Béarn, Diocèse de Lescar : Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres du mois de Février 1652, en faveur de *Jean de Nogués*, II du nom, Seigneur de Saint-Aubin, Assac, Castaing, Somolon, & Cauna ; créé ensuite Conseiller d'Etat pour servir par sémestre. Sa postérité subsiste en son arriere-petit-fils *Antoine*, Baron d'Assac, Conseiller au Parlement de Pau, & Marié à *N..... de Sault*.

— ASSÉ (D'), famille du Maine. JEAN D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit au commencement du douzieme siécle.

JEAN D'ASSÉ, un de ses descendans, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit avant l'an 1478, avec *Agnès de la Motte*, sa femme, Dame de Montfaucon, fille de *Robin de la Motte*, & de *Jeanne Bignon*.

FRANÇOIS, leur fils, Sieur de l'Epinai, eut pour frere puîné JEAN D'ASSÉ, Prêtre, Chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au Château de Montfaucon.

GUY, fils aîné de FRANÇOIS & de *Catherine de Mondoulcet*, épousa, par contrat du 15 Juillet 1501, *Jacquine de Maridor*, dont sont issus RENÉ & LOUISE : celle-ci fut mariée à *Jean de l'Enfernat*, Sieur de Villiers.

RÉNÉ D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfaucon, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épousa, le 30 Novembre 1572, *Françoise le Clerc-Coullaine*, fille de *Jacques*, & de *Mathurine de Charnieres*, Dame de Coullaine, dont est sorti

RENÉ D'ASSÉ, marié, le 11 Août 1620, à *Renée Thierry-de-la-Prévalaie*, fille de *Julien*, Seigneur de la *Prévalaie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Esther du Bouchet-de-Sourches* : dont,

1. CHARLES, qui suit.
2. HUBERT, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, & Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Roi.
3. Et NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Rennefort.

CHARLES D'ASSÉ, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, l'Epinai, Rennefort, Saint-Victor & le Verrier, Capitaine-Lieutenant au Regiment des Gardes de Sa Majesté, épousa, par contrat de 1650, *Renée Goddes*,

fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Perriere, & de *Marie d'Agonay*, dont

CHARLES D'ASSÉ, qui épousa le 28 Septembre 1695, *Louise-Marie Chevalier-de-Sceaux*, niéce de *François Chevalier*, Evêque d'Alais, & fille de *Jacques Chevalier*, Seigneur de Sceaux, & de *Françoise Petit-de-la-Guierche*. Ils eurent, entr'autres enfans,

ARMAND D'ASSÉ, né le 22 Octobre 1696, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le 22 Octobre 1710, sur les preuves de sa noblesse.

Le Marquis d'ASSÉ a épousé en secondes noces *N...... de Parsac*, dont deux filles.

Les armes : *parti, emmanché d'argent & de sable de huit piéces.*

ASSI, en Berri. HUGUES D'ASSI, Ecuyer, Seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne de Murat*, son épouse, veuve alors de *Claude de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, SILVAIN D'ASSI, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié avec *Gabrielle d'Areau*, fille de *Silvain d'Areau*, Ecuyer, Seigneur de Puisdauzon, & d'*Anne de Breuil*, dont est issu, entr'autres enfans, ANNE-ROSE D'ASSI, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1695, sur les preuves de sa noblesse, justifiée par titres jusqu'à FRANÇOIS D'ASSI, son quatrieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Ormeaux & du Lourdet avant l'an 1540.

Les armes : *d'argent à un lion de sable, armés & lampassés de gueules, & un chef de même, chargé de deux croissans d'argent adossés.*

— ASSIGNIES, Maison des plus anciennes de l'Artois. Le Château d'Assignies est situé proche la ville d'Aire.

MARTIN D'ASSIGNIES, qui vivoit au commencement du treizieme siécle, épousa CATHERINE D'ASSIGNIES sa parente, & fut pere de

MARTIN II, Sire d'ASSIGNIES, marié a *Marie de Renti*, dont le fils JEAN I eut de sa femme *Jeanne de Cambrin*, JEAN II, Sire d'ASSIGNIES. Celui-ci épousa *Marie de Tourmignies*, dont naquit

JEAN III, Sire d'ASSIGNIES, Commandant cinq cents Lances pour le service du Duc de Bourgogne. Il fut pere, par *Jeanne de Barbançon*, de

LÉON, Sire d'ASSIGNIES, Commandant quinze cents lances pour MAXIMILIEN D'AUTRICHE. Il mourut le 12 Février 1517. De son mariage avec *Marie de Lannois* sortirent

PONTHUS & ANTOINE, par lesquels la Maison se partagea en deux branches principales. La branche d'ANTOINE, bisayeul du Marquis, créé en Octobre 1672, porte : *vairé or & azur, au franc quartier de sable, chargé d'une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas.*

PONTHUS, Chevalier, Seigneur d'ASSIGNIES, épousa, *Sainete Pinchon*, dont le fils aîné,

JACQUES, Sire d'ASSIGNIES, testa le 12 Janvier 1603, & laissa de *Catherine de la Waequerie*,

FRANÇOIS, Sire d'ASSIGNIES, qui testa le 2 Septembre 1634, & que sa femme *Antoinette de Bosquet* rendit pere de

Jean, IV du nom, Seigneur d'Assignies, de la Tourelle, &c. marié à *Marie-Françoise le Blanc.* Il en eut,

Alexandre-Charles, Sire d'Assignies, & de Bertoul, Baron de Bailleul, qui de sa seconde femme *Louise de la Hamaïde*, laissa

Eustache-Eugène, Seigneur d'Assignies, &c. marié le 10 Novembre 1718, à *Marie-Anne-Josephe de Saluces-Bernenicourt.* De ce mariage sont sortis,

1. Joseph-Alexandre, Baron d'Assignies & de Bailleul, Sire de Bertoul, marié en Mars 1753, avec *Anne-Marie-Josephe-Aldegonde de Vanderburch*, Chanoinesse à Denain.

2. Marie-Joseph-Ernest-Eugene, Abbé.

3. Antoine-François-Joseph.

4. Et Ernestine-Josphe-Valpurge, Chanoinesse du Chapitre de Maubeuge.

Antoine d'Assignies, frere puîné de Ponthus, fut Seigneur d'Allouaigne, Avoué de Therouane, & créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles V, du 28 Janvier 1554; il mourut le 2 Novembre 1590, & laissa de ses deux femmes *Jeanne le Chevalier*, & *Jeanne le Fœutre*, deux fils du nom d'Antoine. Du premier sortent les Marquis d'*Assignies*; & du second les Comtes d'*Oisi*.

Antoine d'Assignies, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, né du premier lit, fut Lieutenant-Général des Hommes-d'Armes ès Pays-Bas, & mourut en 1614: il avoit épousé *Barbe d'Ausai*, Dame de Lumbres-lez-Douai, Lambrechies & Acquembronne, mere d'Oudard d'Assignies, Seigneur d'Allouaigne, marié à Jeanne d'Assignies, sa parente. De ce Mariage sortit

Jean-Baptiste d'Assignies, créé *Marquis de Wendi*, par Lettres du mois d'Octobre 1676, qui épousa *Jeanne-Cornille de Bauffermez*, fille d'*Adrien*, Baron d'Esne, Pair héréditaire du Cambrésis. Elle fut mere, entr'autres, de

Octave-Eugene, Marquis d'Assignies, marié en 1685, avec *Marie Florence de Markais*, Dame de Werguin. Il eut pour fils François-Eugene, Marquis d'Assignies, Seigneur de Werguin, marié le 24 Juillet 1714, à *Marie-Philippe-Alberique du Châtel*, de laquelle il a eu trois enfans:

1. Charles-François-Florent, Marquis d'Assignies, Avoué de Thérouane, marié, en 1740, avec *Marie-Madelene-Josephe-Alexandrine de Tramecourt*, dont est née Marie-Françoise-Constance-Antoinette d'Assignies.

2. Florent-Albert-François, Capitaine d'Infanterie.

3. Et Marie-Philippe Alberique, reçue Chanoinesse à Denain le 13 Septembre 1743.

Philippe de Tournai, Chevalier, Seigneur d'Oisi, en faveur duquel Oisi, Seigneurie en Artois, autrefois du Cambresis, fut érigé en Comté en 1665, institua, le premier Mai 1678, pour son héritier universel, son cousin Julien-Eustache d'Assignies, le substituant aux nom & armes de Tournai. Celui-ci étoit fils d'Eustache d'Assignies, Seigneur

d'Hacquedorne, & de *Marie de Watripont*, & petit-fils d'ANTOINE D'ASSIGNIES, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurlud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournai*, tante de *Philippe*, & étoit né du second mariage d'ANTOINE-D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin ANTOINE D'ASSIGNIES, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis d'Assignies & de Wendi.

JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, qui mourut le 13 Mai 1687, laissa de sa premiere femme, *Françoise Taffin*, JEAN EUSTACHE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, marié le 26 Juin 1687, à *Marguerite-Claire de Berg-Saint-Winox*. Il mourut à Oisi le 1 Septembre 1716, & eut pour fils,

CHARLES-JOSEPH-EUGENE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, Colonel d'Infanterie, Commandeur de Saint-Lazare, mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, à soixante-dix-ans, le 19 Juillet 1764, & a laissé de son mariage contracté, le 9 Juillet 1719, avec *Bénigne de Maffuau*:

1. EUSTACHE-JOSEPH, Marquis d'Oisi, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, marié le 26 Mars 1753, avec *Marie-Louise-Guilaine le Coq-de-Humbekq*.

2. GABRIEL-JOSEPH, Chevalier de Malte.

3. Et LIDIE-BENIGNE, née le 28 Octobre 1740.

Les armes de TOURNAI-D'ASSIGNIES-D'OISI, sont: *d'or, à trois lions naissans de gueules, armés & lampassés d'argent.*

Il y a deux familles d'ASSIGNIES en Berry, dont les armes sont différentes.

—ASSIGNY, dans l'Auxerrois. Suivant des preuves faites pour l'Ordre de Malte, JEAN d'ASSIGNY, Ecuyer Sieur du Fort & de Moulin, lors de la revue & montre, le 12 Juin 1634, promit par serment de faire le service qu'il devoit au ban & arriere-ban, avec un Archer & deux Chevaux, à cause de ses Seigneuries de Moulin & de Pont. Il épousa Damoiselle *Perette le Chantier*, fille & héritiere de feu *Guillaume le Chantier*. Il rendit foi & hommage en 1538, pour la moitié des Fiefs, Terres & Seigneuries du Pont-Marquis, du Rond, de Moulin, de la Terre de Guerrins, des Pichons & des Agnons, situés dans la Paroisse de Moulin, ensemble de la totalité de Forest, Paroisse de Leuvigny, mouvants de Madame *Françoise d'Anjou*, Comtesse de Dammartin, à cause de sa Baronnie & Grosse-Tour de Toucy, biens que lui avoit apportés *Perette le Chantier*, son épouse, Il en eut

ARTUS d'ASSIGNY, Sieur du Fort, Capitaine, Gouverneur de l'Auxerrois, qui eut, par un brevet du Roi, du 18 Mars 1554, la Charge & conduite de trois cents hommes François pour le Piémont. Le Roi CHARLES IX écrivit à ARTUS D'ASSIGNY, dit *le Capitaine Fort*, pour arrêter le Sieur *de la Borde*, porteur de Commissions pour lever des Soldats, au nom du parti assemblé à Orléans, & même d'employer main-forte pour dissiper l'assemblée. Il eut pour fils.

GUILLAUME D'ASSIGNY, dit *la Motte*, Ecuyer Seigneur du Fort, &

du Pont-Marquis, qui eut une Commission du 13 Septembre 1518, de FRANÇOIS, fils de FRANCE, Duc d'Anjou & d'Alençon, de mettre sur pied une Compagnie de cent Arquebusiers, pour la défense de la liberté des Pays-Bas. Il rendit hommage le 25 Juin 1611, pour la Seigneurie du Fort-d'Assigny, dit *la Motte*, au Cardinal de *Joyeuse*, comme tuteur & curateur de Mademoiselle la Duchesse *de Montpensier*. Il épousa, par contrat passé le 29 Mars 1580, Demoiselle *Louise le Bourgoin*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Faulen, Chamleverier, & Graissigny, & de *Louise du Guilly*. *Louise le Bourgoin*, après la mort de son mari, obtint, par Sentence de l'Election de Gien, du 1 Juillet 1634, de jouir des priviléges attribués à la Noblesse. Les enfans nés de leur mariage sont,

1. LOUIS ou LOUP, qui suit.
2. Et FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiste de Melun*, dont il paroît qu'il y a eu des enfans.

LOUIS, ou LOUP D'ASSIGNY, Ecuyer sieur du Pont-Marquis, épousa, par contrat du 12 Octobre 1613, Demoiselle *Edme de la Grange-d'Arquin*, fille de Messire de *la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquin. De ce mariage naquit

ANTOINE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin-Forest, Châtres, & autres lieux; Capitaine des Chevaux-Légers, par commission de 1651, rendit foi & hommage en 1654 de ses Terres & Seigneuries de Châtres au Maréchal de *la Motte-Houdancourt*, comme relevant du Marquisat de Toucy. Il fut pourvu, le 30 Janvier 1658, de la Charge de l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, & eut ordre de MM. les Maréchaux de France, le 24 Juin 1671, de terminer les différends survenus entre les Sieurs de *la Grange* & d'*Arquin*, Gentilshommes du Bailliage d'Auxerre. Il épousa, par contrat du 26 Mars 1656, Damoiselle *Lucrece d'Ouette*, sœur de Messire *François d'Ouette*, Chevalier, Seigneur de Saint-Valerien de Rieux, &c. Enseigne aux Gardes du Roi, & de *Louis-Octave-Pierre*, & d'*Anne d'Ouette*, dont

LOUIS-ACHILLE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. Il s'est marié, par contrat passé, le 19 Septembre 1686, pardevant *Mouffle* & son Confrere, Notaires à Paris, avec Damoiselle *Edmée-Genevieve de Louvier*. Il en a eu

JEAN-BAPTISTE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. né le 8 Avril 1707, & baptisé le 2 Février de l'année suivante. Il n'a qu'une fille mariée au Comte de *Campigny*, son cousin-germain, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie.

Les armes; *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'une fasce vivrée d'or.*

* — ASTARAC: Pays, avec titre de Comté en Gascogne. Le premier de ces Comtes est *Arnaud Garcie*, troisieme fils de *Garcie-Sanchès-le-Courbé*, Duc de Gascogne, qui eut en partage le Comté d'*Astarac*.

JEAN III, vingt-cinquieme Comte d'ASTARAC, mort en 1503 ou 1504,

1504, ne laissa que trois filles, l'aînée, nommée MARTHE ou MATHE, lui succéda au Comté d'Astarac qu'elle porta à *Gaston de Foix*, III du nom, son mari. Elle mourut en 1551; on prétend que le Comte *de Foix* vendit le Comté d'Astarac à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & l'on ajoute qu'en la personne de GASTON finirent les Comtes d'ASTARAC. Cette opinion peut être vraie à certains égards, c'est-à-dire par rapport à la vente de quelques droits seigneuriaux, mais elle ne l'est pas en ce qui concerne la succession des Comtes d'ASTARAC.

Fréderic de Foix, fils de *Gaston III*, & de MARTHE d'ASTARAC, fut *Comte d'Astarac*, & mourut en 1571. Il eut pour successeur son fils

Henri de Foix, mort en 1573, dont la fille *Marguerite de Foix*, morte en 1593, porta le Comté d'Astarac à son mari *Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon.

Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, fils de *Louis*, fut Comte d'Astarac, & mourut en 1661. Ses biens ayant été saisis réellement, le Comté d'Astarac fut adjugé, par décret, à *Gaston-Jean-Baptiste*, Duc de *Roquelaure*, mort en 1683.

Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, mort en 1738, fils de *Gaston-Jean-Baptiste*, fut également Comte d'Astarac. Il ne laissa que deux filles, la Duchesse de *Rohan*, & la Princesse de *Pons*, qui ont hérité du Comté d'Astarac. *Voy*. ROQUELAURE.

* ASTE ou ASTER, dans le Comté de Bigorre, Vicomté qui est de tems immémorial dans la Maison de *Grammont*. *Voyez* GRAMMONT.

— ASTIER: Famille de Provence, annoblie par une charge de Trésorier de France en la Généralité de Provence, dont fut pourvu, le 15 Mars 1741, JEAN ASTIER, marié en 1709, à *Anne Ursule de Meyfredi*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.
2. JEAN-BAPTISTE, Docteur de Sorbonne.
3. ANNE-URSULE, mariée à *Elzéar de Barcillon*, Seigneur de Cuebris & de Courmes.
4. JEANNE, Religieuse Ursuline au Monastere d'Aups.
5. Et MARGUERITE.

JEAN-FRANÇOIS D'ASTIER, a été pourvu de l'Office de son pere le 6 Mars 1746. Il s'est marié, par contrat du 23 Avril 1752, avec *Madelene-Jeanne-Catherine de Rubuis*, des Seigneurs de Roquefort & de Toren, de laquelle il a postérité.

Les armes: *d'argent, à l'arbre de sinople, issant d'une terrasse de même, au chef d'azur, chargé d'un soleil accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

ASTORG en Auvergne : PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, donna, au nom de *Marie de Monteil*, sa femme, qu'il avoit épousée avant l'an 1513, son aveu & dénombrement du lieu & Domaine de Monteil, Diocèse de Clermont, à *très-excellent & puissant Seigneur François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf, le 7 Juillet 1539. Il étoit

le troisieme ayeul d'AMABLE ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié avec *Antoinette de Santan*, dont il a eu JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, lequel fit hommage au Roi, comme Duc d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, à cause de sa Seigneurie de Lascots, qui appartenoit à *Gilberte Anglard*, sa femme, mere de plusieurs enfans; sçavoir, JEANNE, mariée, le 14 Novembre 1698, avec *Joseph de Sarrazin*, Seigneur de Bonnefont en Auvergne; & MARIE d'ASTORG, reçue à Saint-Cyr, le 22 Janvier 1698, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à un Faucon d'argent, longé & grilleté d'or, posé sur une main gantée, aussi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'argent, & en pointe, d'une demi-fleur-de-lys, de même, mouvante de l'extrêmité du flanc droit de l'écu.*

ASTORG-DE-ROQUÉPINE. LOUIS D'ASTORG, Seigneur d'Aubarede, Barbasan, & autres Terres en Gascogne, a été marié le 13 Février 1754, à *Marie-Louise de Boufflers-Remiencourt*, Lieutenant-Général des armées du Roi : il a pris le nom *de Marquis de Roquépine*, comme substitué, lors de son mariage, aux biens de *N...... Bouzet-de-Roquépine*, Abbé Commendataire de Saint-Nicolas d'Angers, mort le 7 Décembre 1752. *Voyez* ROQUÉPINE.

ASTROUIN en Provence. ANDRÉ D'ASTROUIN, natif du lieu de Figanieres, fut annobli par HENRI IV en 1578, en récompense des services qu'il avoit rendus dans les armées. Les Lettres d'annoblissement se trouvent dans les archives du Roi en Provence. Les descendans d'ANDRÉ ont continué de servir le Roi avec distinction. Ils ont fait quelques bonnes alliances, & furent maintenus dans leur noblesse par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de noblesse le 9 Juillet 1667. Cette famille, dont on n'a pas eu les Actes justificatifs pour faire une filiation suivie, porte pour armes :

D'azur, au Lion d'or, élevant le pied dextre, appuyé sur un tronc d'argent, vers un soleil sortant de l'angle dextre; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

—ASTUARD ou ASTOUAUD : plusieurs auteurs font descendre, sans aucune preuve, cette famille, d'Ecosse, & la confondent avec celle de STUARD, qui a donné des Rois à l'Angleterre. On ne trouve rien de semblable dans les actes & dans les titres qui font mention de cette famille. Cela n'empêche cependant pas qu'elle ne soit très-ancienne & des plus distinguées de la Provence.

I. PONS ou PONCET D'ASTUARD en est la tige. Il étoit Chancelier de RAIMOND, du Comte de Toulouse, à qui il rendit des services signalés. Ce Prince l'en récompensa par le don qu'il lui fit du Château d'Avelleron en 1230, & de celui de Mazan en 1248. PONS acquit encore la Terre de la Fare en 1246. Il mourut en 1270.

II. GUILLAUME-PIERRE D'ASTUARD, son fils, prêta hommage en 1290, & laissa de *Béatrix*, sa femme,

III. Pons II, Seigneur des mêmes Terres qu'avoient possédé son pere & son ayeul, pour lesquelles il prêta hommage aux années 1302 & 1303. Il épousa *Alazie de Raymond*, de laquelle il eut :

1. Pons, qui suit.

2. Et Isoarde, mariée avec *Isnard de Mourmoison*, Chevalier, Seigneur de Modène.

IV. Pons d'Astuard, III du nom, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

V. Astuard d'Astuard, Seigneur d'Avelleron, Mazan & la Fare, dont il prêta hommage en 1355. Il laissa

VI. Pons d'Astuard, IV du nom, qui testa, en 1446. Il avoit épousé en 1412, *Alix de Riez*, fille & héritiere de *Guillaume de Riez*, Seigneur de Montfuson & autres Terres. Il eut plusieurs enfans, parmi lesquels Astuard fit la branche des Seigneurs de *Mazan*, laquelle en fit plusieurs autres éteintes; & Pons ou Poncet, qui suit, celle de *Murs*.

VII. Pons d'Astuard, V du nom, Seigneur de Murs, épousa à Arles *Eléonore Textoris*. Il eut de ce mariage

VIII. Jean d'Astuard, I du nom, Seigneur de Murs, marié, en 1499 à *Léone de Pontevès-Bargeme*, dont :

1. François, qui suit.

2. Et Catherine, mariée à *François de Thaulignan*, Baron de Barry, & du Puy-Méras.

IX. François d'Astuard, Seigneur de Murs, épousa *Catherine Grillet-Brissac*, dont il eut,

1. Aimar, qui suit.

2 & 3. Charles & Claude, Chevaliers de Malte.

4. Et autre Claude, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel des Vieilles-Bandes Françoises, lors des guerre de Piémont. Il épousa *Françoise de Grasse-de-Calian*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée à *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence.

X. Aimar d'Astuard, Seigneur de Murs, Besaure & Saint-Lambert, épousa, en 1569, *Melchione de Baschi-Saint-Esteve*, dont :

1. François-Louis, qui suit.

2. Louis, chef de la branche éteinte des Seigneurs de Besaure.

3. Et Isabelle, mariée, en 1604, avec *Marc-Antoine de Garnier*, Seigneur de Rousset.

XI. François-Louis d'Astuard, Baron de Murs, épousa, par contrat du 17 Septembre 1585, *Honorée de Bernus*, fille unique de Noble *François de Bernus*, Seigneur de Lioux, & de *Pierrette d'Autrie-des-Baumettes*. il testa en faveur de ses deux fils :

1. Jean, qui suit.

2. Et François, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Lioux* & de *Montclar*, éteinte.

XII. Jean d'Astuard, II du nom, Baron de Murs, s'allia, en 1609, avec *Anne de Sade*, Dame de Romanil, dont

1. Jacques, qui suit.

2. Marguerite, mariée à *Paul-Barthelemi de Barroncely*, Baron de Javons.

3. Et Honorée, mariée, en 1631, à *Henri des Rollands*, Seigneur du Cabanéx & de Réauville.

XIII. Jacques d'Astuard Baron de Murs, Seigneur de Cederon, & de Romanil, épousa, par contrat du 1 Octobre 1628, *Madelene de Jarente-Sénas*, dont :

1. Jean, qui suit,

2. Balthazard, reçu Chevalier de Malte en 1658.

3. Louis, reçu aussi Chevalier de Malte en 1662.

4. Et une fille mariée dans la Maison de *Donis*.

XIV. Jean d'Astuard, III du nom, Baron de Murs, Romanil & Cederon, épousa, en 1666, *Marie de Thézan*, fille de *Paul*, Marquis de Saint-Gervais & de Venasque, & de *Sibile de Fortia-de-Piles*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

1. Jean-Baptiste-François, qui suit.

2. Paul-Aldonce, reçu Chevalier de Malte en 1688.

3. Jean-Louis, aussi reçu Chevalier de Malte en 1698.

4. Et Louise Aldonce, mariée avec *François-Gaspard de Sade*, Comte de Mazan.

XV. Jean-Baptiste-François d'Astuard, Marquis de Murs, Baron de Romanil, Lioux & Cederon, après avoir servi avec distinction, en qualité de Capitaine de Cavalerie, a épousé, en 1713, *Eleonore de Castagnéres*, fille co-héritiere de *Pierre-Antoine*, Marquis de Châteauneuf, Conseiller d'Etat, Ambassadeur de Sa Majesté à la Porte, & de *Françoise de Moues-de la-Couraine*. De ce mariage sont issus :

1. Jean-Pierre, établi depuis quelques années.

2. Et Louise, mariée en 1738, à *César de Moreton*, Marquis de Chabrillant, Lieutenant de Roi à Montelimar, & Maréchal des Camps & Armées du Roi

Les armes : *de gueules à l'aigle d'or, becquée, onglée d'azur*; devise, *Foi à qui l'a*. On peut consulter, sur cette famille, *Baluze*, Note sur la vie des Papes d'Avignon ; *Nostradamus ; Catel*, Histoire des Comtes de Toulouse ; l'Abbé *Robert ; Pithoncurt*, Histoire générale du Languedoc, &c.

* ASTURIES : Province d'Espagne, entre la Galice & la Biscaye, autrefois Royaume, ravagé en 713 par les Maures & les Sarrazins. Pélage, du Sang Royal des Goths, fonda un nouveau Royaume dans les Asturies, en 717. Ordonius, un de ses successeurs, quitta les Asturies, pour transporter le siége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des successeurs, jusqu'à Ferdinard I. en 1039, ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Asturies.

Aujourd'hui les fils aînés du Roi d'Espagne sont nommés Princes des *Asturies*, en mémoire de ce que les habitans de cette Province ne reconnurent jamais les Maures. *Voyez* Mariana, *liv.* 7 ; Mérula, *descrip. Hisp.* &c.

ATTILI : branche cadette de la Maison de *Bullion*. *Voyez* BULLION.

— AVALOS ou D'AVALOS, Maison considérable de Naples, originaire d'Espagne, & qui a été féconde en grands Capitaines. Ce fut INIQUO d'AVALOS, I du nom, qui vint s'établir au Royaume de Naples, dont il fut grand Chambellan. Cette Maison subsiste dans la postérité de JEAN-ANDRÉ d'AVALOS, Prince de Montesarchio, qui se signala par sa fidélité pour le Roi PHILIPPE V, ayant, non-obstant son grand âge, contribué autant que personne à contenir les Napolitains dans les intérêts de ce Prince. Il mourut en Octobre 1712, âgé de plus de 70 ans, ayant eu d'*Anne de Guevara*, sa femme, fille de *Jean*, Duc de Bovino, trois filles.

1. SUEVE, mariée à *Joseph de Medicis*, Prince d'Ottaviano;
2. JULIE, alliée à JEAN d'AVALOS, Prince de *Troja*, son cousin;
3. Et *N*..... mariée à *Jean de Gueyara*, Duc de Bovino. *Voyez* sur cette Maison, l'*Histoire Généalogique d'Italie*, par *Imhoff*.

* AVANNE : c'étoit un Château situé à l'extrémité du territoire de Besançon, & dont on voit encore les ruines. Il étoit autrefois possédé par des Seigneurs de ce nom. Il paroît qu'une héritiére de la branche aînée le porta dans la Maison de *Faucogney*, sur la fin du douzieme siécle. *Gissebert de Faucogney*, Seigneur d'Avanne, donna, vers l'an 1180, à l'Abbaye de Billon, le droit d'usage dans ses forêts d'Avanne, & un terrein propre à planter une vigne; ce qui fut confirmé dans la suite par *Aimé de Faucogney*. Les Seigneurs d'Estrabonne avoient la possession de cette Terre dès l'an 1400. Elle passa ensuite avec les autres biens de cette Maison dans celle d'*Aumont*, qui l'a aliénée au commencement de ce siécle.

La Maison d'AVANNE signa en 1092 la donation faite par *Hugues III*, à l'Eglise de Sainte Madelene de Besançon. Sa postérité a fini à GUILLAUME d'AVANNE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Frasnoy, Chargey, Purgerot, Villers, &c. qui eut d'une Dame, dont on ignore le nom, FRANÇOISE d'AVANNE, mariée à *Louis de Gruffi*, dit *de Barreaut*, qui reprit des fiefs en 1532 envers le Comte de Bourgogne, ce qu'il possédoit à cause de son épouse à Frasnoy, Purgerot & Villers. Voyez sur cette famille, l'*Histoire Généalogique des Sires de Salins*, *pag. 911. note 19*.

* AVAUGOUR, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a donné son nom à une Maison des plus illustres, & qui a été fort connue en France. HENRI-FRANÇOIS DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, mort sans postérité, le 27 Septembre 1746, a été le dernier de sa race, & a eu pour héritier dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubise*, petit-fils de MARIE DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, femme d'*Hercule de Rohan*, deuxieme Duc de Montbazon; & dans les biens maternels, le Marquis *de la Grange-Fourills*, & sa sœur *Renée le Lievre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joseph Joly-de-Fleury*, Procureur-Général du Parlement de Paris depuis 1740.

Les armes de l'ancienne Maison d'AVAUGOUR, sont : *d'argent*, *au chef de gueules*.

* — AVAUX, en Champagne, Diocèse de Reims, Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1638, regiſtrées le 4 Août 1648, en faveur de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Roiſſi, Conſeiller d'Etat, & de ſon ſecond fils *Claude de Meſmes*, Greffier des Ordres du Roi, Plénipotentiaire à la paix de Munſter, & Sur-Intendant des Finances, mort ſans alliance, le 19 Novembre 1650. Il eut pour héritier ſon frere puîné, *Jean-Antoine de Meſmes*, Préſident du Parlement de Paris, pere de *Jean-Antoine*, Prévôt & Grand-Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & premier Préſident du Parlement de Paris, mort le 23 Août 1723, laiſſant de *Marie-Therèſe Feydeau-de-Brou :*

1. *Marie-Anne-Antoinette de Meſmes*, née le 15 Mai 1696, mariée le 14 Décembre 1720, à *Gui de Durfort*, Duc de Lorges. *Voyez* DURFORT.

2. Et *Henriette-Antoinette de Meſmes*, née le 29 Avril 1698, mariée le 7 Août 1715, à *Louis Gélas-de-Lébron*, Marquis de Lautrec. *Voyez* GÉLAS.

*—AUBAIS, en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Parlement de Toulouſe, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. La Terre & Seigneurie d'Aubais, connue dès l'an 1099, fut vendue en Septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Solorgues, par Marie, veuve de *Guiraud d'Arnoville*, Chevalier, à *Guillaume Bululi*, Pannetier du Roi, & Châtelain de Nîmes, qui les revendit vers l'an 1285 à *Guiraud de Languſſel*, pere de *Bernard*, ayeul de *Bertrand* I, & biſayeul de *Bertrand* II, Seigneur d'Aubais. Ce dernier, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356, eut pour héritiére, ſa ſœur, *Marie de Languſſel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, qui teſta le 18 Juillet 1374. Leur fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, épouſa, le 19 Janvier 1380, *Antoine Bermond-du-Cayla*, & teſta le 2. Juin 1425, en faveur de ſon deuxieme fils *Antoine Bermond*, mort avant 1453, qui, de *Marguerite de Lauzieres*, laiſſa pour fille unique *Catherine de Bermond*, Dame d'Aubais, mariée le 4 Novembre 1443, à *Jean Bermond*, Baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1482. Leur fille unique, *Marguerite de Bermond*, morte vers le 14 Juillet 1480, avoit épouſé *Jean de Bozene*, dont le fils *Jacques* réunit les Baronnies d'Aubais & du Cayla, que ſa petite-fille *Jacqueline de Bozene* porta à ſon mari *Charles Dufour*, pere de *Marguerite*, héritiére de ces deux Terres. Celle-ci épouſa, en 1591, *Balthazard de Baſchi*, triſayeul de *Charles de Baſchi*, en faveur duquel la Baronnie d'Aubais fut érigée en Marquiſat avec union des Seigneuries de Junas, Gaverne, Saint-Nazaire, Muriſſargues, & des Fiefs de Chriſtin, de Corbieres, &c. *Voyez* BASCHI.

AUBAUD : Pierre Aubaud, Sieur de la Durantage, demeurant dans la Paroiſſe de Roncillé, Evêché de Saint-Malo, comparut, en qualité d'Archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un page, à la montre des Nobles de cet Evêché, faite les 5 & 6 Juin 1480.

Gilles Aubaud, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur du Perron, Garde du Corps du Roi, puis Capitaine des Portes, & Aide-Major

de la ville de Douai, ensuite Aide-Major de la Citadelle d'Arras, fut fait Chevalier de Saint-Louis, le 29 Février 1712. Il fut déclaré *Noble* par Sentence des Elus d'Artois, rendue le 8 Janvier 1710, & mourut le 16 Août 1717, laissant plusieurs enfans de *Françoise Picart-du-Fagel*, sa femme, qu'il avoit épousée le 22 Octobre 1697; sçavoir:

1. François-Anne-Jules, né le 7 Décembre 1705;
2. Jean-Joseph, né le 9 Janvier 1707;
3. Et Catherine-Françoise, née le 5 Février 1702, & reçue à Saint Cyr, le 13 Mai 1713, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes : *d'argent, à une aigle de sable onglée d'or, & les aîles étendues.*

—AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, près Roye en Picardie : famille connue sous le nom de *Bracquemont*, à cause de la Terre de Bracquemont, dont elle est en possession depuis long-tems.

I. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & d'Estalon, épousa, en 1440, *Clemence de Lécourt*, fille unique de *Jean de Lécourt*, Ecuyer, Seigneur de Damery & de Verpilliers, mort en 1483, laissant de ce mariage Nicolas, qui suit, & Benoît-André, son puîné.

II. Nicolas Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Verpilliers, épousa *Marie Gilles*, de laquelle il eut,

III. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épousa *Marie Boëleau*, fille d'*Antoine Boëleau*, Ecuyer, Seigneur de Martimont, & fit acquisition, par contrat du 11 Juin 1516, de *Regnault* & de *Quentin Gilles*, Seigneurs d'Estalon, des droits qui pouvoient leur appartenir sur la Terre de Damery, & autres lieux, à eux échus par la succession de Dame Catherine Aubé, leur mere, en son vivant, femme de *Nicolas Gilles*, Procureur du Roi à Noyon, & héritiere de feu Pierre Aubé, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Damery. Il mourut le 5 Novembre 1539; & *Marie Boëleau*, sa femme, le 24 Août 1525. Ils eurent de leur mariage,

IV. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épousa *Marguerite Pinguet*, Dame d'Hedencourt en partie. Il fit une transaction, le 25 Novembre 1553, avec Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Parviller, son frere, pour la succession de leur pere. On voit sur son épitaphe, qui est dans la Chapelle de S. Nicolas de l'Eglise de Roye, qu'il mourut le 22 Avril 1567, & qu'il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi sous M. de *Mailly*; que *Marguerite Pinguet*, sa premiere femme, mourut le 16 Octobre 1549; que *Marguerite Couturier*, sa seconde femme, mourut en Février 1559; & que *Charlotte d'Alles* fut sa troisieme. Il est issu du premier lit :

1. Florent, qui suit;
2. Pierre, Avocat à Saint-Quentin, marié à *N*....
3. Marguerite, qui épousa *Jean de Donquerre*, Ecuyer, Seigneur d'Armancourt;
4. Marie, qui épousa *Louis Fonchet*, Conseiller du Roi en l'Election de Perronne;

5. Et LOUISE, qui épousa *Gabriel Gayant*, fils de *Pierre*, Procureur du Roi à Clermont.

V. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, de Damery & d'Hedencourt en partie, épousa, en 1548, en premieres noces, *Anne le Bel*, fille de *Nicolas le Bel*, Ecuyer, Avocat au Bailliage de Senlis, & en secondes noces *Jeanne de Saint-Sauflieu*, le 26 Janvier 1576., laquelle vivoit encore en 1593. Il vendit sa charge d'Elu à Roye à *N*.... AUBÉ, son cousin, le 6. Septembre 1586. Il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi. Il eut de son premier mariage:

1.. PHILIPPE, qui suit;

2. JEANNE, mariée à *Valery Liast*, Ecuyer, demeurant au Maine;

3. ANNE, qui épousa le Sieur *Hourier* à Senlis;

Et du second lit,

4. FLORENT, Ecuyer, Conseiller au Présidial de Beauvais, qui épousa *Marguerite Binet*, le 23 Janvier 1618;

5. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Neufmaisons, mort sans postérité;

6. Et SUZANNE, qui épousa *Louis de Loüest*, Ecuyer, Avocat à Roye.

VI. PHILIPPE AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, & autres lieux, fut fait Gouverneur de Montdidier, en récompense de ses services. Il épousa, le 8 Octobre 1592, *Suzanne de Bosquillon*, veuve de *N*... dont

1. FLORENT, qui suit.

2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, qui épousa *Madelene de Cambronne*, le 24 Octobre 1643;

3. Autre FLORENT, Sieur de Cameny;

4. LOUIS, Ecuyer;

5. CATHERINE, qui épousa *Pierre Bucquet*, Receveur des Tailles de Montdidier;

6. SUZANNE, mariée à *Simon le Clerc*, Président en l'Election de Montdidier;

7. Et ANNE, qui épousa le Sieur *Any*, Avocat à Guise, dont trois garçons, Officiers: l'aîné a été Major du Quesnoy.

VII. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Gouverneur de Montdidier, épousa, le 25 Juin 1628, *Catherine du Toc*, femme de Chambre de la Reine, fille mineure de feu *Etienne du Toc*, vivant, Ecuyer, Contrôleur-Général de *Madame*, sœur du Roi, & fille de la nourrice de la Reine, mere de LOUIS XIV. Il est issu de ce mariage:

1. LOUIS, qui suit,

2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Fay-lez-Bonneuil, maintenu par Arrêt du Conseil du mois de Juillet 1667, qui épousa *N*..... dont il eut FRANÇOIS, Ecuyer, sieur de Bracquemont, demeurant à Bonneuil, qui a aussi été maintenu dans sa Noblesse, le 9 Mai 1699;

3. Et CATHERINE, qui épousa *N*.... *Chauvet*, Baron de Montiot.

VIII. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de

de Navarre, & Capitaine appointé des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majesté, fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil du 27 Juillet 1667, & enregistré le même jour au Conseil d'Etat du Roi. Il a servi en cette qualité dans les Chevaux-Légers jusqu'en 1689, temps où il se retira pensionné du Roi. Il épousa *Louise de la Ménéchaussée*, fille de *Pierre de la Ménéchaussée*, Chevalier, Seigneur de Moisac, &c. Gentilhomme ordinaire de son Altesse Royale *Monseigneur le Duc d'Orléans*, oncle du Roi, & de Dame *Louise du Bocquel*, veuve le 23 Octobre 1659, dont est issu :

1. Louis Florent, qui suit.

2. Et Catherine, qui épousa *Louis-Charles de Montguiot*, Ecuyer, Seigneur de Cambronne.

IX. Louis-Florent Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, a servi long-tems dans les Mousquetaires Noirs. Il épousa, le 12 Janvier 1712, *Catherine Feydeau*, fille de *Pierre Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Courcelle, & autres lieux, & de Dame *Marie Philippe*, son épouse, morte en Septembre 1719, de laquelle il a eu

1. Louis, qui suit.

2. Jean-François, Capitaine de Vaisseau au département de Brest, marié sans enfans;

3. Et Philippe-Honoré, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Capitaine au Régiment de Limosin, où il a été tué dans une grand-garde, le 20 Août 1746.

X. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. eut de son mariage avec *N.....*

1. Louis, qui suit.

2. Jean-François, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Enseigne de Vaisseau, & Lieutenant d'Artillerie;

3. Et Philippe-Honoré, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie, en 1762.

XI. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, marié, le 16 Août 1736, avec Demoiselle *Marie-Françoise Dincourt*, fille de *Jean-François Dincourt*, Ecuyer, Seigneur d'Hangard, & de Dame *Marie-Françoise de Sachy*, dont est issu

XII. Louis-Alexandre Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, la Chavatte, Meharicourt & du Saultoy, qui a servi le Roi en qualité de Mousquetaire, dans la seconde Compagnie, pendant plusieurs années. Il a épousé, le 10 Avril 1764, Demoiselle *Louise-Adelaïde de Fay*, fille d'*Alexandre-Charles-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, du Saultoy, & autres lieux, & de *Marie-Louise de la Gouaille*, dont

1. Alexandre-François Florent, Seigneur de Bracquemont, né le 2 Mars 1765.

2. Et Louise-Alexandrine, Dame de Bracquemont, née le 16 Avril 1766. *Généalogie rédigée* sur un mémoire envoyé.

Les armes.........

* AUBENTON : Ville dans la Tiérache, en Picardie, qui a fait autrefois, & fait peut-être encore partie du Duché de Guise, mais qui plus anciennement a été possédée par des Seigneurs qui étoient célebres il y a sept cents ans. HUGUES I, un de ces Seigneurs, porta le nom de *Grand*, & épousa *Alix*, fille de *Baudouin*, Comte de Haynault, de laquelle il laissa une nombreuse postérité, qui posséda, de mâles en mâles, la Terre d'Aubenton & plusieurs autres, jusqu'à la mort de HUGUES DE RAMIGNY-D'AUBENTON, arrivée vers l'an 1270. Ce dernier ne laissa qu'une fille, nommée ÉLIZABETH, qui épousa *Thibault*, Duc de Lorraine, auquel elle porta les Terre de Rumigny & d'Aubenton, avec ses dépendances. *René II*, Duc de Lorraine donna en partage cette même Terre à *Claude*, son fils puîné. *Voyez* GUISE.

*—AUBEPIN, Terre qui appartient aujourd'hui à M. de *Sainte-Colombe*, appellé le *Marquis de l'Aubepin*, lequel est premier Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de *Luxembourg*. Il a été fait Brigadier le 20 Février 1761, & il a monté, en 1762, à la premiere Enseigne de la même Compagnie. Il a épousé *Françoise-Marthe Poussard*, Dame de Vigean, fille de feu *Jean-Armand de Poussard*, Marquis de Fors, & de Dame *N.... d'Astier*.

—AUBEPIN : famille de laquelle des Seigneurs du même nom s'établirent en Forez, où ils eurent la Terre de Chisi. Ils finirent avant la fin du seizieme siécle. Le dernier mâle des AUBEPINS fut CLAUDE, Baron de l'Aubepin & de Vatei, qui laissa BARBE DE L'AUBEPIN, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de *Mouchet-de-Battefort*, Seigneur de Dramelei-d'Ariatoz, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté. *Voyez* MOUCHET-DE-BATTEFORT.

—AUBEPINE : Maison originaire de Beauce, qui a donné de grands Hommes à l'Eglise & à l'État, comme un Garde-des-Sceaux, plusieurs Évêques & plusieurs Ambassadeurs.

I. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur d'Erouville, épousa, le 27 Février 1507, *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere, fille unique & héritiere de *Pierre*, Seigneur de la Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine Hilaire*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;

2. SÉBASTIEN, Abbé de Bassefontaine, de Massay & de Saint-Martin de Pontoise, Maître des Requêtes en 1557, l'année suivante, Evêque de Vannes, puis de Limoges, Abbé de Saint-Martial de la même Ville, & de Saint-Eloi de Noyon, Conseiller du Conseil Privé, employé en diverses négociations en Allemagne, Hongrie, Angleterre & Suisse, mort à Limoges, le 2 Août 1582.

3. GILLES, qui a fait la branche des Marquis de *Verderonne*, rapportée ci-après.

4. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. Président au Grand-Conseil, mort en 1569, ayant eu de *Marie Cotton*, sa femme, pour fille

unique, Claude, Dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte sans postérité de *Méri de Barbezieres*, Seigneur de Chemerault, Chevalier des Ordres du Roi.

5. Et Madelene, alliée, 1°. à *Albert*, Seigneur de *Grantrye*; 2°. à *Nicolas le Hardi*, Seigneur de la Trousse, Grand-Prevôt de France.

II. Claude de l'Aubepine, II du nom, Seigneur d'Haute-Rive, Baron de Châteauneuf-sur-Cher, fut pourvu d'une Charge de Sécrétaire du Roi, le 10 Mars 1537, & de celle de Sécrétaire d'Etat & des Finances, l'an 1543. Il fut député, en 1544, avec le Cardinal *du Bellay*, & le Maréchal *du Riés*, & le Président *Rémond*, pour négocier avec ceux d'Angleterre, pour l'accommodement des deux Couronnes; & en 1555 & 1559, pour les traités qui furent conclus entre Ardres & Calais, & à Catau-Cambrésis. Il assista à la Conférence du Fauxbourg Saint-Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, avec les Chefs du parti huguenot. Il mourut le 11 Novembre de la même année. Il avoit épousé, 1°. en Janvier 1542 *Marie Bochetel*, fille de *Guillaume*, Sécrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*; 2°. *Catherine d'Alizon*, fille de *George d'Alizon*.

Il eut de son premier mariage :

1. Claude, III du nom, Seigneur de Haute-Rive, Baron de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat en survivance de son pere, le 26 Mai 1560. Il alla en Ambassade en Espagne, en 1566, & à son retour fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort de *Jacques Bourdin*, Seigneur de Villaines, son beau-frere, arrivée le 6 Juillet 1567. Il mourut âgé de vingt-six ans, le 11 Septembre 1570. Il avoit épousé *Marie Elutin*, fille de *Henri*, Seigneur d'Oisel, & de Ville-Parisis, Ambassadeur à Rome, & de *Marie de Thouars*; il ne laissa point de postérité.

2. Guillaume, qui suit.

3. Et Madelene, mariée par contrat du 17 Juin 1559, à *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villerai, Secrétaire d'Etat; elle mourut le 17 Mai 1596.

III. Guillaume de l'Aubepine, Baron de Châteauneuf, Seigneur d'Haute-Rive, reçu Conseiller au Parlement, le 19 Mai 1568, Maître des Requêtes, le 13 Août 1572. Il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, fait Conseiller d'Etat, Chancelier de Louise de Lorraine, Reine de France, & Chancelier des Ordres du Roi, en 1606; né en 1547. Il mourut en 1629, laissant de son mariage avec *Marie de la Châtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maison-forte, & d'*Anne Robertel*,

1. Guillaume, mort jeune.

2. Claude, IV du nom, Baron de Châteauneuf, qui de *Gasparde de Miolans*, fille de *Jacques*, Comte de *Miolans*, Seigneur de Saint-Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique Françoise-Marie de l'Aubepine, Religieuse de la Visitation, à Paris.

3. Gabriel, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi;

Prélat illustre & Auteur Ecclésiastique, très-connu par ses Ecrits, mort en 1631.

4. Charles, Chevalier, Marquis de Châteneuf-sur-Cher, Commandeur & Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, Abbé de Marsan, de Préaux & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, né le 22 Février 1580. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris en 1603, Ambassadeur extraordinaire en Hollande en 1609, puis à Bruxelles; il négocia en 1617 le retour des Princes; fut Chancelier des Ordres du Roi, en survivance de son pere, en 1620; alla en Ambassade extraordinaire à Venise, puis en Angleterre en 1629 & en 1630. A son retour il reçut, le 14 Novembre de la même année, les Sceaux de la main du Roi, étant à Versailles, dont il prêta le serment le même jour; devenu suspect au Cardinal *de Richelieu*, il rendit les Sceaux à Saint-Germain-en-Laye, le soir du 25 Février 1633, & fut arrêté & conduit prisonnier au Château d'Angoulême, où il demeura jusqu'au mois de Janvier 1643. Les Sceaux lui furent rendus une seconde fois, le 2 Mars 1650, & il les garda jusqu'au 5 Février qu'il les rendit à M. *Molé*, premier Président; il mourut le 17 Septembre 1653.

5. François, Marquis d'Haute-Rive, qui suit.

6. Madelene, mariée à *Jean Olivier*, Baron de Leuville.

7. Gabrielle, Abbesse de Royaulieu.

8. Marie, Abbesse de Saint-Laurent de Bourges.

9. Et Elizabeth, mariée à *André de Cochefilet*, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. François de l'Aubepine, Marquis d'Haute-Rive, de Châteauneuf, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été Général de l'Infanterie-Françoise, en Hollande, &. Gouverneur de Breda, mourut le 27 Mars 1670; il avoit épousé, le 17 Novembre 1631, *Eléonore de Volvire*, Marquise de Ruffec, fille & unique héritiere de *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, & d'*Aimerie de Rochechouart-Mortemar*, morte le 23 Novembre 1690, agée de quatre-vingt-six ans, dont:

1. Charles, qui suit.

2. Philippe, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686, sans enfans de *Catherine-Sylvie de Bigni*, qu'il avoit épousée le 11 Janvier 1681. Elle étoit fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Isabeau de Châteaubodeau*.

3. Charlote, mariée le 12 Octobre 1672, à *Claude de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.

4. Et Marie-Anne, alliée, en Mai 1671, à *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvallon, tué au Combat de Senef, le 11 Août 1674.

V. Charles de l'Aubepine, Marquis de Châteauneuf, Seigneur de Boisgucin, de Beauvoir, &c. mort à Varize, en Beauce, le 27 Août 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Elizabeth Loisel*, fille d'*Antoine Loisel*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette le Boulanger*, morte le 22 Septembre 1700, âgée de cinquante-cinq ans; dont il eut pour fils unique,

VI. Louis-François, Marquis de l'Aubepine, qui a épousé, le 10 Mai 1710, *Marie-Françoise de Beauvilliers*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Marillac*, & fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise Geré-de-Rancé*, sa seconde femme, morte le 18 Novembre 1748, dont :

1. Charles-François, dit le *Comte de l'Aubepine*, né le 27 Septembre 1719, qui a épousé, en 1743, *Madelene-Henriette-Maximilienne de Béthune*, seconde fille du Duc de Sully. Il a de ce mariage N.... de l'Aubepine, né en 1748. 2. N.... morte. 3. N... née le 15 Février 1750, morte.

2. Et Jean-François-Joseph-Honorat, dit le *Chevalier de l'Aubepine*, né le 22 Avril 1722, Mousquetaire du Roi, mort le 11 Mars 1741, étant reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie.

Branche des Marquis de Verderonne.

II. Gilles de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne & de la Poiriere, en Beauce, quatrieme fils de Claude, I du nom, & de *Marguerite le Berruyer*, fut Trésorier des Parties Casuelles, & est qualifié Conseiller du Roi, Receveur-général des Finances, à Rouen : il épousa *Marie Gobelin*, fille de *Jacques Gobelin*, & de *Nicole Eroquet*, dont il eut :

1. Claude, Seigneur de Verderonne, qui suit.

2. François, Secrétaire des Commandemens de la Reine Louise de Lorraine, & Greffier du Conseil, mort sans postérité.

3. Jean, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27 Mai 1579, Abbé de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Eloi de Noyon, Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort, âgé de trente-huit ans, le 23 Février 1596.

4. Nicole, alliée à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances;

5. Marie, femme de *Claude Pinard*, Vicomte de Coblisi, Secrétaire d'Etat.

6. Et Madelene, mariée à *René Duval*, Seigneur de Stors, Président de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & Greffier de l'Ordre de Saint-Michel, puis Greffier & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, en 1579, épousa, 1°. *Marie Malon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bercy, & de *Marie Rousselin*, dont il n'eut point d'enfant; 2°. *Louise Pot*, fille de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de la Châtre*, dont il eut :

1. Charles, qui suit.

2. Claude, Baron de Noisat, Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans.

3. Madelene, mariée à *Balthazard Gobelin*, Seigneur du Quesnoy, Président des Comptes, morte le 19 Mars 1659.

4. Et LOUISE, alliée à *Jean de Montberon*, Comte de Fontaines-Chalandrai, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. CHARLES DE L'AUBEPINE, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambassadeur en Suisse, & Chancelier de GASTON de France, Duc d'Orléans, épousa *Marie le Bret*, Dame de Villevrard, fille de *Cardin le Bret*, Doyen du Conseil, & de *Marguerite le Pelletier*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit.

2. & 3. CHARLES & FRANÇOIS, morts jeunes.

4. MADELENE, morte jeune.

5. 6. & 7. LOUISE, MARGUERITE & FRANÇOISE, Religieuses à Royaulieu.

8. Et MARIE, qui épousa, le 9 Juin 1653, *Nicolas Lambert*, Sei-Seigneur de Thorigny, Président des Comptes; morte le 24 Octobre 1677.

V. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 11 Avril 1706, âgé de quatre-vingt-trois ans, avoit épousé, le 4 Février 1755, *Hélene d'Aligre*, fille d'*Etienne d'Aligre*, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne Luillier-d'Interville*, morte le 16 Mars 1712, dont il eut :

1. CLAUDE, né le 6 Novembre 1655, mort la même année.

2. ETIENNE-CLAUDE, qui suit.

3. NICOLAS, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans.

4. Et CHARLES, né le 27 Avril 1664, Capitaine au Régiment du Roi, mort d'accident, le 16 Février 1701.

VI. ETIENNE-CLAUDE DE L'AUBEPINE, Marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656, élevé Page de la Grande Ecurie du Roi en 1671, ensuite Guidon des Gendarmes de la Reine, puis Sous Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1694. Il avoit épousé *Marie-Anne de Festard*, fille & héritiere de *Charles*, Marquis de Beaucourt, en Picardie, & de *Marie de Pigray*, qu'il épousa en 1687. Il a eu de ce mariage :

1. CLAUDE-MARIE, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, en 1707, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709, sans avoir été marié.

2. ETIENNE-LOUIS, qui suit.

3. Et HÉLENE-ROSALIE-ANGÉLIQUE, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme Phelippeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelippeaux*, Chancelier de France.

VII. ETIENNE-LOUIS DE L'AUBEPINE, Marquis de Verderonne & de Beaucourt, se qualifia d'abord de ce dernier titre, &, après la mort de son frere aîné, prit celui de *Verderonne*, après avoir été Guidon dans la Gendarmerie; il fut fait Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphin,

& ensuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, & Gouverneur de Montelimar. Il fut marié le 19 Avril 1718, avec *Françoise-Sabine de Grôlée-de-Vireville*, ou *Viriville*, seconde fille de feu *François-Joseph de Grôlée*, Comte de Viriville, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 26 Septembre 1705, & de *Marguerite-Sabine de la Tour-Gouvernet*, dont il n'a point eu d'enfans; & la Marquise de Verderonne, *Françoise-Sabine de Grôlée de Viriville*, est morte le 20 Avril 1754, âgée de soixante-deux ans.

Les armes sont : *Ecartelé, au 1 & 4 contrécartelé, au 1 & 4 d'azur, au sautoir alaisé d'or, accompagné de quatre billettes de même, au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs d'Aubepine d'argent; & au 2 & 3 des écartelures, de gueules, à la Croix ancrée de Vair, qui est de la Châtre.*

—AUBER ou AUBERT-D'AUBEUF, famille de Normandie, originaire du pays de Caux, où est située la Terre d'Aubeuf.

Jean Auber, Ecuyer, Seigneur de la Porte dans la Paroisse d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de *Noble* & d'*Ecuyer* au mois d'Octobre 1522.

François Auber, un de ses descendans, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épousa, le 12 Décembre 1581, *Anne de Pellevé*, niéce du Cardinal *Robert de Pellevé*, Archevêque de Reims, dont il a eu,

Charles Auber, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, le 21 Février 1605, avec *Louise de Prie*, fille de *René de Prie*, Seigneur de Prie, Baron de Toucy-en-Puisaye, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il en eut,

René Auber, I du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 24 Mai 1638, avec *Adrienne de Houdetot*, mere de

René Auber, II du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, Conseiller au Parlement de Rouen, qui a laissé, entr'autres enfans, de *Catherine Boulenc* ou *Boulanc*, son épouse, fille de *Henri Boulenc*, Seigneur de Saint-Remi, Clémence-Désirée Auber-d'Aubeuf, reçue à Saint-Cyr le 3 Juillet 1687, sur les preuves de sa noblesse.

François Auber, Seigneur de Vertot, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1667, puis Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, & René Auber-de-Vertot, son frere, Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Auteur de l'Histoire de Malte, étoient cousins-germains de René-Auber, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, & issus, comme lui, dudit Jean Auber, Sieur de la Porte.

Louis-Henri d'Aubeuf, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris le 19 Mars 1736. Voyez *l'Histoire des Grands Officiers & l'Armorial de France.*

Les armes sont : *d'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de quatre roses de gueules, posées deux en chef, une au-dessus de la seconde fasce, & la derniere en pointe.*

—AUBERI, Seigneur du Maurier. On conserve dans cette famille, dit M. *d'Hozier*, un ancien cahier contenant plusieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté jusqu'à Frédéric-Paul Auberi, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439, avec Pierre & Jacques, ses enfans, qu'il avoit eus d'*Elizabeth de Harlay*, sa femme. Et ces mémoires rapportent que ledit Pierre Auberi, Seigneur du Maurier, épousa, en l'année 1522, *Guillemette de Bélin*, fille de *Jean*, Comte *de Bélin*; & que de ce mariage est issu

Jean Auberi, Seigneur du Maurier, pere de

Benjamin Auberi, Seigneur du Maurier & de la Fontaine-d'Augé, lequel fut nommé Ambassadeur ordinaire du Roi près les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613, Conseiller d'Etat par brevet du 3 Septembre 1615, & confirmé dans cette dignité par Lettres du 3 Novembre 1629.

Maximilien Auberi, son fils, Seigneur du Maurier, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. étoit pere de

Louis Auberi, Ecuyer, Seigneur du Maurier, de la Fontaine-d'Augé & de la Ville-au-Maire, qui de *Françoise de Nettancourt*, son épouse, a eu,

Anne-Jacques-Louis Auberi, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 24 Novembre 1710, avec *Marguerite-Françoise Vaillant*, fille de *François Vaillant*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, de Montaigu & de Liniere, & de *Marguerite de la Bouchardiere*. Leurs enfans sont

1. Jean-Louis-François, Seigneur du Maurier, né le 25 Octobre 1712.

2. Et Henri-François, né le 8 Décembre 1716.

Jacques Auberi, Seigneur de Monceau en Anjou, second fils de Frédéric-Paul, mentionné ci-dessus, fut envoyé en Angleterre par le Roi Henri II, pour y traiter de la Paix en 1555. Il fut aussi Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris. De son mariage avec *Marie Anthonis*, il eut une fille unique, nommée Françoise Auberi, mariée, le 25 Juillet 1552, avec *Pierre de Pincé*, Seigneur du Bois-du-Coudray en Anjou, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais à Paris.

Les armes sont : *de gueules, à un croissant d'or, accompagné de trois treffles d'argent, posés deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

—AUBERJON-DE-MURINAIS, en Dauphiné. Cette Maison figuroit, il y a plus de 400 ans, avec les principaux Vassaux des Dauphins de Viennois. Elle est connue depuis Humbert Auberjon, vivant à la fin du treizieme siecle, lequel épousa *Isabeau Alleman*, de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, sœur d'*Aimar Alleman*, Maréchal de l'Hôtel du Dauphin Guigues, & en eut Guillaume Auberjon, Damoiseau, Co-seigneur de Montmeyran, qui fit hommage, en 1334, au Dauphin Humbert II, avec les cérémonies usitées pour les Gentilshommes; il est vraisemblable

vraisemblable qu'il fut pere de Pierre, qui suit, depuis lequel la filiation est clairement prouvée.

Pierre Auberjon, Echanson du Roi Charles VI en 1388, épousa *Alix*, fille de *Florimond de Hauteville*, & en eut, entr'autres enfans,

François Auberjon, qui fut compris au nombre des Nobles du Dauphiné, dans une révision faite en 1431 des feux de cette Province. Il comparut en équipage de guerre à la revue d'un corps de troupes, destiné par le Roi Louis XI au secours d'Yolande, Duchesse de Savoye, en 1472, & mourut avant l'année 1480, laissant d'*Aliénor Falcos*, fille de *Jean*, Mistral de Vorcy.

Jean Auberjon, I du nom, qui mourut en 1520. Il avoit épousé *Isabelle de Chamboran*, & en avoit eu

Jean Auberjon, II du nom, Seigneur de la Maison-Forte, de Buisson-Rond, lequel, par son testament de l'année 1544, substitua ses biens à ses fils, & à ceux de ses filles, à la charge de porter son nom & ses armes. Ses enfans furent :

1. Aimard, qui suit.

2. Claire, mariée dans la Maison de *Frassion*, illustrée par divers Chevaliers de Malte, dont un Maréchal de cet Ordre.

3. Et Jeanne, femme d'*Aimar Allemand*, Co-Seigneur de Chaste.

Aimar Auberjon, Seigneur de Buisson-Rond & de la Balme, épousa, en 1550, *Claude Murinais*, issue d'une branche de l'ancienne & illustre Maison *de Puy-Monbrun*, qui avoit été substituée à celle de *Murinais*. De cette alliance vint

Jacques Auberjon, Seigneur de Murinais, de la Balme, &c. mort avant 1641, laissant de *Catherine du Motet*, fille de *Charles*, Seigneur de Seichilienne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entr'autres enfans,

1. Bertrand, qui suit.

2. Et Anne, mariée dans la Maison d'*Yserand-du-Mallard*.

Bertrand Auberjon, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment d'*Henrichemont*, servit sous Louis XIII, dans la guerre d'Italie. Il eut de *Marguerite Armuet-de-Bonrepos*,

1. Ennemond-Bernard, qui suit.

2. Et Charles, destiné à l'Ordre de Malte en 1664.

Ennemond-Bernard Auberjon, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment de *Sault*, vivoit en 1685. Il laissa de *Catherine de Levron*, fille du Comte *Horace de Lévron*, de la ville de Fossan en Piémont,

Pierre-Joseph Auberjon, Seigneur de Murinais, reçu en 1700 Page du Roi dans sa grande Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Grignan*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; lequel épousa, en 1719, *Louise-Geneviéve de Savary-de Breves*, fille de *Camille*, Marquis de Breves, & de *Catherine de Guiscard*. De cette alliance sont issus,

1. Louis-François, appellé *le Marquis de Murinais*, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, tué à la bataille de Todenhausen-Minden en 1759, laissant deux fils de *N..... de la Vieuville-Saint-Chamont*.

2. ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN, Chevalier de Malte, Aide-Major de la Gendarmerie, lequel a fait les deux dernieres guerres.

3. Et HENRIETTE LOUISE, mariée au Marquis *de Costa*, en Savoye.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée de trois hauberts ou cottes-d'arme de mailles d'argent, posés 2 & 1.*

* AUBEROUX ou LE BAROUX, ou ALBAROUX, Fief dans le Comtat-Vénaissin, avec haute, moyenne & basse Justice, qui relevoit de la Chambre Apostolique, & qui reléve aujourd'hui du Roi. Ce fief a été possédé successivement par les Maisons de *Baux*, de *Budes*, de *Payres*, de *Pelletier-Gigondas* & de *Panis*.

AUBERT DE-TOURNY : URBAIN AUBERT, Receveur Général des Finances à Caën, puis Président de la Chambre des Comptes à Rouen, mort en Septembre 1726, fit l'acquisition de la Terre de Tourny, située en Normandie, & qui fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Février 1686, & enregistrées au Parlement de Rouen en faveur de *Dominique de Montfort*. URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, a laissé de sa femme *Marie-Anne le Tellier*, morte le 20 Avril 1736,

1. URBAIN, qui suit.

2. N........ veuve, en 1710, d'*Etienne le Camus*, Intendant de Pau.

3. Et MARIE-CATHERINE, veuve, le 20 Août 1728, de *Louis-François Roussel-de-Médavi*, Comte de Grandcey, qu'elle avoit épousé le 13 Août 1720.

URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, Baron de Naly, &c. Maître des Requêtes & Intendant alors à Bordeaux, épousa, en 1721, *Jeanne-Claude Chérouvrier*, morte à Bordeaux, âgée de 50 ans, le 17 Mars 1746, fille de *Jean Chérouvrier-des-Grassieres*, Seigneur de Lambroise, Secrétaire du Roi, Inspecteur Général de la Marine en Bretagne, & Receveur Général des domaines de cette Province; & sœur cadette de *Marie-Anne Chérouvrier-des-Grassieres*, mariée, le 31 Juillet 1730, à *Galliot Mandat*, Maître des Requêtes du 26 Janvier 1720. De ce mariage sont nés :

1. N....... AUBERT, Avocat-Général au Grand-Conseil.

2. Et JEAN-LOUIS, né en Août 1735, appellé *le Chevalier de Tourny*, & aujourd'hui, depuis 1762, *le Marquis de Tourny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, depuis 1759, marié, en Janvier 1755, à *N..... Lantenay*, fille du Président du Parlement de Bourgogne. *Voyez* BOUHIER-DE-LANTENAY.

Les armes : *de sable, à l'aigle d'or, la tête élevée à dextre, regardant une étoile d'or.*

—AUBERT, Sieur du Mesnil, Caudemont, de Gouville, de Champfleury, en Normandie, Généralité d'Alençon; famille maintenue dans sa Noblesse, le 13 Février 1668. *La Roque*, dans son Hist. de *Harcourt*,

p. 1096, parle de JACQUES AUBERT, Seigneur du Mesnil, Caudemont, qui avoit épousé *Salomée de Nollant*, fille de *Gilles de Nollant-de-Coullerville.*

Masseville, dans son Hist. de Rouen, parle aussi de N..... AUBERT-DE-GOUVILLE, qui avoit épousé *Marthe de Rassan :* elle étoit veuve en 1609, & fonda les Pénitens de Rouen.

Les armes : *Palé d'argent & de gueules de 6 pieces, au chef d'azur.*

—— AUBERT, Seigneur d'Aunai, de Grand-Mesnil, de Hénonville, même Province, Généralité de Caën, famille maintenue dans sa Noblesse, le 12 Août 1668. Il est parlé dans l'Hist. de Rouen de GUILLAUME AUBERT, Sieur de la Haye, Conseiller au Parlement de cette ville en 1537.

ANTOINE AUBERT, Baron d'Aunai, marié vers 1650, à *Françoise de Villette*, eut pour fille unique, MARIE-FRANÇOISE AUBERT, Baronne d'Aunai, mariée le 10 Juin 1674, à *René de Froulai*, Comte de Tessé.

Les armes : *de gueules, à 3 trèfles d'or, au chef de sable chargé d'un croissant du second.*

AUBERT. CHARLES AUBERT, Ecuyer, Sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant l'an 1577. CHARLES AUBERT, son quatrieme petit-fils, Seigneur de Courcenac, Diocèse de Saintes, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, Capitaine de Fregate, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mourut le 30 Juillet 1724, laissant, entr'autres enfans, de *Marie-Anne de Longueville*, fille unique de *Paul de Longueville*, Seigneur de la Maison-Blanche, de Champmorant & de Crani, Capitaine de Vaisseaux du Roi, avec lequel elle avoit été mariée le 26 Juillet 1710, DENIS AUBERT DE COURCENAC, & THERESE-HENRIETTE AUBERT DE COURCENAC, née le 30 Juillet 1721, reçue à S. Cyr le 9 Avril 1729, sur les preuves de sa Noblesse.

Les armes : *Losangé de gueules & d'azur, à une bande d'or, brochante sur le tout.*

* — AUBERY-DE-VASTAN. VASTAN est une petite ville en Berri, qui passa par alliance de la maison de *Saint-Palais*, dans celle du *Puy*, qui posséda cette Seigneurie plus de 200 ans. *Florimond du Puy*, Seigneur de Vastan, ayant été exécuté à mort, par Arrêt du 2 Janvier 1612, la confiscation de ses biens fut donnée à sa sœur *Marie du Puy*, dont la mort sans enfans fit naître une contestation entre *Anne du Puy*, sa cousine-germaine, veuve de *Jean de Harlai*, Seigneur de Cési, & *René de Maricourt*, son cousin-germain maternel; & par Arrêt du 15 Juin 1640, sa succession fut adjugée à celui-ci, représenté par sa niéce & donataire. *Claude de Pretreval*, fille de sa sœur, & femme de ROBERT AUBERY, Président en la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Vastan* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Août 1650, enregistrées en Parlement, le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes, le 11 Janvier 1651, est bisayeul de FELIX AUBERY, Marquis de Vastan, mort Prévôt des Marchand de Paris, le 20 Juin 1743,

âgé de 62 ans. Il étoit fils aîné de JEAN AUBERY, Marquis de Vastan, & de *Madelene-Louise de Bailleul.* Il avoit épousé, 1°. *Thérese Fontaine*, fille de *Claude Fontaine*, Secrétaire du Roi, & de *Louise-Jeanne de Gondrecourt ;* il n'en a eu que MARTHE-ANTOINETTE AUBERY-DE-VASTAN, qui épousa le 15 Mai 1732, *Jean-Louis Portail*, Président à Mortier au Parlement de Paris. *Voyez* PORTAIL.

Le Marquis de *Vastan* avoit épousé 2°. *Marie-Renée le Mairat*, fille de *Jean-Louis*, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Renée Ballet*. Il a eu de ce second mariage, le Marquis de *Vastan*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, tué à Olpert, le 14 Octobre 1761; le Chevalier de *Vastan*, Enseigne des Mousquetaire Noir; & MADELENE-LOUISE AUBERY DE-VASTAN, mariée le 4 Janvier 1746, à *Joseph-Palamedes de Forbin*, Marquis de Janson, pere de la Marquise de *Janson*, & de deux fils, dont l'un est Colonel d'Infanterie, & l'autre est Chevalier de Malte. *Voyez* FORBIN.

CLAUDE AUBERY DE VASTAN, Baron de Moucy-le-Châtel, Conseiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686, laissant, entr'autres enfans, de feu *Catherine le Coq-de-Corbeville :*

1. Frere CLAUDE, Grand-Bailli de Lyon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, & Commandeur de Montchamp, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, du 27 Mars 1728, auparavant Capitaine de Vaisseaux en 1703, mort à Toulon le premier Août 1738, dans la soixante-quatorzieme année de son âge, étant né le 28 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'Ordre de Malte en 1678, étant alors Page du Grand-Maître.

2. JEAN, Chevalier, Marquis de Vastan, Baron de Vieuxpont, Conseiller d'Etat, Prevôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740, dans la cinquante-deuxieme année de son âge.

3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Chevalier, non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises.

4. MARIE-CATHERINE-LOUISE, veuve de *Jean-Anne Aubery*, Chevalier, Comte de Saint-Ines.

5. Et MARIE-JEANNE, veuve d'*Armand de Béthune*, Comte d'Orval, du 23 Janvier 1787, morte en sa quarante-neuvieme année, le 12 Novembre 1752, n'ayant eu que *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, né le 19 Août 1730, devenu septiéme Duc de Sully, le 9 Avril 1761, titré aujourd'hui *Duc de Béthune*, dont le fils aîné est titré *Duc de Sully*. *Voyez* BETHUNE.

Les armes : *d'or, à cinq trangles de gueules.*

— AUBERY, Sieur de Bellegarde, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa Noblesse, le 8 Mars 1667. Il est parlé, dans l'Hist. de Rouen, de DANIEL AUBERY, Seigneur de Bellegarde, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1654.

AUBERT AUBERY, Sieur de Bellegarde, descendu de lui, fut Auditeur des Comptes à Rouen en 1729.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur chargée d'une aigle éployée & deux têtes d'or, accostée de deux écrevisses d'argent.*

AUBETERRE-D'ESPARBÈS. *Voyez* ESPARBÈS & BOUCHARD.

—AUBETERRE : famille maintenue dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1673, rendu en faveur de JEAN d'AUBETERRE. Il étoit pere de JACQUES, Ecuyer, Seigneur & Comte de Juilli, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeiroux, lequel, de son mariage avec *Gabrielle-Félicité Hennequin*, fille de *Louis-François Hennequin*, Ecuyer, Seigneur de Charmont, Procureur-Général au Grand-Conseil, & de *Marie-Marguerite l'Hoste*, eut

JEAN-JACQUES D'AUBETERRE, Comte de Juilli-le-Châtel, né le 19 Janvier 1713.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'une rose aussi d'or.* Arm. de France, *Tom. I. Part. I. p. 34.*

*—AUBIGNAN, dans le Comtat-Vénaissin, Diocèse d'Orange, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat par Bulle du Pape ALEXANDRE VII, du 24 Septembre 1667, en faveur de *Claude de Panizze-Pazzi*, Seigneur d'Auriol, Syndic de la Noblesse du Comtat-Vénaissin. Ce *Claude* étant mort sans enfans, le Marquisat d'Aubignan, avec la Seigneurie d'Auriol & de Meiras, échut à son neveu *Paul-Dominique des Seguins*, fils de *Gabrielle Panizze-Pazzi*, & d'*Esprit-François des Seguins*, Seigneur de Beaumette. *Paul-Dominique*, qui prit le nom & les armes de Pazzi, eut, entr'autres enfans, de *Gabrielle de Calviere*, *Louis des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligac, qui, de *Sibille de Fortia-d'Urbans*, a laissé *Paul des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, & quatre filles Religieuses.

*—AUBIGNÉ. Il n'y a presque point de Province en France, où l'on ne trouve des Gentils-hommes du nom d'*Aubigné* & d'*Aubigny*, mais ils ont tous des armes différentes; celles des Seigneurs d'Aubigné en Anjou, ont toujours été *de gueules, au lion d'hermines, couronné, armé, & lampassé d'or.* Ils tiennent leur nom de la Terre d'Aubigné en Anjou, à une demi-lieue de Martigny-Brient. Le premier de cette Maison fut

I. OLIVIER D'AUBIGNÉ, qui vivoit vers l'an 1200, qualifié *Oliverius de Albigneio, Miles*, dans un acte latin du mois d'Août 1255, par lequel il donne & assigne, du consentement d'AYMERY, son fils aîné, & principal héritier, à OLIVIER, son fils puîné, 20 livres de rente. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. AYMERY, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui suit,
2. Et OLIVIER, II du nom.

II. AYMERY, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui suit, qualifié *Chevalier* dans un acte de l'an 1255, avoit épousé, en 1231, *Jeanne de Beaupréau*, dont il eut :

1. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui suit.

2. HUGUES, qui testa au mois d'Août 1328.

3. Et AGNÉS, mariée à *Pierre de Pouancé*,

III. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, fut un des Chevaliers qui servirent sous CHARLES, Comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres. Il épousa, le 13 Avril 1273, *Eléonor de Coesme*, sœur de *Robin de Coesme*, Chevalier; il eut pour enfans:

1. AYMERY, II du nom, qui suit,

2. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Touche*, rapportée ci-après,

3. GUILLAUME, Seigneur de Marchais en 1331. & 1334.

4, 5 & 6. ARNAUD; GEOFFROI; & BRIAND, qui épousa *Isabeau de Bernazai.*

IV. AYMERY ou SAVARY, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, Chevalier, vivoit en 1326, & avoit épousé, l'an 1300, *Honneur de la Haye-Passavant*, dont:

1. OLIVIER, II du nom, qui suit;

2. GUILLAUME, Seigneur de Villebernier, en 1360;

3. *N*.... dont JEAN d'AUBIGNÉ, mort sans enfans.

4. & 5. PIERRE & JEAN.

V. OLIVIER, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, servit en 1340 avec cinq Ecuyers dans l'Ost de Bouvines. Il épousa 1°. *Utesse* ou *Eustachie du Puy*, fille de *Jean* & de *Marguerite Turpin*; 2°. *Honneur*....... Du premier mariage sortit,

JEAN, qui suit;

Il paroît qu'il n'eut point d'enfans de sa seconde femme.

VI. JEAN, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, est nommé dans le Traité de Paix, fait à Brétigny, pour la délivrance du Roi JEAN, entre les Chevaliers François, faits prisonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurerent en ôtage en Angleterre, lorsque ce Prince revint en France. Le Roi lui donna en 1380, le pouvoir de faire faire guet & garde au Château d'Aubigné, par ses hommes & sujets. Il épousa, vers l'an 1375, *Jeanne de Polé*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit,

2. Et HUETTE, mariée à *Pierre de Bernéen*, Seigneur de la Barrye. Ils testerent le 16 Mars 1399. Elle donna à MARIE, sa niéce, fille de FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, l'Hôtel & les appartenances de Sellines.

VII. FRANÇOIS, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Bachelier, épousa, le 9 Juin 1388, *Marie de la Porte*, fille de *Hardy*, Seigneur de Vezins, & de *Marguerite de la Jaille*, dont:

1. OLIVIER, III du nom, qui suit.

2. JEAN, Seigneur de la Perriere, d'où sont sortis les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.

3. MARGUERITE, mariée le 6 Août 1415, à *Jean Barathon*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Touche.

4. Et Marie, qui épousa *Guillaume Pantin*, Seigneur de la Hameliniere, Châtelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. Olivier, III du nom, Seigneur d'Aubigné & du Coudray-Macouart, épousa 1°. le 5 Juillet 1407, *Perronelle de Faye*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Lenay*; 2°. le 20 Août 1449, *Catherine de la Tour-Landry*, veuve aussi en premieres noces de *Thibaut de la Haye*, &c. Du premier mariage sortirent :

1. François, II du nom, qui suit.

2. Et Jeanne, mariée à *Louis le Roux*, Seigneur de la Trimouillere, & de Chauzay en Touraine.

L'on ne connoît point d'enfans de sa seconde femme.

IX. François, II du nom, Seigneur d'Aubigné, & du Coudray-Macouart, épousa 1°. le 20 Août 1449, *Marie de la Haye*, fille de *Thibault de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de Bournan, & de *Catherine de la Tour-Landry*. 2°. *N*.... d'Aubigné. Du premier mariage il eut :

1. Pierre, Seigneur d'Aubigné, & du Coudray-Macouart, mort sans alliance.

2. Marie-Marguerite, mariée à *Jean de Royrand*,

3 & 4. Blanche & Anne.

Il n'y eut point d'enfans du second mariage.

Branche des Seigneurs de la Perriere.

VIII. Jean d'Aubigné, Seigneur de la Perriere, second fils de François, I du nom, Seigneur d'Aubigné, & de *Marie de la Porte*, eut de *N*.... sa femme, dont on ne sçait pas le nom,

IX. Jean d'Aubigné, Seigneur de la Perriere, du Boismosé, & de Randron, qui parut, le 23 Décembre 1470, en qualité d'homme-d'armes à trois chevaux à la montre des gens nobles du ressort de Saumur. Il épousa *Yolande du Cloître*, héritiére de Boismosé, dont :

1. François, qui suit.

2. Pierre, Seigneur de la Perriere;

3. Jacques, tige des Seigneurs de Montaupin, qui suivront.

4. Et Françoise, mariée le 5 Janvier 1471, à *Jacques de la Bouteille*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoisiere en Poitou.

X. François d'Aubigné, Chevalier, Seigneur du Coudray, puis de Boismosé, épousa *Jeanne Fretart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Sauve, & de *Perrette de Billy*, dont :

1. Guy, qui suit.

2. François, Prieur de la Blanchardiere.

3. Et Philippe, Prêtre.

XI. Guy d'Aubigné, Chevalier, Seigneur de Boismosé, épousa le 23 Juillet 1514, *Louise Goulard*, sœur de *René Goulard*, Seigneur de Cambrede & de Billé, dont il eut :

1. François, II du nom, qui suit.

2. Jean, Seigneur du Coudray, dont la postérité sera rapportée ci-après.



3. GILLES, Chanoine & Prieur de Blaison.

4. Et JEANNE, mariée, l'an 1560, à *Jean Laurens*, Seigneur de la Nouë.

XII. FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de Boismosé, & de Montsabert, épousa 1°. le 4 Mars 1596, *Catherine Laurens*, fille unique de *Philippe*, Seigneur du Joreau, Chambellan de la Reine ANNE, & d'*Anne Savary*, Dame de la Crillouese, 2°. *Renée Taupier*, morte l'an 1579. Il eut du premier lit :

1. JEAN, II du nom, qui suit.

2. SIMON, Grand-Prieur de Champagne, Hospitalier de Malte, Commandeur de la Feuillée, Procureur & Receveur du commun trésor au Prieuré d'Aquitaine, en 1597.

Et du second lit,

3. PIERRE D'AUBIGNÉ, Prieur des Coutures, Chanoine de Blaison.

4. OFRAISE, mariée 1°. à *Philippe de Riou*, Ecuyer, Seigneur de Champrobin; 2°. au Seigneur de *Saint-Offange*.

5. PHILIPPE, mariée à *Louis de Ver*, Ecuyer, Seigneur de Cuméray.

6. Et PERRINE, mariée à *Antoine Ribou*, Ecuyer, Seigneur de la Faye.

JEAN D'AUBIGNÉ, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine, en 1586, qualifié *Lieutenant de cent Hommes-d'Armes des Ordonnances du Roi*, épousa *Susanne Clausse*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mercy, dont il eut :

1. SIMON, qui se fit Prêtre, puis Capucin.

2. Et SUSANNE, mariée à *Jean de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Hins.

Branche des Seigneurs DU COUDRAI.

XII. JEAN D'AUBIGNÉ, I du nom, Seigneur du Coudray, second fils de GUY D'AUBIGNÉ, & de *Louise Goulard*, épousa *Susanne* ou *Marguerite de Beugnon*, dont :

1. JEAN, II du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Coudray, marié à *Françoise de Bernezay*, dont il n'eut point d'enfans.

2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, épousa *Marguerite Bignon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui suit.

2. SIMON.

3. CHARLES, qui fut repris par les Galeres du Roi sur un Vaisseau Corsaire Turc. Il épousa *Marie Marchand*, fille du Seigneur de la Barochere en Poitou.

4. & 5. LOUIS; & FRANÇOIS, qui suivra après son frere aîné.

6 & 7. RENÉ; & PERRINE, qui étoit mariée, vers 1500, avec *Thomas de Calouyn*, tué en Piémont, fils de *Mathurin*, & de *Germaine de Préaulx*. Elle étoit ayeule de *Mathurin de Calouyn*, Ecuyer, Seigneur de la Calviniere, dénommé dans une Sentence de Curatelle, rendue en faveur

faveur des petits fils de François-Joseph d'Aubigné, Seigneur du Coudray, & de *Marguerite de Bignon.*

XIV. Joseph d'Aubigné, II du nom, Seigneur de Belligny, épousa *Catherine de Ligny* ou *de Tigny*, dont il n'eut qu'une fille nommée

Jeanne d'Aubigné, mariée à *Artus-Charles de Saint-Offange*, Seigneur du Châtelier.

XIV. François d'Aubigné, Seigneur de Beaulieu, partagea avec ses freres, en 1616, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XV. Guy d'Aubigné, Seigneur de Cartéron en 1667, qui épousa, le 3 Mars, 1654, *Marie le Jumeau*, fille de *Jean*, Seigneur des Perriers, & d'*Anne Samson*, dont des enfans.

Branche des Seigneurs DE MONTAUPIN.

X. Jacques d'Aubigné, quatrieme fils de Jean, II du nom, Seigneur de la Perriere, & d'*Yolande du Cloître*, épousa, le 4 Août 1488, *Perrine de la Chevriere*, qui lui apporta en dot la Terre de Montaupin; de laquelle il eut:

1. René ou Jacques, Chevalier, Seigneur de Montaupin, qui épousa *Susanne de Cochefilet-de-Vauvineux;* mort sans enfans.

2. Jean, qui suit.

3. Et Marie, alliée à *Hélie du Doët*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie au Perche.

Jacques eut deux enfans naturels:

1 & 2. Guyon & Catherine.

XI. Jean d'Aubigné, Seigneur de Montaupin, épousa *Olive Bousseron*, dont il eut:

1. Jacqueline, morte sans avoir été mariée.

2. Françoise, héritiere de sa branche, Dame de Montaupin; qui épousa *Jean le Roy*, Chevalier, Seigneur de la Carriere, dont des enfans.

3. Et Guyonne, qui ne fut point mariée.

Branche des Seigneurs DE LA TOUCHE.

IV. Pierre d'Aubigné, Ecuyer, second fils de Guillaume, Seigneur d'Aubigné, & du Coudray-Macouart, & d'*Eléonor de Coesme*, épousa *Jeanne d'Hommes*, aliàs, *Marie de Rivau*, dont il eut:

1. Guyon, Varlet (Ecuyer), qui suit.

2. Brient, qui épousa *Isabeau de Bernezay.*

3. Hélene, femme de *Jean de Souvigné.*

4. Philippe, femme de *Guillaume de Betz*, Seigneur du Palais.

5. Et Isabeau, qui vivoit en 1402.

V. Guyon d'Aubigné, Ecuyer, épousa *Jeanne de l'Epine*, Dame de la Jousseliniere, qui se remaria, après la mort de son mari, à *Guillaume de Chourses*. Elle eut de son premier mari:

VI. Morlet d'Aubigné, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la

Jousseliniere, qui épousa, le 3 Juillet 1404, *Marguerite Gasselin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur des *Hayes-Gasselin* en Anjou, dont il eut:

1. Thibaud, qui suit.

2. Et Marguerite, mariée à *Jean Berart*, Seigneur de la Renoüardiere.

VII. Thibault, Seigneur de la Touche & de la Jousseliniere, fut reçu Ecuyer de l'Ecurie du Roi le 12 Février 1456, & épousa, 1°. *Jeanne de la Parniere*; 2°. le 16 Janvier 1458, *Catherine de Launay*, veuve de *Jean Paumart*, Seigneur de Rillé en Touraine.

Du Premier mariage sortirent:

1. François, Seigneur de la Jousseliniere & de la Touche, qui suit.

2. & 3. Antoine, & Louis, Prêtre.

4. Georges.

5. Marguerite, mariée à *Jacques de Pont-de-vie*, Seigneur de la Millonniere en Poitou.

6. Et Marie, mariée le 21 Mai 1482, à *Gilles Bahourt*, Ecuyer, Seigueur de la Rogerie, fils de *Jean*, & de *Catherine Liré*.

Thibault, n'eut point d'enfans de sa seconde femme.

VIII. François d'Aubigné, Seigneur de la Jousseliniere & de la Touche, épousa *Marie Paumart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Catherine de Launay*, il eut pour enfans:

1. Hervé, qui suit.

2. René, mort jeune.

3. Joachim, mentionné dans le partage du 5 Février 1516.

4. Thibault, décédé en bas âge.

5 Guyon, Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui vendit à Hervé, son frere, tout le droit qu'il avoit à la succession de leur pere & mere.

6 & 7. Georges & François.

8. Anne, mariée à *N..... d'Hommes*, Seigneur du Lys.

9. Françoise, qui épousa, en 1494, *Olivier Hammon*, Ecuyer, Sieur de la Gisliere.

10, 11 & 12. Catherine, Ethore & Marguerite.

13. Et Genevieve, mariée à *Jean Prevost*.

IX. Hervé d'Aubigné, Seigneur de la Jousseliniere & de la Touche, épousa, en Octobre 1509, *Catherine de Sainte-Flaive*, veuve de *Jean de Villeneuve*, en Anjou, & fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Sainte-Flaive*, & des Baronnies de Cigournay, Châteaunay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Roberte de Conghan*. Il eut pour enfans:

1. René, qui suit.

2. Hardi, Seigneur de la Touche en 1535.

3. Antoinette, femme de *Jean de Rorthais*, Seigneur de la Durbelliere & de la Trape en Poitou, dont une fille.

4. Et Renée, morte avant 1554.

X. René d'Aubigné, Seigneur de la Jousseliniere, de la Touche & de la Roche-Barathon, épousa *Renée d'Escoubleau*, fille de *Jean d'Escou-*

bleau, Seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Bri-de-Serrant* en Anjou, morte avant le 4 Juin 1547. Il eut pour enfans :

1. Claude, I du nom, qui suit.

2. Et Jacques, Seigneur de la Rocheferriere, tige des Seigneurs de ce nom, rapportés en leur rang.

X. Claude d'Aubigné, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes de ses Ordonnances, Seigneur de la Jousseliniere, de la Touche, d'Aubigné, &c. servit en la plûpart des guerres de son tems, & retira du parti des rebelles plusieurs Gentilshommes du Poitou, comme le portent les lettres que le Roi Henri III lui écrivit les 27 Mai & 24 Juillet 1577, pour le dispenser de servir dans son Armée de Xaintonge, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1572, *Jeanne du Bouchet*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Sainte-Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, Dame de la Beraudiere, dont il eut :

1. Claude, II du nom, qui suit.

2. Jacques, Seigneur de la Touche, Baron de Tigny, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. Et Diane, mariée à *Joachim Rouault*, Seigneur de la Rousseliere.

XII. Claude-d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Jousseliniere, de Bernezay, & de la Roche-Barathon, Baron de Sainte-Gemme, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entra fort jeune au service, se signala à l'âge de seize ans, dans une sortie que fit le Maréchal de *Brissac*, qui commandoit dans Poitiers assiégé par les ennemis; accompagna Henri IV à la réduction de Paris; fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il mourut avant l'an 1622, que Charles, son fils, eut la commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il épousa, le 22 Août 1601, *Lucrece de Bouillé*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Créance au Pays du Maine, dont il eut :

1. Charles, Baron de Sainte-Gemme, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort jeune.

2 René, II du nom, qui suit.

3. Autre René, Chevalier, Seigneur de Périgny, mort sans alliance.

4. Et un troisieme René.

5. Et Catherine, femme de *René Gabarin*, Seigneur de Touarcé.

XIII. René d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Jousseliniere, de la Roche-Barathon, & Baron de Sainte-Gemme, quitta l'Ordre de Malte pour épouser *Edmée de Châteaubriant*, fille aînée de *Gabriel*, Comte de Roches-Baritaut, Lieutenant-Genéral pour le Roi en Poitou, & de *Charlotte de Sallo*, dont il eut :

1. Gabriel, Marquis de Sainte-Gemme, mort sans alliance.

2. Anne-Marie, morte sans alliance le 10 Octobre 1656.

3 & 4. N. & N. morts jeunes.

Branche des Seigneurs & Marquis DE TIGNY.

XII. JACQUES D'AUBIGNÉ, fils de CLAUDE, I du nom, & de *Jeanne du Bouchet*, épousa *Louise de Clerambault*, sœur de *Jacques*, Seigneur de Chante-Buzin, Baron de Palluau, dont :

1. URBAIN, qui suit.

2. RENÉ, Seigneur de la Salle, qui épousa *Marie de Caumont*, fille unique de *Charles*, Seigneur de Cernay, & de *Prudence Macé*, dont plusieurs enfans.

3. Et LOUISE, mariée à *Jean Tabouret*, Seigneur de Saint-Cyr.

XIII. URBAIN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, & Baron de Tigny, épousa, le 20 Août 1645, *Marie Gabriau-de-Riparfont*, fille de *Lucas*, Conseiller au Présidial de Poitiers, & de *Marie Ogeron*, dont il eut :

1. URBAIN, mort sans postérité.

2. LOUIS, Marquis de Tigny, qui suit.

3. CLAUDE-MAUR, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France.

4. Et MARIE, morte sans enfans.

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, Marquis de Tigny, épousa *Elizabeth Petit-de la-Guercke*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Roussiere, & d'*Anne de Rochefort*, dont sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Comte d'Aubigné, qui suit.

2. Et ELIZABETH, reçue à l'Abbaye de Saint-Cyr.

XV. LOUIS-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, dit *le Comte d'Aubigné*, Colonel d'un Régiment Royal en 1705, se signala à la tête de ce Régiment à la bataille de Malplaquet, où il chargea deux fois l'armée ennemie ; fut Inspecteur d'Infanterie, nommé Brigadier le 30 Mars 1710, Gonverneur de Saumur & du haut-Anjou, Maréchal-de-Camp à la promotion du 1 Mars 1719, Lieutenant-Général à celle du 1 Mars 1734, depuis Commandant dans la ville de Trèves, pendant les années 1735 & 1736 ; fait, au mois de Novembre de cette derniere année, Directeur Général de l'Infanterie, a servi en qualité de Lieutenant Général dans l'armée du Roi commandée par les Maréchaux de *Belle-Isle* & de *Broglie*, dans les années 1741 & 1742 ; & Commanda long-tems un corps séparé. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1745, âgé de soixante ans, & avoit épousé, en 1713, *Henriette-Marguerite le Breton-de-Vilandry*, fille unique de *Balthazard-Léonor le Breton-Goulas*, Marquis de Vilandry, & de *Marie-Claude Bonneau-de-Rubelles*. Elle mourut le 13 Avril 1721, âgée de 32 ans, laissant deux garçons.

LOUIS-HENRI, l'aîné de ces deux garçons, appellé *le Marquis d'Aubigné*, a été Colonel du Régiment de la Marine, Infanterie, au mois de Juillet 1737 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois d'Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du 10 Mai 1748 : il avoit épousé, en 1744, *Marie-Louise de Boufflers-de-Remiencourt*, fille puînée de défunt *Charles-François de Boufflers*, Marquis de Remiencourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louise-Charlotte de Boufflers*. Le Roi, en

faveur de ce mariage, accorda au Marquis d'Aubigné, la survivance du Gouvernement de Saumur & du Saumurois. Il sortit de ce mariage, le 15 Juin 1750, un fils nommé Louis-Adrien, mort le 4 Décembre 1751; & une fille le 1 Septembre 1746.

Balthazard-Urbain, second fils du Comte d'Aubigné, dit *le Chevalier d'Aubigné*, fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant *Surgeres*, le 1 Décembre 1745, & auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine.

Branche des Seigneurs DE LA ROCHE-FERRIERE.

XI. Jacques d'Aubigné, second fils de René, & de *Renée d'Escoubleau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: il épousa, le 27 Juillet 1565, *Perrine de Billé*, Dame de la Varenne, dont:

1. Claude, qui suit.
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Robert*, rapportée ci-après.
3. Bertrande, mariée à *René de Chesnel*, Seigneur de la Petite-Nouë.
4. Lucrece, qui épousa *N..... Martel*, Seigneur du Parc.
5. Et Anne, Religieuse.

XII. Claude d'Aubigné, I du nom, Seigneur de la Rocheferriere, épousa, en 1601, *Jeanne Tiraqueau*. De ce Mariage naquirent:

1. Claude, II du Nom, qui suit.
2. Et Isabelle, mariée, le 5 Août 1621, à *Adrien le Jumeau*, Seigneur de Launay-de-Tunes.

XIII. Claude d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, épousa *Jeanne Charette*, dont

XIV. Louis d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, qui épousa, en 1658, *Marie Blanchard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Houssay, Capitaine de Cavalerie, & de *N.... Bonfils*, dont:

1. Louis, II du nom, qui suit.
2. Et Marie.

XV. Louis d'Aubigné, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, Page de la petite Ecurie du Roi en 1683.

Branche des Seigneurs DE BOIS-ROBERT.

XII. François d'Aubigné, second fils de Jacques, I du nom, & *de Perrine de Billé*, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Jacquette Tiraqueau*, sœur de la femme de Claude d'Aubigné, son frere. De ce mariage sortirent:

1. Claude, qui suit.
2. Et N....., femme de *N.....*, Seigneur de Pluchand.

XIII. Claude d'Aubigné, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Marie le Verdier*, dont il eut:

1. Claude, II du nom, Seigneur de Bois-Robert.

2. Françoise, Religieuse aux Couels.

3. Marie, femme de *Louis-César de Pontoise*, Seigneur de Saint-Gomer.

4. Et Louise, & autres enfans morts jeunes.

Les armes : comme ci-devant, *p. 493*.

*—AUBIGNY-RICHEMONT en Berri : anciennement la Terre d'Aubigny avoit des Seigneurs particuliers. Il existe un titre de l'an 1094, où il est fait mention d'Eudes d'Aubigny, & d'Achard, son frere, qui donnerent cette Terre au Chapitre de Saint Martin de Tours. *Aubigny* n'étoit alors qu'un Bourg. Sa situation engagea les Chanoines du Chapitre de Saint-Martin à le faire clorre de murailles. Mais ne se sentant pas assez forts pour se maintenir dans la possession de ce Domaine, contre les violences & incursions des autres Seigneurs leurs voisins, ces mêmes Chanoines estimerent qu'il leur convenoit d'associer en pariage avec eux le Roi Louis VII & les Rois de France, successeurs de ce Prince, & ils les associerent en effet.

Quelque tems après cet acte d'association, le Roi Philippe-Auguste, dont le dessein étoit d'augmenter en Berri les revenus de la Couronne, obligea les Chanoines de Saint-Martin de Tours à lui céder leur moitié sur la ville ou Bourg d'*Aubigny*; mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes Chanoines qui en jouissent encore comme Curés primitifs du lieu. Philippe-Auguste leur donna en échange en 1180, un Bourg appellé *Bebrechien*, & en latin, *Arca Bacchi*. Ce Bourg étoit situé dans la Forêt d'Orléans.

La Terre & Seigneurie d'*Aubigny* demeura unie à la Couronne jusqu'en 1298, que Philippe IV, dit *le Bel*, la donna en appanage, avec les Comtés d'Evreux, Etampes, Gien, & autres Terres, à Louis de France, chef de la Maison d'*Évreux*. Peu de tems après, cette Terre revint à la Couronne, & le Roi Jean en disposa en faveur de Jean de France, Duc de Berri, son troisiéme fils. Ce Prince étant mort sans enfans mâles en 1416, *Aubigny* revint encore à la Couronne, & le Roi Charles VII en jouissoit lui-même quand les Anglois entrerent dans la Province de Berri.

Ce Prince voulant reconnoître les services importans que Jean Stuart, Seigneur de Daruley, Connétable des Écossois en France, avoit rendus à la Couronne & à la Nation Françoise, lui donna, le 17 Mars 1423, la Terre d'*Aubigny*. Ce don fut accompagné de la condition, que ladite Terre passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit Jean Stuart, & qu'elle reviendroit à la Couronne au défaut de ligne masculine provenante de lui.

Le cas arriva en 1672, par la mort du Duc de Richemont. Alors Charles II, Roi d'Angleterre, demanda à Louis XIV qu'il voulût bien faire passer la Terre d'*Aubigny*, qui avoit été pendant tant d'années dans une Maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près, à une personne qu'il affectionnoit, &, après elle, dans une Maison qui fût encore

unie par le sang à la sienne. LOUIS XIV, déterminé par ces considérations & par le plaisir d'obliger, fit don de ladite Terre d'*Aubigny*, par Lettres-Patentes de 1673, registrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & à la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683, à *Louise-Renée de Pénancoüet-de-Keroualle*, Duchesse de Portsmouth; &, après sa mort, à celui des enfans naturels de ce Prince CHARLES II, qu'il lui plairoit nommer pour lui & ses descendans mâles, mais toujours avec la clause de reversion à la Couronne, dans le cas où la lignée masculine viendroit à manquer.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, nomma depuis CHARLES DE LÉNOX, Duc de Richemont, son fils naturel & de ladite Duchesse de Portsmouth, *Louise-Renée de Pénancoüet-de-Keroualle*, pour en jouir, & ses descendans mâles, après la mort de la Duchesse de Portsmouth.

Par Lettres du mois de Janvier 1684, qui n'ont point été enregistrées, LOUIS XIV érigea *Aubigny* en Duché-Pairie en faveur de la Duchesse de Portsmouth, & de son fils CHARLES DE LÉNOX, Duc de Richemont. La Duchesse mourut le 14 Novembre 1734.

CHARLES DE LÉNOX, I du nom, Duc de Richemont & de Lénox, Pair d'Angleterre, substitué à la Duchesse de Portsmouth, sa mere, dans la possession de la Terre d'Aubigny & le titre de Duc & Pair, mourut le 8 Juin 1723.

CHARLES DE LÉNOX, II du nom, (fils de CHARLES I) Duc de Richemont, &c. né le 29 Mai 1701, nommé en 1748, Ambassadeur extraordinaire en France, épousa, le 4 Décembre 1719, *Sara de Cadogan*, née le 18 Septembre 1706, fille aînée de *Guillaume*, Comte de Cadogan, & mourut en 1749.

CHARLES DE LÉNOX, III du nom, (fils de CHARLES II) né le 3 Mars 1737, Duc de Richemont, d'Aubigny, &c. en 1749 réside en Angleterre.

Le Duc de Richemont & d'Aubigny (CHARLES II) avoit pour sœur ANNE DE LÉNOX, née le 4 Juillet 1703, mariée le 4 Mars 1723, à *Guillaume-Anne Keppel*, Comte d'Albermale, Ambassadeur extraordinaire en France, où il est mort en 175...

Henriette-Mauricette de Pénancoüet-de-Keroualle, Duchesse de Portsmouth, étant veuve de *Philippe-Herbert*, Comte de *Pembrock* en Angleterre, épousa en secondes noces, le 11 Mai 1685, *Timoléon Gouffier*, Marquis de Theis, mort en 1729, pere, entr'autres enfans, de *Marie-Anne Gouffier*, mariée en 1720, à *Louis de Bourbon*, Comte de Busset, & de *François-Louis*, dit *le Marquis de Gouffier*, marié en 1726, à *Armande-Louise Gouffier de Caravas*, dont il ne lui reste qu'un fils & une fille.

* — AUBIJOUX, Terre dans le Diocèse de Clermont, érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Août 1565, enregistrées le 12 Août 1566, en faveur de *Louis d'Amboise*, petit-fils de *Hugues*, frere puîné du Cardinal *Georges d'Amboise*, I du nom, lequel avoit eu cette Terre en partage. *François*, fils de *Louis*, fut pere de *François*, Comte d'Aubijoux, mort le dernier de son nom, le 9 Novembre 1656. *Louise & Elizabeth d'Amboise*, ses sœurs, furent ses héritieres. L'aînée fut mariée

à *Jacques de Crussol*, Marquis de Saint-Sulpice : la cadette eut en partage Aubijoux, Beleſtat, Sauveterre, & les porta à ſon mari *Louis du Caylar-de-Saint-Bonet*, Seigneur de Toiras, & ayeul d'*Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole du Caylar-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, mariée à *Alexandre*, Duc de la *Rocheſoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

—AUBONNE, ou AULBONNE, famille noble du Pays de Vaud, Canton de Berne. *Guichenon*, qui a raſſemblé les attributs des Nobles du Pays de Vaud, dit, en parlant de celui d'Aubonne : *Hoſpitalité de d'Aubonne.*

Une branche de cette famille, établie à Morges, obtint la Bourgeoiſie de la Ville de Berne, en conſervant la Châtellenie de Morges. Cette branche, qui deſcendoit de Jean d'Aubonne, Châtelain de Morges, dans le ſeizieme ſiécle, s'éteignit en 1722, dans un autre Jean d'Aubonne.

Les Nobles d'Aubonne ont poſſédé un tems le Château & la petite Ville de ce nom, en latin *Albonna*, à trois quarts de lieues du Lac de Géneve, entre Morges & Rolle, dans le Canton de Berne. Aubonne portoit le titre de Baronnie. Les Bernois l'ont achetée, le 5 Février 1701, pour ſoixante-dix-mille écus, *de Henri*, Marquis *du Queſne*, & ils en ont fait un Bailliage.

Cette Baronnie appartenoit, en 1158, à *Humbert*, Baron d'Aubonne. Il eut avec *Amedée*, Evêque de Lauſanne, une conteſtation ſi forte au ſujet de l'Egliſe de Saint-Livre, que ce Prélat, non content de l'excommunier, refuſa de l'abſoudre avant ſa mort, & le cita même devant le Tribunal du *Très-Haut*.

I. Nicolas d'Aubonne, Seigneur de Luzen, épouſa, le 5 Novembre 1664, *Françoiſe d'Antioche*, fille de *François d'Antioche*, autrement *Saint-Geoire*, Seigneur, Baron d'Hermance, d'Yvoire, & de Saint-Gerren, dont il eut :

1. David, qui ſuit.
2. Et Bernard, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. David d'Aubonne eut pour fils,

III. N... d'Aubonne, pere de

IV. Jacques-Nicolas d'Aubonne, qui, de ſon mariage avec Marie d'Aubonne, eut Paul d'Aubonne, Major au ſervice du Roi de Sardaigne, vivant en 1769, non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. Bernard d'Aubonne, ſecond fils de Nicolas, Seigneur de Lucery, & de *Françoiſe d'Antioche*, fut pere de

III. N... d'Aubonne, qui eut pour fils,

IV. Paul-Bernard d'Aubonne, Colonel d'un Régiment au ſervice de la République & Canton de Berne. Il épouſa *Louiſe de Tavel*, fille de

de *Jean-Rodolphe de Tavel*, Gouverneur du Comté de Lenzbourg, & de *Marie de Chandieu*, dont il eut :

1. PAUL, qui suit.

2. DAVID, Capitaine au Régiment des Gardes du Prince d'Orange, *Stathouder* d'Hollande ; avec brevet de Colonel, & l'un des Aides-de-Camp de ce Prince.

3. Et MARIE.

V. PAUL D'AUBONNE, Brigadier des Armées du Roi-très-Chrétien, depuis le 11 Août 1766, Chevalier de l'Ordre-Militaire du Mérite, & Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse, *Erlach*, en France depuis 1759, a été estropié d'un bras au service du Roi.

Les armes de la Baronnie d'Aubonne sont : *d'argent, parti de gueules*, ou selon Herrliberger, *de gueules, parti d'or.*

Celles des Nobles d'Aulbonne, ou d'Aubonne, sont : *d'or, au chevron brisé en trois d'azur* ; d'autres disent : *d'azur, au bâton d'argent alaisé, posé en bande, accompagné de deux bâtons de même alaisés, mis en pal* : *casque de Chevalier, surmonté d'une couronne de Marquis* ; cimier, *un porte-masse* ; supports : *deux Anges vêtus en femme.*

—AUBOURG, famille noble du Vexin François. ROBERT D'AUBOUG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, la Neuvillette & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le Procès-verbal des Coutûmes de Senlis & de Clermont, en 1539, fils de ROSEQUIM D'AUBOURG, Ecuyer, & de *Jacqueline de Flin-Barteleu*, & arriere-petit-fils de PHILIPPE D'AUBOURG, Ecuyer, & de *N... de Malherbe*, eut de *Marie de Riquebourg*, sa femme, NICOLAS & CHARLES.

Celui-ci, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593, avoit épousé, dès l'an 1562, *Anne de Cléry*, de laquelle il n'eut que des filles, dont deux ont été successivement Abbesses de Voisins. ANNE D'AUBOURG, leur aînée, est morte le 8 Avril 1608, femme d'*Antoine de Loménie*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, morte le 17 Janvier 1638 ; & RENÉE D'AUBOURG. La troisieme fut femme de *Gaspard de Dampont*, Chevalier, Seigneur de Garencieres.

NICOLAS D'AUBOURG Ecuyer, Seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'arriere-Ban avec la Noblesse de Beauvoisis, en 1597, & mourut en 1607. Il laissa de sa femme *Marie Pillon*, de la Maison *d'Ableuse*, en Vexin, FRANÇOIS-GUY D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, mort en 1632, mari de *Madelene de Kerkinsinem*, dont il a eu plusieurs enfans.

JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, son troisieme petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Wambez ou de Wambis, Diocèse de Beauvais, a eu, entr'autres enfans, d'*Angélique de la Rue*, qu'il avoit épousée le 21 Juin 1707, fille de *Pierre de la Rue*, Lieutenant-Général à Gerberoy, & de *Françoise de la Rue*, ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr le premier Juin 1722.

Les armes : *d'or, à trois fasces d'azur.* M. de Nantigny, *dans ses Tablettes Généalogiques, tome VI.* les blasonne *d'azur, à trois fasces d'or.*

— AUBOURG, Sieur de Chavançon, en Normandie, Généralité de Rouen, est une branche de la même famille qui a été maintenue dans sa noblesse, le 14 Décembre 1669. Le P. *Anselme*, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, fait mention de NICOLAS D'AUBOURG, Seigneur de Chavançon, qui épousa, vers l'an 1612, *Louise de l'Isle*, fille de *Claude de l'Isle*, Seigneur de Landrecy, grand Louvetier de France.

Cet Auteur lui donne pour fils JÉROME-ALEXANDRE D'AUBOURG, marié à *Angélique de la Rue*, & nous trouvons que c'est JEAN ALEXANDRE D'AUBOURG, troisieme petit-fils de ce NICOLAS, qui a épousé cette *Angélique de la Rue*, fille du Lieutenant-Général de Gerberoy, d'où est sortie cette ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr, le premier Juin 1722; quoi qu'il en soit, ce que nous ne pouvons décider faute de Mémoire. Les armes sont les mêmes.

AUBOUST. JEAN-CLAUDE AUBOUST, Seigneur de Vergnes, de Saint-Maurice & de Baqueville, demeurant dans la Paroisse de Saint-Maurice, Diocèse de Limoges, épousa, le 18 Avril 1692, *Françoise du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Ecuyer, Seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint-Perdoux. Il fut maintenu dans sa noblesse, en qualité d'*Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Turmenyes-de-Nointel*, Maître des Requêtes, & Commissaire départi dans la Généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700.

CLAUDE-RENÉ AUBOUST-DE-VERGNES, son fils, né le 22 Avril 1697, fut reçu Page du Roi, dans sa grande Ecurie, le 30 Janvier 1712, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de sable, affrontés, & en pointe d'un arbre de sinople, planté sur une terrasse de même ; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* AUBRAC, en Rouergue, Diocèse de Rhodès. C'est une Domerie ou Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint-Augustin, & de la Réforme de Chancellade, que l'Abbé de *Clermont d'Amboise*, possédoit depuis 1746, & qui vient d'être réunie à l'Ecole-Royale-Militaire établie à Paris.

* AUBRES, ou ARBRES, dans le Comtat-Vénaissin. Terre qui est un Fief avec haute, moyenne & basse-Justice, possédée dès le quatrieme siécle par la famille de *Budes* ; & depuis elle a appartenu aux Maisons de *Gérard* & de *Fortia*, des Seigneurs des *Piles*.

AUBRI DE CASTELNAU, en Berri. LÉONOR AUBRI fut successivement Conseiller au Bailliage & Siége-Présidial de Tours, Lieutenant-Criminel au même Siége, Secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688. Il mourut le 26 Janvier 1706, âgé de soi-

xante-quinze ans, laissant de *Marie Bigot*, son épouse, CHARLES-LÉONOR AUBRI, son fils, Marquis de Castelnau, & Seigneur de Lazenay, en Berri, Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, Doyen de la premiere Chambre, & reçu en cette charge, le 26 Juillet 1690. Il est mort le 20 Avril 1735, âgé de soixante-huit ans, laissant de *Catherine Coustard*, fille de *Gabriel Coustard*, Contrôleur-Général de la Grande Chancellerie de France, & de *Marie-Anne Regnaud*, qu'il avoit épousée le 18 Janvier 1693, morte en sa Terre de Castelnau, au mois d'Octobre 1728, âgée d'environ cinquante-cinq ans,

1. LÉONOR AUBRI, Marquis & Seigneur desdits lieux, d'abord reçu Conseiller au Châtelet, en Mai 1717, puis au Parlement de Paris, le 5 Janvier 1720.

2. Et GABRIEL AUBRI, né le 4 Août 1711, & reçu Conseiller au même Parlement, le premier Septembre de l'année 1731.

Les armes : *d'argent, à une hure de sanglier de sable, les yeux & les défenses d'argent; au chef d'azur, dentelé par le bas, chargé de trois roses d'or.*

— AUBUISSON (d') Maison originaire d'Espagne, établie à Ramonville-Saint-Aigne, près Toulouse, en Languedoc, vers le milieu du seizieme siécle.

I. Dom PEDRO D'AUBUISSON, issu d'une ancienne Maison de ce nom, en Espagne, étoit un Officier de distinction dans les Troupes d'Espagne, où il parvint au grade de Colonel. Il fut tué en combattant pour la défense de sa Patrie contre les Maures; & laissa de Dona *Clara-Eugenie de Velasquo*, d'une ancienne & illustre Maison du Royaume de Castille,

II. Noble JEAN D'AUBUISSON, Ecuyer, qui, voyant le désordre affreux qui régnoit en Espagne, se détermina à changer de Patrie, & vint en France s'établir a Toulouse. Il épousa, par contrat passé devant *Gueyne*, Notaire de Nailhoux, en Lauragais, Diocèse de Toulouse, le 5 Octobre 1589, Demoiselle *Guillemette-Honorée Delzert*, fille de Noble *Pierre-Germain Delzert*, Ecuyer, Conseiller & Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France; & fit son testament le 6 Novembre 1614, par lequel il rendit deux de ses fils *héritiers égaux*, avec substitution de l'un à l'autre. Sa veuve acquit, le 1 Octobre 1633, pour ses enfans, qui étoient en Espagne, de *Jean-Paul Casse*, Bourgeois d'Hauterive, plusieurs Terres dans la Jurisdiction de Sainte-Gabelle, dans le Lauraguais. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. JEAN-GERMAIN, qui retourna dans la Patrie de ses ancêtres, en Espagne, où il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut Grand-Inquisiteur & Evêque de Barcelonne; fit présent de son portrait à son frere GERMAIN, qui se voit encore aujourd'hui au Château de Ramonville, & mourut en Espagne.

2. GERMAIN, qui suit.

3. Autre, JEAN, dont on ignore le ſort.

4. Et RAIMONDE, mariée à noble *François de Porquier*, Ecuyer, Seigneur de la Garigue; il demeure à Nailhoux.

III. Noble GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, ſe fit concéder, en *1636*, par les Curé & Marguilliers de l'Egliſe Paroiſſiale de Nailhoux, une Chapelle dans cette Egliſe, & le droit de ſépulture en icelle. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1641, Demoiſelle *Madelene de Siviès*, fille de *N... de Siviès*, Ecuyer, & de *Marguerite de Bonal*; il fut élu deux fois *Capitoul* de Toulouſe, ès années *1663* & *1670*, dans des tems où les Capitouls étoient Gentils-Hommes; & fit ſon teſtament, par acte paſſé par-devant *Limoges*, Notaire à Toulouſe, le 25 Août *1673*, par lequel il fait un legs à ſa fille, & inſtitue *héritiers égaux* ſes deux fils, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Ses enfans furent:

1. GÉRAUD, qui ſuit.

2. JEAN-GERMAIN, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'armée.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à *François de Vabres*, Marquis de Caſtelnau, & Baron des Etats du Languedoc.

IV. Noble GÉRAUD D'AUBUISSON, Ecuyer, né & habitant de Toulouſe, épouſa, par contrat paſſé devant *Gillet*, Notaire à Montgeard, le 22 Mars 1679, noble Demoiſelle *Marie de Fargues*, fille de noble *Arnaud de Fargues*, Ecuyer, & de Dame *Catherine du Cup-de-Ricaud*, & mourut *ab-inſtat*. Sa veuve fit ſon teſtament en *1726*, par lequel, pour ſe conformer aux intentions de feu ſon mari, elle fait un legs à ſa fille, & inſtitue *héritiers égaux* ſes deux fils, qu'elle ſubſtitue l'un à l'autre, & à l'aîné deſquels elle fait un legs par préciput & avantage. Ses enfans furent:

1. ARNAUD, Ecuyer, Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, qui mourut ſans poſtérité de Demoiſelle *Marguerite de Coulomiers*, ſa femme, après avoir fait ſon teſtament, le 20 Mai 1752, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel noble JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, ſon petit-neveu.

2. JEAN-GERMAIN, qui ſuit.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Joſeph de Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean.

V. Noble JEAN-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, d'abord Mouſquetaire de la Garde Ordinaire du Roi, & depuis Lieutenant au Régiment de Boulonois, par Lettres du 20 Février 1704, datées de Verſailles & adreſſées à M. le Marquis de *Croy*, Colonel du même Régiment, épouſa, par contrat de la même année 1704, noble Demoiſelle *Germaine Dufaur-d'Ancuns*, fille de noble *Gabriel Dufaur*, Chevalier, Seigneur d'Ancuns, & de noble Dame *Claire de Gardia*. Il fit ſon teſtament, par acte paſſé devant l'*Épine*, Notaire à Toulouſe, le 12 Juillet 1736, par lequel il inſtitue ſon fils aîné ſon héritier univerſel, &

donne à ses autres enfans la légitime de droit. Il mourut peu de tems après, laissant de son mariage :

1. ARNAUD-GERMAIN, qui suit.

2. PIERRE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Couronne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a servi dans ce Régiment l'espace de vingt-deux années, pendant lesquelles il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, au siége de Tournay, le 19 Juin suivant, & ensuite à celui de Dendermonde, la même année, où il attaqua la redoute nommée l'*Enfer*, à la tête des Grenadiers, se rendit maître des batteries, qui étoient gardées par trente Grenadiers, & y eut trois doigts de la main gauche emportés d'un coup de feu. Il fut gratifié du Roi pour cette action, s'est trouvé depuis à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre, où il fut si dangéreusement blessé que le Roi lui accorda sa retraite avec une pension de 400 livres. Il vit sans alliance.

3. MARIE, femme de noble *Jean-Baptiste d'Hébrail*, Chevalier, Seigneur de Canast.

4. CLAIRE, mariée à noble *Joseph de Saint-Aigne*, Ecuyer.

5. GUILLAUMETTE, femme de *N.... de Bonhaure*, Ecuyer, Seigneur du Cordier.

6. Et BARTHÉLEMIE, Religieuse Ursuline à Toulouse.

VI. Noble ARNAUD-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, a épousé, par contrat passé devant *Lafage*, Notaire à Sainte-Gabelle, le 31 Octobre 1737, noble Dame *Jeanne-Germaine Durand-de-Nagarede*, fille de noble *Arnaud Durand*, Ecuyer, Seigneur de Nogarede, & de *Marguerite de Gavaret-de-Saint-Léon*, & petite-niéce de M. *de Marsal*, premier Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Gouverneur du Château de Vincennes. De ce mariage sont nés :

1. JEAN-GERMAIN-MARIE, qui suit.

2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Duffort, né le 7 Novembre 1739.

3. PIERRE, Ecuyer, né le 8 Juin 1741, & entré au mois d'Août 1765 dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

4. GUILLAUMETTE-HONORÉE, née le 12 Août 1742.

5. JEANNE-FRANÇOISE-THÉCLE, née le 23 Septembre 1743.

6. CLAIRE-LOUISE, née le 29 Juillet 1745.

7. Et ROSE, née le 28 Mars 1747.

VII. JEAN GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, Ecuyer, né le 13 Octobre 1738, est, depuis 1756, dans la premiere Compagnie des Mousquetaires à Cheval de la Garde ordinaire du Roi, & Seigneur direct de Ramonville-Saint Aigne, au moyen de la donation que lui en fit, par son testament du 20 Mai 1752, ARNAUD D'AUBUISBON, son grand-oncle, qui en disposa en sa faveur, ainsi que de ses autres biens. Il n'est pas encore marié.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à l'aigle de sable fondant en-bas ; vers le bas de l'écu en pointe, un buisson issant de sinople ; au 2 & 3, 8 points d'or équipollés de vair, à la bordure componée de Castille & de Léon*, qui est de Vélasco, en Espagne.

—AUBUSSON. La Maiſon des Vicomtes d'Aubusson eſt l'une de celles de France dont on prouve le mieux l'antiquité, puiſque par des titres elle paroît déja illuſtre ſur la fin du neuvieme ſiecle & dans le commencement du dixieme. C'eſt la ville d'Aubuſſon, ſeconde ville de la Marche, qui a donné le nom à cette Maiſon.

I. N..... d'Aubusson, vivant dans le neuvieme ſiecle, n'eſt connu que par ſes enfans, qui furent

1. Ranulphe, I du nom, qui ſuit.
2. Turpion, Evêque de Limoges.
3. Aymon, Abbé de Saint Martial de Limoges.
4. Et Martin, Abbé de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. Ranulphe d'Aubusson, I du nom, épouſa *Godolinde*, dont

1. Robert, mort ſans enfans.
2. Rainaud, qui ſuit.
3. Et Boson, Abbé Laïc des Monaſtères de Roſeilles en la Marche, & d'Évau en Combrailles.

III. Rainaud, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Alſinde*, dont il eut,

IV. Ranulphe, II du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *Cabridel*, c'eſt-à-dire, *tête-de-chevreau*, qui épouſa *Ainarde de Turenne*, fille de *Bernard*, Vicomte *de Turenne*, & de *Dode*, ſa femme, dont

1. Rainaud, II du nom, mort ſans poſtérité.
2. Ranulphe, qui ſuit.
3. Et Farelde, mariée à *Aimar de la Roche*.

V. Ranulphe, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *N.....* dont il eut:

1. Rainaud, qui ſuit.
2. Et Agnès, mariée à *Gulfier*, Seigneur de la Tour.

VI. Rainaud, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Adélaïs d'Ulriec*, fille d'*Humbaud d'Ulriec* en Berri, dont il eut:

1. Ranulphe, IV du nom, mort ſans poſtérité.
2. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Agnès*, qui, étant veuve, ſe fit Religieuſe à Fontevrault, & fut la premiere Prieure de Tuſſon. Leur fils fut

VIII. Rainaud, IV du nom, Vicomte d'Aubusson, qui épouſa *Hélis*, fille d'*Archambaud III*, Vicomte de Comborn, ſurnommé *le Barbu*, dont il eut:

1. Rainaud, qui ſuit.
2, 3 & 4. Guillaume, Gui & Ranulphe.
5. Ahel, mariée à *Pierre Ebrard*.
6. Rohilde, mariée à *Guillaume de Saint-Marc*.

IX. Rainaud, V du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *le Lépreux*, épouſa *Matabrune de Ventadour*, fille d'*Elbe*, III du nom, Vicomte de Ventadour, & de *Marguerite de Turenne*, dont il eut:

1. Gui, qui ſuit.

2 & 3. RANULPHE, & GUILLAUME, nommé *Guillaume Abbé.*

4. Et AGNÈS, qui épousa, à ce que l'on croit, *Bernard de la Roche-Aimon.*

L'on croit que JEAN D'AUBUSSON, Moine dans l'Abbaye de Notre-Dame-du-Palais, Ordre de Cîteaux, pourroit bien avoir été fils du Vicomte RAINAUD V. La Généalogie de cette Maison ne commence, dans *Moréri*, qu'à GUI, Vicomte d'AUBUSSON, dont nous allons parler.

X. GUI, I du nom, Vicomte d'AUBUSSON, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épousa *Assalide de Comborn*, fille d'*Archambaud IV*, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine de Périgord*, dont il eut,

XI. RENAUD, Vicomte d'AUBUSSON, qui se croisa contre les Albigeois, fit hommage de sa Vicomté, par ordre du Roi, au Comte de la Marche en 1226, & mourut en 1249. Il épousa *Abel* ou *Elis-Marguerite*, dont on ignore le surnom, de laquelle il eut pour enfans:

1. GUILLAUME, mort en 1260.

2. GUI, qui suit.

3. RANULPHE, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Borne*, rapportée ci-après.

4. AGNÈS, mariée, avant l'an 1244, à *Aymon*, Seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

5. Et ASSALIDE, Religieuse au Prieuré de Blessac.

XII. GUI, II du nom, Vicomte d'AUBUSSON, vivoit en 1260, & de *N*..... sa femme, dont le nom est ignoré,

ALENGARDE D'AUBUSSON, Dame de Massignac, mariée, 1°. l'an 1262, à *Eric de Beaujeu*, Seigneur d'Hermane, qualifié, par quelques Auteurs, Maréchal de France, mais sans preuves; 2°. à *Guillaume*, Seigneur de *Rochedagoux*, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

Branche des Seigneurs DE LA BORNE.

XII. RANULPHE D'AUBUSSON, fils puîné de RENAUD VI, Vicomte d'AUBUSSON, fut Seigneur de la Borne, il vivoit en l'an 1277, & laissa,

1. RAIMOND ou RAINAUD, Seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu la Vicomté d'Aubusson à *Hugues*, Comte de la Marche, & qui mourut sans postérité de *Dauphine de la Tour*, sa femme, qui se remaria avec *Aimeri*, Seigneur de Monteil-de-la-Rochefoucauld.

2. Et GUILLAUME, qui suit.

XIII. GUILLAUME D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette*, sa femme

1. RENAUD, qui suit.

2. GÉRARD, vivant en 1342, mort sans postérité.

3 & 4. ROBERT, & GUILLAUME, que l'on prétend avoir fait la branche des Seigneurs de *Banson.*

XIV. RENAUD D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épousa *Marguerite*, dont il eut:

1. Gui, qui suit.

2. Et N..... mariée à *Pierre*, Seigneur de *Maumont*.

XV. Gui d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. mourut prisonnier de guerre des Anglois avant l'an 1364. Il épousa, l'an 1332, *Marguerite de Ventadour*, fille de *Géraud*, Seigneur de Douzenac, dont il eut:

1. Gui, II du nom, Seigneur de la Borne, mort sans enfans après l'an 1371.

2. Louis, mort sans postérité de *Guérine de Dienne*.

3. Jean, qui suit:

4. Guillemette, mariée à *Pierre Viguier*, Seigneur de Saint-Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390.

5. Jeanne, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de *Dienne*.

6. Et Alix, mariée à *Dauphin*, Seigneur de *Maleval*.

XVI. Jean d'Aubusson, Seigneur de la Borne après son frere Gui, mourut en l'an 1420. Il épousa *Guyonne de Montéruc*, fille d'*Etienne*, neveu par sa mere du Pape Innocent VI, dont il eut:

1. Jean, II du nom, qui suit.

2. Renaud, qui a fait la branche des Seigneurs du Monteil-au-Vicomte, rapportée ci-après.

3. Guillaume, duquel descendent les Seigneurs & Ducs *de la Feuillade*, mentionnés ci-après.

4. Gui, qui a fait la tige des Seigneurs de *Vilac*, aussi rapportée ci-après.

5. Louis, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charroux en 1468.

6. Jacques, Prieur de Blessac.

7. Gilles, Religieux dans l'Abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445.

8. Antoine, Evêque de Bethléem en 1468.

9. Jeanne, mariée, avant l'an 1416, à *Bertrand*, Seigneur de *Saint-Avit*.

10. Catherine, alliée à *Nicolas*, Seigneur de *Maumont*.

11. Marguerite, femme de *N*.... Seigneur de *Touzelles*.

12. Marie, Prieure de Blessac.

13. Et Philippe, mariée, l'an 1451, à *Jean de Gontaut*, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

XVII. Jean d'Aubusson, II du nom, Seigneur de la Borne, &c. vivoit encore le 18 Mai 1445, & mourut avant le mois de Février suivant. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1394, *Marguerite Chauvéron*, Dame du Dognon, fille d'*Audouin Chauveron*, Prevôt de Paris, & de *Guillelmine Vigier*; dont il eut:

1. Jean, III du nom, qui suit.

2. Audouin, Abbé de Sainte-Marie du Palais en 1463.

3. Antoine, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Ville-neuve*.

4. Guyot, vivant en 1471.

5. Guillaume, Religieux Bénédictin.

6. Olivier, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viénois.

7. Souveraine,

7. Souveraine, mariée, en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de *Murault*.

8. Louise, alliée à *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf.

9. Dauphine, Religieuse en l'Abbaye de la Regle.

10. Et Marguerite, femme d'*Antoine de la Feuillée*.

XVIII. Jean d'Aubusson, III du nom, Seigneur de la Borne, du Dognon, &c. Chambellan du Roi, vivoit encore en l'an 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1432, *Agnès*, fille d'*Olivier*, Seigneur de *Saint-Georges*, & de *Catherine de Rochechouart*, dont il eut:

1. Jacques, qui suit.

2. Pierre, Prieur de Boubiac.

3. Gui, Prieur de Blessac & de la Villedieu.

4. Marguerite, alliée, le 16 Juin 1465, à *André Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré.

5. Dauphine, mariée à *François de Chamboran*, Ecuyer d'Écurie.

6. Et Isabelle, mariée 1°. à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de Châteauvert; & 2°. à *Amauri de Fontenay*, Baron de Fontenay en Berri.

XIX. Jacques d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. Sénéchal de la Marche, épousa, 1°. *Jeanne de Vivonne*; 2°. *Domiane Dupuy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Madelene de Gaucourt*. Du premier lit vint

1. Jean, mort peu après son pere, ayant été accordé, avant le 13 Février 1499, à *Jeanne de Vouhet*, alors âgée de sept à huit ans.

Du second lit vinrent

2. Charles, qui suit.

3. Jean, Prieur de Blessac en 1540, Protonotaire Apostolique, qui eut des enfans naturels, dont l'état fut contesté

4. Marguerite, alliée, le 9 Avril 1522, à *Déodat de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

5. Jeanne, mariée à *Bos de Pierrebuffiere*, Seigneur de la Faye.

6. Et Catherine, femme de *Gui Brachet*, Seigneur de Pérusse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XX. Charles d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée à Paris, le 23 Février de l'an 1533, pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monastères de son voisinage. Il avoit épousé, le 21 Août 1525, *Jeanne de Montal*, fille d'*Aiméri*, Seigneur *de Montal*, & de *Jeanne de Balsac*; dont il eut,

Jeanne d'Aubusson, Dame de la Borne, qui fut promise en mariage à *Raoul de Couci*, Seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiscation des biens du Seigneur de la Borne; mais, étant majeure, elle épousa *René Brachet*, Seigneur de Montagu, & mourut sans enfans l'an 1569.

Charles d'Aubusson eut plusieurs enfans naturels.

Branche des Seigneurs DE LA VILLENEUVE, sortis des Seigneurs DE LA BORNE.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, troisieme fils de JEAN II, Seigneur de la Borne, & de *Marguerite de Chauvron*, fut Seigneur de Villeneuve, Conseiller-Chambellan du Roi. Il est marqué dans un registre du Parlement de l'an 1459, qu'il épousa MARGUERITE D'AUBUSSON : mais on n'a pu découvrir de quelle branche elle étoit. Il en eut LOUIS, qui suit.

ANTOINE D'AUBUSSON eut encore un fils naturel, nommé *Antoine*.

XIX. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, épousa, 1°. le 10 Mars 1486, *Catherine de Gaucourt*, seconde fille de *Charles*, I du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Vicomte d'Acy, Lieutenant-Général de Paris & de l'Isle-de-France, & d'*Agnès de Vaux*; 2°. *Anne de Villequier*, veuve de *Joachim Brachet*, Seigneur de Montagu.

Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui suit.

2. ANTOINE, Chanoine du Moutier-Roseilles, Doyen de la Chapelle de Taillefer, Prieur en 1530 de Roseilles, qui étoit autrefois une Abbaye, mort en 1533.

3. Et MARGUERITE, mariée, en 1500, à *Jean Chevrier*, Seigneur de Paudy, Pannetier de JEANNE DE FRANCE, Duchesse de Berri, & Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XX. PIERRE D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, mourut en 1550, & laissa d'*Anne de la Gorce*, sœur de *Geoffroi de la Gorce*, Seigneur de Gourdon, son épouse, qui se remaria, en 1552, à *Antoine du Pouget*, Seigneur de Nadaillac,

1. ROSE, mariée, le 9 Mai 1568, à *François-Jacques du Pouget*, Seigneur de Nadaillac, fils du premier lit de son beau-pere.

2 & 3. JEANNE & GILBERTE, mineures en 1562.

4. Et FRANÇOISE, qui vivoit en 1598, femme de *Jean-Martin*, Seigneur de la Goutte-Bernard.

Branche des Seigneurs DU MONTEIL-AU-VICOMTE, issus des Seigneurs DE LA BORNE.

XVII. RENAUD D'AUBUSSON, second fils de JEAN, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épousé, le 4 Septembre 1412, *Marguerite de Comborn*, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louise d'Anduse*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit.

2. HUGUES, Evêque de Tulles, mort en Septembre 1454.

3. LOUIS, Evêque de Tulles après son frere, mort au mois de Septembre 1471.

4. Guichard, Conseiller au Parlement de Paris, successivement Evêque de Couserans, de Cahors & de Carcassonne, mort en 1489.

5. Pierre, Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, & Cardinal, qui fut un des plus grands hommes de son siecle. Il fit ses premiers exploits d'armes en Hongrie contre les Turcs, où il se signala dans l'Armée de l'Empereur Sigismond; se trouva à la prise de Montereau-Faut-Yonne, & y marqua tant de courage, que le Roi Charles VII le prit en affection. *Voyez* son Eloge dans *Moréri*.

6. Souveraine, mariée, l'an 1446, à *Gui de Blanchefort*, Seigneur de Boissamy, &c. Sénéchal de Lyon.

7. Et Marguerite, seconde femme de *Mathelin Brachet*, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limosin.

XVIII. Antoine d'Aubusson, I du nom, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. Bailli d'Anjou, de Touraine & du Pays de Caux, servit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons; alla, en 1480, au secours du Grand-Maître de Rhodes, son frere, qui le fit Général de ses troupes, où il donna des marques de sa valeur, & mourut, à son retour, à sa maison de Monteil. Il épousa, 1°. *Marguerite de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie de Gamaches*; 2°. *Louise de Peyre*, fille d'*Astorge*, Seigneur de Peyre, & de *Louise de Saignes*.

Du premier lit vinrent:



1. Marie, Dame de Monteil, mariée à *Gui d'Arpajon*, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec.

2. Louise, alliée, l'an 1473, à *Jacques de Rochechouart*, Seigneur du Bourdet & de Charroux.

3. Catherine, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*.

4. Françoise, mariée à *Guillaume d'Estaing*, Seigneur de Savrésac.

5. Louise, Prieure de Nouils.

Et du second lit,

6. Antoine, Seigneur de Monteil, mort sans alliance après l'an 1500.

7. Et Jeanne, mariée à *Foucaud*, Seigneur de *Pierrebuffiere*.

Branche des Seigneurs, Comtes & Ducs DE LA FEUILLADE.

XVII. Guillaume d'Aubusson, troisieme fils de Jean, I du nom, Seigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épousa, en l'an 1420, *Marguerite Hélie*, fille de *Gulfier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne de Roffignac*, dont il eut:

1. Louis, qui suit.

2. Jacques, Abbé de Château-Landon, mort en 1519.

3. Gilles, Religieux, & Receveur d'hôtes en l'Abbaye d'Aurillac l'an 1473.

4. Guichard, vivant en 1473.

5. Jean, Religieux en l'Abbaye d'Ahun.

6. Et LOUISE, mariée, le 25 Janvier 1463, à *Guillaume de la Roche-Aimon*, Seigneur de Saint-Maixent.

XVIII. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guise en 1483 pour *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, Comte deGuise. Il épousa, en 1485, *Catherine de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau Brachet*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit.

2. Autre JEAN, surnommé *de Menou*, Abbé de la Colombe en 1528.

3. JEANNE, mariée, le 6 Novembre 1498, à *Hugues de Malleret*, Seigneur de la Roche-Guillebaut.

4. Et ANNE, alliée, le 20 Janvier 1501, à *Jean d'Ussel*, Seigneur de la Garde.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, I du nom, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épousa, en l'an 1506, *Jeanne*, Dame de *Vouhet* en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur de Vouhet, & de *Jeanne de Ville*, dont il eut:

1. GUI, mort sans postérité de *Renée de Graçai*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Madelene Baraton*.

2. JEAN, qui suit.

3. JEANNE, mariée, le 20 Mai 1544, à *François*, Seigneur de *Diene*.

4. ANNE, alliée, le 12 Juillet 1545, à *Pierre Estourneau*, Seigneur de Tersannes.

5. Et MADELENE, mariée à *Claude de la Tremoille*, Seigneur de Font-Morant.

XX. JEAN D'AUBUSSON, II du nom, Seigneur de la Feuillade, mourut avant son pere. Il avoit épousé, le 11 Août 1538, *Jacqueline de Diene*, fille de *Jean*, Seigneur de Diene, & d'*Hélene de Chabanes*, morte depuis le 30 Mars 1567, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JEANNE, alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume.

3. GABRIELLE, mariée, l'an 1555, à *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

4. Et ANNE, qui épousa, le 31 Mars 1561, *Honoré de l'Age*, Seigneur de Puylaurens.

XXI. FRANÇOIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Feuillade, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1654, *Louise Pot*, fille de *Jean*, Seigneur de Rhodes, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette de Balsac*, vivante encore en l'an 1613. Il eut de ce mariage:

1. GEORGES, qui suit.

2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de *Chassingrimont*, rapportée ci-après.

3. HARDOUIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Sainte-Anne en la Marche.

4. François, Prevôt de Saint-Benoît de Sault, puis Religieux Récollet.

5. Robert, Abbé du Palais, & Prevôt de Saint-Benoît après son frere.

6. Anne, mariée, 1°. à *François Faucon*, Seigneur de Saint-Pardoux; 2°. le 12 Novembre 1580, à *Rigault de Scorailles*, Seigneur de Roussille, vivant en 1631.

7. Madelene, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Soudeilles*.

8. Honorée, mariée, 1°. le dernier Février 1588, à *François de Lezai*, Seigneur de Beauregard; 2°. le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Agin.

9. Jacqueline, qui épousa, le 29 Juin 1590, *Bonaventure de Razes*, Seigneur de Monimes.

10. Et Jeanne, mariée, 1°. le 17 Octobre 1605, à *Guy Brachet*, Seigneur de Pérusse; 2°. par contrat du 6 Juin 1614, à *Gabriel de Pierrebuffiere-Châteauneuf*, Seigneur de Villeneuve.

Suzanne d'Aubusson, qui, de Religieuse de l'Abbaye de Bonne-Saigne, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Limoges, devint Abbesse de Bugue, même Ordre, au Diocèse de Périgueux, qu'elle rétablit en 1603, & Françoise d'Aubusson-de-la-Feuillade, sa Coadjutrice, qui fut Abbesse en 1608, étoient peut-être, dit le P. *Anselme*, filles de François d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, d'autant plus qu'*Honorée d'Oiron*, Abbesse du même Monastere, après Françoise d'Aubusson, est qualifiée sa parente dans le *Gallia Christiana*, *Tome II*, *pag. 1501.*

XXII. Georges d'Aubusson, Comte de la Feuillade &c. Sénéchal de la haute & basse Marche, Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1628. Il épousa, 1°. le 21 Mai 1595, *Jacqueline de Lignieres*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lignieres*, en Combrailles, & de *Françoise de Courtenai*, Dame de la Grange-Bléneau; 2°. le 7 Novembre 1615, *Olympe Grain-de-Saint-Marsault*, Vicomtesse de Rochemaux, veuve de *Jean*, Comte *d'Escars*, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouf, & de *Françoise de Saint-Maure*.

Du premier mariage vinrent:

1. François, II du nom, qui suit.

2. Louis, Abbé de la Sousteraine.

3. Louise, mariée à *Louis Chauvéron*, Seigneur de la Mothe-sur-Indre en Touraine, Sénéchal de la Marche.

4. Jacqueline, alliée, le 27 Octobre 1612, à *Louis Ajasson*, Seigneur de Vot & de Villebussiere.

5. Et Marie, Religieuse Carmelite à Ypres en Flandres.

Du second Mariage sortirent:

6. Jean-Marie Grain-de-Saint-Marsault-d'Aubusson, substitué aux biens de Saint-Marsault, à condition d'en porter les nom & les armes, mort jeune.

7. Jacqueline, mariée, 1°. le 28 Septembre 1644, à *Philibert de*

la Roche-Aimon, Marquis de Saint-Maixent; 2°. le 20 Août 1650, à *François de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmarie; morte en Janvier 1704, âgée de quatre-vingt-trois ans.

8. Et Marie.

On croit que Jean de la Feuillade, Gendarme du Roi & Ayde-de-Camp sous le Comte de *Harcourt*, pouvoit être bâtard de Georges, Comte de la Feuillade.

XXIII. François d'Aubusson, II du nom, Comte de la Feuillade, &c. fut élevé Enfant-d'honneur du Roi Louis XIII, fut premier Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans; Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut jeune au combat de Castelnaudari, le 1 Octobre 1632, suivant le parti du Duc d'Orléans. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1611, *Isabeau Brachet*, fille unique de *Guy*, Seigneur de Pérusse & de Montagu, & de *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landri*, dont il eut:

1. Léon, Comte de la Feuillade, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, sans alliauce.

2. Georges, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut Ambassadeur pour le Roi à Venise & en Espagne. *Voyez* son Éloge dans *Moréri*.

3. Gabriel, Marquis de Montagu, premier Chambellan de *Monsieur*, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le siége de Saint-Omer, l'an 1638, sans avoir été marié.

4. Paul, Chevalier de Malte, tué au siége de Mardick en 1646.

5. François, qui suit.

6. Elizabeth, Abbesse de la Regle à Limoges, morte le 12 Mars 1704.

7, 8, 9 & 10. Marie, Thérese, Isabelle & Anne, Religieuses.

XXIV. François d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Dauphiné. C'est lui qui a fait ériger la Statue de Louis *le Grand* dans la Place des Victoires. Il mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, le 9 Avril 1667, *Charlotte Gouffier*, fille de *Henri*, Marquis de Boisy & d'*Anne Hennequin*; elle lui apporta le Duché de Roannés, par la démission volontaire que lui en fit *Artus Gouffier*, Duc de Roannés, son frere, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage sont issus:

1. Louis-Joseph-Georges, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680.

2. Louis, qui suit.

3. François, mort jeune.

4. Et Marie-Thérese, née le 24 Août 1671, morte le 28 Février 1692.

XXV. Louis, Vicomte d'Aubusson, Duc de la Feuillade & de Roannés, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, né le 30 Mai 1673, nommé, en 1716, Ambassadeur à la Cour de Rome, mourut sans postérité le 29 Janvier 1725; il avoit épousé, 1°. le 8 Mai 1692, *Charlotte-Thérese Phelippeaux*, fille de *Balthazard Phe-*

lippeaux, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'État, &c. & de *Marguerite de Fourcy*, morte sans postérité le 5 Septembre 1697, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 24 Novembre 1701, *Marie-Thérese Chamillart*, fille de *Michel Chamillart*, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c, & d'*Elizabeth Thérese le Rebours*, morte sans enfans le 3 Septembre 1716, âgée de trente-trois ans.

Branche des Seigneurs DE CHASSINGRIMONT *en Berri, sortis des Seigneurs* DE LA FEUILLADE.

XXII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troisieme fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Pot*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chassingrimont & de Chazelus, par sa femme, eut par partage fait le 19 Novembre 1613, avec son frere GEORGES D'AUBUSSON, Comte de la Feuillade, la Seigneurie de Souliers dans la Basse Marche. Il épousa, 1° *Louise de la Tremoille*, Dame de Chassingrimont & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Font-Morand, & de *Marguerite Pot*; 2°. *Jeanne de Bridieu*, veuve de *Léon de Brachet*, Seigneur de Montagnac, & fille de *Gaspard de Bridieu*, & de *Charlotte de la Faye*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Chassingrimont, tué au siége de Valence en 1635, sans laisser de postérité de *Marguerite Pot*, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubrai*, qu'il avoit épousée le 15 Novembre 1625.

2. BONAVENTURE, Prieur de la Villedieu, tué en duel.

3. CHARLES, qui suit.

4 & 5. GUILLAUME & ROBERT, Chevaliers de Malte.

6. FRANÇOIS, mort en Allemagne.

7. ANNE, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

8. Et JACQUELINE, Religieuse à Sainte-Claire de Bourges.

XXIII. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Chassingrimont, après FRANÇOIS, son frere, quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épousé, le 11 Juin 1641, *Anne de Déolx*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, & d'*Isabelle de Bonneval*, dont il eut :

1. ROBERT-FIDÉLE, Seigneur de Chassingrimont, tué en Portugal en Juin 1667.

2. LOUIS, Seigneur de Chassingrimont après son frere, tué au passage du Rhin en 1672.

3. JEAN-CHARLES, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675.

4. GASTON-GEORGES, mort Ecclésiastique en Décembre 1669.

5. THÉRESE-GABRIELLE, mariée à *François de Souillac-de-Reilhac*, Marquis de Montmege, morte le 15 Février 1704.

6. Et CATHERINE-HYACINTHE, mariée, 1°. à *Henri-Guillaume de Razes*, Seigneur de Monimes; 2°. à *François de Verthamon*, Seigneur de Ville & de la Ville-au-Clerc, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 18 Janvier 1713.

Branche des Seigneurs DE *VILLAC*, *Marquis de Miremont.*

XVII. GUI D'AUBUSSON, quatriéme fils de JEAN, Seigneur de la Borne, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade, son frere, & vivoit en 1470. Il avoit épousé, en 1420, *Arsene-Louise Hélie*, fille puînée de *Gulfier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne de Roffignac*, vivante en 1481, dont il eut :

1. GULFIER.

2. BERARD, Prieur d'Outroire, qui fit son testament en 1508.

3. Et GILLES, qui suit.

XVIII. GILLES D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, fit son testament le 10 Août 1515; il épousa, 1°. du vivant de son pere, le 5 Mars 1466, *Jeanne Reynel*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Françoise de Beaupoil-de-la-Force*, Dame de Castel-Nouvel, vivante en 1522, dont il eut :

1. JEAN, qui suit.

2. FRANÇOIS, qui a fait la Branche de *Beauregard*, mentionnée ci-après.

3. Et MARGUERITE, mariée, en 1495, à *Jean Ricard*, Seigneur de Gourdon, de Genouillac, & de Vaillac.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Castel-Nouvel, &c. acquit en 1497, la Terre de Saint-Léger, & testa le 5 Mars 1545. Il épousa, 1°. en 1494, *Isabelle Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne d'Estaing*; 2°. le 16 Février 1522, *Marquise*, Dame *de Pelisses.*

Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, mariée avant l'an 1545, à *Annet Joubert*, Seigneur de Congnac.

2. SOUVERAINE, alliée à *François*, Seigneur *de la Faye*

3. Autre FRANÇOISE, Prieure de Blessac.

4. CLAUDE, Prieure de Gardegoudan.

5. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Fillolie*, Seigneur de Burée en Périgord.

Du second lit sortirent :

6. ANNET, qui suit.

7. CATHERINE, mariée à *N*...., Seigneur d'*Alcenault.*

8. Et une troisieme FRANÇOISE, vivante, fille en l'an 1545.

XX. ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Perignac, &c. testa le 14 Février 1580. Il épousa, 1°. l'an 1545, *Catherine Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de la Valade; 2°. *Léone de Montardi*, vivante veuve en 1583, & 1602.

Du premier lit sortit

1. JEAN, qui suit.

Du second lit vint

2. Et autre JEAN, qui continua la postérité rapportée après celle de son frere aîné.

XXI. JEAN

XXI. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac en partie, épousa, le 1 Mars, 1575, *Marguerite de la Tour*, fille de *Gilles*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, dont il eut pour fille unique,

JEANNE, Dame de Villac, mariée, le 11 Décembre 1592, à *Michel de Beynac*, Seigneur de la Valade en Périgord.

XXI. JEAN D'AUBUSSON, fils d'ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, & de *Léone de Montardi*, sa seconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, Saint-Léger, &c. & fit son testament le 23 Août 1637. Il épousa, le 5 Août 1602, *Anne de Losse*, fille de *Jean*, Seigneur de *Losse*, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun, & d'*Isabeau-Jeanne de Roquefeuil*, dont il eut:

1. JACQUES, qui suit.

2. JEAN-GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de *Savignac*, rapportée ci-après.

3. JEAN, Seigneur de Montamard & de Beauregard, âgé de cinquante-cinq ans, lorsqu'il produisit ses preuves de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1643, *Jeanne de Loudat*, veuve de CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, dont il eut sept enfans, trois garçons & quatre filles; sçavoir, JACQUES, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, sans laisser d'enfans de *Marguerite Duchesne*, son épouse, fille de *François*, Lieutenant-Général & Juge-Mage du Périgord; JEAN-GEORGES, Chanoine de Périgueux, puis Archidiacre de Bergerac & Abbé de Châtres, Ordre de Saint-Augustin, mort à Périgueux peu de temps après l'année 1713. FRANÇOIS, mort Mousquetaire du Roi; MARIE-JEANNE, morte fille; CHARLOTTE, mariée en 1683, à *François de Souillac-d'Asserac*, Seigneur de Verneuil en Périgord, dont des enfans; CATHERINE, femme, en 1685, de *François Duchesne*, Vicomte de Montréal, Lieutenant-Général à Périgueux, & Juge-Mage du Périgord; Et HENRIETTE, mariée à *N..... de Taillefer-de-Barrieres*, Seigneur de Mauriac en Périgord.

4. FRANÇOIS, Prêtre, Prieur de Villac.

5. CHARLOTTE, mariée à *N..... de la Faye*, Seigneur du Puy.

6. JEANNE, Religieuse à Bugnes, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Périgueux.

7 & 8. Et deux autres filles Religieuses à Bruce.

XXII. JACQUES D'AUBUSSON, I du nom, Seigneur de Villac, Miremont & Fumel, partagea avec ses freres, le 24 Avril 1643, & avoit soixante ans, lorsqu'il produisit ses titres de noblesse pour lui & ses trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1631, *Diane de la Royere*, fille de *Philippe*, Seigneur de Lons, & de *Marguerite de Badefol*, dont

1. JEAN, qui suit.

2. PHILIBERT, Baron de Fumel, successivement Capitaine dans le Ré-

giment du Roi, Lieutenant dans le Régiment des Gardes en 1671, Lieutenant de la Compagnie Colonelle sous le Duc de la Feuillade, son parent, puis Capitaine au même Régiment en 1674. Ses incommodités, causées par ses blessures, l'obligerent de quitter le service.

3. François, Abbé de Châtres en Périgord, mort le 15 Août 1669.

4. Et Jeanne, mariée, 1°. à *N..... de Calvimont*, Seigneur de Chatans; 2°. à *François de Salagnac*, Seigneur de Poncie, fils de *Barthelemi de Salagnac*, & de *Marguerite Hamelin de Rochemorin*.

XXIII. Jean d'Aubusson, Seigneur de Miremont près de Périgueux, fut appellé, le 28 Juin, 1687, avec son fils & tous les autres, issus, comme lui, de Gui d'Aubusson, Seigneur de Villac, qui vivoit en l'an 1420, par le Maréchal Duc de la Feuillade, son parent, à la substitution de ses biens situés au pays de la Marche, au cas que la postérité masculine vînt à finir par le défaut de mâles. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1654, Louise d'Aubusson, sa cousine, au cinquéme degré, fille d'Hector d'Aubusson, Seigneur de Castelnouvel, & de *Madelene de Raimond*, dont :

1. Jacques, qui suit.

2. Jeanne, femme de *N..... de Beaumont*, Seigneur du Repaire en Sarladois, Enseigne des Chevaux-Légers de *Monsieur*, frere unique de Louis XIV. Il mourut sans enfans en Juillet 1692.

3. Et Béatrix, femme de *Jean Mallet*, Seigneur de la Jaurie en Périgord, morte sans enfans.

XXIV. Jacques d'Aubusson, II du nom, Baron de Miremont, Capitaine d'Infanterie, devenu chef des nom & armes de sa Maison par la mort du dernier Maréchal Duc de la Feuillade, mort le 29 Janvier 1725, dont il étoit parent, au huitieme degré, Comte de la Feuillade, Vicomte d'Aubusson, Baron de la Borne & de Perusse, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, épousa, par contrat du 19 Janvier 1697, *Françoise de Chapt*, fille d'*André-Jacques de Chapt-de-Rastignac*, Seigneur de Firbeix, de Goubiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne du Bari* : elle est morte au Château de Miremont en Périgord, âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 31 Juillet 1750, & il en a eu:

1, 2 & 3. Geoffroi, Louis-Jean & Nicolas, morts jeunes.

4. Hubert-François, Comte de la Feuillade, qui suit.

5. Catherine, mariée, le 1 Février 1720, à *Jean de-Serval-de-la-Vergne*, Seigneur de Berzé en Sarladois.

6. Anne, alliée, le 4 Février 1720, à *Pierre de la Tour*, Seigneur du Roc en Sarladois.

7. Louise, morte jeune.

8. Une autre Anne, mariée en 1724, à *N..... Deschamps*, Seigneur de Pressat.

9. Et Elizabeth, Religieuse Bénédictine dans l'Abbaye de Bugnes.

XXV. Hubert-François d'Aubusson, né le 22 Août 1707, Page

du Roi dans sa grande Ecurie le 8 Mai 1723, institué légataire universel par LOUIS D'AUBUSSON, Duc de Rouannès, Pair & Maréchal de France, & ainsi Seigneur des Terres qui composent ce Duché, & de celles qui n'étoient pas substituées à son pere, titré *Comte de la Feuillade*, Mestre-de-Camp au Régiment de Piémont, Cavalerie, en Avril 1725, est mort, le 10 Juin 1735, à Cavallara près Guastalla en Italie, âgé de vingt-huit ans. Il avoit épousé, par contrat du 23, & célébration du 28 Avril 1727, *Catherine-Scholastique Bazin-de-Bezons*, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE, né le 30 Janvier 1728, mort le même mois.

2. HUBERT-LOUIS-GABRIEL, né le 3 Août 1729, dit *le Vicomte de la Feuillade*, , mort de la petite verole à Paris dans le mois de Janvier 1742.

3. LOUIS-CHARLES-ARMAND, né posthume à Carcassonne le 27 Août 1735, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, dit *le Comte de la Feuillade*. Il eut l'honneur, en qualité d'aîné de la Maison d'AUBUSSON, d'offrir, le 13 Septembre 1750, à Sa Majesté dans son Cabinet, une médaille d'or, représentant d'un côté le groupe de la Place des Victoires, que le Maréchal Duc de la Feuillade fit élever en 1686, en l'honneur du feu Roi LOUIS XIV; on lit au tour: *PATRI EXERCITUUM ET DUCTORI SEMPER FELICI.* Et dans l'exergue: *Franc. vic. com. d'*AUBUSSON *posuit in areâ publicâ Lutetiarum, anno 1686*; au revers est la tête de LOUIS XIV. Cette médaille est un hommage que les aînés de la Maison d'AUBUSSON, rendent au Roi, & qui se renouvelle tous les cinq ans. Ce jeune Seigneur, le dernier de sa branche, mourut à Paris le 27 Janvier 1752, des suites de la petite verole, âgé de dix-sept ans, sans avoir pris d'alliance.

4. CATHERINE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE, née à Miremont en Périgord, le 2 Août 1733, tenue sur les fonts de Baptême, par *Ar-Armand Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne, & par *Louise-Madelene le Blanc*, veuve *d'Esprit-Juvenal de Harville-des-Ursins*, Marquis de Traisnel. Elle fut mariée le 13 Juin 1752, par l'Evêque de Carcassonne, son oncle, à *Henri de Harcourt*, Comte de Lillebonne, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1726, fils aîné d'*Anne-Pierre* Duc de *Harcourt*, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & *de Férie-Thérese-Eulalie Beaupoil-de-Saint-Aulaire*.

Branche des Seigneurs DE SAVIGNAC, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XXII. JEAN-GEORGES D'AUBUSSON, second fils de JEAN, Seigneur de Villac, & d'*Anne de Losse*, Seigneur de Savignac, Capitaine de Cavalerie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, du 15 Mars 1668. Il étoit âgé alors d'environ cinquante-deux ans, & avoit épousé, le 22 Novembre 1635, *Catherine de Saint-Chamans*, fille d'*Edme de Saint-Chamans*, Seigneur du Peschier, & de *Marie de Badefol*, dont:

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. JACQUES, Conseiller & Aumônier du Roi, nommé, en 1684, Abbé de Menat, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Clermont, mort avant le 1 Novembre 1709.

3. Et FRANÇOIS, mort sans alliance.

XXIII. JEAN-JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de Savignac, Ayde-Major dans le Régiment Royal, par Commission du 2 Juillet 1664, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 16 Octobre 1665, épousa, en 1670, *Marie de Montboissier*, fille de *Jacques de Momtboissier*, Marquis de Canillac, & de *Catherine Metel*, dont:

1. GEORGES, qui suit.

2. CHARLES, destiné à l'Eglise.

3. MARIE-ANNE, mariée, en 1686, à *Philibert de Saint-Julien-le-Château*, Seigneur de Beauregard, issu des anciens Seigneurs de Chambon, Capitale du Pays de Combrailles. En 1121 les Seigneurs de *Saint-Julien* fonderent l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Limoge. Elle est morte au Château de la Rochette, dans la haute-Marche, le 15 Septembre 1740, dans un âge fort avancé.

4. N... Prieure de Coyrons, en Limousin.

5. MARIE-CLAIRE, mariée à *N... Grain de Saint-Marsault*, Seigneur de Gademoulins.

6. Et LOUISE, femme de *N... Boredon*, Baron du Puy-Saint-Guymier, en Auvergne.

XXIV. GEORGES D'AUBUSSON, Seigneur de Peyaud, épousa *N... de Montboissier*, Marquis de Canillac, & de *N....* laquelle fit casser son mariage, à cause d'impuissance; se mésallia ensuite, & eut des enfans.

Branche des Seigneurs DE BEAUREGARD, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XIX. FRANÇOIS D'AUBUSSON, I du nom, second fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoise de Beaupoil*, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de Beauregard & de la Rue, toutes deux en Périgord, & de Castel-Nouvel, en Limousin, dont il fit hommage au Roi de Navarre, le 28 Septembre 1541. Il testa le 30 Décembre 1535, & eut de *Jeanne d'Abzac*, fille de *Hugues d'Abzac*, des Seigneurs de la Douze, & de *Marguerite d'Aix*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1515:

1. JEAN, qui suit.

2. GABRIEL, vivant en 1566.

3. Et ISABEAU, mariée, le 27 Janvier 1532, à *Charles de Gaing*, Seigneur de Linars, Sénéchal du Périgord.

XX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Bauregard, de la Rue, de Castél-Nouvel, &c. testa, le 29 Juillet 1564. Il avoit épousé *Antoinette de Lomaignes-Terrides*, fille de *Georges de Lomaignes*, Seigneur de Terrides, Vicomte de Gimois, & de *Claude* de *Cardaillac*; elle testa le 4 Février 1558. De ce mariage vinrent:

1. FOUCAULT, qui suit.

2. JEAN, Chevalier de Malte, qui testa le 12 Mai 1572.

3. MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 15 Décembre 1562, à *Francois de Sainte-Fortunade*, Seigneur de Chadrac; 2°. à *Francois*, Baron *de Lentillac*, en Quercy.

4. BLANCHE, alliée, par contrat du 20 Mars 1571, à *François de Royere*, Seigneur de Lons, ou du Long.

5. Et ISABEAU, vivante en 1590.

XXI. FOUCAULT D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard & de la Rue, de Castel-nouvel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses Ordonnances. Il fit hommage au Roi de Navarre, le 2 Janvier 1580, de la Terre de Montaut, en Périgord, qu'il avoit achetée d'*Hélene de Clermont*, Dame de Nucidan; il le fit encore au même Prince, pour la Seigneurie de Castel-Nouvel, le 2 Juin 1583; & testa le 10 Juin 1600. Il épousa, 1°. le 28 Mai 1561, *Françoise de Pompadour*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Pompadour, & de *Suzanne d'Escars-de-la-Vauguyon*; 2°. le 14 Janvier 1588, *Anne d'Abzac*, veuve de *Jean de Calvimont*, & fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Antoinette Bernard*, Dame de la Vieville & de Peiramont; elle testa le 19 Novembre 1632.

Les enfans du premier lit sont:

1. ANTOINE, mort sans alliance.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3 HUGUES, vivant en 1600.

4. & 5. JEAN & GEORGES, morts jeunes.

6. ISABEAU, femme, en 1588, de *N....* Seigneur *de Labatut*.

7. SUSANNE, qui, le 18 Janvier 1600, fit donation de tous ses biens à son frere FRANÇOIS D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, révoquant celle qu'elle avoit faite au fils aîné du second mariage de son pere.

8. ANNE, mariée, par contrat, du 24 Août 1593, à *Mercure de Corn*, Seigneur de Caissac ou Queissac, &c.

Du second lit:

9. Autre FRANÇOIS, mort sans alliance, après 1618.

10. Et un troisieme FRANÇOIS, dit *le jeune*, vivant en 1618.

11. Et HECTOR, qui a fait la tige des Seigneurs de *Castel-Nouvel*, rapportée ci-après.

XXII. FRANÇOIS D'AUBUSSON, II du nom, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Castel-Nouvel, épousa, par contrat du 28 Septembre 1606, *Marie de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louise d'Escars*. Elle étoit tutrice de ses enfans, en 1618; qui sont:

1. CHARLES, Seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne de Loudat*, laquelle se remaria à JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Montamard, le 29 Juin 1644.

2. FRANÇOIS, mort sans alliance, après l'an 1618.

3. Et FRANÇOISE, femme, en 1644, de *Godefroi de la Roche-Aymon*, Baron de la Farge, Marquis de Vit: elle en étoit veuve en 1661.

Branche des Seigneurs DE CASTEL-NOUVEL, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC, *la seule qui subsiste aujourd'hui.*

XXII. HECTOR D'AUBUSSON, fils du second lit de FOUCAULT, & d'*Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fut Seigneur de Castel-Nouvel, puis de Beauregard, de Saint-Quentin, de Saint-Paul & de Montaut, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, par brevet du 19 Novembre 1651, testa le 4 Janvier 1666. Il avoit épousé, le 16 Avril 1633, *Madelene de Raimond*, fille de *Gabriel de Raimond*, Seigneur de Vignoles, de Saint-Paul, de Salegourde & de Chassac, & de *Marguerite de Macanan.* Elle vivoit veuve, le 18 Février 1667. De ce mariage sont nés:

1. GODEFROI, qui suit.

2. LOUISE, mariée, par contrat le 27 Janvier 1654, à JEAN D'AUBUSSON, IV du nom, Marquis de Miremont, son cousin au cinquieme degré, fils de JACQUES, Seigneur de Villac, & de *Diane de la Royere.*

3. MARGUERITE-URSULINE, née à Brives, lors du testament de son pere.

4. BÉATRIX, mariée, par contrat du 18 Février 1667, à *Joseph-Pierre de Griffors*, Seigneur de Lentillac.

5. Et CATHERINE, Religieuse à Argental, en Limousin.

XXIII. GODEFROI D'AUBUSSON, Seigneur de Castel-Nouvel, dit *le Marquis de Saint-Paul*, eut acte de la représentation de ses titres devant M. *de Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, le 4 Février 1667, & étoit mort en 1693. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1661, *Anne de Chauveron*, fille d'*Annet de Chauveron*, Seigneur de Dussac, &c. & de *Jeanne de Lascoupte*, dont:

1. ANDRÉ-JOSEPH, qui suit.

2. ANNET, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en 1693.

3. JACQUES, Souf-diacre, Prevôt de Saint-Viance, en Limousin, député de la Province de Bourges à l'Assemblée du Clergé, en 1710.

4. MADELENE, Carmelite au grand Couvent de Bordeaux.

5. JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame de Bordeaux.

6. & 7. URSULE & JEANNE-AGNÈS, reçues à Saint-Cyr; la premiere, en Novembre 1694; la seconde, en Décembre 1696.

XXIV. ANDRÉ-JOSEPH D'AUBUSSON, Seigneur de Castel-Nouvel, Marquis de Saint-Paul, dit *le Marquis d'Aubusson*, Page du Roi en sa grande Ecurie, le premier Janvier 1693, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment *de la Feuillade*, dont il devint Mestre-de-Camp en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1709, Maréchal-de-Camp le premier Février 1719, Lieutenant-Général des Armées, à la promotion du 7 Mars 1734, mort à son Château de Jaure, en Périgord, le premier Août 1741, âgé de soixante-dix ans. Il avoit épousé, en Juin 1708, *Jeanne-Baptiste-Elizabeth-Charlotte de Vernon*, héritiere

de *Melziars*, fille de *Jean-Baptiste-Gaston de Vernon*, Seigneur de *Melziars*, & d'*Elizabeth de Sainte-Maure-Jouzat*, dont :

1. Louis-Charles, dit *le Marquis d'Aubusson*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, en 1741.

2. Pierre-Arnaud, qui suit.

3. N.... d'Aubusson, mariée avec *Louis-Charles de Crussol*, Marquis de Montausier.

XXV. Pierre-Arnaud d'Aubusson, dit le *Chevalier d'Aubusson*, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, en 1741, depuis Captaine au Régiment de *Bezons*, Cavalerie, nommé tuteur de son frere aîné, a épousé, par contrat du 14 Mai 1754, signé par Sa Majesté & la famille Royale, le 10 Avril précédent, *Jeanne-Marie d'Hautefort*, fille de *Jean-Louis d'Hautefort*, Comte de Vaude, Marquis de Brussac & de Boutteville, Baron de Marquessac, & d'*Anne de la Baume-Forsac*; la célébration de ce mariage s'est faite par l'Abbé de *Bourdeilles*, en la Chapelle du Château de Vaude, en Périgord.

Les armes : *d'or, à la Croix ancrée de gueules.*

* Sur les Seigneurs de Banson, qui portent : *écartelé, au 1 & 4*, d'Aubusson, *au 2 & 3 de gueules, au bois de cerf d'or*, les *andouillées*, ou *Cornichons de même*, qui est de Banson, on peut consulter le Pere *Anselme*, tom. V. pag. 362.

AUCOIH : Jean d'Aucoih, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont il rendit aveu au Roi, à cause de son Château de Montargis, en 1481, étoit fils d'Hugues & de *Jeanne Lallier*, & petit-fils de Robert d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur du Bruel, & de *Marie de Menou*, Dame de Fay-aux-Loges, dans la forêt d'Orléans, & fut le second mari de *Marie d'Allonville*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Allonville & d'Oisonville, Maître-d'Hôtel du Roi Loius XI, & de *Bertranne de Richebourg*. Leur postérité a fini en la personne de François d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur de Cours & de Bricy, en 1608.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules.*

AUDIBERT-DE-LUSSAN : Jean d'Audibert, Comte de Lussan, Baron de Valrose, Chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, & premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, mourut au mois de Février 1712, laissant pour fille unique, de *Marie-Françoise Raimonde*, son épouse, Dame de Brignon, de Senillac & de Rozieres, décédée le 8 Octobre 1716,

Marie-Gabrielle d'Audibert-de-Lussan, Duchesse de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye, le 15 Mai 1741, âgée d'environ soixante-six ans. Elle avoit été mariée en premieres noces, le 20 Juillet 1700, avec *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées navales de France, mort à l'âge de trente ans, le 27 Décembre 1702; lequel étoit fils naturel de Jacques II, Roi

de la Grande-Bretagne ; & en dernier lieu avec *Jean Drummond*, Duc de Melfort, aussi Pair de la Grande-Bretagne. Elle avoit eu du Duc d'Albermale une fille, qui a été Religieuse. *Mercure de France, du mois de Juin 1741*, pag. 1258.

Les armes : *d'or, au lion de gueules*.

AUDIBERT-DE-RAMATUELLE, en Provence : famille maintenue dans sa noblesse, par jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 25 Mars 1705.

I. Raimond d'Audibert est qualifié *Noble & Ecuyer*, dans le testament qu'il fit devant *Claude Gautier*, Notaire à Aix, le 20 Avril 1529.

II. Charles d'Audibert, son fils, Ecuyer, se maria avec *Claire de Monier*, par contrat du 20 Juillet 1550, passé devant *Pierre Latillis*, Notaire à Aix.

III. Nicolas d'Audibert, issu de ce mariage, épousa Demoiselle de *Châteauneuf*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Puget*, par contrat que reçut *Raimond Chavignot*, Notaire à Aix, le 27 Septembre 1585. Ils eurent de cette alliance :

1. Jean-Baptiste, marié, le 10 Mars 1613, (*Jean de Citrane*, Notaire) à *Anne Perier*, dont il n'eut point d'enfans.

2. Gaspard, qui, de son mariage, contracté le 10 Octobre 1615, (*Louis Gauchon*, Notaire à Toulon,) avec *Marguerite de Saint-Thomas-d'Orves*, ne laissa qu'une fille, Marie Audibert.

3. Et François, qui suit.

IV. François d'Audibert, Ecuyer, s'allia avec *Catherine de Badier*, fille de *Gilbert*, Conseiller du Roi, & Trésorier-Général de ses finances, & de *Catherine de Fabre*, par contrat du 2 Septembre 1618 (*Gazel*, Notaire à Aix.).

V. François-Félix d'Audibert, son fils, se maria avec Marie Audibert, sa cousine-germaine, fille de Gaspard, & de *Marguerite Saint-Thomas-d'Orves*, le 13 Novembre 1647, (*Gazel*, Notaire à Aix). De ce mariage naquit,

VI. Henri d'Audibert, Ecuyer, marié, par contrat passé devant *Corfeuil*, Notaire à Marseille, le 6 Novembre 1681, avec *Marie-Anne de Félix*, fille de *Louis de Félix*, Chevalier, & de *Marguerite d'Agoult-d'Ollieres*. Il a acquis la Terre de Ramatuelle, en 1689, & laissa de son mariage,

VII. François d'Audibert, Seigneur de Ramatuelle, lequel épousa, par contrat passé devant *Guyon*, Notaire, le 3 Juin 1703, *Anne-Rose Perrin*, fille de noble *Louis*, Conseiller, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Bonaud*, niéce-germaine de M. *Perrin*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant en Provence. Il naquit de ce mariage,

VIII. Joseph-Jacques d'Audibert, Seigneur de Ramatuelle, marié, en 1741, avec *Madelene-Thérese-Rose de Moricaud*, fille d'*Antoine*,

d'*Antoine*, Seigneur de Soleillas, de laquelle il a plusieurs enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne de sinople entrelacé, glanté de sinople ; à la bordure dentelée de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'or, accosté de deux étoiles de même.*

—AUDIFFRET : JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, Gentilhomme Provençal, de la Ville de Marseille, ci-devant Envoyé extraordinaire du Roi auprès de son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Lorraine, Auteur de la Géographie ancienne, moderne & Historique, mourut à Nanci, le 9 Juillet 1733, âgé d'environ soixante-seize ans.

Il fut nommé par le Roi, le 20 du mois de Février 1698, son Envoyé extraordinaire auprès des Ducs de Mantoue, de Parme & de Modene, & ayant été rappellé d'Italie, il fut choisi, au mois de Juillet 1703, pour aller résider, avec le même caractere d'Envoyé extraordinaire, à la Cour de Lorraine.

Il étoit cousin-germain de M. d'AUDIFFRET, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur du Château d'If, & Isles de Marseille.

Il étoit aussi cousin de JERÔME D'AUDIFFRET, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au siége de l'Amirauté, à Marseille, lequel a eu de *Marguerite de Foresta*, son épouse, JEAN-PAUL D'AUDIFFRET, né le 11 Février 1683, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 10 Décembre 1697, sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres, depuis noble MARCELLIN D'AUDIFFRET, son sixieme ayeul, de la Ville de Barcelonne, auquel le Pape NICOLAS V, par un bref du premier Mars 1455, permit, ainsi qu'à Noble *Sibylle de Meyronis*, son épouse, & à HONORÉ & PIERRE, leurs enfans, de se faire absoudre de toutes sortes de cas, leur donnant indulgence pléniere à l'article de la mort, en considération de ce que, par leurs aumônes, ils avoient accompli la teneur de la Bulle, par laquelle sa Sainteté avoit accordé de pareilles graces à tous ceux qui, dans l'espace de trois ans, à commencer du premier Mai 1452, auroient contribué à la défense de la Religion Catholique & du Royaume de Chypre. *Voyez* le nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag.* 79.

Les armes : *d'or, à un chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de sable, posé sur un rocher de même, ayant la patte droite levée, & la tête contournée ; à la bordure crénelée de sable.*

—AUDOUIN : Seigneur d'Epinay, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le premier Juillet 1670. Suivant le Pere *Anselme*, GEORGES AUDOUIN, Sieur d'Epinay & de la Candelle, épousa, vers 1624, *Roberte de Saint-Simon*, fille de *Florent de Saint-Simon*, Seigneur de Gruménil.

C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille, qui porte : *d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de sable.*

* —AVÉJAN, Seigneurie qui fut unie à la Baronnie de Ferreyroles & érigée en Baronnie, sous le nom d'Avéjan, avec le droit d'entrée & de séance aux États de Languedoc, distrait de la Terre d'Arques, du consentement de *Marie-Joseph de Rébé-de-Montclar*, veuve de *Léonor du Maine*, Marquis du Bourg, par Lettres du mois d'Octobre 1732, enregistrées à Montpellier, le 8 Avril 1736; &, par d'autres du mois d'Avril 1737, cette Baronnie fut érigée en Marquisat en faveur & considération des services & de la naissance de LOUIS DE BANNES-D'AVÉJAN, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Lieutenant de la Garde de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, mort le 23 Mai 1758. Il avoit épousé, en 1709, *Marie-Angélique du Four-de-Nogent*, dont :

JACQUES DE BANNES, Marquis d'AVÉJAN, mort Enseigne de la premiere Compagnie des Mousquetaires en 1741, âgé de ving-deux ans, & sans alliance; & CATHERINE-AUGUSTE DE BANNES-D'AVÉJAN, restée seule & unique héritiere de sa branche.

Il y a encore une branche de cette Maison : CHARLES DE BANNES, Seigneur de Montgros, de Biquemaille, chef de cette branche, né le 13 Septembre 1679, épousa 1°. le 5 Janvier 1705, *Marie le Fils*, & 2°. le 23 Février 1707, *Marie-Anne de Fraissine*.

Du premier lit est né :

1. PIERRE DE BANNES, Capitaine de Cavalerie en 1739.

Du second lit :

2. JEAN, dit *le Comte de Bannes*, Aide-Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires, où il entra le premier Août 1722. Il y fut fait Maréchal de-Logis, & Aide-Major, avec brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, le 27 Février 1735; Chevalier de Saint Louis, le 3 Juin 1740; Brigadier de Cavalerie, le premier Mai 1745, & Maréchal-de-Camp, le 10 Mai 1748. Il a quitté les Mousquetaires en Janvier 1759, avec 30000 livres d'argent comptant, & 7000 livres de pension. Il a épousé, le 11 Juin de la même année 1759, au Château de Chaumontel, près Luzarches, *Marie-Génevieve-Silvie de Thourou-d'Arcilly*, âgée de quatorze ans & demi, fille de *Jules-Charles de Thourou-d'Arcilly*, Seigneur de Chaumontel, & de *Génevieve Besnier*.

3. LOUIS, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Alais.

4. GABRIELLE, Religieuse à Alais.

5. & 6. CATHERINE, & MARIE-PIERRE.

7. & 8. MARGUERITE, & MARIE-ANNE, reçues à Saint-Cyr, la premiere en 1730, & la seconde le 4 Décembre 1733.

Les armes : *d'azur, à la demi-ramure de cerf d'or, posée en bande.*

Voyez *L'Armorial de France*, Registre 2, part. I; pag. 33.

AVÉIRO, en Portugal. *Voyez* ALENCASTRO.

* AVELIN : Terre & Seigneurie, dans la Flandre-Wallonne, Diocèse de Tournai, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, en faveur de *Michel Hangouart*, Seigneur de Ploich, Pietre & de Pommevaux. *Voyez* HANGOUART.

—AVENEL, Sieur de Cordouzieres, des Fontaines, la Touche, en Normandie, Généralité de Caen : *André du Chesne*, dans son Catalogue des Seigneurs Normands qui furent à la Conquête de Jérusalem, tiré de l'Histoire de Normandie, par *Gabriel du Moulin*, fait mention de GUILLAUME AVENEL DE-BUYARDS, & de FRALLIN AVENEL ; le même, dans un autre Catalogue des Seigneurs Normands qui ont vécu depuis 1012 jusqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, fait aussi mention d'un GUILLAUME AVENEL. Le Pere *Anselme*, parle de LANDOLF D'AVENEL, marié avec *Alix*, fille de *N*.... & d'*Adele de Brionne*, morte en 1142.

La Roque cite aussi un ROLAND AVENEL, Chevalier-Banneret, vivant sous PHILIPPE AUGUSTE, en 1210, lequel portoit : *d'argent*, *à 3 aiglettes de gueules*, *posées 2 & 1*. Le même, en son Histoire de *Harcourt*, pag. 388, dit que COLIN AVENEL fut un de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, pour avoir pris le parti de CHARLES D'ÉVREUX, Roi de Navarre, le 12 Décembre 1360.

On trouve LOUISE AVENEL, Dame de Barenton, mariée, vers 1600, avec *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamp.

JEAN AVENEL avoit épousé *Catherine de Brehen*. Leur fille JUDITH AVENEL fut mariée aussi, vers 1600, à *Jean de Houdetot*, Seigneur d'Alvinbuse.

C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille, dont les armes sont : *de gueules*, *à une aigle d'or éployée.*

—AVERHOULT en Champagne : cette ancienne Noblesse, originaire d'Artois, a fait ses preuves au mois de Mai 1670, devant M. de *Caumartin*, Intendant de la Province : en voici la Généalogie, suivant un mémoire qui nous a été envoyé.

I. CHARLES DE BRETAGNE, dit *le Grand*, Duc de Bretagne, épousa *N*.... fille de *Helduin*, Comte de Rouci, en 1192, dont il eut :

1. JEAN, Duc de Bretagne, marié à *Marguerite de Clisson.*

2. GUILLAUME DE BRETAGNE, marié à *Gabione de Schamelguy.*

3. Et Autre JEAN DE BRETAGNE, qui suit.

II. JEAN, dit *de Bretagne*, Sire d'Averhoult, prit les armes d'*Averhoult*, & épousa une fille du Seigneur de *Rethel*, dont il eut JEAN, qui suit, & deux filles.

III. JEAN, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, vivoit l'an 1276, avec *Marie*, fille de *Charles Chevalier*, & laissa de son mariage :

IV. DAVID, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, à cause de sa femme *Isabeau de Saint-Omer*, dont il eut,

V. GUILLAUME, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, allié à *Marguerite de Creseques*, mere d'ISABEAU d'AVERHOULT, femme de *Jean Blondel*, Seigneur de Longuillers, & de GUILLAUME qui suit.

VI. GUILLAUME, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, & laissa de *Catherine*, fille de *Jean de Nevelin*, & de *Jeanne de Wissocq*,

VII. DAVID, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, qui épousa *Anne de Croy*, dont :

1. JACQUES, qui suit.

2. Et JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *la Fontaine*.

VIII. JACQUES, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, se maria avec *Jeanne*, fille d'*Antoine Croy*, Seigneur du Roëux, & de *Marie de Glimes*. De ce mariage naquirent :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. ANTOINE, auteur d'une branche éteinte rapportée ci-après.

3. Et ANNE, Abbesse de Messines, en Flandres.

IX. GUILLAUME D'AVERHOULT, III du nom, Seigneur de Cormettes, épousa *Isabeau de Berghe*, veuve d'*Antoine*, Seigneur du Biez, duquel mariage naquirent,

1. ALÉAUME, qui suit.

2. JEAN, Prieur de Charny, & de Sainte-Croix, l'an 1520.

3. FRANÇOIS, dont il sera parlé ci-après.

4. Et ANTOINE, reçu Chevalier de Malte, en 1506.

X. ALÉAUME D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, & de Tourteron en Champagne, prit alliance avec *Bonne de Launoy*, Dame de Liry, fille de *Barthelemi*, Seigneur de Launoy & de Gendun, & de *Françoise de Noirfontaine*. Elle se remaria à *Nicolas*, Seigneur de Villemeront en Brie. Elle eut de son premier mari:

1. CHRISTOPHE, qui suit.

2. GUILLAUME, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

3. Et JACQUELINE, mariée en premieres nôces avec *Aléaume de Rouvroy*, Seigneur d'Autry, & en secondes à *Jacques Deschamps*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Reims, & Bailli du Réthelois.

XI. CHRISTOPHE D'AVERHOULT, Seigneur de Guillancourt, en Picardie, épousa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur de Haucourt & de Bazoches, & de *Perrine de Saint-Vaast*, Dame d'Anisy, qui se remaria, en 1520, à *Sébastien de la Neuville*, Seigneur de Chaillevel. Elle eut de son premier mariage, *Robert*, qui suit.

XII. ROBERT D'AVERHOULT, Seigneur de Tourteron, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, fut marié avec *Isabelle de Joyeuse*, fille de *Robert de Joyeuse*, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il n'en eut point d'enfans, & *Isabelle de Joyeuse*, en 1565, fut encore veuve de son second mari, *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Colonel des Légionaires de Bourgogne, de Champagne & de Brie.

XI. GUILLAUME D'AVERHOULT, IV du nom, Seigneur de la Lobbe, & second fils d'*Aléaume*, & de *Bonne de Launoy*, eut pour épouse, *Blanche de Barbançon*, fille de *François*, Seigneur de la Ferté, & de *Françoise de Villerot*; elle se remaria en 1549. Les enfans de son premier mari furent.

1. Jean, qui suit.

2. Antoine, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Possesse, en 1588, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne de la Compagnie d'hommes-d'armes d'*Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, en 1567; qui eut de *Jeanne de Roussy*, son épouse, fille de *Jean*, Seigneur de Possesse, & de N.... *des Armoises*, Claude d'Averhoult, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Possesse, qui a eu d'*Anne de Marcossey*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Gouyn, Grand-Ecuyer de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Clermont, & de *Claude d'Haussonville*, René d'Averhoult, Comte de Possesse, mort après l'an 1633, sans alliance; Elisée d'Averhoult, Seigneur de la Lobbe, Chambellan de *Henri*, Duc de Lorraine, & décédé de même que son frere sans postérité; & Louise d'Averhoult, mariée le 16 Avril 1624, à *Nicolas de Verrieres*, Seigneur de Vauconvilliers, pere d'*Anne de Verrieres*, Dame de Vauconvilliers & de Possesse, qu'elle a porté en mariage à *Cleriadus de Choiseul*, son mari, Marquis de Lancques, & Baron de la Ferté-sur-Amance, & Fontvent.

3. Jeanne, morte en 1572, femme de *Jean*, Seigneur de *Sailly*;

4. Et Guillemette, veuve en 1571, de *Valeran d'Anglure*, Seigneur d'Autricourt, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de Henri, Duc d'Orléans, & Gentilhomme de sa Chambre.

XII. Jean d'Averhoult, Seigneur de Guyencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de cent hommes-d'armes de la Compagnie de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, épousa 1°. *Françoise de Verrieres*, Dame de Brienne, fille de *Louis de Verrieres*, Seigneur d'Alisy, & d'*Adrienne de Leczanne*; 2°. le 12 Octobre 1561, *Marie de Varmoise*; & 3°. en 1596, *Claude Deschamps*, fille de *Jacques*, Seigneur de Varcilly, & de *Claude de Salazar*.

Il eut du premier lit:

1. René, Seigneur de Brienne, qui eut pour femme *Madelene de Boutillac*, fille de *Jean de Boutillac*, Seigneur d'Arson, & d'*Hélene l'Estendart*, de laquelle il eut Claude d'Averhoult, Dame d'Alisy, femme de *Benjamin de Montmorenci*, Baron d'Esquencourt; Françoise d'Averhoult, femme de *Titus*, Seigneur de *Saint-Simon*; Claude d'Averhoult, Seigneur de Brienne, qui vivoit en 1596, avec *Jeanne de Suzanne*, fille de *Jean*, Seigneur de Cerny, de laquelle vinrent Françoise d'Averhoult, premiere femme de *Louis*, Seigneur de *Nettencourt*, ci-devant Mestre-de-Camp d'Infanterie, Maréchal de Camp, & Lieutenant Général des Armées du Roi; & Jean d'Averhoult, Seigneur de Brienne, l'an 1620, qui de *Philippe de Ligny*, fille de *Charles de Ligny*, Seigneur du Plessis-Heuleu, & de *Catherine de Fleurigny*, remariée le 15 Octobre 1638, à *François d'Aguerre*, Vicomte de Villette, n'a laissé qu'une fille alliée au Seigneur d'Hanoncelle, de la Maison des *Armoises*.

2. Et du second mariage, Robert d'Averhoult, Seigneur de Lombuz,

Et du troisieme lit,

3. JACQUES, qui suit.

4. JEAN, Seigneur de Liry, marié le 29 Juillet 1607, à *Marie de Barisy*, fille de *Renaud*, Seigneur de Barisy, & de *Françoise de Miremont*, veuve en premiere noces de *Bon de Roucy*, Seigneur de Maure; & en secondes, d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Montfauxel.

5. ANNE, mariée le 21 Octobre 1596, à *Jean de Schuldeberg*, Seigneur de Montdejeu, pere de *Jean de Schuldeberg*, Comte de Mont dejeu, Gouverneur de Berri, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France.

6 & 7. MARIE & JEANNE.

XIII. JACQUES D'AVERHOULT, Seigneur de Montois, & Capitaine au Régiment de Turenne, a laissé de *Rachel de Sons*, Dame de Vandieres, fille d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Savy, & de *Marie de Barisy*,

1. JEAN, qui suit.

2. Et MARIE, mariée, le 3 Avril 1656, veuve de *Charles Chélandre*, Seigneur de Tourteron, à *Charles-Louis de Pavan*, Seigneur de la Croix, Commandant le Régiment Royal de Roussillon.

XIV. JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Guincourt, III du nom, Capitaine de Cavalerie, au Régiment de Montdejeu, fit ses preuves devant M. *le Févre-de-Caumartin*, nommé par Sa Majesté à cette commission, pour la Province de Champagne. Il eut pour épouse, *Madelene de Boham*, fille de feu *François de Boham*, Seigneur de Chéry, & de *Madelene de Proisy*, sa veuve, lors remariée à *Jacques d'Haudanger*, Seigneur de Soreye, ci-devant Colonel d'un Régiment Suisse, Maréchal-de-Camp, & ensuite Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage sont nés.:

1. JEAN, qui suit.

2. Autre JEAN, nommé *le Jeune*, Seigneur de Liry, mort sans alliance.

3. RACHEL, mariée à *Daniel le Cordelier*, Seigneur de Verneuil.

4. MARIE-ANNE, mariée à *Jean-Antoine de Boham*, Seigneur d'Aruste.

5. CLAUDE, mariée à *Henri de Boham*, Seigneur de Sorge.

6. Et GABRIELLE, mariée à *Jean-Henri d'Haudanger-de-Guy*, Seigneur de Soreye & de Bottemont.

XV. JEAN D'AVERHOULT, IV du nom, Seigneur de Guincourt, Sommery, Chéry, &c. eut pour épouse, *Anne Didier*, fille de *Paul*, Seigneur de Boncourt, Toully & Seuricourt, & de *Marthe de Cormier*, laquelle, après le décès de son mari, passa en Hollande en 1691, avec ses quatre enfans en bas âge, (dont nous parlerons ci-après) pour les faire élever dans la Religion Calviniste, qu'elle professoit; ce qui lui fit abandonner tous les biens de ses enfans; & *Jean d'Averhoult*, le jeune, leur oncle paternel, en obtint, en sa faveur, la confiscation du Roi, LOUIS XIV, & il prit possession de tous les biens de ses neveux & niéces, en 1692.

Cette confiscation a été dans la suite renouvellée en faveur des plus proches parens collatéraux de ce *Jean d'Averhoult*, le jeune, par le Roi Louis XV, aujourd'hui régnant. Les enfans que cette *Anne Didier* eut de *Jean d'Averhoult*, IV du nom, sont :

1. Jean, tué à la bataille de Ramillies, au service de Hollande.
2. Jean-Antoine, qui suit.
3. Madelene, mariée à N..... *Largentier*, dit *du Chesnoy*, Colonel-propriétaire d'un Régiment de Cavalerie au service du Roi de Prusse.
4. Et Claude, morte sans alliance.

XVI. Jean-Antoine d'Averhoult, I du nom; d'abord Capitaine au service de Hollande, fut ensuite Drossart de la Ville & Baronnie de Bréda, pour S. A. S. le Prince d'Orange & de Nassau, Stathouder des Provinces-Unies. Il épousa *Anne-Jacqueline Hoeufft*, fille de *Didier Hoeufft*, Seigneur de Fontaine-Péreuse, & d'*Isabelle Deutz*, dont :

1. Didier-Jacob, mort jeune.
2. Bredanus-Bohan, aussi mort jeune.
3. Jean, qui suit.
4. Anne-Madelene, vivante, non mariée, à Utrecht, en 1770.
5. Isabelle-Agnès.
6. Jossine-Benjamine.
7. Marie-Catherine, mariée à *Josse Taëtz-d'Amerongen*.
8. Et Charlotte-Suzanne.

XVII. Jean d'Averhoult, V du nom, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, en 1770, au service de Hollande, est marié avec *Gérardine de Valcken*, fille de *Josse de Valcken*, Seigneur de Garmerwolden, & d'*Anne-Sophie Gruys*, dont il a jusqu'à présent :

1. Jean-Antoine, II du nom.
2. Josse.
3. Pompée.

Et trois autres enfans, morts en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

X. François d'Averhoult, Seigneur de Cormettes, troisieme fils de Guillaume, III du nom, & d'*Isabeau* de *Berghe*, fut premier Ecuyer, & Echanson de l'Empereur Charles V, puis Capitaine de cent Chevaux-Legers, & de cinq cents hommes de pied, pour le service du Roi. Il épousa *Marguerite de Mailli*, veuve de *Jean de Basset*, Seigneur de Normanville, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & fille de *Jean de Mailli*, Seigneur d'Ancy, Colonel de mille hommes de pied, en 1534, & d'*Antoinette* de *Moy*, dont il eut,

XI. François d'Averhoult, II du nom, Seigneur de Cormettes, Marié avec *Anne de Mailli*, veuve de *Georges le Picard*, Seigneur de Radeval, & fille de *Jean de Mailli*, Seigneur de Rumesnil, Gouverneur d'Orléans, & de *Jeanne de Caseneuve* : leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, mort sans postérité.

2 Et FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS D'AVERHOULT, III du nom, Seigneur de Cormettes, épousa *Olive de Longuejoue*, qui fut mere de CLAUDE, qui suit.

XIII. CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de Mont-Aymé, s'allia avec *Elizabeth de Campulley*, fille de *René*, & de *Marthe de Croismare*. De ce mariage naquirent,

NICOLAS & LOUIS D'AVERHOULT, Seigneurs de Mont-Aymé, dont la postérité est ignorée. Il y a une branche de cette famille établie en Normandie, Généralité de Rouen, connue sous le nom des Seigneurs de *Montalne* & de *Croménil*, qui fut maintenue en sa noblesse, le 6 Août 1668.

TROISIEME BRANCHE, ÉTEINTE.

IX. ANTOINE D'AVERHOULT, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, second fils de JACQUES, & de *Jeanne de Croy*, fut Conseiller & Chambellan de CHARLES *le Hardy*, Duc de Bourgogne, & de l'Empereur MAXIMILIEN. Il s'allia avec *Françoise*, fille de *Jean de Winneselle*, & d'*Isabeau de Grispere*; ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui suit.

2. Et ANNE, femme de *Lionnel*, dit *Hutin*, Seigneur de Mottinghein.

X. ANTOINE, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, d'Helfaut, & de Winneselle, épousa *Jeanne*, fille d'*Odard*, Seigneur *du Biez*, Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, & de *Jeanne de Senlis*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Pierre à Gand.

2. ANTOINE, qui suit.

3. AGNÈS, femme d'*Antoine de Calonne*, Chevalier.

4. Et ISABEAU, femme de *Henri*, Seigneur de la Boure.

XI. ANTOINE, III du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, fut Maître d'Hôtel de MARIE D'AUTRICHE, Reine de Hongrie, & Gouverneur de Saint-Omer & de Hesdin. Il eut pour femme *Jeanne de Renti*, fille de *Louis*, Seigneur d'Embry, & d'*Adrienne de Gronches*, Dame de Vaucelles. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, mort Ambassadeur en Allemagne.

2. ANTOINE, qui suit.

3. MARIE, femme d'*Antoine de Rubempré*, Seigneur de Vertaing, Maître d'Hôtel de la Maison du Roi Catholique, & Gouverneur du Brabant.

4. Et ANTOINETTE, femme de *Nicolas du Châtel*, Seigneur de la Houarderie.

XII. ANTOINE, IV du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, mort en 1606, avoit épousé *Marie de Lens*, morte en 1591. Il en eut :

1, 2. ROBERT & GILLES, morts sans alliance.

3. ANTOINE, qui suit.

4, 5. MARIE & JEANNE.

6. ANNE,

6. Anne, Chanoinesse à Mons, puis femme de *François*, Seigneur *de la Cornhuze.*

7. Et Antoinette, aussi Chanoinesse à Mons, & depuis femme de *Philippe d'Ideghem*, Seigneur de Watines.

XIII. Antoine, V du nom, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, ne laissa de *Jeanne du Châtel-Hautbourdin*, son épouse, que

1. Marie-Charlotte, Baronne de la Watines, & Dame de Marchenelles.

2. Et Marie, Dame d'Averhoult, d'Helfaut & de Winneselle, & Vicomtesse de Saint-Donaërt, qu'elle porta à *Philippe-Charles de Rubempré*, son mari, Comte de Vertaing, Baron d'Everbergh, & Grand-Veneur de Brabant; desquels sont issus,

Philippe-Antoine-François-Dominique de Rubempré, Comte de Vertaing, Grand-Veneur de Brabant;

Antoine-Ignace de Rubempré, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt:

François-Charles-Philippe de Rubempré, Seigneur de Cormettes, Baron d'Aubigny, & Chevalier de l'Ordre de Calatrava;

Marie-Jeanne, & *Sabine-Claire de Rubempré*, Chanoinesses à Mons;

Marie-Isabelle-Therèse de Rubempré, morte sans alliance;

Et *Marie-Madelene de Rubempré.*

Cette Généalogie a été dressée sur la maintenue de Noblesse de M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, certifiée véritable par Messieurs *de Caumartin*, Intendant de Flandres & d'Artois, le 22 Mars 1769, & M. d'*Hozier*, Juge-d'armes de la Noblesse de France, le 10 Avril de la même année, & légalisée par les Prevôt des Marchands & Echevins de Paris, & par M. l'Ambassadeur de Hollande, les 13 & 14 Avril 1769.

Il y a encore une branche de cette Maison qui subsiste en Champagne, & sur laquelle nous n'avons point reçu de mémoire.

Les armes de ces différentes branches sont : *d'or, à 3 fasces de sable, au franc-quartier d'hermines.*

* AVERNAS : Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Espagne, du 3 Janvier 1676, en faveur d'*Antoine Lopès-Suaco*. Mais Avernas, non plus que le Brabant, ne sont pas sous la domination du Roi.

AVESGO, Sieur de Saint-Jacques, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 25 Décembre 1666.

Jean Avesgo avoit épousé *Michelotte Droullin-de-Mesnilglaise*, dont elle étoit veuve le 8 Mars 1522.

Maurice d'Avesgo, Sieur de Valheureux, épousa, le 15 Juin 1654, *Elisabeth Droullin-de-Mesnilglaise :*

Leur fille, Marie-Elisabeth d'Avesgo, épousa, le 11 Août 1674, *Cyr de Jambon*, Seigneur de Saint-Cyr.

Christophe-Pierre d'Avesgo, Ecuyer, Sieur de Coulonges,

épousa, le 6 Août 1710, *Jeanne-Françoise Brossier*, dont il eut, entr'autres enfans, PIERRE-LOUIS D'AVESGO-DE-COULONGES, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, le 23 Mai 1732, sur les preuves de sa noblesse, lesquelles remontent par titres jusqu'à ANDRÉ D'AVESGO, son septieme ayeul, qualifié du titre *de Noble* au mois de Novembre 1482.

La Roque, en son Histoire de *Harcourt*, pag. 849, dit qu'en 1484 il fut présenté un appointement fait & passé devant PHILIPOT AVESGO, Tabellion d'Escouché, dans l'Echiquier du terme de la Saint-Michel.

Et dans M. *le Laboureur*, on trouve qu'HÉLENE D'AVESGO fut mariée vers 1450, avec *Gilles*, Seigneur *de Mathan*.

Les armes : *d'azur, à un tronc ou écot d'arbre d'or, posé en fasce, & accompagné de trois gerbes de même, deux en chef & une en pointe ; à la bordure de gueules chargée de huit besans d'or.*

—AVESNES : le Château d'Avesnes, situé dans le Haynault, a donné l'origine à cette Maison, qui est une des plus grandes & des plus illustres de l'Europe.

I. WEDRIC, Seigneur d'AVESNES, est le premier de ce nom dont on ait connoissance : ce fut lui qui commença le bâtiment du Château d'Avesnes, & il fut pere de deux fils & d'une fille.

1. THIERRI, dont nous allons parler.

2. GERARD, qui finit ses jours en la Terre-Sainte, sans laisser de lignée.

3. Et ADE, dont nous parlerons après son frere.

II. THIERRI, Seigneur d'AVESNES & de Leuse, I du nom, épousa *Ade de Roucy*, fille de *Hilduin*, II du nom, Comte de *Roucy*, & d'*Adele de Reims*, sa femme, avec laquelle il fonda le Monastere de Liessy, & acheva de bâtir le Château d'Avesnes : d'eux ne sortirent aucuns enfans. THIERRI ayant été tué par *Isaac de Berlaimont*, en chassant dans la forêt de Mormal, il fut enterré audit Liessy, laissant pour héritiere sa sœur,

II. ADE ou YDE D'AVESNES fut mariée à *Fastre d'Oisy*, Avoué de Tournay, qui vivoit l'an 1098 ; de ceux-ci sortirent deux fils, sçavoir :

1. GOSSUIN, dont nous allons parler.

2. Et FASTRE, dont nous parlerons aussi.

III. GOSSUIN D'OISY, Pair de Mons, succéda à THIERRI D'AVESNES, son oncle maternel, aux Terres d'Avesnes, de Leuse & autres ; fit bâtir la grosse Tour d'Avesnes, & l'Eglise de Saint-Jean de Liessy, où il élut sa sépulture, & ne laissa aucuns enfans d'*Agnès de Ribemont*, sa femme, ayant pour successeur son frere,

III. FASTRE D'OISY, II du nom, Avoué de Tournai, qui eut de *Richilde*, son épouse :

IV. GAUTHIER, surnommé *le Beau*, I du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Avesnes & de Leuse, qui prit le nom & les armes d'*Avesnes*, & épousa *Yde de Mortaigne*, fille unique d'*Evrard*, Seigneur de Mortaigne sur l'Escaut, Châtelain de Tournay ; dont il eut :

1. THIERRI, dont nous allons parler.

2. NICOLAS, qui continua la postérité.

3. FASTRE, III du nom, Avoué de Tournay.

4. Et EVRARD, Archidiacre de Tournay & de Cambray, & Evêque de Tournay l'an 1172.

V. THIERRI D'AVESNES, II du nom, fut allié avec la sœur de *Baudouin III*, Comte de Haynault, & en eut :

VI. EVRARD, surnommé *Radoul* ou *Kadoul*, Seigneur de Mortaigne, Châtelain de Tournay, qui fonda un Collége de Chanoines à la Mallemaison, près de Mortaigne, & mourut l'an 1180. Il n'eut aucune part aux Terres de la Maison d'Avesnes, parce que BAUDOUIN, Comte de Mons, en deshérita son pere.

V. NICOLAS D'AVESNES, deuxieme fils de GAUTHIER, surnommé *le Beau*, Seigneur d'Avesnes, & de *Yde de Mortaigne*, fut Seigneur d'Avesnes, de Leuse & autres Seigneuries, par l'exhérédation de THIERRI, son frere aîné. Il épousa *Mahaud de la Roche*, fille de *Henri de Namur*, Comte de la Roche, dont il eut :

1. JACQUES, duquel nous allons parler.

2. YDE, femme de *Guillaume*, Châtelain de Saint-Omer.

3. Et N.... mere de *Gauthier*, *Mathieu* & *Gilles de Popinelles*.

VI. JACQUES, Seigneur d'AVESNES, de Leuse, de Landrecies, de Condé & de Trelon, fut conjoint, par mariage, avec *Ameline*, Dame de Guise, fille de *Bouchard*, Seigneur de Guise, en 1155, & d'*Alix*, son épouse. Ils vivoient ensemble l'an 1180, & de leur mariage sortirent trois fils & une fille :

1. GAUTHIER, qui suit.

2. BOUCHARD, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. GUY, Chevalier, tué l'an 1219, par la faction de *Jeanne*, Comtesse de Flandres.

4. Et MAHAUD, femme de *Nicolas*, II du nom, Seigneur de Rumigny.

VII. GAUTHIER D'AVESNES, II du nom, Seigneur d'Avesnes, de Guise, de Leuse, de Condé, de Landrecies & de Trelon, épousa *Marguerite*, Comtesse de Blois, veuve de deux maris : 1°. de *Hugues*, Seigneur d'*Oisy*, Châtelain de Cambray, & 2°. d'*Othe*, Comte Palatin de Bourgogne. Elle étoit fille de *Thibaut*, surnommé *le Bon*, Comte de Chartres & de Blois, grand Sénéchal de France ; & d'*Alix*, fille du Roi LOUIS *le Jeune*. De ce mariage sortit une fille unique :

MARIE, Dame de toutes les Terres de ses pere & mere, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Châtillon*, I du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Châtillon, Bouteiller de Champagne.

Branche des Seigneurs DE HANYAULT.

VII. BOUCHARD D'AVESNES, second fils de JACQUES, Seigneur d'Avesnes, & d'*Ameline*, Dame de *Guise*, son épouse, ayant quitté l'Etat Ecclésiastique, auquel il avoit été destiné, se maria secrettement

avec *Marguerite de Flandres*, Comtesse de Haynault, & depuis aussi de Flandres, par le décès de *Jeanne*, Comtesse de Flandres, sa sœur: de ce mariage sortirent, entr'autres, deux fils, sçavoir :

1. JEAN, duquel nous allons parler.

2. Et BAUDOUIN, Seigneur de Beaumont, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. JEAN D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault, épousa *Alix de Hollande*, sœur de *Guillaume*, Comte de *Hollande*, élu Roi des Romains, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. BOUCHARD, Evêque de Metz.

3. JEAN, Evêque de Cambray.

4. GUY, Trésorier de Liége, & depuis Evêque d'Utrecht.

5. Et FLORENT, tige d'une branche, rapportée ci-après.

IX. JEAN D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault, fut aussi, par sa mere, Comte de Hollande & de Zélande, Seigneur de Frise. Il s'allia, par mariage, avec *Philippe de Luxembourg*, fille de *Henri*, Comte de *Luxembourg*, & de *Marguerite de Bar*, & mourut, l'an 1304, pere de plusieurs enfans, sçavoir :

1. JEAN, Comte de Haynault & d'Ostrevant, marié l'an 1296, à BLANCHE DE FRANCE, fille du Roi PHILIPPE III, & de *Marie de Brabant*, sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfant.

2. GUILLAUME, dont nous allons parler.

3. JEAN, Seigneur de Beaumont, qui fit une branche rapportée ci-après.

4. HENRI, Chanoine de Cambray.

5. MARGUERITE, femme de *Robert* II, Comte d'Artois.

6. ISABEAU, femme de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Nesle, Connétable de France.

7. ALIX, femme de *Guillaume Mareschal*, Comte de Pembrock, en Angleterre.

8. Et MARIE, femme de *Louis*, Comte de *Clermont*, premier Duc de Bourbon, Pair & Grand-Chambrier de France.

X. GUILLAUME D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault & de Hollande, surnommé *le Bon*, fut conjoint, par mariage, l'an 1305, à JEANNE DE VALOIS, sœur de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, dont il eut trois fils & quatre filles.

1. JEAN, mort jeune.

2. GUILLAUME, qui suit.

3. LOUIS, mort en bas-âge.

4. MARGUERITE, héritiere de ses freres, femme de LOUIS, Duc de Baviere, Empereur des Romains.

5. JEANNE, femme du Comte de *Juilliers*.

6. PHILIPPE, femme d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre.

7. Et ELIZABETH, morte fille.

XI. GUILLAUME D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault & de

Hollande, fut tué par les Frisons, en 1345, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Brabant*, son épouse; sa succession alla à Louis, Duc de Baviere, Empereur des Romains, mari de sa sœur, dont la postérité tint depuis les Comtés de Haynault, de Hollande & de Zélande.

Branche des Seigneurs de BEAUMONT.

X. JEAN DE HAYNAULT, Seigneur de Beaumont, Valenciennes, la Goude & de Thol, troisieme fils de JEAN D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault, & de *Philippe de Luxembourg*, sa femme, épousa *Marguerite*, Comtesse de Soissons, Dame de Chemay & de Dargies, fille unique de *Hugues*, Comte de *Soissons*, & de *Jeanne*, Dame de Dargies, son épouse, dont il eut JEANNE DE HAYNAUT, Comtesse de Soissons, & de toutes les autres Terres de sa Maison, mariée 1°. avec *Louis de Châtillon*, I du nom, Comte de Blois; & 2°. avec *Guillaume de Flandres*, I du nom, Comte de Namur, en 1348.

Branche des Seigneurs D'ACHAYE.

FLORENT DE HAYNAULT, cinquieme fils de JEAN D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault, & d'*Alix de Hollande*, sa femme, épousa *Isabeau de Villehardouin*, fille de *Guillaume de Villehardouin*, Prince d'Achaye & de la Morée, & d'*Anne Comnene*, dont il eut une fille unique :

MAHAUD DE HAYNAULT, Princesse d'Achaye & de la Morée, femme de LOUIS DE BOURGOGNE, fils de ROBERT, Duc de Bourgogne, & d'AGNÈS DE FRANCE, son épouse.

Seconde branche des Seigneurs DE BEAUMONT.

VIII. BAUDOUIN D'AVESNES, Seigneur de Beaumont, second fils de BOUCHARD, & de *Marguerite de Flandres*, Comtesse de Haynault, son épouse, s'allia avec *Félicité de Couci*, fille de *Thomas de Couci*, I du nom, Seigneur de Vervins, & de *Mahaud de Réthel*, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler.

2. Et BÉATRIX, femme de *Henri*, Comte de Luxembourg & de la Roche, dont vint HENRI, Comte de Luxembourg, & depuis Empereur, sous le nom de HENRI VII.

JEAN D'AVESNES, Seigneur de Beaumont, épousa *Agnès de Valence*, fille de *Guillaume de Lezignem*, dit de *Valence*. On ignore, faute de Mémoires, s'il a eu lignée.

Les armes : *bandé d'or & de gueules de six pieces*.

AVESSENS (D'). DURAND D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, & co-Seigneur de Montesquieu, vivoit l'an 1554. MARC-ANTOINE D'AVESSENS, son fils, Seigneur de Saint-Rome, fut choisi, le premier Septembre 1614, pour assister, au nom de la Noblesse de Lauraguais, aux Etats-Généraux du Royaume; &, le 12 Mai 1615, il obtint du Roi

Louis XIII, qui le qualifie *Baron de Saint-Rome*, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, une Commission de Capitaine d'une Compagnie de trente Lanciers, du titre de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, en considération des services qu'il avoit rendus, pendant vingt-cinq ans, en qualité d'Enseigne de la Compagnie des Gardes du Duc de *Montmorenci*. Ce dernier étoit ayeul de Jean-Jacques d'Avessens, Seigneur de Saint-Rome, marié avec *Marie de Rozel*, dont il a eu

Joseph d'Avessens, Seigneur de Saint-Rome, né le 9 Décembre 1687, reçu Page du Roi dans sa grande écurie, le 11 Avril 1705, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur bordée d'or, potencée & contrepotencée de même, de cinq piéces, & accompagnée en chef d'une rose de gueules, & en pointe d'une aigle de sable posée en barre, le vol abaissé.*

* —AUFFAY, Bourg dans le Pays de Caux, avec Titre de Baronnie. Cette Terre a premierement appartenu à des Seigneurs qui en portoient le nom, puis à Jamet de Tillay, qui, le premier Juillet 1451, étoit Conseiller du Roi, Bailli de Vermandois, & commis par le Roi à recevoir les montres & revues des Gens-d'armes ordonnées au pays de Normandie. Il fut pere d'Antoine, & d'Anette, qui épousa *Michel de Beauvilliers*, le 18 Mars 1451.

Antoine de Tillay n'eut qu'une fille nommée Françoise, qui épousa, en 1480, *Jean de Chambray*, IV du nom, & lui porta, entre autres biens, la Baronnie d'Auffay, qui a été possédée par les Seigneurs de *Chambray*, ses descendans, jusqu'au 26 Juillet 1600, que *Gabriel de Chambray*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, & *Jeanne d'Angennes*, sa femme, & *Tannegui de Chambray*, leur fils, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Machenainville, en Beauce, la vendirent à *Nicolas d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de sa Maison, & à *Louis d'Angennes*, aussi Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Seigneur de Mellay & de Maintenon.

Jamet de Tillay, ancien possesseur de la Baronnie d'Auffay, & ses descendans, portoient pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de cinq losanges de gueules, dans le sens de la bande.*

—AUGA, en Béarn : c'est, suivant un Mémoire domestique envoyé, une des plus nobles familles, & des plus anciennes de cette Province : cependant on n'en peut donner de preuve fort éloignée, à cause que tous les titres & papiers de cette Maison furent consumés dans un incendie du Château d'Auga, qui arriva en 1560. Il étoit un des plus magnifiques ; ses débris en font encore foi.

Cette Maison possédoit anciennement plusieurs Seigneuries considérables ; il ne lui reste aujourd'hui que les deux Terres d'Auga & de

Mouſté ; elle a donné des perſonnages diſtingués dans l'État & dans l'épée. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt

DOMINGO D'AUGA, qui vivoit dans les treizieme & quatorzieme ſiécles : il prêta ſerment de fidélité, pour Dame *Catherine de Gouze*, ſa belle-fille, devant *Eléonore de Comminges*, tutrice de *Mathieu Gaſton*, ſon fils, le lundi devant l'Épiphanie, en 1345.

BERTRAND, Seigneur d'AUGA, prêta le ſien, en 1390, devant *Mathieu*, Comte de Foix; & BERTRANET D'AUGA le prêta en 1422.

GRACIA, Seigneur d'AUGA, & BERTRAND, ſon fils aîné, mettent, dans un acte paſſé au Château d'Auga, en 1441, la particule *d'Eu* ou *d'Au* à la tête de leur nom ; ce qui n'étoit permis qu'à la plus haute Nobleſſe de Guyenne ; & les Vicomtes de Béarn, dans ces tems-là, ne prenoient pas d'autre diſtinction.

Ceux du nom d'AUGA, ſuivant Meſſieurs de *Marca* & de *Marolles*, marchoient immédiatement après le Souverain.

I. GRACIA D'AUGA, Seigneur d'Auga & d'autres Terres, qui vivoit environ l'an 1390, s'allia avec *Berneze de Mioſſens*, d'une Maiſon fondue dans celle d'Ilbret. Ses enfans furent,

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. Et JOHANETTE, femme de *Bertrand de Navailles*, d'une famille très-diſtinguée dans le Béarn.

II. BERTRAND D'AUGA fut pere de GUILHEM ARNAUD, qui ſuit, & de CATHERINE, femme de noble *Arnaud Guilhem*, Seigneur de Séby, ſuivant un acte de l'an 1527.

III. GUILHEM-ARNAUD, fut pere de

IV. JEAN D'AUGA, qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*, qui fut pendant l'eſpace de dix ans abſent de la Province pour le ſervice du Roi, ſon maître ; ce qui paroît par un acte de reconnoiſſance paſſé à Auga, le 3 Janvier 1509. Il épouſa, en 1424, *Catherine de Montault*, fille d'*Arnaud de Montault*, & de *Jeanne de Lavédan*, dont il eut,

V. MATHIEU D'AUGA, Seigneur d'Auga, qui s'allia avec *Jeanne de Puyan*. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEAN, Capitaine, Seigneur de Sarmion.

3. NICOLAS, Evêque de Mende, Chancelier de Navarre, qui, en ladite qualité, aſſiſta au ſerment de fidélité du Roi ANTOINE & de la Reine JEANNE, ſon épouſe, comme on le voit dans les Réglemens de la Province de Béarn, en 1515.

4. Et JEANNE, femme de noble *Jean de Barſun*, Seigneur de Barſun.

VI. PIERRE D'AUGA, Seigneur dudit lieu, ignoroit, en 1536, l'origine de ſa famille, comme on l'apprend d'une Sentence rendue au Conſeil de Pau, en 1538. Il fit paſſer ſon dénombrement pour neuf Seigneuries qu'il poſſédoit en 1551. Il aſſiſta, comme un des premiers & principaux Gentilshommes, à l'Aſſemblée générale des États tenus dans la Ville de Pau, & convoquée par HENRI D'ALBRET, ſuivant une lettre

que ce Prince lui écrivit, dans laquelle il se disoit *son ami.* Il commandoit en 1569 à Orthez pour la Reine Jeanne de Navarre, ainsi que le rapporte *Olhogaray*, dans la vie d'Antoine de Bourbon, où l'on voit que le Comte *Camesan-Tarride*, qui ravageoit alors le Béarn, s'étoit proposé de faire le siége de cette Ville. Le Baron d'*Arros*, Lieutenant-Général de la Reine, manda à Pierre d'Auga d'abandonner la place, & de se retirer à Navarrens; ce qu'il refusa de faire, jusqu'à ce qu'il eût vu l'ennemi; mais le Comte *Tarride* s'étant présenté avec toutes ses troupes, & l'ayant sommé de rendre la place, il y consentit, aux instances réitérées des Assiégés, & la remit entre les mains du Seigneur d'*Audaux*, à condition que ceux de la Religion ne seroient point inquiétés ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, & que rien n'y seroit innové. Il paroît par des actes que Pierre d'Auga avoit un frere Capitaine, vraisemblablement dans le Régiment de Navarre. Il eut de Catherine de Navarre, son épouse,

1. François, qui suit.

2. Et Jacob, Syndic de la noblesse du Béarn, en 1619. Un Auteur nommé *la Mouche*, en fait l'éloge.

VII. François d'Auga, Seigneur d'Auga, fut marié avec *Guirauhne de Pulpupu.* Il eut de cette alliance;

1. Tristan, qui suit.

2. Et Fortis, Officier dans le Régiment de Navarre, mort d'un coup de feu au service du Roi, en Flandres. Il testa, le 6 Août 1638, dans la basse ville de Boulogne.

VIII. Tritan d'Auga, Seigneur d'Auga, fit alliance avec *Anne de Prevôt.* Il en eut, entr'autres enfans;

1. Pierre, qui suit.

2. Et Louis, qui servit long-tems dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut ensuite fait Commandant des Invalides, à Montebourg, dans un âge très-avancé.

IX. Pierre d'Auga, Seigneur d'Auga, reconnu l'*Ancien des Etats*, à cause de l'ancienneté de sa Maison, s'allia avec *Anne de Lafiteau*, dont:

X. Thibaut d'Auga, mort en odeur de Sainteté. Il fut marié avec *Jeanne d'Arrion*, dont il eut;

1. Gabriel, tué à Vezoul en 1704, servant dans la Gendarmerie.

2. Bertrand, qui suit.

Et plusieurs autres enfans, qui prirent le parti de l'Église & du Cloître.

VI. Bernard d'Auga, Seigneur d'Auga, se maria avec *Marie Poymiro*; ses enfans furent:

1. Jean, qui suit.

2. Martin, Prêtre, Chanoine de l'Escars, Bachelier en Sorbonne, mort à Saint-Sulpice de Paris, comme il finissoit sa Licence.

3. Un autre Jean, Prêtre Barnabite.

4. Joseph, Prêtre Bénédictin.

5. Gabriel;

5. GABRIEL, Prêtre Bénéficier de la Ville de Grenade.

6. BUANES, Prêtre & Curé de Saint-Médard.

7. MADELENE, morte dans la Maison Royale de Saint-Cyr, où le Roi lui avoit accordé une place en 1733, après qu'elle eut fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France.

8. Et JEANNE, femme de *Lafforcade*, Juge de la Comté de Louvigny.

XII. JEAN D'AUGA, Seigneur d'Auga & de Moufté, & Abbé Lay desdits lieux, après avoir servi quelques années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Strasbourg & à Metz, se retira en 1734, à la sollicitation de ses parens, pour prendre soin de l'éducation & établissement de ses freres & sœurs; il s'est marié, en 1757, avec *Marie-Henriette de Canton*, fille légitime de noble *Jean de Canton*, de la ville de Bruges, en Béarn, & de *Marie de Fortie*, dont :

1 JEAN-GABRIEL; né le 8 Mars 1758.

2. JEAN-HENRI, né le 11 Juin 1759.

3. JOSEPH, né le premier mars 1762.

4. PIERRE BARTHELEMI, né le 28 Juin 1765.

5. Et JEANNE-JOSEPH, née le 5 Février 1757.

Les armes de la famille d'Auga sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois fasces d'argent; au 2 & 3 d'azur, au levrier courant & contourné d'argent, la queue retroussée.* L'écu retroussé d'*une couronne de Comte*, & soutenu par *deux lions affrontés, la tête contournée, armés & lampassés*.

—AUGÉARD, JACQUES AUGÉARD, Seigneur de Petit-Mont, près de Montfort-l'Amauri, Election de Dourdan, Maître-d'Hôtel ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, porte pour armes : *d'azur, à trois jars d'argent, posés 2 & 1 :* il a laissé de son épouse *Marie-Genevieve* de *Vougny*,

Un fils, nommé JACQUES-MATHIEU, marié à *Anne de Serres-de-Saint-Roman*, de famille noble de Languedoc, dont un fils, né le 9 Juillet 1769, nommé AUGUSTE-MATHIEU;

Le frere de JACQUES, nommé MATHIEU, qui a laissé une fille mariée à M. le Marquis *le Camus*, Capitaine aux Gardes, & dont il est parlé dans *Moréri*, & dans l'*Armorial de France*, étant qualifié de *Secrétaire du Roi*, a donné lieu par-là au procès intenté par les habitans de Montfort-l'Amaury, concernant la noblesse de cette famille.

Cette affaire portée à la Cour des Aides de Paris, M. le Procureur-Général prenant fait & cause pour les Habitans, est intervenu Arrêt contradictoire, le 27 Juin 1766, qui, en confirmant la noblesse de JACQUES AUGÉARD, a condamné les Habitans en tous les dépens.

Cette famille est originaire de Montreuil-Bellay, sur les frontiéres du Poitou.

Une branche fut s'établir vers 1580, à Saint-Jean d'Angéli; l'un, qui fut Lieutenant-Général de cette Sénéchaussée, eut un fils, nommé JACQUES AUGÉARD, pourvu aussi dudit office de Lieutenant-Général de

la Sénéchaussée, reçu ensuite, le 20 Mars 1632, en un office de Conseiller au Parlement, & à la Chambre de l'Edit de Guyenne, & depuis, le 17 Juillet 1654, reçu Président au Parlement, & à ladite Chambre, & son fils CHARLES lui succéda à son office de Président, au mois de Juillet 1659.

AUGET : PAUL AUGET, Ecuyer, Seigneur du Saussoy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, a eu de *Marie le Camus*, son épouse,

JEAN AUGET, Chevalier, Seigneur de Boissy, Baron de Monthion, &c. Président au Bureau des Finances de Paris, marié avec *Louise-Genevieve Cousinet*, son épouse, dont il a eu,

JEAN BAPTISTE-ROBERT AUGET, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthion, Jossigny, Minerval, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Février 1718; lequel a épousé en premieres noces, le 18 Mars 1727, *Catherine-Marie-Françoise Surirci*, fille de *N. . . . Surirci*, Seigneur de Saint-Remy, Petit-Val, &c. Trésorier des Ponts & Chaussées de France, & de *Marie Vachereau*; & en secondes noces, le 7 Juillet 1732; *Marie-Anne Pajot*, fille de *Henri Pajot*, Seigneur du Bouchet, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & d'*Anne Geoffroi de Goeffi*. Il a des enfans de ces deux mariages : sçavoir, du premier lit :

1. MARIE-LOUISE AUGET, née le 27 Mars 1728, mariée le 16 Décembre 1740, à *Michel Bouvard-de-Fourqueux*, reçu Conseiller à la quatrieme des Enquêtes du Parlement de Paris, le 22 Août 1738, fils de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, né Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claudine-Marguerite Hallé*. Elle est morte le 27 Septembre 1735, âgée de 34 ans.

Du second lit :

2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, né le 26 Décembre 1733.

3. Et JACQUES-CHRISTOPHE-LOUIS AUGET, né le 14 Février 1735.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois têtes d'aigle de sable, arrachées & languées de gueules, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

—AUGUSTINE : famille originaire de Corse, & établie en Provence.

I. JEANNETIN D'AUGUSTINE est le premier de cette famille, dont on ait connoissance. Il commandoit en 1538 une Compagnie de Cavalerie de cent cinquante hommes pour la République de Gènes.

II. ANTOINE-FRANÇOIS D'AUGUSTINE, son fils, épousa *Madelene Ferriole*, en 1539. Il testa le 22 Août 1591, en faveur de noble

III. AMBROISE D'AUGUSTINE, son fils, qui se retira à Marseille, où il épousa, en 1590, *Marguerite de Grestiau*. Il fut élû second Consul de cette Ville en 1617; testa le 7 Avril 1627, & laissa de son mariage :

1. MARC-ANTOINE, qui suit.

2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Cypriani* & *d'Arene*.

IV. Marc-Antoine d'Augustine, Seigneur de Septême, fut fait premier Consul & Gouverneur de Marseilles en 1644, & Maréchal de bataille dans les Armées du Roi, l'an 1646 : il testa en 1652. Il avoit épousé en premieres noces, par contrat du 15 Septembre 1624, *Claire de Beausset*; & en secondes, le 4 Mai 1631, *Françoise de Vento*.

Du premier lit naquit :

1. Ambroise II, qui suit.

2. Marie d'Augustine, mariée, le 12 Juin 1641, à *Jacque de Clapier*, Seigneur de Colongue.

Du second lit :

3. François.

4. Et Marguerite, mariée 1°. avec *Bruno de Villages*, Seigneur de la grande Bastide; & 2°. *Jacques de Galifet*, Seigneur de Tholonet, Président aux Enquêtes du Parlement de Provence.

V. Ambroise II, Seigneur de Septême, s'allia, par contrat du 25 Juin 1653, avec *Léone de Jarente*, des Seigneurs de *Venelle* & de *Carri*.

Leurs descendans sont établis à Marseille, où ils soutiennent honorablement leur noblesse.

Les armes : *d'or, à l'arbre atraché, surmonté d'une aigle de sable.*

AUNEUIL. *Voyez* CHARLEVAL.

—AVICE, Sieur de Hotot, en Normandie, Généralité de Caën : Gilles Avice, Sieur de Hotot, fut, suivant *Masseville*, en son Histoire de Normandie, un des fondateurs des Capucins qui s'établirent à Valognes, en 1630.

Voilà tout ce que nous sçavons de cette famille qui porte : *d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut, & accompagnée de 3 pommes de Pin d'or, 2 en chef & une en pointe.*

—AVIGNON, à Arles en Provence. François Avignon, Docteur ès Droits de l'Université de Paris, obtint des Lettres de Noblesse au mois d'Août 1587, par Lettres enregistrées dans les Archives du Roi en Provence, le 22 Octobre 1668. Il testa le 27 Août 1647, & laissa de *Marguerite d'Amphoux*, sa femme :

1. François, qui suit.

2. Et Guillaume, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere.

II. François d'Avignon, II du nom, épousa *Jeanne de Bœuf*, par contrat du 2 Septembre 1624. Il testa le 30 Octobre 1661, & laissa de son mariage,

III. François d'Avignon, III du nom, marié avec *Jeanne Antonelles*, dont,

IV. Antoine d'Avignon, qui a laissé de son mariage avec *Jeanne d'Arlatan* :

1. Joseph-François, qui suit.

2. Jacques, mort jeune au service du Roi.

3. Et JACQUES-AMBROISE, rapporté après son aîné.

IV. JACQUES-FRANÇOIS D'AVIGNON, hérita de son oncle maternel, *Trophime d'Arlatan*, ancien Lieutenant de Roi de la ville de Berg-Saint-Vinox, qui s'étoit retiré du service, de la Terre & Seigneurie de Malijai. Il épousa, en 1750, *Marie-Salomé de Broglie*, sœur de *Joseph-Amédée de Broglie*, Evêque d'Angoulême.

V. JACQUES-AMBROISE, son frere, ancien Capitaine dans le Régiment Royal Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Sénéchal de Provence au département d'Arles, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a épousé, en 1756, *Marie-Fleurie de Saxi*, Marquise d'Anduze, héritiere de cette famille.

SECONDE BRANCHE.

II. GUILLAUME D'AVIGNON, fils cadet de FRANÇOIS, I du nom, & de *Marguerite d'Amphouse*, épousa *Melchione de Varadier*, Dame de Gaubert, dont

III. GUILLAUME, II de nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Villes de Salins & du Pont-de-Larche, Major des Gardes du Corps du Roi, & Cordon rouge, mort sans alliance.

III. *N*.... mort Lieutenant du Roi de la ville de Givay, où il a épousé *N*.... dont on ignore le nom. Il en a eu un fils actuellement au service.

Les armes : *d'azur, a 3 aiglettes d'or, 2 & 1.*

AVIS : on trouve dans *Moréri* que cet Ordre commença à se former en 1162, sous le régne d'ALPHONSE I, par quelques Gentilshommes qui s'étoient ligués, pour repousser les Infidèles. Les nouveaux Chevaliers embrasserent l'Ordre de Cîteaux, dont ils portoient aussi l'habit. SANCHE I leur donna, en 1181, quelques terres. Le Pape INNOCENT III, les confirma dans leur Ordre en 1204. Cet Ordre s'affermit toujours de plus en plus, jusqu'en 1550, que la grande maîtrise fut unie à la couronne de Portugal, & les Rois en disposent à leur gré.

LOUIS DE PORTUGAL-D'ALENCASTRO, III du nom, fils de GEORGES, bâtard de Portugal, & de *Béatrix de Mello*, fut Grand-Commandeur de l'Ordre d'*Avis*, dignité qu'il transmit à sa postérité jusqu'à la cinquieme génération, que cette branche s'est éteinte.

Les Grands-Commandeurs de cet Ordre portoient les armes *d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable.*

AULE (DE L'), ancienne famille de Salins, éteinte dans le XV siécle, & qui s'est fondue dans celle d'*Eternoz*, par le mariage de GUILLEMETTE DE L'AULE, avec *Jean d'Eternoz*, qui vivoit en 1465.

AULEDE : PIERRE d'AULEDE, Ecuyer, Seigneur du Cros & Castelnoron, co Seigneur de Podensac, épousa, le 22 Novembre 1534, *Jeanne de*

Milhac, & fit son testament au lieu de Castelmoron, le 14 Août 1545.

Louis-Bertrand d'Aulede, un de ses descendans, Ecuyer, Seigneur de la Maison noble de *Pardaillan*, Diocèse d'Auch, épousa, le 15 Juillet 1706, *Jeanne Blondel-de-Joigny de-Bellebrune*, fille de *Claude-Charles Blondel-de-Joigny-de-Bellebrune*, Ecuyer, Seigneur de Belluc en Casaguais, & de *Marie Ferrand*. De ce mariage naquit, le 14 Juin 1716, Louis-Julie-Delphin d'Aulede, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 21 Décembre 1731, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, langué, onglé & couronné de gueules, & une bordure de sable chargée de onze besans d'or.*

* AULTRI, Prévôté & Châtellenie érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Février 1613, enregistrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean* de *Genicourt*, Vicomte de Levignem & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, Conseiller d'État, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permission de porter le nom d'*Aultri*, dont il prit les armes. Il étoit fils de *Jean Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultri, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Président de Barois, & d'*Alix de l'Escamoussier*. Le Baron d'Aultri épousa en premiere noces *Claudine Merlin*, sœur de *Louise*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignonville, & d'*Antoinette*, femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci; en secondes nôces, le 10 Avril 1627, *Françoise de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier des Ordres du Roi; son fils aîné Pompone, Baron d'Aultri, né du premier lit, mourut au camp devant la Rochelle, & eut pour héritier son frere consanguin Charles d'Aultri, marié le 26 Juin 1667, avec *Louise-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit Marc Antoine d'Aultri-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Les armes.......

*—AUMALE. Terre & Seigneurie dans la haute Normandie, Diocèse de Rouen, qui étoit possédée avec le titre de Comté, vers l'an 1090, par *Eudes* de Champagne, fils de *Henri*, surnommé *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux. Philippe-Auguste donna le Comté d'Aumale à *Renaud* de *Dammartin*, Comte de Ponthieu, par sa femme *Marie-Jeanne de Dammartin*. Leur fille & héritiere, morte le 16 Mars 1278, épousa Ferdinand III, dit *le Saint*, Roi de Castille, auteur de la troisieme race des Comtes d'Aumale. Blanche de Castille, fille aînée de Jean II, arriere-petit fils de Ferdinand III, porta le Comté d'Aumale à son mari *Jean*, Comte *de Harcourt*. *Marie de Harcourt*, héritiere de *Jean de Harcourt*, VIII du nom, treizieme Comte d'Aumale, laissa d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, *René II*, Duc de Lorraine, qui fut Comte d'Aumale. *Claude de Lorraine*, I du nom, Duc de Guise, son fils puîné, eut en partage le Comté d'Aumale. *Claude de Lorraine*, II du nom, troisieme fils de *Claude I*, fut créé Duc d'Aumale en 1547. *Anne de Lorraine*, sa sœur & son héritiere, porta le Duché d'Aumale à son mari *Henri de*

Savoye, Duc de Nemours. *Marie-Jeanne-Baptiste de Savoye-Nemours*, veuve de *Charles Emmanuel II*, Duc de Savoye, vendit le Duché d'Aumale à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Duc du Maine, légitimé de France, en faveur duquel la Duché-Pairie d'Aumale fut établie par Lettres du mois de Juin 1695. Ce Prince est mort le 14 Mai 1736.

— AUMALE, ancienne Maison de Picardie, qui a formé plusieurs branches; sçavoir les Seigneurs de *Quesnoy*, les Vicomtes du *Mont-Notre-Dame*, les Seigneurs de *Moreuil*, de *Balastre*, de *Bugny*, d'*Ivrencheux*, de *Haucourt*, de *la Horgne*, de *Gondreville*, & de *Nampsel*.

On trouve JEAN D'AUMALE, Seigneur d'Herselines, près de Gamaches, qui se rendit, en 1339, avec *Aleaume de Rouvrel*, son Ecuyer, de la Terre d'Herselines à Lille en Flandres, pour servir le Roi, sous *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, & fut un des principaux Seigneurs qui se jetterent dans la ville de Tournay pour la défendre contre les Anglois.

MERI ou EMERI D'AUMALE, Seigneur d'Herselines, d'Hondrechies, d'Hocquincourt & de Balincourt, depuis lequel on a une filiation suivie fut marié avec *Jeanne d'Epagny*, Dame d'Epagny, de la Blanchemaison, de Riencourt, du Quesnoy, de Chavigny-le Sourd & de Bezard-lès-Soissons, fille & héritiere de *Baudouin*, Seigneur d'Epagny. Il mourut l'an 1425, laissant pour fils unique

JEAN D'AUMALE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Epagny, du Quesnoy, d'Hondrechies, d'Herselines, de Chavigny & de Bouillencourt, qui épousa *Jeanne de Moreuil*, de la Maison de *Moreuil-Soissons*, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame près la Fère en Tardenois, & Dame de Wiencourt, de Haucourt, de Romicourt, de Fontaine-Notre Dame, de Lesdain & de Montorcham, fille de *Bernard de Moreuil*, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. Il mourut le 21 Novembre 1469, laissant cinq enfans de *Jeanne de Moreuil*, qui se remaria à *N.... de Hennin-de-Bossut*, Chevalier, Seigneur d'Autreches. Les enfans furent, entr'autres:

1. JEAN, II du nom, qui suit.

2. Et GUILLAUME, Seigneur de Fontaine-Notre-Dame, auteur de la branche des Seigneurs de *Nampsel*. Il étoit bisayeul de CATHERIN D'AUMALE, Seigneur de Nampsel, Capitaine-Lieutenant des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, pere, par sa femme *Louise Hotman-de-Mortefontaine*, de cinq enfans; sçavoir, deux garçons & trois filles. L'aîné fut tué devant Romigni; on ignore la postérité du second, nommé JEAN.

JEAN D'AUMALE, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur du Quesnoy, de Branges, de Lesdain, &c. mourut le 24 Juillet 1528. Il avoit été marié, par contrat du 15 Février 1491, avec *Jeanne de Rasse*, fille de *Jean de Rasse*, Seigneur de Rieu-sur-Oise, & de *Claudine Mauchevalier*, Dame de Haucourt, près Saint-Quentin, & de Chignoles en Santerre. De ce mariage sont sortis, quatre enfans, entr'autres:

1. PHILIPPE, qui suit.

2. Et Charles, qui a formé la branche des Seigneurs de *Haucourt*, rapportée ci-après.

Philippe d'Aumale, I du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. eut pour femme *Madelene de Villiers-l'Isle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes. Elle le rendit pere de :

1. Louis, qui suit.

2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs du Quesnoy, rapportée ci-après.

Louis d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, de Vallengoujart, &c. fut, successivement, Pannetier ordinaire de Charles, Duc d'Orléans, en 1541, Ecuyer d'Ecurie du Roi Henri II, son Pannetier ordinaire par Lettres du 6 Août 1547, conseiller & Chambellan de ce Prince, Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, puis Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Lieutenant d'une Compagnie de cinquante Lanciers des Ordonnances du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il vendit, le 20 Septembre 1550, au Connétable *Anne de Momtmorenci*, la moitié de la Terre & Seigneurie de Vallengoujart, mouvante de la Seigneurie de l'Isle-Adam.

Il n'eut qu'un fils unique d'*Antoinette d'Anglebermer*, sa femme, nommé

Jacques d'Aumale, mort sans enfans de son mariage accordé, en 1584, avec *Marie de Bossut*.

Branche des Seigneurs du Quesnoy.

François-d'Aumale, I du nom, second fils de Philippe, & de *Madelene de Villiers-de-l'Isle-Adam*, Seigneur du Quesnoy, de Boisraut, de Boubers, de Linieres & du Sauchot, fit hommage, en 1547, de la Seigneurie du Quesnoy à *Jean de Melun*, Vicomte de Gand. Il épousa, en 1548, *Michelle de Bayencourt*, veuve de *Gabriel de Montmorenci*, Seigneur de Bours, & fille d'*Antoine de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavanne, Gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne de Câlonne-de-Courtebonne*. De ce mariage naquirent :

1. François, qui suit.

2. Et Gabriel, auteur de la branche des Seigneurs de *Balastre*, Vicomtes du Mont-Notre-Dame, rapportée ci-après.

François d'Aumale, II du nom, Seigneur du Quesnoy, de Boubers, de Boisraut, &c. fut marié, par contrat du 27 Octobre 1563, à *Michelle de Gadimez*, dont il eut douze enfans, entr'autres,

Jean d'Aumale, III du nom, Seigneur de Quesnoy, de Boisraut, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, allié, par contrat du 29 Février 1620, à *Louise de Cajac*, fille de *Jean de Cajac*, Seigneur de Camin, Lieutenant au Gouvernement de la Ville de Calais, mere de douze enfans; sçavoir, six garçons & six filles, dont cinq Religieuses : les garçons furent, entr'autres,

1. Charles, Seigneur du Quesnoy, de Vaudricourt, du Verger,

de Bellenglise, de Cantigni, de Boisfraut & de Rieu, marié, en 1671, avec *Eléonore-Henriette de Saint-Just*, Dame & Chanoinesse de Remiremont, dont il n'a eu que deux filles.

2. Et JACQUES, qui suit, chef & auteur de la branche des Seigneurs de *Moreuil* & de *Martin*, dont on va parler.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL & DE MARTIN.

JACQUES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, &c. quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Louise de Cajac*, fut maintenu dans son ancienne noblesse, par ordonnance de M. l'Intendant de la Généralité d'Amiens, du 31 Janvier 1699. Il mourut en 1708, laissant sept enfans de son mariage accordé avec *Susanne de Courcelles*, entr'autres,

1. JACQUES-ANTOINE, qui suit.

2. & CHARLES qui a fait la Branche des Seigneurs de *Moreuil*, de *Lieven* & du *Charmel*, rapportée ci-après.

JACQUES-ANTOINE D'AUMALE, Seigneur de Martin en Champagne, de Ham, & du Petit-Bois, né le 16 Juillet 1685, fut successivement Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Berry, le 3 Janvier 1703; Capitaine dans le même Régiment, le 2 Mai 1706; Sous-Lieutenant aux Gardes Françoises, Chevalier de Saint-Louis en 1718, & Colonel réformé dans le Régiment de Poitou, le 27 Juillet 1720. De son mariage, accordé, le 23 Janvier de cette derniere année, avec *Henriette-Françoise de Polastron-de-la-Hilliere*, fille de *Louis-Jacques de Polastron-de-la-Hilliere*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoise de Chastenet-de-Puysegur*, sœur du Maréchal de France, de ce nom, sont issus douze enfans, dont quatre sont morts en bas âge; ceux qui vivent sont,

1. JACQUES-LOUIS, né le 5 Septembre 1726.

2. JEANNE-HENRIETTE, née le 15 Décembre 1720.

3. LOUISE-VICTOIRE, née le 22 Octobre 1720 reçue à Saint-Cyr le 11 Septembre 1736.

4. ANNE-FERDINANDE, née le 21 Avril 1730.

5. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 29 Septembre 1731, reçue à Saint-Cyr le 26 Février 1739.

6. MARIE-HENRIETTE-EDOUARDE-ROSALIE, née le 2 Mars 1733, reçue à Saint-Cyr le 30 Décembre 1740.

7. MARIE-ANGELIQUE-AUGUSTINE-ARMANDE, née le 23 Mai 1735.

8. Et CHARLOTTE-DENISE-LOUISE-PAULINE, née le 3 Juin 1738.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL, DE LIEVEN, & DU CHARMEL.

CHARLES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, de Lieven en Artois, & du Charmel en Soissonnois, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Moreuil, & de *Susanne de Courcelles*, naquit le 28 Octobre 1688. Il fut reçu, au mois de Décembre 1706, Chevalier des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jérusalem, Commandeur de Daudeville, près de Dieppe en 1710. Il a été successivement Capitaine

taine dans le Régiment de Navarre, Ingénieur en chef à Hesdin, Chevalier de Saint-Louis, étoit en 1752, Directeur des fortifications des Places de Lorraine & de la Sarre, & des Trois-Evêchés. Il a commandé tous les Ingénieurs dans l'armée de Baviere en 1742, & dans celle d'Alsace en 1743. De son mariage, accordé le 20 Juillet 1717, avec *Marie-Marguerite-Josephe de Blocquet-de-Croix*, fille de *René-Antoine de Blocquet-de-Croix*, Seigneur de Wismes, de Lieven, de Naves, &c. & d'*Antoinette-Gabrielle Bouquet*, Dame de la Serre; il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1745, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il est mort Commandeur de Saint-Louis & Gouverneur d'Arras, en Juillet 1750, & sa femme est morte dans la même ville le 3 Mars 1762.

1. Adrien-Alexandre-Gabriel, né en 1719, mort en Bohême en 1742, dans l'Armée commandée par M. le Maréchal de *Broglie*.

2. Charles-François-Marie, Comte d'Aumale, né le 19 Juillet 1723, nommé Ingénieur ordinaire du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel dans le Corps Royal de l'Artillerie, marié, le 13 Août 1756, avec *Genevieve de Colincourt*, veuve de *Benoît de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie, Directeur des fortifications du Cambrésis.

3. Amable-Joseph, né le 21 Mars 1730.

4. Louis-Stanislas, né le 6 Septembre 1734.

5. Amable-François, mort en bas âge.

6. Marie-Marguerite-Charlotte, morte à Saint-Cyr en 1735.

7. Marie-Sophie, morte jeune.

8. Isabelle-Marie-Maximilienne, morte en 1729.

9. Scholastique-Florence, née le 29 Mars 1722, reçue à Saint-Cyr, le 28 Août 1732.

10. Marie-Félicité, née le 6 Mai 1726.

11. Et Sophie-Gabrielle, née le 22 Septembre 1736.

Branche des Seigneurs DE BALASTRE, *Vicomtes du Mont-Notre-Dame.*

Gabriel d'Aumale, Seigneur de Chaussoy, de Montcler, de Glagelois & de Ripot, second fils de François, I du nom, Seigneur du Quesnoy, & de *Michelle de Bayencourt*, partagea avec François d'Aumale, son frere aîné, les biens de leurs pere & mere, le 31 Janvier 1577. Il épousa, le 27 Février 1581, *Catherine de Paillart*, Dame de Balastre & de Bugny, dont naquirent, entr'autres enfans,

1. Philippe, qui suit.

2. Et Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Bugny* & d'*Ivrencheux*, mentionné ci-après.

Philippe d'Aumale, II du nom, Seigneur de Balastre, mourut le 7 Avril 1632, laissant plusieurs enfans de son mariage, accordé en 1620, avec *Marie de la Fons*; entr'autres,

Louis d'Aumale, I du nom, Seigneur de Balastre, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, marié, le 9 Octobre 1655, avec *Madelene du Clozel*, fille de *Louis du Clozel*, Seigneur de Voisins près de Noyon, de Hodancourt, de Feuquerais, &c. & mere, entr'autres, de

LOUIS D'AUMALE, II du nom, Seigneur de Balastre, de Saint-Mandé, & de Voisins, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Furstemberg* en 1689, qui fut marié deux fois, 1°. le 16 Novembre 1673, avec *Michelle-Elizabeth d'Harzillemont*, fille unique de *François d'Harzillemont*, Seigneur de Brange, de Loupeigne, &c.; 2°. le 21 Décembre 1689, avec *Marie-Charlotte Doucet*, veuve de *Christophe d'Harzillemont*, Seigneur de Loupeigne, & fille de *Henri Doucet*, Seigneur de Bourg-Comin, Brigadier des Armées du Roi.

Du premier lit, sont issus neuf enfans; entr'autres,

1. MICHEL, qui suit.
2. PIERRE, né le 7 Août 1675.
3. MARIE-LOUISE, née le 10 Février 1683, mariée en 1700, avec *Françoise de Boubers*, Seigneur de Vaugenlieu.

Et du second lit:

4. LOUIS-CHARLES.
5. Un autre LOUIS-CHARLES.
6. JEAN-BAPTISTE.
7. MARIE-CHARLOTTE.
8. MARIE-LOUISE.
9. Et FRANÇOISE, née le 24 Février 1703, reçue à Saint-Cyr en 1714.

MICHEL D'AUMALE, Seigneur de Brange, de Ban-Saint-Georges, de Lescouettes, & des Boulaux, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 24 Décembre 1676, épousa, par contrat du 3 Juin 1718, *Marie-Anne Oudan*, fille de *Nicolas Oudan*, Seigneur de Montmarson, & de Gribonval, & de *Marguerite-Thérese Fagnier-de-Vienne*. Leurs enfans sont:

1. LOUIS-MICHEL-FRANÇOIS, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 4 Mars 1722. D'abord Garde de la Marine au département de Rochefort, puis Lieutenant dans le Régiment de Vermandois.
2. LOUISE-THÉRESE, née le 17 Avril 1720, reçue à Saint-Cyr le 24 Avril 1729.
3. MARIE-CHARLOTTE, baptisée le 12 Mars 1721, Religieuse à l'Abbaye de Gomer-Fontaine.

4, 5 & 6. Trois autres filles.

Branche des Seigneurs DE BUGNY & D'IVRENCHEUX.

ANTOINE D'AUMALE, Ecuyer, Seigneur de Bugny & de la Folie, second fils de GABRIEL, Seigneur de Chaussoy, & de *Catherine de Paillart*, fut maintenu dans sa noblesse par Sentence des Elus de Crépy, du 5 Septembre 1634. Il eut une commission de Capitaine de cent hommes de pied, le 28 Février 1638.

CLAUDE D'AUMALE, son fils, Seigneur d'Ivrencheux & du fief de Bugny, fut marié, par contrat du 12 Avril 1652, avec *Jeanne Blondel* dont sortit, entr'autres enfans,

ANDRÉ D'AUMALE, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, Capitaine dans le Régiment de *Vaucelles*, par Commission du 20 Septembre 1710, qui épousa, par contrat du 30 Août 1692, *Marguerite Hé-*

mart, fille de *Jean-Baptiste Hémart*, Ecuyer, Seigneur de Brevillers, de Nauroy & de Boismidi, Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc d'Orléans. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, qui suit.
2. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 21 Mars 1702.
3. Et MARC-ANTOINE, né le 11 Juin 1703.

JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ D'AUMALE, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, né le 17 Juillet 1694, fut Capitaine de Milices dans le Régiment d'*Arrest* en 1710. Il épousa, le 26 Octobre 1727, *Louise-Claire Fournel*, fille de *Louis-Alexandre Fournel*, Seigneur de Courcelles, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France, dont sont issus,

1. CHARLES-LOUIS-ANDRÉ D'IVRENCHEUX, né le 2 Septembre 1728.
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 21 Mars 1730.
3. CHARLES-JOSEPH, né le 11 Juillet 1732.
4. Et LOUISE-CLAIRE, née le 2 Juin 1735.

Branche des Seigneurs DE *HAUCOURT*.

CHARLES D'AUMALE, troisieme fils de JEAN, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, & de *Jeanne Rasse*, fut Seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, & Homme-d'armes de la Compagnie du Comte de *Dammartin*. De son mariage accordé avec *Antoinette de Pardieu*, Dame des Marais, naquit

PHILIPPE D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, tué au Siége de Boulogne en 1528, à l'âge de vingt-deux ans. *Antoinette de Hangest*, sa femme, le rendit pere de

NICOLAS D'AUMALE, Ecuyer, Seigneur de Haucourt, de Marcella-Cave, de Courtemanche, de Rieu, de Terrigny & de Chignoles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de Gendarmes du Prince de Condé, & son premier Chambellan; lequel comparut au rang des Nobles à la rédaction de la coutume du Gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 15 Septembre 1567. De son mariage, accordé en 1570, avec *Charlotte Gaillard*, fille de *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau, de Chilli & du Faget, Pannetier ordinaire du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, sont issus huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui suit.
2. BENJAMIN, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Horgne*.
3. Et PAUL, auteur des Seigneurs de la branche de *Gondreville*, éteinte dans LOUIS D'AUMALE son fils, Seigneur de Gondreville, qui n'a eu qu'une fille *de Jeanne du Pas-de-Feuquieres*, sa femme, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun.

DANIEL D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, premier Chambellan de HENRI de BOURBON, Prince de Condé, épousa, en 1607, *Françoise de Saint-Paul*, fille de *Claude de Saint-Paul*, Seigneur de Vaillieres,

de Villiers-Outreau, de Gennes, &c. dont il eut sept enfans, entr'autres,

1. PHILIPPE-NICOLAS, qui suit.

2. Et SUSANNE, mariée avec *Fréderic de Schomberg*, Comte de Schomberg & de l'Empire, Grand de Portugal & Maréchal de France.

PHILIPPE-NICOLAS D'AUMALE, *appellé le Marquis de Haucourt*, Seigneur de Gennes, de Villiers-Outreau & de Montdétour, se retira en Hollande, à cause de la Religion prétendue réformée; où il épousa *Anne de Cuick-Mierop*, fille de l'Intendant de Hollande, dont il a eu sept enfans, qui sont:

1. JACQUES, qui suit.

2 & 3. JOACHIM-DANIEL & CHARLES-LOUIS.

4 & 5. CHARLES-JACOB & CORNELIE-CHARLES.

6. SOPHIE-CHARLOTTE, femme de *Fréderic de Noyelles*, Comte de Noyelles, Brigadier d'Infanterie au service des Etats-Généraux.

7. Et AMARANTE-CORNELIE.

JACQUES D'AUMALE, appellé, comme son pere, *le Marquis de Haucourt*, se maria avec *Civile-Suzanne*, Baronne de *Tour-sur-Marne*. De ce Mariage son nés,

1. JACOB DE HAUCOURT.

2 & 3. CHARLES & PHILIPPE.

4 & 5. FRÉDERIC & CHARLES.

Les armes: *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois besans d'or.*

—AUMONT: l'origine de cette illustre Maison se perd dans l'obscurité des tems. Une vieille Chronique du Haynault, les Antiquités de la Ville de Mons, & d'autres Villes de Flandres; l'Histoire de Cambrai, les Archives de l'Abbaye d'Anchain, près Douay en Flandres, apprennent que MALGAIRE, Sire ou Seigneur d'AUMONT, épousa *Waudrude*, Comtesse de Haynault, & que dans sa Terre d'Aumont, au Pays de Haynault, il fonda une Abbaye de son nom même; qu'en 1076, parmi les Chevaliers qui furent admis aux Tournois d'Anchain, honneurs qui ne s'accordoient alors qu'à ceux qui prouvoient des deux côtés les seize quartiers de noblesse, il est parlé honorablement de PHILIPPE D'AUMONT.

L'Abbaye de Ressuns, ou Ressons, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèse de Rouen, reconnoît les Seigneurs d'Aumont pour ses principaux fondateurs. On y voit leurs tombeaux. JEAN, Abbé de Ressuns, vivoit en 1150; ce qui prouve que cette Abbaye est des plus anciennes. La suite la plus sûre des Seigneurs d'Aumont, se prend depuis,

I. JEAN, I du nom, Sire d'AUMONT, qui vivoit en 1248, & laissa de *Mabille*, sa femme,

II. JEAN, II du nom, Sire d'AUMONT, qui étoit mort en 1300, & laissa, entr'autres enfans, d'*Isabelle* sa femme,

III. Jean, III du nom, Sire d'AUMONT, Ecuyer, Sergent-d'Armes du Roi, qui se trouva à la bataille de Cassel, en 1328; en l'Ost de

Tournai, en 1339; en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait Chevalier : il étoit mort en 1358, ayant eu, entr'autres enfans, d'*Agnès*, dite *Jeanne Baillif*,

IV. PIERRE, I du nom, Sire d'AUMONT, de Bertecourt, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois JEAN, & CHARLES V, qui mourut le 10 Avril 1381, laiſſant, entr'autres enfans, de *Jeanne du Delouge*, qui fut Gouvernante du Roi CHARLES VI,

V. PIERRE, II du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, porte-Oriflamme de France, mort le 13 Mars 1413, après avoir porté les armes plus de quarante ans; qui épouſa :

1°. *Marguerite de Beauvais*, Dame de Rémaugis, fille de *Colart*, Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite de Roye*, dont il n'eut point d'enfans.

2°. *Jacqueline de Châtillon*, Dame de Cramoiſi, fille de *Jean de Châtillon*, Seigneur de Gandelus, Souverain, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne de Sancerre*, ſa troiſieme femme.

3°. *Jeanne de Mello*, Dame de Cléri, Chappes, Poliſi, &c. fille de *Guy de Mello*, Seigneur de Givri, &c. & d'*Agnès*, Dame de Cléri.

Il eut de ſa ſeconde femme :

1. PIERRE D'AUMONT, Seigneur de Cramoiſi, qui, de *Claude de Grancei*, fille de *Robert*, Seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille, nommée MARGUERITE, mariée à *N*.... Seigneur d'*Aigremont*.

2. JEAN D'AUMONT, Chambellan du Roi, mort à la bataille de Nicopolis, en Hongrie, en 1396.

De ſa troiſieme femme ſortirent :

3. JEAN, IV. du nom, Sire d'AUMONT, qui ſuit.

4. JEANNE D'AUMONT, femme de *Louis de Mello*, Seigneur de Saint-Priſe, &c.

5. MARIE, alliée à *Arnoul de Grave*, Seigneur d'Eſcornais, morte en 1463.

6. BLANCHE, mariée, 1°. à *Jacques le Brun*, Seigneur de Paloiſeau. 2°. à *Gilles de Gamaches*, Chambellan du Roi. 3°. à *Pierre du Fay*, Seigneur de Montchevreuil.

7. CATHERINE, mariée à *Jacques de Soyecourt*, Seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans.

8 Et N... Dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN, IV du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, de Chars, de Chappes, Échanſon du Roi, mourut à la journée d'Azincourt, en 1415. il avoit épouſé, en 1405, *Yolande de Château-Villain*, ſeconde fille & héritiere de *Jean de Château-Villain*, IV du nom, Seigneur du Thil & de Marigni, & de *Jeanne de Grancei*, dont il eut, entr'autres enfans :

VII. JACQUES, Sire d'AUMONT, de Méru, de Chappes, &c. Conſeiller, Chambellan de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, vivant en 1456, qui épouſa *Catherine*, Dame d'Eſtrabonne & de Nolai, fille aînée de

Guillaume, Seigneur d'Eſtrabonne, & de Nolai, & de *Marguerite de Rougemont*, dont il eut :

1. Jean, V du nom, qui ſuit.

2. Ferri, Seigneur d'Aumont, &c. mort en 1526, laiſſant de *Françoiſe de Ferrieres*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Ferrieres*, de Thuri & de Dangu, & de *Jacqueline de Fayet*, Vicomteſſe de *Breteuil*, Anne, Dame d'Aumont, Méru, Thuri, &c. mariée en 1522, à *Claude, de Montmorenci*, Baron de Foſſeux, &c.

3. Blanche, mariée, en 1477, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, Sénéchal de Toulouſe, &c.

4. Marguerite Dame de Maiſieres, alliée à *Robert de Bautot.*

5. Louise, Dame de Chars, mariée 1°. à *François*, Seigneur de *Bouville*; 2°. à *Jacques d'Archiac*, Seigneur d'Availles.

6. Et Jeanne, mariée 1°. à *Gaſpard de Vienne*, Seigneur de Liſtenois; 2°. à *Philibert*, Seigneur de *Saſſenages*, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Jean, V du nom, Sire d'Aumont, Baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolai, de Chappes, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa, en 1480, *Françoiſe de Maillet*, Dame en partie de Châteauroux, fille aînée d'*Hardouin de Maillet*, dit *de la Tour-Landri*, & d'*Antoinette de Chauvigni*, Dame de Châteauroux, dont il eut :

1. & 2. Pierre & Félix, morts ſans poſtérité. Le premier avoit épouſé, en 1526, *Anne de la Baume*, Dame de la Cour-d'Arrenai, fille de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, & d'*Anne de Châteauvillain.*

3. Et Pierre, dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. Pierre d'Aumont, III du nom, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtrabonne, de Cors, Nolai, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri II, épouſa, 1°. en 1527 *Françoiſe de Sulli*, fille de *Guyon*, Seigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne Carbonnel*, 2°. *Antoine de Miolans.* Il n'eut point d'enfans de cette derniere femme; il laiſſa de ſa premiere :

1. Jean, IV du nom, qui ſuit.

2. Et Jacqueline, mariée, en 1551, à *Yves*, Seigneur d'*Alegre*, &c.

X. Jean, VI du nom, Sire d'Aumont, Comte de Châteauroux, &c. Maréchal de France, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, ſervit le Roi dès ſa premiere jeuneſſe, ſuivit le Maréchal de *Briſſac*, en Italie; fut bleſſé en 1557, à la journée de Saint-Quentin, & y reſta Priſonnier; rendit de grands ſervices au Roi dans le Bourbonnois, contre le Duc de *Nemours*, aſſiégа le Château de Comper, à quatre lieues de Rennes, où il mourut des bleſſures qu'il reçut aux deux bras. Il avoit épouſé, 1°. *Antoinette Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Charni & de Buſançois, Amiral de France; 2°. *Françoiſe Robertet*, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, Secrétaire-d'État, & veuve de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaiſiere, Grand-Maître de l'Artillerie de France, dont il n'eut point d'enfans.

Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent :

1. René d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans alliance, en 1586, à l'âge de dix-huit ans.

2. Antoine, Marquis de Nolai, Baron d'Estrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Boulogne-sur-Mer, & du Bourbonnois, mort en 1635, âgé de soixante-treize ans, sans laisser de postérité de *Catherine Hurault-de-Chiverni*, veuve de *Virginal d'Escoubleau*, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, Comte de *Chiverni*, Chancelier de France, morte le 13 Avril 1615, ni de *Louise-Isabelle d'Angennes-Rambouillet*, ses deux femmes.

3. Jacques, qui suit.

4. Françoise, mariée, en 1592, à *René de Rochebaron*, Comte de Berzé.

5. Marie, morte sans alliance.

6. Et Marguerite, alliée à *François de Chesenlon*, Vicomte de Rochebaron.

XI. Jacques d'Aumont, Baron de Chappes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, mourut le 14 Juillet 1614, laissant de *Charlotte-Catherine de Villequier*, fille unique de *René de Villequier*, Baron de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de *Françoise de la Marck*, sa premiere femme :

1. César, qui suit.

2. Antoine, Duc d'Aumont, rapporté après son frere aîné.

3. Roger, Evêque d'Avranches, mort en 1652.

4. Charles, Marquis d'Aumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Spire, d'une blessure qu'il reçut au siége de Landau, en Octobre 1644, à l'âge de trente-huit ans, sans enfans de *Marguerite Hurault-de-Chiverni*, veuve d'*Erasme de Daillon*, Comte de Briançon, & fille de *Henri*, Comte de *Chiverni*, Gouverneur du Pays Chartrain, & de *Marie Gaillard*, sa seconde femme.

5. Jacques-Emmanuel, Seigneur d'Aubigni & de Faye, mort en 1643, laissant de *Susanne de Saint-Aubin*, Dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel de Saint-Aubin*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Louise d'Héricourt*, qu'il avoit épousée en 1632, pour fille unique, Anne-Elisabeth d'Aumont, seconde femme d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Thons, Maréchal de Lorraine, morte le 9 Juin 1665.

6. Et Anne, mariée 1°. à *Antoine Poitier*, Seigneur de Sceaux, Secrétaire d'État; 2°. à *Charles*, Comte de *Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi.

XII. Cesar d'Aumont, Marquis de Clairvaux, Vicomte de la Guerche, &c. Gouverneur de Touraine, dit *le Marquis d'Aumont*, mourut le 20 Avril 1661; il avoit épousé 1°. *Renée aux-Espaules*, dite *de Laval*, fille de *René aux-Espaules*, dit *de Laval*, Marquis de Nesles, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Marie Amelot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Carnetin, Président ès Requêtes du Palais, morte en Octobre 1675, dont il eut, outre plusieurs enfans morts jeunes,

1. ANNE, mariée à *Gilles Fouquet*, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi.

2. Et CHARLOTTE, morte sans alliance, le 7 Octobre 1723, âgée de soixante-huit ans.

Branche des Ducs D'*AUMONT*.

XII. ANTOINE D'AUMONT DE ROCHEBARON, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur de Boulogne, & du Pays Boulonnois; servit au siége de Montauban, en 1621; fut blessé au Combat de l'Isle de Rhé, en 1627; se trouva, l'an 1628, au siége de la Rochelle, &, en 1629, à l'attaque du Pas-de-Suze, à la prise de Courtrai, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé; commanda l'aîle droite à la bataille de Rhétel; suivit le Roi en Flandres en 1667, & à son retour mourut d'apoplexie. Il avoit épousé *Catherine Scaron-de-Vaures*, morte le 20 Novembre 1691, dont il eut:

1. LOUIS-MARIE-VICTOR, Duc d'AUMONT, qui suit.

2. CHARLES, Abbé d'Userches, Longuilliers, &c. mort en 1695.

3. ANNE-ELIZABETH, mariée, en 1661, à *Charles*, Comte de *Broglie*, Gouverneur d'Avesnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 27 Février 1717, en sa soixante-dix-huitieme année.

4. Et CATTHERINE-MARIE, Abbesse du Pré, au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR D'AUMONT, & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Boulogne & du Pays Boulonnois, né le 9 Décembre 1632, mourut subitement à Paris, le 19 Mars 1704, en sa soixante-douzieme année; il avoit épousé 1°. le 21 Novembre 1660, *Madelene-Fare le Tellier*, fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 22 Juin 1668, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 28 Novembre 1669, *Françoise-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, fille aînée de *Philippe de la Mothe-Houdancourt*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise de Prie*, Gouvernante des enfans de France, morte le 5 Avril 1711, à l'âge de soixante-un ans.

Du premier lit sont sortis:

1. N.... d'AUMONT, Marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667.

2. LOUIS, Duc d'AUMONT, qui suit.

3. N.... mort jeune, en 1669.

4. MARIE-MADELENE-ELIZABETH-FARE, mariée en 1677, à *Jacques-Louis*, Marquis de *Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ses Ordres, veuve, le premier Mai 1723, morte le 20 Novembre 1728, âgée de soixante-six ans, & inhumée aux Feuillans de la rue Saint-Honoré.

5. ANNE-CHARLOTTE, alliée, le 4 Février 1683, à *François-Joseph*, Marquis de *Créqui*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Du

Du second lit est issu

6. Louis-François d'Aumont, Marquis de Chapes, Duc d'Humieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Compiégne & du Boulonnois, né le 30 Mars 1671, qui s'est démit du Gouvernement de Compiégne en faveur du Duc d'Aumont, & est mort, à Paris, le 6 Novembre 1751, âgé de quatre-vingt-un ans; il est enterré dans l'Eglise de Saint-Gervais. Il avoit épousé, le 15 Mai 1690, *Anne-Louise-Julie de Crevant*, fille de *Louis de Crevant*, Duc d'Humieres, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. & de *Louise-Antoinette-Thérese de la Châtre*, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres; dont il a eu Louis d'Aumont-de-Crevant-d'Humieres, mort en Octobre 1708, âgé de quatre ans, & Louise-Françoise, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand de Gramont*, Duc de Gramont, Pair de France. Elle est morte le 9 Septembre 1742, âgée de cinquante-un ans.

XIV. Louis, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, Gouverneur & Lieutenant-Général du Pays Boulonnois, Gouverneur de Boulogne & Tour-d'Or, Monthulin & Estapes, né le 19 Juillet 1667, mourut le 6 Avril 1723, en sa cinquante sixieme année. Il avoit épousé, le 17 Décembre 1690, *Olimpe de Brouilli*, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1723, en sa soixante-deuxieme année, dont il eut:

1. Louis-Marie, qui suit.

2. Et N.... né sans avoir été nommé, le 9 Décembre 1692, & mort le 5 Octobre 1702.

XV. Louis-Marie, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Boulogne, &c. né le 26 Septembre 1691, mourut le 5 Novembre 1723, âgé de trente-deux ans. Il avoit épousé, le 3 Juillet 1708, *Catherine de Guiscard*, fille unique de *Louis*, Comte de la Bourlie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & d'*Angélique-Elizabeth de Langlée*, morte le 9 Juillet 1723, en sa trente-cinquiéme année; dont il eut:

1. Louis-Marie-Augustin, qui suit.

2. Marie-Louis-Hippolite, Marquis de Chapes, né le 17 Août 1711, mort le 2 Août 1720, en sa neuvieme année

3. Et Nicolas-Olimpe, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort le 28 Novembre 1724, dans la dixieme année de son âge.

XVI. Louis-Marie-Augustin, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Boulonnois, ci-devant Gouverneur de Compiégne & de Montreuil, né le 8 Aout 1709, veuf,

du premier Octobre 1753, de *Victoire-Félicité de Durfort-Duras*, qu'il avoit épousée le 29 Avril 1727, dont :

1. Louis Marie-Guy, Maréchal-de-Camp, né le 5 Août 1732, Duc de Mazarin, par son mariage du 2 Décembre 1757, avec *Louise de Durfort-Duras*, née le premier Septembre 1735, dont une fille.

2. Louis-Alexandre-Céleste, titré *Duc de Villequier*, né le 14 Août 1736, Gentilhomme de la Chambre (serment prêté le 12 Avril 1762) & Gouverneur, en survivance de son pere, du Boulonnois, en Août 1770, marié le 25 Janvier 1759, contrat signé le 21, & veuf le 14 Juin 1768, avec un garçon & une fille, de *Félicité-Louise le Tellier*, fille du Marquis de Courtanvau, Dame d'Honneur de Mesdames.

3. Et Jeanne-Louise-Constance, mariée au Duc de Villeroy.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe, une & deux.*

Louis, légitimé d'Aumont, connu sous le nom de *Sieur de Joncy*, annobli en Décembre 1739, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Ancien Capitaine de Cavalerie, Gouverneur des Pages de la petite Ecurie du Roi, est mort le 9 Mai 1747, âgé de soixante-douze ans ou environ, étant en exercice de sa charge; il a laissé de son mariage un fils & une fille, sçavoir Louis d'Aumont-de-Joncy, né en 1716, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne en 1740, qui a fait les Campagnes de 1741 & 1742, en Baviere, & s'y est distingué par des actions de valeur; il a continué de servir, & étoit Aide-Major de son Régiment, en 1745, & Capitaine en 1746. Il est mort sans alliance, en 1748. La fille, nommée Clotilde d'Aumont-de-Joncy, a été mariée en 1729 à *François Henrion*, Trésorier de France, au Bureau des Finances de Dijon, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, dans les années d'exercice du Duc d'Aumont, par la démission de son beau-pere; dont plusieurs enfans.

AUNAI, en Champagne : Edmond d'Aunai, Ecuyer, vivant l'an 1510, étoit, dit M. d'*Hozier* (ainsi qu'il a été prouvé par titres) le quatrieme ayeul de Charles d'Aunai, Ecuyer, Seigneur de Fligni, en partie, lequel épousa, le 6 Février 1701, *Marguerite de Lenharé*, fille de *Nicolas de Lenharé*, Seigneur de Conentrai & du Fresne, & d'*Anne de Hénault*. De ce mariage il eut,

Charles-René, & Georges-Etienne d'Aunai, freres jumeaux, nés le 26 Août 1702.

Et Marie-Nicole d'Aunai, née le 31 Mars 1704, reçue à Saint-Cyr le 18 Janvier 1712.

Les armes : *d'azur, à un coq d'or, crêté, becqué & barbé de sable.*

AUNEUX, branche cadette de la Maison d'*Hurault*. *Voy.* HURAULT.

AUNHCA : Les Seigneurs d'Aunhca, en Guyenne, sont une branche de la Maison de *Lautrec*; ils ont commencé à *Bernard de Lautrec*, Sei-

gneur d'*Aunhca*, qui vivoit en 1556. Sa postérité a fini à *Jean-Baptiste de Lautrec*, Seigneur d'*Aunhca*, qui fut maintenu dans sa noblesse par l'Intendant de Guyenne, en l'an 1667. *Voyez* au mot GALAS.

*—AUNOU, ou AUNOUF : La Terre d'Aunouf, ou d'Aunou est située dans le Bailliage d'Alençon, sur la riviere d'Orne, entre les Villes de Séez & d'Argentan ; cette famille, qui en tire son nom, est des plus anciennes de la Province de Normandie.

Il y a si long-tems qu'elle est éteinte que la plûpart des Mémoires en sont perdus, ce qui nous empêche d'en pouvoir parler en ce lieu aussi amplement que nous l'aurions bien desiré. Le sieur d'Aunou est nommé dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui passerent la mer avec leur Duc Guillaume *le bâtard*, pour la conquête du Royaume d'Angleterre, l'an 1066.

Fouques d'Aunou, Chevalier, (qui pourroit bien être le même) est nommé témoin à la fondation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caën, faite par le même Duc Guillaume, à son retour de la Conquête d'Angleterre, l'an 1082.

Ensuite, dans le dénombrement qui fut fait des Chevaliers portans Bannieres en Normandie, par le Roi Philippe-Auguste, l'an 1208, Fouques d'Aunou y est mis au premier rang.

Le même Fouques d'Aunou, ou son fils, fut un de ceux qui tinrent l'Echiquier à Caën, l'an 1224.

Dans l'Armorial de la Province, dressé par le commandement du Roi Charles V, l'an 1368, est nommé le Sire d'Aunou.

Les armes de l'ancienne Maison d'Aunou, ou Aunouf, étoient : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois aigles de même, deux en chef & une en pointe.*

Il y a la Baronnie d'*Aunou*, de la Subdélégation de Séez, qui appartient au Prévôt de la Cathédrale de Séez, à titre d'acquisition, faite en l'année 1360, par le Chapitre.

Il y a aussi la Baronnie d'*Aunou-le-Faucon*, subdélégation d'Argentan, qui est un Domaine engagé en 1584, à faculté de rachat perpétuel, à *François d'O*, Sur-Intendant des Finances, & possédé présentement par *Stanislas Brulé-des-Gouy*, Ecuyer, Sieur de Blaru, par acquêt de *Marie-Joseph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O.

* AUNOY, en Lorraine, Diocese de Metz. Les Terres & Seigneuries d'Auroy sur Seilles, d'Ajoncourt, Craimcourt & dépendances, furent unies & érigées en Marquisat, sous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc de Lorraine, Léopold, en faveur de *Charles*, Comte des *Armoises*, Conseiller d'Etat du même Duc Léopold, & Gouverneur des Princes, ses enfans, mort sans postérité, le 9 Octobre 1728. *Voyez* ci-devant ARMOISES.

—AUNOY. C'est une Maison des plus anciennes de la Picardie. Il y a long-tems qu'elle est éteinte.

Colard d'Aunoy, Chevalier, vivoit en 1306, & signa en ce tems au contrat de mariage de *Gaucher de Châtillon* avec *Jeanne de Guines*, dite de *Coucy*. Son fils fut,

Gauthier d'Aunoy, Chevalier très-renommé sous le régne de Philippe *le Bel*, en 1310; qui eut pour fils,

Philippe d'Aunoy, I du nom, Seigneur de Grand-Moulin, qui eut pour femme, en 1332, *Agnès de Montmorenci*, fille d'*Erard de Montmorenci*, Seigneur de Conflans, Conseiller & Echanson du Roi, & de *Jeanne de Longueval*, sa premiere femme. De ce mariage sortit,

Philippe d'Aunoy, II du nom, Chevalier, Seigneur de Grand-Moulin & de Villeron, Maître d'Hôtel du Roi Charles V, & Gouverneur de la ville de Meaux. Ce fut lui qui ajouta l'écusson de *Montmorenci* sur le chef de ses armes, & épousa, l'an 1361, *Agnès de Villiers*, dont il eut:

1. Robert, dont nous allons parler.

2. Et Marguerite, femme du Seigneur de *Villiers-le-Bel*.

Robert d'Aunoy, dit *le Gallois*, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi Charles V, acheta la Seigneurie d'Orville, & fut marié deux fois : 1°. avec *Jeanne Lathiaise*, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1380, avec *Mahaud de Saimpy*, dont il eut un fils,

Charles d'Aunoy, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, de Louvre en Parisis, & de Villeron, qui prit pour femme *Jacqueline de Paillard*, fille de *Philibert de Paillard*, Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*, son épouse. De ce mariage sortirent:

1. Jean, qui continua la postérité.

2. Et Catherine, femme du Seigneur de *Hubescourt*, en Picardie.

Jean d'Aunoy, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, Goussainville, Louvre en Parisis & Villeron, épousa *Isabeau de Rouvroy*, fille de *Gauthier de Rouvroy*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie de Sarrebruche*, son épouse, dont il eut:

1. Philippe, mentionné ci-après.

2. Et Artus, Chanoine en la Sainte-Chapelle à Paris.

Philippe d'Aunoy, III du nom, Seigneur d'Orville, Goussainville, Chevré, Louvre en Parisis, Villeron & Chenevery, se maria avec *Catherine de Montmorenci*, fille de *Charles de Montmorenci*, Seigneur de Goussainville & de Tresmes, & de *Jeanne Rataut*. Ce mariage se fit en l'an 1468, & il en eut:

1. Charles, Seigneur de Villeron, mort sans avoir été marié.

2. Arthus, Protonotaire du S. Siége Apostolique, Seigneur d'Orville & de Louvre en Parisis.

3. Antoine, Seigneur de Goussainville, Chanoine des Eglises de Beauvais & de Laon.

4. *Jeanne*, fille aînée & héritiere de la plus grande partie des biens de cette maison : elle épousa *Thibaut Baillet*, Seigneur de Sceaux, Président au Parlement de Paris, fils de *Jean Baillet*, Conseiller au même Parlement, & de *Colette de Fresne*.

5. JACQUELINE, femme de *Jean de Maricourt*, Baron de Mouci-le-Châtel.

6. ANNE, femme de *Pierre le Maire*, Seigneur de Parisi-Fontaine, fils de *Jean le Maire*, Seigneur dudit lieu.

7. PERRETTE, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci le-Neuf.

8. MARIE, femme d'*Antoine d'Estrées*, Chevalier, Seigneur de Berne.

9. LOUISE, Religieuse en l'Abbaye de Poissi.

10. Et GERMAINE, morte fille.

Dans l'Histoire de Constantinople, écrite par *Geoffroi de Villehardouin*, Maréchal de Champagne, il est fait mention de GUILLAUME D'AUNOY, en 1203;

De GILLES D'AUNOY, Chevalier, qui fut tué au secours d'Andrinople, l'an 1204;

De VILLAIN D'AUNOY, qui fut fait Maréchal de l'Empire, sous BAUDOUIN, Empereur de Constantinople, en 1243;

De JEAN D'AUNOY, Lieutenant du grand Justicier du Royaume de Sicile, en 1273.

Quoique ceux-ci soient beaucoup plus anciens que ceux dont on a parlé ci-devant, néanmoins, comme on n'a pas d'autres preuves, on les cite ici, & même nous conjecturons que ces Seigneurs du nom d'*Aunoy* étoient d'une branche cadette, qui passa en Orient avec les Empereurs François, quand ils allerent s'y établir, où sans doute leur génération s'est éteinte. Il y a eu PERRETTE D'AUNOY, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci, & une autre mariée dans cette Maison, nommée JEANNE D'AUNOY, Dame de Mouci-le-Neuf, qui épousa, vers l'an 1249, *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Chantilly.

Les armes : *d'or, au chef de gueules*, chargé d'un écusson de *Montmorenci*, depuis leurs alliances avec cette Maison.

— AUPOIX, Sieur du Parc, de Geville, en Normandie, Généralités de Caën & d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse, le 1 Août 1667.

La Roque, en son Histoire de *Harcourt*, p. 908, dit que JEAN AUPOIX, Ecuyer, plaidoit en l'Echiquier de l'an 1480.

GUILLAUME AUPOIX, Seigneur des Pins, fut témoin, suivant le même Historien, au mariage de *Françoise de Harcourt*, avec *Antoine Suhart*, Seigneur de Rupalley, le 11 Septembre 1582.

JACQUES AUPOIX, Seigneur de Mervilly, épousa, le 7 Janvier 1725, *Françoise-Louise de Merle-Blancbuisson*.

Les armes : *d'azur, à 3 croix recroisettées au pied fiché d'argent, posées 2 & 1.*

— AURAY : lieu fameux en Bretagne par la bataille donnée entre *Charles de Blois* & *Jean de Montfort*, pour la succession de ce Duché, lequel a donné son nom à une famille noble de cette Province.

Jean, Seigneur d'Auray, épousa *Jeanne de Meulan*, Baronne de Saint-Paer, fille de *Thomas de Meulan*, Baron de Saint-Paer, & de *Béatrix d'Ivoy*, sa premiere femme. Ils vivoient l'an 1449, suivant qu'il paroît par l'acte de foi & hommage, qu'ils rendirent à la Chambre des Comptes, pour leur Terre & Seigneurie de Lion, Vicomté de Caën, le 5 Janvier de cette même année; ils eurent pour fils,

Jean d'Auray, II du nom, Baron de Saint-Paer, lequel épousa *Béatrix de Vauloger*, dont sortit,

Jacques d'Auray, Baron de Saint-Paer, qui prit pour femme *Marguerite d'Achey*, fille de *Jean*, VII du nom, Seigneur d'Achey, & de *Marie-Amée*, Dame de *Sougé-le-Bruant*, son épouse : leur fils fut,

Beuves d'Auray, Baron de Saint-Paer, qui épousa *Jeanne du Mesnildot*, dont sortit,

Georges d'Auray, Baron de Saint-Paer, allié à *Madelene de la Luzerne*, dont il eut, entr'autres enfans, deux fils :

1. Pierre, dont nous allons parler.
2. Et Jean, Seigneur du Mesnildot.

Pierre d'Auray, Baron de Saint-Paer, épousa *Jeanne de Villette*, dont sortit,

Antoine d'Auray, Baron de Saint-Paer.

Jacques d'Auray, quatrieme des enfans de Beuves, & de *Jeanne du Mesnildot*, épousa *N.*.... Dame de *Mallet*.

Les armes : *losangé d'or & d'azur*.

— AURE : Maison ancienne d'où sont sortis les Ducs de *Grammont*. Elle est issue des premiers Comtes de *Comminges*. Il y a eu de cette Maison un Capitoul de Toulouse en 1349. Cette ancienne Maison a formé plusieurs branches; sçavoir, celle des Vicomtes de *Larboust*, tombée, par fille, dans celle d'*Astorg-Montbarthier*; & une autre des Vicomtes d'*Aster*, dont étoit Menaud d'Aure, Vicomte d'Aster, qui, dans le seizieme siecle, épousa *Claire*, héritiere de l'ancienne Maison de *Grammont*, en Navarre, dont il prit le nom & les armes Suivant les Chroniques Ecclésiastiques du Diocèse d'Auch, & les preuves insérées audit ouvrage, fait par Dom *Louis-Clement de Brugelles*, Camérier, & Doyen du Chapitre Abbatial de Simorre, avec Approbation & Privilége du Roi, les Comtes d'Aure descendent de *Eudes le Grand*, Duc d'Aquitaine & de Gascogne, qui étoit du Sang Royal de France. *Arnaud*, second fils de *Fortunius*, Comte d'Arragon, eut, pour son patrimoine, la ville d'*Aure*, qui faisoit alors partie du Comté d'Arragon. En 1130, *Bertrande d'Aure*, héritiere de *Sanche de Garcie*, Vicomte d'Aure, épousa *Guy*, puîné de *Bernard II*, Comte de *Comminges*, qui prit le surnom d'Aure; ce que firent aussi tous leurs enfans. *Bertrand*, leur aîné, eut la Baronnie de Larboust, depuis érigée en Vicomté, ses descendans ont possédé cette Seigneurie jusqu'en 1576, & même jusqu'en 1602. *Sanche-Garcie*, le second fils, épousa *Agnès*, fille

& héritiere de *Guillaume*, Vicomte d'*Asté*, en Bigorre, qui a donné origine aux Ducs de *Gramont*; il y eut encore une fille de *Guy* & de *Bertrande*, qui épousa *Sanche*, Vicomte de *la Barthe*, qui eut en dot la Terre d'*Aure*. Voyez GRAMMONT.

* — AVROLLE, Terre & Châtellenie, située dans le Sénonois en Champagne, relevante du Roi, à cause de son Château de Chaumont en Bassigny, primitivement possédée par MM. de *Piédefer*; puis elle a passée successivement, par alliance, à MM. de *Saint-Phalle*, de *Lenharé*, & de *Trotras*.

Anne de Trotras, mariée le 25 Avril 1627, à *Claude de Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Cheü, & de Jaulge en partie, lui porta la Terre d'Avrolle, & ses descendans la possédent encore à présent. *Voyez* MOREAU-D'AVROLLE.

* AUSSONNE. C'est une petite Ville ou gros Bourg aux environs de Toulouse, qui appartient à la Maison de *Buisson*, & sous le nom de laquelle une de ses branches puînée est connue. Elle fut érigée en Marquisat en Août 1676, en faveur de *Jacques de Buisson*, III du nom. *Voyez* BUISSON.

— AUSSY, en Gâtinois: noble & ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'Aussy, en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François de Montmorenci*, Prince de Tingry.

I. HUGUES, Sire d'AUSSY, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Isabeau de Marigny*, dont sont issus deux garçons; sçavoir,

1. ENGUERRAND. *aliàs* GUERARD OU GERARD, qui suit.

2. Et JEAN, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. ENGUERRAND, *aliàs* GUERARD ou GERARD D'AUSSY, Ecuyer, servoit avec un autre Ecuyer & deux Archers sous LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans: il se trouva à une Montre faite au Mans le 5 Août 1391, & est employé dans un compte de *Jean de Chanteprime*, Trésorier des Guerres, du 1 Mai 1392 jusqu'au 31 Janvier 1393: il épousa *Isabeau de Gouillons*.

Ces deux premiers degrés sont mal à-propos attribués, dans le Dictionnaire de *Moréri*, à la Maison d'*Auxy*, aujourd'hui éteinte, différente des d'AUSSY. Ce HUGUES, qualifié dans *Moréri*, III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque de nom. On lui donne pour femme, *Isabelle*, fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Esconis, Gaillefontaine, Vardès, Chambellan de France, & Intendant des Finances de PHILIPPE *le Bel*, connu dans l'histoire, & de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme,

ENGUERRAND D'AUSSY eut, de sa femme *Isabeau de Gouillons*, trois enfans: sçavoir,

1. Mathieu, I du nom, qui suit.

2. & 3. Thomas, dont on va parler, & Philippe, dont on ignore l'alliance.

Thomas d'Aussy, Ecuyer, dont l'alliance est inconnue, fut pere de quatre garçons & d'une fille, qui sont :

1. Jean, Docteur & Professeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi, Charles VII en 1446, Trésorier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit possession le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité, Pair de France en 1446. Ce Jean est du nom d'Aussy, conformément aux Tablettes Chronologiques & au *Moreri*, dans leur catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendre la qualité de *Grand*, qu'en 1486, sous *Geoffroi de Pompadour*, Evêque d'Angoulême.

2. Mathieu, II du nom, Ecuyer, fut héritier de Jean, Evêque de Langres, son frere. Il épousa *Marie de Béthisy*, veuve de *Thomas le Venier*, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris, le 23 Mars 1462, contre *Jean le Sénéchal-du-Bon-Bras*, pour raison des 15 sols Parisis de rente qu'ils avoient droit de prendre sur plusieurs Maisons assises rue de Grenelle à Paris. Ladite *Marie de Béthisy* étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. Henri, Ecuyer, nommé avec Jean d'Aussy, son frere ci-après, en qualité d'héritiers de Jean, Evêque de Langres, leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris, du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie de Béthisy*, veuve de Matheu d'Aussy, leur frere.

4. Jean d'Aussy *le jeune*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoise, nommé dans la même Sentence avec son frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5. Et Robine, qui fut mariée avec *Jean le Fevre*, Ecuyer, dont est issu

Robert le Fevre, qui réunit en lui les successions de Jean, Evêque de Langres, de Mathieu, Henri, & Jean, Chanoine de Beauvais, ses oncles, suivant la Sentence du 29 Septembre 1473.

III. Mathieu d'Aussy, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villiers-le-Sec, épousa *Marie de Nacelles*, Dame des Coutures, fille de *Berthier de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures; ledit *Berthier*, fils de *Pierre de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle terre ledit *Pierre de Nacelles* donna un dénombrement au Roi à cause de son Château de Grez en Gâtinois, le 22 Avril 1378. Ledit Mathieu d'Aussy fut pere de deux enfans, qui sont :

1. Georges, Seigneur de Villiers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire de Louis XII.

2. Et Jean, qui suit.

Dans ce tems-là vivoit Antoine, bâtard d'Aussy, Homme-d'Armes sous M. de *Rohan*; nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484: il fut légitimé en 1499, & mourut sans alliance.

IV. Jean d'Aussy, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnut, par acte du 2 Décembre 1486, tenir en fief des Abbé & Religieux de Ferrieres, deux piéces de terre, séantes près la Maison des Coutures, contenant soixante-sept arpens. Il épousa, vers 1480, *Jeanne du Mesnil*, dont sont issus.

1. Jean, II du nom, qui suit.

2. Guillaume, Seigneur en partie des Coutures.

3. Jacques, Ecuyer.

4. Poncette, femme de *Hugues de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité est rapportée dans *Moréri*, édition de 1759.

5 & 6. Marie & Marguerite, dont on ignore les alliances.

V. Jean d'Aussy, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi Louis XII, comme Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainsi qu'il est justifié par lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505, épousa *Jeanne de Buteux*, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur maison, à côté du chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Amand-de-la-Neuville. Il étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs successions furent partagées entre leurs trois enfans.

1. Jean, III du nom, qui suit.

2. Bertrande, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second du Carrou*, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre présens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à de subséquens partages faits pardevant *Boreau*, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam de Laleu*, Ecuyer, & Perrette d'Aussy, sa femme, dont il a postérité.

3. Et Perrette, femme de *Adam de Laleu*, Ecuyer, avec lequel elle est nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit *du Carrou* & sa femme, le 15 Décembre 1521.

VI. Jean d'Aussy, III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majesté devant *le Charron*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit Acte de foi devant le Tabellion de Moret, le 31 Mai 1509, & encore le 27 Décembre 1529, à Philippe de Savoye, Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, auquel il fournit son aveu le lendemain devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Bailliage de Nemours le 27 Avril 1530, fut Capitaine d'une Compagnie de Lansquenets, & étoit mort avant le 30 Avril 1554. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Guillaume Chenard*, Notaire commis à Oisonville le 1 Juillet 1512, *Louise de Moillar*, Dame de Congerville, du Prez, de Neufvisy & de la Salle, fille de *François de Moillar*, Ecuyer, Seigneur desdits Lieux, & de *Jeanne des Champs* fille de *Renaud des Champs*, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté-d'Olisy, & de *Jeanne de Melun*. Ladite *Louise Moillar* fut présente au partage de la Terre des Coutures, fait entre ses enfans, présent *Sébastien Pochon*, Notaire à Puiseaux, le 30 Avril 1554. Elle révoqua,

par un acte passé devant *Michel Chartier*, Notaire à Oisonville, le 10 Mai 1567, la donation faite à CLAUDE & à ROLLAND D'AUSSY, ses enfans puînés; & les enfans dont elle rendit pere ledit JEAN D'AUSSY, sont:

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui suit.

2. CLAUDE, Seigneur de Congerville, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. ROLLAND, Ecuyer, Seigneur de Neufvisy, Capitaine d'un Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de Saint-Denis, en 1567, sans enfans de *N..... Baignaux*, sa femme.

4. JEANNE, femme, par contrat, présent *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 1 Avril 1551, de *François Eschalard*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, en Poitou, fils d'*Antoine Eschalard*, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne d'Appelvoisin*, Dame de Chaligné.

5. Et MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 27 Janvier 1745, *François de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quémonville & de Moustiers en Beauce, fils de *Louis de Languedoue*, Seigneur desdits lieux, & de *Catherine du Monceau*, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. JEAN D'AUSSY, IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547, avant Pâques, à CHARLOTTE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours & de Grez, partagea le 30 Avril 1554, avec ses freres CLAUDE & ROLLAND, & transigea avec eux par acte, présent *Catherin Jardeau*, Notaire à Paris, le 3 Février 1565. Il fut Capitaine de cent Reitres dans le Régiment du Comte *Othon de Salm*, par Commission donnée à Caen; & mourut avant le 10 Juillet 1565, auquel jour CLAUDE D'AUSSY, son frere & Curateur de ses biens vacans, paya neuf écus d'or à *Etienne de Blaire*, Ecuyer, Seigneur d'Oinville: comme il paroît par une quittance passée devant *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, lesdits jour & an. JEAN avoit épousé, par contrat passé, présent *Rousseau*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte de Saumery*, fille de Pierre, Seigneur de *Saumery* & de Saint-Pere-Avy-la-Calombe, & de *Christine de Mervilliers*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Genevieve Cochenard*, & petite-fille de *Jean de Mervilliers*, & de *Perrette de Rivaude*, duquel mariage sont issus:

1. ACHILLES, Seigneur des Coutures, qui fut tué, portant la Cornette de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3. MARIE, femme de *Laurent de Commargon*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vermandois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. LUCRECE, morte sans enfans de *Jean Eudes*, Seigneur de Maresme.

5. Et LOUISE, morte sans alliance.

VIII. FRANÇOIS D'AUSSY, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar & d'Albret, fit hommage au Roi de sa Terre des Cou-

tures, le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ses biens qui avoient été confisqués, parce qu'il faisoit profession de la Religion prétendue réformée; à la charge d'embrasser la Religion Catholique à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de sa Terre des Coutures le 26 Juillet 1598, à ANNE D'EST, Duchesse de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, Douairiere de Guise. Elle lui remit, par brevet du 11 Octobre 1601, les droits de relief qu'il lui devoit à cause du décès de MARIE-LUCRECE & LOUISE D'AUSSY, ses sœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de député de la Noblesse de la Châtellenie d'Yevre-le-Châtel, à l'assemblée convoquée en la Ville d'Orléans, pour nommer des députés pour assister aux Etats-Généraux du Royaume, qui devoient s'assembler dans la ville de Sens le 10 Septembre suivant. Il mourut avant le 1 Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent Hommes-d'Armes, par commission du Roi HENRI III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583, & avoit épousé, 1°. par contrat passé devant *Jean Chenard*, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 1576, *Marie de la Taille*, fille de *Bertrand*, Seigneur des Essarts, & de *Louise le Vaurier*; 2°. *Helene d'Ayelle*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit saisir réellement, le 3 Mai 1605, la Terre des Coutures sur ledit FRANÇOIS D'AUSSY, son mari; lequel étant mort, JACQUES D'AUSSY, Seigneur de Blancheface, son beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement, du 1 Septembre 1618, portant distraction à son profit de la moitié de la Terre des Coutures, & se rendit adjudicataire de l'autre moitié, par Sentence d'Yevre-le-Châtel, du 12 Mai 1620. Ledit FRANÇOIS eut, de son premier mariage, quatre garçons & deux filles, sçavoir:

1. JEAN, mort jeune, 2.

2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur des Coutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI DE BOURBON, II du nom, Prince de Condé, & Commandant pour le même Prince dans la Ville de Saint-Jean-de-Laune. Il épousa, par contrat passé, présent *Richer*, Notaire Royal à Dourdan, le Dimanche 28 Avril 1602, *Elizabeth de Hemery*, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & d'*Elizabeth de Chartres*, fille de *François de Chartres*, Seigneur de Cherville, & d'*Anne le Prince-de-la-Bretonniere*, Dame de la Briche, dont sont issus cinq enfans: 1. JACQUES D'AUSSY, II du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Capitaine de cent Hommes-de-pied, par commission donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort sans alliance; 2. PAUL, mort jeune; 3. JEAN, qui eut une Commission datée du Camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes-de-pied dans le Pays de Bassigny, mort sans alliance; 4. ANNE, Dame des Coutures, mariée, par contrat passé devant *Imbault*, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1629, à *Philippe de Cosne*, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre suivant, fils de *Philippe de Cosne*, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie de Saint-Memin*, laissant ladite ANNE D'AUSSY enceinte. Il mourut, sans laisser d'enfans vivans, au mois d'Août 1631; 5. Et LOUISE,

Dame des Coutures & de Blancheface, qui épousa, 1°. le 20 Février 1637, JEAN D'AUSSY, VI du nom, Seigneur de Passavant, son cousin-germain, mentionné ci-après; 2°. le 21 Avril 1646, par contrat passé devant *Beaufort* & *Beauvais*, Notaires à Paris, *Joseph de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Castelnau en Périgord.

3. JEAN, V du nom, Seigneur de Passavant, qui suit.

4. Et CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Coutures, marié, par contrat passé devant *Trouard*, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 1613, *Esther de Hanus*, fille de *Jean de Hanus*, & d'*Anne Martin*, dont il eut: 1. JEAN, dont on ignore l'alliance; 2. ANNE-MARIE, mariée, le 30 Octobre 1664, à *Jean Pierre Durant*, Seigneur de Lironcourt & de Campredon, dont il a postérité; 3. & ANNE.

5. MARIE, morte sans alliance.

6. Et ANGELIQUE, femme, d'*Hector d'Iquebœuf*, Seigneur de Greves-Iquebœuf.

IX JEAN D'AUSSY, V du nom, Seigneur de Passavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, en prêta serment le lendemain entre les mains de M. de *Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France; fut Ayde-de-Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain-en-Laye le 18 Août 1624; Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628; Envoyé du Roi vers les Princes de *Salm*, Marquis de *Bade-Dourlack*, Comte de *Nassau-Sarbruck* & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, suivant ses Lettres de créance, datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629; Gouverneur de Montreuil-sur-Saône, par Lettres du 28 Février 1635; Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain-en-Laye le 15 Avril de la même année; & Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers étrangers, formant dix Compagnies pour le service du Roi, par brevet du 1 Janvier 1637. Il épousa, par contrat passé devant *Claude*, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne Jacob*, dite de *Bruneau*, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas Jacob*, Châtelain & haut Officier du Comté de Salm, & Conseiller du Duc de Lorraine pour ses affaires d'Allemagne, & d'*Alison de Bermont*; dont sont issus cinq enfans nés en Allemagne, pour lesquels leur pere obtint du Roi des Lettres de naturalité au mois d'Avril 1633 & d'autres de surannation le 28 Juin 1634, regiftrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635; sçavoir:

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui suit.

2. CHARLES, dont on ignore l'alliance, nommé, avec JEAN son frere & ses sœurs dans les Lettres de naturalité du mois d'Avril 1633.

3. MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 1 Février 1634, à *Jean de Bey*, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux-Légers étrangers pour le service du Roi, sans enfans; 2°. à *Guillaume de Tolosany*, Chevalier, Seigneur de la Cassaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi & Gouverneur des Ville & Château de Montereau. Elle eut du premier

lit, pour fille unique, *Marguerite de Bey*, Dame de Bathily, morte sans alliance.

4. Marie, mariée, 1°. à *Jean Guérilbade*, Seigneur de Boisgarnier, dont, pour fille unique, *Marguerite Guérilbade*, Dame de Boisgarnier, qui fut mariée, 1°. à *Jean de Gosselin*, Seigneur de Martigny; 2°. par contrat du 23 Février 1636, présens *Grandjean & Rousselet*, Notaires à Metz, à *N..... de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et Anne, morte le 22 Juillet 1690 à soixante-sept ans, inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris. Elle avoit épousé *Jacques de Guéribalde*, Seigneur de Bondaroy, près Pithiviers, dont, pour fille unique, *Anne de Guéribalde*, femme de *Jean Dufaur*, dont des enfans.

X. Jean d'Aussy, VI du nom, Chevalier, Seigneur de Passavant, & à cause de sa femme, Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers étrangers, dans le Régiment du Sieur de *Bathily*, son beau-frere, par Commission donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & ensuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur *de Bathily*, par brevet daté de Paris le 1 Janvier 1637, épousa, par contrat passé devant *Boucher*, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, Louise d'Aussy-des-Coutures, sa cousine-germaine, fille de Jacques d'Aussy, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'*Elizabeth de Hemery*, Dame de Blancheface, dont est issu un fils unique qui suit.

XI. Jean d'Aussy, VII du nom, Chevalier Seigneur des Coutures, de Passavant, de Blancheface, & en partie de Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par Commission donnée à Saint-Germain-en-Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de sa Terre des Coutures, relevante du Château de Grez, le 20 Décembre 1668: il fut Commandant du second Bataillon du Régiment, & ensuite du Château de Béfort, par Commission du Comte de *Lescouet*, donnée à Brissac le 24 Octobre 1670, & mourut le 22 Janvier 1710, âgé de soixante-douze ans. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Chaubert*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 8 Novembre suivant, *Madelene de Chabot*, Dame de Fresnay-Laubry, & des fiefs Chartrains de Perinet, d'Ysy & de Bains, fille de *Pierre de Chabot*, Seigneur dudit Fresnay-Laubry, & desdits fiefs, & de *Madelene de la Taille*, Dame de Basoche-lès-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & *de Madelene de Loynes*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Charezay*, fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole Boileve*. Ladite *Madelene de Chabot* épousa, en secondes noces, *N..... de Morainville*, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut à Pithiviers le ..... laissant de son premier mari

1. Jean-Charles, I du nom, qui suit.

2. Madelene, née au mois d'Avril 1686, Religieuse à la Congrégation d'Estampes, où elle a fait profession le 9 Décembre 1709, & y est morte le.. ..

3. Louise née en Septembre 1692, morte l'année suivante.

4. Et SUZANNE, née en Août 1703, Demoiselle des Coutures, non mariée en 1762.

XII. JEAN-CHARLES D'AUSSY, I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neufville, Fresnay-Laubry, & en partie de Basoche-lès-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de *Saint-Sulpice*, né le 8 Octobre 1689, épousa, dans l'Eglise de Baune en Gatinois, le 4 Juin 1715, en conséquence du contrat de mariage passé devant *Langlois* & son Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent, *Elizabeth Blanchart*, fille de *Guillaume Blanchart*, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne Pezard*, dont sont issus huit enfans :

1. JEAN, né le 29 Mai 1722, mort jeune.
2. JEAN-CHARLES, II du nom, qui suit.
3. JEAN *le jeune*, né en Novembre 1727, mort en bas âge.
4. MARIE, née le 25 Mars 1716.
5. ELIZABETH, née le 15 Avril 1717.
6. N....., née à Paris le 19 Mars 1719.
7. N....., née le 1 Septembre 1723.
8. Et N....., née le 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.

XIII. JEAN-CHARLES, dit *le Baron d'*AUSSY, II du nom, né le 30 Décembre 1725, est entré Page de la Reine le 1 Janvier 1742, & premier Page de Madame la Dauphine à la création de la Maison de cette Princesse, le 1 Janvier 1745, & en 1748, Cornette du Régiment d'*Escars*, par brevet du 1 Avril audit an; Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 1 Avril 1749 : a épousé, dans l'Eglise de Saint Sulpice à Paris, le 1 Mars 1756, en conséquence du contrat passé devant *Sauveige* & son confrere, Notaires à Paris, le 28 Février précédent, *Jeanne-Louise Poisson*, Dame de Bardy près Pithiviers, née le 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Senive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu & Orvilliers, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise-Marguerite Chalmel*, dont, jusqu'à présent, sont issus,

1. JEAN-LOUIS, né le 11 Juillet 1757.
2. Et JEAN-ANTOINE, né le 3 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs DE CONGERVILLE & DE MOIGNY.

VII. CLAUDE D'AUSSY, I du nom, fils puîné de JEAN III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louise de Moillart*, Dame de Congerville & de Prez en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans, épousa, 1°. par contrat du 4 Février 1555, *Marie Lejau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine de Tournebœuf*; 2°. *Jeanne de Chartres*, veuve de *Charles de Blaire*, Chevalier, Seigneur de Macheron; & 3°. *Anne de Vausalmon*. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernieres femmes, & eut de sa premiere :

1. LOUIS, qui suit.

2. Et Marguerite, femme d'*Antoine de Morainville*, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. Louis d'Aussy, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Moigny, épousa, par contrat du 8 Janvier 1589, *Louise Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite de Plumé*, dont

IX Claude d'Aussy, II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort le 1 Septembre 1653, avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1628, *Genevieve Plumet*, fille de *Michel Plumet*, Bourgeois d'Estampes, & de *Marie Lambert*. Ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes, laissant de leur mariage,

1. Claude, III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conseils du Roi, qu fut maintenu dans le droit de se qualifier *Noble*, & jouir des priviléges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Avril 1667, & est nommé dans un partage du 29 Octobre audit an; mort le 18 Novembre 1679, & inhumé avec ses pere & mere dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes.

2. Henri, qui suit.

3. Marguerite, mariée, par contrat passé devant *le Mercier*, Notaire à Châlon-la-Reine, le 22 Juillet 1649, à *François de Féra*, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Estampes.

4. Et Elizabeth, femme d'*Augustin Dulac*, Chevalier, Seigneur de Monteceau, paroisse de Mereville en Beauce.

X. Henri d'Aussy, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle, du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans sa noblesse avec Claude d'Aussy, son frere, & Elizabeth sa sœur, par ledit Arrêt du Conseil du 14 Avril 1667. Il épousa, par contrat passé devant..... le......, *Nicole Noisel*, fille de *N*......., dont sont issus,

1. Henri, II du nom, qui suit.

2. Et François, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de *Beaujeu*, en 1714; mort au Château de Moigny, sans alliance, en 1750 ou 1751.

XI. Henri d'Aussy, II du nom, ci-devant Capitaine au Régiment de *Beaujeu*, épousa, par contrat du......., *N*......, dont une fille unique, N..... d'Aussy, dite *Demoiselle de Moigny*, née le....., 17.... non mariée en 1761.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

André Duchesne, Historiographe de France, dans son livre intitulé *Historiæ Normanorum scriptores antiqui*, fait mention d'un d'Aussy, qui accompagna en 1066, Guillaume, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement des Vassaux, dressé sous Philippe-Auguste, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom d'Aussy, dans le Bail-

liage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grez en Gâtinois. *Mémoire Domestique envoyé.*

* — AUSTRASIE, ancien Royaume qui comprenoit toute la France au-delà du Rhin, & tout ce qui étoit entre le Rhin & la Meuse, & le cours du Rhin, depuis Bâle, jusqu'à Cologne. *Clovis*, qui en fit un Royaume en faveur de *Thierry*, son fils naturel, y joignit, pour récompenser sa valeur, une partie de l'Aquitaine, l'Albigeois, le Querci, le Rouergue & l'Auvergne.

Metz fut la capitale de ce Royaume. *Thierry*, mort en 534, régna 23 ans : *Théodebert*, qui lui succéda, 14 ans : *Théodebald*, son fils, mort sans postérité, âgé de 20 ans, n'en régna que 7.

Clotaire, Roi de Soissons, après la mort de ce jeune Prince, s'en empara, & laissa en mourant l'Austrasie, avec la Thuringe à *Sigebert*, son troisieme fils; *Sigebert* fut massacré dans son camp de Vitri, l'an 575. *Childebert*, son fils, âgé de 6 ans, dut la Couronne à *Gombaut*, Général de l'armée Austrasienne, qui le fit reconnoître Roi à Metz. Etant mort en 596, âgé de 25 ans, *Théodebert*, son fils aîné, fut Roi d'Austrasie; & *Théoderic* ou *Thierri*, son second fils, Roi de Bourgogne. Celui-ci usurpa le Royaume d'Austrasie sur son frere, qu'il défit à la bataille de Tolbiac. *Théodebert* fut massacré peu de tems après. *Théoderic*, mort en 612, n'eut que quatre fils naturels. *Sigebert II*, l'aîné, eut le Royaume d'Austrasie, que *Clotaire*, légitime héritier de cette Couronne, lui fit perdre avec la vie. Ce Prince le céda, de son vivant, à *Dagobert I*, son fils aîné.

Le Royame d'Austrasie comprenoit alors la Champagne presque entiere, jusqu'à l'Oise & la Marne; Laon, Cambrai, les Pays-Bas, la basse Austrasie, qui étoit autrefois la premiere Belgique; c'est-à-dire, la Lorraine, les Archevêchés de Treves & de Cologne : la premiere & seconde Germanique, dont les capitales étoient, Mayence & Cologne, au-delà du Rhin; la partie de la Germanie qui comprend une partie du Palatinat, la Thuringe, la Franconie, la Baviere, le Pays des Suisses, & leurs Alliés, & de plus l'Auvergne, l'Albigeois, le Rouergue, le Querci, les Cevenes, & le Comté de Marseille, étoient sous la domination du Roi d'Austrasie.

Sigebert, fils de *Dagobert I*, & frere de *Clovis II*, mort en odeur de sainteté, en 656, laissa pour successeur *Dagobert II*, que *Grimoald* fit disparoître, pour mettre en sa place *Childebert*, son fils; *Childeric II*, fils de *Clovis II*, le chassa du trône, & *Dagobert* y remonta, en cédant une partie de l'Austrasie à *Childeric*; il vécut aussi saintement que son pere. Après sa mort, *Thierri*, Roi de Neustrie, s'empara d'une partie du Royaume : le plus grand nombre des Austrasiens qui ne le voulurent pas reconnoître, se donnerent des Gouverneurs. Dans la suite *Charles Martel* disposa de l'Austrasie, comme de son patrimoine, en faveur de ses fils; & le second, monté sur le trône des Mérovingiens, réunit l'Aus-

trasie

trasie à la Monarchie Françoise; laquelle, après Louis *le Débonnaire*, perdit insensiblement son nom : la partie qui est entre la Meuse & le Rhin, devint le partage de *Lothaire*, & prit, de son nom, celui de *Lotharingia*, en François Lorraine. *Voyez* ce mot.

* AUTEUIL, dans le Mantois, Diocèse de Chartres, Terre & Seigneurie érigée en Comté, avec union des Seigneuries de Millemont & d'Antouillet ou Autouillet, par Lettres du mois de Septembre 1660, registrées le 18 Mars 1662, en faveur de *François Briçonnet*, Président de la troisieme Chambre des Enquêtes. *Voyez* BRIÇONNET.

* AUTREY-LE-VAY, en Franche-Comté, Terre & Baronnie érigée en Comté par Lettres du mois de Février 1692, registrées à Besançon & à Dôle, en faveur de *Louis de Fabris de Moncaut*.

— AUTRIE en Provence, ancienne Noblesse établie à Apt, où elle a toujours vécu avec distinction.

Raimond d'Autrie, vivoit dans cette Ville en 1239. Il est qualifié Chevalier dans plusieurs Actes. Dans un accord qui se fit en 1246, entre *Bertrand Rambaud de Simiane*, & l'*Evêque d'Apt*, Raimond d'Autrie servit de caution pour *Bertrand*.

Elzéar d'Autrie, un de ses descendans, rendit de grands services à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault. Pour l'en récompenser, Raimond lui fit don en 1392, de la Terre de Baumettes, située dans la Viguerie d'Apt. Il fut ayeul de

I. Sebastien d'Autrie, Seigneur de Beaumette, duquel naquit.

II. Colin d'Autrie, pere de

III. Guillaume d'Autrie, marié le 28 Mai 1499, avec *Françoise de Suporta*, fille de *Louis*, premier Médecin de Charles VIII, de laquelle il eut,

IV. Elzéar d'Autrie, II du nom, Seigneur de Beaumettes. Il épousa, par contrat du 27 Février 1542, *Louise de Vintimille*, héritiere de *Marc de Vintimille*, Seigneur de Bouduen, de Ramatuelle & de Sainte-Croix. Il eut commission de M. le Comte de Tende, Gouverneur de Provence, de faire une levée d'hommes pour le service de Sa Majesté, en 1548.

V. Gaspard d'Autrie, son fils, Seigneur de Beaumettes, Bouduen, Ramatuelle & de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays, en 1601, & Viguier Royal de Marseille en 1606. Il épousa par contrat passé en 1570, *Françoise de Simiane-la-Coste*, de laquelle il laissa :

1. Claude d'Autrie-de-Vintimille, Seigneur de Beaumettes, qui fut chef d'une branche, laquelle finit en la personne de Guillaume d'Autrie, Conseiller au Parlement de Provence en 1651, marié avec *Chrétienne d'Arbaud de Rognac*, de laquelle il n'eut point de postérité.

2. François, qui suit.

3. & 4. Et deux filles mariées dans les Maisons d'*Agoult* & de *Vincent de Lauzau*.

VI. François d'Autrie, fils cadet de Gaspard d'Autrie, & de *Françoise de Simiane-la-Coste*, fut marié le 6 Novembre 1630, à *Françoise de Castellanne*, dont il eut trois enfans :

1. Joseph, qui suit.

2. François, reçu Chevalier de Malte, & mort Commandeur.

3. Charlotte d'Autrie, mariée avec le Baron de Saint-Michel, du nom de *Marin*.

VII. Joseph d'Autrie-de-Vintimille, Seigneur de Beaumettes & Sainte-Croix, épousa à Aix, l'an 1667, *Susanne de Clapier*, fille de *Henri*, Seigneur de Vauvenargues, & de *Therèse de Galifet*.

VIII. *N.*.... d'Autrie, son fils, Seigneur de Beaumettes, s'allia avec *Anne de Fougasse*, fille de noble *Joseph de Fougasse*, & d'*Anne de Pelletier-de-Gigondas*. Il naquit de ce mariage,

IX. Louis d'Autrie, Seigneur de Beaumettes, Lilleville, Haramon, & autres lieux, marié avec *Therèse de Crozet*, de la ville d'Avignon, de laquelle il a laissé :

X. 1. Louis d'Autrie;

2. Juste de Beaumettes;

3. Augustin de Lilleville;

4. Et une fille encore jeune en 1757.

Les armes : *de gueules, à cinq éperviers d'or, 2. 2. 1.*

Nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag.* 85.

— AUTRICHE. Plusieurs Écrivains ont poussé la flatterie jusqu'à chercher l'origine de cette Auguste Maison dans la fable; mais elle n'a pas plus besoin du secours de l'invention, que celle de France; elle est illustre par elle-même. Charles-Quint, persuadé de cette vérité, ne daigna pas écouter le généalogiste qui faisoit descendre sa Maison de la premiere race des Rois de France. Ferdinand V, son frere & son successeur à l'Empire, disoit qu'il craignoit que les sçavans, en faisant remonter son origine si haut, ne le fissent descendre d'ayeux peu recommandables.

Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, est la souche incontestable de la Maison d'Autriche d'aujourd'hui. Il descendoit d'Ettichon, Comte d'*Alsace*, mort à la fin du VII siécle. Les ténébres qui enveloppent l'Histoire de ces tems, nous ayant dérobé le nom de quelques Princes de cette Maison, qui se trouvent entre Ettichon & Gontran *le Riche*, nous commencerons cette Généalogie par le dernier.

I. Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, vivoit vers l'an 930.

II. Lenzelin ou Lanzelin, son fils, Comte d'Altembourg, vivant vers l'an 990, laissa quatre fils :

1. Radeboton, qui suit.

2. Rodolphe ;

3. Lanzelin ;

4. Et Werner, Evêque de Strasbourg, & fondateur de l'Abbaye de Muri en Suisse.

III. Radeboton, Comte d'Altembourg, & premier Comte d'Habsbourg en Suisse, mort en 1027, eut trois fils :

1. Othon ;

2. Albert ;

3. Et Werner, qui suit.

IV. Werner ou Wernhere, Comte d'Habsbourg, I du nom, surnommé *le Pieux*, mourut en 1096, laissant :

1. Othon, qui suit.

2. Et Albert.

V. Othon *le Docte*, Comte d'Habsbourg, mort en 1111, fut protecteur & bienfaiteur de l'Abbaye de Muri. Son fils,

VI. Wernhere, II du nom, mourut en 1143. Il fut pere de

1. Wernhere, Comte d'Habsbourg, mort sans alliance en 1163.

2. Et Adelbert ou Albert, qui suit.

VII. Adelbert ou Albert *le Riche*, Comte d'Habsbourg, mourut en 1199.

VIII. Rodolphe I, son fils, Comte d'Habsbourg, mort en 1232, eut trois fils, entr'autres,

Albert, qui suit.

IX. Albert, II du nom, dit *le Sage*, mort en 1240, eut aussi trois fils ;

1. Rodolphe, II du nom, qui suit.

2. Albert, Chanoine de Strasbourg ;

3. Et Ermand.

X. Rodolphe, II du nom, Comte d'Habsbourg, fut élu Empereur en 1273, & mourut l'an 1291. Depuis ce Prince, la Généalogie de cette Auguste Maison est très-éclaircie, & on la trouve dans *Moréri ;* mais depuis le commencement du XV siécle, elle se divise en deux branches principales.

Celle de l'Empereur Charles-Quint, qui a formé la branche d'Espagne ; celle de Ferdinand, son frere, chef de la branche de la Maison d'Autriche en Allemagne, qui est la cadette.

La premiere a fini en 1700 par la mort de Charles II, fils du Roi Philippe IV, qui mourut en 1665.

Ce dernier eut pour pere Philippe III, mort en 1624 ; il étoit fils de Philippe II, qui commença son régne à l'abdication de Charles-Quint, son pere, en 1555, & mourut en 1598, Charles-Quint mourut en 1557, deux ans après avoir abdiqué.

La branche Allemande, après avoir jetté plusieurs rameaux, s'est pareillement éteinte en 1740, par la mort du vertueux Empereur Charles VI.

Outre les Empereurs d'Allemagne qu'a donné cette Maison, elle a

possédé plusieurs domaines qui ont passé en d'autres mains. La dignité Impériale ayant été long-tems possédée par la Maison d'Habsbourg, ces Princes se sont décorés de titres utiles & honorables. Rodolphe d'Habsbourg commença par l'Autriche, qu'il donna à son fils Albert, & depuis cette Maison a pris le nom de cette Principauté, que Frederic III orna, sur la fin du XV siécle, du titre d'*Archiduc*; c'est-à-dire, supérieur à tous les Ducs.

Il ne reste plus de la Maison d'Autriche que Marie-Therèse-Walpurge-Amélie-Christine, Impératrice-Douairiere, Reine de Hongrie & de Bohême, née le 13 Mai 1717, fille aînée de l'Empereur Charles VI, & d'Elizabeh-Christine de Brunswich-Wolfembutel, mariée au mois de Février 1736, & veuve le 18 Août 1765, de François-Etienne de Lorraine, Empereur d'Allemagne. *Voyez* LORRAINE.

Le Pape a donné le 25 Août 1758, par un Bref, à l'Impératrice-Reine, & à ses successeurs au trône de Hongrie, le titre d'Apostolique, accordé autrefois à S. Etienne, Roi de Hongrie. L'Impératrice-Reine a pour enfans vivans :

1. Joseph II, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'Autriche, né le 13 Mars 1741, élu le 27 Mars 1764, Roi des Romains, marié le 6 Octobre 1760, veuf, le 27 Novembre 1763, de l'Infante Isabelle de Parme, née le 1 Décembre 1741, dont l'Archiduchesse Therèse-Elizabeth, née le 20 Mars 1762, morte le 23 Janvier 1770, dans la huitieme année de son âge : remarié à la Princesse Josephe-Walpurge de Baviere, née le 30 Mars 1739, sœur de l'Electeur de Baviere, régnant en 1770, célébration le 30 Janvier 1765, & veuf pour la seconde fois du 28 Mai 1767. Il a succédé à la Couronne Impériale, comme Roi des Romains, le 18 Août 1767.

2. Et Pierre-Léopold, Archiduc d'Autriche, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand-Duc de Toscane, le 23 Avril 1765, marié le 16 Février 1764, à *Dona* Marie-Louise, *Infante d'Espagne*, dont,

I. François-Joseph-Charles-Jean, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toscane, né le 12 Février 1768.

II. Ferdinand-Joseph-Jean, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toscane, né le 6 Mai 1769.

III. Marie-Therèse-Josephine-Charlotte, Archiduchesse d'Autriche, Grande-Princesse de Toscane, née le 14 Janvier 1767.

3. Ferdinand-Charles, Archiduc d'Autriche, né le 15 Juin 1754.

4. Maximilien-François, Archiduc d'Autriche, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand-Maître-Coadjuteur de l'Ordre Teutonique.

5. Marie-Anne, Archiduchesse d'Autriche, née le 6 Octobre 1738, Abbesse de Prague en 1755.

6. Marie-Christine-Josephe, Archiduchesse d'Autriche, née le 13 Mai 1742, mariée, en Juillet 1766, avec le Prince Albert de Saxe, Duc de Saxe-Teschen, Feld-Maréchal des troupes Impériales, & Ga-

pitaine Général du Royaume de Hongrie, dont une Princesse née le 16 Mai 1767, & morte en naissant.

7. Marie-Elizabeth, Archiduchesse d'Autriche, née le 13 Août 1743.

8. Marie-Amélie, Archiduchesse d'Autriche, née le 26 Février 1746, mariée en 1769, à *Don* Ferdinand-Marie Philippe-Louis, *Infant d'Espagne*, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, depuis 1765; né le 20 Janvier 1751.

9. Louise-Charlotte, Archiduchesse d'Autriche, née le 13 Août 1751, mariée le 7 Avril 1768, à Ferdinand, IV du nom, *Infant d'Espagne*, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles le 5 Octobre 1759.

10. Et Marie-Antoinette-Josephe-Jeanne, Archiduchesse d'Autriche, née le 2 Novembre 1755: son mariage arrêté, en 1769, par l'Impératrice-Reine & le Roi de France, avec Louis-Auguste de France, Dauphin, né à Versailles le 23 Février 1754; célébration du mariage à Versailles, le 16 Mai 1770.

Les Archiducs & Archiduchesses d'Autriche portent depuis 1755 le titre d'Altesse Royale.

Les armes d'Autriche sont: *de gueules, à une fasce d'argent.*

Le Comte de *Zurlauben*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes Suisses au service de France, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, vient de donner, au mois de Mai 1770, *des Tables Généalogiques* des Augustes Maisons d'*Autriche* & de *Lorraine*, & leurs alliances avec l'Auguste Maison de *France*, précédées d'un mémoire sur les Comtes de Habsbourg, tige de la Maison d'Autriche. Ce curieux & intéressant ouvrage, dont les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous ont pas permis de faire usage, se trouve chez *Desaint*, Libraire, rue S. Jacques, à Paris; & nous y renvoyons.

* AUTRY. Terre & Baronnie, en Champagne, Diocese de Reims, érigée en Comté, en 1695, en faveur de la Maison de *Thuisy*.

*— AUTRY-LA-VILLE, en Berri, Diocese de Bourges, ou AULTRY: Terre, Prévôté, Châtellenie, érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1613, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean de Genicourt*, Vicomte de Levignem, & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Ontheri, Conseiller d'Etat, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permission de prendre le nom d'*Aultry*, & les armes.

Il étoit fils de *Jean-Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultry, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Président de Barois, & d'*Alix de l'Escamoussier*.

Le Baron d'*Aultry* épousa, 1°. *Claudine Merlin*, sœur de *Louise*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignouville, & d'*Antoinette*,

femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci ; 2°. le 10 Avril 1627, *Françoise de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils aîné *Pompone*, Baron d'Aultry, né du premier lit, mourut au Camp devant la Rochelle, & il eut pour héritier son frere consanguin, *Charles d'Aultry*, qui épousa, le 26 Juin 1667, *Louise-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit :

Marc-Antoine d'Aultry-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'or.*

— AUTRY, ou AUTRI-DE-LA-MIVOYE. GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épousa, le 4 Février 1556, *Marie David*, fille de *Jean David*, Ecuyer, Seigneur de Pertuis, & de *Jeanne de Pampelune.*

GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, son arriere-petit-fils, fut Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc de Savoye, & de *Béatrix Grosso-de-Bauzoles*, sa femme, qu'il avoit épousée dans la Ville de Turin, le 17 Septembre 1641. Il a eu,

FRANÇOIS-GASTON D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, de Varennes & de Tremblay, premier Capitaine du Régiment de son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Savoye, marié avec *Elizabeth de Menou-Champliveau.*

JOSEPH-ADALBERT D'AUTRY, son fils, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épousa, le 13 Juillet 1720, *Elizabeth de Menou*, fille de *Charles de Menou*, Chevalier, Seigneur de Cuissi, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de la Citadelle d'Arras, & de *Jacqueline de Cremeur.* De ce mariage est issu, entr'autres enfans,

ELIZABETH-FRANÇOISE D'AUTRY-DE-LA-MIVOYE, née le 13 Septembre 1721, & reçue à Saint-Cyr, le 16 Janvier 1733, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

* AUVERGNE : on a une Chronologie suivie des Comtes Bénéficiaires de la Province d'Auvergne, sous les Rois de France, depuis 778 jusqu'après l'an 928. Parmi ces Comtes, on trouve des Comtes de Toulouse, des Marquis de Gothie, des Ducs d'Aquitaine, & en dernier lieu des Comtes de Carcassonne.

ALPHONSE de France étant mort sans enfans, en 1271, la grande portion du Comté d'Auvergne fut de nouveau réunie à la Couronne, par réversion, & n'en fut point séparée jusqu'en 1360, qu'elle fut érigée en Duché-Pairie, & donnée en appanage, par le Roi JEAN, à JEAN de France, Duc de Berri, son troisieme fils. Ce ne fut qu'après la mort de LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, arrivée en 1531, que le Duché d'Auvergne fut expressément réuni à la Couronne.

Quant à la petite portion de l'ancien Comté d'Auvergne, elle fut possédée par les descendans de GUILLAUME X, à qui elle avoit été cédée, en 1229, à titre d'hérédité, sous le nom de *Comté d'Auvergne.*

En 1651, Louis XIV donna ce Comté d'Auvergne, qui venoit de la succession de Guillaume X, & de la donation de Marguerite de Valois, au Duc de *Bouillon*, en échange de Sedan & de Raucous, & lui céda en même-tems la faculté de retirer la Baronnie de la Tour, &c. engagée au feu Marquis de *Chandenier*, aux droits duquel étoit en dernier lieu M. le Comte de *Broglie*, mort Maréchal de France. Au *Comté d'Auvergne* Sa Majesté joignit & céda encore au Duc de *Bouillon* le Duché d'Albret, en Guyenne, le Duché de Château-Thierri, en Champagne, & le Comté d'Evreux, en Normandie.

— AUVERGNE, Sieur de Frondval, la Motterie, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 18 Mars 1669, dont étoit Marguerite d'Auvergne, alliée, vers l'an 1550, à *Hugues d'Ailly*, Seigneur d'Annery.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnée de six merlettes, trois rangées en chef & trois en pointe.*

— AUVERGNE-DE-GAGNI, famille de l'Isle-de-France, qui porte : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef, & trois en pointe, posées deux & une.* Ursule, née en 1661; Agnès née en 1663; Madeleine, née en 1664; & Marie-Therese, née en 1670, étoient de cette famille, & furent reçues à Saint-Cyr, au mois de Mars 1686. Elles prouverent que Jean d'Auvergne, Seigneur de Gagni, & *Marie de Sailly*, qui furent mariés au mois de Février 1520, étoient leurs trisayeul & trisayeule.

*AUVILLARS : Vicomté au pays de Lomagne, en Gascogne, qui a été unie au Comté d'*Armagnac*. Voyez ce mot.

— AUVRAY : il y a cinq familles de ce nom en Normandie, trois dans la Généralité d'Alençon, & deux dans celle de Caën.

La premiere est Auvray, Sieur de la Gondonniere, maintenue dans sa noblesse, le 20 Mai 1666, dont étoit Charles Auvray, Seigneur de la Gondonniere, marié, vers l'an 1620, à *Anne de Monchêne*. Leur fille, Marguerite Auvray, épousa, le 15 Janvier 1647, *François de Drouillin-de-Mesnilglaise*.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses, & en pointe de deux lions léopardés & affrontés, le tout de même.*

La seconde, dont *la Roque* parle dans son Traité de la Noblesse, pag. 167, est Auvray, Sieur des Monts, de Mainteville, maintenue dans sa noblesse, le 31 Décembre 1686. Nicolas Auvray, Sieur des Monts, de la Vicomté d'Argentan, fut *annobli* par Lettres données au Camp de Pas, en Artois, au mois de Septembre 1597, registrées en la Chambre des Comptes, le 27 Février 1599, & en la Cour des Aydes en Décembre 1625.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagné de trois pommes de pin de sable, deux en chef & une en pointe.*

La troisieme famille, de la Généralité d'Alençon, est AUVRAY, Sieur d'Imanville & de Meurville, maintenue dans sa noblesse, le 3 Décembre 1666. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même, deux en chef & une en pointe.*

De la premiere famille d'AUVRAY, de la Généralité de Caën, dont parle *la Roque*, dans son Traité de la Noblesse, étoit CYPRIEN AUVRAY, Sieur de Lescarde, Echevin à Caën, qui fut *annobli* par Lettres du mois d'Octobre 1599, vérifiées en la Chambre des Comptes la même année, & en la Cour des Aydes, le 13 Décembre 1610.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, posées 2 & 1.*

La derniere famille du nom d'AUVRAY, est AUVRAY, Sieur du Rocq, dont les armes sont : *pallé d'azur & d'or, de six piéces, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé & passant d'or, lampassé de même.*

—AUVRECHER : La Terre d'Auvrecher, que ceux du Pays nomment, par corruption *Orcher*, est située dans le Bailliage de Caux, sur le bord de la riviere de Seine, à une lieue de la Ville de Harfleur.

Cette Maison est connue indifféremment sous les noms d'*Avrecher*, & d'*Angerville*, ce dernier ayant été pris par les puînés, qui quelquesfois ont porté tous les deux ensemble.

Les Regiſtres de la Chambre des Comptes font mention de Monsieur GUILLAUME, Seigneur d'Auvrecher & d'Angerville, Maréchal & Sénéchal de Normandie, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1205.

Et en effet, la Charge de Maréchal héréditaire de la Province a été d'ancienneté attachée à cette Maison : mais il y a si long-tems qu'elle est éteinte, qu'on n'en peut donner qu'une notice.

Il y a des Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, expédiées à Poissi, au mois de Mars 1345, par lesquelles il octroye une charretée de bois sec, chaque semaine, en sa forêt de Brotanne, aux Religieux du Prieuré de Notre-Dame-du-Bois-d'Auvrecher, fondé sur la Terre de GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, près de Harfleur, dans la Paroisse de Gonfreville-l'Auvrecher, par Frere *Pierre le Marchand*, du Tiers-Ordre de Saint-François, en récompense des bons services que ce Frere *Pierre* avoit fait à Sa Majesté en ses guerres de la mer, en la Compagnie de feu *Nicolas Beuchet*, son Chevalier, Conseiller & Amiral.

Ce GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, eut pour fils & successeur,

ROBERT, Sire d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie en 1363, qui épousa *Jeanne de Préaux*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit.

2. JEANNE, Dame de Turgoville, femme de *Colard d'Estouteville*, Seigneur d'Ausbose.

3. Et JACQUELINE, femme de *Guillaume Crespin*, qui, à cause d'elle, s'intitula Maréchal de Normandie.

JEAN, Sire d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie, épousa, l'an 1390, *Marie de Bréauté*, fille de *Roger*, IV du nom, Seigneur de Bréauté, & de *Marguerite d'Estoutteville*, son épouse, dont il eut :

1. JACQUES, Maréchal de Normandie, mort sans enfans.

2. Et JEANNE, morte aussi sans enfans.

Messire JACQUES, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, fils de *Monseigneur* JEAN, Sire d'AUVRECHER, & de Noble Dame *Marie de Bréauté*, décéda le 21 Octobre 1428, & avec lui gît *Noble Homme* Messire JEAN, Seigneur d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal héréditaire de Normandie.

ROBERT D'AUVRECHER, Chevalier, est mentionné dans un contrat du 28 Février 1374, avec *Jeanne de Planes*, son épouse, & JEAN, Seigneur d'AUVRECHER, leur fils; ce qui fait croire ou qu'il avoit eu deux femmes, ou que *Jeanne de Préaux* étoit Dame de Planes, ce qui est plus vraisemblable.

Les Echiquiers des années 1390 & 1397 parlent de Messire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, Maréchal de Normandie, héritier de *Jeanne de Préaux*, sa mere, plaidant contre Messire GUILLAUME D'AUVRECHER, Vicomte de Blosseville; ce qui montre qu'il y avoit encore d'autres branches de cette Maison.

En d'autres Arrêts de la même Cour, ès années 1448, 1463, & 1497, il est parlé de Madame *Jeanne d'Aunou*, veuve de Messire JACQUES D'AUVRECHER, Chevalier; d'*Aubry Doullé*, Ecuyer, chargé du fait de *Jean d'Angerville*, de *Robert d'Angerville*, Ecuyer, de la Demoiselle sa femme, de Messire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, tous héritiers de la Dame *Jeanne d'Auvrecher*.

Il y a un accord fait entre JEAN, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, & *Marguerite de Harcourt*, Dame de Ferrieres, l'an 1402.

Raoul Morel de Brione, puîné de la Maison de *Harcourt*, en 1416, épousa PERRETTE D'AUVRECHER.

Cette Terre d'Auvrecher est maintenant possédée par la branche de *Potier-de-Novion*, dont le Président au Parlement de Paris est mort en 1769.

Monseigneur JEAN D'AUVRECHER est compris dans le Rôle des grands Seigneurs de Normandie, sous le régne de CHARLES VI.

Quant à la branche D'ANGERVILLE, puînée de la Maison d'AUVRECHER, JEAN D'ANGERVILLE servoit l'Etat, l'an 1338.

PIERRE D'ANGERVILLE rendit aveu d'un Fief dans la Paroisse de Donville, l'an 1391.

ROBERT D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, rendit aussi aveu, l'an 1392. Il épousa *Marguerite de Tourneville*, dont il eut quatre fils : ROBERT, RICHARD, COLIN & GAUTHIER, vivans en 1396.

ROBERT D'ANGERVILLE, II du nom, Seigneur de Grainville, rendit aveu l'an 1440, & fut pere de

CHARLES D'ANGERVILLE, plaidant en l'Echiquier, l'an 1481, qui épousa *Marie Louvel.*

Il y a des partages faits entre FRANÇOIS D'ANGERVILLE, fils de JEAN, ROBERT & LOUIS D'ANGERVILLE, ses oncles, fils de CHARLES, & JEAN D'ANGERVILLE, Vicomte de Coutances, fils de CHARLES.

LOUIS D'ANGERVILLE, Curé de Petiville en 1508, présenté par JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

JEAN D'ANGERVILLE, présenté à la même Cure, l'an 1535, & JACQUES D'ANGERVILLE, aussi présenté l'an 1550, par LOUIS D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

Traité de mariage de ROBERT D'ANGERVILLE, frere de RENÉ, Seigneur de Gonneville, avec *Isabeau de Boisrenom*, l'an 1608.

Accord, l'an 1640, entre FRANÇOIS & ANTOINE D'ANGERVILLE, leurs enfans.

Charte pour le Prieuré de Saint-Gilles du Pont-Audemer, de 1272, où signe ROBERT D'ANGERVILLE.

Dans les Mémoires de M. *Bigot de Longmesnil*, sont mentionnés GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur de Cléville, & GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur d'Auvrecher.

Gilles d'Argouges, Seigneur de Grastot, épousa, l'an 1443, LOUISE D'ANGERVILLE.

GUILLAUME D'ANGERVIILLE, épousa *Simonne d'Ainsy*, fille de *Raoul d'Ainsy*, en 1041.

Jacques de Poissy, Seigneur de Gouy, fils de *Jean de Poissy*, Seigneur de Gouy, & de *Catherine*, Dame de Grainville-sur-Fleury, épousa JEANNE D'AUVRECHER.

Guillaume de Rupierre, Seigneur de Sarcelles, épousa, l'an 1440, JEANNE D'ANGERVILLE, fille de ROBERT, Seigneur de Grainville.

Il y a un Arrêt des francs-Fiefs, de l'an 1563, qui contient que CATHERINE D'ANGERVILLE, fille de JEAN, Seigneur de Grainville, avoit épousé *Guillaume de Bouquetot*, Seigneur de Rabu, fils de *Jean de Bouquetot*, Seigneur du Breuil, & de *Louise l'Escot*, Dame de Rabu.

Remontant plus haut, il y a un rôle de la Chambre des Comptes, de l'an 1351, où sont nommés PIERRE D'ANGERVILLE, Chevalier, ROBERT, RAOUL, & ROGER D'ANGERVILLE.

Les armes : *d'or, à deux quintefeuilles de sable, posées une au canton senestre, & l'autre en pointe de l'écu, à un lionceau de même au premier canton.*

— AUX, ou d'AUX, au Diocèse de Condom, Province de Guyenne. Ce nom se trouve, avec la qualité de *Noble*, dans plusieurs actes des Archives du Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, au Diocèse de Condom, datés du onzieme siécle. Cette ancienne Noblesse a eu, dans le lieu de Larromieu, différens corps de bâtimens, qui tous annoncent

son antiquité; le plus ancien existoit avant la construction de la Ville de Larromieu. Il étoit situé à deux cents pas au-dessus : on l'appelloit *Montpellier* (*Mons Pessulanus*); il en reste encore quelques vestiges; & la Chapelle, qui fait partie de la maison du Fermier.

Lorsqu'on bâtit l'Eglise Paroissiale de Larromieu, la Maison d'Aux fit construire une maison y attenante, où l'on voit ses armes; & cette maison est aujourd'hui la demeure du Doyen du Chapitre de Larromieu.

Dans le douzieme siécle, la Ville fut entourée de murailles, & la Maison d'Aux fit construire un édifice superbe pour ces tems-là : il est désigné dans l'acte de fondation du Chapitre, sous le nom de *Palatium*; ce n'est plus aujourd'hui qu'une maison honnête : il y en a une troisieme, dont la porte cochere ne marque pas moins son antiquité que le rang distingué de ceux qui l'habitoient. Vers le milieu du treizieme siécle, Messire Pierre d'Aux, Chevalier, descendant de cette Maison, eut deux enfans, Arnaud & Guillaume, dont nous rapporterons ci-après la filiation.

Arnaud embrassa l'Etat Ecclésiastique, & après avoir été Vicaire-Général de l'Archevêque de Bordeaux, nommé du *Gout* ou *Got*, son parent, depuis Pape, sous le nom de Clément V, fut fait Evêque de Poitiers par ce Pontife, qui lui donna ensuite l'Evêché d'Albane, le fit Cardinal, & l'envoya son Légat en Angleterre, pour reconcilier les esprits, dit *Thomas Walsingamus*.

En 1318, ce Cardinal fonda le Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, auquel il donna le Prieuré dudit lieu, avec ses dépendances, qu'il acquit des Bénédictins de Saint-Victor de Marseille. Et comme le revenu de ce Prieuré n'étoit pas suffisant pour doter ce Chapitre, il y ajoûta non-seulement ses biens patrimoniaux, mais il fit aussi contribuer ses parens: (*Tam in bonis nostris, quam proximorum nostrorum concessorum.*) Ce sont les termes de la fondation, qui marquent qu'ils consistent en terres, rentes, fiefs, dixmes, moulins, Seigneuries, le tout situé en diverses Paroisses du Diocese de Condom.

Le Cardinal Arnaud d'Aux ne laissa à sa famille qu'un petit Domaine, son Palais, & le droit de Patronage, successivement attaché, & à perpétuité, à ses plus proches. Cette fondation prohibe le droit de Patronage aux filles, & assure la succession graduelle aux mâles, &, à leur défaut, la nomination des bénéfices est réversible au Chapitre. Cette clause garantit la Maison d'Aux de toute idée d'extinction, & elle nomme à ces bénéfices depuis 450 ans.

La fondation de ce Chapitre, les guerres civiles, & peut-être la mauvaise administration, ont beaucoup diminué la fortune de la Maison d'Aux; ce qui a sans doute empêché que ceux de ce nom ne soient parvenus aux premieres Charges de l'État; mais du moins ont-ils fait de très-belles alliances.

Suivant le Jugement de M. *Pelot*, Commissaire député par Arrêt du Conseil, du 22 Mars 1666, pour la recherche de la Noblesse,

GUILLAUME D'AUX, frere du Cardinal, eut pour enfans quatre fils, sçavoir :

1. GERAUD, qui suit.

2. FORT, ou FORTIUS, Évêque de Poitiers.

3. PIERRE-RAYMOND, Abbé de Sainte-Marie-Majeure de Poitiers.

4. Et GUILLAUME, Chantre-Dignitaire de la même Eglise de Poitiers, Employé à la Cour de Rome.

GERAUD, le premier Patron du Chapitre de Larromieu, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

JEAN D'AUX, I du nom, second Patron de Larromieu, qui laissa

GUILLAUME D'AUX, II du nom, & troisieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui eut, pour fils,

BERNARD D'AUX, quatrieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa Demoiselle *Anne de Lescout*, héritiere & la derniere de sa Maison, qui lui apporta en dot la Terre de Lescout; & depuis ce mariage les Patrons suivans ont ajoûté à leur nom le titre de *Seigneur de Lescout*. De ce mariage naquit,

GUILLAUME D'AUX, III du nom, cinquieme Patron du Chapitre de Larromieu, & Seigneur de Lescout, qui laissa

ARNAUD D'AUX, Seigneur de Lescout, sixieme Patron de Larromieu, qui eut, pour fils,

JEAN D'AUX, II du nom, Seigneur de Lescout, septieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, en 1493, Noble Demoiselle de *Balarin*, dont,

JEAN D'AUX, III du nom, Seigneur de Lescout, huitieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 20 Janvier 1519, Demoiselle de *Beauville*, dont,

1. JEAN, qui suit.

2. Et MATHURIN, appellé le *Chevalier de Romegas*, Grand-Bailli de l'Ordre de Malte.

JEAN D'AUX, IV du nom, Seigneur de Lescout, neuvieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa, le 15 Novembre 1552, Noble Demoiselle de *Bus*. De ce mariage vint,

JEAN D'AUX, V du nom, Seigneur de Lescout, dixieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 20 Mai 1593, Noble Demoiselle *Anne du Bouzet-de-Roquépine*, dont :

1. BLAISE, qui suit.

2. Et BERNARD, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

BLAISE D'AUX, onzieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa, en 1615, Demoiselle *Catherine de Jolivet*. Il en eut

JEAN-JACQUES D'AUX, douzieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épousa, le 24 Août 1666, Noble Demoiselle *Anne de Monens*, dont :

1. SIMON, qui suit.

2. Et François, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après.

Simon d'Aux, treizieme Patron du Chapitre de Larromieu, épousa 1°. Noble Demoiselle *Françoise de l'Abat*; 2°. le 20 Septembre 1714, Noble Demoiselle *Marguerite de Pins*.

Du premier lit sont nés :

1. Jean-Jacques, XIVe Patron, & successeur de son pere, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Salus*, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans de son mariage avec noble Demoiselle de *Château-Renard*.

2. N.... mariée au feu Marquis de *Lussan d'Esparbès*.

Du second lit, sont issus :

3 François, qui suit.

4. Un autre François, marié à noble Demoiselle *Anne de la Richardiere*, le premier Septembre 1752; il sert actuellement dans les Chevaux-Légers de la Garde, & il réside à Pondensac, en Médoc.

5. Henri, marié, en 1748, à noble Demoiselle *Genevieve de la Richardiere*. Il a servi dans les Chevaux-Légers de la Garde. Il n'a point d'enfant, & il réside aussi à Pondensac, en Médoc.

6. & 7. Et deux filles.

François d'Aux, Seigneur de Périguès, du Barial, de Bégadan, de la Beinede, de Meillan, de Candisson, de Vensac, &c. quinzieme Patron du Chapitre de Larromieu, réside dans ses Terres à Médoc, & a épousé, le 26 Août 1749, noble Demoiselle d'Aux, sa cousine germaine, dont trois garçons.

SECONDE BRANCHE.

Bernard d'Aux-de-Lescout, Seigneur de Sourdet, second fils de Jean, V du nom, & *d'Anne du Bouzet-de-Roquépine*, épousa, le 24 Août 1642, noble Demoiselle *Dominique de Maruque*. Bernard s'établit à Larromieu, où réside sa postérité. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Normandie, & fut fait Ayde-de-Camp des Armées de Sa Majesté, par brevet du 2 Février 1646. Il eut, de son mariage,

Pierre d'Aux, qui servit aussi en qualité de Capitaine dans le Régiment de *Castaing*, Infanterie. Il épousa, le 8 Juillet 1685, Demoiselle *Anne de Castaing*, dont est issu

Pierre d'Aux de Lescout, II du nom, qui fut Officier de Cavalerie dans le Régiment de *Marcillac*, & épousa, le 13 Octobre 1725, *Marie-Madelene de Gondour*, dont,

1. Pierre, qui suit.

2. Et Louis, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie.

Pierre d'Aux-de-Lescout, III du nom, a épousé, le 5 Avril 1752, noble Demoiselle *Jeanne-Rose de Boc*, dont un fils.

TROISIEME BRANCHE.

François d'Aux-de-Lescout, fils de Jean-Jacques, & d'*Anne de Monins*, s'est établi à Francescas, en Condomois, & s'est marié, le 5 Novembre 1720, avec noble Demoiselle *Marie-Anne de Rostaing*, dont,

HENRI D'AUX-de-LESCOUT, co-Seigneur de Saint-Médard, qui a été Officier de Dragons, dans le Régiment de *Bertillac*. Il a épousé, le 24 Janvier 1758, noble Demoiselle *Marie de Soubiran-du-Déhès*, dont deux garçons.

Les Patrons du Chapitre de Larromieu jouissent du droit de nomination à tous les bénéfices, ont la premiere place au Chœur, droit de Banc dans le sanctuaire, pour tous ceux de leur Maison.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons brisés, d'or & de gueules, & accompagné de trois marteaux de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

—AUX-ÉPAULES, Sieur de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, Généralité de Caën : suivant *la Roque*, Histoire de *Harcourt*, pag. 116. & l'Histoire de *Normandie*, par *Masseville*, GUILLAUME AUX-ÉPAULES, Chevalier-Banneret, est compris dans un Rôle de la Chambre des Comptes entre les 300 Chevaliers, Écuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna, pour avoir suivi CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Décembre 1360. Il comparut à Pont-Audemer pour la revue de sa Compagnie, l'an 1378. Il avoit épousé *Jeanne des Moutiers ;* il étoit fils de RICHARD AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui avoit épousé *Luce du Hommet.*

Ce GUILLAUME fut pere de GUILLAUME AUX-ÉPAULES, II du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui épousa *Jeanne de Tilloy*, pere & mere de

GUILLAUME AUX-ÉPAULES, III du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec *Raullette Tesson*, pere & mere de

1. JEAN AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec *Jeanne de Tilly.*

2. Et RICHARD AUX-ÉPAULES, Capitaine de Pont-Audemer, qui épousa *Jeanne de Surienne*, dont :

1. GEORGES AUX-ÉPAULES, qui épousa MADELENE DE DREUX, de la Maison de France, vers l'an 1457, suivant l'Histoire de *Harcourt*, page 1525. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi LOUIS XI.

2. MARIE AUX-ÉPAULES, mariée, le 17 Mars 1471, à *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Grâtot, fils de *Jean*, vivant en 1420, & de *Charlotte de Carbonnel-Canisy.*

JACQUELINE AUX-ÉPAULES, mariée à *Jacques d'Orglandes*, étoit veuve le 18 Octobre 1530.

HENRI-ROBERT AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, Gouverneur de Carentan & de Vallognes, en 1602, avoit épousé *Jeanne de Bours*, dont une fille, JUDITH AUX-ÉPAULES, mariée le 29 Octobre 1607, à *Jacques du Fay-Maubourg*, Comte de Maulevrier.

SUZANNE AUX-ÉPAULES étoit veuve, en 1645, du Maréchal de *Saint-Géran*,

François Aux-Épaules, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, avoit épousé *Gabrielle de Laval*, dont il avoit pris le nom & les armes : *brisées d'une fleur-de-lys d'or en cœur.* Leur fils René Aux-Épaules, Chevalier du Saint-Esprit en 1633, mort le 29 Mai 1690, âgé de soixante-dix ans, portoit : *de Montmorenci-Laval*, qui est *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, & chargee de cinq coquilles d'argent, & en cœur une fleur-de-lys d'or*, qui est Aux-Épaules, *au lieu de la cinquieme coquille.*

Ce René Aux-Épaules eut, de *Marguerite de Montluc*, son épouse, Marguerite Aux-Épaules, mariée à *Cézar d'Aumont*, Marquis de Nolley.

Les armes simples de cette Famille sont : *de gueules, à une fleur-de-lys d'or.*

— AUXAIS, famille de Normandie, qui porte : *de sable, à trois besans d'argent*, & de laquelle étoient Marie d'Auxais, née le 5 Juillet 1675, Charlotte-Jacqueline d'Auxais, née le 29 Novembre 1677, l'une & l'autre filles de Philippe d'Auxais, Ecuyer, Seigneur & Patron du Mesnil-Vénéron, & de *Marie-Julienne Guérin*, & reçues à Saint-Cyr, au mois de Mai de l'an 1687.

* Auxerrois : Comté que Charles VII, par le traité d'Arras, de 1434, céda, avec ceux de Mâcon & Bar-sur-Seine, à Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, pour le tenir en Pairie. Après la mort de Charles-*le-Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, arrivée en 1477, le Roi Louis XI incorpora de nouveau l'Auxerrois à la Couronne. Il n'en a pas été démembré depuis ; mais Louis XIV, en 1669, réunit le Comté d'Auxerre au Duché de Bourgogne.

* AUXONNOIS : petit Pays avec titre de Comté, en Bourgogne, qui a eu ses Comtes particuliers, & fut réuni au Duché de Bourgogne dès l'an 1267.

*—AUXY-LE-CHATEAU, Bourg en Picardie, sur la riviere d'Authie, ancienne Baronnie qui a donné son nom à une des plus grandes Maisons du Royaume. Le premier fut,

I. Hugues, Sire & Baron d'Auxy, nommé, avec sa femme, ses enfans & petits-enfans, dans un titre de l'Abbaye de Cercamp, de l'an 1197. Il donna, l'an 1152, les dixmes & le droit de Patronage d'Auxy au Prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville. Il épousa *Marie de Rubempré*, qui fut mere de,

II. Hugues, II du nom, Sire & Baron d'Auxy, dont il est parlé, ainsi que de sa femme, dans un titre de l'an 1224. Il y est dit fils de Hugues, Sire & Ber d'Auxy, & pere d'un grand nombre d'enfans, fils & filles. Il épousa *Marguerite d'Aubigny*, & en eut, entr'autre enfans,

III. Hugues, III du nom, Sire & Ber d'Auxy, qui fit quelques

donations au Chapitre de l'Eglise d'Amiens, vers l'an 1200. De son mariage avec *Eléonore de Vermandois*, naquirent :

1. Eustache d'Auxy, qui cautionna *Simon de Dammartin*, Comte de Ponthieu, envers le Roi Saint-Louis, l'an 1230.

2. Et Hugues, IV du nom, qui suit.

IV. Hugues, IV du nom, Sire & Ber d'Auxy, vivoit en 1225. Il ratifia la donation que son pere avoit faite au Chapitre d'Amiens, & y fit aussi quelques biens en 1236, du consentement de *Simon de Dammartin*. Il fut pere de,

1. Jean, Evêque de Troyes en 1314.

2. Et de Philippe, qui suit.

V. Philippe, Sire & Ber d'Auxy, Pair de Ponthieu, fit le voyage d'Afrique, l'an 1267, avec le Roi Saint-Louis, qui le fit Chevalier. Il fut enterré à Auxy. Il eut pour fils, de *Catherine de Pecquigny*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens, & d'*Isabeau de Brienne*, son épouse,

VI. Jean, Sire & Ber d'Auxy, I du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaines & de Hangest-sur-Somme, mort à la bataille de Courtray, en 1302. Il fut marié à *Isabeau de Craon*, dont il eut :

1. Jean, II du nom, dont la postérité sera rapportée ci-après.

2. Hugues, Seigneur de Dompierre, qui fit hommage au Roi, en 1316. Il étoit en la Compagnie de *Jean de Marigny*, Evêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le Connétable d'*Eu*, en 1337. Il peut être le même que Hues d'Auxy, Sire de Mucident, qui épousa *Isabelle de Marigny*, veuve de *Guillaume*, Seigneur de Tancarville, & fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, Comte de Longueville, & de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme ; il en a eu deux fils, sçavoir : Pierre, qui fut établi à la garde du Château de Saint-Martin par le Comte d'*Eu*, & y fut assassiné en 1364, sur le refus de la remettre entre les mains du Seigneur de *Braquemont :* il peut être le même que Pierre d'Auxy, Chevalier ; & Enguerrand, Seigneur de Dompierre, qui épousa *Isabelle de Goulons*, fille & héritiere de *Regnault de Goulons*.

3. Philippe, Seigneur de Dompierre, d'Escouys, de Bosc-Roger, de Manneville & autres terres de Marigny, qui lui furent adjugées par Arrêt du 26 Avril 1393. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville, le 24 Mars 1402 ; servit en Picardie sous les Comtes de *Ligny* & de *Saint-Pol*, avec quinze Ecuyers, & mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415, sans enfans de *Jeanne d'Estoutteville*, fille de *Colart d'Estoutteville*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Mauquenchy*, sa premiere femme.

4. Jean, mort avec son frere, à la journée d'Azincourt, en 1415.

5. Et Catherine, qui épousa *David*, Sire de *Rambures*, Maître des Arbalestriers de France, fils d'*André*, Sire de *Rambures*, & de *Jeanne de Bregny*.

VII. Jean, II du nom, Sire & Ber d'Auxy, Chevalier & Sénéchal de Ponthieu, fils aîné de Jean, I du nom, & d'*Isabeau de Craon*, sa premiere femme, fit hommage au Roi de sa Terre d'Auxy, en 1316. Il

Il comparut à Saint-Riquier, le 11 Septembre 1337, devant les Commissaires députés du Roi pour assembler la Noblesse, & se trouva à la journée de Crécy, en 1346, où il mourut. Il laissa de son mariage avec *Marie d'Encre*, Dame de Lully, de Bulles & de Monceaux, morte en 1349 :

1. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, qui suit.

2. PIERRE, Seigneur de Lully & de Monceaux, duquel on fait descendre les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.

3. MARIE, alliée à *Arnoul de Créquy*, Seigneur de Raimboral, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne*, Dame de Bavinkore & d'Ecke.

4. ALIPS, mariée, 1°. à *Jean de Lully*, 2°. à *Robert Guy*, Chevalier ; mort en 1371.

5. BLANCHE, dont l'alliance est ignorée.

6. Et N.... D'AUXY.

VIII. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Fontaines, de Bulles, &c. mort en 1364. Il avoit épousé *Catherine de Melun*, Dame de Saint-Maurice-sur-Laveron, fille de *Jean de Melun*, Seigneur de Saint-Maurice, & de *Marguerite*, Dame de *Brimeu*, qui fut mere de,

1. LOUIS, Seigneur & Ber d'AUXY, qui servit en Picardie, en 1379, sous le Sire de *Sempy*, avec huit Ecuyers, & mourut sans avoir été marié.

2. PIERRE, Evêque de Tournay, en 1379, mort en 1387.

3. COLART, Sire & Ber d'AUXY, qui servit en Picardie, sous le Sire de *Couci*, en 1380, avec neuf Ecuyers; & sous le Sire de *Sempy*, avec deux Chevaliers & sept Ecuyers, & mourut sans postérité de *Jeanne d'Enghien*, sa femme. Il eut un bâtard nommé *Jean*.

4. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, qui suit.

5. MARIE, mariée deux fois, 1°. à *Robert d'Ailly*, Seigneur de Boubers-sur-Canche, 2°. & à *Jean de Longvilliers*, Seigneur d'Engoudessen.

6. Et YOLANDE, femme de *Guillaume de Hardentun*, Seigneur de Maisons.

IX. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, &c. suivit le Roi au second voyage qu'il fit pour le secours du Comte de Flandres, en 1383. Il accompagna le Duc de Bourgogne, lorsqu'il alla contre ceux de Liége pour y rétablir l'Evêque, & fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, où il avoit été fait Chevalier, par le Roi CHARLES VI. Il eut de son mariage avec *Marguerite de la Trémoille*, fille de *Guillaume de la Trémoille*, Seigneur d'Husson, & de *Marie de Mello*, les enfans ci-après :

1. PHILIPPE, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Dompierre & d'Estouyes, & qualifié *Chevalier* & *Chambellan* du Roi. Il étoit avec le Duc de Bourgogne en 1417, lorsqu'il alla à Tours pour y surprendre la Reine, & suivit ce Prince à la levée du siége de Senlis, & mourut à Paris en 1418.

2. JACQUES, Sire & Ber d'AUXY, suivit, comme son frere, le

parti du Duc de Bourgogne, & étoit en sa Compagnie en 1421, à la rencontre, près Mons, en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422, sans enfans d'*Isabelle de Chaumont*, qu'il avoit épousée, le 16 Janvier 1414, fille de *Lyonnel de Chaumont*, Seigneur de Quitry, & de *Robine de Montagu*.

3. Jean, IV du nom, qui suit.

4. Hugues, Seigneur de Gennes, mort en 1466, qui avoit épousé *Marguerite de Regneauville*, le 24 Août 1441, veuve de *Guichard de Fiesfes*, & fille aînée de *Colart*, Seigneur de Regneauville & d'Estrées, qui fut mere de Catherine d'Auxy, alliée à *Louis*, dit *Perceval de Dreux*, Seigneur de Pierrecourt, de la Maison de France.

5. Et Catherine, seconde femme de *Gilles de Mailli*, Seigneur d'Autheville & d'Andinfer, fils de *Gilles de Mailli*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Jeanne de Rely*.

David eut un fils naturel nommé *Jean*, dit *Hector*, vivant en 1400.

X. Jean, Sire & Ber d'Auxy, IV du nom, Seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumechon, &c. fut toute sa vie en grande autorité auprès du Comte de Charolois, & de Philippe, Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier de son Ordre & de la Toison d'Or, en 1445. Le Roi Louis XI le pourvut de l'Office de Maître des Arbalestriers de France. Il vivoit encore en 1420. Il eut de *Jeanne*, Dame de Flavy, de Basentin & d'Averdoing, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de *Flavy*, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne d'Anthoing*, Dame de Maiserolles, qu'il épousa le 17 Septembre 1447,

1. Isabeau, Dame d'Auxy, alliée à *Philippe de Crevecœur*, Seigneur de Querdes, Maréchal & grand Chambellan de France, fils de *Jacques*, Seigneur de Crevecœur, & de *Marguerite de la Tremoille*, sa seconde femme, & qui mourut sans enfans.

2. Et Marie, mariée à *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuse, Gouverneur de Picardie, Prince de Steinhuisen, & Maréchal de France.

Jean, Sire & Ber d'Auxy, IV du nom, eut pour fils naturels, de *Félice de Marchand*, qu'une Généalogie manuscrite dit avoir été sa seconde femme :

1. Jean, Seigneur de Vareilles & de Boussois, dont la postérité a formé quatre degrés.

2. Antoine, Seigneur de la Tour, Capitaine des Archers du Corps de l'Empereur Maximilien, dont la postérité s'est aussi éteinte après trois générations.

3. Georges, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XII, mort sans alliance.

4. Et Marguerite, que son pere maria, le 7 Janvier 1462, à *Charles Bonneteau*, Seigneur de Fellus, près Houdaing, auquel il promit de se démettre en sa faveur de l'Office de Capitaine & Prevôt de la Boissiere, près Béthune.

Branche des Seigneurs DE *MONCEAUX & D'HANVOILLE.*

VIII. De PIERRE D'AUXY, second fils de JEAN D'AUXY, II du nom, & de *Marie d'Encre*, qui fut Seigneur de Monceaux, dont il prit le nom de *Lully*, du chef de sa mere, premier Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Douay, marié à *Françoise de Mailli*, on fait descendre :

1. JEAN, Confesseur du Roi CHARLES VII, Grand Aumônier de France, Evêque, Duc de Langres, & Pair de France, vivant en 1452.

2. Et MATHIEU, qui suit.

IX. MATHIEU D'AUXY, dit de MONCEAUX, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Valenciennes, épousa *Jeanne de Bailleul*, dont,

X. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, I du nom, Gouverneur de Béthune & Sénéchal de Ponthieu, marié à *Catherine de Brimeu*, fille de *Charles de Brimeu*, Gouverneur du Haynault, & de *Marie de Montmorenci*, qui en eut,

XI. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, II du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Martincourt, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, Gouverneur d'Arques, & Trésorier-Général de Picardie, qui épousa, en 1478, *Jeanne de Villiers-l'Isle-Adam*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Villacoublay, & d'*Isabeau de Candillon*, dont,

XII. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, III du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Blacourt, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Genevieve Dauvet*, Dame de Saint-Sanson & de la Bruyere, dont :

1. GUY, qui suit.

2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'*Hanvoille*, rapportée ci-après.

3. Et JEAN, Seigneur de la Villacoublay & de la Houssaye, pere, par *Jeanne de la Haye*, de deux fils, sçavoir : CLAUDE, Seigneur de la Villacoublay, & FRANÇOIS-JEAN, Seigneur d'Ursines, qui ont eu postérité.

XIII. GUY D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, Capitaine de deux cents hommes-de-pied, Maître-d'Hôtel des Rois FRANÇOIS II, & CHARLES IX, épousa *Jeanne de la Châtre*, Baronne de Landon & de Résigny, dont :

1. GASPARD, Seigneur de Monceaux, allié, en 1589, à *Jacqueline d'O*, fille de *Charles*, Seigneur de Franconville, & de *Madelene de l'Hôpital*, dont il n'eut que deux filles, sçavoir : 1. CHARLOTTE, mariée à *Geoffroi de Tiercelin*, Marquis de Brosse, Seigneur de Saveuse, 2. Et SUZANNE, alliée, 1°. à *Adrien-Pierre de Bréauté*, Marquis de Haultes, 2°. à *François Duval*, Marquis de Fontenay-Mareuil, Ambassadeur en Angleterre.

2. Et FRANÇOIS, qui suit.

XIV. FRANÇOIS D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Baron de Landon & de la Houssaye, en Brie, Capitaine de Chevaux-Légers, & Gouverneur de Beauvais, sous HENRI IV, & ensuite des Ville & Cita-

delle de Dieppe, Conseiller d'Etat d'Epée, & Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de son épouse *Jourdaine de Pellevé* :

1. Jean-Louis, Seigneur de Monceaux.

2. & 3. Marie, & autre Marie.

Branche des Seigneurs d'Hanvoile.

XIII. François d'Auxy, I du nom de sa branche, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, second fils de Jean d'Auxy, & de *Genevieve Dauvet*, épousa *Marie Raguier*, fille de *Jacques*, Baron de Poussé, & *de Charlotte de Longuejoue.* Il en eut,

XIV. Guy d'Auxy, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1587, *Suzanne de Soyecourt*, fille de *François*, Seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte de Mailli*, dont,

XV. François d'Auxy, I du nom, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, qui épousa *Marthe-Jeanne de Boufflers*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Boufflers, Grand-Bailli de Beauvais, & de *Françoise de Gouffier.* De ce mariage naquit Adrien, qui suit.

XVI. Adrien d'Auxy-Monceaux, dit le *Marquis d'Hanvoille*, allié en 1646 à *Elizabeth le Grand*, fille de *Henri le Grand*, Seigneur de Saint-Jean de Troux, Conseiller d'Etat, & Intendant de Languedoc, & d'*Anne Danès.* Il fut pere de,

1. François, III du nom, dit le *Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy, dont il obtint l'érection en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1687. Il épousa *Madelene de Jubert-du-Thil*, & en eut Marie-Anne d'Auxy-de-Monceaux, veuve, sans enfans, d'*Angélique-Léon-Antoine de Maulde*, Marquis de Buissiere, Capitaine des Carabiniers, qu'elle avoit épousé en 1717.

2. Jacques, dit le *Marquis d'Auxy*, Seigneur d'Hanvoille, Saint-Sanson, & Martincourt, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & ensuite Colonel du Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, mort le 2 Mai 1745, dans son Château d'Hanvoille, âgé de soixante-douze ans. Il avoit épousé, le 20 Août 1714, *Marie-Madelene de la Grange-Trianon*, fille de *Louis-Armand*, Baron du Plessis-aux-Tournelles, & de *Marguerite-Madelene Joly-Doudeuil*, morte en son Château de Deuil, près Saint-Denis, le 28 Juillet 1753, âgée de soixante-six ans, dont est venue une fille unique, Anne-Madelene-Françoise de Monceaux d'Auxy, mariée, le 16 Juin 1736, à *André-Hercules de Rosset*, Duc de Fleury, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Elle a été Dame du Palais de la Reine, & a plusieurs enfans mâles & femelles.

3. Henri, dit le *Comte d'Hanvoille*, Colonel d'un Régiment de Dragons, qui avoit épousé *Marie-Anne-Madelene de Créqui*, fille de

Louis, Seigneur d'Offen & de Friancourt, & d'*Antoinette de Caulier*, de laquelle il a eu deux filles; la premiere nommée JACQUELINE-LOUISE-CHARLOTTE D'AUXY, mariée, le 5 Avril 1721, à *Claude*, Marquis de *Saint-Blimont*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie : elle est morte le premier Janvier 1739, & son mari, le 10 Mars 1743; la seconde, FRANÇOISE-ELIZABETH-HENRIETTE MARIE D'AUXY, dite *Mademoiselle d'Hanvoille*.

4. JACQUES, Seigneur de la Bruyere & de la Fresnoy, Capitaine de Cavalerie, fit alliance avec *Madelene le Févre*, dont il a eu pour fille unique ANNE-MADELENE-FRANÇOISE D'AUXY, Dame d'honneur de DIANE d'ORLÉANS, Princesse de Conti. Elle a épousé, le 9 Mars 1720, *Jacques-Charles*, Marquis de *Créqui*, Seigneur de Souverain-Moulin, Chambellan du Duc d'Orléans, en 1732; Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & chef de la Maison de Créqui; dont deux filles, *Marie de Créqui*, née le 27 Juin 1731, & *Madelene-Françoise de Créqui*, née le 24 Février 1737.

5. Et MARTHE, alliée à *Georges du Fay*, Comte de Maulevrier, Seigneur du Tailly.

Cette Généalogie est extraite du tome VIII des *Grands Officiers de la Couronne*, pag. 104 & suiv. Mais la branche des MONCEAUX est une addition qui y a été faite par le feu Président *du Rey-de-Noinville*, Académicien Honoraire des Inscriptions & Belles-Lettres.

Les armes sont : *échiqueté d'or & de gueules.*

Les Auteurs du Marquis d'AUXY, Cordon-Bleu, pere de la Duchesse *de Fleury*, de la branche des Seigneurs de MONCEAUX, portoient : *Un écusson en abîme d'azur, chargé d'un autre écusson d'argent*; & la Duchesse de Fleury, ainsi que son pere, seulement d'AUXY, portoit : *échiqueté de 25 traits, or & gueules.*

AYCELIN-MONTAGU : ancienne Maison d'Auvergne, qui a donné, dans la personne de GILLES AYCELIN, un Garde des Sceaux de France & un Archevêque de Rouen. PIERRE AYCELIN, Seigneur de Bressolie en 1261 & 1280, épousa *N.... Flotte*, dont il eut :

GUILLAUME & GILLES-AYCELIN : celui-ci fut Prevôt de l'Eglise de Clermont en 1285, Archevêque de Narbonne en 1290, & de Rouen en 1311; Garde-des-Sceaux le 26 Février 1309; Député, en 1299, avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Evêques d'Amiens & d'Auxerre, pour négocier un Traité de paix ou de tréve avec le Roi d'Angleterre. Il fonda le Collége de Montagu, à Paris, en 1314, & mourut le 23 Juin 1318. Voyez l'*Histoire des Chanceliers*, par Duchêne, pag. 265. *Gal. Christ.* édition de 1656, tom. 1. pag. 386 & 592.

Cette Maison, qui n'a fourni que six degrés, s'est éteinte dans la personne de LOUIS AYCELIN, Seigneur de Montagu, de Listenois, & de Chastel-Odon, Gouverneur du Nivernois en 1421, mort en 1427, laissant de *Marguerite de Beaujeu*, une fille appellée JEANNE AYCELIN, mariée en secondes noces à *Charles de Mello*, Seigneur de Saint-Bris.

Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI. pag. 67.

Les armes : *de sable, à trois têtes de lion, arrachées d'or, & lampassées de gueules, 2 & 1.*

— AYDIE ou AIDIE en Périgord : cette ancienne Noblesse a formé plusieurs branches : celle d'Aydie en Béarn qui est la souche ; celle d'Aydie d'Agnoas en Marsan, éteinte ; celle d'Aydie en Perigord, qui subsiste ; celle d'Aydie-Betoulin, qui subsiste ; celle d'Aydie-de-Mendose, éteinte ; celle d'Aydie-de la-Pouche, aussi éteinte : ces deux dernieres sorties de celle d'Aydie-de-Betoulin. Voici ce que nous apprend, sur une partie des branches de cette Maison, un Mémoire imprimé qui nous a été adressé le 3 Septembre 1766, par M. l'Abbé d'Aydie, de la branche d'Aydie-Betoulin.

I. Arnaud d'Aydie, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, I du nom, dont il soit fait mention, étoit frere, autant qu'on le peut conjecturer, d'un autre noble Arnaud, Seigneur d'Aydie, sur la frontiere d'Armagnac, dont la postérité sera rapportée ci-après, sous le nom d'*Aydie-Riberac*. Il eut pour femme *Miramonde d'Agnoas*, dont naquirent ;

1. Bernard, qui suit.

2. Jean, qui servoit en 1399. Il en est fait mention dans une charte du Roi pour le Château de Lourde en Bigorre, de 1407 ; & dans un extrait de la Chambre des Comptes de Bourgogne, de 1426.

3. Et Marguerite, qui vivoit en 1447.

II. Bernard ou Berdolle d'Aydie, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, reçut donation pour lui & pour les siens, en considération de ses agréables services, de *Gaston*, Prince de *Foix*, Vicomte de Béarn & de Marsan, qui le qualifie de son *Cavalier* ou *Ecuyer*, des droits qu'il pouvoit prétendre par maniere de commise ou autrement sur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances. Il en obtint Lettres Patentes dudit Prince, datées de Pau, le 30 Novembre 1367 ; & autres datées aussi de Pau, les 16 & 18 Mai 1371, & 15 Décembre 1377, en conséquence desquelles il fut mis en possession des droits que ledit Prince de *Foix* lui avoit donnés. Il est aussi qualifié de *Donzel* dans un acte du 16 Mai 1371, passé au Château-Major du Mont-de-Marsan. On croit qu'il avoit épousé une Demoiselle de la Maison *de Foix*, attendu que l'on trouve sur la porte du Château d'Agnoas un écusson très-ancien, écartelé au *1, d'or, à trois pals de gueules*, qui sont les armes de la Maison *de Foix* ; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que ledit Bernard d'Aydie étoit Ecuyer ou Chevalier du Comte de Foix, Vicomte de Béarn & de Marsan, & Souverain du Pays. Il eut pour enfant, Pées, qui suit.

III. Pées d'Aydie, Chevalier, Seigneur & Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, qualifié *noble & puissant Seigneur* en 1399, servoit en 1444 & 1447. Il paroît par un Acte du 12 Décembre 1399, qu'il paya aux héritiers de *Miramonde*, Dame d'*Agnoas*, sa grand'-mere, le restant du prix de certains biens, fiefs & rentes, situés en Artès-Gaston, dits la Fosse,

que **Bernard Aydie**, son frere, avoit achetés pour vingt-quatre francs Bordelois, & dont il leur devoit partie; & ils l'en mirent en possession avec les solemnités requises & accoutumées. On ignore le nom de sa femme; mais ses enfans furent:

1. **Bertrand**, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, Capitaine de cinquante hommes-d'armes; il servoit en 1454, 1459 & 1461: son pere testa en sa faveur, & lui-même fit donation à **Lubat**, son neveu, fils aîné de **Pey-Arnaud**, son frere qui suit, de tous ses droits sur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances, pour la somme de 500 florins d'or, sous réserve de retour en cas de survie. Cet acte fut passé au lieu de Cazeres, en présence de noble & puissant Seigneur *Jean de Béarn*, Seigneur de Ponteaux; de noble **Bertrand**, Seigneur d'Aydie, frere d'**Odet**, Comte de *Comminges*, de la branche d'*Aydie-de-Riberac*, mentionnée ci-après; de noble *Archambault-de-Lamensans*, Seigneur de Castandet; de noble Seigneur de *Bahus*, & autres Seigneurs de marque, le 29 Mars 1454.

2. **Pey-Arnaud**, qui suit.

3. **Jean-Fontaner**, Ecuyer, Seigneur de Poilabrin en Chalosse;

4. **Fontaner**, Ecuyer, Seigneur de Biat en Marsan;

5. Et pour sœur, **Navarre**, mariée en 1447, avec noble *François de Bahus*, en Chalosse.

IV. **Pey-Arnaud d'Aydie**, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, servoit en 1454. On n'a pu découvrir quelle alliance il avoit faite; il laissa pour enfans:

1. **Lubat**, qui suit.

2. **Jean**, II du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, qui obtint, en considération de ses bons & agréables services à la guerre, un Office de Maître-d'Hôtel du Roi. Il épousa *Isabelle de Pellagrue*, fille de *Guillaume de Pellagrue*, Chevalier, Seigneur d'Aymet, avant 1523.

3. **Pierre**, dit *le Capitaine Agnoas*, chef de gens de guerre à l'armée de Naples, en 1496, sous M. le Duc de *Montpensier*, qui la laissa au Château neuf avec deux mille hommes de garnison, lorsqu'il se retira en France.

4. **Arnaud-Guillaume**, Evêque d'Aire en Chalosse. Il fit beaucoup de réparations à la maison de S. Grions, Collégiale de son Diocèse, où il restoit, ne pouvant habiter à Aire, à cause des troubles des guerres. *Aymard*, en sa *notice* (*utriusque Vasconiæ*) dit qu'il fut nommé en 1516, & qu'il occupa ce siége environ douze ans.

V. **Lubat d'Aydie**, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, baron dudit lieu, d'Artès Gaston & Ayres, fils aîné & héritier de **Pey-Arnaud**, rendit hommage pour la Terre d'Agnoas, appartenances & dépendances, le 25 Août 1472, à **Madelene de France**, Princesse de Vianne, fille & sœur de Rois de France, en qualité de tutrice de son fils, *François-Phœbus*, Comte de Foix, Prince de Vianne. &c. Il obtint de cette Princesse le droit & faculté de bâtir & rebâtir un pont sur la riviere du Midour, &

d'enlever le droit de pontage par Lettres-Patentes datées d'Orthès, du 15 Juin 1484, écrites en Gascon. Il fut aussi Bailli de Labour, Gouverneur de la Ville, Château, Tour & Pont Saint-Esprit de Bayonne, sous les ordres d'ODET d'AYDIE, Comte de Comminges. Il fonda une Chapellenie dite de *Biat*, dans sa Terre d'Agnoas, sous l'invocation de *Sainte Léocarde*, patronne dudit lieu, pour le repos de son ame & de celle de ses ayeux; pour l'entretien de laquelle Chapellenie, il affecta certaines rentes, dîmes & fiefs, sous la réserve de nomination du Chapelain, pour lui & les siens, & les enfans de sa famille & du nom d'AYDIE, tant qu'il y en auroit. Cette fondation fut approuvée par l'Evêque d'Aire & ses grands Vicaires, qui agréerent la présentation qu'il leur fit d'ALIDUS d'AYDIE, fils de BERTRAND, son oncle, pour Chapelain de ladite Chapellenie. Cet acte est du 17 Décembre 1486. Il rendit hommage le 15 Juillet 1488, pour les Seigneuries d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres, à la Princesse de Vianne, entre les mains de *Pées de Béarn*, Grand-Suidé & Conseiller de ladite Princesse, Grand-Sénéchal de Nébousan & de Gavardan, & son Commissaire avec les autres Gentilshommes du pays de Marsan. Il fut appellé *le quatrieme Gentilhomme de la Sénéchaussée*, à cause de sa Baronnie d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres. Il épousa, le 12 Novembre 1474, BERTRANDE D'AYDIE, fille de BERTRAND, Seigneur d'Aydie en Béarn, dont:

1. PIERRE qui suit.

2. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, qui avoit racheté certains fiefs à la Fosse, & vivoit en 1504 & 1512; il étoit mort avant 1514.

3. Et MIRAMONDE, mariée avec noble *Bernard de Borghèse*, de l'illustre famille qui a donné un Pape.

VI. PIERRE D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, transigea, en qualité d'héritier de défunt noble LUBAT D'AYDIE, son pere, Seigneur d'Agnoas, avec noble *Guilhem-Arnaud de la Borde*, Seigneur de Tampouy, au sujet du Moulin de Pleguebern, qui lui fut adjugé & à ses héritiers, à condition qu'il quitteroit audit Seigneur de Tampouy un franc-fief qu'il prétendoit sur ses biens, & qu'il lui payeroit vingt écus au soleil, sous promesses & obligations contenues au compromis passé entre parties. Cet acte passé en présence d'arbitres, élus par les parties, est du 13 Janvier 1514. Il servit à l'armée de Naples avec le Comte de *Lautrec* en 1514, & années suivantes, & se retira après la campagne sur ses terres, où il mourut en 1535. Il avoit contracté alliance avec Demoiselle *Bourguette de Saint-Aubin*, fille de Messire *Jean de Saint-Aubin*, Seigneur dudit lieu en Armagnac, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit.

2. JEAN, Seigneur d'Agnoas, mort avant son frere.

3. Et ARNAUD, Religieux de S. Benoît, Prieur de Roquefort en Marsan, qui transigea avec son neveu au sujet de quelqu'argent qu'il avoit prêté à son frere PIERRE d'AYDIE, Seigneur d'Agnoas.

VII. PIERRE D'AYDIE, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas,

d'Agnoas, Artès & Ayres, paya, en 1535, des dettes de feu son pere, en qualité de son fils & de son héritier universel. Il fournit son dénombrement en la Ville du Mont-de-Marsan entre les mains de M. *Dominges de Mesmes*, Conseiller ordinaire du Seigneur Vicomte de Marsan, pour sa Terre & Seigneurie d'Agnoas, appartenances & dépendances, sous l'hommage d'un levrier blanc, le 25 Février 1538. Il retira beaucoup de fiefs engagés par son pere & certains particuliers, & s'arrangea avec noble *François de Montemer*, Seigneur d'Ozellac, son créancier. Il avoit épousé, en 1535, Demoiselle *Louise de Villieres*, fille pupille de noble *Odet de Villieres*, Chevalier, Seigneur de Lagraulas, Mons & Moissanes, petite niéce du *Cardinal de Villieres*, un des grands hommes de son tems, dont le frere aîné *Jean de Villieres*, Seigneur de Lagraulas avoit épousé *Bourguine de Pardaillan-Gondrin*; & le cadet, *Jean de Villieres*, Seigneur de Camicas, Chambellan du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne, Demoiselle *Jeanne d'Armagnac*, Dame de Termes; & la sœur, *Anne de Villieres*, Messire *Gouy de Faudoas*, Seigneur d'Avensac. PIERRE, II du nom, eut de son épouse:

1. ARNAUD, Seigneur d'Artès, qui, au nom de BERNARD, son frere, qui suit, & de Dame *Louise de Villieres*, sa mere, exerça, en 1560, le rachat de certains fiefs engagés par feu son pere. Il fut aussi présent à la vente que fit, le 30 Novembre 1571, Messire *Augier de Pardaillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, Vicomte de Juliac, Seigneur de Panjas, de Castelnau & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, mari de FRANÇOISE d'AYDIE Vicomte de Riberac, Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom, à noble *Barthelemi de Lavardac*, Ecuyer, Sieur de Bétoulin, & de certains biens situés en Eause; il étoit mort avant 1580.

2. BERNARD, qui suit.

3. Et Un autre BERNARD, cité dans de certains actes.

VIII. BERNARD D'AYDIE, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, racheta certains fiefs engagés par feu son grand-pere conjointement avec *Louise de Villieres* sa mere. Il reçut une commission du Maréchal de *Montluc*, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant-Général dans la Province de Guyenne, pour faire désarmer les Religionnaires dans son pays, & leur faire observer les Edits du Roi ce concernant; elle est datée de 1568. Il fit alliance avec *N.... de Carles-de-d'Aubeze*, fille de *Charles-Louis de Carles-de-Roquette*, Seigneur de Carles & d'Aubeze, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. GUILLAUME, Ecclésiastique. Il se pourvut en Cour de Rome le 4 des Nones de Mars 1601, & obtint la Chapellenie de *Sainte-Léocarde* d'Agnoas, fondée par LUBAT d'AYDIE, son bisayeul, à laquelle, sans doute, on avoit négligé de le nommer. Il en fut mis en possession en vertu du titre qu'il en avoit obtenu en Cour de Rome.

3. GASPARD, auteur de la branche de *Bétoulin*, rapportée ci-après.

4. JEANNE, mariée, en 1615, avec *Charles de Pardaillan-de-Gondrin*, Seigneur, Marquis de la Motte & de Bretagne;

5. Et MARIE, morte avant 1612.

IX. FRANÇOIS D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, conserva, par l'accord qu'il fit avec GASPARD d'AYDIE, son frere, la Terre & Baronnie d'Agnoas, Artés & Ayres. Il eût de sa femme, dont on n'a pu trouver le nom:

1. GUILLAUME, qui suit.

2. SUSANNE, mariée avec *François de Carles-d'Aubeze*, de la Ville de Libourne, le 27 Juin 1621.

3. MARGUERITE, qui se retira chez Madame de *Carles*, sa grand'-tante.

4. Et MERCURE, dit *le Chevalier d'Agnoas*. Il ne se maria pas.

X. GUILLAUME D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artés & Ayres, fils aîné de FRANÇOIS d'AYDIE, eut de son mariage avec *Marie de Montlezun*, fille de *Louis-Odet de Montlezun*, Seigneur, Baron de Campagne, Projan, & autres lieux en Armagnac, qu'il avoit épousée le 27 Septembre 1622,

LÉOCADE, mariée, en 1661, avec Messire *Jean de Fumel*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Tarrade, morte sans postérité.

GUILLAUME, son pere, se remaria avec Demoiselle *Jeanne de Bartheau-de-Sala*, d'une Maison noble au pays de Marsan, de laquelle il ne laissa point d'enfans, & la branche d'Aydie d'Agnoas fut éteinte en sa personne.

Branche des Seigneurs D'AYDIE-DE-BÉTOULIN.

IX. GASPARD D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Ayres & de Bétoulin, transigea avec FRANÇOIS d'AYDIE, son frere aîné, au sujet des droits & prétentions qu'il avoit sur la succession de ses pere & mere, & reconnut avoir reçu de lui la somme de deux mille cent soixante-six écus d'or, tant à compte des droits à lui légués par son pere, que pour toute légitime & supplément d'icelle qui pouvoient lui appartenir. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1592, *Jeanne de Lavardac*, fille de noble *Barthelemi de Lavardac*, & de Dame *Hilaire de Lavardac*. Elle le laissa pere de cinq enfans, sçavoir,

1. JEAN, qui suit.

2. Un autre JEAN, Capitaine & Sergent-Major dans un Régiment, mort sans alliance.

3. BARBE, nommée dans un acte de 1621.

4. ISABEAU, nommée au même acte.

5. Et ANNE, mariée avec *Joseph de Pardaillan-de-Gondrin*.

X. JEAN D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias, &c. dit *le Capitaine Bétoulin*, fut Capitaine & Sergent Major au Régiment de Riberac. Il fit alliance, par acte passé le 20 Octobre 1615, avec Mademoiselle *Catherine de Savere*, qui lui porta en dot les Terres de Las-Plantas

des & de Gaudous. Il testa le 12 Septembre 1635, avant de partir pour la Hollande, & mourut en 1683. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, qui suit.

2. JEANNE, mariée avec *Jean de Mendosse*, d'une illustre famille d'Espagne.

3. MARTHE, nommée au testament de son pere.

4. Et CÉCILE, morte jeune.

XI. PHILIPPE D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous & de Las-Plantades, transigea, le 14 Juillet 1652, avec *Jean de Mendosse*, son beau-frere, mari de sa sœur JEANNE d'AYDIE. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, daté de Montauban, le 1 Mars 1667. Il s'allia, le 15 Juillet 1652, avec *Louise de Luppé-du-Castillon*, d'une famille noble des plus anciennes de la Province, & illustre par ses alliances, & fille de Messire *Renaud de Luppé*, Chevalier, Seigneur du Castillon-Sainte-Cristie, & de *Madelene de Pardaillan-Gondrin*. Suivant son testament du 10 Septembre 1688, elle eut sept enfans qui sont :

1. GASTON, Seigneur de Gaudous, qui transigea avec sa mere en 1676.

2. CHARLES, qui suit.

3. MADELENE, mariée à noble *Paul de Lartigue*, d'une très-ancienne & très-noble Maison du Condomois, qui testa le 7 Mars 1696.

4. JACQUES, Sieur de Pouy, qui avoit servi.

5. MARIE, qui vivoit en 1689.

6. MARION, qui transigea avec son frere en 1693.

7. Et REYNAUD, Seigneur de Las-Plantades, marié avec *Marie de Mendosse*, Dame du Viau, sa cousine-germaine, de laquelle il eut 1. REYNAUD, mort sans hoirs, après avoir servi long-tems; 2. LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Viau, qui servit, & fut marié avec l'héritiere *de la Touche*, dont il eut des enfans, morts sans lignée; 3. Et ANTOINE, qui avoit aussi servi avec ses freres.

XII. CHARLES D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de la Beze & de Bétoulin, Seigneur de Las-Plantades & de Gaudous, épousa, le 4 Mai 1669, par contrat passé au Château de Bétoulin, Demoiselle *Marie de la Barthe-d'Escagnan*, fille de feu noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur d'Escagnan, & de Demoiselle *Fleurette de l'Eglise*. Elle testa le 11 Mai 1685, nomma pour son héritier *François d'Aydie*, rapporté ci-après, & légua à chacune de ses filles 1100 livres. CHARLES d'AYDIE épousa en secondes noces Demoiselle *Thamar Ducos*. Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS D'AYDIE, héritier de sa mere, qui mourut jeune.

2. ANNE, devenue héritiere, par la mort de son frere, de la moitié des biens de ses pere & mere. Elle épousa à Eause *Jean-François Ducos*, Sieur de Lartigue, Avocat en Parlement.

3. Et JEANNE, qui étoit au Couvent de Gondrin avec sa sœur.

CHARLES D'AYDIE, qui fut assigné pardevant M. d'*Herbigny*, Inten-

dant de Montauban, pour faire preuve de sa noblesse, & qui obtint sa décharge le 25 Février 1694, eut de son second mariage :

4. CHARLES, mort jeune.
5. FRANÇOIS, qui vivoit en 1718.
6. JACQUES, qui suit.
7. MARGUERITE, Religieuse Ursuline à Gondrin.
8. Et JEANNETON, mentionnée au testament de son pere, qui testa en 1694, & rappella ses enfans du second lit, à qui il laissa, ainsi qu'à ANNE, sa fille du premier lit, une légitime telle que de droit, & légua à *Thamar Ducos*, sa seconde femme, une somme de 3000 liv. à prendre sur les donations que lui avoient fait Dame *Louise de Luppé*, sa mere, & Demoiselle MARION D'AYDIE, sa sœur. Il finit par instituer Noble CHARLES d'AYDIE, son fils aîné, son héritier général & universel, comme il conste audit acte. Ce CHARLES, comme on l'a dit plus haut, mourut jeune; & JACQUES, son cadet, dont il va être fait mention, lui succéda.

XIII. JACQUES D'AYDIE, Sieur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous, fournit ses preuves de noblesse pardevant M. *de Sanson*, Chevalier, Conseiller du Roi, Intendant de la Généralité de Montauban, qui conclut, le 22 Juin 1699, au relaxe. Il servit d'abord en qualité de volontaire au Régiment d'*Artagnan*, Compagnie de *Sariac*, son allié, & successivement en qualité d'Enseigne, par Lettres du 8 Avril 1713; & d'Aide-Major. Il quitta, quelque tems après, le service pour se marier, & vaquer à ses affaires domestiques. Il épousa à Gondrin, le 8 Janvier 1718, *Marie-Madelene de Melignan*, fille de *Jacques*, & de *Marie Filliot*. Il testa au Château de Bétoulin, le 10 Février 1727, & son épouse le 28 Mars 1730. Elle s'étoit remariée avec noble *Louis de l'Art-de-la-Barthe-de-Caseaux*, à qui elle laissa la conduite de ses enfans en mourant. Elle déclara dans son testament avoir de son premier mariage avec JACQUES d'AYDIE, Sieur de Bétoulin, un garçon & une fille, nommés :

LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR, qui suit.

Et JEANNE, Religieuse Professe depuis 1746, au Couvent de Sainte-Claire de la ville de Castelnau-de-Magnorac.

Elle légua à cette JEANNE, ainsi qu'à ses deux autres enfans du second lit, une somme de 1500 liv. à chacun, & laissa la jouissance de ses biens au Sieur de l'*Art-de-Caseaux*, son mari, jusqu'à la majorité de LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE-DE-BÉTOULIN, qu'elle fait, institue, & nomme son héritier.

XIV. LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE, Chevalier, Sieur de Lias & de Bétoulin, institué héritier universel par le testament de son pere & celui de sa mere, épousa, le 12 Octobre 1745, Demoiselle *Marie Boyer*, fille aînée de feu *Pierre Boyer*, & de *Marguerite de Fechens*. Elle testa le 16 Octobre 1762, & fut mere de douze enfans, dont sept morts en bas âge :

1. JEAN BAPTISTE, dit l'*Abbé d'Aydie*, Clerc tonsuré du Diocèse d'Auch.

2. N.... mort jeune.

3. JEAN-MARIE FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Aydie*, né en 1755.

4, 5, 6 & 7. N..... N..... N.... & N.... morts jeunes.

8. ANNE, dite *Mademoiselle d'Aydie*, au Couvent de Sainte-Ursule à Condom, née en 1747.

9 & 10. N..... & N..... mortes jeunes.

11. MARIE-ANNE, née le 17 Avril 1759.

12. Et ELIZABETH, dite *Mademoiselle de Lias*, née le 2 Octobre 1760.

Les armes : *de gueules, aux quatre lapins courants, d'argent, l'un sur l'autre. L'écu est surmonté de son timbre, orné d'un heaume d'argent grillé d'or, accompagné de ses lambrequins de gueules & d'argent.*

Branche des Seigneurs D'AYDIE-RIBERAC.

I. ARNAUD D'AYDIE, Seigneur d'Aydie sur la frontiere d'Armagnac, probablement frere aîné de l'autre ARNAUD d'AYDIE, Seigneur d'Agnoas, dont nous venons de donner la filiation, rendit hommage au Comte de Foix l'an 1345.

II. ODET D'AYDIE, Comte de Comminges, Amiral de Guyenne, épousa, en 1457, *Marie de Lescun*, qui lui apporta la Seigneurie de Lescun, dont il prit le surnom. Il s'est rendu célébre sous les régnes de CHARLES XII & de LOUIS XI. Il mourut âgé de plus de soixante-dix ans, avant le 25 Août 1498. Il ne laissa que des filles.

II. ODET D'AYDIE, dit *le Jeune*, son frere puîné, qui se qualifie issu du sang d'*Armagnac* & des Comtes de *Comminges*, épousa, le 14 Février 1488, *Anne de Pons*, Vicomtesse de Riberac, dont les descendans ont pris le nom. Il eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. PIERRE, tué devant Pavie en 1524.

3. GEOFFROY, auteur de la branche d'*Aydie Guitinieres*.

4. Et N..... mort Evêque de Sarlat en 1529.

III. FRANÇOIS D'AYDIE-DE-RIBERAC, Chevalier, fils aîné d'ODET, Vicomte de Riberac, étoit dans Metz, lorsque CHARLES QUINT vint en faire le siége. Il eut de son épouse, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui servit à la bataille de Saint-Quentin, à la tête de deux Compagnies de pied. Il n'eut qu'un fils, blessé dans le fameux duel des Mignons de HENRI III, le 27 Avril 1578, qui mourut le lendemain.

2. Et CHARLES, qui suit.

IV. CHARLES D'AYDIE, Vicomte de Riberac, eut, entr'autres enfans :

1. ARMAND, qui suit.

2. Et GUY, auteur des Seigneurs des *Bernardieres*, rapportés ci-après.

V. ARMAND D'AYDIE, créé Comte de Riberac en 1595, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1619, député de la Noblesse du Périgord aux Etats-Généraux

tenus à Paris en 1614, mourut en 1628, au siége de la Rochelle. Il eut quatre fils de *Marguerite de Foix*, son épouse :

1. Frederic, tué dans la tranchée au siége de Montauban.

2. Jacques-Louis, Vicomte de Riberac, tué à la défense de Casal.

3. François, qui suit.

4. Et Antoine, Vicomte de Riberac, qui fut blessé à Montauban en commandant un parti. Il vivoit encore le 28 Avril 1684. Il n'eut point d'enfans d'*Antoinette-Renée de Gruel*, des Seigneurs de la Fretta, sa femme.

VI. François d'Aydie, Comte de Riberac, servit à l'âge de quatorze ans dans le Régiment de son pere, au siége de la Rochelle, en qualité de Capitaine. Il commanda le Régiment dans Casal, après son frere aîné. Il fut un des ôtages donnés aux Espagnols, lors du Traité de Casal. Il servit en Flandres, en Italie & en Guyenne. Il produisit ses titres de Noblesse en 1666, devant le Subdélégué de l'Intendant de Guyenne. Il vivoit en 1684 : il eut d'*Anne Raymond*, son épouse,

VII. Joseph-Henri-Odet d'Aydie, dit *le Marquis de Riberac*, âgé de trente-trois ans en 1683, & Capitaine au Régiment du Roi, ayant été blessé à la bataille de Senef. Il se retira dans ses Terres, où il vivoit encore à la fin de l'année 1717. Il avoit une sœur nommée Françoise *d'Aydie*, morte en l'Abbaye de Saintes.

Branche des Seigneurs DES BERNARDIERES.

V. Guy d'Aydie, second fils de Charles d'Aydie, Comte de Riberac, épousa *Marguerite Audier*, Dame de Moncheuil, dont Armand, qui suit.

VI. Arnaud d'Aydie eut pour seconde femme, *Jeanne de Clermont-Vertillac ;* dont,

VII. Amé-Blaise d'Aydie, appellé *Comte de Riberac*, Comte de Benauge, Baron de Rions, mort le 27 Juin 1719, qui avoit épousé *Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent ;* dont,

VIII. Charles-Antoine-Armand-Odet d'Aydie, Comte de Riberac, marié, le 10 Janvier 1714, à *Judith-Elisabeth de Bar*. Il est mort le 1 Novembre 1754, à sa Terre de la Ville-aux-Clercs, âgé de 70 ans. Il avoit été Colonel d'un Régiment d'Infanterie : sa veuve est morte à Montauban, le 27 Novembre 1759, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il a laissé,

IX. Blaise d'Aydie, Comte de Benauge, Seigneur des Bernardieres & de Moncheuil, Baron de Rions, mort le 27 Juin 17 10, laissant, pour second fils, de *Marguerite-Louise-Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent*, morte le 6 Février 1732,

X. Sicaire-Antonin-Armand-Auguste-Nicolas d'Aydie, Comte de Rions, né le 22 Septembre 1692, qui a été Lieutenant des Gardes-du-Corps de Madame la Duchesse de Berri, puis son premier Ecuyer, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1728. Et se démit du Gouvernement de Coignac.

Branche des Seigneurs DE GUITINIERES.

III. GEOFFROI D'AYDIE, troisieme fils d'ODET d'AYDIE, dit *le Jeune*, frere de l'Amiral de Guienne, & d'ANNE DE PONS, Dame de Riberac, a fait la branche des Seigneurs de Guitinieres. De lui descend ANTOINE d'AYDIE, Vicomte de Guitinieres & de Castillon. Il épousa *Jeanne de Montagne*, fille de N.... *de Montagne*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, morte en 1614.

Les armes de la branche d'AYDIE-DE-RIBERAC sont: *de gueules, à quatre lapins courants d'argent, l'un sur l'autre, sur un écartelé de* Comminges *& d'*Armagnac.

—AYELLE ou AYALA (D'). Suivant *un Mémoire envoyé*, cette Maison est une des plus illustres, tant par les alliances avec les Rois de Naples, de Castille, d'Arragon, & d'Espagne, que par les premiers emplois qu'elle a possédés, dans le Royaume de Sicile. Elle y a exercé les charges de Connétable, de Grand Maître, de Chambellan, & de Maréchal. Elle n'a pas moins été puissante par les Châteaux & Forteresses considérables dont elle a joui, comme Attavilla, Montachel, Montmorisque, la Roque-Gilbert près la riviere de Pistaria, le Château de la Pétine, &c. Ces Places & Châteaux ont été la récompense des services signalés qu'elle a rendus.

En 1390, PIERRE-LOPEZ D'AYELLE, Chevalier notable & de grande érudition, est appellé entre les Grands d'Espagne, pour rechercher le testament de JEAN, pere de HENRI III, Roi de Castille, auquel il avoit signé au siége de Silloriquo, le 21 Juillet 1385. Il fut aussi Grand-Chancelier de Castille.

PERO-LOPEZ D'AYELLE, Comte de Fuensaldaigne, Gouverneur de la Province de Guipuscoa & de Tolede, introduisit dans cette ville l'Infant HENRI D'ARRAGON. Sa femme Dona *Maria-Silva* étoit de la Maison des Comtes de *Cifuentez*, fondue dans *Spinola-Saint-Pierre*. AGNÈS D'AYELLE, épousa ALPHONSE-HENRIQUEZ, Prince du Sang, & Grand-Amiral de Castille.

En 1460. ANTOINE D'AYELLE, ayant suivi le parti de FERDINAND D'ARRAGON au Royaume de Sicile, perdit ses Terres, qui furent confisquées au profit de FRANÇOIS D'AYELLE, qui suivoit le parti de RENÉ, fils aîné du Roi de Sicile.

En 1476, FERDINAND D'AYELLE, fils du Maréchal Dom GARCIA D'AYELLE, accompagna le Roi FERDINAND D'ARRAGON dans son voyage de Biscaye.

Sous le Cardinal *Ximénès*, grand Ministre d'Etat, & Gouverneur d'Espagne, GUILLAUME d'AYELLE fut fait Comte de Goméra, une des Isles fortunées ou Canaries; &, du régne de CHARLES D'AUTRICHE, DIEGO LOPEZ D'AYELLE étoit en Flandres en 1429.

Sous JEAN, Roi de Castille, PERO-LOPEZ D'AYELLE, Maréchal du Royaume, fut Ambassadeur en Navarre & Arragon.

En 1476, Dom PEDRO D'AYELLE, Commandeur de l'Ordre de Saint-

Jacques, défendit Madrid, sous le régne de FERDINAND & d'ISABELLE, Roi & Reine d'Espagne; & dans le même-tems, DIEGO-LOPEZ D'AYELLE est nommé entre les grands Capitaines de son tems.

RICHARD D'AYELLE, Maréchal du Royaume de Sicile, & Grand-Maître de la Maison du Roi LADISLAS, fut pere de LOUIS D'AYELLE, Grand-Chambellan de Sicile, qui de *Marguerite de Gisvalde*, sa femme, eut

FRANÇOIS D'AYELLE, auquel JEAN, fils de RENÉ, Roi de Naples, donna, en 1460, la moitié de la Ville de Pétine, avec sa forteresse, en considération des services qu'il avoit rendus au recouvrement des Royaumes de Naples & de Sicile.

RICHARD D'AYELLE, son frere, Gouverneur des Salines de Salerne, fut pere d'un autre FRANÇOIS D'AYELLE, & ayeul de FRANCISQUE D'AYELLE, Comte Napolitain, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, Roi de France & de Pologne, qui, s'étant trouvé engagé dans le parti de JEAN CARRACIOLI, Prince de Melphes & de Salerne, par sa femme *Eléonore de Saint-Severin*, se réfugia en France sous FRANÇOIS I. CHARLES-QUINT donna la confiscation de ses biens au Duc d'*Albe*, desquels il fut totalement exclus par la paix de Cambray, en 1559, ainsi que *Ferrando Pagan* ou *Pagana*. Ledit FRANCISQUE D'AYELLE avoit épousé *Portia Pagana*, Demoiselle Napolitaine, de la Ville de Salerne, dont est née,

VICTOIRE D'AYELLE, une des filles-d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS; & son mariage fut accordé, du consentement de la Reine, qui lui promit vingt mille livres, le 12 Février 1580, avec *Camille de Fera*, Chevalier, Baron de Rouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & son Ambassadeur en Turquie. *Voyez* FERA-DE-ROUVILLE.

La Maison d'AYELLE porte: *d'argent, à deux loups passans l'un sur l'autre, de sinople, à la bordure de gueules, chargée de huit sautoirs d'or*. Plusieurs branches ont, *les loups passans au naturel*.

Voyez l'Histoire Générale d'Espagne, par *Louis de Mayerne-Turquet*, imprimée en l'an 1587, & les preuves de Malte, de *Victor de Fera-de-Rouville*, reçues au Temple en 1692. Tous les brevets des charges dont on a parlé sont en original au Château de Rouville, en Beauce, & relatés dans les preuves du Commandeur de *Fera-de-Rouville*.

*—AYEN: Terre, Seigneurie & Châtellenie acquise, en 1581, par *François de Noailles*, Evêque de Dax, de HENRI IV, alors Roi de Navarre. Par Lettres de Mars 1593, registrées le 13 Novembre 1598, en la Chambre des Comptes, cette Terre & Seigneurie fut érigée en Comté en faveur de *Henri*, Seigneur de *Noailles*, Lieutenant-Général & Gouverneur de Rouergue. Par Lettres de Décembre 1663, le Comté d'Ayen fut érigé en Duché-Pairie, sous le nom de *Noailles*, en faveur d'*Anne de Noailles*, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, mort le 15 Février 1678; & en 1737 les Baronnies & Vicomtés de Noailles

Noailles, Noillac, Salaignac & Carlus, furent érigées en titre de Duché héréditaire non-Pairie, sous le nom d'*Ayen*, en faveur de *Louis de Noailles*, aujourd'hui Duc de *Noailles*, fils aîné du feu Maréchal. *Voyez* NOAILLES.

—— AYMER-DELA-CHEVALLERIE, en Poitou : par les titres & contrats de mariage qui existent de cette famille, suivant *un Mémoire* qui nous a été communiqué, l'origine de sa noblesse paroît remonter plus loin que l'an 1350.

I. Pascaut Aymer, Ecuyer, Seigneur de Saint-Rhüe, né à Saint-Maixent en Poitou, laissa, en 1350, à Jean Aymer, son fils aîné, la Terre de Saint-Rhüe. On a une transaction en parchemin, du 29 Novembre 1410, entre Jean Aymer, & Pascaut Aymer, où ils sont qualifiés du titre de *Varlets*. On voit à la page 6 de l'Arrêt rendu par la Chambre Souveraine des Comptes de Dôle, en Franche Comté, en date du 20 Octobre 1741, où tous les titres de noblesse des Aymer-de-la-Chevallerie ont été produits, vérifiés & enrégistrés, que Pascaut Aymer n'étoit pas le premier noble de son nom, puisque Jacques Aymer étoit Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & devint Grand-Prieur de Champagne.

Il ne paroît pas que Martellin Aymer, second fils de Pascaut, ait été marié.

II. Jean Aymer, I du nom, son fils aîné, épousa Demoiselle *Isabeau de Lallier*. Ils eurent de leur mariage,

1. Jean, qui suit.

2. Et Jacques, Chevalier de Malte, devenu Grand-Prieur de Champagne.

III. Jean Aymer, II du nom, épousa *Vivonne de Barnomé*, dont;

1. Louis, qui suit.

2. Et Jeanne, mariée, par contrat du 1 Janvier 1507, à noble *Elie Lizimont*.

IV. Louis Aymer, I du nom, s'allia, par contrat du 13 Décembre 1511, à Demoiselle *Antoinette de Mouchy*, dont:

1. François, qui suit.

2. & 3. Renée, & Marguerite.

V. François Aymer épousa Demoiselle *Jeanne de Saint-Denis*. De ce mariage naquirent :

1. Louis, qui suit.

2. N... Chevalier de Malte, qui eut la Commanderie de Quimper, en 1589.

3. René, Lieutenant-Général d'Artillerie, qui fut fait Gouverneur de la Bastille.

4. Et Louise, mariée, par contrat du 24 Mai 1482, à *Antoine de Regner-Champaux*, en Poitou.

VI. Louis Aymer, II du nom, Seigneur de la Chevallerie, épousa, par contrat du 23 Août 1604, *Renée du Bois-de-la-Chevallerie*. Par une

Sentence rendue par les Etats de Niort le 9 Novembre 1635, il fut déchargé du ban & arriere-ban. De son mariage vint,

VII. René Aymer-de-la-Chevallerie, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cornion & de Germont, qui épousa à la Rochelle, le 5 Février 1629, Demoiselle *Julie d'Anglier*. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. René, III du nom, qui se maria avec *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, dont il eut trois filles. L'aînée épousa un des fils de Louis Aymer, donr on va parler ci-après. La seconde épousa N... *le Cocq*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger : devenue veuve, elle s'est mariée en secondes noces à *Xavier de Brémond*. La troisieme a épousé Messire *du Brevilliacq*, Ecuyer, Seigneur de Pressigny. De ce mariage sont nés deux garçons & deux filles : l'aîné des garçons s'est marié avec Demoiselle *de la Taste*; le cadet est Lieutenant-Colonel du Régiment de *Beaufremont*, Dragons. L'aînée des filles a épousé *N.... de Parçay*; la seconde s'est mariée avec *N.... de Ligniere*. Ils ont tous des enfans.

2. Louis, qui épousa la sœur de son frere aîné. Il en eut plusieurs garçons.

L'aîné épousa la fille aînée de René, sa cousine-germaine. Un autre fut tué Capitaine des Grenadiers au Régiment du Roi.

Un autre, Commandant de Bataillon au même Régiment du Roi, fut honoré de la place de Lieutenant de Roi au Pont Saint-Esprit, où il se maria. Il eut un garçon & deux filles, le garçon fut tué Officier au Régiment des Gardes-Françoises, à l'affaire d'Ettingen; l'une de ses filles épousa le Baron de *Gorce*, & la seconde le Comte de *Jousseaux*.

3. Charles, qui suit.

4. N.... mariée à Messire de *Culand*, Seigneur de Saint-Memès. Ils eurent un garçon, qui a servi trente ans en Angleterre, & est parvenu au grade de Lieutenant-Colonel; il est rentré en France avec une forte pension, s'est marié & a eu des enfans.

5. N.... mariée à Messire *Pigniot*, Ecuyer, Seigneur de Pichelin. Ils ont eu trois filles de leur mariage. L'aînée a épousé *Guichard d'Orfeuille*.

6. Et N... mariée à Messire *du Chaigne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger de Malaguet, dont postérité.

VIII. Charles Aymer-de-la-Chevallerie, troisieme fils de René, II du nom, & de *Julie d'Anglier*, a servi trente ans dans le Régiment de *Langallerie*, Cavalerie. Il épousa, le 5 Avril 1682, *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*. De ce mariage sont nés dix-huit enfans, dont neuf garçons, qui ont servi.

1. L'aîné, Louis, qui suit.

2. Charles, tué au siége de Philisbourg, Capitaine au Régiment de *Pont*.

3. N.... tué au siége de Fontarabie, Capitaine au Régiment de Normandie.

4. Et N.... tué au siége de Bellegarde, où il étoit par permission du Roi.

Trois autres fils de CHARLES, Officiers au Régiment du Roi, sont morts au service ; & un d'eux, Capitaine de Grenadiers, fut tué à la bataille de Guastalla. Le Corps des Officiers du Régiment du Roi, pour honorer la mémoire des AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, écrivit à la famille, (ces lettres existent encore) par lesquelles il demandoit que les deux autres LA CHEVALLERIE, qui servoient pour lors dans le Régiment de *Saint-Aignan*, Cavalerie, passassent au Régiment du Roi. Leur lettre de passe fut expédiée : mais le Colonel du Régiment de *Saint-Aignan* les retint, & leur persuada que, eu égard à leur médiocre fortune, ils feroient mieux de rester avec lui. Il donna à l'un la Compagnie Colonelle, & à l'autre une Aide-Majorité, en 1735. La Cour leur accorda une pension de 600 livres, pour les services rendus par la famille, & pour les aider à continuer les leurs. Le Capitaine s'est marié à Dôle, en Franche-Comté, avec Dame *Catherine Maillard-de-la-Chassagne*.

IX. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, IV du nom, fils aîné de CHARLES AYMER, & de Demoiselle *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*, a épousé, en 1721, Demoiselle *Susanne-Florence de Girardon*, de laquelle il a eu une nombreuse postérité. Il a servi dix-huit ans, & fut blessé à Malplaquet. Il se retira du service, obligé d'aller vaquer à ses affaires domestiques, & à l'éducation de ses enfans, qui sont, entr'autres :

1. RENÉ, qui suit.

2. HENRI, appellé *le Chevalier-de-la-Chevallerie*, Capitaine, Aide-Major au Régiment de Piémont. Il fit les fonctions de Major à la bataille de Rosback, où il eut son cheval tué sous lui, & reçut trois coups de sabre ; il y fut fait prisonnier ; & mourut sans avoir joui des gratifications, & de la Croix de Saint-Louis, qui lui étoient accordées.

3. & 4. LOUIS-CHARLES-PHILIPPE, & HENRI, tous deux Ecclésiastiques ; le premier, Abbé-Prieur de Ligny, en Limousin, & le second, Prieur & Curé de Saint-Paul-les-Bois, en Anjou.

5. & 6. FRANÇOIS-DOMINIQUE AYMER-DE-MARALLY, & CHARLES AYMER-DE-DUVIGNIAUX. Ils servent tous les deux au Régiment de Piémont, Infanterie ; le premier en qualité de Capitaine, & le second en qualité de Major.

7. & 8. CATHERINE-MONIQUE, & ANNE-MODESTE DE DUVIGNIAUX. La premiere est entrée fort jeune dans la Maison Royale de Saint-Cyr, & en est sortie en 1753.

9. & 10. FLORENCE, & LOUISE. La seconde a épousé Messire *Claude Louvot-de-Ligny*, Ecuyer, Seigneur de la Régle, près Saint-Maixent.

X. RENÉ-LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, V du nom, Chevalier de Saint-Louis, a servi vingt-sept ans au Régiment de Piémont, & s'est retiré à la Chevallerie, en Poitou ; au mois de Mai 1768, la Cour lui a accordé une pension de 600 livres. Il a épousé, en 1753, Demoiselle *Louise Pigniot-de-Vezencé*, dont :

1. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, née à Saint-Maixent, en Poitou, en 1762.

2. Et une fille.

Les armes : *d'argent, à la fasce componée de sable.*

* —AYMET : Terre noble érigée en Baronnie de tems immémorial, possédée par l'illustre & ancienne Maison de *Pélagrue*, dont ceux de ce nom ont été qualifiés *Hauts & Puissans Seigneurs*, *Vicomtes & Barons*, & en rendirent hommage dans le treizieme siécle.

Alphonse, Duc de Guyenne, érigea, en 1270, cette Baronnie en Ville, & accorda aux habitans d'Aymet, à perpétuité, les mêmes exemptions, franchises & priviléges dont jouissoient les habitans de Bordeaux, Périgueux & Bergerac; ils en jouirent paisiblement jusqu'à-ce que la Guyenne fut réduite sous la domination des Anglois; mais le Roi Charles VII les leur accorda de nouveau, en considération des services que les Seigneurs Barons d'*Aymet*, de l'illustre Maison de *Pélagrue*, avoient rendus à Sa Majesté par leur zèle & fidélité, & les gens qu'ils avoient levés dans leurs terres. Depuis Charles VII, ces mêmes priviléges ont été confirmés aux habitans d'Aymet, successivement, par tous les Rois, & toujours en considération desdits Seigneurs.

Cette Baronnie est restée dans la Maison de *Pélagrue* jusques vers l'an 1555, que *Louise de Pélagrue-d'Aymet*, fille de *Guillaume de Pélagrue*, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Caumont-la-Force*, la porta par son mariage à *Gaston de Foix*, à la charge par lui de prendre le nom & les armes de la Maison de *Pélagrue*.

Jean-Baptiste-Gaston de Foix, Seigneur du Fleix & de Curson, un de leurs descendans, obtint des Lettres de confirmation des priviléges accordés à la Ville d'Aymet; les services des Barons de *Pélagrue* y sont rapportés.

La Terre & Baronnie d'Aymet a passé dans la Maison de *Biron*, par son alliance avec celle *de Foix*.

Voyez la Généalogie de la Maison de *Pélagrue*, qui a formé différentes branches distinguées par leurs alliances, les Terres nobles qu'elles ont possédées, les Charges & les Commissions dont elles ont été revêtues. Cette Maison a donné un Cardinal & Légat, en 1305, mort en 1335 à Avignon. Il étoit neveu du Pape Clément V. Elle a produit plusieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malte, des Maîtres-d'Hôtel & des Gentilshommes de la Chambre de la Reine de Navarre.

De toutes ses branches il n'existe plus que celle de *Pélagrue-de-Montagudet*, représentée par quatre freres, dont un Prieur de Montagudet; & les trois autres sont Chevaliers de Saint-Louis. L'aîné a un fils, Capitaine de Dragons dans la Légion-Corse; le second, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'*Eu*; & le troisieme, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis. *Voyez* PÉLAGRUE.

Ceci est extrait des Lettres-Patentes, portant confirmation des Priviléges accordés à la Ville d'Aymet, en Périgord.

AYMINI. *Voyez* AIMINI.

* AZAY sur Cher : Terre & Seigneurie en Touraine, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Juin 1586, registrées le 20 Juin 1588, en faveur d'*Amblard-de-Chandion*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine.

—AZÉMAR, en Languedoc. Nous en avons déja donné la Généalogie dans le *Tome IV* de la premiere édition de cet ouvrage, *pag. 132 & suivant.* & voici ce que nous apprend un *nouveau Mémoire* qui nous a été envoyé, certifié conforme à toutes les preuves qui y sont énoncées.

Cette Maison doit son origine à une branche cadette des anciens Vicomtes de Toulouse, du nom d'ADÉMAR, nom patronymique de ces Seigneurs, qui, étant plusieurs freres, posséderent, dès l'an 1050, la Vicomté de cette Ville par indivis, avec les Vicomtés de Bruniquel & de Montclar, ainsi que les Châteaux de Bioule & de Suirac, en Querci.

Les cadets de leur maison eurent en partage plusieurs Terres considérables tant dans le pays Toulousain que dans le bas-Languedoc, l'Albigeois & le Rouergue, sçavoir : le Château de Castelnau ; celui de la Liviniere, dans le Minervois ; la moitié de ceux de Julien, de Roquebrune & de Couffoulens, dans le Diocèse de Béziers ; celui de Boisbesson, celui de l'Escure, avec le Village de Rosieres, en Albigeois ; & le Château de Vinassan, dans le Diocèse de Narbonne ; les Vicomtés de Brusques & d'Eyssenne, en Rouergue ; le Village de Pisan, la Ville & Château de Marcillan, avec leurs forces & dépendances, dans le Diocèse d'Agde ; le droit de sauvage ou de sauveté sur les débris & marchandises des vaisseaux qui faisoient naufrage sur les côtes de la Méditerranée situées dans leurs territoires. Voyez *l'Histoire du Languedoc*, tom. II. pag. 230.

Cette Maison, l'une des plus anciennes de la Province de Languedoc, tire son origine des *Trencavels*, Vicomtes de Carcassonne & de Béziers, qui, après les Comtes de Toulouse, tenoient le premier rang dans la Province, & tranchoient de Souverains. Voyez *l'Histoire du Languedoc*, tom. II. pag. 611.

Elle a l'honneur d'être alliée, tant du côté paternel que du côté maternel, aux Maisons de *Foix*, *Châteauneuf-du-Tournel*, *Grammont*, *Lavagnac*, *Auriac*, *d'Hugues*, *Mandagot*, *Barjac-de-Rochegude*, *Trencavel*, *du Terrail*, *Roquefeuil*, *Choiseul*, *Narbonne-Pelet*, *Montmorenci*, *Clermont-Lodève*, *la Tour-d'Auvergne*, *la Rochefoucaudt*, *Simiane*, *Carcassonne*, *d'Urre*, & *Beauvau*.

Les noms d'ADÉMAR, d'AZÉMAR & d'ADHÉMAR sont parfaitement synonymes, comme nous allons le prouver par la Généalogie suivante.

ADÉMAR, I du nom, Vicomte de Toulouse, fut fait exécuteur du testament de RAIMOND, Comte de Rouergue, Marquis de Gothie, l'an 961, à qui ce Prince légua quatre alleux, avec leurs Eglises, l'une

desquelles étoit Saint-Audard, qui est aujourd'hui la Cathédrale de Montauban. Voyez *ibid.* tom. II. pag. 94.

ADÉMAR, II du nom, Vicomte de Toulouse & de Bruniquel, mourut en 1050, & eut pour enfans :

1. & 2. ARTMAN, & ADÉMAR, III du nom, qui suit.

3. & 4. PONS, & RAIMOND.

ADÉMAR III du nom, Vicomte de Toulouse & de Bruniquel, fit, de concert avec ses freres, & GUILLAUME, son fils, une donation, en 1074, à l'Abbaye de Moissac, de l'Eglise de Saint-Saturnin de Suirac, en Querci. ARTMAN & ADÉMAR posséderent leur Domaine par indivis, & fonderent conjointement en 1083, un Prieuré auprès de leur Château de Bruniquel, sous la dépendance de l'Abbaye de Moissac, & permirent en même tems à leurs vassaux de disposer de leurs fiefs en faveur de ce Prieuré. Le Vicomte ADÉMAR, & son fils aîné GUILLAUME, sont qualifiés *Princes de la Province de Cahors*, dans la fondation qu'ils firent en 1090, par le conseil de GUILLAUME, Comte de Toulouse, du Prieuré de Saint-Gilles de Négrépelisse, en Querci, uni aujourd'hui à l'Abbaye de Saint-Marcel, fondée par les descendans de ce Vicomte. Il eut plusieurs enfans de *Guillemette de Trencavel*, sa femme, laquelle vivoit encore en 1093, lorsqu'il s'accorda avec *Ansquetil*, Abbé de Moissac, au sujet de la même Eglise de Suirac. Voyez *ibid*, tome II, pages 94, 229 & 230. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, I du nom, son fils aîné, qui lui succéda dans la Vicomté de Toulouse & dans celle de Montclar, Château situé sur les frontieres du Querci, à deux lieues de celui de Bruniquel, & eut pour fils GUILLAUME, II du nom, qui eut en partage la Vicomté de Montclar, & prit le surnom de *Toulouse*. Il fut pere de PONS-DE-TOULOUSE, sur lequel RAIMOND V, Comte de Toulouse, confisqua, en 1177, la Vicomté de Montclar, qu'il donna en fief, avec plusieurs autres Châteaux, à *Armand de Montpezat*, beau-frere dudit PONS, à condition qu'il n'auroit aucun commerce avec ce dernier, qui quitta le surnom de *Toulouse*, & prit celui d'ADÉMAR. PONS D'ADÉMAR, de concert avec GUILLAUME, II du nom, son pere, accorda en 1163, à l'Abbaye de Grandselve, au Diocèse de Toulouse, une exemption de péage sur ses Terres. Il fut compris dans un nouvel accord entre BÉRENGER, Comte de Provence, & GUILLAUME VI, Seigneur de Montpellier, touchant le Comté de Melgueil. Voyez *ibid*, tome II, pages 230, 478 & 610.

2. ATON, Archevêque d'Arles en 1115.

3. PIERRE D'ADÉMAR, I du nom, qui suit.

4. BERNARD D'AZÉMAR (*Bernardi Azedmari*), qui, l'an 1067, fut présent à un accord fait entre le Comte de *Barcelonne*, le Vicomte d'*Alby*, & *Ermengarde de Carcassonne*, sa femme. Voyez *ibid.* tom. II, pr. pag 260.

5. Et FROTARD, Vicomte de Brusques & d'Eyssenne, en Rouergue, qui fit hommage, en 1134, à HUGUES, Comte de Rodès, en présence

d'Adémar, Evêque de cette Ville. Il donna conjointement avec Pierre, son frere, en 1106, l'Eglise de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue. Voyez *ibid.* tome II, pages 610 & 611.

Pierre d'Adémar, I du nom, Vicomte de Brusques, en Rouergue, & de Vinassan, au Diocèse de Narbonne, donna, conjointement avec Frotard, son frere, en 1106, l'Eglise de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue; reçut, en 1126, l'hommage pour le Château de Vinassan, au Diocèse de Narbonne, & avoit épousé *N.... de Foix*, dont entr'autres enfans:

1. Guillaume-Pons d'Adémar, qui suit.

2 & 3. Armand & Adémar, qui eurent en partage la Vicomté de Bruniquel, & le Château de Vinassan, dans le Pays Narbonnois, qu'ils vendirent en 1156 à *Raimond de Trencavel*, Vicomte de Béziers, leur cousin, ainsi que tous les autres Domaines de *Guillemette de Trencavel*, leur ayeule. Ils firent la même année un bail à fief de la Bastie de Blango. Le même Adémar fonda, vers l'an 1163, l'Abbaye de Saint-Marcel, en Querci, située au voisinage de ses terres. Voyez *ibid.* tome II, pag. 479, 610 & 611.

Guillaume-Pons d'Adémar eut en partage la Ville de Marcillan avec son Château, le Village de Pisan, & plusieurs autres Domaines dans les Diocèses d'Agde & de Maguelonne. Il vendit, conjointement avec Guillaume & Raimond, ses fils, en 1138, la Ville de Marcillan & le Village de Pisan, avec toutes leurs dépendances, à *Raimond de Trencavel*, leur cousin, par contrat écrit en latin, dont une partie de la teneur suit: *Ego Guillelmus-Poncius, & nos qui sumus ei filii, Roimdus Adémar, & Guillelmus Adémarus, vendimus tibi* R. Trencavello, *totum quod nos habemus in toto Castro de Marcelliano, &c. hoc est homines & fœminas cum toto seignorivo quod ibi habemus, &c. Et totam leddam, totamque navem quæ habemus de temetipso* Trencavello, *in stagno, & in salinis de Marcelliano, &c. Hæc enim omnia prædicta vendimus & tradimus liberè pro alodio franco, cum omnibus ad se pertinentibus, & quæ pertinere debent, &c. Similiter vendimus & tradimus vobis totam vineam quam habemus super villam de Pisan pro aloco franco. Similiter vendimus, &c. Propter hanc venditionem.... Tu,* R. Trencavel, *Vicecomes, dedisti nobis duo mille.... sol. Melgorienses pro emptione.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 486. Il eut, entr'autres enfans:

1. Guillaume d'Adémar, qui, avec Raimond, son frere, signa, en 1135, au contrat de vente des biens de son pere, à *Raimond de Trencavel*, leur cousin. Il signa encore avec plusieurs autres Seigneurs, en 1165, une contreverse, entre *Jean*, Evêque de Maguelonne, & *Pierre du Tirol*; & est mentionné dans les Nécrologes du Prieuré de Cassan-lez-Béziers, où il est dit: *Guillelmus Asémariæ Domicellus, obiit VIII. cal. Julii, 1167.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 15 & 599.

2. Et Raimond, qui suit.

Raimond d'Adémar, I du nom, suscita plusieurs querelles aux Comtes de Barcelonne, pour certains droits qu'il prétendoit avoir sur

le Comté de Carcassonne. Il est cité dans la soumission des Nobles dudit Comté, rébelles au Vicomte Bernard-Aton, l'an 1124. Il signa, en 1135, avec Guillaume son frere, au contrat de vente des biens de son pere à *Raimond de Trencavel*, leur cousin. Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 427. Ses enfans furent :

1. Bernard d'Adémar, qui fut présent avec plusieurs Evêques, un Cardinal, & plusieurs autres Seigneurs, à une promesse faire entre Raimond, Comte de Toulouse, & Bernard-Aton, Vicomte de Nismes, l'an 1174. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 135.

2. Guiraud d'Azémar, (*Guiraldi Azemari*, &c.) qui fut du nombre des Chevaliers & Seigneurs qui signerent la donation du Comté de Melgueil, par la Comtesse Béatrix, au Comte de Toulouse, en 1172. Il est aussi cité dans un accord entre ledit Comte & l'Evêque de Viviers, en 1210, où il a signé *Geraldo Ademari*; il est encore fait mention de lui dans l'Histoire de la guerre des Albigeois, écrite en vieux langage du Pays, où il est dit que Guiraud d'Azémar fut du nombre des amis & des alliés de Raimond, Comte de Toulouse, qui furent le joindre à Avignon en 1216, pour lui donner aide & secours, ainsi qu'au jeune Comte, son fils. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 65, 130, & 227.

3. Guillaume d'Adémar fut un des principaux Seigneurs qui dicterent les Coutumes de Mirepoix, données par les Chevaliers & Seigneurs de ce Château, en 1207. Il est également cité, ainsi que Guillaume d'Adémar, son fils, dans diverses procédures touchant le meurtre des Inquisiteurs d'Avignon, faites en 1244. Les Vicomtés de Bruniquel & de Montclar passerent en 1224 dans la Maison des Comtes de Toulouse. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 207, 438, & 610.

4. Et Pons, qui suit.

Pons d'Azémar se rendit garant d'une ligue offensive & défensive, faite entre les Comtes de Toulouse & de Foix, contre l'Eglise, le Roi de France & leurs alliés, en 1226; il est cité dans la confession du Comte *de Foix*, devant les Inquisiteurs, en 1240, sous le nom de *Poncio Ademari*; il est encore question de lui dans un acte touchant Roger IV, Comte *de Foix*, au bas duquel il est dit : *Testes hujus rei sunt*, R. de Luros, *Miles*; & G. d'Agremont, *Miles*; & Bernardus Caparacii; & A. de Gaja, & Poncius Azemarii, *Milites*, en 1243. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 361 & 392. Il eut, entr'autres enfans :

1. Bernard d'Azémar, (*Bernardi Azemari*) qui signa, comme parent, une transaction faite en 1246, entre *Raimonde de Roquefeuil*, & *Isabelle*, sa sœur, Comtesse de Rodès. Il fut la tige des Adémar, Seigneurs de l'Escure & de Rosieres, en Albigeois, pour lesquelles Terres Gaillard d'Adémar, son fils, rendit hommage au Comte de Toulouse, en 1250. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 457 & 471.

2. Et Pierre, II du nom, qui suit, auquel nous allons commencer la Généalogie, suivie des différentes branches de cette Maison.

I. Pierre

1. PIERRE D'AZÉMAR, II du nom, fut très attaché au service & aux intérêts de PIERRE II, Roi d'Aragon, surnommé *le Catholique*, dont il étoit le favori. Ce Prince fut tué au siége de Muret, près Toulouse, en 1213, où PIERRE D'AZÉMAR combattit avec la plus grande valeur, & y fut griévement blessé. Quand JACQUES I, successeur de PIERRE II fut devenu majeur, PIERRE D'AZÉMAR l'aida de ses conseils, & le servit avantageusement contre ses ennemis; quelque tems après il se retira sur ses terres de Languedoc. L'on prétend que MARIE DE MONTPELLIER, Reine d'Aragon, lui avoit donné, du consentement du Roi, son époux, une partie du Château & de la Baronnie de Montarnaud. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui, en 1249, prêterent serment de fidélité au Comte ALPHONSE, & à JEANNE, sa femme. Il est nommé dans cet acte *Petrus Ademarus*, &c. *Voyez* Ibid, tom. III, pag. 475. Il avoit épousé, vers l'an 1234, *Marie-Elizabeth de Mandagot*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suivit, en 1270, avec RAIMOND, son frere, le Roi SAINT-LOUIS, au siége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur. Après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, PIERRE, & RAIMOND, son frere, revinrent en France au commencement de 1271. PIERRE s'allia, dans l'Andalousie, avec *Ermirarde de Carpio*, fille de *Gaston*, Marquis de Carpio, & fut la tige des Comtes d'AZÉMAR, ou d'AZUMAR, répandus par la suite, tant en Espagne qu'en Portugal.

2. Et RAIMOND, qui suit.

II. RAIMOND D'AZÉMAR, II du nom, Damoiseau, co-Seigneur de Montarnaud, Seigneur de Londres, & de plusieurs autres Terres acquises par son pere en 1269, en rendit hommage, ainsi que de la Jurisdiction de Montarnaud, à JACQUES, Roi de Majorque, en 1312: il rendit également hommage, la même année, au Seigneur de Montpellier, de la portion qu'il avoit au Château dudit Montarnaud. (*Cet hommage se trouve dans les Archives du Bureau des Finances de Montpellier, dont l'inventaire fut fait en 1679.*) Il avoit suivi, en 1270, avec PIERRE, son frere, le Roi SAINT-LOUIS, au siége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur; après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, il revint en France. Il s'allia, en Languedoc, en 1287, avec *Antoinette de Trencavel*, fille de *Raimond de Trencavel*, Comte & Souverain de Carcassonne, dont il eut, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit.

2. GUILLAUME, Prevôt de l'Eglise de Maguelonne.

3. Et BERNARD, Damoiseau, co-Seigneur de Montarnaud, & Seigneur de Saint-Georges, qui fut pere d'ERMIRARDE D'AZÉMAR, laquelle, l'an 1300, fit une vente aux habitans de Saint-Georges. (*Voyez* les mêmes Archives de Montpellier.) & d'ISABEAU D'AZÉMAR, mariée, en 1360, à GASTON D'AZÉMAR, son cousin-germain.

III. JEAN D'AZÉMAR, I du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-

Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, fit cession, l'an 1330, au Roi de Majorque, de la quatrieme partie d'une directe achetée de GUILLAUME D'AZÉMAR, son oncle. (*Voyez* Ibid.) Il vendit aussi un jardin en 1371, habitant alors son Château de Londres; & le 23 Avril 1395, il rendit hommage à l'Evêque de Montpellier pour plusieurs biens scis dans la Vicomté dudit Londres. (*Voyez* Ibid.) Il avoit épousé, en 1320, *Brigite du Tarrail*, d'une ancienne Maison du Dauphiné. Il en eut cinq garçons, dont quatre morts sans postérité, & GASTON, qui suit.

IV. GASTON D'AZÉMAR, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, eut pour femme, en 1360, ISABEAU D'AZEMAR, sa cousine-germaine, dont il eut, entr'autres enfans,

V. JEAN D'AZÉMAR, II du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud, & de Brignac, qui fut marié, en 1403, avec *Diane-Delphine de Barjac*, fille de Sire de *Barjac*, Baron de Rochegude, au Diocèse d'Uzès. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

VI. JEAN D'AZÉMAR, III du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, qui épousa *Mingette*, Dame de Cornonterrail. Il fit une quittance de lods à un habitant de Cornonterrail, comme mari & maître des biens dotaux de sa femme, suivant l'expédié en parchemin de *Guillaume Riolis*, Notaire audit lieu, de l'an 1446. Elle fit par son testament, reçu par *Blanchi*, Notaire à Cornonterrail, en 1464, une fondation à l'Église dudit lieu, & institua son héritier universel, PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, leur fils, qui suit.

VII. PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, Damoiseau, Seigneur de Cornonterrail, de Saint-Martin de Londres, de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, donna quittance de lods, comme Procureur de la Dame *Mingette*, sa mere, à un habitant de Cornonterrail, par acte passé devant *Jean Blanchi*, Notaire audit lieu en 1446, & fit l'inféodation d'une maison à un habitant dudit lieu, par acte passé devant le même Notaire, le 25 Décembre 1480, dans lequel il dit : *Ego PETRUS ADHÉMARIUS, Domicellus, Dominus Sancti-Martini de Vignalogo*, &c. Il avoit été institué héritier universel de sa mere, par son testament passé devant le même Notaire, en 1464, & avoit épousé, en 1476, *Gabrielle d'Auriac*, de l'ancienne & illustre Maison d'*Auriac*, en Dauphiné. Il eut, entr'autres enfans :

1. BERTRAND, qui suit.

2. ANGLES D'AZÉMAR, Damoiseau, Auteur de la branche des AZEMAR établie aux lieux de Saint-Maurice, de Casevieille, & d'Euzet, au Diocèse d'Uzès; dont GUÉRIN D'AZÉMAR, issu d'ANGLES, au cinquieme degré, qui épousa, le 2 Novembre 1658, *Marguerite de Faucon*, & fut maintenu en sa Noblesse par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en

Languedoc, du 11 Janvier 1669. (Voyez *les Jugemens de la Nobleſſe de Languedoc, tom. I. n°. 34.*)

3. Et HECTOR D'AZÉMAR, Prieur de Riviès & du Bouſquet. Il eſt dénommé, eſdites qualités, dans une procédure faite à ſa requête, en vertu d'Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, donnée à Uzès le 4 Janvier 1534, ſignée *Cruſſol*; ladite Requête reçue par *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, & expédiée par *Rudavol*, Notaire de Montpellier.

VIII. BERTRAND D'AZÉMAR, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de Saint-Martin de Londres, de Cornonterrail, co-Seigneur de Montarnaud, de Brignac, & d'Aps en Vivarais, ſe diſtingua ſous LOUIS XII, aux Batailles d'Aignadel & des Éperons, & fut dangereuſement bleſſé à celle de Marignane. Il s'allia 1°. à *Catherine de Lavagnac*, fille de *N..... de Lavagnac*, Chevalier, Seigneur de Mirman, Baron de Florac, Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier général de France, & Intendant des Gabelles de la Province de Languedoc; & 2°. à *Mathive de Barjac-de-Rochegude*, fille de *Louis de Barjac*, Chevalier, Baron de Rochegude au Diocèſe d'Uzès, par contrat paſſé devant *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, le 15 Mars 1511, écrit en Latin, & commençant ainſi qu'il ſuit: *Nobilis BERTRANDUS ADHEMARIUS, filius Nobilis PETRI ADHEMARII, Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, & Nobilis* Gabriellæ de Auriaco, *&c.* en préſence de ſon pere, qui y eſt dénommé *Nobilis vir PETRUS ADHEMARII, Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, &c. habitator Cornonterralis, &c.* & expédié par *Rudavol*, Notaire à Montpellier. Il eſt dénommé eſdites qualités dans un acte de foi & hommage rendu par noble *Jacques de Montolieu*, au Prevôt de l'Egliſe de Montpellier, pour la Terre de Fabregues près Londres, & reçu par *Dedet*, Notaire à Monpellier, le 20 Janvier 1529, dans lequel il eſt dit, que *cette Terre de Fabregues confronte avec la Honneur* de noble BERTRAND D'AZÉMAR. Il teſta le 20 Mars 1530, & fit un codicile le 21 Juillet 1534. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, & de la ſeconde ſont nés, entr'autres:

1. ANTOINE, I du nom, qui ſuit.

2. TRISTAN, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres. Il fut Gendarme dans la Compagnie de M. le Comte *de Saumerives*; enſuite Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes-d'armes, qu'il leva à ſes dépens, à la tête de laquelle il ſervit avec la plus grande valeur, ſous les ordres de *François*, Duc de *Guiſe*, contre les Eſpagnols, au ſiege de Metz, où ce Seigneur avoit raſſemblé l'élite de la Nobleſſe du Pays. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pontier*, Notaire à Montpellier, le 26 Novembre 1543, *Françoiſe de Pelet*, fille du Seigneur d'Alais & de la Verrune, & grand'-tante de l'héritiere de Verrune. Il teſta en 1548, & fit ſon codicile en 1549, par actes paſſés devant le même Notaire, dans leſquels il eſt dit que TRISTAN D'AZÉMAR, s'en allant à l'armée, fait tutrice de ſes enfans *Françoiſe de Pelet*, ſa femme; HECTOR D'AZÉMAR, ſon oncle, héritier; ſubſtitue GUILLAUME, ſon frere, s'il eſt du monde; s'il eſt d'Egliſe, ſubſtitue AN-

TOINE, ſon autre frere. En 1567, il fit la vente de pluſieurs biens ſitués dans la Juriſdiction de Fabregues, par acte paſſé devant *Pierre de Gange*, Notaire à Montpellier. Il eut, entr'autres enfans,

BLAISE D'AZÉMAR, Seigneur de Montlaur, auteur d'une branche dont nous ignorons la poſtérité.

3. GUILLAUME, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres, qui teſta en faveur d'ANTOINE & de TRISTAN, ſes freres, le 12 Février 1573. Au mois de Juillet ſuivant, les Religionnaires ayant ſurpris la Ville de Lodève, GUILLAUME D'AZÉMAR, avec ſes Domeſtiques, & quelques Catholiques, qui, à la hâte, s'étoient réfugiés auprès de lui, furent, dans un inſtant, accablés par le nombre, & maſſacrés dans ſa maiſon, à laquelle les Huguenots mirent le feu, après en avoir emporté tous les effets.

4. Et DIANE.

IX. ANTOINE D'AZÉMAR, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa MARIE D'AZÉMAR, ſa couſine, de laquelle il fait mention dans ſon teſtament expédié par *Recevant*, Notaire, en 1582. Il eut de ce mariage :

1. RAIMOND, III du nom, qui ſuit.

2. ROLLAND, Auteur de la branche des Seigneurs de *Gourgues*, *Planols*, *Privat*, *Montréal*, &c. établie à Lodève, rapportée ci-après.

3. Et MARIE.

X. RAIMOND D'AZÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa l'an 1600, *Suzanne de Barthelemy*, Dame de Gramont, fille de *N....... de Barthelemy*, Chevalier, Seigneur de Gramont, Baron de Lenta, Agent-Général de la Province de Languedoc, & Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Les Catholiques de la Ville de Gignac, & des lieux circonvoiſins, le choiſirent pour leur chef; mais les Religionnaires s'étant emparés de cette Place le jour de Pâques de l'an 1621, en chaſſerent quatre cents familles, pillerent & ſaccagerent les Egliſes & les maiſons, notamment celle du Seigneur d'AZÉMAR, dont ils emporterent tous les effets, titres & papiers. Ses enfans furent:

1. RAIMOND, IV du nom, qui ſuit :

2. ANTOINE, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, &c. qui fut nommé par le Roi, le 3 Janvier 1644, pour aller viſiter les fortifications d'Angoulême. Sa Majeſté le fit enſuite, le 5 Janvier 1653, ſon Maître-d'Hôtel; puis Gouverneur d'Aſpect en Guyenne, en 1658; & ſucceſſivement Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; puis, le premier Septembre 1659, Conſeiller en la même Cour, mort ſans alliance.

3. Et GUILLAUME, Damoiſeau, co-Seigneur de Cornonterrail, de Brignac, &c. qui fut Tréſorier-Général des mortes-payes de la Province de Languedoc, & épouſa, le 19 Avril 1635, *Antoinette d'Hugues*, fille de *Louis*, Baron d'Hugues, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon

nom, & niece du célebre *Guillaume d'Hugues*, Archevêque d'Embrun. Il fut nommé par le Roi, le 23 Avril 1656, pour conduire certaines troupes dans l'armée d'Italie; & testa, par acte passé devant *Bellot*, Notaire à Gignac, le 5 Juin 1680. Sa femme testa devant le même Notaire, le 15 Juin de l'année suivante 1681. Leurs enfans furent:

1. Jean, Damoiseau, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par commission du 7 Septembre 1694, mort sans postérité.

2. Louis, Damoiseau, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine & Grand-Archidiacre d'Embrun, qui fut tué, en 1692, de plusieurs coups de carabines qu'il reçut à la tête, lors du siége de cette Ville, où il avoit pris les armes contre le Duc de Savoye, pour encourager & montrer l'exemple aux assiégés.

3. Joseph, Damoiseau, qui épousa, le 7 Septembre 1673, par contrat passé devant *Bellaud*, Notaire à Gignac, *Marie de Bonnefoux*, fille unique de feu Noble *Henri de Bonnefoux*, Seigneur de Fabregues. Il fut Capitaine-Viguier, pour le Roi, de la Ville de Gignac, par Lettres du 13 Décembre 1685, puis Capitaine au Régiment de Royal-Infanterie, par Commission du 20 Août 1688. Il fit hommage à l'Évêque de Montpellier, pour sa Terre de Fabregues, & pour plusieurs autres biens situés dans la Jurisdiction de S. Martin de Londres, par acte passé devant *Fages*, Notaire à Montpellier, le 22 Janvier 1683. Il fut pere de 6 filles, & de Guillaume, Prêtre, appellé *l'Abbé de la Baume*, mort âgé de 80 ans.

4. Marie, mariée en 1660, à *Etienne de Cotte*, Ecuyer, Sieur de la Tour.

5. Et Brigite.

XI. Raimond d'Azémar, IV du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint Geniès, &c. fut fait Contrôleur Provincial des Garnisons en Béarn, en 1630, Charge qu'il conserva jusqu'en 1650; servit en 1632, en qualité de Capitaine, sous le nom de *Saint-Martin*, dans le Régiment du Baron de *Sueilles*, son cousin, & fut blessé au siége de Leucate, contre les Espagnols, en 1637; se joignit, en 1640, à la Noblesse de la Province, pour aller combattre en Roussillon, sous les ordres du Maréchal Duc de *Schomberg*, & se distingua par ses exploits pendant le siége de la Ville d'Ille; s'attacha ensuite au Grand Condé, qui l'employa en différentes occasions, & particulierement au siege de la Ville d'Elne en Roussillon; fut fait, en 1647, Gendarme de la Reine Anne d'Autriche; combattit à la bataille de Lens, contre les Espagnols, en 1648, avec une valeur héroïque, & eut un cheval tué sous lui: sa bravoure fut admirée du Grand Condé, qui l'honora de son estime & de sa protection auprès de la Reine-Mere; il fut reçu Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 30 Janvier 1649; la même année, fut fait Capitaine au Régiment de *Montpeiroux*, Infanterie, à la tête duquel il servit avec distinction; exerça la Charge de Commissaire Général des Guerres depuis 1650, jusques & compris 1653; obtint, en 1654, une Compagnie dans le Régiment de *Thoiras*,

Cavalerie, à la tête de laquelle il donna de nouvelles preuves de sa valeur, pendant les guerres des Pyrénées; le 30 Novembre 1665, eut commission du Roi, pour la conduite des Troupes qui avoient hiverné en Bresse; après la paix il quitta le service, & fit, en 1670, l'acquisition de la Terre de Gignac. Il avoit épousé, 1°. le 29 Septembre 1654, *Delphine de Lamausuns*, & 2°. le 24 Octobre 1668, *Anne de Grasset*, petite-fille du Président à la Cour Souveraine de Montpellier. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme : de la seconde sont nés :

1. Antoine, II du nom, qui suit :

2. Antoine-Pierre, Chevalier, qui fut pourvu de la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qu'avoit Antoine, son oncle; il mourut sans alliance.

3. Raimond, Chevalier, pourvu après son frere de la même charge, & mort aussi sans alliance.

4. Et Elizabeth.

XII. Antoine d'Azémar, II du nom, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, épousa, le 3 Novembre 1706, Françoise d'Azemar, sa cousine, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

XIII. Guillaume d'Azémar, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Genies, & autres Terres, qui succéda à Raimond d'Azemar, son oncle, dans la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & mourut le 27 Avril 1757. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1744, *Jeanne de Viols*, fille de *Guillaume de Viols*, de laquelle sont nés,

1. Antoine-Guillaume, qui suit.

2. Raimond, Chevalier, Seigneur de Saint-Geniès, âgé de 22 ans.

3. Guillaume, Chevalier, Seigneur de la Baume, âgé de 16 ans.

4. François, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, âgé de 15 ans.

5. Jacques-Gabriel, Chevalier, Seigneur de la Coste, mort âgé de 5 ans en 1760.

6. Et Jeanne, âgée d'environ 19 ans.

XIV. Antoine-Guillaume d'Azémar, Chevalier, Seigneur de la Ville de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, est né en 1745.

Branche des Seigneurs de Gourgues, de Planols, Prévat, Montréal, Mézerac, &c.

X. Rolland d'Azémar, Damoiseau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & autres Terres, fils puîné d'Antoine, I du nom, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, & co-Seigneur de Londres, &c. & de Marie d'Azémar, vint s'établir au Diocèse de Lodève, où il épousa *Marguerite de Garrigue*, sœur de *Jean de Garrigue*, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, & Fondateur de la Chapelle de Saint-Joseph de Lodève, dont il eut :

1. JACQUES, Chanoine de la Cathédrale de Vâbres.

2. Et MICHEL, qui suit.

XI. MICHEL D'AZÉMAR, Damoiseau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Gourgues, Seigneur de Montréal, de Privat, & autres lieux, suivant un acte passé devant *Cros*, Notaire à Lodève, le 5 Juillet 1649, fut Donataire de plusieurs biens que son pere possédoit dans les Sénéchaussées de Béziers, Nismes & Beaucaire; il fut Docteur ès-Loix, & Principal Juge de la Ville de Lodève. Il épousa 1°, par Contrat du 21 Août 1649, présence de son pere, *Jeanne de Veyrier*, lors veuve de *Charles de Touraine*, & sœur de *Jean de Veyrier*, lequel, en faveur de ce mariage, lui fit don de tous ses biens. Il fut substitué en 1666, au droit de Patronage de la Chapelle de *Saint-Joseph de Lodève*, par *Jean de Garigue*, son oncle maternel, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, Seigneur-Fondateur & Patron de ladite Chapelle; & 2°. *Françoise Dicher*, fille du Seigneur de la Bastide, de Fonds & autres Terres au Diocèse de Vâbres.

Il eut du premier lit,

1 FULCRAND, qui suit.

Et du second lit,

2. JÉRÔME, Chevalier, co-Seigneur de Privat, du chef de sa mere, qui épousa *Marie de Jouvente*, par contrat passé devant *Védel*, Notaire de Serignan, le 15 Août 1701, en présence de FULCRAND D'AZÉMAR, son frere; de JEANNE, leur sœur; de *Pierre de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de Saint-Etienne, leur cousin-germain; & d'*Henri de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de la Roque, aussi leur parent. Il n'eut qu'une fille, nommée CLAIRE, mariée à *Jacques de Flotard*, Lieutenant au Régiment de *Vendôme*.

3. JEANNE, qui signa au contrat de mariage de JÉRÔME, son frere, le 15 Août 1701.

4, 5 & 6. Et plusieurs autres filles.

XII. FULCRAND D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, Docteur ès-Loix, & principal Juge de Lodève, épousa, par contrat du 19 Février 1689, *Françoise de Carcassonne*, fille d'*Anne*, Comte de Carcassonne, Vicomte de Parlargue, Baron de Lugans, Seigneur de Soubès, co-Seigneur de Lodève & de Montbrun, & de *Françoise de Peyrottes*, sa femme, cousine-germaine uterine de feu le Cardinal *de Fleury*. De ce mariage sont nés:

1. ROGER, Chevalier, co-Seigneur de Soubès, qui est qualifié, ainsi que ses freres ci-après, *Damoiseau*, dans les Registres de l'Eglise de Saint-Cyprien & de Saint-Corneille de Soubès; il fut d'abord Lieutenant au Régiment de Champagne; ensuite Lieutenant du Grand-Prevôt de la Maréchaussée au département de Tournon en Vivarais; reçu à l'Hôtel-Royal des Invalides le 17 Octobre 1748; fait Major de la Ville d'Aiguemortes en Bas-Languedoc, la même année; il mourut à Cornus au Diocèse de Vâbres, le 3 Septembre 1751, où il avoit épousé *Suzanne de Goutez-du-Caussanel*, dont il a laissé N. .... dotée par le

Baron de *Lugans*, son oncle maternel, & mariée à NOEL-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, Baron de Popian, Seigneur de Saint-Bauzile de la Silve, & co-Seigneur de Soubès, par sa femme : SUZANNE, mariée à *Creyssels* : & CATHERINE, pensionnée par Sa Majesté, à cause des services de son pere, morte au Couvent de Sainte-Afrique en Rouergue, en 1763.

2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Montalegre, &c. marié, par contrat passé devant *Henri*, Notaire à Vervins en Picardie, le 1 Août 1731, à *Marie-Claude de Béguin*; il est mort sans postérité en 1743. Sa veuve s'est remariée en secondes noces au Comte *de Saint-Astier*, Brigadier des Armées du Roi.

3. RAIMOND, Chevalier, Seigneur de la Prade, mort au Service sans postérité.

4. Et HIACYNTHE, qui suit.

XIII. HIAÇYNTHE D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, & autres Terres, Lieutenant au Régiment *de Rochepierre*, Dragons, mort en 1738, avoit épousé, en 1721, *Françoise d'Urre*, fille & unique héritiere de *Louis*, Comte d'Urre, Seigneur de Mézerac, l'Issirou, la Garigue, & Eyssenne en Rouergue. (La Terre de Mézerac est une des plus fortes Seigneuries de Rouergue : elle a, outre une infinité de Droits Seigneuriaux, la haute, moyenne, & basse Justice.) Il eut de ce mariage,

1. JEAN-LOUIS, qui suit.

2. JEAN-JOSEPH, dit *le Chevalier de Mézerac*, né en 1723, Major des Troupes nationales du quartier de la Grande-Riviere, dans l'Isle de Saint-Domingue en Amérique.

3. CATHERINE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Mézerac.*

4. MARIE-ROSE, dite *Mademoiselle d'Azémar.*

5. MARIE, dite *Mademoiselle de la Garrigue.*

6. MARIE-JEANNE, dite *Mademoiselle de l'Issirou.*

7. Et MARIE-MARTHE, dite *Mademoiselle de Montréal*, honorée par Sa Majesté, le 25 Août 1754, du Brevet de Régale, pour être reçue Chanoinesse-Réguliere de l'Abbaye-Royale du Saint-Esprit à Béziers en Languedoc, où elle a été admise en ses vœux par l'Évêque de cette Ville, en 1759.

XIV. JEAN-LOUIS D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, de Mézerac, de l'Issirou, de la Garrigue, & autres Terres en Rouergue, né le 23 Juin 1722, & chef de sa branche, a épousé, par contrat du 1 Août 1765, *Anne-Adélaïde Roger*, fille de *Philippe-Vincent Roger*, Ecuyer, Seigneur de Plessis-Glain, & de la Terre de la Mouchetiere en Bretagne, Lieutenant-Général de l'Amirauté au département du Comté Nantois; & d'*Anne de Laurencin*, dont un garçon nommé LOUIS-PHILIPPE-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, né le 11 Juillet 1767, & mort le 14 Avril 1868.

Nota. Il y a encore plusieurs branches de la Maison d'AZÉMAR, qui ont existé en 1503 & 1539, dont on n'a pu trouver la jonction. Telles sont celles 1°. des Barons de *Sueilles*, qui s'éteignir vers le milieu du XVI[e] siecle

siecle, dans la personne de JEANNE D'AZÉMAR, qui porta cette Baronnie à *François de la Croix-Castries*, Seigneur de Saint-Brès & de Figaret; 2°. d'*Aimargues*, 3°. des Seigneurs *de Pompignan*; 4°. d'*Alzet*; 5°. des co-Seigneurs *de Duras*; 6°. d'*Ussel*; 7°. de la *Baulace-Thoman*, 8°. d'*Arras*; 9°. des Seigneurs de *Saint-Just*; 10°. des Seigneurs de *Montaut*; & 11°. des Seigneurs de *Montlaur*.

Les Armes : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de 3 croissans de sable, & surmontée d'un lion d'or grimpant, armé & lampassé de gueules.*

Les Seigneurs de *Montréal*, de *Mézerac*, portent : *écartelé*; au 1, *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, qui est* d'Urre; au 2, *d'azur, à 3 fleurs-de-lys d'or, posées 2 & 1, à un bâton péri en barre de gueules, qui est* de Bourbon-Roussillon; au 3, *d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la tour d'argent, brochante sur le tout, qui est* de la Tour-d'Auvergne; & au 4, *d'or, à quatre pals de gueules, qui est* de Carcassonne; & sur le tout de la Maison d'AZÉMAR.

—AZÉMAR, autre famille de l'Isle de France, originaire de Montbazens, qui porte, *d'or, à trois fasces de gueules.*

MARGUERITE-CATHERINE D'AZÉMAR, née le 6 d'Octobre de l'an 1682, du mariage de BALTHAZARD D'AZÉMAR-DE-LA-GARINIE, Ecuyer, Seigneur de Montfalcon, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Jeanne d'Agneaus*, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1693, après avoir justifié qu'elle descendoit au septieme degré de GUILLAUME D'AZÉMAR, Seigneur de la Garinie, qui, en 1480, épousa *Souvéraine de Selgues*.

—AZINCOURT, en Picardie, dans le Boulonnois.

RENAUD, Seigneur d'AZINCOURT, Chevalier, vivant l'an 1378, eut pour femme *Perronelle de Graville*, veuve de *Jacques*, Seigneur de *Conty*, & fille de *Jean Mallet*, III du nom, Sire de Graville, & de *Léonor de Châtillon*, son épouse. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & laissa :

1. GILLES, duquel nous allons parler;
2. Et VALERAN, Chevalier.

GILLES D'AZINCOURT, dit *l'Aigle*, Seigneur du Rutel & de Fontenay-en-France, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épousa *Marie de Châtillon*, veuve de *Jean*, Seigneur d'Isque, & fille de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvillers, & de *Marie des Essars*, dont il eut, entr'autres enfans,

GUILLAUME D'AZINCOURT, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Chevalier, dont l'alliance n'est pas connue; mais il eut un fils & une fille, sçavoir :

1. PERCEVAL, Chevalier;
2. Et CHENUE, femme de *Jean de Liencourt*, Seigneur du Bosquet, dont vint une fille, *Marie du Bosquet*, femme de *Charles d'Ivry*.

De la même famille étoit FRANÇOISE-CATHERINE D'AZINCOURT, fille de ROBERT D'AZINCOURT, Seigneur d'Hardicourt, & de *Suzanne de Pastour*, née le 15 Mai 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1693.

après avoir prouvé que Jean d'Azincourt, & *Jeanne de Wargnies*, sa femme, qu'il avoit épousée en 1450, étoient ses sixieme ayeul & ayeule.

C'est ce que nous sçavons sur cette famille.

Les armes sont : *d'argent, à une aigle à deux têtes, éployée de sable.*

ADDITION À LA LETTRE A.

— ABBÉ, Seigneur des Autieux en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election d'Argentan, famille maintenue dans sa Noblesse le 27 Juillet 1667;

Guillaume l'Abbé, qualifié du titre de *Noble*, l'an 1525, avoit été annobli en 1523. Il eut de son mariage avec *Nicole Droulin*, laquelle étoit morte l'an 1522,

Richard l'Abbé, Sieur des Autieux, qui avoit épousé, le 18 Novembre 1536, *Marguerite Gocurot*, dont

Philippe l'Abbé, Sieur de la Barre, allié à *Barbe de Nocey*, qu'il épousa le 8 Février 1604, dont

Gaspard l'Abbé, Seigneur des Autieux, marié, le 20 Août 1640, avec *Anne le Cesme*, dont

Charles l'Abbé, Seigneur des Autieux, qui épousa *Françoise Dufour*, dont il eut deux fils; & six filles, desquelles

Madelene-Charlotte l'Abbé fut reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1705.

C'est ce que nous sçavons de cette famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

AGNICOURT. Les Seigneurs d'Agnicourt sont sortis de la Maison de *Boufflers*, par la branche des Seigneurs des *Harly*.

Aleaume de Boufflers, second fils de Pierre de Boufflers, & de *Marie de Prouville*, vivoit en 1475. Il eut de *Marie de Frassin*, sa premiere femme, Nicolas, & Michel, Seigneur de Louverval; & de *Catherine Gaillard*, sa seconde femme, Claudine, Antoinette, Marguerite & Jeanne, qui toutes firent des mariages suivant leur rang.

Nicolas de Boufflers, l'aîné des enfans d'Alleaume, Lieutenant-Général de Bapaume, eut de *Catherine Henne*, sa femme :

1. Jean, qui suit.
2. Jean Nicolas, homme-d'armes, mort à Bar-le-Duc.
3. Jean, Religieux de Saint-Vaast.
4. Adrien, Seigneur de Tilloy.
5, 6 & 7. Catherine, mariée trois fois; Marguerite & Jeanne aussi mariées; & deux autres filles Religieuses.

Jean de Boufflers, Ecuyer, Seigneur d'Agnicourt, mourut en 1551, sans enfans de *Françoise de Habare*, sa femme, qui se maria en secondes noces, à *Jacques de Moncheaux*; ainsi finit la branche des Seigneurs d'Agnicourt, qui portoient les mêmes armes que la Maison de

Boufflers. Cependant le dernier Seigneur d'Agnicourt portoit trois écussons: *écartelé, au 1 & 4*, de Boufflers; *au 2 & 3, de sinople, à la croix engrêlée d'argent*. Voyez BOUFFLERS.

*—AMPLEMAN-DE-LA-CRESSONNIERE (d'). Cette famille, aussi distinguée par ses services que par ses alliances avec plusieurs Maisons illustres du Royaume, & entr'autres, avec celles de *Choiseul*, de *Béthune*, de *Gontaut-Biron*, de la *Rochefoucauld*, d'*Estrade*, de *Costentin-de-Tourville*, &c. posséde encore depuis un tems immémorial, la Terre & Seigneurie d'*Ampleman*, située en Picardie, à une lieue de la ville de Tournéam, en Artois, avec haute, moyenne & basse justice, qui releve immédiatement du Roi, à cause de son Domaine & Château de Tournéam, & de laquelle relevent plusieurs fiefs nobles. Les Seigneurs de ce nom, qui tirent leur origine de cette Terre, à laquelle on ignore s'ils ont donné le nom, où si elle le leur a donné, possedent encore la Vicomté de Wolphus, & les Terres & Seigneuries de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Cluzegat, & autres.

Le Pere *Anselme*, Tom. IV, p. 435, E; & Tom. VII, p. 631, E: *Moréri*, Tom. V, p. 605, & Tom. VI, p. 585: & l'Abbé d'*Estrées*, année 1753, p. 56, font mention de plusieurs de cette famille.

I. Jacques d'Ampleman, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, le premier dont on ait connoissance certaine, & duquel les titres de famille font mention, vivoit en 1370 sous le régne de Charles V, dit *le Sage & l'Eloquent*, & fut pere, entr'autres enfans, par sa femme, dont on ignore le nom, de

II. Jean d'Ampleman, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman & d'Héricourt, qui vivoit encore fort âgé en 1513, avec *Catherine du Castel*, sa femme, sous le régne de Charles VII, suivant qu'il paroît par leur testament mutuel du 12 Janvier de cette même année, par lequel ils firent don à Pierre d'Ampleman, leur fils, du fief d'Héricourt, qu'il avoit acquis de *Pierre du Castel*. Il laissa entr'autres enfans de ladite *Catherine du Castel*, veuve en premieres noces du Seigneur de *Neuville*:

1. Pierre, qui suit.

2. Jeanne, morte en 1513, laissant de son mariage avec *N*..... trois filles:

3. Marie, morte aussi avant 1513, mere de trois enfans;

4. Et Gillette, mariée 1°. à *Guillaume de Mescaple*, dont elle eut deux fils; & 2°. sans enfans, à *Jean d'Hocquiere*.

III. Pierre d'Ampleman, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, & d'Héricourt, mourut avant le 3 Août 1553, & avoit épousé 1°. sans enfans, par contrat du 20 Mars 1490, *Marie Couvoir*, fille & unique héritiere de Dame *Coline de Bournoville*, par laquelle il devint Seigneur de Bournoville & de Ripehaye, & de toutes ses autres Terres qu'elle lui légua par son testament; & 2°. *Anne de Langaine*, dont il eut, entr'autres enfans, Antoine, qui suit;

IV. Antoine d'Ampleman, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, & de la Cressonniere, né en 1540 au Château d'Héricourt, fut Capitaine au Régiment de *Perdinon*, & épousa, par contrat passé devant le Tabellion du Village d'Audenfort, le 3 Août 1563, *Marguerite d'Audenfort*, née en 1547, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, cousine-germaine de *Françoise de la Cressonniere*, fille unique de *Jacques* Ecuyer, Seigneur de la Cressonniere, & Gouverneur de Gravelines; de laquelle ils hériterent, en 1589, de ladite Terre & Seigneurie de la Cressonniere. Antoine d'Ampleman fit avec ladite *Marguerite d'Audenfort*, sa femme, le 2 Janvier 1623, un testament mutuel, par lequel ils firent donation à Pierre, leur fils aîné, de tous les fiefs qu'ils possédoient; & il mourut à la Cressonniere, le 12 Décembre 1625, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. Il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Rosaire, de l'Eglise dudit lieu de la Cressonniere, devant l'Autel, auprès de sa femme, morte âgée de de soixante-dix-huit ans, le 22 Février précédent, dont il avoit eu :

1. Pierre, qui suit.

2. Inglebert, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. Léonore, mariée 1°. à *N.... de Basqueville*, dont un fils & quatre filles; & 2°. avec Messire *Thomas le Févre*, avec lequel elle vivoit encore le 14 Mars 1626.

4. Et Françoise, qui fut aussi mariée deux fois; 1°. avec *N.... de Rolland*, dont un fils; & 2°. avec *Mathieu de Scaps*, dont trois fils. Elle étoit morte avant le 2 Janvier 1623.

V. Pierre d'Ampleman, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, de la Cressonniere; puis, par acquisition, de la Mothe, de la Miente, des Coupes, du Blanquart, du Colombier, de Berrhen, de Lestade, de la Cuve, de Lianne, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville, de la Chapelette, du Chézegat, & de la Terre & Vicomté de Wolphus, Capitaine au Régiment de *Lannoi-Piennes*, puis Major de la ville de Gravelines, épousa, 1°. par contrat du 16 Juin 1609, *Jeanne Lamiraut*, qui mourut à Ardres en Picardie, le 30 Juillet 1635, & fut inhumée en la Chapelle de Notre-Dame, à la gauche de l'Autel, sous la tombe de MM. de *Roubion*, fille unique de *Jacques Lamiraut*, Ecuyer, & de *Perrone Quenal* : elle avoit fait un testament le 21 du même mois, par lequel elle voulut que les Terres & Seigneuries acquises pendant la communauté des biens d'entre elle & son mari, fussent partagés également entre ses six enfans, sans avoir égard au droit d'aînesse; ce qui occasionna, entre ces derniers, un procès considérable, qu'ils terminerent par acte d'accommodement du 31 Mars 1649; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1646, *Jeanne de la Haye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Maire de la ville de Gravelines, & d'*Adrienne de Quienneville*. Il testa le 29 Novembre 1657, & mourut à la Cressonniere, le 10 Janvier de l'année suivante : & sa femme à Guines, le 23 Juillet 1679, après avoir fait un testament, par lequel, en-

tr'autres dispositions, elle voulut que son corps fût transporté & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame dudit lieu de la Cressonniere, à côté de celui de son mari; ce qui fut exécuté.

Du premier lit vinrent:

1. Philippe, qui suit.

2. Antoine, Ecuyer, Seigneur du Blanquart, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville & de Ripehaye, né à la Cressonniere, le 30 Décembre 1615, qui fut Capitaine au Régiment de Picardie: il partagea avec Madame de *Roubion*, sa sœur, le 13 Janvier 1650, & mourut à Gravelines, le 9 Juin 1682, sans enfans de son mariage contracté à Bourbourg avec Demoiselle *Anne de Wasther*. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, qui vendirent, par acte du 28 Juillet 1699, le fief de Saint-Milphor, à *Jacques Lécafette*, Seigneur de Vîmes, Maire perpétuel de la ville d'Ardres.

3. Pierre, Ecuyer, Seigneur d'Héricourt, de la Cuve & des Coupes, né à la Cressonniere en 1625, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, qui fut tué à l'armée d'Allemagne, peu de tems avant le 26 Novembre 1655. il mourut sans alliance.

4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Berthen, né à la Cressonniere le 17 Mars 1628, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique. Il fut tonsuré le 10 Mai 1640, reçu aux Ordres Mineurs le 24 Septembre 1650, fait Sous-Diacre le 23 Septembre 1651, Diacre le 24 Février 1655; Curé de Saint-Jacques sur-Derneta1, près Rouen, le 16 Avril suivant, & Prêtre, le 21 Septembre de la même année. Il transigea avec ses freres & sœurs, le 8 Mai 1658, contre lesquels il avoit plaidé, n'ayant point été compris dans le testament de son pere; testa le 5 Mars 1707, & mourut dans sa Cure, le 26 Mars 1709, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, le 3 Janvier 1710.

5. Marguerite, née à la Cressonniere le 20 Janvier 1619, qui fut Dame de Lianne & de Lestade, par le partage des biens de la succession de sa mere, & mariée, par contrat du 3 Décembre 1648, avec *Pierre de Cavelier*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & de Saint-Jacques, Major du Régiment de *Piennes*, & Lieutenant de Roi de Brouage & de l'Isle de Rhé; morte peu de tems avant le 3 Mai 1701, mere de trois fils & de deux filles.

6. Et Léonore, née à la Cressonniere, le 17 Avril 1623, qui fut mariée, par contrat passé devant le Tabellion dudit lieu, le 5 Décembre 1639, avec *Joachim de Roubion*, Ecuyer, Seigneur du Vord & de la Haye, premier Capitaine au Régiment de *Rouville*, & Exempt-des-Gardes du Corps du Roi, fils unique de Claude, Ecuyer, aussi Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Madelene Laurin*. Elle testa le 29 Juin 1655, mourut peu de tems avant le 26 Novembre suivant, laissant un fils, & quatre filles, qui toutes furent mariées: elle fut inhumée auprès de sa mere.

Et du second lit:

7. Jeanne-Catherine, Dame de Colombier, née à Gravelines le 27 Décembre 1648, qui fut mariée deux fois: 1°. par contrat passé à la

Cressonniere, le 5 Septembre 1672, avec *Antoine-François de Bernes*, Ecuyer, Seigneur de Mécourt, Capitaine au Régiment de la *Vieille-Marine*, dont elle étoit veuve, en 1675, avec une fille nommée *Marie-Jeanne de Bernes*, qui mourut sans alliance; & 2°. avec *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur de Manégre, Commandant de Bataillon au Régiment de *la Vieille-Marine*, qui fut tué à l'armée, dont elle eut un fils aussi tué à l'armée, âgé de dix-huit ans, & une fille qui fut Dame du Colombier, & mariée à N..... *de Tatazac*, Chevalier, Baron de Bahus. Elle mourut à Ardres, le 12 Avril 1735, âgée de quatre-vingt-sept ans, & fut inhumée dans la Chapelle de Notre-Dame, à côté de LÉONORE D'AMPLEMAN, sa sœur consanguine.

8. Et autre LÉONORE, née à Gravelines, le 20 Juillet 1650, appellée *Mademoiselle de Wolphus*, qui mourut, sans alliance, en 1679, suivant qu'il paroît par le partage qui fut fait des biens de sa succession, par acte du 2 Mai de cette même année.

VI. PHILIPPE D'AMPLEMAN, Ecuyer, né à la Cressonniere, le 31 Juillet 1611, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonniere, de la Miente, de Noirberne, de la Chapelette, de Chézegat, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'*Elbeuf*, épousa, par contrat du 23 Janvier 1637, & acte de célébration à Calais, du 16 Février suivant, *Jeanne de Rozel*, Dame de Noirberne, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Noirberne, & de *Marguerite Grezi*; il mourut à la Cressonniere au mois d'Août 1643, âgé de trente-deux ans, où il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Rosaire, auprès de son ayeul. Sa veuve se remaria en secondes noces, au mois d'Avril 1647, à *Jean de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Recq, Capitaine au Régiment de *Moulx*, & laissa du premier lit:

1. PIERRE, qui suit.

2. ANTOINE, Ecuyer, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. LÉONORE, appellée *Mademoiselle de Wolphus*, née à Calais le 29 Juin 1640, morte sans alliance, âgée d'environ vingt-deux à vingt-trois ans.

4. Et JEANNE, née à Calais en 1641, morte en bas-âge.

VII. PIERRE D'AMPLEMAN, III du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Calais, le 1 Mars 1638, commença à servir en 1658, au Régiment de *Rouville*, & étoit, le 27 Mai de cette année, Enseigne-Colonel de ce Régiment, dont il devint Capitaine. Il épousa par contrat du 21 Février 1666, célébration à Montreuil sur-Mer le lendemain, *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auxi, & d'*Antoinette Herman*: il partagea avec son frere, par actes des 13 Janvier 1670, & 8 Octobre 1671; testa le 24 Octobre 1689, & mourut quelque tems après, âgé de cinquante-un ans, à Montreuil-sur-Mer, où il fut inhumé en l'Eglise des Carmes, sous la grande arcade qui sépare le

Chœur, de la Nef, du côté de la Chapelle Saint-Joseph. Il eut entr'autres enfans, de sa femme, morte avant lui, le 1 Juillet 1682, après avoir également testé, le 24 Mars précédent, & inhumée à côté de lui, en ladite Eglise :

1. Antoine, qui suit.

2. Claude, Ecuyer, né le 14 Janvier 1668, mort âgé de douze ans, le 20 Septembre 1680.

3. Antoinette, née à la Cressonniere, le 3 Mars 1669, morte en bas-âge.

4. Et Léonore, née le 18 Octobre 1670, aussi morte en bas âge.

VIII. Antoine d'Ampleman, II du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Ardres, le dernier Février 1667; Capitaine au Régiment de Provence, le 15 Mai 1696; fut reçu le 16 Juillet 1698, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & épousa 1°. par contrat du 22 Février de l'année suivante, célébré le lendemain, *Jeanne-Elizabeth le Porc-d'Imbretun*, née en Septembre 1677, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur d'Ausque, d'Imbretun, & d'Herlen, Maire de la Ville de Boulogne sur-Mer, & de *Jeanne le-Dieu* : elle mourut en cette Ville, lieu de sa naissance, le 14 Octobre 1701, d'une suite de couches, & fut inhumée dans la cave de MM. *le Porc-d'Imbretun*, scise en l'Eglise de ladite Ville, auprès de son second fils. Antoine d'Ampleman fut maintenu dans son ancienne noblesse, par Jugement rendu par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, le 22 Avril 1705, & épousa 2°. le 12 Janvier 1718, âgé de cinquante-un ans, *Marie-Elizabeth Guilbert*, fille d'honorable homme *Bernard*, ancien Vice Mayeur & Juge Consul de Calais, & de Dame *Françoise le Harq-de-Marand* : il mourut en cette Ville, le 21 Octobre 1726. Il avoit fait un Accord avec Catherine d'Ampleman, sa grande tante, le 10 Février 1680, & une Transaction, le 3 Décembre 1709. Sa veuve se remaria à *Dominique de Fiotte*, Chevalier, un des douze Barons du Dauphiné, Capitaine au Régiment d'Agenois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il eut du premier lit,

1. Marc-Antoine, qui suit.

2. Et Philippe-Claude-Antoine, né à Boulogne-sur-mer le 19 Octobre 1701, mort en la même Ville le 24 Avril 1702, & inhumé à côté de sa mere.

Et du second,

3. Charles-Bernard-Antoine, né à Calais le 7 Septembre 1724, mort le 24 des mêmes mois & an.

4. Marie-Elizabeth-Françoise, née à Calais le 25 Février 1719, morte âgée d'un an.

5. Et Françoise-André, née à Calais le 3 Décembre 1720, morte

en la même Ville, de la petite vérole, le 17 Décembre 1723, âgée de 3 ans.

IX. MARC-ANTOINE D'AMPLEMAN, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Boulogne-sur-Mer le 19 Novembre 1699, servit quelques années dans les Compagnies de Cadets; mourut au Château de Fiennes en Boulonois, après avoir testé, le 25 Mars 1761. Il avoit été marié 2 fois; 1°. sans enfans, par contrat du 5 Novembre 1729, avec *Marie-Françoise-Josephe d'Erigson*, fille d'*Antoine*, ancien Maire de la ville de Calais, & de *Perronne-Hypolite le Meunier*; & 2°. par contrat du 23 Juin 1732, avec *Marie-Françoise Huguet*, née le 15 Avril 1706, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Hallier, de la Mothe, Bruosbois, du Puys, &c. Conseiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournéam, & de *Françoise Guilbert*, sœur de sa belle-mere, dont nous avons ci-dessus parlé, Degré VIII. Elle testa le 13 Mars 1759, & mourut à Calais le 31 des mêmes mois & an, mere de 11 enfans, dont sept moururent en bas âge; & les 4 autres sont,

1. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit.

2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Écuyer, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine, dont il devint Lieutenant; puis Cornette dans celui de *Poli*, Cavalerie, aujourd'hui Royal-Normandie, par Brevet du Roi du 21 Janvier 1760; qui fut blessé en 1762, à sa septieme Campagne, à la tête d'un Détachement de Cavalerie, d'un coup de feu au bras, & eut son cheval tué sous lui; réformé en 1763; & remplacé dans le Régiment Provincial de Tours. Il a partagé le 10 Septembre 1763, avec ses freres & sœur, la succession de leurs pere & mere; & hérité conjointement avec eux, le 18 Janvier 1758, de Demoiselle *Charlotte-Rosalie de Choiseul-Beaupré*, sa cousine, fille unique de *François-Martial*, Comte de *Choiseul-Beaupré*, Menin de feu M. le Dauphin.

3. MARC-ANTOINE, Ecuyer, dit *le Chevalier de Noirberne*, né à Calais le 12 Avril 1749.

4. Et MARIE-ANNE-GENEVIEVE, dite *Mademoiselle de la Cressonniere*, née à Calais le 28 Juillet 1743, morte sans alliance, à Boulogne-sur-Mer le 12 Juin 1768, âgée d'environ 25 ans.

X. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS D'AMPLEMAN, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Cressonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. a servi, d'abord en qualité d'Officier, dans les Troupes Boulonoises, (composées de toute la meilleure Noblesse du Pays) sous M. le Duc d'*Aumont*, Colonel; puis en qualité d'Enseigne, le 22 Octobre 1753, dans le Régiment de Bourbonnois, dont il fut fait Lieutenant le 21 Janvier 1756; fut blessé à l'affaire de Varbourg, le 31 Juillet 1760, reçut du Roi une gratification de 600 liv. & est entré au Régiment des Gardes-Françoises, en qualité d'Enseigne-Colonel,

le

le 30 Mai 1762, dont il eſt aujourd'hui Enſeigne à Pique, depuis le mois de Mai 1766. Il a hérité, conjointement avec ſes freres & ſœur, comme nous l'avons dit ci-deſſus, le 18 Janvier 1768, de *Mademoiſelle de Choiſeul*, ſa couſine; & partagé avec eux, le 10 Septembre 1763, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

SECONDE BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AMPLEMAN, Écuyer, ſecond fils de PHILIPPE, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, &c. & de *Jeanne de Rozel*, né à la Creſſonniere, le 22 Juillet 1642, hérita de PIERRE D'AMPLEMAN, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, & de CLAUDE D'AMPLEMAN, Curé de S. Jacques-ſur-Dernetal, ſes oncles, des Terres & Seigneuries d'Héricourt & de Berthen; ſervit d'abord en qualité d'Officier, puis de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant au Régiment de Picardie, & enſuite en celle de Capitaine au Régiment d'Anjou, par Commiſſion du 15 Février 1672; & fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé à Valenciennes, où il étoit en garniſon en 1682, avec *Marie-Joſephe le Meſureur*, née en 1652, & morte au Château d'Héricourt, d'une ſuite de couche, le 28 Janvier 1693; & 2°. par contrat paſſé à Calais, le 25 Octobre 1694, avec *Marie-Françoiſe le Cocq de-Petiville*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Petiville, & de *Françoiſe le Grand*, & ſœur du Major de Thionville; il n'en eut point d'enfans. Il teſta le 15 Janvier 1697, & mourut dans ſon Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, qui eſt au midi de la Terre de la Creſſonniere, le 6 Février ſuivant, âgé de 55 ans, laiſſant de ſon premier mariage:

1. JACQUES, Ecuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, né au Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, le 22 Octobre 1684, qui fut nommé, vers 1704, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & fut tué à l'Armée, en 1705, âgé de 21 ans, à la premiere Campagne qu'il fit, dans un Détachement.

2. MARIE-MADELENE-JOSEPHE, appellée *la Mere Saint-Bernard*, née au Château d'Héricourt le 25 Avril 1686, qui fit profeſſion, aux Dames Religieuſes Bénédictines d'Ardres, âgée de 19 ans, le 8 Août 1705, où elle mourut âgée de 67 ans, le 1 Août 1753.

3. Et MARIE-THÉRESE, née au Château d'Héricourt le 6 Juillet 1689, Dame d'Héricourt & de Berthen, qui fut mariée, par contrat du 28 Octobre 1703, avec *Louis-Joſeph de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont, à qui elle porta leſdites Terres & Seigneuries, & les autres biens de ſa branche. Elle eſt morte le 22 Janvier 1731, âgée de 42 ans.

TROISIEME BRANCHE.

V. INGLEBERT D'AMPLEMAN, Écuyer, ſecond fils d'ANTOINE, I du nom, & de *Marguerite d'Audenfort*, ne vivoit plus lors du teſtament de ſon pere, du 2 Janvier 1623. Il eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom, ANTOINE, qui ſuit:

VI. ANTOINE D'AMPLEMAN, I du nom de sa branche, Écuyer, vivoit lors du testament d'ANTOINE, I du nom, son ayeul, du 2 Janvier 1623, par lequel ce dernier lui legue plusieurs parties de terres situées au Village d'Audenfort; il mourut au commencement de l'année 1672, peu de temps avant la naissance de ses deux dernieres filles jumelles. Il eut de son mariage, avec *Marie le Clerc*, pour enfans :

1. ANTOINE, II du nom, Écuyer, né à la Cressonniere, le 2 Octobre 1657, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, qui fut nommé Capitaine au Régiment de Provence, par commission du 28 Juin 1681, & tué en 1690, à l'Armée d'Allemagne, dans un Détachement. Il mourut sans alliance.

2. ANTOINE-LAURENT, Écuyer, né à la Cressonniere le 10 Août 1661, mort en 1680, âgé de 19 ans.

3. MARIE, née à la Cressonniere le 17 Juillet 1652, morte avant 1683.

4. ISABELLE, née au même lieu, le 24 Juin 1654, vivante en 1683.

5. ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Février 1659, vivante en 1683.

6. LÉONORE, née audit lieu de la Cressonniere, le 9 Septembre 1665, qui vivoit encore sans alliance en 1683.

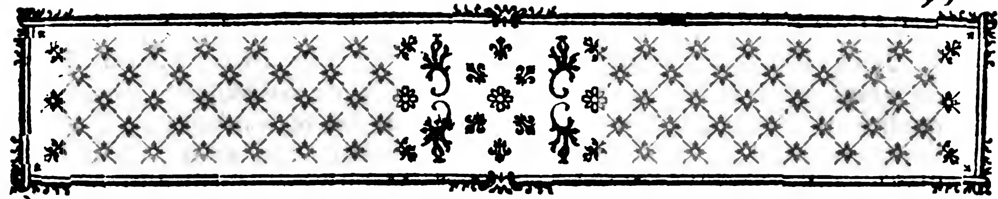
7. MARGUERITE, née au même lieu le 21 Août 1668, morte avant 1683.

8. PERRONNE, née au même lieu le 11 Décembre 1669, morte en 1683.

9 & 10. Une autre MARIE, & une autre ANTOINETTE, nées jumelles au Château de la Cressonniere, le 27 Août 1670, & mortes avant 1683.

Les armes : *d'argent, à 3 aigles éployées de sable, posées 2 & 1.* Mémoire envoyé depuis l'impression d'un extrait généalogique de cette Famille, contenue p. 240 de ce *Dictionnaire.*





BABOU, famille éteinte, originaire de Bourges, qui a donné un grand-Maître de l'Artillerie, un Cardinal, & deux Evêques d'Angoulême.

LAURENT BABOU, Seigneur de Givray & du Solier, natif de Bourges, où il possédoit de grands biens, étoit dans les Finances en 1498. Son fils, PHILIBERT BABOU, Trésorier de France & de l'Epargne en 1523, fut pourvu de la Surintendance des Finances, en 1524, par LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, Régente du Royaume. Il mourut Maître-d'Hôtel du Roi, en 1557, & laissa, de *Marie Gordin*, Dame de la Bourdaisiere, son épouse :

1. JEAN BABOU, Maître général de l'Artillerie de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, mort en Octobre 1569.

2. JACQUES BABOU, Evêque d'Angoulême, mort le 26 Novembre 1532.

3. Et PHILIBERT BABOU, dit le *Cardinal de la Bourdaisiere*, d'abord Evêque d'Angoulême, à l'âge de vingt ans, après la mort de son frere, Doyen de Saint-Martin de Tours en 1538; Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, & Maître des Requêtes en 1557. Il fut créé Cardinal par le Pape PIE IV, le 4 Mars 1561, Evêque d'Auxerre le 18 Juin 1563, & mourut à Rome Ambassadeur ordinaire du Roi, le 25 Janvier 1570, âgé de cinquante-sept ans.

Cette Maison a fini à GEORGES BABOU, II du nom, petit-fils du Maître-Général de l'Artillerie de France, qui fut tué en duel, l'an 1615, à Bordeaux, par le Comte *Barrault*, lors du mariage de LOUIS XIII.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au bras de gueules sortant d'une nuée d'azur, tenant une poignée de vesce en rameau de trois pièces de sinople ; au 2 & 3 de sinople au pal d'argent ; parti de gueules aussi au pal d'argent.*

BABUTE : famille originaire de Nivernois; GASPARD DE BABUTE, Seigneur de Bredetont, épousa, le 31 Juillet 1541, *Philiberte de Fontenay*, qui lui porta en mariage la Terre & Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont : il en eut FRANÇOIS BABUTE, Baron de Saint-Pierre-du-Mont & de Germini, &c. Ce dernier vendit la Baronnie de Saint-Pierre du Mont, en 1635, à *François Achard-le-Joumard*, Baron de Suferte, en Angoumois. *Voyez* ACHARD DE JOUMARD.

BACHELIER-DES-VIGNERIES, Diocèse de Coutances.

JEAN-BAPTISTE LE BACHELIER, Sieur des Vigneries, a servi plus de vingt ans, étant Gendarme de la Garde de Sa Majesté. En cette qualité, il s'est trouvé à plusieurs siéges, batailles & combats, où il s'est toujours signalé, comme à la bataille de Ramillies, en 1706, où il fut blessé, & aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, en 1708 & 1709, au combat de Denain; ensuite aux siéges de Marchiennes, de Saint-Amand, de Douay, du Quesnoy & de Bouchain, en 1712; & enfin, en 1713, aux siéges de Landau & de Fribourg, sur les Alliés. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, Sa Majesté l'a rétabli dans la possession de sa noblesse, par Lettres du mois d'Avril 1721, dont les titres avoient été perdus. Il épousa, le 15 Mai 1708, *Marie-Anne du Bois*, fille de *Charles du Bois*, Ecuyer, dont il a eu,

ANTOINE LE BACHELIER DES-VIGNERIES, Ecuyer, né le 3 Mai 1709, mort après avoir été marié.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, & un chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.*

Il y a plusieurs autres familles du nom de BACHELIER, dont nous n'avons que les noms & les armes. *Voyez* ci-après l'Armorial de la lettre B.

On trouve aussi, dans l'*Armorial de France*, Reg. 1, part. 1, pag. 44, une famille de BACHELIER, dont une fille, MARIE DE BACHELIER, fille de HENRI; né à Paris le 28 Août 1672, marié à Londres le 12 Juillet 1698, avec *Jeanne Dufour* : il obtint, ainsi que sa mere, des lettres de naturalité, données à Fontainebleau, le 23 Septembre 1713, & enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Novembre suivant; & en conséquence de ces lettres, MARIE DE BACHELIER fut reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, établie par titres depuis JACQUES DE BACHELIER, son quatrieme ayeul, dont le fils MERY DE BACHELIER, dit *des Faux*, Chevalier, Seigneur du Mesnillet & du Boissel, épousa, le 27 Novembre 1569, *Marie de la Haulle. La Roque*, dans son Traité des Ban & arriere-Ban, parle d'un GUILLAUME BACHELIER, Gouverneur de la place de Fécamp, en 1470, qui avoit pour Lieutenant *Raoul Viennens.*

Les armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.*

Il y a eu encore deux familles du nom de BACHELIER à Paris : l'une a donné plusieurs premiers Valets de Chambre du Roi : de l'autre étoit FRANÇOIS BACHELIER, mort Doyen des Conseillers du Châtelet, qui, de *Genevieve-Marguerite Marin*, a laissé, entr'autres enfans, LOUIS BACHELIER, Conseiller à la Cour des Aydes de Paris, du 6 Décembre 1700, mort âgé de soixante-dix ans, le 13 Novembre 1743. Il avoit épousé, le 21 Mai 1703, *Marie-Madelene-Angélique le Roux*, morte le 4 Décembre 1743, trois semaines après son mari, fille de *Francois le Roux*, Contrôleur de la Maison du Roi; dont il n'a laissé que MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Février 1734, à *Daniel-Raoul-Charles Loir*, Seigneur du Lude, en Normandie, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris, le 4 Juillet 1733. *Voyez* LOIR-DU-LUDE.

—BACHOD, en Franche-Comté : En 1542 l'Empereur CHARLES-QUINT créa FRANÇOIS DE BACHOD, Comte Palatin de l'Empire. Depuis étant entré dans l'Etat Ecclésiastique, il fut grand Dataire du Saint-Siége, Abbé d'Aubrenay & de Saint-Rambert, Evêque & Prince de Genêve, & Nonce de deux Papes auprès du Duc de Savoye.

CLAUDE DE BACHOD, son frere, épousa *Faustine de Capponi*, d'une illustre Maison de Florence. Il en eut.

LOUIS DE BACHOD, marié à *Charlotte de Chassaincourt*, Dame d'Honneur de MARGUERITE de France, Duchesse de Savoye; mere de

CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie pour le Roi d'Espagne.

Et d'un autre CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, qui fut Seigneur de la Verdatiere.

CATHERINE-LIVIE DE BACHOD, leur sœur, Dame d'Honneur de l'Archiduchesse d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, épousa *Charles*, Comte de *Furstemberg* & du Saint-Empire, premier Baron de Bohême, dont vint *Albert*, Comte de Furstemberg, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour l'Empereur, mort en 1640.

Voyez *Guichenon*, pour les différentes branches de BACHOD, en Savoye & en Bugey.

Les armes : *d'azur, à un rocher de trois pointes d'or, surmonté d'une étoile de même en chef, accostée de deux croisettes d'argent.*

*— BACON : la Terre de Molley-Bacon, située dans le Bailliage de Caën, proche de Bayeux, a d'abord donné son nom à cette famille, qui depuis a porté celui de *Bacon ;* elle étoit des plus anciennes de la Province.

Cette Maison est éteinte il y a si long-tems, qu'il est difficile d'en avoir toutes les connoissances que nous aurions désirées. Nous mettons ici ce que nous en avons pu découvrir.

ANCHETIL BACON, Chevalier, vivoit l'an 1003, qu'il aumôna une Seigneurie qui portoit son nom, dès le premier établissement de Sainte-Barbe, en Auge : il eut un fils,

RICHARD BACON, I du nom, Seigneur du Molley & de Surville, en 1058, qui confirma la donation faite par son pere au Prieuré de Sainte-Barbe, l'an 1069, & laissa aussi un fils, sçavoir :

ROGER BACON, I du nom, Seigneur du Molley, qui assista à la confirmation des dons faits à Saint-Nicolas de Bayeux, l'an 1154. Il fut aussi un de ceux qui firent hommage au Roi PHILIPPE II. Il eut pour fils.

GUILLAUME BACON, I du nom, Seigneur du Molley, Chevalier, lequel donna à l'Abbaye d'Ardenne l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre de Blando, l'an 1163. Il donna aussi le patronage, la Chapelle & les dixmes de la Paroisse de Couvrans aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Vigor de Cerisy, l'an 1207; & est mentionné ensuite dans le nombre des Cheva-

liers portant bannieres, l'an 1210. Il laissa deux fils & une fille :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. SIMON, Chevalier.

3. Et EUSTACHE, femme de *Pierre de Meulan*, Sire de Beaumont & de Briône.

GUILLAUME BACON, II du nom, Seigneur du Molley, confirma, avec SIMON BACON, son frere, les donations faites par GUILLAUME BACON, leur pere, l'an 1213. Il laissa un fils & une fille :

1. RICHARD, qui suit.

2. Et GEORGETTE, Abbesse de la Trinité de Caën, en 1241.

RICHARD BACON, II du nom, Seigneur du Molley, de Surville & de Bavein, en 1243, prit pour femme *Jeanne de Boisdelle*, dont il eut un fils & une fille.

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2. Et MARIE, femme de *Jean*, Sire de *Creuilly*.

GUILLAUME BACON, III du nom, Seigneur du Molley, en 1328, étant entré dans le parti de *Geoffroy de Harcourt*, pour ÉDOUARD, Roi d'Angleterre, fut pris & exécuté à mort, à Paris, avec *Richard de Percy*, & le Seigneur de la *Roche-Tesson*, l'an 1338, laissant deux fils :

1. ROGER, dont nous allons parler.

2. Et PIERRE, Seigneur de Fourmigny, Auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

ROGER BACON, II du nom, Seigneur du Molley, dès le vivant de son pere, l'an 1336, tint l'Echiquier à Rouen, la Fête de Saint-Michel; se maria avec *Jeanne de Villiers*, fille de *Richard de Villiers*, II du nom, Baron du Hommet, Connétable de Normandie, & de *Jeanne de la Haye*, son épouse; & mourut vers l'an 1350, laissant une fille unique,

JEANNE, Dame du Molley, laquelle fut mariée deux fois, 1°. avec *Guillaume Bertrand*, Vicomte de Roncheville, fils de *Robert Bertrand*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France; 2°. en 1373, avec *Jean de Luxembourg*, Châtelain de Lisle, Seigneur de Roussy, fils de *Valeran de Luxembourg*, Seigneur de Ligny, & de *Guyotte*, Châtelaine de Lisle; & veuf d'*Alix de Flandres*, sa premiere femme. Cette JEANNE BACON fonda, du vivant de son second mari, un très riche Hôpital en sa Terre de Villiers en Bôcage, où elle donna plusieurs biens.

Branche des Seigneurs DE FOURMIGNY.

PIERRE BACON, I du nom, Seigneur de Fourmigny, second fils de GUILLAUME BACON, III du nom, Seigneur du Molley, épousa *Jeanne de Hotot*, dont il eut :

1. GILBERT, dont nous allons parler.

2. Et ROBERT, Chevalier en 1356.

GILBERT BACON, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, comparut aux deux montres qui se firent à Carentan ès années 1382 & 1383, & laissa,

PIERRE BACON, II du nom, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, qui fut un des cent dix-neuf Gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel, l'an 1423. Nous n'avons pas une plus ample connoissance de sa postérité.

De la même Maison étoit JEANNE BACON, femme de *Jean Malherbe*, Seigneur de Saint-Aignan.

ROGER BACON, nommé dans l'Histoire de *Mathieu Paris*, en l'an 1233.

Frere ROBERT BACON, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Jacobins, mort l'an 1248.

Cette Maison est aussi connue en Angleterre; car il y a une Charte de RICHARD BACON, comme il fait la fondation de l'Eglise de Roncestre pour des Chanoines de l'Ordre de Saint-Augustin, en présence de GUILLAUME & ROBERT BACON.

Une autre Charte de *Raoul*, Comte de Cestre, confirme les donations faites par RICHARD BACON.

Et il y a une autre Charte dudit *Raoul*, Comte de Cestre, pour l'Eglise de Frentham, dans laquelle est soussigné GUILLAUME BACON.

Les armes : *de gueules, à six quintefeuilles*, ou, selon les anciens Armoriaux, *à six roses d'argent, 3, 2 & 1.* Quelques-uns mettent sur le tout *un bâton d'azur.*

*—BACQUEVILLE, en Normandie, Election d'Andeli : Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Septembre 1660, en faveur de *Jean-Louis-François de Ris*, Premier Président du Parlement de Normandie. Ce Comté a été possédé par feu *Jean-François Boyvin-de-Bonnetot*, qui a laissé un fils.

— BADE-BADEN : cette Maison vient des anciens Comtes de *Vindonissa*, ou *d'Attembourg*, qui ont si long-tems primé dans la Suisse, d'où sont sortis, au dixieme siécle, les Ducs de *Zeringuen-de-Teck*, & les Comtes d'*Habsbourg*.

C'est donc des Ducs de *Zeringuen* que descendent les Marquis de BADE.

Ce fut vers le commencement du onzieme siécle, que BERTHOLD I, DE HOCHBERG, partagea ses deux fils; à l'aîné, BERTHOLD II, il donna une grande partie de ses biens, avec le titre de Duc de *Zeringuen;* & HERMAN, son cadet, fut qualifié du titre de *Marquis;* & il lui donna une autre partie de ses biens. Ce dernier épousa *Judith*, héritiere de BADE; & comme l'usage étoit alors de prendre, pour surnom, celui de la Terre que l'on possédoit, HERMAN, leur fils, prit le surnom de BADE.

Mais ces deux branches, d'HOCHBERG & de *Bade*, se reconnoissoient toujours pour parens, à cause de la tige commune dont elles sortoient. Elles se réunirent cependant en la seule branche de BADE, dans les premieres annés du seizieme siécle; mais en 1515 il se fit un autre partage de la Maison de BADE, dont celle de DOURLACH est la cadette, & toutes deux

ſubſiſtent avec diſtinction dans l'Empire. Elles n'ont pas fait néanmoins une auſſi grande fortune que leur ancienneté ſemble le demander.

Branche des Marquis DE BADE-BADEN.

Cette branche ſubſiſte dans le Margrave AUGUSTE-GUILLAUME-GEORGE, Général de l'Empire, né le 14 Janvier 1706, marié le 17 Décembre 1735 à MARIE-VICTOIRE, fille du Duc LÉOPOLD-PHILIPPE D'AREMBERG, née le 16 Octobre 1714.

Margrave Douairiere, MARIE-JOSEPHE, fille de l'Empereur CHARLES VII, née le 7 Août 1734.

Fille du feu Margrave, & de ſa premiere femme, MARIE-ANNE, Princeſſe de Schwartzemberg.

La Princeſſe ELIZABETH-AUGUSTE-FRANÇOISE, née le 16 Mars 1726.

Branche des Marquis DE BADE-DOURLACH.

Le Margrave CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 12 Novembre 1728, marié, le 22 Janvier 1751, à LOUISE-CAROLINE, fille de LOUIS VIII, Landgrave de Heſſe-Darmſtat, née le 11 Juillet 1732, dont :

1. CHARLES-LOUIS, né le 4 Février 1755.
2. FRÉDÉRIC, né le 29 Août 1756.
3. Et LOUIS-GUILLAUME-AUGUSTE, né le 9 Février 1763.

Frere du Margrave, le Prince GUILLAUME, Lieutenant-Général en Hollande, Gouverneur d'Arnheim, né le 14 Janvier 1732.

Mere du Margrave, ANNE CHARLOTTE-LOUISE, Douairiere de FRÉDÉRIC, Prince héréditaire de Bade-Dourlach, & fille de JEAN-GUILLAUME FRISO, Prince de Naſſau-Dietz, née le 23 Octobre 1710.

Oncles du Margrave, à la mode de Bretagne.

1. Le Prince CHARLES-AUGUSTE, Général, Feld-Maréchal, Lieutenant de l'Empire, né le 14 Novembre 1712.
2. Le Prince CHARLES-GUILLAUME, Général-Major au ſervice du Roi de Sardaigne, né le 13 Novembre 1713.
3. Et Le Prince CHRISTOPHE, Major Général dans les Troupes Impériales, né le 5 Juin 1717.

Le Calendrier de Nuremberg, pour l'année 1743, donne pour armes à la branche de BADE-BADEN : *tiercé*, au premier, *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits :* au ſecond *coupé d'argent à une roſe de gueules & d'or au ſanglier de ſable paſſant ſur une terraſſe de ſinople :* au troiſieme *d'argent au lion de gueules armé & lampaſſé d'or, couronné d'une couronne ducale de même :* au quatrieme *de gueules à un pal d'or, chargé de trois chevrons de ſable :* au cinquieme *d'or, à la bande de gueules*, qui eſt de BADE : au ſixieme *de gueules, à un demi-vol d'argent chargé d'un cercle d'or :* au ſeptieme, *coupé d'or & d'azur, le chef chargé d'un lion iſſant de gueules, armé & lampaſſé de même, accollé d'un collier d'argent, & la pointe de deux faſces d'argent :* au huitieme *d'or à une faſce de gueules ; parti d'or, au lion de ſable couronné d'argent ;* & au deuxieme *échiqueté d'azur & d'or*

de

de quatre traits ; lesdites armes surmontées de dix casques de différens émaux & couleurs ; &, pour cimier, au-dessus de chaque casque, différentes figures portant les parties de l'écu.

Le même Calendrier donne pour armes à la branche de Bade-Dourlach : *tiercé* au premier *d'argent, au lion de gueules armé & lampassé de même, couronné d'or :* au second *de gueules au vol d'argent :* au troisieme *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits :* au quatrieme *d'or, chargé d'un sanglier de sable sur une terrasse de sinople :* au cinquieme *d'or à la bande de gueules :* au sixieme *coupé d'or sur azur, à deux fasces d'argent, chargées d'un lion de gueules, armé & lampassé de même :* au septieme *de gueules à la fasce d'or, chargée de trois chevrons de sable :* au huitieme *d'argent, à la Rose de gueules :* au neuvieme *d'or, à la fasce de gueules :* au dixieme *d'or, au lion de sable armé & langué de même, couronné d'argent ; l'écu surmonté de trois casques ;* le premier *d'or, couronné d'une couronne ducale ; pour cimier un lion de gueules armé & lampassé de même ;* le second *d'or à cinq grilles, surmontées d'une couronne de Duc, & pour cimier deux demi-palmes, la premiere à droite de gueules, la seconde à gauche d'or : &* le troisieme *casqués d'or surmonté d'un buste, portant en fasce un demi-vol d'argent ; & l'écu accolé de sept casques, trois à droite & quatre à gauche.*

* — BADEFOL, Terre située en Périgord, que possédoit, en l'an 1232, *Gaston de Gontaud*, II du nom, Seigneur de Biron, & qui fut possédée, en 1239, par *Pierre de Gontaud*, probablement frere de *Gaston*, qui fut le quatrieme ayeul d'*Elie de Gontaut*, à qui *Marthe de Bron* porta la Terre de Hautefort & autres, dont la postérité a conservé le nom & les armes de Hautefort. *Voyez* HAUTEFORT.

— BADIER, famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, aujourd'hui établie en Provence.

Gilbert de Badier, se maria dans la Ville de Riz, le 12 Juillet 1551, avec *Antoinette de Chervier*, de laquelle il eut :

1. Antoine, qui suit.
2. Et Gilbert, rapporté après son frere.

Antoine de Badier a fait la branche des Seigneurs de *Verseilles* & de *Sérézat*, en Bourbonnois, dont, par plusieurs degrés de postérité, sont descendus Pierre-Jacques, & Eugene-Félicien-Hippolite de Badier, fils de Jacques de Badier, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. Pierre-Jacques de Badier, a été Major de Cavalerie dans le Régiment de *Humet*, & Eugène-Félicien-Hippolite de Badier, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Belzunce*.

Gilbert de Badier, second fils de Gilbert I, & d'*Antoinette de Chervier*, auteur de la branche des Seigneurs de Roquebrune, vint s'établir en Provence, & épousa, le 3 Juillet 1590, à Marseilles, *Catherine de Fabre*, fille de *Monet de Fabre*. Il paroît par une lettre du Roi Henri IV, écrite de Marli, en date du 9 Juillet 1591, adressée à M. *de la Valette*,

Gouverneur de Provence, que Sa Majesté donna aux Seigneurs de *Sainte-Croix*, DE BADIER, & d'*Ogny*, la confiscation des biens d'*Honoré-Julien de Toulon*. GILBERT DE BADIER acquit, dans le mois d'Août 1605, une portion de la Seigneurie de Roquebrune, & fut Trésorier-Général de France le 12 Mars 1607. Il eut de son mariage,

HENRI DE BADIER, marié par contrat du 7 Septembre 1631, avec *Venture de Berenger*, des Seigneurs de Grandbois, lequel obtint de M. *le Pont-de-Corlay*, Lieutenant-Général des Galeres, un certificat des services qu'il avoit rendus au Roi, lors de la reprise des Isles de Sainte-Marguerite, en date du 12 Mai 1637. Il fut exempté du Ban par permission de M. le Comte d'*Alès*, Gouverneur de Provence, donnée le 31 Décembre 1650. HENRI DE BADIER obtint des Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, données à Paris, le 36 Décembre 1633; par lesquelles, en récompense des *bons & agréables services qu'il avoit rendus à la Couronne*, Sa Majesté lui fait don & remise des *droits de lods*, au sujet de la Terre & acquisition de la Seigneurie de Roquebrune. Il laissa de son alliance:

GASPARD DE BADIER, marié, le 24 Novembre 1667, avec *Blanche de Galifet*, dont

PIERRE DE BADIER, Seigneur de Roquebrune, allié, le 9 Juillet 1734, avec *Genevieve de Mathieu*, des Seigneurs du Revest & du Villars, de laquelle il a eu

ALEXANDRE DE BADIER, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine, au département de Toulon, le 12 Octobre 1755.

De la branche de *Verseilles* étoit JACQUES DE BADIER, Marquis de Verseilles, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Maréchal de Logis de la Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, en 1704; il leva ensuite un Régiment de Hussards de son nom; fut nommé Brigadier, le 29 Janvier 1709; Maréchal de Camp, le premier Février 1719; Commandeur de Saint-Louis, avec 3000 livres de pension, le 20 Avril suivant; & Lieutenant-Général le 20 Février 1734. Il est mort en 1736, laissant de *Barbe-Louise du Pleissier*, entr'autres enfans:

1. N.... DE BADIER, Comte de Verseilles, Capitaine de Cavalerie, marié, 1°. à Dôle, à *N.... de Resie*, sœur de *N.... de Resie*, Maréchal de Camp, du 10 Février 1759, & veuve de *N.... de Pressigny*, dont elle avoit une fille mariée au Marquis de *Saint-Simon*, 2°. vers l'an 1760, à *N... de Pourcheresse*, Demoiselle d'Estrabonne, sœur de Mesdames *de Durfort & de Dumillac*, toutes les trois filles de *Jean-Jacques de Pourcheresse*, Baron d'Estrabonne, Conseiller au Parlement de Besançon, & de *Pascale-Antoinette-Emilie Petit-de-Marivost*, qu'il avoit épousée par contrat du 28 Janvier 1732, & qui s'est remariée à *Charles-Louis-Joachim le Chevalier*, Marquis du Mesnil, Lieutenant-Général, du 10 Mai 1748, & mort le premier Mars 1764.

2. Et MARGUERITE-LOUISE-VICTOIRE BADIER-DE-VERSEILLES, mariée, le 17 Octobre 1735, à *Antoine de Gayardon*, Seigneur de Gresolles. *Voyez* GAYARDON.

Cette famille a été maintenue par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, en 1667.

Les armes : *d'azur, au sautoir composé de 4 rayons de soleil d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.*

—BAERT-BERENTRADE, dans les Pays-Bas : NICOLAS-JOSEPH DE BAERT-BERENTRADE, de Malines, issu de noble famille, admise dans les Collèges & Chapitres Nobles, obtint, en considération de ses services militaires, le titre de Baron de son nom, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telles Terres ou Seigneuries qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 8 Juillet 1711.

BAGLION-DE-LA-SALLE: JEAN-ARTUS DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, &c. Commandant de la Noblesse de Lyonnois, Forez & Beaujolois, décédé, avoit épousé *Catherine Aumaistre*, dont il a eu,

1. MATHIEU IGNACE DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, Pouilly, Mionay, &c. mort à Paris, le 28 Janvier 1738, âgé de cinquante-un ans, étant né à Lyon, le 5 Février 1687. Il a laissé de *Marie-Jacqueline de la Grange-de-la-Praye*, qu'il avoit épousée le 18 Juin 1714,

PIERRE-FRANÇOIS-MARIE DE BAGLION, Comte de la Salle, marié avec *Angelique-Louise-Sophie d'Allonville-de-Louville*, fille de feu *Charles-Augustin d'Allonville*, Marquis de Louville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi d'Espagne, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Courtrai, & de *Hiacinthe-Sophie de Béchameil-de-Nointeil*. Leur fille unique

FRANÇOISE-SOPHIE-SCHOLASTIQUE, a épousé, le 24 Janvier 1759, *Denis-Auguste de Beauvoir-de-Grimoard*, Marquis du Roure, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France, légataire de la Duchesse de la Force, nommé, en Avril 1759, Menin de Monseigneur le Dauphin.

2. FRANÇOIS DE BAGLION DE LA SALLE, Evêque d'Arras en 1725, & Abbé de Saint-Vincent de Laon depuis 1732, mort il y a quelques années.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, appuyant sa patte droite sur un tronc écotté & abaissé de même, mis en pal, le chef chargé de trois fleurs-de-lys d'or, sommées d'un lambel à quatre pendans de même.*

—BAHUNO : une Généalogie manuscrite de cette famille, dressée par M. *du Pré-de-Kerdaniel*, en remonte l'origine jusqu'à TRISTAN DU BAHUNO, Chevalier, Seigneur de Demiville, vivant environ l'an 1200.

GUILLAUME DU BAHUNO, Sieur de la Demiville, fut marié, le 6 Août 1493, avec *Jeanne Gibon*. Il étoit le quatrieme ayeul de noble FRANÇOIS DU BAHUNO, Ecuyer, Seigneur de Berien & de Kerdisson, paroisse d'Estival, Evêché de Vannes, Province de Bretagne. Ce dernier a eu de *Louise-Perrine du Liscoet*, sa femme, pour fils aîné & héritier principal,

François-Guillaume du Bahuno, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 11 Octobre 1710, avec *Peronnelle le Borgne*, fille aînée, héritiere principale & noble de *Joseph-François le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de Coetnevenez & de Rocumelen, & de Catherine-Ursule du Bahuno. De ce mariage naquit, le 6 Décembre 1714,

Jean-Armand du Bahuno-de-Berien, qui fut reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 26 Décembre 1730, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à un loup d'argent, langué & onglé de gueules, passant & surmonté d'un croissant d'argent.*

— BAIGNARD, Sieur du Gerrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 16 Juillet 1667 : *la Roque* parle d'un Pierre Baignard, nommé avec plusieurs autres Ecuyers, dans un Rôle de l'an 1340.

Jean de Baignard, Ecuyer, Sieur de la Couture, épousa, vers l'an 1520, *Jeanne de Salles.* Isabeau de Baignard, leur fille, fut mariée le 31 Mai 1557, avec *Jean de Hallot*, Sieur de Beaulieu.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules chargée de trois fers à cheval du champ, & accompagnée de 3 molettes d'éperon de sable, 2 en chef & une en pointe.*

BAIGNOLS : les Seigneurs de cette Maison étoient une des branches de la Maison d'*Albon*, sortie d'*André*, chef de cette Maison, par *Guillaume* son second fils au premier degré. Ce *Guillaume* fut Seigneur de *Baignols* par l'alliance qu'il contracta en 1288, avec *Eleonore d'Yoing*, fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de *Saint-Forgeux.* Il transmit cette Seigneurie à ses descendans jusqu'à la septieme génération; ils ont fait des alliances avec les Seigneurs de *Mentroud*, de *Varey*, de *Balsac.* La Maison de *Baignols* a aussi donné plusieurs *Chanoines, Comtes de Lyon*, des *Abbés de Savigny*, &c. enfin des Seigneurs qui n'ont pas démenti le sang de leurs ayeux. *Voyez* le Pere *Anselme.*

BAILE-DE-LA-MOTHE-BRION. Jean Baile, dit *de la Mothe*, Baron de Vachiere & de la Farre-les-Arries, épousa *Louise de Bron-la-Liégue*, dont vint,

1. René Baile, dit *de la Mothe*, Seigneur de Brion en Vivarais, qui épousa, en 1647, *Paule de Clermont-Chaste*, fille de *Charles* & d'*Anne de Lattier*, Dame de Charpey & Vatilleu. Leur fille Claudine avoit été mariée, seconde femme, le 3 Mars 1669, à son oncle à la mode de Bretagne, Charles-Louis-Alphonse, Seigneur de Sassenage, bisayeul, par sa premiere, de l'héritiere de la famille, vivante en 1759, & pere, par la seconde, du Comte *René-Ismidon*, mort le 16 Avril 1730, dont est sorti N.... fait Chevalier des Ordres du Roi en 1749. Ses trois filles sont, l'une, Madame, de *Maugiron* l'autre, Madame de *Talaru*, & la troisieme, la Comtesse de *Berenger*.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or éployée; au 2 & 3*

de Bron la Liégue, qui eſt *de gueules à deux levrons affrontés d'argent, & colletés de ſinople, cloués d'or.*

— BAILLARD-DES-COMBAUX, en Languedoc & en Bourbonnois. Il y a pour cette famille noble un Jugement d'Intendant rendu contradictoirement & confirmatif par un Arrêt du Conſeil du Roi, en maintenue de Nobleſſe

I. Noble JEAN DE BAILLARD, I du nom, qualifié de *Nobilis Joannes Baillardus, ſcutifer*, dans un contrat de vente du 20 Septembre 1509, & qui eſt en latin, étoit homme-d'armes dans les anciennes Compagnies d'ordonnance, & eut de ſon mariage avec *Marguerite de Royraud-du-Villard*, JEAN, qui ſuit,

II. Noble JEAN DE BAILLARD, II du nom, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Bourg & du Fort de Sainte-Ségolaine, par Lettres du 19 Novembre 1540, fut auſſi homme-d'armes de la Compagnie de *Gilbert de Lévis*, Comte de Ventadour, aux termes d'un certificat que ce Comte lui donna, le 1 Août 1571, à la revue faite à Brive-la-Gaillarde en Limouſin. Il teſta le 29 Novembre 1585, & nomma ſon exécuteur teſtamentaire, noble *Claude de Royraud*, Baron du Villard, ſon parent; & il eut de ſon mariage, avec *Marguerite de la Tourreille*, JACQUES, qui ſuit,

III. Noble JACQUES DE BAILLARD paſſa un contrat de vente pour un pré & rente, le 2 Juillet 1603; il étoit marié par contrat du 18 Octobre 1600, avec Demoiſelle *Claudine de Grandchamp*, dont JEAN, qui ſuit,

IV. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, III du nom, épouſa, par contrat du 26 Janvier 1634, Demoiſelle *Florence Pinot*, fille de noble *Pierre de Pinot*, & de Demoiſelle *Catherine Dupont-de-Vallon;* il fit ſon teſtament le 2 Août 1670, & eut pour enfans:

1. MARCELIN, qui ſuit.

2. Et JEAN DE BAILLARD, Chanoine & Doyen de l'Egliſe Collégiale de la Ville de Moniſtrol.

V. Noble MARCELIN DE BAILLARD DES-COMBAUX, Ecuyer, & héritier univerſel inſtitué par le teſtament de JEAN DE BAILLARD, ſon pere, tranſigea, en 1694, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier, ſon gendre. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1667, *Marie Ferrier;* fit ſon teſtament le 9 Mars 1699; & ſa femme, étant veuve, fit le ſien le 9 Novembre 1710, leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit.

2. JEAN-JACQUES, Abbé de la Buſſiere, Prélat aſſocié de l'Ordre de Saint-Lazare, Inſtituteur de Monſeigneur le Dauphin, & des Enfans de France, décédé Doyen de Sorbonne.

3. PIERRE, qui fut Seigneur de la Grange.

4. CLAUDINE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1692, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier-Salettes & Banjeu.

5. CLAUDINE-FLORENCE, Prieure du Monaſtere de l'Ordre de Saint-Auguſtin de la ville de S. Didier.

6. Et MARGUERITE, aussi Prieure du même Monastere, après sa sœur.

VI. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Lapte-du-Puy-des-Combaux, Lieutenant-Général & Juge-Mage en la Sénéchaussée & siége Présidial du Puy, épousa, le 8 Janvier 1696, Demoiselle *Anne de Charbonnel-du-Bets*, fille de noble *Jean de Charbonnel*, Ecuyer, Seigneur du Bets, & de Dame *Marguerite Dalais*. Il testa le 1 Juillet 1728, & mourut le 4 Janvier suivant, âgé de soixante un ans : il eut de son mariage :

1. JEAN-MARCELIN, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS, Sieur du Rivier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Rosback, en 1757.

3. MARIE, femme d'*Ange du Fugy*, Ecuyer, Seigneur de la Planche, décédée.

4. & 5. HELENE-CLAUDINE ET ANNE-MARIE, l'une, femme d'*Armand de Monpinoux*, Lieutenant au Régiment de Ponthieu, décédée en 1734; & l'autre, femme du Sieur *Besson-Douliac*, morte en 1756.

6. CLAUDINE-HÉLENE, femme vivante de *Jean de Chambarliac*, Ecuyer, Seigneur de Fontmorette, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment d'Aunis.

Et trois autres filles Religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin, décédées; & une autre Dominicaine.

VII. JEAN-MARCELIN BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, Seigneur, Baron de la Motte-Mourgon, Beaurevoir, Chervil, &c. Cette derniere Terre (de Chervil) lui a été maintenue par une transaction passée entre le Seigneur *Vincent de Tournon*, & la Marquise de *Vernassal*. Il a fait foi & hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 18 Septembre 1750, de sa Terre & Seigneurie de la Motte-Mourgon & Beaurevoir. Il a épousé, par contrat du 6 Juin 1736, Demoiselle *Louise-Madelene de Troussebois*, fille unique & héritiere de *Jean-Baptiste de Troussebois*, Ecuyer, Seigneur de Launay, & de *Madelene de Chervil*, ses pere & mere, en présence de *Jean-Baptiste-Ferdinand de Troussebois*, son neveu; morte en 1763. *Voyez* TROUSSEBOIS. Il n'est resté qu'une fille de la branche aînée de la Maison de Troussebois, qui en a porté les biens dans celle de *Montboissier-Canillac*; & *Louise-Madelene de Troussebois*, femme de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, étoit la seule de la seconde branche, avec un cousin, Chevalier de Saint-Louis, qui vit sans postérité. Du mariage de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, & de la Dame *Louise-Madelene de Troussebois*, sont nés :

1. JEAN-JACQUES DE BAILLARD DE LA-MOTTE, Ecuyer, né le 9 Mars 1740, Capitaine au Régiment de Provence.

2. JEAN-CÉSAR-MARTIAL DE BAILLARD-DE-CHERVIL, Ecuyer, né le 28 Décembre 1745, premier Page de feu Madame la Dauphine, à présent Lieutenant de Dragons au Régiment d'*Autichamp*.

3. LOUIS-FERDINAND DE BAILLARD-DE-BEAUREVOIR, Ecuyer, né le 14 Février 1747, Mousquetaire du Roi, dans sa premiere compagnie,

4. Louise de Baillard-des-Combaux, née le 28 Décembre 1736.

5. Marie Anne de Baillard-de-Chervil, née le 16 Janvier 1738.

6. Françoise-Hélene de Baillard-du-Rivier, née le 29 Janvier 1737, mariée avec *Jean de Luzy*, Ecuyer, Mousquetaire du Roi, dans la seconde compagnie.

7. Therese-Elizabeth de Baillard-de-la Motte, née le 20 Février 1749, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-André-le-Haut, à Vienne en Dauphiné.

8. Et Agathe-Angelique de Baillard-de-Beaurevoir, née le 9 Octobre 1754.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au rameau de sinople ; au 2 & 3 d'azur, à un croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'or, posées deux en chef & l'autre en pointe.*

On trouve cette Généalogie dans l'Armorial de France, & celle de *Troussebois* dans *la Thomassiere*, Histoire du Berri.

* BAILLAU-LE-PIN : c'est, au pays Chartrain, dans le Gouvernement Général Orléanois, une Terre qui, avec celle d'Ormoi, fut érigée en Baronnie au mois de Juin 1618, en faveur de *Lancelot de Kaerbout*, Seigneur de Germasse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

— BAILLEHACHE, Seigneur de Longueval, de Bapaume, Blesville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 10 Avril 1668.

Albert Baillehache, dit *la Roque*, est nommé dans une Charte de l'an 1214. Robert de Baillehache, Seigneur d'Escajeux, épousa le 7 Juillet 1501, *Jacqueline Baudart* : Et Olivier Baillehache, sans doute son fils, épousa en 1559, *Françoise Anzeray*.

L'Histoire de Rouen parle de Jacques de Baillehache, Sieur de Changoubert, Conseiller au Parlement de cette Ville, en 1622.

Les Armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 4 merlettes de même.*

On trouve un Ballehache, Seigneur de Longuerolle, même Province, & Généralité de Rouen, maintenu en sa Noblesse, le 12 Juillet 1670. On peut croire que ce Ballehache ou Baillehache, est du même nom & de la même famille, & qu'une branche peut avoir brisé ses armes, en changeant *le sautoir en croix.*

—BAILLET. Famille originaire de Paris, dont la noblesse est ancienne. Ceux de ce nom ont été dans tous les tems attachés à leurs Souverains, auxquels ils ont rendu de grands services dans les différentes Charges qui leur ont été confiées. *Nicole Gilles*, dans ses Annales sous l'année 1347 ; *Duchesne ; Blanchard*, dans son Catalogue des Présidens-à Mortier du Parlement de Paris, p. 119 & suivantes, font mention de cette Famille éteinte vers le milieu du XVI[e] siecle.

I. Henri Baillet, Trésorier de France, le plus ancien dont on ait connoissance, vivoit sous le regne du Roi Philippe de Valois. C'est de

lui dont parle *Nicole Gilles*, en ses Annales sous l'an 1347. Il avoit épousé *Jeanne des Essars*, fille de *Pierre des Essars*, Général des Finances du même Roi, dont il eut:

1. JEAN, I du nom, qui suit:

2. Et JEANNE, femme de *Jean Gentian*, Général-Maître des Monnoies du Roi.

II. JEAN BAILLET, I du nom, Trésorier de M. CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, & Régent du Royaume pendant la prison du Roi JEAN, son pere, étoit si aimé du Duc son Maître, qu'ayant été assassiné dans Paris, entre 1353 & 1358, dans la rue neuve Saint-Merry, par un Changeur nommé *Perrin Marc*, ce Prince en fit une cruelle vengeance. *Nicole Gilles*, parle de sa mort. Il avoit épousé *Jacqueline d'Ay*, tante de *Jacqueline*, Vicomtesse d'Ay, femme de *Jean du Drac*, Président au Parlement de Paris, & ses enfans furent:

1. MILES BAILLET, qui fut Trésorier des Finances du Roi CHARLES VI, & mourut sans postérité de *Denise Boucher*, sa femme.

2. PIERRE, qui suit.

3. Et OUDART, qui fut Conseiller au Parlement de Paris entre 1400 & 1415, dont l'alliance & postérité sont ignorées.

III. PIERRE BAILLET, Seigneur de Sceaux, qualifié, dans plusieurs Mémoires, de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel des Rois CHARLES VI & VII, avoit épousé *Marie de Vitry*, fille de *Gilles de Vitry*, Seigneur de Goupillieres, Conseiller-Général-Maître des Monnoies du Roi, & de *Jeanne Alexandre*, sa femme, & niece de *Michelle de Vitry*, mariée à *Jean-Juvenal des Ursins*, Seigneur des Ursins, de Trainel, dont descend toute la Maison des Ursins. Il n'eut de ce mariage que

IV. JEAN BAILLET, II du nom, Seigneur de Sceaux. Il fut un de ceux qui furent choisis pour servir en qualité de Conseillers au Parlement de Paris, après la réduction de cette Ville sous l'obéissance du Roi CHARLES VII, au mois de Novembre 1436; il exerça cette Charge jusqu'en 1461, que le Roi LOUIS XI, lors de son avénement à la Couronne, le créa Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Rapporteur de la Chancellerie; il mourut après 1477, & avoit épousé *Nicole de Fresnes*, fille de *Pierre*, Seigneur de Potherive. Ses enfans furent:

1. JEAN, III du nom, qui fut d'abord Conseiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, en 1475; puis en 1477, Évêque d'Auxerre. Il mourut en 1513, & fut inhumé dans l'Église d'Auxerre.

2. THIBAULT, qui suit.

3. PIERRE, Seigneur de Villiers-le-Rigault, qui mourut sans alliance, & fut inhumé dans l'Église d'Auxerre.

4. ANNE, qui fut Abbesse de S. Antoine-des Champs-lez-Paris.

5. MARIE, qui fut Prieure de Poissy.

6. CATHERINE, qui fut Religieuse à Varainville.

7. GÉOFFRAISE, mariée à *Pierre de l'Orphevre*, Conseiller au Parlement de Paris.

8. GENEVIEVE,

8. GENEVIEVE, mariée à *Jean de Longuejoue*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1461 & 1469.

9. JEANNE, Dame de Freſnes, mariée à *Aubert le Viſte*, Seigneur de Tilly, Rapporteur & Correcteur de la Chancellerie de France, fils puîné d'*Aimé le Viſte*.

10. ANTOINETTE, Dame de Mareuil, Charmentré, Bailleul, & des Hautes-Maiſons, mariée à *Pierre de Vaudetar*, Seigneur de Pouilly-le-Fort, Vidame de Meaux, reçu Conſeiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, le 3 Juin 1478, fils unique de *Jean de Vaudetar*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite de Clauſtre*.

11. Autre JEANNE, premiere femme de *Jean Hennequin*, II du nom, Seigneur de Lentaiges, Conſeiller & Avocat du Roi à Troyes.

12. Et OUDETTE, mariée, par contrat du 31 Juillet 1473, à *Robert Thibouſt*, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bailly, lors Avocat en Parlement, & depuis Conſeiller du Roi, & Avocat-Général du Parlement de Paris, le 11 Août 1483, & Préſident à Mortier en la même Cour, le 22 Juin 1487, de laquelle Charge le Roi lui fit don, pour le récompenſer des ſervices que lui avoit rendu le feu Préſident *Thibouſt*, ſon pere.

V. THIBAULT BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1461 & 1469; ſucceſſivement, en 1472, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France; en Janvier 1483, Préſident à Mortier au même Parlement; laquelle Charge il exerça l'eſpace de 43 ans ſous les Regnes de CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, avec tant de ſageſſe & intégrité de vie, qu'il étoit nommé le *Bon Préſident*. Il mourut âgé de près de 80 ans, le 19 Novembre 1525. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne le Viſte*, fille puînée de *Jean le Viſte*, Seigneur d'Arcys-ſur-Aube, Préſident en la Cour des Aydes à Paris, & de *Genevieve de Nanterre*; & 2°. *Jeanne d'Aunoy*, Dame de Treſmes, de Silly, & de Gouſſainville, fille aînée de *Philippe d'Aunoy*, Chevalier, Seigneur de Silly, & de Gouſſainville en partie, & de *Catherine de Montmorenci*, Dame de Treſmes, & de l'autre partie de Gouſſainville; laquelle avoit pour biſayeul & biſayeule JEAN DE FLANDRES, Comte de Namur, & MARIE D'ARTOIS, Princeſſe du Sang Royal de France.

Il eut du premier lit,

1 & 2. N...... & N...... morts en bas âge.

Et du ſecond lit,

3. RENÉ, qui ſuit.

4. Et ANNE, Dame de Treſmes, de Silly, de Gouſſainville, de Chivré, d'Orville & de Louvres en Pariſis, Vinci, Manœuvre & autres lieux, mariée à *Aimar Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, Premier Préſident en la Chambre des Comptes à Paris. *Voyez* NICOLAÏ.

VI. RENÉ BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, de Treſmes & de Silly, d'abord Avocat en Parlement de Paris, puis pourvu de la Charge de Conſeiller en la même Cour, par Lettres de proviſions données à Ambrun le 11 Décembre 1537, dont il prêta ſerment le 7 Jan-

vier suivant; l'un des Commissaires députés par la Cour pour tenir les Grands-Jours en la ville de Poitiers, au mois d'Août 1541; Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres données à Paris le 4 Septembre 1550; ensuite Premier-Président du Parlement de Bretagne. Il mourut à Paris en 1579. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1542, *Isabeau Guillart*, fille de Messire *André Guillart*, Chevalier, Seigneur de l'Isle, de l'Épichelliere, du Mortier, & d'Assé-le-Riboulle-au-Maire, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de *Marie de la Croix*, Dame de Plancy; dont,

1. André, qui suit.

2. Renée, qui fut mariée à *Jean de Thou*, Chevalier, Seigneur de Bonnœil & de Cély, reçu Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Paris, le 26 Novembre 1566, puis Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel le 9 Octobre 1570, mort à la fleur de son âge à Paris le 5 Août 1579.

3. Isabeau, mariée à *Nicolas Potier*, III du nom, Chevalier, Seigneur du Blanc-Mesnil, reçu Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Paris, le 14 Mars 1564; puis, en 1567, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel.

4. Et Charlotte, Dame de Tresmes, mariée à *Louis Potier*, Chevalier, Baron de Gesvres, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Secrétaire de ses Commandemens.

VII. André Baillet, Chevalier, Seigneur de Sceaux & de Silly, dernier mâle de cette Famille, fut Bailli du Palais à Paris, & mourut sans postérité de *Catherine Luillier*, sa femme.

Les armes étoient : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons aîlés d'or.*

—BAILLEUL. On trouve dans le *Tome VIII des Grands Officiers de la Couronne*, une Généalogie des Bailleul, Grands Louvetiers de France; & dans *Blanchard*, une Généalogie de toute la Maison de Bailleul, divisée en 11 branches.

Il y a plusieurs Familles de ce nom, tant en Normandie, que dans différentes Provinces de France, & même en Angleterre & en Écosse. Mais tous ces Bailleul ont-ils une même origine, & sont-ils de l'ancienne & illustre Maison de Bailleul, dont parle *Rapin-Thoiras*, & de laquelle étoit Jean de Bailleul, Roi d'Écosse, dans le XI[e] Siecle? C'est ce que nous ignorons.

Quoi qu'il en soit, Raul, ou Raoul de Bailleul, dit *la Roque*, vivoit en 1082; & Josselin de Bailleul, du tems de S. Louis, en 1269. *Voyez* cet Auteur sur l'ancienneté de cette Maison.

Bailleul, Seigneur de Bellengreville, de Cressanville, & de Vantes, en Normandie, Généralité d'Alençon, a été maintenu en sa Noblesse le 30 Avril 1666, & porte : *parti d'hermines & de gueules.*

Bailleul, Seigneur de Canteloup, mêmes Province & Généralité, fut aussi maintenu le 6 Avril 1666, en sa Noblesse. Cette branche avoit

déja fait, dit *la Roque*, ses preuves en 1641, commençant à MATHIEU DE BAILLEUIL, Écuyer, Seigneur duditlieu, vivant le 19 Novembre 1483; qui eut pour fils,

CONSTANTIN DE BAILLEUL, Chevalier, Seigneur de Canteloup, qui fut pere de

SATURNIN DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, pere de

NICOLAS DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, qui épousa, le 20 Octobre 1555, *Jeanne de la Haye*, dont il eut

PIERRE DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, marié avec *Françoise de Toussages* le 29 Janvier 1593, pere & mere de

PIERRE DE BAILLEUL, II du nom, Seigneur de Canteloup, qui produisit ses titres le 19 Février 1641, & avoit épousé le 7 Juillet 1735, *Esther de Giverville.*

Les armes des Seigneurs de Canteloup sont : *d'hermines, à la croix de gueules.*

Quoique ces armes ne soient pas les mêmes que celles des BAILLEUL-DE-BELLENGREVILLE, elles ont cependant assez de rapport pour faire croire, comme dit *la Roque*, qu'ils ont une même origine, ainsi que la branche des BAILLEUL, du Pays de Caux, qui porte : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef & une en pointe*; & dont nous allons parler.

L'Éditeur des Généalogies comprises dans le *VIIIe Vol. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, p. 810, édition de 1733, in-folio*, n'a pas suivi *Blanchard* sur BAILLEUL au Pays de Caux. Il ne commence que par

I. PIERRE DE BAILLEUL, marié le 17 Juillet 1476, à *Guillemette de Hareng*, qui rendit aveu le 16 Février 1507, d'une piece de Terre en la Seigneurie de St. Mauville. Il est qualifié, en 1509, d'*Ecuyer, frere & héritier* de GUILLAUME DE BAILLEUL, Prêtre de la Paroisse d'Ancerville. Il rendit aveu des fiefs, tennemens & terres en la Paroisse de Brétheville, dépendances de la Baronnie du Bec-Crespin. Son fils,

II. JEAN DE BAILLEUL, est qualifié d'*Ecuyer, fils & héritier* de défunt PIERRE DE BAILLEUL. Il rendit un semblable aveu le 17 Juillet 1515 & le premier Mars 1525. Il reconnut tenir en fief de haubert, le fief de Sainte-Marie-de-Vattot-sur-Beaumont, en la mouvance de la Seigneurie de Grasville. Son fils,

III. BERTRAND DE BAILLEUL, né de *Jeanne Olivier*, fit le 5 Août 1530, foi & hommage de ce dernier fief; & se trouva, en 1536, à la revue de l'arriere ban au Bailliage de Caux. Il mourut sans enfans.

III. NICOLAS DE BAILLEUL, son frere puîné, mort en 1565, marié par acte du 18 Août 1534, à *Marie Hervieu*, fille de *Richard Hervieu*, Seigneur des Ifs, fut donataire de son frere le 12 Septembre 1551, d'un tiers du fief de haubert de Sainte-Marie-de-Vattot, & en rendit aveu le 3 Juillet 1553. Il eut de son mariage, entr'autres enfans,

IV. ROBERT DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur de Blangues, qui rendit, le 30 Juin 1568, hommage au Roi des fiefs de Donjon & de Ville-

mesnil. Il mourut en 1601. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1560, *Catherine de Bully*, morte en Avril 1608, fille de *Jean de Bully*, Écuyer, & d'*Isabeau de Draqueville*, dont il eut :

1. CHARLES, qui suit.

2. Et NICOLAS, Tige de la branche de *Rufos*, actuellement éteinte.

V. CHARLES DE BAILLEUL fit ou rendit, le 8 Juillet 1607, hommage des fiefs de Villemesnil & de Donjon. Il épousa, par contrat du 27 Février 1607, *Marie Martel*, fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinson, & de *Françoise Isnel ;* dont, entr'autres enfans,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et ALEXANDRE, Auteur de la branche des Seigneurs de Vattot-sur-Beaumont, qui subsiste, & sur laquelle nous n'avons point de Mémoires.

VI. FRANÇOIS DE BAILLEUL eut commission, le 25 Juin 1643, de lever une Compagnie de cent hommes-de-pied. Il commandoit la Noblesse dans le Pays-de-Caux, en Septembre 1674. Il épousa, par contrat du 30 Janvier 1653, *Françoise Sécart*, fille d'*Adrien Sécart*, Seigneur d'Ausouville, & de *Jacqueline Peverel*.

VII. CHARLES DE BAILLEUL, II du nom, leur fils, obtint le commandement de la Noblesse dans le Pays-de-Caux, & y fut confirmé le premier Juillet 1702. Il rendit, le 20 Décembre suivant, hommage au Roi, de ses Terres de Donjon, de Villemesnil & de Baigneville. Il avoit épousé, par contrat, le 23 Juillet 1703, *Elizabeth Hallé-d'Orgeville*, morte le 19 Août 1724, fille de *Gilles Hallé*, Seigneur d'Orgeville, Président à Mortier à Rouen, dont il eut :

1. CHARLES-PIERRE, qui suit.

2. Et LOUISE-ELIZABETH, vivante en 1770, mariée, 1°. à *François-Armand le Cornier-de-Sainte-Hélene*, Baron d'Angerville-la-Martel, dont une fille, Dame de Sainte-Hélene, de Labbeville près Pontoise, & en partie d'Angerville, morte femme du Marquis *d'Avernes*, laissant une fille après elle, morte en bas âge. *Voyez* BERNARD D'AVERNES. 2°. Sans enfans, avec *Henri-Jacques du Moncel*, Chevalier, Seigneur de Martinvast & du Buisson en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances, Chevalier de S. Louis, & ancien Officier dans le Corps-Royal d'Artillerie.

VIII. CHARLES-PIERRE DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur des mêmes lieux, Président à Mortier au Parlement de Normandie, a de *N.... Brinon*, son épouse, fille de *N.... Brinon*, Doyen du Parlement de Rouen, & dont un des ancêtres a été Premier-Président en la même Cour, deux garçons & une fille.

L'aîné est Conseiller au Parlement de Rouen depuis 1768.

Le cadet, appellé *le Chevalier* DE BAILLEUL, est entré d'abord dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & est Enseigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes-Françoises depuis la fin de 1769.

La fille est mariée depuis le premier Septembre 1767, par dispense, à son cousin le Marquis d'Estoutteville, du nom de *Pelletier*, dont des enfans. *Voyez* PELLETIER.

Les armes, comme ci-dessus.

Les autres branches de BAILLEUL qui subsistent, sont celle des Seigneurs de Beauvais & de Cressanville; celle des BAILLEUL, Seigneurs d'Angerville-le-Bailleul; celle des BAILLEUL, Seigneurs de Drumare, ou de Saint-Maclou.

Il y a encore d'autres Familles de ce nom, dont les armes se trouveront à la fin de ce Volume.

Quant à la Terre de *Bailleul*, elle est passée, par une fille, dans la Maison de *Combray*, & ensuite dans celle de *Ferrieres*. Elle est rentrée dans la Famille de *Bailleul*, par le mariage de GILLES DE BAILLEUL, Seigneur de Montreuil, &c. avec *Madelene de Harcourt*, Dame de Bailleul, fille de *Jacques de Harcourt*, Seigneur de Franqueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & de *N.* . . . . . *d'Assé*, de la Maison de Montfaucon, au Maine. *Madelene de Harcourt* avoit hérité de *Pierre de Harcourt*, son cousin-germain, de la Terre de Bailleul.

* — BAILLEUL, (DU) au Maine, Famille noble, qui doit son origine à la Terre de ce nom, qu'elle possédoit dès le XIVe Siecle, ainsi que la Baronnie de Goron, & les Terres & Seigneuries de Couesme, Hercé, Lucé, Vaudemusson, le Rocher, la Pierre, Belleplante & autres, lesquelles relevoient toutes du Roi, à cause du Comté du Maine, dont elles sont mouvantes. Le premier de ce nom que l'on connoisse, & duquel feu M. *Charles d'Hozier* établit successivement la possession de la noblesse & la filiation, dans des preuves qu'il fit en 1724, pour PIERRE-GILBERT-ANNE DU BAILLEUL, dont nous parlerons ci-après, est,

ALAIN DU BAILLEUL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, lequel étoit huitieme ayeul dudit PIERRE-GILBERT-ANNE, & avoit épousé le 7 Avril 1407, *Jeanne de Bernehart*, fille de *Jean de Bernehart*, Seigneur de la Bouchardiere & de la Gaubertiere, & de *Jeanne le Porc*. Voyez l'*Armorial de France*, *Regiſtre I*, *Partie premiere*, *p. 46*.

PIERRE DU BAILLEUL, II du nom, son descendant au cinquieme degré, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Couesme, Lucé, Vaudemusson, le Rocher, la Pierre, Hercé, &c. avoit, pour frere cadet, RENÉ DU BAILLEUL, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 20 Avril 1615. PIERRE II ne laissa de son mariage avec *Julienne de Barad*, que trois fils; sçavoir :

1. PIERRE, qui suit.

2. GUY, Chevalier, Seigneur de Couesme, mort sans postérité de *Philippe de Boudas*, sa femme.

3. Et JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Lucé, mort sans alliance au Château du Bailleul, le 23 Décembre 1680.

PIERRE DU BAILLEUL, III du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur d'Hercé, Couesme, Lucé & autres Terres, né au Château de son nom le 7 Avril 1615, épousa, par contrat passé devant *Eustache Cornille* & *Bauldry*, Notaires à Paris, le 21 Juillet 1663, (Extrait de Célébration en l'Eglise Paroissiale de Saint-Justin

de Louvres-en-Parisis du 25 du même mois) *Marguerite le Féron*, née à Paris le 5 Juillet 1637, laquelle mourut au Château du Bailleul, des suites de sa premiere couche, le 16 Mai 1664, & fut inhumée en l'Église Paroissiale de Saint-Martin de Goron, le 22 du même mois.

Elle étoit fille, & quatrieme enfant de *Jérôme le Féron*, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis; d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & successivement Président en la seconde Chambre des Enquêtes de la même Cour, Conseiller d'État, Pensionnaire de S. M. & Prevôt des Marchands; & de *Marguerite Galard*, sœur de *Catherine-Marguerite Galard*, mariée à *Nicolas Potier de Novion*, pere d'*André Potier de Novion*, trisayeul de Mesdames la Marquise *de Galard* & la Présidente *Nicolaï*. Elle avoit d'abord été reçue au Monastere des Dames Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, fondée par la Reine d'Angleterre au Village de Chaillot, le 15 Juillet 1653, en qualité de Bienfaitrice & d'Associée à leur Ordre, dont elle s'étoit retirée le 23 Août 1662.

Pierre du Bailleul III, mourut en son Château du Bailleul le 9 Août 1688, & fut inhumé à côté de son épouse en l'Eglise Paroissiale de Saint-Martin de sa Baronnie de Goron le surlendemain, laissant, pour fils unique, Pierre-Louis, qui suit:

Pierre-Louis du Bailleul, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur des mêmes Terres ci-devant citées, né au Château de son nom, le 7 Mai 1664, ondoyé le lendemain, fut baptisé en l'Église Paroissiale de Saint-André-des-Arcs à Paris, le 8 Juin 1680, & tenu sur les Fonts par *Elizabeth le Féron*, cousine-germaine de sa mere, & Duchesse de Chaulnes, laquelle lui fit, par son testament du 5 Septembre 1698, un legs de 50000 livres. Il servit dans les Mousquetaires, & mourut au Château de son nom, le 23 Mars 1714.

Il avoit épousé, par contrat passé devant *Julien Gobbé*, Notaire de Goron, le 26 Octobre 1706, *Catherine Barrin-de-la-Galissonniere*, fille & second enfant de *Jacques Barrin*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Galissonniere, & d'*Eléonore Bidé*, Dame de la Grandville. Etant veuve, au nom, & comme tutrice & gardienne-noble de ses enfans mineurs, ci-après nommés, elle obtint un Arrêt en la Chambre des Comptes de Paris, le 11 Juillet 1717, portant délai pour faire l'hommage que lesdits mineurs devoient au Roi, à cause du Marquisat du Bailleul, & de la Baronnie de Goron, mouvans du Comté du Maine; & mourut au Château des Moutys, Paroisse de la Valette près Nantes en Bretagne. Ses enfans furent;

1. Pierre-Gilbert Anne, qui suit,

2. Louis-Émérite, né au Château de son nom, le 20 Janvier 1709, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique; fut ordonné Prêtre à Paris le 10 Avril 1734; nommé Vicaire-Général de l'Évêché de Limoges en 1736; Président & Député de la Chambre Ecclésiastique de ce Diocèse en 1737; nommé à l'Abbaye Royal du Beuil, au même Diocèse, le 14 Septembre 1738; Grand-Vicaire de l'Archevêché de Tours le 5 Septembre 1739, d'où il passa, en la même qualité, à Embrun en 1740, où il fut fait l'année sui-

vante Archidiacre & Chanoine de cette Église; & fut nommé à l'Abbaye-Royale de Bois-Groland le 2 Mars 1742.

Il se rendit utile au Roi & à l'État, dans cette derniere Place, par le service qu'il rendit à l'Armée combinée de France & d'Espagne, par l'établissement qu'il fit à Embrun d'un Hôpital Militaire, dont cette Place de Guerre étoit alors dépourvue, & dans lequel, par ses soins, dès le mois de Septembre 1743, jusqu'au départ de cette Armée, arrivé au mois de Février 1745, plus de 500 Soldats, tant malades que blessés, furent journellement traités avec succès. Il procura également les mêmes secours aux Officiers, tant dans sa maison, que dans celles où il les fit placer.

Il tint au commencement de 1745, en l'absence de l'Archevêque, l'Assemblée Provinciale d'Embrun, où il fut élu l'un des Députés du second ordre pour l'Assemblée Générale du Clergé qui se tint à Paris sur la fin de cette même année.

Il quitta ce Diocèse en 1748, & s'attacha, en la même qualité de Grand-Vicaire, à celui de Rodez, à la Théologale Métropolitaine duquel il fut nommé le 6 Mai 1754; fut pourvu le 18 Décembre suivant du Canonicat & de l'Archidiaconé de Milhau en la même Eglise; & Député du Chapitre de ce Diocèse pendant 3 à 4 ans; fut nommé à l'Abbaye-Royale de Notre-Dame de Barzelles-en-Berry, Diocèse de Bourges, le 20 Janvier 1748; & mourut à Paris le lundi 18 Septembre 1769, regretté de toutes ses connoissances, dont il étoit l'ami déclaré. Il fut inhumé le lendemain en la cave de la nef de l'Église Royale & Paroissiale de Saint-Paul. Il étoit le *dernier mâle* de toute sa famille.

3. N. . . . . mort jeune.

4. Et Marie-Catherine Eugénie, dite *Mademoiselle du Bailleul*, née au Château de son nom, le 18 Janvier 1710, morte, sans alliance, à Rennes en Bretagne, au mois de Novembre 1769, & inhumée en l'Église Paroissiale de Saint-Aubin.

Pierre-Gilbert-Anne du Bailleul, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Couesme, Lucé, Vaudemusson, le Rocher, la Pierre, Hercé, Belleplante, &c. né au Château de son nom le 26 Décembre 1707, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 5 Janvier 1724, d'après ses preuves faites devant le Juge d'Armes de France, (feu M. *Charles d'Hozier*) qui établissent successivement la possession de sa noblesse, depuis Alain du Bailleul, son huitieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur du Bailleul, &c.* dont nous avons parlé au commencement de cet article; Lieutenant au Régiment du Roi en 1728; est mort à Mayenne au Maine le 22 Janvier 1737, d'où son corps fut transporté en l'Eglise Paroissiale de Saint-Martin de sa Baronnie de Goron. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Julien Gobbé*, Notaire à Goron, en Février 1729, *Françoise-Thérese de Montecler*, fille de *Georges-François*, Marquis de Montecler & de Descajeuls, & d'*Etiennette-Diane de la Malrais*. Sa veuve vit aujourd'hui à Mayenne, avec ses deux filles. Leurs enfans furent:

1, 2 & 3. N....... N....... & N...... Chevaliers, morts en bas âge.

4. Françoise-Marie, dite *Mademoiselle du Bailleul*, née au Château de son nom le 8 Décembre 1729, non mariée en 1770.

5. Louise-Hyacinthe-Pulchérie, dite *Mademoiselle de Goron*, née au Château du Bailleul, le 27 Janvier 1731, Religieuse Augustine à l'Hôpital de Sainte-Julie de la ville de Château-Gontier.

6. Anne-Victoire-Félicité, dite *Mademoiselle de Lueé*, née au Château du Bailleul le 25 Janvier 1732, non mariée en 1770.

7. Et N........ dite *Mademoiselle de Couesme*, morte âgée de 4 ans.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de loup de sable, arrachées & lampassées de gueules, posées 2 & 1.*

— BAILLIVY : Famille Noble originaire de Toul, où elle subsistoit noblement dès le XIIIe siecle, ainsi qu'il est rapporté dans des Lettres-Patentes au grand-Sceau, données le 11 Février 1620, par le Roi Louis XIII, portant reconnoissance de l'ancienne noblesse, & qualité de Gentilhommes de Messieurs de Baillivy.

Claude de Baillivy épousa *Nicole Dinteville*, dont plusieurs enfans ; sçavoir :

1. Nicolas, qui épousa *Charlotte de Ville*, fille du Baron *Florent*, & de *Louise de Gourcy*.

2. François, qui épousa *Marie de Chauvirey*, fille de *Nicolas-François*, Maréchal de Lorraine, & de *Charlotte-Marie-Gertrude de Dongelberghe-de-Resves*.

3. Charles-Joseph.

4. Marc-Pierre, filleul du Comte *d'Argenson*.

5. François, présenté à l'Ordre de Malte.

6. Bruno.

7. Et Marie-Anne, qui épousa *Louis-Charles*, Comte *de Nettancourt*, fils de *Charles-Ignace*, Baron de Fresnel, & de *Marie-Anne de Salles*.

N...... de Baillivy, Chevalier, Seigneur de Merigny, d'Housse-les-Monts, d'Oichy, de Selincourt, & de Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans.

Ignace de Baillivy, fils aîné, dit *le Comte de Mérigny*, Seigneur de Rambercourt, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Rose*, Allemand, Cavalerie, a plusieurs enfans de sa femme *N...... de Saint-Blaise*, petite-fille de *Jacques de Stainville*, sœur de *Charles-François de Stainville*, Comte de Couvonges, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *Léopold*.

Le Comte de *Mérigny* a pour frere Nicolas-François de Baillivy, Chevalier, Seigneur de Ficquelmont & de Xonville, ancien Capitaine au Régiment de *Rose*, Cavalerie. Il a épousé, le 7 Janvier 1744, *Barbe de Hault-de-Sancy*, fille unique de *Nicolas-François*, Baron de Hault-de-Sancy,

Hault-de Sancy, Seigneur de Rhodongue; dont il a plusieurs enfans.

Les armes : . . . .

— BAILLON. Il y a trois Familles de ce nom en France, mais on ne sçait si elles ont la même origine, ou si elles sont différentes, parce que leurs armes ne sont pas les mêmes. *Paillot* parle de deux, & la troisieme est DE BAILLON simplement, & porte : *d'or, à trois têtes de sanglier de sable.*

De la Famille de BAILLON de Paris, qui porte : *de gueules, à une tête de léopard d'or, bouclée de trois annelets de même*, étoient MARIE-ANNE DE BAILLON, née le 28 Juillet 1672, & JEANNE-ÉLIZABETH DE BAILLON-DE FORGES, née le 11 Septembre 1674, l'une & l'autre reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elles descendoient d'ODET DE BAILLON, Seigneur de Forges, qui étoit marié avec *Jeanne le Crec* en 1557, & étoit trisayeul de ces deux Demoiselles.

BAILLY : famille originaire du Dauphiné.

FRANÇOIS-JOSEPH DE BAILLY, Chevalier, Marquis de Valbonnais, reçu Premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, a épousé en 1718 *Françoise Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joseph Pourroy-de-l'Auberiviere*, second Président en la Chambre des Comptes, & sœur de *Marc Joseph Pourroy-de-Quinsonas*, Premier Président du Parlement de Besançon. Il a de ce mariage :

1. JEAN-PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble.

2. FLODOARD ELÉONOR, Chevalier de Malte, Gouverneur de la Ville de Romans, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'*Henrichemont*.

3. MARIE-SÉBASTIEN, Conseiller au Parlement de Grenoble.

4. MARC-JOSEPH, Ecclésiastique.

5. N.... mariée à *Claude-François de Gratet*, Comte du Bouchage, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

6. N.... épouse de *Jean-Baptiste de Rigaud-de-Laigue-de Serezin.*

7. & 8. Et deux autres filles, non mariées. *Tabl. de Themis, Part. III, pag. 57.*

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'or, & une plante de lys de sinople à six fleurs d'argent renversées sur le champ, 1, 2 & 3, feuillée de sinople, à la bulbe d'argent, aussi sur le champ.*

— BAILLY, ancienne famille de Robe. Plusieurs de ce nom ont possédé les charges les plus considérables. N.... BAILLY, Président au Grand-Conseil, épousa *N.... le Tellier*, fille de *N.... le Tellier*, Seigneur de Richebourg.

GUILLAUME BAILLY, son trisayeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Chancelier du Duc d'Alençon, & Surintendant des Armées d'Italie.

Un autre GUILLAUME BAILLY, fut Avocat-Général, Conseiller d'Honneur au Grand-Conseil, & Abbé de Saint-Thierry.

Autre Famille du nom de Bailly, Seigneurs de Lardenoy, porte : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, sur une terrasse de sinople, au chef cousu d'azur, chargé d'une croisette pommetée d'or, accostée de deux coquilles de même.*

Il y en a une quatrieme du même nom, celle de Bailly-de-Petit-Val, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, & de deux molettes de même en pointe.*

BAILLY-DE-GAUGÉ, famille noble, dont étoit Françoise de Bailly, veuve d'*Adam Godme*, Seigneur de Grange, fille de Philibert de Bailly, Seigneur de Gaugé & de la Gibardiere & de *Françoise Questi* : elle épousa, par contrat du 8 Mars 1571, *Mickel de Melun*, Seigneur d'Annemois, & en partie du Buignon, troisieme fils de *Loup de Melun*, & *de Marguerite Buffetan.*

Les armes : *d'argent, à une fasce de sable & une bordure engrêlée de gueules.*

BAINAST, en Tiérache. De cette famille étoit Marie-Anne de Bainast-de-Pommeras, née le 16 Juillet 1675, du mariage d'Albert de Bainast, Chevalier, Seigneur de Dommart, & de *Marie Lignier* ; laquelle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juillet 1687, après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1471, que vivoit Robert de Bainast, Seigneur d'Herleville, son sixieme ayeul.

Léon de Bainast, Ecuyer, Sieur des Mazures, fit son testament dans la Ville d'Amiens, le 16 Juillet 1558, & nomma son légataire Jean de Bainast, son fils aîné, qualifié du titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans un titre postérieur, de 1570. Celui-ci étoit troisieme ayeul de Claude-Charles de Bainast, Ecuyer, Seigneur de Sept-Fontaines, en Tiérache, & de la Motte-Buleux, de Vergie & de Calaminois, Maître des Eaux & Forêts dans le Comté de Ponthieu, marié avec *Anne-Charlotte de Béthisi*, dont il a eu

Charles-François de Bainast, Seigneur de Sept-Fontaines, Lieutenant des Carabiniers du Roi, puis Capitaine dans le même Régiment, par Commission du 24 Mai 1723, & Chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 16 Février 1712, *Benoîte-Thérese Acari*, fille de *Louis Acari*, Ecuyer, Seigneur de Manenghen, & de *Marie Austreberthe-de-le-Warde.* De ce mariage naquit, le 6 Janvier 1714,

Marie-Joseph-Austreberthe-de-Bainast de-Sept-Fontaines, reçue à Saint-Cyr, le 4 Juillet 1725, sur les preuves de sa noblesse. *Armorial de France*, tome I, part. I, pag. 47.

Les armes : *d'or, à un chevron abaissé de gueules, surmonté de trois fasces de même.*

* BAINVILLE : Terre & Seigneurie près de Mirecourt, dans le Duché de Lorraine, Diocese de Toul, qui fut unie à celle de Valfroicourt, & érigée en Comté, sous le nom des *Hoffélize*, par Lettres du 7 Juin 1726, en faveur de *Marc-Cézar de Hoffélize*, Chambellan

du Duc Léopold, en considération de sa naissance, de ses services, & de ceux de ses ancêtres. *Voyez* HOFFÉLIZE.

— BAISSEY, en Bourgogne : Guy, Seigneur de Baissey, d'Yzeure & de Saint-Thibaut, mort l'an 1449, avoit épousé *Isabeau de Saint-Seigne*, dont il eut deux fils :

1. Jean, qui suit.
2. Et Gilles, Seigneur de Saint-Thibaut.

Jean de Baissey, Seigneur d'Yzeure & de Longecourt, épousa *Jeanne de Saulx*, fille du Seigneur d'Orrain & de Prangey, de laquelle il eut deux fils :

1. Antoine, mentionné ci-après.
2. Et Jean, Baron de Beaumont, Grand-Gruyer de Bourgogne, qui épousa *Antoinette du Saix*, fille d'*Antoine du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Françoise de la Baulme*, son épouse.

Antoine de Baissey, Seigneur de Longecourt, Baron de Tilchastel, Ecuyer de Charles, duc de Bourgogne, puis Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, & Bailli de Dijon, Capitaine de cent hommes-d'armes, Colonel des Suisses & Lansquenets, épousa *Jeanne de Lénoncourt*, fille de *Philippe de Lénoncourt*, Seigneur de Gondrecourt, Grand-Ecuyer de René, Roi de Sicile, & de *Catherine de Beauveau*, son épouse, dont il eut quatre fils & trois filles :

1. Claude, duquel nous allons parler.
2. Autre Claude, Abbé de Mézieres, de la Prée, & du Jar, en Poitou.
3. Jean, Abbé du Jar, après son frere.
4. Engilbert, Baron de Tilchastel, auteur d'une branche rapportée ci-après.
5. Philippe, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Coudray; puis d'*Antoine Raffin*, Seigneur de Pecalvary.
6. Eve, femme du Seigneur de *Chamblay*.
7. Et Claudine, femme d'*Antoine de Malain*, Seigneur de Digoine & de Château-Renaud.

Claude de Baissey, Seigneur de Longecourt, Colonel des Lansquenets, & Pensionnaire des Rois Louis XII, & François I, épousa *Jeanne de Crux*, dont il eut un fils & une fille.

1. Claude, Abbé de Mézieres, puis de Cîteaux.
2. Et Claude, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Saillant*.

Branche des Seigneurs DE TILCHASTEL.

Engilbert de Baissey, Baron de Tilchastel, quatrieme fils d'Antoine, Seigneur de Longecourt, & de *Jeanne de Lénoncourt*, son épouse, épousa *Jeanne du Châtelet*, dont il eut un fils & deux filles.

1. Jean, du Buron de Tilchastel.
2. Jeanne, femme du Seigneur de la *Roussiere*.
3. Et Claudine, femme du Seigneur *de la Roche*, en Poitou.

Les armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, posées deux & une,*

— BALANDONE, en Normandie, Généralité de Rouen : famille maintenue dans sa noblesse le 16 Juillet 1666. L'*Histoire de Rouen* fait mention de NICOLAS BALANDONE, Syndic de la Ville de Rouen, qui obtint des Lettres de noblesse en 1660, & d'autres Lettres de confirmation en 1666.

Les armes : *d'argent, au lion de sable lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

— BALATHIER-DE-LANTAGE : famille établie en Dauphiné, en Champagne & en Bourgogne. Les qualités de *Chevalier* & de *Baron* ont été prises par ceux de ce nom, ainsi que celles de *Noble & Puissant Seigneur*, il y a plus de trois cents ans ; qualifications fort rares alors, qui annonçoient *un Noble d'extraction.*

RAOUL DE BALATHIER, le premier de cette famille, que l'on connoisse, vivoit le 15 Novembre 1372.

FRANÇOIS DE BALATHIER, I du nom, fut Ecuyer, Seigneur & Baron de Vaux, en Dauphiné. Un de ses descendans fut pere de cinq enfans, entr'autres de TERMET DE BALATHIER, qui suit.

I. TERMET DE BALATHIER, Ecuyer, qualifié du titre de *Noble Seigneur*, épousa *N.... de Montdragon*, dont il eut pour fils,

II. FRANÇOIS DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien, de Lantage, des Bordes, & d'Avirey-le-Bois, marié, en 1527, à *Françoise Fornir*, ou de *Fourny*, fille de *Pierre Fornir*, ou de *Fourny*, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien. De ce mariage naquirent sept enfans, entr'autres,

III. PIERRE DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Lantage, des Bordes, de Vougrey & d'Avirey-le-Bois, qualifié de *Noble Seigneur*, & Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes-d'armes du Seigneur de *Dinteville.* Il avoit épousé, le 3 Août 1556, *Peronne d'Amoncourt*, de laquelle il eut,

IV. JEAN DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Vougrey, de Maleroy, de Bragelogne, de Mathaux, & du Fief de Fligny, ou Féligny, appellé depuis de *Balathier*, qualifié de *Noble Seigneur* ; marié, en 1591, avec *Françoise de Faulcq*, ou *de Faoucq*, veuve de *Jacques de Vougrey*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Vougrey & de Mathaux, & fille de *Louis de Faulcq*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly & de Bragelogne, eut de cette alliance cinq enfans, entr'autres,

V. EDME DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Bragelogne, de Vougrey, de Mathaux, de Maleroy, de Villargois & de Conclais, maintenu dans sa noblesse par les Elus de Bar-sur-Aube, le 19 Juin 1634, qualifié de *Noble Seigneur*, dans son contrat de mariage, passé le 11 Mai 1624, avec *Antoinette de Sivry*, fille de *Guy de Sivry*, Seigneur de Villargois, & d'*Antoinette de la Plume.* Il acheta, le 9 Juin 1646, d'*Antoinette de la Plume*, mere de sa femme, la Terre & Seigneurie de Conclais, en Bourgogne. Il mourut avant le 6 Décembre 1663, laissant sept enfans, entr'autres :

1. Roger, qui suit.

2. Jacques, qui fit ses preuves de noblesse en 1649, pour être reçu Chevalier de Malte; il quitta cet Ordre pour se marier. Il fut élu, le 8 Septembre 1674, Lieutenant de la Noblesse dans l'Assemblée du ban & arriere-ban du Bailliage de Troyes, & fut fait, le 15 Janvier 1675, Gentilhomme ordinaire du Prince de Condé.

3. Et Antoine, qui a formé une branche rapportée ci-après.

VI. Roger de Balathier, qualifié *Baron* de Villargois, & *Seigneur* de Lantage, de Bragelogne, de Maleroy, de Cormaillon & de Chassselembert, assista aux Etats de Bourgogne en 1668, 1674, 1679, 1682, & 1685, & obtint, en 1682, des Commissaires nommés par la Chambre de la Noblesse aux Etats de cette Province, un certificat portant qu'il étoit *bon Gentilhomme, non noble simplement.* Il épousa, le 6 Décembre 1663, *Bénigne de Torcy-de-Lantilly*, fille de *Michel de Torcy*, Seigneur de Lantilly, & de *Bénigne Damas.* Il acquit le lendemain de *Charles Damas*, frere de ladite *Bénigne Damas*, les Terres & Seigneuries de Cormaillon, & de Chasselembert, mouvantes du Comté de Marigny. Il eut de son mariage Henri Denis de Balathier, qui suit.

VII. Henri-Denis de Balathier, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, & de Chasselembert, appellé *le Comte de Lantage*, naquit en 1670; fut reçu Chevalier de Malte, en 1687; quitta depuis l'Ordre, & se maria, en 1707, avec *Julie-Suzanne de Launoy*, fille de *François de Launoy*, Mestre-de Camp de Cavalerie, Seigneur de Vuagnon, de Launoy, de la Lobbe, &c. Il mourut le 31 Janvier 1727, laissant sept enfans :

1. Elie-Antoine, qui suit.

2. Armand-Joseph, né en 1711, reçu Chevalier de Malte en 1718, premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Rouergue.

3. Louis-Marie, reçu Chevalier de Malte, en 1718, mort en bas-âge.

4. Guy-Claude, Capitaine dans le Régiment de Rouergue.

5. Bénigne-Françoise, mariée, par dispense de Rome, en 1722, à Charles de Balathier, Seigneur de Bragelogne, son cousin.

6. Louise Charlotte, mariée, en 1735, avec *Hugues de Riollet*, Lieutenant au Régiment de Navarre.

7. Et Bernarde-Victoire, Religieuse Ursuline à Saulieu.

VIII. Elie-Antoine de Balathier, appellé *le Comte de Balathier*, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, de Chasselembert, des Escures, de Demoux, de Mirebeau, de Plaisance, & en partie de Vougrey, & des Bordes, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Artois, né en 1710, obtint, en 1745, un certificat de la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, portant qu'il avoit les qualités requises pour y prendre séance, & y avoir voix délibérative. Il acheta, le 29 Avril 1746, de *Charles de Bar*, Seigneur de Lantage, la Terre & Seigneurie de Lantage. Il épousa, par contrat du 20 Janvier 1741, *Catherine de Feydeau*,

fille unique de *Pierre de Feydeau*, Seigneur de Demoux & de Mirebeau, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de Brou*; ils ont pour enfans :

1. Louis-Jules, né le 26 du mois d'Août de l'année 1742.

2. Antoine-Marie, né le 7 Juillet 1743, & reçu, en 1744, Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte.

3. Et Bénigne-Perrette, née le 18 Avril 1745.

Branche des Seigneurs DE *Bragelogne*.

VI. Antoine de Balathier, Seigneur de Bragelogne, de Maleroy, &c. troisieme fils d'Edme de Balathier, & d'*Antoinette de Sivry*, naquit en 1646. Il fut marié, par contrat du 24 Juillet 1668, étant alors Gendarme du Dauphin, avec *Anne-Françoise d'Abonde*, fille de *Louis d'Abonde*, Ecuyer, Seigneur de Fillebordes. Il eut de son mariage, Charles, qui suit.

VII. Charles de Balathier, Seigneur de Bragelogne, fut baptisé le 19 Mars 1674; marié deux fois, 1°. avec *Claire-Gabrielle de la Malrais*; & 2°. le 4 Février 1722, sur une dispense de Rome, avec Bénigne-Françoise de Balathier, fille de Henri-Denis de Balathier-de-Lantage, son cousin-germain. De ce second mariage sont nés :

1. Elie, Lieutenant dans le Régiment de Rouergue,

2. Un autre fils.

3. Suzanne.

4. Et Guillemette, Religieuse Ursuline à Saulieu. *Armorial de France*, tome IV.

Les armes : *de sable, à une fasce d'or.*

*—BALAY, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon. Par Lettres du mois de Juin 1712, registrées à Besançon & à Dole, les Terres de *Marigna*, de la *Boissiere* & de la *Comée*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Balay*, en faveur & pour récompense des services d'Edmée-François de Balay, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Villequier*, issu d'une ancienne noblesse du Réthelois, en Champagne : il fut admis, le 24 Avril 1712, dans la *Confrairie de Saint George*; & deux de ses sœurs, dans les Chapitres nobles de *Lons-le-Saunier*, & de *Migette*.

La Maison de Balay est une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, & descend des anciens Seigneurs de cette Ville & du Château de Balay. Les armes de cette maison se voient encore en plusieurs endroits de ce Château, & quelques Seigneurs de ce nom sont enterrés en l'Eglise Paroissiale du lieu. Le plus ancien qui soit aujourd'hui connu par titres, est

Jean de Balay, Seigneur du lieu de ce nom, vivant en 1274. On trouve, par titres passés dans le Duché de Bourgogne, qu'en 1297, Jean, Jacques & Vincent de Balay, ses fils, firent leurs partages, par lesquels Jean eut la Terre de Balay en Réthelois; & Jacques, celle de Saint-Martin

sur la Riviere de Guye en Charolois; à la charge de payer ce qui étoit dû à VINCENT, leur frere. Il paroît par le même titre que JEAN, Seigneur de Balay, premier du nom dont on ait connoissance, vint dans le Duché de Bourgogne à la suite de *Louis de Flandres*, y acquit des Terres, & y mourut vers l'an 1297. JACQUES de BALAY, son second fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, eut postérité, & fut pere de

I. THIEBAUD DE BALAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin, vivant en 1345 : qui fut au service des Comtes de Flandres & de Réthel. Il épousa *Isabelle de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, près de Mâcon, & de *Lionnette de la Baulme-sur-Cerdon*, à présent *Saint-Amour*, dont la mere, *Marguerite de Coligni*, étoit alliée aux Comtes de Vienne & de Forcalquier; il en eut :

1. AYMÉ, Chevalier, Seigneur de Balay, en 1367 & 1383.

2. ETIENNE, qui suit.

3. Et HUGUENIN.

II. ETIENNE DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin-sur-Guye, prenoit, en 1383, la qualité de *Damoiseau*, & depuis il eut celle de *Chevalier*. Il épousa *Marguerite de Fay*, dont la Maison est fondue dans celle de Chamilly, & en eut :

1. PHILIBERT, qui suit.

2. Et JEAN, Chevalier, qui épousa *Jacquette de Dommarien*, sœur de *Thiébaud de Dommarien*, Gentilhomme du Diocèse de Langres.

III. PHILIBERT DE BALAY, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, mort en 1421, épousa *Catherine de Rochebaron*, sœur d'*Antoine de Rochebaron*, Seigneur de Bersé & de Joncy-sur-Guye, issu des anciens Comtes de Forest, qui lui apporta en dot la Terre de Rains. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit.

2. Et HUGUES, Chevalier, qui fut Capitaine de cent hommes-d'armes, pour le Duc *Philippe le Bon*. Il épousa *Marie de la Forest*, dont vingt-deux fils, entr'autres, JEAN DE BALAY, si connu par son zèle pour la Maison de Bourgogne. Etant prisonnier de guerre, on ne lui rendit sa liberté qu'à condition qu'il ne monteroit jamais à cheval, & ne porteroit point d'armes de fer. Il monta donc une mule, s'habilla de buffle, &, armé d'une lourde masse, il continua de donner des marques de son courage & de son attachement à servir son Prince avant & après la mort de CHARLES *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne.

IV. JACQUES DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin & de Rains, épousa *Marguerite de la Faye*, sœur de *Jean* & *Gérard de la Faye*, Damoiseaux. De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, dont il n'est plus fait mention dès 1460.

2. PIERRE, qui suit.

3. GÉRARD, qui, s'étant distingué au service de CHARLES *le Hardi*, fut nommé Gouverneur de la Forteresse de Sanvines en Charolois, par *Marie*, fille unique du Duc *Charles*, & femme de MAXIMILIEN d'AUTRICHE, Archiduc, & depuis Empereur. Dans les Lettres qui lui furent

accordées, le 24 Janvier 1476, il est qualifié d'*Ecuyer-tranchant* du feu Duc Charles, & on y loue ses services, sur-tout à la bataille de Nanci. Il fut Seigneur de Valescot, & vivoit encore en 1511.

4. Et Jeanne, qui épousa Claude de Balay, Seigneur de Feillens & de Châtenay, son parent.

V. Pierre de Balay, Seigneur de Saint-Martin & de Rains, épousa *Anne de Chintrey*, sœur de *Philibert*, Seigneur dudit lieu, en Mâconnois. Il vivoit encore en 1495, qu'il fit, par acte du 16 Décembre de la même année, le partage de ses fils, qui furent :

1. Jean, qui eut la Terre de Saint-Martin, & mourut sans être marié.

2. Etienne, qui eut celle de Rains, & vivoit encore en 1511.

3. Aymé, qui suit.

4. Et Claude, qui se maria, en 1496, à *Tristan Damas*, fils de *Jean*, Seigneur de Digoine, Chevalier de la Toison d'Or.

VI. Aymé de Balay, I du nom, Seigneur de Terans & de Cordillon, Ecuyer-tranchant du Roi d'Espagne, qui fut, depuis l'Empereur Charles V, Capitaine, Gouverneur & Grand-Bailli de Dôle, Capitale du Comté de Bourgogne, en 1482, Chevalier de Saint-George, a été le premier de la Maison de Balay qui s'est établi en Franche-Comté. Il épousa *Jeanne de Basan*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Terans & de Cordillon, & de *Jeanne de Coutier*, Dame de Longwy. Il fut enterré avec elle en l'Eglise des Cordeliers de Dôle, en 1511, sous un Mausolée qui subsiste encore. De leur mariage vinrent :

1. Aymé, qui suit.

2. Claude, tué aux guerres d'Italie.

3. Anne, morte fille.

4. Et Elizabeth, mariée à *Henri de Boiselle*, Seigneur de Largilla.

VII. Aymé de Balay, II du nom, Chevalier, Baron de Longwy, Seigneur de Marigna & autres lieux, bâtit un Village proche les Bois de Longwy, qu'il nomma *Balay-Saulx*, de son nom, & de celui de sa seconde femme, *Anne de Saulx*, de la même Maison que le Maréchal *de Tavannes*. Il fut Chevalier de Saint-George, & mourut en 1570. Sa premiere femme fut *Véronique de Courcelles*, fille de *Jean*, Baron de Pourlans & d'Auvillars, & de *Philiberte de Tenare*; elle mourut en 1540, laissant :

1. Etienne, mort sans alliance.

2. Claude, qui suit.

3. Jeanne, alliée à *Philibert de Salins*, Seigneur de Vincelles.

4. Anne, mariée à *Philibert de Joly*, Seigneur de Marcilly & de Dracy.

5. Béatrix, Abbesse de Courcelles.

6. Catherine, Religieuse à Molaise.

Les enfans du second lit furent :

7. Aymé, III du nom, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commandée par le Baron *de Balançon* : il mourut en Flandres sans alliance.

8. Etienne,

8. Etienne, Enseigne de Vaisseaux, tué à la bataille de Lépante en 1571.

9. Jeanne, qui épousa *Léon Dandelot*, Seigneur de Tromarey.

10. Et Marie, qui épousa *Philibert de Pra*, Seigneur de Clivria, de Péseul, & de Balay-Saulx, par sa femme.

VIII. Claude de Balay, Seigneur de Marigna & de la Boissiere, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur & Grand-Bailli de la Province de Charolois, par Lettres du Roi Philippe II, du 19 Novembre 1566, testa le 18 Juin 1572, à Marigna, dans un Pré au bord de la riviere de Valouse, & y mourut deux heures après, ayant une épaule emportée d'un coup de fauconneau, que lui fit tirer *Geoffroi de Faulquier*, d'une des Tours de son Château de Marigna, dont il étoit Seigneur en partie. Sa veuve, *Marguerite de Mouchet*, fille de *Guion*, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. & d'*Etiennette de Pernot*, sœur du Cardinal de *Grandvelle*, ayant porté ses plaintes au Roi de cet assassinat, *Geoffroi* fut banni, & sa famille, à perpétuité, des Etats du Roi d'Espagne, & son Château & sa moitié de la Terre de Marigna furent confisqués au profit des enfans de Claude de Balay, qui étoient :

1. Antoine, qui suit.

2. Et Pierre, mort en 1589, sans avoir pris alliance.

IX. Antoine de Balay, dit de *Mouchet*, Chevalier de Saint-George, Seigneur de Marigna, la Boissiere & de Château-Roulliaud, fut chargé par le testament de sa mere (du 14 Décembre 1612) qui se trouva la derniere de sa famille, de porter son nom & ses armes. Il fut au service du Roi d'Espagne pendant plusieurs années, & se maria deux fois ; 1°. en 1591, avec *Marguerite de Favernier*, fille de *Richard*, Seigneur d'Ogéa & de *Thomasse de Vieux* ; 2°. & avec *Guillemette de Chissey*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :

1. Louis-Nicolas, tué en duel.

2. Pierre, qui suit.

3. Philibert-Emmanuel, auteur de la branche des Seigneurs de Château-Roulliaud, rapportée ci-après.

4. Et Laurence, alliée à *Léonard de Pardessus*, Seigneur de Marcilly.

X. Pierre de Balay, Seigneur de Marigna, la Boissiere, &c. Capitaine d'Infanterie, eut de son mariage avec *Jacqueline de Franchet*, fille de *Claude de Franchet-Destaray*, & de *Claire de Bélot-Villette* :

1. Hugues, marié à *Christine de Bélot-Chevigney*.

2. Gérard, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, tué à la bataille de Cassel, en 1671.

3. Jean, qui suit.

4. Léonard, mort sans postérité.

5. Benoît, Capucin.

6. Hugues, Religieux à Gigny.

7. Marie, alliée à *Charles de Moustier*, Baron d'Igny.

8. & 9. Marguerite et Marie, Religieuses : la derniere est morte Abbesse de Sainte-Claire de Poligny, en odeur de sainteté.

XI. Jean de Balay, Seigneur de Marigna & de la Boissiere, servit,

l'espace de trente deux ans, le Roi d'Espagne dans les guerres de Flandres, & se signala aux batailles de Senef, de Cassel & de Saint-Denis. Il étoit Lieutenant-Colonel du Terce de Cavalerie de Bourgogne, lorsqu'ayant tué, dans un combat singulier, le Vicomte *de Loo*, Seigneur Flamand, il se retira, lors de la Paix, en Franche-Comté, dans ses Terres, où il prêta serment de fidélité au Roi Louis XIV, entre les mains du Maréchal *de Duras*. Il épousa, en 1685, *Claude-Françoise de Grachault*, derniere de son nom & de ses armes, fille de *Melchior*, Seigneur de Raucour, & de *Marie-Thérèse de Grivel-Perrigny*, dont :

1. Aymé-François, qui suit.

2. Henri, Lieutenant-Colonel au Régiment de Cavalerie de *Bourbon*, au service de sa Majesté Catholique.

3. Nicolas, Religieux au noble Chapitre de Beaume, mort en 1729.

4. Hugues, Religieux de Gigny.

5. Léonard, Religieux de Nantua.

6. Aymé, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Forest.

7. François-Xavier, Lieutenant aux Gardes du Roi d'Espagne.

8. & 9. Et deux filles Chanoinesses.

XII. Aymé François, Marquis de Balay, Chevalier de Saint George & de Saint-Louis, Seigneur de Marigna, &c. épousa, en 1718, *Louise-Renée de Reims*, originaire de Lorraine, née Baronne du Saint-Empire, fille de *Christophe*, Baron du Saint-Empire, Capitaine de Cavalerie en France, Seigneur de Lory, &c. & de *Marguerite de Richebois*. Il en a :

1. Emmanuel-Aymé-François, Marquis de Balay, né en Juillet 1724.

2. Emmanuel-Gaspard-Ferdinand, né en Juin 1736.

3. Gabrielle-Françoise, née en Février 1720.

4. Et Henriette, Gabrielle, née le 12 Août 1721, reçues toutes les deux Chanoinesse à Lons-le-Saulnier, en 1729.

Branche des Seigneurs DE CHASTEAU-ROULLIAUD.

X. Philibert-Emmanuel de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. troisieme fils d'*Antoine* & de *Marguerite de Favernier*, épousa, en 1645, *Catherine de Marnix*, fille de *Claude*, Seigneur de Nanieuse & de Crille, & de *Gasparine de Lézay*. Il en eut :

1. Claude-César, qui suit.

2. Henri, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny.

3. & 4. Claude-Marie & Antoine.

5. Marie-Louise, Religieuse Bernardine.

6. Gasparine, mariée à *Antoine-Ferdinand* de *Bélot-Chevigney*.

7. & 8. Anne-Louise & Marguerite, Chanoinesses à Lons-le-Saulnier.

9. Et Christine-Henriette, femme de *Guillaume de Crécy*, Seigneur de Montigny, &c.

XI. Claude-César de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, épousa, en 1679, *Anne-Marie du Pin*, derniere de son nom & de ses

armes, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Jousseau, & de *Jeanne-Philiberte de Montrichard.* Ses enfans sont :

1. PHILIBERT-MARIE JOSEPH, qui suit.

2. N..... Religieux à Gigny.

3 N...... mort Lieutenant de Cavalerie; & autres enfans, dont plusieurs filles Chanoinesses.

XII. PHILIBERT-MARIE-JOSEPH DE BALAY, Baron de Jousseau, a épousé, en 1724, *Nicole d'Aigrefeuille*, dont plusieurs enfans. L'*Abbé de Longeville*, Prieur de Voisey, a dressé la Généalogie de cette Maison, qui est probablement la même que celle-ci que nous donnons d'après *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : ....

— BALB ou BALBE, BALBIS ou BALBIS-BERTONS, Maison illustre, connue à Avignon sous le nom des Seigneurs *de Crillon*, des plus grandes d'Italie, par son ancienneté, ses alliances, ses honneurs & ses services militaires. Elle se perd dans l'antiquité la plus reculée, & prouve, par des titres authentiques, la filiation la mieux suivie.

HUMBERT BALBIS-BERTONS, I du du nom, passa dans la Terre-Sainte à la premiere Croisade, & fut tué à la prise d'Antioche, en l'an 1099.

GEOFFROI, âgé de vingt-trois ans, suivit AMÉ III, Comte de Savoye, en 1147, à la seconde Croisade, en qualité de *Porte-Etendard*, qui étoit la premiere dignité militaire.

HUMBERT, II du nom, & OUDAIN, accompagnerent Louis *le Jeune* à la même expédition, l'an 1148.

ALEXANDRE BALBIS-BERTONS-SIMÉONI, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, contribua beaucoup à l'obéissance que l'Eglise de Palestine rendit à ALEXANDRE III, l'an 1161.

Cette Maison s'est alliée avec les Maisons de *Savoye*, de *Saluces*, de *Colonne*, de *Doria*, d'*Impériali*, de *Valpergues*, de *Montafia*, & autres des plus anciennes & des plus distinguées.

Elle a produit jusqu'à dix-sept branches, répandues en différentes parties de l'Europe. Elle subsiste encore dans celles de Quiers, de Turin & d'Avignon.

La premiere n'est jamais sortie de Quiers, & a pour chef, sous le nom de *Balbe*, le Comte de BALBE, sans enfans, lequel a un frere qui n'est point marié.

La seconde branche, qui est celle de *Crillon*, sous le nom de *Balbis-Bertons-de-Crillon*, a pour chef FRANÇOIS-FELIX BALB-BERTONS, de la Maison des Seigneurs de Rovigliasco, Duc de Crillon, le 27 Septembre 1725.

La troisieme établie à Turin, sous le nom de *Balbis-Bertons-Sanguis*, a pour chef le Comte de BERTONS, marié, fils du Comte de BALB-BERTONS, Généralissime des Armées du Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

La quatrieme, connue sous le nom de *Balb-Siméoni*, ne subsiste que

dans la perſonne du Comte *de Rivera*, Miniſtre du Roi de Sardaigne à Rome, qui n'eſt point marié, & dans la perſonne de la Marquiſe *d'Orméa.*

La branche de BALB-BERTONS-MONTBEL eſt éteinte.

Les ſubſtitutions & les anciens titres de cette branche ont donné ſujet à un grand Procès entre les BALB-BERTONS d'Avignon & ceux de Turin. On a vu, dans ce Procès, cette Maiſon prouver, par les Actes les plus authentiques, devant le Sénat de Turin, une filiation ſuivie depuis l'an 1000, qui ſe lit à la fin de la Vie du brave *Crillon*, *Tom. II.* Il eſt intervenu pluſieurs Arrêts à ce ſujet; ce qui met le dernier ſceau à l'antiquité de cette Maiſon.

FRANÇOIS-FELIX BALB-BERTONS, de la Maiſon des Seigneurs de Rovigliaſco, Duc de Crillon, poſſéde aujourd'hui le Majorat. Feu FRANÇOIS BALB-BERTONS-DE-CRILLON, Archevêque de Vienne, l'a poſſédé; enſuite le Comte de BALB-BERTONS-DE-CRILLON, ſon frere; après lui le Commandeur BALBIS-BERTONS-de-MONTBEL, qui ſort d'une branche de Piémont. Toutes les branches de la Maiſon de BALBIS-BERTONS ont conſervé dans tous les tems une grande union entr'elles. Ce fut pour la perpétuer que, dans le commencement du treiziéme ſiécle,

JEAN BALBIS-BERTONS, qualifié alors de *Nobilis & Potens Vir*, fonda un Majorat, dont les fonds diminués par les guerres d'Italie, furent réparés par BIENVENU BERTONS, Comte de Montbel, en 1437. Ce Majorat doit être poſſédé par le plus âgé de la Maiſon, & paſſe indifféremment de l'une à l'autre branche. L'Acte de création de ce Majorat ſe trouve à Gênes dans la Banque de Saint-Georges, ſur laquelle les fonds ſont établis.

FRANÇOIS-FELIX, Duc de Crillon, a eu pour frere:

1. DOMINIQUE-LAURENT, mort Evêque de Glandèves, en 1747.

2. Et JEAN-LOUIS, Archevêque & Primat de Narbonne, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Chaulieu, &c. mort à Avignon, le 15 Mars 1751, âgé de ſoixante-ſept ans. Ses ſœurs ſont:

1. SUZANNE, mariée au Marquis de *Monteil-Corſac.*

2. FRANÇOISE, Religieuſe à Avignon.

3. Et CATHERINE, Abbeſſe de Villiers.

FRANÇOIS FÉLIX, Duc de Crillon, mort depuis quelques années, avoit épouſé en 1715, *Marie-Therèſe Fabri-de-Moncault*, fille de *Louis*, Comte de *Moncault*, Lieutenant-Général & Gouverneur de la Citadelle de Beſançon. Ses enfans ſont:

1. LOUIS, qui ſuit.

2. PONS, Eccléſiaſtique, mort il y a quelques années.

3. LOUIS-SÉBASTIEN, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Thierry, Colonel d'un Régiment de Dragons.

4. LOUIS-ATHANASE, Agent général du Clergé de France.

5. VIRGINIE, mariée en 1742, avec le Comte de *Brancas*, *Henri-Céſar-Raymond-Hiacynthe*, de la branche de Villeneuve, dit *le Baron de Laſcours.* Elle étoit veuve de N.... *Thomas*, Seigneur de Millaud.

6. Et EMILIE, Carmelite à Avignon.

Louis Balb-Bertons, Marquis de Crillon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, aujourd'hui au service du Roi d'Espagne, Marquis de Crillon en France, & Duc à Avignon, titre accordé par le Pape, veuf en premieres noces, le 8 Mars 1755, de *Marie-Françoise-Elizabeth Couvat*; & en secondes noces, en Août 1764, de *Florence-Radegonde-Louise-Eléonore-Julie Bruneau-la-Rabattelliere*, d'une famille noble du Poitou, dont les titres ont été déposés chez *Garry*, Notaire à Paris, & qui subsiste dans *René Bruneau*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers; a eu de son premier mariage :

1. Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque, né en Décembre 1744, Capitaine de Dragons en 1758, Colonel dans les Grenadiers de France en 1767, & marié depuis quelques années.

2. Et Dorothée, né en 1748, dit *le Chevalier de Crillon*.

La branche de Balbis-Bertons-Crillon s'est alliée, depuis qu'elle est à Avignon, avec les Maisons de *Seysstre-Caumont*, de *Ris-d'Aragon*, de *Joyeuse*, de *Galéan*, de *Cavaillon*, de *Baronelly*, de *Grillet-Brissac*, de *Villeneuve*, & de *Simiane*.

Le brave Crillon, sous le régne de Henri III, étoit de cette branche; il se nommoit *Louis*, étoit Chevalier de Malte en 1560, Chevalier des Ordres du Roi en 1585, ensuite Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes Françoises, Lieutenant-Colonel de l'Infanterie Françoise (charge créée en sa faveur, pour contrebalancer la trop grande autorité du Duc d'Epernon, & supprimée à sa mort), Gouverneur de Boulogne & du Boulonnois, de Toulon & des Tours, mort le 11 Décembre 1615. *Voyez* son éloge dans le *Nobiliaire d'Avignon*, par l'Abbé de *Pithoncurt*, *pag. 145 & 146*.

Pierre de Crillon, fut tué en parant de son corps un coup de pertuisanne, porté au Roi Henri III.

François-Philippe de Crillon, Bailli de Malte à l'âge de trente ans, commandoit l'armée d'Urbain VIII, mourut à Fréjus, empoisonné avec ses domestiques, en retournant à la Cour de France, où il étoit appellé pour être Capitaine des Gardes-du-Corps.

Cette branche a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Esprit; un Chevalier à la création de cet Ordre; un Commandeur, des Ambassadeurs, des Gouverneurs, des Commandans de Provinces, plusieurs Baillis de Malte, & plusieurs Prélats.

Les armes : *d'or, à cinq cottices d'azur*.

Les Balbis de Gênes, quoique très-noble famille, ne sont pas Balbis de Piémont.

Il n'en est pas de même de ceux de Venise, que l'on croit être issus de ceux de Piémont.

Pour l'Histoire & l'origine de la Maison de *Balbis-Bertons-Crillon*, on peut consulter l'excellente Histoire du *Brave Crillon*, par Mademoiselle de *Lussan*, & le *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, au mot Crillon, où l'on trouve une Généalogie de cette Maison, telle qu'elle a été prouvée devant le Sénat de Turin, en 1753.

— BALDONI, en Provence : par les certificats que cette famille présente, il est constant, dit l'Auteur du nouvel *Armorial de Provence*, tome I. pag. 89, qu'elle est noble & ancienne, & alliée avec les meilleures Maisons de *Cezéna*, dans la Romanie, d'où elle est originaire. Elle vint s'établir à Avignon, vers la fin du quinzieme siécle, tems auquel CYPRIEN DE BALDONI fut nommé, par Sa Sainteté, pour réformer la Justice dans le Comtat Vénaissin.

JOSEPH DE BALDONI servit avec distinction dans les Armées des Rois HENRI III, & HENRI IV.

Cette famille subsiste dans CLAUDE DE BALDONI, marié, le 22 Février 1717, avec *Ursule d'Aimar*, dont il a un fils & deux filles, mariées dans les Maisons de *Beaujeu-Quiqueran*, & de *Paul-Lamanon*.

Les armes : *d'azur, à une mer d'argent, de laquelle sort une bombe d'or enflammée de gueules, à trois endroits, surmontée de trois étoiles d'or.*

BALIENCOURT, famille du Brabant éteinte, de laquelle étoit JEANNE DE BALIENCOURT, fille & unique héritiere de JEAN DE BALIENCOURT, & d'*Anne d'Itre*, ses pere & mere, mariée en 1581 à *Guillaume Riffart*, laquelle lui porta en dot la Seigneurie d'Itre. *Voyez* RIFFART.

* BALINCOURT, dans le Vexin François, Diocèse de Rouen. Terre & Châtellenie unies aux Seigneuries d'Hereville, d'Arrouville & de Margicourt, & érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Juillet 1719, en faveur de CLAUDE-GUILLAUME TESTU-DE-BALINCOURT, Baron de Bouloire, Seigneur Châtelain de Balincourt & autres lieux, alors Maréchal des Camps & Armées du Roi, (depuis Maréchal de France, & chez qui se tenoit le Tribunal), pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois, & entr'autres au dernier siége de Barcelonne, où il commandoit le jour de l'assaut & de l'attaque du bastion de Sainte-Claire. La Terre & Seigneurie de Mérouville, qui avoit été long-tems séparée de celle de Balincourt, par un partage des freres cadets, y a été réunie depuis, avec celle de la Chapelle Saint-Lubin. *Voyez* BOULOIRE & TESTU. Le Maréchal de BALINCOURT est mort au commencement de Juin 1770, dans un âge fort avancé.

BALLI, famille originaire du Dauphiné. FRANÇOIS-JOSEPH DE BALLI, Chevalier, Marquis de Valbonnois, reçu premier Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, épousa, en 1718, *Françoise Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joseph Pourroy-de-l'Auberiviere*, second Président en la Chambre des Comptes, & sœur de *Marc-Joseph Pourroy-de-Quinsonas*, premier Président du Parlement de Besançon, dont :

1. JEAN-PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble.

2. FLODOARD-ELÉONOR, Chevalier de Malte, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Henrichemont, Gouverneur de la Ville de Romans,

3. Marie-Sebastien, Conseiller au Parlement de Grenoble.

4. Marc-Joseph, Ecclésiastique.

5. N... mariée à *Claude-François de Gratet-du-Bouffage*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

6. N.... femme de *Jean-Baptiste d'Erigot-de-Serefier.*

7. & 8. Et deux autres filles non mariées. *Tablettes de Themis*, part. III, pag. 57.

Les armes : *d'azur à trois fasces d'or, une plante de lys à cinq fleurs d'argent renversées sur le champ, 1, 2 & 2, & deux feuilles de sinople à la bulbe d'argent, aussi sur le champ.*

* BALINVILLIERS, Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du 21 Février 1661, enregistrées le 4 Mars suivant. Elle est actuellement possédée par *N... Bernard*, Maître des Requêtes, frere de la Vicomtesse de *Thianges*. Voyez BERNARD DE BALINVILLIERS.

— BALME (la), en Bugey. Pierre de la Balme, Chevalier, Seigneur du Tiret, vivant ès années 1300 & 1320, eut pour femme *Béatrix d'Oucieux*, fille de *Jean d'Oucieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septin*, son épouse, dont il eut un fils & une fille :

1. Anselme, dont nous allons parler.

2. Et N.... femme de N.... Seigneur de Donnivard.

Anselme de la Balme, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, avec *Agnès de Saint-Sulpix*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Saint-Sulpix*, & de *Guillemette de Lugny*, son épouse, en 1363. Il en eut deux fils & une fille :

1. Amé, mentionné ci-après.

2. Jacques, Chevalier, Seigneur de Montfalcon, en Savoye.

3. Et Marguerite, femme de *Guyonnet de Loras*, Damoiseau, fils de *Jean de Loras*, Seigneur de Montplaisant. Elle testa le 4 Août 1411.

Amé de la Balme, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut allié, vers l'an 1402, avec *Alix de la Baume*, fille de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Pomiers, & de *Catherine d'Estrées*, son épouse. Il en eut un fils & une fille :

1. Aymon, ou Amé, dont nous allons parler.

2. Et Françoise, femme d'*Amé de Feillens*, Seigneur de Châtenay, fils puîné de *Sibuet*, Seigneur de Feillens & de Châtenay, & de *Marguerite de Monspey*, sa premiere femme.

Aymon, ou Amé de la Balme, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, le 8 Janvier 1448, avec *Jeannette de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur de Verfey, & de *Guillemette de Châteauvieux*, son épouse. Il en eut deux fils :

1. Hugues, qui continua la postérité.

2. Et Bertrand, Religieux & Chambellan de Saint-Oyen-de-Joux, Prieur de Villette & de Cessia, en 1511 & 1516.

Hugues de la Balme, Seigneur du Tiret, de Nercia, de Verfey, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, en 1519, eut pour femme

Louise de Chandieu, fille de *Louis*, Baron *de Chandieu*, & d'*Antoinette de Grôlée*, son épouse. Il testa le 12 Avril 1532, laissant les enfans qui suivent :

1. PIERRE, dont nous allons parler.

2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Verfey, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. BERTRAND, Protonotaire Apostolique, Prieur de Bourges, de Villette, de Clairfont & de Sainte-Hélene-du-Lac, qui testa le 13 Décembre 1558.

4. LOUISE, Religieuse à Neufville, en Bresse.

5. FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiste Grimaldi de-Buenil*, Seigneur d'Escros, Chambellan du Roi FRANÇOIS I; puis de JEAN DE GRIMALDI, Seigneur de Levans & de Revest.

6. Et CHARLOTTE, femme de *Louis de Moyria*, Seigneur de Mirigna, fils puîné d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon, de Corneille, & d'*Etiennette de Tency*, son épouse.

PIERRE DE LA BALME, Seigneur du Tiret, se maria avec *Jeanne de Montfalcon*, fille de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*, son épouse, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs DE *VERFEY.*

JEAN-LOUIS DE LA BALME, Seigneur de Verfey, deuxieme fils de HUGUES DE LA BALME, Seigneur du Tiret, & de *Louise de Chandieu*, son épouse, fut Capitaine des Gens-de-Pied pour le service de son Altesse de Savoye, sous la Charge de Baron d'Aix, l'an 1561. Il fut marié deux fois, la premiere, le 8 Juin 1544, avec *Philiberte de Saint-Point*, Dame de la Salle, fille de *Philibert*, Seigneur de *Saint-Point*, & d'*Ancelis de Chandieu*, son épouse; la seconde femme fut *Madelene de Ronchevol*, veuve de *Charles de Chamberan*, Seigneur de la Bernardiere, & fille de *Simon de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut l'an 1588, laissant de son premier mariage trois fils & deux filles :

1. JEAN-AYMÉ, mort sans lignée.

2. LOUIS-JEAN, mort aussi sans hoirs.

3. CLAUDE, mort jeune.

4. BERTRANDE, femme d'*Aynard de Fétans*, Seigneur dudit lieu, & de Montferrand, fils d'*Etienne*, Seigneur de Fétans, & d'*Eléonore de Varey*, son épouse.

5. Et PERNETTE, femme de *Théodore* ou *Théod de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, frere de *Madelene de Ronchevol*, sa belle-mere, dont sortirent *Sébastien*, *Yves*, & *Philiberte de Ronchevol.*

Outre les enfans légitimes, ledit Seigneur de Verfey eut un fils naturel, nommé POMPÉE DE LA BALME, Seigneur de la Forêt, en Lyonnois, qui épousa, le 16 Mai 1592, *Philiberte de Ronchevol*, fille dudit *Théodore de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, dont il eut un fils & deux filles :

1. ANTOINE, Curé de Saint-Paul-de-Varax.

2. JEANNE-ANTOINETTE.

2. Jeanne-Antoinette.

3. Claudine-Louise

Et après son décès, ladite *Philiberte de Ronchevol* reprit pour second mari *Prosper de Bachod*, Ecuyer.

Les armes : *de gueules, à une bande d'argent bordée d'or, accompagnée de six besans d'argent, posés en orle.*

Il y a encore plusieurs autres familles du nom de Balme. *Voyez* à la fin de ce volume la table des noms & armes des familles sur lesquelles on n'a point reçu de mémoires.

— BALMEY, en Bugey : Il y a un titre à la Chartreuse de Meyria portant une concession faite par Garnier du Balmey, par laquelle il donne aux Chartreux de ce lieu tout ce qu'il avoit en la ville de Meyria, l'an 1116, & où il se qualifie : *GARNERIUS DE BALMETO miles, filius NORTBOLDI, filii ROSBOLDI, filii PONCII, filii GIMOLDI DE BALMETO militis.* Ainsi l'on peut commencer cette généalogie par ce dernier nommé dans ce titre.

Gimold, Seigneur du Balmey, Chevalier, qui, selon la supputation, devoit vivre vers l'an 980, fut pere de,

Ponce, Seigneur du Balmey, vivant l'an 1023, lequel eut pour fils :

Rithbold, Seigneur du Balmey, vivant en 1041, qui laissa pour fils & successeur :

Nortbold, Seigneur du Balmey en 1083. Celui-ci eut trois fils :

1. Garnier, qui suit.

2. Ponce, Evêque du Belley, vivant ès années 1113 & 1120.

3. Et Guillaume, Seigneur de Dorches, auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

Garnier, Seigneur du Balmey, I du nom, Chevalier, fut, comme on a vu par le titre ci-dessus, fondateur de la Chartreuse de Meyria, avec Guillaume, son frere, l'an 1116. Il eut deux fils :

1. Aymé, mentionné ci-après.

2. Et Garnier, qui se fit Religieux Convers, à Meyria.

Aymé, Seigneur du Balmey, I du nom, Chevalier, vivoit l'an 1160, & eut pour fils & successeur,

Aymé, Seigneur du Balmey, II du nom, Chevalier, vivant en 1213, qui fu tpere de,

Humbert, Seigneur du Balmey, Chevalier, vivant en 1240, son fils fut

Guillaume, Seigneur du Balmey & de Condamine de la Doys, qui eut pour femme une nommée *Mariette*, qui lui donna plusieurs enfans :

1. Aymé, dont nous allons parler.

2, 3, & 4. Jean, Pierre & André, Damoiseaux.

Aymé, Seigneur du Balmey, III du nom, vivoit ès années 1320 & 1340. Il eut pour fils :

GIRIN, Seigneur du BALMEY, Chevalier, qui étoit Ecuyer du Sire de Thoire & de Villars, l'an 1370; depuis lequel on n'a rien trouvé des Seigneurs du Balmey.

GARNIER DU BALMEY, II du nom, avant que de se faire Religieux à la Chartreuse de Meyria, eut deux fils :

1. GARNIER, mentionné ci-après.

2. Et HUGUES, qui fut d'Eglise.

GARNIER DU BALMEY, III du nom, Chevalier, ratifia les donations faites par son pere à la Chartreuse de Meyria, en s'y faisant Religieux Convers, & laissa un fils,

ROBERT DU BALMEY, Chevalier, lequel donna, à la même Chartreuse de Meyria, ce qu'il avoit à Condamine de la Doys, l'an 1226.

Branche des Seigneurs DE DORCHES.

GUILLAUME DU BALMEY, I du nom, troisieme fils de NORTBOLD, Seigneur du Balmey, se retira en Michaille, où il fut Seigneur de Dorches, dont il prit le nom, ainsi que ses successeurs. Il vivoit en l'an 1130. Il eut deux fils :

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2. HUBERT, Chevalier, qui fit branche, rapportée ci-après.

GUILLAUME DU BALMEY, II du nom, Seigneur de DORCHES, eut de sa femme nommée *Bernarde* :

1. GUICHARD, dont nous allons parler.

2. PIERRE, Chevalier, mari de *Guyette de Moria*, fille de *Guy de Moria*, Chevalier. Elle étoit veuve de lui en 1280, & mere de *Guillaume*, *Guy*, *Jean*, *Béatrix & Eléonore de Dorches.*

3. ARTHOLD, qui fut pere d'un autre ARTHOLD DE DORCHES, dont il est parlé dans des titres au Prieuré de Nantua, l'an 1270.

4. Et GUILLEMETTE, dont on ne sçait pas l'alliance.

GUICHARD DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, Chevalier, qui vivoit l'an 1236, eut deux fils :

1. HUGUES, qui n'eut qu'une fille, MARGUERITE, femme de *Raymond de Livron*, Chevalier, Gentilhomme du Pays de Gex, avec lequel elle vivoit l'an 1285.

2. Et HUMBERT, Seigneur de DORCHES, qui vivoit l'an 1281 : il eut pour fils & successeur,

AYMON DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, dont la femme se nommoit *Guillemette ;* elle étoit veuve de lui l'an 1343, & en eut

JEAN DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, qui testa le 16 Avril 1361, & dans son testament fait mention de sa femme, nommée *Anestonne*, & de cinq enfans; sçavoir,

PIERRE, AMEDÉE, PHILIPPE, HENRI, & ALIX DE DORCHES, desquels on n'a point sçu la postérité.

Branche des Seigneurs DU BALMEY.

HUBERT DU BALMEY, Chevalier, deuxieme fils de GUILLAUME DU

Balmey, I du nom, Seigneur de Dorches, vivoit l'an 1203, & eut pour fils & successeur,

André du Balmey, Ecuyer, vivant en 1248, pere de deux fils:

1. Amé, qui suit.

2. Et Guillaume, Ecuyer vivant en 1283.

Amé du Balmey vendit, avec Guillaume, son frere, au Prieur de Meyria, tout ce qu'ils prétendoient en la montagne de Châtillonnet, l'an 1288; & fut pere de

Jean du Balmey, dit *Allemand*, Damoiseau, qui vivoit l'an 1313, & eut quatre fils:

1. Guillaume, dit *Allemand*, Damoiseau.

2. Jean, Religieux à Saint-Rambert.

3. & 4. Amé, & Pierre, dit *Allemand*, qui gît dans l'Eglise de Meyria, avec *Guillemette*, sa femme.

Les armes: *d'hermines, au franc canton d'argent, chargé d'une aigle à deux têtes de sable.*

—BALON: Il y a une famille de ce nom en Provence, originaire de Savoye. André de Balon, I du nom, fut reçu Visiteur alternatif des Gabelles, le 17 Octobre 1611, (Charge autrefois remplie par les meilleures Maisons de la Province.) Il eut trois enfans:

1. Jean, qui succéda à l'Office de son pere, & mourut sans postérité.

2. André, qui suit.

3. Et Anne, mariée à *Jean de Boniface*, Seigneur de la Môle, Conseiller au Parlement d'Aix.

André de Balon, II du nom, fut pourvu d'une Charge de Conseiller au Parlement de Provence en 1615; & épousa en 1617 *Jeanne de Rascas-du-Canet*, & vint s'établir à Aix. Il eut de ce mariage:

1. Gaspard, qui suit.

2 Et Madelene, mariée avec *Alexandre de Galifet*, Seigneur du Tholonet, Président aux Enquêtes.

Gaspard de Balon, Seigneur de Saint-Julien, fut reçu dans l'Office de son pere l'an 1662; & s'étoit allié, en 1641, avec *Anne de Vintimille*, Dame de Saint-Julien, fille de *Madelon de Vintimille*, des Comtes de Marseille, Baron d'Ollioule, & de *Louise de Coriolis*. Il eut de ce mariage:

1. Joseph, qui suit.

2. Et plusieurs autres enfans morts au service.

Joseph de Balon, I du nom, Seigneur de Saint-Julien, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement, en 1682, & marié avec *Françoise d'André*, dont il eut:

1. Pierre, qui suit.

2. Et une fille, mariée avec *Cézar de Marc-de-Panisse*, Conseiller au Parlement de Provence.

Pierre de Balon, Seigneur de Saint-Julien, succéda à la Charge de

son pere, en 1712; & épousa *Jeanne d'Arnaud-de-Nibles*, dont:

1. JOSEPH, II du nom, reçu dans la Charge de son pere & de ses ayeux en 1735.

2. & 3. LOUIS, & JACQUES, Officiers au service de France.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, au chef cousu de même, chargé d'un cœur d'argent, accosté de deux roses de même.*

—BALORRE : ancienne Maison éteinte, du Duché de Bourgogne, dans PHILIPPE, Seigneur de BALORRE, dont les biens ont passé dans celle de *Rabutin*, par le mariage, en 1360, de sa fille unique & héritiere MARIE DE BALORRE, avec *Jean de Rabutin*, Seigneur d'Epiri. Depuis cette alliance les Seigneurs de *Rabutin* ont écartelé leurs armes de celles de BALORRE. *Voyez* RABUTIN.

*—BALSAC, ou BALZAC : petite ville en Auvergne, à deux lieues de Brioude, qui a donné son nom à l'ancienne Maison dont nous allons parler. Le premier connu est,

ODO, Seigneur de BALSAC, qui donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude, pour une fondation, les cens & rentes qui lui appartenoient au lieu de Balsac; la fondation est du mois de Mars 814, sous le régne de LOUIS *le Débonnaire*.

ARMAND DE BALSAC, fit une fondation pareille le 15 Octobre de l'an 920, sous le régne de RAOUL.

ROGER DE BALSAC donna aux mêmes Chanoines 30 liv. l'an 941, sous le régne de LOUIS *d'Outremer*.

GILDEBERT DE BALSAC donna à la même Eglise certaine maison & champs, qui lui appartenoient, le 31 Mars 944, sous le régne de LOTHAIRE.

RODOLPHE DE BALSAC, fut Chanoine de Brioude en 948.

ETIENNE DE BALSAC donna à la même Eglise, pour une fondation, douze cartées d'avoine, & une geline, à lui dues sur le lieu de Balsac, le 25 Juin 1060, sous le régne de PHILIPPE.

HECTOR DE BALSAC donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude 10 livres de rente, l'an 1102, sous le régne de LOUIS-*le-Gros*.

FERDINAND DE BALSAC fut Chanoine de Brioude, en 1150.

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, laissa aux Chanoines de cette Eglise 15 livres de rente, en 1150.

En 1200, on trouve RAIMOND DE BALSAC : on lui donne pour fils,

1°. BERAUT DE BALSAC, qui, au mois de Juillet 1230, reconnut avoir vendu au Chapitre de Brioude le lieu de *Balsac*, pour 20 livres, avec faculté de rachapt, pour le tenir en fief. En 1237 il transigea avec le même Chapitre, & reconnut, en 1268, tenir en fief de cette Eglise, les cens & rentes qu'il avoit ès villes de Brioude, de Coylde, & à Chaimac.

En 1278, il convint que le Mas de Lavau, avec les cens & rentes, demeureroient communs entre lui & le Chapitre.

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, mourut le 29 Août 1270.

DROGON DE BALSAC, Chanoine de Brioude, mourut en 1283.

Autre DROGON DE BALSAC, Chevalier, mourut le 17 Mai 1285.

En 1363, RAOUL DE BALSAC reconnut tenir en fief du noble Chapitre de Brioude les cens & rentes à lui appartenans en cette ville; &, en 1373, il donna à l'Eglise de Saint-Julien 2000 écus d'or, 1000 pour y être enterré, & les autres 1000 pour la fondation d'une Chapelle, où sont ses armes : *d'azur, à trois sautoirs d'argent, au chef d'or, chargé de trois sautoirs du champ.* Il mourut la même année.

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, donna, le 14 Décembre 1378, 15 livres à son Chapitre, pour les Obits de RAOUL DE BALSAC, son frere, Damoiseau, & de *Bérengaria*, sa mere.

Les extraits cités ci-dessus, & plusieurs autres de la Généalogie suivante, sont tirés des archives de Saint-Julien de Brioude, le 12 Septembre 1609, & certifiés par les Comtes & Chanoines de cette Eglise, signés des Gardes-Titres & de leur Secrétaire.

La Filiation suivie de la Maison DE BALSAC, *commence à*

I. ROFFEC DE BALSAC, Ier du nom, Chevalier, qui reconnut, en 1336, tenir du Chapitre de Saint-Julien de Brioude tout ce qu'il avoit à Balsac; promit, en 1348, de payer au même Chapitre 30 livres, & institua une Vicairie de quatre septiers de bled seigle. Il transigea la même année avec GUILLAUME DE BALSAC, pour la donation à lui faite par feu GUILLAUME, son oncle, & se chargea de payer au Chapitre de Brioude 30 livres. En 1363, il reconnut tenir en fief du même Chapitre les cens & rentes à lui appartenans dans la ville de Brioude, les maisons y déclarées, ce qu'il avoit à la riviere d'Allier, à Coylde, & à la moitié du lieu de Balsac, avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut à Messire GUILLAUME DE BALSAC; fit hommage en 1366 à BERAUD, Dauphin, à cause de son Château de l'Estoing, de Brossac, de Vernussal, &c. Il épousa *Sybille*, & de leur mariage naquit,

II. GUILLAUME DE BALSAC, Chevalier, qui transigea avec le Chapitre de Brioude en 1373; dans l'acte il se dit fils de ROFFEC DE BALSAC, *Chevalier*, & reconnoît être obligé de payer à cette Eglise dix pots de vin de son *cuvage*, & douze quartaux de froment de rente annuelle. Il épousa *Marguerite d'Alzon*, dont il eut,

III. JEAN DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, d'Antoing, Rioumartin & Bensac, qui aida le Roi CHARLES VII de tous ses biens contre les Anglois. Il épousa *Agnès de Chabannes*, fille de *Jacques de Chabannes*, dont il eut :

1. ROFFEC, Seigneur de Balzac, qui suit.
2. RAOUL ou RODOLPHE, Sénéchal d'Agénois, mort sans alliance.
3. ROBERT, qui continua la postérité.
4. ANTOINE, Evêque de Die en 1474, puis de Valence en 1475; il étoit auparavant Prieur de Saint-Cassien, dans le Diocèse de Béziers.

Il mourut le 3 Novembre 1491, dans son Prieuré d'Ambert.

5. PIERRE, Abbé de Vézelay, en 1485, jusqu'en 1490 : il assista aux Etats de Tours.

6. LOUIS, ou RAIMOND, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Chazel, en Forez.

Mondon de Balsac, cru bâtard de LOUIS DE BALSAC, est chef des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Armagnac.

7. GUILLAUME, Prieur de Clerieu.

8. N... Dame de Fougerolles.

9. Et MARGUERITE, mariée à *N.... de Lavedan*.

IV. ROFFEC DE BALSAC, II du nom, Seigneur de Glisenoves, Bensac, Saint-Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Rosieres, Cusset, Montmorillon, Saint-Clément, Châtillon-d'Azergues, Baigneul, & la Rigaudiere, fut Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Capitaine de 100 hommes-d'armes, & de quatre mille francs-Archers, Gouverneur du Pont Saint-Esprit, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel : il est qualifié Conseiller, Chambellan du Roi, dans le don que LOUIS XI lui fit, & à ses hoirs & successeurs, en 1471, des Seigneuries de Marsillac & de Cassaignes, confisquées sur *Jean*, Comte d'*Armagnac*. Il mourut le 25 Octobre 1473, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Julien de Brioude, à laquelle il avoit laissé 2000 écus pour la fondation de quatre Vicaires, d'une Chapelle, d'une Cloche, & d'une Messe tous les ans. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1453 *Jeanne d'Albon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul, il en eut :

1. ROFFEC, III du nom, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, qui donna quittance, le 23 Août 1489, à *Jean le Gendre*, de 90 livres, pour un quartier de ses gages, en qualité de Capitaine de trente Lances ; elle est scellée de son sceau. Il mourut, en 1489, sans postérité.

2. GEOFFROY, Seigneur de Montmorillon, & de Saint-Clément, en Bourbonnois, qui fut élevé Enfant-d'Honneur du Roi CHARLES VIII, qui, par Lettres de l'an 1484, établit en sa faveur une Foire au Bourg de Saint-Clément; & en 1488, le qualifiant son *Conseiller & Chambellan*, il lui fit don de tous les biens de *Jean Boudet*. En 1496 un cheval fougueux l'ayant emporté dans le Rhône, il fit un vœu à Notre-Dame de l'Eglise des Célestins de Lyon ; &, en mémoire du péril dont il avoit été préservé, il fit faire le tableau qui y est encore aujourd'hui, au bas duquel cet événement est décrit ; il testa, le 9 Juin 1509, & mourut la même année, sans enfans, laissant sa femme son héritiere ; il avoit épousé *Claude le Viste*, fille de *Jean le Viste*, Président en la Cour des Aydes, & de *Genevieve de Nanterre*, qui se remaria à *Jean de Chabannes*, Seigneur de Vandenesse.

3. ANNE, qui épousa *Guillaume de Joyeuse*, fils de *Tanneguy de Joyeuse*, & de *Blanche de Tournon*.

4. MARIE, femme de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, de Mar-

couffis, Milly, Montagu, Fontenai & Bois-Malherbes, Amiral de France.

5. PHILIPPE, mariée à *Louis*, Seigneur de Montlaur & de Maubec; que quelques-uns disent fille de *Robert*.

6. MARGUERITE, femme de *Philippe de l'Espinasse*, Seigneur de Maulévrier.

7. Et ANTOINETTE, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault, à Varinville.

IV. ROBERT DE BALSAC, troisieme fils de JEAN, Chevalier, & d'*Agnès de Chabannes*, fut Seigneur d'Entragues, petite Ville dans la Limagne, mouvante du Comté de Clermont, en Auvergne; puis Sénéchal de Gascogne & d'Agénois, après son frere; Capitaine des Châteaux de Tournon, port de Penne, & Châtelculhier, au Diocese d'Agen: il étoit, en 1471 & 1472, Capitaine de 200 Lances, pour lesquelles CHARLES de France, Duc de Guyenne, lui faisoit payer par quartier 1860 liv. Il servit le Roi LOUIS XI dans ses guerres contre le Comte d'*Armagnac*, & eut, de la confiscation de ses biens, Malause, Clermont-Sousbiran, & la quatrieme partie de la Seigneurie d'Astafort. Dans son contrat de mariage, du 3 Octobre 1474, il est qualifié ROBERT DE BALSAC, *Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal d'Agénois, Baron d'Entragues & de Saint-Amand*. LOUIS XI, dont il étoit favori, établit en sa faveur une Foire en ce dernier lieu. CHARLES VIII le nomma Gouverneur de la Citadelle de Pise, pendant son voyage de Naples. Il fonda, dans sa Seigneurie de Saint-Amand, l'an 1484, une Eglise Collégiale de six Chanoines, six Prébendiers, & de plusieurs Chapelains; testa le 3 Mai 1503, & y fut inhumé. Il avoit épousé *Antoinette de Castelnau*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Castelnau*, & de Bretenoux, Baron de Saint-Côme, & de *Catherine de Chauvigny*, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit.

2. ROBERT, Protonotaire Apostolique.

3. JEANNE, qui épousa *Amaury*, Seigneur de *Montal*.

4. LOUISE, femme de *Charles de Brillac*, Seigneur d'Argy, en Touraine.

5. Et ANTOINETTE, qui épousa *Gabriel*, Seigneur de *Nozieres*, Bailli des Montagnes d'Auvergne.

Jeanne, bâtarde de ROBERT DE BALSAC, épousa *François Rigaud*, Seigneur de la Vayssiere, fils de *Pierre Rigaud*.

N.... & *N....* autres filles bâtardes.

V. PIERRE DE BALSAC, Baron d'Entragues & de Saint-Amand, Seigneur de Prélat, Paulhac, Suis, Dunes, & Clermont-Sousbiran, n'avoit que quinze ans en 1494, lorsqu'il fut pourvu, en survivance de son pere, de la Capitainerie des Châteaux de Tournon, Fort de Penne, & Châtelculhier. Il fut depuis Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau, commanda l'arriere-Ban de Melun, Montargis, Estampes, Chartres & Montfort, qu'il conduisit en Hainault; il prêta serment, en 1523, entre les mains du Maréchal *de Chabannes*, Gouverneur d'Auvergne,

pour la Lieutenance de Roi en cette Province. Il enleva *Anne Mallet-de-Graville*, sa cousine, & l'épousa malgré l'Amiral, qui pensoit à déshériter sa fille, lorsque le Prieur des Célestins de Marcoussis la lui présenta, avec son gendre, le Vendredi-Saint, comme il étoit sur le point d'adorer la Croix, & obtint leur pardon, en mémoire du Mystere du Jour. Pierre de Balsac, par son testament, pria Marguerite de Valois, Reine de France, sœur de François I, de prendre ses enfans en sa protection, à cause des grands procès qu'on lui avoit suscités, tant de la part de son beau-pere, que pour la succession de Geoffroi de Balsac, son cousin. Cette Princesse s'en fit décharger par Lettres du Roi, données à Compiégne, au mois de Novembre 1531. Pierre de Balsac épousa donc *Anne Mallet*, Dame de Montagu, fille de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, Amiral de France, & de *Marie de Balsac*. Elle portoit pour devise un instrument hydraulique, qu'on nomme *chantepleure*, avec ces mots : *Musas natura, lacrymas fortuna.* Il eut pour enfans :

1. Guillaume, qui suit.

2. Thomas, tige des Seigneurs de *Montagu*.

3. Louise, mariée en 1523 à *Charles Martel*, Seigneur de Bacqueville. Il eut, après la Reine de Navarre, la tutelle de ses beau-freres & belle-sœurs, qui lui intenterent procès pour lui faire rendre compte.

4. Jeanne, qui épousa *Claude d'Urfé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de M. le Dauphin, & Bailli de Forez.

5. Antoinette, Abbesse de Malnoue.

6. Et Georgette, mariée par contrat du 10 Mai 1538, en présence de la Reine de Navarre, & du Connétable, à *Jean Pot*, Seigneur de Chemaut.

Pierre de Balsac eut encore d'autres enfans, qui moururent jeunes.

VI. Guillaume de Balsac, né à Marcoussis le 14 Décembre 1517, eut pour parrein *N... de Montmorenci*, & pour marreine *Madelene de la Roche-Guyon*, & fut Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, Malherbes, & Baron de Clermont; se fit émanciper, & partagea les biens de ses pere & mere avec son frere Thomas, en 1540. Il étoit Capitaine de 200 Chevaux, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de François de Lorraine, Duc de Guise, sous lequel il servit au siége de Metz, en 1552, & à la bataille de Renti, en 1555, où il fut dangereusement blessé, & mourut quelques jours après, à Montreuil. Il avoit épousé *Louise de Crévant-d'Humieres*, fille de *Jean*, Seigneur d'Humieres, & de *Françoise de Contay*, à Compiégne, en présence de la Cour, le 18 Octobre 1538, dont il eut :

1. Henri, né à Malherbes le 30 Mars 1540, mort jeune.

2. François, qui suit.

3. Charles, qui a fait la branche des Comtes de *Clermont*.

4. Jean, né le 30 Février 1543, mort au Collége de Navarre, à Paris, & enterré à Marcoussis.

5. Galéas, Seigneur de Tournanfuye, aujourd'hui Graville, mort, sans

sans alliance, en 1573, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de la Rochelle.

6. CHARLES, Seigneur de Dunes, Comte de Graville, Chevalier des Ordres du Roi, en 1595, dit *le Bel-Entraguet*, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, Gouverneur de Saint-Dizier, & Capitaine de cinquante hommes-d'armes. Ce fut contre lui que le Comte de *Quélus* prit querelle en 1576, &, à cinq heures du matin, le Dimanche, 27 Avril de la même année, se fit dans le Marché-aux-Chevaux, près la Porte Sainte-Antoine, le fameux duel de Quélus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg. Maugiron & Schomberg resterent morts sur la place, Ribérac mourut le lendemain, Livarot reçut un coup sur la tête dont il fut malade six semaines. Quélus fut blessé de 19 coups, dont il mourut le 29 Mars suivant : Entragues en fut quitte pour une égratignure. HENRI III lui accorda sa grace quelque tems après. Il mourut à Toulouse, l'an 1599, ayant été fiancé à une fille du Maréchal de *Montluc*.

7. ROBERT, mort le 18 Mars 1548, à l'âge de quatre mois.

8. LOUISE, alliée, le 9 Juin 1571, à *Jacques*, Baron de *Clere*, en Normandie, fils de *Jean de Clere*, & d'*Anne de Fouquesolles*.

9. Et CATHERINE, mariée en 1572, à *Edme Stuart*, Comte de Lénox, Seigneur d'Aubigny, d'où sont issus les Ducs de Lénox, & les Seigneurs d'Aubigny. Après la mort de son mari, elle envoya ses enfans à JACQUES, Roi de la Grande-Bretagne, qui les avoit demandés, pour les établir à sa Cour.

VII. FRANÇOIS DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, & du Bois-Malherbes, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur d'Orléans, & Lieutenant-Général de l'Orléanois, & Pays adjacens, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, par HENRI III, en 1578, lors de la premiere promotion. Il épousa, 1°. *Jacqueline de Rohan*, fille & héritiere de *François de Rohan*, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly* ; 2°. *Marie Touchet*, Dame de Belleville, fille de *Jean Touchet*, Seigneur de Beauvais & du Quillart, Conseiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage, & Présidial d'Orléans, & de *Marie Mathi*. Elle avoit été maitresse du Roi CHARLES IX : elle en avoit eu *Charles*, bâtard de VALOIS, Duc d'Angoulême, qui a fait la branche des derniers Ducs d'*Angoulême*.

Du premier mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit.

2. CÉZAR, Seigneur de Gié, premier Colonel-Général des Carabiniers, Conseiller du Roi, en ses Conseils, Lieutenant-Général en ses Armées, & au Gouvernement d'Orléans ; il épousa, en 1612, *Catherine Hennequin-d'Assi*, fille d'*Antoine*, Seigneur *d'Assi*, & veuve du Baron de *Dunes*, son cousin. Se voyant sans enfans, il substitua son nom & ses armes à *Léon d'Illiers*, fils de sa sœur ; il avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 15 Janvier 1629, & mourut avant d'avoir été reçu.

3. CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1568, qui fut nommée par le

Roi CHARLES IX, & par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & mariée le 23 Novembre 1588, à *Jacques d'Illiers*, Seigneur de Chante-Merle, qui mourut la nuit de Noël 1611; elle en eut, entr'autres enfans, *Léon d'Illiers*, Seigneur d'Entragues & de Chante-Merle, qui fut substitué, par son oncle maternel, au nom & aux armes d'*Entragues*. C'est de lui que descendent les Seigneurs d'*Illiers d'Entragues*.

4 & 5. N.... & N.... autres enfans, morts jeunes.

Du second mariage sortirent :

6. HENRIETTE, Marquise de Verneuil, mere de *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, fils naturel du Roi HENRI IV. Elle mourut le Mercredi des Cendres, 9 Février 1633, en sa soixante-quatrieme année.

7. Et MARIE, mere de *Louis de Bassompiere*, Abbé de Cléry, Evêque de Saintes, en 1649, fils naturel de *François de Bassompiere*, Maréchal de France.

VIII. CHARLES DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, s'appelloit auparavant *Guillaume :* son nom lui fut changé en la Confirmation. Il fut Seigneur de Marcoussis, du vivant de son pere, puis Capitaine de cinquante hommes-d'armes, & Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Estampes. Il épousa 1°. *Marie de la Chastre*, fille de *Claude de la Chastre*, Seigneur de la Maison-Forte, Maréchal de France, & de *Jeanne Chabot ;* 2°. *Jeanne Gaignon*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bohaire, & de *Jeanne d'Angennes*, dont:

Du premier lit sortirent :

1 & 2. *N*.... & *N*.... morts en bas-âge.

Et du second lit :

3. CHARLES, tué en duel, l'an 1616, à l'âge de vingt ans.

4. CLAUDE, Seigneur de Marcoussis, mort sans alliance, le 26 Janvier 1636, inhumé près son pere, aux Célestins de Marcoussis.

5. ANNE, morte jeune, du versement d'un carrosse.

6. Et FRANÇOISE, Religieuse à Faremoutier, puis transférée à Bonlieu, près Château-du-Loir, où elle est morte en 1650, âgée de cinquante-cinq ans.

Branche des Seigneurs DE CLERMONT-SOUSBIRAN.

VII. CHARLES DE BALSAC, dit *le Jeune*, troisieme fils de GUILLAUME & de *Louise de Crévant-d'Humieres*, fut Seigneur de Clermont-Sousbiran, Gentilhomme de la Chambre, & Capitaine de cent Archers de la Garde du Corps du Roi HENRI III : il suivit ce Prince en Pologne, qui, après son retour, le fit Chevalier de ses Ordres, le 31 Décembre 1583; il fut tué à la bataille d'Ivri, le 14 Mars 1590. Il avoit épousé *Hélene Bon*, veuve de *Charles de Gondi*, Seigneur de la Tour, Maître de la Garderobe du Roi, & fille de *Pierre le Bon*, Seigneur de Meuillon, Gouverneur de Marseille, & de *Marguerite de Robins-de-Graveson*, dont il eut :

1 HENRI, qui suit.

2. CHARLES, qui fit la branche des Seigneurs de *Dunes*.

3. Jean, Abbé d'Evron & de Saint-Quentin-lez-Beauvais, nommé à l'Evêché de Grenoble; mort en 1608, le 15 Mai.

4. Louis, Chevalier de Malte, mort à l'âge de vingt-un ans, en 1618, faisant ses caravannes.

5. Nicolas, Abbé de Saint-Martin-aux-Bois, puis d'Evron & de Saint-Quentin, après son frere, Coadjuteur d'Autun, mort le 16 Janvier 1610.

6. Et Hélene, morte jeune, ou Louise, selon *Moréri*.

VIII. Henri de Balsac, Marquis de Clermont-d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Mezieres, obtint l'érection de sa terre de Clermont-Sousbiran, en Agénois, en *Marquisat*, par Lettres données à Paris, au mois de Janvier 1617, & vérifiées au Parlement de Bordeaux, le 2 Décembre suivant. Il ép[illegible]a *Louise l'Huillier*, fille unique de *Nicolas l'Huillier*, Seigneur de Bo[illegible]ancourt, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Louise Boudet*, dont il eu[illegible]

1. Louise, mariée, le 3 Septembre 1647, à *Louis de Bretagne-Avaugour*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goello, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut au mois de Mars de l'année 1682.

2. Et Marie, qui épousa, le 28 Mai 1651, *Jean-Gaspard-Ferdinand*, Comte *de Marchin* & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Capitaine & Mestre-de-Camp Général, pour le Roi d'Espagne, au Pays-Bas, fils de *Jean de Marchin*, & de *Jeanne de la Vaurénard*: elle mourut le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, laissant un fils unique, *Ferdinand*, Comte *de Marchin*, Maréchal de France, mort des blessures qu'il reçut au Combat de Turin, le 7 Septembre 1706.

Branche des Barons de Dunes.

VIII. Charles de Balsac, Seigneur de Dunes, second fils de Charles, Seigneur de Clermont-d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hélene Bon*, Dame de Meuillon, fut institué, par le testament, du 4 Avril 1598, de son oncle Charles de Balsac, dit *le Bel-Entraguet*, Baron de Dunes. Il épousa, le 28 Juin 1606, *Catherine-Hennequin*, fille d'*Antoine Hennequin*, Seigneur d'Assi. Etant veuve, elle se remaria à Cézar de Balsac, Seigneur de Gié, cousin-germain de son premier mari; & en troisiemes noces, elle épousa *Nicolas de Brichanteau*, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent:

1. Jeanne, mariée à *Louis Hurault*, Seigneur du Marais, Enseigne des Gendarmes du Roi, dont un fils *Charles Hurault*, Comte du Marais.

2. Alfonsine, mariée, le 10 Octobre 1628, à *Charles Martel*, Seigneur de Monpinçon, & de *Fontaine-Martel*, dont deux filles.

3. Et Elizabeth, mariée le 21 Février 1634, avec *Gaston de Renti*, Seigneur de Landelles, renommé pour sa piété, & dont la vie a été écrite par *Jean-Baptiste de Saint-Jure*.

Branche des Seigneurs de Montagu.

VI. Thomas de Balsac, fils puîné de Pierre, Seigneur d'Entra-

gues, & d'*Anne Mallet-de-Graville*, Dame de Montagu, fut Seigneur de Montagu, la Brisette, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre. Il fit aveu au Roi, le 1er Avril 1575, pour les Seigneuries de Gouverts, Châtres & la Roue, qui lui étoient échues par le partage fait avec GUILLAUME, son frere. Il est enterré, avec sa femme, dans le Sanctuaire de l'Eglise des Célestins de Marcoussis, du côté de l'Évangile, sous un tombeau de marbre que CHARLES, leur fils, Evêque & Comte de Noyon, leur fit faire, & où il est aussi inhumé. Il épousa *Anne Gaillard*, fille de *Michel*, Seigneur de Longjumeau, & de *Souveraine d'Angoulême*, sœur naturelle du Roi FRANÇOIS I. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui f[illegible]

2. ROBERT, Seigneur d'Ambonville, la Brisette, & Châtres-sous-Mont-le-héry. Il épousa *Marie le Maître*, fille de *Gilles le Maître*, Seigneur de Ferrieres, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Marie de Hennequin*. Elle mourut sans enfans.

3. CHARLES, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. *Voyez* son article, dans le P. *Anselme*.

4. LOUIS, marié à *Jean de Créqui*, Seigneur de Raimboval, dont elle eut *Claudine de Créqui*, femme de *François de Monchy*, Seigneur de Longueval.

5. ANNE, mariée à *Antoine de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Mont-Cavrel, dont des enfans.

6. CLAUDINE, Dame de Boisfroger.

7. Et LOUISE, Abbesse de Saulvoir, Ordre de Cîteaux, près Laon, morte en 1628.

Selon *Moréri* il eut encore une fille, nommée SOUVERAINE DE BALSAC, mariée à *N*.... Seigneur de Saint-Sulpix, en Normandie.

VII. JEAN DE BALSAC, ou PIERRE, selon *Moréri*, Seigneur de Montagu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Alençon, Lieutenant de la Compagnie du Prince de Condé, & Surintendant de sa Maison, eut les Seigneuries de Châtres, de Viviers, & de la Roue : il suivit en Hongrie le Duc de Guise, lorsqu'il alla au secours de l'Empereur contre le Turc ; fut Gouverneur de Saint-Jean-d'Angéli, puis de Brouage, & mourut, le 8 Décembre 1581, âgé de trente-six ans. On voit son épitaphe sur un marbre noir, contre un pillier, entre deux tombeaux, dans le Sanctuaire des Célestins de Marcoussis. Il épousa *Madelene Olivier*, veuve de *Louis de Sainte-Maure*, Comte de Neelle, fille de *François Olivier*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & de *Jeanne de Cérisay*, dont il eut

ANNE, mariée 1°. à *François de Lisle*, Seigneur de Treigny, Gouverneur de Corbeil & de la Bastille, en 1594; de la Chapelle, en 1598; & d'Amiens, en 1607 : mort l'an 1611, avec soupçon d'avoir été empoisonné, dont postérité ; & 2°. à *Louis Seguier*, Baron de Saint-Brisson, Prevôt de Paris, dont elle n'eut point d'enfans.

Les armes : comme ci-devant, *p. 677*.

—BALTHASAR, famille illustre & Patricienne de la République de Lucerne en Suisse, originaire du *Val-Maygia*, aujourd'hui Bailliage dépendant des douze premiers Cantons.

I. THIERRI BALTHASAR, I du nom, vint s'établir à Lucerne, où il obtint, en 1531, le droit de Bourgeoisie, habile au gouvernement : il étoit Capitaine au service de la République de Lucerne. Il eut de son mariage avec *N... Hug*, fille de *Jean Hug*, Avoyer ou Chef du Canton de Soleure, GEORGES, qui suit.

II. GEORGES BALTHASAR renouvella son droit de Bourgeoisie à Lucerne, & laissa de son mariage avec *Anne-Marie Somazzi*, GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME BALTHASAR, I du nom, Capitaine, fut nommé du Grand-Conseil de la République de Lucerne, en 1580, Bailli de Habspourg, en 1589, Sénateur du Petit-Conseil en la même année, & Bailli du Val-Entlibuch, en 1599. Il mourut en 1621, ayant eu de son mariage avec *Afre*, fille de *Jodoc Krebsinger*, Avoyer de la Ville & Canton de Lucerne :

1. JEAN, qui suit.
2. THEODORIC ou THIERRI, dont on parlera ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Antoine Haas*, d'une ancienne famille Patricienne de Lucerne.

IV. JEAN BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1599, du Petit-Conseil, en 1621, Bailli du Val-Entlibuch, en 1625, mourut en 1630. Il eut de son mariage avec *Madelene Ekart* :

1. MELCHIOR, qui suit.
2. LOUISE, mariée à *Corneil Bachmann*.
3. Et ANNE, mariée à *Guillaume Meyer*.

V. MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conseil, en 1632, du Petit-Conseil, la même année, & Trésorier de la République de Lucerne, en 1651, mourut en 1661. Il avoit épousé en premieres noces *Anne-Marie Castanéa*, & en secondes *Jacobé Segesset-de-Brunegg*.

Il eut du premier lit :

1. JEAN-MELCHIOR, qui suit.
2. NICOLAS, dont on rapportera la postérité ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Jost-Renouard Hartmann*, de Lucerne.

VI. JEAN-MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1639, mourut en 1657. Il eut de son mariage avec *Dorothée Mittler* :

1. JODOC-MELCHIOR, Gardien du Couvent des Cordeliers de Lucerne, sous le nom de *P. Otton*.
2. JEAN-CHARLES, qui suit.
3. DENIS, Capucin.
4. ANNE-MARIE, qui épousa *Jean-Melchior Fleischlin*, de Lucerne.
5. LOUISE, mariée à *Jean-Jost Fleischlin*.
6. CATHERINE, mariée à *Guillaume Thuring*, de Lucerne.
7. DOROTHÉE, Religieuse au Couvent d'Imbruch, à Lucerne.
8. Et ROSE, Religieuse de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.

VII. JEAN-CHARLES BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en *1669*, Chancelier du Canton de ce nom, en *16*.... Sénateur du Petit-Conseil en *1699*, élu Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1701, fut élevé d'une voix unanime, cette même année, à la premiere dignité de l'Etat de Lucerne, qui est celle d'*Avoyer*, fut en même tems Banneret de la Ville, & un des plus illustres Magistrats que la Suisse ait eus. Il étoit en grande estime auprès des Ambassadeurs des deux Puissances Rivales, la France & l'Autriche, & il eut la sagacité de cultiver & de ménager ces deux Ministres, pour le bien de sa patrie. Il mourut en 1703, & eut de son mariage avec *Marguerite Schuomacher*, d'une famille Patricienne de Lucerne :

1. JACQUES-CHARLES, qui suit.

2. FRANÇOIS-OURS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

3, 4 & 5. CHARLES, JOSEPH & JEAN-ANTOINE, tous trois Jésuites. Le dernier fut, pendant de longues années, Missionnaire dans les Royaumes du Méxique & du Pérou. Il pénétra le premier dans l'intérieur de la Californie ; fut élu Visiteur-Général des Missions, & Préfet Provincial de son Ordre dans la Province du Méxique, & mourut à México, le 23 Avril 1763, étant Recteur du Collége de cette Ville.

VIII. JACQUES-CHARLES BALTHASAR, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne, en 1712, mourut en 1727 : il avoit épousé 1°. sans enfans, *Catherine-Elizabeth Dulcicker ;* & 2°. *Anne-Marie Cysat.*

Du second lit vinrent :

1. JOSEPH-LOUIS-XAVIER, qui suit.

2. Et MARIE-ROSE, mariée à *Antoine-Léonce-Irené Schuomacher*, Conseiller d'Etat de Lucerne.

IX. JOSEPH-LOUIS-XAVIER BALTHASAR, Gouverneur du Château de Wycken, en 1746, Conseiller d'Etat de la République de Lucerne, a épousé, en 1747, *Marie-Therèse Schuomacher.*

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-OURS BALTHASAR, second fils de l'Avoyer JEAN-CHARLES, & de *Marguerite-Schuomacher*, fut Chancelier de la République de Lucerne, puis Sénateur du Petit-Conseil, en 1727, Directeur Général des Bâtimens de la République, représentant du Corps Helvétique à Bâle, en 1733 & 1742 ; durant la guerre allumée entre les Maisons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & Intendant-Général de la ville de Lucerne, en 1748. Il fut un des plus vertueux, des plus zélés & des plus respectables Magistrats du Corps Helvétique. Il est mort le 30 Mai 1763, âgé de soixante treize ans, six mois & vingt-trois jours. On voit son épitaphe en Allemand à Lucerne, dans l'Eglise Paroissiale du Chapitre de Saint-Léger. Il a laissé plusieurs ouvrages de sa composition en Allemand ; & a eu de son mariage avec *Anne-Marie Schuomacher :*

1. JOSEPHE-ANTOINE-FÉLIX, qui suit.

2. Marie-Anne, mariée à *François-Dominique Peyer-in-hoff*, Sénateur de Lucerne.

3. Et Marie-Jacobé, mariée à *Joseph-Ignace-François-Xavier Pfiffer-de-Heidegg*, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Landgraviat de Turgovie.

IX. Joseph-Antoine-Félix Balthasar, né à Lucerne, Conseiller d'Etat, du Petit-Conseil, en 1763, Intendant-Général de l'Hôpital de la ville de Lucerne, en 1765. Il a eu plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe de son mariage avec *Marie-Elizabeth Pfiffer-d'Alhshoffen*. C'est à ce Magistrat, digne fils de son pere, que la Suisse, ennemie du Pyrrhonisme, doit l'Apologie du fondateur de sa liberté (*Guillaume Tell*).

TROISIEME BRANCHE.

VI. Nicolas Balthasar, second fils de Melchior, & d'*Anne-Marie Castanéa*, mort en 1701, Stathouder & Banneret de la ville de Lucerne, avoit épousé 1°. *Catherine de Sonnenberg*; & 2°. sans enfans, *Marie-Elizabeth Schuomacher*. Il a eu du premier lit, Béat-François, qui suit :

VII. Béat-François Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1693; Bailli de Krientz, en 1699; du Petit-Conseil, en 1702; Banneret de la ville de Lucerne, renouvella, en 1715, comme Ambassadeur de son Canton, l'alliance à Soleure avec la France. Il mourut en 1730, & avoit épousé *Marie-Elizabeth Dulcicker*, dont :

1. François-Nicolas Léonce, qui suit.

2. Jean-Ulric-Maurice, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. Basile, Religieux & Archiviste de l'Abbaye de Saint-Gall, Ordre de Saint-Benoît, qui a composé en Latin la continuation de l'Histoire de ce célébre Monastere. Elle est en manuscrit dans les Archives de cette Abbaye.

4. Marie-Catherine, mariée à *Jean-Martin Schuider-de-Wartensée*, Sénateur de Lucerne.

5. Marie-Elizabeth, mariée à *Jacques-Joseph Rudof-Mohr*, Sénateur de Lucerne.

6. Marie-Françoise, mariée à *Henri Goeldelin-de-Tieffenau*, Capitaine.

VIII. François-Nicolas-Léonce Balthasar, Sénateur du Petit-Conseil, en 1730; Bailli de Munster, en 1733; Directeur-Général des Bâtimens de l'Etat; aujourd'hui Avoyer ou Chef du Canton de Lucerne, depuis le mois de Décembre 1766, & Banneret de cette même ville, en 1769, a eu de son mariage avec *Jeanne-Baptiste de Sonnenberg*, Joseph-Jean-Baptiste, qui suit.

IX. Joseph-Jean-Baptiste Balthasar, du Grand-Conseil de Lucerne, a épousé *Marie-Josephe de Fleckenstin*.

QUATRIEME BRANCHE.

VIII. JEAN-ULRIC-MAURICE BALTHASAR, second fils de BÉAT-FRANÇOIS, & de *Marie-Elisabeth Dulcicker*, du Grand-Conseil, & Sous Sécretaire de la République de Lucerne, a épousé *Marie-Bernardine Pfiffer*, dont:

1. XAVIER, qui suit.

2. VINCENT, Religieux de l'Abbaye de Notre-Dame de la Pierre, Diocèse de Bâle.

3. Et MARIE-ANNE-CATHERINE, mariée à *Alexis-Christophe-Jean-Baptiste Goeldelin-de-Tieffenau*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au service de France, & Sénateur du Conseil intérieur de la République de Lucerne.

IX. XAVIER BALTHASAR.

CINQUIEME BRANCHE.

IV. THÉODORIC ou THIERRI BALTHASAR, II du nom, second fils du Capitaine GUILLAUME I, & d'*Afre-Krebsinger*, épousa *Jacobé de Krus*, d'une famille Patricienne de Lucerne, dont il eut GEORGES, qui suit.

V. GEORGES BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1628, Bailli de Krientz & de Horb, en 1629, & du Comté de Habspourg, en 1633 & 1643, fut nommé Sénateur du Petit-Conseil en 1648, mourut en 1658. Il eut de son mariage avec *Petronille Wyssing*, de Lucerne:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. JODOC-THÉODORIC, rapporté après son frere aîné.

3. Et CATHERINE, mariée à *Louis Durler*, du Grand-Conseil de Lucerne.

VI. JEAN-FRANÇOIS BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1649, du Petit-Conseil, en 1658, mourut en 1669. Il eut de son mariage, avec *Marie-Jacobé de Sonnenberg*:

1. HENRI, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

2. PÉTRONILLE, mariée en premieres noces à *Jean-Jost Bircher*, & en secondes nôces, à *Jost-Melchior Zelger*.

3. Et MARIE-JACOBÉ, mariée à *Louis Mahler*, de Lucerne.

SIXIEME BRANCHE.

VI. JODOC-THÉODORIC BALTHASAR, second fils de GEORGES & de *Pétronille Wyssing*, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1659; Bailli du Comté de Baden, en 1667; fut nommé du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1669; Bailli du Comté de Sargans en 1675; Intendant-Général de l'Hôpital de Lucerne, en 1681; Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1688; Major Général du Canton de Lucerne, en 1693; & Bailli du Comté de Rottenbourg, en 1695. Il mourut en 1704: & eut de son mariage, avec *Anne-Barbe Pfiffer-d'Alhshoffen*:

1. JACQUES, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Munster.

3. CHARLES-ANDRÉ,

3. CHARLES-ANDRÉ, dont on rapportera la postérité ci-après.

4. ROBERT, né en 1674, élu Abbé de Saint-Urbain, ordre de Cîteaux, Diocése de Constance, le 11 Mai 1726, mort le 9 Novembre 1751, âgé de soixante-dix-sept ans. Il fut le restaurateur de son Abbaye, & l'enrichit d'une Bibliothéque & d'une collection de Médailles.

5. MARIE-CATHERINE, mariée à *Jodoc-Joseph Mohr*, Vice-Avoyer.

6. BARBE-CLAIRE, mariée 1°. avec *François-Louis Hartmann*, Sénateur de Lucerne; & 2°. avec *François-Melchior Hartmann*, aussi Sénateur de Lucerne.

7. Et MARIE-BARBE-FRANÇOISE, élue Abbesse d'Eschenbach, ordre de Cîteaux, en 1713, & morte en 1737.

VII. JACQUES BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1678, Bailli de Weggis, en 1681, & du Comté de Baden, en 1699, fut nommé du Petit-Conseil de Lucerne, en 1704, Avoyer & Banneret de cette République, en 1713, résigna la même année la dignité d'Avoyer, à cause de son grand âge & de ses infirmités, & mourut en 1723, le 29 Janvier, âgé de soixante-quinze ans. On voit à Lucerne son épitaphe dans l'Eglise des Cordeliers. Il avoit été, en 1712, Major-Général des troupes de Lucerne durant la guerre civile, qui s'étoit élevée entre les cinq premiers Cantons-Catholiques, & les Cantons-Réformés de Zurich & de Bergue. Il eut de son mariage avec *Anne-Marie-Catherine Meyer:*

1. FRANÇOIS-JEAN, Sénateur de Lucerne, qui, de son mariage avec *Marie-Elizabeth Bircher*, a eu MARIE-ANNE BALTHASAR, femme du Sénateur *Jost-Joseph-Xavier Meyer*.

2. JODOC-THÉODORIC, Lieutenant au service d'Espagne.

3. JACQUES-RODOLPHE, Capitaine, qui, de son mariage avec *Anne-Elizabeth de Fleckenstein*, eut JACQUES-CHARLES-MARTIN BALTHASAR, Chanoine & Custode du Chapitre de Munster, & JOSEPH-LEGER BALTHASAR, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

4. JEAN-MARTIN, qui suit.

5. JEAN-LEGER, Seigneur de Tannenfels, Chanoine & Custode du Chapitre de Munster.

6. CATHERINE, mariée à *François-Théodore Dorer*, de Baden.

7. Et MARIE-ANNE, mariée 1°. *à François-Louis Bur*, du Grand-Conseil de Lucerne; & 2°. à *Henri-Maurice Pfiffer-de-Heiddegg*.

VIII. JEAN-MARTIN BALTHASAR, Capitaine, épousa *Catherine Felber*, laquelle, devenue veuve, se remaria à *Jean-Charles-Christophe Pfiffer*, Seigneur d'Altisshoffen, Statthalter, ou Stathouder de la République de Lucerne. Elle a eu de son premier mari:

1. JOSEPH-ANTOINE, Chanoine de Munster.

2. MARTIN, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain.

3. JEAN, qui suit.

4. MARIE-ANNE, mariée 1°. avec le Baron *de Redeing*, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, au service d'Espagne; & 2°. avec *Jodoc-François Hartmann*, du Grand-Conseil de Lucerne.

5. Et Aloysi, mariée à *Jodoc Pfiffer-d'Altifshoffen*, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde du Pape.

IX. Jean Balthasar, du Grand-Confeil de Lucerne, Major de la garnifon de la ville de ce nom, a plufieurs enfans de fon mariage avec *Elizabeth de Mohr*.

SEPTIEME BRANCHE.

VII. Charles-André Balthasar, fils puîné de Jodoc-Théodoric, & d'*Anne-Barbe Pfiffer-d'Altifshoffen*, Capitaine, fut nommé du Grand-Confeil de Lucerne, en 1705; Sécretaire du Sénat, en 1703; & tué en 1712, à la bataille des Vilmergen, contre les Bernois; il avoit époufé en premieres noces *Elizabeth de Krus*, & en fecondes, *Elizabeth Schwytzer*.

Il eut du premier lit :

1. Jean-Martin, qui fuit.

2. Et Marie-Anne, mariée à *Alphonfe-Ignace Dulliker*.

VIII. Jean-Martin Balthasar, Sénateur de Lucerne, époufa, en premieres noces, *Marie-Marguerite de Cyfat*; & en fecondes, *N.... Meyer*.

Il eut du premier lit :

1. Deodat, Capucin.

2. Et Marie-Anne, mariée à *Charles-Rodolf Corragione-d'Orello*.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or 1 & 2, pofées dans un triangle de même, chargé d'un triangle renverfé auffi d'or*. Cimier : *un cafque grillé & couronné d'or, rehauffé d'un demi-homme habillé d'azur, le vifage barbu, la tête couverte d'un bonnet de fable, tenant à lamain droite une fleur-de-lys d'azur, & avec la gauche un marteau de fable*.

BALUE : famille éteinte dans le feizieme fiécle, qui a donné dans Jean de Balue, un Evêque d'Angers, enfuite Cardinal, du titre de *Sainte-Sufanne*, Evêque d'Albe & de Prénefte, Abbé Commendataire de Fécamp, du Bec, & de S. Oüen de Rouen. Son efprit & fa bonne mine le firent parvenir & goûter du Roi Louis XI; il éprouva pendant fa vie la bonne & la mauvaife fortune, & mourut Evêque de Prenefte, en 1481. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, & *Moréri*.

—BALUZE : Maifon originaire de Tulles, qui a donné un faint Prêtre dans Jean de Baluze, mort fous le régne de François I; & dans Antoine Baluze, qui s'eft rendu célébre fous Louis XIII, dans les importantes négociations dont il fut chargé. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1681, & laiffa un fils, Jean-Casimir Baluze, né à Warfovie en 1648, qui ne s'eft pas moins fait honneur que fon pere. Voyez *Moréri*.

—BAN-DE-LA-FEUILLÉE, en Bourgogne : Jean du Ban-de-la-Feuillée eft compris dans la Montre de l'arriere-ban de Châtillon-fur-Seine, convoqué le 15 Octobre 1542, à caufe de ce qu'il tenoit à la Van-

nerie & à la Folie. Ce même JEAN DU BAN, Écuyer, avec Demoiselle *Colette de Mazilles*, sa femme, rendit aveu au Roi le 30 Juillet 1540, du Fief de la Feuillée, mouvant du Château de Châtillon-sur-Seine, & de la moitié par *indivis* de la Seigneurie de la Vannaire, mouvante de la Seigneurie de Chaumont-le-Bois.

JACQUES DU BAN, Écuyer, en partie Seigneur de la Feuillée, fils de JEAN, donna, le 22 Juin 1549, une procuration générale, signée de *Louvencourt*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Pierre d'Escheres*, son beau-frere, Écuyer en partie de la Vannaire. Il épousa, le 26 Novembre 1554, Demoiselle *Evandeline de Nogent*, fille de *François de Nogent*, Écuyer, Seigneur d'Aubetrée, & de *Claudine de Castres*, lesquels, par un acte du 5 Avril 1559, signé de *Frettes*, Notaire à Châtillon, consentent que Demoiselle *Evandeline de Nogent*, leur fille, renonce aux conventions accordées par son contrat de mariage, & revienne à leur succession après leur décès. De ce mariage vint,

BAPTISTE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, qui fut compris dans le Rôle des Gentilshommes du Bailliage de la Montagne, fait en 1568, à cause de la convocation de l'arriere-ban de Bourgogne. Il obtint à son profit une Sentence le 19 Avril 1583, signée *Jaulpy*, rendue au Bailliage de la Montagne, contre Demoiselle LOUISE DU BAN, sa tante, veuve de *Louis Duval*, Écuyer. Il épousa, par contrat du 23 Février 1579, reçu par *le Clerc* & *Raoul*, Notaires à Saint-Florentin, Demoiselle *Denise de Beaujeu*, fille de feu Noble *François de Beaujeu*, Seigneur de Chaseul & de Jauge, & de Demoiselle *Claude de Méry*, laquelle, après la mort de son mari, fit une vente d'héritages le 18 Novembre 1589, signée *Petit*, Notaire à Chatillon-sur-Seine; elle eut la Garde-Noble de ses enfans, qui sont: GIRARD, JACQUES & JEAN DU BAN. Par une procuration du 29 Septembre 1607, signée *Petit*, Notaire à Châtillon-sur-Seine, donnée par *Denise de Beaujeu*, Dame de la Feuillée, par laquelle elle consent au mariage de son fils JEAN, qui suit, & où elle se qualifie veuve de *Jean de Drouet*, Sieur de la Mothe, on voit qu'elle a été mariée deux fois, & qu'elle étoit aussi veuve de son second mari lors du mariage de son fils.

JEAN DU BAN, Écuyer, Sieur de la Feuillée & de la Vannaire, épousa par contrat du 12 Octobre 1607, reçu par *Piot*, Notaire à Montigny-le-Roi, Demoiselle *Edmée de la Rochette*, fille de Messire *Jean de la Rochette*, Chevalier, Seigneur d'Espinan, & de Demoiselle *Suzanne de Pradine*. Devenu veuf, il fit l'inventaire des biens laissés par son épouse au Bailliage de la Montagne, le 24 Octobre 1630, à ses enfans, qui sont:

1 & 2. BAPTISTE-JÉRÔME; & ALEXANDRE-BLAISE.

3. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Vannaire, fit une reprise du Roi, en la Chambre des Comptes de Bourgogne, à cause de la Seigneurie de la Feuillée, qui lui étoit échue de la succession de feu son pere. Il obtint des brevets, commissions, pouvoirs & provisions de Cornette, Capitaine, Mestre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie; de Maréchal-de-

Camp, Lieutenant-Général de Gray, de Dôle & de Chatillon-ſur-Seine. Elles lui furent données ſucceſſivement par le Roi depuis le mois de Juin 1643, juſqu'au mois de Décembre 1674, & fut nommé Élu de la Nobleſſe des États de Bourgogne au mois de Janvier 1677. Il étoit Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Camps & Armées du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1666, (reçu par *Calignon*, Notaire au Bailliage de Roſnay) Demoiſelle *Françoiſe de Bretel*, fille de Meſſire *Antoine de Bretel*, Chevalier, Seigneur de Valentigni & d'Aunay, Capitaine du Duché de Beaufort, & de Dame *Edmée Goyet-de-Becherade*. De ce mariage ſont nés,

1 Pierre Jean-Baptiste, Chevalier, Seigneur de la Feuillée, de Chaumont-le-Bois, & de la Vannaire, baptiſé le 5 Octobre 1668, en l'Égliſe de Saint-Martin de Chaumont-le-Bois, Diocèſe de Langres, dont nous ignorons la poſtérité.

2. Antoine, qui ſuit.

3. Pierre-Jean-Baptiste, dit *de la Feuillée*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, le 31 Mars 1686, tué à la Bataille de la Marſaille en Piémont, en 1693, étant alors Capitaine de Cavalerie.

4. François, dit *le Comte de Frolois*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, en 1688, puis Gouverneur de Chatillon-ſur-Seine en 1713.

5. Charles-François, reçu auſſi Page du Roi dans ſa grande Écurie, au mois de Mai 1698, puis Major d'un Régiment de Cavalerie.

6. Et Edme, Seigneur de Morvillier, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Marcillac*, Cavalerie.

Antoine du Ban, Comte de Frolois, Seigneur de la Feuillée, de Mezieres & de Valentigni, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, marié le 6 Février 1712, à *Hélène-Théréſe de Sercey-de-Saint-Prix*. Leurs enfans ſont,

1. François-Henri du Ban-de-la-Feuillée, né le 28 Janvier 1713.

2. Et Edme Claude du Ban-de-Mezieres, né le 25 Février 1714. Tous deux reçus Pages du Roi dans ſa grande Écurie, le 12 Mai 1728, ſur les preuves de leur nobleſſe, juſtifiée par titres depuis Jean du Ban, leur cinquieme ayeul, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, lequel fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Dijon, le 17 Mars 1518, à cauſe de la moitié de la Maiſon-Forte de la Feuillée, mouvante en Fief du Duché de Bourgogne, qui lui appartenoit du chef de *Colette de Mazilles*, ſa femme.

Les armes : écartelé; *au 1 & 4, contrécartelé, d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, poſés 2 & 1; & d'azur à la bande de gueules, dentée d'argent; & au 2 & 3*, de Goyet, *qui eſt d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pélicans de même, deux en chef, & un en pointe.*

Et ſelon le Juge d'Armes de France, *tom. 1, part. 1. pag. 47 & 48*, cette Famille porte : *d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, 2 & 1.*

* **BANAINS** : Terre qui fut acquiſe de la Famille d'*Andrevet*, avec

celle de Beneins, par *Pierre de Corſant*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, qui en obtint l'érection en Vicomté par Lettres du mois de Mars 1644, puis en Comté par Lettres de 1649. *Tablettes Généalog. Part. IV. p. 309.*

— BANASTRE, Sieur de Routtes, du Meſnil, d'Arcoville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 25 Novembre 1668. *La Roque*, dans ſon Traité des Bans & Arrieres-bans, dit qu'en la Montre de l'an 1470, Vicomté de Caudebec, pour JEHAN BANASTRE, perſonnage ancien, ſe préſenta *Jehan Picot*, armé de brigandine, ſallade, & vouge. ISABEAU BANASTRE, & *Richard d'Herbouville*, vivoient vers la fin du XV[e] ſiecle.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accoſtée de 2 molettes d'éperon de même.*

— BANCENEL, Famille noble de Salins en Franche-Comté, qui a pour tige, ÉTIENNE BANCENEL, qualifié *Noble* dans un contrat de mariage avec *Marguerite d'Orchamps*, & qui ſubſiſte dans ANTOINE-FRANÇOIS BANCENEL, Écuyer, Seigneur de Champagne, marié le 29 Août 1754, avec *Marie-Claire-Iſabelle Marchand*, fille de *Joſeph-Emmanuel Marchand-de-la-Chatelaine*, Seigneur de Badennance, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, & de *Marie-Jeanne de Reinac*. Ses enfans ſont,

1. HENRI FRANÇOIS-JOSEPH BANCENEL.
2. Et CHARLOTTE-JOSEPHINE BANCENEL.

Les armes : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe, une tête de léopard d'or, miſe en cœur.* Cimier : *un lion naiſſant d'or.*

* BANDEVILLE, Seigneurie érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1682, enrégiſtrées en Parlement le 15 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Janvier 1683, en faveur de *Nicolas Doublet*, mort le 23 Mars 1695. *Voyez* DOUBLET.

— BANDINI : Famille noble & ancienne de Florence. PIERRE-ANTOINE BANDINI fut Sénateur de cette République. Il eut de *Caſſandre-Cavalcante Bartolomëi*, ſon épouſe : OCTAVE BANDINI, né en 1558, qui vint en France étudier la Philoſophie & la Langue Françoiſe. Il fut Protonotaire Apoſtolique, en 1579, ſous GREGOIRE XIII, Gouverneur de Fermo ſous SIXTE V, Vice-Légat à Boulogne ſous CLÉMENT VIII, Archevêque de Fermo, en 1596, & Cardinal-Prêtre, du titre de *Sainte-Sabine* ſous le même Pape. Il mourut en 1629, âgé de 72 ans. MARIO BANDINI ſon frere, ſervit en France ſous HENRI IV. Voyez *Moréri*.

BANNES-D'AVÉJAN : anciennement BANES, en latin *Banna* ou *Bana*, ancienne Nobleſſe très-diſtinguée, qui tire ſon nom de la Terre de *Bannes*, ſituée au Diocèſe de Viviers. *Voyez* ci-devant AVÉJAN, *p. 530*.

— BAPTENDIER, Famille originaire de la Province de Maurienne en Savoye, annoblie en 1521. JEAN-BAPTISTE DE BAPTENDIER, résident à Marseille, où il vit sans alliance, voulant jouir de la noblesse que les services militaires avoient acquis à sa Famille en Savoye, présenta Requête en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, pour demander l'enregistrement des pieces qui prouvoient son origine, & son état de Noble. Après avoir examiné les pieces par lesquelles il conste, *que les* BAPTENDIER *n'ont fait aucun acte de dérogeance, & ont servi toujours avec distinction dans l'Epée & dans la Robe*, la Cour ordonna par Arrêt du 2 Avril 1740, qu'elles seroient enrégistrées. On les trouve au Registre *Corsica*, fol. 49.

Les armes : *de gueules, au pal d'or, chargé d'un lion de sable*. Devise : *Durat cum sanguine virtus avorum.*

* — BAR. Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de RENÉ I d'Anjou avec ISABELLE DE LORRAINE, fille du Duc CHARLES II, en 1418.

Les Ducs & Comtes de Bar ont commencé à BRUNON, Archevêque de Cologne, frere de l'Empereur OTHON II, surnommé *le Grand*. Il partagea, en 958, le Gouvernement de la Lorraine avec FRÉDÉRIC I, Comte de Bar, son neveu, & mourut en 984.

LOUIS, Cardinal de Bar, succéda au Duché de Bar en 1415, & s'en démit en faveur de RENÉ I d'Anjou, son neveu, en 1419. Il mourut en 1430.

Depuis la mort du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, arrivée en 1767, qui avoit été mis en possession de ces deux Duchés, conformément aux Traités de Vienne des 3 Octobre 1735, 28 Août 1736, 18 Novembre 1738, ils ont été réunis à la Couronne. *Voyez* LORRAINE & BAR-LE-DUC ci-dessous.

* BAR, (LE) Terre & Seigneurie qui fut donnée en 1236 en échange par le Comte de Provence *Arambault de Grasse*, III du nom, issu des anciens Comtes d'Antibes, septieme ayeul de *Claude de Grasse*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint de FRANÇOIS I l'érection du Bar en Comté, titre qui fut confirmé à son fils *Claude II de Grasse*, par Lettres de HENRI III, de 1580. *Voyez* GRASSE.

— BAR, en Berri. Cette Famille étoit anciennement divisée en plusieurs branches, que l'on distinguoit, dit M. *d'Hozier*, par les noms de *Baugy*, *Villemenard & Buranlure*. Elle ne subsiste plus qu'en deux, dont l'une établie en Nivernois, qui est l'aînée, & l'autre en Berri, qui est la cadette. La premiere possede actuellement les Terres de Limanton, Sosay, la Boutiere & Neufvy-le-Barrois-sur-Allier. La seconde possede les Terres de Bonnebuche, de Savigny, &c.

La branche qui a le plus fleuri est celle de *Baugy*, laquelle a donné un Chambellan du Roi CHARLES VII, Maître des Comptes, Général des Finances, & Bailli de Touraine; deux Evêques de Saint-Papoul, & un

Evêque Comte de Beauvais; disent Louvat, *Histoire des Antiquités de la Ville de Beauvais*, & le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome II.*

La branche de *Buranlure* a donné des Comtes de Lyon, une Dame de Remiremont, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de celui de Saint-Jean de Jérusalem.

Les alliances de ces branches sont avec les Maisons de *Château-neuf-sur-Cher*, de *Montberon*, *Thisard-Vinon*, *du Chenay*, *Chabannes*, *Maumigny*, du *Mesnil-Simon*, *Montaulieu*, *Crevecœur*, *Gaucourt*, *Courtenay*, *Damas*, *Langeac*, de *Jaucourt*, de *Villaines*, *&c.*

Jean de Bar, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, la Guierche, Estrechy, Vicomte de Savigny, fut Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, Maître des Comptes à Paris, Bailli de Touraine, Capitaine des Châteaux de Tours & d'Amboise, Général des Finances. *Chartier*, dans ses Chroniques, ainsi que *Monstrelet*, & *Chaumeau*, le mettent au nombre de ceux qui servirent à la rédaction de la Coutume de Normandie. Il fut fait *Chevalier* après la prise de Verneuil, lorsque les François étoient sur le point de combattre les Anglois. Il donna à l'Eglise de Saint-Ursin à Bourges plusieurs beaux Livres d'Eglise en vélin, enrichis de quelques figures en mignature, & un Crucifix, devant lequel il est à genoux avec ses enfans & leurs femmes, & les hommes sont en armures & cottes-d'armes, chargées de leurs armoiries. Il mourut en 1469, & fut inhumé aux Jacobins de Bourges, où l'on voit son tombeau & son effigie en pierre. Ses enfans furent,

1. Denis, d'abord Evêque de Tulles en 1472, & ensuite de Saint-Papoul en 1496, mort le dernier Mars 1517.

2. Charles, Religieux de l'Ordre de Saint-Bernard, Abbé de Lory, qui succéda à son frere dans l'Evêché de Saint-Papoul, & mourut en 1538.

3. Robert, qui suit.

4. Jacques, Auteur de la branche de *Palanon*, éteinte dans son petit-fils Mathieu de Bar, mort sans postérité.

5. & 6. Deux filles, mariées, l'une à *Charles de Gaucourt*, Capitaine de la Maison du Roi Louis XI, morte en 1471, & l'autre morte femme en secondes noces de Pierre d'Oriolle, Chancelier de France.

Robert de Bar, Seigneur de Baugy, la Guierche & Chantelou, Vicomte de Savigny, Echanson du Roi, fut Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1484. Il testa le 4 Mai 1478, & mourut le 13 Décembre 1498. Il eut de *Madelene de Château-neuf*, sa femme,

1. François, qui suit.

2. Et Madelene, seconde femme de *Jean de Courtenay*, IV du nom, Seigneur de Bléneau, de Champignelles & de Villard, par contrat du 2 Février 1494. Etant veuve, elle fut tutrice & eut la garde-noble de ses enfans. En cette qualité, elle donna pouvoir à François de Bar, son frere, Seigneur de Baugy, de faire hommage au Roi de la Seigneurie de la Grange en Brie, le 12 Octobre 1512. Elle fit aussi hommage de la Seigneurie de Bleneau à *René d'Anjou*, Baron de Mezieres, & Sei-

gneur de Puisaye, le 16 Octobre 1514. Elle est morte le 20 Août 1516.

François de Bar, Chevalier, Seigneur de Baugy & autres lieux, fonda l'Hôpital de Baugy le 24 Janvier 1505, & mourut environ l'an 1530. Il eut de *Renée de Montberon*, sa femme, fille de *René de Montberon*, & de *Louise de Sainte-Maure*.

1. François, qui suit :
2. N...... Religieuse à Orsan.

Les quatre qui ont été mariées, sont,

3. Jacquette, à *François de Chery*.
4. Marguerite, à *Gilbert de Bonnay*.
5. Jeanne, à *Jean de Damas*.
6. Et Françoise, à *Jean de Jaucourt*.

François de Bar, II du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, Chantelou, Estrechy, Pouligny, Chaumoux, Paracy, Fontbary & des Essarts, Baron de la Guierche, Vicomte de Savigny & du Preau, eut un grand procès avec les sieurs de *Jaucourt*, ses neveux, pour les partages des Terres de Baugy & Estrechy, &, par un Arrêt qui intervint en l'année 1572, les trois quarts de la Terre de Baugy, & moitié de celles d'Estrechy & Salerieux, lui furent adjugées, tant de son chef, que par succession, & l'autre quart de Baugy & moitié d'Estrechy & Salerieux, auxdits sieurs de *Jaucourt*. En lui finit la branche aînée, étant mort sans postérité de *Catherine de Chabannes*, sa femme, fille de *Joachim*, Marquis de Curton, Comte de Rochefort & de Seigne, Vicomte de la Roche & de Savigny, & de *Louise de Pompadour*, sa seconde femme.

Branche des Seigneurs DE VILLEMENARD & DE BURANLURE.

Pierre de Bar, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, second fils de Jean, III du nom, obtint le 3 Décembre 1436, la permission du Roi Charles VII, de fortifier la maison de Villemenard, parce qu'elle étoit une Place frontiere des ennemis de la France, qui occupoient Montargis. Il eut, entr'autres enfans,

Désiré de Bar, Ecuyer, Seigneur de Villemenard, &c. qui testa le 17 Mai 1519, en faveur de Jean, son fils, qui suit.

Jean de Bar, Chevalier, Seigneur de Villemenard, Buranlure, Estivaux, &c. se trouva à la rédaction de la Coutume de Lorris en l'an 1531. Il épousa, le 11 Mars 1515, *Françoise de Vinon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Perriere, Buranlure & Estivaux, & de *Marguerite Segault*. Il fit partage de tous ses biens & de ceux de sa femme, le 31 Avril 1553, entre ses enfans, qui furent,

1. François, qui suit.
2. Et Jean, né le 24 Novembre 1532, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, auteur de la branche des Seigneurs de Villemenard & de Silly, qui est éteinte.

François de Bar, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Berri, Seigneur de Buranlure, né le 31 Janvier 1517, eut pour parrein Désiré de Bar, son ayeul, & pour marreine Madame

Madame la Duchesse de *Brabant*. Il se maria à *Paule Duchesnay*, fille d'*Edme*, Chevalier, Seigneur de Neuvy-le-Barrois, de Langeron & des Barres, & de *Geoffredine le Roux*, de laquelle sont sortis :

1. Antoine, qui suit.

2. Et Edme, auteur de la branche des Seigneurs de *Billeron* & de *Bonnebuche*, rapportée ci-après.

Antoine de Bar, Chevalier, Seigneur de Buranlure, Vicomte de Villemenard, Thibau & Signy, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de sa Maison, Gouverneur du Comté de Sancerre, fut exempt du Ban & Arriere-ban ordonné par le Roi Charles IX. Le Marquis de *Nesle* fut commis pour lui donner le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, le 5 Mars 1571. Le Roi lui écrivit d'assembler ses vassaux, amis & Gentilshommes de son voisinage, pour joindre le Baron *de la Chastre*, chargé de faire le siége de Sancerre. Il s'en acquitta si dignement, qu'après la réduction de la Ville, le Baron *de la Chastre* l'en établit Gouverneur, par ordre du Roi, le 20 Octobre 1573. Il se maria 1°. le 9 Novembre 1560, à *Françoise le Roi*, fille de *Guillaume* & de *Claude de Pontville* ; & 2°. le 13 Décembre 1584, à *Madelene de Babute*, veuve d'*Etienne de Maumigny*. Il eut de sa premiere femme, trois garçons ; sçavoir :

1. Guillaume, qui suit.

2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Grimonville*, éteinte en mâles, & qui subsiste encore en deux filles, dont une est mariée à *N. . . . . de Saint-Jérôme*, en Berri.

3. Et Pierre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Celle, en Berri.

Guillaume de Bar, Seigneur de Buranlure, se maria le 25 Juillet 1584, à *Henriette de Maumigny*, fille d'*Etienne* & de *Madelene Babute*, dont il eut :

1. Silvain, qui suit.

2. Et Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Silvain de Bar, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Brosse & Vieilmanay, épousa, le 19 Janvier 1620, *Gabrielle du Mesnil-Simon*, fille de *Charles*, & de *Marie d'Avantigny* : il a eu trois fils de ce mariage, qui sont :

1. Pierre, qui suit.

2 & 3. Jean, & autre Jean ; tous les deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Pierre de Bar, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Brosse, les Aries, le Jarrier, &c. commanda la Compagnie d'Ordonnance de M. le Duc d'Enghien, se trouva aux batailles de Fourchen en Catalogne, proche la Tour de Segre, de Fribourg & de Nortlingen, où il fut dangereusement blessé. Il épousa 1°. par contrat du 24 Avril 1643, *Marie de Lorron*, fille de *Charles*, Baron de Limanton, &c. & de *Claude de Courtenay* ; & 2°. Louise de Bar, fille de Jean-Jacques, Chevalier,

Seigneur de Bonnebuche, &c. & d'*Hélene de Crevecœur*. Il eut du premier lit,

Henri-Louis, qui suit.

Et du second lit,

N. . . . . . de Bar, dit *le Marquis de Buranlure*, Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, sous M. le Duc d'Orléans, Régent, Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, mort sans postérité.

Deux autres garçons, & trois filles, dont l'une fut Fille-d'honneur de Madame la Princesse.

Henri-Louis de Bar, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton & de Sausay, fut Aide-de-Camp, dans sa jeunesse, de M. le Duc d'Orléans, frere unique du Roi; & se maria, vers l'an 1659, à *Jeanne de Las*, fille de *Charles de Las* & de *Jeanne de Changy*, Dame de Montigny-sur-Canne en Nivernois, d'où sont sortis:

1. Charles-Gabriel, qui suit.

2. Pierre, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort le 9 Janvier 1657.

3. Hugues-Nicolas, Prieur de Saint-Etienne en l'Isle de Ré, premier Aumônier de Madame la Duchesse d'Orléans, femme de M. le Duc d'Orléans, Régent.

4 & 5. Et deux filles, dont une Religieuse, & l'autre mariée.

Charles-Gabriel de Bar, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton, Sausay, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, a épousé, le 4 Avril 1714, *Anne-Gabrielle d'Arlay*, fille de *Barthelemi*, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutiere, de laquelle il a eu:

1. Barthelemi, qui suit.

2. Charles-Michel, Prieur de Saint-Etienne dans l'Isle de Ré, avant son oncle Hugues-Nicolas, Vicaire-Général du Diocèse de Nevers, mort l'an 1748.

3. Et autre Barthelemi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Capitaine au Régiment de *Fleury*, Cavalerie. Il a hérité de la Seigneurie du Bouchet, possédée par son oncle Pierre, par testament de 1755.

Barthelemi de Bar, Seigneur de Limanton, Sausay en Nivernois, la Boutiere près d'Autun, & Neufvy-le-Barrois-sur-Allier, ci-devant Capitaine au Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, est marié, & a des enfans.

Branche des Seigneurs de Billeron, de Bonnebuche, &c.

Edme de Bar, second fils de François, & de *Paule Duchesnay*, se maria à *Marguerite le Roi*, fille de *Guillaume*, & de *Claude de Pontville*, dont il a eu:

1. Jean-Claude, qui suit.

2. Charles.

3. Et Jeanne, mariée à *Hardouin de l'Esbahy*, qui partagea avec ses freres le 27 Juillet 1582.

Jean-Claude de Bar, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny,

Estivaux, &c. épousa, par contrat du 20 Juillet 1589, *Gilberte de Montaulieu*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Brion, & de *Jacquette de Courtois*, dont:

1. Jean-Jacques, qui suit.
2. Et Marie.

Jean-Jacques de Bar, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny, Estivaux & Bonnebuche, épousa *Hélene de Crevecœur*, de laquelle sont sortis :

1. Charles, qui suit.
2. Et Louise, mariée à Pierre de Bar-de-Buranlure, qui l'épousa en secondes noces.

Charles de Bar, Chevalier, Seigneur de Billeron, de Bonnebuche, la Vauvrille & du Brion, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, se maria à *Jeanne Broffier*, fille de *Guillaume*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Légere, dont il a eu :

1. Jean-Charles, qui suit.
2. Et Louise, Religieuse.

Jean-Charles de Bar, Chevalier, Seigneur de Villeron, Bonnebuche, Flavigny & la Vauvrille, Lieutenant-de Roi en Berri, se maria, le premier Août 1715, à *Anne-Françoise Heuse-de-Vauloger*, Dame de Bonnay, en Bourbonnois, dont il a eu,

Jean-Charles de Bar, Chevalier, Seigneur de Bonnebuche, &c. Lieutenant de Roi en Berri, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, né le 25 Décembre 1723, marié, le 2 Avril 1751, à *Scholastique-Marthe-Henriette de Gois* ou *Goiet*, fille de *Jacques*, Seigneur du Vivier, &c.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de neuf pieces*, ou *d'or*.

* — BAR-LE-DUC, Ville sur la riviere d'Ornain, qui a donné son nom au Duché de Bar ou de Barrois.

Frédéric I, Duc de Lorraine, fit bâtir cette Ville en 951.

Sophie, Comtesse de Bar, fille de Frédéric II, Duc de Lorraine, épousa, en 1027, *Louis*, Comte de Montbelliard & de Mousson, auquel elle porta le Comté de Bar. On présume que l'érection du Comté de Bar en Duché fut faite par le Roi Jean : ce Duché est un des Fiefs de la Couronne. Louis, Cardinal & Duc de Bar, le donna, en 1419, avec le Marquisat de Pont-à-Mousson, à René d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, son petit-neveu, qu'il adopta, à la charge de porter son nom & ses armes après sa mort.

Yolande d'Anjou, Duchesse de Lorraine & de Bar, fille de René d'Anjou, Roi de Naples, épousa, en 1444, Ferry de Lorraine, II du nom, Comte de Vaudemont & de Guise, Sire de Joinville, & succéda au Duché de Lorraine & de Bar en 1473, par la mort de Nicolas d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar : c'est ainsi que le Duché de Bar est entré dans la Maison de Lorraine.

Léopold, Duc de Lorraine, fit hommage en personne au Roi

Louis XIV, du Duché de Bar, le 25 Novembre 1699, & François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, son fils aîné, depuis Empereur, l'a cédé à la France par un traité de paix, avec le Duché de Lorraine, & a eu en échange le Grand Duché de Toscane.

Les anciens Ducs de Bar portoient pour armes : *d'azur semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, & deux bars* ou *barbeaux adossés de même, brochant sur le tout.*

— BARADAT : on trouve Jean de Baradat, originaire du Condomois & d'Armagnac, qui vivoit en 1495. Henri de Baradat, un de ses descendans, fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1627, & mourut en 1659. Pierre de Baradat, son frere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda à Casal dans le Mont-Ferrat, fit le siege de Valence-sur-le-Pô, & mourut en 1682. Son fils Henri-François de Baradat, le dernier mâle de cette branche, ayant quitté le service en 1714, après la paix d'Utrecht, embrassa l'état ecclésiastique, & fut nommé par le Roi à une Prébende de Reims en 1720.

François de Baradat, Seigneur de Damery, frere aîné de l'Evêque de Noyon, & chef de la maison, eut beaucoup de part à la faveur de Louis XIII. Il servit avec distinction sous le Maréchal de *Toiras*, & mourut en 1683. Il eut quatre fils. Marc de Baradat l'aîné, enfant-d'honneur auprès de Louis XIV, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, en 1664, ne laissant qu'un fils mort en bas âge. Jean-Marc de Baradat, le second, mourut à Venise sans avoir été marié. Henri de Baradat, le troisieme, fut Abbé de Signy. Et Louis de Baradat le quatrieme, fut Evêque de Vabres en 1672.

Lisander de Baradat, quatrieme fils de Jean de Baradat, II du nom, & de *Marguerite de Copin*, est auteur des Vicomtes de Verneuil, qui n'ont formé que deux degrés. On trouve encore Joachim de Baradat, Seigneur de Maujusson, second fils de Carboneau de Baradat. Cette branche a fini à son petit-fils Jean de Baradat, Seigneur de Maujusson, Capitaine au Régiment de Piémont.

Voyez *le Nobiliaire de Champagne*, imprimé grand *in fol.*

— BARATIER, en Dauphiné, Famille noble, de laquelle est Antoine Baratier, né le 4 Juillet 1713, Officier-Pointeur d'Artillerie le premier Novembre 1729, Commissaire extraordinaire le 6 Mars 1734, ordinaire le 11 Décembre 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1744, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Commissaire-Provincial les 30 & 31 Décembre 1746; Major en chef de l'Artillerie en 1747 & 1748, Lieutenant le 29 Octobre 1750, & rang de Lieutenant-Colonel le 8 Décembre 1755, & de Colonel le premier Mai 1756, Colonel d'une Brigade, & Brigadier d'Infanterie les premier Janvier & 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & enfin Chef de la Brigade de son nom le 7 Mars de la même année.

Les armes : *d'argent, au levrier de sable, accollé de gueules.*

— BARATON : maison originaire de Touraine, qui a donné un grand Echanson de France dans FRANÇOIS DE BARATON, Chevalier, Conseiller-Chambellan du Roi en 1516. Elle a fini à LOUIS DE BARATON, qui n'eut de *Jacqueline Paumart* son épouse, qu'une fille, ANNE BARATON, Dame de Rivareine, mariée en 1572.

* — BARBANÇOIS, (DE) en Berri. Cette noble & ancienne Maison tire son nom d'une Terre située dans la Marche. On trouve à la fin du XIe siécle un GUILLAUME DE BARBANÇOIS, qui fit donation à l'Abbaye de Notre-Dame du Pré-Benoît, conjointement avec Messieurs de *Chauvigny*, *de Brosse* & autres, de tout ce qui leur appartenoit aux environs de ladite Abbaye; tous les Donataires y sont qualifiés collectivement de *Chevaliers* ou *Damoiseaux*.

Cette Maison s'est transplantée vers la fin du XIIIe siecle, en Berri, où elle a toujours pris des alliances dans des Maisons nobles & illustres, telles que celles d'*Amblard*, de *Boisé*, de *Chamborand*, de *la Châtre*, de *Douzan*, de *le Féron*, *Lavan*, *Bridiers*, *Bertrand*, *Lezai-Lusignan*, du *Puy-Vatan*, du *Plessis-Richelieu*, de *Rieux*, de *Villaines*, & autres très-nobles, sans s'être jamais mésalliée.

Elle n'a jamais discontinué de servir l'Etat : ce qui est constaté, tant par les preuves faites chez les différens Généalogistes de la Cour, & autres, que par l'*Histoire du Berri* de *la Thaumassiere*, p. 600 & suiv. l'*Histoire du tems*, par *Guillaume Paradin*, liv. IV, chap. II & suiv. & les différentes Chartes des diverses Abbayes.

Ceux de cette Maison ont toujours porté les qualités de *Damoiseaux*, *Ecuyers & Chevaliers*, titres affectés aux Gentilshommes de nom & d'armes, avant qu'ils parvinssent à l'Ordre de Chevalerie. Plusieurs ont été faits Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Officiers de Compagnies d'Ordonnances. Cette maison a donné un Gouverneur d'Issoudun & Lieutenant-Général des Troupes du Roi en Berri, un Capitaine du Ban & Arriere-Ban, un Trésorier-Général & Commissaire du même Ban, des Maréchaux-de-Camp, un Capitaine des Gardes du Grand Condé, un Capitaine-Colonel d'Infanterie, & de généreux Chevaliers, toujours prêts à combattre pour le service de leur Prince & la défense de leur honneur, témoin le fameux HÉLION DE BARBANÇOIS, II du nom, qui, à l'âge de 70 ans, combattit en présence & par Ordonnance du Roi FRANÇOIS I, l'an 1538, & tua Messire *François de Saint-Julien*, Seigneur de Veniers, brave & généreux Chevalier & en la fleur de son âge; & PIERRE DE BARBANÇOIS, son petit-fils qui eut quatre duels mémorables, le premier au siége de Brouage contre un Capitaine de Picardie, qu'il tua; le second au siege de Poitiers, où il s'étoit jetté pour le service du Roi, contre un Capitaine nommé *Cerisié*; le troisieme contre un nommé *Baudin*; & le dernier contre le Capitaine *Aragon*, l'un des plus braves de son tems, qu'il blessa de deux grands coups d'épée derriere les Chartreux à Paris, en présence de quatre mille personnes, & laissa mort sur la place.

La Terre de Barbançois resta dans cette Maison depuis le XIe siecle jusqu'au XVe, qu'elle fut vendue.

Cette Maison possédoit encore vers la fin du XIII[e] siecle la Châtellenie de Sarzai en Berri, mouvante, & à deux petites lieues de la Baronnie de la Châtre. Cette Terre, qui consistoit en un ancien & fort Château, flanqué de plusieurs grosses tours, en haute, moyenne & basse-justice, &c. fut vendue, en 1720, à M. *de la Porte*; &, ce qui est assez remarquable, elle n'est jamais tombée en partage, & avoit, depuis plus de 500 ans, toujours appartenu aux aînés de préciput & avantage, par la disposition de leurs peres, soigneux du lustre de leur ancienne maison. Elle a aussi possédée en divers tems les Terres de Réville, Charcn, Auzans, Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Fougeres, les Gerbaux, Chouday, Angibaut, Roche, la Bize, Villegongis, & autres. Cette derniere est encore aujourd'hui possédée par Léon-François de Barbançois, chef de toute sa Maison, en faveur duquel elle a été érigée en Marquisat sous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes du Roi données à Marli au mois de Mars 1767, & régistrées au Parlement le 18 Mai de l'année suivante.

Le premier de cette Maison est,

I. Mathieu de Barbançois, lequel est dit *Seigneur de Sarzai* dans un titre latin de l'an 1300, & dans un autre de l'an 1338, où il est qualifié *Damoiseau*. Il vendit, en 1348, à *Jean Gendrault* & autres, le *bois de la Lande*, & par le contrat qui est aussi en latin, il est qualifié *Nobilis vir Matthæus de Barbançois, Domicellus, Dominus de Sarzai, &c.* qui étoient, comme nous l'avons dit, les plus hautes qualités que prissent pour lors les Gentilshommesde nom & d'armes, avant qu'ils fussent faits Chevaliers.

II. Guillaume de Barbançois, son fils, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, servit le Roi Jean contre les Anglois, assembla jusqu'à 40 lances, avec lesquelles il s'opposa aux courses qu'ils faisoient dans le Berri, & reprit sur eux, la même année, la ville de Châtre & les forteresses de Briantes, du Chassin & du Lys, dont ils s'étoient rendus maîtres. Il obtint des Lettres d'abolition du Roi Charles VI, le 7 Février 1385, au sujet du dégât que ses troupes avoient fait dans la ville de Châtre. Il avoit acheté en 1378, de *Louis Goson*, la seizieme partie des Dîmes de la Paroisse de Sarzai; & échangea, par contrat du jour & fête de Saint-Martin de l'an 1383, différens héritages qu'il avoit en la Paroisse de Cluys, contre une autre portion des Dîmes de Sarzai, avec *Louis de Crévant*; dans l'un & l'autre de ces deux contrats il est qualifié *Damoiseau*. Il avoit épousé par contrat de 1362, *Jeanne d'Amblard*, fille de *N...... d'Amblard*, d'une famille illustre du Berri, & de *N...... de la Chastre*, dont il eut :

1. Jean, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, dont on n'a pu découvrir la premiere alliance, lequel épousa, en secondes noces, *Marguerite Grasseville*, lors veuve de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, Seigneur de Villepaple; de laquelle il eut, Macé de Barbançois, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, qui mourut sans postérité de *Perrette de Bourges*, sa femme, fille de *Perrin*, dont il partagea la succession avec *Louis*, *Mérigot* & *Jeanne de Bourges*, femme de *Jean de Pons*, ses beaux-freres & belle-sœur, par

acte de l'an 1418; JEAN DE BARBANÇOIS, qui institua ses oncles, ses héritiers; & JEANNE DE BARBANÇOIS, à laquelle sa mere & son frere donnerent en dot 400 écus vieux, ou réaux de 64 au marc, lors de son mariage, en 1438, avec *Jean Ducher*, Ecuyer, Seigneur de Signat, & qui transigea avec HÉLION & ARCHAMBAUT DE BARBANÇOIS, ses oncles, par acte du 15 Novembre 1442, moyennant 90 réaux d'or.

2. ARCHAMBAUT, Chevalier, qui ne laissa qu'un fils nommé JEAN, lequel vendit, par contrat de 1470, à JEAN, son cousin-germain, fils d'HÉLION, son oncle, tous ses droits, & mourut sans postérité.

3. Et HÉLION, qui suit.

III. HÉLION DE BARBANÇOIS, I du nom, Damoiseau, Seigneur de Sarzai & de Charon, lequel arrenta certains héritages à *Jean Chaumeau*, par acte du 15 Mai 1449, dans lequel il est qualifié, *Nobilis vir HELYAS DE BARBANÇOIS, Domicellus, Dominus de Sarzaïo, &c.* étoit mort en 1462, & avoit épousé *Catherine de Villaines*, fille de *Guillaume*, & de *N...... de l'Age*. Ils firent donation à JEAN DE BARBANÇOIS, leur fils aîné, par acte du premier Août 1440, de tous leurs meubles, acquêts & conquêts, & spécialement des Terres de Charon & de Heurtebize. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit :

2. Et JACQUETTE, qui fut mariée par contrat du 21 Novembre 1448, avec *Georges de la Chastre*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, grand Fauconnier de France, fils de *Philippe*, aussi grand Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, auteur de toute la branche de Breuillebault, & quart-ayeul de *Françoise de la Chastre*, mere de MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE-D'ARQUIN, Reine de Pologne.

IV. JEAN DE BARBANÇOIS, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, de Charon, de Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Révillé, des Fougeres, & des Gerbaux, fut marié deux fois; 1°. par contrat du 27 Décembre 1453, du vivant de ses pere & mere, avec *Françoise de Boisé*, fille de *Jacques de Boisé*, Ecuyer, Seigneur de Courtenay, &c. & de *Souveraine de Blanchefort*; & 2°. par contrat de l'an 1467, avec *Isabeau du Puy-de-Vatan*. Il donna à bail, en 1475, la Terre de Barbançois, & fit son testament le 12 Septembre 1476, par lequel il choisit sa sépulture en l'Eglise paroissiale de Sarzai, laissa le soin de ses funérailles à sa femme & à FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, son fils aîné du premier lit, & aumôna cent écus d'or aux pauvres. Tous ses enfans, tant du premier que du second lit, sont dénommés dans ce testament, par lequel il partage entre les mâles tous ses biens, & fait différens legs, tant à ses filles, qu'à sa femme. Sa veuve, qui s'étoit remariée en secondes noces la même année 1476, avec *Gilbert-Bertrand*, Chevalier, Seigneur *du Lys-Saint-Georges*, vivoit encore ès années 1477 & 1480, suivant différens aveux & dénombremens.

Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JACQUES, Religieux de l'Abbaye de Déols.

3. JACQUELINE, mariée, par contrat de l'an 1470, avec *Guyot Ajasson*,

II du nom, Seigneur de Vot & de Grandsaigné, fils de *Henri*, Seigneur des mêmes lieux.

Ceux du second lit :

4. Antoine, Auteur de la branche des Seigneurs de Charon, rapportée ci-après.

5. Guyot, Chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, & de Rhodez, lequel fit vente, en 1494, à Antoine, son frere, de tous ses biens patrimoniaux.

6. Marguerite, mariée à *N....... de Saint-Martin*, lequel donna quittance en 1490, d'une somme de 700 livres, à François & Antoine de Barbançois, ses beaux-freres.

7 & 8. Catherine & Isabeau.

V. François de Barbançois, I du nom, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, de Coudiere, Corbilly, Chézaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Revillé, des Fougeres & des Gerbaux, eut de si grands avantages par le testament de son pere, qu'ils lui furent contestés par *Isabeau du Puy* sa belle-mere, comme tutrice & gardienne-noble de ses enfans, & par Jacques de Barbançois, son frere germain, en 1477; qui se soumirent à l'arbitrage de Messire *Antoine de Blanchefort*, Chevalier, Seigneur du Bois-à-l'Amy; de *Jácques de Bridiers*, Ecuyer, Seigneur du Gué; de Messire *Jean de Roches*, Chevalier, Seigneur de Chabannes: & de *Pierre de Saint-Julien*, Ecuyer, Seigneur de Véniers, d'après l'avis desquels ils transigerent le 16 Février audit an 1477. Il étoit Président des Comptes à Moulins, suivant les Lettres de Provisions expédiées le 15 Août 1524, en faveur de *René d'Orme*, qui lui succéda en cette charge. Il avoit épousé *Marguerite d'Auzans*, laquelle, comme tutrice & gardienne noble de leurs enfans mineurs qui suivent, rendit aveu de la Terre de Sarzai en 1496.

1. Hélion, qui suit.

2 & 3. Jean & François.

VI. Hélion de Barbançois, II du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, d'Auzans, & de 14 autres Terres considérables, épousa, par contrat du 25 Octobre 1507, Demoiselle *Aymée du Plessis-Richelieu*, fille aînée de *François*, II du nom, Seigneur de Richelieu, & de *Guyonne de Laval*, grande-tante du Cardinal de *Richelieu*, & de *Nicolle du Plessis-Richelieu*, laquelle eut d'*Urbain de Maillé*, Maréchal de France, *Claire-Clémence de Maillé*, épouse du Grand Condé; & sœur de *Jeanne du Plessis-Richelieu*, femme de *Mathurin du Theil*, Ecuyer, Seigneur du Fresne; partagea avec ce dernier, par acte du 15 Octobre 1518, les biens provenans de la succession de *Guyonne de Laval*, leur belle-mere, lesquels consistoient dans les Terres de Corbouan, Tousse, Tranaille, Rimbault, la Roche-Saint-Mas, Pélisson, Petit-Gué-de-la-Forêts, & de la Barriere, qu'il vendit par contrat du 29 du même mois; fut pourvu, par Lettres du 26 Avril 1538, de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi François I, en récompense des services importans qu'il avoit rendus en plusieurs occasions à ce Prince, & *en considération*

considération de son ancienne Noblesse; & Chevalier de l'Ordre du Roi.

Sa valeur & son mérite étoient si connus, que nous ne pouvons oublier ici ce dont l'Histoire conserve aujourd'hui la mémoire à la postérité & à l'honneur de ce Gentilhomme, & de la Maison de BARBANÇOIS, qui est le combat qu'il eut au mois de Juillet de la même année 1538, contre *François de Saint-Julien*, Chevalier, Seigneur de Veniers, par ordre du Roi FRANÇOIS I. Messire *Charles de Gaucourt* avoit rapporté au sieur de *Sarzai*, que le sieur de *Veniers* lui avoit dit que *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Châteauroux *avoit lâché le pied, & pris la fuite en la bataille de Pavie;* ce qu'ayant appris ce dernier, il fit citer devant le Roi FRANÇOIS I. ledit sieur de SARZAI, pour soutenir les paroles qu'il avoit dites. Le sieur de SARZAI se présenta devant S. M. à Chenonceaux, à Amboise & à Blois, & fut ouï par MONSIEUR, en présence du Grand-Maître de France, du Chancelier, du Cardinal de Langres, de l'Evêque de Soissons, du Président *Poyet*, & autres du Conseil du Roi, lequel ordonna que ledit sieur de SARZAI *ameneroit son Diseur*, qui étoit le sieur de *Gaucourt;* &, pour ce faire, lui octroya commission pour le faire ajourner à Paris le 7 Janvier 1537. Ce dernier ayant paru au Conseil, avoua avoir dit les paroles proférées par le sieur de SARZAI, & qu'il les tenoit du sieur *de Veniers;* sur quoi le Conseil ordonna, le 22 du même mois, que le sieur de SARZAY feroit comparoître ledit sieur de *Veniers*, lequel, interrogé sur ce que les sieurs de *Gaucourt* & de SARZAI avoient assuré de lui, dénia leur avoir dit ces paroles; &, quoique le sieur de SARZAI lui eût maintenu le contraire, le Roi leur permit, par Arrêt du Conseil, pour vuider & décider le débat & différend entre le sieur de SARZAI, *Demandeur en cas d'honneur*, & le sieur de *Veniers*, *Défendeur*, de se trouver en personnes le premier Octobre suivant, « là où seroit S. M. *pour*, en sa pré» sence, ou de ceux par Elle commis, *combattre l'un & l'autre en champ clos,* » *& faire preuves de leurs personnes, pour la justification de l'honneur de celui* » *auquel la victoire en demeurera*, sur peine, à celui qui seroit de ce faire » refusant, d'être réputé non Noble, lui & sa postérité, à jamais, & d'être » privé des droits, priviléges & autres peines en tels cas accoutumés ». *Dauphin*, Hérault-d'armes de France, présenta le premier Juillet 1538, au sieur de SARZAI, par ordre du Roi, en présence de *Pierre de Saint-Estève*, son Echanson, & Gentilhomme ordinaire de sa Maison, & de *François de Marçonnay*, Gentilhomme de sa Venerie, l'écrit signé de la main du sieur de *Veniers*, contenant trois sortes d'armes, qu'il étoit tenu déclarer; à quoi le sieur de SARZAI fit réponse, qu'il avoit envoyé à Paris *Bourgogne*, Hérault-d'armes de France, par lequel il les lui enverroit par écrit dans 24 heures. Le combat fut remis en la ville de Moulins, pour être fait en présence du Roi. Ce combat en occasionna un autre, qui n'étoit pas moins illustre, entre le sieur de SARZAI & CHARLES DE BARBANÇOIS, son fils aîné, où l'on vit éclater la piété filiale, & la générosité d'un pere vigoureux au-delà de son âge. Le fils pria son pere de lui permettre de combattre pour sa querelle, disant *que ce seroit chose honteuse à un Gentilhomme, en la fleur de son âge, de souffrir que son pere âgé, de 70 ans*,

combattît avec un jeune & vigoureux Chevalier, adroit, dispos, & expérimenté au fait d'armes Le pere ne voulut pas exposer son fils pour sa querelle, & lui répondit fierement, qu'*il les frotteroit bien tous deux, & avoit assez de force, de courage & de vigueur pour mettre son adversaire à raison*. Ainsi, non-obstant la résistance du fils, ces deux champions entrerent en champ clos, avec les cérémonies en tel cas requises & accoutumées; & ce vieillard fit bien voir qu'il avoit autant de force que de courage, car il blessa le sieur *de Veniers*, qui mourut 15 jours après le combat. L'Histoire remarque encore que, pendant l'action, CHARLES DE BARBANÇOIS, prioit à deux genoux, & les larmes aux yeux, le Dieu des combats, pour qu'il lui plût accorder la victoire à son pere, & que ce bon vieillard, ayant remporté l'avantage, alla trouver son fils, pour en rendre graces à Dieu dans la même Eglise. Ce combat est l'un des derniers qui ont été faits par Ordonnance du Souverain. Voyez l'*Hist du Tems, par* Guill. Paradin, *liv. IV, chap. 2*; & *celle du Berri, pag. 603 & suiv.*

Ses enfans furent:

1. CHARLES, qui suit.

2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Auzans, qui fut pere d'ANDRÉ DE BARBANÇOIS, homme-d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Bourdaisiere*.

3. GEORGES, qui testa en faveur de ses freres, en 1547, & servoit encore en 1548, dans l'armée que le Roi envoya en Ecosse.

4. JEAN, qui rendit foi & hommage pour ses biens, en 1550, & étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc DE MONTPENSIER, suivant ses Lettres de retenue de l'an 1559.

5. ANTOINE, Religieux à Déols.

6. ANNE, mariée avec *Louis de Constant*, Chevalier, Seigneur de Font-Pertuis.

7. CHARLOTTE, femme de *Louis le Chat*, Chevalier, Seigneur de Trassy.

8. Et MARIE.

VII. CHARLES DE BARBANÇOIS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Sarzai, de Grand-Maison, & de douze autres Terres, fut élu, en 1545, pour commander, en qualité de Capitaine, le ban & arriere-ban de la Province de Berri; fit un marché en conséquence pour l'habillement de sa Compagnie, avec des Marchands de drap de la ville de Bourges, le premier Juillet de cette même année; signala son courage à la défense de la ville d'Issoudun, que les Religionnaires tenoient assiégée en 1562, sur lesquelles il fit trois sorties si furieuses, qu'il les obligea de lever le siége, sans avoir été secouru que de PIERRE DE BARBANÇOIS, son fils, qui s'étoit jetté dans cette Place avec quelque Noblesse; les habitans, en reconnoissance, firent réédifier une tour abattue par le canon des ennemis, à laquelle ils donnerent le nom de *Sarzai*, & firent fondre des canons à son nom & à ses armes, pour éternelle mémoire de la valeur de celui qui les avoit si généreusement défendus. Il fut Député

de la Noblesse de cette Province aux Etats-Généraux en 1565. Le Roi CHARLES IX, pour reconnoître ses services, le fit Lieutenant-Général & Commandant de ses Troupes en Berri, par Lettres du 29 Janvier 1567; l'honora, le 24 Mai de l'année suivante, du Collier de son Ordre, qui lui fut donné par M. le Duc DE MONTPENSIER, le 6 Juin suivant; & le fit Gouverneur des ville & château d'Issoudun, par Lettres du 2 Septembre de la même année; dans laquelle Place il rendit pendant plusieurs années, & dans des tems difficiles & de guerres civiles, de très-grands services au Roi. CHARLES DE BARBANÇOIS transigea, par acte du 26 Août 1544, qui fut homologué au Siége Royal d'Issoudun, le 15 Juillet de l'année suivante, avec ses freres & sœurs, & sa mere, au nom & comme leur gardienne-noble & tutrice, qui lui contestoient la donation qui lui avoit été faite par son pere lors de son mariage; & rendit foi & hommage de la Terre de Sarzai, en 1556. Ayant eu procès au Conseil-Privé du Roi HENRI II, cette même année, avec Messire *Olivier Guérin*, Chevalier, Seigneur de la Beauce, pour paroles d'honneur proférées l'un contre l'autre, ce Prince, en considération *de ce qu'ils étoient de bonne, noble & ancienne race, & des grands & signalés services qu'eux & leurs prédécesseurs lui avoient rendus & à la Couronne*, leur accorda des Lettres de pardon le premier Juillet audit an 1556. Il avoit été marié deux fois; 1°. par contrat du 17 Juin 1534, avec *Anne de Louan*, fille de *Joachim*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maison, & de *Louise d'Aymer*; & 2°. en 1545, avec *Anne Bertrand*, de la Maison du *Lys-Saint-Georges*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Ceux du premier lit furent:

1. PIERRE, qui suit.

2. Et LOUISE, mariée, par contrat du 8 Mai 1556, à *Gilbert Bertrand*, II du nom, Sieur de Saint-Julien.

VIII. PIERRE DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, & de douze autres Terres, fit ses premieres armes dès l'âge de 15 ans. Il étoit, en 1568, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis de *Boisé*; puis Enseigne de celle du Comte de *Bouchage*; & en 1577, de celle du Maréchal de *Cossé*; il succéda à son pere dans le Gouvernement de la ville d'Issoudun, & passoit pour l'une des meilleures épées de son temps. Il fut reçu, en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi; en 1573, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS, Duc d'Alençon; en 1578, de celle du Duc d'Anjou; & peu après l'un des Gentilshommes de la Maison du Roi de la premiere bande. Il eut quatre duels mémorables; le *premier* au siége de Brouage, contre un Capitaine du Régiment de Picardie, qu'il tua: le *second*, au siége de Poitiers, où il s'étoit jetté pour la défense de cette Place & le service du Roi, contre un Capitaine nommé *Cerisié*: le *troisieme*, contre un nommé *Baudin*; & le *quatrieme*, contre le grand Capitaine *Aragon*, qui se fit derriere les Chartreux à Paris, en présence de quatre mille personnes, & qu'il blessa de deux grands coups d'épée, & laissa mort sur la place. HENRI III ayant été informé comment l'action s'étoit passée, lui envoya sa grace par M.

le Comte *de Bouchage*, par Lettres du mois de Juin 1584, & lui donna pour récompense sa Compagnie de Gens-d'armes. Il mourut en 1590, & avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1560, (extrait de célébration du 25 Décembre suivant) Demoiselle *Françoise de Lezai-des-Marais*, de l'illustre & ancienne Maison de *Lezai-Lusignam*, premiere fille & second enfant de noble & puissant Seigneur Messire *René de Lezai*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain des Marais-de-Lezai, &c. & de *Françoise d'Alleri*; laquelle testa le 7 Août 1597, & dont il eut:

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Sarzai, qui fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de son Ordre, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de *Souvré*, le 29 Janvier 1620; il avoit rendu aveu des Terrres de Sarzai, de Bellefonds, & autres, ès années 1607, 1612 & 1617, & avoit fait un testament en 1591, par lequel il institua Léon de Barbançois, son frere, son héritier universel; n'ayant point d'enfans d'*Anne l'Allier*, sa femme, laquelle l'institua également son unique héritier, par son testament de l'an 1630.

2. Léon, qui suit.

3. Claudine, qui fut mariée, par contrat, du 8 Avril 1589, à *François d'Huissel*, I du nom, ou d'*Wissel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, Touzel, Chaillou, Arteuil, & de la Charité-en-Brie, Lieutenant des toiles des chasses du Roi, Capitaine & Maître des Eaux-&-Forêts des Baronnies de Meilland, Charenton, Chaudeuil, Poudix, &c. fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Christine de Patousleau*, dont postérité.

4. Et Louise, femme de *Jean du Rieux*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbusseau, Saint-Martin, Sainte-Catherine, Villaudrin, &c. & Sénéchal de la Basse-Marche.

IX. Léon de Barbançois, I du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, Chouday, Angibault, & de huit autres Terres, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1616; Maréchal-de-Camp en 1630; Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1631, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de Souvré; Conseiller & Grand-Maître-d'Hôtel de la Maison du Roi en 1636; & Maréchal-des-Logis de Sa Compagnie de Gens-d'armes en 1640. Il se signala en plusieurs occasions, notamment à l'attaque de Saint-Antonin, où il força le corps-de-garde avec quelques Gens-d'armes du Roi, qui y avoient été commandés pour faire un premier effort; & à l'attaque de l'Isle-de-Ré, où le Roi Louis XIII lui fit l'honneur de lui donner, *à cause de sa bravoure & de sa valeur*, la Cornette-blanche dans le champ de bataille. Ce Prince, peu avant sa mort, rendit un témoignage éclatant de sa fidélité, & des services qu'il lui avoit rendus, ainsi qu'au Roi Henri le Grand, pendant plus de quarante années. Léon de Barbançois, I du nom, avoit épousé, par contrat du 22 Février 1610, *Françoise du Rieux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbusseau, Villaudrin, Saint-Martin, Sainte-Catherine, &c. Sénéchal de la Basse-Marche, & de *Barbe de Réchignevoisin*, & petite-fille d'*Antoine du Rieux*, & d'*Antoinette Boueri*, sa femme, ses

ayeuls. Il rendit hommage pour ses Terres de Sarzai & autres, en 1627; & eut de ce mariage :

1. LÉON, qui suit.

2. Et ANNE, femme de *Maximilien Lignaud*, Chevalier, Seigneur de Lage-Bernard, Coulonges, Lussac-les-Eglises, Tilly, Saint-Martin, &c.

X. LÉON DE BARBANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, Seigneur de Réville, Lineux, Mouville, Villegongis, Angibault, Chouday, &c. Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, par commission du 11 Novembre 1651; & Gouverneur des ville & citadelle de Bourg-sur-mer, en 1662, avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1645, *Jacqueline de Neuchèze*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Baudiment, Beaumont, Mayet, Beriulle, la Riviere, Villegongis, & autres Terres, & de *Jeanne de Launay*, qui lui firent, par le même contrat, donation entre vifs de tous leurs biens, à la réserve de l'usufruit leur vie durant. Elle testa en 1671. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit :

2. LOUIS, Comte de Sarzai, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance.

3. Autre FRANÇOIS, dit *le jeune*, auteur du rameau établi en Bourbonnois sous le nom des Seigneurs de Dorne, &c. rapporté ci-après.

4. CHARLES, Chevalier de l'Ordre de Malte, d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de *Listenois*, puis de Cavalerie dans celui d'*Esclainvilliers*; qui eut une jambe emportée à l'affaire de Donawert, en 1703.

5. MARIE-ANNE, mariée à *N*...... Marquis de *Fougieres*, Seigneur de Creux en Bourbonnois, dont des enfans.

6 & 7. CLAUDE-FRANÇOISE; & JACQUELINE, Religieuse à Gerzai.

8. Et MARIE, Religieuse à la Châtre.

XI. FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, de Villegongis, &c. connu sous le nom de *Marquis de Sarzai*, fut Capitaine de Dragons au Régiment d'*Estissac*, & servoit dans la guerre terminée par le Traité de Riswick. Il avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1690, *Jacqueline-Eugénie Marin*, dont il eut :

1. CLAUDE, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Dauphiné, Infanterie, qui mourut en Novembre 1707, en la vallée de Quéros.

2. Et PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-HONORÉ, qui suit.

XII. PIERRE JACQUES-FRANÇOIS-HONORÉ DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, de Montmarin, Courcelles-le-Roi en Gatinois, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1716, *Marie-Jeanne de Marçai*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Blaire, dont il eut, entr'autres enfans, LÉON-FRANÇOIS, qui suit.

XII. LÉON-FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, Montmarin, Courcelles-le-Roi, &c. en Gâtinois, né le 17 Avril 1717, a été d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1732, d'où il a passé, en 1735, au

Régiment des Gardes-Françoises, où il est depuis 1767 Capitaine avec Brevet & rang de Colonel d'Infanterie, grade auquel il est parvenu par son seul service; il s'est trouvé en ladite qualité, le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen; aux siéges de Menin & d'Ypres, en 1744; à celui de Tournai, au commencement de 1745; & à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai de cette année; a fait, avec son Corps, toutes les Campagnes de Flandres; a été reçu Chevalier de Saint Louis en 1747; s'est trouvé au siége de Mastricht en 1748; a fait la Campagne de Westphalie en 1762, & s'est trouvé, le 25 Août de cette année, à la Bataille de Grüningen.

Ce fut en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres, que le Roi érigea, en sa faveur, la Terre de Villegongis en Berri, & lieux en dépendans, en Marquisat, sous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes données à Marli au mois de Mars 1767, qui furent enrégistrées au Parlement de Paris le 18 Mai de l'année suivante 1768.

Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1754, *Louise-Hélene le Féron*, dite *Mademoiselle de Savigny*, qui fut présentée le 28 Avril 1765, & mourut à Villegongis le 23 Mars 1767. Elle étoit fille & septieme enfant de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Président en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louise-Mélanie Berger*, & sœur d'*André le Féron*, Chevalier, Major de la ville des Cayes en l'Isle de Saint-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis, & de la Présidente *le Rebours*. Les enfans issus de ce mariage, sont :

1. Charles-Hélion, Chevalier, né le 28 Août 1760, dit *le Comte de Barbançois-Villegongis*.

2. Hector-Louis, Chevalier, né le 18 Septembre 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité en la Langue d'Auvergne, par bref du premier Avril 1764, prorogé par autre du 11 Janvier 1766, & réintégré par autre du 21 Août 1769; appellé *le Chevalier de Barbançois-Villegongis*.

3. Marguerite-Louise, née le 5 Décembre 1755, dite *Mademoiselle de Barbançois*.

4. Mélanie-Hélene, née le 29 Septembre 1756, dite *Mademoiselle de Villegongis*.

5. Gabrielle-Claire-Charlotte, née le lundi 31 Juillet 1758, dite *Mademoiselle de Chezelles*, & morte le 13 Avril 1760.

6. Et Gabrielle-Marie, née le 27 Janvier 1763, dite *Mademoiselle de Courcelles*.

Branche des Seigneurs DE DORNE, issue de celle des Seigneurs DE SARZAI.

XI. François de Barbançois, dit *le jeune*, Chevalier, né le 4 Décembre 1665, fut reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître le 15 Avril 1680; eut en partage les Terres & Seigneuries de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. & s'établit en Bourbonnois; fut Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Gardes de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; & s'allia deux fois : 1°. par

contrat du 17 Juillet 1703, avec *Marie-Anne de Réfuge*, fille de *Pompone*, Seigneur de Villeveaux, & de *Françoise d'Elbene*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1706, avec *Catherine de Chaspoux-de-Verneuil*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, Conseiller du Roi, Trésorier de France honoraire au Bureau des Finances à Tours, & de *Claire Renaudot*. De ce dernier mariage sont nés:

1. François-Hélion, Chevalier, baptisé le 28 Août 1710, & reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 23 Avril 1725, d'après ses preuves de noblesse remontées par titres à Hélion de Barbançois, son quintayeul; & citées dans l'*Armorial de France*, *Tom. I*, *Part. I*, *p. 48*. Il fut tué le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie.

2. Eusebe, qui suit.

3. Et Claire-Charlotte, laquelle vivoit encore sans alliance en 1758.

XII. Eusebe de Barbançois, I du nom, connu sous le nom de *Comte de Sarzai*, Chevalier, Seigneur de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. est aujourd'hui Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine d'Infanterie. Il a de *N*....... *le Bouché*, sa femme,

XII. Eusebe de Barbançois, II du nom, Chevalier, qui a d'abord été élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, & est Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Branche des Seigneurs DE CHARON, *issue de celle des Seigneurs* DE SARZAI.

V. Antoine de Barbançois, quatrieme fils de Jean, Damoiseau, Seigneur de Sarzai, de Charon, & de douze autres Terres, & de Dame *Isabeau du Puy-de-Vatan*, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de Charon & autres Terres, par le testament de son pere, du 12 Septembre 1476. Il avoit, par son testament du 7 Juillet 1494, institué pour son héritier, Léon de Barbançois, son neveu, à la charge qu'il renonceroit aux successions de ses pere & mere, au profit de Jean & de François de Barbançois, ses freres; & fondé en l'Eglise paroissiale de Maleret, une Chapelle en l'honneur de *Saint-Antoine*, son Patron, laquelle il dota de 30 liv. de rentes; mais ce testament n'eut point lieu: car, ayant épousé, le 29 Janvier 1499, Demoiselle *Marie de Bridiers*, il fut annullé par la naissance de

VI. Jean de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel assista au Procès-verbal de rédaction de la Coutume de Berri, en 1539; & fut un des dix Gentilshommes élus pour faire Remontrances pour le second Etat. Il avoit épousé *Bertrande de Cluys*, qui le rendit pere de

1. Claude, qui suit.

2. Et Marguerite, mariée, par contrat du 15 Octobre 1554, avec *Claude de Maussabré*, Ecuyer, Seigneur de la Sobardieres.

VII. Claude de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut d'abord Enseigne de la Compagnie de M. le Duc de Montpensier,

puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il eut de *Marguerite de Bridiers*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 11 Mai 1569, LOUIS, qui suit.

VIII. LOUIS DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambe du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Il laissa, entr'autres enfans, d'*Emée de Bourges*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 17 Juillet 1607,

IX. SILVAIN DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel fut Guidon de la Compagnie des Gens-d'armes de M. *le Prince*, & laissa de son mariage contracté, le 13 Juin 1634, avec Demoiselle *Marguerite Bertrand* :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, qui mourut sans postérité de *Marie de Chamborand*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 18 Octobre 1660.

2, 3. JEAN & LOUIS, tous deux Chevaliers de Malte.

4. Et GUY, Chevalier, Comte des Roches, Capitaine des Gardes du GRAND-CONDÉ, mort le 9 Janvier 1682, sans postérité de *Marie-Françoise de Bigny*, sa femme, remariée avec *Henri*, Palatin de Dio de Mont-Peyroux, Comte de Bresse : elle vivoit encore en 1691, & étoit fille de *Louis-Armand de Bigny*, Comte d'Aisnay, employé, le premier Octobre 1667, au rang des Nobles d'extraction de la Généralité de Bourges; & d'*Isabelle de Château-Bodeau.*

Les armes : *de sable, à trois têtes de léopard d'or, arrachées & lampassées de gueules, & posées 2 & 1.* Supports, *deux licornes d'argent ;* cimier, *une licorne de même naissante du Casque, & couronne de Marquis.*

La branche aînée a pour armes : *écartelé ;* au 1, *d'argent, à trois chevrons de gueules*, qui est du Plessis-Richelieu; au 2, *burelé d'argent & d'azur de 10 pieces*, qui est de Lezai-Lusignem; au 3, *plein d'hermines*, qui est du Rieux; & au 4, *de gueules, à neuf molettes d'éperons d'argent posées en banniere*, qui est de Neuchèze; & sur le tout, de la Maison de BARBANÇOIS.

—— BARBANÇON : famille dont la branche aînée a été fondue dans la Maison de *Ligne.* Une autre branche, par un mariage avec l'héritiere de *Werchin*, prit le nom & les armes, & se fondit dans *Melun-Epinoy ;* & la derniere branche de BARBANÇON s'éteignit dans la Maison *du Prat*, dont le gendre du Maréchal de *Maubourg* porta le titre de *Comte de Barbançon.* La branche des Princes de BARBANÇON a été formée par

ROBERT DE LIGNE, né en 1564. Il étoit second fils de JEAN DE LIGNE, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie de la Marck*, Comtesse d'Aremberg. Il mourut le 3 Mars 1614, & laissa,

AHINGRAVE-ALBERT DE LIGNE D'AREMBERG, créé *Duc & Prince de Barbançon*, en 1644, né en 1600, mort à Madrid, en 1674, Doyen des Chevaliers de la Toison-d'Or. Il eut de MARIE DE BARBANÇON, fille & héritiere d'EVERARD DE BARBANÇON, Vicomte d'Havrey, entr'autres enfans :

1. OCTAVE-IGNACE,

1. Octave-Ignace, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon & du Saint Empire Romain, &c. né en 1640; Grand-Fauconnier des Pays-Bas, en 1658; Gouverneur de Namur, en 1674, tué à la bataille de Nerwinde, en 1693, âgé de cinquante-trois ans. Il avoit épousé, le 16 Juillet 1672, *Therese-Marie-Manrique de Lara*: il eut de ce mariage un fils, né au mois de Juin 1680, & mourut à Namur en 1682.

2. Et Marie d'Aremberg de Barbançon, née le 19 Novembre 1678, mariée, 1°. en 1695, avec *Isidore-Thomas de Cardonne*, dont elle resta veuve le 4 Août 1699; 2°. en 1700, avec *Gaspard de Luniga*, Vice-Roi de Galice; & 3°. en 1715, avec *Henri-Auguste de Lannoy*. Voyez AREMBERG.

Louis-Antoine du Prat, substitué au nom de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cany en Picardie, Baron de Vitaux en Bourgogne, Maréchal de Camp, Gouverneur des Ville & Château de Couci dans le Laonnois, Grand-Véneur de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, appellé *le Marquis de Barbançon*. Il a un fils héritier du *Maréchal de Maubourg*, pere de sa mere, mariée en Mars 1749.

Antoinette-Éléonore, seconde fille du second lit du Marquis *de la Tour-Maubourg*, morte le 24 Juin 1750.

Le Marquis de Barbançon est descendant, au septieme degré, du Chevalier Antoine du Prat, mort le 9 Juillet 1535, Archevêque de Sens, Evêque de Meaux & d'Alby, Cardinal, & Légat *à latere*. La substitution du nom & des armes de Barbançon a été faite à son grand pere, François du Prat, d'abord appellé *Chevalier de Nantouillet*, puis *Comte de Barbançon*, par,

Louis de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cani & autres terres, en Picardie, qui étoit frere de sa bisayeule paternelle, & le dernier mâle de cette illustre Maison.

Il y a en Berri une autre famille du nom de Barbançon.

Les armes de Barbançon: *d'argent, à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or.*

* BARBANTANE, Terre & Seigneurie située en Provence, Diocèse d'Avignon, qui est aujourd'hui possédée par *Paul-François de Puget-Descapassolle-de-Réal*. Voyez PUGET.

— BARBARIGO, famille originaire de Venise, qui a donné plusieurs Cardinaux, sçavoir: Marc-Antoine; Grégoire, Cardinal, Evêque de Padoue, mort en odeur de sainteté, le 19 Juin 1697; & Jean-François, Cardinal & aussi Evêque de Padoue, né le 25 Avril 1658, mort à Padoue, le 26 Janvier 1730, âgé de plus de soixante-onze ans.

— BARBARO: cette ancienne & illustre maison, l'une des plus distinguées de Venise, portoit anciennement pour armes: *d'azur, à trois roses d'or, posées 2 & 1*. De cette famille étoit Marc Barbaro, Provéditeur de l'Armée Vénitienne envoyée par le Sénat contre les Infidèles, qui

occupoient la Terre-Sainte, l'an 1123; lequel fut attaqué par un grand nombre de vaisseaux de l'armée du Calife d'Egypte, où il perdit, dans le combat, le pavillon ou l'étendard de son vaisseau, & tua le Capitaine d'une galere des ennemis, dont il se rendit maître. Il déploya la toile du turban de ce Capitaine, & s'étant servi d'un des bras qu'il lui avoit coupé, pour faire un cercle de sang sur cette toile, il en fit le pavillon de son vaisseau, marqué de ce *cyclamor*, & le retint pour armes, que ses descendans ont conservées & continuent de porter, qui sont : *d'argent à un cercle ou cyclamor de gueules.* Cette action est peinte dans la salle du *Scrutin*, à Venise, de la main de *Santo-Peranda.* Extrait tiré du P. *Menestrier*, Jésuite, édition de 1679, *in*-12, pag. 536 & 537.

— BARBAZAN : voici une Maison si ancienne qu'on n'en peut parler que confusément, sans même en pouvoir donner la généalogie ; elle tire son origine du pays de Bigorre.

Aymery de Barbazan, Chevalier, fleurissoit sous le Régne de Philippe *le Bel*, & fut employé par Gaston, I du nom, Comte de Foix, & Marguerite, Vicomtesse de Béarn, sa mere, l'an 1311, pour recevoir en leurs noms les Villes & Châteaux de la Baronnie de Cachalon, & pays adjacens.

Menaud de Barbazan, Chevalier, se trouve peu de tems après, auquel le Roi Philippe *le Long* donna, l'an 1317, cent vingt livres de rente, en hommage sur Beaumarchez, & au même tems Arnaud de Barbazan étoit Évêque de Pampelune, au Royaume de Navarre.

Guillem de Barbazan, l'an 1326, épousa *Mabile de Montlezun*, fille d'*Arnaud-Guillem de Montlezun*, Comte de Pardiac, & de *Giraude deB iran*, sa femme ; & peu de temps après,

Thibaud de Barbazan, Chevalier, Seigneur de Marceillan, en la Comté de Fezensac, se rendit célebre sous les Rois Philippe de Valois, Jean & Charles V, & fut l'an 1340 nommé Capitaine & Gouverneur de la Ville de Bazas ; puis Sénéchal de Carcassonne, l'an 1378.

Il avoit pour frere aîné Arnaud-Guillem, Seigneur de Barbazan, lequel fut marié deux fois ; la premiere avec *Simonne de Lavedan*, dont il eut un fille unique, Navarre de Barbazan, morte avant lui, mais femme de *Guillaume-Raimond de l'Escur*, Chevalier. Sa seconde épouse fut *Marguerite d'Andouins*, dont il eut aussi une fille, Jeanne de Barbazan, qui le survécut.

Mais peu de tems après, étant morte sans lignée, Menaud de Barbazan, son cousin, fils de Thibaud, plaida pour la Terre de Barbazan, contre les enfans de *Guillaume-Raimond de l'Escur*, & par Arrêt de l'an 1406, la moitié lui en fut adjugée. Il eut deux fils & une fille :

1. Arnaud-Guillem, dont nous allons parler.

2. Jean, mort avant son pere, laissant pour fils Léonnet, & pour fille Oudine, femme du Seigneur de *Faudoas*.

Arnaud Guillem, Seigneur de Barbazan, rendit de si bons &

utiles services au Roi CHARLES VII, qu'il le fit son premier Chambellan, Lieutenant-Général au pays & Comté de Champagne. Il mourut en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près Nanci, l'an 1432. Il eut pour femme *Sibille de Montaut*, qui lui donna une seule fille, sçavoir, JEANNE DE BARBAZAN, mariée à *Jean*, Comte *d'Estrac*.

Après la mort d'icelui, *Beraud*, Seigneur de *Faudoas*, fils d'OUDINE DE BARBAZAN, sa sœur, fondé sur les substitutions faites par MENAUD DE BARBAZAN, son ayeul, intenta procès pour la succession du défunt, & par Arrêt du Parlement obtint, entr'autres Seigneuries, celle de BARBAZAN, dont il prit le nom; l'an 1442, il fut pourvu de l'Office de Sénéchal d'Agénois, & eut pour femme *Annette de Billi*, dont

1. JEAN, Seigneur de BARBAZAN.

2. Et ISABEAU DE FAUDOAS, dite de *Barbazan*, femme, l'an 1459, *de Pierre de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem.

De JEAN, Seigneur de BARBAZAN, sortit BERAUD, Seigneur & Baron des Baronnies de Faudoas, de Barbazan, & de Montagut; lequel épousa *Jeanne de Cardeillac*, dont naquit une fille unique; sçavoir,

CATHERINE DE BARBAZAN, Dame de tous ces lieux, & femme d'*Antoine de Rochechouart*, Baron de Saint-Amand, Sénéchal de Toulouse, fils puîné de *François de Rochechouard*, Seigneur de Chamdenier, Sénéchal de Toulouse, Gouverneur de Gènes, & de *Blanche d'Aumont*: ce mariage se fit au Château de Faudoas, l'an 1517; & en elle prit fin cette grande & ancienne Maison de BARBAZAN, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix d'or*.

* BARBÉE: Terre & Seigneurie sur le Loir, en Anjou, à deux lieues de la Flèche, relevant en partie du Comté de Duretal, qui a appartenu à ISABEAU DE BOURBON, Comtesse de Vendôme, & qui passa, à titre de succession à son frere JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche & de Castres, qui la vendit, en 1379, à *N..., de la Roche-Abillon*. Elle a été depuis possédée long-tems par la Maison de *Montalais*, d'où elle passa, dans le seizieme siécle, à *Geoffroi de Dureil*, & dans le dix-septieme à *Guillaume Gilles-de-la-Berardiere*, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* GILLES-DE-LA-BERARDIERE.

—BARBEIRAC. Cette famille, originaire de Saint-Martin de Castillon, en Provence, étoit comprise parmi la noblesse de cette Province au commencement du seizieme siécle.

JEAN DE BARBEIRAC, Capitaine des Gardes de M. le Maréchal de Damville, & Gouverneur du lieu & Château de Viens, fut tué au service du Roi, dans un combat livré contre les ennemis de Sa Majesté. Il laissa, de *Marguerite Blain*, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Claude Lautier*, Notaire à Saint-Martin de Castillon, le 12 Septembre 1573, quatre garçons;

HENRI, l'aîné, transigea avec ses freres HERCULES, JACQUES & PIERRE le 24 Novembre 1621, pardevant *Raimond*, Notaire de Céreste, par laquelle transaction HENRI fut mis en possession des biens de son pere,

moyennant une certaine somme qu'il donna à ses trois freres. Il fit alliance, le 2 Juin 1624, par contrat passé à Seine, avec *Julie Buille*, fille du Capitaine *Charles de Buille*, de la Ville de Seine. Il testa, le 26 Mai 1662, par-devant *Vaspaud*, Notaire à Céreste; & eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit.

2. ANTOINE.

3. CHARLES, Docteur en Médecine à Montpellier, marié à *Catherine de Bracis*, le 2 Mars 1656, par contrat passé devant *Pellerin*, Notaire à Montpellier. Son pere l'institua son héritier.

JEAN DE BARBEIRAC, Avocat en la Cour, Juge de la Baronnie de Céreste, testa le 22 Septembre 1674, à Céreste, en faveur de ses deux fils, HENRI, qui suit, & ANTOINE; auxquels, en cas de décès sans enfans, il substitua ses deux freres, l'un établi à Béziers, & l'autre à Montpellier.

HENRI DE BARBEIRAC, fils aîné de JEAN, Juge de Céreste, épousa par contrat passé le 23 Février 1696, par-devant *Chartrons*, Notaire à Locmaria, *Anne d'Ailhaud*. Il fut maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Noblesse, le 26 Août 1716; & laissa de son mariage :

HENRI DE BARBEIRAC, qui reste seul de cette branche, établie à Céreste.

Les armes : *d'argent, au cheval-barbe de sable courant; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.* Mémoire envoyé.

* BARBEN : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse d'Aix, qui fut acquise, en 1472, du Roi RENÉ, Comte de Provence, par *Jean de Forbin*, II du nom, arriere-petit-fils de *Pierre de Forbin*, & de *Françoise d'Agoult*. Voyez FORBIN.

— BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, famille de Normandie, Généralité de Rouen.

DOMINIQUE-CLAUDE BARBERIE, Seigneur de Saint-Contest, mort Conseiller d'Etat ordinaire, après avoir été Maître des Requêtes, & Ministre Plénipotentiaire au traité de Bade, conclu le 7 Septembre 1714, a eu pour fils :

1. FRANÇOIS-DOMINIQUE, Seigneur de la Chateigneraye, en Poitou, & autres Terres, né en Janvier 1701. Il a été d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 29 Décembre 1724; Maître des Requêtes, le 24 Décembre 1728; nommé *Intendant de Pau* en 1737; & de Bourgogne en 1740. Ambassadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-unies, le 16 Octobre 1749; Ministre & Sécretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, le 11 Septembre 1751 : avoit épousé, le 27 Septembre 1735, *Jeanne-Monique des Vieux*, fille de feu *Louis-Philippe des Vieux*, Fermier-Général, & sœur de *Philippe-Etienne des Vieux*, aujourd'hui Président en la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, morte le pre-

mier Janvier 1746. Il est mort à Versailles le 24 Juillet 1754, âgé de cinquante-quatre ans, & n'a laissé que,

MARGUERITE-MARIE-LOUISE-VICTOIRE, née le 13 Mars 1738, devenue fille unique, par la mort, sans alliance, de son frere. Elle a épousé, 1°. le 6 Juin 1753, *Louis-Henri-Felix du Plessis-Châtillon*, Comte de Château-Meillant, sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans, mort sans enfans le 25 Août 1754, âgé de vingt-huit ans; & 2°. le 18 Mai 1756, *Charles-Louis-Joseph-Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot, sous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, fils de *Louis-Augustin*, Marquis de Canonville, & de *Constance-Génevieve-Catherine-Louise de Pardieu-d'Avremesnil*.

2. Et HENRI-LOUIS, né en..... a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 16 Juillet 1731, Maître des Requêtes, le 23 Décembre 1735, nommé Intendant de Limoges en 1743, & de Champagne en 1750, & appellé *Sieur de la Chateigneraye*. HENRI-LOUIS a pour cousins,

JACQUES-DOMINIQUE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Conseiller d'Etat, ci-devant Ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des six Intendans des Finances, marié en secondes noces, du 20 Mars 1746, à *Madelene Fyot*, sœur aînée de la *Marquise de Paulmi-d'Argenson*. Il y a une fille de *N.... de Savalette*, sa premiere femme, mariée par contrat signé le 3 Octobre 1764, à *Aimerie-Louis-Roger*, Comte *de Rochechouart-Foudras*, né le 15 Novembre 1744, fils du Chevalier des Ordres.

Et MICHEL-ANTOINE DE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Beaulieu, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Boulogne, depuis le mois de Novembre 1730. Ils étoient fils de JACQUES DE BARBERIE, Marquis de COURTEILLES, Conseiller-Honoraire au Parlement de Paris, Maître des Requêtes-Ordinaire-Honoraire de l'Hôtel du Roi, ci-devant Intendant des Généralités d'Alençon & de Berri, mort le 17 Avril 1731, & d'*Elisabeth Doumengin*, fille de *Jacques Doumengin*, Seigneur d'Elize.

Il y a un Marquis *de Saint-Contest* qui, étant Capitaine dans Royal-Dragons, a acheté la seconde Cornette des Mousquetaires-Noir, en Avril 1766.

Les armes : *d'azur, à trois têtes d'aigle d'or, arrachées, 2 & 1.*

— BARBERIN : Maison originaire de Saintonge, de laquelle étoit JULIE-CÉLESTE BARBERIN-DE-REIGNAC, épouse de CHARLES-YVES-THIBAULT, Comte *de la Riviere*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur des Villes & Citadelles de Rocroy, de la Ville de Saint-Brieu, morte à Versailles, le 20 Avril 1754, âgée de cinquante-huit ans.

LOUIS DE BARBERIN, Seigneur, Comte de Reignac, Maréchal-de-Camp, Commandant au Neuf-Brisack, en Alsace, est morte en 17..... & MARIE-LOUISE DE BARBERIN, sa fille & unique héri-

tiere, veuve de *Charles-François du Campet*, Seigneur, Comte de Saujon, en Aunis, Brigadier de Cavalerie, & Enseigne des Gardes-du-Corps, du premier Mars 1740, s'est remariée, en 1767, à *Joseph-Auguste*, Comte de *Laval-Montmorenci*, frere consanguin, ou du second lit, du feu *Maréchal de Montmorenci*.

Les armes : *d'azur, à trois mouches-à-miel d'or, 2 & 1.*

— BARBERIN : Maison originaire d'Italie, qui a donné un Pape & plusieurs Cardinaux. Le premier, qui se retira en France, fut THADÉE BARBERIN, Prince de Palestrine, & Préfet de Rome. Il mourut à Paris en 1647. Il étoit frere aîné d'ANTOINE BARBERIN, Cardinal du Saint-Siége, Archevêque & Duc de Reims, Evêque de Palestrine, Pair & Grand Aumônier de France, né le 5 Août 1608. Quelques démêlés que lui & sa famille eurent avec le Pape Innocent X, avant sa promotion à la Papauté, le fit résoudre de se retirer d'Italie & de passer en France, où il fut comblé d'honneurs & d'avantages : il mourut à son Château de Némy, à six lieues de Rome, le 3 Août 1671, âgé de soixante-trois ans.

URBAIN DE BARBERIN, Prince de Palestrine, &c. Grand d'Espagne, né en 1666; Chevalier de la Toison d'Or, en 1687; mourut le 28 Septembre 1722, sans postérité de trois femmes qu'il eut. *Voyez* Moréri.

— BARBEY, en Normandie, Généralité de Rouen : suivant l'*Armorial de France*; PIERRE BARBEY, Ecuyer, Vicomte de Fécamp, Lieutenant-Général en l'Election de Montivilliers, épousa, vers l'an 1620, *Suzanne de Morant*, dont

CHARLES BARBEY, Sieur de Bosc-Roger, Sénéchal de Fécamp, marié, le 4 Avril 1655, avec *Adrienne de Roussel-de-Goderville.*

Les armes : *coupé au 1 d'azur & d'or, de six pieces; au 2 de gueules, au lion d'or.*

* BARBESIEUX : Seigneurie en Saintonge, que possédoit *Antoine de la Rochefoucauld*, mort en 1557, Général des Galeres. Il fit la branche des Seigneurs de BARBESIEUX. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

— BARBIN, en Champagne : famille qui vient d'un BARBIN, Maître des Requêtes sous le Roi JEAN, en 1360; dont le fils fut Procureur-Général du Parlement. Le petit-fils du Procureur-Général, CHRISTOPHE-BARBIN, a été Gouverneur de Melun, vers l'an 1530. Il a laissé de son mariage,

DREUX BARBIN, Commandant d'un bataillon de la Marine, & CLAUDE, Surintendant de la Maison de la Reine.

MATHIAS, fils de DREUX, Baron de Broyes, a été Gentilhomme de la Chambre, Conseiller-d'Etat d'Epée, & Gouverneur de Corbie : il a eu pour fils,

HENRI, Baron de Broyes, Commandant d'un bataillon de Picardie. Celui-ci a laissé plusieurs enfans, sçavoir : le Comte de Broyes, qui n'a

que deux filles ; le Chevalier de Broyes, mort sans postérité ; une fille, mariée au Marquis d'Anglure-Savigny, & CLAUDE-ANTOINE DE BROYES, Seigneur de Dampierre & d'Autry, marié avec *Françoise Boileau*, dont

JEAN-ARMAND BARBIN, Comte de Broyes, Baron d'Autry, marié à Paris, en la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, le 10 Avril 1747, avec *Louise de Mascrany*, fille de *Louis de Mascrany*, Seigneur, Comte de Château-Chignon, d'Hermé, de Villiers, de Servolle & autres lieux, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Marie Picot-de-Cloriviere*. Mercure de France du mois de Juillet 1747, page 202.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'un lion d'or en pointe.*

* BARCELONNE, Ville de Catalogne, au Royaume d'Espagne, avec titre de Comté : ses Gouverneurs, nommés *Comtes*, se rendirent Souverains sous CHARLES-*le-Chauve*, en 873 ; ou en 884, sous CHARLES-*le-Gros*. Ils ont commencé à WIFRED, I du nom, & ont fini à RAIMOND BERENGER V, mort sans postérité en 1166.

D'eux sont sortis les anciens Comtes d'*Urgel*, les Comtes de *Besalu*, les Comtes de *Cerdagne*, & Rois d'Arragon. Voyez *Moréri*.

— BARCILON, en Provence. I. Noble THOMAS DE BARCILON, qui vivoit à Barcelonne en 1330, est la tige de cette famille. Il avoit épousé *Marie de Marquet*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit.

2. Et ARNAUD, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique, gagna les bonnes graces de ROBERT D'ANJOU, qu'il suivit en Provence, lorsqu'il en fut fait Comte, & devint Evêque de Vence en 1337.

II. JACQUES DE BARCILON, qui suivit son frere, se maria dans la Ville de Vence, le 8 Octobre 1328, avec *Jacquette Robion*, héritiere des Co-Seigneurs de Saint-Paul-lez-Vence. Il testa, le 18 Juillet 1359, (*Valentin*, Notaire) ; & laissa de son mariage,

III. FRANÇOIS DE BARCILON, qui, de *Jeanne de Lascaris-de-Castelar*, son épouse, eut :

1. PIERRE, I du nom, auteur des branches éteintes des Seigneurs de *Mauvans*, de *Mazaugues*, & de *Verrayon*.

2. Et autre, PIERRE, qui suit :

IV. PIERRE DE BARCILON, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Roquefort* & de *Québris* ; épousa en 1425, *Philippe de Cairace*, de la Ville de Nice ; dont

V. GEORGES DE BARCILON, qui laissa de *Marguerite Adorne*, sa femme,

VI. GEORGES DE BARCILON, II du nom, pere de

VII. PIERRE DE BARCILON, III du nom, marié, en 1553, avec *Honnorée de Mauvans*. Il eut pour fils,

VIII. PAUL DE BARCILON, marié à *Maguelone de Barcilon-Mauvans*, sa cousine, de laquelle il eut

IX. Claude de Barcilon, marié, le 5 Mars 1628, avec *Lucrece de Grimaldi-Levins*, des Comtes de *Beuil*, dont

1. Scipion-Joseph, qui suit.

2. Et Marie, alliée, en 1653, avec noble *Pierre de Flotte*, Seigneur de Québris.

X. Scipion-Joseph de Barcilon, Seigneur de Roquefort, épousa, en 1651, *Marguerite de Reymond-d'Eoux*, dont

1. Claude, qui suit.

2 & 3, & deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve-Tourrettes*, & de *Clary-d'Ubraye*.

XI. Claude de Barcilon, II du nom, Seigneur de Québris & de Roquefort, marié avec Mademoiselle de *Sabran-Baudinard*, a eu, entr'autres enfans :

1. Elzeard, qui suit.

2. Et Jean-Gaspard, reçu Chevalier de Malte en 1732.

XII. Elzeard de Barcilon, Seigneur de Québris, a des enfans de son mariage avec *Anne-Ursule d'Astier*, fille de *Nicolas*, Trésorier-Général de France, & d'*Anne-Ursulle de Maifredy*.

La Branche de *Mauvans* a donné deux Conseillers à la Cour des Comptes de Provence, & un Chevalier de l'Ordre de Malte en 1643. On trouve dans les Archives du Roi que Bertrand Barcilon fit hommage de la Terre d'Aubéran, en 1511.

Les armes : *d'azur, à trois sautoirs d'or, alaisés ou raccourcis, posés en fasce, & surmontés en chef d'une étoile de même.*

—BARDE : Jean de la Barde, Conseiller-d'Etat, Ambassadeur de France en Suisse, obtint que la Seigneurie de Marolles, en Gâtinois, fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1661, enregistrées en Parlement le 10 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663. Il mourut en Juillet 1692, âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant eu de *Marie Regnouard*, morte en 1674, entr'autres enfans, Claude de la Barde, Marquis de Marolles, Conseiller au Parlement, décédé le premier Août 1671, sans postérité; & Anne-Marie de la Barde, femme de *Jean de Brion*, Marquis de Combroude, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement, dont les enfans furent substitués au nom & armes de la Barde. Jean-Antoine, qui étoit l'aîné, étant mort sans postérité, le 15 Décembre 1708; son frere, Noel-François, destiné à l'état ecclésiastique, le quitta, & devint Marquis de Combroude & de Marolles; il a épousé, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pommereu*, dont,

N.... de Brion de la Barde, Marquis de Marolles, qui a épousé la veuve du Président *le Couturier*.

Et N.... de Brion de la Barde, qui est au service.

—BARDON, en Périgord. Famille qui a été maintenue dans sa noblesse par Jugement rendu à Périgueux, le 26 Janvier 1667, par M. de *Montozon*, Commissaire subdélégué de M. *Pelot*, Intendant de cette Généralité,

ralité, par lequel il donna acte à François-Louis Bardon, Seigneur de Ségonzac, de la représentation qu'il avoit faite des mêmes titres que ceux qui sont énoncés dans cette preuve pour la justification de sa noblesse.

Aymar de Bardon, fils de noble Jean de Bardon, & de noble *Marguerite Marqueissat*, épousa, par contrat du 8 Mars 1518, (reçu par *Duval*, Notaire à Migno-le-Folquier), noble *Bernine de Fenet*; de ce mariage vint,

Geoffroy de Bardon, marié par contrat du 16 Janvier 1537, (reçu par *Salnauds*, Notaire à Migno-le-Folquier, dans la Paroisse de Lussac, en Sarladois), avec Demoiselle *Marguerite de Charbonniere*, fille de noble *Jean de Charbonniere*, & de Demoiselle *Comtesse Massaige*. De ce mariage vint Raymond, qui suit.

Raymond de Bardon, épousa, par contrat du 4 Juillet 1572 (reçu par *Rodignac*, Notaire à Plas, en Périgord), Demoiselle *Madelene Vigier*, fille d'*Hélie Vigier*, Ecuyer, Seigneur de Ségonzac, & de Demoiselle *Isabeau de Chabans*. *Madelene Vigier* testa le 12 Février 1583, & fit ses légataires Charles Bardon, Ecuyer, & Demoiselle Alix Bardon, ses enfans; & institua son héritier universel Marc, Comte de Bardon, son fils aîné, Ecuyer, qui suit; (acte reçu par *la Rarase*, Notaire à Ségonzac).

Marc, Comte de Bardon, Chevalier, Seigneur de Castel, de Bonnefons & de Ségonzac, eut une commission de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Riberac*, signée par le Roi, le 18 Octobre 1615. Il fut taxé pour sa part de la contribution au ban & à l'arriere-ban de la Province de Périgord, à la somme de cent livres, dont quittance lui fut donnée, le 28 Juillet 1639, par le Commissaire-Receveur de cette taxe, & signée *de la Contaudie*. Il obtint, au mois de Février 1623, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par lesquelles le Roi érigea, en sa faveur, en titre de Baronnie, la Terre & Seigneurie de *Ségonzac*, mouvante du Comté de Périgord, tant en considération des bons & recommandables services qu'il avoit rendus au voyage de Béarn, aux siéges de Saint-Jean d'Angéli, de Clairac, de Montravel & de Tonneins, & pendant la rébellion de ceux de la *Religion prétendue Réformée*, qu'en reconnoissance des services que ses prédécesseurs avoient rendus en plusieurs occasions aux Rois prédécesseurs de Sa Majesté. Ces Lettres sont signées Louis, & sur le repli, par le Roi, *Brulard*, scellées en cire verte, & enregistrées au Parlement de Bordeaux, le 27 Mai de la même année. Dans des Lettres de *Committimus*, obtenues le 9 Mai 1624, il est qualifié l'un des *Ecuyers* de la grande Ecurie de Sa Majesté. Il se maria, par contrat du 18 Septembre 1602, reçu par *Combret*, Notaire à Castillon-sur-Dordogne, avec Demoiselle *Finette de Belcier*, Dame de la Maison noble de Labatut. Il testa le 23 Juin 1646, fit ses légataires Dame *Finette de Belcier*, sa femme, Louis-Jacques, Louis-Madelene, & Marguerite Bardon, ses enfans, & institua son héritier universel

François-Louis Bardon, son fils aîné qui suit. Cet acte est signé *Ségonzac*.

François-Louis Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, eut une Commission de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Cugnac*, le 14 Mars 1635. Il se maria par contrat du 22 Mai 1640, (reçu par *Rey*, Notaire à Mensignac, en Périgord), à Demoiselle *Marguerite de Fayard*, fille de Messire *Antoine de Fayard*, Seigneur de Mensignac & de Beaulieu, & de Dame *Nicole de Montferrand*. Il testa le 30 Janvier 1667; fit ses légataires, Louis Bardon, Seigneur de la Vergne, François-Louis-Armand, & François Bardon, ses enfans, & institua son héritier universel Marc, Comte de Bardon, Baron de Ségonzac, son fils aîné, qui suit. (Acte reçu par *Rey*, Notaire à Ségonzac).

Marc, Comte de Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, servit dans l'arriere-ban de la Noblesse de Guyenne, suivant un certificat du 3 Juillet 1674, qui lui fut donné par le *Maréchal d'Albret*, Gouverneur de cette Province. Il s'allia, par contrat du 11 Novembre 1671 (reçu par *de Pauly*, Notaire à Plassac, en Périgord), avec Demoiselle *Jeanne de la Causse*, fille de Messire *Louis de la Causse*, Chevalier, Seigneur de Plassac, & de Dame *Gabrielle de Mellet*, sa veuve. De ce mariage est sorti,

François-Louis Bardon-de-Ségonzac, né le 11 Septembre 1672, duquel nous n'avons pas la postérité.

Il y a du nom de Bardon un Capitaine au Régiment d'Aquitaine, infanterie, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'or, à l'aigle de sable becquée & membrée de gueules, becquetant la tête d'un barbeau de sable posé en fasce, & le tenant sous ses serres; à une croisette de gueules, posée au canton dextre du chef; casque couronné d'un cercle de Baron.*

* — BARDONENCHE, Maison de Dauphiné, d'ancienne noblesse & Chevalerie. La Vallée de *Bardonenche*, voisine de celle d'Oulx, vers les frontieres de Piémont, a donné son nom à cette Maison, qui la possédoit dès le onzieme siécle, sous la seule mouvance de l'Empire, dans le tems d'Anarchie, où, après la réunion du Royaume de Bourgogne à l'Empire, chaque Seigneur se rendit indépendant dans son canton; ce qui dura jusqu'à ce que les Dauphins, augmentant leur puissance, soumirent peu-à-peu tous ces différens Seigneurs, & les obligerent à leur faire hommage. Les différentes branches de cette Maison s'étant extrêmement multipliées, diviserent la Vallée de *Bardonenche* en autant de Co-seigneuries appellées *Pareries*; & on comptoit, en 1330, jusqu'à trente Nobles de cette Maison, demeurant dans la *Vallée*, & y possédant fief & jurisdiction, dont ils firent hommage au Dauphin, qu'ils ne reconnurent Souverain que dans le quatorzieme siécle. Le nom qui se lit dans les anciens titres latins, est *de Bardonnenchia* : quand on écrivit les actes en françois, les mêmes se nommerent indifféremment *Bardonesche* ou *Bardonenche*. Le premier dont on ait connoissance est Pons de Bardonen-

CHE, témoin à une donation faite en 1078, au Monastere d'Oulx. PIERRE DE BARDONENCHE est présent à la donation faite en 1119, par AMÉDÉE III, Comte de Savoye, au même Monastere : ces actes sont au Cartulaire d'Oulx. La filiation est suivie depuis,

I. RODOLPHE DE BARDONENCHE, qui fut témoin avec HUGUES, son fils, à une donation faite, en 1186, au Monastere d'Oulx, par *Hugues*, Duc de Bourgogne, & Comte d'Albon, & par sa femme *Béatrix*, fille & héritiere du Dauphin GUIGUES IV.

II. HUGUES DE BARDONENCHE est dit fils de RODOLPHE, dans l'acte ci-dessus. Il paroît comme caution avec BONIFACE, PIERRE & AYNARD DE BARDONENCHE, dans un accord fait, en 1197, entre quelques particuliers & les Chanoines Réguliers d'Oulx. Il fut encore caution avec AYNARD, son fils, dans une vente que fit, en 1200, au Prevôt d'Oulx, l'Abbé de Saint-Just-le-Suye & son Chapitre. Cet HUGUES, & AYNARD, son fils, vendirent, en 1202, au même Prevôt, la Vallée-Froide au prix de mille sols.

III. AYNARD DE BARDONENCHE, fils d'HUGUES, selon les deux actes mentionnés, est qualifié *Chevalier*, dans l'hommage que lui rendit, le 9 des calendes de Novembre 1214, *Hugues Guers*, fils de *Raimond*, habitant à *Bardonenche*; il est aussi qualifié *Chevalier* dans la transaction passée le 2 des nones de Mars 1225, entre *Soffrey*, Evêque de Grenoble, *Guigues d'Albon*, & *Guiffrey de Salvain-de-Boissieu*, & qui est dans le Cartulaire de l'Eglise de Grenoble; & dans l'hommage que le Dauphin GUIGUES-ANDRÉ DE BOURGOGNE fit à l'Evêque de Gap, en 1232. On connoît son alliance par une donation qu'il fit en 1228, au Chapitre d'Oulx, de tout ce qu'il avoit dans la Vallée-Froide, ne s'y réservant que les droits de justice, les mines d'argent, & le quart des bêtes fauves qui s'y prendroient. AYNARD DE BARDONENCHE, Chevalier, & la Dame *de la Chambre*, sa femme, investissent de cette donation *Gérente*, Prevôt d'Oulx. AYNARD eut pour fils, PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE DE BARDONENCHE, Damoiseau, qualité que prenoient les fils de *Chevaliers*, fut témoin à l'hommage du Dauphin GUIGUES à l'Evêque de Gap, en 1251. Il fit hommage, en 1252, au même Dauphin, sans reconnoître sa Terre, ainsi que s'exprime l'acte qui est à la Chambre des Comptes de Grenoble, au registre *Probus*. Il eut pour fils :

1. PERCEVAL, qui suit.

2. BURNON, vivant en 1289, qui fut pere d'AYNARD & de BURNON II. Celui-ci eut AYNARD, qui fut pere de BURNON III, mort sans enfans; c'est ce qu'on apprend de leurs reconnoissances féodales jusqu'en 1413.

3. MATHIEU, qui fut pere de JEAN, qui rendit hommage de la Co-Seigneurie de *Bardonenche*, en 1318; & de FRANÇOIS, Chevalier, qui eut de grands démêlés avec le Dauphin HUMBERT II, & fut dépouillé de tous ses biens. Il eut un fils nommé HUGUES.

4. FRANÇOIS, dont la postérité finit en 1420, dans JEANNE, mariée à noble *Albert de Nerache* ou *Naraisse*.

5. Et JEAN, qui eut aussi postérité. Il fit plusieurs branches des Co-Seigneurs de *Bardonenche*. Plusieurs passerent en Piémont, qui touche cette *Vallée*, & prirent des alliances dans les Maisons les plus considérables de Piémont & de Savoye, comme on peut le voir dans le *Pourpris Historique de Charles-Auguste de Sales*, Evêque de Genève.

V. PERCEVAL DE BARDONENCHE, Bailli ou Gouverneur du Gapençois, vivoit en 1290, selon plusieurs actes de la même Chambre des Comptes, aux registres *Copiarum* dans le registre *Probus*. Il vivoit en 1303, & eut pour fils PONS ou PONCET, qui suit.

VI. PONS DE BARDONENCHE vivoit en 1320, suivant les mêmes registres où il est appellé quelquefois *Poncet*. Il eut trois fils :

1. CONSTANT, qui suit.

2. PIERRE, qui est qualifié *Damoiseau* avec son frere CONSTANT, & fils de PONCET dans l'acte d'échange qu'ils firent avec le Dauphin, le 13 Novembre 1333. Ils lui donnerent les portions qu'ils avoient dans la *Vallée de Bardonenche*, qui étoient franches & indépendantes de toute sujétion envers le Dauphin; & ce Prince leur donna la Seigneurie du *Percy* & du *Monétier* en Trièves, & des rentes au même lieu, & à Saint-Jean d'Hérant. Cet échange occasionna le changement de domicile de la branche aînée, qui passa du Briançonnois au pays de Trièves, qu'elle a toujours habité depuis, & où elle a acquis de nouvelles Terres. PIERRE fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, & eut pour fils LÉON, dont la fille GALLIANE, épouse de noble *François-du-Thau*, vendit, avec BORSAC, son cousin, le quart du *Monetier du Percy*, en 1359.

3. Et GUILLAUME, aussi appellé *Guillermet*, qui passa une reconnoissance au Dauphin, en 1330, avec ses freres, pour la Parerie de *Bardonenche*. Il la vendit en 1352 à HUMBERT, ancien Dauphin, alors Patriarche d'Alexandrie; c'est ce qui résulte d'un hommage rendu, le 13 Août 1352, au Dauphin CHARLES, par *Jeannon de Navaisse*, Damoiseau, fils de *Lantelme*, qui rappelle aussi l'hommage fait en 1214, à AYNARD DE BARDONENCHE, l'un des ancêtres de GUILLAUME. La postérité de celui-ci finit en 1416, dans JEAN, son petit-fils, qui ne laissa que des filles.

VII. CONSTANT DE BARDONENCHE fut tué avec PIERRE, son frere, à la bataille de Poitiers, en 1356. On voit à Poitiers leurs tombeaux & leurs armoiries. Il eut pour fils :

1. FRELIN ou FRANÇOIS.

2. LANTELME, Damoiseau.

3. Et BORSAC, qui suit.

VIII. BORSAC DE BARDONENCHE fit hommage en 1359, de la Terre du Percy & du Monétier. Il testa le 30 Juillet 1361, & institua ANTOINE, son fils, & le posthume dont sa femme étoit enceinte : ce fut PIERRE, qui suit. ANTOINE eut un fils, nommé LOUIS, qui fut pere de JUSTET.

IX. PIERRE DE BARDONENCHE vivoit encore en 1385; il eut pour enfans FRELIN ou FRANÇOIS, & LANTELME, qui suit.

X. LANTELME DE BARDONENCHE, Co-Seigneur du Percy, Seigneur du Monétier, &c. fut compris parmi les Nobles dans la révision des feux de

1428. Il testa le 10 Février 1433, & fit héritiers ses deux fils qu'il avoit eus de *Jeanne du Puy-Boson*, François, & Durand, qui suit.

XI. Durand de Bardonenche partagea avec son frere François, le 2 Avril 1443, les biens de Lantelme, leur pere. Il testa le 5 Juin 1457, & eut de *Marguerite d'Hellis*, son épouse, sœur de noble *Barthelemi d'Hellis* :

1. Jean, qui suit.

2. Pierre, co-héritier de son pere. Il testa le 24 Juin 1482, laissant de *Cécile Ricon*, sœur de la femme de son frere, deux filles, *Jeanne* & *Françoise*.

3. Jean, Religieux.

4. Et Catherine, mariée à noble *Hugues de Ponet-de-Sinard*.

XII. Jean de Bardonenche, I du nom, est compris dans les rôles de l'arriere-ban de Triéves aux années 1472 & 1484. Il testa avec son frere Pierre, le 24 Juin 1482. Les enfans nommés dans son testament, sont 1. Jean II, qui suit, 2. & 3. Imbert & Marie.

XIII. Jean de Bardonenche, II du nom, testa le 26 Juillet 1548. Il avoit épousé *Jeanne de Chambrier*, fille d'*André*. Il en eut Jean III, qui suit, & Raimond.

XIV. Jean de Bardonenche, III du nom, donna des marques de sa valeur à la journée de Cérisolles, en 1543; & fut compris parmi les Nobles dans la révision des feux de 1549; & épousa 1°. *Claudine de Forbin-de-Souliers*, morte en 1552 : & 2°. *Anne de Beaumont-Comboursier*, fille de *Jean*.

Il eut du premier lit :

1. Raimond.

2. Jean, qui suit.

3. Antoinette, mariée à *Antoine de Vaujani*.

4. Et Marguerite.

Du second lit vinrent :

5. Humbert, dont la postérité est éteinte.

6. Pierre, allié à *Ennemonde du Thau*, fille d'*Etienne*.

7. Et Renée, mariée à noble *Gabriel Paschal*.

XV. Jean de Bardonenche, IV du nom, épousa, le 27 Avril 1574, *Jeanne de Reviliart*, d'une très-ancienne Maison originaire de Piémont, & établie depuis le treizieme siécle dans le Gapençois, fille de *Michel de Reviliart*, Seigneur de Chabertan, & de *Marguerite de Pierre*. Elle testa le 23 Janvier 1606, & son mari mourut en 1652, âgé de quatre-vingt-douze ans. Il eut de son mariage :

1. Alexandre, I du nom, qui suit.

2. André, marié, en 1624, à *Ennemonde de Reynard* : il a fait la branche des Tenaux, qui est éteinte.

3 & 4. Jean & César, mort en 1671, qui a fait la branche de Souvile; ses fils passerent en Prusse pour fait de Religion, leur postérité y subsiste.

5. Pierre, Prieur de Saint-Laurent de Grenoble, Conseiller-Clerc au Parlement de Dauphiné.

6, 7, 8, 9 & 10. Judith, Marguerite, Jeanne, Renée, & Sara.

XVI. Alexandre de Bardonenche, I du nom, Seigneur de Toranne, Tresannes, Saint-Martin de Clelles, &c. se distingua au service de Henri IV, sous M. *de Lesdiguieres*, & commandoit les gens de pied à la bataille de Pontcharra, en 1591. Il fut fait prisonnier avec le Duc de *Créqui*, lors de l'entreprise sur la place d'Aiguebelle. Il mourut fort vieux en 1666, & testa la même année. Il avoit épousé 1°. *Christophe Blosset*, fille de *Guillaume*, dont il n'eut que des filles, & 2°. *Lucrece de Montchenu*, fille de *Jean*, & de *Louise de Brenieu*, dont :

1. Alexandre, qui suit.

2. Et César, rapporté après son frere.

XVII. Alexandre de Bardonenche, II du nom, Vicomte de Clermont en Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Tresannes, Saint-Martin de Clelles, &c. Conseiller d'Etat, testa en 1711, & fit son héritier le fils de Jeanne, sa fille, rapportée ci-après. Il avoit épousé 1°. le 27 Septembre 1646, *Marie Darmand*, fille de *Pierre*, dont il n'eut point d'enfant mâles; & 2°. *Melchionne d'Engilboud*, fille de *René*, dont :

1. René, Vicomte de Bardonenche, Chevalier-d'honneur au Parlement de Grenoble, mort avant son pere, sans enfans, de *Marguerite Eyraud-de-Saint-Marsolle*, son épouse.

2. Et Jeanne, mariée à César de Bardonenche, II du nom, duquel il sera parlé ci-après.

XVII. César de Bardonenche, I du nom, second fils d'Alexandre I, & de *Lucrece de Montchenu*, Seigneur de Champigney, se maria le 20 Mars 1653, avec *Anne de Pecat*, fille de *Jacques*, & d'*Anne de Clermont-de-Chatte*. Il en eut :

1. César, II du nom, qui suit.

2. Et Lucrece, alliée avec N.... *de Lyobard*, Comte de Romans.

XVIII. César de Bardonenche, II du nom, Seigneur de Champigney, épousa 1°. le 18 Juin 1684, Jeanne de Bardonenche, sa cousine-germaine, fille d'Alexandre de Bardonenche, II du nom, & de *Melchionne d'Engilboud*; & 2°. *Elisabeth Odos-de-Bonniot*, veuve de N...... *Darmand-de-Brion*. Du premier lit il a eu :

1. René-Alexandre, qui suit.

2. Et André, qui a commandé un bataillon du Régiment de la Couronne, mort en 1755.

Du second lit naquirent :

3. René, mort Capitaine au Régiment de *Limosin*, tué au siége de Berg-op-Zoom en 1746.

4. André, Sieur de Clainville.

5. Et Marguerite, mariée à *Laurent de Chaléon*, Conseiller au Parlement de Grenoble.

XIX. René-Alexandre de Bardonenche, Chevalier, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Trésannes, Saint-Martin, &c. mort en 1741, avoit épousé, le 3 Mai 1714, *Marie de Lestang-de-Mu-*

rat, fille d'*Antoine*, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Virgine Davity*, dont :

1. ANTOINE-CÉSAR, qui suit.

2. DAVID-ANSELME.

3. ABEL-ANDRÉ, Chanoine de l'Eglise Noble de Saint-Chef.

4. ANTOINE-RENÉ, Chanoine de la Cathédrale de Grenoble, Vicaire-Général à Vienne.

5. CHARLES-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'infanterie du Roi.

6. 7. & 8. Trois filles Religieuses.

XX. ANTOINE-CÉSAR DE BARDONENCHE, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, de Toranne, Tréfanne, Saint-Martin, &c. a épousé, le 25 Août 1743, *Marie-Madelene de Vachon-de-Belmont*, fille de *Nicolas*, & de *Justine-Angelique de la Porte-de-Lartaudiere*. Il en a :

1. RENÉ-CÉSAR-ANTOINE, né en 1746, Lieutenant au Régiment de la Marine.

2. Et JOSEPH-ANTOINE, né en 1747; & plusieurs filles.

Tous ceux du nom de Bardonenche portoient pour armes : *d'argent au treillis de gueules, cloué d'or* : des branches y ajouterent des brisures différentes; mais elles n'ont jamais abandonné *le treillis*, & celle qui subsiste, porte *en chef une aigle naissante de sable* Moréri, *édition de 1759, tom. II, pag. 116*.

—BARDOUF, Seigneur de Beaulieu, en Normandie, Généralité d'Alençon. Il est parlé dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, pag. 600, de Messire ROBERT BARDOUF, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, qui plaidoit en 1398, pour le fief d'Aon, dont l'acquisition avoit été faite par feu Monseigneur *Guillaume de Thieuville*, Evêque de Coutances, le 1 Février 1392.

Les armes : *d'argent, à la croix de sable au pied fiché, ou terminée par le bas en pieu, chargée en cœur d'une molette d'éperon du champ*.

—BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere & de Saint-Lambert, même Province & Généralité, famille maintenue dans sa noblesse, le 22 Juin 1667. ROBERT DE BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere, eut une fille, MARGUERITE DE BARDOVIL, mariée le 20 Septembre 1503, à *Jean de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Boiscard. L'Abbé de *Vertot*, en son Histoire de Malte, parle d'ANTOINE BARDOVIL-DE-LA-BARDOUILLIERE, du Diocèse d'Evreux, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 17 Mars 1638.

Les armes : *de sable, à la fasce d'or, accompagnée de 3 branches de fer d'argent, terminées de 3 fers de lance, & posées 2 en chef & une en pointe; à la bordure d'or*.

—BAREITH : branche cadette de la Maison Electorale de *Brandebourg*, qui a commencée à CHRISTIAN, Marquis de *Brandebourg*, troisieme fils de l'Electeur JEAN-GEORGES, né le 30 Janvier 1581. Il reçut de son frere JOACHIM-FREDERIC une partie des biens situés en France-

nie, qu'il avoit hérités de son cousin GEORGES-FREDERIC, Marquis d'*Anspach*. Ces biens sont, le haut Margraviat de *Nuremberg*, la Forteresse de *Bareith*, la Ville de *Culmbach*, & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655. Cette branche s'est éteinte dans la personne de GEORGES-GUILLAUME, Margrave de *Brandebourg*, Régent de BAREITH, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith le 18 Décembre 1726, âgé de quarante-neuf ans. Il ne laissa d'*Elisabeth-Sophie*, née Duchesse de *Saxe*, que *Willelmine de Brandebourg*, née le 6 Janvier 1701 : ainsi sa succession passa dans la branche de CULMBACH. CHRISTIAN-HENRI, Margrave de Brandebourg-Culmbach-Wevertingen, Général-Major des Armées du Roi de Prusse, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à son service, naquit le 19 Juillet 1661, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chretienne de Wolffstein*, morte au Château de Freideinbourg en Danemarck, dans la soixante-dixieme année de son âge, au mois d'Août 1737, étant née le 24 Octobre 1667 : elle étoit fille d'*Albert-Frederic*, Comte du Saint-Empire Romain & de Wolffstein, Seigneur d'Obern, Sulizberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693; & de *Sophie-Louise*, née Comtesse de *Castel-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage quatorze enfans, dont sept sont morts en bas âge, & les sept autres sont :

1. GEORGES-FREDERIC-CHARLES, dont on parlera ci-après.

2. ALBERT-WOLSANG, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Général-Feld-Maréchal-de-Camp au service de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant.

3. DOROTHÉE-CHARLOTTE, née le 4 Mars 1691, mariée le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de Hohenlohe, Weiekersheim, & morte le 2 Avril 1712.

4. SOPHIE-MADELENE, née le 28 Novembre 1700, mariée, le 7 Avril 1721, avec CHRISTIAN VI, Roi de Danemarck & de Norwege.

5. FREDERIC-ERNEST, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoises, dans les Duchés de Holstein & de Schleswich, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutlande; marié, le 26 Décembre 1731, avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest-Ferdinand*, Duc de Brunswik-Wolfembutel-Bevern, née le 22 Janvier 1717.

6. SOPHIE-CAROLINE, née le 31 Mars 1707, mariée le 8 Décembre 1723, avec GEORGES-ALBERT, Prince d'Ost-Frise, & restée veuve le 12 Juin 1734.

7. Et FREDERIC-CHRISTIAN, Margrave de Culmbach, né posthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au service de Danemarck, & marié le 26 Avril 1731, avec *Victoire-Charlotte*, fille de VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, Prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715, dont il a eu CHRETIENNE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 15 Octobre 1733; GEORGES-FREDERIC-CHARLES, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, qui, s'étant rendu de Rottembourg à Bareith, sur l'invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 du mois de Décembre

Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il est mort le 17 Mai 1735, à sa résidence de Bareith, âgé de quarante-sept ans. Il a laissé de *Dorothée de Holstein-Sonderbourg*, née le 24 Novembre 1685, & mariée le 17 Avril 1709, Sophie-Christine-Louise de Brandebourg-Bareith, née le 4 Janvier 1710, & mariée à Francfort, le 11 Avril 1731, avec Alexandre-Ferdinand, Prince Héréditaire de la Tour-Taxis, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, âgée de trente ans. Frederic-Guillaume, qui suit : Guillaume-Ernest, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, sur la route d'Italie, où il alloit joindre le Régiment Impérial.

4. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713, mariée le 7 Avril 1734, avec *Ernest-Auguste*, Duc de Saxe-Weimar, morte à Hilburghausen, la nuit du 8 au 9 d'Octobre, quatre jours après être accouchée d'une Princesse, nommée Frederique-Sophie-Marie-Caroline.

5. Sophie-Guillelmine de Brandebourg-Bareith, née le 8 Juillet 1714, mariée en 1734, avec Charles Edsan, Prince d'Ost-Frise, né le 19 Janvier 1716.

Frederic-Guillaume, Margrave de Brandebourg, Régent de Bareith à la mort de son pere, né le 10 Mai 1711, a épousé à Berlin, le 20 Novembre 1731, Frederique-Auguste-Sophie-Guillelmine, Princesse-Royale de Prusse, sœur aînée du Roi de Prusse. De cette alliance est venue Elizabeth-Sophie-Frederique de Brandebourg-Bareith, née le premier Septembre 1731.

— BARENTIN, en Picardie, famille dont l'antiquité se prouve par la possession immémoriale de la Terre des Belles-Ruries, en Touraine, dont elle a joui & jouit encore, ainsi que de celles de la Malmaison, à trois lieues de Paris, qui a été possédée par dix Conseillers au Parlement, de pere en fils, dont l'un a été Prevôt des Marchands de Paris.

Jacques-Honoré Barentin, premier & ancien Président du Grand-Conseil, avoit pour sœur Marguerite Barentin, mariée 1°. avec le Marquis de *Souvré*, premier Gentilhomme de la Chambre, & 2°. au Marquis de *Laval Bois-Dauphin ;* du premier lit elle eut *Anne de Souvré*, mariée à M. *de Louvois*.

Charles-Honoré Barentin, fils de Jacques-Honoré, fut Maître des Requêtes & Intendant de Dunkerque : il a eu de *Marie-Reine de Montcharle*, son épouse,

Charles-Amable-Honoré Barentin, successivement Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & Conseiller d'Etat, mort le 8 Juin 1762, âgé de soixante-six ans, laissant de son mariage, contracté le 17 Juillet 1724, avec *Marie-Catherine le Fevre*, fille de *N.... d'Ormesson*, Conseiller-d'Etat & Intendant des Finances,

N.... Barentin, reçu en Juillet 1764, Avocat-Général du Parlement de Paris, après M. *le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, devenu Président à Mortier au même Parlement.

Il y a l'Abbé de BARENTIN, que nous croyons frere ou cousin de l'Avocat-Général.

D'une autre branche étoit JOSEPH BARENTIN, Seigneur de Minieres, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, né dans le Vendomois, arriere-petit-fils de PIERRE, Ecuyer, Sieur des Gats, & Commissaire des Guerres, qui avoit épousé, le 26 Décembre 17...... *Elisabeth Laugier*, dont

FRANÇOIS-JOSEPH BARENTIN, né le 25 Décembre 1713, ELIZABETH-SUZANNE BARENTIN-DES-MINIERES, née le 5 Avril 1715, reçue à Saint-Cyr, le 23 Novembre 1723, sur ses preuves de noblesse.

De la branche de BARENTIN-MONTCHAL, étoit CHARLES-JEAN-PIERRE BARENTIN, Comte de MONTCHAL, Brigadier de Cavalerie, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, mort en Auvergne, le 16 Avril 1763, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit épousé le 10 Mars 1735, *Louise-Madelene Bertin-de-Vaugien*, fille de *Bruno-Maximilien Bertin*, Seigneur de *Vaugien*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *N.... Pagot-du-Plouy*, dont, entr'autres enfans, un Capitaine de Cavalerie.

C'est tout ce que nous savons de cette famille, dont nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, & sur laquelle cependant l'on peut consulter l'*Armorial de France*, tome I, part. 1, pag. 50. Les armes : *d'azur, à trois fasces ; la premiere d'or, & les deux autres ondées d'argent, surmontées de trois étoiles d'or en chef.*

— BARGETON, Seigneur de Cabrieres, en Languedoc : DENIS-MATHIEU DE BARGETON, troisieme fils de PIERRE, & de *Marguerite Bocorut*, né le 12 Juin 1682, sous-Lieutenant dans le Régiment de *Santerre* en 1707, Capitaine dans le même Régiment en 1712, Major de la Ville de Maubeuge, le 6 Avril 1738, Chevalier de Saint-Louis le 18 Mars suivant, a eu de son mariage, contracté en 1731, avec *Claudine-Antoinette Dufaux* :

1. JACQUES-CHARLES-DENIS DE BARGETON, né le 4 Novembre 1736.

2. DANIEL, né le 14 Octobre 1739.

3. MARIE-MARGUERITE, née le 16 Décembre 1732, reçue à Saint-Cyr le 7 Janvier 1741.

4. LOUISE-ANTOINETTE, née le 26 Décembre 1733, & reçue aussi à Saint-Cyr.

5. Et MARGUERITE-MADELENE, née le 11 Novembre 1740. Voyez l'*Armorial de France*, tome II, part. II, pag. 2.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné d'une rose d'argent posée à la pointe de l'écu, & un chef aussi d'argent, chargé de trois croisettes de gueules.*

— BARILLON, ou BARRILLON, originaire d'Auvergne, dès le tems de LOUIS XI. Cette famille vint s'établir à Paris sous le régne de FRANÇOIS I. Le Chancelier *du Prat* fit épouser sa niéce, *Claude du*

Prat, à JEAN DE BARILLON, Seigneur de la Ville de Murat, dans la haute Auvergne.

JEAN-JACQUES DE BARILLON, Président au Parlement de Paris, épousa *Bonne Fayet*, fille du Président *Fayet;* Ils furent l'un & l'autre plus distingués par une piété solide, que par les grands biens qu'ils possédoient.

HENRI DE BARILLON, leur fils, né le 4 Mars 1639, nommé Evêque de Luçon, mourut en 1699, décoré de toutes les vertus qui font les Saints Evêques.

Il y a deux branches de cette famille : l'une est nommée BARILLON D'AMONCOURT, & l'autre appellée BARILLON DE MORANGIS, qui porte: *écartelé de Boucherat.*

PAUL BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Morangis, & de Châtillon-sur-Marne, Conseiller-d'Etat Ordinaire, fut Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre. Il mourut le 23 Juillet 1691, laissant de feu *Marie-Madelene Mangot*, son épouse, décédée le 17 Octobre 1694.

ANTOINE DE BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Châtillon-sur-Marne, &c. Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, mort à Paris le 29 Juin 1741, âgé de soixante-dix ans. Il avoit été d'abord Conseiller au Parlement de Paris, le 12 Janvier 1692, puis Maître des Requêtes en 1700. Il fut nommé, au mois de Janvier 1710, à l'Intendance de Roussillon & de Cerdaigne, & de l'Armée du Roi en Catalogne, d'où il fut transféré, en Mars 1711, à celle de Pau, en Béarn, qu'il n'exerça que jusqu'en 1713. Il avoit épousé *Anne Doublet*, décédée le 21 Mai 1727, dont il a laissé

ANTOINE-PIERRE DE BARILLON D'AMONCOURT, Conseiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 9 Juin 1719 : marié le 3 Février 1727, avec *Françoise-Nicole de Landes*, Dame d'Houville, dans le Pays Chartrain, dont il eut

ANTOINE-MARIE DE BARILLON D'AMONCOURT, fils unique, né le 11 Mars 1736.

BONNE DE BARILLON, veuve de *François le Camus*, Marquis de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le 13 Août 1755, & ANNE-PHILIBERTE DE BARILLON, épouse de *Charles-Gabriel de Tardieu*, Marquis de Maleyssie, Lieutenant de Roi à Compiegne. Voyez *le Mercure de France* du mois de Juillet 1741, pag. 1691.

ANTOINE DE BARILLON-DE-MORANGIS, Seigneur de Louans & de Montigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, successivement Intendant à Metz & au pays Messin, & dans les Généralités d'Alençon, de Caën & d'Orléans, mourut le 18 Mai 1686, laissant de *Catherine-Marie Boucherat*, son épouse, fille du Chancelier de France de ce nom, mort le 15 Mars 1733,

JEAN-JACQUES BARILLON-DE-MORANGIS, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, l'un des quarante Doyens du quartier, mort à Paris, sans avoir été marié, le 29 Mai 1741, âgé de soixante-trois ans.

Il avoit été d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris, le 13 Août 1695, ensuite Conseiller au Parlement de Paris, le 8 Avril 1699, & en dernier lieu Maître des Requêtes, le 17 Juin 1706. Il a laissé pour héritieres,

Anne-Françoise de Barillon-de-Morangis, sa sœur, veuve d'*Antoine-Cleriadus de Choiseul*, Marquis de Beaupré d'Aillecourt, mere du feu Evêque de Châlons & du Cardinal-Archevêque de Besançon, & de leurs freres mariés; & *Louise Marie-Gabrielle de Gourgues*, sa niéce, épouse de *Louis-François de Saint-Simon*, Marquis de Sandricourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fille de feu *Jean-François de Gourgues*, Marquis d'Aulnay, &c. & de Gabrielle de Barillon-de-Morangis, sa premiere femme, morte le 15 Avril 1700, âgée d'environ vingt un ans. *Mercure du mois de Juin* 1741, pag. 1470.

Les armes : *écartelé. Au 1 & 4 d'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef, & d'une rose en pointe, le tout d'or; au 2 & 3 de gueules, au sautoir d'or, qui est* d'Amoncourt.

* BARINGUE, Terre qui fut démembrée de la Baronnie de Navailles, & cédée à *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs *de la Batut-Figueres. N.... de Navailles*, sa petite-fille, la porta en dot à *Ramonet de Castaing*. De cette Maison elle a passé dans celle de *Lomagne-Torride*. Voyez ce mot.

—— BARJOT : ceux de ce nom se prétendent originaires du Comté de Bourgogne, & venir d'un puîné des Comtes de Varrax, ainsi que l'a remarqué *Guichenon*, dans son *Histoire de Bresse. Pierre de Saint-Julien*, Livre III de ses *Antiquités de Mâcon*, dit que les Comtes de Varrax, ou Varrace, s'appelloient *de la Pallu*, & que cette Seigneurie de la Pallu étoit possédée depuis long-tems par les Barjot; que Guillaume Barjot, Sécretaire du Roi, fut pere de Claude & Guillaume; que le premier fut Maître des Comptes du Roi en la Chambre de Dijon, & pere de deux Présidens au Grand-Conseil; & que le second (Guillaume), Seigneur de la Pallu & de la Salle, eut, entr'autres enfans, Guillaume & Philibert. L'aîné, Seigneur de la Pallu, étoit Maître-d'Hôtel de Charles IX.

Le puîné, Seigneur de la Salle, fut Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnois.

Pierre de Saint-Julien dit que Philibert Barjot servit le Duc de Bourgogne en plusieurs importantes occasions.

Dans des *Mémoires Domestiques*, qui nous ont été communiqués, nous trouvons un Philibert Barjot, Seigneur d'Auneuil, Conseiller-d'Etat, né en 1410, marié à *Marie de Tournebulle*, de la Maison de *Magis*. Il en eut plusieurs enfans. Ses aînés sont auteurs des branches qui se sont perpétuées, tant dans le Beaujolois & la Bourgogne, où elles étoient déja établies, que dans le Lyonnois, le Bourbonnois & l'Auvergne.

Leur principal surnom paroît avoir été *de la Pallu*, & *de la Combe*

La branche des BARJOT-DE-LA-PALLU s'est éteinte dans N.... DE BARJOT-DE-BRION, Dame de la Pallu, derniere héritiere de cette branche : celle des BARJOT-DE-LA-COMBE subsiste encore, à ce qu'on croit, à Meaux, dans le Mâconnois.

Il y a eu encore la branche des BARJOT-MONTFAVIER, qui a fini à JEAN BARJOT-DE-MONTFAVIER, Chanoine de Beaujeu en 1643, & à PHILIBERT BARJOT, son frere, aussi Chanoine. Ils étoient fils de BENOÎT BARJOT, né à Beaujeu en 1575, & de *Constance du Cran*, & il est à croire qu'après la mort de ces deux Chanoines, seuls & uniques héritiers de leur branche, leurs biens ont passé à des héritiers maternels.

Ces branches aînées, avec celle de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, dont nous allons donner la filiation, se sont tellement perdues de vue, qu'on n'en a eu aucune connoissance. Les titres sont restés entre les mains des aînés, & les descendans de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, n'ont les preuves de leur filiation, par partages & contrats de Mariage, que depuis la séparation de ces branches aînées, & il ne leur reste, sur leurs aînés, que les indications que nous venons de donner.

I. JEAN D'ORVAL, dernier fils de PHILIBERT, fut Seigneur d'Orval & de la Pallu. Il s'attacha au Comte de Beaujeu. La Terre d'Orval lui tomba en partage, & lui & ses enfans continuerent d'en prendre le nom. Il eut d'*Henriette de Bourbon*, son épouse, fille naturelle de PIERRE BOURBON, Comte de Beaujeu, & mari d'ANNE DE FRANCE, fille de LOUIS XI, CLAUDE, qui suit.

II. CLAUDE DE BARJOT, I du nom, Seigneur d'Orval, né en 1440, paroît avoir été marié deux fois, 1° avec *Antoinette de Luxembourg-Montmorenci*. & 2°, avec *Claudine de Balzac*.

Il eut de cette derniere,

III. GUILLAUME DE BARJOT, Seigneur d'Orval, né en 1474, marié à *Thomasse du Gellay*, qui fut Gouverneur du Bourbonnois, & eut CLAUDE qui suit.

IV. CLAUDE DE BARJOT, II du nom, Seigneur de Roches, Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant des Gardes-du-Corps de MARIE DE MÉDICIS, fut chargé de quelques négociations à Rome, & auprès de quelques Princes étrangers. Il se maria, en 1514, avec *Antoinette le Viste-de Saint-Bonnet*, dont il eut CLAUDE, qui suit, & PHILIBERT BARJOT. JEAN BARJOT, Conseiller au Parlement, Seigneur de Moussy, probablement fils cadet de GUILLAUME, se voyant sans enfans d'*Olive de Tétigny*, fille de *François de Tétigny*, & de *Marie*, fille de l'Amiral de *Coligni*, tué à la Saint-Barthelemy, obligea CLAUDE & PHILIBERT BARJOT, de même nom que lui, & ses cousins, à prendre le parti de la Robe ; en faveur du don & substitution qu'il leur fit de tous ses biens. CLAUDE eut la Terre de Moussy, & PHILIBERT celles d'Auneuil & de Marchefroy. Il est auteur de la branche des BARJOT-D'AUNEUIL, & fut, comme son frere, Conseiller-d'Etat, & premier-Président au Grand-Conseil.

V. CLAUDE DE BARJOT, III du nom, Seigneur de Moussy, épousa,

1°. en 1561, *Anne d'Avayolles;* & 2°. *Philippe de Naillac*, proche parente du Grand-Maître de Malte, & fille de *René de Naillac*, premier Ecuyer du Roi CHARLES IX, & veuve d'*André de Bauveau-de-Paimpéan*, dont elle eut une fille qu'elle maria, comme on va le voir, à LÉONOR BARJOT, fils de CLAUDE, son second mari.

Il eut du premier lit :

1. LÉONOR, qui suit.

Et du second lit :

2. Et CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, de minorité.

VI LÉONOR DE BARJOT, Seigneur de Mouſſy, I du nom, épouſa, en 1588, *Renée de Bauveau-de-Paimpéan*, fille d'*André*, & de *Philippe de Naillac*, ſa belle-mere. Il en eut :

1. CLAUDE, marié à *Charlotte des Barres;* laquelle, devenue veuve, ſe remaria en ſecondes noces à *Henri de la Ferté-Senneclerre*, ou *Senectaire*, Maréchal de France.

2. Et LÉONOR, qui ſuit.

VII. LÉONOR DE BARJOT, II du nom, dit le *Marquis de Mouſſy*, épouſa, en 1629, *Léonore de Voyer d'Argenſon*. Il en eut :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, le 3 Juillet 1648.

3. ELÉONORE, mariée à *René Robin*, Marquis de la Tremblaye.

4. Et N.... mariée à *Louis le Teſtu*, Marquis de Balincourt, dont étoit le Maréchal de Balincourt, chef du nom.

VIII. RENÉ DE BARJOT, dit le *Marquis de Mouſſy*, épouſa en 1654, *Charlotte de Maillé-Carman*. Il eſt mort en 1677, & a eu de ſon mariage :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. Et CHARLES, dit le *Comte de Roncée*, marié avec *Marie-Anne d'Appelvoiſin-de-la-Roche-du-Maine*. Elle eſt morte, & a laiſſé deux filles non mariées, l'une *Mademoiſelle de Roncée;* l'autre *Mademoiſelle de Lillette;* qui poſſédoient les terres de la Jumelliere & de Champdefonds; décédées l'une en 1761, & l'autre en 1762. ALEXIS DE BARJOT, leur couſin-germain, rapporté ci-après, a été leur principal héritier.

IX. RENÉ DE BARJOT, Seigneur de Mouſſy, II du nom, né le 16 Janvier 1658, mort le 17 Mai 1729, s'allia, en 1691, avec *Louiſe de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*. Elle avoit pour ſœur cadette *Marie de Johanne*, née en 1663, mariée en 1680 à *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Comte de Chiverny, Envoyer Extraordinaire auprès de l'Empereur; puis Ambaſſadeur auprès du Roi de Danemarck, ès années 1684, 1685, 1686 & 1687; nommée Gouvernante des Enfans de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; morte à Paris, le 18 Janvier 1727. *Louiſe de Johanne* étoit fille de *Jacques*, Marquis de Saumery, Gouverneur de Chambord, & de *Catherine Charron-de-Menars*, Préſident à Mortier, morte le 30 Novembre 1743. De la famille de *la Carre-de-Saumery*, originaire d'Eſpagne, ſont le Marquis *de Saumery*, Gouverneur de Chambord; l'Evêque de Rieux, le Comte de Saumery, & l'Abbeſſe de Réconfort. RENÉ BARJOT a laiſſé de ſon épouſe, ALEXIS, qui ſuit.

X. ALEXIS DE BARJOT, Marquis de Roncée, né à Paris le 16 Décembre 1695, marié, en Janvier 1726, à *Genevieve-Alphonsine Borderie-de-Vernejoux*, née à Paris le 11 Juin 1700. Il est mort le 8 Mars 1763, & a laissé :

1. PAUL-JEAN-BAPTISTE-ALEXIS, qui suit.

2. GENEVIEVE-ALPHONSINE, mariée le 16 Août 1747, à *Arnaud-François*, Comte de *Durfort-Boissiere*; dont sont issus *Alphonse de Durfort*, né le 19 Janvier 1753; & *Joseph de Durfort*, né le 29 Septembre 1754.

3. LOUISE-RENÉE, mariée en Septembre 1749, à *Louis Savary*, Marquis de Lancosme, de la Maison de *Savary-de-Breves*, & de *Gersay*, morte le 16 Mai 1765. Elle a laissé *Louis de Savary-de-Lancosme*, né en Août 1750; & *Louise de Savary-Lancosme*, née en Juillet 1754.

4. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, mariée le 3 Juin 1750 à *Jean-Nicolas de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*, Marquis de Saumery-de-Johanne, mort sans postérité, le 11 Juin 1757.

XI. PAUL-JEAN-BAPTISTE-ALEXIS DE BARJOT, Comte de Roncée, né le 11 Juin 1731, ancien Sous-Lieutenant de la Gendarmerie, en Mars 1749, fut griévement blessé à la bataille de Mindem. Il s'est marié en 1751 à *Adelaide-Julie-Sophie Hurault-de-Vibraye*, Dame de Compagnie de feu Madame la Princesse de Condé; dont

MARIE-JOSEPHINE-CAROLINE DE BARJOT-DE-RONCÉE, née le 22 Décembre 1759.

Les descendans de JEAN DE BARJOT, fils cadet de PHILIBERT, ont formé deux branches principales.

L'une, celle des BARJOT, Seigneurs de *Moussy* & de *Roncée*, dont nont venons de donner la filiation, & laquelle a produit trois Conseillers-d'Etat, nombre de Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Esprit, des Capitaines de cent hommes-d'armes, des Commandans de l'Arriere-Ban, des Lieutenans des Gardes-du-Corps, des Guidons de Gendarmerie, des Officiers aux Gardes Françoises, &c.

L'autre branche est celle des Seigneurs d'*Auneuil* & de *Marchefroy*, éteinte dans la personne de N.... DE BARJOT, dit *le Comte de Masy*, premier Ecuyer de Mademoiselle de MONTPENSIER, fille de GASTON, Duc d'Orléans.

Cette Maison a encore donné, dans la branche des Seigneurs de *Moussy*, un Evêque de Rennes.

Ses alliances sont avec la Maison de *Bauveau*, deux fois; celles de *Maillé*, *la Fayette*, *Sennecterre*, *la Palisse*; *Chabannes*, *Arnaud-de-Pomponne*. Voyez d'*Argenson*, *Maillé*, *Carman*, &c.

Lorsque le Connétable de Bourbon sortit du Royaume, il fut accompagné, dans sa fuite, par un BARJOT, & par son gendre *Henri-Arnaud-de-Pomponne*; ce furent eux qui firent ferrer les chevaux de ce Prince à rebours, pour cacher leur marche. *Moréri*, & des Mémoires ne

parlent que de *Henri d'Arnaud :* mais BARJOT y étoit auſſi ; & *Arnaud* n'étoit attaché au Connétable qu'à cauſe de ſon mariage avec CATHERINE DE BARJOT.

Outre la Terre de Mouſſy, qui étoit depuis long-tems dans la branche de ce nom, & qui fut ſubſtituée, en 1559, à CLAUDE DE BARJOT, *Anne d'Avayolles*, ſa premiere femme, lui apporta, en 1560, celle de *Roncée*, en Touraine.

Les branches des Maiſons de *Naillac*, de *Bauveau* & de *Paimpéan*, qui ſe ſont fondues dans celle de BARJOT-DE-MOUSSY, par les héritiers de ces deux branches, ont auſſi apporté un nombre de terres conſidérables, entr'autres la Baronnie de la Jumelliere & de Champdefons; la terre de Paimpéan, qui a deux Baronnies, celle de Roches, celle de Cholette, terre & petite Ville que RENÉ DE BARJOT, Baron de Cholette, fit ériger en Marquiſat, pour lui & ſes deſcendans. Ce Marquiſat a paſſé à M. *de Broon*, Marquis de Tourmeaux, fils d'un BARJOT; & elle eſt actuellement dans la branche de *Maulevrier-Colbert*. La terre de Mouſſy eſt auſſi ſortie de la Maiſon de BARJOT; & c'eſt le pere du Marquis de *Roncée* d'aujourd'hui, ſur la tête duquel elle étoit libre de ſubſtitution, & qui l'a vendue. Il n'y a aujourd'hui que la terre de *Roncée* qui ſoit ancienne dans cette famille; les autres terres qu'elle poſſédoit encore étoient celles de *la Pallu*, de *Montfavier* & d'*Orval*, dont deux branches ont porté les noms.

Les armes : *au champ d'azur, au griffon d'or, le franc canton rempli d'une étoile de même;* ſupports *deux lions d'or;* cimier *une tête de licorne d'argent....* deviſe *l'haura non l'haure.*

— BARLATIER, en Provence : cette famille noble eſt diviſée en deux branches, qui ſont leur demeure à Aix.

BERNARDIN BARLATIER eſt la tige des Seigneurs de *Saint-Julien.* Il fut reçu Sécrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence, en 1720; & épouſa *Honorée de Pin*, de laquelle il a laiſſé :

1. PAUL, qui ſuit.
2. ANTOINE, vivant ſans alliance.

Et ſept filles, dont l'aînée a été mariée avec *Michel de Reynaud*, Tréſorier de France, & les ſix autres ſont Religieuſes.

PAUL DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, a eu de ſon mariage, avec *Françoiſe d'Eyſſautier*, ſa femme :

1. BERNARDIN, qui ſuit.
2. JACQUES-LOUIS-ANTOINE, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois.
3. FRANÇOIS-MICHEL, mort Lieutenant au Régiment de Breſſe.
4. LOUIS-PAUL, Capitaine au même Régiment.
5. JEAN-AUGUSTIN, Eccléſiaſtique.

Et ſix filles, dont cinq Religieuſes, & la ſixieme, MADELENE-GABRIELLE, mariée avec *Auguſtin-Sauveur Ribe*, Tréſorier de France.

BERNARDIN DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, reçu Conſeiller

feiller au Parlement, le 10 Octobre 1736, a épousé *Marie-Lucrece de Raousset-la-Croix*, de la ville de Tarascon.

Louis-Mathieu de Barlatier, Seigneur de Mas, fait la seconde branche de cette famille. Il est Conseiller au Parlement de Provence, depuis l'an 1740, & marié avec *Anne-Cécile d'Estienne*, fille de noble *Honoré d'Estienne*, de laquelle il a deux fils, dont le cadet sert sur les Vaisseaux du Roi, en qualité d'Enseigne; l'aîné est destiné à remplir l'Office de son pere.

On trouve dans le registre des Déclarations du Parlement, qu'en 1592, cette Cour choisit le Capitaine Barlatier, pour commander dans le Château de Rognes, & le conserver sous l'obéissance du Roi; & au *primum sumptum* de *Teyssiere*, Notaire, conservé aux écritures de *Claude Minuty*, à Aix, on voit que, par acte du 9 Décembre 1512, nobles Louis & Guillaume Barlatier, fils de noble Antoine Barlatier, & de *Marguerite Marin*, contractent ensemble.

Les armes: *d'azur, à la croix alaisée d'or, cantonnée de quatre étoiles de même.*

* BARLES, en Provence, Evêché de Digne, Terre & Seigneurie qui ne releve que du Roi. Cette Terre fut donnée, le 7 Août 1355, par Jeanne I, Comtesse de Provence, & Louis de France, Duc d'Anjou, que cette Princesse avoit adopté pour son héritier, à *Jean de Laudun*, & à sa postérité.

Louise d'Oraison, issue de *Jean de Laudun*, héritiere de sa Maison, porta, le 31 Mars 1478, cette terre à son mari *Philippe de Aqua*, ou de l'*Aigue*.

Antoine-Honoré de Aqua, fils aîné de *Philibert*, prit le nom d'*Oraison*; & *Alphonse de Aqua-d'Oraison*, un des descendans d'*Antoine-Honoré*, vendit, le 4 Octobre 1641, la Terre & Seigneurie de *Barles* à *Jeanne de Perussis*, Dame de Montdevergues, veuve de *Jerôme de Lopis*, dont le fils,

François de Lopis, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été employé dans plusieurs négociations, par le Cardinal *Mazarin*, laissa, par son testament, la Terre & Seigneurie de *Barles*, à *François de Perussis*, son cousin issu de germain. *Voyez* PERUSSIS.

—BARNOIN, en Provence: Louis XIV accorda des Lettres d'annoblissement à Pierre Barnoin, de la Ville de Digne, Président à Marseille, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 27 Juin 1659, l'Arrêt du Conseil-d'État du 22 Août 1750, & Lettres-Patentes expédiées en conséquence, le 29 dudit mois & même année, par lesquelles le Roi, en exceptant des révocations d'annoblissement portées par les Édits des mois de Septembre 1664, & Août 1715, des Lettres de confirmation de noblesse & d'annoblissement, en tant que de besoin, accordées au mois de Juin 1659 à Pierre Barnoin, bisayeul de Joseph-Hyacinthe Barnoin, le maintient, ainsi que ses enfans, postérité & descendans, nés & à naître en légitime mariage, dans tous les droits

& priviléges de la Noblesse, tant qu'ils ne feront aucun acte de dérogeance; & ce, nonobstant & sans s'arrêter à celle de CYPRIEN BARNOIN, son pere, dont Sa Majesté le releve. Lesdits Arrêt & Lettres-Patentes furent vérifiés le 4 Février 1751, & enregistrés au Registre *Fontenoy*, fol. 265.

Autres Lettres d'annoblissement, accordées par le Roi LOUIS XV, à LOUIS-CHARLES BARNOIN, Trésorier de France, en la Généralité d'Aix, le 12 Août 1748. Il est marié avec une fille de la famille de *Crose-de-Perthuis*, dont il a postérité.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de 6 pieces; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

—BARON, Seigneur de Thibouville, de Vallevit, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 7 Janvier 1668 : JACQUES BARON, Seigneur de Thibouville, étoit Lieutenant-Particulier-Civil, au Bailliage de Rouen, en 1668, & portoit pour armes : *de gueules, à 3 besans d'or, 2 & 1.*

—BARRAILH : de cette famille étoit JEAN DE BARRAILH, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis depuis 1754; Vice-Amiral, le 25 Août 1753; mort le 25 Août 1762, âgé de 91 ans.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueule, chargée de trois besans du champ.*

—BARRAL, Marquis d'Arvillard, Comte de Barral, Baron de la Roche-Commier, ancienne Noblesse du Dauphiné.

Elle remonte à JEAN DE BARRAL, qui eut pour frere GUIGUES.

Le Dauphin, au mois d'Octobre 1323, inféoda le droit de *Picot*, ou *Vingtain*, à ces deux freres, qui, le 5 Juin 1328, transigerent avec d'autres Nobles qui demeuroient dans la Vallée d'Allevard. (Le *Picot* ou *Vingtain*, est un droit de Fief qui se perçoit sur les vins qui se vendent dans les Mandemens d'Allevard.)

Les mêmes freres firent, le 4 Septembre de la même année, à *Guigues de la Roche*, un albergement; & le Dauphin HUMBERT leur accorda, le 10 Décembre 1337, & à d'autres Nobles, des franchises dans le Mandement d'Allevard.

JEAN DE BARRAL eut pour fils GUIGUES, qui suit.

Cette famille conserve une reconnoissance du 19 Mai 1364, par laquelle,

GUIGUE DE BARRAL est reconnu fils de JEAN DE BARRAL, qui passa, le premier Mars 1392, des investitures à Noble homme *Guillaume Morard.* Ce GUIGUE DE BARRAL, qui se reconnoît Vassal du Dauphin, eut pour fils,

FRANÇOIS, qui suit.

C'est ce qui est prouvé par une reconnoissance de CLAUDE & URBAIN DE BARRAL, faite au Dauphin, où ils sont dits arriere-petits-fils de GUIGUE; d'où l'on conclut qu'étant prouvé par des actes que CLAUDE

& URBAIN ont eu pour pere HUMBERT ou HUVET ; AYMARD & AYMARD-FRANÇOIS DE BARRAL ; & conséquemment ce FRANÇOIS DE BARRAL eut pour pere GUIGUE DE BARRAL.

FRANÇOIS eut pour fils,

AYMARD DE BARRAL, marié à *Léonnelle de Commiers*, fille de Noble & Puissant homme Messire *Raoul de Commiers*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Jean-le-Vieil, qui eut pour dot mille florins d'or; il rendit, en 1413, hommage au Roi, & le 3 du mois de Décembre 1415, il passa un accensement à Noble homme *François de Montfort*. Dans une Sentence rendue, le 21 Mars 1435, entre lui & les héritiers de *Rodolphe de Commiers*, il est dit fils de FRANÇOIS DE BARRAL. Il eut de son mariage,

HUVET, ou HUMBERT DE BARRAL, qui eut pour femme Demoiselle *Marie Genton*, dont on lui connoît huit enfans, sçavoir :

1. CLAUDE, qui suit.

2. AYMARD, qui mourut peu de tems avant le 6 Mars 1484. Il eut de son mariage avec *Anne-Antoinette de Cezerain*, deux filles, sçavoir : CATHERINE, mariée au Sieur *de Crel*, dit *Poillet*, & PHILIBERTE, qui fut femme de noble *Jean Monnet*.

3. Autre AYMARD, Ecuyer, Seigneur de Magny.

4. URBAIN, qui testa le 8 Juin 1517, en faveur de PIERRE & de CLAUDE, II du nom, ses neveux, fils de CLAUDE I.

5. GUILLAUME, Grand-Prieur de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon, qui testa le 14 Décembre 1520, & institua aussi pour ses héritiers PIERRE, & CLAUDE, II du nom, ses neveux, fils de CLAUDE DE BARRAL, son frere.

6. AYMARDE, mariée, par contrat du 9 Janvier 1481, à noble homme *Claude Truchet*.

7. JEANNE, femme de Noble *Piere Charrat*.

8. Et GABRIELLE, dont le nom paroît dans deux actes, des 6 Mars 1484, & 7 Septembre 1490.

CLAUDE DE BARRAL, I du nom, suivant une expédition du 6 Mars 1484, & un original en parchemin, du 8 Mars de la même année, est dit fils d'HUVET ou d'HUMBERT DE BARRAL. Il rendit hommage au Roi, avec URBAIN, son frere, le 7 Octobre 1507. Dans cet acte ils se reconnoissent tous deux Hommes-Liges, Nobles & Vassaux du Roi, & rendent hommage du droit de *Picot*, ou *Vingtain*, dans le Mandement d'Allevard. Un autre acte, du 12 Janvier 1508, fait voir que l'un & l'autre avoient chacun un droit de *Picot*, ou *Vingtain*. On ignore le nom de la femme de CLAUDE, dont les enfans furent :

1. PIERRE, mort sans postérité.

2. CLAUDE, qui suit.

3. GUIGUE, Religieux de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon.

4. Et GUILLAUME, mort aussi sans postérité.

CLAUDE DE BARRAL, II du nom, épousa Demoiselle *Michelette Vachon*, dont il eut :

1. Louis, qui suit.

2. Et Claude, Seigneur de Saint-Germain, Capitaine & Major de la Ville de Metz, marié à *Angelle de Bellehousse*, qui étoit du Pays de Luxembourg. Il n'eut que deux filles, toutes les deux Religieuses, sçavoir: Anne, au Convent de Bonpere, à Mariembourg, sur le Rhin, Catherine, au Couvent de Sainte-Claire, à Metz; & testa en faveur de Gaspard, son neveu.

Louis de Barral, Capitaine-Châtelain de Voiron, le 14 Janvier 1570, fut nommé, par Lettres-Patentes du 3 Avril de la même année, Commandant dans les mêmes Ville & Château. Il eut aussi, le 6 Juillet suivant, Commission de Capitaine de Gens-de-Pied, qu'il eut ordre d'assembler en plus grand nombre qu'il lui seroit possible, & dont il eut le Commandement en considération de son expérience & intelligence au fait de la guerre, & de son zèle pour le service du Roi. Enfin il fut créé Lieutenant-Provincial des Mines & Minieres du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bourbonnois, par Lettres du 30 Novembre 1597. Il épousa, par contrat du 25 Février 1565, *Anne Chambaran*, d'une noble & ancienne race, sœur de *François de Chambaran*, Ecuyer, homme-d'armes de la Compagnie du Seigneur de Boissac, & fille de *Claude de Chambaran*, & de Demoiselle *Claude de Ponchon*. Ses enfans furent:

1. Ennemond, mort dans la Ville de Carmagnolle, au de-là des Monts, où il commandoit la Compagnie du sieur de *Presseing*.

2. Claude, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Mandement de Voiron, Gouverneur, pour le Roi, du Château d'Entremont, & de la Garnison qui étoit entretenue dans le Comté.

3. Et Gaspard, qui suit.

Gaspard de Barral, par le testament de son oncle Claude, en 1623, devint, avec son frere aîné Claude, héritier de ses biens, & il y eut, le 18 Novembre de la même année, un accord fait entre lui & la veuve de son oncle. Il fut pourvu, le 31 Mai 1649, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de la Reine-Mere, & d'un autre Office de Maître des Requêtes de la même Reine, le 27 Mars 1665. Il épousa, par contrat du 13 Novembre 1621, Demoiselle *Hélene de Chaste-de-Gessan-de-Clermont*, cousine-germaine d'*Annet de Chaste-de-Gessan*, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, fille de noble *Jean de Chaste-de-Gessan*, & de Demoiselle *Pernette de Sallignon*.

Hélene de Chaste-de-Gessan, par son testament du 10 Septembre 1665, chargea ses enfans héritiers de porter son nom & ses armes écartelées avec les leurs. Gaspard de Barral, son mari, testa le 22 Mai 1667. Leurs enfans furent:

1. François, qui suit.

2. Claude, tué les armes à la main au siége de Turin, au service de Sa Majesté.

3. Et Louis-Benoît, Capitaine d'Infanterie, puis Gouverneur du Château de Culan, tué à la tête de sa Compagnie, au siége de Montrond,

François de Barral-de-Clermont, Ecuyer, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre-d'Allevard, de la Ferriere, de Pinsot, de la Bastie-d'Arvillard, &c. fut nommé, le 14 Juin 1644, substitut général des trois Ordres du Dauphiné, & pourvu, le dernier Février 1661, d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble. Il acquit la Terre d'Allevard de *Charles de Chabot*, Marquis de Saint-Maurice, le 15 Septembre 1668; & le 4 Avril 1669, Messire *Michel Pomine*, Docteur ès droits, subrogea François de Barral, par acte passé chez *Castain*, Notaire à Allevard, à l'enchere & délivrance faite au profit du sieur *Pomine*, du droit de *Picot* & *Vingtain* du Mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne & noble famille de Barral, de laquelle est issu ledit François, lequel acheta la Terre d'Allevard, & celle de la Bastie d'Arvillard, de *Joseph d'Arvillard*, Seigneur & Baron de la Roche, le 16 Février 1692: il testa le 25 Décembre 1695, & mourut Doyen du Parlement de Grenoble. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1663 *Louise de Guerin*, sœur de *N.... de Guerin-de-Tencin*, premier Président au Sénat de Savoye, pere du feu Cardinal de *Tencin*, Archevêque de Lyon, Ministre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, &c. fille de *François de Guerin*, Conseiller au même Parlement, & de *Justine du Faure*. Leurs enfans sont:

1. Joseph, qui suit.

2. Joseph-Antoine, Seigneur du Bellier, mort jeune.

3. Justine, femme de *Sébastien de Rachais*, Seigneur de Montferrat, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom.

4. Anne, femme de *Gabriel du Mottet*, Conseiller au Parlement de Grenoble.

5. Emérantine, Prieure du Monastere des Religieuses Chartreuses de Prémol.

6. Et Louise, Religieuse Jacobine au Monastère Royal de Montfleury.

Joseph de Barral, Marquis de la Bastie d'Arvillard, Seigneur d'Allevard, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, de Saint-Pierre d'Allevard, de Rochechinard, de Montferrat & du Bellier, né en 1677, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble en 1698, & de celui de Président au même Parlement, le 15 Juillet 1708. Il acheta la Maison-Forte d'Allevard, le 4 Décembre 1719, de *Joseph de Morard*; le 14 Août 1733, il fut investi, à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Terres d'Allevard & de la Bastie d'Arvillard, & le 11 Août 1739, il obtint l'érection de la Terre d'Arvillard en Marquisat. Les Lettres de cette érection furent vérifiées au Parlement de Grenoble, le 5 Septembre de la même année; il fut Commandant en chef en Dauphiné pour Sa Majesté, & eut du Roi une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il testa, le 30 Août 1747. Il avoit épousé, par contrat du 4 Janvier 1709, *Marie-Françoise de Blondel*, fille de *François*, Comte de Siffonné. Il en a eu quatorze enfans, dont douze, & deux morts, sçavoir:

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit.

2. JEAN-SÉBASTIEN, né le 15 Octobre 1710, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, ci-devant Abbé & Comte d'Aurillac, nommé en 1752 à l'Evêché de Castres, en Languedoc, & sacré le 12 Décembre de la même année.

3. CHARLES-GABRIEL-JUSTIN DE BARRAL-DE-ROCHECHINARD, né le 4 Mars 1712, Conseiller au Parlement de Grenoble. Il a obtenu, au mois d'Août 1750, l'érection de sa Terre de Montferrat en Marquisat.

4. JOSEPH-CLAUDE-MATHIAS, né le 6 Septembre 1714, Aumônier du Roi, Abbé & Comte d'Aurillac, Evêque de Troyes en 1761.

5. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 20 Février 1716, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel, & Commandant d'un bataillon du Régiment de Belsunce.

6. CHARLES-LOUIS, né le 10 Juin 1717, Seigneur du Bellier & de Montagneux, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Capitaine au Régiment de Belsunce.

7. N.... Cornette du Régiment de Cavalerie de *Clermont-Prince*, tué à la bataille d'Ettingen, sur le Mein, étant Aide-de-Camp du Comte de Clermont, Prince du Sang.

8. PIERRE-ALEXANDRE, né le 26 Août 1724, Docteur de Sorbonne, Prieur d'Ambial, & Vicaire-Général du Diocèse de Montpellier.

9. LOUISE-JACQUELINE, née le 28 Juin 1713, mariée à *Jean-Emmanuel de Guignard*, Vicomte de Saint-Priest, Maître des Requêtes, & Intendant du Languedoc.

10. JUSTINE-AUGUSTINE, née le 4 Août 1718, Religieuse à Montfleury.

11. LOUISE-FRANÇOISE, née le 15 Mai 1720.

12. MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE, née le 13 Avril 1727, aussi Religieuse à Montfleury.

13. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Juillet 1728.

14. Et N.... morte jeune.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL-DE-MONTFERRAT, Chevalier, Comte de Barral, Marquis de la Bastie d'Arvillard, Baron de la Roche-Commier, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, &c. né le 2 Novembre 1709, fut pourvu, le 31 Mai 1731, d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble, & le 6 Juin 1741 de celui de Président à Mortier au même Parlement. Il a obtenu, le 11 Juillet 1751, des Lettres d'Erection en Comté de la Terre d'Allevard, & il y a eu à ce sujet deux Arrêts d'enregistrement au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 4 Août de la même année, il a fait hommage en la même Chambre des Comptes du Comté d'Allevard & du Marquisat d'Arvillard; mais par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, enregistrées au Parlement de Grenoble, & en la Chambre des Comptes de cette même Ville, Sa Majesté a changé le nom de la Terre, Seigneurie & Comté d'Allevard en celui de BARRAL, en faveur des grands services que la famille de BARRAL a anciennement rendus, en dé-

fendant la Terre d'Allevard contre les insultes des ennemis qui en sont voisins, & en même temps pour reconnoître par-là les importans services de cette famille dans les dignités qu'elle a remplies, tant dans l'Eglise que dans les principales Charges de la Magistrature, & dans différens Emplois Militaires dont elle a été honorée.

Le même JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL a encore obtenu l'érection de la Terre de la Roche-Commier en Baronnie, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1755, vérifiées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble au mois d'Avril suivant. Il s'est marié deux fois, 1°. le 14 Septembre 1735, à *Jeanne-Marie-Dominique de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, fille de *Louis de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *N.... Barberie-de-Courteille*, sœur de *Jacques-Dominique de Courteille*, Conseiller-d'État, Intendant des Finances, ci-devant Ambassadeur du Roi en Suisse, dont il n'a eu qu'un enfant mort au berceau; & 2°. le premier Avril 1741, avec *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinete de Chaumont-Quitry*. Il en a eu six enfans, dont trois garçons & trois filles. Il n'y a de vivant que,

1. PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Barral, né le 30 Décembre 1745: ci-devant Chevalier de Malte, reçu de minorité le 17 Décembre 1747, qui a payé son passage à Malte le 11 Décembre 1749; marié par contrat signé le 15 Février 1764 (célébration le 16) à *Marie-Séraphine de la Motte*.

2. Un fils, né en 1763.

3. LOUISE-JOSÉPHE-CLAUDE-SOPHIE, née le 12 Novembre 1752.

4. Et MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE-ADÉLAIDE, née le 31 Janvier 1757.

Les armes: *de gueules, à trois bandes d'argent, & un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur, bataillées d'or.*

Cette Généalogie, dressée sur les titres, se trouve conforme à ce qu'on lit sur cette famille dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Moréri*.

— BARRAS: cette famille est une des plus anciennes de Provence, qui a pris son nom de la Terre de Barras, dans la Viguerie de Digne. Elle est connue dès le onzieme siécle, suivant les Chartes des Croisades d'Ambrun, où l'on trouve un BARRAS se croiser avec distinction, pour la conquête de la Terre-Sainte.

Un autre BARRAS de BARRAS, Seigneur de Saint-Estève, vivoit vers l'an 1130. Il eut de *Louise Puget*, son épouse:

1. RAIMOND.

2. & 3. FERRAND & GUILLAUME, qui furent tous deux Chevaliers de Saint-Jean de Jerusalem, dont ils devinrent Grands Commandeurs.

4 Et DAUPHINE DE BARRAS, mariée à *Guillaume de Signe*, Seigneur de Puymichel, dont naquit SAINTE DELPHINE, épouse de *Saint-Elzéar-de-Sabran*.

RAIMOND, & deux fils, GUILLAUME & BERNARD, tige des Seigneurs de Mirabeau, dont un cadet se retira à Arles, & duquel les Seigneurs de Lençac, établis dans cette Ville, se disent issus. GUILLAUME est qualifié *Miles*, dans un acte passé le 24 Février 1291.

JEAN DE BARRAS fut Sénéchal de Provence en 1280.

RAYBAUD DE BARRAS fut un des ôtages envoyés au Roi d'Arragon, pour la délivrance de CHARLES II, Duc d'Anjou, détenu prisonnier à Barcelonne.

JACQUES DE BARRAS, Chevalier, issu par divers degrés de GUILLAUME DE BARRAS, I du nom, a épousé, par contrat du 9 Juin 1754, *Jeanne-Elizabeth*, fille de *Boniface Fombeton*, dont est issu JEAN-JOSEPH-HYPPOLITHE DE BARRAS, né & baptisé le 12 Juillet 1756.

LOUIS DE BARRAS est tige des Seigneurs de Saint-Laurent, branche cadette, qui subsiste dans ses descendans.

Voyez sur cette famille, *le nouvel Armorial de Provence, Tom. I. pag. 96 & suiv. & les différens Historiens de Provence, comme Gaufredy, Bouche, Nostradamus, le Moine des Isles d'or, les Chartes des Croisades d'Ambrun du onzieme siécle, rapportées par* le Pere *Hardouin*, &c.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de six piéces :* devise : *VAILLANS DE BARRAS*.

* BARRE-DE-BIERNÉ (la) : les Terres composant le Marquisat de la Barre au Maine, ayant été acquises par le Marquis de Torcy, il en obtint l'érection en Comté sous la dénomination de *la Barre-de-Bierné*, par Lettres du mois d'Octobre 1735, enregistrées au Parlement de Paris, le 10 Décembre de la même année.

Ce Comté est échu à *N.... de Mailli*, épouse du Marquis de *Voyer*, par le partage fait en date du ... Décembre 1758, depuis lequel partage, le second fils du Marquis de *Croissy* a quitté le nom de *Comte de Bierné*, & son pere l'a nommé *Marquis de Torcy* : il est sous-Lieutenant dans la Gendarmerie. *Voyez* COLBERT.

* BARRE (la Grande Barre), Fief & Terre, subdélégation d'Alençon en Normandie, érigée en Marquisat depuis peu d'années, en faveur de M. le Marquis de la Cervelle.

— BARRE (la), noble & ancienne famille de Beauce. Celui dont on peut suivre la filiation est,

I. GUILLAUME DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, Paroisse d'Alainville-aux-Bois, près Dourdan, fils de JEAN DE LA BARRE, Ecuyer, & de *Jeanne de Souplainville*, sa seconde femme : il fut pourvu de l'Office de Châtelain en la Sénéchaussée de Ponthieu, par Lettres Patentes données à Paris, le 18 Juillet 1426, par le Duc de Betfort, Régent en France pour HENRI VI, Roi d'Angleterre, *soi-disant Roi de France*, lors mineur. Il épousa, vers l'an 1430, *Robine d'Orval*, fille de *Jean d'Orval*, Ecuyer, Seigneur d'Ozouer-le-Marché, dont il eut,

II. JEAN DE LA BARRE, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, dont il fit hommage, le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Eglise de Paris; &, à cause de sa femme, Seigneur de Grossieu, du Gravier & de Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, inhumé dans l'Eglise de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Rolere*, Tabellion

lion à Estampes, le 18 Novembre 1455, *Marie des Mazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean des Mazis*, dit *Compagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-les-Scellés, de Groslieu, de Blanche-Face, de Vaubenard, de Marchais, de Villeloin, & de Tillay, Capitaine & Bailli d'Estampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Badouville, Chambellan du Roi, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit.

2. LOUIS, qui a fait la branche des Seigneurs de la Chaussée, rapportée après celle de son aîné.

3. MARGUERITE, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie.

4. Et CATHERINE, femme, le 26 Janvier 1500, de *Guillaume Saintré*, Ecuyer, Seigneur de Fessart; laquelle fit une cession, le 8 Avril 1499, à JACQUES, son frere, de ce qu'elle pouvoit prétendre à la succession de ses pere & mere.

III. JACQUES DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groslieu & de Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528. *Jeanne du Bouchet*, sa femme, lui survécut. Ils sont inhumés l'un & l'autre en la Chapelle de Groslieu, & eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. MARGUERITE, femme, le 2 Septembre 1514, de *Jean d'Estouteville*, Ecuyer, Seigneur de Villeloin.

3. Et ANNE, femme, le premier Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Sousy. *Voyez* REVIERS.

IV. FRANÇOIS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groslieu & de Vaubenard, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, épousa, par contrat passé devant *Guy*, Tabellion à Estampes, le 6 Juin 1532, *Perronne de Fleury*, fille de *Guillaume de Fleury*, Ecuyer, Seigneur de Ruperfond & de Boutervilliers, & de *Jeanne Regnier;* l'un & l'autre sont inhumés dans la Chapelle de Groslieu. De leur mariage sont nés :

1. JACQUES, qui suit.

2. Et ANNE, femme de *Louis de Duyson*, Ecuyer, Seigneur de Boisminard. Elle partagea, devant *Chantosme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec JACQUES, son frere, les successions de leurs pere & mere.

V. JACQUES DE LA BARRE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, d'Arancourt & du Grand-Joannet, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi de Navarre, mourut en 1587. Il avoit épousé en premieres noces, le 12 Octobre 1583, *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Lissermeau, & de *Marie Chantault*, Dame d'Hattonville ou Hottonville, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, par contrat passé devant *Monteneil*, Notaire à Houdan, le 28 Août 1567, *Louise d'Argenson*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne, & de *Jeanne de Cochefilet;* & en troisiemes noces, le 25 Avril 1577, *Claude de Duyson*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boisminard, & de *Marthe de Persy*, Dame de Guigneville. Il eut du second lit :

1. Antoine, qui suit.

Et du troisieme lit,

2. Et Claude, Ecuyer, Seigneur d'Arancourt, sous la tutelle de *Claude de Duyson*; il épousa *Anne de Mantoilet*, mere d'Anne de la Barre, femme, en 1636, de *Charles de Neufcarres*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Girard, fils de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur dudit Boissy, & d'*Esther de Frétard*, dont la postérité subsiste dans *Jeanne*, qui épousa, le 6 Avril 1601, *Gilbert de Sainxe*, Ecuyer, Seigneur de Boissy-le-Bruhart, & des Carneaux, dont la postérité masculine est éteinte.

VI. Antoine de la Barre, Ecuyer, Seigneur de Groslieu & d'Hattonville, mort le premier Septembre 1641, épousa, en premieres noces, *Marie de la Motte*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Firmin, & de *Marie de Broisset*, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, *Marie-Hilaire*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Bagnaux*, & de *Claude le Maire*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en troisiemes noces, par contrat passé devant *Boucher*, Notaire à Dourdan, le 20 Juillet 1608, *Marie le Roux*, fille d'*André*, Seigneur de Postelet, & de *Geneviéve David*, dont, entr'autres enfans:

1. Jacques, III du nom, qui suit.

2. André, Sieur d'Hattonville, Capitaine au Régiment du *Plessis-Praslin*.

3. Et Marie, femme de *César Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lentsie.

VII. Jacques de la Barre, III du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arbouville, de Groslieu, d'Hattonville & de Boisminard, fut maintenu dans sa Noblesse, par ordre de M *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 15 Septembre 1667. Il fut Capitaine au Régiment de *Castelnau*, Infanterie, par commission du 6 Février 1637; fit partage, le 3 Mars 1646, de la succession de ses pere & mere, avec André, son frere. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lambon*, Notaire à Estampes, le 16 Novembre 1631, *Marie des Mazis*, fille de *Gédeon*, dit *Sanguin*; Chevalier, Seigneur de Tronchet, de Saint-Mars en partie, de Bregy, de Ramoulu & de Redemont; & d'*Anne de Roche-chouart*, dont sont issus:

1. Paul, qui suit.

2. Louis, dit *le Chevalier de Groslieu*, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jérusalem, Capitaine-Commandant une Frégate, dite *la Notre-Dame du Mont-Carmel*, une de celles que l'Ordre avoit fait armer pour le service du Roi, contre les Anglois, sur le bord de laquelle il fut tué, le 10 Août 1666, après s'être défendu vaillamment contre trois Frégates Angloises. Il mourut sans alliance. *Voyez*, au mot *Groslieu*, le *Dictionnaire de Moréri*.

3. Gédéon, Seigneur de Boisminard, Lieutenant dans le Régiment de Rambures, mort sans alliance, après avoir donné sa part qu'il avoit dans la Terre de Boisminard, à Paul-Gédéon de la Barre, son neveu.

4. Et Marie, femme, le 25 Octobre 1675, de *René du Mouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Moucheriere, dont des enfans.

VIII. PAUL DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groslieu, d'Arbouville & d'Hattonville, Capitaine au Régiment de Rambures, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, présent au contrat de mariage, du 25 Octobre 1673, de MARIE, sa sœur, avec *René du Mouchet*. Sa mere, *Marie des Mazis*, étant veuve, lui fit don, & à GÉDÉON son frere, de tout ce qu'elle pouvoit prétendre sur les biens de feu JACQUES DE LA BARRE, son mari & leur pere, par acte passé devant le *Gué*, Notaire à Estampes, le 8 Août 1677. Il épousa, par contrat passé à Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi & de MONSIEUR, devant le *Normand*, Notaire au Châtelet de Paris, le 20 Février 1672, *Catherine Doufrere*, fille de *Simon Doufrere*, & de *Françoise Grossard*, dont il eut :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit.

2. PAUL-GÉDÉON, Chevalier, Seigneur de Brétonville & de Boisminard, ancien Capitaine d'Infanterie, au Régiment de..... né le premier Février 1682, qui étoit veuf, sans enfans, le 17 Décembre 1759, de *Marie-Thérese de Loys-de-Boursens*, née le 17 Février 1670; & qui fut tuteur des enfans de son frere aîné.

3. MARGUERITE-HENRIETTE, Demoiselle d'Ardouville, née le 25 Juin 1677, élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; morte à Chartres, sans alliance, en 1757.

4. Et LOUISE-FRANÇOISE, femme de *Charles le Gros*, Seigneur de Primé, en Anjou, Commissaire des Guerres, dont trois garçons & une fille.

IX LOUIS-ALEXANDRE DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groslieu, d'Arbouville & d'Hattonville, né le..... & mort le 3 Mars 1740, épousa, le...... *Henriette-Adelaïde de Languedoue-de-la-Villeneuve*, morte à Groslieu, le 17 Avril 1740, fille de *N.... de Languedoue*; dont :

1. LOUIS-RENÉ-HENRI, qui suit.

2. PAUL-ARMAND, dit *le Chevalier de la Barre*, né le 24 Juin 1727, marié le 2 Mai..... à *Madelene Pichouat*, dont il n'a point d'enfans.

3. MARIE-MARGUERITE-JULIENNE-ELIZABETH-CHARLOTTE, Demoiselle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762, ayant été mariée en l'Eglise de Saint-Gilles à Estampes, le 29 Janvier 1753, à *Joseph-Victor de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Bassigny, fils des défunts Chevalier, Seigneur de la Carrée, & *Françoise-Victoire Baillif*, dont des enfans.

4. Et MARIE-HYACINTHE, Demoiselle DE LA BARRE, née le 5 Décembre 1731; morte fille, le 12 Mai 1762.

X. LOUIS-RENÉ-HENRI DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groslieu, Arbouville & Hattonville, marié en 1750, à *N..... de Chillois*, dont un fils.

Branche des Seigneurs DE LA CHAUSSÉE, en Nivernois.

III. LOUIS, second fils de JEAN, dit GAUVIN DE LA BARRE, & de *Marie des Mazis*, fut Seigneur de la Chaussée & de Villelune en Nivernois. Il

vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, sa femme, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Chaussée, & mari de *Marguerite de Cleves*, fille naturelle de *Charles*, Duc de Nevers, & mere d'*Anne*, femme de *Jean de Meun*, dit *la Ferté*, Chevalier, Seigneur de Saint-Doys.

2. Et PHILIBERT, qui suit.

I.V PHILIBERT DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Villelune, eut d'*Anne de Beron*, sa femme, deux garçons, sçavoir :

1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Villelune, qui, d'*Elizabeth Murat*, sa femme, eut FRANÇOIS-ETIENNE & MARGUERITE, dont on ignore les alliances.

2. Et SIMON, qui suit.

V. SIMON DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée & de Chevroux, près Clamecy, en Nivernois, épousa, en premieres noces, *Aimée de Celerieu*, dont THOMAS, qui suit; & en secondes noces, *Anne de Bron*, mere d'ALEXANDRE, dont on ignore l'alliance.

VI. THOMAS DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Chevroux, justifia de sa noblesse devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & est bisayeul de N...... DE LA BARRE, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de sable.*

Généalogie dressée sur un extrait tiré des titres & mémoires de famille.

—BARRE (la), en Berri, famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial de France, tome I, pag. 1. pag. 51.*

JEAN DE LA BARRE, Ecuyer, fut marié le 13 Mai 1464, avec *Bonne de Maroles*, Dame de Gérigny.

FRANÇOIS DE LA BARRE, un de ses descendans, frere de GABRIEL DE LA BARRE, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 3 Novembre 1608, étoit bisayeul de MICHEL DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Clouds; marié, le 18 Mars 1719, avec *Marie de Reugni*, fille de *François de Reugni*, Ecuyer ordinaire du Roi, & Aide-de-Camp dans les Armées de Sa Majesté, & d'*Anne de Champieu*. De ce mariage sont issus :

1. PIERRE-MARIE DE LA BARRE-DE-CHASSENAI, Chevalier, baptisé le 18 Février 1722.

2. Et EUSTACHE-CATHERINE DE LA BARRE-DES-TROCHES, Chevalier, baptisé le 12 Décembre 1723, & reçu Page de la Chambre du Roi, le 2 Janvier 1736, sur les preuves de sa noblesse.

MICHEL DE LA BARRE, rapporté ci-dessus, étoit neveu de PIERRE DE LA BARRE, Seigneur des Nouettes, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Régiment d'Anjou, Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or, tigées de même, posées 2 & 1, & garnies chacune d'un gland aussi d'or.*

Il y a plusieurs familles en Normandie du nom DE LA BARRE, sur les-

quelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*, & dont on trouvera les armes à la fin de ce volume.

— BARRE (la), Seigneur de Gaudreville : de cette famille étoit JEAN DE LA BARRE, Seigneur de Gaudreville, qui épousa, vers l'an 1400, *Agnès Valleton*, qui le rendit pere de COLINETTE DE LA BARRE, Dame de Gaudreville, femme, le 10 Octobre 1423, de *Guy Prunelet*, Seigneur de la Porte, & en partie de Rieux & d'Alsonnes, en Languedoc; dont la postérité subsiste. *Voyez* PRUNELET.

Les armes : *d'argent, freté de gueules.*

— BARRE-DE-MARTIGNY (LA), en Brie : JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE, d'abord appellé *le Chevalier de Martigny*, aujourd'hui le *Marquis de Martigny*, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, retiré du service avec pension & appointemens, à la fin de 1767, étant Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires, Seigneur de Martigny, Miline-l'Apostole, du fief de Cornillon, &c. né le 11 Juillet 1690; marié le premier Mars 1732, à *Catherine-Helene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comtesse de Thémines; veuf, le 17 Juin 1766, a pour enfans:

1. ELIZABETH, née le 2 Décembre 1740, à Saint-Germain-lez-Couilly, admise sur ses preuves de noblesse, & élevée à la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; mariée, le 6 Juin 1763, à *Auguste-Jean-François-Antoine de Labroue*, Baron de Vareilles-Sommieres. *Voyez* LABROUE.

2. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 2 Août 1742, qui a été Mousquetaire dans la premiere Compagnie, & sert actuellement dans le Corps des Dragons de la Légion-Royale.

JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE avoit pour freres aînés, 1°. ANTOINE DE LA BARRE, qui a laissé LOUIS-FRANÇOIS-PAUL DE LA BARRE, dit *le Chevalier de la Tillaye*, Seigneur de la Tillaye-lez-Coutrevou, en Brie, & de la Gueriniere, en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine retiré d'Infanterie, veuf de *N*.... dont il a une fille née en 1756.

Et 2°. LÉANDRE DE LA BARRE, pere de N.... DE LA BARRE, appellé le *Marquis de Martigny*, né le 4 Décembre 1705, marié à *Nicole-Susanne Roger*.

Les armes : *écartelé au premier quartier d'or, à 3 fusées de sable, rangées en fasce; au 2 & 3 d'argent, à 3 fasces de sable; & au 4 d'or, à 5 cotices de gueules.*

— BARRÉ, Seigneur de Montfort, des Coutures, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille annoblie en 1547.

ANTOINE BARRÉ, Sieur de Coustau ou Coutures, épousa, vers l'an 1580, *Jeanne Tardif*, Dame de Doussey. Leur fille, MARIE BARRÉ, fut mariée à *Nicolas Potier*, Seigneur d'Ocquiere, Secrétaire d'Etat, sur la démission de *Louis Potier*, Seigneur de Gèvres, son oncle.

PIERRE-ALEXANDRE BARRÉ, Seigneur de Bordigny & des Autieux,

épousa, vers l'an 1710, *Marie-Anne du Vaucel-de-Berville.*

Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 hures de sangliers de sable.*

Une autre branche, qui a été maintenue dans sa Noblesse, le 31 Janvier 1767, Seigneur des Autieux, Généralité d'Alençon, porte pour armes : *d'azur, à 3 fasces d'or surmontées de troistêtes d'oiseaux d'argent.*

— BARREL-PONTEVÈS, famille noble de Provence, qui remonte

I. A noble HONORÉ BARREL, Syndic de la ville d'Aix, en 1492, ainsi qu'il conste par les registres de cette communauté. Il laissa de *Jeannette de Vacheres*, sa femme :

II. AUGUSTIN BARREL, qui épousa, en l'année 1525, *Etiennette de Renaud*, de la Maison d'*Alenc*. Il eut de cette alliance,

III. MICHEL BARREL, marié en 1569, avec *Peyronne d'Almeran*, de laquelle il laissa,

IV. JEAN-PIERRE DE BARREL, marié, en 1607, avec *Jeanne de Martel*. Il fut substitué, après MICHEL, son pere, aux biens de *Jacques de Renaud*, des Seigneurs d'*Alenc*, par testament du 27 Août 1582.

V. GUILLAUME BARREL, issu de ce mariage, épousa, en 1638, *Madelene de Ruffy*, de la ville d'Aix.

VI. JOSEPH DE BARREL, son fils, Seigneur du Revez & de Vacheres, fit alliance, en 1670, avec *Anne de Pontevès-d'Agoult*, des Seigneurs *de la Forêt*, de la ville de Barjols. Il prêta hommage au Roi pour ses Terres, & fut maintenu en sa Noblesse, en 1704, par les Commissaires généraux députés par Sa Majesté, en exécution de ses Déclarations du 4 Septembre 1696, du 30 Mai 1702, & du 30 Janvier 1703. Il eut pour fils :

1. FRANÇOIS XAVIER DE BARREL, Seigneur du Revez & de Vacheres, marié, en 1696, avec *Elizabeth Chanut*, fille unique de *Louis de Chanut*, & de *Gabrielle de Montolieu*, sœur de *Louis de Montolieu*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & chef d'Escadre.

2. Et HONRÉ-GUILLAUME, qui suit.

VII. HONORÉ-GUILLAUME DE BARREL, ajouta le nom de *Pontevès* au sien, en exécution du testament d'*Anne de Pontevès*, sa mere ; & s'établit à Avignon, où il épousa, en 1726, *Marie Therèse de Monneri*, de laquelle est issu,

VIII. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER DE BARREL-PONTEVÈS, Seigneur de Vacheres & du Revez, qui a fait alliance, en 1753, avec *Therèse-Julienne de Barras*, de la ville d'Arles.

On trouve dans les actes qui servent à prouver la Généalogie de cette famille, & que l'Auteur du nouvel Armorial de Provence dit avoir vérifiés pour la plus grande partie, les qualifications de *Nobles*, ou de *Chevaliers*, ou d'*Ecuyers*, à ceux qui les ont passés.

Les armes : parti *au 1 d'azur, à 3 fasces d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 roses d'argent, brochante sur le tout, qui est de* Barrel ; *au 2 de gueules, au pont d'or de 2 arches posé en face, qui est de* Pontevès.

— BARREME : famille originaire de Marseille. *Artefeuil*, (Nob. de Provence) dit qu'on trouve plusieurs actes passés en 1404, 1405 & 1406, & commence la Généalogie de cette Famille par

I. ANTOINE DE BARREME, qui a passé lesdits actes, dans lesquels il est qualifié *Nobilis & circonspectus vir*. Il étoit Juge des premieres appellations, & avoit épousé *Eléonore de Puget*, dont il eut,

II. GUILLAUME BARREME, marié avec *Marthe de Ftaclo*, de Tarascon, le 5 Décembre 1432. Il testa le 3 Décembre 1443, en faveur de son fils, qui suit.

III. ANTOINE BARREME, II du nom, fit alliance avec *Madelene de Saint-André*, & son testament est du 15 Septembre 1508. Il laissa de son mariage,

IV. JEAN BARREME, qui eux deux fils de sa femme *Hélene l'Artilles*;

1. GUILLAUME, qui suit.

2. Et JEAN, mort au service du Roi.

V. GUILLAUME BARREME, II du nom, épousa, par contrat du 12 Juin 1520, *Catherine de Procionce*, dont il eut,

VI. RENÉ BARREME, I du nom, qui se retira à Avignon, où il fut Juge en 1565, & ensuite Procureur du Roi en la Sénéchaussée d'Arles. Il se maria avec *Claire de Cadenet*, le 23 Février 1558; testa le 12 Novembre 1602; & en eut :

1 JEAN, qui suit.

2. PONS, qui s'établit à Tarascon, & dont le fils JACQUES BARREME, marié avec *Anne de Privat-de-Moliere*, n'eut qu'une fille, épouse de noble *André de Meyran*, Seigneur d'Ubaye, dès l'an 1657.

3. RENÉ, dont la postérité est rapportée après celle de son frere aîné.

4 & 5. Et deux filles, MADELENE & CATHERINE, mariées; la premiere avec *Honoré de Logier-de-Monblan*, & l'autre avec noble *Jacques d'Asme*.

Premiere Branche des Seigneurs DE MONTRAVAIL.

VII. JEAN BARREME, II du nom, surnommé le *petit-guerrier*, fut Seigneur de la Terre de Montravail, pour laquelle il prêta hommage au Roi en 1634; & fut pourvu à Tarascon des Offices de Juge, Capitaine & Viguier pour le Roi en 1598 & 1606. Il devint ensuite Conseiller & Maître-des-Requêtes ordinaire de la Reine MARGUERITE DE VALOIS; &, en récompense de ses services, HENRI III lui donna une pension annuelle par Brevet du 13 Janvier 1620. Il épousa *Honorade de Laurens*, sœur de *Gaspard de Laurens*, Archevêque d'Arles, le 15 Octobre 1596; & laissa de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et RENÉ, dont la branche s'est éteinte dans la Famille de *Robin*.

VIII. FRANÇOIS BARREME fut marié deux fois : 1°. avec *Alexandrine de Rolland*, par contrat du 16 Janvier 1628; & 2°. avec *Alexandre de Lazari*, fille de noble *François*, Milanois, allié au Pape INNOCENT XI. Il eut de son premier mariage :

1. Pierre, qui servit dans le Régiment d'Anjou, & fut pourvu de la Charge de Juge & Viguier de Tarascon après la mort de son pere.

2. Et Ludovine, mariée, le 29 Décembre 1652, avec *Antoine de Servan.*

Et du second,

3. Et Jean, qui suit:

IX. Jean Barreme, III du nom, fut Seigneur de Montravail; succéda aux Charges de son pere & de son frere; & épousa, par contrat passé le 10 Juin 1651, *Madelene de Grégoire*, de laquelle il eut:

1. Mathias, qui suit.

2. Et Marie, mariée avec *Pierre de Jossaud*, dont le frere mourut à Landau, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

X. Mathias Barreme fit alliance avec *Marguerite de Geoffroy*, le 7 Août 1679, & eut pour fils,

XI. Jean-Baptiste Barreme, pourvu des Charges de ses ayeux, & marié avec *Delphine de Servan*, dont trois enfans:

1. Joseph, qui suit.

2. Joseph-Antoine, Capitaine dans le Régiment de *Saint-Chaumont*, Infanterie.

3. Et Marie, qui épousa *Antoine-Germain de Conygham*, Seigneur d'Ovirat en Champagne, mort Capitaine au Régiment de Quercy, dont la famille a donné des Gouverneurs de Provinces.

XII. Joseph Barreme, Juge & Viguier de Tarascon le 16 Juillet 1745, exerce ces Charges, & est marié avec *Marguerite Boutard.*

Branche des Seigneurs DE *MANVILLE.*

VII. René Barreme, II du nom, Seigneur de Manville, fut pourvu, le 12 Février 1602, de l'Office de Procureur du Roi qu'avoit exercé René, I du nom, son pere; & ensuite de celui de Juge d'Arles. Il fut député par délibération du Conseil de cette Communauté, conjointement avec l'Archevêque de la même Ville, pour aller demander au Roi certaines graces & certains priviléges. *Saxi*, dans son Livre intitulé: *Pontificium Arelatense, &c. cap. 117*, fait mention de cette députation, & parle avec éloge de René Barreme, qui épousa, 1°. *Catherine de Petil*, & 2°. par contrat du 23 Décembre 1611, *Diane de Barras.*

Du premier lit vinrent:

1. Pierre, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Conseiller-Clerc au Parlement de Provence.

2. René, III du nom, mort Prêtre à l'Oratoire.

3. Et Honorade, mariée, en 1619, avec *Simon de Raoux*, Ecuyer.

Du second lit sont nés:

4. Charles, qui suit.

5. Et Louis, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, Abbé de Chamosin; & deux filles Carmélites.

VIII. Charles Barreme, Seigneur de Manville, Juge-Royal d'Arles,

les, obtint du Roi des Lettres-Patentes qui le confirment dans sa Noblesse; elles furent enrégistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 27 Novembre 1663, *Registre Opressa, fol. 328.* Il épousa, par contrat du premier Juillet 1636, *Marguerite d'Aquilhenqui-de-Châteaufort*, fille de *Gaspard*, & d'*Honorade de Forbin*, des Seigneurs de *la Barben*, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. René, IV du nom, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Conseiller-Clerc au Parlement de cette Ville, après le décès de Pierre, son oncle.

3. Joseph, qui, après avoir commandé le second Bataillon du Régiment Lyonnois, est mort Commandant du Château de *Pierre-Ancise*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare de Jérusalem.

4. Louis, décédé sans alliance.

5. Et Thérese, mariée dans la Maison de *Montfort-Faraman*, en 1675.

IX. Jean-Baptiste Barreme, Seigneur de Manville, Lieutenant-Général au Siége d'Arles, & après la mort de son pere, Juge de cette Ville, épousa, par contrat du 12 Octobre 1683, *Gabrielle de Gras-de-Preigne*, dont il eut :

1. Charles, qui servit quelque tems dans le Régiment de Lyonnois en qualité d'Officier. Il épousa ensuite *Marie-Renée de Damian-Vinsargues*, le 7 Septembre 1723. Il succéda aux biens de son oncle *d'Aquilhenquy*, & devint par-là Seigneur de Châteaufort & de Saint-Veran, dont il prêta hommage au Roi le 4 Mai 1730.

2. René, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

3. Et Joseph, qui suit.

X. Joseph Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, Juge d'Arles, marié le 11 Novembre 1717, avec *Pierrette de Piquet*, fille de noble *Jean-Baptiste*, & de *Pierrette d'Ayguieres*, dont il eut,

XI. Guillaume Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, marié, le 24 Juin 1750, avec *Elizabeth de Campan*, fille de *Jacques*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier.

Les armes : *de sable, à deux triangles entrelassés d'argent, enfermant une molette d'éperon d'or chargée d'un tourteau de gueules.*

BARRES, (des) près Langres : le premier connu de cette Famille est Jean des Barres, qui vivoit en 1197, & fut noyé à la rupture du pont de l'Epte.

Guillaume des Barres, descendu de lui, Chef de Cavalerie, vivoit sous le regne de Philippe-Auguste, & fut ayeul de Jean de Chambront, qui épousa *Clémence de Dreux.*

Un autre Jean, fut Maréchal de France en 1318.

Claude, Seigneur de Bréchainville, eut de *Michelle Hédelin*, Claude, qui épousa *Marie-Marguerite Gouffier*, dont il eut :

1. Evrard, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre du Temple, & commandoit l'armée de Louis VII, quand il arriva en Afrique.

2. Hubert, qui fut Prieur des Bouconvilliers.

3. Et Claude, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

—— **BARRIER**, Seigneur de Pierrepont en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le premier Août 1667. *La Roque*, dans son *Traité de la Noblesse*, *p. 261*, parle d'Hyppolyte Barrier, demeurant à Falaise, qui fut annobli par Lettres expédiées à Paris en Avril 1594, régistrées à la Chambre des Comptes en 1596, & à la Cour des Aydes l'an 1615.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'un Lion issant de gueules, accompagnée de quatre Croix aléfées d'argent, trois en chef, & une en pointe, cette derniere surmontée d'une tour de même, accottée de deux trefles d'or.*

—— **BARRIGUE** : Famille noble originaire de Portugal, dit l'Auteur de l'*Histoire héroïque de Provence.*

Un Pierre de Barrigue, Commandant de Cavalerie, fit en diverses occasions des prodiges de valeur contre les Maures d'Afrique. Un Lopez Barriga, Commandant l'Avant-garde de l'armée du Général *Aluide*, assiégea & prit le Château d'Amangor au Royaume de Maroc, dont la situation sur un rocher au bord d'une riviere, engagea le Roi Jean III à lui donner des armes parlantes.

Il est souvent parlé dans l'*Histoire de Malte*, par M. l'Abbé *de Vertot*, de Pierre de Barrigue, qui en étoit Vice-Roi.

Ceux de cette Maison qui suivirent la fortune du Roi Antoine, perdirent tous leurs biens, & se réfugierent avec lui en France.

I. Gérard de Barrigue, l'un d'eux, eut deux fils.

1. Amiel, qui suit.

2. Et Mathieu, qui vint s'établir à Marseille, ainsi que son frere, pour y réparer leurs pertes par le commerce. Ils y ont formé deux branches : l'une des Seigneurs de *Fontanieu*, & l'autre des Seigneurs de *Montvalon.*

II. Amiel de Barrigue, eut pour fils :

1. Gerard-Hilaire, qui suit.

2. Et Marc-Antoine, dont le fils Ignace-Amiel de Barrigue-de-Fontanieu, Conseiller, Secretaire du Roi, a postérité de son mariage avec *Thérese de Gautier*, des Seigneurs d'*Eyguieres.*

III. Gerard-Hilaire de Barrigue, Conseiller, Secretaire du Roi, eut deux fils :

1. François-Amiel, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 24 Avril 1714. Il avoit épousé *Marie-Marthe de Gauthier*, des Seigneurs de Valabres, & mourut sans enfans.

2. Et Joseph-Marc, qui est chef de la seconde branche des Seigneurs de *Fontanieu*, habitués à Marseille.

Branche des Seigneurs DE MONTVALON.

II. Mathieu de Barrigue, second fils de Gérard, fut Echevin de Marseille en 1678. Il eut pour fils,

III. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, qui alla s'établir à Aix, où il acheta une Charge de Secretaire du Roi, Contrôleur en Chancellerie en 1702. Il avoit épousé, en 1677, *Claire la Garde*, fille de *Gabriel la Garde*, d'une noble & ancienne Maison, & de *Marguerite de Feris*, dont le frere étoit Commandeur de Malte, & Colonel du Régiment de Guyenne. HONORÉ DE BARRIGUE eut de son mariage,

IV. ANDRÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1702, est encore Conseiller vétéran au même Parlement, & est le premier qui, en faisant passer sa Charge à son fils, ait été distingué par une survivance indéfinie. Il fut député du Parlement en 1726, pour la poursuite d'un procès au Conseil de Sa Majesté, contre la Cour des Comptes de Provence. Il a fait imprimer quelques Ouvrages, qui, joints à ses longs services, lui ont attiré du Roi une pension de mille livres en 1752. Il avoit épousé *Julie-Darie de Boyer*, des Seigneurs d'*Eguilles*, dont il a eu :

1. HONORÉ, qui suit.

2. FRANÇOIS-FÉLICITÉ, Capitaine dans le Régiment de Penthievre, mort en Bohême, où il commandoit un poste avec quatre Compagnies, en 1743.

3. MARC-ANTOINE, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, le 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint-Rambert, de nomination Royale, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix.

4. Et ANGÉLIQUE-MARGUERITE, mariée avec *César de Cadenet*, des Seigneurs de *Charleval*.

V. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu dans la Charge de son pere le 14 Octobre 1729, a épousé en 1734, *Louise-Polixene d'Isnard*, des Seigneurs d'*Esclapon*, de laquelle il a :

JOSEPH-ANDRÉ.

Et quelques filles, dont l'aînée *Polixene de Montvalon* a épousé dans le mois de Juin 1757, *George de Rollands*, Marquis de Cabanne & de Reauville, ci-devant Chevalier de Malte.

Les armes : *de gueules, à la Tour donjonnée d'or, sur un Roc de même, issant d'une mer de sinople. Il sort deux étendards de la Tour à droite du haut, & à gauche d'un creneau plus bas.*

Extrait de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, pag. 105 & suiv.

— BARRIN DE LA GALISSONNIERE : La Seigneurie de la grande Querche en Bretagne, a été érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Août 1701, enrégistrées le 4 Septembre 1702, en faveur de JACQUES-FRANÇOIS BARRIN DE LA GALISSONNIERE, dont le fils N.... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, Seigneur de Peschefeul au Maine, Conseiller au Parlement de Rennes, s'est marié à *N....... de la Borde*, fille du Lieutenant du Roi du Maine. Leurs enfans sont :

1. N....... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, reçu Page du Roi.

2. Et Madelene-Félicité, mariée en Novembre 1728, à *François de Vaucouleurs*, Seigneur de l'Anjamet.

Le Marquis de la Galissonniere, Commandant à la Nouvelle-France, est de cette famille; il est mort Vice-Amiral peu de temps après avoir battu en 1756, la Flotte Angloise qui venoit secourir le Port-Mahon. Il mourut le 27 Octobre 1756, à Nemours, venant à Fontainebleau rendre compte de sa conduite.

Les armes : *d'azur, à trois Papillons d'or, posés 2 & 1.*

—BARROSA ou BARROSO : nom d'une illustre Maison d'Espagne, connue sous le nom de Barroso. Elle a donné un Cardinal dès l'an 1327, dans Pierre Gomez de Barroso, Evêque de Carthagêne, un Archevêque de Séville, & un Archevêque de Brague en Portugal. *Voyez* Moréri.

*—BAR-SUR-SEINE : Milon-de-Brienne, I du nom, Comte de Bar-sur-Seine, à cause de sa mere Eustache, Comtesse de Bar-sur Seine, fils de Gautier, I du nom, chef de cette branche, vivoit en 1116. Guy, I du nom, Comte de Bar-sur-Seine, son fils aîné, vivoit en 1142; & Renaud de Bar-sur-Seine, son second fils, nommé Abbé de Cîteaux l'an 1133, mourut en 1157. Milon II, Comte de Bar-sur-Seine, succéda à son pere, & mourut le premier Octobre 1151, ne laissant qu'une fille, Pétronille, Comtesse de Bar, mariée en 1168. Manassès, frere de Guy, Comte de Bar-sur-Seine, après son frere aîné, vivoit en 1163. Il eut de sa premiere femme, Milon III, qui lui succéda; Manassès de Bar, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, & Thibaut de Bar, Seigneur de Chanlot, qui vivoit en 1204. Milon III mourut au siége de Damiette, en 1219, & Gaucher de Bar, son fils, ne laissa point de postérité. *Voyez* le Pere *Anselme, Tome VI, page* 141.

—BART : Famille originaire de Dunkerque, qui doit son lustre à Jean Bart, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Marine, &c. dont les belles & éclatantes actions lui firent mériter de Louis XIV, des Lettres de Noblesse pour lui & ses enfans, postérité & lignée, tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage. Ce Prince le décora du titre & qualité de *Gentilhomme*, voulant que lui & sa postérité se pussent dire & qualifier d'*Ecuyer*, & pussent parvenir à tous degrés de *Chevalerie*, jouir de tous honneurs & de tous priviléges accordés à la Noblesse. Il lui a été permis, & à sa postérité, de porter les écussons & armoiries timbrées, telles qu'elles furent empreintes, avec faculté de charger ses armes d'*une fleur-de-lys d'or à fond d'azur*, &c. Les Lettres de Noblesse insérées dans le Mercure du mois d'Octobre 1694, font mention de toutes les belles actions du Chevalier Jean Bart. Il a laissé deux fils, dont l'aîné, nommé Jean, a hérité de toute sa bravoure, & est mort à Dunkerque le 30 Avril 1755, Vice-Amiral & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Le fils puîné du Chevalier Jean Bart, Chevalier de Saint-Louis, a été Capitaine au service de la Compagnie des Indes, & depuis Capitaine de Port au Cap-François.

ADDITION.

Mémoire envoyé depuis l'impression de ce Volume, à placer après BADEFOL, page 641.

— BADERON-DE-MAUSSAC, Marquis de Saint-Geniès en Languedoc, Diocèse de Beziers.

Le premier connu de cette Famille, est ROSTAING DE BADERON, du Diocèse de Beziers, *Damoiseau*, fils de noble homme & Seigneur, AIMERIC DE BADERON, qui épousa, suivant un acte du 6 des nones de Juillet 1295, *Ermessinde de Lodeve*, fille de *Guillaume de Lodeve*.

I. De ce ROSTAING descend au troisieme ou quatrieme degré, BARTHELEMI DE BADERON-DE-MAUSSAC, Ecuyer, Sénéchal de Rouergue, qui vivoit en 1420. Il eut d'*Hélene de Roquefeuïl*, son épouse :

1. MARTINIEN, qui suit.

2. Et ANTOINE, qui, par son testament du 17 Novembre 1518, laissa un legs à PIERRE DE BADERON, son neveu, fils de MARTINIEN, son frere. Il est fait mention dans ce même testament, de BARTHELEMI, leur pere commun, qui avoit épousé *Hélene de Roquefeuil*.

II. MARTINIEN DE BADERON-DE-MAUSSAC eut de son épouse, dont on ignore le nom,

III. PIERRE DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur dudit lieu en Rouergue, & de Corneillan au Diocèse de Beziers, légataire de son oncle ANTOINE, comme on l'a dit ci-dessus, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, rendit foi & hommage au Roi, de ses Seigneuries de Maussac & de Corneillan, le 2 Août 1540, & fit un testament le 16 Mars 1558, par lequel il déclare avoir eu de *Philippe du Casse*, sa femme :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. Et JEAN, dont on ignore la postérité.

IV. GUILLAUME DE BADERON, Seigneur de Maussac & de Corneillan, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa le 15 Décembre 1544, *Madelene de Bermond-du-Caylar*, fille de *N...... du Caylar*, & de *Jeanne de Porcelet*. Etant veuve, elle fit une donation le 30 Novembre 1589, en faveur du mariage de CHARLES, le plus jeune de ses enfans, qui sont :

1. JEAN, qui partagea avec ses freres, les biens de GUILLAUME, son pere, le 25 Février 1589.

2. GUILLAUME, marié le 3 Janvier 1578, avec *Guillemette de Grave*, de laquelle il eut PAUL, allié le 8 Mars 1638, avec *Anne de Genevois*, dont vint JEAN, baptisé le 7 Avril 1641. Il eut un brevet d'Aide-de-Camp le 23 Septembre 1661, & fut avec son pére PAUL, maintenu dans sa noblesse par Jugement du 17 Novembre 1669.

3. JACQUES, marié en 1578, à *Diane de Sarret*, fille du Marquis de *Fabregues* & de *Coussergues*. Sa postérité subsiste dans N...... DE BADERON, Baron de Montroux en Querci, Fenouillet, Mautiac, la Garigue, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Médoc.

4. Et CHARLES, qui suit.

V. CHARLES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine de 100 hommes de pied, par commission du premier Septembre 1586, fut chargé, lors des troubles arrivés en Languedoc, de la garde & conservation de la Citadelle de Corneillan, le 10 Juillet 1587, & il donna, sous le nom de *Baron de Maussac*, des preuves de sa valeur & de son zele pour son Prince au siége de Villemur, où il se distingua à la tête de ses vassaux & de nombre de ses amis, qu'il avoit rassemblés pour faire lever le siége; ce qu'il fit. Il eut des lettres de concession du Roi LOUIS XIII, pour faire relever & conserver les tours & crénaux de son Château de Corneillan : elles sont du mois de Mars 1613. Il obtint aussi du même Prince une sauve-garde pour ses Seigneuries de Maussac, de Corneillan & Domaine de Montagnac. LOUIS XIII, dans ces lettres de sauve-garde s'exprime en ces termes : » Que desirant bien & favorablement traiter en tout ce qui » nous sera possible notre cher & bien amé CHARLES DE BADERON DE » MAUSSAC, en considération de ses services & de ceux que notre bien » amé JACQUES, son fils, nous a rendus, tant dans notre Régiment des » Gardes, qu'aux autres occasions qui se sont offertes depuis les troubles, » les exemptons des logemens & fouragemens de nos gens de guerre, &c.« CHARLES DE BADERON eut de son mariage contracté le 3 Décembre 1589, avec *Jeanne de Malmont*.

1. JACQUES, qui suit.

2. Et JEAN, Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Béziers, à qui LOUIS XIII accorda des Lettres le 12 Juillet 1628, portant évocation de toutes ses causes aux Requêtes du Palais.

VI. JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine au Régiment de Rabat, & Commandant dans la Ville de Collioure, reçut une lettre du Maréchal de *Schomberg*, Général de l'Armée, conçue en ces termes : » Monsieur, il importe si fort à la réputation des armes du Roi, au » bien de la Province, à mon honneur & à ma propre satisfaction, » que je sois assisté de personnes de cœur & pleines d'affection com- » me vous, qu'il m'est impossible de vous prier avec assez d'instance de » vous rendre près de moi le 4 Juillet prochain au plus tard. L'occasion » est aussi pressante, qu'importante au service de Sa Majesté, & vous » n'en sçauriez rencontrer une où, en lui rendant ce qu'elle doit attendre » de tous les gens d'honneur, vous puissiez mieux vous signaler ni m'o- » bliger davantage à demeurer, comme j'ai toujours été, Monsieur, vo- » tre affectionné serviteur. *Signé*, DE SCHOMBERG. *Au Camp de Clairac*, » le 20 Juin 1639 «.

JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC fut blessé de deux coups de feu au siége de Salses le 25 Juin de la même année; fait Aide des Camps & Armées par brevet du 23 Septembre 1651; obtint, tant pour lui, que pour JEAN-FRANÇOIS, son fils, confirmation de son ancienne noblesse par jugement du 13 Décembre 1668. Il épousa, le 25 Mai 1627, *Marguerite d'Espagnac*, dont,

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. Et JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Béziers.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur de Corneillan, Officier au Régiment du Roi, se trouva au siége de Nancy en Octobre 1661, & fut ensuite Capitaine au Régiment de Piémont. Il épousa le 24 Juillet 1673, *Marie de Lort-de-Serignan*, fille unique de *Gabriel*, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Béziers, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté. Il rendit hommage au Roi, de deux Fiefs nobles du lieu de Corneillan, le premier Août 1674, & eut pour enfans:

1. JACQUES, qui suit.

2. JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Eglise de Beziers.

3. JACQUES-FRANÇOIS, Prieur de Saint-Laurent au même Diocèse.

4. GABRIELLE-CONSTANCE, mariée le 9 Avril 1709, avec *Jean-Lambert de Lavergne*, Marquis de Montbasin, fils de *Jean* & de *Catherine Geofroy*.

5. Et GABRIELLE-MADELENE, alliée le 3 Février 1703, à *Louis de Grave*, Baron de Saint-Martin-Daumès, fils de *Jean-Louis*, & d'*Anne Dapoli*.

VIII. JACQUES DE BADERON DE MAUSSAC, II du nom, Seigneur de Corneillan, Officier dans le Régiment de Navarre, par Brevet du 12 Décembre 1701, rendit hommage & prêta serment de fidélité au Roi le 20 Mars 1724, pour les fiefs de sa Terre de Corneillan, les Seigneuries de Saint-Geniès & de Montardin. Il mourut le 30 Mars 1743, & laissa de son mariage, contracté le 6 Octobre 1703, avec *Claire de Thesan*, fille unique de *Pierre*, Baron de Saint-Geniès, & de *Marie de Thesan-du-Poujol*:

1. THOMAS, Officier dans le Régiment de Languedoc, mort sans postérité en Août 1749.

2. JOSEPH-LAURENT, qui suit.

3. Et ANNE-CONSTANCE-MONIQUE, Chanoinesse de l'Abbaye Royale du Saint Esprit de Beziers.

IX. JOSEPH-LAURENT DE BADERON-DE-THESAN, Chevalier, Marquis de Saint-Geniès, Baron de Maussac, Corneillan, &c. appellé par le testament de *Pierre de Thesan*, son ayeul maternel à tous ses biens & droits, à la charge de porter son nom & ses armes, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre, par brevet du 18 Mai 1733; a quitté le service après la Campagne de 1734, pour cause d'infirmités, & a été fait Lieutenant des Maréchaux de France. Il a obtenu l'érection de ses Terres en Marquisat sous la dénomination de celui de Saint-Geniès, en considération des services & de l'ancienne noblesse de sa Maison, par lettres du mois de Mai 1760. Il a de son mariage, contracté le 4 Juin 1748, avec *Marie-Jeanne de Roys-de-Maruejols*, de la branche aînée de celles qui sont établies à Beaucaire, fille de *Louis-Joseph*, Seigneur de Maruejols, & de *Marie d'Orsenne*.

X. JOSEPH-LAURENT-THOMAS-RAIMOND DE BADERON, dit *le Comte de Saint-Geniès*, né le 31 Août 1750, qui est entré Page du Roi en sa

petite Ecurie en 1768, & a été reçu Mousquetaire dans sa premiere Compagnie en Septembre 1770.

Cette Famille a fait de très-belles alliances, comme avec les Maisons de *Budos*; *Thesan*, *Porcelet*, *Roquefeuil*, *Bermond-du-Caylar*, *Rosset-de-Fleuri*, *d'Espagnac*, *de Lort*, *Serignan*, *Lavergne-Montbasin*, *Lavergne-de-Tressan*, *la Motte-Houdancourt*, *Nicolaï*, *&c.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois pals d'or*, qui est de BADERON DE MAUSSAC; *au 2 & 3 d'argent à trois corneilles de sable, béquées & membrées de gueules*, qui est CORNEILLAN.

Cette Généalogie a été dressée sur un Mémoire domestique envoyé. Cette Famille nous paroit beaucoup plus ancienne que les titres primitifs qui nous ont été communiqués, & on en peut juger par l'état & les qualifications de ROSTAING DE BADERON & d'AIMERIC, son pere, qui vivoit en 1200.



TABLE



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Noms & Armes des Familles sur lesquelles on n'a point reçu de Mémoires.

ABADIE (D'), Seigneur d'Arbocave, de Saint-Germain & de Saint-Castin en Béarn, porte : *d'or, à l'arbre de sinople, au lévrier de gueules, accollé d'argent, & attaché par une chaîne de même à l'arbre au haut du fût ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

ABBADIE (D'), Seigneur de Lattes, Généralité de Rouen, maintenu dans sa noblesse le 11 Juillet 1667, qui porte : *écartelé. Au 1 d'argent, au chef de gueules, chargé d'une rose d'or, qui est d'*Abbadie; *au 2 d'azur, au sénestrochere d'argent, mouvant du côté sénestre de l'écu ; & tenant en main une épée de même ; au 3 d'azur, à un croissant d'argent ; & au 4 de gueules, au lion d'or grimpant.*

ABBÉ, en Normandie : *d'azur, au chevron d'argent, à trois flammes d'or, issantes du chef.*

ABBÉ, Seigneur de Rossiere en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 4 Mars 1668, porte : *d'azur, au sautoir d'argent, à trois flammes d'or, issantes du chef.*

ABBÉ, en Normandie : *d'argent à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or.*

ABBÉ (L'), Seigneur de Soquène en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Bernay, ancienne noblesse, dont les armes sont : *d'argent, au sautoir de sinople.*

ABBEVILLE, en Picardie : *d'azur, à trois bandes d'or, & trois fleurs-de-lys de même en chef.*

ABBEVILLE, en Beauvoisis : *de gueules, à trois écussons d'argent.*

ABDIS, en Normandie : *d'or, à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre croix d'azur.*

ABLEGES, en Bourgogne : *d'or, à deux fasces d'azur chargées de trois étoiles d'or.*

ABOSVILLE (D') : *de sinople, au Château antique de trois Tours d'argent.*

ABOVAL, en Picardie : *d'azur, à trois merlettes d'argent, rangées en chef.*

ABOUAT : *fascé d'argent & de gueules de six pieces.*

ABRAHAM, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de sable, accompagnées de dix étoiles de gueules, 4 & 3, 2 & 1.*

ACARIE, dans l'Orléannois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

ACARY, en Picardie : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

ACCAULT : *de gueules, au coq d'argent, ayant sur l'estomach un écusson d'azur, attaché au col avec un lien de même ; le coq posé sur une terrasse d'argent.*

ACHARD : *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois delta de sable, 2 & 1, entrelassés l'un dans l'autre.*

ACHARD-FERRUSE, en Dauphiné : *de gueules, à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or, 2 & 1.*

ACHARD, Seigneur des Mortiers, de Saint-Auvieux : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, & deux fasces de même, brochantes sur le tout.*

ACHÉ (D'), Sieur d'Esterville, Bretteville, Rouveron, au Diocèse de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caën : *d'or, à deux chevrons de gueules, à la pointe de même.*

ACHÉ, Seigneur de Mesnivilté, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe.* Il y a plusieurs familles de ce nom, qui portent mêmes armes.

ACHER, en Auvergne : *de gueules, à deux hâches adossées d'or.*

ACHEU, Seigneur de Saint-Maximilien-de-Plovich, en Normandie, Généralité de Rouen : *parti d'argent, le premier chargé d'une croix ancrée de sable, & le second d'une aigle éployée, & à deux têtes de même.*

ACHEU, en Picardie : *mêmes armes.*

ACHEU-CALONNE, en Bourgogne : *d'argent, à l'aigle de sable.*

ACHIER, en Dauphiné : *d'or, à la Tour ouverte, donjonnée de gueules, maçonnée & hercée de sable, sommée de deux hallebardes ou hâches d'azur.*

ACHILLY, en Dauphiné : *de gueules, au sanglier de sable.*

ACHY, même Province : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

ACIER, en Auvergne : *d'or, à la Tour crenelée de gueules.*

ACIGNÉ, Seigneur de Grandbois, de Kernabat, de Carnavalet, en Bretagne : *d'hermines, à une fasce alaisée de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ACQUEST : les armes, *d'or, à la croix de gueules, brisée d'un croissant d'argent, accompagnée de seize alérions d'azur.* La Terre d'*Acquest* est une des premieres Seigneuries de la Maison de *Montmorenci ;* elle passa des *Croisilles-Montmorenci*, en 1474, aux *Bours-Montmorenci.*

ACRY, Seigneur de Concherot : *de gueules, à neuf croissants d'argent, abaissés sous autant de larmes de même, & posés 3, 3, & 3.*

ADAM, Seigneur de Bonnemarc, en Normandie, Généralité de Rouën, maintenu dans sa noblesse le 20 Mai 1670 : *d'azur, à trois maillets d'argent, posés 2 & 1, surmontés chacun d'une rose d'or.*

ADAM : *d'or, à l'aigle de sable éployée ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

ADAM, Sieur d'Urville, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.*

ADAM, Sieur de Mousebosq, de la Varende, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Coutance : *d'argent, au chevron de gueu-*

les, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.

ADAM, en Bretagne : *d'or, à une Tour crénelée de sable, sommée d'un tourillon de même.*

ADAM, Seigneur de Gouzhamon, Kermalhuezan, &c. en Plestin : *vairé d'argent & de gueules, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'argent.*

ADIGARD, Sieur des Bois, de la Planche, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *d'argent, à trois équerres de sable, deux & une.*

ADRIENNAIE : *d'azur, semé de France au lion d'argent*, ou *à l'orle de neuf fleurs-de-lys d'or.*

ADUISARD, Sieur de la Chapelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa noblesse le 6 Septembre 1666, qui porte : *de gueules, au chevron d'argent.*

ADY (D'), Seigneur d'Aimeries, *d'azur, au lion d'or, tenant de sa patte sénestre une clef de même.*

AELST (VAN), en Flandres : *d'or, à trois anilles de sable, 2 & 1, au franc quartier d'argent, chargé de 3 fasces aussi de sable.*

AFFIER : *burrelé d'or & de gueules de douze piéces.*

AGARD, Seigneur d'Oulins en Provence : *de gueules, à une molette d'éperon d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croix trefflée d'or.*

AGARD, en Berri, dont il y a eu des Échevins de ce nom à Bourges en 1623, 1630 & 1641. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'une tête de léopard de même en pointe.*

Une branche cadette a ajouté pour brisure : *un croissant montant d'argent, abaissé sous la tête du léopard.*

AGEN, en Agénois : *de gueules, au griffon d'or, tenant dans ses pattes un écriteau* où est écrit, *Nisi Dominus custodierit, adextré d'un Château d'argent.*

AGES (DES), en Berri : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules.*

AGIES, Seigneur de Longprés, de Saint-Denis, du Mesnil-Rousset, Généralité d'Alençon, maintenu le 11 Avril 1666 : *de gueules, à trois besans d'or, posés 2 & 1, surmontés d'un lambel de trois pendans de même.*

AGIMON, ancienne Maison qui ne subsiste plus depuis plusieurs siecles. Elle portoit pour armes : *burrelé d'argent & de gueules de dix piéces*, qui sont les mêmes que celles de LOS.

AGLEVIM-LE-DUC, en Bourgogne : *écartelé ; au 1 & 4, de gueules, à trois chevrons abaissés d'or, accompagnés de trois besans de même au chef d'or ; au 2 & 3, d'or, à la bande de gueules acostée de trois cotices d'or, & chargée de trois ducs d'argent.*

AGNEAU, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie : *d'or, à deux fasces de sinople, accompagnées de huit merlettes de gueules, mises en orle.*

AGNEAUX, ou AIGNEAUX, ou AIGNEUX, (D'), Sieur de l'Isle, d'Auval, en Normandie, Election de Bayeux, Généralité de Caën : *d'azur, à trois agneaux d'argent, 2 & 1.*

AGNEUX-ALENCOURT : *d'or, à trois croissans montans de gueules, 2 & 1.*

AGUENIN, en Bourgogne : *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois besans de même, 2 & 1; au chef aussi d'or.*

AGUÈRES, en Guyenne : *d'or, à trois pieds d'oiseaux, au naturel, 2 & 1.*

AGUISY, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1, celles en chef affrontées.*

AGULHAC, en Languedoc : *d'azur, à une étoile d'or, & deux croissans entrelassés de même.*

AHIBLECOURT, en Artois : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AJASSON, en Berri : *de sable, à la fasce fuselée d'argent.*

AICELIN-DE-MONTAGU : *de sable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, & posées 2 & 1.*

AIGNEVILLE, Seigneur de Millencourt, de Halloy, de Romaine, en Picardie : *d'argent, à l'orle d'azur.*

AIGNEVILLE, en Picardie : *d'argent, à un écusson d'azur, posé en cœur.*

AIGNEUX (D'), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 1 Septembre 1667, dont les armes sont : *d'azur, à trois agneaux d'or, 2 & 1.*

AIGREMONT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or, couronné de même.*

AIGREMONT (D'), Sieur de Commendat, de Bonneville & de Pepinvars, en Normandie, Élection de Valognes, Généralité de Caën : *d'or, à une fasce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, à un lion de gueules, issant du haut de la fasce.*

AIGREMONT, en Franche-Comté : *de gueules, à trois croissans d'argent, 2 & 1.*

AIGUEBELLE, en Provence : *d'or, au griffon de sable, couronné de même.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : *de gueules, au griffon d'or couronné de même, la queue passée entre les jambes, retroussée sur le dos.*

AIGUERES, en Provence : *de gueules, à six besans d'argent, dont cinq posés en sautoir, & le sixieme en pointe.*

AIGUIERES : écartelé; au 1 *d'azur, à l'arbre d'or;* au 2 *d'argent, chargé d'un sanglier de sable;* au 3 *de sinople à la patte de griffon d'argent, mise en pointe,* & au 4 *de gueules, à trois Tours d'or.*

AILBIERES : *coupé d'argent & d'or, au lion coupé d'azur & de gueules.*

AILLON, au Maine : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

AIMAR, en Provence, *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins de même, deux en chef & un en pointe; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, eu Dauphiné : écartelé; au 1 & 4, *d'azur, à trois bandes d'or;* au 2 & 3, *parti d'azur, & d'or, au chef de gueules, chargé de deux plattes d'argent.*

AINEUX : *d'or, à trois croissans montant de gueules.*

AINVAL, en Picardie : *d'argent, emmanché de gueules, à la bande d'azur cottoyée de deux cottices de même, brochant sur le tout, brisé d'une molette d'azur au côté sénestre,* avec cette devise : *Nescit labi virtus.*

AIREBOUDOUZE, en Languedoc : écartelé; au 1 & 4 *d'azur, à la gerbe de bled d'or,* qui est d'Aireboudouze; au 2 & 3, *de gueules à*

la croix d'argent, cantonnée au 1 & 2 de deux molettes d'éperon d'or, qui est de Guy; en Champagne.

AISAY : *burrelé d'or & de gueules de dix piéces.*

AISNÉ (L') de Parvilly : *d'azur, à une croix alaisée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

AIX, en Provence : *d'or, au pal de quatre piéces de gueules, au chef* de Jérusalem, *parti* de Naples.

AIXANT, en Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, à trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe, chargée d'une vivre en fasce.*

AIXON : *d'or, au lion tourné de gueules.*

ALABAT, en Berri; famille qui a donné plusieurs Échevins à la ville de Bourges ès années 1497, 1513, 1541 & 1544; un Prud'homme cette même année; & un Abbé de Saint-Sulpice dans le Frere GUILLAUME ALABAT, qui portoit : *écartelé*; au 1 & 4, *de gueules, à six grillets d'or, posés 3, 2 & 1*; & au 2 & 3, *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de sinople, posés deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules; au chef de même, chargé de trois béliers passans, & accornés du premier, qui est* de Béville.

ALAGNI : *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs-de-lys d'argent.*

ALAGONIA, en Provence : *d'argent, à six tourteaux de sable, posés en pal, 3 & 3.*

ALAIGRE, au Perche : *de gueules, à la Tour d'argent, le champ semé de fleurs-de-lys d'or.*

ALAIN : *d'or, à dix losanges de gueules.*

ALAIN-DE-BEAUMONT : *d'azur, à trois jambes de vache, coupées & onglées d'or.*

ALAIRE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois papillons d'argent.*

ALAIX, en Bretagne : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent percées d'or.*

ALAMANON-LE-ROUX, en Provence : *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur brochante sur le tout, chargée de trois besans d'or.*

ALAMARTINE : *de gueules, à deux fasces d'or, à un treffle de même entre les deux fasces.*

ALBALESTRIER, en Languedoc : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de quatre pommes de pin de sinople.*

ALBERON, en Provence : *écartelé, d'or & de gueules, à deux lions & deux Tours de même, de l'une en l'autre.*

ALBERT, Seigneur de Marvaliere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même; au chef cousu de sable, chargé de trois cors de chasse d'argent, liés de même.*

ALBERT, en Provence : *échiqueté, d'or & d'azur; au chef d'argent chargé de trois demi-vols de sable.*

ALBERT, même Province : *de gueules, à trois croissans d'or, posés 2 & 1.*

ALBERT : *de gueules, à un T d'or, soutenu d'une main d'argent, sortant d'une manche d'azur, à une fleur-de-lys au-dessus.*

ALBERTINO : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, sur trois montagnes d'or, à une fasce de gueules, chargée de qua-*

tre fleurs-de-lys d'or, brochantes sur le tout.

ALBIGNY : *d'or, semé de Tours & de fleurs-de-lys sans nombre, d'azur.*

ALBIS (DE), ou ALBI, en Provence : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.*

ALBISE : *d'or, à la croix losangée de gueules.*

ALBISI : *de sable, à deux anneaux d'argent.*

ALCAN : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois besans de même, posés 2 & 1.*

ALDOGNI : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

ALEMAN, en Languedoc : *écartelé ;* au 1 & 4, *d'or, à trois fasces de gueules ;* au 2 & 3, *d'azur, au vol d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.*

ALEMAN, en Dauphiné : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALEMAN-MOLPRÉ : *de gueules, à trois aigles d'or, posées 2 & 1.*

ALEMAGNE, en Provence : *de gueules, au château d'or.*

ALENÇON, en Normandie, porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

ALENDUY, en Champagne : *d'azur, à trois pots d'argent, 2 & 1.*

ALESSO : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.*

ALEST, en Provence : *d'azur, à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE : *d'or, au renard d'azur, la tête contournée ; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

ALEXANDRE : *d'azur, à l'aigle éployée, & à deux têtes couronnées d'or.*

ALEXANDRE, Seigneur de Launay, de la Londe & de Marettot, en Normandie, Généralité de Caën, & Élection de Carentan, Famille annoblie en 1576, dont les armes sont : *coupé d'azur & de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un treffle d'argent.*

ALIGARD, Seigneur des Bois, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois gamma grecs de de sable 2 & 1.*

ALIGER (D'), en Champagne : *de gueules, à trois fasces d'or.*

ALIGRET, en Champagne : *d'azur, à trois aigrettes d'argent,* 2 & 1.

ALINGES : *de gueules, à la croix d'or.*

ALLAIN, Seigneur de Barbieres, de la Haule, de Montafilan, de Morinville, en Normandie, Généralité de Caën, maintenu le 16 Février 1666 : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un besan de même.*

ALLAIN, Seigneur de la Bertinieres, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ALLAIN, Seigneur d'Amontant, du Castel, du Vigné, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

ALLAIN, Seigneur de la Vigerie en Provence : *d'argent, à dix losanges de gueules, 4, 3, 2 & 1,* suivant *du Buisson ;* & suivant *Chasot* de Nantigny, *d'or, à dix losanges de gueules.*

ALLARD, Seigneur de la Houssaye, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'azur, à trois étoiles d'or, accompagné de trois croissans d'argent, posés au-dessus de l'étoile d'en bas, & les deux autres cantonnés au-dessous de la même aile.*

ALLART, Seigneur de Beaumont, à Langres : *d'azur, à la fasce d'or, chargé d'une rose de gueules, entre deux coquilles de même, accompagnée de trois besans d'argent, deux en chef & une en pointe.*

ALLARY, en Languedoc : écartelé; au 1 & 4, *d'azur, à un cors d'or;* au 2 & 3, *de gueules, à un vol d'or.*

ALLEAUME, Seigneur de Triel : *d'azur, à trois coqs d'or, posés 2 & 1.*

ALLEGRET, en Dauphiné : *de gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEGRIN, à Paris : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

ALLEMAN, Seigneur de Mirabel : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

ALLEMAN, Seigneur de Pasquier : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALLENS, en Bretagne : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.*

ALLÉRAC, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impérial de sable.*

ALLES, en Languedoc : *d'argent, à deux ailes d'aigles éployées de sable; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

ALLEVARD, en Dauphiné : écartelé; au 1 & 4, *de gueules, à trois bandes d'argent; au chef de même, chargé de trois cloches d'azur, bataillées d'or;* au 2 & 3, de Clermont de Dauphiné.

ALLI, en Auvergne : *de gueules, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, trois en chef & trois en pointe.*

ALLIET, Seigneur de Saint-Pierre, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 7 Février 1667 : *d'azur, à un lion d'or, armé & lampassé.*

ALLIGRET, en Berri : *d'azur, au lion d'or, tenant une fleur-de-lys de même de la patte droite.*

ALLIOT : *d'azur, à une fasce d'or, chargée à dextre d'un croissant de gueules, & accompagnée de quatre roses d'or, trois rangées en chef & une en pointe.*

ALOIGNY-DE-LA-GROYE : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'argent, posées en sautoir.*

ALOS : *d'argent, à deux fasces d'azur, surmontées en chef de trois annelets de sable.*

ALOST, de Gand : *de sable, au chef d'argent, à une épée en pal sur le tout.*

ALOU, Seigneur d'Hémecourt : *d'azur, au chevron d'or, chargé sur la pointe d'une quinte-feuille de gueules, & sur chaque côté d'un treffle de sinople, & accompagné de trois merlettes du second, deux en chef & une en pointe.*

ALOY, en Vermandois : *d'argent, à la bande fuselée de sable.*

ALPEN (D'), en Allemagne : *de gueules, au lion d'argent.*

ALPHONSE, en Languedoc : *d'or, à un quarré d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, soutenue par deux ours de sable.*

ALRICS (DES), Seigneur de Rousset : *tiercé en fasce;* au 1, *d'ar-*

gent, au soleil de gueules; au 2, *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes pattées de même, deux en chef & une en pointe;* & au 3, *d'or, semé de fleurs-de-lys & de Tours d'azur.*

ALRIES, en Dauphiné : *de gueules; au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules.*

ALTEMPS : *parti;* au 1, *d'azur, à un bouc rampant d'or;* au 2, *de gueules, a trois aigles d'argent, couronnés, becqués & membrés d'or, posés 2 & 1.*

ALTERMATT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un treffle de même.*

ALTIER, en Provence : *d'argent, à la bordure de gueules; au chef d'azur, brochant sur le tout.*

ALTOVITI, en Provence : *de sable, au loup d'argent.*

ALVIN-CHOMBER : *d'or, au lion coupé de gueules & de sinople.*

ALSACE : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six couronnes de même, mises en orle.*

AMALRIC : *d'azur, à un pin d'argent, au tronc de sinople posé derriere un cerf passant d'or, & accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte aussi d'or, émaillée d'argent, posée sur le tronc de l'arbre;* alias, *de gueules, à trois bandes d'or.*

AMANCE, en Franche-Comté : *fascé d'argent & de sable de six piéces.*

AMANT-MIRABEL : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

AMANTAL : *d'argent, à six fleurs-de-lys de sable.*

AMARITON : *de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.*

AMAT, en Bretagne : *d'argent, à trois têtes arrachées de cormoran, becquées de gueules, & allumées d'argent, 2 & 1.*

AMAUNAIS : *d'argent, au perroquet au naturel, membré & becqué d'or.*

AMAUSE : *de gueules, à trois coquilles oreillées d'or, posées 2 & 1.*

AMBES : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

AMBLARDS (DES) : *d'argent, au lion de gueules, à une fasce d'azur, chargée de trois roses d'argent, brochante sur le tout.*

AMBLECOURT : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AMBLOT : *de sable, à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon de même.*

AMBOISE, Ville : *d'or, à deux pals de gueules; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMBRUN, en Dauphiné : *de gueules, à la croix d'argent.*

AMBUSSON, en Poitou : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

AMELINE, Seigneur de Quincy : *d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

AMERANCOURLANOY : *échiqueté d'or & d'azur.*

AMEROGHEN : *d'argent, à la fasce de gueules.*

AMERVAL, Seigneur de Fresne : *d'azur, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

AMFERNET (D'), Élection de Verneuil en Normandie, très-noble & ancienne famille, qui porte : *de sable, à l'aigle à deux têtes d'argent, à la bordure de gueules.*

AMFRINVILLE-PORRIER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant*

croissant d'argent en pointe.

AMIART, en Bourgogne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

AMICO, ancienne Maison d'Italie, dont les armes sont : *d'azur, au sautoir d'or en chef, trois étoiles de même, soutenues d'un écôt de sable.*

AMIENS, en Picardie : *de gueules, à la bordure de pourpre ; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMIENS : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

AMILLY, en Picardie : *d'argent, à une aigle éployée de sable.*

AMIOT : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, & accompagné en chef de deux treffles d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

AMIOT, Seigneur de Bois-Rayer en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Mortagne au Perche; noble & ancienne famille maintenue le 6 Avril 1666, dont les armes sont : *fascé d'argent & de sable, au lion du second, brochant sur le tout.*

AMIOT : *d'argent, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois treffles d'azur, deux en chef & un en pointe.*

AMMEVAL, Sieur de Çerfontaine en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1668, qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, deux en chef, & une en pointe.*

AMONCOUET & AMONCOURT : *de gueules, au sautoir d'or.*

AMONVILLE, Sieur de Grpham, du Plessis, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse le 24 Août 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois Tours de même, deux en chef & une en pointe.*

AMORAUDAYE : *de sable, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

AMOURS, Seigneur de la Londe en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Mortagne au Perche, ancienne Noblesse employée dans la recherche de 1666, dont les armes sont : *d'argent, à trois étoiles de sable, 2 & 1.*

AMOURS, Sieur de Saint-Martin, de Lizon, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois lacs-d'amour de sable, posés 2 & 1.*

AMSQUER, Seigneur de Kermabon, à Cornoüaille en Bretagne : *d'argent, à cinq losanges de gueules, posés en sautoir.*

AMSTAAD : *de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

AMSTEL : *d'or, au sautoir échiqueté d'argent & de gueules, de deux traits.*

AMTIGNY : *d'or, au lion naissant de sable.*

AMY, en Berri; Famille qui a donné à la ville de Bourges un Échevin en 1497, dont les armes sont : *d'azur, à un visage de femme d'argent, aux cheveux & tresses d'or.*

ANAST, en Bretagne : *d'or, à la croix engrêlée de sable, cantonnée de quatre étoiles de même.*

ANASUNE, en Provence : *de gueules, au dragon aîlé d'or, à la fasce humaine, tenant de sa patte droite sa longue barbe, qui se termine en tête de serpentaux.*

ANCEAU : *d'or, au dragon ou basilic ailé & couronné de sinople.*

ANCEL, en Berri; famille qui a donné un Échevin à la Ville de Bourges en 1579, dont les armes

font : *de sable, à trois lionceaux d'argent, posées 2 & 1; au chef d'hermines, chargé de trois pals flamboyans de gueules.*

ANCELIN, Seigneur de la Forge, de Franconville & du Belloy : *écartelé.* Au 1 & 4, *d'azur, à une fleur-de-lys d'or;* au 2 & 3; *d'argent, au dauphin vif, d'azur, peautré, lorré, & couronné de gueules; sur le tout parti d'or & d'argent, au lion de gueules, brochant sur le mi-parti.*

ANCELLON : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or; au franc canton de même.*

ANCIENVILLE, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles : *d'or, à trois maillets de gueules, posées 2 & 1, chargés chacun d'une fleur-de-lys du champ.*

ANCHRE : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable; au chef cousu du second, chargé de trois merlettes du champ.*

ANCREMEL, en Bretagne : *d'argent, fretté de gueules de six piéces.*

ANTRUILLE : *de sable, au lion d'argent, couronné à l'antique.*

ANCY : *coticé d'argent & d'azur, de dix piéces.*

ANCY : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1.*

ANDAME, Sieur de Neufvillette, Saint-Martin, Campagne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Août 1668, qui porte : *d'azur, à trois lions d'argent, posés 2 & 1, tenant chacun une palme de même.*

ANDEFORT, en Bourgogne : écartelé. Au 1 & 4, *d'argent, à trois molettes de sable, posées 2 & 1;* au 2 & 3, *d'hermines, à trois tourteaux de sable, aussi 2 & 1.*

ANDELOT, en Champagne : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'or.*

ANDELOT, en Bretagne : *de sable, à une aigle éployée d'argent, couronnée de même.*

ANDELY : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, & en pointe d'une montagne, le tout de même.*

ANDLAU (D'), en Alsace, Préfèt de Strasbourg, & chef de la Noblesse. Un de ce nom a épousé Mademoiselle de *Polastron*, fille du sous-Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les armes : *d'or, à la croix de gueules.*

ANDOUIN : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

ANDOUINS : *d'or, au lion de sinople.*

ANDRÉ, Seigneur de Villeberny : *d'azur, au sautoir alaisé d'or.*

ANDRÉ, en Normandie, Généralité de Caën : la *Roque*, p. 193, de son Traité de la Noblesse, dit que PIERRE ANDRÉ étoit, l'an 1550, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & en cette qualité, fut chargé de vérifier la noblesse de *Robert le Fournier*, Baron de Tournebu. Les armes : *de sinople, à une fasce d'or, accompagnée en chef de 2 sautoirs, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

ANDRÉ : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné en chef d'une étoile d'or, les autres cantons chargés chacun d'une rose d'argent.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules.*

ANDRESEL : *de sable, à 3 chevrons brisés d'or, posés l'un sur l'autre.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules, au bâton d'hermines péri en bande.*

ANDRIAN : *parti d'argent & de gueules, le premier tranché, & le second taillé, de l'un & l'autre, en*

maniere de deux girons, mouvants du chef & finissant en pointe.

ANDRON, en Provence : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de sable, accompagné de 2 palmes de sinople, une au canton dextre du chef, & l'autre au canton senestre de la pointe de l'écu, & posés en bande.*

ANDROUET : *d'or, à trois fasces de sable, à la bande de gueules, brochante sur le tout.*

ANDUSE, en Vivarais : *de gueules, à 3 étoiles d'or, posées 2 & 1.*

ANEBOUT : *d'azur, à 3 fermaux diaprès d'or, posés 2 & 1.*

ANEBOUT : *de gueules, à la croix de vair.*

ANEVAL : *pallé d'or & d'azur de 6 piéces ; au chef de gueules chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

ANEVAL-LA-HEUSE : *d'or, à 3 houseaux ou bottes de sable, 2 & 1.*

ANFERNAT (L'), Election de Verneuil en Normandie, ancienne noblesse, qui porte : *d'azur, à trois losanges d'or 2 & 1.*

ANFERNET (D'), Baron de Montchauvet, du Pont Bellanger, en Normandie, Election de Valognes : *de sable, à une aigle éployée d'argent.*

ANFRIE : *d'or, à 3 croix aléſées de sable, posées 2 & 1.*

ANGELOCH : *fretté d'or & de gueules, à la fasce d'or brochante sur le tout.*

ANGENNES, Généralité de Caën : *d'azur, à la croix d'or cantonnée de 4 aigles éployées & à deux têtes de mêmes.*

ANGENNES : *écartelé en sautoir d'or & d'azur.*

ANGENOUST, Sieur de Birouis : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir.*

ANGER, Seigneur de Chalonges, de Crapado : *de Vair, à trois croissants de gueules, 2 & 1.*

ANGER-DE-LOHEAC, Baron de Crapado, dans l'Evêché de Nantes, en Bretagne : *de sable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGERS : *de gueules, à 2 clefs d'argent, mises en pal ; au chef cousu de France.*

ANGERVILLE, en Bresse : *de sinople, à 3 fasces ondées d'argent.*

ANGERVILLE : *d'or, à 3 annelets de sable, 2 & 1.*

ANGERVILLE : *d'or, au léopard de sable, mouvant du premier canton en chef, & en pointe de deux quintefeuille de même.*

ANGERVILLE-MARTEL : *de gueules, à 3 marteaux d'argent, 2 & 1.*

ANGEST : *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles du champ.*

ANGIER : en Bretagne : *de sable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGLAS, en Champagne : *d'or, au lévrier de sable, accollé d'argent.*

ANGLE : *d'or, semé de billettes d'azur, au lion de même brochant sur le tout.*

ANGLERIE : *d'argent, à la rose de gueules.*

ANGLOIS, Seigneur de Petitville, de Buranville, Bourguay, la Vieuville, Briencourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse, le 9 Juillet 1667 : *d'argent, à 3 têtes de loups de sable, posés 2 & 1.*

ANGLOIS, Sieur de Cailly, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 6 Juin 1666, qui porte : écartelé, au 1 & 4 *d'or, à une aigle de sable ;* au 2 & 3 *de gueules, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

ANGLOIS, Sieur de la Chaise, en Normandie, Généralité d'Alen-

mises en bandes, 3 dessus & 3 dessous.

ANTEVILLE : *d'argent, à trois fasces de sable, au sautoir de gueules brochant sur le tout.*

ANTHOING, en Bourgogne : *d'azur, à 7 besans d'or, 3, 3 & 1, au chef de même.*

ANTHOING : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe de 2 coquilles de sable.*

ANTHON : *de .... à un dragon de ..... à fasce humaine.*

ANTIGNY : *d'or, au lion naissant de sable.*

ANTIN, en Provence : *de sinople, à la fasce d'hermines.*

ANTIOCHE : *d'argent, à la branche de fougères vairée d'or, périe en pal, la branche versée contre bas.*

ANTOINE, Seigneur de Provenchetes, au Vérin François, famille éteinte, dont les armes étoient : *d'or, à 3 écrevisses de gueules, 2 & 1.*

ANTOING : *de gueules, au lion d'argent.*

ANTON : *de gueules, à l'aigle d'or, couronnée & membrée d'argent.*

ANTONAISE, en Vermandois : *Vairé d'or & de gueules.*

ANTRAGUES-BALSAC : *d'azur, à 3 sautoirs alaisés d'argent.*

ANTRAIN : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1, fenestrés d'une clef de même mise en pal.*

ANTREHAN : *de gueules, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur.*

ANWEIL : *d'argent, à la tête & col de cerf, cantonnée de gueules.*

APAUST : *d'azur, à la garbe d'avoine d'or, liée de même.*

APCHER, en Bretagne & en Languedoc : *d'or, à la tour ouverte, crénelée de trois pièces & demi, donjonnée & grillée de gueules, à la coulisse levée de sable, & surmontée de deux haches d'armes de gueules, sur les deux créneaux.*

APCHOU : *d'or, à trois fleurs-de-lys d'azur, 2 & 1.*

APIGNÉ, en Bretagne : *d'argent, à 10 fleurs d'ancolie d'azur, soutenues de gueules, 4, 3, 2, & 1.*

APLAINCOURT : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 écussons de gueules.*

APPAROC, Sieur de Sainte-Marie, en Normandie, Généralité de Roüen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 16 Février 1669, qui porte : *d'argent, à deux fasces dentelées de sable.*

APREMONT : *de gueules, au lion d'or, couronné d'azur.*

APREMONT, en Bretagne : *d'argent, à trois croissans de gueules, 2 & 1.*

APS : *d'or, à trois chevrons de sable; au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, couronné d'or.*

APVRIL, Seigneur de Lourmoy, même Province : *d'.......*

AQUEUM : *de gueules, à trois chevrons d'or posés l'un sur l'autre, accompagnés de trois besans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe; au chef aussi d'or.*

AQUITAINE : *d'or, au léopard de gueules.*

AQUITAINE, ancien : *fuselé d'or & d'azur.*

ARABLAY : *de gueules, à deux fasces d'or.*

ARADON, en Bretagne : *de sable, à sept macles d'argent, 3, 3 & 1.*

ARAGON ou ARRAGON : *d'or, à 4 pals de gueules.*

ARANDE, Sieur d'Emanville, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches, Famille noble & ancienne, reconnue lors de la recherche de 1666, dont les armes sont : *coupé d'argent & de gueules; le premier chargé d'une aigle*

issante de sable : & le gueules d'une fleur-de-lys fleuronnée d'or.

ARANDEL, Sieur de Guémicourt, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois poulettes de sable, deux en chef & une en pointe.*

ARBALESTRE : *d'azur, à trois arbalestres d'or, posées 2 & 1.*

ARBAUT, en Provence : *d'or, au griffon de sable, la patte droite d'aigle, la jambe senestre de lion, vêtue ou écorchée.*

ARBELOT, en Provence : *d'azur, à 4 arcs d'or, cordés de sable, surmontés de 4 étoiles d'or.*

ARBERG, Seigneur de Valengin : *de gueules, au pal d'or chargé de trois chevrons de sable.*

ARBIE, en Bresse : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de cerf d'or.*

ARBOIS, Seigneur de Blanchefontaine : *d'azur, au loup passant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en chef de trois cloches d'argent.*

ARBOIS : *de sable, au cors d'argent, lié de même en sautoir.*

ARBON, en Franche-Comté : *de sable, à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écusson d'azur au lion d'argent.*

ARBORIG, Seigneur de Sattirane : *d'azur, au sautoir d'argent, ancré & alaisé, cantonné de 4 fleurs-de-lys d'or ; au chef de même, chargé d'une aiglette de sable, couronnée de même.*

ARC, en Barrois : *d'azur, à une couronne royale d'or, soutenue d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut, croisetée & pommetée d'or, & cottoyée à chaque flanc d'une fleur-de-lys de même.*

ARC ; *d'azur, à un arc d'or, chargé de trois flèches, celle en pal encochée d'argent & empennée d'or, & les deux autres en sautoir, empennées d'argent.*

ARCAC : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un arc de sable.*

ARCAMBOURG, Seigneur de Flottemanville, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

ARCÉ : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au franc canton d'or, à la bande de même brochante sur le tout ; au 2 de* Bourbon ; *& au 3 de* Ferrieres.

ARCH : *d'argent, à un arc de gueules, mis en barre sans corde.*

ARCHAIS, Sieur de Maubosc, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, à 3 molettes d'éperon de sable posées 2 & 1 ; au franc canton de même, chargé d'une barre d'azur surchargée d'une molette d'éperon d'argent.*

ARCHAMBAULT : *d'argent, au sautoir d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, à la bordure denchée de gueules.*

ARCHAMBAULT, en Bourbonnois : *d'or, au lion de gueules, à 8 coquilles d'azur, mises en orle.*

ARCHÉ : *chevronné d'or & de gueules de 6 pièces.*

ARCHER, Sieur de Mesnilvit, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois écussons d'or, deux en chef & un en pointe.*

ARCHERES : *d'or à deux pattes de griffon d'azur.*

ARCHIER, Sieur de Chênayé, de Gonneville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 14 Octobre 1666, qui porte : *de sable, au porc d'or hérissé & passant.*

ARCIE, Sieur de Fanceaux, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en sa noblesse, le 6 Juillet 1667, qui porte : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un soleil du second : & l'or d'une aigle de sable.*

ARCIE : *d'azur, à 2 fasces d'argent, accompagnées de 6 besans de même, 3, 2 & 1.*

ARCIE, en Champagne : *d'azur, à 6 besans d'argent, 3, 2 & 1; au chef d'or, & à la bordure de gueules.*

ARCIE, en Savoye : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules, accompagnées de 6 croix fleuronnées de même.*

ARCLAIS, en Normandie, Famille dont étoit Didier d'Arclais, Seigneur de Montamy, Chevalier de Saint-Lazar, & premier Maître-d'Hôtel de Monseigneur le Duc d'Orléans, mort à Paris, au Palais Royal, le 8 Février 1765, âgé de soixante-un ans. Les armes : *de gueules, au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois molettes d'argent, posée 2 & 1, la premiere en chef brochant sur la bande.*

ARCOLIE : *d'azur, à l'épée d'argent, mise en pal, la pointe en haut, & la garde d'or.*

ARCONA : *d'azur, à cinq points équipolés d'or.*

ARCOURT, Sieur de Tainemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 24 Juillet 1667, qui porte : *de gueules, à un arc d'argent tendu posé en barre, & chargé d'une flêche de même posée en bande la pointe en haut; à la bordure aussi d'argent.*

ARCU : *d'argent, à trois arcs de sable, mis en pal.*

ARDANI, en Bretagne : *écartelé d'argent & d'azur;* & pour devise : *l'honneur y gît.*

ARDENNE : *écartelé de gueules & d'azur, à une croix pommetée d'or brochante sur le tout.*

ARDIER, en Orléans : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flammes d'or, deux en chef & un en pointe.*

AREL, en Bretagne : de cette famille étoit Robert Arel, qui fut un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent à la bataille de Trente, entre Ploermel & Josselin, l'an 1350, & qui donna des preuves glorieuses de son zèle au service de son Prince naturel Charles de Blois, au siége de la Roche-Derien, & en plusieurs autres importantes occasions. Les armes : *écartelé plein, d'argent & d'azur.*

ARENNES, en Provence : *d'azur à la bande d'or, accostée de deux étoiles de même.*

ARGAU : *d'argent, au pal de sable; au chef cousu de gueules.*

ARGENCE : *d'azur, à trois fermaux grenetés d'or, 2 & 1.*

ARGENÇON : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARGENTAYE (l') : *d'argent, à une bande vivrée de gueules, accompagnée de six molettes de même, posées en orle.*

ARGENTON, en Berri : *d'or, à l'écu de* France *en abime, accompagné de huit tourteaux de gueules, posés en orle.*

ARGENTON, en Guyenne : *d'or, semé de croix recroisetées d'azur, à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1, brochants sur le tout.*

ARGENTRÉ, en Bretagne : *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

ARGENVILLE, en Auvergne : *d'or, à trois annelets d'azur, 2 & 1.*

ARGI, en Touraine : *d'or, à 5 barres d'azur, posées en sautoirs.*

ARGI, en Champagne : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGICOURT (D') : *d'or, au lion de gueules, à trois chevrons emmanches d'azur & d'argent, brochants sur le lion.*

ARGICOURT : *d'or, à trois fasces de sable.*

ARGIER, en Berri : *de....... à trois tourteaux de gueules,* 2 & 1.

ARGILEMONT : *d'argent, à trois pals de sable, chargés chacun d'une merlette du champ.*

ARGILIERS ou ARGILLIERES, Sieur du Fay : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois treffles de même, deux en chef & un en pointe.*

ARGILIERS ou ARGHLLIERS, en Champagne : *d'or, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

ARGONNEL, en Bretagne : *d'or, à deux fasces de sable.*

ARGONNEL : *d'azur, à trois guenons d'argent, à la bordure de gueules.*

ARGOYERS-DE-RAVIEZ, en Normandie, *écartelé d'or & d'azur, à trois quintefeuilles sur le tout, posées* 2 & 1.

ARGUEL, en Franche-Comté : *de gueules, à une comette d'or, à 8 rayons de même en queue.*

ARGUYEN-MALAGNY : *d'azur, à trois moutons d'or,* 2 & 1.

ARIFA (D') : *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un croissant du champ.*

ARIOLE : *écartelé*, au 1 & 4 *de gueules, à un hérisson en défense d'or;* au 2 & 3 *d'azur, au lion d'or.*

ARLAI : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARLANGERS, Sieur de Marigny & Beuvrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue en sa noblesse, le 31 Janvier 1667, qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, posees deux & une, accompagnees de six annelets de même en orle; le tout surmonté d'une fasce ondée aussi de sable.*

ARLAY, en Bresse : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une molette de sable.*

ARLES, en Provence : *d'or, à la bande de sable, chargée d'une étoile d'or; & accompagnée de trois autres étoiles de gueules, deux en chef & une en pointe.*

ARMAGNAC : *d'argent, au lion de gueules.*

ARMAGNAC, en Guyenne : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de gueules; au 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or.*

ARMAILLÉ, en Bretagne : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, deux & une.*

ARMAND : *de gueules, à une fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d un bœuf de même paissant.*

ARMAND, en Auvergne, Famille très-ancienne, & divisée en trois branches. La premiere connue sous le nom des Seigneurs de Garcinieres, porte : *d'argent, à trois fasces de gueules;* la seconde sous celui des Seigneurs de Niézon : *d'azur, au chevron, surmonté d'une trangle de même, supportant une couronne Ducale aussi d'or;* & la troisieme : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses, deux en chef & une en pointe.*

ARMANDARDIERE : *fascé d'or & de gueules, de six pièces.*

ARMANDIE :

ARMANDIE : *d'azur, à un homme armé d'argent, la visiere levée, le visage d'incarnation, & l'épée nue au poing, la lame d'argent & la garde d'or.*

ARMEL : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une tour, le tout de même.*

ARMENEC, à Leon en Bretagne : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMENIE : *d'or au lion de gueules, armé & couronné d'or, & lampassé d'azur.*

ARMENIE, en Franche-Comté : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'hermines, 2 en chef & une en pointe.*

ARMENOU (D') : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux coquilles de sable, & en pointe d'une tête de maure de même, tortillée d'argent.*

ARMES (D') : *de gueules, à deux épées d'argent, les gardes d'or, & posées en bande & en barre, se rencontrant par la pointe, accompagnées d'une rose d'or en chef; à la bordure engrêlée de même.*

ARMET : *d'argent, à 3 casques de sable, posés de profil, 2 & 1.*

ARMINOT : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermines de sable 2 & 1.*

ARMINVILLE, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes trefflées de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMOISE, en Lorraine : *gironné de douze piéces d'or & d'azur.*

ARMORIQUE (L'), en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à six fleurs-de lys d'argent, 3, 2 & 1 ; au 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

ARMUET, Sieur de Bon Repos, en Dauphiné : *d'azur, à trois casques d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules, & en pointe d'un demi vol d'or.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, à trois treffles d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Provence : *d'azur, à un lion d'or, surmonté d'une étoile de même.*

ARNAUD, en Provence : *tranché d'azur sur gueules, à une bande d'or brochante sur le tout, bordée de sable, accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or, & en pointe d'une rose d'argent.*

ARNAUD : *d'azur, à une bande d'or, chargé de trois lozanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent posées en bande.*

ARNAUD, en Provence : *de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ARNAUD, Seigneur de Bouex, de Champniers, en Angoumois : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

ARNAULD : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes de même affrontées, & en pointe d'une croisette fleuronnée d'argent.*

ARNAULT, en Berri, Famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1538, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croissant montant de même en pointe.*

ARNOIS, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 8 Janvier 1668, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un casque de même posé de front.*

ARROD, en Dauphiné : *d'or, à la fasce vairée de deux traits, surmontée de 5 étoiles d'azur.*

ARPAJON, en Rouergue : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouse d'or, qui est de* Lautrec ; *au deux d'argent, à 4 pals de gueules, qui est de* Sévérac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or, qui est d'*Arpajon ; *& au 4 de France, au bâton péri en barre de gueules, qui est de* Bourbon-Roussillon ; *& sur le tout, de gueules, à la croix d'argent, qui est de* Malte.

ARPAJON : *de gueules, à la harpe d'or.*

ARPENTI : *d'or, à l'écu en abîme de gueules, accompagné de 5 coquilles de sable.*

ARPILLIERS, en Champagne : *d'or, à la croix de gueules.*

ARPIN-LE-DUC, en Bourgogne : *de sable, à la croix ancrée d'argent.*

ARPINAL, en Dauphiné : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.*

ARQUÉ : *de gueules, à une étoile d'or.*

ARQUEUX, en Bourgogne : *d'azur, au lion d'or, couronné & lampassé de même.*

ARQUIER, en Provence : *d'azur, à un pont d'une arche, d'argent, maçonné de sable, & surmonté d'un lion rampant d'or.*

ARQUIER, même Province : *d'or, au lion de sable, couronné de même, chargé de trois fasces ondées & alaisées d'argent.*

ARQUINVILLE, en Picardie : *d'hermines, papelonées de gueules.*

ARRADON : *de sable, à 7 macles d'argent, posés 3, 3 & 1.*

ARRAS : *d'argent, au lion de sable.*

ARRAS : *semé de France, au lambel de 4 piéces de gueules, chargé de douze châteaux d'or.*

ARREAU, en Berri : *d'azur, à 3 flèches empennées d'argent, peries en pals, 2 & 1.*

ARROUSSARD, Famille noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1499, dont les armes sont......

ARS : *palé d'or & d'azur de six piéces.*

ARS, en Provence : *de gueules, fretté de lances rompues d'or, semé d'écussons d'argent, & sur le tout, d'azur, à la fleur-de-lys d'or.*

ARSILLY : *parti d'or & de sable, au lion de l'un en l'autre.*

ARSIS (D'AIX), en Languedoc : *parti au 1 à 3 pals de gueules ; au deux d'argent, à un pin de sinople, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : *de gueules, au château de trois tours d'or, maçonnées de sable, & celle du milieu postichée de même.*

ARTAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 croissants mal ordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

ARTEVELD : *de sable, à 3 couronnes du chapelet d'argent,* semblables aux couronnes de laurier que les Romains donnoient aux vaillants soldats, *posées 2 & 1.*

ARTIGOISE, à Oléron : *d'azur, à une anille d'argent.*

ARTOIS : *semé de France, au lambel d'argent de 4 pendans, chargés chacun de 3 châteaux de gueules.*

ARTON : *d'or, au sautoir de sable, chargé de 5 fleurs-de-lys d'or.*

ARTUR, CHARLES & PHILIPPE, demeurants à Pontorson ; Election d'Avranches, en Normandie, furent annoblis au mois de Juillet 1647, confirmés dans la recherche de 1666.

Les armes : *de gueules, à une coquille d'or ; au chef d'argent.*

ARTUR, en Bretagne : *d'azur, c. croissant d'or, surmonté de deux étoiles de même.*

ARTUS : *d'azur, à treize rocs d'or, & à un lion de même au côté senestre, les rocs rangés 3, 2, 3, 3* & 2.

ARTZT : *d'azur, à 2 demis lions adossés d'argent.*

ARU : *écartelé, au 1 d'azur, au franc quartier d'or, à la bande de même, brochante sur le tout, au deux de* Bourbon, *au trois de* France ; *& au 4 de* Maugiron.

ARVISE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARVISET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARZAC, Seigneur du Caila, de la Force, de Sabrazac : *d'azur, à la bande de gueules chargée de 3 fleurs-de-lys d'or, posées dans le sens de la bande, accompagnée en chef de trois étoiles d'or rangées en fasce, & en pointe d'un mouton d'argent, passant sur une terrasse de sinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

ARZÉ-VILARIUS : *d'or, à cinq fleurs-de-lys d'azur, posées en sautoir.*

ASARD, en Bresse : *d'or, au lion de sinople, armé & lampassé de gueules.*

ASFRIET, en Provence : *de gueules, au griffon d'or, à la bande d'azur, chargée de 4 étoiles d'argent, brochante sur le tout.*

ASNIERES : *d'hermines, à la fasce denchée de gueules.*

ASNIERES-LORIEL : *d'azur, à une tour d'argent, garnie d'un pan de mur de même, le tout maçonné de sable.*

ASPAU : écartelé, au 1 & 4 *d'azur, à la bande ondée d'argent ;* au 2 & 3 *d'argent, au griffon de sable.*

ASPREMONT, Seigneur de Troissereux : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagné en chef au canton dextre d'un écusson bandé d'argent & de gueules de 6 piéces.*

ASPREMONT, en Lorraine : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASPREMONT : *de sable, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.*

ASPREMONT : *d'azur, au lion d'or, couronné de sinople.*

ASSANTI : *de sable, à 3 pals d'or, à une fasce de même, brochante sur le tout.*

ASSE, en Poitou : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

ASSÉ, au Maine : *parti emmanché d'argent & de sable de 8 piéces.*

ASSÉ : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois massacres de cerf, posés de front, branchés de même, posés 2 & 1.*

ASSERAC, en Bretagne : *gironné d'or & d'azur de 8 piéces.*

ASSIE, Sieur du Buisson, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en sa Noblesse le 11 Août 1666, qui porte : *d'argent, à deux lions de sable, langués d'or, passant l'un au-dessus de l'autre.*

ASSIGNÉ, en Bretagne : *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ASSONLEVILLE : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fasce de sable, chargée de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

ASSYE, Ecuyer, Sieur du Buisson, Marquis d'Assye, ancienne

Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte : *d'argent, à deux lions paſſans de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTARAC, en Guyenne : *écartelé d'or & de gueules.*

ASTEN : *de gueules, à trois chevrons d'azur, engrêlés d'argent, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTERAL : *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés en ſautoir.*

ASTEVANT, en Provence : *de gueules, à l'aigle d'or.*

ASTIE : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASTIER, en Provence : *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

ASTON : *de ſable, enté en pointe d'argent.*

ASTRES, en Provence : *d'or, au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de quatre étoiles ou aſtres d'argent.*

ASTRUC : *contrefaſcé d'or & de gueules de ſix piéces.*

ATHIE, en Vermandois : *d'or, à trois faſces de ſable.*

ATICHI : *d'or, au lion de ſable, accompagné de trois croiſſans montans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

AVALEU, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'hermine.*

AVALON, en Bourgogne : *d'azur, à la tour crenelée d'argent.*

AVALOT (L'), en Bretagne : *d'azur, à deux coutelas, ou cimeteres d'argent, paſſés en ſautoirs, les gardes d'or.*

AVANNE, Sieur de Montqueſu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 8 Mars 1667, qui porte : *d'argent, à une faſce de ſable.*

AVANNE, même Province & Généralité : *d'argent, à quatre faſces de ſable, la ſeconde chargée de cinq bezans d'or.*

AVANNES, en Bourgogne : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1 ; au 2 & 3 de ſable, au ſautoir d'or, cantonné de quatre grillons de même.*

AVANSON, en Dauphiné : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVAUGOUR, en Bretagne *écartelé au 1 & 4* de Bretagne, *au 2 & 3 contrécartelé, au 1 & 4* de France, *au 2 & 3* de Milan, *& ſur le tout d'argent, au chef de gueules,* qui eſt Avaugour.

AVAUX : *d'or, au croiſſant de ſable.*

AUDET, noble famille du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, qui fut déposé en 1562, dont les armes . . . .

AVELINES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une quintefeuille, le tout de même.*

AVENEL, en Bretagne : *de gueules, à trois aiglons d'argent, poſés 2 & 1.*

AVENNES, en Champagne : *d'or, à trois faſces de ſable, chargées de ſix bezans du champ, poſés 3, 2 & 1.*

AVENSON : *écartelé, au 1 de gueules, à trois jumelles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à la croix d'or, & au 4 d'argent, au lion de gueules.*

AVESNES : *bandé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AVESNES : *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées en chef de 3 molettes de même.*

AVERTON : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVERTON, au Maine : *d'argent, à 6 faſces de gueules ; au chef de même.*

AUGER, Famillle noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges en 1640, & dont les armes sont : *d'argent, à la croix pleine de sinople, cantonnée au 1 & 4 de deux visages de léopards de gueules, & au 2 & 3 de deux corneilles de sable.*

AVIAU, en Tourraine : *de gueules, au lion d'argent, la queue fourchée & passée en sautoir, & couronné de même.*

AVICE, Seigneur de Mougon, en Poitou, un de cette famille avoit épousé Mademoiselle *Rasilly*, vers l'an 1718, à Paris, & porte : *d'azur, à 3 diamans taillés en triangles, posés sur leurs pointes, chaque triangle à 3 facettes.*

AVIS, Seigneur de Gothot, Sortoville & Tourville, en Normandie Election de Valognes, Famille connue sous LOUIS XI, & partagée en deux branches. L'une porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, posée en pal, la pointe en haut, accompagnée, de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre : *d'azur, à neuf pommes de pin d'or, posées 3, 3, & 3.*

AVICI : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, les tiges en haut, 2 & 1, à l'épée d'argent en pal, en cœur.*

AVIGNON, en Comtat : *de gueules, à trois clefs d'or, posées de face.* Devise : *A bec & griffe.*

AVILA, en Provence : *d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

AVITI, en Dauphiné : *de gueules, à une tour d'argent donjonnée de même, maçonnée de sable, terrassée de sinople.*

AVOGARDE, en Champagne : *échiqueté de gueules & d'or ; coupé de gueules, à trois fasces, ondées d'or.*

AVOINE, Sieur d'Avoine, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse, par Arrêt du 21 Avril 1672, dont les armes sont : *d'argent, à quatre fasces de sable, la premiere chargée de cinq bezans d'or.* Chazeau, fait le fond *d'or*, &c.

AVOINE, Sieur de Mandeville & de Randonné, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en sa noblesse, le 16 Janvier 166[illegible], qui porte : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, 2 & 1.*

AVOINE, en Bretagne : *de gueules, au léopard d'argent.*

AVOIR : *d'argent, au lion d'azur, surmonté d'un lambel de même.*

AVRAY (D'), Seigneur de Kermadion, près Vannes, en Bretagne : *échiqueté d'or & d'azur de six traits.*

AVREVILLE, ou AUREVILLE, Sieur de la Framboisiere, Châtelliere, Louvrée, Vannetiere, Ectot, & Langerais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le premier Mai 1667, dont les armes sont : *de sable, au lion armé, lampassé, & couronné d'argent.*

AVRILLOT, en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1, à une tête de maure de sable, tortillée d'argent, posée en abîme.*

AVULLY : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

AUBE, ou AUBÉ, en Provence : *d'or, à l'ours de gueules, posé debout sur ses pieds de derriere.*

AUBE, ou AUBÉ, en Picardie : *de gueules, à huit lozanges d'argent mis en croix.*

AUBELIN, en Beausse : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

AUBENTON, en Normandie, Élection de Verneuil : famille dont étoit JEAN-BAPTISTE D'AUBENTON, Écuyer, Seigneur du Bois-Josse, les Giroürdieres, &c. envoyé par Sa Majesté en Espagne & en Italie en 1732, mort Intendant & Commissaire Général de la Marine, fils d'AMBROISE D'AUBENTON, Écuyer, qui avoit été pareillement envoyé en Espagne & en Canada.

Les armes : *d'azur, à trois râteaux d'argent, posés 2 & 1.*

AUBER : *d'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de quatre roses de gueules, posées 2, 1 & 1.*

AUBERGE, en Languedoc : *de gueules, à trois rochers d'argent, 2 & 1, acostés de deux besans de même.*

AUBERNES, en Anjou : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, posées 2 & 1.*

AUBERT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers de même, deux en chef & un en pointe.*

AUBERT : *lozangé de gueules & d'azur, à une bande d'or brochante sur le tout.*

AUBERT : *d'or, à trois têtes de lévriers de sable, posées 2 & 1....*

AUBERVILLE : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois fers de pieu d'argent posés en pal; au 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or.*

AUBERVILLIERS : *d'azur, à deux léopards d'or, posés l'un au-dessus de l'autre.*

AUBERVILLIERS : *de gueules, au loup d'or.*

AUBERY, Seigneur de la Motte : *écartelé au 1 & 4, fascé d'or & de sable de six piéces; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or.*

AUBERY, en Bourbonnois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Dauphin d'argent, allumées de gueules, à la bordure de gueules.*

AUBES : *d'or, à l'ours rampant de sable.*

AUBES, Seigneur de Roque-Martin, en Bourgogne, porte : *mêmes armes.*

AUBESPINE-CHATEAUNEUF : *d'azur, au sautoir alaisé d'or, accompagné de 4 croisettes de même, celle de la pointe soutenue d'une rose aussi d'or.*

AUBETERRE, en Périgord : *parti au 1 d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 coupé en chef, de gueules, à trois lions passans d'or; & en pointe, aussi de gueules, à neuf macles d'or, posés 3, 3 & 3.*

AUBETERRE : *Beffroy, d'or & d'azur.*

AUBETERRE, à Paris : *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées de trois étoiles de même.*

AUBIGNY, en Bourgogne : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUBIGNY, en Picardie, *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois tours d'or.*

AUBIGNY, en Poitou : *de gueules, à trois châteaux fendus d'or, sommés de trois tours de même, & posés 2 & 1.*

AUBIGNY, en Bretagne : *de gueules, à la fasce fuselée d'argent.*

AUBIGNY : *de gueules, au lion d'hermines.*

AUBIGNY, en Bretagne : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'or.*

AUBIN, Seigneur de Planoy, de la Boniere : *d'argent, à une fasce de sinople, accompagnée de quinze billet-*

tes de gueules, 5, 4 en chef, & 3, 2 & 1 en pointe.

AUBIN, Seigneur de Gaineru, en Bretagne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN, Sieur de Malicorne, en Anjou : *de sable, à trois poissons d'argent, posés en fasces.*

AUBIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN : *d'azur, à la salamandre d'or, vomissant des flammes de même, au chef d'argent, chargé de trois tresfles de sinople.*

AUBIN-D'AUBIGNÉ : *d'argent, à quatre fasces de gueules, mises en pal, & accompagnées de six tourtaux de même, 3 à chaque flanc.*

AUBLIN, en Champagne : *d'argent, à la bande de gueules, chargé de trois besans d'or.*

AUBONE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux etoiles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

AUBOURG, Seigneur de Boury : *d'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même, & à senestre, d'une larme d'argent.*

AUBOURG : *d'azur, à la fasce d'or.*

AUBOURG, Seigneur de Poscheux : *d'azur, à trois fasces d'or.*

AUBOUTEL, en Berri : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef & une en pointe.*

AUBRAY : *d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois tresfles de sable.*

AUBRELIQUE, Seigneur de Ronquerolles, de la Motte : *écartelé ; au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe ; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent.*

AUBRI : *burelé d'or & de gueules, de dix piéces.*

AUBRIOT : *de gueules, à l'étoile d'or ; au chef cousu* de Bourgogne ancien, *qui est bandé d'or & d'azur de six piéces, à la bordure de gueules.*

AUBRISE, en Provence : *de gueules, à la fasce d'or chargée de trois chevrons couchés d'azur.*

AUBRY, en Bretagne : *d'argent, à trois fleurs-de-lys d'azur.*

AUBRY : *de gueules, à trois pals d'or, chargés chacun au milieu d'un treffle de sinople.*

AUBRY : *d'or, à cinq fasces de gueules.*

AUCÉ : *d'argent, au chef enmanché de gueules.*

AUCHAT, en Bretagne : *de sable, au chat effrayé d'argent.*

AUCHERS : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de sable ; au chef d'azur, chargé de trois molettes du champ.*

AUCHY : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même sur le tout.*

AUCY : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1.*

AUDEBERG, en Lyonnois : *d'or, à la fasce de gueules.*

AUDELAY : *d'hermines, au chevron de gueules.*

AUDENEHAN : *bandé de.... & de.... de six piéces, à une bordure de.....*

AUDINVILLE : *d'argent, à la croix de gueules, frettée d'or.*

AUDOVIN : en Languedoc : *d'argent, à un chien de sable rampant, & cloché d'azur.*

AUDREN, en Bretagne : *de gueules, à trois Tours d'or, 2 & 1, maçonnées & douvées de sable.*

AUDREN, même Province : *d'ar-*

gent, à un coq de sable au naturel.

AUDRIEU, Seigneur de Gestrancourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 2 Avril 1667, dont les armes sont : *d'argent, à une fasce de sable, chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

AUFRET, à Saint Brieux en Bretagne : *d'argent, à trois fasces de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueules, brochant sur le tout.*

AUGE, Sieur de Brumare, de Soquence, de Benneval, des Ifs, de Brandeville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 25 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, semé de billettes de gueules, au lion de même armé & lampassé, brochant sur le tout.*

AUGEARD : *d'azur, à 3 jards ou oies mâles au naturel, posés 2 & 1.*

AUGER (D'), Seigneur de Mézieres, de Manimont : *d'azur à une fasce d'or.*

AUGER, en Champagne : *d'or, à trois écrevisses de gueules, posées 2 & 1.*

AUGER, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, semé de flammes d'or; au phénix sur son immortalité, fixant un soleil mouvant de l'angle dextre du chef, le tout de même.*

AUGER, en Berri : *d'argent, à la croix pleine de sinople, cantonnée de deux têtes de Léopard de gueules; au 1 & 4, & de deux corneilles de sable, au 2 & 3.*

AUGER-LANOY : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUGES-LES-PREVAUST : *d'argent, au sautoir dentelé de gueules, chargé d'un autre sautoir d'or, & cantonné de quatre têtes de mores de sable.*

AUGIER, Seigneur de Saint-Luc en Normandie, famille dont étoit EDMOND AUGIER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Luc, & Gouverneur de Valognes, qui fut annobli pour ses services au mois de Mars 1667, & dont les armes sont : *d'azur, au lion rampant d'or.*

AUGNE, en Bourgogne : *d'argent, à 3 fasces de gueules, accompagnées en chef de trois merlettes de sable.*

AUGUSTINE, en Provence : *d'or, à un arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle de sable.*

AUFFREY, Sieur du Mesnil, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 29 Juin 1666, qui porte : *de gueules, à un écusson de sable, chargé de trois croissans d'or, 2 & 1; à la bordure de même, & accompagné de huit besans aussi d'or posés en orle.*

AULNAI : *d'or, à une molette de sable en franc-quartier, au chef de gueules.*

AULNAY (D'), à Troyes : *d'azur, au coq d'or, crêté & onglé de même.*

AULTANNE ou AUTANNE : *d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUMALLE, en Bourgogne : *écartelé de* Lorraine, *& de* Bourbon, *à la barre de gueules, brochante sur le tout.*

AUMALLE, en Normandie : *de gueules, à deux fasces d'or.*

AUMONE (DE L') : *d'argent, à trois feuilles de scies d'or, posées en fasce; au chef d'azur, chargé de trois roses d'or.*

AUMONT : *de sable, au mont alaisé d'or; au chef cousu d'azur, chargé*

chargé d'un soleil du second, & soutenu d'une devise d'argent.

AUMONT, en Picardie : *d'or, au croissant de gueules, à l'orle de huit merlettes de même.*

AUMONT-LOUVETE-PIETATE : *de gueules, au sautoir d'or.*

AUMONT-VILLEQUIER : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même.* Voyez AUMONT dans le Dictionnaire.

AUMOSNE (DE L'), en Champagne : *d'azur, à 2 fasces d'or en feuilles de scie, à 3 roses de même en chef.*

AUMOSNIER (L'), en Champagne : *d'or, à trois hures de sanglier de sable, 2 & 1.*

AUNAY, Vicomté en Poitou : *coupé de gueules & d'or, la partie supérieure chargée d'un lion issant de même.*

AUNAY, en Picardie : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AUNEUF : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois aiglettes de même, deux en chef & une en pointe.*

AUNEX (D') : *d'argent, au lion de sable.*

AUNIERES, en Champagne : *d'azur, semé de billettes d'argent.*

AUNOU : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 3 aigles de même, becquées d'azur, posées deux en chef & une pointe.*

AUNY-D'ATICHY : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules, chargée de trois croissans d'or.*

AUPOIX, Généralité d'Alençon, Election de Falaise en Normandie, Ecuyer, Seigneur du Parc, famille noble & ancienne, dont les armes sont : *d'azur, à trois croix recroisetées d'argent, 2 & 1.*

AURANGE, en Provence : *d'argent, au cornet d'azur, lié & virolé de gueules.*

AURE, en Bigorre : *d'or, au lévrier rampant de gueules, accollé de sable, à la bordure de gueules, besantée d'argent.*

AURAY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Poix, ancienne noblesse, Election d'Avranches en Normandie, qui porte : *losangé d'or & d'azur.*

Il y a une autre famille de ce nom en Bretagne, qui porte mêmes armes.

AUREILLAC, en Bourgogne : *d'argent, à deux bandes d'azur.*

AURIAC, en Dauphiné, Maison ancienne & illustre, qui porte : *de sable, au griffon d'or, couronné, armé, lampassé & paré de gueules.*

AURICIER, en Normandie : *d'or, au lion de sable, surmonté de deux quinte-feuilles de même.*

AURICOURT, en Franche-Comté : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

AURIGNY : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AURSELLE (DE L') : *d'argent, à 4 fasces de gueules, à la levrette d'or brochante sur le tout.*

AUSPRAC, en Bretagne : *d'azur, à trois croissants d'or, 2 & 1.*

AUSQUER, en Bretagne : *d'azur, au rencontre de cerf d'or.*

AUSSEVILLE : *d'argent, au lion de gueules.*

AUSSIGNY : *de sable, semé de croisettes recroisettées d'or, à deux bars adossés de même, brochans sur le tout.*

AUSSONVILLIERS, Seigneur & Baron de Courcy, en Bretagne : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.*

AUSTERAY, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers, avec leurs longes & grillets d'or.*

AUTANE, en Dauphiné : *d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUTEL : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 6 coquilles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

AUTEL, en Berri : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, 5, 5, 4 & 4.*

AUTEVILLE, en Normandie, Election d'Avranches : *d'argent, à trois fasces de sable, au sautoir de gueules brochant sur le tout, à la bordure de même.*

AUTIGNAL (D'), Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, Famille noble & ancienne qui porte : *d'azur, au lion d'argent, chargé de deux cottices de gueules, l'une à la tête & à la queue, & l'autre à travers le corps, surmontées d'une fleur-de-lys d'or au franc quartier.*

AUTRÉ, en Champagne : *de gueules, à 5 fusées d'argent posées en fasce.*

AUTREBERG, en Bourgogne : *de gueules, à une aigle d'argent.*

AUTREMONT, en Champagne : *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

AUTRET, Seigneur de Miselieu, en Bretagne : *d'or à 5 burelles ondées d'azur.* Aliàs : *d'argent, à 4 fasces ondées d'azur.*

AUTREVILLE, en Dauphiné : *d'argent, à l'aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

AUTRI, du nom de *Vincent*, puis de *Génicourt*, en Barrois : *de gueules, au sautoir d'or.*

AUTRI : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

AUTRI-BRIEN : *d'argent, à trois lozanges de gueules posés en bande.*

AUTRIC, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers d'or, posés 2, 2 & 1, longés de sable & grilletés d'or,* depuis l'alliance avec la Maison de *Vintimille*, celle d'*Autric* écartele de Vintimille-Baudouin, qui est *coupé d'or & de sable, à 4 épis de millet, 3 en chef & 1 en pointe, de l'un en l'autre.*

AUTRUI : *d'or, à une molette de sable au franc-quartier, au chef de gueules.*

AUTRUY : *d'argent à 3 losanges de gueules, mis en bande.*

AUTUN : *de gueules, à la croix dentelée d'or.*

AUVÉ, Seigneur de la Ventrouse : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 12 merlettes de même, posées 2 & une dans chaque canton.*

AUVELLIERS, Seigneur de Champelos, en Languedoc : *d'or, au sautoir de gueules, cantonné de 4 aiglettes de même; sur le tout, d'azur, au navire d'argent équipé de gueules, au chef cousu d'or, chargé d'une aiglette de sable.*

AUVER : *d'azur, à la fasce muraillée d'argent de 4 traits, crénélée de même.*

AUVERGNE : *d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople.*

AUVERGNÉ (D'), en Bretagne : *de sable, à la croix d'argent, cantonnée de 4 têtes de loups arrachées de même, & lampassées de gueules.*

AUVERY : *d'or, au dauphin pâmé d'azur.*

AUVERY : *chevronné d'argent & de sable, de 6 piéces.*

AUVEU : *enté en pointe de gueules & d'argent.*

AUVILLIERS, Seigneur du Bouchoir : *d'argent, à 2 chevrons de gueules, accompagnés de 3 têtes de loup de sable arrachées, 2 en chef & une en pointe.*

AUVRAY : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

AUVRAY, Sieur de la Roque : *palé d'azur & d'or, de 6 piéces ; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or.*

AUVRAY, Sieur de la Gandoniere : *de gueules, à la fasce d'or, accompagné en chef de 2 roses, & en pointe de 2 lions passants affrontés, le tout de même.*

AUVRAY, Généralité d'Alençon, Election de Lisieux, en Normandie, Ecuyer Sieur Dimanville, bonne & ancienne noblesse, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croix de même, 2 & 1.*

AUVRAY, Ecuyer, Sieur Dimanville, des Monts, de Martainville, Famille annoblie en 1597, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, dont étoit *N*...... Auvray, veuve de N... *Eynard*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mere de Madame de *l'Hôpital-Sainte-Mesme*, & de *N*..... femme de N.... *de Selle*, Trésorier-Général de la Marine, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or 1 & 2, & accompagné de trois feuilles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXAIS, en Normandie, Election de Carentan, branche aînée du Maréchal-Duc de Coigny, dont étoit N..... *de Francquetot*, Chevalier, Seigneur, Comte d'Auxais, marié avec N..... *Adine*. Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 étoiles d'azur, & accompagnée de 3 croissans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXI : *échiqueté d'or & d'azur.*

AUZERAN, en Languedoc : *d'argent, à 3 fasces de gueules.*

AXELLES : *de gueules, au chevron d'or.*

AYGREMONT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 20 billettes de même, 5 à chaque canton, posées en sautoir.*

AYMART : *de gueules, à la colombe essorée d'or, tenant en son bec un rameau d'olivier de même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AYMERAC, en Normandie : *d'argent, au chevron de sable.*

AYMERET, Seigneur de Gazeau : *d'argent, au chevron de sable, chargé de trois coquilles d'or dans le sens du chevron.*

AYMIER : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 3 étoiles d'azur, deux en chef & une en pointe.*

AYMON, Seigneur de Montespin, du Bois-d'Artant, en Bourgogne : *d'azur, au besan d'or, posé en abîme.*

AYMON, en Poitou : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une coquille, le tout de même.*

AYMON, Seigneur de Franquiere, en Dauphiné : *d'azur, à 2 épis d'or sur une même tige, feuillés de même ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

AYNER, en Allemagne : *d'ar-*

gent, à deux lions léopardés l'un sur l'autre, de gueules.

AYRAULT, Seigneur de la Bouchetiere, en Bretagne : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

AYROLLES : *d'azur, à deux chevrons d'or, posés l'un sur l'autre.*

AYSAY : *burelé d'or & de gueules, de 10 piéces.*

AYXANT : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef, & une en pointe.*

AZEGAT, en Provence : *d'azur, au lion d'or, issant de la pointe, surmonté d'un chevron d'argent, accompagné de deux épis d'or affrontés.*

AZEROL : *d'azur, au chevron d'argent.*

AZIRE, en Normandie : *d'argent, au chevron de sinople, accompagné en chef de deux croissans de même, & en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

AZUEL : *de gueules, à deux haches d'argent posées en sautoir.*

AZY (D') : *d'argent, à 10 croissans de gueules, 3, 3, 3 & 1.*

B

BAAS, Seigneur de Sivord, en Béarn : *d'argent, à deux couleuvres au naturel, affrontées & posées en pal; le casque de profil.*

BABAUD, Seigneur de la Chaussade : *d'or, à une chesne de sinople, sur une terrasse de même, & glantée d'or.*

BABUTE, Seigneur de Fontenay, en Nivernois : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois fleurs de pensées d'azur, posées 2 & 1; au 2 & 3, pallé d'argent & d'azur de six piéces, au chevron de gueules, brochant sur le tout, qui est de* Fontenay.

BACHE : *de gueules, au triangle d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BACHELIER, Seigneur de Montigny, en Picardie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BACHELIER, Seigneur du Moncel, de Planchin, à Reims en Champagne : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 paons rouans d'argent.*

BACHELIER, en Bretagne : *d'argent, au Pin de sinople planté sur une terrasse de même.*

BACHELIER, Seigneur d Hianville, de Relancourt : *de sable, à l'aigle d'argent, membré, becqué & langué de gueules, à l'écusson de même sur son estomach, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef & un en pointe.*

BACHELIER (DE) : *d'argent, au chevron de gueules; au chef d'hermines, chargé d'une bordure d'azur.*

BACHELLÉ (LE) : *d'azur, à une fasce d'argent, chevronnée de deux piéces & surmontée de 2 étoiles d'or, le casque de profil.*

BACHER, en Touraine : *de sinople, à la bande d'or, accostée de deux merlettes de même.*

BACHET : *de sable, au triangle*

d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BACHI ou BASCHI (DE) : Seigneur d'Aubais, de Saint-Esteve, du Cayla, en Languedoc : *de gueules, à l'écusson d'argent, chargé d'une fasce de sable.* Voyez au mot BASCHI dans le Dictionnaire.

BACHINVILLE-GONDECHAT, en Picardie : *d'argent, à l'orle de 8 merlettes de gueules.*

BACHOIS : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 en chef & une en pointe.*

BACHOLETH : *d'or, au chef échiqueté d'or & d'azur de 3 traits.*

BACON : *de gueules, à cinq fleurs d'aubepine d'argent percées, posées en sautoir.*

BACONEL, en Picardie : *d'or, à trois ancolies d'azur, deux & une.*

BACQUELIERE, en Normandie : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules 2 en chef & 1 en pointe.*

BACQUETOT-LA-FONTAINE : *de gueules, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

BACQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BADAM (DE), en Bretagne : Famille éteinte, dont les armes étoient: *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1, au franc-canton de même.*

BADE, à Neuchâtel : *de gueules, à la bande fleuronnée d'argent.*

BADEN : *échiqueté d'argent & de sable de 4 traits*

BADEN : *d'argent, au pal de sable ; au chef de gueules.*

BADENVILLIERS, en Alsace : *de gueules, au pal d'or, chargé de 3 chevrons de sable.*

BADET, en Provence : *d'azur, à un dragon d'or, dont la tête contournée mord la queue, terminée en cercle, à l'extrémité de laquelle il y a un oiseau tiercé d'or, d'azur & de gueules ; & une étoile d'or, posée au premier canton.*

BADEVILLE : *de gueules, à la licorne rampante d'argent.*

BADIER, même Province : *d'azur, à un sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.*

BADRAN : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux perdrix affrontées d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

BADURON, en Languedoc : écartelé ; au 1 & 4, *de gueules, à trois pals d'or* ; au 2 & 3, *d'argent, à trois oiseaux de sable, posés 2 & 1.*

BAFFARD, Seigneur de Fresne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 17 Septembre 1668, dont les armes sont : *d'argent, à l'arbre arraché de sinople, terminé de 3 feuilles de même, & 2 lions de sable affrontés se tenant sur le tronc de l'arbre.*

BAFFER, en Anjou : *d'hermines, à la fasce de gueules.*

BAFFERS : *de gueules, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or.*

BAGAZ, à Rennes en Bretagne : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois hures de saumon de même, deux en chef & une en pointe.*

BAGIÉ (DE), Seigneur de Bereins, de Monts, en Bresse : *d'argent, à la fasce crénelée par en bas de deux piéces, & deux demies d'azur ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

BAHALY, en Bretagne : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BAHAS-DE-SAINT-AGNET,

même Province : écartelé ; au 1 *d'azur, à un agneau d'argent, attaché à un pilier de même, accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'or* ; au 2, *d'or, à 4 pals de gueules* ; au 3, *d'or, au lion de gueules, surmonté en chef d'une croix alaisee d'argent* ; au 4, *d'argent, à l'arbre de sinople, la racine chargée d'un tourteau de sable* ; & *sur le tout* de Bahus ci-après.

BAHULOST, même Province : *d'azur, à trois écus d'or, posés 2 & 1.*

BAHUNO : *de sable, à un loup d'argent, surmonté d'un croissant de même.*

BAHUS, même Province : *de gueules, à trois sceptres d'or, mis en pal, à l'orle de 7 écussons de même, chargés chacun de quatre pals vairés d'argent & de gueules.*

BAIA : *d'or, à trois fasces ondées de sable.*

BAIANT-MAREUL : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 cannettes de sable, membrées & becquées de gueules, posées deux en chef & une en pointe.*

BAIGNARD, ou BAGNARD, famille très-noble & ancienne, reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de 3 fers de mulet du champ, attachés chacun de 5 clous de sable, & accompagnée de trois molettes de ce dernier, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de groseiller d'argent, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNEUX (DE), Seigneur de Courtival : *de sable, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

BAIL : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

BAILE, en Dauphiné : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BAILE, Seigneur de la Tour, même Province : *de gueules, à une tour d'argent, crénelée de six pieces, maçonnée de sable, ouverte d'argent, & perronnée de deux marches de même.*

BAILE, Seigneur de Mirebel, même Province : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois vases à fleurs d'argent, les fleurs au naturel.*

BAILLE : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'un lion léopardé de même.*

BAILLÉ, Seigneur dudit lieu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 5 Décembre 1668, dont les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une rose de même.*

BAILLER : *d'argent, à la branche de houx de cinq feuilles de sinople.*

BAILLES, en Languedoc : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lévrier courant d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

BAILLET, Seigneur de Vaugrenant, de Cressey, en Bourgogne : *d'argent, à trois chardons feuillés & tigés de sinople, fleuris de gueules, posés 2 & 1.*

BAILLET, en Champagne : *d'argent, à un loup cervier au naturel ; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or.*

BAILLET : écartelé ; au 1 & 4,

d'argent, à la fasce bretessée & contrebretessée d'or; au 2 & 3, *de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

BAILLEU, Seigneur de la Réglerée, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 28 Mai 1668, & qui porte pour armes : *d'or, à 3 écussons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL, famille noble & ancienne, Généralité d'Alençon, Élection de Domfront en Normandie : porte : *d'or, à trois écussons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL : *d'argent, à un écusson d'azur.*

BAILLEUL : *d'azur, fretté d'or.*

BAILLEUL, Seigneur de Douxlieu : *de gueules, au sautoir de vair.*

BAILLEUL : *de vair, à 3 peaux de gueules.*

BAILLEUL : *de gueules, à une bande de vair.*

BAILLEUL : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

BAILLEUL, Seigneur d'Alenc : *de gueules, à la croix ancree d'argent, l'écu semé de croisettes recroisettées, au pié fiché d'azur.*

BAILLEUL : *d'hermines, à un écusson de gueules.* Voyez sur le mot BAILLEUL, le Dictionnaire.

BAILLI : *d'argent, à la quintefeuille de sable.*

BAILLI : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un croissant de même.*

BAILLIF (LE), en Bretagne, *d'argent, à un palmier arraché de sinople, fruité de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *écartelé d'or & de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de quatre bezans de même, trois en chef & un en pointe.*

BAILLIF (LE) : *d'azur* ou *de sable, au lévrier courant d'argent, accompagné en chef d'une étoile à huit rais de même.*

BAILLON, en Bourgogne : *d'argent, à cinq bandes de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Forges, *de gueules, au mufle de léopard d'or, bouclé d'un anneau de même.*

BAILLON, Seigneur de Blampignon, *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, posées en sautoir, accompagnées en chef d'un croissant de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Saillant : *d'azur, au lion passant d'or, une patte posée sur une souche, surmontée de trois fleurs-de-lys, le tout de même.*

BAILLON, Seigneur de la Sablonniere, de Gannes, d'Ocquevil-le, de Beaussaut : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.*

BAILLOT, Seigneur de Villechavant : *d'azur, à trois colonnes toscanes, surmontées chacune d'un V, en chef, un croissant acotté de deux étoiles, le tout d'argent.*

BAILLOU, en Touraine : *d'or, à trois hures de sanglier de gueules, 2 & 1*; d'autres les portent *de sable.*

BAILLY, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, à trois annellets d'or, 2 & 1.*

BAILLY, Seigneur de Petit-Val, mêmes Province & Généralité, famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1667, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, & en*

pointe de deux molettes d'éperon de même.

BAILLY, Seigneur de Saint-Mars, de la Croix, du Séjour, de la Bruyere : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une croix ancrée du champ, & accompagnée en chef de deux glands de sinople en bande & en barre appointés, & en pointe d'un arbre sur une terrasse, le tout de même.*

BAILLY, Seigneur de Beyre : écartelé ; au 1 & 4, *d'azur, à la fasce d'or ;* au 2 & 3, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

BAILLY, Seigneur de Lardenoy : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, sur une terrasse de sinople ; au chef cousu d'azur, chargé d'une croizette pommetée d'or, accottée de deux coquilles de même.*

BAILLY, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'hermines, accompagné de trois étoiles d'or en chef, & en pointe d'un croissant de même.*

BAINVILLE : *d'argent, à trois jumelles de sable.*

BAJOLET-MARTET : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois canettes de sable, deux en chef & une en pointe.*

BAIONNE : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, au lambel de cinq pendans d'azur.*

BAJORAND : *d'azur, à la croix ancrée d'or, à la bordure de même.*

BAISLE (DE) : *d'argent, au chevron accompagné de trois étoiles, le tout de gueules.*

BAISNE, en Provence : *de gueules, à la colonne d'or, couronnée de même, & entourée d'une vigne de sinople.*

BAISSEUL : *parti de gueules & d'hermines.*

BALAGNY-MOLUC : *d'or, à trois aigles d'azur, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

BALAI, en Rhéthelois & en Franche-Comté : *de sable, au lion rampant d'or.*

BALAION-POLONA : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAISON : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAN : *d'azur, au balancier d'or, accompagné en chef d'une étrille, accostée de deux étoiles, le tout de même, & en pointe d'un croissant d'argent.*

BALARIN, en Provence : *de gueules, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu, sur lequel est perchée une aigle essorante de sable, membrée d'or.*

BALARIN : *d'azur, au chevron d'or ; au chef cousu d'argent.*

BALARIUS, en Provence : *d'or, à l'aigle de sable.*

BALARIUS-POLENAY, même Province : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même.*

BALATHIER, en Champagne : *de sable, à la fasce d'or.*

BALAVENNE, en Bretagne : *d'argent, à trois fermaillets* ou *boucles rondes, ardillonnées de sable, posées 2 & 1 ; & un annelet de même en abîme.*

BALAYNE (DE), Seigneur du Champaudos, & de Beauregard en Champagne : *d'argent, à la fasce crénelée de gueules, d'un créneau & demi.*

BALEINE (DE), Seigneur de Suzemont & de Maison, en Champagne : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé, & couronné de gueules.*

BALIDART,

BALIDART, en Champagne : *d'argent, à une fasce de sinople, accompagnée de sept merlettes de même, 4 & 3.*

BALLEUR, Seigneur du Mesnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 4 Octobre 1669, dont les armes sont : *d'azur, à trois bezans d'argent, 2 & 1.*

BALLINEUC, en Tréguier : *d'argent, à une fleur-de-lys de gueules, en abîme, accompagnée de quatre merlettes de sable, 2 en chef & 2 en pointe.*

BALLUE (LA), même Province : *d'argent, à trois channes de sable, 2 & 1.* C'est un poisson de mer qui ressemble à la perche, & a toujours le museau ouvert.

BALME, Seigneur du Goust, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même, chargé de trois sautoirs du champ.*

BALMÉ, Seigneur de Saint-Julien : *coupé de gueules, au lion d'or passant sur un coupé d'azur & de sable, l'azur chargé d'une gerbe de bled d'or, & le sable d'un rocher d'argent.*

BALME, Seigneur de Monchalin & d'Optevoz, en Dauphiné : *de gueules, à trois pals d'or, à la bande de sable brochante sur le tout.*

BALME (LA) Seigneur de Mares, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur.*

BALNOT : *d'azur, au lion d'argent, couronné d'or.*

BALON, en Provence : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'argent, cottoyé de deux roses de même.*

BALONE, en Bresse : *de gueules à la bande d'argent, bordée d'un filet d'or, & accompagnée de six besans de même en orle.*

BALUE : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de lion de gueules, 2 & 1.*

BALUE, en Bretagne : *d'argent, à 3 pots de sable, 2 & 1.*

BANASTE, Seigneur de Routtes, du Mesnil & d'Arcauville, en Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté de Caudebec : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BANCE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même ; & en pointe d'une foi d'argent.*

BANCHAREAU, ou BANCHEREAU, Seigneur de la Serre : *échiqueté d'or & de gueules ; au chef du premier, chargé de trois roses du second.*

BANCQUELOT : *d'argent, à la croix de gueules.*

BAND (LA), en Léon : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'argent.* Devise : *Ped Bebret*, qui veut dire *Prie sans cesse.*

BANDES : *d'or, au mouton de sable.*

BANDOCHES : *d'argent, à trois chevrons de gueules, chargés de trois tours d'or.*

BANES, Seigneur de la Bastie, en Dauphiné : *d'azur, à trois croissans d'argent adossés & mal ordonnés.*

BANES, Seigneur de Cabiac, en Normandie : *d'azur, au demi-bois de cerf arraché d'or, chevillé de dix cornichons dressés en pals, parti de gueules à la tour donjonnée d'argent.*

BANNOIS (LE), Seigneur de Pontfout, en Normandie, Généralité de Caën : *fascé, ondé d'or &*

d'azur de six piéces, la premiere fasce d'or chargée du trois merlettes de gueules

BANNOIS (LE), ancienne Noblesse de Normandie, Election d'Avranches : *d'azur, à la fasce d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

BANQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BANS (DES), en Tourraine : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

BANVILLE : *de gueules, au pal d'argent, accompagné de six molettes d'éperon de même.*

BANVILLE, Seigneur de Truttemne, de la Pierre & du Moutin, en Normandie, Généralité de Caën, Elections de Vire & de Caën : *vairé de six tires*, ou *menu-vair.*

BAQUEC, en Bretagne : *de gueules, à une croix annillée d'argent.*

BAPTISTE, Seigneur de Kermabian, en Bretagne, issu d'un Juveigneur de la Maison noble de *la Châtaignaye*, porte pour armes : *d'or, à trois tours couvertes & crénelées d'azur, jointes ensemble, & d'une même hauteur.*

BAR (DE), Seigneur de Baugy, de Buranlure, de Grimonville, en Berry : *d'azur, semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or, à deux bars ou barbeaux adossés de même, brochant sur le tout.*

BAR, en Champagne : *d'or, à la bande de gueules.*

BAR (DE), en Limouzin : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

BAR (DE), en Languedoc : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à deux bandes d'or ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or.*

BAR (DE), sur Seine : *d'azur, à trois bars ou barbeaux d'or, posés l'un sur l'autre en demi-cercle, à la bordure componée de neuf piéces d'or, & de sable.*

BAR, en Provence : *d'or, au lion de sable, couronné d'argent.*

BAR-PRESSAIE : *de gueules, semé de croix recroisetées, au pied fiché d'or, à deux barbeaux adossées de même, brochant sur le tout, surmontés d'une lozange d'argent.*

BARACH, à Louance, en Bretagne : *écartelé d'or & d'azur.*

BARACH, même Paroisse & Province : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de six annelets d'or, 3 en chef rangés, & 3 en pointe, posées 2 & 1.*

BARADAD, ou BARADAT, en Champagne & en Guyenne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses de même, deux en chef & une en pointe.*

BARAILH (DE) : *d'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueules, chargée de trois besans du champ.*

BARAL, en Picardie : *de gueules à trois barillets d'or, 2 & 1.*

BARALY : *d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

BARANGUE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coqs d'or, deux en chef & un en pointe.*

BARANTIN : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe de six ondes.*

BARAS, en Provence : *d'or, à trois fasces d'azur.*

BARASTRE, Seigneur du Mesnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse le 28 Juillet 1668, dont les

armes sont : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef & deux en flancs.*

BARAT-MONTRAVERSIER : *d'argent, à une anille de sable.*

BARAT, Seigneur de Beauvais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 4 Avril 1667, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable, vuidée en cœur d'argent.*

BARATES : *de sable, à trois mains dextres d'or, 2 & 1.*

BARATIER, en Dauphiné : *d'argent, au lévrier de sable, accollé de gueules.*

BARATON : *d'or, à la fasce fuselée de gueules, accompagnée de sept croix ancrées de sable, 4 en chef & 3 en pointe;* d'autres portent : *trois croix recroisetées de sable, 2 en chef, & 1 en pointe.*

BARATON, Seigneur de la Romagère, en Berri : *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

BARAULT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre soleils de même.*

BARBANSON, Seigneur de Werchi : *d'azur, semé de billettes d'argent, au lion de même, brochant sur le tout.*

BARBEAU, en Provence : *coupé d'argent & de gueules, le premier chargé de 3 roses de gueules, 1 & 2, & le deuxieme de deux barbaux affrontés d'or, & mis en chevron.*

BARBERE, en Bretagne : *de sable, à une fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARBERIN, Seigneur de Reignac, en Saintonge : *d'azur, à trois mouches à miel d'or, 2 & 1.*

BARBESI, en Bourgogne : *d'argent à la croix de sable, chargée de 5 bezans d'or.*

BARBESIEUX, en Aquitaine : *burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.*

BARBESIEUX, en Comté : *d'or, à l'écu d'azur.*

BARBETS : *d'argent, au beuf passant de gueules, au chef de même, chargé d'une clef du champ, mise en fasce.*

BARBEZIERES (DE), Seigneur de Chemerault, de la Roche : *d'argent, à une fasce de cinq lozanges & deux demi-lozanges de gueules,* aliàs *cinq fusées de gueules.*

BARBEZIERES, même famille que la précédente : *écartelé au premier quartier,* comme dessus; *au 2 d'azur, à une croix denchée d'argent; au 3 d'hermines, au chef de gueules; & au 4 d'or, à l'aigle éployée de gueules,* aliàs *de sable.*

BARBEY, Seigneur de Fontenailles, en Normandie, Généralité de Caën, famille annoblie en 1594, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, ceux du chef renversés.*

BARBIER, Seigneur de Vannerelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 31 Août 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef & un en pointe.*

BARBIER : *d'azur, au chevron*

d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un lion de sable passant.

BARBIER, Seigneur de la Riviere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix au pied fiché de même, 2 en chef & une en pointé.*

BARBIER (LE), Seigneur de Kerjan, Tamelin, Kercœnt, &c. à Leon, en Bretagne : *d'argent, à deux fasces de sable.* Devise : *sur ma vie.*

BARBIER (LE) : *d'argent, à trois mains dextres de sable appaumées & posées 2 & 1.*

BARBIER : *d'azur, au cygne d'argent.*

BARBOYERS : mêmes armes que BARBEZIERES, ci-devant, qui porte : *écartelé.*

BARBU (LE), au Quilion, en Cornouaille : *d'or, à un sautoir d'azur péri en treffle.*

BARBY : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la rose d'argent; au 2 & 3 d'argent, à l'aigle de gueules.*

BARBY : *d'argent, à . . . . . . à la bande d'or, brochante sur le tout.*

BARCILON, en Provence : *d'azur à deux sautoirs alaisés, ou racourcis d'or, rangés en fasce, & surmontés d'une étoile de même, posée au milieu du chef.*

BARCOS (DE), Seigneur du Planty : *partie d'or & de gueules, au sautoir bretessé de l'un en l'autre.*

BARDE (LA) : *coupé d'azur sur or, l'azur chargé d'une molette d'éperon d'or, & l'or de trois coquilles de sable, 2 & 1.*

BARDEL, en Provence : *d'azur, au serpent tortillé en rond, ou en colimaçon d'argent; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARDEL, en Dauphiné : *de gueules, au serpent ondoyant & tortillé d'argent, mis en pal, couronné d'or à cinq rayes.*

BARDET : *de gueules, à la croix ancré d'argent.*

BARDIN, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 roses de gueules.*

BARDIN : *de sinople, à trois dauphins d'argent, 2 & 1.*

BARDON, en Bretagne : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

BARDON, Seigneur de Parteville, de Belmont : *de sable, au bourdon d'or, posé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accotté en chef de deux molettes d'éperon, aussi de même.*

BARDOT : *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, au chef d'argent, chargé d'une croix de sable pattée, au pied fiché.*

BARDOUIL, ou BARDOVIL, Seigneur de Surville, de la Bichardiere, en Normandie, Généralités de Rouen & d'Alençon, Familles maintenues dans leur noblesse le 26 Août 1668, dont les armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, ancrée & flamboyée d'un rayon de même à chaque angle.*

BARDOUL, Seigneur de Neufville, de Vaux, de Charleval, de Magny & de Bardoul, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa noblesse le 30 Avril 1666, dont les armes sont : *parti d'argent & de gueules, au lion léopardé de l'un en l'autre.*

BARDOUL, Seigneur de la Lande, de Pevensé, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'or, à trois écrevisses de sable.*

BARDOUL, en Bretagne : *d'argent, au limier de sable, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, 2 & 1.*

BARE-PIERRE-FORT : mêmes armes que BARONAT, ci-après.

BAREAU, ou BARREAU : *d'azur, à trois sceptres Royaux d'or mis en trois barres, à la bande de gueules brochante sur le tout.*

BARELLIER, en Picardie : *d'argent, à la bande crénelée d'azur, chargée de trois barils d'argent.*

BARELLIERE, en Bretagne : *d'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux de même.*

BARENTIN, Seigneur des Minieres, d'Hardivilliers & de Mons, en Picardie : *d'azur, à trois fasces, la premiere d'or & droite, & surmontée de trois étoiles de même, & les deux autres d'argent & ondées.*

BARENTON, en Picardie : *d'azur à trois bandes d'or.*

BARET (DU), Seigneur de Luné : *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées d'une étoile de même en chef.*

BARFUSE : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois bars* ou *barbeaux de sinople.*

BARFUSÉE : *de pourpre, à la fasce de sinople.*

BARGE (LA), en Champagne : *d'argent, à la bande de sable, accompagnée en chef d'une couronne de même.*

BARGE (LA), en Dauphiné : *d'argent, à la bande de sable.*

BARJAC, Baron de Rochegude, Diocèse d'Usès : *d'azur, au bélier effaré d'or.*

BARJAC, même Province : *d'[illegible] gent, à trois pals de sable ; au che[illegible] gueules, chargé de trois étoiles [illegible]*

BARIERES : *d'azur, à deux batons noeteux d'or, mis en bonnet, accompagné de cinq étoiles de même, posées en orle.*

BARIER, ou BARIOLET : *d'azur, au griffon d'or, tenant une étoile de même en son bec.*

BARIL, Seigneur de Chantelou, Election d'Avranches, en Normandie, annobli aux francs-fiefs en 1632, Famille qui porte : *d'argent à l'épervier de gueules, coupé d'azur au lion léopardé d'argent.*

BARILLER (LE), en Bretagne : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois tréffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARILLON, en Bretagne : *de gueules, à trois barillets d'or, cerclés de sable, 2 & 1.*

BARILLON-LA-COSTE : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'or, brochante sur le tout.*

BARLET, en Bourgogne : *d'or, au lion de sable, armé & couronné de gueules.*

BARME : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois roses de gueules.* Une autre famille porte, au lieu des trois roses, *trois pots de gueules.*

BARNIER, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grives d'argent, deux en chef & une en pointe ; au chef cousu d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

BARNIOLLES, Seigneur du Mesnil, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en sa noblesse, le 20 Janvier 1668, qui porte : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef, & deux en [illegible]*

[illegible]OIS, Seigneur de Beaubuis-

son, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 12 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois sautoirs, de deux branches d'olivier, chacun d'argent.*

BARON : *d'azur, à une bande d'or, accottée de 2 besans de même.*

BARON, en Dauphiné : *d'or, à un ours contourné, naissant de sable, tenant de sa patte dextre une épée haute d'argent, accompagnée de deux roses de gueules en chef, & d'une étoile d'azur en pointe.*

BARONAT : *d'or à un guidon d'azur ; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'argent.*

BARONNAT, en Languedoc : *d'or, à trois guidons d'azur, chargés d'un écusson d'argent ; au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent.*

BARONNIE (DE LA), Seigneur de Cely : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable, accompagné de trois molettes d'éperon d'argent, deux en chef & une en pointe ; au franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de bled de même.*

BARQUES, ou BARQUET (DU), Seigneur du Bourg, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa noblesse, le 17 Février 1667, qui porte : *de sable, à 3 croissans d'argent, deux & un* : d'autres lui donnent : *d'azur, à trois treffles d'or, posés deux & un.*

BARRE (LA), Seigneur du Plessis, de Bonnieres, de Bermenil, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue en sa noblesse, le 23 Janvier 1667, dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Nanteuil, mêmes Province & Généralité : Famille maintenue en sa noblesse, le 13 Décembre 1668, qui porte : *de gueules, à trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Gouverville, même Province & Généralité, Famille maintenue dans sa noblesse, le 14 Février 1670, dont les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux oiseaux de même, & en pointe d'une étoile d'argent.*

BARRE (LA), Seigneur de Mouséron : *de gueules, à la bande de vair.*

BARRE (LA), en Touraine : *d'or, à 6 croissans de sable, 3, 2 & 1.*

BARRE (LA), même Province : *d'azur, à la bande d'or, accosté de 2 croissans montans de même.*

BARRE (LA), même Province : *d'argent, à trois lions de sable, armés, lampassés & couronnés d'or, posés 2 & 1.*

BARRE (LA) : *d'or, au gros mâtin d'azur, aboyant, accompagné de trois étoiles de gueules, deux en chef, & une en pointe.*

BARRE (LA) : *d'azur, à la bande d'or.*

BARRE (LA), Seigneur de Cerçay : *d'azur, à la bande d'argent.*

BARRE (LA) : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon de sable, deux en chef & une en pointe.*

BARRE (LA), en Bretagne : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.*

BARRE-RUFFÉ : *d'azur, à la*

fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules.

BARRÉ : *coupé d'argent & de gueules, l'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, & le gueules chargé de trois bandes d'or.*

BARRES (DES), Seigneur de Cussigny : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissans d'argent, 2 en chef & un en pointe.*

BARRES (DES) : *d'or, à la croix ancrée de sinople.*

BARRES (DES), Seigneur de Chaumont : *losangé d'or & de gueules.*

BARRES (DES), à Langres : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef & 1 en pointe.*

BARRILLIERE, Seigneur du Bot, en Bretagne : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

BARSCAOU, à Boteguiry, en Leon : *écartelé au 1 & 4 de sable, à 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1; au 2 & 3 de sable, à un cerf passant d'argent.* Devise : *Amsery*, qui veut dire, *temporiser.*

BARTAIGE, à Leon : *d'argent, au fretté d'azur de 6 piéces, brisé en chef d'un croissant de gueules.*

BARTAUT : *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BARTELEMI, en Provence : *d'azur, à la montagne, ou rocher d'or, accompagnée de deux étoiles de même, une en chef & une en pointe.*

BARTELLE-LA-MOIGNON, en Bourgogne : *d'argent, à trois hermines de sable, 2 & 1.*

BARTET, Seigneur de Bonneval : *d'azur, à trois, petits poissons, barbeaux d'argent, rangés en barre.*

BARTHALASSE : *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roses du champ.*

Nota. Le reste de la Table de la Lettre B, se trouvera à la fin du second Volume.

Le Privilége & l'Approbation se trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de la Veuve SIMON, Imprimeur-Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de CONDÉ, & de l'Archevêché, rue des Mathurins, 1770.

